

This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

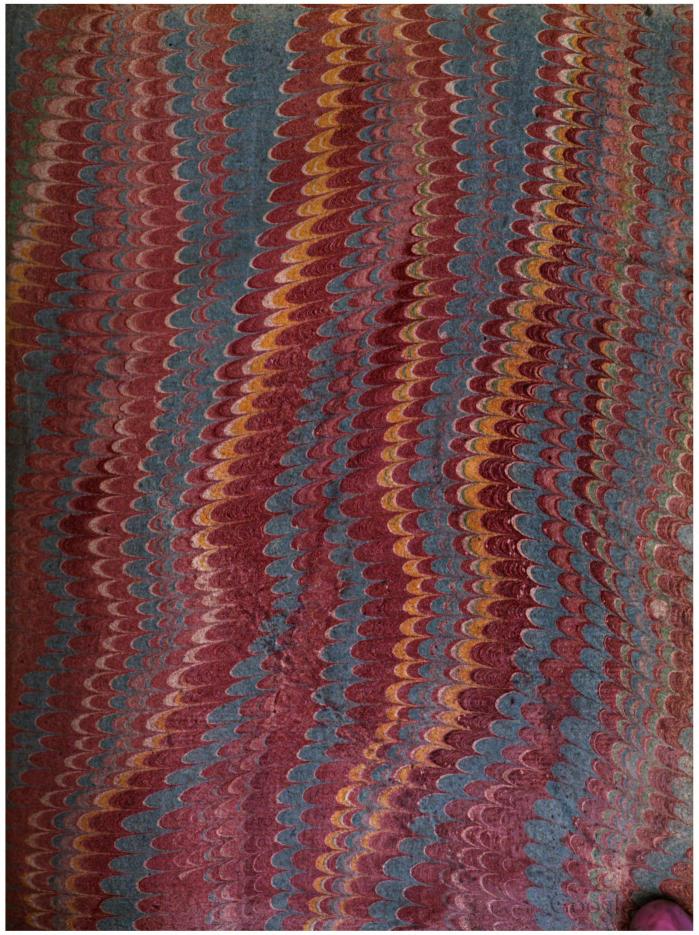
- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + Keep it legal Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

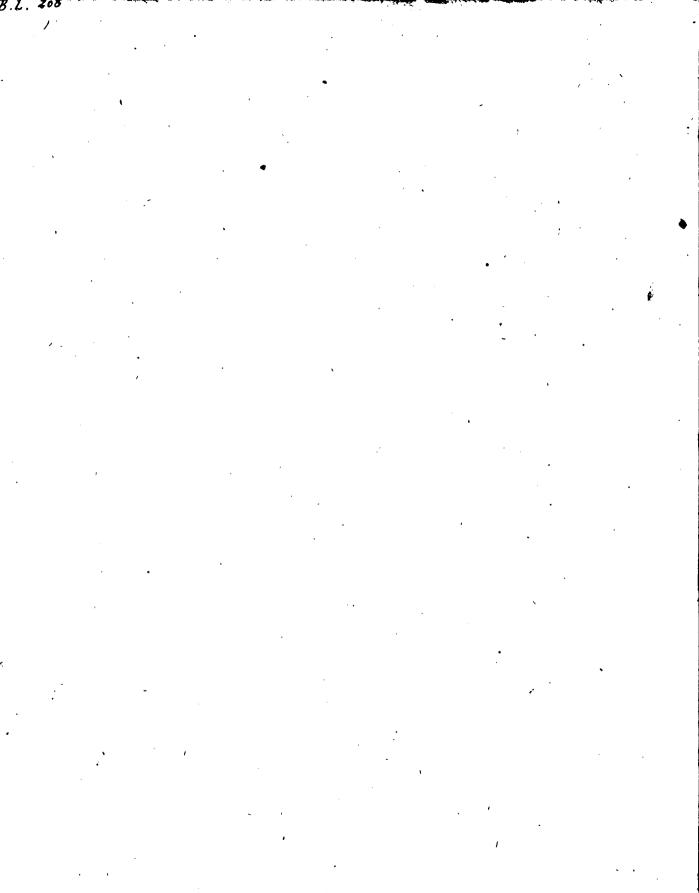
About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/













LE GRAND VOCABULAIRE FRANÇOIS



(

LE GRAND VOCABULAIRE FRANÇOIS



LE GRAND VOCABULAIRE FRANÇOIS,

1°. L'explication de chaque mot confidéré dans fes diverses acceptions grammaticales, propres, figurées, fynonymes & relatives.

CONTENANT

- 2°. Les loix de l'Orthographe; celles de la Profodie, ou Prononciation, tant familière qu'oratoire; les Principes généraux & particuliers de la Grammaire; les Règles de la Versification, & généralement tout ce qui a rapport à l'Eloquence & à la Pocífie.
- 3°. La Géographie ancienne & moderne ; le Blason , ou l'Art héraldique ; la Mythologie ; l'Histoire naturelle des Animaux, des Plantes & des Minéraux ; l'Exposé des Dogmes de la Religion, & des Faits principaux de l'Histoire Sacrée, Ecclésiastique & Profane.
- 4°. Des détails raifonnés & philofophiques fur l'Economie, le Commerce, la Marine, la Politique, la Jurifprudence Civile, Canonique & Bénéficiale; l'Anatomie, la Médecine, la Chirurgie, la Chimie, la Phyfique, les Mathématiques, la Musique, la Peinture, la Sculpture, la Gravure, l'Architecture, &c. &c.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES.

TOME QUATRIÈME.



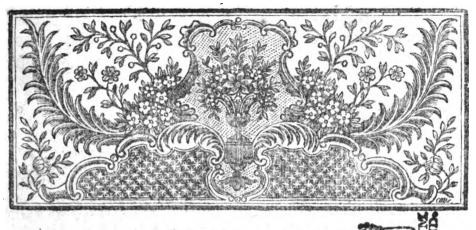
A PARIS,

Chez C. PANCEOUCRE, Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise.

M. DCC. LXVIII. Ayec Approbation & Privilège du Roi.







LE GRAND

BEO

BEO



EORI; fubstantif masculin. Voyez TAPIR. BEOTARQUE; substantif

masculin. C'est le titre que portoient les princi-

paux Magistrats de la ville de Thèbes, Capitale de la Béotie. Leurs fonctions revenoient à celles des Archontes à Athènes.

BEOTIE; nom propre. Beotia. Ancien Royaume de Grèce, dont Thèbes étoit la Capitale, & qui étoit renfermé entre la Phocide, la Theffalie, la Doride, l'Attique, la Mer Egée, & le Negrepont.

Ce Royaume fut gouverné par feize Rois, dont le premier fut Cadinus, & le dernier Xanthus. On compte entre eux le malheureux Laïus, l'incestueux Œdipe & fes fils Etéocle & Polynice. Voyez ces mors.

Après la mort de Xanthus, les Béotiens las du gouvernement monarchique, se formèrent en République, & furent dès-lors plus communément appelés *Thébains*, du

Tome IV.

nom de la ville de Thèbes. Voyez ce mot.

Le 'mont Hélicon, confacté aux Muses, ainsi que les fontaines d'Aganippe, d'Aréthuse & d'Hypocrène, si célèbres dans les Ecrits des Poëres, étoient situés en Béotie, de même que le village d'Ascra, fameux par la naissance d'Hésiode.

- BÉOTIEN, ENNE; fubitantif & adjectif. Qui est de Béotie, qui a rapport à la béotie. Les Béotiens paffoient pour stupides chez les Grecs. Le premier des rois Béotiens fut Cadmus.
- BEPARA; nom propre. Ancienne ville de Thrace, que Procope met au nombre des places qu'a bâties l'Empereur Justinien.
- BEPALE; fubstantif masculin. Arbre d'Amérique semblable au frêne : fes feuilles sont vertes, pointues, & un peu amères; il a sa fleur petite, blanche, composée de cinq feuilles dont l'odeur ressemble à celle du triolet odorant: il lui succède un fruit de couleur jaunâtre, & qui a la figure d'une petite olive.

Les feuilles de cet arbre font déterfives, vulnératives, cicatrifantes & réfolutives: on les pile & on les applique avec du fue de limon fur les plaies fordides.

2.

Les fleurs fortifient les nerfs, & le fruit exprimé donne une huile qui réfour les piqûres & les contractions de ces parties.

BEQUEREAULX', vieux mot qui fignifioit autrefois, agneaux d'un an.

- BEQUET.TE ; fubstantif téminin, & terme de Chaînetiers, Serruriers, &c. qui fe dit de certaines pinces ou tenailles, à branches rondes & recourbées dont fe fervent ces Artifans.
- BEQUILLE; substantif féminin. Efpèce de bâton, qui a par le bout d'en haut une petite traverse sur laquelle les vieillards, les infirmes ou les convalescens s'appuient pour marcher. Rendez-lui sa béquille, il la lui faut pour marcher.

Les deux premières fyllabes font. brèves, & la troisième est trèsbrève.

Les *ll* fe prononcent mouillés.

Il faudroit changer qu en k, & écrire, d'après la prononciation, Békille. Voyez Orthographe.

- BÉQUILLÉ, ÉE; adjectif & participe passif. Voyez Béquiller.
- BÉQUILLER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme chanter. Terme de jardinage. Faire un petit labour dans une planche de laitues, d'afperges, &c. ou dans une caisse de laurier, d'oranger, &c. afin d'en rendre la terre meuble. Il faut béquiller tous les arbres encaisses qui sont fur la terrasse.
- BÉQUILLON; substantif masculin, & terme de Fleuriste. Il se dit des petites feuilles qui finissent en pointe, comme celles qu'on voit sorrir

de la peluche, de certaines anémo-

Les trois fyllabes font brèves au fingulier; mais la dernière est longue au pluriel.

Il faudroit changer qu en k, le fecond l en i, & écrire, d'après la prononciation, békilion. Voyez ORTHOGRAPHE.

BER ; fubftantif maſculin. Sorte de Jujubier, ou grand arbre des Indes, dont les feuilles reffemblent à celles du pommier ; mais elles font moins rondes & velues comme celles de la fauge. Ses fleurs font petites, blanches, fans odeur, & compofées de cinq feuilles. Il leur fuccède des fruits femblables aux jujubes, & plus agréables au goût, mais qui ne múriffent pas affez-pour fe confervet & fe transporter comme les jujubes.

Les feuilles & les fruits du Berfont aftringens.

- BERACA; fubitantif masculin. Les. Juiss appellent ainsi la bénédiction que donne sur les alimens le plus. qualifié de ceux qui doivent être du repas.
- BERAM; fubstantif masculin. Groffetoile de fil de coton, qui vient des. Indes Orientales, & particulièrement de Sutatte.
- BERAR; nom propre. Royaume ou Province de l'Empire du Mogol, entre les royaumes de Bengale, Malvay, Candis & Golconde. La Capitale est Shapour. Le pavot qui donne l'opium & les cannes de sucre y abondent. On y recueille aussi du blé, du ris & des légumes.
- BERAUN; nom propre. Ville de Bohême, Capitale d'un Cercle de même nom, à trois milles de Prague. L'Empereur Sigifmond la prit d'affaut en 1421, & en fit passer tous les hommes au fil de l'épée. En

rt432, les eaux la ruinèrent en partie: en 1600, elle fut entièrement réduite en cendres, & l'ennemi la brûla encore en 1632: il est peu de villes qui aient souffert davantage.

- BERBE; fubstantif masculin. Sorte de chat de la côte d'or, matqueté comme la civette, & qui aime tellement le fuc vineux des palmiers, qu'on lui a donné le nom de *buveur de* vin. Il a le museau plus pointu & le corps plus petit que les chats ordinaires.
- BERBERA; nom propre. Ville d'Afrique. Capitale d'une Province de même nom, fur la côte des Abiffins', entre celle de Mozambique & la mer rouge.

BERBERIS. Voyez Épine vinette.

- BERBICE; (la) nom propre. Rivière d'Amérique, au pays des Arwanes, & dont l'embouchure est dans la mer du nord. Les Hollandois ont sur ses rives de magnifiques plantations de casé.
- BERCAIL; fubstantif masculin. Lieu où l'on enferme les moutons, les brebis & les agneaux. Il vaut mieux se fervir du mot de Bergerie.

On dit dans le fens figuré, ramemener au bercail une brebis égarée; pour dire, faire renoncer quelqu'un à l'héréfie qu'il avoit adoptée.

Le l'final se prononce mouillé.

- BERCE ; fubstantif masculin. Petit oiseau qui vit dans les bois. Son plumage est cendré, & son bec fort pointu.
- BERCE; fubstantif féminin. Plante dont la tige droite, ronde, nouée, velue, s'élève à la hauteur d'environ trois pieds. Ses feuilles font amplexicaules, aîlées, larges, & les folioles découpées en manière d'aîle. Ses fleurs naissent en ombelles
 - aux fommets des branches, & font

composées chacune de cinq feuilles blanches ou purpurines, disposées en fleurs de les. Il leur succède un fruit elliptique, aplati, échancré, cannelé dans le milieu des deux côtés, & divisé en deux semences ovoïdes, aplaties & seuillées. La racine est charnue, blanche & remplie d'un suc jaunâtre, un peu amer.

Cette plante contient beaucoup d'huile & de fel essentiel. Ses feuilles sont émollientes, & l'on ne s'en sert qu'en décoction pour les bains & les lavemens. Ses racines & ses semences sont incisives, apéritives, carminatives & anti-fpasmodiques.

Il y a une autre plante qu'on appelle grande Berce, d'où l'on tire la gomme appelée Opopanax. Voyez ce mot.

- BERCE, ÉE; adjectif & participe passif. Voyez BERCER.
- BERCE; nom propre. Ville des Indes, au Royaume de Décan, à trois lieues de Mirsie.
- BERCEAU; fubitantif masculin. Cunabula. Sorte de petit lit, qu'on peut balancer aisément, & dans lequel on couche les petits enfans. Cet enfant est encore au berceau.
- BERCEAU, fe dit, par extension, d'un cabinet, ou d'une longueur d'allée formée de perches, d'échalats, &c. que l'on a disposés en voûte, & couverts de vignes, de jasmin, &c. Il y a un berceau de chevrefeuil au fond du jardin.
- BERCEAU D'EAU, se dit de deux rangées de jets obliques, qui en se croisant, forment une sorte d'allée en arcade, & couverte d'eau, où l'on peut passer sans se mouiller.
- BERCEAU, se dit, en termes d'Architecture, d'une voûte en plein cintre.
- BERCEAU DE PRESSE, se dit, en termes d'Imprimerie, de cette partie A ij



de la Presse qui roule fur les bras où le marbre est enclavé.

- BERCEAU, se dit, dans le sens figuré, pour enfance. J'ai connu ce Prince dès le berceau, c'est-à-dire, dès l'enfance.
- BERCEAU, fe dit aussi, dans le sens figuré, d'un lieu où une chose a commencé. La Grèce fut le berceau de nos connoissances.

La première syllabe est moyenne, & la seconde longue.

Le x final qui forme le pluriel, prend le son du z devant une voyelle, en suivant néanmoins la règle générale donnée ci – après. Voyez la lettre S.

Il faudroit changer ce en s, & écrire bersau. Voyez Orthogra-PHE.

- BERCELLE; substantif féminin, & terme d'Emailleurs, qui se dit d'une forte de petites pinces, dont ces ouvriers se fervent pour tirer l'émail à la lampe.
- BERCER ; verbe actif de la première conjugation, lequel fe conjugue comme chanter. C'est, au propre, l'action de balancer le berceau d'un enfant pour l'endormir. Cet enfant pleure quand on ne le berce pas.
- BERCER, se dit familièrement, dans le sens figuré, & signifie amuser. Il m'a bercé long-temps de vaines promeffes.

Ce verbe, outre fon regime fimple, gouverne dans ce sens, en régime composé, les prépositions de, du, de la, des. Il ne me berçera plus de ses sottifes.

On dit aussi figurément & familièrement, qu'on a été bercé d'une shose; pour dire, qu'on en a beaucoup ouï parler.

On dit proverbialement, figuréz ment & familièrement de quelge. qu'un qui est ordinairement in- BEREBERES; (les) peuples d'Afri-

quiet & agité, que le Diable le berce.

La première fyllabe est moyenne. & la feconde est longue ou brève comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres. temps.

- BERCHE ; substantif féminin, & terme de Marine, qui se dit d'une petite pièce de canon de fonte verte, dont on se servoit autrefois sur les vaisseaux.
- BERCHEROT, ou BERKEWITZ; substantif masculin. Poids d'environ trois cens vingt-huit livres, poids de marc, dont on se fert en Russie. pour pefer les Marchandises volumineules & pelantes.
- BERCHIERE; vieux mot qui s'est dit autrefois d'un fonds de terre assigné en dot à une femme.
- BERCKEL; nom propre. Rivière: d'Allemagne, en Westphalie. Elle a fa fource au-deffus de Coeffel, dans le Diocèfe de Munster, & son. embouchure dans l'Issel, à Zutphen.
- BERCKHEIM; nom propre. Ville de France, dans la haute Alface, environ à une lieue, sud-ouest, de Schleftadr.
- BERCLOUX; nom propre. Bourg de France, en Saintonges, à trois_e lieues, nord-est, de Saintes.
- BERDOA; nom propre. Vaste Défert d'Afrique, en Nigritie, où l'onvoit une ville de même nom, sous. le Tropique du Cancer.
- BERDOE; nom propre. Ville d'Asie, en Perse, dans læ Province de Grandja.
- BERE ; Ptolémée place une ville de ce nom dans l'Arabie Délerte, & uneautre dans l'Inde, en-deçà du Gan-

Digitized by GOOGLE

que, qui vivent, pour la plûpart sous des terres à la manière des Arabes. Ils sont répandus dans la Barbarie, la Numidie & la Lybie, & se disent issus de la Tribu des Sabeens, qui passa de l'Arabie Heureuse en Afrique, conduite par son Roi Melec - Ifriqui. Les uns obéiffent à des Chefs qu'ils appellent Cherifs, & d'autres se gouvernent en République. Il y en a auffi qui font sujets du Roi de Maroc, & de quelques autres Souverains. Ils fe tiennent particulièrement dans les montagnes, où ils cultivent la terre & nourrissent des troupeaux.

- BERECINTHE, BERECINTHIE, BERECINTHENNE; termes de Mythologie, & furnoms de Cybèle ainfi appelée d'une montagne de Phrygie, où elle étoit née, & où on lui rendoit un culte particulier. On plaçoit cette Déeffe fur un char attelé de bœufs, & on la promenoit aux acclamations du peuple, dans les champs & dans les vignes pour la confervation des biens de la terre.
- BERECZIOW; nom propre. Rivière de la basse Hongrie, qui coule entre les Comtés de Tarantal & de Zolnock, & se jette ensuite dans la Teisse.
- BERENGARIENS; (les) Hérétiques du dixième fiècle, ainfi appelés de Berenger leur Chef. Ils attaquoient le Dogme de la transubstantiation, & prétendoient qu'on pouvoit légitimément user de toutes fortes de femmes, sans qu'il sût nécessaire de se marier.
- BERENICE; nom propre. Sœur d'Agrippa, & femme d'Hérode, Roi de Chalcide. Après la mort de fon mari, elle fut soupçonnée d'entretenir un commerce incestueux avec fon. frère Agrippa. Ces bruits l'en-

gagèrent à épouser Polémon, Roi de Cilicie, qu'elle quitta bientôt après pour retourner à ses premières inclinations. Elle passa à Rome dans la suite, où elle se fit aimer de l'Empereur Titus, qui l'auroit épousée, s'il n'eût pas craint le mécontentement du peuple. Ce sont ces amours que le Grand Corneille & son illustre Rival ont mises au Théâtre François. La Berenice du dernier y est restée.

Il y a eu plusieurs anciennes villes de ce nom, dont quatre, entr'autres, étoient situées sur la mer Rouge.

- BERENS; nom propre. Bourg de France, en Languedoc, fur le Tarn, vis-à-vis de Gaillac, à trois lieues & demie, ouest-sud-ouest, d'Alby.
- BERESCOW; nom propre. Ville de
- Russie, dans la Province de Tobolsk, fur l'Oby. On prend dans les environs quantité de martres, zibelines, & de renards noirs.
- BERESINA; nom propre. Rivière de Pologne, qui a fa fource en Lithuanie, au Palatinat de Minski,. & fon embouchure dans le Niéper, au-deffus de Rzekzyca.
- BERG; (Duché de) contrée d'Allemagne, en Westphalie, qui est enclavée entre le Duché de Clèves, le Comté de la Marck, la Seigneurie de Harderberg, le Comté de Homberg, la Seigneurie de Wildenbourg, & la Wétéravie. Dusseldorp en est la capitalé.
- BERGA; nom propre. Petite ville & château d'Espagne, en Catalogne, fur la rivière de Lobrega, à cinq lieues de Puicerda.
- BERGAIN; vieux mot qui signifioir: autrefois traité, marché.
- BERGAMAN; vieux mot qui fignifioit autrefois coutelas.



- BERGAMASC ; nom propre. Contrée d'Italie, en Lombardie, dans les Etats de la République de Venife. Elle est entre le Duché de Milan, le Bressan & la Valteline. Le Bergamasc est peuplé & fertile. Bergame en est la capitale.
- BERGAMASQUE ; fubstantif & adjectif des deux genres. Qui est du Bergamasc, qui a rapport au Bergamasc. C'est un Bergamasque. Le langage bergamasque passe pour grosfier en Italie.
- BERGAME; nom propre. Ville forte & commerçante d'Italie, capitale du Bergamasque.
- BERGAME, est aussi le nom d'une grosse tapisserie qui se fabrique avec différentes fortes de matières filées, comme laine, coton, chanvre, poil de chèvre, & c. Son nom lui vient de ce que les habitans de Bergame en ont été les inventeurs.

Ces fortes de tapilleries payent pour droits à l'entrée du Royaume, dix pour cent, fuivant l'Arrêt du Confeil de 1664.

BERGAMOTE ; substantif féminin. Sorte de poire fondante, de figure ronde, & d'un très-bon goût.

On distingue la Bergamote d'été, de la Bergamote d'hiver, & l'on préfère la dernière.

BERGAMOTE, OU CITRON BERGA-MOTE, fe dit aussi d'un fruit qui croît sur un citronnier enté sur le tronc d'un poirier bergamote. Ce fruit tient des qualités, des vertus & des propriétés du citron & de la bergamote. On en tire cette effence odorante, cordiale, & si fingulièrement estimée dans les parfums.

Pour préparer-cette essence, qui est une huile éthérée tres-subtile, on procède ordinairement par voie de distillation; mais celle qu'on obtient sans seu, est bien supérieure à l'autre. La manœuvre est à la vérité un peu longue; il faut presser les zestes ou écorces minces extérieures, dans un vaisse de verre, comme on presse des zestes d'orange, dont on veut parfumer un verre de vin. L'orifice du vaisse doit être étroir, & n'avoir d'ouverture que pour y laisser pénétrer les deux doigts qui doivent presser les zestes, afin d'empêcher l'évaporation de la liqueur que l'on recherche.

Cette essence est stomachale, & résiste à la malignité des humeurs: on la donne depuis une goutte jusqu'à six.

On appelle tabac à la bergamote, une forte de tabac en poudre, qui n'est autre chose qu'un tabac pur légèrement frotté de l'essence dont nous venons de parler.

La première syllabe est moyenne, les deux suivantes sont brèves, & la dernière est très-brève.

- BERGAN ; nom propre. Ancienne ville d'Afie, que Ptolémée place dans la Sufiane, vers le milieu des terres.
- BERGAS; nom propre Ville de Turquie, dans la Romanie, fur la rivière de Larisse, entre Andrinople & Aracléa.
- BERG-BIETEN; nom propre. Petite ville de la basse Alsace, à trois lieues, ouest, de Strasbourg.
- BERGE; substantif féminin. Bord d'une rivière relevé ou escarpé. Il faudroit travailler à la berge de ce fleuve.
- BERGE, se dit, en termes de Marine, de certains rochers élevés à pic sur l'eau. Tels sont les berges d'Olonne, sur la côte de Poitou.
- BERGE, se dit encore d'une sorte de chaloupe étroite, dont on se sert fur quelques rivières.

La première syllabe est moyen-



ne, & la seconde très-brève.

Il faudroit changer le g en j, & ccrire, berje: Voyez Orthographe.

- BERGEN; nom prope. Ville Maritime, commerçante, & capitale du Royaume de Norwège, dans la Province de Bergenhus. Il entre dans le port, des vaisseaux de plus de quatre cens tonneaux, qui abordent tour chargés jusques devant la porte des Négocians.
- BERGEN, est encore le nom d'une petite ville d'Allemagne, dans la basse Saxe, au Comté de Danneberg, sur les frontières du Brandebourg.
- BERGENHUS; nom propre. Province de Norwège, dont la ville capitale est Bergen. Elle est bornée au su fud, à l'occident & au nord par l'océan; au nord-est, par la Province de Drontheim; & à l'orient, par celle d'Aggerhus.
- BERGER, ERE; fubstantif. Celui ou celle qui garde les moutons. Est-ce-là le chien de votre Berger? Voilà la bergère de ce troupeau.
- BERGER & BERGÈRE, se disent figurément en poësie pastorale, pour amant & amante. C'est le berger le plus tendre du village. La bergère étoit fidèle, & le berger un inconstant.
- HEURE DU BERGER, se dit, dans le fens figuré, du moment favorable à un amant, pour triompher de sa maîtresse.

On donne communément à la planette de Vénus, le nom d'étoile du berger.

La première fyllabe est moyenne, & la feconde brève au fingulier masculin; quand le r final ne se fait pas sentir, comme il arrive en conversation devant une consonne, & à la fin d'une période; mais elle est longue au pluriel & au seminin, qui a une troisième syallabe trèsbrève.

Il faudroit changer le g en j, & écrire, berjer. Voy. ORTHOGRAPHE. BERGERAC; nom propre. Ville de France, en Périgord, fur la Dordogne, à fix lieues, fud fud-ouest, de Périgueux. Elle est peuplée & avantageusement située pour son commerce qui est considérable, & qui consiste en étosffes, en vins, en eauxde-vie, & en plusieurs autres denrées.

- BERGERDORF; nom propre. Bourg d'Allemagne, au Duché de Lawenbourg, fur la rivière de Bille. Ce fur autrefois une ville forte & importante. Il appartient aux villes de Hambourg & de Lubec.
- BERGERET; vieux mot qui signifioit autrefois houlette.
- BERGERIE; substantif féminin. Lieu où l'on enferme les moutons & les brebis. Cette bergerie n'est pas assez vaste.
- BERGERIES, fe dit au plutiel, & par extension, de certains ouvrages en prose ou en pocsie pastorale, qui traitent des amours des bergers. Boileau a fait l'éloge des bergeries de Racan.

On dit proverbialement & figurément, enfermer le loup dans la bergerie; pour dire, laisser fermer une plaie sans en avoir tiré les corps étrangers qui peuvent procurer un mal nouveau, ou renouveller l'ancien.

La première syllabe est moyenne, la seconde très-brève, & la troisième longue.

BERGERONNETTE; fubstantif féminin. Petit oiseau dont on distingue trois espèces, l'une noire & blanche, la seconde jaune, & la troissième cendrée. Les Bergeronnettes sont d'une jolie figure, elles

fréquentent les rivières, fuivent les troupeaux, agitent continuellement leur queue, qui est fourchue & plus longue que leur corps, volent rarement, & ne vont jamais loin fans se reposer. Elles se nourrissent de petits vers & d'insectes aquatiques, préparent leurs nids dans les blés avec des brins d'herbes, & la femelle y pond quatre ou cinq œufs parfemés de taches & de lignes brunes disposées irrégulièrement.

- BERGERONNETTE, BERGERET-TE, BERGEROTTE; vieux mots qui fignificient autrefois jeune Bergère, petite Bergère.
- BERGEROT; vieux mot qui fignifioit autrefois petit Berger.
- BERGIME; nom propre & terme de Mythologie. Divinité particulière aux habitans de Bresse, en Italie, où elle avoit un Temple & une Prêtresse. Il reste un monument qui la représente vêtue à la Romaine.
- BERGINE; vieux mot qui lignifioit autrefois brebis.
- BERG-OP-ZOOM; nompropre. Ville forte & maritime des Pays-Bas, dans le Brabant Hollandois. Elle fut inutilement afliégée en 1588 par le Prince de Parme, & en 1682 par le Marquis de Spinola; mais elle n'eut pas la même fortune en 1747 : le Maréchal de Lowendal l'emporta l'épée à la main le 15 Septembre de cette année, après un fiège de deux mois & deux jours.
- BERG-SAINT-WINOX; nom propre. Ville forte de France, dans la Flandre Françoife, à une lieue & demie, fud-fud-eft, de Dunkerque. Les appointemens & émolumens du Gouverneur vont à plus de vingt mille livres par an : ceux du Lieutenant de Roi, environ à fept mille livres, & ceux du Major, à quatre mille cinq cens francs.

fréquentent les rivières, suivent les BERGUE; vieux mot qui signifioir troupeaux, agitent continuellement autrefois barque.

- BERG-ZABERN; nom propre. Ville d'Allemagne, au Duché de Deux-Ponts, près du Rhin, à un mille de Cron Weiffenbourg.
- BERIBERII; fubîtantif maſculin, & terme de Médecine. On donne ce nom à une espèce de paralysie commune dans quelques contrées des IndesOrientales. Voyez PARALYSIE.
- BERIC; vieux mot qui lignifioit autrefois bergerie.

BERICHOT. Voyez ROITELET.

- BERICLE; vieux mot qui fignifioit autrefois cristal.
- BERIL; fubstantif masculin. Pierre précieuse, polygone & transparente, d'un vert bleuâtre, léger, dont la cristallisation est feuilletée comme le diamant. On en connoît de deux sortes, l'une orientale, qui est le beril; & l'autre occidentale, qui est l'aigue marine.

1°. Le beril, ou aigue marine orientale, a une couleur forte, chargée d'un bleu verr, défectueux & fourd. On en trouve qui reçoivent un poli affez éclatant.

2°. La pierre dite aigue marine, ou le béril occidental, est d'un vert de mer appelé *Céladon*, asse agréable; on y distingue du blanc, du bleu & du vert; cet ensemble imite très-bien l'eau d'une mer tranquille; cette pierre est diaphane, susceptible d'un assez beau poli, vis & éclatant.

Le beril, comme l'aigue marine, font les moins dures de toutes les pierres précieuses; la lime mord facilement fur elles. Ces sortes de pierreries entrent toralement en fusion dans le feu : c'est en général une pierre fort peu recherchée, à moins qu'elle ne soit de toute qualité: il ne s'en fait pas un grand commerc



commerce : on trouve ces pierres dans les Indes, à Madagascar, au pied du mont Taurus, sur le rivage de l'Euphrate. On en rencontre encore dans l'Allemagne & la Bohême.

Plusieurs Auteurs disent que cette pierre, dans l'ancienne loi, faisoit partie du pectoral du grand Prêtre.

Le béril fe contrefait en mêlant à la matière dont on fait le criftal factice, quand elle est en fusion, une certaine quantité de cuivre calciné par trois fois avec le source. On pulvérise ce cuivre, on le mêle avec un peu de fastre aussi pulvérisé : on jette le mêlange petit à partit donc le metière du criftel foc

- petit dans la matière du cristal factice, on remue bien le tout, & l'on continue à mettre des deux poudres combinées jusqu'à ce que l'on ait obtenu la couleur qu'on a en vûe. Sur quinze livres de matière de verre, on met ordinairement fix onces de cuivre calciné, & une once de fafre.
- BERINGEN; nom propre. Petite ville des Pays-Bas, dans l'Evêché de Liége.
- BERIS; nom propre. Rivière de Cappadoce, dont il est parlé dans le périple du pont Euxin, par Arrien, qui la place entre les fleuves Thoas & Thermodon.
- BERISSA; nom propre. Ville d'Afrique, en Nigritie, au royaume de Guber, fur le Sénégal.
- BERITE ; nom propre. Ancienne ville de Phénicie, sur la Méditerranée, entre Biblos & Sidon.
- BERLE ; substantif féminin. Plante dont les tiges grosses, cannelées, anguleuses, s'élèvent à la hauteur d'environ cinq pieds. Ses feuilles sont oblongues, grasses, dentelées, & distribuées par paires sur une côte que termine une seule seuille. Ses Tome IV.

fleurs, qui naissent sur des ombelles, au sommet des branches, sont composées chacune de cinq feuilles blanches, disposées en rose. Il leur succède des graines aplaties d'un côté, & de l'autre, menues, arrondies, & cannelées.

Cette plante, qui croît aux lieux aquatiques, a une odeur forte, & contient beaucoup de phlegme, d'huile & de fel essentiel. Elle est anti-scorbutique, apéritive, diurétique, & bonne pour atténuer & briser les pierres de la vessie & des reins.

- BERLEBOURG; nom propre. Petite ville d'Allemagne, au Comté de Witgenstein, dans la Vétéravie, à trois milles & demi de Dillembourg, entre les fources de l'Eder.
- BERLIN; nom propre. Grande ville d'Allemagne, fur la Sprée, Capitale de tout le Brandebourg, & en particulier de la nouvelle Marche. Il s'y fait un commerce confidérable. Le palais royal, où résse le roi de Prusse, est magnifique; on y voit une bibliothèque choisie, & un riche cabinet. Les rues sont grandes, belles & bien pavées. La plûpart sont plantées de rangs d'arbres qui forment de belles allées. Les différens quartiers sont séparés l'un de l'autre par des canaux à la manière de ceux qu'on voit à la Haie & à Amsterdam. On remarque sur le beau pont de pierres de taille, construit sur une des branches de la Sprée, une statue équestre de l'Electeur Frédéric-Guillaume L'homme & le cheval font d'une seule pièce, du poids de trois mille quintaux, formée d'un seul jet.
 - Berlin a une Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres, un Observatoire & un Arsenal super-

B



bes. La Religion dominante est la Calviniste; mais on y laisse à ceux qui professent d'aurres Religions, une grande liberté de conscience. BERLINE; substantis féminin. Sorte de carrosse fuspendu entre deux brancards, & qui tire son nom de la ville de Berlin. La berline est une allure très-commode en voyage Elle est plus légère qu'un carrosse, & moins sujette à verser.

La première syllabe est moyenne, la seconde brève, & la troisième très-brève.

- BERLINGOT, & plus fouvent BRE-LINGOT; substantif masculin. Berline coupée. Je fais faire un brelingot.
- BERLUE; fubstantif féminin, du style familier. Sorte d'éblouissement passager. Ce mot n'est usité qu'avec les temps du verbe Avoir. Cette fille a la berlue. Il avoit la berlue.

Avoir la berlue, se dit aussi familièrement dans le sens figuré, & fignifie juger mal des choses, en juger de travers. Il faut avoir la berlue, pour ne pas appercevoir le ridi-. cule de cette proposition.

- BERMAN, BERMEN; vieux mots qui lignificient autrefois courtier.
- BERME; fubstantif féminin, & terme de fortifications. Il fe dit d'un chemin auquel on donne ordinairement quatre pieds de largeur entre le rempart & le fossé. La berme reçoit la terre qui s'éboule du rempart, & l'empêche de combler le fossé.
- BERME, se dit aussi, en Architecture, d'un chemin qu'on laisse entre une levée, & le bord d'un canal ou d'un fosse.
- BERME, se dit, en termes d'Amidonniers, d'un tonneau où ces ouvriers font fermenter le froment dont ils composent l'amidon.

BERMEO; nom propre. Petite ville

maritime d'Espagne, en Buscaie,. à l'Occident de Bilbao.

- BERMIER, IERE; substantif & termes de Salines. Celui & celle quitire & porte la muire au tripot.
- BERMUDES; (les) nom propre. Iles de l'Amérique septentrionale ainsiappelées de l'Espagnol Jean Bermudez, qui les découvrit en 1503. Elles font situées vis-à+vis de la Caroline. Elles ont peu d'étendue, mais il y règne un printemps perpétuel, & l'on y fait deux moissons. par an. On recueille en Juillet & en Décembre ce que l'on a femé en Mars & en Août. Les oranges, la cochenille, quelques perles & un : peu d'ambre gris, sont les principaux objets du commerce de ces. iles. La viande la plus ordinaire qui 2 s'y mange, eft celle de tortue: le goût en est très-délieat:
- BERMUDIENNE; substantif féminin. Plante ainsi appelée des îles Bermudes, d'où on l'a apportée. Sa fléur est belle & disposée en lys. Le calice devient un fruit triangulaire, divisé intérieurement en trois loges, remplies de semences arrondies.

BERNABLE; adjectif des deux genres. Qui mérite d'être berné, joué, raillé, moqué. Ce propos la rend bien bernable.

Les deux premières syllabes font moyennes, & la troisième est trèsbrève.

BERNACLE; fubstantif féminin. Coquillage dont la coquille est composée de cinq pièces. Les Bernacles s'attachent aux rochers & aux vaisfeaux. On croyoit autrefois qu'il fortoit de ce coquillage une espèce de canard.

BERNAGE; vieux mot qui fignifioit autrefois l'équipage d'un Prince ou d'un grand Seigneur.



- BERNAGE, s'eft aussi dit, en termes d'économie rustique, pour exprimer un mêlange de plusieurs sortes de grains, comme seigle, orge, froment, Sc.
- BERNALDE; nom propre. Petite ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la Basilicate, sur la ri vière de Basiliento, & à deux lieues de son embouchure, dans le golfe de Tarente.
- BERNARD-CASTLE; nom propre. Bourg & Baronie d'Angleterre, fur la Tées, à cinq lieues de la ville de Durham.
- BERNARDINE; substantif féminin. Religieuse de l'Ordre de Cîteaux, qui fuit la règle de S. Benoît, &
- qui est vêtue comme un Bernardin. BERNARDINS; (les) Religieux d'un Ordre qui est une réforme de celui de S. Benoît. Ge nom leur vient de S. Bernard, qui a illustré & étendu l'Ordre. Ils sont vétus d'une robe blanche, avec un scapulaire noir par-desse avec un capuce de même couleur, dont la pointe descend par derrière jusqu'à la ceinture. Ils portent au chœur une robe blanche, ample & à grandes manches, avec un chaperon blanc.
- BERNARD-L'HERMITE; fubstantif féminin. Animal qui n'a ni coquille, ni écaille, ni matière crustacée fur la plus grande partie de fon corps; mais il se couvre, en se logeant dans les coquilles que d'autres animaux ofit formées, pourvu néanmoins qu'elles foient tournées en vis.
 - Cet animal contient beaucoup de fel volatil. Il est apéritif & bon contre la pierre.
- BERNART'; vieux mot qui fignifioit autrefois, fot, niais.
- BERNAUDOIR; substantif masculin, & terme de Bonnetiers. 11 fe dit

- d'un grand panier d'ofier à clairevoie, dans lequel ces artifans nettoyent les brins de laine qui s'amaffent fous la claie, quand la laine est barrue.
- BERNAW; nom propre. Ville d'Allemagne, dans la Baffe-Saxe, environ à trois milles de Berlin. Elle a beaucoup fouffert pendant les guerres civiles d'Allemagne. On y braffe de l'excellente bierre.
- BERNAY; nom propre. Ville de France, en Normandie, fur la Carentone, à cinq lieues, est-fud-est, de Lizieux. On y fabrique des toiles qui font estimées.

Il y a dans cette ville une Abbaye en commende, qui vaut au Titulaire feize mille livres de rente.

- BERNBOURG; nom propre. Petite ville d'Allemagne, dans le cercle de la Haure-Saxe, fur la Sala.
- BERN-CASTEL; nom propre. Petite ville d'Allemagne, dans l'Electorat de Trèves, fur la Mofelle, entre Trarbach & Weldens.
- BERNE; (le Canton de) le fecond & le plus grand des Treize Cantons Suisses. Il a environ foixante lieues de longueur & trente de largeur. Il tire fon nom de la ville de Berne, qui en est Capitale.

Le Gouvernement y est aristocrarique, & le pouvoir souverain réside dans le Grand Conseil, composé de plus de deux cent membres, dont le Président prend le titre d'Avoyer. Ce Conseil ne s'assemble que deux sois par semaine, à moins qu'il ne survienne quelque affaire extraordinaire.

Outre le Grand-Confeil, il y a le petit Confeil ou le Sénat, composé de vingt-sept membres, appelés Sénateurs, à qui l'exécution des loix est commise, de même que l'expédition des affaires

Bij



ordinaires. Il s'assemble tous les jours, excepté le Dimanche.

Les membres du Sénat ou petit Confeil, font tirés du Grand Confeil, où ils confervent leur droit de féance; en forte que quand celui-ci est assemblé, l'autre n'existe pas.

Les places, qui viennent à vaquer dans l'un & l'autre confeil, font diftribuées aux Candidats par le Petit Confeil, conjointement avec feize membres du Grand Confeil, que l'on nomme les Seizeniers.

Le Canton de Berne étant fort étendu, on l'a distribué en Bailliages ou Gouvernemens, & l'on envoie dans chacun un Bailli qui y administre la Justice & la Police pendant fix années. Comme les emplois de Baillis sont fort lucratifs, ils sont recherchés avec avidité; mais les Bernois, las des brigues de ceux qui les sollicitoient, & qu'aucun règlement n'avoit pu contenir, ont établi que le fort décideroit feul des prétentions des Concurrens; de forte que quand il s'agit de créer un Bailli, on met dans un sac autant de balles qu'il y a de Concurrens: une de ces balles est dorée, & celui qui la tire, obtient l'emploi. N'auroit-il pas mieux valu laisfer sublister l'abus, que d'y remédier d'une si étrange manière?

- BERNE, Capitale du Canton dont nous venons de parler, est une grande ville située sur l'Aar, riche, peuplée, commerçante, & la plus belle de toute la Suisse.
- BERNE; fubstantif féminin. Espèce de jeu où plusieurs personnes font fauter en l'air quelqu'un qu'elles ont placé au milieu d'une couverture. Il méritoit la berne.
- BERNE, se dit, en termes de Marine, de la situation du pavillon au haut

de son bâton où il est ferlé. Cette situation est un signal pour appeler la chaloupe, pour avertir des vaisseaux inférieurs de venir à bord du pavillon, & c.

BERNE, ÉE; adjectif & participe passif. Voyez BERNER.

BERNEMENT; fubstantif masculin. Action ou manière de berner. Sancho Pansa vouloit bien croire que tout étoit magie dans l'Hôtellerie; mais il en exceptoit son bernement, qu'il soutenoit être véritable.

La première fyllabe est moyenne, la seconde très-brève, & la troissième moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

Le pluriel se forme en changeant le t final du singulier en un s, qui suit la règle générale des pluriels. Voyez la lettre S.

Il faudroir changer le dernier e en a, & écrire, d'après la prononciation, bernemant. Voyez ORTHO-GRAPHE.

- BERNER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme chanter. C'est, au propre, faire sauter quelqu'un en l'air par le moyen d'une couverture. On vous mettra sur cette couverture, & l'on vous bernera.
- BERNER, fignifie, dans le fens figuré, fe moquer de quelqu'un, le tourner en ridicule. Il méritoit bien qu'on le bervât, pour le propos qu'il a tenu.

La première syllabe est moyenne, & la seconde est longue ou brève, comme nons l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

BERNEUR; fubstantif masculin. Celui qui berne. Allons, dit Sancho, dans un endroit où il n'y ait ni berne ni berneur.



La première syllabe est moyenne, & la seconde longue.

Le r final le fait fentir en toute circonstance.

- BERNICIE; nom propre. Ancienne Province du Royaume d'Angleterre, qui fait aujourd'hui partie du Northumberland.
- BERNIÈRES; nom propre. Bourg de France, en Normandie, à deux lieues, eft-fud-eft, de Vire.
- BERNIESQUE; adjectif. Qui fe dit d'un ftyle approchant du burlesque, mais plus soigné, & dont Berni, Poète Italien, est l'inventeur. Cela est écrit en style berniesque.
- BERNIN; (le Cavalier) nom propre. Peintre, Sculpteur & Architecte célèbre, né à Naples en 1598, & mort à Rome en 1680. Louis XIV l'appela, en 1665, pour travailler au plan du Louvre; mais les Desseins de Perrault furent préférés. Le Roi voulut cependant avoir fon portrait de la main du Cavalier Bernin : & pour fignaler fa magnificence envers cet illustre Arriste, il lui donna une gratification de cinquante mille écus, fix mille livres de pension, & le fit rembourser de tous frais de voyage & de séjour en France.

Les principaux Ouvrages du Cavalier Bernin, & qui font l'admiration des Connoisseurs, font, à Rome, le Maître Autel, le Tabernacle, & la Chaire de l'Eglife de Saint Pierre; les Tombeaux d'Urbain VIII & d'Alexandre VII; la Statue équestre de Constantin; la Colonnade qui environne la Place de l'Eglife de Saint Pierre, & la Fontaine de la Place Navonne. En France, on a le Buste de Louis XIV dans la Salle de Vénus, & la Statue équestre de Marcus Curtius, placée à Versailles, au-delà de la Pièce des Suisses, & presque dans le Bois. Tous ces Ouvrages sont caractérisés par une élégance & une expression digne de l'antique.

13

- BERNIQUET; substantif masculin, qui ne se dit guères qu'en ces phrases populaires & proverbiales, être au berniquet, mettre au berniquet; pour dire, être ruiné, mettre à la besace.
- BERNOIS, OISE; fubstantif & adjectif. Qui est du Canton de Berne, qui a rapport au Canton de Berne.
- BERNOULLI; (Jacques) nom propre d'un fameux Géomètre, né à Bâle en 1654, & mort dans la même Ville en 1705. Entre les divers Ouvrages de ce Savant, on estime particulièrement fon Traité des Infiuis.

Jean Bernoulli, frère du précédent, fut auffi un Mathématicien diftingué, né le 7 Août 1667, & mort le premier Janvier 1748. Ses Ouvrages ont été imprimés à Laufanne en 4 volumes *in*-4°.

L'un & l'autre ont été Membres de l'Académie des Sciences de Paris.

- BERNSTADT; nom propre. Pétite ville de Silésie, sur la rivière de Weida, à trois milles de Breslau.
- BERNTHALER ; substantif masculin. Écu du Canton de Berne, valant environ cinq livres de France.
- BÉROE; nom propre. Ancienne ville de Syrie, qu'Antonin place entre Cirre & Ennèfe.

Virgile parle d'une Nymphe de même nom, qu'il donne pour compagne à la mère d'Aristée.

BERONHE; vieux mot qui signifioit autrefois guerre, expédition.

à Versailles, au-delà de la Pièce BERRE; nom propre. Ville de Fran-



ce, en Provence, à cinq lieues, ouest-sud-ouest, d'Aix.

- BERRE, est aussi le nom d'une petite rivière de Dauphiné, qui se jette dans le Rhône, au-dessus de Pierrelatte, après un cours d'environ six lieues.
- BERRE; (la) nom propre. Petite rivière de France, en Languedoc, qui fe perd dans l'étang de Sigéan, après un cours d'environ quatre lieues. Elle est fameuse dans notre histoire, par la victoire mémorable que le brave Charles Martel remporta sur fes rives, en 738, contre les Sarrasins.

BERRIE; vieux mot qui signifioit au-

- trefois une campagne unie & fans
 éminences.
- -BERROICHE; vieux mot qui s'est dit autrefois d'un instrument propre à la pêche.
- BERRUYERS; (les) Peuples du Berry. Ils occupoient anciennement la Gaule Celtique, où ils formoient une puissante Monarchie.
- BERRY; nom propre. Province de France, avec titre de Duché, dont Bourges est la capitale. Ses bornes font le Blésois, la Sologne, l'Orléanois propre, & le Gâtinois au feptentrion, la Marche & l'Auvergne au midi, le Nivernois & le Bourbonnois à l'orient; & à l'occident, la Touraine & le Poitou. Elle. a vingt-neuf lieues de longueur & vingt quatre de largeur. Ses principales rivières sont la Loire, l'Evre, le Cher, l'Arnon, l'Indre, &c. Les terres y abondent en grains, en vins, en chanvre, en fruits & en pâturages. On y nourrit une trèsgrande quantité de moutons, dont la chair est délicate & la laine trèsesti mée.

Les objets de commerce de cette Province, font le bétail, la laine & le chanvre.

- BERS; fubstantif masculin. Sorte d'électuaire des Egyptiens, qui leur excitoit un délire instantanée de gaieté.
- BERS, est aussi un vieux mot qui fignifioit autrefois berceau.
- BERSABEE; nom propre. Ville de la Tribu de Siméon, au midi de la Palestine. Ce fur là qu'Abraham fic alliance avec Abimélech, Roi de Gerare.
- BERSABORA; nom propre. Ancienne ville confidérable d'Afie, dans la Perfe, près du Naarmalcha, ou Fleuve Royal.
- BERSARIENS ou BÉVÉRARIENS; (les) bas Officiers de Chasse de La Cour de Charlemagne.
- BERSAULT; vieux mot qui signifioit autrefois bur.
- BERSCHE; nom propre. Perite ville d'Alface, fur la rivière d'Ergers, à quatre lieues, fud-ouest, de Strasbourg.
- BERSEILLER; vieux verbe qui lignifioir autrefois chasser, percer de Aèches.
- BERSEL; vieux mot qui fignifioit autrefois danger, fupplice.
- BERSELLO; nom propre. Ville & Château d'Italie, dans le Modénois, fur le Pô, vis à vis de Viadana. Ce fut-là que mourut l'Empereur Othon, après avoir été défait à Caneto, par l'armée de Vitellius.
- BERSIAMITES; (les) Peuples de l'Amérique feptentrionale, fur les bords du fleuve de Saint-Laurent.
- BERSUIRES; nom propre. Ville de France, en Poitou, environ à cinq lieues, ouest-fud-ouest, de Thouars.
- BERTART; vieux mot qui fignifioit autrefois bâtard, illégitime.
- BERTAUD; vieux mot qui fignifioir autrefois châtré.



- BERTAUDER; vieux verbe qui fignifioit autrefois châtrer.
- BERTHENOUX; (la) nom propre. Bourg de France, en Berry, à fix lieues, fud-fud-est, d'Issoudun. On y remarque une belle Eglife.
- BERTHOULI, BERTREMER; vieux mors qui fignificient autrefois Barthélemi.
- BERTIGNAT; nom propre. Bourg de France, en Auvergne, fur la Dore, à fept lieues, est, d'Iffoire.
- BERTINORO; nom propre. Ville Episcopale d'Italie, dans la Romagne, entre Forli & Céscne.
- BERTOIS; substantif masculin. On donne ce nom, dans les Carrières d'Ardoises, aux cordes qui sont attachées au bassicot, & qui l'enlèvent hors de la carrière par le moyen de l'engin.
- BERTONNEAU. Voyez TURBOT.
- BERTRESCHÉ ; vieux mot qui lignifioit autrefois fortifié.
- BERVA; nom propre. Ville d'Afrique, dans la Caffrerie, fur le rivage de la mer d'Ethiopie, à trois.journées de Néduba.
- BERVAN; nom propre. Ville d'Afie, dans la grande Tartarie, fur un lac de même nom.
- BERVINE; nom propre. Rivière des Pays-Bas, au Duché de Limbourg. Elle a fa fource dans le Ban de Herve, & fon embouchure dans la Meuse, au fort de Navagne.
- BERVIRA; nom propre. Montagne d'Afrique, au Royaume de Fez. On y compte environ cinq mille hommes en état de porter les armes. Elle abonde en vignes, en figues, en huile & en troupeaux.
- BERYLLIENS; (les) Hérétiques du troisième siècle, ainsi appelés de Berylle, Evêque de Bostra, en Arabie, qui prétendoit que Jesus-

- Christ n'avoit point existé avant l'Incarnation, & qu'il n'avoit commencé à être Dieu qu'en naisfant.
- BERYTION; substantif masculin. Collyre décrit par Gallien, qui le recommande dans les inflammations des yeux.
- BESA; nom propre, & terme de Mythologie. Divinité qui fut autrefois révérée à Abyde, dans la Thébaïde, où elle avoit un Temple & un Oracle.
- BESACE; fubstantif féminin. Mantica. Espèce de fac ouvert par le milieu, & fermé par les deux bouts; qui forment chacun une poche. C'est la besace d'un frère Capucin.
 - On dit, dans le sens figuré, ëtre à la l'eface, réduire à la beface; pout dire, être ruiné, réduire à l'aumône.

On dit figurément & proverbialement, de quelqu'un qui a beaucoup d'attachement pour une chose, qu'il en est jaloux comme un gueux de sa besace.

La première fyllabe est très brève, la feconde brève, & la troisième très-brève.

Il faudroit changer le s en z, le c en s, & écrire, d'après la prononciation, bezase. Voyez ORTHO-GRAPHE.

- BESACIER ; fubstantif masculin. Mendicus. Qui porte une besace. 11 est du style familier.
- BESAGNO; nom propre. Petite rivière d'Italie. Elle a fa fource dans l'Apennin, près de Toriglia, baigne les murs de Gènes, & fe jette enfuite dans la Méditerranée.
- BESAIGRE ; adjectif de tout gehre. Il fe dit du vin qui devient aigre. Ce vin ne vaut plus rien, il est befaigre.

La première syllabe est brève,



la feconde longue, & la troisième | brève.

- BESAIGUE; fubitantif féminin. Bipennis. Outil de fer, taillant par les deux bouts, qui fert aux Charpentiers pour tailler & dégrossir leurs bois.
- BESAIGUE, se dit aussi d'une sorte de marteau à l'usage des Vitriers.
- BESAINE, BESANNE, vieux mots qui fignificient autrefois esfaims, ou ruche d'abeilles.

BESAL; vieux mot qui signifioit autrefois canal, conduit d'eau.

- BESALU; nom propre. Ville d'Efpagne, en Catalogne, fur le Fluvian, aux pieds des Pyrénées, & à cinq lieues de Gironne.
- BESANCHE; vieux mot qui fignifioit autrefois morceau, pièce.
- BESANÇON; nom propre. Ville forte & considérable de France, capitale de la Franche-Comté. Elle est située sur le Doux, à quinze licues, est, de Dijon. C'est le Siège d'un Archevêque, d'une Université, d'une Académie des Sciences & Belles-Lettres, d'une Société Littéraire-Militaire, d'un Parlement, d'un grand Bailliage, &c. On y compte environ vingt mille ames.
- BESANT; substantif masculin. Ancienne monnoie de l'Empire de Constantinople. Il y a eu des besans d'or & des besans d'argent, de diverses valeurs.
- BESANT, se dit aussi, en termes de l'Art héraldique, d'une pièce d'or ou d'argent.

DUPUY, d'or, a la bande d'azur chargée de trois befans d'or.

ANTE; vieux mot qui signifioit autrefois grand'tante.

BESANTÉ, ÉE; adjectif, & terme de l'Art héraldique, qui se dit d'une pièce chargée de besans. ROCHEFORT, en Angleterre, écartelé d'or & de gueules, a la bordure besantée d'or.

- BESARA; nom propre. Ville de la Terre-Sainte, aux environs de Ptolémaïde.
- BESAY, BESAYE; vieux mots qui fignifioient autrefois bêche, houe.
- BESBICOS; nom propre. Île de la Propontide, à l'embouchure du Rhindacus, & dans le voifinage de celle de Cyzique.
- BESCHECLEU; vieux mot qui fignifioit autrefois Ouvrier en fer, Forgeron.
- BESCHERON; vieux mot qui fignifioit autrefois, bec, pointe.
- BESCLE; vieux mot qui signifioit autrefois foie.
- BESCOCHIER; vieux verbe qui fignifioit autrefois tromper, elcamo-, ter.
- BESCU; vieux mot délignant autrefois ce qui avoit deux pointes aiguës.
- BESEC; substantif masculin. C'est un des noms que les Philosophes Hermétiques ont donné à leur mercure.
- BESÉEL; vieux mot qui fignifioit autrefois bifaïeul.
- BESET ; substantif masculin. Terme du Jeu de Trictrac, qui fignifie deux as amenés d'un même coup de dé. *Il bat le coin par beset.*

La première fyllabe est brève, & la seconde moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

BESI; substantif masculin. Mot originairement Celtique, & qui est devenu nom générique de plusieurs sortes de poires, en y ajoutant le nom du Pays dont elles sont originaires. Telles sont les Best-d'Heri, les Best-des Essars, les Best-de la Motte, &c.

BESIAT;



BESIAT; vieux mot qui signifioit autrefois un oiseau tout jeune.

BESICLES; fubstantif féminin pluriel. Sorte de fausses lunettes attachées à un bandeau qui fe lie autour de la tête. On fait usage de besicles en chirurgie pour redresser la vue aux enfans qui louchent, à quoi l'on réussit, quand ils les portent fans cesse, & pendant un long efpace de temps.

On dit figurément & familièreà quelqu'un, de prendre fes beficles, qu'ail n'a pas bien mis fes beficles; pour dire, qu'il examine avec attention l'affaire dont il est queftion, qu'il ne l'a pas bien examinée.

La première & la dernière fyllabes sont très-brèves, & la seconde est brève.

Il faudroit changer le \int en z, le c en k, & écrire *bezikles*. Voyez ORTHOGRAPHE.

- BESIGHEIM; nom propre. Perite ville d'Allemagne, dans le cercle de Souabe, au duché de Wirtemberg, entre Stutgard & Heilbron, fur la rivière d'Entz.
- BESIL ; vieux mot qui fignifioit autrefois peine, vexation.
- BESINI; nom propre. Ville de Turquie, dans le centre de la Circaffie. Le Grand Seigneur y envoie quelquefois un Bey, furtout s'il eft en guerre avec les Ruffes.
- BESIVRE; vieux mot qui fignifioit autrefois fort ivre.
- BESLIS ; substantif masculin. On donne ce nom en Turquie aux valets de pied des Gouverneurs. & des Bachas.
- BESLONE; vieux mot qui fignifioit autrefois oblong.
- BESOGNE; subltantif féminin du style familier. Labor. Travail, action par laquelle on fait un ouvrage. Tome IV.

BES

BESOGNE, fe dit de la chose même qui est l'effet du travail. Cette befogne auroit pu être mieux faite.

On dit de quelqu'un qui ne s'occupe qu'à fon métier, qu'il ne fonge qu'à faire sa besogne.

On dit ironiquement à quelqu'un qui a gâté une affaire dont il s'est mêlé, qu'il a fait une belle befogne.

On dit proverbialement & familièrement, *felon l'argent la besogne*; pour dire, que les ouvriers travaillent comme on les paye.

On dit aussi proverbialement & familièrement de quelqu'un, qu'il ressemble au Bahutier, qu'il fait plus de bruit que de besogne; pour dire, qu'il a plus de parole que d'effet.

On dit encore proverbialement & familièrement, befogne qui plait est à demi faite; pour dire, qu'une chose à laquelle on travaille d'inclination, se fait promptement.

On dit proverbialement, figurément & familièrement de quelqu'un qui n'aime pas à travailler, qu'il aime la befogne faite; & de quelqu'un qui travaille de mauvaile grace & nonchalament, qu'il s'endort fur la befogne : & de quelqu'un qui expédie une affaire fans l'avoir examinée fuffifamment, qu'il va trop vite en befogne.

On dit aussi proverbialement, figurément & familièrement, donner bien de la besogne à quelqu'un, lui tailler bien de la besogne; pour dire, l'obliger à plusieurs démarches, hi donner beaucoup de peine, de soins, d'embarras.

La première & la dernière fyllabe font très-brèves, & la feconde est brève.

Le g se prononce mouillé.

Il faudroit changer le s en χ , C



& éctire, bezogne. Voyez Ortho-GRAPHE.

BESOGNER ; vieux mot qui signifioit autrefois travailler.

BESOIGNABLE; vieux mot qui signifioit autrefois nécessaire.

BESOIGNE; vieux mot qui lignifioit autrefois affaire.

BESOIGNEMENT; vieux mot qui fignifioit autrefois occupation.

- BESOIGNEUS; vieux mot qui fignifioit autrefois pauvre.
- BESOIN; fubftantif masculin. Rerum penuria. Indigence, disette, sentiment désagréable qui nous avertit de la privation de quelque chose nécessaire. On peut distinguer dans l'homme trois espèces de besoins: les besoins du cœur, tels que l'amour de nos semblables, &cc. les besoins de l'esprit, tels que la curiosité de connoître & d'être instruit; & les besoins du corps, tels que ceux de manger, de dormir.
- Brson, se dit aussi des choses, & fignifie, manque de quelque chose nécessaire. Ce candi aura bientôt besoin d'être réparé.
- BESOIN, se dit pour nécessité naturelle, comme d'aller à la garderobe, &c. N'est-ce pas une extravagance de prétendre qu'on ne doit pas fortir, même pour un besoin, au milieu d'un repas?

On dit, quest-il besoin de faire? qu'est-il besoin que je fasse? il n'est pas besoin de faire; il n'est pas besoin que je fasse; pour dire, qu'estil nécessaire de faire, ou que je fasse? Il n'est pas nécessaire de faire, ou que je fasse.

- Avoir BESOIN, fignifie, au propre, être dans la pauvreté, dans l'Indigence. Cette femme a befoin.
- AVOIR BESOIN, fignifie auffi, par extention, avoir affaire, être obligé.

Fai befoin d'une médecine. Il a bei foin d'aller chez fon père.

On dit proverbialement & populairement, que le besoin fait vieille trotter; pour dire, que quand on est dans l'indigence, on fait ce qu'on ne feroit pas en d'autres circonstances.

Voyez au mot PAUVRETÉ les différences relatives qui en diffinguent besoin, &c.

La première syllabe est très-brève, & la seconde moyenne au singulier, mais longue au pluriet.

Il faudroit changer le s en z, & écrire, d'après la prononciation, bezoin. Voyez ORTHOGRAPHE.

- BESOLZ; vieux mot qui fignifioit autrefois bêche.
- BESON; fubftantif masculin. Mesure des liquides dont on se sert en quelques endroits d'Allemagne, & sur tout à Augsbourg.
- BESONCLE; vieux mot qui fignia fioit autrefois grand-oncle.
- BESORCH; substantif masculin, Petite monnoie de métal d'alliage, qui a cours à Ormus, & qui revient à trois deniers de France.
- BESOT, porter befot; vieille expreffion, qui fignifioit autrefois porter malheur.
- BESSAN; nom propre. Ville de France, en Languedoc, à une lieue, nord-ouest, d'Agde.
- BESSARABIE; nom propre. Petit pays, entre la Moldavie, le Danube, la mer noire, & la petite Tartarie. Il est habité par les Tartares Budziacks, qui vivent en liberté, fans reconnoître ni le Kan, ni la Porte Ottomane.
- BESSAY; nom propre. Bourg de France, en Bourbonnois, à trois lieues, fud-fud-eft, de Moulins.
- BESSE; nom propre. Ville de France, en Auvergne, à sept lieues, sud-



fud-oueft, de Clermont. Son commerce confiste particulièrement en fromages.

- BESSENAY; nom propre. Bourg de France, dans le Lyonnois, à quatre lieues, ouest, de Lyon. Il s'y tient quatre foires considérables par an.
- BESSI ; substantif masculin. Petite monnoie d'Italie, qui fait un demi sou.
- BESSIERE; vieux mot qui fignifioit autrefois lieu bas, marécageux.
- BESSIN; (le) nom propre. Petite contrée de France, en Basse Normandie, qui a neuf lieues de longueur, & six de largeur. Elle a la mer au nord, le bocage au midi, la campagne de Caën à l'orient, & le Cotentin à l'occident. On y fait de l'excellent cidre, & le blé, la volaille, le gibier, le poisson & les pâturages y abondent. Bayeux en est le principal lieu.
- BESSINES; nom propre. Petite Ville de France, en Limoulin, à sept lieues, nord-nord-est, de Limoges.
- BESSON, ONE ; vieil adjectif qui fignificit autrefois jumeau, l'un des deux enfans d'une même couche.
- Le Dictionnaire de Trévoux dit, avec son élégance ordinaire, que ce mot se disoit autrefois de deux enfans d'une même *ventrée*.
- BESTANCE; vieux mot qui lignifioir autrefois suffisance, abondance.
- BESTANCIER ; vieux verbe qui fignifioit autrefois contester, disputer.
- BESTEG; substantif masculin On donne ce nom, en Allemagne, à une forte d'argile, qui sert souvent d'enveloppe à quelques filons de substances métalliques.
- BESTENS; vieux mot qui fignificit autrefois mauvais temps.
- BESTERIE; vieux mot qui signifioit autrefois bêtise.

BESTLAIRE; substantif masculir, BESTLALITE;

On donnoit ce nom, chez les Romains, à des hommes deftinés à combattre dans le cirque contre des bêtes féroces. On diftinguoit ordinairement deux fortes de beftiaires: les uns étoient condamnés aux bêtes, foit comme ennemis de la République, foit comme criminels : ceux-ci étoient expofés nus dans le cirque, & le combat ne finifloit que par leur mort. Les autres étoient des jeunes gens ou des braves, qui combattoient dans la vue de se faire remarquer par leur adresse.

BESTIAL, ALE; adjectif. Qui tient de la nature de la bête. Il a des manières bestiales.

La première fyllabe est moyenne, la seconde brève, & la troisième encore au singulier masculin; mais celle-ci devient longue au pluriel, & brève au séminin, qui a une quatrième syllabe très-brève.

Le pluriel du masculin se forme en changeant al en aux, dont le x prend le son du z devant une voyelle, en suivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. Voyez la lettre S.

Cet adjectif ne doir pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas une bestiale action; mais une action bestiale.

- BESTIALEMENT; adverbe. A la manière des bêtes. Il s'eft conduit bestialement.
 - La première syllabe est moyenne, les deux suivantes sont brèves, la quatrième est très-brève, & la dernière moyenne.

Il faudroit changer le dernier e en a, & ccrire, d'aptès la prononciation, bestialemant, Voyez Or-THOGRAPHE.

BESTIALITE; substantif féminin. Cij



avec une bête. On brûle le coupable, la bête & le procès.

La première fyllabe est moyenne, & les quatre autres sont brèves au fingulier; mais la dernière est longue au pluriel.

- BESTIAUX; fubstantif masculin pluriel. Bêtes à quatre pieds, qui servent à la nourriture de l'homme & à la culture des terres. Ce mot ne se dit ordinairement que des bœufs, des vaches, des boucs, des chèvres, des moutons & des brebis. Il règne une maladie épidémique sur les bestiaux.
- BESTIOLE; substantif féminin. Beftiola. Petite bête. Il y avoit dans la chambre une quantité étonnante de ces petites bestioles.
- BESTIOLE, fe dit figurément, dans le style familier, des jeunes gens en qui l'on remarque peu d'esprit. Qui est cette jeune fille ? elle est un peu bestiole.
 - La première syllabe est moyenne, les deux suivantes sont brèves, & la dernière est très-brève.
- BESTION; substantif masculin, & terme de Marine, qui fe dit du bec ou de la pointe de l'éperon d'un vaiffeau. Son nom lui vient de ce qu'il représente communément la figure
- de quelque animal. BESTORS; vieux mot qui fignifioit
- autrefois oblique.
- BESTOURNER; vieux mot qui fignifioit autrefois, renverler, trou-bler.
- BESUCHER; vieux verbe qui figni fioit autrefois ménaget, épargner.
- BETA; substantif masculin du style familier. Il fe dit de quelqu'un qui n'a aucune forte d'esprit. Connoisfez-vous ce grand bêta?

Les deux syllabes sont longues.

Crime qu'une personne commet BETAGE; vieux mot qui signifioir autrefois corvée de bêtes.

- BETAIL; substantif masculin, & terme Collectif. Il fe dit de plufieurs bêtes qu'on mène paître, qui servent à la culture des terres, & à la nourriture de l'homme. Ce mot ne fe dit guères que des bœufs, vaches, boucs, chèvres, moutons & brebis. Il y a beaucoup de bétail dans ce village.
 - La première syllabe eft brève, & la feconde moyenne.
 - Le *l* final fe prononce mouillé, & se fait toujours sentir.
 - Ce mot n'a point de pluriel.
- BETANCOS; nom propre. Ville d'Espagne, en Galice, près de l'océan, entre les rivières de Mandeo & de Caícas, à neuf lieues de Compostelle.
- BETE; substantif féminin. Bestia, Animal irraifonnable.

On ne fait, dit un Philosophe célèbre, fi les bêtes sont gouvernées par les loix générales du mouvement, ou par une motion particulière. Quoiqu'il en soit, elles n'ont point avec Dieu de rapport plus intime que le reste du monde matériel; & le fentiment ne leur fert que dans le rapport qu'elles ont entr'elles, ou avec elles-mêmes.

Par l'attroit du plaisir, elles confervent leur être particulier; & par le même attrair, elles conservent leur espèce. Elles ont des loix naturelles, parce quelles font unies par le sentiment : elles n'ont point de loix positives, parce qu'elles ne font point unies par la connoissance. Elles ne suivent pourtant pas invariablement leurs loix naturelles : les plantes, en qui nous ne remarquons, ni connoillance, ni fentiment, les suivent mieux.

Les bêtes n'ont point les supré-

mes avantages que nous avons. Elles n'ont point nos espérances, mais elles n'ont pas nos craintes; elles subissent comme nous la mort, mais c'est fans la connoître; la plûpart même se confervent mieux que nous, & ne font pas un aussi mauvais usage de leurs passions.

- BÊTES A CORNE, fe dit des bœufs, des vaches, des chèvres, &c. & autres animaux domestiques qui ont des cornes à la tête.
- BÊTES A LAINE, se dit des animaux couverts d'une toison, comme les mourons, les brebis, &c.
- BÊTES DE SOMME, se dit des animaux qu'on emploie à porter des fardeaux; tels sont les ânes, les mulets, & c. Ces animaux se nomment bêtes de voiture, quand on leur fait conduire des chariots, charrettes, & c.
- BÊTE, se dit, en termes de Vénerie, dugros gibier qu'on chasse à cor & à cri, comme le cerf, le fanglier, & c. Les chiens viennent de lancer la bête.

Les bêtes se distribuent, en termes de Chasse, en bêtes fauves, en bêtes noires & en bêtes puantes.

On entend par bêtes fauves, les cerfs, les chevreuils, les daims; par bêtes noires, les fangliers; & par bêtas puantes, les renards, les blaireaux, les fouines, les putois, &c.

Les Chasseurs appellent aussi bétes de compagnie, des sangliers qui vont par troupes.

- BÊTE, employé absolument, fignifie quelquefois bête féroce, bête fauvage, comme quand on dit que certains Empereurs Romains faifoient exposer aux bêtes les premiers Chrétiens.
- BÊTE CHEVALINE, se dit, en termes de Manège, d'un cheval qui ne vaut rien.

Bâre épaulés, se dit aussi populaire-

ment d'un cheval qui ne peut plus servir.

BET

On dit de quelqu'un, qu'il a vécu en bête, qu'il est mort en bête; pour dire, qu'il a vécu, qu'il est mort fans aucun sentiment de religion.

BÊTE, se dit, dans le sens figuré, d'une personne stupide, sotte, qui est sans esprit & sans intelligence. C'est en vain que vous lui donnez des leçons: elle est trop bête pour en profiter.

On dit ironiquement & dans le fens figuré, d'une perfonne rusée, politique, artificieuse, que c'est une bonne bête, une fine bête.

BÊTE ÉPAULÉE, se dit figurément & populairement d'une tille qui est sur le retour, & dont la conduite n'a pas été régulière.

On dit figurément & familièrement, faire la bête; pour dire, refuser mal à propos quelque chose d'utile. Quand on vous a offest cet emploi, il ne falloit pas faire la bête, en le refusant.

On dit aussi figurément & familièrement de quelqu'un que l'on hait, c'est ma bête; & de quelqu'un que tout le monde hait, c'est la bête noire.

On dit proverbialement, figurément & familièrement, qu'on a la bête dans ses filets; pour dire, qu'on s'est rendu maître de quelqu'un. Et remonter sur sa bête; pour dire, regagner les avantages que l'on avoit perdus.

On dit aussi proverbialement, figurément & familièrement, qu'il faut reprendre du poil de la bête; pour dire, qu'il faut chercher le remède dans la chose même qui a causé le mal.

On dit encore proverbialement, figurément & familièrement, morte la bête, mort le venin; pour dire,



que quelqu'un n'est plus dangereux quand il est mort.

Différences relatives entre bête, ftupide & idiot.

Ces trois mots attaquent l'esprit, & font entendre qu'on en manque presque dans tout; avec cette différence, qu'on est bête par défaut d'intelligence, *stupide* par défaut de fentiment, *idiot* par défaut de connoissance.

C'est en vain qu'on fait des leçons à une bête ; la nature lui a retulé les moyens d'en profiter. Tous les soins des Maîtres sont perdus auprès d'un *stupide*, s'ils ne trouvent le fecret de lui donner de l'émulation, & de le tirer de fon assoupissement. Ce n'est qu'avec beaucoup de peine qu'on peut venir à bout d'instruire un *idiot*; il faut pour cet effet avoir l'art de rendre les idées sensibles, & savoir se proportionner à sa façon de penser, pour élever celle-ci jusqu'au niveau de celle qu'on veut lui inspirer.

Il y a des bêtes qui croient avoir de l'esprit; leur conversation fait le supplice des personnes qui en ont véritablement, & leur caractère va quelquefois jusqu'à être très incommodes dans la Société, sur-tout, loriqu'à la bêtife & à la vanité, elles joignent encore le caprice : comment tenir contre des gens qui ne comprenant, ni ce qu'on leur dit, ni ce qu'ils disent eux-mêmes, s'arrogent néanmoins une supériorité de génie, & qui boufis d'amour propre, débitent des sottifes comme des maximes, & sont toujours prêts à le fâcher du moindre mot, & à prendre une politesse pour une infulte? Les stupides ne se piquent point d'esprit, & en cherchent enfaut pas non plus se piquer d'en avoir avec eux; ils n'entrent pour rien dans la Société, & leur compagnie ne nuit pas à qui cherche la solitude. Les *idiots* sont quelquefois frappés des traits d'esprit; mais à leur manière, & par une espèce d'éblouissement & de surprise, qu'ils témoignent d'une façon singulière, capable de réjouir ceux qui favent se faire des plaisurs de tout.

La première syllabe est longue, & la seconde très-brève.

BÊTE; (la) substantif féminin. Sorte de jeu des cartes, auquel on joue ordinairement à trois, à quatre ou à cinq.

Faire la bête, fignifie perdre le coup, & tirer la bête, fignifie gagner le coup. Ces expressions sont communes au jeu de quadrille, au jeu d'hombre, & à plusieurs autres.

- BÊTE, se dit aussi de ce qu'on a perdu en faisant la bête. Ma bête est de six jettons.
- BETEL; fubstantif masculin. Plante des Indes Orientales. Elle s'attache aux arbres, & y monte comme le lierre. Ses feuilles ressemblent à celles du citronnier, mais elles font plus longues & plus étroites à l'extrémité. Son fruit a la figure d'une queue de lézard. Il est d'une odeur agréable, & d'un goût aromatique.

Les Indiens font grand ufage de la feuille de cette plante qui a la vertu de ratéfier la pituite du cerveau, de fortifier l'estomac, & de raffermir les gencives: mais quand on en abuse, comme font plusieurs Indiens qui en ont toujours à la bouche, elle noircit les dents & les carie.

core moins chez les autres; il ne BETELFAGUI; nom propre. Ville





considérable de l'Arabie Heureuse, à trente-cinq lieues de Moka, & à dix de la mer Rouge. C'est-là où les Arabes de la campagne viennent vendre leur casé, & où s'achète la plus grande partie de celui qui se consomme en Turquie.

BÊTEMENT; adverbe. Sottement, en bête, avec stupidité. Il s'est comporté bien bêtement dans cette affaire.

La première syllabe est longue, la seconde très-brève, & la troisième moyenne.

Il faudroit changer le dernier e en a, & écrire, d'après la prononciation, bétemant. Voyez ORTHO-GRAPHE.

- BETER; vieux verbe qui fignifioit autrefois emmuseler.
- BETHACARA ; nom propre. Ancienne ville de la Palestine, entre Jérufalem & Thécué.
- BETH AMMARKEVOTH; nom propre. Ancienne ville de la Paleftine, dans la Tribu de Siméon.
- BETHANATH ; nom propre. Ancienne ville de la Palestine, dans la Tribu de Nepthali.
- BETHANIE; nom propre. Bourg de la Terre-Sainte, aux pieds de la Montagne des Oliviers, 'où de meuroient Marthe & Marie, & où Jesus-Christ ressurcta leur frère Lazare.
- BETHAPHUA; nom propre. Ancienne ville de la Palestine, dans la Tribu de Juda, à quatorze milles de Raphia.
- BETHARABA; nom propre. Ancienne ville de la Tribu de Juda, & enfuite de celle de Benjamin.
- BETHBESSEN; nom propre. Ancienne ville de la Tribu de Juda, où Simon & Jonathas Machabées furent vainement affiègés par Bacchide.

- BETHBIRI; nom propre. Ville de la Tribu de Siméon.
- BETH-CAR; nom propre. Ville de la Tribu de Dan.
- BETH-CHOGLA; nom propre. Ancienne ville de la Tribu de Benjamin, fur les frontières de Judée.
- BETH-DAGON; il y a eu deux villes de ce nom : l'une dans la Tribu de Juda, & l'autre dans la Tribu d'Afer.
- BETHEL ; nom propre. Ancienne ville de la Terre-Sainte, daus la Tribu de Benjamin, environ à quatre lieues de Jérusalem.
- BETH-GAMUL ; nom propre. Ville des Moabines, dans la Tribu de Ruben.
- BETH-IESIMOTH; nom propre. Ancienne ville de la Tribu de Ruben, qui fut dans la fuite occupée par les Moabires, & dont Ézéchiel prédit la ruine avec celle des autres villes de Moab.
- BETHISI; nom propre. Bourg de France, sur la rivière d'Ottenetre, à dix lieues & demie, nord-est, de Paris.
- BETHLÉEM; nom propre. Ville de la Palestine, à deux lieues de Jérusalem. Elle est célèbre par la naissance de Jesus-Christ, qu'avoit prédite le prophête Michée, plusieurs siècles auparavant. Elle étoit dans la tribu de Juda.

Il y avoit une autre ville de ce nom dans la tribu de Zabulon.

BETHLÉEM; (Notre-Dame de) eft le nom d'un Ordre militaire qu'inftitua le Pape Pie II en 1459; los Chevaliers étoient chargés de s'oppofer aux courfes des Turcs, dans la mer Égée & dans l'Hellespont; ils devoient à cet effet occuper la ville de Lemnos, que le Pape Calixte III avoit enlevée aux Turcs; mais ceux-ci ayant repris cette ville, il ne fut plus question du nouvel Ordre.

BETLÉÉMITES; (les) Moines qui s'établirent à Cambridge, en Angleterre, au treizième fiècle. Leur habit étoit celui des Dominicains, & ils portoient fur leur poitrine une étoile rouge, en mémoire de celle qui parut à la naiffance de Jefus-Chrift.

Îl y a aussi les Frères Béthléémites dont l'Ordre, fondé dans les îles Canaries, par Pierre de Betancourr, Gentilhomme françois, a pour objet le fervice des malades dans les hôpitaux. Cet Ordre fut approuvé par Innocent XI en 1687, à la charge de fuivre la règle de S. Augustin. L'habit de ces hospitaliers est femblable à celui des Capucins; mais leur ceinture est de cuir; ils portent des souliers, & ils ont au cou une médaille où est représentée la naissance de Jesus-Christ à Bethléem.

- BETH-LEPHTHEPHA ; nom propre. Ville & toparchie de la Judée , au midi de la ville de Jérufalem.
- BETH-MAON; nom propre. Ville des Moabites, dans la tribu de Ruben.
- BETHMÉ ; nom propre. Ville de la tribu d'Afer.
- BETHOMÉ; nom propre. Ville des Juifs, qui s'étant revoltée contre Alexandre Jannée, fut prife, & fes habitans furent conduits prifonniers à Jérusalem. C'est la patrie du prophète Joël.
- BETHONIM; nom propre. Ville de la tribu de Gad, fur les frontières de la tribu de Manassé.
- BETH-PHAGE; nom propre. Lieu au pied du mont des Olives, entre Bethanie & Jérusalem. Il est remarquable, parce que ce fui-là

que Jesus-Christ se fit amener l'âne sur lequel il entra en triomphe dans Jérusalem, six jours avant sa passion.

- BETH-PHALETH ; nom propre. Ville de la partie la plus méridionale de la tribu de Juda.
- BETH-PHESES; nom propre. Ville de la Terre-fainte, dans la tribu d'Isfachat.
- BETH-PHOGOR; nom propre. Ville de Moab, attribuée à la tribu de Ruben. Le dieu Phogor y étoit adoré.
- BETHS; fubstantif masculin pluriel. Les Indiens donnent ce nom aux quatre livres prétendus facrés, où font expliquées les fciences des Brachmanes, & les cérémonies de leur religion.
- BETH-SABÉE; nom propre. Femme d'une rare beauté, époufe d'Urie Hethéen. David l'ayant apperçue dans le bain, en devint amoureux, & en abufa tandis qu'Urie étoit à l'armée. Ce Prince envoya dans la fuite ordre à Joab fon Général, d'expofer Urie au plus grand danger afin qu'il y pérît, ce qui arriva. David alors époufa Beth-fabée, & il en eut Salomon qui lui fuccéda au thrône. Les livres faints font mention du repentir de David & de fa pénitence.
- BETHSAMES ; nom propre. Ville facerdotale de la tribu de Juda, où fut déposée l'arche du Seigneur, quand les Philistins l'eurent renvoyée. Mais les Bethsamites l'ayant regardée à découvert avec une curiosité peu respectueuse, Dieu en frappa de mort cinquante mille, & soixante-dix chefs.
- BETHULIE; nom propre. Ville de la Terre-fainte, dans la tribu de Zabulon. Elle est fameuse par le siège qu'en firent les Assyriens, commandés

Digitized by Google

commandés par Holopherne qui y fut tué par Judith.

- BETHUNE; nom propre. Ville forte de France, en Artois, fur la rivière de Lave, à cinq lieues, nordnord-oueft, d'Arras. Il y a grand Etat major. Les appointemens & émolumens du Gouverneur fe portent environ à quinze mille livres par an, & ceux du Lieurenant de Roi à trois mille cinq cens. On recueille beaucoup de navette dans les environs de cette ville, & l'huile qu'on en fait y eft un objet confidérable de commerce. Il s'y fabrique auffi des toiles eftimées.
- BETHUNE, est le nom d'une autre ville de France, en Berry, avec titre de Duché. Elle est située sur l'Arnon, à quatre lieues, sud-ouest, de Bourges.
- BETHUNE, est encore le nom d'une rivière de Normandie, qui a sa source près d'Aumale, & son embouchure à Dieppe, dans l'Océan.
- BETHZAIDA; nom propre. Ancienne ville fituée près de l'embouchure du Jourdain, dans la mer de Tibériade.
- BETILLE ; fubstantif féminin. Sorte de toile rouge & blanche qui se fabrique à Bengale. Il y a des bétilles de plusieurs qualités.

Le même nom se donne à diverses moussellemes qui nous viennent des Indes orientales, & surtout de Pondichéry.

- BETIQUE; nom propre. Partie confidérable de l'ancienne Espagne, ainsi appelée du fleuve Bétis, aujourd'hui le Guadalquivir. Elle comprenoit l'Andalonssie, une partie du Royaume de Grenade, & quelque chose de l'Estrémadure.
 - La Bétique étoit, felon Pline, la mieux cultivée, la plus fertile, Tome IV.

BET

- BÉTISE; fubstantif féminin. Sottife, ftupidité. Cette démarche est une vraie bétife. On a dit bien des bêtises dans cette assentée.
 - Les deux premières syllabes sont longues, & la troisième est trèsbrève.

Il faudroit changer le s en z, & éctire, d'après la prononciation, bétize. Voyez Orthographe.

- BETLIS; nom propre. Ville d'Asie, dans le Curdistan. C'est la principale Ville du Prince le plus considérable du Pays des Curdes, puisqu'il est le seul qui s'y soit maintenu dans l'indépendance du Grand-Seigneur & du Roi de Perse, dont relèvent tous les autres Princes de cette Contrée.
- BETOINE; fubstantif féminin. Betonica. Plante à feuilles oblongues, larges, vertes, crénelées, rudes, d'un goût aromatique, & qui fe répandent à terre. Il s'élève d'entr'elles, à la hauteur d'environ un pied, une ou plusieurs tiges carrées un peu velues, au fommet desquelles paroissent des épis de couleur purpurine, que forment des fleurs, dont chacune est en gueule ou en tuyau découpé par le haut en deux lèvres. Quand la fleur disparoît, elle est remplacée par quatre semences oblongues, enveloppées dans la capíule qui lui a fervi de calice. La racine, d'un goût amer, est de la grosseur du pouce, coudée, fibreuse & chevelue.

Cette plante donne, dans l'analyse chimique, du sel essentiel, peu de stegme, & de l'huile à demiexaltée. Elle est céphalique, tonique, sternutatoire, antihystérique, détersive & vulnéraire. On fait usage de toutes ses parties. On tire

de l'herbe fraiche une eau distillée & un fuc; des feuilles sèches, on fait une poudre sternutaroire & des infusions; des sommités, on fait des infulions qui fe donnent, pour l'homme, depuis demi-once jusqu'à une once; le suc des feuilles jusqu'à quatre onces, & l'extrait jusqu'à demi-once. L'usage des racines est bien différent de celui des fleurs & des feuilles; elles font défagréables au goût; elles excitent des nausées & des vomissemens : on conseille rarement leur usage. Pour les animaux, on donne la poudre à la dose d'une drachme, & le suc à la dose de deux onces.

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième très-brève.

- BETOIRES; fubftantif maſculin pluriel, & terme d'économie ruftique, qui fe dit des trons qu'on creuse dans les campagnes d'espace en espace, qu'on remplit de pierrailles, & dans lesquels on fait couler les eaux, afin qu'elles se perdent dans le fein de la terre.
- BÉTON; substantif masculin, & terme de Mâçonnerie. Il se dit d'une sorte de mortier dont on remplit les sondemens d'un édifice, & qui se pétriste dans la terre.
- BETONIA; nom propre. Petite ville de la Morée, que le Géographe Samfon place à fix lieues de Malvafia.

BETRE. Voyez Bétel.

BETTE; substantif féminin. Beta. Plante potagère, qu'on appelle aussi poirce. Ses feuilles sont grandes, lisse, luisantes, tendres, & remplies d'un suc d'un goût nitreux : il s'élève d'entr'elles, à la hauteur d'environ quatre pieds, une tige rameuse, chargée de potites steurs vertes & rougeatres, auxquelles. fuccède un fruit raboteux qui renterme deux ou trois femences oblungues. On diftingue plusieurs fortes. de bettes, qui toutes contiennent. beaucoup de flegme, d'huile & de sel essentiel. On préfère la blanche en Médecine. C'eft une des cinqémollientes. On fait un usage plus tréquent de son herbe, que de sa racine & de fa femence. On applique ses feuilles fur les ulcères ou fur les plaies formées par le cautère, pour entretenir la supporation. On prétend que la feuille ou le fuc introduit dans l'oreille, guérit les. furdités occasionnées par des fluxions catharrales, ou par l'humeur des oreilles.

- BETTERAVE ; substantif féminin. Espèce de bette ou de poirée, ainsi appelée parce que sa racine, qui est fort grosse, ressemble à celles de la rave. Elle a les propriétés de la bette dont nous venons de parler, & elle n'en diffère que par sa racine & la couleur rouge qui est répandue fur toutes ses parties.
- BÉTUMIER; vieux mot qui fignifioit autrefois un lieu rempli d'immondices.
- BETUWE; (le) nom propre. Île des Pays-Bas, au Duché de Gueldres, dans la République des Provinces-Unies, entre le Rhin, le Waal & le Leck. Elle fait une partie confidérable du Pays qu'occupoient les anciens Bataves.
- BÉTYLE; fubstantif masculin. Sotte de pierre célèbre chez les Anciens. Ils en formoient des Idoles, auxquelles ils attribuoient des vertus merveilleuses; comme le pouvoir de révéler l'avenir, de rendre victorieux les Guerriers qui les portoient, & c.

Quelques-uns ont déligné sous



- vo nom la pierre que Samme dé- BEUGLE ; parricipe indéclinable. vora, au lieu de Jupiter. Les autres ont appelé cette pierre Abadir. Voyez ce mot.
- Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est très-.brève.
- Il faudroit changer l'y en i, & éctite béule. Voyez ORTHOGRA-PHE.
- BETZ; nom propre. Bourg & Vicomté de France, en Touraine, à huit lieues, sud-sud-est, de Tours.
- .BEU; nom propre. Bourg & Comté de France, à deux lieues, nord-est, de Dreux.
- BEVAGNA; nom propre. Perite ville d'Italie, dans l'Ombrie, sur le • • Clirunno, à six milles de Foligni.
- BEUBANT, BOBANS; vieux mots qui fignificient autrefois dur, fier, orgueilleux.
- BEUDY; vieux mot qui fignifioit autrefois étable à bœufs.
- BEVELAND; nom propre. Ile des Provinces-Unies, dans la Zélande. L'Escaut la divise en deux parties, dont l'une s'appelle Zuyd-Beveland, & l'autre Noort-Beveland.
- La ville de Goës en est le principal lieu.
- BEVERE; vieux mot qui fignificit autrefois buveur, ivrogne.
- BEVERGERN; nom propre. Petite ville d'Allemagne, dans le Cercle de Weftphalie, entre Tecklenbourg & Rhène.
- BEVERIE; vieux mot qui fignifioit autrefois ivrognerie.
- BEVERUNGEN; nom propre. Petite ville d'Allemagne, dans le Cercle
- de Wellphalie, à huit lieues, à l'est, de Paderborn, & au confluent du Wéser & de la rivière de Bever.

Voyez BRUGLER.

BEUGLEMENT; substantif mascu-

lin. Boatus. Meuglement, mugiffement, ou cri du bœuf, de la vache & du taureau Elle s'effraya du beuglement de ces vaches.

La première syllabe est longue, la seconde très-brève, & la troisième moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

Le pluriel se forme en changeant le t final du fingulier en un s, qui luit la règle générale des pluriels. Voyez la lettre S.

Il faudroit changer le derniet e en a, & écrire, d'après la prononciation, beuglemant. Voyez Or-THOGRAPHE.

BEUGLER; verbe noutre de la première conjugaison, lequel se conjugue comme chanter. Mugire. Mugir, meugler. Il ne fe dit proprement qu'en parlant du cri des bœufs, des vaches & des caureaux. Ces taureaux beuglent fans ceffe.

On dit figurément & familièrement, de quelqu'un qui a la voix rude, forte & délagréable, qu'il beugle au lieu de chanter.

Les temps composés de ce verbe se forment avec l'auxiliaire avoir. Ces bœufs ont beuglé toute la matinée.

La première syllabe est moyenne, & la feconde est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugation & la quantité prosodique des autres temps.

Observez cependant que les temps ou personnes, qui se terminent par un e féminin, ont leur pénultième syllabe longue. Dans il beugle, la syllabe beu est longue.

BEVIER; vieux mot qui signi-Dij

fioit autrefois mefure de terre.

- BEUIL; (le) nom propre. Abbaye de France, en Limousin, à trois lieues, ouest-nord-ouest, de Limoges. Elle est en Commende, & vaut environ douze cens livres au Titulaire.
- BEUIL, est aussi le nom d'un bourg de France, en Touraine, à cinq lieues, nord-nord-ouest, de Tours.
- BEUILLENCOURT; nom propre. Bourg de France, en Picardie, à trois lieues, sud-ouest, d'Abbeville.
- BEUILLER; vieux verbe qui fignifioit autrefois regarder attentivement.
- BEURAGE; vieux mot qui s'est dit autrefois d'une sorte de redevance.
- BEURATH ; nom propre. Perite ville de Bohême, dans le Comté de Glatz.
- BEURRE; substantif masculin. Butyrum. Substance grasse, onctueuse, qui se forme d'une crême épaissie battue dans la baratte. On nous fervit des œufs au beurre.

Le beurre donne, dans l'analyse chimique, beaucoup d'huile & de fel volatil. Il est émollient, pectoral, adoucissant, résolutif & digestif. Il est d'un usage habituel dans les alimens, à cause de sa saveur agréable : mais il est très-essentiel, pour qu'il ne foit pas mal fain, qu'il soit frais, & absolument exempt de rancidité; comme aussi qu'il ne soit ni frit ni roussi; sans quoi, son acide, qui se développe, & qui est très-âcre, & même cauftique, trouble la digeftion, la rend laborieuse, douloureuse, excite des rapports nidoreux & brûkns, & porte enfin beaucoup d'acrimonie dans le fang: il y a même bien des personnes, d'un estomac délicat, qui éprouvent toutes ces incommodités par l'ufage du beurre le plus frais.

On dit du beurre frais, du beurre falé, du beurre noir, du beurre fort, felon les diverses qualités qui sont inhérentes à cette subftance.

On appelle *pot à beurre*, un pot propre à mettre du beurre, on dans lequel il y a du beurre.

BEURRE, se dit, en termes de Chimie, de plusieurs préparations telles que le beurre d'antimoine, celui de Saturne, &c. nous parlons de ces préparations sous les mots Antimoine, Saturne, &cc.

On dit proverbialement, figurément & familièrement, promettre plus de beurre que de pain; pour dire, amuser par de vaines promesses.

On dit auffi proverbialement, figurément & populairement, de quelqu'un dont les yeux font meurtris, qu'il a les yeux pochés au beurra noir.

La première fyllabe eft longue , & la feconde très-brève.

Il faudroit supprimer un r qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, beure. Voyez ORTHO-GRAPHE.

BEURRÉ; substantif masculin. Sorte de poire fondante, dont on a plufieurs espèces, telles que le beurré blanc, le beurré gris, le beurré doré, le beurré d'Angleterre, &c.

La première fyllabe eft moyenne, & la feconde brève au fingulier, mais longue au pluriel.

BEURRÉE; substantif féminin. On appelle ainsi une tranche de pain sur laquelle on a étendu du beurre. Il a mangé deux beurrées en déjeunant.

La première syllabe est moyenne



la feconde longue, & la troisième BEUVRON; nom propre. Rivière très-brève. de France, dans la Sologne. Elle a

- BEURRER; verbe actif de la première conjugation, lequel se conjugue comme *chanter*. Terme de Pàrissier, qui se dit de l'action de faire tremper dans du beutre.
- BEURRIER, IÈRE; fubitantif. Celui ou celle qui vend du beurre. Avez-vous payé la Beurrière?
 - On dit figurément & proverbialement d'un mauvais Livre qui ne fe vend pas, qu'il n'est bon que pour la Beurrière.
- BEUTHEN; nom propre. Petite ville de Silésie, sur l'Oder, entre Glogau & Freystatt.

Il y a une autre Ville de ce nom dans la même Province, au Duché d'Oppeln, à seize milles de Neisfe.

- BEUVANTE; substantif féminin, & terme de Commerce maritime, qui se dit d'un droit qu'un Maître de barque ou de navire se réserve, quand il donne sa barque ou son navire à frêt. Ce droit est proportionné à la grandeur & au port du bâtiment.
- BEWDLEY; nom propre. Petite ville d'Angleterre, dans la Province de Worcester, fur la Saverne. Elle a des Députés au Parlement.
- BÉVUE; fubstantif féminin. Error. Erreur, faute commise par ignorance ou par inadvertance. Je ne l'aurois pas cru capable d'une pareille bévue.

La première syllabe est brève, & la seconde longue.

- BEUVERAGE; vieux mot qui signifioit autrefois présent en boisson.
- BEUVERIE; vieux mot qui fignifioir autrefois ivrognerie.
- BEWERLEY; nom propre. Petite ville d'Angleterre, dans la Province d'Yorck, à six milles de Hull.

EUVRON; nom propre. Rivière de France, dans la Sologne. Elle a fa fource à deux lieues, oueft, de Châtillon-fur-Loire, & fon embouchure dans la Loire, à deux lieues au-deffous de Blois, après un cours

BEU

- d'environ vingt lieues. BEUVRON, est aussi le nom d'un bourg de France, en Normandie, à trois lieues, sud-sud-est, d'Avranches.
- BEUZEVILLE; nom propre. Bourgde France, en Nomandie, environ à trois lieues, nord-nord-est, de Lizieux. Il s'y tient chaque semaine un marché très-fréquenté.
- BEXA; nom propre. Lac de Portugal, dans l'Alentejo, près de la ville de Beja. Il nourrit d'excellens poissons qui, dit-on, présagent la pluie & les orages par des mugissemens femblables à ceux d'un taureau; mais plusieurs attribuent le bruit qui annonce là le mauvais temps à l'agitation des eaux du lac. Si cette raison n'est pas si merveilleuse, elle est du moins plus vraifemblable.
- BEXUGO; fubstantif masculin. Racine du Péron dont parle Clusius dans ses annotations sur Monard. Elle est farmenteuse, grosse comme le doigt, & couverte d'une écorce cendrée. On la dit purgative, & les Indiens la préfèrent au méchoacan & aux avelines laxatives.
- BEY, & chez les Turcs, BEG; subftantif masculin. Ce mot qui, en langue Turque, fignifie Seigneur, défigne le Gouverneur d'une ville de Turquie, dont le supérieur se nomme Beglierbey; ce qui signifie Seigneur des Seigneurs, parce qu'en effet il commande aux différens Beys de son département.
- BEYAPURA; substantif masculin. Poisson du Brésil, qui a beaucoup



de reffemblance avec l'éturgeon de Portugal.

- BEYERLAND; nom propre. Ile de Hollande, près de celles d'Isselmonde & de Putten.
- BEYSAIL; vieux mot qui fignifioit autrefois Fourchon.
- BEZAINE; vieux mot qui signifioit autrefois brebis.
- BEZANNE; vieux mot qui fignifioit autrefois, ruche à miel.
- BEZANS; substantif masculin pluriel. Toiles de coton qui se fabriquent à Bengale. Il y en a de plusieurs espèces.
- BEZESTAN; fubstantif masculin. On appelle ainsi en Turquie, certains marchés publics, qui sont des espèces de halles où les Négocians étalent leurs marchandises dans les principales villes du Grand-Seigneur.
- BEZETTA, fubitantif masculin. On donne ce nom dans le commerce, à une sorte de crepon ou linon trèsfin, teint avec de la cochenille. Le meilleur se tire de Constantinople.
- BEZIERS; nom propre. Biterre. Ville Episcopale & considérable de France, en Languedoc, sur la rivière d'Orbe, environ à quatre lieues, nord-est, de Narbonne. On y compte dix-huit mille personnes.

On recueille sur le territoire de cette ville d'excellens vins, beaucoup de blé, & quantité d'huile.

L'histoire de Languedoc rapporte que pendant les guerres contre les Albigeois, les Croisés assiégèrent la ville de Beziers, qui étoit également peuplée d'hérétiques & de catholiques. Les chefs des assiégeans demandèrent en montant à l'assaut au Légat du Pape, comment ils devoient se comporter dans la difficulté de distinguer les catholiques d'avec les hérétiques ? Tuez - les tous, répondit le barbare Légat, Dien connoîtra ceux qui font à lui. Ce confeil d'un fanatique donné à d'autres fanatiques, ne fut que trop bien fuivi : ceux-ci paísèrent au fil de l'épée foixante mille perfonnes dans cette malheureuse ville, fans distinction d'âge ni de fexe.

BEZOARD ; Inditantif masculia. Pierre composée de couches circulaires, feuilletées ou écailleuses, & qui s'engendre dans le corps de certains animaux des Indes.

On diftingue plusieurs espèces de bézoards, dont quarre s'emploient particulièrement en médecine. Ces quatre bézoards sont le bezvard oriental, le bézvard occidental, le bézvard de porc-épic, & le bezvard de singe.

Le tézoard oriental, qui est celui dont on se sert le plus souvent, se trouve dans le corps d'une espèce de gazelle, on chèvre des Indes. Il y a des bézoards orientaux de différente grosseur : les uns sont comme une noix, les autres comme une muscade; ceux ci comme une noifette, ceux-là comme un gros pois. Il faut les choisir entiers, unis, luifans & d'une odeur agréable. Ils font sudorifiques, fortifient le cœur, & rélistent à la malignité des humeurs. On en fait usage contre la peste, la petite vérole, la dyssenterie, les vers, les vertiges, les palpitations & l'épileplie. On le donne pulvérisé, depuis quatre grains jusqu'à seize, dans un véhicule convenable.

Le bézoard occidental, qui nous vient d'Amérique, n'est pas luifant comme l'oriental, & fa couleur est cendrée ou blanchâtre; mais il a les mêmes vertus, & cependant à un moindre degré. La dose de celui-ci est depuis six grains jusqu'à demidrachme.

L'un & l'autre de ces bézoards

Digitized by Google

donnent, dans l'analyse chimique, un peu de sel volatil, sulfurenx ou huileux.

Le bézoard de porc-épic, fe trouve dans le fiel du porc-épic de Malaca, & de quelques fangliers des Indes. Il est gras & favonneux, mais fa couleur varie. C'est le plus oher de tous les bézoards, & l'on prétend qu'il a plus de vertu que le bézoard oriental. Quand on veut s'en fervir, il faut auparavant le faire infuser pendant quelque temps dans du vin mêlé d'eau: il communique fa qualité à la liqueur, avec one petite amertame qui n'est pas désagréable: on ne doit la boire que hong-temps après le repas.

Le bézoard de finge, a la groffeur d'une noifette, de figure ronde ou evale, & de couleur noirâtre. On le tire d'une espèce de finge qu'on trouve particulièrement dans l'île de Madagascar. Tavernier rapporte que quand il a la groffeur d'une noix, il se vend plus de cent écus. On l'emploie comme le bézoard de porc-épic.

Comme la mauvaile foi & l'inrérêt étendent leur domaine partout & fur tout, on fabrique beaucoup de faux bézoards qu'il importe de favoir diftinguer des vrais ; & voici comme on y parvient. On écrafe un peu de blanc de céruse fur un morceau de papier, ensuite on frotte le bézoard sur la trace de blanc de céruse qui devient jauneverdâtre, lorsque le bézoard n'est pas factice; du moins, jusqu'à prèfent, les plus fameux falsificateurs ne sont pas encore parvenus à procurer cette propriéré à leurs bézoards factices.

On trouve au Pérou, en Italie, dans les environs de Montpellier, & en plusieurs autres endroits, des bézoards fossiles, qui sont des subtances de diverses grosseurs, composées de plusieurs couches pierreuses friables, & appliquées les unes sur les autres.

Ces substances sont appelées bézoards, tant parce qu'elles ressemblent aux bézoards tirés des animaux, qu'à cause de leurs propriétés alexipharmaques.

- Bizoard ANIMAL, se dit, en termes de Pharmacie, du soie de vipère, desseché & pulvérisé.
- BÉZOARD MINÉRAL, se dit, en Chimie & en Pharmacie, d'une préparation qui n'est autre chose que la terre du régule d'antimoine, dépouillée de tout son phlogistique, par l'action de l'acide nitreux & par la calcinàtion.

Le procédé ordinaire pour faire cette préparation, confiste à disfoudre du beurte d'antimoine dans une suffisante quantité d'acide nitteux, ou jusqu'à ce que les phénomènes de disfolution cessent : quand on mettroit plus d'acide nitteux qu'il n'en faut pour cette disfolution, il n'en résulteroit aucun inconvénient, comme on va le voir.

Lorfque la diffolution du beurre d'antimoine est faite, on la fait éva-. porer jusqu'à siccité dans un vase de verre ou de grès: on reverse dessus de nouvel acide nitreux, plutôt plus que moins, parce que l'excès ne fait ici aucun mal: ordinairement la quantité d'esprit de nitre qu'on ajoute, est d'un quart en sus du poids de la matière sèche : on fait évaporer comme la première fois: on recommence une troisième fois la même manœuvre, après quoi la matière étant réduite à siccité, on la calcine pendant une demi-heure, julqu'à ce que, suivant Lémery, elle n'ait plus qu'une très-légère acidité.

Cette préparation de l'antimoine est un très - grand sudorifique.

Le bézoard minéral, reçoit différens noms felon les diverses subftances qui le composent : ainsi l'on appelle bézoard martial, une préparation composée de deux parties d'antimoine, & d'une partie de limaille de ser, avec un peu de nitre. On dit que cette préparation est un excellent remède contre la jaunisse.

- BÉZOARD LUNAIRE, se dit d'une préparation composée d'argent & de beurre d'antimoine. Ce remède passe pour un spécifique contre l'épilepsie, les convulsions, les migraines & l'apoplexie.
- BÉZOARD SOLAIRE, est le bézoard minéral, uni à une chaux d'or. C'est un excellent sudorifique, on s'en fert dans la vérole, la peste, la goutte, l'hydropisie, les fièvres & les obstructions de la rate.
- BEZOARD JOVIAL OU P'ÉTAIN, se dit d'une substance composée d'étain pur & de régule d'antimoine. C'est un puissant diaphorétique très-efficace contre la peste, le scorbut & les maladies de la matrice.
- BÉZOARD DE SATURNE, fe dit d'une fubstance composée avec la teinture de verre de plomb, le beurre d'antimoine non rectifié & l'esprit de nitre. C'est un remède anti-hystérique & très-énergique dans les maladies de la rate.
- BÉZOARD DE VENUS, fe dit d'une fubstance composée d'une teinture de limaille de cuivre, de beurre rectifié d'antimoine & d'esprit de nitre. On l'emploie extérieurement mêlée avec quelque onguent convenable, contre les dartres & les ulcères invétérés.

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est longue. Il faudroit supprimer le d, qui est oisif, & écrire d'après la prononciation, bézoar. Voyez ORTHO-GRAPHE.

- BEZOARDIQUE; adjectif & fubftantif des deux genres. Terme de Médecine. Il fe dit d'un remède cordial & aléxitère, dans la compolition duquel il entre du bézoard ou autre chose qui lui en communique la propriété. Voyez BEZOARD.
- BEZOCHE; vieux mot qui significit autrefois bêche.
- BEZOLE; fubstantif féminin. Poisson qui, fuivant Rondelet, ne se trouve qu'en Suisse, dans le lac de Lausane. Il a beaucoup de rapport avec le Lavaret, & Gesner ajoute qu'il est beaucoup meilleur, & d'un goût plus délicat, en quoi cet Auteur est contraire à Rondelet, qui préser le Lavaret. On dit depuis longtemps que les goûts ne se ressemblent pas plus que les visages.
- BEZZO; fubitantif masculin. Petite monnoie qui a cours à Venise, & qui revient à trois deniers de France.
- BHAV ANI; nom propre, & terme de Mythologie. Déesse des Indes, que les peuples de ces contrées difent être la Puissance. Le Puissant est le nom qu'ils donnent au prétendu mari de cette Divinité.
- BIA; fubstantif masculin. Nom que les Siamois donnent à une coquille blanche qui leur fert de monnoie. Vingt-sept bias reviennent à un liard de France.
- BIAFAR; nom propre. Ville & royaume d'Afrique, en Nigritie, à la fource de la grande rivière de Camarones, & entre les royaumes de Benin, de Medra & de Mujac.
- BIAFARES; (les) peuples d'Afrique, en Nigritie, dans le voisinage des îles de Bisagos. Leur pays se nomme Guinala



Guinala, & il ne faut pas les confondre avec les habitans du royaume de Biafara.

BIAIN, BIAN; vieux mots qui fignifioient autrefois corvée.

BIAIS; fubstantif masculin. Obliquitas. Terme relatif. Ligne oblique, travers, irrégularité d'un jardin, d'une chambre, d'un édifice, &c. Il n'auroit pas été difficile d'éviter le biais de ces allées, de cette chambre, de cet édifice.

On dit, en termes d'Architecture, fauver un biais; pour dire, faire difparoître par le moyen de l'art, les alignemens irréguliers, & les formes bizarres d'un terrein.

On dit en patlant de draps, de toiles, &c. Couper de biais, du ron biais, du mauvais biais; pour dire, couper obliquement, du bon fens, du mauvais fens. Vous ne coupez pas cette étoffe du bon biais.

On dit, en termes de manége, aller en biais; c'est-à dire, les épaules avant la croupe. Voyez dans Newcastle les différentes leçons de biais, qu'on peut donner au cheval.

BIAIS, se dit, dans le fens figuré, des diverses faces d'un objet, des divers moyens dont on peut faire usage pour réussir à quelque entreprise. Cela prend un asse mauvais biais. Vous auriez pu choisir un meilleur biais.

On dit aussi figurément, qu'on a pris quelqu'un de biais; pour dire, qu'on l'a gagné d'une manière adroite.

Ce monofyllabe eft long.

- BIAISÉ; participe passif indéclinable. Voyez BIAISER.
- BIAIŠER; verbe neutre de la première conjugaison, lequel se conjugue comme chanter. Etre de travers, en ligne oblique. Cette allée biaisoit moins avant ce nouvel ou-Tome IV.

vrage. La route va en biaifant, près du village.

- BIAISER, le dit, dans le fens figuré, & fignifie, employer la ruse, l'artifice, n'agir pas avec franchise. Pourquoi biaiser avec un honnète homme?
- BIAISER, fe dit auffi figurément en bonne part, & signifie se comporter prudemment, avec habileté dans quelque affaire. S'il n'eût pas fu biaiser, il étoit perdu.

Les temps composés de ce verbe fe conjuguent avec l'auxiliaire avoir. Il auroit biaisé, &c.

La première fyllabe est moyenne, & la seconde est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Obfervez cependant que les temps ou personnes, qui se terminent par un e feminin, ont leur pénultième syllabe longue. Dans je biaise, la syllabe biai est longue.

Il faudroit changer le s en z, & écrire, d'après la prononciation, biaizer. Voyez ORTHOGRAPHE.

- BIALAZERKIEW; nom propre. Ville de Pologne, dans l'Ukraine, au Palatinat de Kiovie, fur la rivière de Ross.
- BIALEGRUDK; nom propre. Perite ville de Pologne, au Palatinat de Kiovie, fur la rivière d'Irpien, à deux lieues de Kiow.
- BIALLA; nom propre. Petite ville de Pologne, dans le grand Duché de Lithuanie, à vingt-trois lieues de Lublin.
- BIALOGROD; nom propre. Ville de Beffarabie, fur la mer noire, à l'embouchure du Niester. Elle appartient au Grand Seigneur. Elle se nomme encore Akerman.
- biaifoit moins avant ce nouvel ou- BIALOGRODKO; nom propre. Vil-Tome IV.



le de Volhinie, capitale de l'U- | B kraine, fur la rivière d'Onerz. Elle | B appartient à la Ruffie.

- BIALTE ; vieux mot qui signifioit autrefois beauté.
- BIALY-KAMEN; mm propre. Petite ville de Pologne, au Palatinat de Lemberg, près de la fource de la rivière de Bug.
- BIAMBONNEES; fubîtantif féminin pluriel. Sorte d'étoffes des Indes, qui font faites d'écorces d'arbres.
- BIANA; nom propre. Ville d'Afie, dans l'Indoustan, à-trente lieues, ouest, d'Agra. On en tire d'excellent indigo.
- BIANCHI; nom propre d'un Peintre célèbre, né à Rome en 1694, & mort dans la même ville en 1739. Son coloris est vigoureux, fon deffein correct, & il a traité avec fuccès des sujets d'histoire, des payfages, des portraits, des marines & des animaux. Ce qu'il a fait de considérable est à Rome.
- BIANDRA; nom propre. Ancienne ville d'Italie, dans le Milanez, fur la Sessia, à deux lieues de Novare. C'est aujourd'hui un village.
- BIANOR; nom propre & terme dé Mythologie. Roi d'Etrurie, fils du Tibre & de la Nymphe Manto. Il fonda, dit-on, la ville de Mantoue, ainsi appelée de la Nymphe fa mère.
- BIANS; substantif masculin pluriel. Les Coutumes d'Anjou, de Poirou & d'Angoumois désignent sous ce nom des corvées d'hommes & de bêtes.
- BIANZAY; nom propre. Ville d'Italie, dans le Montferrat, à une lieue de Livorno.
- BIARDS; (les) nom propre. Bourg de France, en Normandie, à deux lieues & demie, fud-est, d'Avranches.

- | BIARIS. Voyer CACHALOT.

- BIARIT; nom propre. Bourg de France, en Gascogne, à une lieue, ouest-sud-ouest, de Bayonne.
- BIARQUE; fubstantif mafculin. Titre que portoit l'Intendant des Vivres, à la Cour des Empereurs-Grecs.
- BIART; nom propre. Bourg de France, en Gascogne, près de l'Océan, environ à deux lieues, sud-ouest, de Bayonne.
- BIAS; nom propre. Philosophe célebre, né à Priene, ville de Carie, & l'un des sept Sages de la Grèce. Il floriffoit vers l'an 600, avant l'Ere chrétienne. C'est à lui que fut présenté le trépié d'or, trouvé par des pécheurs, & fur lequel étoit écrit, au plus sage: mais Bias, dé. sintéresse, envoya ce trépié au temple d'Apollon. Voyant un jour de foire un grand nombre de marchandises rares & curieuses, il se mit à sourire en s'écriant : combien de choses dont je sais me passer! Ce Philosophe, qui avoit le don de la parole, & dont l'éloquence attaqua toujours le vice en protégeant l'innocence, mourut en plaidant la 1 cause d'un de ses amis.
- BIASSE; fubstantif féminin. On donne ce nom, dans le Commerce, à une forte de foie crue, que les Hollandois tirent du Levant.
- BIAU, BIAX, BIEUX; vieux mots. 4 qui fignificient autrefois beau.
- BIAUBERT; vieux mot qui fignifioir: autrefois vain, fanfaron.
- BIBBY ; fubstantif masculin. Arbre d'Amérique, de la groffeur de la cuisse. Il est chargé de pointes, & n'a ni feuilles, ni branches jusqu'au fommet. Son bois est noir, dur, & son fruit blanchâtre, huileux & de la groffeur de la muscade. Les Indiens en expriment une huile avec.

Digitized by GOOGLE

1

Taquelle ils s'oignent Je corps. Quand cet arbre est jeune, ces peuples y font une incision, d'où découle une liqueur blanche, assez agréable au goûr.

- BIBERACH; nom propre. Ville d'Allemagne, en Souabe, dans l'Algow, fur le ruiffeau de Ruff.
- BIBERON; substantif masculin. Bibax. Terme du style familier. Il désigne celui qui aime le vin & qui en boit beaucoup. Ce sont trois biberons.
- BIBERON, fe dit, par extension, d'un vase qui a un petit bec ou tuyau par lequel on peut boire. Il buvoit avec un beron d'argent.

La première fyllabe est brève, la seconde très-brève, & la troisième brève au singulier, mais longue au pluriel.

- BIBERTEICH; nom propre. Petite ville de Silesie, dans la Principauté de Crossen.
- BIBESIE; nom propre, & terme de Mythologie. Compagne d'Édesie. Elles étoient l'une & l'autre Déesse des banquets. La première présidoit au vin & aux liqueurs, & l'autre à la bonne chère.
 - Les deux premières fyllabes font brèves, & la troisième est longue.

Il faudroit changer le s en z, & écrire, d'après la prononciation, *bibézie*. Voyez ORTHOGRAPHE.

- BIBETE; vieux mot qui signifioit autrefois bluerte, étincelle
- BIBLE; fubstantif féminin. Biblia. L'Ecriture-Sainte, l'Ancien & le Nouveau Testament, ou le Livre par excellence.

Le Concile de Trente a divilé dans l'ordre fuivant, les Livres, tant de l'Ancien que du Nouveau Testament.

LIVRES DE L'ANCIEN TESTAMENT. La Genèse, l'Exode, le Lévitique, BIB

les Nombres, le Deutéronome, Jofué, les Juges & Ruth; les quatre Livres des Rois, le premier & le second Livre des Paralipomènes, le premier & le second Livre d'Esdras ou Néhémie, Tobie, Judith, Efther, Job, les Pfeaumes, les Proverbes, l'Ecclésiaste, le Cantique des Cantiques, la Sagesse, l'Eccléfiastique, Itaïe, Jérémie & Baruc; Ezéchiel, Daniel, Ofée, Joël, Amos, Abdias, Nahum, Jonas, Michée, Abacuc, Sophonie, Aggée, Zacharie, Malachie, le premier & le second Livre des Machabées.

LIVRES DU NOUVEAU TESTAMENT. L'Evangile de S. Mathieu, l'Evangile de S. Marc, l'Evangile de S. Luc, l'Evangile de S. Jean, les Actes des Apôtres, l'Epître de S. Paul aux Romains, la première & la feconde Epître de S. Paul aux Corinthiens, l'Epître aux Galates, l'Epître aux Éphésiens, l'Epître aux Philippiens, l'Epître aux Colossens, la première & la seconde Epîrre aux Thessalonissens, la première & la seconde Epstre à Thimothée, l'Epître à Tite, l'Epître à Philémon, l'Epître aux Hébreux, l'Epître de S. Jacques, la première & la seconde Epstre de S. Pierre, la première, la seconde & la troisième Epître de S. Jean, l'Epître de S. Jude, l'Apocalypfe de S. Jean.

Les Livres apocryphes de l'Ancien Testament sont, le Livre d'Hé, noch, les troisième & quatrième Livres d'Esdras, les troisième & quatrième Livres des Machabées, l'Oraison de Manassé, le Testament des douze Patriarches, le Pseautier de Salomon, & quelques autres pièces de cette nature.

Lés Livres perdus, cités dans l'Ancien Testament, font, le Livre E ij

des Justes, le Livre des Guerres du Seigneur, les Annales des Rois de Juda & d'Israël, citées si souvent dans les Livres des Rois & des Paralipoménes. Ces Annales avoient pour Auteurs les Prophètes qui vivoient dans les Royaumes de Juda & d'Ifraël. Nous n'avons qu'une partie des trois mille Paraboles de Salomon, & de fes quinze cens Cantiques. Nous avons aussi entièrement perdu ce qu'il avoit écrit sur les plantes, fur les animaux, fur les oifeaux, fur les poiffons, & fur les reptiles. L'on n'a plus l'écrit du Prophète Jérémie, par lequel il ordonna aux captifs qui alloient en Babylone, de prendre le feu facré, & de le cacher; & les préceptes qu'il leur donna, pour fe garder de l'idolâtrie. Enfin, on doute que l'on ait les Lamentations qu'il composa fur la mort de Josias, Roi de Juda; car celles que nous avons de ce Prophète, paroissent avoir pour objet la prise & la ruine de Jérusalem par Nabuchodonofor.

Les Livres apocryphes du Nonveau Testament, sont, l'Epître de S. Barnabé, l'Epître prétendue de S. Paul aux Laodicéens, plusieurs faux Evangiles, plusieurs faux Actes des Apôtres, & plusieurs faustes Apocalypses; le Livre d'Hermas, intitulé, *le Pasteur*; la Lettre de Jesus-Christ à Abgare, les Epîtres de S. Paul à Sénèque, & diverses autres pièces de pareille nature, que l'on peut voir dans le Recueil des pièces apocryphes du Nouveau Testament, par Fabricius.

Il n'y a presque point de langue dans laquelle on n'ait fait des Traductions de la Bible; de-là cette foule de Bibles Arabes, Arméniennes, Cophtes, Éthiopiennes, Persannes, Moscovites, &c. La Bible

a sur-tout été traduite en Grec plusieurs tois. La plus ancienne & la plus authentique de toutes ces Traductions, est celle des Septante, faite deux cent vingt-sept aus avant l'ere Chrétienne, par les ordres de Ptolémée Philadelphe, Roi d'Egypte. C'est sur elle qu'ont été faites toutes les anciennes Versions, (hors la Syriaque) qui fe lifoient dans les diverses Eglises du monde; comme l'Arabique, l'Ethiopique, l'Arménienne, l'ancienne Version Latine, appelée l'Italique, &c. Maintenant même l'Eglise Grecque, & l'Eglife d'Orient n'en ont point d'autre. C'est elle que les Pères & les Docteurs de l'Église ont suivie dans leurs Commentaires; c'est par elle que les Conciles Généraux & Particuliers fe font expliqués : les Apôtres même empruntent quelquefois cette Version, en citant les passages de l'Aucien Testament. L'historien Joseph, dit dans la Préface de ses Antiquités, que les Septante Juifs appelés par Ptolémée, ne traduisirent que le Pentateuque ; d'où plusieurs ont conclu que la Traduction des autres Livres de l'Ecriture a été faite par d'autres Interprêtes. Cet objet est contesté.

La première syllabe est longue, & la seconde très brève.

- BIBLIEN; vieux mot qui fignifioit autrefois professeur en écriture fainte.
- BIBLIOGRAPHE; fubstantif mafculin. Qui connoît les Livres, les Editions, qui forme des Catalogues de Livres. Cet Abbé étoit un grand Bibliographe.

Les quatre premières fyllabes font brèves, & la cinquième est très-brève.

Il faudroit changer ph en f, &



ecrite, bibliografe. Voyez ORTHO-GRAPHE.

BIBLIOGRAPHIE; fubstantif féminin. Science qui a pour objet la connoissance des Livres, des Editions, &c. Il est versé dans la Bibliographie.

Les quarre premières syllabes font brèves, & la cinquième est longue.

BIBLIOMANE; fubstantif des deux genres. Qui a la fureur d'avoir des Livres. C'est un étrange Bibliomane.

Les quatre premières fyllabes font brèves, & la cinquième est longue.

BIBLIOMANIE; substantif féminin. Passion des Bibliomanes, ou fureur d'avoir des Lives, & d'en amasser. La Bibliomanie l'a ruiné.

Les quatre premières fyllabes font brèves, & la cinquième est longue.

BIBLIOTHÉCAIRE; substantif mafculin. Qui est préposé pour pren dre soin d'une Bibliothèque. Entre les diverses sonctions littéraires, il en est peu qui exigent la réunion des lumières & de l'érudition nécessaires au Bibliothécaire d'une Bibliothèque considérable, telle que peut être celle du Roi à Paris, laquelle est ordinairement consiée aux soins d'Académicies, dont le mérite & les connoissances justifient le choix du Prince.

Les quatre premières fyllabes font brèves, la cinquième est longue, & la fixième très-brève.

Il faudroit supprimer le h qui est oisif, changer le c en k, & écrire, d'après la prononciation, bibliotékaire. Voyez ORTHOGRAPHE.

BIBLIOTHEQUE ; fubstantif féminin. Lieu où l'on tient un grand

nombre de Livres rangés en ordre fur des tablettes ou dans des armoires. Il est dans sa Bibliothèque, BIBLIOTHÈQUE, se dit, par extension, de la collection même des Livres. Sa Bibliothèque est particulièrement composée de Livres anciens.

BIBLIOTHÈQUE, est aussi le titre que certains Auteurs ont donné aux recueils qu'ils ont fairs, ou à certaines compilations d'ouvrages de même nature. D'Herbelot est Auteur de la Bibliothèque Orientale.

On dit figurément & proverbialement de quelqu'un très-favant, que c'est une bibliothèque vivante.

On dit aussi, dans le fens figuté, de quelqu'un qui sait beaucoup, mais dont les connoissances sont obscures & embrouillées, que c'est une bibliothèque renversée.

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est moyenne, & la cinquième très-brève.

Il faudroit supprimer le h qui est oisif, changer qu en k, & écrire, d'après la prononciation, bibliotèke. Voyez ORTHOGRAPHE.

- BIBLISTES; (les) on appelle ainfi les Hérétiques qui n'admettent que le Texte de la Bible, & rejettent l'autorité de l'Eglise, & de la Tradition.
- BIBRACTE; nom propre. Ancienne ville des Eduens, dans les Gaules. On croit que c'est le nom qu'eut autrefois la ville d'Autun.
- BIBRAX; nom propre. Ancienne ville des Gaules, dont parle Jules Céfar. Elle pouvoit être fituée où eft actuellement Bièvre, à deux lieues, fud fud-eft, de Laon.
- BIBUS; terme de mépris, dont on fe fert dans le style familier, avec la préposition *de*, pour désigner une chose qui ne vaut pas la peine qu'on



s'en occupe. Vous ne nous tenez que des propos de bibus.

La première fyllabe est brève, & la seconde longue.

Le s final se fait sentir en toute circonstance.

- BICANER; nom propre, Ville d'Afie, dans l'Indoustan. Thevenot la dit capitale de la Province de Becar.
- BICAPSULAIRE; adjectif & terme de Botanique. Il fe dit d'une plante qui a deux capfules diftinctes & réunies. Telle est la pervanche.
- BICARS; (les) forte de Pénitens qui étoient répandus dans les Indes au neuvième fiècle. Ils laiffoient croître leurs cheveux & leurs ongles, ne s'habilloient pas, & portoient une écuelle de terre pendue à leur cou, dans laquelle ils recevoient les alimens qu'on leur donnoit quand ils avoient faim.
- BICEPS; fubstantif masculin, & terme d'Anatomie, qui désigne différens muscles, dont la partie supérieure est divisée en deux portions appelées têtes, par les Anatomistes.' Tels sont le biceps du bras, le biceps de la cuisse, &c.

La première fyllabe est brève, & la seconde longue.

Le *s* final se fait sentir en toute circonstance.

- BICHAT, BICHETAS; vieux mots qui fignifioient autrefois fan de biche.
- BICHE; fubstantif féminin. Cerva. C'est la femelle du cerf. Voyez CERF.

La biche, étoit chezles Anciens, le fymbole de Junon confervatrice, parce que des cinq biches aux cornes d'or, que Diane pourfuivit en Theffahie, il n'y en eut que quatre de prifes par cette Déesse, qui les attacha à son char, & la cinquième fut fauvée par Junon.

La Mythologie compte entre les travaux d'Hercule, la courfe qui le rendit maître de la *biche* aux pieds d'airain, & aux cornes d'or du mont Menale. Voyez HERCULE.

BICHE, est aussi le nom d'un poisson de mer, qui a le ventre blanc & plat, le dos bleu & vouté, la beuche & les écailles petires, les mâchoires garnies de perires pointes; & les yeux d'une graudeur médiocre. Il est quelquesois long de trois coudées, & fa chair est blanche & de bon goût.

La première syllabe est brève, & la feconde très-brève.

- BICHET ; fubstantif masculin. Mefure de grains, dont la consistance varie felon les différens lieux où elle est usitée. Ce bichet n'est pas juste.
- BICHET, le dit aussi du grain que contient la mesure. *Il m'a vendu un bi*chet de froment.

La première fyllabe est brève, & la seconde moyenne au fingulier, mais longue au pluriel.

- BICHO, ou Bicios; fubstantif mafculin. On appelle ainsi au Brésil, un petit ver qui s'engendre sous la peau, & qui cause de grandes douleurs.
- BICHON, ONNE; fubftantif. Catellus. Petit chien qui a le nez court & le poil long, blanc & délié. Qui vous a donné cette jolie bichonne?

Les deux fyllabes font brèves au fingulier mafculin ; mais la feconde est longue au pluriel, & brève au fé-



- BICIA; fubstantif féminin. Plante des Indes Occidentales, qui s'élève à la hauteur d'environ fept pieds. Ses branches font femblables à celles de l'arbre qui porte le coton. Son fruit enfermé dans une gousse, est un grain rouge, visqueux, avec lequel les Sauvages se peignent le visage.
- BICONGE; substantif féminin. Sorte de mesure usitée autrefois chez les Romains.
- BICOQUE; substantif féminin. Petite ville, ou place mal fortifiée & fans défense. Il ne sera pas difficile d'emporter cette bicoque.

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est trèsbrève.

Il faudroit changer le c & qu en k, & écrire, d'après la prononciation, bikoke. Voyez ORTHOGRA-PHE.

- BICOQUET ; vieux mor qui s'est dit autrefois d'une forte de chaperon ou ornement de tête.
- BIDACHE; nom propre. Petite ville & feigneurie confidérable, avec titre de Principauté, dans la baffe Navarre, fur la rivière de Bidoufe, à dix lieues, ouest-nord-ouest, de Pau. Elle appartient au Duc de Grammont, qui s'en dit Souverain; mais les Gens du Roi lui contestent ce titre.
- BIDASSOA; nom propre. Petite rivière qui fépare la France de l'Efpagne, vers le pays de Labour. Elle a fa fource dans les Pyrénées, & fon embouchure dans le golfe de Gascogne, entre Fontarabie & Andaye. C'est cette rivière qui forme l'île des Faisans, appèlée depuis l'île des Conférences, à cause de celles qu'on y tint en 1659, pour la paix des Pyrénées.

Teinturiers donnent ce nom à la fuie de cheminée qu'ils emploienr dans la composition de quelques couleurs tirant sur le brun. Les ftaturs de ces. Arrisans leur défendent de faire imprimer de bidauci aucune toile neuve, ou vieille, &cc. qu'ils ne l'aient auparavant engallée de bonne galle.

BIDAUX ; vieux mot usité autrefois, pour désigner un corps d'Infanterie peu estimé.

BIDENS; Voyez Tête-cornue.

- BIDENTALES; substantif masculin pluriel. Prêtres des anciens Romains, institués pour faire les expiations prescrites dans les lieux où le tonnerre étoit tombé. La principale de leurs fonctions consistoit à immoler une brebis de deux ans, qui, en Latin s'appeloit bidens, d'où s'est formé le mot de bidentales : on dressoir ensuite un Autel dans l'endroit frappé de la foudre, & on l'entouroit d'une palissant qu'on ne pût y marcher.
- BIDET; fubstantif masculin. Cheval de petite taille, qui n'a guères que trois pieds & demi de haut. On voit à la Chine des bidets d'une petitesse extrême, & d'unetrès-belle forme.

On appelle *bidet de poste*, un cheval de p**us**te sur lequel on monte, & qui ne s'attelle pas.

DOUBLE BIDET, se dit d'un bider plus grand & plus renforcé que les bidets ordinaires. Sa taille est à peu près de quatre pieds & demi.

On dit figurément & familièrement de quelqu'un dont la fortune a été rapide, qu'il a bien poussé son bidet.

BIDET, se dit d'un meuble de garde-



robe, fervant à la propreté. Un bidet de portelaine.

BIDET, fe dit, en termes de Ciriers, d'un instrument de buis qui leur fert à former les angles & les creux des flambeaux, de même que les trous où fe placent les clous d'encens d'un cierge pascal.

La première syllabe est brève, & la feconde moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

BIDON; fuoftantif mafculin. Vaiffeau de bois contenant cinq pintes de Paris. Il fe dit particulièrement fur les vaisseaux où il fert à mettre le vin de chaque plat de l'équipage.

Les deux fyllabes font brèves au fingulier; mais la seconde est longue au pluriel.

- BIDOUSSE; nom propre. Rivière de France. Elle a la fource dans les Montagnes qui féparent la basse Navarre du pays de Soule, & fon embouchure dans l'Adour, à quarre lieues, est-nord-est, de Bayonne, après un cours d'environ douze lieues.
- BIECZ; nom propre, Becia. Petite ville de Pologne, au l'alatinat de Cracovie, fur la rivière de Wifeloke, à vingt lieues, fud-est, de Cracovie. Il y a dans les environs de Biecz, de riches mines de vitriol.
- BIEF; vieux mot qui signifioit autrefois canal de moulin.
- BIEL; nom propre. Petite ville d'Efpagne, au Royaume d'Arragon, à douze lieues de Sarragosse.
- BIELA; nom propre. Ville de Ruffie, fur la rivière d'Opfcha. Elle eft capitale d'une Principauté de mâme nom, fituée entre le Duché de Rzewa, & celui de Smolenfkow.

BIELA-OSERO; nom propre. Ville,

Lac & Province de Russie, que le Wolga separe du Duché de Rostow : le pays est couvert de Marais.

- BIELICA; nom propre. Petite ville de Lithuanie, au Palatinat de Troki, sur la rivière de Niemen.
- BILLLE; nom propre. Ville d'Italie, en Piémont, fur la rivière de Cervo, à dix milles d'Yyrée. Elle eft capitale du Biellois.
- BIELLOIS; nom propre. Contrée d'Italie, en Piémont, entre les Alpes & le Canavois. On y compte quarante cinq villages, outre la ville capitale qui est Bielle.
- BIELSKO; nom propre. Ville de Pologne, dans la Podlakie, près d'une des fources de la rivière de Narew.
- BIEN; fubstantif mafculin. Bonum. Ce mot défigne, en morale, ce qui est bon, ce qui nous rend heureux: mais, dans ce sens, il n'y a de véritable bien que la vertu, puisque la vertu seule peut nous rendre heureux.
- BIEN, fe dit des choses qui fervent à augmenter nos plaisirs ou à diminuer nos peines. Telles sont la fanté, les richess, la volupté, &c.

Sextus Empiricus, a tiré de Crantor une ingénieuse allégorie sur la prééminence des différens biens. Ce Philosophe introduisit aux Jeux Olimpiques, devant les Grecs assemblés, les richesses, la volupté, la fanté, les vertus, afin qu'ils marquassent aux unes & aux autres le rang qui leur convenoit, felon le dégré d'influence qu'elles avoient fur le bonheur des hommes. Les richesses étalèrent leur magnificence, & déjà elles éblouissoient les yeux des Juges, quand la volupté représenta que le feul mérite des richesses étoit de conduire au plains

Digitized by Google

. plaifir. Le premier rang allojt cire [accordé à celle-ci, mais la santé le lui disputa, & fit voir que sans elle la douleur renoir la place de la joie : enfin les Vertus terminèrent la contestation, & firent convenir tous les Grecs, que dans le fein des richesses, de la volupté & de la fanté, on feroit bientôt le jouet de rous ses ennemis sans le secours de la prudence & de la valeur : le premier rang fut donc adjugé aux vertus, le second à la santé, le troisième à la volupté, &t le quatrième aux richeffes.

Le souverain bien confistoir, selon Epicure, dans le sentiment BIEN, se dit, dans le sens de bonheur. du plaisir; & le souverain mal, dans le sentiment de la douleur. Mais le système de ce Philosophe n'a pas toujours été compris par ceux qui ont parlé de sa doctrine. Il falloit examiner les principes d'Epicure, en les comparant avec la conduite qui en étoit le réfultat: on auroit conclu, que les plaisirs des sens n'étaient pas les seuls qu'il eut envilagés, mais qu'il avoit eu en vue trois fortes de plaisirs : ceux du cour, ceux de l'esprit, & ceux des sens. En effet, c'étoit un point fondamental de sa doctrine, que tour plaisir qui est suivi de peines, de regrets & de repentir, est un plaisir faux; & il vouloir que dans le choix des plaisirs, on s'en rapportât plutôt à la raison qu'au témoignage des sens, qui souvent étoient trompeurs. Quant à la douleur, il ne la regardoir comme le fouverain mal qu'autant qu'il n'étoit pas possible d'en espérer la tin; encore prétendoir-il qu'on pouvoir l'adoucir par les sentimens du cour & les plaisirs de l'esprit : c'est ce que vérifia Epicure lui-même, qui le vit mourir avec une tran-Tome IV,

quillité & un courage digues de route la fermeté Stoïcienne.

Les disciples de Zénon, opposés aux Epicuriens, faisoione confister le souverain bien dans la vertu, & nicient que la douleur fur un mal. BIEN, le dit de ce qui est unle, avantageux, convenable. Exemples. Dans le fens d'urile : la morale qu'il

vous a faite, a été pourvotre bien. Dans le fens d'avantageux : on n'a pas, dans ce plan, conful**vi** le bien public.

Dans le sens de convenable : ce n'est pas aller au bien de nos insérêts communs.

On dit que c'eft un grand bien qu'une chose soir arrivée; pour dire, que c'est un grand bonheur.

On dit, qu'on a procuré, falo du bien à quelque personne; pour dire, qu'on lui a procuré quelque chose d'utile, d'avantageux. Cette dame a fait beaucoup de bien à cette famille.

On dit d'une chose, qu'elle fait da bien, qu'elle fait grand bien; pour dire, qu'elle oft avantageufe, qu'elle soulage. Cette pension lui fait du bien. Les bains lui font grand bien.

On dit proverbialement:, nul bien *fans peine*; pour dire, que toutes les chofes avantagentes content: 4 acquérir.

BIEN, se dit quelquefois pour religion, vertu, ce qui est digne d'éloges, d'estime. Exemples. Dans le iens de religion : Cet Evêque eft un homme de bien.

Dans le sens de vertu: ces jounes gens se tournent au bien.

Dans le sens de ce qui est digne d'éloges, d'estime. C'est le procédé d'un homme de bien. Elle se comporte en semme de bien.

On die proverbialement, ce coug

bien & en tout honneur; pour dire, à bonne fin, à bonne intention. Elle ne reçoit ce jeupe homme qu'en tout bien & en tout honneur.

On appelle, en style didactique, biens du corps, la fanté, la force: biens de l'esprit, les talens: & biens de l'ame, les vertus. C'est dans ce sens qu'on dit, que les biens de l'ame sont présérables à ceux de l'esprit, & les biens de l'esprit à ceux du corps.

BIENS, fe dit, en termes de Jurifprudence, de toutes fortes de terres, richess & effets qui compofent nos facultés.

On diftingue deux fortes de biens, les meubles & les immeubles. Voyez ces mots.

Les biens reçoivent aussi, en Droit, différentes épithètes, dont voici les principales.

BIENS PATERNELS, se dit de ceux qui nous viennent du côté paternel. Et l'on appelle *biens maternels*, ceux qui nous viennent du côté maternel.

Cette distinction de biens paternels & maternels, est essentielle en Pays Coutumier. Voyez là-deffus, PATERNEL.

- BIENS ADVENTIFS. Voyez Adventips.
- BIENS DOTAUX, se dit de ceux que la femme a apportés en dot à son mari. Voyez Dot.
- BIBNS PARAPHERNAUX. Voyez Paraphernaux.
- BIENS PROFECTIFS, fe dit de ceux qui viennent des pères, mères, ayeuls, ayeules, ou autres ascendans. Voyez PROFECTIF.
- Biens de communauté entre mari et femme. Voyez Communauté.
- BIENS SUBSTITUÉS. Voyez SUBSTITU-TION.

BLENS DE FUGITIFS, Le dit des biens

d'un criminel contumace, desquels la confiscation se fait au profit du Roi ou du Seigneur du lieu. Voyez CONTUMACE & CONFISCATION.

BIENS VACANS, fe dit de ceux qui font fans posses de ceux qui les héritages abandonnés. Les biens vacans de cette espèce appartiennent au Seigneur haut-justicier, felon la Coutume de Paris & plusieurs autres. Les Coutumes de Lorris & de Nivernois attribuent ces fortes de biens au Seigneur censier.

On dit absolument, qu'une perfonne a du bien; pour dire, qu'elle est riche. Il a épousé une fille qui avoit du bien.

BIEN, s'emploie adverbialement pour fignifier à peu-près, environ. Il y a bien fix mois qu'il est parti.

On dit proverbialement, bien attaqué, bien défendu; pour dire, que la défense a répondu à l'attaque.

On dit aussi proverbialement, autant vaut bien battu que mal battu; pour dire, qu'il y a certaines choses qu'on ne doit pas faire à demi, quelque danger qu'il y ait, & quelque dommage qu'on puisse en recevoir.

- BIEN, s'emploie adverbialement, pour défigner un certain dégré de perfection, un certain état heureux & avantageux dans la chose dont il est question. Il entend bien l'art des vers. Il est fort bien auprès de la Reine.
- BIEN, s'emploie aufii adverbialement, pour signifier beaucoup, extrêmement. Exemples. Dans le sens de beaucoup. Il y a encore bien d'autres raisons à alléguer.

Dans le sens d'extrêmement : c'étoit un Prince bien vigoureux.

BIEN, employé adverbialement avec le verbe vouloir, exprime l'appro-





- bation, le confentement. Je veux bien qu'elle parce.
- BIEN, FORT BIEN, s'emploient adverbialement & abfolument, pour exprimer qu'on approuve, qu'on agrée ce qu'un autre propose. Bien, fort bien; continuez.
- BIEN, s'emploie, précédé de la particule hé, pour marquer approbation, exhortation, & interrogation. Exemples. Dans le fens d'approbation: hé bien qu'on lui donne fon
 - congé. Dans le fens d'exhortation: hé bien faites ce qu'elle vous a recommandé.
- Dans le fens d'interrogation : hé bien qu'en pensez-vous ?
- BIEN, ne s'emploie quelquefois que par redondance & pour donner plus de force & d'énergie au difcours. Il est bien certain qu'il ne devoit pas parler de cette affaire.
 - Différences relatives entre bien, très, fort.

On se sert assez indifferemment de l'un ou de l'autre de ces trois mots, dit M. l'Abbé Girard, pour marquer cè que les Grammairiens nomment superlatif, c'est-à-dire, le plus haut dégré. Par exemple : on dit dans le même sens, très-sage, cependant qu'il y a entr'eux quelque petite différence, en ce que le mot de très marque précisément & clairement ce superlatif, sans mêlange d'autre idée ni d'aucun sentiment; que le mot de fort le marque peut-être moins précisément, mais qu'il y ajoute une espèce d'affirmation; & que le mot de bien exprime de plus un fentiment d'admiration. Ainsi l'on dit, Dieu est très-juste; les hommes sont fort mauvais; la Providence est bien grande.

Outre cette différence, il y en a une autre plus sensible, ce me semble; c'est que très ne convient que dans le sens naturel & littéral; car lorsqu'on dit d'un homme qu'il est très-lage; cela veut dire, qu'il l'est véritablement; au lieu que fort & bien peuvent quelquefois étre employés dans un sens ironique; avec cette différence, que fort convient mieux lorique l'ironie fait entendre qu'on pèche par défaut, & que bien elt plus d'ufage , lorfque l'ironie fait entendre qu'on pêche par excès. On diroit donc en raillant, c'est être fort lage que de quitter ce qu'on a pour courir après ce qu'on ne fauroit avoir ; & c'est être bien patient que de souffrir des coups de bâton fans en rendre.

Bien, qui est diphtongue, est moyen au singulier & long au pluriel. BIEN-AIME, ÉE; adjectif. Dilectus, a, um. Qui est fort chéri, qui est aimé par préférence à tout autre. Elle fut toujours sa fille bien-aimée.

Ce mot s'emploie aussi fubstantivement. C'est le bien aimé de la maison.

- BIEN-AVANS; vieille expression qui fignifioit autrefois les principaux d'un lieu, ou d'un pays.
- fort-fage, bien-fage. Il me paroît cependant qu'il y a entr'eux quelque petite différence, en ce que le mot de très marque précifément & clairement ce superlatif, sans mêlange d'autre idée ni d'aucun sentiment; que le mot de fort le mar-
 - BIEN-DISANT, ANTE; adjectif. Qui parle élégamment & avec facilité. Il fe croit bien-difant, parce qu'il a passé quelque temps à la Cour. BIEN-DISANT, se dit quelquefois par
 - oppolition à médilant. Il fut toujours bien-difant dans la fociété.

BIEN ETRE ; substantif masculin. Fij



Etat d'une personne qui jouit d'une fublistance aise & commode. Cette affaire lui procura un bion-être qu'il n'esprivat par.

BIENEAICTEUR, TRICE; fubfrantif. Qui a fait quelque grace, - quelque bien, quelque avantage à quelque personne. Ce Prince fut toujours le bienfaicteur de cette mai- BIENFAIT; substantif masculin. Mu-Jon. Cette Dame est in bienfaictrice des pauvres.

Les deux premières syllabes sont moyennes, la troisième est longue au malculin, & brève au téminin, qui a une quatrième syllabe trèsbrève.

Le r final se fait sentir en toute circonstance.

Il faudroit supprimer le c du masculin, changer le dernier du féminin en s. & errire bienfaiteur, bienfastrife. Voyez ORTHOGRAPHE.

BIENFAISANCE; substantif séminin.) Inclination à faire du bien aux austes. On fit un bel éloge de la bienfaifance.

La première syllabe est moyenne, la seconde très-brève, la troisième longue, & la quatrienne trèsbrève.

Il faudroit changer ai en en le s en 7, le c en s, & écrire, d'après la prononciation, bienfeyance. Voyez ORTHOGRAPHE.

BIENRAISANT, ANTE; adjectif. Qui a de l'inclination à faire du bien aux-autres. C'est-un Prince bienfaifant , une Dame bienfaisante.

La première fyllabe est moyenne, la loconde très-brève, la moisième longue, & la quatrième du fomi--Bin très-brove.

Le pluriel se forme en changeant le t final du singulier en un s., qui suit la règle générale des pluriels. Voyez la lettre S.

Cor adjochif me doit pas régulie-

rement précéder le substantifauduel il se rapporte. On ne dira pas une bienfaisunte ame, mais une ame bienfailante.

ll faudroit changer ai en e,, le s en 7, & écrire, d'après la prononciation, bienfezant, Voyez Or-THOGRAPHE.

nus. Don, faveur "grace, plaifir, bon office. On l'a comblé de bienfaits à la Cour. Je n'oublierai pas ce bienfait.

On dit proverbialement, qu'un bienfait n'est jamais perdu ; pour dire, que quelle que foit la gerfonne à qui l'on fait du bien, elle peut se trouver dans le cas d'en témoigner la reconnoillance.

On dit aussi proverbialement & figurément, que les injures s'écrivent sur l'airain, & les bienfaits sur l'argile; pour dire, qu'on se souvient toujours des unes, & que les autres s'oublient aisément.

La première fyllabe oft moyenne, & la feconde longue.

BIENHEURE; vieux mot qui lignifioit autrefois bienheureux.

BIENHEUREUX, EUSE; adjoctif. Felix. Fortune, très-heureux, extrêmement heuseux. Il jouit d'un état-bienheureux. C'est une personne bienheureuse.

Quand cet adjectif est employé avec un verbe, il fe divise en deux mots léparés l'un de l'autre, comme dans certe phrase : cette femme est bien heureuse de n'avoir pas été connue. Le mot hien est alors employé adverbialement.

BRENHEUREUX, se.dit, en Théologie, pour déligner ceux qui jouissent d'une béatitude étemelle. Les ames bienheureuses.

BIENHEUREUX, s'emploie aussi Lubftantivement dans ce dernier fens.

BIE



- Il est parmi tes bienheureux.
- BIENMEUREUX, fe dit encore, dans les fens de bearifié, pour défigner ceux à qui l'Églife décerne un culte, mais subordonné à celui qu'elle rend aux Saints canonifés.

BIEN LOIN. Voyez Lorn.

- BIENNAC; nom propre. Bourg de France, dans l'Angoumois, tout près de Rochecouart.
- BIENNAL, ALE; adjectif. Qui dure deux ans. On lui a accordé un privilège biennal. Des lettres biennales.

La première fyllabe est brève, la feconde moyenne, & la troisième encore au singutier masculin; mais celle-ci devient longue au pluriel & au séminin, qui a une quarrième syllabe très-brève.

Le plusiel du masculin se forme en changeant al en aux, dont le x prend le son du z devant une voyelte, en suivant la règle générale

- donnée ci-après. Voyez la lettre S. Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il fe rapporte. On ne dira pas un biennal office, mais un office biennal.
- BIENNE; nom propre. Ville de Suisse, far un lac de même nom, & fur les frontières du canton de Berne. L'Evêque de Bâle y exerce quelques droits, & y perçoit quelques revenus; du reste certe ville souverne en République par ses propres loix.
- BIENNUS ; nom propre. C'est, felon Etienne le Géographe, une ancienne ville de l'île de Crête.
- BIEN QUE; conjonction qui régit le subjonctif, & qui signifie encore que, quoique. Bien que cette action l'ait fait remarquer. Bien qu'il passe fix mois de l'année à la campagne, il ne laisse pas que de faire une dépense considérable.

BIE

BIENSÉANCE, se dit pour utilité, commodité, avantage. Ce jardin est à sa bienséance.

On dit, posséder une chose, s'en rendre maître par droit de bienséance; pour dire, fans avoir d'autre droit que sa propre utilité, sa propre convenance.

La première fyllabe est moyenne, la feconde brève, la troisième longue, & la quatrième très-brève.

- BIENSEANT, ANTE; adjectif. Decens. Ce qu'il fied bien de faire, de dire, par rapport aux perfonnes, aux temps, aux lieux, aux ufages, Il ne feroit pas bienféant de partir fans dire adieu. Eft-ce une conduite bienféante de fréquenter ane pameille compagnie ?
 - La première syllabe est moyenne, la seconde brève, la troisième longue, & la quatrième du féminin très-brève.
- BIENTENANT, ANTE; fubstantif & terme de Palais. Celui ou celle qui tient, qui possède des biens & héritages à titre de succession, d'achat, ou autre titre d'acquisition.
- BIENTINA; nom propre. Bourg & Château d'Italie, en Tolcane, à un mille du lac de même nom, fur le territoire de Pife.
- BIENVEIGNER; vieux mot qui fignifioit autrefois louer, féliciter.
- BIENVEILLANCE; substantif séminin. Benevolentia. Inclination, intention affectueuse, disposition favorable envers quelqu'un. Il s'est concilié la bienveillance de la Reine,



Elle captiva la bienveillance du Ministre.

Ce mot ne doit se dire que du supérieur envers l'inférieur.

BIENVEILLANCE, s'est dit autrefois, en Angleterre, d'un impôt volontaire, ou d'un présent que les peuples faifoient au Prince. C'est ce qu'on appelle en France don gratuit.

Les deux premières fyllabes font moyennes, la troisième est longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit donner l'accent grave au fecond e, fupprimer un l qui est oisif, faire précéder le fecond i de l'autre l, changer le c en s, & écrire, d'après la prononciation, bienvèliance. Voyez ORTHOGRAPHE. BIENVE'LLANT, ANTE; adjectif.

- Benevolus, a, um. Qui a de la bienveillance. C'est une Dame bienveil
 - lante. Les deux premières fyllabes font

moyennes, la troisième est longue, & la quatrième du féminin trèsbrève.

Le pluriel du masculin se forme en changeant le t final du singulier en un s, qui suit la règle générale des pluriels. Voyez la lettre S.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le fubftantif auquel il fe rapporte. On ne dira pas un bienveillant Prince, mais un Prince bienveillant.

BIENVENU, UE; adjectif. Qui est reçu de bon cœur. Cette demoifelle est bienvenue dans les societés.

Ce mot s'emploie aussi substantivement. Soyez les bienvenus, les bienvenues.

La première fyllabe est moyenne, la feconde très brève, & la troifième brève au fingulier masculin; mais celle-ci est longue au pluriel & au féminin.

Ce mot employé comme ad-

jectif, ne doit pas tégulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas un bienvenu Musicien, mais un Musicien bienvenu.

- BIENVENUE; substantif féminin. Heureuse arrivée. Il ne se dit proprement que de la première sois qu'on arrive dans un endroit, ou qu'on est reçu dans quelque Corps, a cause de l'usage dans lequel on est de payer quelque droit en entrant, ou de donner un repas à ceux qui sont de ce Corps. Il resus de payer le repas de sa bienvenue.
- BIENVOULU, UE; Voyez Vou-LU.
- BIERBAN; vieux mot qui s'est dit autrefois du droit qu'on payoit pour vendre de la biere en gros ou en détail.
- BIÈRE; fubstantif féminin. Cereuifia. Liqueur ou boisson fpiritueuse, qu'on peut faire avec toutes lo graines farineuses; mais pour laquelle on préfère communément l'orge : c'est, à proprement parler, un vin de grain.

Les farines de toutes les graines, extraites par une suffisante quantité d'eau, & abandonnées à elles mêmes au dégré de chaleur propre à la fermentation spiritueuse, subissent naturellement cette fermentation, & se changent en liqueur vineule. Mais comme toutes ces matières rendent l'eau mucilagineuse & colante, la fermentation ne peut le faire que lentement & imparfaitement dans une pareille liqueur. D'un autre côté, si l'on diminuoit allez la quantité de la matière farineuse, pour que son extraction ou la décoction eût un degré de fluidité convenable, cette liqueur se trouveroit chargée d'une si perite quantité de marière fermentescible,

Digitized by Google

que la bière ou vin de grain qui en réfulteroit, feroit fans force, & auroit à peine de la faveur.

On a trouvé le moyen de remédier très-bien à ces inconvéniens, par des préparations préliminaires qu'on fait fubir au grain.

Ces préparations confistent à le faire d'abord tremper dans de l'eau froide, pour qu'il s'en imbibe, & qu'il se renfle jusqu'à un certain point : après cela, on l'étend en tas à un degré de chaleur convenable, à l'aide de laquelle, & de celle de l'humidite qui l'a imbibé, le germe commence à se développer : on arrête cette germination auffitôt que le germe commence à se montrer; ce qui se fait par une prompte desfication. Pour accélérer cette dessication & la rendre plus complette. on torréfie légèrement le grain, en le faisant couler dans un canal incliné & échauffé à un degré convenable.

Cette germination & cette légère torréfaction, changent beaucoup la nature de la matière mucilagineuse fermentescible du grain. La germination atténue confidérablement, & détruit, en quelque sorte totalement, la viscosité du mucilage; & cela, lorsqu'elle n'est pas portée trop loin, sans lui rien ôter de sa disposition à fermenter : au contraire, elle le change en un fuc un peu fucré, comme il est aifé de s'en affurer en mâchant des graines qui commencent à germer. La légère torréfaction contribue aussi, pour fa part, à atténuer la matière mucilagineuse fermentescible du grain. Lors donc qu'il a reçuises préparations, il est en état d'être moulu, & d'imprègner l'eau de beaucoup de sa substance, sans la réduire en cole, & lui communiquer de vif-

cosité. Ce grain, ainsi préparé, se nomme Malt. On broie donc enfuite le malt; on en tire toute la fubstance dissoluble dans l'eau & fermentescible, à l'aide de l'eau chaude : on évapore cette extlaction, en la faisant bouillir dans des chaudières jusqu'à un degté convenable; & on y met quelque plante d'une amertume agréable, comme le houblon, pour rehausser la faveur de la bière, & la rendre capable de se conserver plus longtemps. Enfin on met cette liqueur dans des tonneaux, pour la laisser fermenter 'd'elle - même. C'eft 'la nature qui fait le reste de l'ouvrage; il ne faut que l'aider par les autres conditions les plus favorables à la fermentation fpiritueuse.

On appelle Bière de Mars, la bière brassée pendant le mois de Mars; & double Bière, la bière qui eft plus forte que l'autre.

On dit proverbialement, d'un mauvais ouvrage de Peinture, qu'il eft bon pour une Enfeigne à biere.

BIÈRE; fubitantif féminin. Feretrum: Cercueil, coffre de bois où l'on enferme une personne morte pour l'inhumer. On vient de le mettre dans la bière.

La première fyllabe est longue, & la feconde très-brève.

- BIERNE; nom propre. Bourg de France, en Anjou, environ à deux lieues, est-fud-est, de Château-Gontier.
- BIERVLIET; nom propre. Port & fortereffe d'une île de Hollande, près de l'Écluse. C'est-là où mourut, en 1397, Guillaume Benkelings, qui, le premier, trouva le moyen de saler les harengs en tonneaux.
- BIES-BOS; nom propre. Contrée de la Hollande méridionale, qui fue

BIF

fubmergéeentre Dordrecht & Ger- | BIEZ ; fubstantif masculin. Canal qui truydemberg en 1421. De soixantedouze Villages répandus sur cette contrée, on parvint à en rétablir cinquante-un, après que les eaux de la mer se furent retirées; mais les autres restèrent submergés. Ce malheur fit périr plus de cent mille perfonnes.

- BIETALA; nom propre. Ville & forteresse de la grande Tartarie, fur les frontières du Royaume de Barantola. C'est où réside le Grand-Lama, autrement le Pontife des Tartares.
- BIETIGKHEIM; nom propre. Petite ville & château d'Allemagne, fur l'Ens, dans le Duché de Wittemberg. Il y a sur son territoire du vin, des fruits, du poisson, & du gibier en abondance.
- BIEULE; nom propre. Bourg & Comté de France, en Querci, sur l'Aveirou, à trois lieues & demie, nord-est, de Montauban.
- BIÈVRE; substantif masculin. Voyez CASTOR; c'est la même chose.
- Bièvre, est aussi le nom d'un oiseau aquatique, dont la groffeur approche de celle de l'oie fauvage ; les plumes de son dos sont de couleur de cendre, & celles du ventre de couleur blanche. Il se tient sur les étangs & les rivières, où il se nourrit de poisson. Il fait son nid sur les arbres & parmi les rochers. On n'estime pas fa ch**air.**
 - BIEVRES; nom propre. Bevera. Petite rivière de l'île de France, qui a fa source près du parc de Versailles, & fon embouchure dans la Seine, au-dessus de Paris, après un cours de cinq ou six lieues, & après avoir pris le nom de rivière des Gobelins au-dessous de Gentilly, à caufe que fes eaux fervent aux belles reinrures d'écarlate de la Manufaçsurg des Gobeline.

conduit les eaux sur la roue d'un moulin. Il faut réparer ce biez.

On donne le nom d'arrière-biez, aux canaux qui sont au-delà du biez en remontant.

- BIFERNO; nom propre. Rivière d'Italie, au Royaume de Naples. Elle a fa fource dans l'Apennin, au Comté de Molisse, & son embouchure dans le golfe de Venise, près de Termini.
- BIFFAGE; vieux mot qui se disbit autrefois des comptes, & signifioit examen.
- BIFFE, ÉE; adjectif & participe passif. Vayez Biffer.
- BIFFER; verbe actif de la première conjugation, lequel se conjugue comme chanter. Delere. Rayer & effacer une écriture. On a ordonné que le prifonnier feroit élargi 🛦 & que son écrou seroit rayé & biffé.

Ce mot n'a guères d'usage qu'au Palais.

La première syllabe est brève, & la seconde est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugation & la quantité prosodique des autres temps.

ll faudroit supprimer un f qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, bifer. Voyez ORTHO-GRAPHE.

- BIFURCATION; substantif féminin, & terme d'Anatomie. Il fe dit d'une partie qui fourche & se divise en deux branches. La bifurcation de l'Aorac.
- BIFURCATION, se dit aussi en parlant des végétaux. La bifurcation de la principale racine de la première branche d'un arbre.

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, la troisième longue, la quatriente brève, & la çinquième

48

Digitized by Google

cinquième encore au fingulier; mais celle-ci est longue au pluriel.

Remarquez que la termination ion de ce mot, n'est qu'une diphtongue en prose, & qu'elle fait deux fyllabes en poësie.

Il faudroit changer le c en k, le t en s, & crire bifurkafion, Voyez ORTHOGRAPHE.

BIGAME; adjectif des deux genres. Terme de Jurisprudence, qui défigne une personne mariée à deux autres en même-temps. La personne bigame, dans ce sens, est coupable d'un crime qui faisoit noter d'infamie chez les Romains, & qu'on punissoit autrefois de mort dans le Royaume. Aujourd'hui les bigames sont ordinairement condamnés, parmi nous, à l'amende-honorable, au carcan & aux galères, si ce font des hommes; & au bannissement, fi ce sont des femmes.

BIGAME, se dir aussi, en Droit Canonique, des personnes qui ont été mariées deux fois légitimement. Les hommes bigames, dans ce fens, font irréguliers, & ne penvent être promusaux Ordres facrés fans dispense, felon la discipline constante de l'Eglile.

Les Canonistes ont encore qualifié de bigames les maris des veuves, des fommes publiques & des BIGARREAU; substantif masculin. femmes répudiées.

BIGAME, s'emploie aussi fubstantivement. La peine des bigames eft lai[[ée à l'arbitrage du Juge.

La première fyllabe est brève, la seconde longue, & la troisième très-brève.

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas une bigame femme, mais une femme bigame.

BIGAMIE; substantif femimin. Cri-Tome IV.

me d'une personne mariée en mêmetemps à deux autres Il est accusé de bigamie. Voyez BIGAME.

BIGAMIE, se dit suffi, en Droit Canonique, de deux mariages légitimes contractés fuccessivement par la même personne.

Les Canonistes qualifient cette bigamie de réelle; & ils appellent bigamie interprétative, le mariage d'un homme qui a époufé une veuve, ou une fille dont la virginité étoit. notoirement perdue.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue.

- BIGARADE; substantif feminin-Fruit du bigaradier, qui est une espèce d'orange aigre, sur la peau de laquelle on voit plusieurs pointes & excroiffances. Il aime les bigarades.
- BIGARADIER; substantif masculin, Espèce d'oranger qui produit les bigarades. Il fe cultive comme les autres orangers.
- BIGARRÉ, ÉE; adjectif & participe paffif. Voyez BIGARRER.
- BIGARRÉ, se dit, en termes de l'Art héraldique, des pièces de diverses couleurs.

RANCROLLES, en Picardie, de gueules au papillon d'argent miraille & bigarre de sable.

Fruit rouge, blanc & doucereux, qui est du genre des cerises. Il a la figure des guines; mais fa chair est plus ferme & de meilleur goût.

Les bigarreaux donnent, dans l'analyse chimique, beaucoup de flegme, un peu d'huile & de fel effentiel. Ils font cordiaux, aperitifs, rafraichisfans, & adoucisient l'acreté des humeurs. Les noyaux iont bons contre les pierres de la veille & des reins.

G

Les deux premières syllabes sont l' brèves, & la troisième est longue.

Le x final, qui forme le pluriel, prend le fon du z devant une voyelle, en fuivant néanmoins la règle lettre S.

11 faudroit supprimer un r. & l'e qui sont oisifs, & écrire, d'après la prononciation, bigarau. Voyez OR-THOGRAPHE.

- BIGARREAUTIER; fubstantif mafculin. Sorte de cerifier qui produit des bigarreaux. Ce bigarreautier est un bel arbre.
- BIGARRER ; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme chanter. Diverlifier de couleurs qui tranchent ou qui vont mal ensemble. Il a bigarré ses appartemens.

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez cependant que les temps ou personnes, qui se terminent par un e féminin, ont leur pébigarre, la fyllabe gar est longue.

Il faudroit supprimer un des premiers r qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, bigarer. Voyez ORTHOGRAPHE.

- BIGARRURE; substantif féminin. Diversité de couleurs tranchantes, ou qui vont mal ensemble. Tout est bigarrure dans cet ameublement.
- BIGARRURES, se dit, en termes de Eauconnerie, des différentes couleurs qui font für le pennage d'un oiseau de proie, & qui le rendent bigarre.

;

· Poyez VARIÉTÉ, pour les différences relatives qui en dislinguent BIGARRURE, & c...

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, & la quatrième très-brève.

- générale donnée ci-après. Voyez la BIGAT; substantif masculin. Nom d'une ancienne monnoie d'argent des Romains, sur laquelle étoit. reprélenté un char riré par, deux chevaux. Elle pouvoit valoir dix. lous de notre monnoie.
 - BIGE; substantif masculin, Bijuga. Char dont fe fervoient les Romains., & qui étoit tiré par deux. chevaux unis sous un même joug, d'où lui vint fon nom.
 - BIGEN; nom propre. Ville & Royaume du Japon, dans la presqu'île de Niphon, à quatre-vingt mille pas: de Méaco.
 - BIGLE; adjectif des deux genres. Louche, qui a un œil ou les deux. yeux tournés en dedans. Elle seroit jolie, fi elle n'étoit pas bigle.

1

BIGLE, s'emploie aussi substantivement. C'étoit un fin bigle.

La première syllabe est longue, & la seconde très-brève.

BIGLE; participe. paffif, inclinable. Voyez Bigler.

nultième fyllabe longue. Dans je [BIGLER ; verbe neutre de la première: ` conjugation, lequel fe conjugue comme chanzer. Diftertis. oculis. afpicere. Regarder en bigle. Il ne faudroit pas que cette femme biglât.

> Les temps composés de ce verbe se conjuguent avec l'auxiliaire Avoir. Il auroit bigle, &c.

La première syllabe est brève, & la feconde est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugation & la quantité prosodique des autres temps.

Observez: cependant que les temps on personnes, qui se termi-



nent par un e féminin, ont leur pénultième fyllabe longue. Dans je *bigle*, la fyllabe *bi* est longue.

- BIGNAY; nom propre. Bourg de France, en Saintonge, à deux lieues, fud-ouest, de Saint-Jeand'Angely.
- BIGNE; vieux mot qui s'est dit autrefois d'une tumeur au front provenant d'une chûte ou de quelque coup.
- BIGNON; (1e) nom propre. Bourg de France, dans le Maine, environ à trois lieues, sud – est, de Laval.
- BIGNON; vieux mot qui s'est dit autrefois d'un instrument propre pour la pêche.
- BIGONZO; fubftantif mafculin. Mefure des liquides, usitée à Venife. Elle contient environ soixante-trois livres de vin, & cinquante-six d'eaude-vie.
- BIGORGNE; vieux mot qui s'est dit autrefois d'une sorte de massue ou bâton ferré.
- BIGORNE; fubftantif féminin. Sorte d'enclume dont le corps est long & menu, & qui fert à différens Ouvriers.
- BIGORNE, ÉE; adjectif & participe passif. Voyez BIGORNER.
- BIGORNEAU; substantif masculin. Diminutif. Petite bigorne.
- BIGORNER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme chanter. Terme de Serruriers, Ferblantiers, &c. Qui exprime l'action de travailler des pièces sur la bigorne. Il faut bigorner l'anneau de cette cles:
- BIGORRE; (le) nom propre. Contrée de France, en Gascogne, entré l'Armagnac, les monts pyrénées, le pays des quatre vallées, le Nébouzan, l'Astarac & le Béarn. Elle a

quinze lieues de longueur, & fept de largeur. Tarbes en est la ville capitale.

Les principales rivières, qui arrosent le bigorre, sont 'le Gave, l'Adour & l'Arroz. Les retres y sont fertiles en seigle, en orge, en millet, & l'on y recueille d'excellens 'vins. Il s'y nourrit aussi quantité de bétail, & c'est l'objet principal du commerce de ce pays,

BIGOT, OTE; adjectif. Hypocrite qui contrefait le dévot; ou qui; fcrupuleusement attaché aux pratiques de la Religion, en viole les préceptes essentiels. Elle a l'air bigot.

Cet adjectif s'emploie aufii fubftantivement. Ne vous y fiez pas, c'eft une bigote.

Les deux fyllabes font brèyes au fingulier masculin; mais la feconde eft longue au pluriel & brève au féminin, qui a une troisième syllabe très-brève.

Ce mot employé comme un adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas des bigotes manières, mais des manières bigotes.

- BIGOT; fubftantif masculin, & terme de Marine. Pièce de bois percée de quelques trous par lesquels on passe le bâtard pour la composition du racage.
- BIGOT, est aussi le nom d'une mesure de liquides, la même que le Bigonzo. Voyez ce mot.
- BIGOTERIE; fubstantif féminin. Simulatio pietatis. Hypocrisie, fausse dévotion, superstition. Ne vous liez jamais avec gens qui affectent la bigoterie.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est très-brève, & la quatrième longue.

BIGOTIERE; (la) nom propre. Bourg de France, dans le Maine, G ij



à trois lieues, sud - ouest, de Mayenne.

BIGOTISME; substantif masculin.

Caractère de l'hypocrite, du faux

dévot. Il ignore qu'on remarque fon bigotisme.

Les deux premières syllabes sont

brèves, la troisième est longue, & la quatrième très-brève.

- BIGRERIE; vieux mot qui fignifioit autrefois le lieu où l'on tenoit les ruches à miel.
- BIGUBA ; nom propre. Royaume d'Afrique, en Nigritie, au dessus de celui de Guinala. Les peuples de ces deux Royaumes font connus sous le nom de *Biafares*. Ils sont barbares & idolâtres.

BIGUE, EE; adjectif & parricipe palfif. Voyez Biguer.

BIGUER ; verbe actif de la première conjugaison, lequel le conjugue comme chanter. Permutare. Terme de jeu, qui exprime l'action de changer, de troquer une carte. Il vouloit biguer le valet de cœur.

On dit aussi , *biguer un cheval*; pour dire, le troquer but à but, le changer de la main à la main.

La première fyllabe est brève, & la seconde est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps

Obfervez cependant que les temps ou personnes, qui se terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième fyllabe longue. Dans je *bigue*, la syllabe *bi* est longue.

BIGUES; fubstantif féminin pluriel, & terme de marine. On appelle ainfi de groffes & longues pièces de bois, que l'on passe dans les fabords des vaisseaux, pour les soulever ou les coucher.

On donne le même nom aux

pièces de bois qui souriennent des machines pour mâter.

- BIHACZ; nom propre. Ville de Croatie, située dans une île que forme la rivière d'Unna. Elle appartient aux Turcs.
- BIHAI; fubstantif masculin. Plante d'Amérique. à fleur monopétale en cloche assez femblable à celle du lys. Cette fleur se divise en deux parties, qui renferment des étamines auxquelles succède un fruit contenant trois semences raboteuses. Le bihai, dont on distingue deux espèces, n'est point usité en Médecine.
- BIHOR; nom propre Ville & Comté de la basse Hongrie, entre la Transilvanie & les Comtés de Zabolcz, de Krasna, de Zarand, d'Arad & de Tárantal.
- BIHOREAU; fubstantif masculin. Oiseau plus grand que l'aigrette, & plus petit que le héron, dont il a le bec. Sa prunelle est noire, & fes yeux sont entourés d'un cercle rouge. Il a le plumage de la tête & du dos semblable au plumage des mêmes parties du vanneau. Ses aîles & sa queue sont de couleur cendrée comme celles du héron, & il a les plumes du cou, du ventre, des cuisses & de dessous la queue, de couleur blanche. Cer oiseau, qui est commun sur les côtes de Bretagne, fait son nid parmi les rochers.
- BIHRI; nom propre. Petite ville de Perfe, entre Ispahan & Ormus.
- BIJON; substantif masculin. Terme de Pharmacie. Sorte de térébenthine qu'on tire sans incision de divers arbres, comme le pin, le sapin, le meleze, &c. Elle a des vertus qui approchent de celles du baume blanc du Pérou. Voyez Té-RÉBENTHINE.
- BIJOU; Mubstantif masculin. Sorte d'ouvrage de prix, qui sert à l'anu-

Digitized by Google

§2

- fement, à l'ufage, à la parure d'une Persanne, ou à l'ornement d'un cabinet, d'un appartement. Cette tabatière est un joli bijou. On remarque parmi ses bijoux, une aigrette de diamans de la première eau.
 - On dit ordinairement d'une jolie maison, que c'est un bijou.
- Les deux fyllabes font brèves au fingulier; mais la feconde est longue au pluriel.
- BIJOUTERIE ; substantif féminin. Profession de quelqu'un qui fait commerce de bijoux. Il entend la bijouterie.
 - Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est très-brève, & la quatrième longue.
- BIJOUTIER ; fubstantif mafculin. Celui qui fait commerce de bijoux. Il a vendu son diamant au Bijoutier.
- BIJOUTIER, se dit, par extension, de celui qui est curieux de bijoux, qui
- les aime, qui les recherche. Toutes
- les curiofités qu'on remarque dans fon cabinet, prouvent qu'il est un grand Bijoutier.
- BIIS; fubstantif masculin. Poids & mesure dont on se sert aux Indes Orientales, sur la côte de Coromandel. C'est la huitième partie du Man.
- BIKEND: nom propre Ville d'Afie, dans la Tartarie, au delà de l'Oxus, à une journée de la ville de Bokhara, dont elle dépend.
- BIKOUT; nom propre. Ville d'Afie, dans l'empire du Mogol, au fudeft, du lac de Kitai.
- BILAN; fubstantif mafculin. Livre où les Banquiers & Marchands écrivent tout ce qu'ils doivent, & tout ce qui leur est dû. Il m'a communiqué fon bilan.
 - Les deux fyllabes font brèves au fingulier malculin; mais la feconde est longue au pluriel.

- BILBAO; nom propre. Ville capitale & port de Bifcaie, à l'embouchure du Nervio. Il s'y fait un commerce confidérable, & le territoire en est très-fertile.
- BILBER; nom propre. Ville d'Afie, en Perse, dans le Segestan, à la source de la rivière d'Imentel.
- BILBILIS; nom propre. C'eft, felon Srrabon, une ancienne ville de l'Efpagne Tarragonoife, dans la Celribérie.
- BILBOQUET ; fubstantif masculin. Petit instrument tourné & creusé par les deux bouts, de telle manière, qu'en jettant en l'air une petite balle attachée à un fil qui tient au bilboquet, elle puisse être reçûe dans l'un des petits creux. Il a perdu le bilboquet qu'on lui avoit donné.
- BILBOQUET, se dit du jeu même de l'instrument. Ils s'amusent à jouer au bilboquet.
- BILBOQUET, fe dit, en rermeş de Doreurs, d'un instrument dont ces Ouvriers se fervent pour appliquer leur or.
- BILBOQUET, se dit, en termes d'Ouvriers de bâtiment, des morceaux de pierre qui ne sont propres qu'à faire du moëlon.
- BILBOQUET, se dit, dans les monnoies, d'un morceau de ser ovale & alongé, servant à ajuster les flans.
- BILBOQUET, se dit, en termes de Paumiers, d'un instrument qui sert à frapper, arrondir & former les balles.
- BILBOQUET, se dit, en termes de Perruquiers, d'un instrument dont ces Artilans se servent pour friser les cheveux destinés à faire des perruques.
- BILBOQUET, se dit, en termes d'Imprimeurs, de certains petits ouvrages: qui s'impriment, comme billers de

\$3



mariages, d'enterremens, avis au Public, &c.

BILBOQUET, se dit d'une petite figure qui a deux plombs aux deux jambes, & qui est posée de manière, que de quelque façon qu'on la tourne, elle se trouve toujours debour. C'est de-là qu'on dit proverbialement de quelqu'un qui se tient toujours debour, qu'il se tient droit comme un bilbo-

On dit aussi proverbialement, figurément & familièrement de quelqu'un dont la fortune ne fouffre pas des traverses qu'on lui sufficite, qu'il se trouve toujours sur ses pieds comme un bilboquet.

BILBOQUET, vrai bilboquet, se dit encore familièrement & figurément d'un homme frivole & léger.

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

Il faudroit changer qu en k, & écrire Bilboket. Voyez Октно-GRAPHE.

- BILCAS; nom propre. Rivière du Pérou, dans l'Amérique méridionale. Elle a fa fource dans la Province de Soras, & fon embouchure dans la rivière de Maragnon, vers Guamangas, dans l'audience de Lima.
- BILE; substantif féminin. Bilis. Liqueur réfineule & fulfureule, jaune, amère au goût, délayée d'un peu de sérosité, & qui se sépare dans le foie pour servir à la sécrétion du chyle, & à dissoudre les alimens.

On distingue deux sortes de biles, l'héparique & la cystique: la première est séparée immédiatement dans le soie, d'où elle est rapportée dans le conduit héparique: la seconde, appelée *fiel*, est pareillement séparée dans le soie, d'où elle coule par le conduit cystique dans la vesicule du fiel. La différence qu'il y a entre la bile hépatique & la bile cyftique, est que celle-ci est plus épaisse, d'une couleur plus foncée & plus amère que l'autre.

Comme le caractère de ces deux fortes de biles est varié, elles ont aussi chacune leurs propriétés particulières, & la bile hépatique a bien moins d'énergie que la cystique, qui est beaucoup plus détersive. Une autre différence, c'est que la bile hépatique coule continuellement dans le duodenum, & que la bile cystique n'y coule que quand le ventricule est rempli.

L'ufage de la bile cyftique, eft d'être un purgatif, ou lavement naturel, qui déterge la membrane veloutée des intestins, laquelle est l'organe de la fécrétion du chyle, & d'exciter les intestins à se décharger des excrémens grossiers.

Le chyle eft une liqueur très-vifqueuse, qui laisse en passant beaucoup de lie tenace, laquelle enduit tellement le velouté des intestins, les parois de leur cavité, les pores & les orifices des vaiffeaux lactés, que le chyle n'y passe qu'avec peine. Il faut donc que cette muscolité soit balayée, c'est à quoi contribue heaucoup, outre la lymphe qui diffille continuellement des glandes & du pancréas, la bile âcre qui vient de la vésicule du fiel, laquelle par sa qualité lixivielle & savonneuse emporte cette mulcolité, & ouvre les vaisseaux lactés, & les orifices des glandes.

Comme la bile bien conditionnée est un remède souverain & univerfel pour les premières voies, & sert infiniment à la digestion des alimens, & à l'expulsion des excrémens grossiers; si elle pêche dans sa constitution, son mouvement ou



fa quantité, elle est un vrai poison pour le corps.

La bile cystique ne se mêle point au chyle comme l'hépatique; mais sa fortie précède celle des alimens dissons qui sortent de l'estomac, & elle leur prépare, pour ainsi dire, le chemin; au lieu que la bile hépatique sortant continuellement du canal cholédoque, se mêle aussi fans cesse aux alimens qui sortent de l'estomac, à mesure qu'ils sont digérés.

On voit à préfent pourquoi la ftagnation de la bile cyftique dans le duodenum, & la corruption qui en est la fuite, est une fource séconde de beaucoup de maladies, surtout dans celles qui ont leur foyer dans les premières voies, comme le vomissement, la cardialgie, le cholera morbus, la dyssenterie, l'inflammation du ventricule & des intestins, & toutes les fièvres bilieuses.

La bile hépatique & la cyftique bénigne & délayée d'une fuffifante quantité de férofité, aide la chylification dans le duodenum, lorfque fe mêlant avec le fuc pancréatique, elle achève de diffoudre lesalimens, & furtout leurs parties graffes & vifqueufes; lorfqu'elle corrige & abforbe l'acidité du chyle qui eft contraire à la température du fang, & lorfque fa partie réfineufe & fulfureufe divife & volatilife le chyle.

Ce théorème fait connoître la raison pourquoi les vices de la bile sont cause qu'il s'amasse dans les premières voies beaucoup de crudités, qui produisent aisément des chaleurs d'estomac, des vents, le ressertement du ventre, la cachexie & la phtisie; & pourquoi tous les amers aident merveilleusement la chylification, corrigent les vices des premières voies, pré fervent de beaucoup de maladies chroniques, & les guérissent, car ils fuppléent au défaut de la bile, dont ils corrigent d'ailleurs les défectuosités.

BILE RÉPANDUE. Voyez JAUNISSE.

BILE, fe dit, dans le fens figuré, & fignifie colère. Ainfi émouvoir la bile, exciter la bile, échauffer la bile, décharger fa bile, c'est émouvoir, exciter, échauffer la colère, décharger sa colère.

La première syllabe est brève, & la seconde très-brève.

- BILEDULGERID; nom propre. Contrée confidérable d'Afrique, qui a la Barbarie au nord, l'Egypte à l'orient, la mer Adantique à l'occident, & les Déserts de Zara au midi. On y recueille beaucoup de dattes; on y a aussi du riz, des chevaux, des chameaux & des autruches, dont les plumes font le principal revenu des habitans : au reste, les terres y sont communément stériles, à cause des grandes fécheresses. Le Biledulgérid est particulièrement peuplé de Mahométans, qui prient dans leurs tentes, parce qu'ils n'ont point de. Mosquées. Les uns forment des Républiques, les autres obéissent à des Rois. Nous parlons des différens états qui divisent cette contrée sous. les noms qui leur font propres. Voyez Afrique.
- BILEFELD; nom propre. Ville d'Allemagne, dans le Cercle de Weftphalie, à fept milles d'Ofnabrug. Elle fut autrefois ville Anféatique.
- BILENOS ; nom propre. Ville de la Turquie d'Asie, dans la Natolie.
- BILIAIRE ; adjectif de tout genre, & terme d'Anatomie. Il fe dit des parties qui ont rapport à la bile.



Conduits biliaires, se dit de certains canaux qu'on appelle autrement Hépatique, Cystique & Cholédoque. Voyez ces mots.

Pores biliaires, se dit de certains canaux qui ont leur fource dans les glandes du foie. Ils s'unissent en plusieurs troncs, d'une grandeur égale aux branches hépatiques, & les accompagnent toutes à travers la substance entière du foie, enve-Joppés dans la même capfule que la veine porte.

Artère biliaire, se dit d'un rameau que fournit l'artère hépatique, & qui se plonge dans le grand lobe du foie.

Les deux preinières syllabes sont brèves, la troisième est longue, & la quatrième très-brève.

- **BILIBUSCA**; nom propre. Petite ville de la Turquie d'Europe, en la Romanie.
- BILIEUX, EUSE; adjectif. Bilio-Jus, a, um. Qui abonde en bile. Il est d'un temperament bilieux.
- BILIEUX, s'emploie aussi substantivement. Les bilieux passent pour avoir BILLARD; substantif masculin. l'imagination vive, & le jugement prompt.

On dit, dans le fens figuré, d'un homme colère, que c'est un homme bilieux.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, & la quatrième du féminin trèsbrève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas une bilieuse complexion, mais une complexion bilieuse.

Le x qui termine les deux nombres du masculin, prend le son du z devant une voyelle, en fuivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. Voyez la lettre S.

Il faudroit changer le x du mafculin en s, le s du féminin en 7; & écrire, bilieus, bilieuze. Voyez Orthographe.

BILIMBI; substantif masculin. Arbre qui s'élève à la hauteur de huit à dix pieds. Il croît au Malabar, & fes branches font toujours chargées de fleurs & de fruits.

Le suc du fruit guérit la galle, les dartres & les autres maladies cutanées. On en imbibe un linge qu'on applique fur le mal.

- BILL ; substantif masculin. Terme de Jurisprudence Angloise. Il fe dit d'un projet d'Acte du Parlement d'Angleterre, qui se présente d'abord aux Chambres, pour être examiné, & enfuite au Roi, pour lui donner force de loi , fi les Chambres l'ont approuvé.
- Macédoine, sur les frontières de BILLA; nom propre Bourg & Rivière de la Carniole, fur les frontières du Frioul. La rivière a sa fource dans les montagnes au nord de Friuli, & fon embouchure dans le Lifonzo, près de Chiavoretto.
 - Sorte de jeu d'adresse & d'exercice, qui confiste à pousser avec un inftrument une boule d'ivoire pour en frapper une autre, & la faire entrer dans des trons appelés blouzes, lesquels sont distribués sur une grande table couverte d'un tapis, & terminée par quatre bandes. Nous jouâmes au billard.
 - BILLARD, se dit aussi de la table sur laquelle on joue. Ce billard eft mal placé.
 - BILLARD, se dit encore de l'instrument dont on se sert pour pousser les boules d'ivoire.
 - La première fyllabe est brève, la feconde longue.
 - Il faudroit changer le fecond l en



en i, supprimer le d qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation biliar. Voyez ORTHOGRAPHE.

- BILLARDE; participe paffif indéctinable. C'eit, sans doute par erreur que l'Académie Françoise a donné un féminin à ce participe.
- Voyez Billarder. BILLARDER; verbe neutre de la première conjugaison, lequel se conjugue comme shanter. Frapper deux billes en même temps avec l'inftrument dont on se sert pour jouer. Il a perdu la partie pour avoir billardé.•
- BILLARDER, se dit, en termes de Manège, d'un cheval qui en marchant jette ses jambes de devant en dehors.
- Les temps composés de ce ver-. be se conjuguent avec l'auxiliaire Avoir.J'ai billardé. Il avoit billardé.

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, & la troisième eft longue ou brève, comme nous l'expluquons au mot VERBE, avec la conjugation & la quantité profodique des autres temps.

II. faudroit changer le fecond l en i, & ecrite biliarder. Voyez Or-THOGRAPHE.

BILLE; substantif féminin. Petite boule d'ivoire dont on se sert pour jouer au billard.

On dit, faire une bille; pour dire, faire entrer la bille de son adverlaire dans la bloule.

- On dit proverbialement & figurément de deux personnes qui dans une-contellation n'ont aucun avantage l'une fur l'autre, qu'elles font à billes rareilles.
- BILLE, se dit, en termes de Chamoiseuts & de Maroquiniets, d'un inftrument rond, de bois ou de fer. avec lequel ces Artifans tordont leurs Tome IV.

peaux afin d'en faire sofrir l'eau, la graisfe, &c.

- Billes D'Acier, se dit, de certains morceaux d'acier, qui sont carrés.
- BILLE, se dit d'un bâton dont se servent les Emballeurs pour ferrer les cordes des ballots.
- BILLES, se dit, en termes de jardinage, des rejertons qu'on enlève aux piés de plusieurs arbres, & qu'on met ensuite en pépinière.
- deux fois sa bille, ou pousser les BILLE, se dit, en termes de Marine, d'un bout de menu cordage où il y a une boucle & un nœud : il fert à tenir le grand couet au premier des grands haubans, quand il n'eft pas en ulage.
 - BILLE, se dit, en termes de rivière, d'une petite nacelle qu'a attache à la tête d'un bateau fur la Marne, & dans laquelle on place quetques compagnons de rivière, qui n'ont chacun que deux avirons.

La première fyllabe est brère, & la seconde très-brève.

Les ll le prononcent mouillés.

- BILLE; nom propre. Rivière d'Allemagne dans le cercle de la Basse Saxe. Elle a sa source à Boghorst, dans le Lawenbourg, & fon embouchure dans l'Elbe, près de Hambourg.
- BILLE, EE; adjectif & participe palfit. Voyez Biller.
- BILLEBARRE, EE; adjectif & participe paffif. Voyez Billebarrer.
- BILLEBARRER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme chanter. Diverlifier de couleurs bizarres & tranchantes. Cet appartement est fingulièrement billebarré. Ce verbe est du style familier.
- BILLEBAUDE; substantif feminin & du style familier, qui fignifie confusion. Ceue affemblée n'étoit qu'une billebaude.

H



On dir familièrement & adverbialement, à la billebaude; pour dire en défordre, avec confution. Ils marchoient à la billebaude.

- BILLER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme chanter. Terme de Marine, qui exprime l'action d'attacher à une pièce de bois courbe, la corde dont on fait usage, pour tirer les bateaux sur les rivières.
- BILLER, fe dit, en termes de Chamoifeurs & de Maroquiniers, de la façon que ces Artifans donnent à leurs peaux, en les tordant avec la bille.
- BILLER, fe dit, en termes de Charpentiers, & fignifie faire tourner d'un ceté ou d'un autre, une groffe pièce de bois, après l'avoir mile en équilibre fur quelque appui.
- BILLER, se dir, en termes d'Emballeurs, de l'action de serrer les cordes des ballots avec la bille.
- BILLET; fubstantif masculin. Petite lettre missive, où l'on se dispense du cérémonial usité dans les autres lettres. Je viens d'écrire un billet à ma fœur. Un Mercure galant a apporté un billet doux à Mademoiselle.
- BILLET, se dit, de certains écrits, par lesquels le public ou quelques particuliers sont instruits de certaines choses dont on veut donner connoissance. Tels sont les billets de mariage, d'enterrement, &c.

Faire courir le billet entre les particuliers d'un Corps qu'on veut affembler, fignifie, envoyer à ces particuliers des billets qui leur indi quent le lieu, le jour & l'heure de l'affemblée projettée.

Faire courir le billet chez les Orfévres, les Jouailliers, fignifie, les informer par billet qu'on a perdu certains effets précieux, afin qu'ils arrêtent ceux qui voudroient leur vendre ces effets.

Faire courir le billet chez les Notaires, fignifie, informer les Notaires qu'on a besoin d'argent, & qu'on voudroit en emprunter.

- BILLET, se dit d'un petit écrit que l'on donne à une personne, afin qu'en le représentant, on la laisse entrer librement dans quelque spectacle, dans quelque assemblée, & c. On lui a donné un billet de Comédie.
- BILLET DE LOGEMENT, se dit d'an petit écrit par lequel on indique à un Militaire la maison où il doit loger, suivant l'ordre des Officiers du lieu.
- BILLET DE SANTÉ, se dit d'un passeport pour aller dans quelque endroit,
- & qui assure que le lieu, le pays d'où l'on vient, n'est infecté d'aucune contagion.
- BILLET, se dit, en termes de Commerce & de Jurisprudence, de la promesse de payer une dette que l'on reconnoît. Voyez PROMESSE.
- BILLET DE CHANGE, le dit d'un billet cause pour valeur reçûe en lettre de change sournie ou à sournir.

Les billets de change ont le privilége des lettres de change; ils emportent comme elles, la contrainte par corps, & font fujets aux mêmes diligences. Voyez LET-TRES DE CHANGE.

BILLET A ORDRE, fe dit d'un billet payable au Créancier y dénommé ou à fon ordre. Ces fortes de billets emportent contrainte par corps contre les Marchands Négocians ou Banquiers, quoique passés au profit de gens d'un autre état. Ils diffèrent en cela des billets causés pour valeur reçue comptant, qui n'emportent contrainte par corps, que quand ils font faits de Marchands à Marchands, pour raison de leur commerce.

Il y a les billets payables au por-



teur, les billets pour valeur reçue, qui emportent contrainte par corps, mais seulement contre les Marchands Négocians, Banquiers, Iraitans, Fermiers des Droits du Roi, & autres gens d'affaires.

- BILLETS DE L'ÉPARGNE, se dit d'anciens billets, mandemens ou refcriptions, dont le payement avoit été affigné sur l'épargne du Roi. Ils ont été supprimés sous le ministère de Colbert, & ils n'ont aujourd'hui aucune valeur.
- BILLETS LOMBARDS, fe dit de certains billetss d'une figure extraordinaire & particulière en ufage en Italie, & qui se sont introduits en France depuis 1716. On s'en fert ordinairement quand on prend intérêt à l'armement d'un vaisseau pour un voyage de long cours. Celui qui s'intéres fe à la cargaison de ce vaisseau, porte son argent à la caisse du Marchand Armateur, lequel enregistre fur fon livre de caisse la somme prêtée, & le nom du prêteur : il écrit enluite l'enregistrement sur un morceau de parchemin, après quoi il coupe ce parchemin d'un angle à l'autre en ligne diagonale, en garde une moitie pour son bureau, & délivre l'autre au prêteur, pour la rapporter à la caisse au retour du navire, & la confronter avec celle qui est restée, avant d'entrer en aucun payement, soit du Prêt, soit des profits.

La même chose à peu près se pratique en Flandre par ceux qui prêtent sur gages.

BILLETS DE MONNOIE; on a ainfi appelé les billets occationnés par la refonte générale des monnoies, ordonnée par Louis XIV, au mois de Juin 1700. Comme il ne fut pas possible de faire asse promptement de nouvelles espèces pour payer toutes les vieilles qu'on portoit aux Hôtels des monnoies, les Directeurs en donnèrent leurs billets particuliers, qui devinrent dettes de l'Etat.

- BILLETS DE L'ETAT; c'est le nom que l'on a donné aux billets qui ont commence presque avec le règne de Louis XV, pour acquitter les dettes du règne précédent, lesquelles monz toient à plusieurs centaines de millions. Il se trouva de ces papiers au 10 Octobre 1720, pour deux milliards fix cent quatre-vingt feize millions quatre cent mille livres, dans le Public, & ils cessèrent d'avoir cours au premier Novembre fuivant. Ils opérèrent la ruine d'une infinité de familles, & firent la fortune & l'élévation de quelques autres. C'est au système connu du fameux Ecossois Law, que ces billets durent leur existence.
- BILLETS, se dit de certains petits rouleaux de papier usités dans les Loteries, pour tirer au sort, pour donnet les suffrages dans quelque élection, & c.

La première fyllabe est brève, & la seconde moyenne au fingulier, mais longue au pluriel.

ll faudroit changer le fecond *l* en *i*, & ecrire *Biliet*. Voyez OR-THOGRAPHE.

BILLETÉ, ÉE; adjectif & terme de l'art héraldique, qui fe dit des pièces chargées de billettes.

CONFLANS D'AUCHY, & BREN-NE, d'azur au lion d'or, l'écu billeté de même.

- BILLETÉ, est aussi participe passif. Voyez BILLETER.
- BILLÉTER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Terme de commerce, qui signifie, attacher aux étoffes des billets où sont an-H ij

59



notés les numeros, les aunages, &c.

- BILLETIER; fubstantif masculin. On appelle ainsi à Bordeaux, & les Commis des Fermes du Roi qui ont la garde des portes, & d'autres Commis qui expédient une forte d'acquit, que l'on appelle Billettes dans la même ville.
- BILLETTE; fubstantif féminin: Terme de l'art héraldique, qui se'dit d'une pièce d'armoirie en forme de perit carré long de métal ou de couleur.

BEAUMANOIR LAVARDIN, d'azur à onze billettes d'argent posées en orle.

- BILLETTES, fe dit, à la Douane de Bordeaux, des acquits que les Commis des Fermes du Roi, appelés Billetiers, délivrent aux Négocians, afin de les mettre en état de justifier du payement des droits de fortie de la marchandife qu'ils envoient à l'Etranger.
- BILLETTES, se dit, dans les Verreries, des petites pièces de bois, par le moyen desquelles on entretient le seu dans les sours à verre.
- BILLEVESÉE; fubftantif féminin, du style familier. Propos leger, instile, ridicule. Perfonne n'écoute fes billevesées.
- BILLION; fubstantif masculin. Terme d'Arithmétique. Dix fois cent millions, ou milliar.

J'exprime deux billions, quarre cens fix millions, cinq cens quatre-vingt dix-huit mille livres par ces chiffres : 2406598000 liv.

- BILLOM; non propre. Biliomagus. Ville de France, en Auvergne, far la rivière de Richer, à cinq lieues, est-fud-est, de Clermont.
- BILLON; substantif masculin. Composé d'un métal précieux, & d'un autre qui l'est moins. Les pièces de

- deux sous de France, où il y a un peu d'argent mêle avec du cuivre, sont une monnoie de billon.
- BILLON, se dit aussi des monnoies de cuivre, commé sont nos liards.
- BILLON, fe dit, par extension, de toute monnoie défectueuse, & qui n'a plus de cours. Il s'est trouvé beaucoup de billon dans cette succesfion.
- BILLON, se dit aussi, par extension, de l'endroit où l'on reçoit les monnoies décriées & défectueuses. Il vient de porter cent écus vieux au billon.
- BILLON, fe dit, en termes de Vignerons, d'une verge de vigne taillée de la longueur de trois ou quatre doigts.

Les deux fyllabes sont brèves au singulier; mais la seconde est longue au pluriel.

Il faudroit changer le fecond l en i, & écrire bilion. Voyez OR-THOGRAPHE.

BILLONNAGE; fubstantif mascutin. Grime de celui qui achere des monnoies à un plus haut prix que celui pour lequel elles ont cours dans le Royaume, dans la vue de les faire passer chez l'Etranger, ou de les livrer à de faux réformateurs.

La Déclararion du 8 Février 1716, ordonne que ceux qui feront convaincus d'avoir fait le billonnage, foient, pour la première fois, condamnés au carcan, & en une amende qui ne pourra être moindre du double de la valeur des espèces ou matières négociées, billonnées ou marchandées, outre la confiscation de ces espèces ou matières.

La même loi prononce la peine des galères à perpétuité en cas de récidive.

On voit que la peine du crime de billonnage; n'est pas la même

. *.*

Digitized by Google

que celle du crime de fabrication de fausse monnoie, comme le dit le Dictionnaire de Trévoux, qui semble prendre à tâche de confondre partout les faits & les idées.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit changer le fecond *l* en *i*, le *g* en *j*, supprimer un *n* qui est oisif, & écrire *bilionaje*. Voy. ORTHOGRAPHE.

BILLONNER; verbe neutre de la première conjugaison, lequel se conjugue comme chanter. Faire le billonnage. Il est aux galères pour avoir billonné.

Les deux premières fyllabes font brèves, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

BILLONNEUR; substantif masculin. Celui qui billonne, qui est coupable du crime de billonnage. On vient de mettre un billonneur au carcan.

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est longue.

Le r final le fait sentir en toute circonstance.

Il faudroit changer le second *l* en *i*, supprimer un *n* qui est oisif, & octire, d'après la prononciation, *bilioneur*. Voyez ORTHOGRAPHE.

- BILLOS; fubitantif masculin. Droit d'Aides qui, se lève sur le vin en quelques endroits, & sur-tout en Bretagne, comme le Huitième, le Dixième. Ce droit se paye par les Cabaretiers & antres qui vendent du vin en détail.
- BILLOT; substantif masculin. Brevior ligni truncus. Tronçon de bois. Placez ce billot de saçon qu'on puisse couper dessuis.

Les Traîteurs, Pâtifliers, Cui-

finiers, ont des billots fur lesquels ils hachent leurs viandes.

- BILLOT, fe dir, en termes de Cordonniers, d'un tronçon d'arbre où ces artifans battert leurs semelles.
- BILLOTS, se dit; en termes de Marine, des pièces de bois courres qu'on met entre les fourcats des vaisseaux, pour les gatnir en les construisant: c'est ce qu'on appelle aussi, pièces de remplisse.
- BILLOT, se dir, en termes d'Orfevres, d'un morceau de rronc d'arbre sur lequel ils posent leur enclume.
- BILLOT, se dit, en termes de Ferblantiers, d'un gros cylindre de beis où ces artifans placent leurs bigornes & leurs tas pour les affujettir & les rendre stables.
- BILLOT, se dir, en termes de Ceinturiers, d'un morceau de bois où ces artifans placent leur enclume, & sur la surface duquel il y a plusieurs petits trous où ils mettent leurs rivets & leurs boutons.
- Billor, se dit, en termes de Chaineriers, d'un morceau de bois dont ces artisans se servent au lieu d'enclume.
- BILLOT, se dit, en termes de Charrons, d'un méteau d'un pied de hauteur, & de deux de longueur, sur lequel ces artisans sont diverses choses de leur métier.
- BILLOT, se dit, en termes de Tailleurs, d'un perir cube de bois sur lequel ces ouvriers placent les emmanchurcs qu'ils veulent.repasser.
- BILLOT, se dit, en termes de Rubanniers, d'un instrument qui sert à relever les pièces ourdies de dessus l'ourdissoir.
- BILLOT A CHARGER, se dit, en termes d'Artificiers, d'un morceau de bois qui leur tient lieu d'enclume, & fur lequel ils chargent à grands



BIL

coups de maillet les moules des fusées.

- BILLOT A REFOULER, se dit, en termes de Tabletiers-Cornetiers, d'une groffe pièce de bois où ces artisans refoulent leurs cornets.
- BILLOT A REDRESSER, fe dit auffi, entermes de Tabletiers-Cornetiers, d'un morceau de tronc d'arbre planté debout, au milieu duquel il y a un trou propre à recevoir les ouvrages fus le mandrin.
- BILLOTS, fe dit, en termes de Facteurs d'orgues, de petits morceaux de bois plats, qui ont une queue & un petit trou rond dans lequel entrent les pivots des rouleaux de l'abrégé.
- Boor, se dit des bâtons que l'on place au long des flancs des chevaux neufs qu'on amène d'Allemagne, & qui servent à les conduire plus facilement à la file les uns des autres.
- BILLOT, se dit d'un bâton que l'on met en travets au cou d'un chien pour l'empêcher de chasser & d'entrer dans les vignes.
- BILLOT, fe dit, en termes de Manège & de Maréchallerie, d'un morceau de bois rond, d'un pouce de diamètre, & de cinq à fix pouces de longueur, garni à chaque extrêmité d'un anneau de fer pour y attacher un cuir. On met autour du billot différens remèdes, & furtour de l'affa-fœtida; & après l'avoir couvert d'un linge, on le place, comme un mors, dans la bouche du cheval, en paffant le cuir par deffus fes oreilles, comme une têtière.

Les deux fyllabes font brèves au fingulier; mais la feconde est longue au pluriel.

BILLOTEAUX; vieux mot qui s'eft

dit autrefois d'une sorte de souliers.

- BILLOUER; vieux mot qui fignifioit autrefois billard.
- BILLY; nom propre. Ville de France, dans le Nivernois, à dix lieues & demie, nord-nord-eft, de Nevers.
- BILLY, est encore le nom 'd'une autre ville de France, dans le Bourbonnois, sur l'Allier, environ à fept lieues, sud-sud-est, de Moulins.
- BILOBÉE ; adjectif féminin, & terme de Botanique, qui fe dit d'une feuille fendue, mais dont les angles font arrondis en lobes.
- BILOTER; vieux verbe qui fignifioit autrefois partager le bois en billots.
- BILSEN; nom propre. Petite ville des Pays-Bas, dans l'Evêché de Liège, fur la rivière de Demer, à deux lieues de Mastricht.
- BILSTEIN; nom propre. Petite ville & Seigneurie d'Allemagne, dans la Vétéravie, fur les frontières du Comté de Solms. Elle fait partie de l'ancien patrimoine des Comtes de Naffaw.
- BIMAUVE ; substantif féminin. Plante qui est une espèce de guimauve. Voyez ce mot.
- BIMBELOT; substantif masculin. Jouet d'enfant. Rendez à cet enfant fes bimbelots.

La première syllabe est moyenne, la seconde très-brève, & la troissème brève au singulier, mais longue au pluriel.

Il faudroit changer le men n, & écrire, binbelot. Voyez .ORIHO-GRAPHE.

BIMBELOTERIE; substantif féminin. Marchandise que vend le Bimbelotier.

La bimbeloterie raye à la sortie



du Royaume trois livres par quintal.

La première syllabe est moyenne, la seconde très-brève, la troisième brève, la quatrième trèsbrève, & la cinquième longue.

- BIMBELOTIER; substantif masculin. Marchand de jouers d'enfans. Les Maîtres Miroitiers-Lunetiers de Paris, se qualifient aussi de Bimbelotiers, à caufe du privilège qu'ils ont de faire & vendre des bimbelots d'étain & de plomb.
- BIME; vieux mot qui fignifioit autrefois genisse.
- BIMILIPÁTAN; nom propre. Ville de la Péninfule de l'Inde, en deçà du Gange, dans le royaume de Golconde, fur le golfe de Bengale.
- BIMINI; nom propre. Ile de l'Amérique septemtrionale, l'une des Lucaies, dans la mer du nord, & au midi de celle de Bahama.
- **BIMONCHEER**; nom propre. Ville , de Perfe, que Tavernier place à 74 dégrés 10 minutes de longitude, & à 32 dégrés 16 minutes de latitude. Il s'y fait, felon ce voyageur, un commerce considérable de soieries.
- BINAGARA; nom propre. C'est, felon Ptolémée, une ville de l'Inde, en^edeçà du Gange.
- BINAGE; fubstanuf masculin, & terme d'Agriculture, qui se dit du second labour que l'on donne aux terres à grains.
- BINAIRE; adjectif de tout genre. Qui est composé de deux unités. Un nombR binaire.

On appelle arithmétique binaire, une forte d'arithmétique imaginée par Leibnitz, où l'on n'emploie que les deux caractères 1 & 0, pour exprimer tous les nombres. Voyez ARITHMÉTIQUE.

lin

feconde longue, & la troisième trèsbrève.

BINARD; substantif masculin. Sorte de chariot à quatre roues d'égale hauteur, avec un plancher fort, fur lequel on voiture de lourdes masses. Il faut amener le binard pour y charger cette statue.

La première syllabe est brève, & la feconde longue.

Il faudroit supprimer le d qui eft oisif, & écrire, d'après la prononciation, binar. Voyez ORTHOGRA-PHE.

- BINAROS; nom propre. Petite ville d'Espagne, au Royaume de Valence, sur les frontières de la Catalogne.
- BINCHE; nom propre. Petite ville des Pays-Bas, dans le Hainault Autrichien, entre Mons & Charlesoi.
- BINCO; substantif masculin, Poisson des Indes orientales, qui a le corps de figure courbe & de couleur bleue, mais enfouré de bandes de couleur violette. Sa tête est de cette dernière couleur, de même que ses nageoires.
- BINDE; vieux mot qui signifioit autrefois trébuchet.

BINDELLES; vieux mot qui s'est dit d'une forte de manches anciennes.

BINDELY ; substantif masculin. Terme de Commerce qui se dit d'un petit passement, soie & argent, fabriqué en plusieurs endroits d'Italie.

Les Bindelys payent pour droits huit sols par livre, selon le tarif de la douanne de Lyon.

BINE, EE; adjectif & participe pallif. Voyez BINER.

On appelle, feuille binée, en termes de Boranique, quand on trouve deux folioles fur un petiole commun.

La première syllabe est brève, la BINER; verbe actif de la première



conjugaison, lequel se conjugue comme chanter. Terme d'Agticulture, qui exprime l'action de donner une seconde façon aux vignes, aux terres labourables. Il est temps de biner la vigne.

BINER, est aussi verbe neutre, & se dit, en termes d'Eglise, d'un Prêtre qui dit deux messes, selon la permission qu'il en a reçue de l'Ordinaire. Le Curé ou son Vicaire bine tous les Dimanches.

La première fyllabe est brève, & la seconde est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

BINET; substantif masculin. On appelle ainsi un petit instrument de cuivre ou d'autre métal, qu'on met dans le chandelier pour brûler une chandelle ou une bougie jusqu'à la fin. Il lui prit un binet d'argent.

On dit que l'on fait let , quand par épargne on met un bout de chandelle ou de bougie fur un biner ou fur le haut d'un chandelier pour qu'il y brûle entièrement.

La première syllabe est brève, & la seconde moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

- BINGAZI; nom propre. Ville maritime d'Afrique, jadis capitale du Royaume de Barca. Elle elt confidérablement déchue de son ancienne grandeur.
- BINGEN; nom propre. Ville d'Allemagne, fur, le Rhin, dans l'Elec-• torat de Mayence.
- BINGO ; nôm propre. Ville & Province du Japon, au pays de Jamaïftero, daps la presqu'île de Niphon.
- BINGUE; vieux mot qui significit autrefois perit gateau.
- BINNA; nom propre. Ville d'Asie, que Ptolémée place dans l'Assyrie.

BINNELANDS-PAS; fubstantif maf-

culin, & terme de Commerce. On appelle ainsi, en Hollande, des efpèces de passeports sans lesquels on ne peut transporter une marchandife d'une ville dans une autre, qu'en payant les droits d'entrée & de sortie. C'est ce que nous appelons Passavant.

BINOCLE; substantif masculin. Télescope, par le moyen duquel on voit un objet avec les deux yeux en même-temps. Cet instrument se nomme aussi, telescope binoculaire.

On a remarqué que ces telescopes étoient moins utiles qu'embarrassans; c'est pourquoi on leur préfère le télescope monoculaire. Voyez TÉLESCOPE.

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est très-brève.

Il faudroit changer le c en k, & écrite binokle. Voyez ORTHOGRA-PHE.

BINOCULAIRE Voyez BINOCLE. BINOME; substantif masculin, & terme d'Algèbre, qui se dit d'une quantité algéprique composée de deux termes ou de deux parties.

liées entr'elles par les fignes + ou ----. Ainfi b + c & c - - d font des binomes.

Ne vous en repportez pas à la définition abfurde du Dictionnaire de Trévoux, qui après avoir fait binome du genre féminin, dit que c'eft un nombre produit de l'addition de deux nombres ou grandeurs incommenfurables. Quand il y en a trois, ajoute-t il, on l'appelle trinome: quand il y en a quatre; quatrinome: quand il y en a plufieurs, multinome. Cela vient, continue-t-il, de ce que ces grandeurs doivent se nommer de noms différeus.

Le



BIN

Pour élever en général un binome a + b à une puissance quelconque *m*, dont l'exposant soit un nombre entier ou rompu, positif ou négatif; M. d'Alembert donne la formule suivante:

 $(a+b)^{m} = a^{m} + m a b + \frac{m \cdot m - 1}{2} a^{m-2} b^{2} + \frac{m \cdot m - 1 \cdot m - 2}{2 \cdot 3} a^{m-3} b^{3} + \delta c.$

La feule infpection des termes en fait voir la loi.

Il est clair que lorsque m est un nombre entier, cette suite se réduit à un nombre fini de termes; car, soit, par exemple, m = 2; donc m - 2 = 0; donc tous les termes qui suivront les trois premiers seront = 0, puisqu'ils seront multipliés chacun par m - 2.

Voici en quoi consiste le cube d'un binome.

Soit prise la quantité complexe la plus fimple u + z, & foit élevée cette quantité au cube; l'on aura premièrement, pour son carré par la fimple puissance, donne pour le cube demandé, $u^{\frac{1}{2}} + 3 uuz$ + $3 uzz + z^{3}$. On voir donc qu'une quantité quelconque, composée de deux parties, lorsqu'on l'élève au cube, donne 1°. le cube de la première partie; 2º. le triple du carré de cette première partie, multiplié par la feconde partie; 3°. le triple de la première partie multiplié par le carré de la feconde ; 4°. le cube de la seconde.

BINOT; substantif masculin. Terme d'Agriculture usité dans quelques endroits pour désigner une sorte de charrue sans coutre & sans oreilles, Tome IV. par le moyen de laquelle on donne à la terre quelques demi-labours, pour la disposer aux labours pleins.

- BINOTIS; fubstantif masculin, & terme d'Agriculture, qui se dit en quelques campagnes de la préparation qu'on donne aux terres, avec la charrue appelée *binot*, pour les disposer aux labours pleins.
- BINTAMBARU; fubstantif masculin. Plante qui croît au Malabar & dans plusieurs contrées des Îles orientales. Herman pense qu'elle abonde en sel purgatif. Il ajoute qu'une drachme de sa racine, donnée dans un jaune d'œuf ou dans quelque émulsion appropriée, évacue les eaux dans l'hydropisie; ce qu'opère aussi l'extrait de sa racine préparé avec de l'esprit de vin.
- BINTAN; nom propre. Île de la mer des Indes, au sud-est de la presqu'île de Malaca. On lui donne trente lieues de circonférence, & une Ville de même nom pour capitale.
- BINTAN, est encore le nom d'une contrée de l'île de Ceylan, dans le golfe de Bengale, sur la rivière de Trinquilimal. Elle est habitée par des Sauvages.
- BINTENGAPORT; nom propre. Petite ville maritime, dans l'île d'Yla en Ecosse.
- BINTZ; nom propre. Rivière de Suisse, au Canton de Zurich. Elle a fa source auprès de Muri, & son embouchure dans l'Aar.
- BIOBIO; nom propre. Rivière du Chyli, dans l'Amérique méridionale. Elle a fa fource dans les montagnes des Andes, & fon embouchure dans la mer Pacifique, près de la Ville de la Conception.

I



BIOCOLYTE; substantif masculin. Biocolyta. On donnoit ce nom, dans l'Empire Grec, aux Soldats BIORNEBOURG; nom propre. Ped'une troupe dont les fonctions étoient les mêmes, à peu près, que celles de nos Cavaliers de Maréchaussée. Cette troupe fut supprimée fous le règne de Justinien.

BIOGRAPHE; fubstantif masculin. Auteur qui a écrit la vie particulière de quelques Perfonnes. Connoiffezyous ce Biographe?

Les trois premières fyllabes font brèves, & la quatrième est trèsbrève.

Il faudroit changer ph en f, & écrire, d'après la prononciation, biografe. Voyez Orthographe.

BIOGRAPHIE; substantif féminin. Histoire de la vie des Particuliers. Il s'occupe à la biographie.

Les trois premières syllabes sont brèves, & la quatrième est lonue.

BION; nom propre. Philosophe ingénieux & éloquent, mais athée. Il aimoit la gloire & le faste; & s'étant montré à la Cour d'Antigonus, Roi de Macédoine, dont il gagna les bonnes graces, ce Prince lui demanda, en lui citant un vers d'Homère :

> Quel est ton nom, ton rang, ton pays, ta famille?

Le Philosophe, qui sentit qu'il en imposeroit difficilement fur sa naissance, répondit que sa mère étoit da courtisanne Olimpie, & que son père étoit un affranchi banqueroutier, trop heureux encore d'avoir épousé une pareille femme. Voilà, ajouta-t-il, en citant à son tour un vers d'Homère:

Voilà de quels parens j'ai l'honneur d'être illi.

Ce Philosophe fut très-fertile en bons mots.

tite ville de Suède, dans la Finlande septentrionale, à l'embouchure de la rivière de Cumo, dans le golfe de Bothnie.

BIPARTITION. Voyer BISSECTION. BIPEDAL, ALE; adjectif. Qui a la mesure de deux pieds. Elle a la bouche bipédale.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est moyenne au fingulier masculin; mais elle est longue au pluriel & brève au féminin, qui a une quatrième syllabe très-brève.

Le pluriel du masculin se forme en changeant al en aux, dont le x prend le fon du z devant une voyelle, en suivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. Voyez la lettre S.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquelil fe rapporte. On ne dira pas un bipédal instrument, mais un inftrument bipédal.

BIPEDE; adjectif des deux genres. Qui a deux pieds. Les oiseaux sont bipèdes.

La première syllabe est brève 🕻 la seconde longue, & la troisième très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulierement précéder le substantif auquel il fe rapporte. On ne dira pas un bipède animal, mais un animal bîpède.

- BIQUADRATIQUE; adjectif, & terme d'Algèbre. Il déligne la quatrième puissance, ou celle qui est immédiatement au-dessus du cube. Voyez PUISSANCE.
- BIQUE; substantif féminin. Capra. La femelle du bouc. Voyez CHE-VRE.

Digitized by GOOGIC

2

66 -

Il ne faut pas croire que ce mot foit inconnu à Paris, comme le dit gratuitement le Dictionnaire de Trévoux.

La première syllabe est brève, & la seconde très-brève.

- Il faudroit changer qu en k, & écrire bike. Voyez Orthogra-PHE.
- BIQUELAR ; substantif masculin. On appelle ainsi, à Alger, un Cuifinier du Divan. Un Soldat parvient au grade de Biquelar, ensuite on en fait un Odabachir; ce qui est à peu près, dans la Milice Algérience qu'est un Caporal dans un Regiment François.
- BIQUET; substantif masculin. Le
- :, petit d'une bique. Le loup a pris la bique & le biquet.
- BIQUET, se dit aussi d'une forte de trébuchet avec lequel on pèse de l'or ou de l'argent.

La première syllabe est brève, & la seconde moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

Il faudroit changer qu en k, & écrire, d'après la prononciation, biket. Voyez Orthographe.

- BIQUINTILE; adjectif, & terme d'Aftronomie, qui fe dit de l'afpect de deux planètes éloignées l'une de l'autre de deux fois la cinquième partie de 360 degrés ou de 144 degrés.
- BIQUOQUET; vieux mot qui s'eft dit autrefois d'un ornement. de tête.
- BIR; nom propre. Ville de la Turquie d'Afie, dans le Diarbeck, fur l'Euphrate, à quatre journées d'Alep.
- BIRAMBROT; fubstantif masculin. Espèce de soupe faite avec de la bière, du sucre & de la muscade.
- BIRCKENFELD; nom propre. Petite

- ville d'Allemagne, dans le Cercle du haut Rhin, près de la rivière de Nau, à cinq milles de Trèves.
- BIRE; nom propre. Petite rivière de Suisse, qui se jette dans le Rhin, à Bâle.
- BIRE, est aussi un terme de Pêche, qui se dit d'un instrument d'osser avec lequel on prend du poisson. L'usage en est défendu en temps de fraie, par l'article VIII du titre XXXI de l'Ordonnance des Eaux & Forêts.
- BIRÊME; fubstamif féminin. Sorte de navire dont se servoient les Anciens, & qui avoit deux rangs de rames de chaque côré.

La première syllabe est brève, la feconde longue, & la troisième très-brève.

- BIRGI; nom propre. Birgis. Rivière d'Italie, en Sicile, dans la vallée de Mazare. Elle a fon embouchure dans la mer, près du cap de Coco, entre Marfala & San-Théodoro.
- BIRIBI; fubstantif masculin. Sorte de Jeu de hasard, auquel les gens prudens n'exposent pas leur argent, à moins qu'ils ne tiennent la banque, parce que l'avantage du banquier est de six sur soixantedix.
- BIRLOIR; substantif masculin. Tourniquet servant à retenir un chassis de fenêtre qui est levé. Il manque là un birloir.

La première fyllabe est moyenne, & la seconde longue.

Le r final se fait sentir en toute circonstance.

- BIRMANNE; vieux mot qui s'est dit autrefois d'une petite monnoie de Liège.
- BIRMINGHAM; nom propre. Ville d'Angleterre, dans la Province de l'ij



Warwich. Il s'y fait un commerce considérable de fer.

- BIRON; nom propre. Petite ville de France, en Périgord, à onze lieues, fud est, de Périgueux.
- BIRON, est aussi le nom d'un bourg de France, en Saintonge, à une lieue, est-sud-est, de Pons.

BIROTINES. Voyer BARUTINES.

- BIRR; nom propre. Petite ville du Comté de Marr, fur la Dée, au nord de l'Ecosse.
- BIRRETTE; substantif féminin. Sorte de bonnet que portent les Novices chez les Jésuires.
- BIRSEN ou BIRZE; nom propre. Ville du grand Duché de Lithuanie, dans la Samogitie, entre Mittaw & Braflaw.
- BIRVIESCA; nom propre. Ville d'Espagne, dans la vieille Castille, au pays de Buréva, dont elle est capitale.
- BIRUN; nom propre. Ville d'Asie, au pays de Khuarczme. C'est la patrie du fameux Mathématicien Abu Riban.
- BIRUN, est encore le nom d'une ville des Indes, dans la Province du Send, sur le steuve Indus, à trente lieues de Mansura, selon d'Herbelot.
- BIS, ISE; adjectif. Brun. Il ne fe dit proprement que du pain & de la pâte. Il mange du pain bis.

On dit familièrement d'une femme brune, qu'elle est bise, qu'elle a la peau bise.

La première fyllabe est longue, & la seconde rrès-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas une bise pâte, mais une pâte bise.

Il faudroir changer le s du féminin en 7, & cerire, d'après la prononciation, bize. Voyez Ortho GRAPHE. •

BIS; adverbe emprunté du latin, qui fignifie deux fois. On s'en fert particulièrement en Mulique, pour exprimer qu'il faut chanter ou répéter deux fois la même chofe.

Ce monofyllabe est long.

Le s final se fait sentir en toute circonstance.

- BISA; nom propre. C'est, selon Étienne le Géographe, une ancienne ville de Thrace.
- BISACCIA; nom propre. Ville d'Italie, au Royaume de Naples, dans la Principauté Ultérieure, **phuit** milles de Candela.

BISACÈNE. Voyez Byzacène.

- BISACRAMENTAUX; (les) quelques-uns ont ainsi appelé des Hérétiques qui ne reconnoissoient que deux Sacremens, le Baptême & l'Eucharistie.
- BISAGE; fubftantif masculin. Terme de Teinturier, par lequel on désigne la teinture d'une étosfe qui avoit déja eu une autre couleur. Le bisage est permis aux Teinturiers du petit teint.
- BISAGOS; (les îles des) nom propre. Îles d'Afrique, fur la côte de Nigritie, à l'embouchure de Riogrande. La plus confidérable est celle de Formosa. Elles font toutes trèsfertiles en fruits, en huile & en vins de Palmier. On y a aussi de l'ivoire, de la cire, du poivre long; & la mer y apporte souvent de l'ambre gris.

Les penples s'appellent Bifagos: ils vendent particulièrement aux Turcs & aux Sarrafins les productions de leur pays.

Chacune de ces fles est gouvernée par un Seigneur particulier, qui est Vassal du Roi de Formosa.



BISAIEUL; substantif masculin. Père de l'aïeul ou de l'aïeule. Le bisaïeul paternel. Le bisaïeul maternel. Il a encore ses deux bisaïeuls.

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est moyenne au fingulier, mais longue au pluriel.

Le l'final se fait sentir en toute circonstance.

BISAIEULE; substantif féminin. Mère de l'aïeul ou de l'aïeule. Il a connu sa bisaïeule.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est moyenne, & la quatrième est trèsbrève.

- **BISALTES;** (les) peuples de Scythie, errans, vagabonds, & vivant de lait mêlé avec du sang de cheval, fi l'on en croit les Anciens.
- BISANNUEL, ELLE; adjectif. II désigne une plante qui périt après avoir subsisté pendant deux années. Cette fleur est bisannuelle.
- BISANO; nom propre. Bourg & montagne d'Italie, au Royaume de Naples, dans l'Abruzze Ultérieure, entre Aquila & Afcoli.
- BISANTAGAN; nom propre. Ville d'Afie, dans l'Indoustan, au Royaume de Cambaye. On recueille fur son territoire beaucoup de blé, de ris & de coton.
- BISBILLE; substantif féminin. Terme du style familier, qui signifie querelle, dissension. Le frère & la fœur sont en bisbille.
- BISCACHO; substantif masculin. Animal du Pérou, dont on ne nous dit autre chose que ce qu'il a la queue de nos écureils & la chair de nos lapins.
- BISCARA; nom propre. Ville d'Atrique, que Dapper place au Bildulgérid, dans la Province de BISCHOFS-HEIM; nom propre.

Zeb. Les Algériens s'en sont rendus maîtres.

BIS

BISCAYE ; nom propre. Biscaia. Province maritime d'Espagne, qui a l'Océan au nord, les Asturies à l'occident, la Vieille Castille avec la Province d'Alava au midi, & le Guipuscoa à l'orient. Elle a environ onze lieues de longueur, & a peu près autant de largeur. Bilbao en est la capitale.

Cette Province abonde en bois & en mines de fer. Sa situation. & le voisinage de la France, rendent son commerce très-considérable. On y a peu de vin, quoiqu'en dife le Dictionnaire de Trévoux; mais on y recueille quantité d'oranges, de citrons, & de pommes, avec lesquelles on fait d'excellent cidre.

On appelle Mer de Biscaye, cette partie de l'Océan qui entoure la partie septentrionale de l'Espagne, dans laquelle se trouve la Province de Bifcaye.

- LA NOUVELLE BISCAYE, est une Province de l'Amérique septentrionale. au Mexique, dans l'Audience de Guadalaxara. Elle a le nouveau Mexique au nord, le nouveau Royaume de Léon à l'orient, le Zacatecas au midi, & les contrées de Culiacan & de Cinaloa à l'occident. Il y a quelques mines d'argent.
- BISCAYEN, ENNE; substantif & adjectif. Qui est de la province de Biscaye. Les Biscayens sont braves & bons foldats. Les filles Biscayennes sont vives & bien faites.
- BISCHBURG; nom propre. Petite ville de la Prusse Polonoise.

BISCHMARCK; nom propre. Petite ville de la Poméranie , près de Stargard.

69



Ville d'Allemagne, au Cercle du Bas-Rhin, dans l'Electorat de Mavence.

70

Il y a, en Allemagne, deux **a**utres Villes de même nom ; l'une est en Souabe, & l'autre en Franconie.

BISCHOFS-LACK; nom propre. Ville de la haute Carinthie, entre

les rivières de Pollent & de Zaher. **BISCHOFS-VERDA**; nom propre.

- Ville d'Allemagne, au Cercle de la haute Saxe, dans la Mifnie, à trois milles de Dresde. Cette ville fut saccagée par les Hussites en 1429; elle fut brûlée entièrement en 1596, pillée par les Impériaux en 1631, faccagée encore par les Suedois en 1639, & pillée par les mêmes en 1641. Il n'y a guères de villes qui aient plus souffert de la barbarie des hommes.
- **BISCHOFSZELL**; nom propre. Ville de Suisse, dans le Turgaw, située à l'embouchure du Sitter, dans le Thour. L'Evêque de Constance en eft Seigneur fans en être Souverain : elle se gouverne par ses propres loix & par des Magistrats que les bourgeois choisisfent à la pluralité des voix.
- **BISCHWEILLER**; nom propre. Ville de France, en Alface, sur la Mottern, environ à quatre lieues, nordnord-eft, dé Strasbourg.
- BISCITE; substantif masculin. On donne ce nom, à Constantinople, à un lieu couvert où sont plusieurs boutiques remplies de diverses marchandises, & particulièrement d'équipages pour les chevaux.
- BISCORNU, UE; adjectit du style familier. Mal fait, mal bâti, d'une nez biscornu.
- BISCORNU, se dit, dans le sens figu sé, de l'esprit & de les productions,

BIS

pour en exprimer le ridicule. Il faut avoir l'esprit biscornu pour soutenir ce paradoxe. Elle leur fit une harangue biscornue.

BISCOTIN; substantif masculin. Sorte de petit biscuit fort dur, & qui est ordinairement de figure ronde. On eut des biscotins pour dessert.

La première syllabe est moyenne, la seconde brève, & la troisième moyenne au fingulier; mais elle eft longue au pluriel.

BISCUIT; fubstantif masculin. Sorte de Pâtisserie assez connue, qui se fait ordinairement de la manière fuivante.

Prenez huit œufs, cassez-les dans un vaisseau plat, battez-les, jettezy une demi-livre de fucre en poudre, autant de farine, plutôt moins que plus, délayez; faites une pâte blanche, bien battue, & sans aucun pâton; arrosez cette pâte, d'un peu d'eau de fleur d'orange en la battant ; ayez des moules en losanges ou carrés longs de fer blanc, enduisez-les de beurre légèrement; versez votre pâte dans ces moules, saupoudrez-la de sucre, mettez au tour, faites cuir à four ouvert; après la cuisson, glacez avec du fucre en poudre, & laissez refroidir.

On fait des biscuits de plusieurs autres manières, & on leur donne différentes épithètes pour les diftinguer entr'eux. Il y a les biscuits d'amandes, les biscuits à la bourgogne, les biscuits de chocolat, les biscuirs de citron, les biscuits à la Chancelière, les biscuits à la Dauphine, les biscuits de fleurs d'orange, &c.

figure ridicule, irrégulière. Il a le Biscuir, se dit, en termes de Marine, du pain qu'on cuit deux fois, & dont on fait provision pour les petits voyages de mer. Ce pain le



cuit quatre fois pour les voyages de long cours.

- On dit proverbialement & figurément, qu'il ne faut pas s'embarquer fans bifcuit; pour dire, qu'on ne doit former aucune entreprife, fans avoir les moyens convenables pour y réuffir.
- Bucuit, le dit, en termes de Potiers de terre, de Fayenciers & d'ouvriers en Porcelaine, de la pâte qu'ils emploient à faire leurs vaisseaux, & sur laquelle ils appliquent ensuite la couverte.
- BISCUIT, se dit, en termes d'Ouvriers de bâtimens, des cailloux qui se trouvent dans les pierres de chaux, & qui restent dans le bassin, après que la chaux est détrempée.
- BISCUIT, fe dit, en termes de Teinturiers, d'une fausse teinture défendue par les Réglemens. L'article 33 des Statuts du mois d'Août 1669, défend, sous peine d'amende, aux Maîtres Teinturiers en foie, fil & laine, de faire aucun biscuit ou faux noir, c'est-à-dire, entre deux galles, vieille & neuve.

La première fyllabe est moyenne, & la seconde brève au singulier, mais celle-ci est longue au pluriel.

BISE; substantif séminin. Vent de nord-est, c'est-à-dire, qui souffle entre le nord & l'orient. Il fair une grande bise.

La première syllabe est longue, & la seconde très-brève.

Il faudroit changer le s en z, & écrire, d'après la prononciation, bize. Voyez Orthographe.

- BISÉ, ÉE; adjectif & participe passif. Voyez Biser.
- BISEAU; substantif masculin. C'est, chez la plûpart des ouvriers en fer & en acier, un petit talus pratiqué à la lime, à la polissoire, ou plus

71

d'un instrument tranchant qui doit couper.

- BISEAU, se dit des extrêmités des glaces de miroirs, de carross, c. taillées en talus.
- BISEAU, se dir, en termes de Diamantaires, des principales faces d'un diamant taillé en table.
- BISEAU, se dit aussi de ce qui arrête la pierre d'une bague dans le chaton.
- BISEAU, fe dit, en termes d'Imprimerie, des morceaux de bois qui font distribués en glacis, & qui servent à entourer les pages.
- BISEAU, se dit, en termes de Facteurs d'orgues, du diaphragme qui est placé entre le corps du tuyau & son pied.
- BISEAU, se dit de l'endroit du pain qu'on appelle plus communément baisure. Voyez ce mot.

La première fyllabe est brève, & la seconde moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

Le x final, qui forme le pluriel, prend le fon du z devant une voyelle, en fuivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. Voyez la lettre S.

Il faudroit changer le s en ζ , fupprimer l'e qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, bizau. Voyez ORTHOGRAPHE.

- BISEGLIA; nom propre. Ville Epifcopale d'Italie, au Royaume de Naples, dans la Pouille, à cinq 'milles de Trani. Elle est située dans une contrée fertile & riante.
- BISENTAL; nom propre d'une perite Ville & Bailliage d'Allemagne, dans la moyenne Marche de Brandebourg.
- BISENTINA; nom propre. Perite île d'Italie, dans l'Etat Ecclésiastique, sur le lac de Bolsena.

sonvent à la meule, tout le long BISER; verbe actif de la première



conjugaison, lequel se conjugue comme chanter. Terme de Teinturier, qui exprime l'action de teindre une étoffe pour la seconde fois.

BISER, est aussi verbe neutre, & signifie, en termes d'Agriculture, dégénérer, devenir brun. Les laboureurs croient que le meilleur froment bise ou dégénère d'année à autre, & qu'il finit par devenir seigle ou meteil

La première fyllabe est brève, & la seconde est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Obfervez cependant que les temps ou perfonnes, qui se terminent par un e séminin, ont leur pénultième syllabe longue. Dans je bije, la syllabe bi est longue.

Il faudroit changer le s en z, & écrire, d'après la prononciation, bizer. Voyez Orthographe.

- BISERTE; nom propre. Ville maritime d'Afrique, au Royaume de Tunis.
- BISET; fubstantif masculin. Pigeon fauvage, plus petit & qui a la chair plus noire que les autres. Sa longueur, depuis la pointe du bec jusqu'à l'extrêmité de la queue, est d'environ quatorze pouces. Il ne diffère du pigeon ramier qu'en ce qu'il est plus petit & qu'il n'en a pas les taches blanches autour du cou & dans les aîles.

Le bifet est bon à manger. Il contient beaucoup d'huile & de sel volatil. Il est apéritif & salutaire contre la pierre & la gravelle.

BISETTE; fubitantif féminin. Espèce de petite dentelle de bas prix. Elle fait partie du commerce des Merciers & des Lingeres. Une aune de bisette. La première fyllabe est brève, la seconde moyenne, & la troisidme très-brève.

Il faudroit changer le s en z, fupprimer un r qui est oisif, donner l'accent grave au pénultième e, & écrire, d'après la prononciation, bizète. Voyez ORTHOGRAPHE.

- BISETTIERE, substantif féminin. Celle dont le métier est de faire de la dentelle appelée *bisette*.
- BISEUR ; fubitantif masculin. On donnoit autrefois ce nom aux Teinturiers du petit teint , lesquels avoient seuls le droit de faire le bifage, & avoient reparage.
- BISHOPS-CASTLE; nom propre. Petite ville d'Angleterre, dans le Shropshire, à deux lieues de Mongommery.
- BISIGNANO; nom propre. Ville Episcopale d'Italie, au Royaume de Naples, dans la Calabre citérieure, à feize milles de Cofensa.
- BISLINGUA. Voyez Houx.
- BISMARCK ; nom propre. Petite ville d'Allemagne, dans la vieille Marche de Brandebourg, fur la rivière de Bife, entre Kalbe & Ofterbourg.
- BISMEO; nom propre. Bourg d'Afrique, à dix lieues d'Alger. Caftello croit que c'est l'ancienne Vabar, ville de la Mauritanie Césarienne.
- BISMUTH ; fubstantif masculin: Substance demi métallique, fort pesante, peu tenace, aigre, nullement malléable, mais qui se casse & se brise sous le marteau. Son tissu paroît composé de cubes formés par un assemblage de feuilles ou lames; sa couleur est un peu jaunâtre; il noircit les mains un peu plus promptement que ne fait la mine de plomb : exposé à l'air, il y acquiert en peu de temps toutes



toutes les couleurs de l'iris ou de la gorge de pigeon; mais fur unfeu modéré, il y répand de la fumée, y entre enfuite en fusion, puis fe volatilife en partie; ou fi on le pousse au feu, après avoir été calciné, il s'y vitrifie, & colore le verre.

Le bifmuth fe mêle facilement avec les autres demi-métaux, à l'exception du cobalt & du zinc : il fe mêle auffi avec les métaux; il les blanchit, leur ôte la malléabilité, les rend tendres & fragiles comme les demi-métaux; il peut cependant fervir, ainfi que le plomb, à purifier l'or & l'argent, & à faciliter la réduction des mines réfractaires.

-Ce demi-métal ne détonne pas fensiblement avec le nitre; ce fel -le calcine néanmoins comme tous les métaux imparfaits & les demimétaux.

Deux parties d'acide nitreux dissolvent avec chaleur & effervescence une partie de bismuth. La dissolution est chaire, limpide, & couleur de rose. Elle se coagule en petits cristant presqu'aussitôt qu'elle est réfroidie.

On doit faire cette diffolution peu à peu, pour éviter le gonflement & la trop grande effervescence.

L'addition de l'eau feule est capable de séparer le bismuth d'avec son dissolvant. Le bismuth, ainsi précipité, est d'un très-beau blanc: c'est le blanc de fard, qu'on nomme communément magistère de bismuth, & que quelques artistes désignent aussi par le nom de blanc d'Espagne.

Ponr avoir ce blanc bien beau, il ne faut pas employer une eau forte qui foir altérée par le mélange, Tome IV. de l'acide vitriolique, car cet acide lui donne un œil gris.

Si l'acide nitreux n'avoit dissons que peu de bismuth, il faudroit ajouter beaucoup plus d'eau pour faire la précipitation, car elle ne procure cette séparation qu'en affoiblissant l'acide.

Obdoit bien laver ce magistère pour le dépouiller, le plus qu'il est possible, de l'acide qu'il entraîne avec lui; & pour le conferver, il faut le mettre dans une bouteille bien bouchée, attendu que ce demi-métal, ainsiedivisé, a, comme l'argent & le plomb, la propriété de se charger très-facilement du phlogistique réduit en vapeurs, & devient tout noir par cette addition. Delà vient que les femmes qui font fardées avec ce blanc, peuvent devenir toutes noires, fi elles font exposées aux vapeurs phlogiftiques qui s'exhalent des matières en putréfaction, des latrines, du soufre, du foie de soufre, de l'ail écralé, &c.

Lémeri dit que si l'on écrit avec la disfolution de bismuth, l'écriture ne paroît pas; mais qu'elle devient très-noire en la mouillant avec la liqueur des scories du régule d'antimoine. Cela est très-vrai; & cette disfolution est par conséquent une encre de sympathie. La raison de ce phénomène est sondée sur la propriété qu'a le bismuth bien divisé, de se charger très-facilement de beaucoup de phlogistique par surabondance, & de se noircir par son moyen.

Le bismuth paye pour droits à l'entrée du-Royaume quatre livres par quintal.

BISNAGAR; nom propre. Ville & Royaume des Indes, dans la prefqu'île en-deçà du Gange. La ville K



eft grande & peuplée, & fe trouve fituée entre Paliacate & Mangalor, à soixante & quinze lieues de Pondichery. On la nomme auffi Chandegri

BISNOW; substantif masculin Secte de Banians dans les Indes. Ils reconnoissent un Dieu sous le nom de Ramram auquel ils donient une femme. Ils ornent leurs idoles d'or & de pierreries, & chantent dans leurs temples des hymnes en leur honneur au fon de divers inftrumens de mulique.

Les Banians se mangent d'aucun animal; ils ne vivent que d'herbes, de légumes & de laitage. Ils font habiles dans le commerce.

BISOGNE; vieux mot qui signifioit aurrefois soldat de recrue.

BISON; fubftantif mafculin. Espèce de bœuf fauvage d'Amérique. Il porte, dit M. de Buffon, une bolle entre les épaules; fon poil est plus doux que la laine, plus long fur le devant du corps que sur le derrière, & crêpé fur le cou & le long de l'épine du dos; la couleur en est brune, obscurément marquée de quelques tachés blanchâtres. Le bison a de plus les jambes courtes; elles font, comme la tête & la gorge, couvertes d'un long poil : le mâle a la queue longue avec une houpe de poil au bour, comme on le voit à la queue du lion.

Le bison fe tient dans les bois. Il passe pour cruel & dangereux. Lémeri dit que ses cornes sont sudorifiques & bonnes pour réfister au venin. On les donne pulvérifées depuis un demi-scrupule jusqu'à une drachme. La fiente du même animal est résolutive.

Les deux syllabes sont brèves au fingulier masculin; mais la seconde est longue au pluriel.

Il faudroit changer le s en 7, & écrire, d'après la prononciation, bizon. Voyez ORTHOGRAPHE.

- BISPE; vieux mot qui signifioit autretois Evêque.
- BISQUAIN; fubstantif masculin. Peau de mouton garnie de fa laine. Les Bourreliers font usage de ces sortes de peaux pour couvrir les colliers des chevaux de tirage.
- BISQUE; substantif féminin. Espèce de potage garni de béatilles, de trufles, de champignons, & d'autres ingrédiens délicats. On fait des bisques en gras & en maigre : il y en a de pigeons, de poulardes, de cailles, d'écrevifles, &c.

On appelle demi-bisque, unebisque - où il entre moins d'ingrédiens.

Nous avertissons affez inutilement sans doute, que que que agréables au goût que foient les bisques, elles nuisent à la santé, quand on en fait un ulage trop fréquent.

BISQUE; substantif féminin. Avantage qu'un joueur obtient d'un autre au jeu de paume, & qui vaut quinze. Le joueur auquel on fait cet avantage, choisit le moment de la partie qui lui paroît le plus favorable pour en faire ulage. Il peut lui donner une bifque. Il lui demandoit quinze & bisque.

On dit figurément & proverbialement, que quelqu'un donneroit quinze & bisque à quelque autre; pour exprimer la supériorité du premier fur le second, dans le genre dont il s'agit.

On dit aussi figurément & proverbialement, qu'on a quinze & bisque sur la partie; pour dire, qu'on a de grands avantages en sa faveur pour le succès d'une affaire.

On dit figurément & familièrement de quelqu'un, qu'il prend sa

bifque ; pour dire , qu'il faisit le moment avantageux.

La première fyllabe est longue, & la seconde très-brèvé.

BISSAC; fubstantif masculin. Beface ou fac ouvert par le milieu, & fermé par les deux bouts qui forment chacun une poche ou une espèce de fac. A qui appartient ce bissa?

On dit figurément de quelqu'un qui est ruiné, qu'il est au bissac.

La première fyllabe est brève, & la seconde moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

Le c final se fait sentir en toute circonstance.

- Il faudroit fupprimer un s qui eft oifif, changer le c en k, & écrire, d'après la prononciation, bifak. Voyez ORTHOGRAPHS.
- BISSCHOPIA ; nom propre. Ancienne ville de l'île de Chypre, dont on voit les ruines dans une plaine qu'armfe une belle rivière, à mille pas ou environ du cap de la Gata-abdima. Les arbres qui portent le coton & les olives ;; y abondent.
- BISSE; substantif féminin. Terme de l'art Héraldique, emprunté de l'Italien *bifcia*, & qui signifie un ferpent.
- BISSECTION ; Jubstantif féminin, & terme de Géométrie, qui se dit de la division d'une étendue quelconque en deux parties égales.
- BISSEXTE; fubitantif masculin. Addition qui seroit précisément d'un jour tous les quatre ans; si l'année solaire étoit véritablement de trois cens soixante-cinq jours & six heures: mais comme elle n'est que de trois cens soixante-cinq jours cinq heures quarante-neus minutes & douze secondes; il arrive que les dix minutes quarante-huit secondes qui manquent aux six heures de chaque année, sont quarante-trois minutes

douze secondes de plus que le jour ajouté au mois de Février de la quatrième année, & que l'on appelle bissexte. Pour prévenir la variation qui se seroir introduite peu à peu dans les faisons, & qui auroit été d'un jour dans 133 ans & quatre mois, si le bisserte eut eu lieu régulièrement tous les quatre ans, les Aftronomes, chargés par Grégoire XIII de la réformation du calendrier, ordonnèrent que dans le cours de quatre cens ans, il y auroit trois biffextes de retranchés : c'est pourquoi il n'y a point eu de biffexte en 1700, & qu'il n'y en aura point en 1800, ni en 1900, ni en 2100, &c. mais l'an 2000 aura été biffextil.

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième trèsbrève.

Il faudroit supprimer un s qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, bijexte. Voyez ORTHO-GRAPHE.

- BISSEXTIL, ILE; adjectif qui fe dit de l'année où se rencontre le biffexte. L'an prochain sera bissextil. Nous avons l'année bissextile.
- BISSONATA. Le Tarif de la Douane de Lyon, donne ce nom à une forte d étoffe groffière qui fert à habiller certains Religieux.
- BISSONNIER; vieux mot qui fignifioit autrefois, vagabond, voleur de grands chemins.
- BISSUS; fubîtantif maſculin. On donne ce nom aux filamens d'une efpèce de foie brune, longs de cinq ou fix pouces, par le moyen defquels la pinne marine s'attache aux corps où elle veut fe fixer. Le Biffus est propre à l'ourdisse, & il est plus précieux que la laine. On en fait des bas & d'autres ouvrages. BISTI; fubîtantif maſculin. Perite K ij



- monnoié de Perse que quelquesuns disent valoir un sou quatre ou fix deniers de France; mais le Chevalier Chardin ne donne le Bisti que pour une monnoie de compte valant dix binars, dont dix mille font un toman.
- BISTONIE; nom propre. Biftonia. Ancienne ville de Thrace, dont parle Etienne le Géographe.
- BISTOQUET; substantif masculin. Instrument avec lequel on joue au
- billard, pour ne pas billarder. Un coup de bistoquet.
- BISTORIE; vieux mot qui signifioit autrefois, poignard.
- BISTORTE; substantif féminin. Biftorta. Plante ainsi nommée, parce que ses racines sont tortues, & communément repliées les unes sur les autres. Elle a les feuilles longues, larges & pointues, & il s'élève d'entre elles des tiges rondes, hautes d'environ un pied, & qui portent des épis où sont attachées de petites fleurs à étamines de couleur de pourpre. Il succède à ces fleurs des semences à trois coins, luisantes comme celles de l'oseille.

Les racines de cette plante s'émploient fouvent en Médecine. Elles donnent dans l'analyfe chimique beaucoup d'huile & de fel effentiel. Elles font aftringentes, bonnes pour réfifter au venin, pour arrêter le vomissement, les hémorthagies,& pour empêcher l'avortement.

- BISTORTIER ; fubftantif mafculin. Terme de Pharmacie. Espèce de pilon de bois, à long manche, avec lequel on ne peut piler que par un bout : il sert à mêler les drogues qui composent un électuaire.
- BISTOURI; substantif masculin. Inftrument de Chirurgie, le plus en
- ulage après la lancette. Il y en a de plulieurs espèces, de droits,

de courbes, & tous sont destinés. à faire des incisions. On s'est servi du bistouri dans la cure de son abcès.

- BISTOURNE, EE; adjectif & participe passifi. Voyez BISTOURNER.
- BISTOURNER; verbe acht de la première conjugaison, lequel se conjugue comme chanter. Tordre les teilicules d'un animal, de manière qu'il ne puisse plus engendrer. On a coutume de. bistourner certains chevanz.

L'exemple qu'on vient de donner, prouve que ce verbe n'est pas neutre comme le dit le Dictionnaire de Trévoux.

La première syllabe est brève. la seconde moyenne, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez cependant que les temps ou personnes, qui se terminen par un e féminin, ont leur pénultième syllabe longue. Dans je biscourne, : la syllabe tour est longue.

- BISTOW; nom propre. Petite villé : du Duché de Meklembourg.
- BISTRE; fubftantif féminin.Suie euite & détrempée avec de l'eau gommée, & dont lèg Péintres & les Deffinateurs fe fervent pour laver leurs deffeins.
 - La première syllabe est longue, . la seconde très-brève.
- BISTRICZ; nom propre. Ville, rivière & Comté de Tranfylvanie, entre la Hongrie, la Pokutie, le Comté de Marofeck, celui de Maros Vasharel, & celui de Neubania. La ville est à dix-sept lieues de Coloswar.

BISZESTIE; substantif féminin. C'est le nom qu'on donne en Russie à la peine encourue par celui qui injurie quelqu'un. Elle consiste dans une



amende proportionnée à la qualité du fait & des personnes. Si l'auteur du délit est infolvable, on l'envoie à l'offensé qui est le maître d'en faire un esclave, ou de lui faire donner le Knoute.

- Les Loix nouvelles que va donner l'auguste Princesse qui tient si dignement les rênes du Gouvernement de cet Empire, ne laisseront vraisemblablement plus à l'offensé la liberté de se venger de l'offenfeur.
- BITBOURG; nom propre. Petite ville des Pays-bas, dans le Luxembourg, à quatre lieues de Vianden.
- BITCHE; nom propre. *Bidifcum*. Ville & château de France, en Lorraine, fur la rivière de Hom, à cinq lieues, nord-nord-eft, de Phaltzbourg,
- BITCHEMARE; substantif masculin. Sorte de poisson qui se fale & se
- sèche comme la morue. On le pêche vers les côtes de la Cochinchine.
- BITCHU, ou BITCHIOU, ou BITCOU; nom propre.Ville Capitale du royaume de même nom, dans l'île de Niphon, au Japon, fut le golfe de Méaco.
- BITETTO; nom propre. Ville Epifcopale d'Italie, au royaume de Naples, dans la Province de Barri, à huit milles du golfe de Venife.
- BITHIGA; nom propre. Ancienne ville d'Afie, que Ptolémée place dans la Méfopotamie.
- BITHYNIARCHIE; substantif féminin. Dignité, Jurisdiction du Bithyniarque.
- BITHYNIARQUE; fubstantif mafculin. Les Payens désignoient sous ce nom le premier Prêtre ou Souverain Pontife de Bithynie. Il étoit dans une très-haute considération.
- BITHYNIE ; nom propre d'une ancienne contrée de l'Asse mineure,

fur la Propontide, au nord de la Mysie & de la Phrygie. C'est où règna Amycus, fils de Neptune, & de la Nymphe Melie. Les Argonautes tuèrent ce Prince, parce qu'il avoit en dessein de les faire massacrer. Voyez BEBRICIENS.

- BITI; fubitantif masculin. Grand arbre toujours vert, qui croît dans le Malabar. Ray qui en parle, rapporte qu'on tire de sa racine une huile salutaire contre l'alopécie.
- BITILISE; nom propre. Ville d'Afie, dans la Géorgie, fur les frontièrés de la Perfe. Elle appartient aux Turcs.
- BITIN; fubstantif mafculin. C'est, felon Nieremberg, un serpent terrible de l'ile de Cuba. Il a environ cinq pieds de longueur, la tête d'un veau, les yeux noirs, l'iris verte, la gueule grande & munie de quatre rangs de dents aigues, fort longues, & serrées les unes contre les autres. Cet animal attaque & dévore les bœufs & les fangliers.
- BITO; nom propre. Perit royaume d'Agique, en Nigritie. Il est situé entre les royaumes de Zegzeg, de Cassena, de Têmian, de Gabou, d'Ilago & de Guber. De l'Isle dit que les habitans en sont riches.
- BITONTO ; nom propre. Ville épifcopale d'Italie, au royaume de'Naples, dans la Pouille, à huit milles de Barri. fut là que le Général Espagnol de Mortemar battit les Impériaux en 1734, pour quoi le Roi d'Espagne le décora du titre de Duc.
- BITORD; substantif masculin. Terme de Marine, qui se dit d'une corde à deux ou trois fils assez déliés, & dont on se serflechures, pour amarrer & fortister les manœuvres.

cienne contrée de l'Asse mineure, BITOU; substantif masculin. Les Nè-

- 79



gres du Sénégal donnent ce nom à une forte de coquillage univalve, du genre des pucelages ou conques de Venus. Adanfon regarde ce coquillage comme une variété de l'espèce appelée fur nos côtes *Pou de mer*, dont il ne diffère que par fon extrême blancheur.

- BITTE; substantif féminin, & terme de rivière, qui désigne une pièce de bois ronde, placée sur le devant d'un bateau soncet, & qui sert à le fermer.
- BITTES, se dit, en termes de Marine, de diverses pièces de bois qu'on distingue en grandes bittes & en petites bittes.

Les grandes *bittes*, font posées à l'arrière du mât de misaine, & elles s'élèvent jusqu'au premier pont. On s'en sert pour amarrer le cable.

Des quatre petites bittes, deux font placées vers le mât de mifaine, & les deux autres vers le grand mât Elles s'élèvent jusques sur le dernier pont. On en faitus age pour amarrer les écoutes des deux huniers.

- BITTERFELD; nom propro Petite ville d'Allemagne, au cercle de la haute Saxe, dans la Mifnie, fur la Mulde, entre Hall & Wittemberg.
- BITTER LE CABLE; termes de marine, qui expriment l'action de rouler le cable autour des bittes, & de l'y arrêter.
- BITTERN; fubstant masculin. On appelle ainsi, dans les lieux où l'on tire du sel de l'eau de la mer, la ligueur qui se tépare du sel commun
- BITTI; nom propre Rivière de Sardaigne, dans la province de Logudori.
- BITTON; fubitantif masculin. Terme de marine. Petite pièce de bois ronde par le moyen de laquelle onamarre une galère à terre.
- BITTON, fe dit aussi, fur les rivières, d'unepièce de bois ronde, placéeprès

du gouvernail d'un bateau foncet BITTONNIÈRES. Voyez Anguil-LÉRES.

- BITUME; substantis masculin. Bitumen. Substance huileuse qui appartient au règne minéral, & qui se trouve en plusieurs endroits sous diverses formes de diverses touleurs & de consistance plus ou moins solide.
 - On a observé, 1°. que plus les bitumes sont liquides, & plus ils font inflammables, & se confument promprement; 2º. qu'ils répandent, en brûlant, une fumée noire, dont l'odeur est tantôt gracieuse, & tanrôt fétide; 3°. que ces exhalaisons sont même quelquefois suffoquantes, & surrout quand elles émanent d'un bitume solide; 4° que les bitumes concrets se liquéfient facilement sur un feu modéré, excepté le charbon qui brûle sans se liquéfier; 5°. que les bitumes ou liquides ou concrets, donnent dans l'uftion une matière fuligineuse, & laiffent en arrière une portion de terre, qui, si l'on en continue la déflagration, devient une terre pure; 6°. Qu'ils nagent sur l'eau, mais ne s'y diffolvent point, finon une portion saline qui y est quelquefois interposée; 7°. qu'ils s'unissent en quelque forte avec les huiles végétales; 8º. enfin qu'ils sont en général nommes suce concrets follies, parce qu'ils font condenfables & réfolubles, & laissent des résidus qui les rendent visibles & palpables après l'évaporation de l'eau avec laquelle ils sont mêlés.

Les Naturalistes ne favent pas encore directement à quoi l'on doit attribuer l'origine des bitumes en général; cependant le plus grand nombre d'entr'eux regardent ces substances comme le résultat de la décomposition de divers végétaux.

٠,



Quelques Phyficiens les ont regardes comme le principe des odeurs & des saveurs que nous trouvons dans la chair des animaux qui fervent à notre nourriture : d'autres au contraire croient que ce sont des foufres primitifs qui circulent dans | BITYLA; nom propre. C'est, selon les plantes, & qui produisent la couleur des fleurs : aussi tous les différens systèmes de chaque secte ne nous ont encore donne qu'une idée très-générale de la constitution naturelle de chaque substance, & particulièrement des bitumes.

On peut diviser les bitumes en solides & en liquides. Les solides font le charbon de terre, l'ambre, le jays, &c. Les liquides font l'huile de pétrole, la poix minérale, &c.

Nous parlons de chaque espèce de bitume, sous le nom qui lui est propre.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est très-brève.

BITUMINEUX, EUSE; adjectif. Bituminosus, a, um. Qui est de la nature, qui a les qualités du bitume. Les eaux de cette mare sont bitumineu/e.

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est longue, & la cinquième du féminin très-brève.

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas une bitumineuse terre, mais une terre bitumineufe.

Le x qui termine les deux nombres du masculin, prend le son du z devant une voyelle, en suivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. Voyez la lettre S.

Il faudroit changer le x du mafculin en s, le s du féminin en 7, & écrire, bitumineus, bitumineuze.

Voyez Orthographe. BITURIGES; (les) anciens peu-

ples des Gaules, distribués en deux Nations puissantes. L'une habitoit la première Aquitaine, dont Bourges étoit la capitale ; & l'autre babitoit la seconde Aquitaine qui avoit Bordeaux pour capitale.

- Ptolémée, une ancienne ville du Peloponèse, dans la Laconie.
- BIVALVE; substantif féminin. Bivalva. Terme d'Histoire Naturelle & de Conchyliologie. Coquillage qui a deux parties jointes par une espèce de charnière, en quoi il diffère des univalves. Les moules, les cœurs, les peignes, les huîtres, &c. sont des bivalves.

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, & la troisième très-brève.

- BIVAR; nom propre. C'est, selon Baudrand, une ville d'Esclavonie, dans l'île de Métabar, que forme la Save, entre les embouchures de la Bofne & du Drin.
- MUDÈRE; nom propre. Rivière de Turquie, dans la Romanie. Elle a fon embouchure dans le golfe de son nom, près de Constantinople.
- BIVEAU; substantif masculin. Instrument de bois fait en forme d'equerre stable, dont les branches ne s'ouvrent ni ne se ferment

BIVENTER ; Voyez DIGASTRIQUE.

- BIVET; fubstagif masculin, Coquillage du genre des Buccins, qui fe trouve autour des rochers du cap Bernard. Il eft de coulcur blanche ou grife, environné de deux ou trois bandes brunes qui tournent avec les spires.
- BIVIAIRE; adjectif des deux genres, qui fe dit d'une place où aboutillent deux routes ou chemins : l'Ordonnance des Eaux & Forêts veut que dans les angles des places croifées, biyiaires, ou triviaires, des gran-

des routes, ou chemins royaux des forêts, il foit planté des croix ou pyramides qui indiquent les lieux où ces chemins conduisent.

- BIVIE; nom propre, & terme de Mythologie. Bivia. Déesse qui pré fidoit aux lieux où deux chemins aboutissient.
- BIVOIE; substantif féminin. Lieu où deux chemins aboutissent. Il faudroit un poteau sur cette bivoie.

La première fyllabe est brève, & la feconde longue.

- BIVONA; nom propre. Petite ville & Duché d'Italie, en Sicile, dans la vallée de Mazare, à deux lieues de Calatabellota.
- BIVOUAC; substantif masculin. Terme emprunté de l'Allemand, & qui se dit d'une garde extraordinaire qu'on fait la nuit pour la fûreté d'un Camp, d'une Armée. Ce Regiment a passé la nuit au bivouac.

La première fyllabe est brève, & la seconde moyenne au singulie mais longue au pluriel.

Le c final se fait sentir en toute circonstance.

Il faudroit changer le c en k, & écrire, d'après la prononciation, bivouak. Voyez ORTHOGRAPHE.

BIXA; substantif masculin. Arbriffeau du Bréfil, toujours vert, grand à peu près comme le citronnier. Il a la feuille de l'orffie, l'écorce d'un jaune rougeâtre, & le bois blanc. Ses fleurs font disposées en roses, & il leur fuccède des gousses de la grosseur d'une amande, contenant des grains d'un beau rouge, qui donnent à l'eau dans laquelle on les met une couleur de carmin. Cette graine prise intérieurement, arrête le cours de ventre, & calme les ardeurs, de la fièvre. Sa racine est d'un goût fort, mais agréable : les Indiens s'en servent au lieu de sa-

- fran. On fait avec l'écorce de cet arbre d'excellens cordages.
- BIZA; fubitantif masculin. Monnoie d'argent qui a cours au Royaume de Pégu. Elle vaut cinq livres cinq fous cinq deniers de France.
- BIZA, est auffi le nom d'un poids avec lequel on pèfe les Marchandifes dans le même Royaume. Il revient à deux livres cing onces poids de Venife.
- BIZARRE; adjectif de tout genre. Varius, a , um. Quinteux, fantasque, capricieux, extravagant. Il fut toujours d'un caractère bizarre.
- BIZARRE, se dit, dans le sens figuré, pour désigner quelque chose d'extraordinaire, de singulier, qui n'est pas commun. Quelle opération avez-vous faite pour obtenir cette coaleur bizarre?

Voyez au mot QUINTEUX, les différences relatives qui en distinguent BIZARRE, &c.

La première fyllabe est brève, la seconde longue, & la troissème très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièment précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas un bizarre homme, mais un homme bibizarre.

Il faudroit supprimer un r qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, bizare. Voyez ORTHOGRA-PHE.

BIZARREMENT; adverbe. Avec bizarterie, d'une manière bizarre. Il s'est comporté bizarrement dans cette affaire. Elle est toujours vêtue bizarrement.

La première syllabe est brève, la feconde longue, la troisième trèsbrève, & la quatrième moyenne.

Il faudroit supprimer un r qui est oisif, changer le dernier e en a, & écrire, d'après la prononciation, *bizaremant.*

Digitized by Google

bizaremant. Voyez Orthographe.

- **BIZARRERIE ;** fubitantif féminin. Caprice, fingularité, extravagance. *Exemples*. Dans le fens de caprice : ne croyez pas que l'on encenfera vos bizarreries.
 - Dans le sens de singularité : il a adopté cette opinion fans réfléxion, il la soutient par bizarrerie.
 - Dans le fens d'extravagance. Toutes ses actions sont des bizarreries.
 - La première fyllabe est brève, la feconde longue, la troisième trèsbrève, & la quatrième longue.
- BIZE; fubstantif féminin. Poisson de la grandeur & de la figure de la pelamide, dont il diffère par fes dents qui sont plus grandes, & par sa chair qui est moins tendre.
- BIZE A DEUX TÊTES ; substantif masculin, & terme de Cordonniers. Il se dit d'un outil de buis, avec lequel ces Artisans règlent la trépointe du derrière d'un soulier.
- BIZEBANI; fubstantif masculin. On donne ce nom chez le Grand-Seigneur, à certains sourds & muets qui parlent par signes, & dont quelques-uns servent de bouffons à ce Prince.
- BIZÈGLE; fubstantif mafculin, & terme de Cordonniers, qui fe dit d'un morceau de buis avec lequel ces Artifans lissent le devant des femelles de fouliers.
- BIZERT ; substantif masculin. On appelle ainsi certains oiseaux de passage qui se trouvent en grand nombre sur les Pyrénées au mois d'Octobre.
- BIZU; nom propre. Ville d'Afrique, en Barbarie, au Royaume de Maroc, fur le Mont-Atlas, à fept lieues
- d'Elgemuha, dans une contrée qui *Iome IV*.

BLA

abonde en blé, en vignes, en olives & en pâturages.

- BIZYE ; nom propre d'une ancienne ville, qu'Etienne le Géographe dit avoit été capitale de l'Aftique, dans la Thrace. Pline rapporte que les Rois de Thrace y faisoient leur réfidence.
- BLABE; nom propre. Île du Bofphore de Thrace, près du Promontoire appelé *Lembus*, vers la Calcédoine.
- BLACAS; vieux mot qui s'est dit autrefois d'un jeune chêne.
- BLACHE; vieux mot qui fignifioit autrefois un plant de jeunes chênes.
- BLACKBORNE; nom propre. Petite ville d'Angleterre, dans la Province de Lancastre, à dix-huit milles de Manchester.
- BLACKWATER; nom propre. Rivière d'Irlande, dans la Province d'Ulster. Elle a fes fources dans les montagnes du Comté de Cavan, & fon embouchure dans le lac Lough-Neaugh.

Il y a en Angleterre, dans le Comté d'Effex, une autre rivière de cenom, qui a fa fource près de Newport, & fon embouchure dans la mer, au-deffous de Malden.

- BLAÇON; vieux mot qui fignifioit autrefois écu, bouclier.
- BLADAGE ; fubstantif masculin, & terme de Coutume. Sorte de droit en forme de censive, qui se perçoit dans l'Albigeois. Il consiste en une certaine quantité de grains, proportionnée au nombre des bêtes qui servent au labourage de la terre inféodée.
- BLADERIE ; vieux mot qui fignifioit autrefois Marché au blé.
- BLADIER ; vieux mot qui fignifioit autrefois Marchand de blé.
- BLADNOCK; nom propre. Rivière d'Ecosse, au Comté de Gallowai. L

Digitized by GOOGLE

Elle se jette dans la mer d'Irlande, entre Withern & le Golse de Ferrytown.

BLAER; vieux verbe qui fignifioit autrefois enfemencer une terre en blé.

BLAFARD, ARDE; adjectif. Pallidus, a, um. Pâle. Il ne s'emploie guères qu'en parlant d'une couleur terne, fans éclat, & d'une lumière foible. Elle a d'asser beaux traits, mais fon teint est blafard. On y remarquoit une lueur blafarde.

La première fyllabe est brève, & la seconde longue au masculin; mais elle est moyenne au séminin, qui a une troisième syllabe trèsbrève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas un blafard visage, mais un visage blafard.

Il faudroit fupprimer le d du masculin, & écrire, d'après la prononciation, blafar. Voyez OR-THOGRAPHE,

- BLAFFERT ; substantif masculin. Petite monnoie qui a cours à Cologne, & dans les pays du bas Rhin. Le blaffert revient à trois sous, & douze treizièmes de deniers de France.
- BLAIGUEZ; nom propre. Contrée de France, dans le Bordelois, à la droite de la Garonne. Elle a quarre lieues de longueur, & environ deux & demie de largeur. On y recueille beaucoup de blé & de vin.
- BLAINVILLE; nom propre. Petite Ville & Marquifat de France, en Lorraine, fur la rivière de Meurthe, à une lieue, fud-fud-ouest, de Lunéville.

Il y a deux Bourgs de même nom en Normandie : l'un est situé sur l'Océan, environ à deux lieues, BLA

- BLAIR; nom propre. Ville d'Ecosse, capitale de la Province d'Athol. Elle est à huit lieues de la ville de Perth.
- BLAIREAU; substantif masculin. Quadrupède que l'on appelle aussi Taisson. C'est, dit M. de Buffon, un animal paresfeux , défiant 卢 folitaire, qui se retire dans les lieux les plus écartés, dans les bois les plus fombres, & s'y creuse une demeure souterraine : il semble fuir la société, même la lumière, & passe les trois quarts de sa vie dans ce séjour ténébreux, dont il ne sort que pour chercher sa subsistance. Comme il a le corps alongé, les jambes courtes, les ongles, sur-tout ceux des pieds de devant, trèslongs, & très-fermes; il a plus de facilité qu'un autre pour ouvrir la terre, y fouiller, y pénétrer, & jetter derrière lui les déblais de son excavation, qu'il rend tortueuse, oblique, & qu'il pousse quelquetois fort loin. Le renard, qui n'a pas la même facilité pour creuser la terre, profite de ses travaux : ne pouvant le contraindre par la force, il l'oblige par adresse à quitter son domicile, en l'inquiétant, en faifant fentinelle à l'entrée, en l'infectant même de ses ordures : enfuite il s'en empare, l'élargit, l'approprie, & en fait son terrier. Le blaircau, forcé à changer de manoir, ne change pas de pays : il ne va qu'à quelque distance travailler sur nouveaux frais à se pratiquer un autre gîte, dont il ne sort que la nuit, dont il ne s'écarte guères, & où il revient dès qu'il sent quelque danger. Il n'a que ce moyen de se mettre en sûreté, car il ne peus



échapper par la fuite, il a les jam-poisson, des fruits, des noix, des bes trop courtes pour pouvoir bien courir. Les chiens l'atteignent promptement, lorsqu'ils le surprennent à quelque distance de son trou.Cependant il est rare qu'ils l'arrêtent tout à fair, & qu'ils en viennent à bout, à moins qu'on ne les aide. Le blaireau a le poil très-épais, les jambes, la mâchoire & les dents très-fortes, aussi-bien que les ongles; il se sert de toute sa force, de toute sa résistance, & de toutes fes armes en se couchant sur le dos, & il fait aux chiens de profondes blessures. Il a d'ailleurs la vie trèsdure; il combat long - temps, fe défend courageusement, & jusqu'à la dernière extrémité.

Autréfois que ces animaux étoient plus communs qu'ils ne le font aujourd'hui, on dretsoit des bassets pour les chasser, & les prendre dans leurs terriers. Il n'y a guères que les bassets à jambes torses qui puisfent y entrer aisement ; le blaireau ; fe défend en reculant, éboule de la terre, afin d'arrêter ou d'enterrer les chiens : on ne peut le prendre qu'en faisant ouvrir le terrier par deffus, lorfqu'on juge que les chiens l'ont acculé jusqu'au fond; on le ferre avec des tenailles, & ensuite on le musele pour l'empêcher de mordre : les jeunes s'apprivoilent ailément, jouent avec les petits chiens, & fuivent comme eux la personne qu'ils connoissent, & qui leur donne à manger; mais ceux que l'on prend vieux, demeurent toujours fauvages; ils ne font ni mal-taisans, ni gourmands, comme le renard & le loup, & cependant ils sont animaux carnassiers; ils mangent de tout ce qu'on leur offre, de la chair, des œufs, du fromage, du beurre, du pain, du

graines, des racines, &c. Ils préfèrent la viande crue à tout le reste. Ils dorment la nuit entière, & les trois quarts du jour, fans cependant être sujets à l'engourdissement pendant l'hiver, comme les marmottes ou les loirs. Ce sommeil fréquent fait qu'ils sont toujours gras, quoiqu'ils ne mangent pas beaucoup; & c'est par la même raison qu'ils supportent aisément la diète, & qu'ils restent souvent dans leur terrier trois ou quatre jours sans en sortir, sur-tout dans les temps de neige.

Ils tiennent seur domicile propre; ils n'y font jamais leurs ordutes. On trouve rarement le mâle avec la femelle; lorsqu'elle est prête à mettre bas, elle coupe de l'herbe, en fait une espèce de fagot, qu'elle traîne entre ses jambes jufqu'au fond du terrier, où elle fait un lit commode pour elle & ses petits. C'est en été qu'elle met bas, & la portée est ordinairement de trois ou de quatre. Lorsqu'ils sont un peu grands, elle leur apporte à manger : elle ne fort que la nuit, va plus au loin que dans les autres temps: elle déterre les nids des guèpes, en emporte le miel, perce les rabouillières des lapins, prend les jeunes lapreaux, faisit aussi les mulots, les lézards, les ferpens, les fauterelles, les œufs des oifeaux, & porte tout à ses petits, qu'elle fair fortir souvent sur le bord du terrier, foit pour les allaiter, foit pour leur donner à manger.

Ces animaux font naturellement frilleux; ceux qu'on élève dans la maison, ne veulent pas quitter le coin du teu, & souvent s'en approchent de si près, qu'ils se brûlent les pieds, & ne guérissent pas aisé-

ment. Ils sont aussi fort sujets à la galle; les chiens qui entrent dans leurs terriers, prennent le même mal, à moins qu'on n'ait grand foin de les laver. Le blaireau a toujours le poil gras & mal propre; il a entre l'anus & la queue, une ouverture allez large, mais qui ne communique point à l'intérieur, & ne pénètre guères qu'à un pouce de profondeur; il en fuinte continuellement une liqueur onctueuse, d'affez mauvaife odeur, qu'il fe plaît à fucer. Sa chair n'est pas absolument mauvaise à manger, & l'on fait de fa peau des fourrures groffières, des colliers pour les chiens, des couvertures pour les chevaux, &c. Son poil sert à faire des pinceaux pour les Peintres.

Les différentes parties du blaireau contiennent beaucoup d'huile & de fel volatil. Sa graiffe mêlée dans des lavemens calme les dou-Jents de la néphrétique, & on l'emploie extérieurement contre la goutte fciatique, & pour fortifier les nerfs. Les cendres de cet animal fe donnent avec fuccès contre les maladies de poitrine & les crachemens de fang. Son fang féché & pulvérifé guérit la lépre, & chaffe les mauvaifes humeurs par transpiration. On le prend depuis un fcrupule jufqu'à trois.

- BLAIREAU, fe dit, en termes de Doreurs fur bois, d'un pinceau de poil dur avec lequel ils font tomber l'or inutile de deffus les pièces dorées.
- BLAIRIE ; fubstantif féminin , & terme de Courume, qui fe dit d'un droit que perçoit le Seigneur hautjusticier, pour la permission qu'il accorde aux habitans de sa seigneutie de mener paître leur bétail dans les terres où l'on a fait la récolte,

& dans les bois & autres héritages ouverts.

BLAISE; nom propre. Rivière de France, dans le Perche. Elle a fa fource à une demi-lieue, oueft-fudoueft, de la Ferté au Vidame, & fon embouchure dans l'Evre, à une lieue, nord-eft, de Dreux, après un cours d'environ fix lieues.

Il y a en Champagne une autre rivière de même nom, qui a fa fource à deux lieues, eft-nord-eft, de Chaumont, & fon embouchure dans la Marne, à deux lieues, fudeft, de Vitri le-François, après un cours d'environ douze lieues.

BLAISOIS. Voyez Blésois.

- BLAISON; nom propre. Bourg & Baronnie de France, en Anjou, fur la Loire, à deux lieues & demie, fud-est, d'Angers.
- BLAISTRE ; vieux mot qui fignifioit autrefois une motte de terre.
- BLÂMABLE; adjectif des deux genres. Vituperabilis. Digne de blâme, de réprimande. C'est se rendre blâmable. Cette conduite est très-blâmable.

La première fyllabe est longue, la feconde moyenne, & la troisitéme très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas une blâmable vie, mais une vie blâmable.

- BLÂME; fubstantif masculin. Vituperatio. Opinion, discours par lequel on condamne quelqu'un, quelque chose. On lui a donné le blâme que les autres méritoient. Sa conduite étoit digne de blâme.
- BLÂME, le dit, en matière criminelle, de la réprimande que fait le Juge à un coupable enfuite d'une Sentence ou Arrêt. Cette punition, qui ne diffère de l'admonition que

par le nom, est infamante, & l'admonition ne l'est pas.

BLÀME, fe dit, en termes de Jurifprudence féodale, de l'improbation que fait le Seigneur de l'aveu & dénombrement que son nouveau vaffal lui a fourni.

Le dénombrement peut être défectueux par excès ou par défaut, & encourir le blâme en l'un & l'autre cas.

Il fera défectueux par excès, fi le vassa y a compris quelque héritage qui ne fasse pas partie du fief dont il s'agit; s'il a prétendu ne tenir qu'en arrière fief ce que le Seigneur prétendoit qu'il tenoit en plein fief, & s'il a pris dans le dénombrement une qualité qui ne lui fut pas due, & soit préjudiciable au Seigneur.

Le dénombrement 'sera défectueux par défaut, si le vassal n'a déclaré qu'une partie du domaine relevant du Seigneur féodal; s'il n'a point dit tout ce qu'il tenoit en censives & arrière-fiefs; s'il n'a pas spécifié les charges & les fervitudes de son fief, & s'il n'en a pas détaillé les tenans & les aboutissant.

La première fyllabe est longue, & la feconde très-brève.

- BLÂMÉ, ÉE; adjectif & participe passif. Voyez BLAMER.
- BLÂMER ; verbe actif de la première conjugaifon, lequel fe conjugue comme chanter. Vituperare. Reprendre, cenfurer, condamner. On le blâme d'avoir intenté ce proces. Je ne blâme pas sa sensibilité.
- BLÂMER, se dit, en matière crimiminelle, de l'action par laquelle le Juge réprimande un coupable en exécution d'une Sentence ou Arrêt. L'Arrêt le condamne d être blâmé.

BLAMER, se dit, en termes de Juris-

prudence féodale, de l'action du Seigneur qui improuve l'aveu & le dénombrement que lui a fourni fon nouveau vassal. Le dénombrement est reçu quand le Seigneur ne l'a pas blâmé dans le temps prescrit par la coutume. Voyez BLÂME.

Quand ce verbe précéde un infinitif avec lequel il forme un fens, il s'y lie par le moyen de la particule de. On le blâme d'aller si fréquemment dans cette maison.

La première fyllabe est longue, & la feconde est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

- BLAMMUYSER ; fubstantif masculin. Monnoie des Pays-bas que l'on appelle encore *plaquette* ou *demiescalin*. Elle est décriée en Hollande & dans la Flandre Autrichienne. Sa valeur est réduite environ à trois fous six deniers de France.
- BLAMONT; nom propre. Ville & Comté de France, en Lorraine, à cinq lieues, est-nord-est, de Luméville. C'est le siège d'un des trentefix Bailliages royaux de la Province.
- BLANC ; fubstantif masculin. La couleur blanche. Le grand Newton a prouvé que les corps ne paroiffoient blancs, qu'autant qu'ils réfléchissiont des rayons de toutes les couleurs; & qu'ainsi la couleur blanche étoit un composé de toutes les autres couleurs.
- BLANC, se dit de la matière blanche que les Peintres emploient pour rendre blanc.

On appelle blanc de plomb, une espèce de rouille de plomb faite par artifice : c'est le meilleur & le plus beau blanc que les Peintres puissent employer. Pour l'obtenir, on en-

terre du plomb ; & au bout de plufieurs années, il fe trouve changé en écailles d'un très-beau blanc.

- BLANC DE PERLE, fe dit d'un blanc un peu gris, qui se fait avec du bismuth.
- BLANC DE CRAYE, fe dit d'une craye blanche délayée dans de l'eau gommée, & avec laquelle les Peintres rehaussent au pinceau les plus vives lumières d'un dessent. Le blanc de craye s'appelle aussi blanc au pinceau.
- BLANC DES CARMES, fe dit d'une chaux de Senlis très-blanche & passée dans un tamis très fin.
- BLANC D'ESPAGNE, se dit d'une sorre de marne blanche, qui se fond trèsfacilement dans l'eau. On en fait grand usage en détrempe; mais il n'a pas asses de corps pour être employé à l'huile.
- BLANC, fe dit, en termes de Doreurs fur bois, d'un plâtre préparé, que ces Ouvriers appliquent fur les ouvrages destinés à être dorés.
- BLANC, fe dit, en termes de Batteurs d'or, de l'argent dont ces Ouvriers allient quelquefois l'or.
- BLANC, fe dit, en termes de Fayenciers, de l'émail de la fayence.
- BLANC, se dit, en termes de Fondeurs de Caractères d'Imprimerie, des deux principales pièces du Moule à fondre. Elles forment le corps du caractère.
- BLANC, se dit, en termes d'Imprimerie, des reglettes minces que l'on met entre chaque ligne de caractère, pour éloigner un peu l'une de l'autre.
- BLANC, fe dit, en termes de Facteurs d'Orgues, d'un mélange de colle, d'eau & de blanc d'Efpagne, avec lequel ils blanchiffent les parties qu'ils veulent fouder.

BLANC, se dit d'une sorte de fard

dont les femmes font ulage. Voyez BISMUTH.

- BLANC DE L'œIL, fe dit de la partie de l'œil qui paroît blanche, & qu'on appelle, en Anatomie, *la Cornée*. Voyez ce mot.
- BLANC DE POULET, DE PERDRIX, &c. fe dit de la chair de l'estomac de ces oiseaux, quand elle est cuite.

On dit d'un cheval qui a le tour de la bouche de couleur blanche, & dont le poil n'est pas blanc, qu'il boit blanc, qu'il boit dans son blanc.

- BLANC D'œUF, se dit de la partie glaireuse de l'œuf qui environne le jaune.
- BLANC, se dit des Peuples qui ont le teint blanc, ou même balané, par opposition aux Peuples qui l'ont noir. Cette Négresse a épousé un Blanc. Ce Blanc a épousé une Noire.
- BLANC, se dit, en termes de Jardinage, d'une maladie qui survient aux concombres : c'est une altération dans les fibres, qui occasionne une sorte de rouille blanche telle qu'on en remarque sur les laitues, les chicorées, &c. Cette maladie, qui fait périr la plante, peut être occasionnée par une grande sécheresse, par une mauvaise exposition, par le froid, par un arrosement fait mal à propos, &c.
- BLANC, fe dit du but où l'on tire. Nous allâmes tirer au blanc. Il a donné trois fois dans le blanc.

On dit de celui qui a donné dans le blanc où il visoit, depuis le lieu marqué, qu'il a tiré de but en blanc.

- BLANC, se dit, au Palais, de l'endroit d'un acte qui est resté non écrit.
- BLANC, se dit aussi d'un papier ou parchemin signé, que l'on donne



pour servir de quittance. J'ai son blanc, pour recevoir ce que vous lui devez.

On appelle quittance en blanc, celle où n'eft pas écrit le nom de celui qui doit payer. Et promessi en blanc, procuration en blanc, la promessie & la procuration où les noms du Créancier & de celui que l'on constitue Procureur, ne sont pas exprimés.

BLANC-SIGNÉ, OU BLANC-SEING, fe dit d'un papier ou parchemin figné, que l'on donne à quelqu'un pour le remplir à fon gré.

On appelle *livre en blanc*, un livre qui n'a pas encore été relié.

BLANC DE BALEINE, se dit d'une matière grasse & onctueuse qui se tire de la tête d'une espèce de baleine, qu'on appelle cachalot. On en fait fondre la cervelle sur un petit seu; on la jette enfuite dans des moules comme ceux des Sucreries: on fait égouter son huile, & quand elle est réfroidie, on la refond, pour la faire égoutter encore; manœuvre qui se répète jusqu'à ce que la matière soit bien purifiée & bien blanche. On la coupe ensuite en écailles, comme on la voit dans le commerce.

Les habitans de Bayonne & de Saint-Jean-de-Luz, préparent beaucoup de blanc de baleine. Il faut choifir celui qui eft en écailles blanches, claires, transparentes, & d'une odeur fauvagine. On doit le tenir dans des vaisseaux de verre bien fermés, parce que le contact immédiat de l'air le rend jaune & rance.

Le blanc de baleine est un balsamique excellent pour la poitrine: il en adoucit les âcretés, & en déterge & confolide les ulcères. On s'en fert pour les meurtrissers, les contusions internes, & après l'accouchement. Il est bon contre les ulcères des reins & l'épaissiffement du fang. On le prend à la dose d'un demi gros, dissour par le moyen d'un jaune d'œuf, ou dans quelque autre véhicule convenable.

Appliqué à l'extérieur, il est émollient & consolidant. Il sert surtout dans la petite vérole, & l'on en oint les pustules, quand elles commencent à se durcir. C'est aussi un cosmétique dans le sard & dans les pommades, dont on fait usage pour adoucir la peau & embellir le teint.

- BLANCHE, s'emploie fubstantivement au Jeu des Cartes, & l'on dit qu'on a *blanche*; pour dire, que l'on n'a aucune figure dans fon jeu.
- BLANC, s'est dit d'une forte de petite monnoie qui valoit cinq deniers, & il se dit encore aujourd'hui au pluriel en cette phrase, *fix blancs*; pour dire, deux sous six deniers.

On dit aussi proverbialement, figurément & populairement, qu'on a réduit quelqu'un au blanc; pour dire, qu'on lui a gagné tout son argent.

On dit, que des parens ont voue un enfant au blanc; pour dire, qu'ils ont fait vœu de lui faire porter un habillement de couleur blanche pendant un certain temps, en l'honneur de la Vierge.

On dit proverbialement de deux choses & de deux personnes fort différentes l'une de l'autre, qu'il y a de la différence comme du blanc au noir.

On dit proverbialement & figurément, de quelqu'un qui passe d'une extrémité à l'autre, qu'il va du blanc au noir.

- On dit proverbialement, figurément & familièrement, qu'on a dit une chose de but en blanc; pour dire, qu'on a dit une chose désagréable hardiment, sans ménagement, inconsidérément.
- BLANC, ANCHE; adjectif. Albus, a, um. Qui est de la couleur la plus opposée au noir, & qui a le plus de rapport avec la lumière. C'est une carrière de marbre blanc. Cette Dame a les dents très-blanches.
- BLANC, se dit, par extension, pour désigner certains objets, qui, sans être blancs, approchent davantage de la couleur blanche que d'autres objets de même espèce. Ainsi l'on dit, du raissin blanc, de la bière blanche, des mûriers blancs, &c.
- BLANC, fe dir aussi par opposition à fale, & signifie propre, net. Pourquoi n'avez-vous point mis de linge blanc? Faites apporter une cuillier blanche.
- BLANC, se joint à plusieurs substantifs, desquels on ne peut le séparer, sans altération du sens qu'ils forment ensemble. Ainsi:
- ARMES BLANCHES, se dit par oppofition aux armes à feu, des sabres, des coutelas, des épées, &c. Ils se sont battus à l'arme blanche.
- ARGENT BLANC, fe dit des diverfes monnoies d'argent, par oppolition à celles d'or, de cuivre, ou de billon. Il m'a compté dix mille francs en argent blanc.
- EAU BLANCHE e dit d'une eau dans laquelle on a mêlé du fon, & qui fert de boiffon aux chevaux, furtout quand ils font malades. Cette jument est à l'eau blanche.
- SAUCE BLANCHE, fe dit d'une forte de fauce ordinairement composée d'un peu de crême avec du beurre qui n'a pas été roussi. Ce poisson est à la fauce blanche.

- BOUDIN BLANC, fe dit d'un boudin fait avec du lait & du blanc de chapon. On lui fervit un boudin blanc.
- BOIS BLANC, fe dit, en termes d'Eaux & Forêts, de divers arbres de peu de valeur, tels que le peuplier, le bouleau, le tremble, l'aune, &c.
- FER BLANC, fe dit d'une forte de fer réduit en feuilles qu'on a plongées dans un bain d'étain pour les rendre blanches. Allez acheter fix plaques de fer blanc.
- CARTE BLANCHE, fe dit, au Jeu des Cartes, de celles qui ne font ni Rois, ni Dames, ni Valets. Quand on a cartes blanches au Piquet, on compte dix points.
- NOTE BLANCHE, se dit, en termes de Musique, d'une note qui vaut deux noires, ou la moitié d'une ronde.
- BILLET BLANC, se dit, en termes de Loterie, d'un billet où il n'y a rien d'écrit. Il a eu trois billets blancs.
- CORNETTE BLANCHE, se dit du premier Régiment de Cavalerie de France, qui est le Régiment du Colonel Général de la Cavalerie. 11 a fervi dans la Cornette blanche.
- DRAPEAU BLANC, se dit, en France, du premier Drapeau d'un Régiment.
- PAVILLON BLANC, fe dit, en termes de Marine, du Pavillon de France, qui est de couleur blanche.
- ÉCHARPE BLANCHE, s'est dit autrefois de la marque que portoient ceux qui étoient au service de France.
- GELÉE BLANCHE, fe dit d'une gelée formée le matin de la rofée ou du brouillard congelé. On a dans ce Pays



Pays, des gelées blanches vers la fin de Septembre.

- MAGIE BLANCHE, se dit par opposition à magie noire, de la connoisfance des choses naturelles les plus cachées. Il est favant dans la magie blanche.
 - On dit proverbialement & familièrement, rouge soir & blanc matin, c'est la journée du Pélerin; pour dire, que les Voyageurs aiment à voir le ciel rouge le soir & blanc le matin, parce que c'est signe qu'ils n'auront point de pluie pendant le jour.

On dit proverbialement & populairement de deux choses, dont l'une est égale à l'autre dans le choix, que c'est bonnet blanc & blanc boninet.

On dit proverbialement & familièrement, à quelqu'un qui fe vante de faire une chole qu'on croit être au-dess de ses forces, que s'il fait cette chose, on lui donnera un merle blanc.

On dit provervialement & figurément, qu'une Garnison sort d'une Ville le bâton blanc à la main; quand elle en sort sans armes ni bagages.

On dit aussi proverbialement, figurément & familièrement, de quelqu'un qui fort d'une charge où il s'est ruiné, qu'il en fort le bâton blanc à la main.

On dit proverbialement & figurément, qu'on a donné carte blanche à quelqu'un; pour dire, qu'on lui a donné plein pouvoir, qu'on l'a laitle maître.

On dit proverbialement & figurément de quelqu'un, qu'il se fait tout blanc de son épée; pour dire, qu'il se prévaut de son crédit avec oftentation.

On dit proverbialement & figu-1. Tome IV. rément, qu'on a mis quelqu'un dans de beaux draps blancs; pour dire, qu'on lui a fuscité des affaires difficiles.

On dit proverbialement, figurément & familièrement, de quelqu'un heureux dans toutes fes entreprises, qu'il est le fils de la poule blanche.

On dit proverbialement, figurément & familièrement de quelqu'un, qu'il a mangé fon pain blanc le premier; pout dire, qu'il fut autrefois à fon aife, & qu'il n'y est plus.

Le monofyllabe *blanc* est moyen au singulier masculin, mais long au pluriel & au féminin, qui a une seconde syllabe très-brève.

Le c final est ordinairement muet; mais il se fait sentir comme un k dans cette phrase, du blanc au noir: lifez comme s'il étoit écrit, du blan kau noir.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas une blanche affiette, mais une affiette blanche.

- BLANC; (le) nom propre. Ville de France, en Berry, fur la Creufe, à cinq lieues, ouest-nord-ouest, d'Argenton. On recueille beaucoup de vin fur fon territoire.
- BLANCA; nom propre. Île de l'Amérique méridionale, au nordouest, & à seize lieues de l'île Marguerire. Elle n'est peuplée que de chèvres, auxquelles les Espagnols vont chasser.
- BLANCAFORT; nom propre. Bourg de France, en Berry, sur la Saudre, à une lieue, nord-ouest, de Concressault.
- BLANC-BEC; fubstantif masculin. Jeune homme sans expérience. Qui nous a amené ce petit blanc bec ?

M





BLANCE; vieux mot qui signifioit autrefois le plus pur froment.

- BLANC-EN-BOURRE ; fubitantif masculin, & terme d'Economie [BLANCHE; (mer) nom propres rustique, qui se dit d'une sorte d'enduit fort usité à la campagne, où il s'applique aux murs des granges, des écuries, &c. Il est composé. de terre qu'on recouvre de chaux mêlée de bourre.
- BLANC-ETOC ou BLANC-ÊTRE; expression usitée dans l'exploitation & le commerce des bois. Faire une coupe de bois à blanc-étoc ou blancêtre; c'est tout abattre, sans laisser ni baliyeaux, ni taillis, ni autres arbres.
- BLANCHAILLE; substantif féminin, & nom collectif, qui fignifie du fretin, du petit poisson. On leur servit une friture de blanchaille.

La première syllabe est moyenne, la seconde longue, & la troisième très-brève.

Ce mot n'a point d'ulage au pluriel.

Les & se prononcent mouillés.

BLANCHARDS; substantif masculin pluriel. On donne ce nom, dans le Commerce, à certaines toiles de lin fabriquées en Normandie, d'un fil à denvi blanchi avant d'être employé.

BLANCHÂTRE; adjectif des deux gemes. Qui tire fur le blanc. Une racine blanchâtre.

La première syllabe est moyenne, la seconde longue, & la troisième très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulierement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas une blanchâtre eau, mais une eau blanchâtre.

BLANCHE; (la) nom propre. Abbaye de France, dans l'île de Noir-

moutier, en Poitou. Elle est en commende, & vaut à l'Abbé fixmille livres de rente.

- Grand golfe de l'Océan septentrional, qui baigne les côtes de la Laponie Molcovite au nord & 2 ... l'occident. On donne aussi le même nom à une partie de l'Archipel, paropposition à Mer noire.
- BLANCHE COURONNE; nom propre. Abbaye de France, en Bretagne, à sept lieues, ouest-nordouest, de Nantes. Elle est en commende, & vaut à l'Abbé 3500 liv. de rente.

BLANCHEE, vieur mot qui lignificit autrefois la valeur d'un blanc.

BLANCHEMENT; adverbe de manière, qui ne se dit guères qu'en 4 cette phrase, tenir blanchement ;; pour dire, tenir en linge blanc.

La première fyllabe cst longue, la seconde très brève, & la troisième moyenne.

Il faudroit changer le dernier een a, & écrire, d'après la prononciation, blanchemant. Voyez OR-THOGRAPHE.

- BLANCHER; substantif masculin. Terme usité à Toulouse & en Languedoc, pour défigner ce qu'ailleurs on appelle Tanneur.
- BLANCHERIE; substantif féminin : ufité à la Douane de Lyon, où l'on appelle Blancherie de cuivre, ce qui se nomme ailleurs Batterie de cuifine. Gette Blancherie de cuivre paye pour droits d'entrée, selon le tarif de cette Douane, huit sous par quintal d'anciens droits, & vingtdeux sous de nouveaux droits...
- BLANCHERIE DE CUIR, se dit aussi dans la même Douane, des Peaux de moutons, brebis, agneaux, chèvres & chevreaux, passées en. blanc.

Digitized by GOOGLE

'Le tarif de cette Douane fixe les droits d'entrée de la balle de Blancherie de cuir, à sept sous d'anciens droits, & à deux sous de nouveaux droits.

Le Dictionnaire de Trévoux emploie encore le mot *Blancherie* dans le fens de *Blanchifferie* : mais il nefaut pas l'imiter.

- BLANCHET, substantif masculin, & terme de Pharmacie. Morceau de drap blanc au travers duquel on filtre les firops & les décoctions.
- BLANCHET, se dit, en termes d'Imprimerie, d'un morceau de gros drap blanc qui garnit le grand tympan d'une presse. Il facilite le soulage de l'impression, & garantit en même temps l'œil de la lettre.
- BLANCHEUR ; substantif féminin. Albitudo. Qualité propre aux corps blancs, couleur blanche. La blancheur de l'argent provient de la denfité de ses parties.
 - La première syllabe est moyenne, & la seconde longue.

Le r final se fait sentir en toute, circonstance.

- BLANCHI, IE; adjectif & participe paffif. Voyez BLANCHIR.
- BLANCHIMENT; fubstantif mafculin. Ce mot se dit également de l'action par laquelle on blanchit, & de l'effet qui résulte de cette action. Exemples. Dans le sens d'action par laquelle on blanchit: On a employé trois mois au blanchiment de ces toiles.

Dans le fens d'effet, réfultant de l'action de blanchir: le blanchiment de cette toile est un peu terne.

BLANCHIMENT, se dit, dans les Monnoies, de l'action de préparer les flans de manière qu'ils soient brillans en sortant du balancier.

BLANCHIMENT, se dit aussi, dans les Monnoies, du lieu où se fait la préparation dont nous venons de parler. Il faut porter ces flans au blanchiment.

BLA

BLANCHIMENT, se dit, en termes d'Orfévres, d'un vase qui contient de l'eau forte affoiblie par de l'eau commune, & dans lequel on blanchit la vaisselle. L'action de blanchir cette vaisselle, s'appelle aussi blanchiment.

La première fyllabe est moyenne, la seconde brève & la troisième moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

Le pluriel se forme en changeant le t final du singulier en un s, qui suit la règle générale des pluriels. Voyez la lettre S.

Il faudroit changer le dernier e en a., & écrire, d'après la prononciation, blanchimant. Voyez OR-THOGRAPHE.

- BLANCHIR ; verbe actif de la feconde conjugaifon, lequel seconjugue comme ravir. Candefacere. Action de rendre un corps de couleur blanche. On a mal blanchi ces toiles. Il feroit difficile de blanchir la peau d'un Nègre.
- BLANCHIR LA CIRE, se dit de l'action de lui faire perdre sa couleur jaune quand on l'a séparée du miel.
- BLANCHIR, se dit, en termes de Maconnerie, de l'action de rendre blanc un mur sale.
- BLANCHIR, se dit, en termes de Chaudronniers, de l'action de donner du lustre aux chaudrons & autres ouvrages, avec l'instrument appelé paroire.
- BLANCHIR, se dit, en termes de Boyaudiers, de l'action de tremper les boyaux dans un vase pour achever de les nettoyer quand on les a dégraisse.
- BLANCHIR, se dit, en termes de Confiseurs, de l'action d'enlever le du-M ij



en les trempant dans une lessive préparée à cet effet. Voyez Abri-COT.

- BLANCHIR, se dit, en termes de Cuisiniers, de l'action de faire revenir une pièce de viande en la faifant tremper environ un demi quart d'heure dans de l'eau tiède.
- BLANCHIR, fe dit, en termes de Jardinage, de l'action de lier des feuilles de laitues, d'endives, de céleri, Er. & d'enterrer ces plantes pour les faire devenir blanches.
- BLANCHIR, se dit, en termes de Doreurs, de l'action d'enduire de plufieurs couches de blanc l'ouvrage qu'on doit dorer.
- BLANCHIR, se dit, en termes de Couteliers, de l'action de passer pour la première fois à la meule, une pièce forgée & dressée à la lime.
- BLANCHIR, se dit, en termes de Serruriers, de l'action d'enlever à la grosse lime les premiers traits de la forge.
- BLANCHIR, fe dit, en termes d'Epingliers, de l'action de changer en blanc la couleur jaune du laiton.
- BLANCHIR, se dit, en termes de Cloutiers d'épingles, de l'action d'étamer les clous de cuivre.
- BLANCHIR, se dit, en termes d'Orfèvres, de l'action de donner à la vaisselle l'éclat dont elle est susceptible par le moyen de l'opération appelée blanchiment. Voyez ce mot.
- BLANCHIR, se dit, dans les Monnoies, de l'action de préparer les flans de façon qu'ils aient de l'éclat & du brillant au sortir du balancier.
- BLANCHER, se dit, en termes de Plombiers, de l'action d'étamer le plomb au feu, ou de le couvrir de feuilles d'étain.

- vet des abricots ou autres fruits, BLANCHIR, se dit, en termes de Plumassiers, de l'action de passer les plumes dans de l'eau claire, pour leur enlever le gros de la teinture.
 - BLANCHIR, se dit, en termes de Menuisiers & de Layetiers, & signifie raboter. Voyez ce mot.
 - BLANCHIR, se dit, en termes de Maréchallerie, de l'action d'ôter la première écorce de la fole d'un cheval.
 - BLANCHIR, se dit, en termes de Philofophie Hermétique, de l'action de cuire la matière du grand œuvre, jusqu'à la perfection.
 - BLANCHIR, s'emploie absolument, & l'on dit dans ce fens, qu'une femme blanchit; pour dire, qu'elle fait métier de blanchir du linge: & qu'elle blanchit une personne ; pour dire, qu'elle en blanchit le linge.
 - BLANCHIR, est aussi verbe neutre, & fignifie devenir blanc : ces toiles ne blanchiffent pas.

On dit de quelqu'un, qu'il commence à blanchir, que ses cheveux blanchissent; pour dire, que la barbe, les cheveux lui deviennent blancs.

On dit proverbialement dans ce sens, que tête de fou ne blanchit jamais; parce que les fous n'ont communément aucun des soins qui font blanchir les cheveux.

- BLANCHIR, se dit, dans le sens figuré, comme verbe actif & comme verbe neutre. Comme verbe actif, il fignifie expofer l'innocence de quelque accufé. La preuve qu'on l'accusoit injustement de ce vol, c'est que des témoins irréprochables l'ont blanchi par leurs dépositions.
- BLANCHIR, employé figurément comme verbe neutre, fignifie vieillir. Il a blanchi dans les troupes.



On dit, dans le sens figuré, qu'un coup d'arme à feu n'a fait que blanchir; pour dire, qu'il a porté sur les armes sans les tausser.

On dit aussi , dans le sens figuré, que tous les efforts qu'on a faits pour la réussite de quelque entreprise, n'ont fait que blanchir; pour dire, que ces efforts ont été vains & nuls.

On dit encore figurément de quelqu'un, qu'il n'a fait que blanchir dans guelque affaire; pour dire, qu'il n'a pu venir à bout de cette affaire, quelque peine qu'il eût prife.

La première syllabe est moyenne, & la seconde longue.

Le r final se fait sentir en toute circonstance.

Voyez au mot VERBE, pour la quantité profodique des autres temps.

BLANCHISSAGE; substantif mafculin. Dealbatio. Ce mot se dit de l'action de blanchir du linge, & de l'effet qui résulte de cette action. Exemples. Dans la première acception: cette eau ne vaut rien pour le blanchissage.

Dans la seconde acception : ce blanchissage ne me plait pas.

La première syllabe est moyenne, la seconde brève, la troisième longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit supprimer un s qui est oisif, changer le g en j, & écrire, d'après la prononciation, blanchisage. Voyez ORTHOGRAPHE.

- BLANCHISSÉRIE ; substantif féminin. Endroit où l'on blanchit des toiles. Portez ces toiles à la blanchisserie.
- BLANCHISSERIE, fe dit encore, de l'art de blanchir les toiles, ou de leur faire quitter la couleur qu'elles ont en fortant des mains du Tilletand. Les femmes de ce village entendent da blanchisserie.

La première fyllabe est moyenne, la feconde brève, la troisième très-brève, & la quatrième longue. BLANCHISSEUR; substantif mascu-

lin. Celui qui blanchit le linge. C'est un mauvais blanchisseur.

La première fyllabe est moyenne, la seconde brève, & la troisièlongue.

Le r final se fait sentir en toute circonstance.

BLANCHISSEUSE; substantif féminin. Celle qui blanchit le linge. Portez ces chemises chez la blanchisseuse.

La première syllabe est moyenne, la seconde brève, la troisième longue, & la quatrième très-brève.

- Il faudroit supprimer un des premiers s qui est oisif, changer le dernier en χ , & écrire, d'après la prononciation, blanchiseuze. Voyez ORTHOGRAPHE.
- BLANCHON ; vieux mot qui s'est dit autrefois d'une forte de pique.
- BLANCK; fubstantif masculin. Monnoie fictive de Hollande. Le blanck revient à un sou six deniers de France.
- BLANCKENBERG; nom propre. Perite ville d'Allemagne, dans le Cercle de Westphalie, au Duché de Berg, sur la rivière de Sieg.

Il y a une autre petite ville de même nom au Comté de Schwartzbourg, dans la Thuringe.

- BLANCKENBOURG; nom propre. Ville d'Allemagne, au Comté d'Oldembourg, dans le Cercle de Westphalie.
- BLANCKENBOURG, est aussi le nom d'un Bourg, Château & Comté d'Allemagne, dans les Etats de la Maison de Brunswich, entre l'Abbaye de Quedlinbourg & le Comté de Reinstein.

BLANCKENHAYN; nom propre.



lieues d'Erford.

- BLANKENHEIM; nom propre. Petite ville & Comté d'Allemagne, fur la rivière d'Ahr.
- BLANC-MANGER; fubstantif mafculin. Sorte de gelée qui se prépare de plusieurs manières.
- PRÉPARATION d'un blanc-manger propre à tempérer l'acrimonie des humeurs

Prenez quatre pintes de lait, les blancs d'un chapon bouilli, deux onces d'amandes douces blanchies; battez le tout ensemble, & faitesen une forte expression; faites bouillir l'extrait sur le feu, avec trois onces de farine de ris; lorsque le tout commencera à se coaguler, ajoutez huit onces de sucre blanc, & dix cuillerées d'eau de roses, mêlez bien le tout ensemble.

- BLANCQUE; vieux mot qui fignifioit autrefois un tarif des droits qu'on devoit payer.
- BLANCS-MANTEAUX; fubitantif masculin pluriel. On a donné ce nom, à Paris, dans l'origine, aux Religieux de l'Ordre des Servites, parce qu'ils portoient des manteaux blancs. Les Bénédictins de la Congrégation de S. Maur, qui possèdent aujourd'hui la maison que tenoient autrefois les Servites, sont, comme ceux-ci, appelés Blancs-Manteaux, quoiqu'ils soient habillés de noir. Leur maison se nomme encore Blancs-Manteaux, de même que la rue où elle est située.
- BLANDE; vieux mot qui fignifioit antrefois un droit sur chaque feu.
- BLANDICES; substantif feminin pluriel, & terme de Palais. Il fignifie des carefles artificieuses par le moyen desquelles on furpre.nd le confentement d'une personne

- Petite ville d'Allemagne, à quatre [BLANDICIEUX ; vieux mot qui lignifioit autrefois flatteur, carelfant.
 - BLANDIR; vieux mot qui fignifioit autrefois caresser.
 - BLANGE; vieux mot qui fignifioit autrefois blâme.
 - BLANGY; nom propre. Bourg considérable de France, en Normandie, sur la rivière de Bresle, à quatre lieucs , fud-est , d'Eu.
 - BLANKIL; substantif masculin. Petite monnoie de billon, qui a cours dans les Royaumes de Fez & de Maroc. Elle revient à deux sous six deniers de France.
 - BLANQUE; substantif féminin. Sorte de jeu de hasard en forme de loterie. Elle a perdu dix écus à la blanq**uç.**

On dit proverbialement, figurément & familièrement, qu'on a trouvé blanque en quelque endroit; pour dire, qu'on n'y a pas trouvé ce qui devoit y être.

On dit aussi proverbialement, figurément & familièrement, kafard à la blanque; pour dire, à tout hasard; il en arrivera ce qu'il pourra.

La première syllabe est longue, & la seconde très-brève.

Il faudroit changer qu en k, & écrire, d'après la prononciation, blanke. Voyez ORTHOGRAPHE.

- BLANQUERIE; vieux mot qui figni. fioit autrefois blancherie.
- BLANQUETTE ; substantif féminin. Sorte de petite poire d'été, ainsi appelée, parce qu'elle a la peau blanche. Il m'a envoyé un parier de blanquettes.
- BLANQUETTE, se dit aussi d'une sorte de vin blanc de Gascogne & de Languedoc, affez agréable à boire.
- BLANQUETTE, se dit encore d'une forte de ragout ou fricassée blan-

Digitized by GOOGLE

the, faite ordinairement de viande de veau ou de mouton.

Les deux premières fyllabes font moyennes, & la troisième est trèsbrève.

Il faudtoit changer qu'en k, supprimer un e qui est oisif, donner l'accent grave au pénultième e, & écrite, d'après la prononciation, blankète. Voyez ORTHOGRAPHE.

- BLANZAC; nom propre. Ville de France, dans l'Angoumois, fur la rivière de Nay, à cinq lieues, fudoueft, d'Angoulême.
- BLANZAT; nom propre. Boling de France, en Limoufin, fur la rivière de Gartempe, environ à sept lieues, nord nord-ouest, de Limoges.
- BLARE; substantif masculin. Petite monnoie de cuivre, mêlée d'un peu d'argent. Elle se fabrique à Berme, en Suisse, & revient à deux sous un denier de France.
- BLASE, EE; adjectif & participe paffif. Voyez BLASER.
- BLASER; (fe) verbe actif & pronominal réfléchi, qui fignifie s'ufer en buvant excessivement du vin ou d'autres liqueurs spiritueuses. Il s'est blosé a force de boire du Champagne mouffeux.
- BLASER, s'emploie aufli fans le pronom perfonnel. L'eau-de-vie a blasé ce jeune homme.

On dit figurément de quelqu'un, qu'il est blasé sur les plaisirs, sur les spectacles, &c.

La première syllabe est brève, & la seconde est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps

Observez cependant que lestemps ou personnes, qui se miniment per un e sécmina, ont leur pénultième syllabe longue. Dans il se blafe, la syllabe bla est longue.

95

Il faudroit changer le s en z, & écrire, d'après la prononciation, blazer. Voyez Orthographe.

BLASON; fubstantif masculin. C'est l'art d'expliquer en termes propres toutes sortes d'armoiries.

L'ordre qui doit être fulvi, est de désigner, en premier lieu, le champ sur lequel les armoiries sont placées, & de dire, s'il est de gueules d'or, d'argent, & c.

Il faut, en fecond lieu, exprimer les figures qui composent les armoiries & qui occupent le champ, en commençant par les pièces honorables, ou par celles qui occupent la « place la plus apparente.

Observez néanmoins, que quoiqu'il soit de règle de commencer à blatonner par les pièces honorables, il y en a cependant, & ce sont le chef, la bordure, l'orle, le trécheur & le canton, qu'on ne nomme qu'après d'autres figures qui occupent la place principale de l'écu. Ainsi l'on dira, BOHIER, en Auvergne, d'or, au lion d'azur au chef de gueules. Mais si le lion prenoit sur le chef autant que fur le chantp, le chef seroit nommé avant le lion, ainfi il faudroit dire: BRULY, en Normandie ; d'argent au chef d'azur, a un lion de gueules, couronné & armé.

Troisièmement, on dit la position ou la situation de ces figures.

Quatrièmement, on exprime la difposition de ces figures, qui se répondent les unes aux autres, & qui sont ondées, cannelées, arrachées, coupées, liées, entrelacées, & c. Ainsi la position s'explique par rapport au champ, & la disposition par rapport aux figures.

Cinquièmement, on défigne les

Digitized by Google

émaux ou couleurs des figures, & enfin les ornemens qui accompagnent les armoiries, & qui leur sont extérieurs.

On doit éviter la répétition des termes en blasonnant, & particulièrement des particules de, &, ou, avec.

Les autres choses qui ont rapport au blason, se trouvent expliquées sous les noms qui leur sont propres.

La première syllabe est longue, & la seconde brève au fingulier, mais longue au pluriel.

Il faudroit changer le s en 7, & écrire blazon. Voyez ORTHOGRA-PHE.

- BLASONNÉ, ÉE; adjectif & participe paffif. Voyez BLASONNER.
- BLASONNER ; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme chanter. Expliquer les armoiries dans les termes qui appartiennent à l'art Héraldique. Pour blasonner l'écu de France, il faut dire, d'azur à trois fleurs de pointe.
- BLASONNER, fignifie auffi peindre les armoiries avec les métaux & les couleurs qui leur sont propres. Ce Peintre a mal blasonné ces armoiries.
- BLASONNER, se dit, en termes de Graveurs, de l'action de graver certaines tailles ou certains traits qui représentent les métaux & les couleurs des armoiries. Portez cette vaisselle au Graveur pour la blasonner.
- BLASONNER, se dit, dans le sens figuré & familièrement, pour blâmer, critiquer. Il ne faut pas blafonner les absens.

La première syllabe est longue, la seconde brève, & la troisième est longue ou brève, comme 🗰 us l'expliquons au mot VERBE , avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Il faudroit supprimer un n qui est oisif, changer le s en z, & écrire, d'après la prononciation , blazoner. Voyez ORTHOGRAPHE.

BLASPHEMATEUR ; fubstantif masculin. Celui qui blasphême en difant ou en écrivant quelque chofe d'injurieux à la Divinité. Les blasphémareurs étoient punis de mort chez les Juifs. On inflige encore cette peine à quelques-uns parmit nous; mais la punition la plus ordinaire eit l'amende honorable avec les galères ou le bannissement. Quelquefois on leur fait percer la langue avec un fer chaud.

Les trois premières syllabes font brèves, & la quatrième est longue.

Le r final se fait sentir en toute circonstance.

Il faudroit changer ph en f, & écrire blasfémateur. Voyez Or-THOGRAPHE.

lys d'or, deux en chef & une en BLASPHEMATOIRE; adjectif des deux genres. Qui contient un ou plusieurs blasphêmes. Un Discours blasphématoire. Un livre blasphématoire.

> Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est longue, & la cinquième très-brève.

> Cet adjectif ne doit pas régulierement précèder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas un blasphématoire écrit, mais un écrit blasphématoi**re.**

BLASPHEME; substantif masculin. Blasphemia. Crime que commet le blasphémateur, en disant ou écrivant quelque chose d'injurieux à la Divinité. Il est accusé de blasphême. Voltz Blasphémateur.

La première syllabe est brève, la feconde

Digitized by GOOGLE

feconde longue & la troisième trèsbrève. BLATRER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue

- BLASPHÉMÉ, ÉE; adjectif & participe passif. Voyez BLASPHÉMER.
- BLASPHEMER; verbe neutre de la première conjugailon, lequel fe conjugue comme chanter. Proférer un ou plusieurs blasphêmes. On l'a condamné aux galères pour avoir blafphémé.
- BLASPHÉMER, s'emploie aufli quelquefois comme verbe actif. Il blafphémoit Dieu & les Saints.
 - Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquens au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.
 - Obferwez cependant que les temps ou perfonnes, qui fe terminent par un e féminin, ont leur pénultième fyllabe longue. Dans *je blasphême*, la fyllabe *phê* est longue.
- BLASTENGE; vieux mot qui signifigit autrefois ressentiment.
- BLASTENGER ; vieux verbe qui fignifioit autrefois blâmer.
- BLAT; vieux mot qui lignifioit autrefois blé.
- BLÂTIER ; fubstantif masculin. Marchand de blé. Il ne se dit guères que de ceux qui achètent le blé sur les greniers de campagne ou sur quelques marchés pour l'exposer sur d'autres marchés.

Il est défendu aux Blâtiers d'exposer des blés coupés ou mêlangés, & d'avoir, pour servir de montre, des sacs dont le dess seit de beau blé', & le reste de blé insérieur en qualité, à peine de confiscation & d'amende.

- BLATON; vieux mot qui significit autrefois laiton.
- BLATRÉ, ÉE; adjectif & participe paffif. Voyer BLATRER. Tome IV.

- re conjugaison, lequel se conjugue comme chanter. Terme usité dans le commerce de blé, & qui se dit de l'action d'apprêter les grains, de les rendre frais, & de leur donner de la couleur par des préparations dangereuses. On conçoit combien il importe que la police s'occupe du soin de prévenir & de punir de pareilles manœuvres.
- BLATTA BYZANTIA; fubitantif masculin. Terme de Pharmacie, qui fe dit du couvercle d'une coquille mince, de couleur obscure, sans odeur, ayant la figure d'une griffe d'animal. La coquille renferme un petit limaçon, qui se nourrit, diton, parmi le nard, dans certains lacs des Indes Orientales.

Le blatta byzantia, contient beaucoup d'huile & de fel volatil.]On le broye & on le prend intérieurement pour défobftruer la rate & le méfentère, ou pour atténuer les humeurs groffières. On le brûle aufli, & fon odeur diffipe les vapeurs des femmes hyftériques.

- BLATTE; substantif féminin. Blatta. Terme d'Histoire Naturelle, par lequel Linnæus désigne les infectes qui ont des antennes longues & déliées, les enveloppes des aîles membraneuses, & la poirrine applatie, atrondie & bordée.
- BLAUBEUREN; nom propre. Petice ville d'Allemagne, en Souabe, dans les Etats du Duc de Wirtemberg.
- BLAVERIE; vieux mot qui s'est dir autrefois d'un droit imposé sur le blé qu'on amenoit au marché.
- BLAVET; nom propre. Rivière de France, en Bretagne. Elle a fa fource au Diocèfe de Quimpercorentin, & fon embouchure dans l'Océan, à Port-Louis, après un cours de quinze ou feize lieues.

Ν

- BLAUSTROM; nom propre. Rivière d'Allemagne, en Souabe, qui a fon embouchure dans le Danube, près d'Ulm. BLÉ BARBU, fe dit d'une espèce de millet dont les graines presque rondes, ont deux fois la grosseur de celles du millet ordinaire. Elles
- BLAYE; nom propre. Ville de France, dans la Guienne, sur la Garonne, à cinq lieues, nord-ouest, de Bordeaux.
- BLAYER : fubstantif masculin, & terme de Coutume, qui se dit d'un Seigneur Haut-Justicier, ayant droit de blairie.
- BLAZAS; vieux mot qui fignifioit autrefois gerbe.
- BLE; fubltantif masculin. Plante fort connue qui produit le grain avec lequel on fait le pain. Les blés sont murs. Il faut couper. ces blés.
- BLÉ, se dit aussi du grain que produit la plante. Il faut, pour conserver le blé, le bien fécher, en féparer la poussière, & toute autre matière étrangère. Votre grenier aura à cet effet ses ouvertures au nord ou à l'orient, & des soupiraux au haut. Vous le travaillerez une fois au moins chaque quinzaine pendant les six premiers mois; ensuite vous le criblerez une fois par mois pendant un an & demi ou environ; après ce temps il ne s'échauffera plus, & il vous suffira de le garantir de l'action de l'air & de l'humidité étrangère.
- GRANDS BLÉS, se dit des blés froment & seigle. Les grands blés seront chers cette année. Voyez FRO-MENT & SEIGLE.
- BLÉ MÉTEIL, fe dit du blé moitié froment & moitié feigle. Il a acheté dix sacs de blé méteil.
- PETITS BLÉS, se dit de l'orge & de l'avoine. Les petits blés ne réussiffent pas dans ce canton. Voyez ORGE & AVOINE.
- BLÉ NOIR. Voyez SARRASIN.
- Blé de Turquie. Voyez Maïs.

- BLÉ BARBU, fe dit d'une espèce de millet dont les graines presque rondes, ont deux fois la grosseur de celles du millet ordinaire. Elles servent à nourrir les volailles, & font détersives & apéritives. On en fait aussi du pain, mais il est friable & peu nourrissant.
- BLÉ CORNU OU ERGOTÉ, Se dit de certains grains noirs qui se trouvent en quelques années dans les épis du seigle, & dont il faut éviter foigneusement l'usage; le pain dans lequel il se trouve une certaine quantité de ces grains noirs, occasionne quelquefois de terribles maladies : il porte par-tout le corps une forte de gangrène sèche; les membres fe corrompent dans les jointures; ils deviennent livides, noirs; ils se détachent & tombent les uns après les autres, & la mort arrive enfin fans que l'on connoisse jusqu'à préfent le remède qui pourroit en retarder le moment.
- BLÉ LOCULAR. Voyer SPEAUTRE.
- Blé de vache ou blé de bœuf, fedit d'une plante dont la tige velue, carrée, purpurine, rameule, s'élève à la hauteur d'environ un pied. Ses sommités sont garnies de feuilles courtes, larges & de couleur de pourpre: les fleurs de couleur jaune, rouge & purpurine, fortent des ailfelles de ces feuilles, & il leur fuccède des semences oblongues, noires & plus petites que des grains de blé. Cette plante, qui croît entre les blés, n'est d'aucun usage en Médecine. Son nom lui vient de ce que les bœufs & les vaches en font avides.

On dit proverbialement & familièrement, *être pris comme dans un blé*; pour dire, être furpris fans pouvoir s'échapper.

On dit proverbialement & figue

,

Digitized by Google

tément de quelqu'un qui dépense fon revenu par avance, qu'il mange son blé en herbe.

On dit proverbialement, figurément & familièrement de quelqu'un qui se plaint tandis qu'il est dans l'abondance, qu'il crie famine fur un tas de blé.

On dit aussi proverbialement & figurément d'une chose qu'on peut garder avantageusement, que c'est du blé en grenier.

Ce monofyllabe est bref au fingulier, & long au pluriel.

- BLEAUME; nom propre. Rivière de France, en Provence. Elle a fa fource dans les montagnes, & son embouchure dans la Durance, au-defsus du bourg des Mées, après un cours d'environ douze lieues.
- BLECHE; adjectif & substantif des deux genres. Terme injurieux & du style familier. Il se dit de quel-• qu'un qui est mou, sans fermeté & fans parole. Il n'y a personne de si blêche que cet homme. Ce n'est qu'un blêche.

La première fyllabe est longue, & la seconde très-brève.

- BLECKING; (le) nom propre. Petite Province Maritime de Suède, qui a la Gothie méridionale au nord, la mer Baltique au sud & à l'eft, & la Scanie à l'ouest.
- BLEERIE; vieux mot qui se disoit antrefois des blés sur pied.
- BLEICHERODE; nom propre. Petite ville d'Allemagne, au Cercle de la haute Saxe, dans le Comté de Hohenstein, sur la Hode, à cinq lieues de Mulhaufen.
- BLEICHFELD; nom propre. Petite ville d'Allemagne, en Franconie, dans l'Evêché de Wurtzbourg.
- BLEIDERSTADT; nom propre. Pe-

vie, à la fource de l'Aar, à deux lieues de Visbaden.

BLEIME; substantif féminin. Sorte de mal qui se manifeste au fabor d'un cheval. Il a fa caufe dans un sang meurtri qui s'y est amasse.

Si la bleime eft nouvelle, il n'eft pas nécessaire de dessoler le cheval; il suffit de faire bien parer le pied jusqu'au vif, pour découvrir la contulion, qui paroît rouge au travers de la corne, & de la largeur à peu près d'une pièce de douze fols: on en fait sortir le sang extravasé, & l'on y met enfuite de l'effence de térébenthine avec de l'eau-de-vie; ou bien on fond fur la partie malade de la cire d'Espagne. S'il y a suppuration, & que le trou pénètre jusqu'au tendon, le plus expédient est de dessoler le cheval, de peur qu'il ne se fasse un renvoi à la couronne, & que la matière ne souffle au poil, ce qui gâteroit le tendon.

BLEITE; vieux mot qui fignifioit autrefois toupet.

- BLEIU; vieux mot qui lignifioit au-. trefois bleu.
- BLEKE; substantif masculin. Poisson large couvert d'écailles comme la carpe, de couleur argentine sous le ventre, & un peu brun & bleu fur le dos. Il abonde dans l'Elbe, & sa chair est estimée.
- BLEME; adjectif des deux genres. Pallidus, a, um. Pâle : c'est dommage que cette fille ait le teint blême.

La première fyllabe est longue, & la seconde très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulierement précéder le fubstantif auquel il se rapporte. On ne dira pas un blême visage, mais un vifage blême.

BLEMIR ; verbe neutre de la seconde tite ville d'Allemagne, en Vétéra- | conjugation, lequel se conjugue come N 11



me ravir. Pallescere. Devenir pâle. On le vit blémir quand ce témoin parut.

Les temps composés de ce verbe se conjuguent avec l'auxiliaire Avoir. Elle auroit blémi, Il a blémi, &cc.

Les deux fyllabes font longues. La quantité profodique des autres temps de ce verbe, fuit les règles données pour la quantité des temps pareils du verbe *ravir*. Voyez au mot VERBE, les règles indiquées.

Le r final se fait sentir en toute circonstance.

- BLEMYES, ou BLEMMYES; (les) peuples fabuleux, que d'anciens Géographes ont placés dans l'Ethiopie, fous l'Egypte. Ils n'avoient, dit-on, point de tête; leurs yeux & leur bouche étoient à leur poitrine. Mais où trouve-t-on ces absurdités? dans des Auteurs graves, dans Pline même. Quelle foi peut-on ajouter à l'Histoire, quand elle fe trouve avilie par de pareils traits.
- BLENDA; nom propre. Petite île de l'Archipel, près de la côre de la Morée, dans le golfe d'Egine.
- BLENDE; fubftantif féminin. Les mineurs Allemands donnent ce nom à une fubftance minérale qu'on prendroit au premier coup-d'œil, pour de la mine de plomb, & qu'ils prétendent n'être bonne à rien. M. Margraff de l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres de Prusse, dit que la blende est une vraie mine de zinc, & qu'on peur s'en servir comme de la calamine, pour convertir le cuivre rouge en laiton.
- BLENEAU; nom propre. Petite ville de France, dans le Gâtinois-Orléanois, fur la rivière de Loing, à trois lieues, est-nord-est, de Briare.

BLE

- BLENINA; nom propre. Petite ville du Peloponèfe, dont parle Paufanias, qui la place dans l'Arcadie.
- BLENNE; substantif masculin. Blennius. Poisson à nâgeoires épineuses, dont parlent Rondelet, Linnæus & d'autres Naturalistes, qui en distinguent plusieurs espèces. Ilvit dans la mer. Sa tête est grosse, son mufeau pointu, sa bouche petite, sa queue platte, son ventre blanc, son dos brun, & sa chair insipide.
- BLERANCOURT ; nom propre. Bourg de France, dans le Soiflonnois, à trois lieues & demie, nordoueft, de Soiflons.
- dit-on, point de tête; leurs yeux & BLERE; nom propre. Bliriacum. Peleur bouche étoient à leur poirrine. Mais où trouve-t-on ces abfurdités? dans des Auteurs graves, dans Pli-
 - BLERGIES; nom propre. Bourg de France, en Picardie, à sept lieues, furd ouest, d'Amiens.
 - BLESE ; vieux mot qui fignifioit autrefois mêche.
 - BLESLE; nom propre. Blafila. Perite ville de France, en Auvergne, fur la rivière d'Alaignon, à deux lieues, fud-eft, de Mercœur.
 - BLESMEURE; vieux mot qui signifioit autretois fraction.
 - BLÉSOIS; (le) nom propre. Province de France, dont Blois eft la capitale. Ses bornes font le Vendômois, le Dunois & l'Orléanois propre, au nord; le Berry au midi & encore à l'orient avec l'Orléanois propre, & la Touraine à l'occident. Elle a feize lieues de longueur, & neuf de largeur. Les principales rivières qui l'arrofeat, font la Loire, le Beuvron, la Seudre, la Ciffe, & c. Les terres y font fertiles en vins, en grains & en fruiss.





L'on y a aussi du poisson, du gibier & du bétail en abondance.

- BLESSÉ, ÉE; adjectif & participe passif. Voyez Blesser.
- BLESSE, s'emploie aussi substantivement. Il demeura sur le champ de bataille deux mille morts, & trois cent bleffés.
- BLESSEMENT; vieux mot qui fignifioit autrefois blessure.
- BLESSER; verbe actif de la première conjugation, lequel fe conjugue comme chanter. Ferire. C'est, au propre, causer de la douleur à quelqu'un en le frappant, foit qu'on mi fasse une plaie, soit qu'on ne lui en fasse point. Le coup qu'il a reçu, l'a blessé mortellement.
- BLESSER, en parlant d'actions de guerre, fuppose toujours une plaie pour | l'effet du coup qu'on a reçu. Il fut
- blessé à l'affaire du vingt.
- BLESSER, signifie, par extension, caufer quelque incommodité légète. Le doffier de cette chaise doit vous bleffer.
- BLESSER, est pronominal réfléchi, & signifie se faire du mal à soi-même par accident. Il s'est blesse en descendant du carrosse.
 - On dit d'une femme enceinte, qu'elle s'est blessée; pour dire, qu'il lui est arrivé un accident dont elle a été incommodée relativement à la grosfesse.
- Blesser, signifie encore, par extenfion, faire une impression désagréable fur les fens. Ces cris & cet appareil blessent tout à la fois la vue & les oreilles.
- BLESSER, fignifie, dans le sens figuré, faire une impression désagréadice, faire tort, nuire, offenser, être contraire, donner atteinte. Exemples : dans le sens de faire
- une impression désagréable dans

l'esprit : ce détail effrayant blesse l'imagination.

Dans le fens de caufer du préjudice, de faire tort : un pareil acté blesseroit ses droits.

Dans le fens de nuire : vos difcours ne me blesseront pas.

Dans le fens d'offenser : ce Livre blesse mæurs.

Dans le fens d'être contraire : ces obscénités blessent la pudeur.

Dans le fens de donner atteinte : on ne doit blesser la réputation de perfonne.

On dit figurément & poëtiquement, que l'amour blesse cœurs, qu'une belle femme blesse cœurs; pour dire, que l'amour & une belle femme, exercent un empire abfolu fur les cœurs.

On dit proverbialement & figu-rément de quelqu'un, qu'il a le cerveau blessé; pour dire, qu'il n'a pas le jugement fain.

On dit proverbialement, figurément & familièrement de quelqu'un, qu'on ne fait pas où le bât le bleffe ; pour dire, que tel qui paroit heureux, a fouvent des peines fectettes par lefquelles il est malheureux.

La première syllabe est moyenne, & la feconde longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & quantité profodique des autres temps.

Observez cependant que les temps ou personnes, qui se termineut par un e féminin, ont leur pénultième fyllabe longue. Dans je bleffe, la fyllabe bles eft longue. ble dans l'esprit, causer du préju- BLESSURE; substantif féminin. Vulnus. Plaie, contusion, impression que fait un corps externe qui entame ou qui meurtrit les chairs. Il reçut deux blessures dans l'action. La

blessure est légère. Ses blessures se guérissent.

- BLESSURE, fe dit, dans le fens figuté, de ce qui donne atteinte à l'honneur, à la réputation. Cette aventure fut une terrible bleffure à fa réputation.
- BLESSURE, se dit aussi, dans le sens figuré, de la vive & forte imprestion que certaines passions font sur l'esprit. Cette semme a fait à son cœur une prosonde blessure. L'abfence guérit les blessures de l'amour; mais rien ne guérit celles de l'ambition.

La première fyllabe est moyenne, la seconde longue, & la troisième très-brève.

- BLESTREUS; vieux mot qui fignifioit autrefois couvert de haillons.
- BLETTE; substantif féminin. Blitum. Plante potagère, dont on diftingue deux espèces générales, l'une blanche & l'autre rouge. La blette blanche a sa tige ferme, blanche, rameuse, qui s'élève à la hauteur d'environ quatre pieds; ses feuilles ont la figure de celles de la poirée, mais elles sont moins grandes : elle a de petites fleurs verdâtres, à étamines, & il leur succède une semence oblongue.

La blette rouge ne diffère de la blanche, que par la couleur & par fes feuilles qui font ordinairement plus petites.

Ces plantes donnent dans l'analyfe chimique, beaucoup de flegme & d'huile, & peu de fel. Elles font humectantes, rafraîchiffantes, émollientes, & bonnes contre la dysfenterie & les crachemens de fang.

BLEU, EUE; adjectif. Caruleus, a, um. Qui est de couleur d'azur, de la couleur du firmament. Il a fait appliquer une couleur bleue au lambris de son cabinet. Les Gatde-du-Corps portent des habits bleus.

On appelle Cordon-Bleu, le ruban que portent les Chevaliers de l'Ordre du Saint-Esprit.

On dit aussi d'un Chevalier du Saint-Esprit, que c'est un Cordon-Bleu.

- CENDRES BLEUES, se dit d'une couleur qui est fort usitée dans la Peinture à détrempe. Elles se préparent avec une pierre cuivreuse qui se trouve dans les lieux où il y a des mines de cuivre.
- BLEU, fe dit, par extension, pour livide, plombé, en parlant de certaines marques qui surviennent à la peau, & qui sont occasionnnées par un sang extravasé. Il a les bras tout bleus des coups qu'on lui a donnés.
 - On appelle figurément, en termes de l'Art militaire, parti bleu,. des gens attroupés fans ordre pour piller de côté & d'autre. On brûla un parti bleu dans ce moulin.
- rameuse, qui s'élève à la hauteur d'environ quatre pieds; ses feuilles ont la figure de celles de la poirée, mais elles sont moins grandes : elle a de petites fleurs verdâtres, à éta-

Ce monofyllabe est bref au singulier masculin; mais il est long au pluriel & au séminin.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le fubitantif auquel il se rapporte. On ne dira pas une bleue robe, mais une robe bleue.

BLEU; fubstantif masculin. Couleur bleue qui se forme de diverses compositions, dont chacune reçoit une qualification particulière.

BLEU D'AZUR, se dit d'une rouille d'argent que Boyle & Henckel prétendent avoir son principe dans le cuivre mêlé avec l'argent.

Pour obtenir le bleu d'azur, vous ferez fondre dans du fort vinaigre

diftillé, du fel-gemme, du fel alcali & de l'alun de roche; vous fufpendrez au-dessus du mélange des lames d'argent très-minces; vous enterrerez le vase où seront les matières dans du marc de raisin, & vous enleverez tous les trois jours de dessus lames d'argent, la couleur bleue qui s'y sera formée.

BLEU D'ÉMAIL, se dit d'une couleur bleue dont les Emailleurs font un grand usage : voici comme Néri en prescrit la préparation dans son art de la Verrerie.

Prenez quatre livres de la fritte ou matière dont on fait l'émail; quatre onces de faffre pulvérifé, & quarante-huit grains de cuivre calciné par trois fois : mettez au fourneau de verrerie ces matières exactement mêlées enfemble dans un pot vernifié en blanc; & quand elles feront en fusion, versez-les dans de l'eau claire pour les bien purifier; réitérez la fonte & l'extinction dans l'eau deux ou trois fois, & vous aurez un magnifique bleu d'émail.

Vous augmenterez la dose du faffre, si le bleu vous paroît trop clair, & celle de la fritte si vous le trouvez trop foncé.

BLEU D'INDE, se dit d'une fécule bleue foncée qui sert dans la peinture, & qu'on nous apporte des Indes occidentales; elle est en masse ou en passilles sèches : elle est tirée des seules feuilles d'une plante que les Indiens & les Espagnols appellent anil, & les François indigo.

Il y a plusieurs espèces d'inde ou d'indigo; le meilleur est celui de Serquisse, village où on le fait. On le choisit en morceaux plats, d'une épaisseur convenable, un peu dur, net, nageant sur l'eau, inflammable, de belle couleur bleue ou d'un violet foncé, parsemé en dedans de quelques paillettes argentées, & paroissant rougeâtre quand on le frotte sur l'ongle.

L'inde s'emploie dans la peinture mêlé avec le blanc, pour faire une couleur bleue; car sans mêlange, il donne une couleur noirâtre.

- BLEU D'OUTREMER, se dit d'un bleu très-beau, mais très-cher, & dont la base est le lapis lazuli.
- BLEU DE MONTAGNE, se dit d'une fubstance minérale, ou pierre foffile bleue, tirant un peu sur le vert d'eau. Le caractère spécifique du bleu de montagne confiste dans le peu d'éclat qu'il montre dans l'endroit de la fracture ; & comme il contient beaucoup de cuivre plus ou moins pur, un peu de terre légère & friable; dès-qu'on en jette sur des charbons, il y devient rouge, & exhale aussitôt l'odeur qui lui est particulière. Le bleu de montagne varie de même que la mine azurée, par les effets qu'il produit dans le feu, & par ses dégrés de fusibilité.
- BLEU DE PRUSSE, se dit d'une couleur bleue très-usitée en peinture, que Stahl dit avoir été découverte de la manière suivante.

Un Fabriquant de couleur, qui faisoit une laque de cochenille, en mêlant la décoction de cet ingrédient avec de l'alun & un peu de vitriol martial, & la précipitant enfuite avec un alcali fixe; manquant un jour d'alcali, emprunta de Dippel, dans le laboratoire duquel il travailloit, du fel de tartre, sur lequel ce Chimiste avoit diftillé plusieurs fois de son huile animale, & que la laque qui fut précipitée par cet alcali, au lieu d'être rouge, fut d'un trèsbeau bleu. Dippel, à qui il fit part de ce phénomène, reconnut

qu'il étoit dû à la nature de fon alcali, & entreprit de produire le même effet, en donnant la même qualité à d'autre alcali; mais par un procédé plus fimple, les épreuves qu'il fit lui réuffirent, & dèslors la découverre du bleu de Prusse fut constatée.

Ce bleu, fut annoncé, pour la première fois, dans les Mémoires de l'Académie de Berlin, en 1710; & en 1724, M. Wodrand, de la Société royale de Londres, publia, dans les Transactions philosophiques, la manière de le préparer. La voici, & elle réufsit trèsbien:

Alcalifez enfemble quarre onces de nitre & autant de tartre : mêlez bien cet alcali avec quatre onces de fang de bœuf desséché; mettez le tout dans un creuser, couvert d'un couvercle percé d'un petit trou, & calcinez à un feu modéré julqu'à ce que le fang soit réduit en charbon parfait, c'est-à-dire, jusqu'à ce qu'il n'en forte plus de fumée ou de flamme capable de noircir les corps blancs qu'on y expose. Augmentez le feu sur la fin, en sorte que toute la matière contenue dans le creuser, soit médiocrement, mais sensiblement rouge.

Jettez dans deux pintes d'eau la matière du creuset, encore toute rouge, & donnez-lui une demiheure d'ébullition. Décantez cette première eau, & passez cette première eau, & passez cette première eau, & passez cette ponneux, jusqu'à ce qu'elle devienne presque insipide; mêlez ensemble ces eaux, & les faites réduire par l'ébullition à peu près à deux pintes. D'un autre côté, dissolvez deux onces de vitriol de Mars, & huit onces d'alun dans deux pintes d'eau bouillante; mêlez cette dis-

folution, toute chaude, avec la leffive précédente, aussi toute chaude; il se fera une grande effervescence; les liqueurs se troubleront, deviendront d'une couleur verte, plus ou moins bleue, & il s'y formera un précipité ou dépôt de même couleur; filtrez pour séparer ce dépôt, & versez dessus de l'osprit de sel, que vous y mêlerez bien; cet acide fera prendre auffitot un très-beau bleu à la fécule. Il est essentiel d'en mettre plutôt plus que moins, & jusqu'à ce que l'on voie qu'il n'augmente plus la beauté de la couleur. Lavez ce bleu le lendemain julqu'à ce que l'eau sorte infipide, & faites-le secher doucement. Tel est le procédé par lequel on fait le bleu de Pruffe.

BLEU tenant lieu d'outremer dans le lavis. Pour suppléer à l'outremer, qui est d'un trop grand prix, & qui a trop de corps pour être employé en lavis, on recueille en été une grande quantité de fleurs de bluets qui viennent dans les blés; on en épluche bien les feuilles, en ôtant ce qui n'est point bleu : puis on met dans de l'eau tiède de la poudre d'alun bien fubrile. On verse de cette eau imprègnée d'alun dans un mortier de marbre : on y jette les fleurs; & avec un pilon de marbre ou de bois, on pile jusqu'à ce que le tout soit réduit de manière qu'on puisse allement en exprimer tout le fuc, que l'on passe à travers une toile neuve, faisant couler la liqueur dans un vase de verre, où on a mis auparavant de l'eau gommée faite avec de la gomme arabique bien blanche. Remarquez qu'il ne faut guères mettre d'alun pour conferver l'éclat, parce qu'en en mettant trop, on obscurcit le coloris. On peut de même faire des couleurs de

Digitized by Google

de toutes les fleurs qui ont un grand éclat, observant de les piler avec de l'eau d'alun, qui empêche que la couleur ne change. Pour rendre ces couleurs portatives, on les fait secher à l'ombre, dans des vaisseaux de verre ou de fayence bien couverts.

Les Teinturiers distinguent différentes nuances de bleu; le bleu blanc, le bleu mourant, le bleu céleste, le bleu Turquin soncé; le bleu de Perse, qui est entre le vert & le bleu; le bleu d'enser, ou noirâtre; le bleu de sorge, & le bleu artificiel. Mais les Peintres distinguent ces nuances, en disant qu'un bleu est plus tendre que l'autre; qu'il est d'un ton différent, qu'il n'est pas du même ton.

- METTRE BU POISSON AU BLEU, fignifie, en termes de Cuisine, accommoder du poisson à une certaine fauce, qui lui donne une couleur approchante du bleu.
- BLEUÂTRE; adjectif des deux genres. Qui tire fur le bleu. Ces fleurs font bleuâtres.

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas du bleuâtre sang, mais du sang bleuâtre.

- BLEUI, IE; adjectif & participe passif. Voyez Bleuir.
- BLEUIR; verbe actif de la feconde conjugaifon, lequel fe conjugue comme ravir. Action de faire devenir bleu. Les Doreurs bleuissent leurs ouvrages d'acier, avant d'y appliquer les feuilles d'or ou d'argent.

La première fyllabe est brève, & la seconde longue.

Tome IV.

La quantité profodique des autres temps de ce verbe, fuit les règles données pour la quantité des temps pareils du verbe *ravir*. Voyez au mot VERBE, les règles indiquées.

Le r final se fait sentir en toute circonstance.

- BLEUISSOIR ; fubstantif masculin. Outil d'Horlogerie, qui s'appelle autrement *Revenoir*. Voyez ce mot.
- BLEY-GLANTZ; fubstantif masculin, & terme de Minéralogie. Les Mineurs Allemands, & M. Cramer, appellent ainsi une mine de plomb en cubes équilatéraux ou en parallélipipèdes oblongs, formés par de petites lames minces, polies & brillantes.
- BLEY-SACK; fubstantif masculin, & terme de Métallurgie & de Minéralogie. Les Allemands appellent ainsi une partie de plomb qui n'a pas été séparée de l'argent à la coupelle, parce que le régule s'est durci trop tôt, faute d'une chaleur asser vive. Voyez la Docimasse de M. Cramer.
- BLEY-SWEIF; substantif masculin, & terme de Minéralogie. Les Mineurs Allemands appellent ainsi une mine de plomb sulfureuse & arsénicale, grasse au toucher, & de couleur jaune mêlée de taches cendrées & noirâtres.
- BLICOURT; nom propre. Bourg de France, dans le Beauvoiss, environ à deux lieues, nord-nordouest, de Beauvais.
- BLIEMA; fubstantif masculin. Poisfon des Indes orientales, qui ne diffère pas de l'alose par sa chair, mais seulement parce qu'il est plus petit.
- BLIN; fubstantif masculin, & terme de Marine. Pièce de bois carrée,



BLO

où sont clouées pluseurs barres de travers, à angles droits, que des hommes saisissent, afin de la mouvoir avec force, pour enfoncer des coins de bois sous la quille d'un vaisseau que l'on veut mettre à l'eau. On s'en fert aussi pour assembler des mâts de plusieurs pièces.

Il y a des blins qui ont des cordes au lieu de barres.

- BLIN, se dit aussi, en termes de Pasfementiers & autres Ouvriers en Soie, de cette pièce de l'ourdifloir qui sert à arranger les soies que l'on ourdit.
- BLINDAGE ; substantif masculin. Feuquières emploie ce mot pour défigner un ouvrage composé de blindes.
- BLINDÉ, ÉE; adjectif & participe passif. Voyez Brinder.
- BLINDER; verbe actif de la première conjugation, lequel fe conjugue comme chanter. Terme de Fortifications. Action de garnir une tranchée de pièce de bois ou d'arbres entrelasses, pour sourenir les fascines, mettre à couvert les Travailvoir leurs ouvrages.

La première syllabe est moyenne, & la seconde est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité profodique des autres temps.

Observez cependant que les temps ou personnes, qui se terminent par un e féminin, ont leur pénultième syllabe longue. Dans je *blinde*, la fyllabe *blin* eft longue. BLINDES; substantif féminin pluriel, & terme de Fortifications, qui se dit d'une sorte de défense faite communément de pièces de bois ou d'arbres enfelasses, pour

mettre les Travailleurs à couvert, & empêcher que l'Ennemi ne voie leurs ouvrages.

La première syllabe est longue, & la seconde très-brève.

BLOC; substantif masculin. Il fe. dit particulièrement, en termes de Commerce, d'un assemblage de plusieurs marchandises. U faut faire un bloc de tout ce qui est dans ces cabinets.

On dit acheter, vendre en bloc; pour dire, acheter, vendre en gros.

- On dit aussi, faire un marché en bloc & en tâche; pour dire, faire un marché à forfait, & sans entrer dans le détail de ce que chaque objet doit coûter en particulier.
- BLOC, se dit d'un morceau de marbreou de pierre qui n'a pas encore été taillé. Il faut tailler ce bloc de marbre.
- BLOC D'ECHANTILLON, se dit d'un bloc taillé à la carrière, d'une longueur, épaisseur & largeur commandées.
- leurs, & empêcher l'Ennemi de BLOC DE PLOMB, se dit, en termes de Graveurs, d'une sorte de billor de plomb, sur lequel ces Artistes posent & arrêtent les ouvrages qu'ils ont à graver.
 - BLOC, se dit, en termes de Marine, d'un gros billot de bois percé en mortoise, qu'on appelle autrement chouquet. Voyez ce mot.
 - BLOC, se dit, en termes de Fauconnerie, de la perche couverte ordinairement de drap, sur laquelle on met l'oiseau de proie.
 - BLOC, se dit, dans les Sucreries, d'un billor de bois sur lequel on frappe doucement la forme, pour en faire fortir le pain, & examiner l'état où est la tête.

sontenir les fascines d'une tranchée, BLOO, se dit, en termes de Table-



tiers-Cornetiers, d'une forte d'auge, dont le dedans est taillé pour contenir des plaques, entre lesquelles on aplatit les ergots à coups de maillet.

Ce monofyllabe eft moyen au fingulier, & long au pluriel.

Le c final se fait sentir en toute circonstance.

Il faudroit changer le c en k, & éctire, blok. Voyez Orthographe.

- BLOCAGE; substantif masculin, & terme d'Imprimerie, qui se dit d'une lettre mise à la place d'une autre.
- BLOCAGE, se dit aussi pour blocaille. Voyez ce mot.

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième très-brève.

Il faudroit changer le c en k, le g en j, & écrite blokaje. Voyez Or-THOGRAPHE.

BLOCAILLE; substantif féminin, & terme d'Architecture. Il se dit du menu moilon, ou des petits cailloux avec lesquels les Maçons remplissent les vides qui se trouvent dans les murs entre les gros moilons.

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième très-brève.

Les ll se prononcent mouillés.

Il faudroit changer le c en k, & écrire blokaille. Voyez ORTHO-GRAPHE.

- **BhOCAL**; vieux mot qui signifioit autrefois barricade.
- **BLOCHET**; fubstantif masculin, & terme de Charpenterie. Pièce de bois posée fur les sablières des croupes, qui porte & entretient les chevrons des couvertures.

On appelle blochets de recrue, ceux qui font droits dans les angles.

- BLOCKZYL; nom propre. Petite ville & forteresse des Provinces-Unies, à l'embouchure de l'Aa, dans le Zuyderzée, entre Volenhoé, Kuinder & Steenwyk.
- BLOCUS; fubitantif masculin. Manière d'affiéger une place qu'on veut prendre par famine, & qui consiste à occuper les passages, en telle sorte qu'il ne puisse pénétrer aucun secours dans la place. L'hiver sut cause que le siège sut converti en blocus.
 - La première fyllabe est brève, & la seconde longue.

Le s final se fait sentir en toute circonstance.

Il faudroit changer le c en k, & écrire blokus. Voyez Orthographe.

- BLOETE; vieux mot qui signifioit autrefois étoffe bleue.
- BLOI; vieux mot qui fignifioit autrefois bleu & blond.
- BLOIS; nom propre. Ville Epifcopale de France, capitale du Bléfois, fur la Loire, à dix lieues, fudoueft, d'Orléans. Elle est peuplée d'environ dix mille ames. C'est le fiège d'une Chambre des Comptes, d'un Bailliage, d'une Election, Ec.
- BLOND, ONDE; adjectif. Flavus, a, um. Qui a les cheveux, ou le poil d'une coulcur tenant le milieu entre le doré & le châtain clair. 11 s'est fait faire une perruque blonde. 11 a la barbe noire & les cheveux blonds.
- BLONB, se dit, par extension, d'autres choses que le poil ou les cheveux. Ce lin est très-blond. On lui fervit ce morceau avec une sauce blonde.
- BLOND, s'emploie substantivement, & fignifie la couleut blonde. Eile est d'un très-beau blond.

Oij∕→

- BLOND, s'emploie aussi substantivement en parlant des personnes. C'étoit une jolie blonde aux yeux bleus. Cet officier est un beau blond.
- BLOND ARDENT, se dit d'une espèce de couleur blonde approchante du roux. Elle a les sourcils d'un blond ardent:

On dit poëtiquement & figurément, la blonde Cérès; parce que cette Déesse préside aux moissons; & le blond Phebus; pour dire, le foleil.

On dit proverbialement & populairement de quelqu'un qui a les cheveux très-blonds, qu'il est blond comme un bassin.

On dit aussi proverbialement, figurément & familièrement de quelqu'un, qu'il est délicat & blond; pour dire, qu'il est difficile à satisfaire.

Blond, eft moyen au fingulier masculin, & long au pluriel, de même qu'à la première syllabe du féminin, dont la seconde syllabe est très-brève.

Ce: mot employé en profe. comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas une blonde barbe; mais une barbe blonde.

- BLONDE; substantif féminin. Sorre de dentelle de soie, Elle s'occupe à faire de la blonde.
- adjectif indéclinable. BLONDI; Voyer BLONDIR.
- BLONDIN, INE; substantif. Celui ou celle qui a les cheveux blonds. C'est un beau blondin avec une jolie. blondine.
- BLONDIN, se dit figurément & familièrement de quelqu'un qui affecte de paroître beau. Il fait le blondin.

Les deux syllabes sont moyennes au singulier masculin; mais la seconde est longue au pluriel, & BLONICZ; nom propre. Petite ville.

brève au féminin, qui a une troisieme syllabe très-brève.

- BLONDIR; verbe neutre de la feconde conjugaison, lequel se conjugue comme ravir. Flavescere. Devenir blond. Ses cheveux blondiront.
- BLONDIR, se dit poëtiquement des. moissons, des épis. Les moissons, les épis blondissent, blondissoient, &c.

Les temps composés de ce verbe fe conjuguent avec l'auxiliaire avoir. Ses cheveux ont blondi.

La première syllabe est moyenne, & la feconde longue.

La quantité prosodique des autres temps de ce verbe fuit les rè-gles données pour la quantité des temps pareils du verbe ravir. Voyez. au mot VERBE, les règles indiquées.

Le r final se fait sentir en toute circonstance.

BLONDISSANT, ANTE; adjectif verbal, & participe actif. Flavefy cens. Qui devient blond. Il n'eft guères usité qu'en poësie. Les moiffons blendiffantes ; les épis. blondiffans.

La première fyllabe eft moyenne, la feconde brève, la troisième longue, & la quatrième du féminin. très-brève,

Le pluriel du masculin se forme en changeant le t final du fingulier en un s qui suit la règle générale. des pluriels. Voyez la lettre S.

Cet adjectif appartenant à la poësie, peut, pour cette raison, précéder ou suivre le substantif auquel il se rapporte : ainsi l'on pourra dire, de blondissantes campagnes, ou des campagnes blondiffantes.

Il faudioit supprimer un s qui est oisif, & écrire, blondisant. Voyez Orthographe.



de Pologne, au Palatinat de Rava, à l'ouest de Varsovie.

- BLOQUE, EE; adjectif & participe passif. Voyez BLOQUER.
- **BLOQUER**; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme chanter. Former le blocus d'une place, c'est-à-dire, en occuper les avenues avec des troupes, pour empêcher qu'il n'y pénètre aucun secours, de quelque nature que ce soit. On a bloqué la citadelle.
- **B**LOQUER, se dit, en termes de Mâconnerie, de l'action de remplir de moilons & de mortiers les vides qui se trouvent entre les pierres.
- BLOQUER, se dit, en termes de Marine, de l'action de mettre de la bourre sur du goudron, entre deux bordages.
- BLOQUER, fignifie, en termes d'Imprimerie, placer à dessein, dans la composition, une lettre renversée à la place d'une autre qui manque dans la case.
- **BLOQUER**, fe dit, en termes de Fauconnerie, de l'action de l'oifeau qui a remis la perdrix & la tient à fon avantage.
- **B**LOQUER, est aussi fynonyme à *Planer*. Voyez ce mot.
- BLOQUER, se dit, en termes de jeu de Billard, de l'action de pousser de force une bille dans une blouse Je vais tâcher de bloquer cette bille.

La première fyllabe est brève, & la seconde est longue oubrève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Il faudroit changer qu en k, & crite, d'après la prononciation, bloker Voyez Orthographe

- BLOQUIER; vieux mot qui signifloit autrefois bouclier.
- BLOSMART; nom propre. Bourg de France, en Bourbonnois, à fept

- lieues, fud-ouest, de Moulins. BLOT; substantif masculin. Instru-
- ment dont on fait ulage sur mer, pour estimer le chemin que fait un vaisseau.
- BLOT, se dit aussi, en termes de Fauconnerie, du chevalet où repose l'oiseau.

Ce monofyllabe est bref au singulier, & long au pluriel.

- BLOTTI, IE; adjectif & participe passif. Voyez BLOTTIR.
- BLOTTIR; (le) verbe actif & pronominal réfléchi de la feconde conjugaifon, lequel fe conjugue comme ravir. Action de s'accroupir, de fé ramaller tout en un tas. Le lièvre s'est blotti dans ce blé. J'ai vu cette perdrix se blottir.

Les temps composés se conjuguent avec l'auxiliaite être. Ces perdrix se sont blotties, se servient blotties.

L'a première fyllabe est brève, & la seconde longue, parce que le r final s'en fait toujours sentir.

La quantité prosodique des autres temps de ce verbe suit les règles données pour la quantité des temps pareils du verbe *ravir*. Voyez au mot VERBE, les règles indiquées.

Il faudroit supprimer un t qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, blotir. Voyez ORTHO-GRAPHE.

BLOUQUÈTE; vieux mot qui signifioit autrefois petite boucle.

BLOUSE; substantif féminin. Fundula. On donne ce nom au jeu de Billard, à chaque trou destiné à recevoir les billes qu'on y pousse. Les deux billes sont entrées dans la même blouse.

La première syllabe est longue,. & la seconde très-brève.

Il faudroir changer le s en 7, &: écrire, d'après la prononciation, blouze. Voyez Orthographe. BLOUSE, EE; adjectif & participe passif. Voyez Blouser.

BLOUSER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme chanter. In fundulam trudere. Terme du jeu de Billard, qui exprime l'action de pousser la bille de son adversaire dans une blousse. Jouons à qui blousser la première bille.

On dit aussi, blouser quelqu'un; pour dire, blouser sa bille.

- BLOUSER, est verbe pronominal réfléchi au propre & au figuré. Au propre, il fignifie mettre fa propre bille dans la blouse. Il va se blouser.
- SE BLOUSER, fignifie, dans le fens figuré, fe méprendre, donner dans l'erreur. Il ne manquera pas de fe blouser dans cette affaire. Ce mor, dans ce dernier sens, est du style familier.

La première fyllabe est brève, & la seconde est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez cependant que les temps ou personnes, qui se terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième syllabe longue. Dans je *blouse*, la syllabe *blou* est longue.

Il faudroit changer le s en z, & écrire, d'après la prononciation, blouzer. Voyez Orthographe.

- BLOUSSE; fubstantif féminin. Sorte de laine courte qui ne peut être que cardée. Dix livres de blousse.
- BLUET; substantif masculin. Plante dont les tiges anguleuses, creuses, blanchâtres, lanugineuses, s'élèvent à la hauteur d'environ deux pieds. Ses feuilles sont oblongues, étroites, velues & découpées com-

me celles de la dent de lion : il naît au fommet de ses branches de belles fleurs bleues auxquelles succède une graine oblongue garnie d'aigrettes.

Cette plante croît dans les blés & donne dans l'analyfe chimique beaucoup d'huile & de flegme, & un peu de fel. La fleur est aftringente, rafraîchissante & opthalmique.

BLUETTE; substantif féminin. Etincelle On apperçut quantité de bluettes.

On dit figurément, en parlant d'un ouvrage de Littérature, qu'on y'remarque quelques bluettes d'esprit ; pour dire, qu'on y remarque quelques petits traits d'esprit.

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, & la troisième très-brève.

Il faudroit supprimer un t qui est oisif, donner l'accent grave au premier e, & écrire, d'après la prononciation, bluète. Voyez. ORTHO-GRAPHE.

- BLUTÉ, ÉE; adjectif & participe passif. Voyez Bluter.
- BLUTEAU; substantif masculin. Sorte de sas de crin ou d'étamine, qui sert à séparer le son de la farine. Il faut raccommoder ce bluteau.
- BLUTEAU, fe dit, en termes de Corroyeurs, d'un paquet de laine avec lequel ces Artifanseffuient les cuirs qu'ils ont chargés de bierre aigre.

La première fyllabe est brève, & la séconde longue.

Le x final, qui forme le pluriel, prend le son du z devant une voyelle, en suivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. Voyez la lettre S.

BLUTER; verbe actif de la première conjugaifon, lequel fe conjugue comme *chanter*. Séparer le fon de la farine, par le moyen du bluteau.



Pourquoi ne blute-t-on pas cette farine?

La première fyllabe est brève, & la seconde est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

BLUTERIE; fubstantif féminin. Lieu où les Boulangers blutent la farine. Portez ce sac dans la bluterie.

La première syllabe est brève, la feconde très-brève, & la troisième longue.

- BLUTOIR ; substantif masculin. Voyez BLUTEAU.
- BOA; substantif masculin. Serpent d'une énorme grosseur, qui sui les troupeaux, & ne se nourrit, diton, qu'en suçant les mammelles des vaches. Il faut appeler cela un conte de peau d âne.
- BOBAICHE; vieux mot. Il s'est dit autrefois d'une chaussure qui cou-
- vroit & garantifoit le foulier.
- BOBAN; vieux mot qui fignifioit autrefois vanité.
- BOBANCIER; vieux mot qui fignifioit autrefois vain, présomptueux.
- BOBAQUE; fubstantif mafculin. Animal quadrupède qui a beaucoup de ressemblance avec le lapin. Depuis le mois d'Avril jusqu'au mois d'Octobre, il amasse de l'herbe sèche pour se nourrir pendant l'hiver. On l'apprivoise, & il n'est, diton, guères moins amusant qu'un finge.
- BOBE; vieux mot qui fignifioit autrefois, babiole, bagatelle.
- BOBÈCHE; substantif féminin. Partie d'un chandelier où l'on place la bongie, la chandelle. Il faut nettoyer la bobèche de ce chandelier.
- BOBÈCHE, se dit aussi d'un petit inftrument de quelque métal qu'on met dans un chandelier, afin d'em-

pêcher que la cire ou le suif ne le gâtent. Ces bobèches sont d'argent. C'est une bobèche mal faite.

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, & la troisième très-brève.

- BOBELIN; substantif masculin. Ancienne chaussure que faisoient autrefois les Saveriers de Paris pour l'usage du petit peuple, d'où ils se qualificient & se qualifient encore de Bobelineurs.
- BOBELINEUR; substantif masculin. Faiseur de bobelins. Voyez ce mot.
- BOBENHAUSEN; nom propre. Petite ville & château d'Allemagne, en Vétéravie, fur la rivière de Gersbrentz, entre Seligenstadt &: Aschaffenbourg.
- BOBER; nom propre. Rivière de Siléfie. Elle a fa fource dans les montagnes qui féparent cette Province de la Bohème, & fon embouchure dans l'Oder, à l'ouest de Crossen.
- BOBEREAU; nom propre. Petite ville de Siléfie, dans la Principauté de Jagerndorf.
- BOBERSBERG; nom propre. Petire ville de Silésie, sur la rivière de Bober, dans la Principauté de Crossen.
- BOBI; fubstantif masculin. Adanson donne ce nom à un coquillage univalve du Sénégal, du genre des porcelaines.
- BOBINE; fubstantif féminin. Instrument à l'usage de divers ouvriers & surtout de ceux qui ourdissent. C'est en général un cylindre de bois sur lequel on devide du fil, de la soie, de l'or, & c. Vous devriez changer de bobine.

Les deux premières fyllabes sont brèves, & la troisième est trèsbrève. BOBINE, ÉE; adjectif & participe paffif. Voyez BOBINER.

- BOBINER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme chanter. Terme de Tireurs d'or, qui se dit de l'action de faire passer le trait sur une petite bobine.
- BOBINEUSE; fubstantif féminin. On appelle ainsi dans les manufactures de laine, les filles ou femmes qui devident sur des bobines le fil destiné à former les chaînes des étoffes.
- BOBINIÈRE; substantif féminin.Partie supérieure du rouet à filer l'or.
- BOBIO; nom propre. Ville épifcopale d'Italie, dans le Milanez, fur la Trebia, à trente-cinq milles de Gènes.
- BOBIO, est aussi le nom d'une rivière considérable d'Amérique, au Chili. Elle a sa source dans les cordilleres, & son embouchure dans la mer.
- BOBO; substantif masculin. Terme emprunté du langage des enfans, pour désigner quelque mal léger. Qui vous a fait ce bobo.

Les deux syllabes sont brèves au fingulier; mais la seconde est longue au pluriel.

- BOBROISKO; nom propre. Ville de Pologne, en Lithuanie, dans le Palatinat de Minski.
- BOBURES; (les) Peuples fauvages d'Amérique, qui felon de Laet, habitent les environs du lac de Maracaibo, dans la province de Venezuela.
- BOCACE; (Jean) nom propre d'un Auteur célèbre, qui naquit à Ceftaldo, ville de Toscane, en 1313. Il est particulièrement connu par son Decameron, Recueil ingénieux de cent Nouvelles galantes; où la pudeur n'est pas toujours respectée. Cet Ouvrage, traduit en plusieurs Langues, le fut pour la seconde

fois parmi nous, fur les ordres de la fameuse Marguerite de Valois, Reine de Navarre, par Antoine le Maçon, Secrétaire de cette Princesse.

- BOCAGE; fubstantif masculin. Bouquet de bois, bosquet. Prendre le frais dans un bocage.
 - La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième très-brève.

Il faudroit changer le c en k, le g en j, & écrire, d'après la prononciation, Bokaje. Voyez ORTHO-GRAPHE.

- BOCAGE; nom propre. Contrée de France, en basse Normandie, entre les rivières de Vire & d'Orne. Elle a neuf lieues de longueur, & sept de largeur. Vire en est le cheflieu.
- BOCAGER, ÈRE; adjectif. Qui fréquente les forêts. Les Nymphes bocagères. Ce mot n'eft guères ulité qu'en poësie, encore y vieillit-il.
- BOCAL; substantif masculin. Terme emprunté de l'Italien, & qui se dit d'une sorte de bouteille où l'on met du vin. Combien comptez-vous de bocals dans un muid de vin?
- BOCAL, se dit aussi d'un instrument de cristal ou de verre blanc en forme de bouteille ronde remplie d'eau, par le moyen duquel divers Ouvriers rassemblent sur leur ouvrage la lumière d'un flambeau placé derrière.

La première syllabe est brève, & la seconde moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

Le l'final se fait sentir en toute circonstance.

Il faudroit changer le c en k, & écrire, d'après la prononciation, bokal. Voyez ORTHOGRAPHE.

BOCANE; fubstantif féminin. Sorte de danse grave & figurée, ainst appelée



pelée de *Bocan*, Maître de danfe de la Reine Anne d'Autriche, qui l'inventa. Elle n'eft plus en ufage.

- BOCARD ; fubitantif masculin. Sorte de moulin à pilon , par le moyen duquel on écrase la mine avant de la mettre au seu pour la sondre.
- BOCARDE, EE; adjectif & participe passif. Voyez BOCARDER.
- BOCARDER ; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Action d'écraser la mine par le moyen du Bo-
- card. Une mine que l'on a bocardée, préfentant plus de furface à l'action du feu, entre plutôt en fusion.

La première fyllabe est brève, la feconde moyenne, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

BOCARDO; Voyez Syllocisme.

- BOCCA DELLA VERITA; tête antique de pierre qu'on voit à Rome, près de l'Églife de Sainte-Marie en Cofmedine. Cette tête a la bouche ouverte, & l'on croyoit autrefois qu'une femme accufée de galanterie étoit innocente, fi cette bouche ne fe fermoit pas quand elle y fourroit fa main. Ce préjugé étoit admirable pour favorifer l'amour & tranquillifer les maris.
- BOCE ; vieux mot qui lignifioit autrefois bouche.
- BOCE; nom propre. Bourg de France, en Anjou, à une demi-lieue, est-sud-est, de Baugé.
- BOCHART; (Samuel) nom propre d'un Ministre Protestant, l'un des plus favans hommes de l'Europe, dans les Langues & dans l'Histoire. Il naquit à Rouen en 1599, & mourat en 1667. Il fut, dit M. de Voltaire, un de ceux qui allèrent en Tome IV.

- Suède , inftruire & admirer la Reine Chriftine.
- BOCHET; fubstantif masculin, & terme de Pharmacie. Bochetum. Seconde décoction des bois sudorifiques, tels que le Gayac, le Sassafras, &c.
- BOCHIR; fubstantif masculin. Serpent d'Egypte, couvert de grandes écailles d'un jaune cendré, & parfemées de taches noires.
- BOCINO; nom propre. Petite ville d'Italie, au Royaume de Naples, dans la Principauté citérieure, au confluent des rivières de Selo & de Negro.
- BOCKARA; nom propre. Ville d'Asse, dans le Zagatay, sur la rivière d'Albiamu.
- BOCKENBOURG ; nom propre. Petite ville d'Allemagne , en Westphalie , à un mille de Minden.
- BOCKHOU; vieux mot qui fignifioit autrefois hareng fume, ou foret.
- BOCKNIA; nom propre. Ville de Pologne, dans le Palatinat de Cracovie. On y trouve beaucoup de fel gemme.
- BOCKOLT; nom propre. Petite ville d'Allemagne, en Westphalie, dans l'Evêché de Munster, sur la rivière d'Aa.
- BOD; nom propre. Divinité à laquelle les Indiennes s'adressiont pour être fécondes. Quand une femme étoit exaucée, & qu'elle accouchoit d'une fille, cette fille étoit élevée dans le Temple du Dieu, jusqu'à l'âge nubile. Alors elle prenoit place à la porte du Temple, entre les autres femmes vouées, pour y vendre, comme elles, ses faveurs au plus offrant. Ces femmes étoient obligées, sous peine d'encourir l'indignation de Bod, de remettre au Prêtre de ce

en se prostituant.

- **BODANETZ**; nom propre. Petite ville de Bohême, dans le cercle de Konigsgratz.
- **BODE**; nom propre. Rivière d'Allemagne, qui vient du Hartz, & qui se jette dans l'Elbe.
- **BODENBURG**: nom propre. Petite ville du Duché de Brunfwick Wolfemburtel.
- **BODENDYCK**; nom propre. Petire ville du Duché de Lunebourg.
- **BODENHAUSEN**; nom propre. Petite ville d'Allemagne, au Duché
- de Brunswick, dans une île que forme le Weser, au-dessus de Hamelen.
- **BODENZEE**; nom que les Allemands donnent au lac de Con-Stance. Voyez CONSTANCE,
- BODINE; substantif féminin. On donne ce nom en divers endroits, & sur-tout sur les côtes de Normandie, à la quille d'un vaisseau.
- **BODINERIE**; substantif féminin, & terme de Commerce. Sorte de contrat usité sur les côtes de Normandie. C'est une espèce de prêt à grosse aventure, assigné sur la quille ou bodine du vaisseau, & par lequel on hypothèque le vaisseau & les marchandifes qu'il contient.

La bodinerie diffère du contrat ·d'allurance, en ce qu'on ne paye point de prime, & qu'il n'est rien dû que le vaisseau n'arrive à bon port.

- **BODINURE**; substantif féminin, & terme de Marine. On donne ce nom aux -cordelettes passées autour de la partie de l'ancre qu'on appelle Arganeau.
- BODMAN; nom propre. Petite ville d'Aglererre, au Comté de Cornouailles, à quinze milles de Plimouth.

- Dieu, l'argent qu'elles gagnoient | BODON; vieux mot qui signifioit autrefois bouton.
 - BODOWNICZY; substantif masculin. Magistrat Polonois, dont les fonctions confistent à prendre foin
 - des bâtimens, comme faisoient autrefois les Ediles chez les Romains.
 - BODROG; (le) rivière de Hongrie, qui a la fource fur les frontières de Pologne, dans le Comté de Saros, & fon embouchure dans la Theiss à Tokay.
 - BODRUCHE; substantif féminin --Sorte de parchemin très-fin, trèsdélié, & fait de boyau de bœuf.. Les Batteurs d'Or font usage de Bodruche.
 - Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est trèsbrève.
 - BOE; vieux mot qui fignifioit autrefois boue.
 - BOEDROMIES; substantif féminin " pluriel, & terme de Mythologie... Fêtes que les Athéniens célébroient en mémoire de la Victoire remportée par Thélée, sur les Amazones,. au mois appele Boedromion.
 - BOEDROMION; nom d'un mois de l'année Athénienne, qui revenoit à ... peu près à notre mois d'Août.
 - BOEL; vieux mot qui fignifioit autrofois boyau...
 - BOEN; nom propre. Petite ville de France, en Forez; fur le Lignon, à trois lieues, nord-nord-ouest, de Montbrifon.
 - BOEON; nom propre d'une ancienne ville que Thucydide place dans la Doride.

BOERHAAVE; (Herman) nom propre du Médecin le plus célèbre qui. ait paru depuis Hippocrate. Il naquit à Voorhout, près de Leyde, en 1668. Il exerça & professa dans. l'Université de cette ville, la Médecine, la Chimie & la Botanique

Digitized by GOOGLE

avec tant de gloire & de fuccès, qu'il lui venoit des Disciples de toutes les contrées de l'Europe. Il a enrichi le Public d'un nombre d'excellens Ouvrages, tels que ses Institutions de Médecine, ses Aphorismes, ses Elemens de Chimie, &c. Ce grand homme mourut en 31738, universellement regretté, & âgé de soixante-dix ans.

- BOÈRIE; vieux mot qui fignifioit autrefois ferme, métairie.
- BOESSE, ÉE; adjectif & participe passifif. Voyez BOESSER.
- •BOESSER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Terme usité dans les Monnoies, pour exprimer l'action de nettoyer les lames au sortir de la fonte avec la gratte boesse.
- BOESSES; substantif féminin pluriel, & terme de Commerce. Coquilles de mer qui servent de monnoie aux peuples de la basse Ethiopie.
- BOESSIÈRE; vieux mot qui fignifioit autrefois un lieu planté de buis.
- BŒUF; fubstantif masculin. Bos. Animal fort connu, qui est un taureau que l'on a coupé, pour le rendre moins vif & plus docile.

L'âge le plus convenable à la castration, est celui qui précède immédiatement la puberté. C'est dix-huit mois ou deux ans pour le bœuf.

Pour faire cette opération, on prend les muscles des testicules avec de perites tenailles : on incise les bourses; on enlève les testicules, ne laissant que la portion qui tient aux muscles : après quoi on frotte la blessure avec des cendres de farment mêlées de litharge d'argent, & l'on y applique un emplâtre. Ce

jour, on lui ménage la nourrirure; on ne lui donne point de boisson. & on lui en donne peu les jours suivans. Les trois premiers jours, on le nourrit de foin haché, & d'un picotin de son mouillé, qu'on lui laisle prendre en une fois. Le troisième ou quatrième jour, on lève le premier appareil, & l'on met fur la plaie un emplâtre de poix fondue, & de cendres de sarment mêlées avec de l'huile d'olive. A mesure que l'appétit revient au jeune animal, on lui donne de l'herbe fraîche, & on lui augmente la boisson.

PRÉCEPTES de M. DE BUFFON, pour choisir, apprivoiser & gouverner le Bauf.

Le poil roux, dit cet illustre Naturaliste, paroît être le plus commun ; & plus il est rouge, plus il est estimé. On fait cas austi du poil noir; & l'on prétend que les bœufs sous poil bai durent longtemps; que les bruns durent moins, & se rebutent de bonne heure; que les gris, les pommelés & les blancs ne valent rien pour le travail, & ne sont propres qu'à être engraisses. Mais, de quelque couleur que soit le poil du bœuf, il doit étie luisant, 'épais, & doux au toucher : car s'il est rude, mal uni ou dégarni, on a raison de supposer que l'animal souffre, ou du moins qu'il n'est pas d'un fort tempérament. Un bon bœuf pour la charrue, ne doit être ni trop gras ni trop maigre; il doit avoir la tête courte & ramassée, les oreilles grandes, bien welues & bien unies; les cornes fortes, luisantes, & de moyenne grandeur; le front large, les yeux gros & noirs, le muffle gros & camus, les naseaux bien ouverts, les dents blanches & égales, les lèvres noirs, le cou charne,

P ij



les épaules grosses & pesantes, la poitrine large; le fanon, c'est-àdire, la peau du devant, pendante jusques sur les genoux, les reins fort larges, le ventre spacieux & tombant, les flancs grands, les hanches longues, la croupe épaisse, les jambes & les cuisses grosses & nerveuses, le dos droit & plein, la queue pendante jusqu'à terre, & garnie de poils touffus & fins; les pieds fermes, le cuir groffier & maniable, les muscles élevés, & l'ongle court & large: il faut aussi qu'il foit sensible à l'aiguillon, obéiffant à la voix, & bien dressé : mais ce n'est que peu à peu, & en s'y prenant de bonne heure, qu'on peut accoutumer le bœuf à porter le joug volontiers, & à fe laisser conduire aisément. Dès l'âge de deux ans & demi, ou trois ans au plus tard, il faut commencer à l'apprivoiser & à le subjuguer; si l'on attend plus tard, il devient indocile, & fouvent indomptable. La patience, la douceur, & même les caresses, font les seuls moyens qu'il faut employer; la force & les mauvais traitemens ne serviroient qu'à le rebuter pour toujours. Il faut donc hu frotter le corps, le careffer, lui donner de temps en temps de l'orge bouilli, des fèves concassées, & d'autres nourritures de cette efpèce, dont il est le plus friand, & toutes mêlées de sel, qu'il aime beaucoup : en même-temps on lui liera souvent les cornes; quelques jours après on le mettra au joug, & on lui fera traîner la charrue, avec un autre bœuf de même taille, & qui sera tout dressé. On aura soin de les attacher ensemble à la mangeoire, de les mener de même au pâturage, afin qu'ils se connoissent, & s'habituent à n'avoir que des

mouvemens communs; & l'on n'emploiera jamais l'aiguillon dans les commencemens : il ne fervitoit qu'à le rendre plus intraitable. Il faudra auffi le ménager, & ne le faire travailler qu'à petites reprifes ; car il fe fatigue beaucoup, tant qu'il n'eft pas tout à fait dressé; & par la même raison, on le nourrira plus largement alors que dans les autres temps.

Le bœuf ne doit servir que depuis trois ans jusqu'à dix : on fera bien de le tirer alors de la charrue pour l'engraisser & le vendre; la chair en sera meilleure que si l'on attendoit plus longtemps. On connoît l'âge de cet animal par les dents & par les cornes. Les premières dents du devant tombent à dix mois, & font remplacées par d'autres qui ne sont pas fi blanches & qui font plus larges. A feize mois, les dents voisines de celles du milieu tombent, & sont aussi remplacées par d'autres; & à trois ans, toutes les dents incifives font renouvellées; elles sont alors égales, longues & affez blanches. A meiure que le bœuf avance en âge, elles s'ulent, & deviennent inégales & noires : c'est la même chose pour le taureau & pour la vache. Ainfi la castration ni le fexe, ne changent rien à la crûe & à la chûte des demts; cela ne change rien non plus à la chûte des cornes : car elles tombent également à trois ans au taureau, au bœuf & à la vache; & elles font remplacées par d'autres cornes qui, comme les fecondes dents, ne tombent plus : celles du bœuf & de la vache deviennent seulement plus groffes & plus longues que celles du taureau. L'accroissement de ces secondes cornes ne se fait pas d'une manière uniforme & par un déve-

Digitized by Google

loppement égal; la première année, c'est-à-dire, la quatrième année de l'âge du bœuf, il lui pousse deux petites 'cornes pointues, nettes, unies, & terminées vers la tête par une espèce de bourrelet : l'année fuivante, ce bourrelet s'éloigne de la tête, poussé par un cylindre de corne qui se forme, & qui se termine aussi par un autre bourrelet, & ainfi de suite; car tant que l'animal vit, les cornes croissent : ces bourrelets deviennent des nœuds annulaires, qu'il est aisé de distinguer dans la corne, & par lesquels l'âge se peut aisément compter, en prenant pour trois ans la pointe de la corne jusqu'au premier nœud, & pour un an de plus chacun des intervalles entre les autres nœuds.

On prétend que les bœufs qui mangent lentement, résistent plus longtemps au travail que ceux qui mangent vite; que les bœufs des Pays élevés & fecs font plus vifs, plus vigoureux & plus sains que ceux des Pays bas & humides; que tous deviennent plus forts lorfqu'on les nourrit de foin sec, que quand on ne leur donne que de l'herbe molle; qu'ils s'accourument plus difficilement que les chevaux au changement de climat; & que par c'ette raison, l'on ne doit jamais acheter que dans son voilinage des bœufs pour le travail.

En hiver, comme les bœufs ne font rien, il fuffira de les nourrir de paille & d'un peu de foin : mais dans le temps des ouvrages, on leur donnera beaucoup plus de foin que de paille, & même un peu de fon ou d'avoine avant de les faire travailler. L'été, fi le foin manque, on leur donnera de l'herbe fraîchement coupée, ou bien de jeunes pouffes, & des feuilles de frêne,

. .

d'orme, de chêne, &c. mais en petite quantité, l'excès de cetté nourriture, qu'ils aiment beaucoup, leur causant quelquefois un pissement de sang. La luzerne, le sainfoin, la vesce, soit en vert ou en fec, les lupins, les navers, l'orge bouilli, &c. sont aussi de très-bons alimens pour les bœufs. Il n'est pas nécessaire de règler la quantité de leur nourriture, ils n'en prennent jamais plus qu'il ne leur en faut; & l'on fera bien de leur en donner toujours affez pour qu'ils en laissent: on ne les mettra au pâturage que vers le 15 de Mai; les premières herbes font trop crûes : & quoiqu'ils es mangent avec avidité, elles ne suffent pas de les incommoder. On les fera pâturer pendant tout l'été; & vers le 15 Octobre, on les remettra au fourrage, en observant de ne les pas faire passer brusquement du vert au sec, & du sec au vert : mais de les amener par degrés à ce changement de nourriture.

La grande chaleur incommode ces animaux, peut être plus encore que le grand froid : il faut, pendant l'été, les mener au travail dès la pointe du jour; les ramener à l'étable, ou les laisser dans les bois pâturer à l'ombre pendant la grande chaleur, & ne les remettre à l'ouvrage qu'à trois ou quatre heures du foir. Au printemps, en hiver & & en automne, on pourra les faire travailler fans interruption depuis, huit ou neuf heures du matin, jufqu'à cinq ou six heures du soir. Ils ne demandent pas autant de soin que les chevaux; cependant, si l'on veut les entretenir fains & vigoureux, on ne peut guères se dispenfer de les étriller tous les jours, de les laver, de leur graisser la come

des pieds, &c. Il faut aussi les faire boire au moins deux fois par jour; ils aiment l'eau nette & fraîche, au lieu que le cheval l'aime trouble & tiède.

La chair de bœuf est très-nourrissante, & produit un aliment qui ne se dissipe pas facilement. Elle donne, dans l'analyse chimique, beaucoup d'huile & de sel volatil. On l'apprête de diverses manières, & on la mange rôtie, bouillie, en ragoût, falée & fumée.

On dit proverbialement, bæuf faignant, mouton bêlant; pour dire, qu'il ne faut pas que le bæuf & le mouton rôtis foit trop cuits.

On appelle bœuf à la mode, à la royale, du bœuf affaisonné, piqué de gros lardons, & cuit dans son jus.

Les différentes parties de cet animal ont auffi quelques propriétés médicinales. Sa graiffe est réfolutive & s'emploie en lavemens contre le tenesme & les âcretés des intestins. Sa moëlle fortifie les nerfs. Son fiel est propre pour enlever les taches du visage. Sa corne & ses ongles pulvérisés, & donnés au poids d'une drachme, sont bons contre l'épilepsie; & l'odeur qu'ils répandent quand on les brûle, dissipe les vapeurs des femmes histériques. Sa fiente, appliquée en cataplasme, est émolliente & résolutive.

Bœur SAUVAGE, se dit d'une sorte de taureau fort grand, dont les cornes sont courtes, grosses & noires. Il a la tête grosse & large, & sa peau est couverte d'un gros poil dur & rude. Cet animal, qui est séroce & dangereux, se trouve en Hongrie, en Podolie, & c. dans les bois & sur les montagnes. Sa chair est très-bonne à manger, & l'on fait ulage de les cornes contre l'épileplie.

On diftingue plusieurs autres efpèces de bœufs sauvages, dont parlent Pline, Strabon, Elien, Suidas, Ray, Thevet, Gesner, Ruysch, Klein, Belon, Aldrovande, &c.

- BOEUF MARIN; poisson mieux connu fous le nom de Veau marin. Voyez ce mot.
- BOSUF DE DIEU; oifeau mieux connu fous le nom de Roitelet. Voyez ce mot.
- Bœur, se dit figurément & par injure, d'un homme stupide & hébété. • C'étoit un vrai bœuf.

On dit figurément & proverbialement, d'une chose que l'on voit fréquemment, ou dont on fait un usage habituel, que c'est la prèce de bœuf.

(E11 DE **BORUF**, fe dit, en termes d'Architecture, d'une lucarne ronde ou ovale dans la couverture d'un bâtiment.

Ce monofyllabe est moyen au fingulier, & long au pluriel.

- Le f final fe fait fentir au fingulier, mais il est oisif au pluriel; c'est pourquoi, en supprimant l'o & le f du pluriel, il faudroit écrire beuf, beus.
- BOFFINGUE; nom propre. Petite ville Impériale d'Allemagne, en Souabe, fur le ruisseau d'Eger, à trois milles d'Awlen.
- BOFFOIS; vieux mot qui fignifioit autrefois bruit, rumeur.
- BOFFUMER; (fe) vieux verbe qui fignifioit autrefois fe mettre en courroux.
- BOG; nom propre. Rivière de Pologne, qui a fa fource dans la Podolie, & fon embouchure dans le

bois & fur les montagnes. Sa chair | Boristhène, au dessus d'Oczakow. est très-bonne à manger, & l'on BOGARMITES ou BOGOMILES; (les)



Hérétiques qui parurent à Conftantinople, au douzième fiècle. Ils prétendoient que Dieu avoit une forme humaine, & que l'Archange St. Michel s'étoit incarné; ils rejettoient la réfurrection, les livres de Moïfe & l'Euchariftie; ils difoient que la messe étoit un facrifice de démon, & ils nioient le mystère de la Trinité. Le nommé *Basile*, chef de ces Hérétiques, fut pris par ordre de l'Empereur Alexis Comnène, qui lui fit expier se erreurs dans les flammes.

BOGDOIS ; (les) Nation confidérable d'Afie, dans la Tartarie, gouvernée par plufieurs Princes ou Kans. C'eft du fein de cette nation que font fortis les Tartares qui ont conquis l'Empire de la Chine, & la maifon de Taitlinga dont le chef eft aujourd'hui fur le trône de cet Empire.

Les Tattares Bogdois font un commerce confidérable à la Chine en fourrures de martres zibelines & de renards noirs.

- **BOGESUND ; nom propre. Perite** ville de Suède, dans la Westrogothie, à quatre lieues de Falkoping. Elle est fameuse par la bataille qui s'y livra en 1520, entre les Danois & les Suédois Stenon-Sture, Régent du Royaume de Suède, y sut blessé mortellement.
- BOGOTA; nom propre. Province d'Amérique, dans la nouvelle Grenade, fur les frontières du Popayan.
- BOGRAS; nom propre. Ville de la Turquie d'Asie, près d'Alexandrette.
- BOGUE; substantif masculim. Poisfon de mer qui vit près du rivage, & qui acquiert environ un pied de longueur. Il a le corps rond, la tête courte & petite, de grands yeux relativement à sa taille, &

quelques traits dorés & argentés qui vont de la tête à la queue. Sa chair est assertes bonne.

- BOGUSLAW; nom propre. Petite ville d'Ukraine, au Palatinat de Kiovie, fur la rivière de Rofs.
- BOHABEL ; Guillaume de Tyr place une ville de ce nom dans la Syrie.
- BOHADE ; fubitantif féminin , & terme de coutume. Corvée de deux bœufs que le vassal doit à fon Seigneur en quelques endroits.
- BOHAIN ; nom propre. Bourg de France, en Picardie, à deux lieues & demie, nord-oueft, de Guife.
- BOHÊME; nom propre. Royaume d'Europe, qui a la Mifmie & la Lusace au nord, la Silésie & la Moravie à l'orient, l'Autriche au midi, & la Bavière à l'occident.

La Bohême est très-fertile en blé; on y recueille du safran & de l'excellent houblon. Les pâturages y abondent, & l'on y nourrit quantité de bétail & un grand nombre d'oies dont les plumes se vendent aux Etrangers. Il y a des mines d'argent, d'étain & de plomb, & il s'y trouve en différens endroits des diamans & autres pierres précieufes, comme des améthistes, des saphirs, des émeraudes, &c.

Ce Royaume, dont Prague est la capitale, fut habité six cens ans avant l'Ere chrétienne, par les Boïens qui étoient sortis des Gaules, & qui avoient été conduits en Germanie par un neveu d'Ambigat, Roi de Bourges. Ces peuples furent dans la fuite chasse de la Bohême par les Marcomans, & ils vinrent s'établir en Bavière, selon plusieurs Auteurs. Dans le VIe. siècle, des Sclaves ou Esclavons sortis de Pologne, s'établirent dans ce pays, & eurent une suite de Ducs. Ce ne sut qu'en 1199, que ces Prin-



ces commencèrent à porter le nom de Rois, & ils étoient vaffaux de l'Empire d'Allemagne.

L'Empereur Ferdinand I. s'étant fait élire Roi de Bohême en 1527, après avoir époulé Anne, fœur unique de Louis II, Roi de Bohême, rendit ce Royaume électif, d'héréditaire qu'il étoit auparavant, & le fit passer dans la maison d'Autriche. Par le traité de Westphalie, la Couronne est devenue héréditaire dans cette maison ; il reste cependant encore une apparence d'élection.

Le Roi de Bohême fut créé Electeur par l'Empereur Othon en 1208. Il est le premier des Electeurs séculiers ; mais son suffrage n'a lieu que quand il s'agit d'élire un Empereur ou un Roi des Romains. Il n'assiste point aux diètes , & n'est chargé d'aucune contribution pour les besoins de l'Empire.

La première fyllabe est brève, la feconde longue, & la troisième trèsbrève.

Il faudroit supprimer le h qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *Boême*. Voyez OR-THOGRAPHE.

BOHÊME, BOHÊMIEN, ENNE; adjectif & fubstantif. Qui est du Royaume de Bohême.

Ce mot fe dit aussi de certains gueux errans & vagabonds, qui courent les Provinces, en difant la bonne aventure, & en volant avec adresse.

La Déclaration du Roi, donnée à Verfailles le 11 Juillet 1682, ordonne d'arrêter tous les Bohêmiens, leurs femmes & enfans; de faire conduire les hommes aux galères pour y fervir à perpétuité en qualité de forçats, & d'enfermer les femmes dans les hôpitaux.

з

On dit proverbialement de quelqu'un, qu'il vit comme un bohème; pour dire, qu'il vit comme quelqu'un qui est sans domicile.

On dit aussi proverbialement, figurément & familièrement d'une maison sans ordre & sans règle, que c'est une maison de Bohême.

- BOHERIES; nom propre. Abbaye d'hommes, fituée en Picardie, fur l'Oife, environ à une lieue, nordoueft, de Guife. Elle est en commende, & vaut plus de vingt mille livres de rente au titulaire.
- BOHITIS ; (les) on appeloit ainfi des Prêtres de l'île Espagnole, en Amérique, où ils prédisoient l'avenir, & exerçoient la médecine avant que les Espagnols y arrivassent. On devine bien ce que pouvoient être de pareils prophêtes, & de pareils médecins.
- BOHMISCH-BROD; nom propre. petite ville de Bohême, à fix lieues de Prague.
- BOHOL; nom propre. Petite île d'Asie, l'une des Philippines.
- BOHORDEIS; vieux mot qui fignifioit autrefois joûte, courle de lances.
- BOHRUS; nom propre. Rivière confidérable d'Afie, qui abonde en excellent poiffon, & furtout en truites. Elle a fa fource dans les montagnes du Kurdistan, & fon embouchure dans le Tigre.
- BOHUSLAW; nom propre. Ville de Pologne, dans le Palatinat de Kiovie.
- BOIANO; nom propre. Ville épifcopale d'Italie, au Royaume de Naples, aux pieds de l'Apennin, & à vingt-trois milles de Capoue.
- BOIARD; fubstantif masculin. Titre de dignité affecté aux principaux Seigneurs, & Sénateurs de l'Empire de



de Russie , & aux parens des Vaivodes de Transilvanie.

- BOIARD, se dit aussi, par ceux qui pèchent la morue, d'une civière à bras avec laquelle on transporte ce poisson d'un endroit dans un autre.
- **BOIASSE ; vieux** mot qui fe difoit autrefois d'une femme du bas peuple.
- BOIBI; fubitantif masculin. Serpent du Brésil de couleur verte, & long de trois pieds. Il a la gueule large & la langue noire. Sa morsure est très-dangereuse, & sa chair a les propriètés de celle de la vipère.
- BOICHE; vieux mot qui signifioit autrefois entrée de cellier ou cave.
- BOICHÉE; vieux mot qui s'est dit autrefois d'une espèce de Nasse.
- BOICHIER ; vieux mot. Il s'est dit autrefois de celui qui faisoit des Nasses.
- BOICININGA; substantif masculin. Serpent du Brésil, d'environ cinq pieds de longueur. Marcgrave donne la Description d'un de ces reptiles, qui étoit épais au milieu du corps, & effilé aux extrémités. Son ventre étoit plat, sa tête serrée, longue, & large de six doigts; il avoit les yeux petits, la queue ronde & fourchue : quatre dè ses dents étoient plus longues que les autres, faites en forme de faulx, blanches, & pointues comme des épines. Il étoit couvert d'écailles, qui formoient une espèce de chaîne à mailles, de couleur noire. Entre ces mailles paroiffoient des taches brunes. Les côtés étoient jaunes, & les écailles du ventre d'un jaune pâle.

Ce serpent est très-dangereux : le remède, dont les habitans se servent contre la morsure de cet animal, est de lui écraser la tête, & d'en faire un emplâtre, qu'ils appliquent sur la plaie, avec de la sative d'un homme à jeun.

Tome IV.

On peut confulter Linnzus, Rai, Hernandez, Nieremberg, Seba, Grew, Charas, Rhedi, Pilon & plufieurs autres Naturalistes, sur ce qu'ils

ont dit des ferpens de ce genre-BOIDIE ; vieux mot qui fignifioit autrefois , fraude.

- BOIE; substantif séminin. Espèce de revêche sabriquée par les Sayetteurs d'Amiens.
- BOIENS; (les) anciens Peuples de la Gaule Celtique, qui habitoient entre la Loire & l'Allier, vers le confluent de ces deux rivières.

Il y a eu d'autres peuples de ce nom en Germanie, en Italie, & même en Asie. Les Boïens de Germanie avoient leur résidence dans la forêt Hercynienne, où est actuellement la Bohème : ceux d'Italie s'étoient rendus maîtres de l'Ombrie & de l'Etrurie ; & ceux d'Asie s'étoient avancés sous la conduite de Brennus jusqu'à Byzance, & s'étoient fixés dans l'Eolie & l'Ionie, après avoir répandu la terreur dans l'Aste, & avoir imposé des tribute aux peuples qui habitoient cette partie du monde en-deçà du mont Taurus. Il est certain que tous ces Boïens étoient originaires des Gaules.

- BOIER; vieux mot qui signifioit autrefois, cloaque.
- BOIGUACU; substantif masculin. Serpent du Brésil, dont parle Marcgrave, qui dit en avoir vu un de huit pieds de longueur, & un autre de sept pieds & demi. Le même Auteur ajoute qu'il a aussi vu un boiguacu dévorer une chèvre, sant en rien laisser. Pison rapporte qu'il y a des serpens de ce genre qui ont jusqu'à vingt pieds de longueur; que quand ils sont affamés, ils sortent des buissons & grimpent sur les arbres, d'où ils s'élancent sur

121



les bêtes fauvages & fur les hommes, s'entortillent autour de leurs corps, les étouffent & les dévorent.

Il est parlé dans les éphémérides d'Allemagne d'un boiguacu, qui avala en entier un bœuf sauvage.

BOILEAU DESPREAUX; (Nicolas) nom propre d'un Auteur célèbre, né à Crone auprès de Paris, en 1636. Il effaya du Barreau & de la Sorbonne; & dégoûté, dit M. de Voltaire, de ces deux chicanes, il ne fe livra qu'à fon talent, & devint l'honneur de la France. Nous avons de lui d'excellentes Satyres, de bonnes Epîtres, un Art poétique admirable & le Lutrin, qui est un agréable & e¹égant badinage.

Boileau mourut en 1711, couvert de gloire, après avoir été pendant toute sa vie le fléau des Pradons, & l'athlère du bon goût. Tout le monde sait quelle estime avoit pour lui Louis XIV, & avec quelle distinction ce Prince l'accueilloit quand il alloit à la Cour.

- BOILLE; vieux mot qui fignifioit autrefois, buiffon.
- BOILLON; vieux mot qui fignifioit autrefois, cifelure.
- BOINITZ; nom propre. Ville de la haute Hongrie, au Comté de Zoll, dans le voifinage de Pribnitz. Elle est remarquable par ses bains & par le safran qu'on recueille en abondance sur son territoire.
- BOIOARIENS; (les) anciens peuples de Germanie, dont les descendans font aujourd'hui connus sous le nom de Bavarois.
- BOJOBI; fubstantif masculin. Serpent de l'île de Ceylan, à grosses babines. Ses yeux font rouges & étincelans, & fon regard est affreux, mais sa robe est superbe: elle est luisante, de couleur orangée, parsemée de taches paillées, & ornée de zones d'un rou-

ge brun, qui serpentent sur le dos: Il y a plusieurs espèces de ce

genre. BOIQUATRARA; fubîtantif maîculin. Seba décrit fous ce nom deux ferpens des Indes qui lui ont été envoyés, l'un de l'île Maurice, & l'autre d'Amboine : tous deux font fuperbement vêtus. Celui d'Amboine, qui est le plus beau, est marqué de bleu, de vert de mer & de vert obscur. Son ventre est Céladon nuancé de quatre bandelettes jaunes qui règnent depuis a tête jufqu'au bout de la queue.

Ce ferpent chante, dit-on, agréablement, & attire par la mélodie de fa voix divers oifeaux fur lesquels il s'élance, & dont il fe nourrit.

- BOIRADE; vieux mot qui fignifioit autrefois une corvée qu'un vassal devoit faire avec ses bœufs.
- BOIRAT; vieux mot qui signifioit autrefois bouvier.
- BOIRE; substantif masculin. Ce qui fert de boisson. Il lui donne un écu par jour pour son boire & son manger.
- BOIRE; verbe actif irrégulier de la quatrième conjugaison. Bibere. Action d'avaler de l'eau, du vin ou quelqu'autre liqueur. Ils buvoient le Champagne à longs traits. Versez à boire à Madame. J'aime à boire frais, à la glace. Il boit de l'eau.

On dit quelquefois à boire; pour dire, donnez à boire.

On dit, boire fec, bien boire, boire d'autant; pour dire, boire copieusement.

On dit de quelqu'un, qu'*il boit* à fa foif; pour dire, qu'il ne boit que quand la foif l'y oblige.

Boire à quelque personne, boire la santé ou à la santé de quelque personne; boire les inclinations ou aux inclinations de quelque personne; expressions qui sont en usage dans les



tables en buvant les uns aux autres.

BOIRE ENSEMBLE, fignifie, faire un repas ensemble. Il y a longtemps que nous n'avons pas bu ensemble.

On dit de deux personnes que l'on a reconciliées, & qu'ensuite on a fait manger ensemble, qu'on les a fait boire ensemble.

On dit, furtout dans les chanfons à boire, boire une rasade, boire un rouge bord; pour dire, boire un verre plain de vin, boire le verre tout plan.

- BOIRE À LA RONDE, fignifie boire à la fanté de tous les conviés l'un après l'autre. On passa la soirée à boire à la ronde.
 - BOIRE UN DOIGT DE VIN, signifie boire un petit coup. Il ne voulut boire qu'un doigt de vin.
 - BOIRE LE VIN DE L'ÉTRIER, fignifie boire un verre de vin quand on est fur le point de partir d'une auberge.
 - BOIRE AU GALET, exprime l'action de verser dans fa bouche, ayant la tête renversée.

LE ROI BOIT; cette expression est répétée en forme de cri de réjouissance parmi ceux qui célèbrent ensemble le repas du jour des Rois. Les convives crient *le roi boit*, chaque fois que boit celui que le sort a fait roi de la table. Si c'est une Dame que le sort ait fait reine de la table, on crie *la reine boit*.

On dit d'un vin, qu'*il est prompt* à boire; pour dire, qu'il n'est pas de garde, & qu'il doit être bû dans la primeur.

On appelle *chanfons à boire*, des chanfons qu'on chante ordinairement à table, & qui font faites pour célébrer le vin & la bonne chère.

On dit proverbialement de ceux qui boivent ensemble après avoir fait un marché, qu'ils boivent le yin du marché. Ou irons-nous boire le vin du marché?

On dit proverbialement & familièrement, boire à tirelarigot, ou en tirelarigot, ou comme un trou, ou comme un templier, comme un chantre, comme un fonneur; pour dire, boire avec excès. Les Dames burent comme des templiers.

On dit proverbialement & familièrement, à petit manger bien boire ; pour dire, qu'on boit copieusement, quoiqu'on mange peu.

On dit qu'on a donné pour boire à des ouvriers ; pour dire, qu'on leur a donné quelque chofe par-dessus ce qui leur étoit dû.

On dit auffi, donner pour boire; pour dire, faire un petit préfent en argent à quelqu'un du peuple, foit par pure libéralité, foit pour récompense de quelque petit service qu'il a pu rendre.

On dit proverbialement en parlant de vin, qui bon l'achète, bon le boit.

La même chose se dit proverbialement & figurément, pour dire, qu'on ne doit pas épargner l'argent pour avoir de la bonne marchandise.

BOIRE, fignifie, par extension, s'ennivrer. C'est dommage que ce jeune homme boive.

On dit proverbialement dans ce fens, qu'on ne fauroit fi peu boire qu'on ne s'en sen fente; pour dire, que pour peu qu'on boive trop, on ne manque guères de faire quelque fottife.

On dit auffi, dans le fens par extension, mais non figurément, comme enseigne le Dictionnaire de Trévoux, que la terre boit l'eau; pour dire, qu'elle s'abreuve d'eau; que le papier boit, qu'une éponge boit, &cc. pour dire, que l'encre perce au tra-

Qij

vers du papier, qu'une éponge s'abreuve de quelque liqueur, &c.

- **TAIRE BOIRE** du taffetas, du linge, une étaffe, du passement, fignifie, en termes de courure, tenir le taffetas, le linge, &c. lâches en les coufant.
- FAIRE BOIRE LES PEAUX, se dit, en termes de Chamoiseurs & de Mégissers, de l'action de jetter à la rivière les peaux de chèvres, de moutons, & c. pour les y faire tremper.
- FAIRE BOIRE un cheval au feau, fignifie, en termes de manége, lui apporter de l'eau pour le faire boire dans l'écurie, fans le déranger de fa place.

On dit aussi, en termes de manége & figurément, qu'un cheval boit dans fon blanc, quand le poil de fon corps n'étant pas de couleur blanche, il se trouve avoir le nez tout blanc. Et qu'il boit la bride; pour dire, que le mors force les coins de la bouche du cheval, & les fait rider, parce que les montans de la bride ne sont pas assess. {

BOIRE UN AFFRONT, fignifie, dans le fens figuré, supporter une offense, fans en marquer de ressentiment. Il fut obligé de boire cet affront.

On dit proverbialement & figurément, puisque le vin est tiré il faut le boire; pour dire, que quand on s'est avancé dans quelque affaire jusqu'à un certain point, on ne doit plus l'abandonner.

On dit auffi proverbialement & figurément, qu'il faut boire le calice; pour dire, qu'il faut fe réfoudre à fouffrir les peines auxquelles on ne peut fe fouftraire.

On dit encore proverbialement & figurément, qui fait la faute la boit; pour dire, que celui qui est coupable doit être puni.

CONJUGAISON & quantité profodique du verbe irrégulier boire. La première syllabe de l'infinitif est longue, & la seconde très-brève.

INDICATIF. Présent. Singulier. Je bois, tu bois, il boit.

Pluriel. Nous buvons, vous buvez, ils boivent.

La fyllabe qui compose les deux premières personnes du singulier est longue, & celle de la troisième personne est moyenne.

Les deux premières perfonnes du pluriel ont la première fyllabe brève & la feconde longue : la troifième perfonne a la première fyllabe longue, & la feconde trèsbrève.

IMPARFAIT. Singulier. Je buvois, tu buvois, il buvoit.

Pluriel. Nous buvions, vous buviez, ils buvoient.

Les deux premières perfonnes du fingulier & les trois du pluriel ont la première fyllabe brève, & la feconde longue : la troisième perfonne du fingulier a la première fyllabe brève, & la feconde moyenne.

Ne prenez pas pour deux fyllabes ions & iez qui terminent les deux premières perfonnes du pluriel, ce font des diphrongues en poësse comme en prose.

La même observation aura lieu pour le pluriel du présent & de l'imparfait du subjonctif.

Il faudroit changer en a l'o de la dernière fyllabe du singulier & de la troisième personne du pluriel, & écrire, d'après la prononciation, je buvais, & c. pour les raisons que nous donnons en parlant des voyelles & des diphtongues.

PRÉTÉRIT DÉFINI. Singulier. Je bus, tu bus, il but.

Pluriel. Nous bûmes , vous bûtes, ils bûrent.

La quantité prosodique du singulier de ce temps est la même que

vez, ils b La fylla



telle du présent de l'indicatif, à cela près que la syllabe, qui compose la troisième personne du singulier, est brève.

Les trois personnes du pluriel ont la première syllabe longue, & la seconde très-brève.

La formation & la quantité profodique du futur simple & du conditionnel présent suivent les règles données pour les temps pareils du verbe *fendre*. Voyez *au mot* VERBE, les règles indiquées.

IMPÉRATIF. Présent. Singulier. bois, qu'il boive.

Pluriel. Buvons, buvez, qu'ils boivent.

La troisième personne du singulier a la première syllabe longue, & la seconde très brève.

La quantité profodique des autres perfonnes des deux nombres, se trouve dans la quantité donnée pour le présent de l'indicatif.

SUBJONCTIF. Présent. Singulier. Que je boive, que tu boives, qu'il boive.

Pluriel. Que nous buvions, que vous buviez, qu'ils boivent.

Les trois personnes du lingulier, & la troisième personne du pluriel, ont la quatité prosodique de la troisième personne de l'un & l'autre nombre du présent de l'impératif.

La première & la feconde perfonne du pluriel ressemblent aux deux premières personnes du pluriel de l'imparfait de l'indicatif.

IMPARFAIT. Singulier. Que je buffe, que tu busses, qu'il bût.

Pluriel. Que nous bussions, que vous bussiez, qu'ils bussient.

Les deux premières perfonnes du fingulier, & la troisième du pluriel, ont la première syllabe longue, & la seconde très-brève.

Le monosyllabe, qui compose la

\$25

troisième personne du singulier, est long.

Les deux premières perfonnes du pluriel ont la première fyllabe brève, & la seconde longue.

Il faudroit, en supprimant un s, écrire busions, busiez. Voyez OR-THOGRAPHE.

Le présent du participe actif, & qui est aussi adjectif verbal, fait buvant au masculin, & buvante au féminin.

On dit proverbialement de quelqu'un qui se porte bien, qu'il est bien buvant & bien mangeant.

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième du séminin très-brève.

Le pluriel se forme en changeant le t final du singulier en un s, qui suit la règle générale des pluriels. Voyez la lettre S.

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas une buvante femme, mais une femme buvante.

Le gérondıf fait buvant.

Le participe passifif; qui est aussi adjectif, fait bu au masculin, & bue au séminin.

On dit proverbialement & figurément de quelqu'un qui n'a plus honte de rien, qu'*il a toute honte bue.*

Ce monosyllabe est bref au singulier masculin, mais long au pluriel & au séminin.

Les temps composés, c'est-àdire, tous ceux qui se conjugent avec les verbes auxiliaires & le participe passif, ont la même quantité prosodique : J'aurois bu, elle eût été bue, & c. Voyez VERBES AUXI-LIAIRES & TEMPS COMPOSÉS.

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rap-



porte. On ne dira pas du bu vin, mais du vin bu.

Le t final des temps ou perfonnes de ce verbe est muet, ou se fait fentir, comme nous l'expliquons en parlant de cette lettre.

Le s final prend le fon du z devant une voyelle, mais en fuivant la règle générale donnée à la lettre S.

Obfervez que les lettres *nt*, qui terminent les troisièmes perfonnes du plutiel de certains temps, n'ont aucun son particulier, & ne sont que la marque du pluriel, quand le *t* doit être muet. Dans ce cas, vous pronocerez *ils boivent*, comme s'il étoit écrit, *ils boive.* Ceci se trouve expliqué au mot VERBE.

- BOIRIN; fubstantif masculin, & terme de Marine. On donne ce nom au cordage qui tient la bouée.
- BOIS; fubstantif masculin. Lignum. Substance dure, ligneuse & compacte des arbres. C'est un bon bois de chauffage. Ce bois est propre à la menuiserie. A qui appartiennent ces bois de charpente?
- Bors, fe dit d'un lieu planté d'arbres propres à la conftruction des édifices, à la charpente, à la menuiferie, au charonnage, au chauffage, & à divers autres ufages.

M. de Buffon, qui voit toujours les faits par l'œil du génie, & qui confirme fes obfervations par l'expérience, vous a démontré, il y a long-temps, que vos bois étoient mal exploités & mal cultivés; qu'ainfi votre attachement à de vieilles méthodes & à d'anciens préjugés vous privoit d'un revenu confidérable, & expofoit le Public à manquer bientôt d'une matière de première néceffité. Nous allons rapporter ici quelques - unes d'as vues de cet illustre Obfervateur fur la meilleure culture & la conferva=

tion des bois. Il vous a fait voir que les baliveaux étoient nuisibles aux taillis; il vous en a donné des raisons phyliques, vérifiées par l'expérience. Voyez BALIVAGE. Il vous a prouvé en même-temps qu'il ne falloit pas compter fur les glands que fourniffent les baliveaux pour regarnir les bois; car, à peine, dit-il, en levet-il quelques-uns de la grande quantité qui en tombe. Le défaut d'air, les eaux qui dégoutent des arbres, la gelée qui est plus vive à la surface de la terre, tous ces obstacles réunis détruisent le plant dans sa naissance. Si l'on voit quelques arbres de brin dans les taillis, ils ne viennent que de graine; car le chêne ne multiplie pas de rejetons, & ne pousse pas de la racine; & l'on peut observer que ces arbres de brin, étant éloignés des baliveaux, ne doivent leur naissance qu'à des geais, mulots, ou autres animaux, qui y ayant apporté ces grains pour leur nourriture, les y ont laisses.

Il réfulte donc de ces observations, que la manière de tirer d'un taillis tout l'avantage & tout le profit possibles, n'est pas la méthode ordinaire de mettre les taillis en coupe réglée; méthode qui, sans doute, doit sa faveur à sa grande commodité. Pour la coupe des bois, il faut avoir égard à la nature du terrein; on gagne à attendre dans les bons terreins; mais il faut les couper fort jeunes dans les terreins où il n'y 2 pas de fonds. Il est essentiel d'oblerver, que dans les premières années, le bois croît toujours de plus en plus; que la production d'une année surpasse celle de l'autre, jusqu'à ce que parvenu à un certain âge, son accroissement



diminue. L'économe doit donc faisir ce point, ce maximum, pour tirer de son bois tout le profit pofsible.

L'expérience a encore appris à M. de Buffon, que le foin que l'on prend de nettoyer & de bien cultiver le terrein où l'on veut faire des femis ou plantations, est plus nuifible que profitable; ordinairement, dit-il, on dépense pour acquérir; ici la dépense nuit à l'acquisition. La meilleure manière de réuffir à faire croître du bois dans toutes fortes de terreins, est d'y semer des épines, des buissons; & par une culture d'un ou deux ans, d'amener le terrein à l'état d'une nonculture de trente ans. Tous ces buissons sont autant d'abris qui garantifient les jeunes plants, brifent la force du vent, diminuent celle de la gelée, & les défendent contre l'intempérie des faisons. Un terrein couvert de bruieres, est un bois à moitié fait, & qui, peutêtre, a dix ans d'avance fur un terrein net & bien cultivé. On peut femer, dans certaines terres, de l'avoine avec les glands, elle garantit le plant dans fon enfance.

Dans les deux premières années, l'accroissement du plant va toujours en augmentant; mais le plus fouvent, dès la troisième, il va en diminuant, & il continueroit de suite dans les années suivantes; il faut failir cet inflant pour couper le jeune plant jusqu'auprès de terre, furtout dans les terres fortes. L'arbre étant ainsi coupé, toute la sève se porte aux racines, en développe les germes; de tendres & herbacées qu'elles étoient, elles deviennent fortes, & pénètrent dans le terrein; il se forme une grande quantité de chevelus, d'où partent autant de l

fuçoirs; l'arbre pompe abondamment des fucs nourriciers; & dès la première année, il donne un jet plus vigoureux & plus élevé, que ne l'étoit l'ancienne tige de trois ans. Par cette méthode facile & peu coûteufe, on fupplée aux labours, & on accélère de plufieurs années le fuccès d'une plantation. Lorfque les jeunes plants ont été gelés, le vrai moyen de les rétablir, eft de les couper de même; on facrifie trois ans, pour n'en pas perdre dix ou douze.

Pour tirer tout l'avantage possible d'un terrein, il faut entremêler les arbres qui tirent leur nourriture du fond de la terre, avec ceux qui la tirent de la furface. Voyez au furplus ce qu'à dit M. de Buffon dans les Mémoires de l'Académie des années 1738 & 1739.

Le bois prend différentes dénominations, felon fes différentes qualités, & les divers usages auxquels on l'emploie.

- BOIS VIF, fe dit des arbres qui pouffent des branches & des feuilles.
- BOIS MARMENTAUX, OU DE TOUCHE, fe dit des arbres qui ne fervent que d'ornement à un château.
- BOIS D'ENTRÉE, se dit des arbres qui ont quelques branches vertes, & les autres sèches.
- BOIS MORT, se dit de tout arbre séché sur le pied.
- MORT-BOIS, se dit de certains arbres de peu de valeur, tels que les ronces, les genets, les épines, &c.
- BOIS BLANC, se dit de certains arbres de peu de service, comme le peuplier, le bouleau, le tremble, & c.
- BOIS A FAUCILLON, se dit d'un petit taillis qui peut s'abattre à la ser pette.

BOIS ARSIN, se dit des arbres que le feu a maltraités.

BOIS EN ÉTAT, se dit des arbres qui sont debout.

Bois CHABLIS, se dit des arbres que les vents ont abattus.

- Bois ENCROUÍ, se dit d'un arbre qui étant coupé par le pied, tombe sur un autre arbre auquel il demeure Bois EN PUCIL, se dit d'un canton de accroché.
- Bois BOMBÉ, se dit d'un arbre qui a quelque courbure naturelle.
- BOIS CARIÉ, se dit des arbres viciés qui ont des nœuds pourris.
- Bois RABOUGRI, se dit d'un bois tortu, malfait & d'une mauvaise venue.
- BOIS CHARMÉ, se dit d'un arbre qui est près de périr ou de tomber, pour avoir reçu quelque dommage dont la cause n'est pas apparente.
- Bois combuct, se dit d'un bois imbibé & pénétré d'eau.
- BOIS EN DÉFENDS, se dit de certains arbres d'une belle venue qu'il n'est pas permis de couper avant qu'ils aient pris tout l'accroissement dont ils peuvent être susceptibles. Les défends n'ont ordinairement lieu que dans les grandes forêrs; & il est défendu d'y mener paître le bétail avant que les atbres soient défensables, ce qui n'est qu'après fix ou sept ans.
- Bors gillif, se dit d'un arbre fendu par l'action de la gelée.
- BOIS GISSANT, fe dit d'un arbre abattu & couché par terre.
- BOIS MARQUÉ PAR LE BRANCHAGE, se dit des arbres destinés aux bâtimens du Roi, & marqués par le Branchage dans les forêrs de Sa Majesté ou de ses Vassaux.
- BOIS DÉCHAUSSÉS, se dit des arbres dont on a découvert le pied.
- BOIS COUPÉS PAR RACINE, se dit des arbres auxquels on a coupé la racine avec la scie ou la cognée.

Bois pr pilir, fe dit d'un arbre cou-

BOI

pé par quelqu'un qui n'y avoit aucun droit.

- Bois défensable, se dit d'un canton de bois où il est permis de mener le bétail en pâture, parce que les arbres sont en état de résister.
- bois coupé récemment & avant qu'il fe soit écoulé trois années depuis cette coupe.
- Bois récéré, se dit d'un bois qu'on a coupé par le pied pour l'avoir de plus belle venue.
- Bois sur le retour, se dit d'un bois trop vieux qui commence à se gâter & à diminuer de valeur.
- BOIS'DE HAUT REVENUSse ditd'unedes mi-futaie de quarante à soixante ans.
- Bois TAILLIS, se dit de ceux qui font sujets aux coupes ordinaites, lesquelles se font dans les temps fixés par les Coutumes. Dans celles-ci, c'est après une révolution de dix ans; dans celles-là, c'est de quinze en quinze ans; & dans d'autres, de vingt en vingt ans.
- BOIS DE HAUTE FUTAIE, se dit des bois qui ont passé trois coupes ordinaires de bois taillis, ou trente années, & qu'on laisse ordinairement croître jusqu'à ce qu'ils viennent fur le retour.

Pour connoître l'âge du bois, on en scie le tronchorisontalement; on compte les cercles que l'on y remarque, & chaque cercle dénote une année.

Remarquez qu'en Jurisprudence on fait cette différence entre les bois taillis & ceux de haute futaie, que les premiers, près d'être coupés, sont censés meubles, & que les autres sont réputés immeubles, & faire partie du fonds, tant qu'ils n'en sont pas séparés.

BOIS TENUS EN GRURIE, GRAIRIE ET segRAIRIE. se dit des bois dont la propriété



- liers, & l'exercice de la Justice au Roi, avec les droits qui en dérivent, comme la chasse, la paisson & la glandée, à moins qu'à l'égard des paisson & glandée, il n'y ait titre contraire.
- GARDE-BOIS, se dit d'un bas-Officier préposé pour veiller à la confervation des forêts & de la chasse.
- BOIS EN GRUME, se dit des arbres qui ne sont point équarris, & qu'on emploie avec leur écorce, comme quand on en fait des pieux ou pilotis.
- Bors LAVÉ, se dit de celui auquel on a enlevé avec la befalguë tous
- les traits que la scie y avoit laiss. BOIS MI-PLAT, se dit de celui auquel on laisse, en l'équarissant, plus de largeur que d'épaisseur; comme
- quand on le distribue pour membrures de menuiserie.
- BOIS DE MERRAIN, se dit de celui qu'on a distribué en petits ais, & dont on fait des douves de tonneaux, des cuves, des panneaux, ŀс.
- BOIS D'OUVRAGE, se dit de celui qu'on travaille dans les forêts, & dont on fait des sabots, des seaux, des pelles, &c.
- Bois mouliné, se dit de celui qui est pourri & rongé des vers.
- BOIS QUI SE TOURMENTE, se dit d'un bois qui se déjette, parce qu'on l'a employé trop vert ou trop humide.
- Bois de REFEND, est celui qu'on diftribue par éclats pour faire des lattes, des échalats, du merrain, &c.
- Bois de remontage, se dit du bois qu'on emploie pour remonter des des chariots, 5c.
- Bois REFAIT, se dit d'un bois qu'on a équarri & redressé sur ses faces, de gauche & flache qu'il étoit. Tome IV.

propriéré appartient aux particu- BOIS SAIN ET NET, se dit d'un bois fans gale, fans fistule & fans nœuds vicieux.

BOI

Bois Rouge, se dit d'un bois qui s'échauffe & qui est disposé à pourrir.

- Bois Roulé, se dit de celui dont les cernes ou crues de chaque année sont séparées & ne font point corps ensemble, ce qui est un effet du vent dont l'arbre a été battu pendant qu'il étoit en sève. Le bois roulé n'est bon qu'à brûler.
- Bois vermoulu, se dit d'un bois que les vers ont corrompu.
- Bois madré, ou noueux, se dit d'un bois qui ne peut se fendre qu'un peu vers le tronc, parce qu'il est rempli de taches noueuses, pour avoir crû fur le gravier, & avoir été expofé au foleil du midi.
- BOIS TRANCHÉ, se dit d'un bois à fils obliques qui coupent la pièce & la mettent hors d'état de résister à la charge, & de pouvoir être refendue.
- Bois tortu, se dit d'un bois qui n'est bon qu'à faire des courbes, & qui ne sert guères que pour la Marine.
- BOIS D'ÉCHANTILLON, se dit des pièces de bois qui ont une dimension déterminée.
- Bois D'équarrissage, se dit d'un bois propre à recevoir la forme d'un parallelipipède. Il doit avoir au moins fix pouces de groffeur pour être équarri.
- BOIS CANTIBAN, se dit d'un bois qui n'a du flache que d'un côté.
- BOIS D'ÉMAIL, se dit de celui qui est fendu & scié du centre à la circonférence.
- pièces de canon, pour construire | BOIS FLACHE, se dit de celui dont les arrêtes ne sont pas vives, & qui ne pourroit s'équarrir convenablement fans un déchet trop confidérable.
 - BOIS DE BRIN, se dit, en termes de R



Charpente, de celui qui se fait en ôtant les quarre dosses & le flache d'un arbre en l'équarrissant.

- BOIS GRAS, ou DOUX, se dit d'un bois fans fil, moins poreux & moins noueux que le bois ferme. Il ne vaut rien pour résister à la fatigue, & il ne convient que pour faire des panneaux & des assemblages de Menuiserie.
- BOIS DUR, OU RUSTIQUE, fe dit d'un bois qui a le fil gros. Il croît dans les terres fortes & au bord des forêts.

BOIS LEGER, se dit d'un bois tel que le sapin, le tilleul, le tremble, &c.

Les Charpentiers appellent un cent de bois, foixante-douze pouces de longueur fur fix pouces d'équarriffage.

On dit aussi, en termes de Charpentiers, quand on met en chantier les pièces de bois qui doivent servir à la construction d'un édifice, *mettre les pièces de bois en leur raifon*; pour dire, mettre chaque morceau à fa place.

- BOIS AFFOIBLI, fe dit d'un bois dont on a diminué la forme d'équarrissage, en le rendant courbe ou rampant pour laisser des bossages aux poinçons.
- Bois APPARENT, se dit d'un bois, qui étant employé en planchers, cloifons, & c. n'est recouvert d'aucune autre matière.
- BOIS DÉCHIRÉ, se dit de celui qui revient d'un ouvrage mis en pièces pour quelque cause que ce soit.
- BOIS CORROYE, se dit de celui qu'on a dressé à la varlope & au rabot.
- Bois DÉVERSÉ, ou GAUCHE, se dit d'un bois qui a perdu, en se déjettant, ou de quelqu'autre manière que ce soit, la sorme qu'on lui avoit donnée en l'équarrissant.

BOIS DE LIT, se dit de tout ce qui BOIS DE CORDE, se dit des buches

BOI

compose la menuiserie d'un sit.

- BOIS DE CHARRONAGE, se dit de tout le bois dont se servent les Charons pour faire des chariots, des charettes, des roues, &c.
- BOIS DE SCIAGE, fe dit de celui qu'on a distribué en soliveaux & en planches pour servir à la menuiserie. On appelle aussi bois de sciage, celui qui a moins de six pouces de diamètre.
- Bois ouvré, se dit de celui que l'ouvrier a travaillé; *& bois non ouvré*, de celui qui n'a pas passé par les mains de l'ouvrier.
- BOIS DE CHAUFFAGE, est celui qui fert d'aliment au feu. Il reçoit diverses dénominations qui lui sont particulières, & dont voici les principales :
- BOIS NEUF, se dit de celui qui n'a point été trempé d'eau, mais amené par charroi ou sur des bateaux.
- Bors FLOTTÉ, est celui qu'on amène en train sur des rivières.
- BOIS PERDU, fe dit des buches que l'on jette dans les ruisseaux ou rivières qui les portent aux lieux où l'on doit les charger sur des bateaux, ou en former des trains qu'on met à flot.
- BOIS CANARDS, se dit des buches, qui étant jettées à bois perdu, vont au fond de l'eau, ou s'arrêtent sur les bords.
- Bors volans, se dit des buches que le flot conduit droit au port.
- BOIS ÉCHAPÉS, se dit des buches qui, dans les débordemens, sont portées dans les terres.
- BOIS PELARD, se dit des bois ronds -& menus dont on enlève l'écorce pour faire du tan.

Bois de MOULE, ou de QUARTIER, fe dit du bois mesuré qui a au moins dix-huit pouces de grosseur. Bois de corde, se dit des buches

Digitized by GOOGLE

faites de branchages ou de bois raillis, dont la grolleur est entre six & dix-fept pouces. Il se vend à Paris à la membrure, laquelle a quatre pieds de hauteur & autant de largeur, ce qui compose une voie, dont deux forment la corde.

- BOIS DE COMPTE, se dit de celui dont foixante-deux buches, au plus, remplissent les trois anneaux qui forment la voie de bois, selon les Ordonnances de la Ville de Paris. Le bois de compte doit avoir au moins dix-huit pouces de groffeur.
- BOIS TORTILLARD, fe dit d'un bois qu'on rejette ordinairement des membrures, à caufe du tort qui réfulte des vides qu'il y occasionne par la figure courbe & difforme.
- BOIS BOUCAN, fe dit des buches qui par la longueur du temps, ont perdu la mesure convenable pour être mises en membrures.
- BOIS DE GRAVIER, se dit du bois qui croît dans des endroits pierreux, & qui vient demi-flotté, de Bourgogne & du Nivernois. Le meilleur est celui de Montargis.
- BOIS D'ANDELLE, fe dit d'un bois de hêtre qui vient fur des bateaux par la rivière d'Andelle, & dont les buchesont ordinairement deux piéds & demi de longueur.
- BOISEN CHANTIER, se dit des buches qui sont en pile ou en magasin.

On appelle à Paris mouleur de bois, un Officier de Police commis sur les ports pour veiller à ce que le bois y soit fidèlement mesuré dans les moules ou les membrures.

Bois d'Aloès. Voyez Aloès.

- BOIS DE BAMBOU. Voyez BAMBOU. BOIS DE BRÉSIL; bois ainsi nommé
- de ce qu'on l'a d'abord riré du Bréfil. Il reçoit différens noms, felon les lieux où il croît. Il y a le bréfil BOIS DE CITRON, BOIS DE JASMIN,

de Fernambouc, le brésil du Japon, le brésil de Lamon, le brésil de Ste. Marthe, & le brésillet qui vient des îles Antilles.

L'arbre dont on tire ce bois, est tortu & raboteux : son écorce est rougeâtre & épineuse; il a les feuilles à peu près comme celles du buis; ses fleurs ont la figure de celles du muguet; mais elles sont plus odoriférantes & d'un beau rouge. Il leur succède des fruits plats, rougeâtres, contenant chacun deux semences semblables à celles de la citrouille, mais d'un rouge luisant.

Le bréfil de Fernambouc est celui qu'il faut préférer. On le choisit pesant, compact & rougeâtre.

Le principal ufage des bois de bréfil est pour la teinture. On retire du Fernambouc, par le moyen de l'alun, une espèce de carmin: on en fait aussi de la lacque liquide pour la miniature.

Les bois de brésil contiennent beaucoup d'huile & un peu de sel essentiel. Ils sont astringens.

BOIS D'INDE, BOIS DE LA JAMAÏQUE, ou bois de Campêche, se dit d'un bois rouge dont on fe fert en teinture pour les couleurs noires, violettes & grifes. Il se tire du cœur d'un gros & grand arbre qui croît en Amérique, dans les îles de la Jamaïque, de Campêche & de Ste. Croix. L'écorce en est mince, unie, grile & argentée : les feuilles sont aromatiques, & à peu près de la figure de celles du laurier : le fruit de la grosseur d'un pois est âcre & piquant au goût, mais agréable & d'une odeur de girofle. On lui attribue la propriété de fortifier l'eftomac & le cerveau, d'aider à la digestion, & de faire transpirer les humeurs.

DIS DE CITRON, BOIS DE JASMIN, R ij



13t

ou bois de chandelle, se dit d'un grand arbre qui croît en Amérique fur les bords de la mer, & dont les feuilles ressemblent à celles dulaurier : il porte des fleurs femblables à celles de l'oranger, & qui ont une odeur de jasmin; à ces fleurs succèdent des fruits noirs de la grosseur des grains de poivre. Le bois de cet arbre est compact, pefant, refineux; aussi les Indiens le coupent par éclats, & s'en servent pour s'éclairer pendant la nuit, ce qui lui a fait donner le nom de bois de chandelle. Sa belle couleur citrine le rend propre à faire de beaux ouvrages de marqueterie; il prend avec le temps un poli auffi beau que -celui du cocos : il réunit à la beauté de fa couleur une odeur approchante de celle du citron.

- BOIS DE CORAIL, fe dit d'un bois rouge ressemblant au corail qui croît en Amérique, & qui nous vient des îles du Vent. Il sert pour différens ufages de menuiseries.
- BOIS DE COULEUVRE, se dit d'une racine ligneuse de la grosseur du bras, qui renferme sous une écorce brune, marbrée, un bois dur, compact, sans odeur, d'un goût âcre & amer. On appelle cette racine bois de couleuvre, parce que l'on dit que ce bois guérit la motfure des ferpens, ou selon d'autres, à cause de l'écorce des racines qui est marbrée comme la peau des ferpens. On nous apporte ce bois des îles de Samor & de Timor. Cet arbre porte une espèce de noix vomique beau-. Coup plus petite que la noix vomique ordinaire, mais qui lui ressemble par la conliftance, le goût & la couleur.
- BOIS DE DENTELLE, se dit d'un bois leger, spongieux, tendre, & trèscurieux, qui croît aux îles Manilles

& Philippines. On retire d'entre l'écorce & l'aubier un rezeau femblable à de la dentelle. Le tiffu en est blanc, fin & fort. Les dames de ces contrées en ornent leurs voiles.

- BOIS ÉVINEUX DES ANTILLES, se dit d'un grand arbre qui croît trèspromptement : il a l'écorce verte, épaisse, & couverte d'un grand nombre d'épines. Ses feuilles reffemblent à celles du manioc, & fon fruit, qui paroît avant les feuilles, est une espèce de petite callebasse de la großeur d'un œuf, remplie d'un coton gris brun, & doux comme de la foie.
- Bois DE FER, fe dit d'un bois dur, compact, pefant, de couleur rougeâtre, qu'on nous apporte d'Amérique en groffe pièces. Il prend un très-beau poli, & s'emploie à divers ouvrages de menuiferie. L'arbre d'où l'on tire ce bois, a fes feuilles de la grandeur de celles du noyer, & il est revêtu d'une écorce dure, pefante, fans odeur, & d'un goût astringent. Elle contient beaucoup d'huile & de fel effentiel & fixe. Les Indiens le rapent & s'en servent comme d'un excellent sudorifique.
- BOIS DE FURTET, se dit d'un atbriffeau qui croît à la Jamaïque, en Italie, & dans les Provinces méridionales de France. Ses feuilles sont ovales, arrondies par le bout : ses fleurs d'un vert obscur, viennent dans des touffes de filamens rameux. Lorsque le bois de cet arbrisseau est d'un beau jaune, & agréablement veiné, les Ebénistes & les Luthiers l'emploient à différens ouvrages; ce bois donne en teinture un jaune, mais qui n'est point folide.

curieux, qui croît aux îles Manilles | Bois LETTRé, se dit d'une sorte de



bois qui nous vient de la Chine, & qui est marqué de lettres.

- Bois DES MOLUQUES, se dit de celui qu'on tire d'un arbre qui croît aux iles Moluques, dans la mer des Indes, & dont les feuilles ressemblent à celles de la mauve, & le fruit à une aveline. Ce bois est purgatif, vermisuge & alexipharmaque. On le donne depuis quatre grains jusqu'à un demi-scrupule dans du bouillon : on l'applique aussi extérieurement sur les plaies envenimées.
- BOIS NÉPHRÉTIQUE, fe dit d'un bois jaune, rougeâtre, qui nous vient de la nouvelle Espagne, & qui se tire d'un arbre grand comme un poirier, & dont les feuilles ont la figure de celles des pois chiches.
 - Ce bois donne, dans l'analyfe chimique, beaucoup d'huile & de fel effentiel. Il est apéritif & dessicatif. Il désobstrue, & quelquesuns prétendent qu'il brife les pierres de la vessie & des reins, mais on peut en douter.
- Bois DE RHODES, BOIS DE ROSE, BOIS DE CYPRE, se dit d'un bois de couleur jaunâtre, qui a l'odeur de la rose, & quelque ressemblance avec le fantal citrin. Il se tire d'un arbre fort élevé, qui croît à la Martinique, aux îles de Rhodes, de Cypre, des Canaries, & en plusieurs autres endroits du Levant. Il a les feuilles presque semblables à celles du chataigner, & il porte de petites fleurs blanches, disposées en gros bouquets.

Ce bois doit être choisi gros, droit, récemment abattu, & de couleur de feuille morte. Les Parfumeurs en font usage, & l'on en tire par la distillation une huile très-odorante.

Bois violet ou Bois de polixandre,

fe dit d'un bois compact, pefant, marbré, luifant, d'une belle couleur tirant fur le violet, qui fe polit très-bien, & dont l'odeur est agréable & douce. Les Hollandois nous l'envoyent des Indes en groffes buches, & l'on en fait divers ouvrages de marquetterie.

- BOIS ROUGE OU BOIS DE SANG, se dit du bois qu'on tire d'un arbre qui croît en Amérique, près du golfe de Nicaragua. Il est d'un très-beau rouge, mais très-cher: on en fait usage dans la teinture.
- Bois GENTIL OU MÉZÉRÉON, se dit d'un arbrisseau agréable à la vue, & qu'on cultive dans les jardins. Il porte de petites baies rouges, qui sont un violent purgarif.
- BOIS DE STE LUCIE, se dit d'un arbre d'une grandeur médiocre, & d'une odeur agréable. Ses feuilles, ses fleurs & ses fruits ressemblent beaucoup à ceux du cerisier. Les Ebénistes sont un grand usage de ce bois.
- BOIS D'AIGLE OU DE CALAMBOUC, se dit d'une forte de bois d'aloès qui croît au Méxique. Il est leger, d'un brun verdâtre, d'une faveur amère, & d'une odeur pénétrante & agréable. On en fait des ouvrages de sculpture, 'de marqueterie, des chapelets, & c. On le tire en grosses buches des îles de Solor & de Timor.
- Bois Fossite, se dit des arbres que l'on trouve en terre à différentes profondeurs, où ils ont été préfervés de la corruption par le moyen d'un suc sulphureux ou bitumineux qui les a plus ou moins pénétrés.
- BOIS CHANGE EN CHARBON DANS LE SEIN DE LA TERRE; ce sont des arbres enterrés, que des feux souterrains ont converti en charbon, sans leur faire perdre leur figure.

133



Ce charbon est bien plus léger que les charbons fossiles de terre & de pierre.

- BOIS MINÉRALISÉS, fe dit de certains arbres qu'une vapeur métallique ou minérale a pénétrés dans le fein de la terre, & qui ne font reconnoiffables que par leur forme qu'ils ont confervée.
- BOIS ALUMINEUX, fe dit d'un bois qu'on trouve dans la terre près de Duben, en Mifnie, à ce que rapporte Valerius dans fa Minéralogie. Ce bois est de couleur brune, plus léger que ie charbon de terre, & s'enstamme de lui - même, dès qu'on l'expose à l'air.
- BOIS DE LA NATURE DES PYRITES, se dit de certains arbres pénétrés dans la terre, d'une substance substance reuse & ferrugineuse, ou cuivreuse & arsenicale. Henckel, dans sa Pyritologie, assure en avoir vu; & Wallerius dit qu'on en trouve près de Carlshafen, en Scanie.
- BOIS FERRUGINEUX, se dit de certains atbres pénétrés d'une sorte d'ocre ou substance martiale dans le sein de la terre. Voyez ce qu'en disent Biebknecht & Wallerius.
- Bois CHANGÉS EN TERRE, se dit de certains arbres qui, conservant leur figure dans le sein de la terre, tombent en poussière dès qu'on les expose à l'air. Wallerius rapporte qu'on a trouvé en Finlande, du bois de pin changé en terre avec son écorce & ses feuilles. M. Tilas décrit dans les Actes de l'Académie Royale de Suède, des racines qui ont éprouvé la même altération.
- BOIS PÉTRIFIÉ ; Voyez PÉTRIFICA-TION.
- Bois sacrés, fe dit, en termes de Mythologie, des bois que les Anciens avoient confacrés à leurs Di-

vinités. Ils étoient ordinairement plantés près d'un Temple ou du Tombreu de quelque Héros, & c'étoit un facrilège d'en couper la moindre branche : aussi étoient-ils si épais, que les rayons du Soleil n'y pouvoient pénétrer. Ils infpiroient cette ténébreuse horreur, dont parlent les Poëtes, & qui étoit si favorable aux Oracles & aux Prodiges. Apollon avoit un bois sacré à Claros, où jamais animal vénimeux n'étoit entré : les cerfs y trouvoient un asyle, & les chiens ne les y chasioient pas. Les furies avoient un bois sacré à Rome: Vulcain en avoit un au Mont Ethna, & il étoit gardé par des chiens factés, lesquels mettoient en lambeaux ceux qui en approchoient avec des ames impures, & flattoient de la queue ceux qui s'y rendoient par dévotion. Personne ne devoit naître ni mourir dans le bois facré qu'Esculape avoit près d'Epidaure. Vénus avoit plusièurs de ces bois, & tous étoient destinés aux plaisirs de l'amour, ou plutôt ils étoient l'afyle du libertinage.

Les Dryades, les Hamadryades, les Faunes, les Sylvains, les Satyres, &c. étoient chez les Anciens les Divinités des bois.

BOIS DE VIE, fe dit chez les Juifs de deux petits bâtons, par lesquels on prend le Livre de la Loi, afin de ne pas toucher au Livre même, qui est enveloppé dans une espèce de bande d'étosse brodée à l'aiguille. Les Juifs croient que ce bois communique aux deux doigts avec lesquels ils le touchent, la propriété de fortifier la vue, de guérir les malades, & de faciliter les accouchemens des femmes enceintes.

BOIS DE VIE, se dit aussi chez les Disciples d'Hermès, de la pierre



parfaite du Grand-Œuvre, qui, devenue Médecine universelle, guérit les hommes de tous maux, & les fait continuellement jouir d'une fanté parfaite.

- BOIS DE TÊTE, se dit, en termes d'Imprimerie, des petits morceaux de bois qui se mettent dans le chasfis au-dessur des pages, pour tenir les formes serrées; & l'on appelle bois de fonds, d'autres petits morceaux de bois qu'on met entre les pages.
- BOIS DE MOULE, se dit, en termes de Fondeurs de caractères d'Imprimerie, de deux morceaux de bois qui fervent à tenir le moule, à l'ouvrir, & à le fermer : ils empêchent qu'on ne se brûle au fer échaussé par le métal fondu qu'il reçoit continuellement.
- Bois, fe dit, en rermes de Lapidaires, d'un gros cylindre court & percé de part en part, qui fert à l'ouvreir pour appuyer sa main, afin d'être plus fûr.
- BOIS DE GRILLE, se dit de la partie du métier à faire les bas, sur laquelle les ressorts de grille sont disposés perpendiculairement.
- Bois de RAQUETTE, se dit du manche & du tour de bois, qui, avec de la corde à boyau, forme une raquette à jouer à la paume.
- Bois, se dit, en termes de Rubaniers, d'une petite bobine chargée d'or ou d'argent filé.
- BOIS A LIMER, se dit, en termes de Serruriers & autres Ouvriers en métaux, d'un petit morceau de bois qu'on serre dans l'étau, & sur lequel on appuie la pièce qu'on tient à la main, & que l'on veut limer.
- BOIS DE BROSSE, se dit, en termes de Vergettiers, d'une petite planche mince, percée à distance

égale pour recevoir les loquets.

- BOIS DE FUSIL, se dit, en termes d'Arquebusiers, du morceau de bois sculpté, sur lequel on monte le canon d'un fusil, la plarine, &c.
- BOIS D'ÉVENTAIL, se dit des flèches & des maîtres brins de bois, ivoire ou autres matières avec lesquels on monte un éventail.
- Bois, fe dit, en termes des jeux de quilles & de trictrac, des quilles & des dames avec lesquelles on joue à ces jeux.

On dit dans ce sens, abattre du bois; pour dire, abattre des quilles, des dames.

Bois, s'eft dit autrefois de la lance d'un Gendarme; & quand il la portoit de bonne grace, on difoit qu'*il portoit bien fon bois*.

C'est de là qu'est venue la phrase figurée & proverbiale, par laquelle on exprime que quelqu'un d'une taille avantageuse, marche droit & de bonne grace, en disant qu'il porte bien son bois.

Bois, se dit des cornes d'un cerf : ce cerf a de beaux bois.

On dit proverbialement & familièrement de quelqu'un qui n'a trouvé que portes fermées dans la maison où il vouloit parler à quelque personne, qu'il a trouvé visage de bois.

On dit aussi proverbialement & familièrement, à gens de village, trompettes de bois; pour dire, qu'il ne faut pas des choses bien recherchées aux personnes de peu ou de mauvais goût.

On dit proverbialement & figurément de quelqu'un, qu'il est grand abatteur de bois ; pour exprimer qu'il a beaucoup de force & de vigueur

On dit proverbialement, figurément & populairement de quel-

Digitized by Google

qu'un fort complaisant, & qui confent à tout ce que l'on veut, qu'il est **d**u bois dont on fait les flûtes.

On dit proverbialement, figurément & familièrement de quelqu'un qui a la naissance & les qualités convenables pour devenir Cordon Bleu, Officier Général, &c. qu'il est du bois dont on les fait.

On dit proverbialement & figutément, que qui craint les feuilles, ne doit pas aller au bois; pour dire, que quand on craint le danger, on ne doit pas s'y exposer.

On dit proverbialement & figutément que la faim chasse le loup hors du bois; pour dire, que le be. foin oblige à faire bien des choses auxquelles on a de la répugnance.

On dit proverbialement & figurément, qu'on verra de quel bois quelqu'un se chauffe; pour dire, qu'on verra ce qu'il sait faire.

On dit proverbialement & figurément de quelqu'un, qu'il ne sait de quel bois faire flèche; pour dire, qu'il est dans un grand besoin, dans une situation difficile.

On dit encore proverbialement & figurément, qu'il ne faut pas mettre le doigt entre l'écorce & le bois; pour dire, qu'on ne doit pas entrer dans les différends des personnes naturellement unies.

Ce monofyllabe eft long.

- BOIS-BELLE; nom propre. Petite ville, capitale de la Principauté d'Henrichemont, dans le Berry, à cinq lieues, nord-nord-eft, de Bourges. Elle appartient à la Maifon de Bethune.
- BOISCHET; vieux mot qui s'est dit autrefois d'une sorte de boisson.
- BOIS-COMMUN; nom propre. Ville de France, dans l'Orléanois, à sept lieues, est-nord-est, d'Orléans.

BOI

peur, dissimulé. BOISDIE; vieux m ot qui fignifioit autrefois fourberie, diffimulation.

- BOISE ; vieux mot qui fignifioit autrefois une buche, ou un gros bâton
- BOISE, EE; adjectif & participe passif, qui a la signification du verbe boifer, d'où il dérive.

Ce mot s'emploie auffi adjectivement dans cette phrafe, terre bien boisée; pour dire, une terre qui abonde en bois.

- BOISEOR, BOISEOUR, BOI-SEUR; vieux mots qui fignifioient autrefois trompeur, faux.
- BOISER; verbe actif de la première conjugation, lequel fe conjugue comme chanter. Tabulis vestire. Garnir de boiserie. Je fais boiser un cabine**c.**

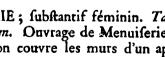
La première syllabe est moyenne, & la feconde est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez cependant que les temps ou personnes, qui se terminent par un e féminin, ont leur pénultième syllabe longue. Dans je boife, la syllabe boi est · longue.

Il faudroit changer le s en 7, & écrire, d'après la prononciation, boizer. Voyez Orthogra-PHE.

BOISERIE; substantif féminin. Tabulatum. Ouvrage de Menuiferie, dont on couvre les murs d'un appartement. Cette boiserie est mal faite.

La première syllabe est moyenne, la seconde très-brève, & la troifième longue.



Il faudroit changer le s en χ , & écrire, d'après la prononciation, boizerie. Voyez Orthographe.

BOISEUX, EUSE ; adjectif. Ligneux, qui est de la nature du bois. Cette plante a la racine boifeuse.

La première syllabe est moyenne, la seconde longue, & la troisième du séminin très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas une boiseuse plante, mais une plante boiseuse.

Le x qui termine les deux nombres du masculin, prend le son du z devant une voyelle, en suivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. Voyez la lettre S.

Il faudroit changer le premier s en z, le x en s, & écrire, d'après la prononciation, boizeus, boizeufe. Voyez ORTHOGRAPHE.

- BOIS-GROLLAND; nom propre. Abbaye d'hommes en Poitou, environ à fix lieues, ouest-nord-ouest, de Luçon. Elle est en commende, & vaut au Titulaire 2000 l. de rente.
- BOIS-LE-DUC; nom propre. Ville forte, & confidérable du Brabant Hollandois dont elle est capitale. Elle est struée au confluent des rivières de Dommel & d'Aa, qui vont à deux lieues de là, se perdre dans la Meuse.

Cette ville fut enlevée à l'Espagne en 1629, par Fréderic - Henri de Nassau, Prince d'Orange, qui commandoit l'Armée des Etats Généraux.

BOISSEAU; fabitantif masculin. Modius. Sorte de mesure, ordinairement ronde, servant à mesurer les choses solides, comme les grains, des cendres, les fruits, &c.

Le boisseau de Paris doit avoir huit pouces, deux lignes & demie Jome IV. de hauteur, & dix pouces de diamètre. Il en faut trois pour un minot, douze pour un septier, & cent quarante-quatre pour un muid.

La capacité de cette mesure varie, selon les différens lieux où l'on en fait usage.

On appelle un boisseau de froment, un boisseau de seigle, de farine, &c. Un boisseau rempli de froment, de seigle, &c.

Il est dit figurément dans l'Ecriture, qu'il ne faut pas mettre le chandelier fous le boisseau; pour dire, qu'on ne doit pas enfouir les talens que l'on a reçus de la Providence.

- BOISSEAU, fe dit, en termes de Boutonniers, d'un instrument fort léger, que ces ouvriers mettent sur leurs genoux pour travailler, &c dont ils se fervent, à peu près comme les femmes qui font de la dentelle, fe fervent du coussin.
- BOISSEAU, se dit, en termes de Fonteniers, de la boîte de cuivre dans laquelle tourne la clé d'un robinet.
- BOISSEAU DE POTERIE, se dit d'un corps rond & creux, de terre cuite, & fait en forme de baril qui n'a point de fond.

La première fyllabe est brève, & la seconde moyenne au singulier, , mais longue au pluriel.

Le x final, qui forme le pluriel, prend le fon du z devant une voyelle, en fuivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. Voyez la lettre S.

Il faudroit supprimer un s & l'e qui sont oisifs, changer le x du pluriel en s, & écrire, d'après la prononciation, boifau, boifaus. Voyez ORTHOGRAPHE.

BOISSELAGE; vieux mot qui s'est dit autrefois de l'Office de Mesureur de blé.

S



BOISSELÉE; substantif féminin. Ce que contient un boisseau. Envoyez à cette pauvre femme une boisselée de farine.

BOISSELÍE DE TERRE, se dit d'un espace de terre suffisant pour pouvoir y semer un boisseau de blé.

La premiére syllabe est moyenne, la seconde très-brève, la troisième longue, & la quatrième trèsbrève.

Il faudroit supprimer un s qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *boifelée*. Voyez OR-THOGRAPHE.

- BOISSELERIE; substantif féminin. Profession du Boisselier.
- BOISSELIER; fubstantif masculin. Artisan, dont le métier consiste à faire & vendre divers ustensiles de bois, comme boisseaux, pêles, foussets, &c.

BOISSELLE; vieux mot qui fignificit autrefois une petite boîte.

- BOISSET; nom propre. Bourg de France, en Auvergne, à cinq lieues, ouest, d'Aurillac.
- BOISSIÈRE; (la) Abbaye d'hommes en Anjou, à trois lieues, eftnord-eft, de Baugé. Elle eft en commende, & vaur au Titulaire deux mille quatre cens livres de rente.

BOISSON; substantif féminin. Potio. Liqueur propre à boire, ce qu'on boit ordinairement. La bière est une boissen rafraichissante.

Boerhazve dit que le moyen d'avoir le corps ferme & les membres vigoureux, est de faire usage d'eau pour boisson, & d'alimens qui ne soient pas gras, pour nourriture.

Boisson, fe dit souvent pour le vin qu'on a coutume de boire. Il y a encore de la boisson pour six mois dans cette cave.

BOISSON, se dit en plusieurs endroirs, de l'eau qu'on passe sur le rapé ou fur le marc d'une vendange, pour l'usage des domestiques.

BOISSON, se dir, en rermes de Marine, d'un mêlange de beaucoup d'eau avec un peu de vinaigre.

La première syllabe est moyenne, & la seconde brève au singulier, mais longue au pluriel.

Il faudroit supprimer un s qui est oisif, & écrire, boison. Voyez Or-THOGRAPHE.

- BOISTE; vieux mot qui fignifioit autrefois péage.
- BOIS-VEINE; fubstantif masculin. Coquillage du genre des murex. Il a les côtés arrondis & terminés en pointe par le haut. Son nom lui vient de ce que sa couleur imite celle du bois-veiné.
- BOIT ; nom propre. Ville de France, dans le Limoufin, Election de Tulles.
- BOITE ; substantif féminin. Sotte d'uftensile fait de bois, de cuivre, d'or, d'argent, & c. & qui a un couvercle. Il lui fit présent d'une boite d'or.
- Boîte, se dit sonvent de ce qui est contenu dans une boîte. Une boite de mirabelles, de confitures, d'écorces de citron, &c.

On dit de quelqu'un fort délicat, & que le moindre air incommode, qu'il faudroit qu'il fût toujours dans une boîte.

On dit aussi d'une personne qui a un grand air de propreté, & qui est bien parée, qu'il femble qu'elle forte d'une boste.

On dit encore d'un Appartement où l'air extérieur ne pénètre guères, qu'on y est comme dans une boite.

BOÎTE DES PAUVRES, DES PRISON-NIERS, D'UNE CONFRAIRIE, se dit d'une boîte où sont reçues les aumônes, les charités pour les pauutes, les prisonniers, & c.

- Boîte de la Poste, se dit de la boîte dans laquelle on jette les lettres pour la Poste.
- Boîte de la Lanterne, se dit à Paris de la boîte où l'on enferme
- la corde, par le moyen de laquelle on hausse où l'on abaisse chaque lanterne publique.
- Boîtes, se dit, en termes de Layettiers, de différens petits coffres de bois destinés à divers usages.
- Boîte A soudure, se dit, en termes de Bijouriers, d'un petit coffret où ' l'on met les paillons.
- Boîte, se dit, en termes de Boisseliers, de tout coffret, où ces Artisans confervent quelque chose.
- Boîte de montre, se dit de la partie d'une montre dans laquelle le mouvement est renfermé, & le verre' ajusté.
- Boîte D'essai, se dit dans les Monnoies, d'un petit coffre qui renferme les monnoies essayées, & dans lequel on les envoie à la Cour des Monnoies, pour y être ellayées de nouveau.
- Boîre, fe dit encore dans les Monnoies, de la partie du balancier où sont les flans quand on les marquė.
- Boîte A forêt, se dit, en termes de Serruriers & autres Ouvriers, d'une espèce de bobine ou tient le forêt, & qu'ils font mouvoir par le moyen de la corde de l'archet pour percer des trous.
- Boîte, se dit de la partie d'un villebrequin, où la mêche est fixée au corps de cet instrument.
- Boîre de réjouissance, se dit, en de petit mortier de fonte qu'on charge de poudre, qu'on bouche ensuite d'un tampon, & où l'on met le feu par une lumière.
- Boîte, se`dit, en termes d'Artille-

rie, du bout de la hampe des écouvillons, par le moyen desquels on nettoye, & l'on rafraîchit le canon.

- BOÎTE, se dit aussi, en termes d'Artillerie, de la tête d'un refouloir, & de l'embouchure de fer ou de fonte, où entre le bout d'un essieu d'affut.
- Boîrs, se dit encore, en termes d'Artillerie, d'un cylindre de ouivre, armé des coûteaux d'acier qui fervent à égaliser l'ame des canons.
- Boîte A PIERRIER, se dit aussi, en termes d'Artillerie, d'un corps cylindrique & concave de cuivre ou de fer rempli de poudre, & qu'on place ensuite dans le pierrier par la culasse, derrière le reste de la charge qu'il chasse en prenant feu.
- Boîts, fe dit, en termes d'Imprimerie, de cette partie de la presse, qui est un morceau de bois taillé à quatre faces, creusé dans sa longueur, selon la forme de l'arbre de la vis, pris depuis dessous le barreau jusqu'au 'pivot', lequel par le moyen de cette emboîture, tombe d'aplomb dans la grénouille.
- Boîte, se dit, en termes d'Imprimeurs en Taille-Douce, d'un morceau de bois en forme d'arc, garni de fer-blanc en-dedans, & qui sert à faire tourner le rouleau.
- Boîte du crochet de l'établi, se dit, en termes de Menuiserie, d'un morceau de bois de deux à trois pouces en carré, qui entre dans une mortoise faite au bout de l'établi, & dans laquelle est placé le crochet de fer.
- termes d'Artificiers, d'une espèce | Boîres, se dit, en termes de Facteurs d'Orgues, des tuyaux de forme cylindrique, par le moyen defquels le vent du fommier passe dans le corps de la trompette, ou autre jeu d'anche.

S ij

Digitized by GOOGLE

Boîte DE TABLE A BRACELETS, se dir, en termes de Metteurs-en Œu-

- vre, d'une lame d'or ou d'argent battu, pliée de façon que la partie
- inférieure avance plus que l'autre.
 Une petite languette foudée fur cette lame vers l'endroit plié, fe termine par un bouton qu'on fou-lève, ou fur lequel on appuie pour chaffer ou retenir l'étoffe prife entre les deux parties de la lame.
- Boîre A MOULURE, OU A BILLE, fe dir, en termes d'Orfèvres, d'un instrument composé d'un chassis de fer, sur les côtés duquel il y a une échancrure pour faire entrer les billes, & une coulisse où elles sont assurt as a le moyen de deux vis & d'une clé.
- Boîte, fe dit, en termes d'Epingliers, d'un petit coffre couvert de plufieurs brins de fil de fer, qui y contiennent les épingles, & les empêchent d'y remuer à la pression des cizailles.
- Boîre, fe dit, en termes de Fonteniers, d'un coffre de fer percé de trous, & placé à la superficie d'une pièce d'eau pour empêcher les ordures de passer dans une conduite.
- Boîre, se dit aussi, en termes de Fonreniers, de ce qui forme la jonction de deux pièces d'une soupape.
- BOÎTE DE NAVETTE, se dit en termes de Tisserands, de la partie creuse de la navette, où est l'espoulin sur lequel il y a une portion du sil de la trame.
- Boîre, fe dit, en termes de Serrurerie, d'une forte de douille scellée dans un billot pour recevoir l'extrémité d'une barre, & la tenir ferme.
- Boîte, fe dit, en termes de Tourneurs, d'un morceau de bois long de deux ou trois pouces, & qu'on ajoure à vis au mandrin ou à l'ar-

bre du tour, quand on veut tourner quelque ouvrage en l'air.

- Boîte du gouvernail, fe dit, en termes de Marine, de la pièce de bois percée, au travers de laquelle passe la barre ou le timon.
- Boîre A LISSER, fe dit, en termes de Cartiers, d'un instrument de bois qui reçoit par son extrémité d'en bas, une pierre noire, dure & polie, avec laquelle on lisse les cartes en frottant dess.
- Boîre, fe dir, en termes de Chirurgie, d'un instrument qui sert à contenir la jambe dans le cas de fracture compliquée.

On dit proverbialement & figurément, que les bons onguens sont dans les petites boîtes; pour dire, que les choses précieuses ne tiennent guères de place.

La première syllabe est longue, & la seconde très-brève.

BOITE; fubstantif féminin. Etat où est le vin quand il est bon à boire. Ce vin ne fera en boile qu'après l'hiver.

La première syllabe est moyenne, & la seconde très-brève.

- BOITÉ; participe passif, indéclinable. Voyez BOITER.
- BOITER; verbe neutre de la première conjugaison, lequel se conjugue comme chanter. Claudicare. Clocher, ne pas marcher droit. Cette Dame boitoit d'un pied. Ce coup de feu le fit boiter des deux côtés.

On dit d'un cheval, en termes de Manège, qu'il boite de vieux, ou de vieux temps; pour dire, qu'il boite depuis long-temps.

La première syllabe est moyenne, & la seconde est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

- BOITEUX, EUSE; adjectif. Claudus, a, um. Qui boite. Il est hoiteux par accident. Elle est un peu boiteuse.
- BOITEUX, s'emploie aussi substantivement. Ce boiteux dansoit avec une boiteuse.

On dit proverbialement, en parlant de quelque nouvelle, de quelque évènement fingulier, qu'il fau: attendre le boiteux; pour dire, qu'il ne faut croire cette nouvelle, cet évènement, que quand le temps les aura confirmés.

On dit proverbialement & figu rément, qu'il ne faut pas clocher devant les boiteux; pour dire, qu'on ne doit pas faire en préfence des perfonnes ce qui peut avoir l'air de leur reprocher quelque défaut naturel.

La première syllabe est moyenne, la seconde longue, & la troisième du séminin très-brève.

Le x qui termine les deux nombres du masculin, prend le son du z devant une voyelle, en suivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. Voyez la lettre S.

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le fubftantif auquel il fe rapporte. On ne dira pas un boiteux cheval, mais un cheval boiteux.

Il faudroit changer le x du mafculin en s, & le s du féminin en z, & écrire boiteus, boiteuze. Voyez ORTHOGRAPHE.

- -BOITIAPO ; substantif masculin. Serpent du Brésil, gros comme le bras, & long de fept ou huit pieds. Il est convert d'écailles olivâtres. Sa queue est terminée en pointe, & se syenx sont brillans & pleins de feu. Sa morsure est très-dangé-
- reuse; mais sa chair est alexipharmaque, & l'on en fait usage, comme.

BOK

de la chair de vipère, pour purifier le fang.

BOITIER; substantif masculin. Sorte de boste que portent les Chirurgiens, & qui contient divers onguens. Ce Chirurgien dit avoir oublié son bostier dans cette maison.

La première fyllabe est longue, & la seconde brève au singulier, mais longue au pluriel.

La terminaison ier de ce mot, est une diphtongue en poësse comme en prose.

- BOITRON; nom propre. Bourg de France, en Normandie, à une lieue & demie, fud-est, de Séez.
- BOITTE ; fubstantif fétninin, & tetme de pêche. Les Pêcheurs de morue désignent ainsi l'appât qu'ils mettent à leurs hameçons.
- BOITTEL; vieux mot qui fignifioit autrefois boiffeau.
- BOITURE; vieux mot qui s'est dit autrefois de l'action de boire avec excès.
- BOIVIAU; vieux mot qui signifioir autrefois baliveau.
- BOKAS; fubstantif masculin. On appelle ainsi, dans le commerce, certaines toiles de coton qui se tirent de Surate, & dont les unes font blanches & les autres bleues.
- BOKEMEALE; nom propre. Ville & Province d'Afrique, fituée fous l'Equateur, entre les forêts de Bakke-Bakke, & les Royaumes de Gabon, de Loango & de Biafara.
- BOKHARAH; nom propre. Ville confidérable de Tartarie, dans le Zagatai, au pays des Usbecks. D'Herbelot rapporte qu'elle est fituée dans une plaine fertile, & qui abonde en toutes fortes de grains & de fruits. Son territoire est borné à l'orient par la plaine de Samarcand.



BOL

BOL; substantif masculin. Terre médiocrement grasse, friable, ordinairement jaune ou rouge. Le bol nous venoit autrefois d'Arménie; maison le tire aujourd'hui de divers endroits de la France, & particulièrement de Blois, où il ne le cède en rien à celui d'Arménie. Il faut le choisir net, rouge, luisant, se pulvérisant aisément, & prompt à s'attacher aux lèvres quand on l'en approche.

Le bol est dessicatif, astringent, propre pour corriger les acides & pour arrêter les dyssenteries, les crachemens de fang & les hémorragies. On l'emploie intérieurement & extérieurement.

Ce monofyllabe eft moyen au fingulier, & long au pluriel.

circonstance.

- BOLACA; nom propre. Ceft, felon Polybe, une ancienne ville de la Triphylie, dans le Péloponèse.
- BOLADE; vieux mot qui signifioit autrefois mallue.
- **BOLAIRE**; adjectif des deux genres. On qualifie ainsi la terre avec laquelle les anciens Egyptiens faifoient la couverte de leurs ouvrages de terre cuite.

On appelle encore terres bolaires, des argilles très-fines, avec lesquelles on compose ce qu'on nomme les terres sigillées, qu'on nous apporte en forme de pastilles convexes d'un côté, & applaties de l'autre, par l'impression de quelque cachet. Voyez Bol.

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième très-brève.

BOLATHEN; nom propre, & terme de Mythologie. Damascius rapporte que les Syriens & les Phéniciens donnoient ce nom à Saturne.

- BOLBE; nom propre. Ancienne ville & marais de Macédoine, dans le voifinage d'Apollonie.
- BOLBITINA; nom propre. Ancienne ville d'Egypte, qui donnoit fon nom à cette bouche du Nil, qu'on appelle aujourd'hui le Bras de Rofette.
- BOLBONNE; nom propre. Abbaye d'hommes, dans le Comté de Foix, à trois lieues, nord-ouest, de Mirepoix. Elle est en commende, & vaut au Titulaire plus de 10000 liv. de rente.
- BOLCANE; nom propre. Ile d'Afie, la plus septentrionale des îles Mariannes. On y remarque un volcan.
- Le l final se fait sentir en toute BOLCKENHAYN; nom propre. Petite ville de Siléfie, dans la Principauté de Schweidnitz.
 - BOLCWITZ; nom propre. Petite ville de Silésie, au Duché de Glogaw. Elle eur le malheur d'être brûlée en 1457 & en 1563.
 - BOLDORA; nom propre. Rivière du Duché de Courlande, qui arrose la ville de Mittau, d'où elle va se perdre dans le golfe de Livonie.
 - BOLENA; nom propre. Ville de la Morée, au Duché de Clarence, & à cinq lieues du golfe de Lépante.
 - BOLENBERG; nom propre. Petite ville du Duché de Mecklenbourg, fur la mer Baltique, entre Wilmar & Travemunde.

BOLESLAU; nom propre. Ville de Silésie, sur la rivière de Bober, à cinq milles de Lignitz. Elle fut ravagée, en 1468, par Henry, fils du Roi de Bohême, pour s'être donnée à Mathias, Roi de Hongrie. Elle fut aussi prise plusieurs fois

Digitized by GOOGLE

pendant les guerres civiles d'Allemagne, & enfin brûlée & faccagée par, les Suédois.

- BOLETITE; substantif féminin. Pierre argilleuse, qui a en quelque façon la figure d'une morille ou d'un champignon. C'est une pétrification du genre des coralloïdes & de l'espèce des fongites.
- BOLHUERT; substantif masculin, & terme de Fleuriste, qui se dit d'une tulipe dont la couleur est incarnate & blanche.
- BOLINA; nom propre. C'eft, felon Paulanias, une ancienne ville maritime du Péloponèfe, dans l'Achaïe.
- BOLIR ; vieux mot qui fignifioit autrefois bouillir.
- BOLISSUS; nom propre. Ancienne ville d'Éolie, en Asie, dans le voifinage de Chio.
- BOLLANDISTES; (les) on a donné ce nom a certains Jéluites d'Anvers, occupés à continuer l'ouvrage commencé par Bollandus, Jéluire Flamand, concernant les actes & les Vies des Saints. Le plan de cet Ouvrage, qui est très-volumineux, fut imaginé par le Jéluite Rofweid.
- BOLLEBEC; nom propre. Bourg de France, dans le pays de Caux, sur une rivière de même nom, à cinq lieues & demie, est-nord est, du Havre de Grace. Il s'y fait un commerce assez considérable en cuirs & en dentelles. On y fabrique aussi quelques étoffes de laine.

La rivière de ce nom a fa fource à Fontaine-Martel, & fon embouchure au-desfous de Lillebonne, après un cours d'environ cinq lieues.

BOLLEHARD; nom propre. Bourg & Baronie de France, en Normandie, à quatre lieues, nord, de Rouen. BOL

- BOLLINGÉN; nom propre. Petite ville de l'Evêché de Constance.
- BOLLOS; fubitantif masculin pluriel. On donne ce nom, dans les mines du Pérou, aux lingots ou barres d'argent qu'on tire du minéral par le moyen du feu ou des eaux fortes.
- BOLM; nom propre. Contrée d'Afrique, dans la haute Guinée, au nord-ouest de la rivière de Madrebomba.
- BOLM, est encore le nom d'un lac de Suède, dans la Gothie méridionale.
- BOLOGNE; nom propre. Ville Archiépiscopale d'Italie, & capitale du Bolonois, sur la rivière de Reno, jointe au Pô par un canal.

Cette Ville est la principale de l'Etat de l'Eglise après Rome. Il y a une Académie célèbre, connue sous le titre d'*Institut de Bologne*, dont l'objet est la perfection des fciences & des arts. Il y a aussi une Université fondée par Théodose le jeune en 425.

On compte dans Bologne quatre cens moulins à foie. Il s'y fait auffi un commerce confidérable en cire, chanvre, lin, faucisfons, tabac & parfums.

A peu de distance de la Ville est le mont Paterno, aux pieds duquel on trouve particulièrement ces pierres grifâtres, luifantes, talqueuses, pefantes, appelées pierres de Bologne. Elles sont à peu près de la groffeur d'une noix, mais de figure irrégulière. En les calcinant avec quelques précautions, elles acquièrent la propriété de paroître lumineuses dans l'obscurité, à peu près comme feroit un charbon al-



luiné, mais fans chaleur fensible. BOLOGNE, est aussi le nom d'un Bourg

de France, en Gascogne, sur la rivière de Gimonne, à six lieues, nord-nord-est, de Saint Bertrand de Comminges.

- BOLOGNE; (Jean de) nom propre d'un Sculpteur célèbre de Douay, qui fe forma à l'Ecole de Michel Ange. On a de cet Artifte, le Cheval de Henri IV, placé à Paris fur le Pont-Neuf, & un beau groupe qui repréfente l'enlèvement d'une Sabine, & qui fert d'ornement à la place de Florence.
- BOLOGNESE; (le) Peintre & Graveur célèbre, né à Bologne en 1606. Il étoit parent des Carrache, & fut leur Elève. Cet habile Artifte touchoit parfaitement le payfage. 'Son feuiller est élégant, ses sites font heureusement distribués, son pinceau est moëlleux, fon coloris agréable; peut-ĉtre faudroit-il que le ton en fût moins vert. Il a gravé plusieurs morceaux à l'eau forte, entr'autres cinq paysages, d'après le Titien. On a beaucoup de fes Ouvrages à Rome & à Frescati, qui se font admirer des Connoisfeurs. Mais le Bolognèse ne fut pas moins recommandable par fa belle ame que par ses talens. On peut en juger par le trait fuivant : informé qu'un Gentilhomme, son voisin, étoit dans l'indigence, il alla, à différentes reprises, jeter secrettement de l'argent dans l'appartement qu'occupoit ce Gentilhomme. Ce dernier, qui voulut connoître son Bienfaiteur, parvint à le furprendre; & lui ayant témoigné fon admiration & sa reconnoissance, le Bolognèfe le retira chez lui, & le traita toute fa vie comme fon meilleur ami.

BOLOGNINI; substantif maseulin.

Monnoie de cuivre, qui a cours à Bologne, en Italie. Six bologninis valent une bolognina, & quatrevingt-cinq, un écu de Bologne.

- BOLONOIS; (le) nom propre. Province d'Italie, dans l'Etat de l'Eglife, & dont Bologne est la capitale. Elle a le Duché de Ferrare au nord, la Romagne à l'est, le Duché de Modène à l'ouest, & la Tofcane au sud. Les terres y sont trèsfertiles.
- BOLSCHAIA.ZEMLA; nom propre d'une contrée découverte par le Prince Chelashi en 1723, au nord de l'embouchure de la Kolima, à foixante quinze degrés de latitude feptentrionale. On la dit habitée, ce qui mérite confirmation, attendu le froid extrême que l'on doit y ref-. fentir.
- BOLSENA; nom propre. Ville d'Italie, dans le patrimoine de Saint-Pierre, près du lac de même nom, à neuf milles d'Aquapendente.
- BOLSWERT; nom propre. Ville des Provinces-Unies, dans la Frife, à deux lieues du Zuiderzée.
- BOLTON; nom propre. Ville d'Angleterre, au Comté de Lancastre, sur la rivière de Trivel.
- BOLUC-BASSI; fubitantif mafculin. Titre d'un Officier Militaire de Túrquie, qui commande cent Janissaires. Il est habillé, monté, & perçoit soixante aspres de paye par jour.
- BOLUS ou BOL; fubstantif masculin, & terme de Pharmacie. Perite boule de drogues médicinales, qu'on prend seule ou enveloppée de quelqu'autre substance.

Les propriétés du *bolus* varienr felon les drogues qui le compofent. On ordonne au malade une boiffon convenable, pour divifer



le bolus quand il est dans le ventri. BOMBARDE, se dit aussi d'un jeu d'orcule. gue de la classe de ceux qu'on ap-

• La première fyllabe de *bolus* est brève, & la seconde longue.

Le s final fe fait fenrir en toute circonstance.

- BOLZANO; nom propre. Ville d'Allemagne, dans le Tirol, fur la rivière d'Eifach & près de fon embouchure dans l'Adige.
 - Il y a un bourg de même nom dans l'Etat de Venise, à deux lieues de Vicenze.
- BOLZAS; fubstantif masculin. Coutil fabriqué de fil de coton, & qu'on tire des Indes. Les Bolzas sont tout blancs ou rayés de jaune.
- BOMARZO; nom propre. Petite ville, château & duché d'Italie, dans l'Etat de l'Eglife.
- BOMBAIM ou BOMBAY; nom propre. Île & ville d'Afie, dans la mer des Indes, près de la côte de Malabar. On y recueille du coco en quantité; mais le féjour en est trèsmal sain, & les Européens y meurent promptement.
- BOMBANCE; fubstantif féminin, du style familier, qui se dit d'un seftin, d'une chère somptueuse. Il n'est dans le besoin que pour avoir fait bombance.

La première syllabe est moyenne, la seconde longue, & la troisième très-brève.

BOMBARDE; substantif féminin.On appeloit ainsi certaines machines de guerre, par le moyen desquelles on lançoit autrefois des pierres d'une grosseur considérable.

On a enfuite donné le nom de bombarde, depuis l'invention de la poudre, à certaines pièces d'artillerie dont quelques - unes portoient jusqu'à trois cens livres de balle. Froissart parle d'une bombarde qui avoit cinquante pieds de longueur.

Tome IV.

gue de la classe de ceux qu'on appelle jeux d'anche. La bombarde est ordinairement placée sur un sommier particulier, parce que, comme elle consomme beaucoup de vent, elle ne manqueroir pas de nuire aux • autres jeux.

BOMBARDÉ, ÉE; adjectif & participe paffif. Voyez BOMBARDER.

BOMBARDEMENT; fubstantif mafculin. Action de jetter des bombes.

La tour fut écrafée dans le bombardement de la place.

Les deux premières syllabes font moyennes, la troisième est trèsbrève, & la quatrième moyenne au fingulier, mais longue au pluriel.

Le pluriel fe forme en changeant le t final du fingulier en un s qui fuit]la règle générale des pluriels. Voyez la lettre S.

Îl faudroit changer le premier men n, le dernier e en a, & écrire, d'après la prononciation, bonbardemant. Voyez ORTHOGRAPHE.

BOMBARDER; verbe actif de la première conjugation, lequel fe conjugue comme chanter. Jetter des bombes. Louis XIV fit bombarder la ville d'Alger.

Les deux premières fyllabes font moyennes, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

- BOMBARDIER; substantif masculin. Celui qui tire des bombes par le moyen des mortiers. Il étoit bombardier au siége de cette ville.
- BOMBASIN; substantif masculin. On donne ce nom à deux sortes d'étoffes. L'une est de soie, & la fabrique en a été apportée de Milan dans le Royaume, & l'autre est une futaine à deux envers.

 $-\mathbf{T}$



BOM

La première fyllabe est moyenne, la seconde brève, & la troisième moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

Il faudroit changer le m en n, le s en χ , & écrire, d'après la prononciation, *bonbazin*. Voyez OR-THOGRAPHE.

BOMBE; substantif féminin. Groffe boule de fer creuse, qu'on remplit de poudre, & qu'on place dans un mortier, de manière que l'action de la poudre la jette sur les endroits qu'on veut détruire. Strada prétend qu'un Artificier de Venlo sur l'inventeur des bombes, & Blondel croit que les premières furent jettées par le Duc de Cleves au siége de Vachtendonck, dans le Duché de Gueldres, en 1588.

On dit, dans le fens figuré, que la bombe est prête à crever; pour dire, que quelque évènement fâcheux est sur le point d'arriver.

La première syllabe est longue, & la seconde très-brève.

BOMBÉ, ÉE; adjectif & participe passif. Voyez BOMBER.

BOMBEMENT; fubstantif masculin. Convexité, état de ce qui est bombé. Le bombement de cette chaussée est mal placé.

La première fyllabe est moyenne, la seconde très-brève, & la troisième moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

Le pluriel se forme en changeant le t final du singulier en un s, qui suit la règle générale des pluriels. Voyez la lettre S.

Il faudroit changer le premier m en n, le dernier e en a, & écrire, d'après la prononciation, bonbemant. Voyez ORTHOGRAPHE.

BOMBER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme chanter. Action de rendre convexe. On bombera la rue.

BOMBER, se dit, en termes de Bijoutiers, de l'action de creuser les sonds d'une tabatière ou d'un bijou quelconque.

BOMBER, est aussi verbe neutre. Ce lambris ne devroit pas bomber.

La première fyllabe est moyenne, & la seconde est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez cependant que les temps ou personnes, qui se terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième syllabe longue. Dans je *bomb e*, la syllabe *bom* est longue.

Il faudroit changer le *m* en *n*, & écrire *bonber*. Voyez ORTHOGRA-PHE.

- BOMBON; nom propre. Province de l'Amérique méridionale, dans le Pérou, aux pieds des Andes, où la rivière des Amazones a fa fource. Ce pays érant fort élevé, comme l'a obfervé le P. Feuillée, est aussi très-froid, & par cette raison peu fertile.
- BOMBOS; nom propre. C'est, felon Pline, une rivière d'Asie, dans la Cilicie.
- BOMERIE ; substantif féminin, & terme de commerce maritime. Il fe dit d'une forte de contrat ou de prêt, par lequel le fonds & l'intérêt font affurés fur la quille du vaisseau, & sur les marchandifes qu'il renferme. Si le navire fait naufrage, le créancier perd fon dû. C'est ce qu'on appelle aussi prés à grosse aventure.
- BOMMEL; nom propre. Ville de la Gueldre Hollandoife, fur le Wahal, à trois lieues de Bois-le-Duc. Les François la prirent en 1672 & la démantelèrent.



- BOMMELS WAERD; nom propre. Bon, fe dit des chofes créées, & fi-Ile des Provinces-Unies, entre la Meuse & le Wahal, ainsi appelée de la ville de Bommel qui y est située.
- BOMMEN; nom propre. Petite ville des Provinces-Unies, dans l'île de Schouwen.
- BOMMER; vieux verbe, qui fignifioit autrefois borner, poser des bornes.
- BOMONIQUES; (les) c'étoit ainsi que les Lacédémoniens défignoient de jeunes enfans qui se faisoient gloire des coups de fouet qu'on leur appliquoit dans les sacrifices de Diane. Ils se défioient les uns les autres à qui supporteroit plus conftamment ce genre de peine : quelques-uns le soutenoient jusqu'à la
- mort, & les mères présentes les encourageoient par des exhortations & des chants d'allégresse. L'objet de ce fanatisme barbare étoit, diton, d'accoutumer la jeunesse aux fatigues de la guerre.
- **BOMPOURNICKEL**; fubstantif masculin. Sorte de pain noir, grosfier, fort compacte, dont on mange beaucoup en Westphalie. Hoffman prétend qu'il est préférable à tout autre pain, & qu'on peut l'ordonner comme un remède dans le cas où les forces seroient perdues, la contexture du sang altérée, & la disfipation des esprits, prochaine.
- **BON**; fubftantif mafculin. On appelle ainsi au Japon, une fête qui s'y célèbre tous les ans en l'honneur des morts. Les vivans allument quantité de flambeaux, & chacun porte aux tombeaux de ses parens morts des mets délicats pourles nourrir
- BON, BONNE; adjectif. Bonus, a, um, qui réunit toutes sortes de perfections. Dans ce sens, il ne se dit que de Dieu, comme étant seul fouverainement bon.

- gnifie qui a en soi les qualités convenables à sa nature. Dieu n'a rien créé que de bon.
- Bon, se dit des qualités louables de l'esprit & du corps. Ses bonnes qualités se réduisent à peu de chose. Il a toujours eu de bonnes vûes. Ce cheval a de bonnes jambes.
- Bon, fe dit de quiconque excelle en quelque art ou métier que ce soit. Il fut toujours bon Officier. C'est un bon Imprimeur.
- Bon, se dit de quelque ouvrage que ce soit, de la nature ou de l'art, quand il est excellent dans son efpèce. On y recueille de bons fruits. Il a toujours de la bonne bière. On a de ce Philosophe un bon traité de morale.
- Bon, se dit pour clément, miséricordieux, surtout en parlant de Dieu. Tout nous annonce que Dieu est bon.
 - C'eft dans ce fens qu'on dit populairement, s'il plaît au bon Dieu. Il faut aimer le bon Dieu. On doit prier le bon Dieu. Prions le bon Dieu, &c.
- BON DIEU! est une exclamation par laquelle on exprime la furprise où l'on est de quelque chose. Bon Dieu! par quel hasard vous rencontré-je ici?
- Bon, se dit d'une personne humaine, indulgente, & d'un commerce facile. Il ne falloit pas être si bon avec de pareilles gens. Il est bon pour tous ceux qui le réclament.
- Bon, signifie utile, propre à certaines choses Cette machine n'est bonne à rien. Ce Ministre est bon aux grandes affaires. Ce remède est bon contre le scorbut.
- Bon, s'emploie, en parlant des choses, pour avanțageux, favorable, convenable. Exemples : dans le fens d'avantageux : ce contrat de mariage eft bon pour le futur époux.



Dans le fens de favorable : le moment est bon pour obtenir ce que vous avez en vûe.

Dans le fens de convenable : dans peu la faifon fera bonne pour vendanger.

- BON, le dit, en termes de commerce, pour riche, folvable. Ce Marchand est-il bon ? peut-on lui vendre à crédit?
- Bon, se dit des choses dangereuses, comme les poisons, & signifie propre à faire son effet. On tire de cette mine, de bon arsénic.
- Bon, se joint en parlant d'un homme, à certains substantifs avec lesquels il n'a d'autre signification, que de désigner quelqu'un d'une humeur agréable & d'un commerce facile. Ainsi l'on dit, c'est un bon vivant, unbon garçon, un bon enfant, un bon Diable, un bon drôle, un bon compagnon.

On dit aussi de quelqu'un fin & susé, que c'est un bon apôtre.

On dit encore de quelqu'un, dans le style familier, soit en plaisantant, soit par injure, que c'est un bon coquin, un bon vaurien, un bon fripon, une bonne pièce, un bon bec, une bonne bête, une bonne ame.

Les mêmes choses se disent par exclamation : la bonne ame, la bonne bête !

BON, s'emploie quelquefois pour grand, en parlant des chofes, & alors il donne de la force & de l'énergie aux fubstantifs auxquels il fe rapporte. EXEMPLES. On lui donna un bon coup de bâton. J'y gagnai une bonne pleuréste. On a dû vous faire une bonne réprimande. Il y a cent bonnes lieues de Paris à Lyon.

On dit de quelqu'un, qu'*il a le* corps bon, & que c'est un bon corps d'homme; pour dire, qu'il a le corps fain & robuste. On dit aussi de quelqu'un, qu'il a encore le cœur bon; pour dire, qu'il n'apas encore perdu ses forces.

On dit encore de quelqu'un, qu'il a bon pied; pour dire, qu'il marche bien. Et qu'il a bon pied, bon ail; pour dire, qu'il est vif, dispôs, agissant, léger.

On dit de quelqu'un fimple & de peu d'esprit, que c'est un bon homme qui n'y entend point de finesse.

On dit familièrement, bon homme, bonne femme, & bonnes gens; pour désigner un homme & une femme déja avancés en âge. Il ne tardera pas de recueillir la fuccession du bon homme, de la bonne femme, des bonnes gens.

On dit d'une personne qui peint bien en écrivant, qu'elle a la maine bonne.

On dit d'une nouvelle, d'une chose, qu'elles viennent de bonne main; pour dire, qu'elles viennent de gens instruits, qu'on les tient de bonne part.

On dit d'une personne, qu'elle est en bonne main; pour dire, qu'elle est sous l'autorité de queiqu'un qui lui fera faire son devoir, ou la gouvernera comme il convient.

On dit d'une affaire, qu'elle est en bonne main; pour dire, qu'elle est consiée à quelqu'un qui la traitera habilement.

On dit d'une perfonne, qu'elle eft de bonne maison ; pour dire, qu'elle eft d'une noblesse illustre.

On dit aussi d'un père de famille, qu'il fait bonne maison; pour dire, qu'il augmente sa fortune.

BON ANGE, fignifie Ange gardien. IL fe recommanda à fon bon ange.

BON GÉNIE, fignifie génie tutélaire, bienfaisant, propice. Son bon génie le sauya de ce danger.



On dit de quelqu'un qui est plein de franchise & de sincérité, que c'est un bon gaulois.

On dit auffi de quelqu'un qui ne connoît ni les ruscs, ni les mauvaises finess, qu'il y va de bonne foi, tout à la bonne foi.

Prendre une chose en bonne part, fignifie interpréter une chose favotablement, ne s'en pas fâcher. C'est une injure qu'il a prise en bonne part.

BON VISAGE D'HÔTE, se dit de l'air gracieux de quelqu'un qui est honorable chez lui.

On dit, qu'on fait bon visage, bonne mine, bon accueil à une perfonne; pour dire, qu'on lui fait une réception civile, gracieuse.

On dit aussi, faire, donner quelque chose de bonne grace; pour dire, d'une manière honnête & polie. Et qu'une personne a bonne grace à faire quelque chose; pour dire, qu'elle s'en acquitte à merveille. Et qu'elle danse de bonne grace; pour dire, qu'elle danse d'une manière à fe faire admirer.

On dit encore d'une perfonne qui dit ou fait quelque chofe qu'elle ne devroit ni dire ni faire, qu'elle n'a pas bonne grace d'en user de la forte.

On dit, avoir, prendre, se donner du bon temps; pour dire, se réjouir. Les laquais de cette maison n'ont autre chose à faire qu'à prendre du bon temps.

BONNE ANNÉE, signifie une année de fertilité & d'abondance. Sans la grêle on auroit eu une bonne année.

On dit, en termes de civilité, fouhaiter la bonne année à quelqu'un; & familièrement, bon jour & bon an; pour dire, qu'on fouhaite une année heureufe.

On dit proverbialement, bon an, mal an; pour dire, tant une année que l'autre, & la forte portant la foible. Ce bénéfice rapporte mille écus, bon an, mal an.

BON JOUR, fignifie un jour de fête. C'étoit un trop bon jour pour travailler.

On dit, *faire fon bon jour*; pour dire, recevoir la Communion.

On dit proverbialement & ironiquement, en parlant d'une action répréhensible faite en un jour de fête; bon jour, bonne œuvre.

On dit, en termes de civilité, fouhaiter le bon jour à quelqu'un, lui donner le bon jour; ce qui fignifie, fouhaiter une journée heureufe, agréable.

BONNE FÊTE, fignifie fête folennelle, grande fête. On ne doit pas voyager un jour de bonne fête.

De BONNE HEURE, se dit pour tôt. J'y serai de bonne heure.

On dit, qu'il est de bonne heure; pour dire, qu'il n'est pas tard.

On dit, à la bonne heure; pour dire, à temps, à propos. Elle entra à la bonne heure, comme on servoit. le souper.

On dit aussi, à la bonne heure; pour exprimer une sorte d'agrément, de consentement sur quelque chose. Puisque les choses sont comme vous le dites, à la bonne heure.

On dit d'une chofe, qu'elle faie bonne bouche; pour dire, qu'elle répand une faveur agréable dans la bouche.

On dit aussi, qu'on garde une chose pour la bonne bouche; pour dire, qu'on la conserve pour la dernière, comme étant la meilleure.

On dit encore d'une perfonne qui ayant joué plusieurs tours à quelqu'un, lui en joue un dernier plus méchant que les autres, qu'elle le lui réferyoir pour la bonne bouche.

149

Digitized by Google

- BONNE FORTUNE, se dit de ce qui arrive d'utile, d'avantageux. Cet emploi est une bonne fortune.
- BONNE FORTUNE, se dit, par extension & familièrement, des faveurs des dames. Il compte les jours de fon bel âge par ses bonnes fortunes.
- BONNE AVENTURE, fe dit d'un événement favorable. Cette donation est pour lui une bonne aventure.
- BONNE AVENTURE, se dit, par extension, de ces prédictions puériles de l'avenir qui se font ordinairement sur l'inspection des mains des personnes. Voyons votre main, je vous dirai votre bonne aventure.
- BONNE VOGLIE; terme emprunté de l'Italien, qu'on prononce bonne volle, en mouillant les *ll*. Il fe dit de quelqu'un qui reçoit un falaire pour ramer volontairement fur une galère. Il en coûte tant par jour pour les bonnes voglies de cette galère.

On dit aussi adverbialement de bonne voglie; pour dire, de bonne volonté. Il partit de bonne voglie.

BONNE DE NAGE, fe dit d'une chaloupe facile à manier, & qui passe ou avance bien à l'aide des seuls avirons.

On dit d'un cheval, qu'il galoppe fur le bon pied; pour dire, que quand il galoppe, il lève le pied droit le premier.

On dit aussi , dans le sens figuré, qu'on a mis une personne sur le bon pied; pour dire; qu'on l'a obligée à faire ce qu'on exigeoit d'elle.

On dit encore, dans le fens figuré, qu'une perfonne est sur un bon pied dans le monde; pour dire, qu'elle y est considérée.

On dit de quelqu'un, qu'il est bien bon, qu'on le trouve bon de prétendre, d'assure, de dire, de faire, &c. pour dire, qu'il a tort de prétendre, d'assure, &c. On dit familièrement de quelqu'un qui a dit des choses réjouisfantes dans une société, qu'il a été bon aujourd'hui.

On dit aussi familièrement, en parlant de quelque mot, de quelque conte qui surprend agréablement une compagnie; il est bon là.

Jouer bon jeu, bon argent, fignifie, jouer à condition que celui qui perdra, fera obligé de payer.

On dit d'une perfonne, qu'elle a reçu de l'argent à bon compte; pour dire, qu'elle a reçu de l'argent à déduire fur la fomme qui lui eft due. Et à tout bon compte revenir; pour dire, fauf toutes erreurs de calcul, omiffions, ou double emploi.

On dit aussi d'une personne, qu'elle est de bon compte; pour dire, que ses comptes sont vrais, justes & exacts.

On dit, rendre bon compte de fa conduite; pour dire, faire voir qu'on s'est conduit d'une manière itrépréhensible.

On dit, qu'on a donné de bonnes enseignes d'une chose quelconque ; pour dire, qu'on l'a défignée de manière à la faire aisément reconnoître.

BON, s'emploie fubstantivement, & fignifie bonne qualité de la personne ou de la chose dont on parle. On remarque en luigle bon de ses ancêtres. Il y a peu de bon dans cet ouvrage.

Bon, se dit aussi de ce qu'une chose quelconque a d'avantageux, d'intéressant, de plus remarquable. Le bon de cette pièce est qu'elle est authentique.

On dit, du bon du cœur; pour dire, affectueusement, fincèrement. Il m'a toujours accueilli du bon du cœur.



On dit aussi, le bon de l'avensure, le bon du conte, &c. pour dire, ce qu'il y a d'amufant dans l'aventure, dans le conte, &c.

On dit d'une troupe, d'une armée, qu'elle a eu du bon dans une action; pour dire, qu'elle a eu l'avantage fur l'ennémi.

On dit aussi, que des négocians, des gens d'affaires, ont eu du bon, dans une partie, dans une entrepri*fe, dans un traité*; pour dire, qu'ils y ont gagné.

On appelle, revenant bon, le profit qui revient d'une affaire d'utilité. J'ai eu cinquante écus de revenant bon dans ce marché.

On appelle encore, revenant bon, deniers revenans bons, ce qu'on retire d'une fomme que l'on avoit deftinée pour quelque dépense. Il avoit mis de côté dix mille écus pour bâtir [a mai[on , mais il a eu fix mille francs de revenant bon.

Bon, s'emploie aussi substantivement, pour exprimer l'approbation donnée à la chose dont il est question. Ainsi l'on dit: le bon du Prince, le bon d'un Banquier; pour dire, l'agré-Banquier.

On dit en jouant, qu'on fait bon; pour dire, qu'on s'oblige à payer ce que l'on pourra perdre.

On dit aussi, en termes de Finances, faire les deniers bons; pour dire, assurer le payement de la fomme dont il s'agit.

Bon, s'emploie adverbialement en différentes phrases : on dit, trouver bon; pour dire, approuver, agréer. Le Ministre trouve bon que vous préfentiez votre mémoire.

On dit, sentir bon; pour dire, répandre une odeur agréable. Cette dame sent toujours bon.

Qn dit, tanir bon; pour dire,

refuser de céder, faire réfistance. S'il tient bon, on en passera par là.

On dit, coûter bon; pour dire, coûter très-cher. Son fils lui a coûté bon pendant la guerre.

On dit, qu'il fait bon vivre en quelque endroit, qu'on y vit à bon marché; pour dire, qu'on y a les commodités de la vie, sans qu'il en coûte cher.

Tout de bon, se dit pour sérieufement. Est-ce de tout de bon qu'on l'a averti ?

A quoi bon, se dit pour à quoi fert. A quoi bon vous lever fi matin ? BONNE, s'emploie abfolument dans le style familier : ainsi l'on dit , la bailler bonne à une personne; pour dire, lui jouer quelque tour.

On dit aussi dans le même sens, qu'on la garde bonne à quelqu'un : pour dire, qu'on conserve du resfentiment avec projet de se venger quand l'occasion s'en présentera.

- A BONNES ENSEIGNES, eft une expression adverbiale, qui signifie avec une connoissance suffisante de ce qu'on doit faire. Il ne reçoit ses revenus qu'à bonnes enseignes.
- ment du Prince, l'acceptation d'un A BONNES ENSEIGNES, fignifie auffi avec un pouvoir suffisant. Le Procureur n'a signé ces écritures qu'à bonnes enfeignes.
 - Bon, s'emploie par manière d'interjection, pour exprimer la furprise. Vous dites qu'il eft Préfident 🏞 Bon!
 - Bon, s'emploie aussi par manière d'interjection, & en plaisantant, pour exprimer qu'on se soucie peu de la choie dont on parle. Vous dites qu'il dine chez vous? Bon!

On dit familièrement, en parlant de vin, tirer du bon, donner du bon.

On dit proverbialement aufli, em parlant de vin, qui bon l'achète, bon le boit-



Le même proverbe fe dit, dans le fens figuré, d'une autre marchandife quelconque; pour dire, qu'on ne doit pas regarder à l'argent pour fe la procurer bonne.

On dit encore proverbialement, figurément & familièrement, qu'à bon vin il ne faut point de bouchon; pour dire, qu'il n'est pas nécessaire d'annoncer par affiches une chose bonne en elle-même.

Quand les raifons que l'on donne à un créancier, pour retarder fon payement, ne lui conviennent pas, il dit fouvent & proverbialement, tout cela est bel & bon, mais de l'argent vaut mieux.

La même chose se dit proverbialement & familièrement à ceux qui veulent en amuser d'autres par de vaines promesses.

On dit proverbialement, à bon entendeur falut, quand on veut faire comprendre à quelqu'un une chose qu'on ne lui explique qu'à demi. Voilà la question qu'il m'a faite; il est inutile que je vous dise ma réponse, à bon entendeur falut.

On dit proverbialement, en parlant du moment convenable pour parler "à quelqu'un, qu'*il y fait bon*.

On dit aussi proverbialement, en parlant de quelqu'un dont l'accès est difficile, fâcheux, ou l'approche dangereuse, qu'il ne fait pas bon avoir affaire à lui.

On dit proverbialement, *qu'il fait bon dans quelque lieu*;pour dire, qu'on y eft d'une manière agréable.

On dit proverbialement & familièrement, que *fi un autre avoit* dit ou fait telle chofe, il ne feroit pas bon à jetter aux chiens; pour dire, qu'une chofe qui a été bien reçue venant de quelqu'un, auroit été mal reçue venant de quelque autre. On dit proverbialement & familièrement de quelqu'un, que c'est un bon Prince, pour dire, qu'il est d'un commerce aisé, & qu'il ne prend pas garde de si près à la plûpart des choses.

On dit proverbialement & familièrement de quelqu'un qui n'eft propre à rien, qu'il n'eft bon à rôtir ni à bouillir.

On dit proverbialement & familièrement, de quelqu'un qui n'a que de mauvaises qualités, qu'il n'est bon qu'à noyer.

On dit proverbialement, ce qui est bon à prendre, est bon à rendre, en parlant de quelqu'un qui, trouvant une chose, se l'approprie, & croit que le pis qui lui arrivera, sera de la rendre.

On dit proverbialement, il fait bon vivre & ne rien savoir, on apprend tous les jours.

On dit proverbialement, il fait bon battre glorieux, il ne s'en vante pas; pour dire, qu'un suffisant ne parle pas des disgraces qui lui arrivent.

On dit proverbialement, à quelque chose malheur est bon; pour dire, qu'un malheur est quelquefois cause d'un bien.

On dit proverbialement de quelqu'un, qu'il fait contre fortune bon cœur; pour dire, qu'il oppose de la fermeté aux disgraces.

On dit proverbialement, à bon chat, bon rat; pour dire, bien attaqué, bien défendu.

On dit proverbialement, quand on condamne en général un certain nombre de perfonnes, dont plusieurs font innocentes, que les bons pâtissent pour les mauvais.

On dit proverbialement, que les bons maîtres font les bons valets; pour



pour dire, qu'un maître est bien servi, quand il a pour ses domestiques la douceur & les procédés convenables.

On dit en proverbe, après bon vin, bon cheval; pour dire, qu'après avoir un peu bu, le cavalier fait mieux marcher fon cheval.

Bon, est bref au singulier, & long au pluriel.

La première fyllabe de *bonne* est brève, & la seconde très-brève.

On voit que ce mot employé comme adjectif, peut suivre ou précéder le substantif auquel il se rapporte ; mais cela n'est pas indifférent, & il arrive souvent que la place que tient ce mot dans le difcours, en détermine la signification : par exemple, je dis d'un cheval, qu'il a les jambes bonnes, c'esta-dire, qu'elles ne sont point affectées de maladie; mais si je dis, qu'il a de bonnes jambes, cela fignifiera qu'il marche bien. Un bon homme, ne dit pas la même chofe qu'un homme bon : ainsi la règle à suivre est de consulter les définitions & les exemples que nous avons donnés, felon le fens dans loquel on veut le fervir du mot bon.

Il faudroit fupprimer un *n* au féminin qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *bone*. Voyez ORTHOGRAPHE.

Le n final se fait sentir, & perd le son nasal devant une voyelle; ainsi prononcez boa ouvrier, comme s'il étoit écrit bone ouvrier.

- BONA; nom propre. Ville maritime d'Afrique, au Royaume d'Alger, près des frontières de Tunis.
- BONACE; substantif séminin. État tranquille & calme de la mer quand elle n'est pas agitée. Les Pilotes craignent la bonace.
 - Les deux premières syllabes sont

brèves, la troisième est ttès-brève. BONAIGE; vieux mot qui s'est dit autrefois d'un droit qu'on payoit pour le bornage des terres.

- BONAIRE; nom propre. Petite île la plus orientale des îles Hollandoifes, dans la mer du Nord, à dix lience de Curaçao. Le bérail, & fur-tour les chèvres en font la principale richeife.
- BONASIENS; (les) Hérétiques du quatrième fiècle, gut prétendoient que Jefus-Chrift n'étoit Fils de Dieu que par adoption.
- BONASSE; adjectif des deux genres & du style familier. Qui est simple, fans malice, & de peu d'esprit. Elle étoit toute bonasse. Il sera toujours bonasse.
- BONASUS; substantif masculin. Bœuf sauvage. Voyez Bison.
- BONBANC ; substantif masculin. Sorte de pierre très-blanche, qui se tire des carrières de Paris. On en fait des rampes, des appuis, des colonnes, & d'autres ornémens d'Architecture.
- BONBON; fubstantif masculin. Terme emprunté du langage des enfans, & dont on se ser particulièrement pour désigner des sucreries quand on leur parle. Cette petite fille voudroit bien qu'on lui donnât du bonbon.

La première syllabe est moyenne, & la seconde brève au singulier, mais longue au pluriel.

- BONCERON; vieux mot qui signifioit autrefois un lieu propre à conferver le poisson.
- BONCHAMPS; nom propre: Bourg de France, dans le Maine, à une lieue, nord-eft, de Laval.
- BON-CHRÉTIEN; substantif mafculin. Sorte de poire fort grosse & fort estimée pour la bonté de son goût. On en distingue de plusieurs

espèces, dont les principales sont le bon-chrétien d'été, & le bonchrétien d'hiver. L'arbre qui porte ce fruit, veut être mis en espalier. Il est rare d'obtenir autrement des bon-chrétiens d'une certaine beauté. **BONCON**; vieux mot qui s'est dit autrefois d'une forte de balle qu'on tiroit avec l'arc.

BON

BONCONVENTO'; nom propre. Petite ville d'Italie, en Toscane, à douze lieues de Sienne, sur la route qui conduit de Viterbe à Rome. BOND; substantif masculin. Action d'un corps en mouvement qui réjaillit & se relève plus ou moins haut à la rencontre de la terre, ou d'un autre corps fur lequel il tombe. Le boulet fit plusieurs bonds.

HOND, se dit particulièrement, au jeu de Paume, de l'action de la balle qui jaillit & se relève après avoir frappé la terre. La balle prise au premier bond, vaut celle qui est renvoyée de volée; mais elle est nulle au fecond bond. Il falloit prendre la balle au bond.

On dit, dans le fens figuré, que quelqu'un a pris la balle au bond; pour dire, qu'il a faisi le moment précis pour faire une chose.

On dit de même figurément, qu'on a pris la balle entre bond & volée; pour dire, qu'on a fait une chose dans le moment, peut être unique, où elle étoit possible.

On dit aussi, dans le sens figuré, faire une chose tant de bopd que de volée; pour dire, la faire d'une façon ou d'une autre, felon les circonstances.

On dit encore, dans le fens figuré, qu'une chose n'est que du second bond; pour dire., qu'elle est relevée après quelqu'un.

Qn dit au jeu de Paume, qu'une

balle a fait faux bond, quand em faisant le bond; elle s'est écartée de l'endroit où elle devoit vraisemblablement retomber, felon la règle ordinaire de l'incidence des corps mus en ligne droite.

On dir, dans le sens figuré. qu'une personne a fait faux bond à un autre; pour dire, qu'elle ne l'a point servi comme elle auroit dû le faire. Ne vous fiez pas à cet homme, il vous fera faux bond. -

On dit aussi , dans le sens figuré 🚽 qu'une personne a fait faux bond à son honneur; pour dire, qu'elle a transgressé les loix que l'honneur lui avoit prescrites.

BOND, se dit, en termes de Manège, du faut que le cheval fait en s'élevant subitement en l'air pour retomber à sa même place.

On dit proverbialement dans ce iens, qu'un cheval ne va que par fauts & par bonds.

La même chose se dit de quelques animaux, & des jeunes gens qui font dans l'habitude constante de faire des fauts & des gambades.

On dit proverbialement & figurément, de quelqu'un dont le difcours est inégal & rempli de faillies, qu'il ne va que par fauts & par bonds.

Ce monofyllabe est bref au fingulier, & long au pluriel.

Il faudroit supprimer le d qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation; bon. Voyez Ortho-GRAPHE.

BONDA; fubstantif masculin. Grand arbre d'Afrique, d'une groffeur prodigieuse, dont le bois est huileur, & l'écorce hérissée d'épines. On enfait des canots d'une grandeur extraordinaire.

BONDE; substantif féminin. Longué pièce de charpente, qui étant:



'haussie ou baissée, retient ou lâche l'eau d'un étang. Allez baisser la bonde.

On difoit autrefois, dans le fens figuré, lácher la bonde à ses larmes, à sa colère; pour dire, laisser un libre cours à ses larmes, à sa colère, mais on ne peut plus guères se servir de ces expressions.

La première syllabe est longue, & la seconde très-brève.

- BONDENO; nom propre. Bourg d'Italie, an Duché de Ferrare, & à l'embouchure du Panaro, dans le Pô.
- BONDI; participe passif, indéclinable. Voyez BONDIR.
- BONDIR; verbe neutre de la feconde conjugaison, lequel se conjugue comme ravir. Salire. Faire un ou plusieurs bonds. Ces balles sont mal faites, elles ne bondissent pas.
- BONDIR, se dit de certains animaux qui vont en fautant. Voyez-vous bondir ces chèvres dans la prairie?

On dit figurément, qu'un aliment, qu'une chose fait bondir le cœur; pour dire, qu'on a une répugnance extrême à cet aliment, à cette chose.

La première syllabe est moyenne, & la seconde, dont le r final : le fair coujours sentir, est longue.

La quantité profodique des autres temps de ce verbe, suit les règles données pour la quantité des temps pareils du verbe ravir. Voyez au mot VERBE, les règles indiquées.

BONDISSANT, ANTE; adjectif

verbal & participe actif. Saliens.

Qui bondit. Les chèvres bondissantes. Les agneaux bondissans.

La première syllabe est moyenne, la feconde brève, la troisième longue, & la quatrième du féminin atès-brève. Le pluriel du masculin se forme en changeant le t final du singulier en un s, qui suit la règle générale des pluriels. Voyez la lettre S.

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas une bondissante brebis, mais une brebis bondissante.

BONDISSEMENT; substantif masculin. Subsultus. Mouvement de ce qui bondit. Le bondissement de ces agneaux ne-vous amusé-t-il pas? Cela lui a causé un bondissement de cœur.

La première fyllabe est moyenne, la seconde brève, la troisième, très-brève, & la quatrième moyenne au singulier, mais longue au spluriel.

Le pluriel se forme, en changeant se t final du singulier en un s, qui suit la règle générale des pluriels. Noyez la lettre S.

Il faudroit fupprimer un s qui est roisif, changer le dernier e en a, & récrire, d'après la prononciation, bondifemant. Voyez ORTHOGRAPHE.

- BONDON; fubitantif mafculin. Cheville de bois groffe & courte, avec laquelle on bouche le trou par où l'on remplit un tonneau. Préparez un bondon.
- BONDON, fe dit auffi du trou même que l'on bouche. Le vin sortoit par le bondon.

La première fyllabe est moyenne, & la seconde brève au singulier, mais longue au pluriel.

BONDONIZA ; nom propre. Ancienne ville de Grèce, au fond du golfe de Zerton. Elle a été fubmergée par un tremblement de terre.

BONDONNAL; vieux mot qui fignifioir autrefois bondon.

BONDONNÉ, ÉE; adjectif & participe passif. Voyez BONDONNER. V ii



BONDONNER; verbe actif de la première conjugation, lequel fe conjugue comme chanter. Mettre un bondon. Il faut bondonner ces tonneaux.

La première fyllabe est moyenne, la seconde brève, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Il faudroit supprimer un *n* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, bondoner. Voyez OR-THOGRAPHE.

- BONDONNIÈRE; substantif fémi-
- nin, & terme de Tonneliets. Inftrument en forme de tarrière de figure conique, avec lequel ces Artifans percent le trou d'un tonneau, à l'endroit où femet le bondon. BONDOUR; nom propre. Ville
- d'Afie, dans la Natolie, au nordouest du golfe de Satalie.
- BONDRÉE; substantif féminin. Oiseau de proie. Voyez Buse.
- BONDUC ; substantif masculin. Plante d'Amérique, qui s'élève à la hauteur d'un homme. Ses feuilles ont jusqu'à deux pieds de longueur. Elle porte des baies rondes, de couleur cendrée, desquelles la faveur est amère & insipide.

On fait usage de ces baies dans les hernies; elles provoquent les règles, fortifient l'estomac, & font bonnes contre la pierre.

- BONÉ; nom propre. Ville capitale du Royaume de Bouguis, dans l'île des Célèbes.
- BONETE; vieux mot qui signifioit autrefois malle, valise.
- BONFATTI; nom propre. Bourg d'Italie, au Royaume de Naples, dans la Calabre citérieure. Quelques-uns le prennent pour l'ancienne Hyela des Brutiens.

- BONGE; vieux mot qui signifioit autrefois botte.
- BON-HENRI; Voyez PATTE D'OIE.
- BONHEUR ; substantif masculin. Felicitas. Félicité, état heureux, situation telle qu'on en voudroit la durée sans changement. Il n'y a point de véritable bonheur dans ce monde.
- BONHEUR, se dit pour prospérité. Ses jours ont été marqués par un bonheur continuel.
- BONHEUR, se dit pour évènement heureux. L'arrivée de son père sut pour lui un grand bonheur.
- BONHEUR, se dit pour bonne fortune. Il fortit de ce mauvais pas par un bonheur singulier.
- Avoir LE BONHEUR, se dit, dans le style familier, par forme de compliment & de politesse. Je n'ai pas eu le bonhear de vous rencontrer. Elle voudroit avoir le bonhear de vous plaire.
- PAR BONHEUR, se dit adverbialement, pour dire heureusement. Par bonheur que je trouvai les cent louis qu'il lui falloit.

Voyez au mot Filicili, les fignifications relatives qui en diftinguent BONHEUR, &c.

La première fyllabe est brève, & la seconde longue.

Le r final se fait sentir en toute circonstance.

Il faudroit supprimer le h qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, boneur. Voyez ORTHO-GBAPHE.

BONHOMIE; substantif féminin, & terme du style familier, par lequel on désigne une sorte de bonté naturelle qui se remarque extérieurement, & dans les actions les plus indifférentes. On l'aime à cause de sa bonhomie.

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est longue.



BON

Il faudroit supprimer le h qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, bonomie. Voyez ORTHO-GRAPHE.

- **BONI ; nom propre. Ancienne ville de l'Afrique intérieure, que Pline dit avoir été prife par Cornélius-Balbus.**
- BONICHON; fubstantif masculin. C'est, dans les Verreries, un trou qui communique du four aux lunettes des arches à pot, dans chacune desquelles il sert de ventouse.

Les trois syllabes sont brèves au fingulier; mais la dernière est longue au pluriel.

- BONJEAU; fubstantif masculin, & terme d'économie rustique, qui se dit de l'assemblage de deux bottes de lin liées l'une contre l'autre, de la tête aux pieds, afin de tenir moins de place dans l'eau où elles doivent rouir.
- BONIER; substantif masculin. Mefure de terre usitée en Flandres, & dont la consistance varie d'un lieu à l'autre.
- **BONIFACE**; il y a eu neuf Papes de ce nom. Boniface VIII est ce Pontife turbulent, connu par les démêlés avec les colonnes & avec la France, lequel prétendit que la Puiffance temporelle étoit soumise à la spirituelle, & qu'ainsi tout Pape avoit droit de déposer les souverains. Philippe-le-Bel, qui n'en voulut rien croire, alloit être excommunié, & son Royaume donné par une Bulle de Boniface au premier occupant, quand ce Pontife fut furpris dans Agnanie, par Nogaret & Sciarra-Colonne qui le firent prisonnier en 1303. Boniface ne survécut guères à cette aventure fâcheuse : il mourut après avoir scandalifé les peuples par son ambition & ses violences pendant plus de

huit années. Il fut Auteur du fameux Sexte des Décrétales.

- BONIFACIO; nom propre. Ville forte & maritime de la partie méridionale de l'île de Corfe. Alphonse V, Roi d'Arragon, l'assidgea en personne en 1420; mais les Genois le battirent & l'obligèrent à lever le fiège.
- BONIFIE, EE; adjectif & participe passif. Voyez BONIFIER.]
- BONIFIER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se cor jugue comme chanter. Meliorem reddere. Mettre en meilleur état. Il se dit particulièrement des terres. La marne a fingulièrement bonifié ces champs.
- BONIFIER UNE BALEINE, fe dit, en termes de Marine, de l'action de la dépecer, d'en fondre le lard, & d'en tirer tout ce qui peut fervir.

Les trois premières fyllabes font brèves, & la quatrième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaifon & la quantité profodique des autres temps.

Obfervez néanmoins que l'e féminin qui termine les trois perfonnes du fingulier du préfent de l'indicatif, & celles qui leur reffemblent, fait partie de la dernière fyllabe, & la rend longue.

- BONJOUR; fubstantif mafculin, & terme usité dans le style familier, furtout de la part du Supérieur pour faluer l'inférieur. Bonjour, Monfieur, comment cela va-t-il?
- BONIOUX ; nom propre. Petite ville du Comté Vénaissin, à huit lieues & demie, est sud-est, d'Avignon.
- BONITE; substantif séminin. Poisfon fort commun dans la mer Atlantique. Il ressemble beaucoup aux maquereaux par la couleur & le goût; mais il est bien plus grand

 . '& il a juíqu'à deux-pieds de largeur. Les Negres de la Côte d'or adorent ce poisson comme un de leurs Dieux.

BONITON; substantif masculin. Amia.

- Poisson de mer qui ressemble au thon & au maquereau, & qui dans l'été entre dans les rivières, où il fe nourrit de poisson. Sa chair est délicate & de bon suc. Quelquesuns confondent le Boniton avec la Bonite.
- BONN ; nom propre. Ville forte d'Allemagne, fur le Rhin, dans l'Electorat, & à trois milles de Cologne. L'Electeur y fait fa réfidence.
- BONNE; fubstantif féminin, qui fe dit familièrement d'une gouvernante d'enfans. Pourquoi cette petite fille n'est-elle pas avec sa bonne?
- BONNE; nom propre. Ville maritime d'Afrique, en Barbarie, au royaume d'Alger, fur un golfe de même nom, à l'orient duquel les Génois vont pêcher du corail.
- BONNE, est aussi le nom d'une perite ville de Savoie, à trois lieues de Genève.
- BONNEAU; fubftantif masculin, & terme de marine. Morceau de bois de liége ou autre figne qui flotte fur l'eau, & défigne l'endroit où les ancres font mouillées.
- BONNEBOSC; nom propre. Bourg de France, en Normandie, à trois lieues, ouest-nord-ouest, de Lizieux. BONNEDAME. Voyez ARROCHE.
- BONNE DEESSE; nom propre, & terme de Mythologie. Dryade, femme de Faune, roi d'Italie, que fon mari fit mourir à coups de fouet, parce qu'elle s'étoit ennivrée. Il out dans la fuite tant de regret de l'awoir perdue, qu'il lui éleva des aurels. Les Grecs appeloient la bonne Déesse, la Déesse des femmes, & difoient que c'étoit une des noutri-

ces de Bacchus, dont le nom ne devoit pas être prononcé. Cette Divinité palloit pour avoir été trèschaîte, c'est pourquoi elle avoit les Vestales pour Prêtress, & les hommes étoient exclus de ses Sacrifices. Lucrèce rapporte qu'elle étoit représentée avec la couronne murale, fur un char que des lions traînoient en l'air.

Plusieurs ont confondu la bonne Déesse avec la Terre.

- BONNEER; vieux verbe qui fignifioit autrefois borner, poler des bornes.
- BONNE FONTAINE; nom propre. Abbaye d'hommes, en Champagne, à une lieue, fud-fud-eft, d'Aubanton. Elle est en commende, & vaut cinq mille livres de rentes au Titulaire.
- BONNE GRACE ; fubstantif féminin. On donne ce nom aux lez d'étoffe qui s'attachent vers le chevet & vers les pieds d'un lit, pour accompagnemens aux grands rideaux. Relevez les bonnes graces de ce lit.
- BONNELLES, nom propre. Perite ville de France, dans le Hurepoix, environ à huit lieues, est-nord-est, de Chartres.
- BONNEMENT ; adverbe. Simpliciter. D'une manière fimple, naïve, fincère, à la bonne foi. Elle est convenue tout bonnement qu'on l'en avoit priée.

BONNEMENT, se dit aussi pour précisément, mais alors il ne s'emploie qu'avec la négative. Je ne vous dirai pas bonnement quand elle arrivera.

La première syllabe est brève, la feconde très-brève, & la troisième moyenne.

Il faudroit supprimer un *n* qui est oisif, changer le dernier *e* en *a*, & écrire d'après la prononciation, bonemant. Voyez ORTHOGRA-PHE.



BONNERET ; vieux mot qui fignifioit autrefois labourage.

- BONNES; nom propre. Bourg de France, dans l'Angoumois, environ à une lieue, ouest-sud-ouest, d'Aubeterre.
 - Il y a un bourg de même nom, dans le Poitou, sur la rivière de Vienne, environ à quatre lieues, est, de Poitiers:
- BONNESTABLE; nom propre. Ville & Baronie de France, dans le Maine, environ à cinq lieues, nord-est, du Mans.
- BONNET; fubstantif masculin. billement qui sert à couvrir la tête. Il me faut un bonnet de velours. Cette f emme ne porte que des bonnets.
- BONNET, se dit quelquefois d'un ornement, d'un signe de quelque état ou dignité. On dit dans ce sens, prendre le bonnet de Docteur, ou simplement, prendre le bonnet; pour
- dire, se faire recevoir Docteur.

On dit auffi, donner le bonnet de Docteur à quelqu'un; pour dire, mettre le bonnet de Docteur fur la tête de quelqu'un, dans une fonction publique.

La cérémonie de la prife du bonmet, fe fait dans l'Université de Paris, de la manière suivante : le Chancelier de l'Université donne la bénédiction apostolique, & impose fon bonnet sur la tête du Récipiendaire, qui reçoit l'une & l'autre.

Le bonnet fur les médailles est le fymbole de la liberté. Les Anciens le donnoient aux esclaves, quand ils les affranchissoient.

En Espagne & en Portugal, on coiffe les Accusés que l'Inquisition a condamnés au feu, d'un bonner de carton sur lequel on a peint des flammes & des diables.

Les Juits sont-obligés de poster

un bonnet orangé à Luques, & de couleur jaune en Italie.

BONNET VERT, se dit du bonnet de couleur verte que furent autrefois obligés de porter en figne d'infamie, ceux qui avoient fait cellion de biens, de peur que le bénéfice de cellion n'engageât un débiteur de mauvaise foi à tromper ses créanciers. Si le cessionnaire étoit trouvé fans bonnet vert, il étoit permisde l'appréhender au corps, & de le constituer prisonnier. Cette Jurisprudence n'a plus lieu aujourd'hui; mais il nous en reste l'expression, porter; prendre le bonnet vert, qui a pallé en proverbe; pour dire, faire banqueroute, cession de biens.

On dit que quelqu'un opine du bonner; pour dire, qu'il fe déclare pour l'avis d'un autre, fans dire, ni faire autre chofe que d'ôter fon bonner.

On dit aussi qu'une chose a passé du bonnet ou au bonnet; pour dire, qu'elle a passé d'un avis unanime.

On dit encore qu'une chose a passé à volée de bonnet; pour dire, qu'elle a été décidée promptement & sans difficulté.

BONNET, se dit pour chapeau dans cesphrases : mettre la main au bonnet, ôter son bonnet, ce qui signifie metitre la main au chapeau, ôter son chapeau par respect. Il ne prononçoit le nom de sa sœur que le bonnet à la main.

On dit proverbialement & familièrement, que quelqu'un a pris une chose sons sons sour dire, qu'il l'a inventée, & qu'elle n'est pas vraie.

On dit proverbialement & populairement, quand on ne fait conument faire pour achever un contedont on a commencé le récit : Jejettai mon bonnet par-dessus les moulins , & je ne sai ce que tout devint.

F 19



On dit figurément, proverbialement & familièrement, qu'une personne a la tête près du bonnet; pour dire, qu'elle est prompte, colère, & aisée à fâcher.

On dit aussi proverbialement, figurément & familièrement, *mettre fon bonnet de travers*; pour dire, entrer en mauvaise humeur, en colère.

On dit proverbialement & figurément, de deux ou trois personnes entre lesquelles règne un esprit d'union, & qui sont roujours du même avis, que ce sont deux ou trois têtes dans un bonnet.

On dit proverbialement & figurément, de quelqu'un qui a l'air fombre & chagrin, qu'il est triste comme un bonnet de nuit sans coiffe.

On dit proverbialement, figurément & familièrement, de deux choses qui ont entr'elles beaucoup de ressemblance, que c'est bonnet blanc, & blanc bonnet.

- BONNET, se dit, en général, dans les Arts, de ce qui couvre la partie supérieure & sphérique d'un instrument, d'une machine, &c.
- BONNET DE TURQUIE, se dit, en termes de Pâtissiers, d'une pièce de pâtisserie qui a la figure d'un turban.
- BONNET, se dit, en termes d'Orfevres, de cette partie d'un encensoir qui commence au bouton, & qui se termine aux consoles, où pasfent les chaînes.
- BONNET A PRÊTRE, se dit, en termes de Fortifications, d'une tenaille double, construite vis-à-vis d'un bastion ou d'une demi-lune, dont le front forme un angle saillant & deux angles rentrans.
- BONNETS, se dit, en termes de Bottiers, des genouillières échancrées des bottes de Courier,

BONNET DE PRÊTRE. Voyez FUSAIN. BONNET DE NEPTUNE, se dit d'une espèce de champignon de mer du genre des coralloïdes.

BONNET NOIR, se dit d'un petit oisean qui a cinq pouces de longueur depuis la pointe du bec jusqu'à l'extrémité de la queue, & neuf pouces d'envergure. Son nom lui vient de ce qu'il a le sommet de la tête noir.

La première syllabe est brève, & la seconde moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

Il faudroit supprimer un n qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, bonet. Voyez ORTHO-GRAPHE.

- BONNETADE; substantif féminin, qui ne se dit qu'en plaisantant, pour signifier révérence. Elle ne fera pas dupe de ses bonnetades.
- BONNETAGE; substantif masculin. Terme d'Artifici.rs, qui se dit du papier collé dont on couvre l'amorce d'un artifice, afin que le seu ne puisse y prendre qu'en déchirant le bonnetage.
- BONNETE; adjectif & participe passif. Voyez BONNETER.
- BONNETER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme chanter. Ce terme, qui est du style familier, signifie rendre des respects, faire la cour aux personnes dont on a besoin, & qu'on est obligé de solliciter. Si vous bonnetez fréquemment vos Juges, votre cause en deviendra meilleure,

On dit de quelqu'un, qu'il veut être bonneté; pour dire, qu'il exige qu'on le recherche, & qu'on lui rende des devoirs affidus,

BONNETER UN ARTIFICE, se dit, en termes d'Artificiers, de l'action d'en couvrir l'amorce d'un papier collé, afin que le seu ne puisse prendre qu'en cassant ce papier, qu'on nomme bonnetage.

La première syllabe est brève,

la feconde très-brève, & la troifième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Obfervez que le pénultième e des temps ou perfonnes de ce verbe, prend le fon de l'e moyen, quand il est fuivi d'un e muet, parce que le génie de la langue ne fouffre pas • ordinairement deux e de fuite abfolument muets. Dans je bonnète, la fyllabe nè est moyenne.

BONNETERIE; substantif féminin. Art & Métier de Bonnetier, confistant à fabriquer & vendre des bonnets, des bas, des chaussons, &c. 11 entend la bonneterie.

On défigne sous le nom de *la Bonneterie*, le corps des Marchands Bonnetiers, qui forment le cinquième des fix Corps des Marchands de Paris.

La Bonneterie de cette Ville a fes armoiries, qui font d'azur à la toifon d'argent, surmontée de cinq navires auffi d'argent, trois en chef, & deux en pointe.

La première syllabe est brève, les deux suivantes sont très-brèves, & la dernière est longue.

Il faudroit supprimer un *n* qui est oisif, & écrire *boneterie*. Voyez Orthographe.

BONNETEUR ; substantif masculin, du style familier. Filou, trompeur, qui tâche, à force de civilités, d'attirer les personnes pour en faire des dupes, en leur gagnant leur argent. Ne vous fiez pas à ce Bonneteur.

La première syllabe est brève, la feconde très-brève, & la troisième longue.

Le r final se fait sentir en toute sirconstance.

Tome IV.

Il faudroit supprimer un *n* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *Boneteur*. Voyez OR-THOGRAPHE.

- BONNETIER; substantif masculin. Artisan qui fabrique & vend des bonnets, des bas, des chaussons, des gants, &c. Voyez BONNETE-RIE.
- BONNETTE; fubstantif féminin, & terme de Fortifications. Ouvrage composé de deux faces, qui forment un angle faillant, avec un parapet, & une palissade au-devant. On le nomme auffi flèche.
- BONNETTES, fe dit, en termes de Marine, des petites voiles dont on fait ufage quand il fait beau temps ou peu de vent, pour alonger les voiles ou les multiplier.
- BONNETTES EN ÉTUI, fe dit de petites voiles qui, étant attachées par le bout le plus étroit à chaque extrémité des vergues, fur des boutehors, règnent le long des côtés des baffes voiles & des hunières.
- BONNETTES LARDÉES, se dit de petites voiles piquées, lardées d'étoupe, & ordinairement enduites de cendres ou de poussière, pour les rendre pesantes, & dont on se fert afin de découvrir une voie d'eau.
- BONNETTES MAILLÉES, fe dit des bonnettes qu'on attache pour alonger les basses voiles à des anneaux, mailles ou œillets qui sont en bas.

Quand on amarre la bonnette fous la voile, avec des aiguillettes qui la lacent dans les œillets, on appelle cela *lacer la bonnette*; & on dit délacer, déranger, démailler la bonnette, lorfqu'on la détache. de la voile où elle étoit attachée.

BONNEVAL; nom propre. Ville de



France, dans le Comté de Dunois, fur la rivière de Loir, à neuf lieues, nord-ouest, d'Orléans. Il y a une Abbaye d'hommes sous le titre de Saint Florentin de Bonneval, qui vaut au Titulaire dix mille livres de rente. Elle est en commende.

- BONNEVAL, est aussi le nom d'une Abbaye d'hommes dans le Rouergue, à trois lieues, ouest-sud-ouest, de la Dommerie d'Aubrac. Elle est en commende, & vaut au Titulaire douze mille livres de rente.
- BONNEVAUX; nom propre de trois Abbayes d'hommes, qui font en commende. L'une est en Limousin, & vaut deux mille cinq cens livres au Titulaire. La seconde est en Dauphiné, & vaut quatre mille livres; & la troisième, qui est dans le Poitou, rapporte sept mille livres de rente.
- BONNEUIL; nom propre. Bourg de France, en Picardie, à cinq quarts de lieue, nord-ouest, de Breteuil.

Il y a'encore un Bourg de même nom dans l'Angoumois, environ

• à quatre lieues, sud-est, de Cognac.

- BONNEVILLE; nom propre. Jolie petite ville de Suisse, fur le lac de Bienne, à trois lieues de Neufchatel.
- BONNIER; vieux mot qui s'est dit aurrefois d'une certaine mesure de terre.
- BONNIVENT ; vieux mot qui s'eft dit autrefois d'une forte de pelisse.
- BONNY; nom propre. Ville de France, dans l'Orléanois, fituée au confluent de la Loire & de la rivière de Cheville, à trois lieues, fud-
- eft, de Gien.

BONOE; nom propre. Contrée d'Afrique, dans la haute Guinée, fur la côte d'or. Elle est avancée dans les terres, & pour cela même, peu connue.

- BONOIZON; vieux mot qui fignifioit autrefois bénédiction.
- BONONIA; nom propre. C'eft, felon Prolémée, une ancienne ville de la haure Pannonie, fur la Drave.

L'Itinéraire d'Antonin place une ville de même nom dans la basse. Pannonie, & une autre dans la haute Moësse.

- BONOSIAQUES, ou BONOSIENS; (les) Hérétiques, ainfi appelés de Bonose leur chef. Evêque de Sardique au quatrième siècle. Ils nioient la virginité perpéruelle de la Vierge, & même la divinité de Jesus-Christ. Bonose sur condamné par le Concile de Capoue assemblé pour éteindre le schisme d'Antioche.
- BONS-CORPS; (les) noms qui fut donné aux foldats robustes que choifit parmi fon peuple François II, Duc de Bretagne, dans la guerre qu'il eut contre le Boi Louis XI, en 1468.
- BON-SENS; substantif masculin. Faculté de comprendre les choses, & d'en juger avec intelligence & selon la droire raison. Elle montre du bon sens dans toutes ses actions:

Voyez ESPRIT, pour les différences relatives qui en distinguent Bon-SENS, &c.

BONS-HOMMES; (les) Religieux que le Prince Edmond établir en Angleterre en 1259. Ils fuivoient la règle de Saint Augustin, & portoient un habit bleu

Ona encore appelé bons hommes, les Minimes de France, parce que Louis XI. avoit coutume d'appeler bon-homme, S. François de Paule, leur fondateur.



BON

Les Albigeois se qualifioient aufsi de Bons-stommes.

- BONS-MOULINS; nom propre. Bourg & Châtellenie de France, en Normandie, environ à huit lieues, est-nord-est, d'Alençon.
- BONSOIR ; fubitantif masculin. Terme de civilité , dont on se sert pour faluer quelqu'un sur la fin du jour & dans la nuit. Je vous souhaite le bon soir. Bonsoir à Madame.

La première fyllabe est moyenne, & la feconde longue.

- BONTANT; substantif masculin. On donne ce nom, dans le commerce, à une sorte d'étoffes, ou couvertu-
- res de coron, rayées de rouge, qui fe fabriquent à Cantor, en Afri-
- que BONTÉ; substantif féminin. Bonitas. Ce mot, en parlant de Dieu, défigne un attribut essentiel de sa di-
- vinité. C'est dans ce sens qu'on dit, la bonté divine, la fuprême bonté, la fouveraine bonté, la bonté infinie de Dieu.
- BONTÉ, se dit particulièrement d'une qualité morale qui nous dispose à faire du bien & à en rechercher l'occasion. Ce Prince est d'une bonté singulière envers son peuple. Elle abuse de la bonté de son père.
- Bonré, se dit de la qualité qui fait qu'une chose est bonne dans son genre. On vante la bonté de ces prés. Ces fruits sont d'une bonte que rien n'égale.

On dit proverbialement & familièrement d'une chose excellente dans son espèce, qu'on ne sauroit la payer de bonté.

- BONTÉ, le dit, par extension, pour simplicité & trop grande facilité. Sa bonté est cause qu'on le jour. Il est à l'aumône par trop de bonté.
- BONTÉ, le die aussi, par excession, des choles qui se sont par politesse,

par honnêteté. Avez-vous eu la bonté de parler de mon affaire? Aurez-vous la bonté de m'apprendre comment on se porte chez vous?

La première fyllabe est longue. & la seconde brève au singulier, mais longue au pluriel.

- BON-TOUR ; fubstantif mafculin, & terme de Marine. Détour que fait un vaisseau pour empêder que les cables ne se croisent.
- BONZE; substantif masculin. Prêtre du Japon. Quelques Auteurs difent que les Bonzes font fans mœurs & s'abandonnent à toutes sortes d'infamies: d'autres affurent qu'ils font sobres & chaftes, & qu'ils ont des ·Universités où ils ensleignent les fciences & les mystères de leur secte. On peut conclure qu'il y en a de la première & de la seconde espèce. La Métempsycole est le point fondamental de leur doctrine. Ils reconnoissent pour chef un certain Combadaxi, qui, après leur avoir enseigné les sciences & les arts, disparut de dessus la terre. Ils en attendent le retour dans quelques millions d'années. Il y a des Couvens de filles de la même fecte.
- BOOBY; substantif masculin. Oiseau qui a la grosseur & la figure du chapon, avec un très beau plumage. On le dit si commun dans l'île de Tabago, qu'un homme en prend jusqu'à mille par jour. Remarquez bien ce nombre, pour juger de la sidélité des voyageurs dans leurs récits.
- BOOL; vieux mot qui signifioit autrefois bouleau.
- BOOLLU CORY; fubstantif masculin. Oiseau que Petivert dit être d'un blanc cendré, mêlé de noir. C'est le Crex des Indiens. Voyez CREX.
- , BOOPE; Voyez Bogue. X ij

- BOOPIS; terme de Mythologie, & | BORACHERA; substantif masculin. furnom de Junon, ainsi appelée à caufe de fes grands yeux. C'eft comme de dire, la déesse aux yeux de bœuf.
- BOORDER; vieux verbe qui fignifioit autrefois combattre à la lance.
- BOOT; substantif masculin, & terme de Marine. On défigne ainfi uneschaloupe, en Flandres & dans les ports de la mer Baltique.
- BOOT, se dit aussi, en Espagne, d'une forte de petit tonneau dont on fe sert particulièrement pour le transport des vins de Xerès.
- BOOT; nom propre. Ile d'Ecosse, dans le golfe de Cluyd, entre le pays d'Argyle & l'île d'Aran.
- **BOPPART**; nom propre. Petite ville d'Allemagne, au cercle du Bas-Rhin, dans l'Archevêché de Trèves, à trois lieues de Coblentz. Elle fut autrefois libre & impériale ; mais elle fut unie à l'Electorat de Trèves en 1494, sous l'Electeur Jean de Bade.
- BOQUELLE; substantif féminin, & terme de Commerce. Le peuple d'Egypte appelle ainsi l'écu de Hollande, le même que les Arabes nomment Abukesb. Voyez ce mot.
- BOQUELLE; vieux mot qui fignifioit autrefois un repas médiocre.
- BOQUERANE ; nom propre. Île d'Afie, dans la mer des Indes, à dix lieues de l'île de Borneo.
- BOQUETEAU; fubstantif masculin, & termes d'Eaux & Forêts, qui se dit d'un petit canton de bois planté en futaie ou en taillis, & qui n'excède pas cinquante arpens.
- BOQUILLON; vieux mot qui fignifioit autrefois bucheron.
- EORA; nom propre. Ville maritime d'Egypte, où d'Herbelor dit qu'on pêche le poisson que les Italiens nomment cefalo.

- Arbre d'Amérique, dont les fleurs, d'une odeur agréable, sont austi blanches & plus grandes que des lys. On rapporte que le suc de ses feuilles, exprimé & mêlé avec de l'eau, compose un breuvage allez fort pour enivrer.
- BORAMETS; substantif masculin-Voyez Agnus serthicus.
- BORAX; substantif masculin. Sel ou substance fossile, qui ressemble assez à l'alun. Il est en crystaux, d'une figure, tantôt prismatique, hexagone, tronquée, un peu irrégulière, & semblable aux crystaux de nître; tantôt formée de prismes octogones; sa saveur est légèrément âcre ou piquante, mais un peu fade & amère. Le borax exige vingt fois fon poids d'eau pour être entièrement dissous, quoiqu'il contienne déjà près de moitié d'eau dans sa composition. Il mousse, bouillone avec bruit, & se gonfle au feu comme l'alun; mais il entre bientôt après en fusion, & forme une espèce de verre trèsetendre.

On appelle ce fel borax brut ou crud, quand il est tel qu'on nous l'apporte des Indes orientales: il est opaque, informe, dur & pefant, d'une couleur verdâtre, bleuâtre, femblable au vitriol romain du commerce; il produit d'abord une faveur assez douce fur la langue, mais qui devient bientôt âcre, mordicante : il prend, en se crystallifant, une figure hexagone, se gonfle peu au feu; cependant il y entre facilement en fusion : il se difsout très-difficilement dans l'eau, en ce qu'il est gras. & mêlé d'une très-grande quantité de terre.

Le borax diffont dans le feu toutes les terres & les pierres; après qu'elles ont été bien mêlées

Digitized by GOOGLE

& bien triturées avec lui, il les ! · change en verre : cela arrive d'autant plus facilement, que le borax par lui-même, c'est-à-dire, tout feul, se change au feu en un verre très-tendre; mais avant que cela se fasse, il écume & se gonfle confidérablement, & passe pardessus les bords des vaisseaux quand ils ne font point d'une grandeur suffisante. Pour éviter cet inconvénient, il faut, avant de se fervir du borax, le faire calciner à un fou doux, de manière que le creuse dans lequel on l'a mis, rougisse légèrement : en s'y prenant de cette façon, le borax peut aisément se pulvériser sous les doigts. Le borax facilite la fufion des métaux difficiles à fondre, tels que l'or, l'argent & le cuivre, & cela pour deux raisons. 1°. Lorfqu'on veut faire fondre & réduire en une masse les métaux divisés en particules très-déliées, la poussière terreuse qui est à la surface des par-. ties métalliques, fait obstacle à ce qu'elles ne fe touchent les unes les autres, & empêche par conféquent qu'elles ne se réunissent par la fufion; & quand bien même la violence du feu les mettroit en fusion, il resteroit toujours une portion confidérable du métal dans la matière légère & terreuse qui demeure à sa surface; le borax lève cet obstacle, & vitrifie cette poussière. 2°. Outre cela, quand on veut fondre des métaux seuls & fans addition, une grande partie du feu, qui d'ailleurs est très-volatil, s'en va par le haut sans avoir agi sur le méral; au lieu que le borax; qui nâge à la surface, empêche que le feu ne s'en dégage si promptement; il fait qu'il en touche toutes les parties extérieures, & que le feu qui y est contenu, les pénètre plus

intimement, & par conséquent les fait entrer dans une fusion plus parfaite. Encore un avantage du borax, c'est qu'il empêche la destruction de ceux d'entre les métaux qui sont destructibles au feu; car il les garantit contre les efforts réunis de l'air & du feu, en ce qu'il nage audessus d'eux, & en couvre la furface. Par ce qui vient d'être dit, on voit pour quoi l'on fe fert du borax pour souder ensemble différens morceaux d'un métal difficile à fondre, tel que l'or, l'argent; le cuivre rouge, le cuivre jaune. On met un peu de borax aux endroits qu'on veut souder, avec un peu de quelque méral, ou d'une composition métallique qui entre plus aisément en fusion que le métal qu'on veut souder; si après cela on échauffe convenablement les morceaux qu'on veut joindre, le borax fe charge des faletés qui peuvent se trouver sur les surfaces qu'on veut réunir, les vitrifie, & fait que ces surfaces. & le métal qui est entre les points de contact, entrent en fusion & se joignent, tandis que les autres parties du métal qu'on soude, demeurent fermes & solides.

Le Borax a auffi plusieurs propriétés médicinales. On peut l'employer pour diviser & atténuer les humeurs visqueuses & pituiteuses : il est apéritif, diurétique & abftergent : il agit fans caufer aucune corrofion ni inflammation. On le regarde particulièrement comme un puissant emménagogue, & comme un très-bon remède dans les accidens qui accompagnent les accouchemens. La dose est depuis cinq grains jusqu'à un demi-fcrupule dans un véhicule convenable. Il fair beaucoup plus d'effet quand on le mêle avec le nître, le cinnabre, ou

Digitized by Google

d'autres remèdes antispasmodiques. C'est encore un cosmetique auquel ou attribue la qualité de blanchir le teint, & de faire disparoître les taches de rousseur.

Le borax brut paye pour droit à l'entrée du Royaume 4 liv. 10 f. par quintal, & le borax rassiné 7 liv. 10 f. selon le tarif de 1664.

La première syllabe est brève, & la seconde longue.

Le x final se fait sentir en toute circonstance.

- BORBA; nom propre. Petite ville de Portugal, dans une contrée fertile, entre Estremos & Elvas.
- BORBO; nom propre. Rivière d'Italie, dans le Piémont. Elle fe perd près d'Afti, dans le Tanaro.
- BORBORYGME, ou BORBORISME, fubstantif masculin, & terme de Médecine. Vent qui se fait entendre dans les intestins, & qui est un symptôme d'indigestion.

Quand ces vents sont habituels, ils indiquent souvent un vice de l'estomac, qui péche par foiblesse, ou de quelque humeur qui irrite les intestins, augmente leur sensibilité, & produit cet esset : on peut en .ce cas faire usage de l'opiat suivant :

Prenez deux gros de conferve d'écorce d'orange; un gros d'extrait d'énula campana; deux fcrupules de poudre tempérante de sthal, & un demi-gros de cannelle en poudre; mêlez le tout avec suffisante quantité de sirop d'absinthe pour faire un opiat dont la dose sera d'un demi-gros soir & matin, en buvant par dessus verre d'une décoction légère de véronique.

Au bout de quelques jours de l'ufage de cet opiat, on aura foin de se purger; & aussitôr qu'il sera

đ

fini, on se purgera une seconde fois.

Les *borborygmes* sont souvent des symptomes de vapeurs, & dépendent pour lors de la sensibilité des nerfs.

Les dragées d'anis, prifes trois heures après le repas, font recommandées dans cette indifposition : on peut en continuet l'usage pendant quelques jours.

- BORBORITES ; (les) Hérétiques qui fuivement les erreurs des Gnoftiques, aurqui njoient en outre la vérité du Jugement dernier. Voyez GNOSTIQUE.
- BORBOSSADE ; vieux mot qui fignifioit autrefois un aiguillon pour piquer les bœufs.
- BORCH; nom propre. Ville d'Allemagne, au Duché de Magdebourg, fur l'Elbe, à fix lieues de Tangermonde.
- BORCHLOEN; nom propre. Ville de l'Evêché de Liège, entre Tongres & S. Tron.
- **BORCKELOO; nom propre. Place** forte des Provinces-Unies; au Comté de Zutphen, dans le voifinage de Lochem.
- BORCKEN; nom propre. Petite ville de Westphalie, dans l'Evêché de Munster, à fix lieues de Coesfeld.
- BORCKFORT ; nom propre. Petite ville & fortereile du Comté d'Oldenbourg.
- BORCKHOLM; nom propre. Petite ville & châtean de Suède, dans l'île Dœland, à dix mille pas de Colmar.
- BORCKHOLT; nom propre. Perite ville d'Allemagne, en Weftphalie,
- fur l'Aa, dans l'Évêché de Munster.
- BORD ; substantif masculin. 'Ce qui termine une chose par quelque endroit, ce qui en est l'extrémité. Le

Digitized by Google

bord d'un puits. Le bord d'un fleuve. Le bord d'une fontaine. Le bord d'un champ.

- BORD, fe dit, par extension, de ce qui s'approche des extrémités de certaines chofes. Ainsi l'on appelle bord d'un chapeau, tout ce qui excède la forme d'un chapeau.
- BORD, se dit du ruban ou galon dont on borde quelques parties de l'habillement. Il faut un bord à ce corset.
- BORD DU BASSIN, fe dit, en termes d'Architecture, des tablettes, rocailles ou gazons posés fur le petit mur qui entoure un bassin d'eau.
- BORD DE MANCHON, se dit, en termes de Pelleterie, des fourures qui terminent les deux bouts des manchons.
- BORD DE FRONT, se dit, en termes de Perruquiers, des tresses qui se placent sur le bord de la perruque, & qui entourent le front en régnant d'une tempe à l'autre.
- BORD, fe dit, en termes de Fondeurs de cloche, de l'endroit où la cloche a le plus d'épaisseur, & sur lequel frappe le battant.
- BORD, se dir, en termes de Vanniers, du cordon d'osier qui termine une pièce, & la rend solide.
- BORD, fe dit, en termes de Marine, & fignifie vaisseau. On dit, *être à bord*; pour dire, être au vaisseau; venir à bord, c'est-à-dire, fe rendre dans un vaisseau, ou le joindre: on dit aussi, rendre le bord; pour dire, venir mouiller ou donner fond dans quelque rade, ou dans quelque port; & renverser, tourner, changer de bord; pour dire, revirer & porter le cap sur un autre aire de vent.
- BORD A BORD, se dit de la situation particulière de deux vaisseaux. Deux vaisseaux sont bord à bord,

lorsqu'ils sontprès l'un de l'autre de l'avant à l'arrière.

On dit, de bord à bord, lorfqu'on est autant sur un côté du vaisseau, que sur l'autre, ou autrement de par & d'autre de la droite route.

- BORD ALONGÉ OU QUI ALONGE. Cela fignifie que la bordée que l'on court, lorsque le vent est contraire, sert à la route.
- BORD A TERRE. Expression proverbiale, en parlant d'un vaisseau qui va de la mer à terre; & l'on dir, bord au large, quand il va du rivage en pleine mer.

BORD DE LA MER; c'est le rivage.

- BORD SUR BORD; c'est gouverner, tantôt à stribord, tantôt à bas bord, lorsqu'on veut attendre quelque vaisseau, ou que le vent est contraire, & qu'il ne permet pas de porter à la route.
- ROUGE BORD, se dit d'un verre rempli de vin jusqu'au bord. On dit, dans ce sens, boire un ou plusieurs rouges bords; boire à rouges bords; pour dire, boire des rasades de vin.
 - Les Poëtes donnent le nom de bords, aux Régions environnées d'eaux. C'est ainsi qu'ils disent, les bords Africains, les bords Indiens, &cc.

On dit des Corfaires qu'ils courent le bon bord; pour dire, qu'ils pirarent.

La même chose se dit Adans le fens figuré, des personnes débauchées.

On dit, dans le fens figuré, qu'une perfonne est au bord ou sur le bord du précipice, quand elle est à la veille d'être deshonorée, perdue, ruinée, ou d'éprouver quelque autre malheur.

Quand ou ne trouve pas un mot



que l'on cherche, & duquel on croit à tout instant qu'on va se rappeller la mémoire, on dit proverbialement & figurément qu'on l'a fur le bord des Lèvres.

On dit aussi proverbialement & figurément, d'une personne qui est sur le point de mourir, qu'elle a l'ame sur le bord des lèvres.

On dit encore proverbialement & figurément, d'une personne fort âgée, qu'elle est sur le bord de sa fosse.

Ce monofyllabe eft long.

Il faudroit supprimer le d qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, bor. Voyez ORTHO-GRAPHE.

- BORD; nom propre. Ville de France, en Limousin, sur la Dordogne, à neuf lieues & demie, nord - est, de Tulles. Il s'y fabrique de bons gants.
- BORDAGE; fubstantif masculin, & terme de Marine. Il se dit du revêtement de planches qui couvre le corps du vaisseau par dehors, depuis le gabord jusqu'au plat-bord.

Il y a d'ailleurs les bordages de fond, les bordages d'entre les precintes, les bordages d'entre les fabords, les bordages des accastillages, les bordages des fleurs, &c. ainsi appelés des différentes parties du vaisseau auxquelles on les applique.

La première syllabe est moyenne, **R** feconde longue, & la troisième très-brève.

Il faudroit changer le g en j, & écrire, *bordaje*. Voyez Ortho-GRAPHE.

BORDAILLE; fubstantif féminin, & terme de Rivière. C'est la partie d'un bateau foncet, qui est voisine des rebords.

BORDAT; substantif masculin.

- Sorte de petite étoffe ou tillu étroit qu'on fabrique en quelques endroits de l'Egypte, comme au Caire, à Damiette & à Alexandrie.
- BORDAYE; participe passif, indéclinable. Voyez BORDAYER.
- BORDAYER ;- verbe neutre de la première conjugaison, lequel se conjugue comme chanter. Terme de Marine, qui signifie courir des bordées, c'est-à-dire, gouverner, tantôt d'un côté, & tantôt d'un autre, quand le vent ne permet pas de porter à route.

Les temps composés de ce verbe fe forment avec l'auxiliaire Avoir. Ils ont bordayé, ils auroient bordayé, &c.

- BORDE; vieux mot qui s'est dit autrefois pour défigner une petite maison de campagne.
- BORDE; fubstantif masculin. Galon d'or, d'argent, de soie, de laine, de fil, avec lequel on borde des meubles, des ajustemens, &c. Le bordé de son habit est fort riche.
- BORDÉ, ÉE; adjectif & participe passif. Voyez Border.
- BORDÉ, se dit, en termes de l'Art héraldique, des pièces qui ont des bords de différens émaux.
- THOMAS D'EMBRI, d'or à la bande d'or, bordée & dentelée de gueules.
- BORDEAU ; vieux mot qui fignifioit autrefois bordel.
- BORDEAUX; Voyez Bourdeaux.
- BORDÉE; fubitantif féminin. C'eft, en termes de Marine, la décharge de toutes les pièces d'Artillerie, qui font rangées d'un des côtés du vaiffeau. Quand le Triomphant eut lâchée fa bordée, il s'avança contre le Corfaire.

BORDÉE, se dit aussi pour désigner la route que fait un vaisseau qui, pour arriver en quelque endroit, est obligé de louvoyer & d'aller, tantôt sur



fur un côté, & tantôt fur l'autre. Le Navire fit trois bordées pour arriver au port.

On dit, faire, courir plusieurs bordées; pour dire, virer & tevirer souvent. Courir à la même bordée; pour dire, courir encore du même côté que l'on a couru. Courir à petites bordées; pour dire, ne pas cousir loin d'un côté & d'un autre.

On dit aussi , faire la grande bordée; pour dire, faire le quart dans une rade, comme si l'on étoit à la met : & faire la petite bordée; pour dire, faire le service en partageant les quarts en deux parties.

- BORDÉE, OU BORDÉE D'INJURES, défigne, dans le sens figuré, beaucoup de paroles injurieuses, dites
- par une personne, pour en offenser une autre. Il ne me fut pas possible d'éviter cette bordée, cette hordée d'injures.

La première syllabe est moyenne, la feconde longue, & la troisième très-brève.

BORDEL ; fubstantif masculin. Lieu où les femmes publiques se prostituent. Il n'est pas honnête de prononcer ce mot en bonne compagnie.

Les deux fyllabes font moyennes au fingulier; mais la feconde eft longue au pluriel.

Le'l final se fait sentir en route circonstance.

BORDELAGE ; fubftantif mafculin. Terme de Coutume, qui fe dit d'un droit que perçoivent les Seigneurs en quelques contrées, comme dans le Nivernois, fur le revenu des Fermes & des Métairies. Il confiste en grains, en volailles, & en argent, ou en deux de ces trois choses.

Les conditions du bordelage font, que le Seigneur peur rentrer Tome IV. dans l'héritage par droir de commife faute de payement de la redevance: que le Tenancier ne peut, fous peine de commife, démembrer ce qu'il tient en bordelage, qui doit d'ailleurs être entretenu en bon état; que le Seigneur fuccède au Tenancier, fi celui ci n'a point d'héritiers en ligne directe; & enfin que fi le Tenancier vend l'héritage, le Seigneur peut le retirer en remboursant l'Acquereur, à moins qu'il ne préfère de prendre la moitié du prix porté par le contrat.

- BORDELER; vieux verbe qui fignifioit autrefois fréquenter les lieux de débauche.
- BORDELIER; adjectif & fubstantif masculin, & terme de Courume. Il fe dit d'un Seigneur qui a droit de bordelage. *Voyez* ce mot.
- BORDELLER, est aussi un vieux mot qui s'est dit autrefois pour désigner un coureur de bordels.
- BORDELIÈRE; fubitantif féminin. Poisson de rivière ou de lac, fans dents & fans langue, qui a la têre courte, la mâchoire dure, le palais charnu, & le corps couvert de petites écailles minces, tirant fur le noir. Il ressemble beaucoup à la brême.
- BORDEMENT ; substantif masculin, & terme de Peinture en émail: il se dit de la manière d'employer les émaux clairs, en les couchant à plat, bordés du même métal sur lequel on les applique. Les ouvrages sans bordement sont ceux qui sont tout en champ d'émail. Ils sont assert difficiles à faire, parce que les couleurs des émaux clairs se confondent, sur-tout lorsque les pièces sont petites.
- BORDER; verbe actif de la première conjugation, lequel se con-

169



jugue comme chanter. Cingere. Garnir l'extrémité d'un meuble, dun habillement, ou de quelque autre chofe, en y cousant un galon, un ruban, un morceau de toile, d'étoffe, &c. Faites border ces gants.

BORDER, se dit, par extension, de ce qui règne le long de certaines choses, & qui y sert comme de bord. Le fleuve borde la forêt. Ce font des champs qui bordent cette prairie.

On dit, qu'un endroit est bordé de précipices, quand il y a des précipices à l'entour.

- BORDER, fignifie, en termes de Peinture, coucher une couleur plus claire ou plus brune fur le fond du tableau, autour des figures & autres objets, pour en détacher les contours.
- BORDER, fignifie, en termes de Gravure, appliquer de la cire préparée fur les bords d'une planche de cuivre, vernie, après que les traits de gravure y ont éré tracés, afin que cette cire mife en relief fur les extrémités, puisse y retenir l'eau-forte qui doit mordre la planche.
- BORDER UN PARTERRE, UNE PLA-TE BANDE, &c. fe dit, en termes de Jardiniers, de l'action de planter à l'entour, des fraises, du buis, ou quelque autre plante.
- BORDER, se dit, en termes de Vanniers & de Boisseliets, de l'action de terminer une pièce par un cordon fait de plusieurs brins d'ofier.
- BORDER LA HAIE, se dit, en termes de l'Art Militaire, de l'action de disposer plusieurs rangs ou files, sur une ou plusieurs lignes droites marquées.
- BORDER, fignifie, en termes de Marine, cotoyer, marcher le long des

côtes. L'Invincible borda la côte d'Espagne.

- BORDER, signifie aussi suivre un vaisseau de côté, poursuivre un vaisseau & le reconnoître.
- BORDER UN VAISSEAU, fe dit encore dans deux acceptions différentes : il fignifie d'abord aller à l'abordage. Il fe dit en fecond lieu, de l'action de couvrir de bordage les membres d'un vaisseau-
- BORDER A QUEIN, c'est border de telle forte, que l'extrémité d'un bordage passe sur l'autre.
- BORDER EN LOUVELLE, c'est border de manière que les bordages se touchent carrément, l'un à côté de l'autre; ce qui se pratique ordinairement.
- BORDER L'ARTIMON, c'est haler l'écoute d'artimon, de manière qu'elle touche à une poulie placée sur le haut de l'arrière d'un vaisseau.
- parée fur les bords d'une planche BORDER LES ÉCOUTES ARRIÈRES, de cuivre, vernie, après que les traits de gravure y ont éré tracés, afin que cette cire mife en relief pe.
 - BORDER UNE ÉCOUTE, c'est haler une écoure jusqu'à ce que le coins de la voile touche à un certainpoint.
 - Border une ou les écoutes tout plat, c'est les haler autant qu'il est possible.
 - BORDER UNE VOILE, c'est étendre une voile, & l'arrêter par le bas, pour qu'elle retienne le vent.
 - BORDER LES AVIRONS, se dit de l'action de mettre les avirons dans les tourers du bachot pour ramer.

La première syllabe est moyenne, & la seconde est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

rine, cotoyer, marcher le long des BORDEREAU; substantif masculin,



BOR

& terme de Finances. Mémoire des espèces diverses qui composent une certaine somme. Il faut joindre le bordereau au fac où font les espèces.

- BORDEREAU DE COMPTE, se dit de l'extrait d'un compte, où sont rapportés les articles de recette ou de dépense, tirés hors des lignes afin d'en connoître le total.
- BORDEREAU, se dit aussi dans le Commerce, du petit livre sur lequel les Commis & Facteurs des Marchands & Banquiers, écrivent l'argent qu'ils reçoivent dans les tournées qu'ils font à cet effet.
 - La première syllabe est moyenne, la seconde très-brève, & la troisième moyenne au fingulier, mais longue au pluriel.
 - Le x final, qui forme le pluriel, prend le fon du z devant une voyelle, en fuivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. Voyez la lettre S.
 - Il faudroit supprimer le dernier e qui est oisif, & écrire, borderau. Voyez Orthographe.
- BORDERIE ; vieux mot qui fignifioit autrefois Ferme, Métairie.
- BORDIAU; vieux mot qui fignifioit autrefois chaumiète, cabane.
- BORDIER; adjectif, & terme de Marine. On appelle Vaisseau bordier, celui qui a un côté plus fort que l'autre.
- BORDIER, déligne aussi, en termes de Coutumes, le Propriétaire d'un héritage qui borde quelque grand chemin.
- BORDIER, est encore un vieux mot qui s'est dit autrefois pour désigner le Mérayer d'une sorte de petite ferme qu'on appeloit *borde*.
- BORDIGUE; substantif féminin, & terme de Pêche, qui se dit d'un espace retranché avec des claies sur le bord de la mer, pour pren-

dre du poilson. Les Bordigues se placent ordinairement sur les canaux qui vont de la mer aux étangs falés.

BORDON; vieux mot qui fignifioit autrefois un bâton de pélerin.

- BORDOYE, EE; adjectif & participe paffif. Voyez BORDOVER.
- BORDOYER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme chanter. Terme de Peintres en émail, pour exprimer les mauvais effets des émaux clairs, qui étant mis sur un bas or, plombent & deviennent louches, c'està dire, qu'il y a un certain noir comme une sumée, qui obscurcit la couleur de l'émail, ôte se vivacité, & la bordoye, en se rangeant tout autour, comme si c'étoit du plomb noir.
- BORDRE; vieux mot qui fignifioit autrefois fraude, tromperie.
- BORDURE ; substantif féminin. Margo. Ce qui borde quelque chose, & lui fert d'ornement. Quand on vous a donné ce tableau, il falloit en demander la bordure.
- BORDURE, se dit, en termes de Jardiniers, des plantes qui entourent un parterre, une platte-bande, &c.
- BORDURE, se dit, en termes de Paveurs, des deux rangs de pierre dure & rustique qui retiennent les bords du pavé d'une chaussée.
- BORDURE, se dir, en termes de Boisfeliers & de Vanniers, des cordons formés de brins d'osiers, avec lesquels ces Artifans garnissent les extrémités de la plûpart de leurs ouvrages.
- BORDURE, se dit, en termes de Cordiers, d'un tissu de chanvre ou de fangle qui sert aux Tapisliers pour border des tentes, & autres gros ouvrages.

Y ij.



- BORDURE, se dit, en termes de l'Art Héraldique, d'une brilure qui entoure tout l'écu, & qui est toujours différente de l'émail de l'écu.
- LE ROI D'ESPAGNE, porte sur le tout de France, à la bordure de gueules.

La première syllabe est moyenne, la seconde longue, & la troisième très-brève.

- BORÉADES; (les) on appelle ainfi en Mythologie, Zéthès & Calais, fils de Borée.
- BOREAL, ALE; adjectif. Qui est du côté du Nord, qui a rapport au Nord. On distingue dans l'aimant le pôle austral, & le pôle boréal. On remarqua dans plusieurs contrées cette aurore boréale.
- BOREASMES ; fubitantif masculin pluriel, & terme de Mythologie. Fêtes que célébroient les Athéniens en l'honneur du vent borée, qu'ils regardoient comme leur allié, & qu'ils avoient déclaré leur gendre par un décret solemnel, depuis son mariage avec Orithie, fille d'Erecthée, Roi d'Arhènes, qu'il avoit enlevée près qu fleuve lliss. Ils le regardoient aussi comme leur Protecteur, parce que dans un combat naval, il soussa fi violemment, qu'il dissipa la flotte ennemie, & leur assure.
- BOREE; nom propre. Boreas. Ce mot désigne en poche, la bise, le vent du nord.
- BORÉE, en termes de Mythologie, eft de même le vent du nord, que les Poëtes ont fait naître d'Aftréus & d'Héribée. Quand il fut parvenu à l'adolescence, il enleva Orithie, fille d'Erectée, Roi d'Athènes, dont il eut Zéthès & Calaïs. Il fut fingulièrement révéré à Megalopolts en Arcadie, pour avoir secouru les habitans de cette ville

contre Agis & les Lacédémoniens. Voyez Boréasmes.

Les Poëtes dépeignent Borée comme un jeune garçon, avec des brodequins pour chausfure, & des aîles aux épaules pour marquer sa, vîtesse & sa légèreré.

La première syllabe est brève, la feconde longue, & la troisième très brève.

- BOREOTE ; vieux mot qui signifioir autrefois une étable à bœuf.
- BORETSCHO ; nom propre. Ville forte fur les frontières de la Hongrie & de la Transilvanie.
- BOREZ; nom propre. Petite ville d'Espagne, dans le Duché d'Arcos, en Andalousie.
- BORG; nom propre. Petite ville & port de l'île de Barra, en Ecosse.

Le Duc de Holstein possède une ville de même nom sur la mer Baltique, dans l'île de Femern.

- BORGERASTRE ; vieux mot qui s'est dit autrefois d'une forte de boilfon composée.
- BORGHETTO; il va trois villes de ce nom en Italie. La première dans le Trentin, vers les frontières de l'Etat de Venife; la feconde dans le Véronois, fur les frontières du Mantouan; & la troisième dans le duché de Milan, fur le Lambro.
- BORGHOL TZHAUSEN; nom propre. Petire ville du comté de Ravensberg. Elle appartient au roi de Prusse.
- BORGISIE ; vieux mot qui signifioit autrefois Bourgeoisse.
- BORGNE; adjectif des deux genres. Cocles. Qui n'a qu'un œil. Cette fille étoit borgne. Il a deux chevaux borgnes.
- BORGNE, s'emploie aussi substantivement, mais au masculin seulement. On dit dans ce sens de quelqu'un

t dans ce fens de quelq



qui est rusé & méchant, que c'est BORGO-DI-SESIA; nom propre. un méchant borgne. Petite ville du duché de Milan,

BORGNE, s'applique, dans le fens figuré, à plusieurs choses; on dit d'un lieu obscur & mal éclairé, que c'est un endroit borgne, une chambre borgne, une maison borgne: d'un mauvais petit cabaret, que c'est un cabaret borgne : d'un conte mal fait, que c'est un conte borgne : & d'un compte dont les articles ne sont pas clairs, que c'est un compte borgne.

On dit proverbialement & figurément, qu'on a changé fon cheval borgne contre un aveugle ; pour dire, qu'on a changé une chofe défectueuse contre une qui l'étoit encore davantage.

On dit aussi proverbialement & figurément d'une personne qui cause continuellement, qu'elle cause comme une pie borgne.

Leg se prononce mouillé.

La première syllabe est moyenne, & la seconde très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas un borgne appartement, mais un appartement borgne.

BORGNESSE ; Iubstantif féminin. Terme populaire & injurieux, qui fe dit d'une fille ou femme qui n'a qu'une œil. Voilà une laide borgnesse.

BORGNETE; vieux mot qui fignifioit autrefois mal aux yeux, chassie.

- BORGO ; nom propre. Ville de Suède, fur le golfe de Finlande, dans la Province de Nylande, visà-vis de l'île de Paling.
- BORGO DI SAN SEPOLCRO; nom propre. Ville épifcopale d'Iralie, près du Tibre, dans l'Ombrie, à huit milles de Cetta-di-Caftello. Elle appartient au grand. Duc de Tofcane.

- Petite ville du duché de Milan, dans le territoire de Novare, fur la Sefia. Elle appartient au roi de Sardaigne.
- BORĞO DI VAL DI TARO; nom propre. Petite ville d'Italie, au **u**ché de Parme, près de l'Apennin, & a trente-cinq milles de Cremone.
- BORGO-FORTE; nom propre. Petite ville d'Italie, fur le Pô, entre Mantoue & Novellara.
- BORGO-SAN-DOMINO; nom propre. Ville épiscopale d'Italie, au duché de Parme, & à vingt milles de Plaifance.
- BORGUEZIE ; vieux mot qui fignifioit autrefois héréfie des Albigeois.
- BORIA; nom propre. Petite ville d'Espagne, au royaume d'Arragon, à trois lienes de Taraçone.
- BORIQUEN; nom propre. Île d'Amérique, au levant de celle de St. Domingue. Les Flibustiers l'ont appelée l'ile à Crabes, parce qu'en effet les Crabes y font en trèsgrande quantité. Il y a aussi beaucoup de perdrix, d'ortolans, de grives, de perroquets, &c.

Cette île est inhabitée depuis que les Espagnols en ont chassé les Anglois, dont ils craignoient le voisinage pour leurs colonies.

- BORISSOW; nom propre. Ville de Pologne, dans le duché de Lithuanie, fur la rivière de Berezina, à vingt-trois lieues de Minski.
- BORISTHÈNE; nom propre d'un fleuve qu'on eppelle autrement Nieper. Voyez ce mot.
- BORITIS ; les Philosophes hermétiques désignent sous ce nom la matière du grand œuvre dans l'état de putréfaction.

BORKUM; nom propre. Petite

- île des Provinces-Unics, à l'embouchure de la rivière d'Ems', dans la mer d'Allemagne.
- BORMES; nom propre. Bourg de France, en Provence, a une demi- BORNE, fe dit, par extension, des lieue de la Méditerranée, & à str lieues & demie, est, de Toulon.
- BORMIA; nom propre. Riviere d'Italie, qui a sa source en Piémont, au marquifat de Ceve, & son embouchure dans le Tanaro, au-deffous d'Alexandrie.
- BORMIO; nom propre. Jolie ville du pays des Grisons, au confluent de l'Adda & de l'Ifolaccia. Elle est capitale d'un Counté de même nom. Les Grisons y envoient un Gouverneur qui change tous les deux ans. Il préfide aux jugemens des affaires civiles & criminelles; du refte les habitans nomment les autres Magistrats; & pour éviter les brigues, ils les élisent par la voie du sort, en se servant de fèves blanches & noires.
- BORNA; nom propre. Petite ville d'Allemagne, dans la haute Saxe, fur la rivière de Pleis, entre Leipfic & Altenbourg.
- BORNAGE; substantif masculin, & terme de Palais, qui se dit de l'action de planter des bornes dans une terre.

On appelle action de bornage, une action mixte par laquelle des particuliers, propriétaires d'héritages voifins, agiffent les uns contre les autres, pour s'obliger à séparer ces héritages par de nouvelles bornes, on par le rétablissement des anciennes.

BORNE; substantif féminin. Meta. Pierre, arbre'ou autre figne fervant à léparer un héritage d'avec un autre. On a enlevé la borne.

On pourfuit extraordinairement ceux qui enlèvent ou déplacent les bornes des héritages. La peine qu'on. inflige aux coupables, eft relative à la qualité du fait & des circonftances.

- pierres qu'on place à côté des portes & le long des murs, pour empêcher qu'ils ne foient endommagés par les voitures.
- BORNES, se dit au pluriel de ce qui fert à diftinguer & à séparer une partie du monde, un Royaume, une Province, d'une autre. C'est ainsi qu'on dira que les tornes de l'Afrique sont la Méditerranée, l'Ifthme de Suez, &c.
- BORNE DE CIRQUE, s'est dit, chez les Anciens, d'une pierre en manière de cône qui marquoit la longueur du stade chez les Grecs, & qui règloit, chez les Romains, la courfe des chevaux dans les cirques & les hippodromes.
- BORNES, se dit figurément au pluriel de tout ce qui est regardé comme les limites de chaque chose. Exem-PLES : il passe les bornes de son autorité. Son ambition est sans bornes. Son avarice ne-connoît point de bornes. Vous franchissez les bornes du respect que vous lui devez.

Voyez LIMITES, pour les différences relatives qui en distinguent Bornes, &c.

La première syllabe est moyenne, & la seconde très-brève.

BORNE, ÉE; adjectif & participe pallif. Voyez Borner.

On dit d'une maison, qu'elle a une vue bornée; pour dire, une vue qui ne s'étend pas au loin,

On dit, dans le sens figure, que quelqu'un a des vues bornées; pour dite, qu'il a peu d'ambition.

La même chose se dit de quelqu'un qui a peu de lumière.

On dit aussi figurément d'une



personne, qu'elle a l'esprit borné; pour dire, que son esprit est bien médiocre.

On appelle encore figurément, fortune bornée, une fortune ordinaire, & qui n'est guères susceptible d'augmentation.

BORNEO; nom propre. Île confidérable d'Asie, dans la mer des lndes, à deux cens quarante milles de Mala,ca. Le pays est très-ferrile, & l'on y recueille le meilleur ris de l'Asie. On y a des fruits qui diffèrent à tous égards de ceux d'Europe. La casse, le camphre, le poivre, la cire & le miel y abondent, ainsi que les plantes aromatiques. On y trouve de l'or en poudre parmi le fable de plusieurs rivières. Il y a aussi des oiseaux d'une grande beauté, & des quadrupèdes qui ne se

La ville principale de l'île fe nomme aussi Borneo. Elle est grande, bien peuplée, & son port est situé au fond d'un petit golfe sur la côte seprentrionale de l'île. Il s'y fait un commerce considérable.

- **BORNER**; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme chanter. Metari. Poser des bornes. Il faut borner la prairie.
- BORNER, fignifie, par extension, limiter, resterrer dans un certain espace. La Suisse, les Alpes & les Pyrénées bornent la France.
- BORNER, se dit aussi des personnes, relativement à leurs possessions. Ce Seigneur est borné par les terres de l'Abbaye.
- BORNER, s'emploie pour finir, terminer. Il borna ses yoyages aux colonnes d'Hercules.

On dit, dans cette acception, qu'une chose borne agréablement la vue; pour dire, qu'elle la termine agréablement. BORNER, fe dit, dans le fens figuré, & fignifie modérer, contenir, mettre un frein. Exemples : dans le fens de moderer : il ne voulut pas borner ses prétentions.

Dans le fens de contenir : je vous conseille de borner votre ambition.

Dans le fens de mettre un frein : heureux celui qui fait borner fes paffions.

Ce verbe est pronominal réséchi: le sage sait se borner.

La première fyllabe est moyenne, & la seconde est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

- BORNHOLM; nom propre. Île de la mer Baltique, dans le Dannemarck, à vingt lieues des côtes de la Scandinavie. Elle a fept milles de longueur, & deux de largeur.
- BORNO ou BOURNOU; nom propre. Royaume d'Afrique, dans la Nigtitie. Il a le défert de Berdoa au nord, les royaumes de Gaoga & de Gorhan à l'orient, ceux de Medra & de Dauma au midi, & à l'occident ceux d'Oumgara, de Zonfari & de Canum. On trouve, au nord-ouest, le mont de Tanton, qui renferme de riches mines de fer. On recueille dans le pays, du millet, du coton, & l'on y nourrit beaucoup de bétail. Les peuples n'y fuivent aucune religion, & les femmes y font en communs.
- BORNOYÉ, ÉE; adjectif & participe passif. Voyez BORNOYER.
- BORNOYER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme chanter. Action de considérer d'un seul œil une surface pour juger de son alignement. J'ap-



perçus le défaut de cette allée en la bornoyant.

La première fyllabe est moyenne, la seconde brève, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Obfervez néanmoins que l'e féminin, qui termine les trois perfonnes du fingulier du préfent de l'indicatif, & celles qui leur reffemblent, fait partie de la dernière fyllabe, & la rend longue.

- BORNSTADT; nom propre. Petite ville de la Tranfylvanie, à deux lieues d'Hermanstadt.
- BORON; nom propre. C'eft, felon Pline, une ancienne ville de l'Ethiopie, fous l'Egypte.
- BORORES; (les) peuples d'Afrique, dans la partie septentrionale de la Caffrerie. On n'en connoît guères que le nom.
 - OROUBRIDGE; nom propre. Ville d'Angleterre, dans la Province d'Yorck, fur la rivière d'Youre, à quatre lieues d'Yorck.
- BOROZAIL ; fubstantif masculin. Maladie qui a sa cause dans l'usage immodéré des femmes, & qui est particulière aux Africains. Elle est différente de la vérole.
- BORRAS, BORRASSE; vieux mots qui fignificient autrefois gros linge.
- BORREAU; vieux mot qui fignifioit autrefois bourrelet.
- BORRFLISTES; (les) hérétiques, ainfi appelés d'Adam Borel, Zélandois, leur chef. C'est une fecte d'Anabaptistes. Ils n'admettent que la feule parole de Dieu fans interprétation, & rejettent l'ufage des Sacremens, des Prières publiques, & des autres fonctions extérieures du Service divin, en soutenant que

depuis la mort des Apôtres, il n'y a point de véritable Eglise.

- BORRIANO; nom propre. Perite ville & château d'Espagne, au Royaume de Valence, sur la Méditerranée, à sept lieues de Valence.
- BORROMÉES; (îles) ce font des îles d'Italie, dans le lac Majeur, ainfi appelées de Saint Charles Borromée, né à Arona, fur ce Lac.
- BORROW; fubstantif masculin. Arbre des Indes, peu connu. On dit fon écorce couverte d'épines crochues, & que l'on en tire un suc purgatif, en y faisant des incifions.
- BORSALO; nom propre. Royaume d'Afrique, en Nigritie. Il s'étend le long du bord feptentrional de la rivière de Gambea, jusqu'à Tantaconde.
- BORSHOLDER; fubstantif masculin. Le Roi Alfred, qui régnoit vers l'an 880, divisa l'Angleterre en Comtés, les Comtés en Centuries, & les Centuries en Décuries. Chaque Décurie étoit composée de dix hommes, cautions & obligés folidairement envers le Roi, pour la réparation de tout ce que les Membres de la Décurie pourroient faire de contraire aux Loix. C'eft le Doyen ou le Chef de cette Décurie qui avoit le titre de Borsholder.
- BORSIPPA; nom propre. Ancienne ville d'Alie, dans la Babylonie. Strabou dit qu'elle étoit confactée à Diane & à Apollon; qu'on y fabriquoit beaucoup de toiles; que les chauve-fouris y étoient trèscommunes, & qu'on les y mangeoit.
- BORSTEL; nom propre. Ville d'Allemagne, en Westphalie, dans l'Evêché d'Ofnabrug.

BORTER;



- BORTER; vieux verbe qui fignifioit autrefois se fervir de la lance pour combattre.
- BORTINGLE; fubstantif féminin, & terme de rivière, qui fe dit d'une espèce de plat-bord, fervant de hausse au bord du bateau lorsqu'il prend trop d'eau, à cause de sa charge.
- BORTROLE; vieux mot qui fignifioit autrefois branche d'un chandelier.
- BORTWICH; nom propre. Ville de l'Ecosse meridionale, dans la Province de Lothian.
- BORVA; nom propre. Petite ville & château de Portugal, dans l'Alentéjo, à deux lieues de Villa-Viciofa.
- BORUWANNY; nom propre. Ville du Royaume de Bohême, dans le cercle de Bechin.
- BOS; nom propre. Ville épiscopale & maritime de l'île de Sardaigne, à trente milles d'Oristano.
- BOS; vieux mot qui lignifioit autrefois bois.
- BOSA; nom propre. Ville épifcopale
 & maritime de l'île de Sardaigne,
 au fud de Saffari. On y a de bonnes
 falines.
- BOSAN; substantif masculin. Sorte de breuvage usité en Turquie, & fait avec du millet bouilli dans de l'eau.
- BOSC-DE-CADOULES; nom propre. Bourg de France, en Rouergue, à trois lieues, fud-est, de Villefranche.
- BOSCH; nom propre. Petite île de la mer du Nord, près des côtes de la Frise.
- BOSCHI ou BOSCO; nom propre. Petite ville d'Italie, dans le Milanez, fut la rivière d'Orbe, à trois milles d'Alexandrie de la Paille. C'est la patrie du Pape Pie V, béa-Tome IV.

- tifié par Clément X en 1672.
- BOSDIE; vieux mot qui fignifioit autrefois trahison, tromperie.
- BOSEL; fubitantif masculin, & terme d'Architecture. Membre rond, qui forme la base des colonnes.
- BOSENHAM; nom propre. Ville d'Angleterre, dans la Province de Suffex.
- BOSINGEN; nom propre. Ville de Suisse, au canton de Fribourg, sur la rivière de Sensen.
- BOSIRE; nom propre. C'est l'ancienne Busiris, aujourd'hui un bourg d'Egypte, sur le Nil, près du vieux Caire.
- BOSIRI; nom propre. Ville d'Egypte, fur la Côte, à fept lieues d'Alexandrie, vers l'occident.
- BOSME ; vieux mot qui lignifioit autrefois limite.
- BOSNA; nom propre. Rivière de Turquie, qui a fa fource dans la Bolnie, & fon embouchure dans la Save, près d'Areki.
- BOSNA-SARAI; nome propre. Ville de Turquie, dans la Bofnie, fur la rivière de Migliataska, & près de fon embouchure dans la Bofna.
- BOSNIE; nom propre. Province de la Turquie d'Europe, qui fut autrefois un Royaume particulier que fubjugua Mahomet fecond en 1465, après avoir pris & fait écorcher vif Étienne, cinquième & dernier Roi de Bofnie. Ce Royaume avoit commencé en 1357.

La Bofnie a l'Esclavonie au nord, & l'Albanie au midi.

- BOSO; vieux mot par lequel on défignoit autrefois une machine de guerre pour battre les places.
- BOSOR; nom propre. Ville de la Palestine, au-delà du Jourdain. Josué la destina pour être l'asyle des homicides involontaires. Elle sur Z



pillée, & mife à feu & à sang par Judas Machabée, selon les menaces du Prophête Isaie.

BOSPHORE ; fubstantif masculin. Bosphorus. Espace de mer entre deux terres, & qui sert de communication à deux mers.

Ce nom, n'est donné qu'à deux détroits de la Méditerranée, qui font le Bosphore de Thrace, & le Bosphore Cimmérien.

Le Bosphore de Thrace, eft le détroir ou canal par lequel læ mer de Marmara communique au Pont-Euxin. Un de ses bords est en Europe, & l'autre en Asie. Il a environ quinze milles de longueur & deux de largeur. Il est bordé de maisons de plaisance formant le plus bel aspect, ainsi que la ville de Constantinople, qui est dans le voisinage. Pendant les beaux jours de l'été, ce canal est convert d'une multitude de barques où l'on se promène par divertissement.

Le Bosphore Cimmérien, qu'on appelle aujourd'hui *Détroit de Zabache*, est le canal qui communique de la mer Noire au Palus-Méocide. Son nom lui venoit des Cimmériens, peuples célèbres dans l'antiquité.

La première syllabe est brève, feconde longue, & la troisième trèsbrève.

BOSQUET ; substantif masculin. Silvula. Porte touffe de bois, petit bois planté dans les jardins de propreté. Les Ducs de Lorraine avoient un très-beau hosquet à Lunéville.

Les deux fyllabes font moyennes au fingulier; mais la feconde est longue au pluriel.

8.2

Il faudroit changer qu en k, & écrire bosket. Voyez OrthoorA-PHE.

BOSQUILINE; vieux mot qui dési

gnoit autrefois une terre couverte d'eaux & de bois.

BOSRA ou BOZRA. Voyez Bosor.

BOSSAGE; fubstamif mafculin, & terme d'Architecture. On donne ce nom aux pierres brutes en faillie. Qu'on laisse dans un bâtiment pour y fculpter enfuite des armes, des

feuillages, des chapiteaux & d'autres ornemens.

Bossages, se dit aussi de certaines pierres avancées qu'on laisse ausdessous des conflinets d'un arc, ou d'une voûte, & qui servent de corbeaux pour porter les cintres.

- BOSSAGE RUSTIQUE, se dit de celui : dont les paremens paroissent brutes.
- Bossage Arrondi, se dit de celui dont les arrêtes sont arrondies.

Bossage en pointe de diamant, fe :

dit de celui dont le parement a quatre glacis terminés par un point,

ou une arrête. Bossage en caver, fe dit de celui dont la faillie est terminée par un cavet entre deux filets.

Bossage, fe dit, en termes de Charpentiers, des masses de bois qu'on laisse aux pièces, aux endroits des mortoises afin qu'elles soient plus fortes.

Bossage, se dit auffi de l'arc ou cintre que forment les bois courbés.

La première syllabe est brève, la feconde longue, & la troisième très-brève.

Il faudroit supprimer un s qui est oisif, changer le g en j, & ccrire bosage. Voyez ORTHOGRAPHE.

BOSSE; substantif féminin. Gibbus. Mauvaile conformation, qui contfiste en ce que certaines parties offeuses font faillie contre nature.

Les bosses sont plus ou moins considérables. Les unes sont for-

\$



mées pat la courbure de l'épine du dos & la partie postérieure des côtes; les autres par les omoplates. Elles font naturelles ou accidenteleles. Les naturelles viennent de naiffance, & ont pour l'ordinaire leur caufe dans un virus scrophuleux, rachitique, ou vénérien. Les accidentelles naissent le plus souvent d'une situation viciense que l'on s'accoutume à tenir, & qui fait qu'à la fin les parties offeuses, habituées à être pliées dans un même fens, s'y durchsfent & ne peuvent plus se courber en un sens opposé. C'est ce qui ancive souvent aux per-· fonnes de cabiner, aux paysans accoutumés à bêcher la terre, ou à foigner & cultiver les vignes, &c.

Mais l'épine & les omoplates ne font pas les seules parties qui peuvent se gonfier & faire bosse, le sternum, les côtes, les clavicules & les os du bassin, peuvent faillir de même en devant & sur les côtés.

- & former différentes bolles. Il n'eft pas même rare de trouver des fujets bollus par devant & par derrière.
- Bosse, ou PROTUBÉRANCE OCCIPI-TALE, se dit d'une bosse placée dans l'épaisseur de l'os occipital. Elle est plus ou moins considérable, & augmente avec l'âge: c'est le centre d'où partent les quatre lignes qui forment l'éminence cruciale en dehors & en dedans.
- BOSSES DU FRONT, se dit de deux éminences assez légères, & sensibles pourtant, qui se remarquent aux deux côtés du front. Elles sont plus saillantes chez les sujets qui ont la tête plus oblongue, que chez ceux en qui cette partie a plus de rondeur.
- Bosse, se dit d'une tumeur qui arrive, particulièrement à la tête, après un coup ou une chûte.

C'est de-là qu'on dit proverbialement, que les Chirurgiens ne demandent que plaie & bosse; pour dire, qu'ils desirent que les querelles & les batteries soient fréquentes, afin que cela leur procure de la pratique.

Le même proverbe fe dir, dans le fens figuré, des gens qui, par malignité, ou dans quelque vue d'intérêt, fement la zizanie parmi quelques perfonnes.

- Bosse, se dit aussi des grossers que certains animaux, comme les chameaux, dromadaires, bisons, &c. ont naturellement sur le dos.
- Bosse, se dit d'une éminence dans toute superficie qui devroit être plate & unie. Cette allée est couverte de bosse.
- Bosse, se dit, en termes de Sculpture, du relief d'une figure. Une Diane relevée en bosse.

Quand l'ouvrage est tout en relief, on l'appelle ronde bosse. S'il n'est relevé qu'à demi, c'est une demi-bosse. On dit, dessiner sur la bosse; pour dire, dessiner sur une figure de relief.

Bossz, fe dit, en termes du jeu de Paume, de l'endroit de la muraille du côté de la grille, qui renvoye la balle par bricolle dans le dedans.

On dit, dans ce fens, attaquer la bosse, donner dans la bosse; pour dire, pousser la balle à l'endroit qui la renvoye dans le dedans. On dit de même, défendre la bosse; pour dire, en rechasser la balle.

- SERRURE A BOSSE, se dit, en termes de Serruriers, d'une serrure appliquée en faillie sur le dedans d'une porte.
- Bosse, fe dit, en termes de Marine, d'une bouteille de verre, remplie d'artifices, que l'on jette dans les Z ij



vaisseaux après l'avoir allumée, afin qu'en se brisant, elle mette le feu à tout ce qu'elle rencontre, & cause du désordre dans l'équipage. Elle n'est guères en usage que sur la méditerranée.

- **Doisses**, se dit de bouts de corde, d'une médiocre longueur, ayant à leurs extrêmités des nœuds appellés *suls-de-port doubles*, & qui servent à rejoindre les manœuvres rompues ou coupées.
- Bosses à AIGUILLETTES, OU A RU-BANS, c'eft-à-dire, Bosses DE CA-BLE, fe dit des cordes qui font pour le cable, & qui fervent à le faisir lorsque le vaisseau est à l'ancre.
- Bosses A FOUET, fe dit de cordes qui, étant tressées par le bout, vont jufqu'à la pointe, en diminuant.
- Bosses de CHALOUPE, fe dit de cordes dont on fe fert pour amarrer les chaloupes.
- Bosse du Bossoir, fe dit de la manœuvre qui fert à tirer l'ancre hors de l'eau pour l'amener au bossoir lorsqu'elle paroît.

On dit prendre une bosse; pour dire, amarrer une bosse à quelque manœuvre.

- BO3SE, fe dit, dans les groffes forges, d'une partie des applatifioires. *Voyez* ce mot.
- BOSSE, fe dit, en termes d'économie rustique, des paquets de chardon que l'on prépare pour être vendus aux Drapiers, Laineurs, &c.
- Bosse, se dit, en termes de Verreries, de la forme sphérique que l'ouvrier, appelé *Boffier*, donne à la matière vitrifiée.
- Bosse, fe dit, en termes de Venerie, d'une éminence qu'on nomme autrement meule dans le cerf, & enflûre dans le chevreuil.
- Bosse, se dit, en termes de Salines, d'un tonneau rempli de cinq à six

cens livres de sel, pour être envoyé aux cantons catholiques de Suiss, conformément à leurs traités avec la France.

On appelle, Controlleur à l'emplissage des bosses, un officier qui a foin que les ouvriers chargés de remplir les bosses, fassent exactement leur devoir.

La première syllabe est brève, & la seconde très-brève.

ll faudroit supprimer un s qui est oisif, & écrire, bose. Voyez Or-THOGRAPHE.

- BOSSÉ, ÉE; adjectif & participe passif. Voyez Bosser.
- BOSSÉE; nom propre. Bourg de France, en Touraine, environ à quatre lieues, ouest-sud-ouest, de Loches.
- BOSSELAGE; substantif masculin. Travail en bosse fur de la vaisselle. Il entend très-bien le bosselage.

La première syllabe est brève, la seconde très-brève, la troisième longue, & la quatrième trèsbrève

- BOSSELÉ, ÉE; adjectif & participe passif. Voye; Bosseler.
- BOSSELÉ, se dit adjectivement en termes d'Agriculture, de certaines feuilles de plantes qui ont des éminences à grandes mailles, & creuses en-desseur Les feuilles de certains choux sont bossel.
- BOSSELER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme chanter. Travailler en bosse fur de la vaisselle, de l'argenterie. Il auroit fallu bosseller ces pièces.

La première syllabe est brève, & la seconde très-brève, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.



Observez que le pénultième e des temps ou perfonnes de ce verbe prend le fon de l'e moyen, quand il est fuivi d'un e muet, parce que le génie de la langue ne souffre pas deux e de suite absolument muets. Dans je bossèle, la syllabe sè est moyenne.

- BOSSEMAN; fubitantif mafculin, & terme de Marine. Second contremaître dans un navire. Il est particulièrement chargé de prendre foin des cordes, des cordages, des cables, des ancres & des bouées.
- **BOSSER**; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Terme de Marine. Il signifie, en parlant du cable, amarrer la bosse qui le faisit quand l'ancre est à la mer.
- BOSSER L'ANCRE, fignifie, tirer ou mettre l'ancre fur les boffoirs ou pièces de bois destinées à la recevoir.
- BOSSETIER ; fubstantif masculin. C'est un des titres que prennent dans leurs statuts, les Fondeurs de Paris, parce qu'il leur est permis de faire & vendre des bossettes de cuivre pour les mors des chevaux.
- BOSSETTE; fubstantif féminin. Ornement attaché aux deux côtés du mors d'un cheval, & qui est fait en
 - bosse. Ces bossettes font mal placées. La première syllabe est brève, la seconde moyenne, & la troissème très brève.
 - Il faudroit supprimer un s & un t qui sont oisifs, donner l'accent grave an pénultième e, & écrire, d'après la prononciation, bosète. Voyez ORTHOGRAPHE.
- BOSSIER; substantif masculin. C'eft, dans les Verreries, l'ouvrier qui souffle en bosse la matière vitrifiée.
- BOSSIL; vieux mot qui signifioit au-

ttefois la partie relevée d'un fosse. BOSSOIRS en BOSSELIPS : 616

BOSSOIRS, ou BOSSEURS; fubftantif masculin pluriel, & terme de Marine, qui se dit de deux pièces de bois, lesquelles étant en saillie au-dessue de l'éperon, à l'avant du vaisseau, servent à y poser l'ancre, pour la tenir prête à mouiller, à en faciliter le mouillage, & à empêcher, par leur saillie, qu'elle n'offense les membres du vaisseau en tombant, lorsqu'on la jette en mer. Il y a un ou deux rouets à la tête de chaque bossoir, pour aider à tirer l'ancre quand elle est venue à pic.

Le Dictionnaire de Trévoux fait deux articles de ce mot : un fous le nom de *boffoirs* ou *boffeurs*, & l'autre fous le nom de *bouffoirs*, fans avertir que ces deux articles font la même chose, & que le dernier mot n'eft pas du bon ufage.

- BOSSU, UE; adjectif. Gibbofus, a, um. Qui a une bosse au dos ou à l'estomac. Cette fille fera bossue.
- Bossu, dans ce fens, s'emploie auffi fubstantivement. Connoissez-vous ce bosse.
- Bossu, se dit, par extension, d'un terrein rempli d'inégalités. C'est dans ce sens qu'on dit proverbialement, que les cimetières sont bossus, à cause des personnes qu'on y enterre.

Il ne faut pas croire, avec le Dictionnaire de Trévoux, que bossi foit employé là figurément. Il paroît souvent que l'Auteur de cer ouvrage n'avoit aucune notion du sens figuré.

Bossu, se dit quelquefois, en Aftronomie, de la lune, pour défigner la partie éclairée de cet aftre quand il passe du plein au premier quartier, & du dernier quartier au plein; car pendant tout ce temps, la partie qui est dans l'obscurité, est cor-

181



nue, & celle qui est éclairée, 1 est élevée en bosse convexe. Certe expression de *lune bossue*, est plus usitée en latin qu'en françois: *luna gibbosa*.

Les deux fyllabes font brèves au fingulier mafculin; mais la feconde eft longue au pluriel & au féminin.

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le fubitantif auquel il fe rapporte. On ne dira pas un boffu enfant, mais un enfant boffu.

BOSSUÉ, ÉE; adjectif & participe paffif, Voyez Bossuar.

BOSSUER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme chanter. Faire des bosses à de lævaisselle, surtout en la laissant tombet. Comment avezvous fait pour bossuer cette cassetiere.

Les deux premières fyllabes font brèves, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantiré prosodique des autres temps.

Observez néanmoins que l'e séminin, qui termine les trois personnes du singulier du présent de l'indicatif, & celles qui leur ressemblent, fait partie de la dernière syllabe, & la rend longue.

Il faudroit supprimer un s qui est oisif, & écrire bosuer. Voyez Orthographe.

BOSSUET; (Jacques-Benigne) nom propre d'un célèbre Evêque de Meaux, né à Dijon en 1627. On ' a de lui un grand nombre d'ouvrages, entre lesquels on distingue particulièrement se Oraisons funèbres & son Discours sur l'Histoire universelle. On a dit, sans sondement, que ce Prélat avoit vécu

marié, & que S. Hyacinte, connu par la plaisancerie du Matanasius, étoit son fils. Il est seulement vrai qu'il y eut un contrat de mariage fecret entre Boffuet, encore trèsjeune, & Mademoiselle Des-Vieux; que cette demoiselle fit le sacrifice de la passion & de son état, à la fortune que l'éloquence de son amant devoit lui procurer dans l'Eglife; qu'elle confentit à ne jamais se prévaloir de ce contrat, qui ne fut point suivi de la célébrarion; que Boffuet ceffant ainfi d'être fon mari, entra dans les Ordres; que jamais Mademoiselle Des-Vieux n'abusa du secret qu'elle avoit entre les mains, & qu'elle vécut toujours l'amie de l'Evêque de Meaux, dans une union lévère & respectée. Il mourut en 1704.

- BOSSUT; nom propre. Bourg, Château & Comté dans le Hainaut Autrichien, entre Mons & Valenciennes.
- BOSSY; fubstantif masculin. Atbre d'Afrique, au Royaume de Quoja. Son écorce est sèche, son bois gras & huileux, sa cendre bonne pour le favon, & il porte une prune jaune, aigre & bonne à manger.
- BOST; nom propre. Ville confidérable, capitale du Sablestan, en Asie, sur l'Inomed.
- BOSTANGI-BACHI; substantis masculin. Officier de Turquie, qui est Chef des Jardiniers & Surintendant des Jardins du Grand-Seigneur, dans lesquels il a d'abord été simple Bostangi, ou valet. Il est en outre Grand-Maître des Eaux & Forêts, & Capitaine des Chasses des Plaisirs de Sa Hautesse. La police des cabarets lui appartient aussi, & il ne peut entrer aucun vin dans Constantinople sans sa permission. Mais ce qui lui donne un grand



erédit, & rend fa charge très-confidérable, c'est le droit de sourenir

· le Grand-Seigneur quand il se promène dans ses jardins, de lui donner la main, quand il entre dans fa gondole, & de lui parler à l'oreille. Cet accès facile fait souvent de cet

Officier un favori du maître. **BOSTANGIS**; (les) on appelle ainfi,

- en Turquie, les Jardiniers du Grand Seigneur.
- BOSTON; nom propre. Ville forte Lincoln ; sur la rivière de Witham , à vingt-huit lieues de Londres.
- BOSTON, est aussi une ville considérable de l'Amérique septentrionale, dans la nouvelle Angleterre, fur les bords de la mer, près du cap Anne. On y compte environ douze mille habitans. Son port est excellent, & il en part tous les ans environ quatre cens vaisseaux, charges de bœut, de lard, & de poisson pour divers endroits d'Europe & d'Amérique.
- BOSTRYCHITE; substantit féminin. Pierre qui imire les cheveux. C'est une sorte d'amiante. Voyez ce mot.
- BOSUEL; substantif masculin. C'est le nom de la soule tulipe qui répande de l'odeur:

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est moyenne au fingulier, mais longue au pluriel.

Le l'final se fait sentir en toute circonstance.

Il faudroit changer le s en 7, & écrire, d'après la prononciation, bozuel. Voyez ORTHOGRA-PHE

- BOSWORTH; nom propre. Petite ville d'Anglererre, à deux lieues de Leicestre.
- BOSZUT, nom propre. Rivière d'Efclavonie, qui se jette dans lo Sove,

un peu au-dessous de la ville de Szereim.

BOT; adjectif masculin du style familier, qui n'a d'usage qu'en cerre phrase, pied-bot; pour dire, un pied contrefait.

On appelle aussi pied-bot, quelqu'un qui a le pied contrefair.

- BOT; substantif masculin, & terme de Marine. Petit vaisseau sans pont, dont on se sert aux Indes orientales.
- d'Angleterre, dans la Province de Bor, se dit aussi d'un gros bateau Flamand, qui est une sorte de perite flüte.
 - BOTA; substantif masculin, & terme de Commerce. Mefure des liquides, usitée en Espagne. Elle contient trente robas, & chaque robas. est du poids de trente livres.
 - BOTABA; nom propre. Petite ile d'Asie, l'une des Larrons.
 - BOTADON; nom propre. Petite ville d'Angleterre, dans la Province de Cornouaille.
 - BOTALL; (trou) c'est le trou ovale, situé entre les deux oreillettes du cœur. Son nom lui vient de Botall, Médecin de Charles IX, qui le premier en fit la découverte.
 - EOTANIQUE; substantif féminin. Science qui traite de tous les végétaux, & de tous les rapports sous lesquels on peut les confidérer.

Les plantes connues vont à plus de vingt mille espèces, sur lesquelles cette science étend fon empire. Son objet est donc de fournir les moyens de reconnoître, de diftinguer, de cultiver ces plantes, & de donner une idée de l'organisation, de l'économie, & de l'usage des divéries parties qui les composent.

Les trois premières sylfabes sont bes, & la quatrième est trèsbrève.

Il faudroit changer qu en k . &

Digitized by GOOGLE

écrire, botanike. Voyez ORTHO-GR APHE.

BOTANISTE; substantif masculin. Celui qui s'applique à la Botanique.

C'est un Botaniste très-instruit.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, & la quatrième très-brève.

BOTANOMANCIE; substantif féminin. Sorte de divination qui fe faisoit par le moyen des plantes & des arbrisseaux.

Les trois prèmières syllabes sont brèves, la quatrième est moyenne, & la cinquième longue.

- BOTEAU; vieux mot qui signifioit autrefois pommeau.
- **BOTELLE**; vieux mot qui fignifioit autrefois une petite boîte.
- BOTEREL; vieux mot qui s'est dit autrefois pour crapaud.
- BOTERON; vieux mot qui s'est dit autrefois d'une forte de panier.
- BOTHNIE; nom propre. Province confidérable du Royaume de Suède, fur un golfe de même nom.
- BOTHRION; substantif masculin. Sorte d'ulcère ordinairement caufé par des humeurs âcres qui se jettent fur les yeux. Il attaque particulièrement la cornée, la ronge & la corrode. Ce qui le caractérise au reste, c'est qu'il est cave, étroit & ner. Il se guérit comme tous les autres ulcères, par des bains locaux, des collyres rafraîchissans & mondificatifs, tandis qu'on emploie à l'intérieur les purgatifs & les altérans. Les vesicatoires à la nuque opèrent de grands effets dans ce cas, & fouvent affez subits.

BOTHYNOE; sorte de météore. Voyez Aurore Boréale.

BOTICHE; substantif fémining. On appelle ainsi, au Chili, un vailleau dont on se sert pour mettre du vin, comme en France on se sert de tonneau. La botiche contient environ trente-deux pintes de Paris.

- BOTILHONS; vieux mot qui fignifioit autrefois un Garde de forêts.
- BOTINER; vieux verbe qui signifioit autrefois partager le butin.
- BOTOER; vieux mot qui signifioit autrefois un moulin à drap.
- BOTOM; nom propre. Contrée d'Afie, dans la Tranfoxane, où l'on remarque une grotte, de laquelle s'élève une vapeur qui paroît être de la fumée pendant le jour, & du feu pendant la nuit.
- BOTOYE; nom propre. Montagne d'Afrique, dans la Province d'Errif, au Royaume de Fez. Elle est couverte de vignes & d'arbres fruitiers; l'on y recueille aussi quantité de blé, & le bétail y abonde. Sa longueur est de cinq lieues, & sa largeur de trois. Les habitans fourniroient, dit-on, plus de quinze mille combattans.

BOTRYS. Voyez PIMENT.

- BOTRYTE ou BOTRYOIDE: fubstantif féminin. Sorte de pierre qui ressemble à une grappe de raifins.
- BOTTAGE; substantif masculin. Sorte de droit que perçoit l'Abbaye de Saint Denis, en France, fur les bateaux & marchandifes qui passent fur la rivière de Seine depuis le 9 Octobre julqu'au 30 Novembre Íuivant.
- BOTTANNE ; substantif féminin. Sorte d'étoffe qui se fabrique chez l'étranger, & dont il se fait à Lyon un commerce assez confidérable.
- BOTTE; substantif séminin. Fascis. Paquet, faisceau, assemblage de plusieurs choses de même nature lices ensemble. Allez chercher une botte de foin, une botte d'allumette

BOTTE DE SOIE (



- BOTTE DE SOIB, se dit d'un paquet de plusieurs échereaux de soie liés qué femble.
- BOTTE DE MOUCHOIRS, fe die d'un paquet de mouchoirs des Indes qu'on vend au Caire.
- BOTTE DE CHANVRE, se dit d'un paquet de chanvre du poids de cent cinquante livres.
- BOTTE DE PARCHEMIN, se dit d'une certaine quantité de peaux ou de feuilles de parchemin liées ensemble.
- BOTTE DE BORDURE, se dit, en termes de Boisseliers, d'une douzaine, de feuilles de hêtre liées ensemble, & préparées pour servir de bordures.
- BOTTE DE SEAUX, se dit aussi, en termes de Boisseliers, d'un paquet de six brps de seaux tels qu'ils sortent de la forêt, & de la première main.
- BOTTE, se dit par extension & familièrement, de l'assemblage d'une grande quantité de plusieurs choses. Il quine botte de contrats dans son cabinet.
- Borrz, se dit, en termes de Botanique, des racines d'asperges, ou d'autres plantes qui forment de gros paquets.

On le dit aussi des fleurs & des fruits disposés de la même manière; mais le mot de *pannicule* convient mieux.

- BOTTE, se dit, dans le Commerce, d'un certain tonneau, dans lequel on met du vin ou d'autres liqueurs. La sotte d'huils d'Espagne & de Portugal pèse environ dix quintaux.
- BOTTE, se dit, en termes de Selliers, & en parlant de carrosse, d'une forte de marche-pied par le moyen duquel
- on monte en voiture.
- BOTTE, se die, en termes de Vénerie, Tome IV.

de la longe qui fert à mener le limier au bois. Otez la botte à ce limier.

BOTTE, se dit d'une chaussiure de cuir qui enferme le pied, la jambe & une partie de la cuisse, & dont on se sertioulièrement pour monter à cheval. Il m'a vendu des bottes fortes, des battes molles.

• On dit, ins le style familier, prendre de botte; pour dire, se mettre en état de monter à cheval & de partir.

On dit au Manège, qu'un chevalva à la botte, quand l'animal veut mordre à la jambe ou à la botte le Cavalier qui le monte.

La même chofe fe dit, dans le fens figuré, d'une perfonne qui est dans l'habitude de répondre avec aigreur au badinage le plus innocent. IL-ne faut pas badiner avec lui, il va à la botte.

On dit aussi au Manège, *ferrer* he botte; pour exprimer l'action de presser un cheval d'avancer, engerrant les jambes.

BOTTES, fe dit au pluriel, & par extension, de la terre qui s'attache aux souliers quand on marche dans les terreins gras. On se fait des bottes dans ces allées.

On dit proverbialement, *à propos de bottes*, quand on passe d'une conversation à une autre qui n'y a point de rapport.

On dit aussi proverbialement, quand on veut faire entendre qu'on ne se foucie pas d'une chose, qu'on ne s'en soucie nor plus que de ses vieilles bottes.

On dit encore proverbialement de quelqu'un, qu'il faut qu'il graisse fes bottes; pour dire, qu'il faut qu'il se dispose à partir pour quelque voyage.

On dit proverbialement & figu-A a



rément, graissez les bottes d'un vilain, il dira qu'on les lui brûle; pour dire, qu'on est ordinairement payé d'ingratitude & d'injures pour les fervices rendus aux gens qui penfent mal.

On dit aussi proverbialement & figurément, de quelqu'un qui a bien fait ses affaires, & qui a amassé beaucoup d'argent ans un emploi ou dans quelque entreprise, qu'il a mis bien du foin dans ses bottes.

BOITE, se dit, en termes d'Escrime, du coup qu'on porte av 🕶 une épée ou un fleuret, à l'adversaire contre lequel on fe bat. Il voulut lui porter une seconde botte.

 On dit figurément de quelqu'un, qu'il a porté une botte à un autre; pour dire, qu'il lui a demandé de l'argent à emprunter, sans être-trop en état de le rendre.

⁻On dit auffi, dans le fens figuré, de quelqu'un qui, dans une difute, a fait à son adversaire une Sjection confidérable, qu'il lui a porté une furieuse botte, une terrible botte.

La même chose se dit de quelqu'un qui a ouvertement desservi quelqu'autre auprès d'une perfonne de poids.

La première syllabe est brève, & la seconde très-brève.

Il faudroit supprimer un t qui est oisif. & écrire bote. Voyez OR-THOGR APHE.

BOTTÉ, ÉE; adjectif & participe pallif. Voyez Botter.

- BOTTELAGE; substantif masculin. Action de mettre, de lier en bottes. Avez-vous payé le bottelage?
- La première fyllabe est brève, la seconde très brève, la troisieme longue, & la quatrième trèsbrève.

BOT

BOTTELER; verbe actif de la premièse conjugaison, lequel se conjugue comme chanter. Action de mettre, de lier en bottes. A-t-on bottelé ce foin?

La première syllabe est brève, la feconde très-brève, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez que le pénultième e des temps ou perfonnes de ce verbe, prend le fon de l'e moyen, quand il eft fuivi d'un e muet, parce que le génie de la langue ne souffre pas deux e de suite absolument muers. Dans je bottèle, la syllabe tè est movenne.

Il faudroit supprimer un t qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, boteler. Voyez ORTHOGRA-PHE.

BOTTELEUR; substantif masculin. Ouvrier qui met en botte le foin, la paille, &c.

La première fyllabe eft brève, la feconde très-brève, & la troisième longue.

Le r final se fait sentir en toute circonstance.

- BOTTER; verbe actif de la première conjugation, lequel fe conjugue comme chanter. Faire des bottes. C'est le Cordonnier de la Ville qui botte le mieux.
- BOTTER, signifie aussi mettre des bottes à quelqu'un. Faites venir un Laquais pour botter Monfieur.

Ce verbe est pronominal réfléchi, & lignifie se mettre en bottes. Je yais me botter.

On dit de guelqu'un, qu'il se botte bien, ou qu'il se botte mal; pour dire, qu'il est dans l'habi-

Digitized by GOOGLE

rude de porter des bottes, bien ou mal faires.

- SE BOTTER, signifie encore, par extension, amasser beaucoup de terre autour des pieds, en marchant dans un terrein gras: 11 s'est botté dans le jardin.
 - La première syllabe est brève, & la seconde est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.
 - Il faudroit supprimer un t qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, boter. Voyez ORTHO-GRAPHE.
- BOTTIER ; substantif masculin. Artisan qui fait des bottes. C'est un mauvais Bottier.
- BOTTINE; fubstantif féminin. Petite botte d'un cuir délié.
 - Il y a aussi des bortines de fer revêtues de cuir, dont on se fert pour soutenir la jambe d'un enfantquand elle est trop foible, ou qu'elle prend un ple contre nature.
- BOTTINES, se dit, en termes de Boyaudiers, des pièces de cuir que ces Ouvriers s'attachent au-dessus du coup-de-pied quand ils travaillent les boyaux, asin d'empêcher l'eau & l'ordure de pénétrer dans leurs fouliers.

Les deux premières fyllabes font brèves, & la troisième est trèsbrève.

- BOTZEN; nom propre. Ville affez grande d'Allemagne, dans le Tirol, tes de l'Adige. Il s'y fait un commerce confidérable de peaux paffées, de toutes espèces.
- BOTZENBOURG ; nom propre. Petite ville & château d'Ailemagne, fur l'Elbe, dans le Duché de Meckelbourg.
- BOVA; nom propre. Ville Epifco-

- pale d'Italie, au Royanme de Naples, dans la Calabre ultérieure, à fept milles du cap de Spartivento.
- BOUARD; fubstantif mafculin. Gres marteau dont on se fervoit autrefois dans les Monnoies pour bouer les flancs.
- BOVATGE; vieux mot. Il s'est dit autrefois d'une redevance qui se payoit à raison des bœufs avec lesquels on labouroit.
- BOUBAK ; fubstantif maſculin. Sorte de blaireau, à ce qu'on prétend, qui occupe un espace de terre d'environ sept lieues entre la Russie & la Pologne. Des Voyageurs, mais qui ne sont pas Naturalistes, & qui paroissent moins amis du vrai que du merveilleux, disent que ces
 boubaks sont de deux espèces, toujours en guerre l'une contre l'autre; qu'ils posent des sentinelles, sont des prisonniers, dont les vainqueurs se servent comme de valets, & c.
- BOUBIE; substantif féminin. Oiseau aquatique d'Amérique, un peu moins gros qu'une poule, & d'un plumage gris clair. Il a les pieds comme le canard, & la chair noire.
- BOUC; substantif masculin. Hircus. Animal à cornes, fort connu, qui est le mâle de la chèvre. Voyez Chèvre.

Le bouc peut engendrer à un an, & la chèvre dès l'âge de sept mois; mais les fruits de cette génération précoce sont foibles & désectueux, & l'on attend ordinairement que l'un & l'autre ayent dix-huit mois ou deux ans, avant de leur permettre de se joindre. Le bouc est un assez bel animal, très-vigoureux & très-chaud : un seul peut suffire à plus de cent cinquante chèvres peu-

A a ij



dant deux ou trois mois; mais cette ardeur, qui le confame, ne dure que trois ou quatre ans; & ces animaux font énervés, & même vieux, dès l'âge de cinq ou fix ans. Lorfque l'on veut donc faire choix d'un bouc pour la propagation, il faut qu'il foit jeune & de bonne figure; c'est-à-dire, âgé de deux ans: qu'il ait la taille grande, le cou court & charnu, la tête légère, les oreilles pendantes, les cuisse groffes, les jambes fermes, le poil noir, épais & doux; la barbe longue & bien garnie.

Cet animal est dangéreux pour les plantes où il porte la dent : il les dessèche, & les fait ordinairement périr. C'est pour cette raison que les Anciens sacrissiont des boucs aux Divinités qui présidoient aux plantes; & que, dans nos Provinces, il est défendu de les laisser pénétrer dans les vignes & dans les bois en défends.

La graisse de bouc est émolliente, résolutive & adoucissante. Le sang de cet animal est sudorissique, apéritif, résolutif, diurétique; résiste au venin, dissour le sang caillé, résour les enflures de la gorge, provoque les mois, & s'emploie avec succès contre la pierre & la pleuréfie. On le donne depuis un scrupule jusqu'à deux drachmes.

Les peaux de bouc font un objet allez important du commerce des Cuirs. Les Maroquiniers, les Chamoifeurs & les Mégiffiers, les préparent en maroquins, en chamois & en mégie, pour divers ulages.

Les boucs vivans payent à l'entrée du Royaume trois sous par pièce, & cinq sous à la sortie. Les peaux non apprêtées payent huit sous d'entrée, & douze sous de sortie par douzaine, selon le taris de 1667. Le bouc, en Mythologie, étoit fingulièrement révéré par les habitans de Meudès.

En Egypte, on le respectoit à cause du Dieu Pan, qui en avoit la tête & les pieds.

Les Grecs l'immoloient à Bacchus; & Venus populaire en faisoit fa monture.

Chez les anciens Juifs, on appeloit Bouc émission , celui qui étoit mis en liberté dans le Désert au jour de l'explation solemnelle. Voyez AZAZEL.

Il est dir dans l'Ecriture, qu'au jour du Jugement, le fils de Dieu féparera les agneaux d'avec les boucs; pour dire, qu'il séparera les élus d'avec les réprouvés.

- Bouc, se dit, en termes de Commerce, d'une peau de bouc remplie de vin ou d'huile. Envoyez-lui ce bouc de vin.
- BARBE DE BOUC, fe dit de la barbe d'un homme qui n'en a que sous le menton.
- Bouc, fe dit, dans les Machines hydrauliques, d'une espèce de poulie garnie de cornes de fer qui font monter & descendenune chaîne sans fin,
- Bouc', se dit, dans les grosses Forges, d'une grande roue à eau faisant mouvoir un arbre qui la traverse.

Bouc SAUVAGE. Voyez BOUQUETIN. Et ne vous en rapportez pas au Dictionnaire de Trévoux, qui fait mal adroitement trois articles du bouc fauvage, fous les noms de bouc-étain, de bouctein & fouquetin.

Ce monofyllabe est moyen au fingustier, & long au pluriel.

Il faudroit changer le c en k, & éctire bouk. Voyez ORTHOGRAPHE. BOUC; nom propre. Bourg & Marquifat de France, en Provence, à

une lieue, sud, d'Aix.

- BOUCACHARDS; (les) espèce de | BOUCANER; verbe actif de la pre-Chanoines Réguliers réformés, ainsi appelés de la Maison de Boucachard, où commença la réforme, dans le bourg de Bourgachard, en Normandie.
- BOUCAGE; substantif masculin. Tragostlinum. Plante dont on diftingue quatre espèces. La petite, qui eft la plus commune & la plus ettimés en Médecine, a ses feuilles femblables à celles de la pinprenellé : fes fleurs font composées chacune de cinq feuilles blanches dispofées en fleur de lis, & il leur fuccède des semences âcres, déliées, arrondies, cannelées d'un côté, & applaties de l'autre.

Cos. plantes contiennent beaucoup d'huile, & de fel essentiel.

La racine, les feuilles & la semence, sont apéritives, diurétiques; detersives, sudorifiques, vulnéraires, & bonnes pour brifer les pierres des reins & de la vessie, pour rélister au venin & à la malignité des humeurs, pour lever les obstructions, & pour provoquer les mois. On les prend empoudre ou en decoction.

BOUCAN; substantif masculin. Lieu où les Sanvages font fumer leurs viandes.

BOUCAN, se dit auffi du gril de bois,

- fur lequel les mêmes Sauvages font famer & fécher leurs viandes.
- BOUCAN, est aussi un terme malhonnête, qui signifie un de débauche.

Les deux syllabes sont brèves au fingulier; mais la seconde est longue au pluriel.

- Il faudroit changer le c en k, & écrire, boukan. Voyez ORTHOGRA-PH£.
- BOUCANE, EE; adjectif & participe paffit. Voya Boucaner.

mière conjugaison, lequel se conjugue comme chanter. Préparer des viandes, les fumer, les faire cuire à la manière des Sauvages d'Amerique. Il faut boucaner ces jambons. .

BOU

- BOUCANER DES CUIRS, se dit de l'acion de les préparer comme font les Sauvages d'Amérique.
- BOUCANER, est aussi verbe neurre, & fignifie chaffet aux bœufs sauvages, ou autres bêtes pour en avoir les. cuirs. Nous boucanâmes dans cette • forêt pendant huit jours.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres. temps.

Il faudroit changer le c en k, 8c écrite, boukaner. Voyez ORTHO-GRACHE.

- BOUCANIER ; substantif masculin. On donne ce nom aux Indes Otcidentales, aux Sauvages qui vont à la chasse des bœufs sauvages & autres bêtes, pour en avoir les cuirs.
- BOUCANIER, se dit aussi des François des Colonies, qui chassent le bœuf fauvage. •
- BOUCANIER, se dit escore des Sauvages qui s'occupent à fumer & préparer dans les boucans, les viandes des animaux pris à la chasse.
- BOUCARO; substantif masculin. Sorte de terre sigillée, de couleur rougeatre, qui vient d'Espagne, où on l'appelle boucaros. On en fair des vases de musieurs espèces, comme caffetières, théières, &c.
- BOUCASSIN; subit masc. Etoffe de coton, dont on fait des doublures.
 - Les Boucaffins, qui ferven: doubler, payent pour droits à l'entrée du Royaume, un sou trois de-



niers par aune, & à la sortie quarante sous par quintal, suivant l'Arrêt du 3 Juillet 1692.

On appelle Boucaffines, ou Toiles Boucassinées, des Toiles préparées en boucassins.

Les trois syllabes sont brèves au fingulier; mais la dernière est longue au pluriel.

Il faudroit changer le c en k, supprimer un s qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, boukasin. Voyez Orthographe.

- BOUCAUT ; substantif masculin. Ce mot, qu'il ne faut pas croire vieux, avec le Dictionnaire de Trévoux, déligne un moyen tonneau où l'on enferme diverses Marchandises, On lui a amené un boucaut de vin, un boucaut de tabac, un boucaut de morue.
- **BOUCEL**, BOUCHEL; vieux mot qui signifioit autrefois tonneau propre à mettre du vin.
- BOUCHAIN; nom propre. Ville forte du Hainaut, sur l'Escaut, à trois lieues, ouest-sud-ouest, de Valenciennes. Elle fut cédée à la France en 1679, par la paix de Nimègue, ce qui a été confirmé par les traités d'Utrecht & de Rastadt, en 1713 & 1714. •
- BOUCHARD; nom propre, Ville de Françe, en Touraine, sur la riwière de Creuse, à deux lieues & demie, nord-est, de Richelieu.
- BOUCHARDE; substantif féminin. Outil de Sculpteurs en marbre, fait de fer & de bon acier, en forme de pointes de diamant. Ces Artifies se servent de la boucharde pour faire, dans le marbre, des trous d'égale largeur, à quoi ils ne réuffiroient pas avec des outils tranchans. •

BOUCHE; substantif féminin. Os. Partie du uisage de l'homme, par où sort la voix, & par où les alimens sont introduits dans le corps.

Les Anatomistes divisent la bouche en externe & en interne, & les parties qui la composent en parties externes, & en parties internes. Les parties offeuses font les os maxillaires, les os du palais, la mâchoire inférieure, les dents. On y peut ajouter l'os hyoïde, & même y rapporter les premières vertèbres du cou.

Les parties externes de la bouche sonr, les lèvres, une supérieure, & une inférieure; les bords ou la portion rouge des lèvres; les coins ou commissures des levres; la fossette de la lèvre supérieure; la base de la lèvre inférieure, le menton, la gorge ou base du menton; la peau, la barbe, & même les joues, comme les parties latérales de la bouche en général, & celles des lèvres en particulier.

Les parties internes de la bouche sont, les gencives, le palais, la cloison du palais, la luette, les amygdales, la langue, la membrane qui tapisse toute la cavité de la bouche; les conduits salivaires, les glandes falivaires, de fond de la bouche; on peut compter parmit ces parties de la bouche, tous les muscles qui y ont rapport, comme çeux des lèvres, ceux de la luette & de la cloifon du palais, & la plûpart de ceux de la langue. On y peut même rapporter les muscles de la mâchoire inférieure & de l'os hyoïde.

On dir d'une personne qui est fujerte à répéter souvent les mêmes phrases, qu'elle les a sans cesse à la bouche,

Dire une chose de bouche, à une personne, signifie .s'en expliquer foi-même de vive voix avec elle.



BOU

On dit d'une nouvelle, qu'elle va de bouche en bouche; pour dire, qu'on la répète par-toux.

Le Dictionnaire de Trévoux, qui femble prendre à tâche de confondre toutes les idées, dit que *bouche* est employé là comme adverbe.

On dit proverbialement de quelqu'un qui dit sans menagement tout ce qu'il pense, que c'est un Saint Jean bouche d'or.

On dit aussi proverbialement de quelqu'un qui pense autrement qu'il ne parle, qu'il dit une telle chose de bouche, mais que le cœur n'y touche.

On dit figurément de quelqu'un, qu'il fait la petite bouche de quelque chose, sur quelque chose; pour dire, qu'il ne s'en explique qu'en partie. Et au contraire, qu'il n'en fait pas la petite bouche; pour dire, qu'il s'en explique librement & ouvertement.

On dit figurément de quelqu'un, qu'il n'ose ouvrir la bouche; pour dire, qu'il n'ose_parler.

On dit aussi figurément, qu'on a fermé la bouche à quelqu'un ; pour dire, qu'on l'a fait taire.

On dit en Cour de Rome, ouvrir & fermer la bouche d'un Cardinal; pour exprimer cette cérémonie, par laquelle le Pape, dans un Confistoire secret, serme la bouche au Cardinal nouvellement créé, de façon qu'il ne parle pas, quoique le Pape lui parle; il est alors privé de toute voix délibérative, jusqu'à ce que dans un autre Confistoire, le Pape lui ait ouvert la bouche.

On dit proverbillement & figurément, bouche close, bouche coufue; pour dire, qu'il faut garder le fecret sur l'objet dont il est queftion. Déeffe aux cent bouches, se dit en poësie, pour désigner la renommée.

On dit d'une chose, qu'elle fait bonne bouche; pour dire, qu'elle tépand une faveur agréable dans, la bouche: Ét qu'elle read la bouche âcre & amère, &c. pour dire, qu'elle y laisse un goût d'âcresé, d'amertume, &c.

Quand on donne quelque chôfe d'exquis à la fin d'un repas, on dit que c'est pour laisser les convives sur la bonne bouche, asin qu'ils demeurent sur la bonne bouche.

On dit aussi, dans le sens figuré, laisser quelqu'un sur la bonne bouche; pour de, le laisser sur une pensée satisfaisante, ou sur l'espoir de quelque chose agréable.

On dit, garder une chose pour la bonne bouche ; pour dire, conserver le meilleur morceau pour le dernier.

La même chose se dit, dans le sens figuré, de tout ce qu'on réserve de meilleur pour la fin.

Quand en parlant de quelques alimens, on les fait désirer par ceux qui écoutent; on dit proverbialement que l'eau en vient à la bouche, que cela fait venir l'eau à la bouche.

La même chose se dit, dans le sens figuré, de tout ce qui fait naître quelque idée de plaisir.

On dit proverbialement que quelqu'un a été traité à bouche que veux tu ? pour dire, qu'on lui a fait très-bonne chère.

On dit aussi proverbialement, manger un rôti de broc en bouche; pour dire, le manger aussitôt qu'on l'a tiré de la broche.

On dit populairement, pout défigner une personne gourmande qu friande, qu'elle est sur sa bouche, qu'elle • est sujette à fa bouche On dit d'une personne, qu'elle prend sur sa bouche; pour dire, qu'elle épargne sur la dépense de la noutriture : Et qu'elle s'ôte les morceaux de la bouche; pour dire, qu'elle préfère au nécessaire quelque autre dépense.

Avoir bouche en Cour, se dit du privilège d'être nourri à la Cour aux dépens d'un Roi, ou d'un Prince considérable.

La bouche, se dit, chez le Roi, du Bâriment où l'on apprête les mets destinés aux premières tables.

Officiers de la bouche, ou simplement & absolument bouche, se dit pour désigner les Officiers qui servent chez le Roi, soit à la cuisine, soit au gobelet.

Vin de la bouche, se dit du vin que l'on serr à boire au Roi.

BOUCHE, se dit des personnes mêmes, relativement à la nourriture. Il avoit pous les jours vingt bouches à sa tabie.

On appelle bouches inutiles, en termes de l'Art Militaire, les porsonnes qui no peuvent servir à la défense d'une ville affiègée. Telles sont les femmes, les infirmes, les enfans & les vieillard

Flux de bouche, fe dit, an termes de Chirurgie, de la falivation abondante que procutent certains remèdes; par exemple, les frictions mercurielles. Et l'on dit dans le fens figuré, d'une perfonne qui parle beaucoup, qu'elle a un flux de bouche continuel.

LA DOUCHE ET LES MAINS, se dit, en Jurisprudence séodale, de la foi & hommage, & du serment de fidélité que le vallal doit à son Seigneur, & au désaut desquels colui-

BOU

ci pourroit faisir le fief en pute perte des fruits pour l'autre.

On dit dans cette acception, qu'un vassal ne doit à son Seigneur que la bouche & les mains; pour dire, qu'il ne doit point de relief, mais seulement chommage & service.

Bouche, se dit des chevaux, & de quelques autres animaux. Il est bon quipe cheval ait la bouche fraiche. Ce mulet a la bouche contrefaite.

- BOUCHE A PLEINE MAIN, se dit au Manège, d'une bouche que l'on ne sent, ni trop, ni trop peu dans la main.
- BOUCHE ASSURÉE, se dit de celle d'un cheval qui sent le mors sans impatience.

BOUCHE SENSIBLE, fe dit de celle qui est délicate aux impressions du mors; & bouche châtouilleuse, de celle dont la sensibilité est trop grande. Et bouche perdue, ou ruinée, de celle qui n'a plus aucune fensibilité.

BOUCHE BAUSS ou ÉGARÉE, se de celle qui ne répond pas-juste aux impressions du mors.

On dit auffi au Manège, qu'un cheval est fort en bouche, ou qu'il n'a point de bouche; pour dine, qu'il n'obbit point au mors. On dit encore, qu'il n'a ni bouche ni éperon; pour dire, qu'il n'obbit mi à la bouche ni à l'éperon.

Les mêmes phrases sont usitées dans le sens figuré, en parlant des personnes; & l'on dit de quelqu'un, qu'il est fort en bouche; pour dire, qu'il parle avec assurance & impétuosité. Et qu'il n'a ni bouche ni éperon; pour dire, qu'il est lourd, stupide, & n'est ému de rien.

BOUCHE, se dir, en parlant d'une pièce d'Artillerie, de l'ouverture par





BOU

par où fort la charge. Il émit exposé à la bouche du canon.

- **BOUCHES A FEU**, se dit, au pluriel, des canons & des mortiers. La Citadelle étoit battue par cent bouches à feu.
- BOUCHES, se dit des embouchures, par lesquelles de grands fleuves portent leurs eaux dans la mer. Nous naviguâmes vers les bouches du Rhône.
- Boucye, se dit, en termes d'Architecture, de l'ouvenure d'un puits, d'un four, &c.
- BOUCHE, fe dit, en termes de Facteurs d'Orgue, de l'ouverture d'un tuyau, par laquelle fort l'air qu'il contient.

La première syllabe est brève, & la seconde très-brève.

BOUCHÉ, ÉE; adjectif & participe paffif. Voyez BOUCHER.

On dit figurément de quelqu'un qui ne comprend les choses que difficilement, qu'*il a l'esprit bouché*

BOUCHÉE; (ubstantif féminin. Petit morceau de quelque aliment. J'ai goûté une bouchée de ce gibier.

On dit, par exagération, ne faire qu'une bouchée d'un mets quelconque; pour dire, le manger promptement, & avec avidité.

La première syllabe est brève, la feconde longue, & la troisième du féminin très brève.

BOUCHER; substantif masculin. Lanius. Celui qui tue des bœufs, des veaux, des moutons, &c. & qui en vend la chair en détail.

Entre les obligations dont les Bouchers de Paris font tenus, celles qui intéressent particulièrement le Public, sont:

Qu'aucun Boucher ne tuera porc nourri ès maisons d'Huiliers, Bar-Tome IV. biers ou Maladrerie, à peine de dix écus.

Qu'aucun n'exposora en vente chair qui ait le fy, à peine de dix écus.

Que les Jarés visiteront les bêtes destinées ès boucheries, & veilleront à ce que la chair en soit de bonne qualité, à peine d'amende.

Que s'il demeure des chairs du Jeudi au Samedi, depuis Pâques julqu'à la S. Remi, elles ne pourront être expolées en vente qu'elles n'aient été vilitées par les Jurés, à peine d'amende.

Que les Bouchers tiendront leurs étaux garnis, selon l'obligation qu'ils en ont contractée envers le Public, sous peine de la vie.

On dit, dans le fens figuré, d'un homme cruel & fanguinaire, que c'est un vrai Boucher.

- BOUCHER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme chanter. Claudere. Fermer une ouverture. Si vous pe bouchez la fiole, cette liqueur s'éventera.
- BOUCHER LE PASSAGE, LES CHEMINS, LES AVENUES, signifie faire enforte qu'on ne puisse y passer. L'Infanterie bouchoit les avenues de la montagne.

Faire boucher les vues d'un édifice, fignifie en faire murer les fenêtres. On l'a obligé à boucher la moitié des vues de sa maison.

On dit auffi d'un bâtiment qui est au-devant d'un autre, qu'il en bouche la vue.

BOUCHER D'OR MOULU, se dit, en termes de Doreurs, de l'action de réparer avec de l'or moulu, les petits défauts qu'on trouve encore à l'or, après qu'on l'a bruni.

On dit, dans le sens figure, en parlant d'une somme d'argent,

B b



qu'elle bouchera un trou; pour dire, qu'elle acquittera quelque dette, ou réparera quelque perte. Les cent louis qu'il a gagnés au pharaon, ferviront à boucher un trou.

SE BOUCHER LES YEUX, fignifie, dans le fens figuré, n'avoir aucune intention de voir. Et *se boucher les* oreilles,' fignifie ne vouloir pas entendre. Quand on lui montre le chemin de l'honneur, il se bouche les yeux & les oreilles.

La première syllabe est brève, & la seconde est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugation & la quantité prosodique des autres temps.

BOUCHERE; substantif steminin. Celle qui est femme d'un Boucher,

- ou qui exerce la profession de Boucher. Cette Bouchère fournit de bonne viande.
- La première syllabe est brève, la feconde longue, & la troisième très-brève.
- BOUCHERIE; substantif feminin.
- Laniena. Endroit où l'on tue le gros & le menu bétail, dont la chair se vend en détail. On a bâti une nouvelle boucherie près de la rivière.
- BOUCHERIE, se dit aussi de l'endroit où l'on débite la viande aux Con-
- ' fommateurs. Allez acheter un aloyau à la boucherie.
- BOUCHERIE, se dit, dans le sens figuré, & signifie massacre, carnage. L'affaire du six sut une véritable boucherie.

On dit, dans le même fens, conduire des Soldats, des Troupes à la boucherie; pour dire, les exposer à une mort presque inévitable.

La première fyllabe est brève , la feconde très brève , & la troisième longue. forte de breuvage composé d'éau, de sucre & de cannelle.

La première fyllabe est brève, & la seconde moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

- BOUCHETE; vieux mot qui fignia fioit autrefois une petite boucle.
- BOUCHETER; vieux verbe qui fignifioit autrefois battre, maltraiter.
- BOUCHETURE; substantif féminin, & terme de Coutume. Le qui fert de clôture à un héritage pour en défendre l'entrée au bétail.
- BOUCHIERE; vieux mot qui fignifioit autrefois un lieu planté de buis.
- BOUCHIN; substantif masculin, & terme de Marine, qui se dit de l'endroit le plus large du vaisseau en mesurant de de hors en dehors.
- BOUCHOIR ; fubitantif mafculin,... terme de Boulangers, qui défigne le couvercle de fer avec lequel ils bouchent leur four.
- BOUCHON ; fubitantif matculin. Obturamentum. Ce qui fert à boucher un vase. Voità de beaux bouchons de Liège.
- BOUCHON, se dit, en termes de Manège, d'une poignée de paille ou de foin qu'on tortille, & dont on frotte le corps d'un cheval.
- BOUCHON, fe dit, dans le Commerce, de certains paquets de laine d'Angleterre, ainsi appelés, de la forme qu'on leur a donnée.
- ge. L'affaire du six fut une véritable BOUCHON DE-LINGE, se dir d'un paoucherie. quet de linge chiffonné.
 - Bouchons, se dit au pluriel dans les foieries, des inégalités & groffeurs qui se trouvent dans le fil, au sortir de desfus le cocon, & de dedans la bassine. Les bouchons rendent le tirage plus difficilé, & la soie tirée de qualité inférieure.

BOUCHET; substantif masculin. Bouchon, se dir, en termes de Jur-



...diniers, des paquets de toile de chenilles, où ces infectes s'enveloppent pour passer l'hiver. On doit détruire les bouchons quand les arbres font dépouillés de leurs feuilles.

BOUCHON DE CONTREPOTENCE, fe dit, en termes d'Horlogers, d'une perite pièce de laiton, dont une partie, qui est comme un gros pivot, entre à frottement dans le trou de la contrepotence d'une montre.

BOUCHON, se dit d'un rameau de verdure, ou de quelque autre chose semblable, qu'on attache à une maison pour indiquer que l'on y vend du vin. Nous vimes un bouchon de cabaret à l'entrée de la rue.

On dit proverbialement & figurément, qu'à bon vin il ne faut point de bouchon; pour dire, que ce qui est bon, est recherché fans qu'il soit nécessaire de l'afficher.

Les deux syllabes sont brèves au fingulier; mais la seconde est longue au pluriel.

- BOUCHON, ONNE; substantif, & terme du style familier, dont on se fert en caressant des enfans. Mon petit bouchon, ma petite bouchonne.
- BOUCHONNÉ, ÉE; adjectif & participe passif. Voyez. Bouchon-NER.
- BOUCHONNER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme chanter. Mettre en bouchon, chiffonner. Elle a bouchonné ses robes & son linge.
- BOUCHONNER UN CHEVAL, se dit, en termes de Manège, de l'action de lui frotter le corps avec une poignée de foin ou de paille tortillée.
- BOUCHONNER, se dir, dans le style familier, en parlant des enfans, &

fignifie carefler. Il aime à bouchonner coste petite fille.

Les deux premières fyllabes font brèves, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaifon. & la quantité prosodique des -autres temps.

Il faudroit supprimer un *n* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, bouchoner. Voyez OR-THOGRAPHE.

- BOUCHOT; substantif masculin, & terme de Pêche, qui se dir d'une sorte de parc que l'on construit avec des claies sur le bord de la mer, pour y arrêter le poisson.
- BOUCIQUANT; vieux mot qui fignifioit autrefois mercenaire.
- BOUCLE; substantif féminin. Fibula. Sorte d'anneau qu'on emploie à divers ufages, de chacun desquels il tire une dénomination particulière. Ainfi,
- BOUCLE DE SOCLIERS, DE CEINTU-RON, & c. se dit, de certains anneaux de métal qui ont une petite traverse & un ardillon au milieu.
- BOUCLES D'ORFILLES, se dit d'une forte de bijou que les femmes portent à leurs oreilles. Elle a de belles boucles d'oreilles.
- BOUCLES, se dit, en termes d'Architecture, de petits ornemens en forme d'anneaux, lacés sur quelque baguette ou astragale.
- BOUCLES, se dit, en termes de Fondeurs ou Serruriers, des anneux ronds de bronze ou de fer, attachés aux portes cochères, & qui fervent à les fermer.
- BOUCLE GIBECIERE, se dit de ces heurtoirs si bien travaillés qu'on voit aux portes cochères.
- BOUCLE, se dit, en termes de Maréchallerie & de manége, de ces anneaux de cuivre qu'on met aux ju-Bb ij



mens pout les empêcher d'être faillies.

- BOUCLE, se dit, en termes de marine, pour clé ou prison. Ainsi mettre un Matelot sous boucle, le tenir sous boucle, c'est le mettre ou tenir en prison ou sous la clé.
- BOUCLE, se dit, par extension, des anneaux que forment des cheveux frises. Une perruque à grosses boucles. La première syllabe est brève, &

la feconde très-brève.

- Il faudroit changer le c en k, & écrire boukle. Voyez Orthogra-PHE.
- BOUCLÉ, ÉE, adjectif & participe passif. Voyez BOUCLER.
- Bouczé, fe dit, en termes de l'art héraldique, du collier d'un levrier ou d'un autre chien, & d'un buffle qui a des boucles.

LE FEVRE DE LAUBIERE, d'azur au levrier rampant d'argent, accollé de gueules, bordé & bouclé d'or.

- BOUCLÉ, se dir, en termes de soierie, du velours à boucles qui a été fait à l'épingle, à la différence du velours ras ou coupé, qui a été fait au couteau.
- **BOUCLER**; verbe actif de la première conjugation, lequel fe conjugue comme chanter. Fibulare. Astacher avec une boucle, mettre une boucle: Il ne peut plus boucler fes fouliers.
- BOUCLER UNE JUMENT, fe dit, en ermes de manége & de Maréchal-Ierie, de l'action de lui fermer l'entrée du vagin, par le moyen d'aiguilles ou d'anneaux de cuivre, pour l'empêcher d'être faillie.
- **BOUCLER UN PORT**, fignifie fermer l'entrée d'un port. Il fut ordonné de boucler le port.
- BOUCLER DES CHEVEUX, exprime l'action de donner à des cheveux une

forme de boucles. Dites-lui de bout cler cette perruque.

La première fyllabe est brève, & la seconde est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

A faudroit changer le c en k, & écrire boukler. Voyez Orthographe.

- BOUCLETTE; fubstantif féminin; & terme de Passementiers, qui se dit des petits anneaux de fil ou autre matière placés au milieu de chaque lisse, pour y recevoir un des fils de la chaîne.
- BOUCLIER ; fubstantif masculin. Clypeus. Arme défensive, que les anciens portoient au bras gauche, & dont ils se fervoient pour se mettre à couvert des coups de l'ennemi.
- BOUCLIERS VOTIFS, s'est dit de certains disques de métal, que les. Grecs & les Romains confactoient aux Dieux, & qu'ils suspendoient dans leurs temples en actions de grâces de quelque victoire, ou pour honorer la mémoire de quelque héros.
- BOUCLIER, fe dit, dans le fens figuré, en parlant des perfonnes, & fignifie appui, foutien. Ce grand homme étoit le bouclier de l'Empire.

On dit auffi, dans le fens figuré, que quelqu'un a fait une belle levée, une grande levée de bouclier; pour dire, qu'il a fait de grands préparatifs pour une entreprise vaine & fans fuccès.

BOUCON; fubftamif masculin. Terme emprunté de l'Italien, & qui n'est usité que dans le style familier, pour exprimer un morceau ou un breuvage empoisonné. Elle voulut lui faire avaler le boucon.

\$95



- BOUDÉ, ÉE; adjectif & participe passif. Voyez BOUDER.
- BOUDER; verbe neutre de la première conjugaison, lequel se conjugue comme chanter. Il se dit particulièrement des enfans qui ayant de l'ennui ou quelque petit chagrin, l'indiquent par leur silence & leur mauvaise mine. Quel est le sujet qui fait bouder cette petite fille?
- BOUDER, se dit auffi de quelqu'un qui après avoir vécu familièrement avec une personne, cesse tout à coup de sui parler à cause de quelque petit sujet de plainte qu'il croit avoir contre elle. Il boude depuis quinze jours, sans que je sache pourquoi.
- BOUDER, s'emploie auffittans le style familier, comme verbe actif. Elle ne sait pas pourquoi vous la boudez.

On dit proverbialement, figurément & familièrement, bouder contre fon ventre; pour dire, refuler par dépit quelque chose qui fait plaisir.

La première fyllabe est brève, & la seconde est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez que les temps ou perfonnes, qui se terminent par un e féminin, ont leur pénultième syllabe longue. Dans je boude, la syllabe bou est longue.

- BOUDERIE ; dubstantif féminin. Action, état de la perfonne qui boude. Sa bouderie ne m'inquiète pas.
 - La première fyllabe est brève, la feconde très brève, & la troisième longue.
- **BOUDEUR**, EUSE; adjectif. Celui ou celle qui boude. Cette femme est d'un caractère boudeur.

Ce mot s'emploie aussi substan-

tivement. Ce sont des boudeuses.

La première syllabe est brève, la feconde longue, & la troisième du féminin très-brève.

Le r final se fait sentir en toute circonstance.

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le fubltantif auquel il fe rapportes On ne dira pas un boudeur naturel, mais un naturel boudeur.

Il faudroit changer le s du féminin en z, & écrire, d'après la prononciation, boudeuze: Voyez OR-THOGRAPHE.

- BOUDIN; fubstantif masculin. Boralus. Sorte de mets composé de fang & de graisse de porc, qu'on renferme dans un boyau, avec du poivre, du sel & d'autres assaintennemens. Un bon boudin doit être noir & gras.
- BOUDIN BLANC, se dit d'un boyau rempli de lait & de blanc de chapon, appe les assains nécessaires

On dit proverbialement, figurément & populairement, qu'une entreprise s'en ira en eau de boudin; pour dire, qu'elle n'aura aucun fuccès.

- BOUDIN, se dir, en termes de Mineurs, d'une service faite d'éroupes & d'autres matières combustibles.
- BOUDIN, se dit, en termes d'Architecture, du gros cordon de la base d'une colonne.

La première fyllabe est brève, & la seconde moyenne au singulier, mais **lo**ngue au pluriel.

BOUDINE; fubstantif féminin. C'est, dans les Verreries, le nœud ou la bosse du milieu d'un plat de verre-

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est trèsbrève.

197

BOUDINIERE ; substantif féminin ,

& terme de Chaircutiers, qui se

dit d'un petit instrument de fer

blanc, par le moyen duquel ces Artisans remplissent les boyaux dont ils font des boudins.

BOUDINURE; terme de marine. Voyez Emboudinure.

BOUDOIR; substantif masculin & du style familier, qui se dit d'un petit cabinet où l'on se rettre pour être seul. Madame ne quitte plus son boudoir.

La première fyllabe est brève, & la seconde longue.

Le r final se tait sentir en toute circonstance.

- BOUDRI; nom propre d'une petite ville de Suisse, dans le Comté, & à deux lieues de Neuf-charel.
- BOUE; fubstantif féminin. Lutum. Fange, ordure qui s'amasse fur les chemins, les rues & les places publiques. Les carrosses m'ont tout couvert de boue.

Payer les boues & lemanternes; cette phrase signifie payer la taxe imposée pour faire enlever les boues & entretenir les lanternes.

On dit proverbialement, qu'une maison n'est bâtie que de boue & de crachats; pour dire, que les matériaux n'en valent-rien.

On dit proverbialement & populairement, pour exprimer qu'on méprife une chose, que l'on n'en fait pas plus d'état que de la boue de ses souliers.

Boue, se dit par extension, du pus qui découle d'un abcès.

On dit en termes de Maréchallerie, que *la boue souffle au poil*; pour dire, que le pus paroît vers la couronne dans un cheval blessé au pied.

Boue, se dit chez les Disciples d'Hermès, de la matière du grand œuvre, BOU

quand elle ressemble à de la poix fondue.

BOUE, se dit, dans le sens figuré, pour exprimer un état misérable. C'est un homme que cette Dame a tiré de la boue.

On dit auffi, dans le fens figuré, d'une perfonne qui a l'ame basse, que c'est une ame de boue.

On dit encore figurément, trainer une personne dans la boue; pour dire, la vilipender.

Ce monofyllabe eft long.

- BOUE, EE; adjectif & participe paffif. Voyez BOUER.
- BOUEAU, BOUELE, BOUELLE; vieux mots qui fignificient autrefois boyau.
- BOUEE; fubstantif féminin; & terme de Marine. Morceau de bois ou baril vide flottant au-deffus de l'eau, & destiré à marquer l'endroit où l'ancre est mouillée, de.
 - même que les pieux, les débris de
- vaisseaux, les écueils & passages dangereux que la mer couvre.

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième très-brève.

- BOUER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme chanter. C'est, dans les monnoies, Frapper plusieurs flans ensemble, placés les uns sur les antres avec le matteau appelé bouard. On blanchit les flans quand on les a boués.
- BOUESINE ; vieux mot qui fignifioit autrefois, trompette.
- BOUESSE; nom propre. Bourg de France, dans le Maine, à cinq lieues & demie, est-nord-est, du Mans.
- BOUEUR ; substantif masculin. Celui qui est préposé pour enlever les boues des rues de quelque ville. C'est un boueur de Paris.



La première fyllabe est baève, & [se feconde longue.

Le r final se fait sentir en toute circonstance.

BOUEUX, EUSE; adjectif. Lusofus, a, um, qui est rempli de boue. Ces serres font toujours boueuses.

On dit qu'*une estampe est boueuse,* quand la planche n'ayant pas été nettoyée suffisamment, il se trouve du noir entre les hachures.

On appelle ancre boueuse, la plus petite des ancres d'un mavire.

La première fyllabe est brève, la seconde longue, & la troisième du féminin très-brève.

Le x qui termine les deux nombres du maféulin, prend le fon du z devant une voyelle, en fuivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. *Voyez* la lettre S.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas une boueuje rue, mais une rue boueuse.

Il faudroit changer le x du mafcalin en s, le s du féminin en z, & écrire, boueus, boueuze. Voyez ORTHOGRAPHE.

BOUFFANT, ANTE; participe ac tif & adjectif verbal. Qui paroît gonflé. Ce mot fe dit particulièrement des étoffes dont la confiftance est telle, qu'elles se souriennent d'elles-mêmes, sans s'applatir. Unvelours bouffant.

La première fyllabe, est brève, la feconde longue, & la troisième du féminin très-brève.

Le pluriel du'masculin se forme, en changeant le *t* final du fingulier en un *s*, qui suit la règle générale des pluriels. Voyez la lettre S.

Ce mot employé comme adjectif, ne. doit pas ségulièrement précéder le substantif auquel il se rap-

porte. On ne dira pas une bouffante étosse, mais une étosse bouffante.

BOUFFARD; vieux mot qui fignifioit autrefois gourmand.

- BOUFFE, EE; adjectif & participe paflif. Voyez BOUFFER.
- BOUFFEAU; vieux mot qui fignifioit autrefois, foufflet.
- BOUFFÉE"; substantif seminin. Ce mot, qui est du style familier, défigne l'action subite & passagère de diverses choses. On y respire des bouffées de soufre.
- BOUFFÉE, signifie aussi-halènée. Il nous régala de bouffées d'ail & de tabac.
- BOUFFÉE DE FIÈVRE, se dit d'un accès de sevre qui n'a point de fuite.
- BOUFFÉE, se dit aussi, dans le sens figuré, pour accès, boutade. Cee avare a de temps à autre quelque bouffée de générosité. Cette action fut. l'effet d'une bouffée de vertu.

La première syllabe est brève, la seconde longué, & la troisième trèsbrève.

BOUFFEMENT; vieux mot qui fignifioit autrefois souffle.

BOUFFER; verbe neutre de la première conjugaison, lequelle conjugue comme *chanter*. Ce mot défigne l'effet de certaines étoffes dont la consistance est telle qu'elles se foutiennent d'elles mêmes sans s'applatir. Ce velours bouffe.

BOUFFER, signifie auffi enfler les joues par plaisanterie, mais on l'emploie rarement dans cette acception.

On dit familièrement d'une perfonne qui paroît être en colère, qu'elle bouffe de colère.



· la seconde est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugailon & la quantité profodique des autres temps.

Il faudroit supprimer un f qui est oisif, & écrire, d'après la prononcation, boufer. Voyez OR-THOGRAPHE.

BOUFFETTE; substantif féminin. Floccus. Petire houpe qui pend aux harnois des chevaux. Faites remettre les bouffettes de ce harnois.

La première syllabe est brève, la feconde moyenne, & la troisieme très-brève.

- BOUFFI, IE; adjectie & participe passif. Voyez Bouffir.
- STYLE BOUFFI, se dit figurément d'un style guindé, emphatique, ampoulé.
 - On dit aussi, dans le sens figuré, d'un homme vain & orgueilleux, qu'il est bouffi d'orgueil & de vanité.
- BOUFFIR; verbe actif de la feconde conjugation, lequel fe conjugue comme ravir. Inflare. Enfler. Il ne fe dit au propre q**u'en parlant** de chairs Cette maladie lui a bouffi les jambës & les cuiss.
- BOUFFIR, est aussi verbe neutre. Ses joues bouffissent. .

On dit, faire bouffir un hareng au feu; pour dire, l'y faire renfler.

La première syllabe est brève, & la seconde, dont le r final se fait toujours fentir, eft longue.

La quantité prosodique des autres temps de ce verbe fuit les règles données pour la quantité des temps pareils du verbe ravir. Voy au mot VERBE, les règles indiquées.

Il faudroit supprimer un f qui • est oisif, & écrire, d'après la proponciation, boufir. Voyez ORTHO-GRAPHE.

La première syllabe est brève, & | BOUEFISSURE ; substantif féminin. Tumor. Enflûre dans les chairs cautes par un épanchement de la férosité du sang dans tout le corps, ou dans quelqu'une de ses parties.

> Cette maladie se reconnoît au gonflement qui l'accompagne, à la pesanteur de la partie, à sa mollesse & à sa fléxibilité. On la dife tingue de l'embonpoint, en ce que la partie affligée retient l'impression_ du doigt qu'on y appuie.

•]

La Bouffissure ayant son principe dans la foiblesse des organes, & la mauvaise qualité des liquides, on doit employer dans le traitement, des remèdes diurériques propres à dissoudre le fang & les humeurs, & à fortifier les solides du corps.

Bouffissure de style, se dit, dans le sens figuré, du défaut d'un style guindé, emphatique & ampoulé.

Les deux premières fyllabes font brèves, la troisième est longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit supprimer un $f \otimes$ un s qui sont oisifs, & écrire, d'après la prononciation, *boufi/ure*. Yoyez Orthographe.

BOUFFON, ONNE; adjectif. Plaifant, enjoué, facétieux. Elle a l'humeur bouffonne.

BOUFFON, s'emploie aussi substantivement, & déligne quelqu'un qui fait métier de dire des choies plaifantes pour exciter à rire. C'est le meilleur bouffon qui ait paru sur le théâtre.

On dit d'une personne qui cherche à faire rire une compagnie, qu'elle aime à faire le bouffon, la bouffonne.

On dit par caresse à une petite fille gaie & enjouée, que c'est une petite bouffonne.

On dit de quelqu'un, qu'il sert de bouffon; pour dire, qu'on se moque de lui.

Les

BOU



Les deux fyllabes du masculin sont brèves au singulier; mais la feconde est longue au pluriet & brève au feminin, qui a une troissème syllabe très-brève.

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas un bouffon Auteur, mais un Auteur bouffon-BOUFFONNÉ; participe passif indéclinable. Voyez BOUFFONNER.

BOUFFONNER; verbe neutre de la première conjugaison, lequel se conjugue comme chanter. Faire ou dire quelque chose de bouffon. A quoi fert-il de bouffonner comme vous faites?

Les temps composés de ce verbe se conjuguent avec l'auxiliaire Avoir. Ils ont bouffonné.

Les deux premières fyllabes font brèves, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaifon & la quantité prosodique des autres temps.

Il faudroit supprimer un f & un n qui sont oisifs, & écrire, d'après la prononciation, bousoner. Voyez ORTHOGRAPHE.

BOUFFONNERIE; substantif séminin. Ce qui se dit ou se fait pour exciter à rire. Vos bouffonneries ne m'amusent pas.

Les deux premières fyllabes font brèves, la troisième est très-brève, & la quatrième longue.

- **BOUFOIS**; vieux mot qui fignifioit autrefois bruit, vacarme.
- BOUGARASSIN ; view mot qui fignifioit autrefois bougran.
- BOUGE; fubstantif malculin. Sorte de petite pièce ou cabiner auprès d'une chambre, dans une maison du peuple. Il occupe au premier une chambre & un bouge. Tome IV.

- BOUGE, se dit aussi d'un appartement fale. Je ne sais comme il peut demeurer dans ce bouge.
- Bouce, se dit, en termes de Charons, de la partie la plus élevée du moyeu d'une roue.
- BOUGE, se dit, en rermes d'Orsevres, d'un ciselet avec lequel on travaille les petites parties où le marteau à bouge ne peut pénétrer.
- Bouge, se dit encore, en termes d'Orfèvres, de la partie du chandelier qui commence à la poignée & qui descend sur le pied en s'évasant.
- Bovge, se dit, en termes de Tonneliers, du milieu de la futaille, dans sa partie la plus élevée.
- Bouge, fe dit, en termes de Planeurs, de la partie d'une affiette qui fépare le fond de l'arrête.
- Bougz, fe dir, en termes de Marine, de la rondeur des baux & des tillacs d'un navire.
- BOUGE, fe dit, dans le commerce, d'une forte d'étamine fine, blanche, claire, avec laquelle on fait des chemifes aux Religieux qui n'en portent point de toile.
- Bouge, se dit auffi, dans le commerce, d'un petit coquillage qui sert de monnoie dans les Indes.
 - La première syllabe est longue, & la seconde très brève

Il faudroit changer le g en j, & écrire bouje. Voy. ORTHOGRAPHE. BOUGE; participe passif indéclina-

- ble. Voyez BOUGER. BOUGEOIR; fubstantif masculin. Sorte de petit chandelier fans pied, avec un manche par lequel on le porte à la main. Ce bougeoir est bien travaillé.
- BOUGEOIR, se dit du petit chandelier d'or qu'un Valet de Chambre porte au coucher du Roi, & que le Roi fait donner par distinction à quelque C c

Seigneur de sa Cour pendant qu'il 1 se déshabille.

BOUGEOIR, se dit aussi de l'étui dans lequel l'Aumônier d'un Prélat renferme la bougie qu'il portoit tandis que le Prélat officioit.

La première fyllabe est brève, & la seconde longue.

Le r final se fait sentir en toute circonstance.

Il faudroit changer ge en j, & écrire, d'après la prononciation, boujoir. Voyez ORTHOGRAPHE.

BOUGEON ; vieux mot qui fignifioit autrefois flèche à tête.

- BOUGER; verbe neutre de la première conjugaison, lequel se conjugue comme chanter. Se movere. Se mouvoir du lieu où l'on est. Pourquoi bougez-yous?
- BOUGER, s'emploie le plus fouvent avec la négative. Je vous prie de ne pas bouger.

On dit, par extension, qu'une personne ne bouge pas de quelque endroit; pour dire, qu'elle y est fréquemment. Il ne bouge pas des Cafés.

Les temps composés le forment avec l'auxiliaire Avoir. Ils n'ont pas bougé; nous n'aurions pas bougé.

La première fyllabe est brève, & la seconde est longue on brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez cependant que les temps ou personnes, qui se terminent par un *e* feminin, ont leur pénultième syllabe longue. Dans je bouge, la syllabe bou est longue.

ll faudroit changer le g en j., & écrire toujer. Voyez Orthogra-PHE.

BOUGERONNER; vieux verbe qui fignificit autrefois commettre le crime de Sodomie.

BOUGETTE; substantif féminin. Petit sac de cuir qu'on porte en voyage. J'ai perdu ma bougette.

La première syllabe est brève, la feconde moyenne, & la troisième très-brève.

BOUGIE; fubstantif féminin. Chandelle de cire. Il fait usage de bougie. Allez acheter un pain de bougie.

BOUGIE, se dit, en termes de Chirurgie, d'une petite verge cirée qu'on introduit dans l'urèthre pour le dilater & le tenir ouvert, ou pour consumer des carnosités.

Les bongies sont simples ou composées. Les simples ne sont autre chose qu'une mêche garnie de cire. Les composées sont celles où l'on mêle avec la cire quelque poudre ou médicament.

La première fyllabe est brève, & la seconde longue.

Il faudroit changer le g en j, & écrire boujie: Voyez Orthogra-PHE.

BOUGIÉ, FE; adjectif & participe passif. Voyez Bougier.

BOUGIER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme chanter. Passer de la bougie allumée sur les bords d'une étoste, afin qu'elle ne s'effile pas. Il faut bougier ce velours.

Les deux premières fyllabes font brèves, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez néanmoins que l'e séminin, qui termine les trois personnes du singulier du présent de l'indicatif,& celles qui leur ressent



blent, fait partie de la dernière Iyllabe, & la rend longue.

- BOUGON; vieux mot qui signifioir autrefois verron, verge de fer.
- BOUGONNEUR; vieux mot qui fignifioir autrefois Maître & Garde, ou Juré de la Draperie.
- BOUGRAN; substantif masculin. Toile forte & gommée, que les Tailheurs emploient pour doubler quelques endroits des habits, afin de les tenir plus fermes. Une aune de bougran.

Le bongran paye pour droits, à l'entrée & à la fortie du Royaume, quatre livres dix sous par quintal.

Les deux fyllabes sont brèves au fingulier; mais la seconde est longue au pluriel.

- BOUGUERIE; vieux mot qui fignifioit autrefois héréfie, lecte des Albigeois.
- BOUGUIS; nom propre. Royaume de l'île des Célèbes, dans la mer des Indes. Boné en est la ville capirale.
- BOUHOCHE; vieux mot qui fignifioir autrefois farcloir.
- BOUHOURS; (Dominique) Jéfuire François, né à Paris en 1628. Il a donné divers Ouvrages au Public, parmi lesquels on distingue ser marques sur la Langue, & sa manière de bien penser sur les Ouvrages d'esprit. Ces deux Ecrits, dont le style est pur & agréable, feront toujours utiles aux jeunes gens qui voudront se former le goût: ils y apprendront à éviter l'ensture, l'obscurité, le recherché, & le faux.

Il ne faut pas juger la Manière de bien penser sur les Ouvrages d'esprit, par les Vers ingénieux que Madame Deshoulières, mécontente de n'être pas citée dans cet BOU

Ouvrage, envoya au P. Bouhours. Les voici :

Père Bouhours dans vos penlées, La plûpart fort embarrassies, A moi vous n'avez point penlé;

De célèbres Auteurs que votre livre chante, Dans une liste criomphante,

Je ne vois point mon nom placé : Mais aufii dans le même rôle,

Vous avez oublié Pascal,

Qui pourtant ne ponsoit point mal : Un tel compagnon me consote.

- BOUILLANT, ANTE; adjectif verbal & participe actif. Qui bout. Un bain d'eau bouillante.
- BOUILLANT, se dit des personnes, dans le sens figuré, & signifie prompt, vif, ardent. C'étoit une femme bouillante.

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième du séminin très-brève.

Le pluriel du masculin se forme en changeant le t final du singulier en un s, qui suit la règle générale des pluriels. Voyez la lettre S.

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas une bouillante huile, mais une huile bouillante.

Il faudroit supprimer un l qui est oisif, faire précéder l'i par l'autre l, & écrire, d'après la prononciation, bouliant. Voyez ORTHO-GRAPHE.

- BOUILLARD; fubstantif masculin, & terme de Marine, dont quelques-uns se fervent pour désigner certain nuage qui donne du vent & de la pluie.
- BOUILLE; substantif féminin, & terme de Pêche, qui se dit d'une kongue perche avec laquelle les Pê-C c ij

- cheurs remuent la vase, & troublent l'eau, afin que le poisson entre plus facilement dans les filets.

BOUILLE, fe dit aussi, & de la marque appliquée par un Commis à chaque pièce de drap dont on fait déclaration au Bureau des Fermes du Roi, & du droit même que l'on paye en faisant la déclaration.

Ees *II* fe prononcent mouilles. BOUILLE; (la) nom propre. Bourg de France, en Normandie, fur la Seine, à trois lieues, nord-oueft,

de Rouen. On y fabrique des draps aussi fins que ceux d'Elbeuf.

BOUILLE, EE; adjectif & patticipe pafif. Voyez Bouilter?

BOUILLE; nom propre. · Bourg: de France, en Anjou, environ à sept

lieues, nord-oueft, d'Angers. BOUILLE-COTONIS, BOUILLE-

CHARMAY; fubitantif mafculin. On déligne ainfi, dans le commerce, deux fottes de fatins des Indes orientales, qu'on appelle autrement Aitlas. Voyez ce mot.

BOUILLER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Terme de Pêche, qui exprime l'action de remuer la vase, & de troubler l'eau ayec la bouille, afin que le possfon entre plus facilement dans les filets.

Il est défendu de Boniller, par l'Article II du Titre XXXI de l'Ordonnance des Eaux & Forêts, à peine de bannissement pendant trois ans, & de cinquante livres d'amende.

BOUILLER UNE ÉTOFFE, fignifie la marquer dans les Bureaux des Fermes du Roi, comme le prescrivent e les Réglemens.

La première sy labe est brève, &

la feconde est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & La quantité prosodique des autres temps.

Il faudroit supprimer un l'qui est oisif, faire précéder l'i par l'autre l, & écrire boulier. Voyez OR-THOGRAPHE.

Il faut observer que si cette orthographe s'adoptoit, ce verbe deviendroit irrégulier dans la formation des temps qui se terminent par un e muet. De boulier, il faudroit faire je bouille.

BOUILLI; fubitantif masculin. Piècede bœuf, de veau, de mouton, de volaille cuite dans un pot ou une marmite, avec de l'eau. Le bouilli n'est pas cuit.

Les deux fyllabes sont brèves au fingulier; mais la seconde est longue au pluriel.

BOUILLI, IE; adjectif & participe paffif, Voyer BOUILLIR.

On appelle *cuir bouilli*, du cuir de vache, dont la préparation confifte à l'endurcir à force de le faire bouillir.

BOUILLIE; substantif féminin. Sorte de nourriture propre aux petits enfans, & qui se prépare avec de la farine & du lait, Donnez de la bouillie d cet enfant.

On dit, dans le style familier, d'une viande qu'on a trop fait bouillir, qu'elle est en bouillie, qu'elle s'en va tout en bouillie.

BOULTE, se dit quelquesois, dans les. Papeteries, de cette pâte liquide, faite de drilles, avec laquelle on sabrique le papier.

On dit proverbialement, figusement-& familièrement, faire de la bouillie pour les chats; pour dire, prendre beaucoup de peine pour une chofe innuile.



BOU

La première syllabe est brève, & la féconde longue.

Les *ll* fe prononcent mouillés.

- BOUILLIR; verbe neutre irrégulier de la seconde conjugaison. Ferwere. Il se dit proprement des liqueurs agitées par la chaleur ou par quelque fermentation. Faites bouillir l'eau avant d'y mettre le thé.
- BOUILLIR, se dit, par extension, des chofes qu'on fait cuire dans l'eau ou quelqu'aurre liqueur. Faites bouillir ces châtaignes.
- BOUILLIR, se dit aussi du pot ou autre vaisseau dans lequel on fait cuire quelque chose. Ayez soin de faire bouillir la marmite.

On dit figurément, d'un jeune homme vif, ardent, impétueux, que le sang lui bout dans les veines.

On dit aussi figurément, la tête me bout, la cervelle me bout; pour dire, qu'on sent une chaleur immodérée à la tête.

On dit proverbialement & figurément, d'une chose qui ne peut. fervir à quoi que ce soit, qu'elle n'est bonne ni à rôtir, ni à bouillir.

On dit proverbialement ; figurément & familièrement, dune :... chofe utile à la fublistance d'une tamille, qu'elle sert à faire bouillir la marmite:

- BOUILLIR DU LAIT, s'emploie activement, figurément & proverbialement en deux acceptions différentes.
 - On dira, on me bout du lait; pour dire, on fe moque de moi.

On dira aussi, c'est me bouillir du lait; pour dire, c'est me faire] plaifir.

lativement au ton ou aux choses qui les accompagnent.

CONJUGAISON & quantité profodique du verbe irrégulier bouil-Lir.

INDICATIF. Présent. Singulier. Je bous, tu bous, il bout.

Pluriel. Nous bouillons, vous bomillez, ils bouillent.

Le monofyllabe, qui forme les deux premières personnes du singulier, est long. Celui qui forme la troisième personne, est bref.

Les deux premières personnes du pluriel ont la première syllabe brève, & la feconde longue.- La troisième personne a la première syllabe brève, & la seconde trèsbrève.

Les *ll* se prononcent, mouillés par- tout où il s'en rencontre dans ce verbe.

Il faudroit ajouter un *i* après le fecond l des deux premières perfonnes, & écrire, d'après la prononciation, bouillions, bouilliez.

IMPARFAIT. Singulier. Je bouillois, tu bouillois, il bouilloit.

Pluriel. Nous bouillions, yous bouilliez, ils bouilloient.

La quantité prosodique de toutes les personnes des deux nombres, est la même que celle des deux premières personnes du pluriel, du temps qui vient de précéder.

Ne prenez pas pour deux syllabes ions & iez, qui terminent les deux premières personnes du pluriel : ce font des diphtongues en poësie comme en profe-

H faudroit ajouter un i appès le fecond l des trois personnes du singulier & de la troisième du pluriel, changer le fecond o en a; & écrire, Ces expressions se prennent donc | rod'après la prononciation, je bouilen bonne ou en manyaife part, re-1/2 *Jais*, *Sc.*, pour les failons données.



en parlant des voyelles & des diphtongues. Voyez ces mots.

IMPÉRATIF. Présent. Singulier. Bous, qu'il bouille.

Pluriel. Bouillons, bouillez, qu'ils bouillent.

Le monofyllabe, qui forme la feconde personne du singulier, est long. La troisième personne a la première syllabe brève, & la seconde très-brève.

Le pluriel de ce mode reffemble en tout au pluriel du préfent de l'indicatif.

SUBJONCTIF. Présent. Singulier, Que je bouille, que tu bouilles, qu'il bouille.

Pluriel. Que nous bouillions, que vous bouilliez, qu'ils bouillent.

La quantité profodique du fingulier de ce temps, & de la troifième perfonne du pluriel, est la même que celle des troisièmes perfonnes du fingulier & pluriel de l'impératif. La première & la feconde perfonne du pluriel, ont la quantité des deux premières perfonnes du pluriel de l'imparfait de l'indicatif.

INFINITIF. Présent. Bouillir.

La première fyllabe est brève, & la seconde, dont le r final se fait toujours sentir, est longue.

Le gérondif fait bouillant.

La première syllabe est brève, & la feconde longue.

Voyez ci-devant le participe actif.

Les autres temps de ce verbe font réguliers, & suivent les règles données pour la conjugation & la quantité profodique du verbe ravir. Voyez au mot VERBE, les règles indiquées.

Les temps composés se forment avec l'auxiliaire Avoir. Il a bouilli, elle auroit bouilli, Ec.

Le *t* final des temps ou des perfonnes de ce verbe, est muet, ou se fait sentir, commé nous l'expliquons en parlant de cette lettre.

Le s final prend le fon du z devant une voyelle, mais en fuivant la règle générale donnée ciaprès. Voyez la lettre S.

Observez que les lettres *nt*, qui terminent les troisièmes personnes du pluriel de certains temps, n'ont aucun son particulier, & ne sont que la marque du pluriel, quand le *t* doit être muet. Dans ce cas, vous prononcez *ils bouillent*, comme s'il étoit écrit *ils bouille*. Ceci se trouve expliqué au mot VERBE.

BOUILLITOIRE; substantif des deux genres, & terme de Monnoies.

On dit, donner le rouillitoire ou la bouillitoire; pour exprimer l'action de faire bouillir les flans dans un liquide préparé pour les nettoyer & les blanchir.

BOUILLOIRE; substantif féminin. Vaisseau de cuivre ou d'autre métal propre à faire bouillir de l'eau & d'autres liqueurs. Nettoyez la bouilloire.

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième très-brève.

BOUILLON; substantif masculin. Cette partie de l'eau ou de quelqu'autre liqueur qui s'élève en rond au-dessus de sa surface, par l'action de la chaleur ou de quelqu'autre agent. Ce vin bout à gros bouillons.

On dit d'une chose qu'on ne veut pas haisser longtemps bouillir, qu'il ne lui faut qu'un bouillon ou deux.

BOUILION, se dit d'une décoction de la chair des animaux faite sur un



feu modéré, pour servir ensuite de nourriture ou de remède. Un bouillon de veau. Du bouillon de grenouilles.

On dit, prendre un bouillon; pour dire, avaler à peu près autant de bouillon qu'une écuelle en contient.

On dit d'une personne infirme, & hors d'état de prendre de la nourriture solide, qu'elle est réduite au bouillon.

- BOUILLON D'BAU, se dit d'un gros jet-d'eau qui sort en abondance, & qui ne s'élève qu'à peu de hauteur. Les bouillons d'eau garnissent les cascades, gargouilles, &c. qui font partie de la décoration des jardins.
- BOUILLON, se dit de l'effet que produit fur l'eau ou les liqueurs quelque mouvement violent qui les agite. L'eau du fleuve y pénétroit à gros bouillons.

On dit figurément, les premiers bouillons de la fureur, de la colère: pour dire, les premiers transports de la fureur, de la colère.

- BOUILLON, fe dit, en termes de Maréchallerie, d'une excroissance charnue, de la groffeur d'une cerife, BOUILLON BLANC. Voyez Moqui vient sur la fourchette du cheval, ou à côté, & qui rend boiteux l'animal.
- BOUILLON, se dit de certains gros plis ronds qu'on fair faire à quelques étoffes, pour orner quelques meubles ou habillemens.
- BOUILLON, se dit, en termes de Brodeurs, d'une petite lame d'or ou d'argent tortillé, très-fine & trèsbrillante, qui se pose dans le milieu des fleurs en broderie, où on l'attache avec du fil d'or, d'argent ou de soie.
- BOUILLON, se dit, en termes de Boutonniers, d'un fil d'or avec lequel

ces Artifans font des épis, des roues, & autres enjolivemens de leur profession.

Les deux syllabes sont brèves au fingulier; mais la feconde est longue au pluriel,

Il faudroit faire suivre le second l d'un i, & écrire, d'après la prononciation, bouillion.

BOUILLON; nom propre. Jolie petite ville capitale du Duché de ce nom, dans le pays de Luxembourg, fur la rivière de Sémois, à deux lienes & demie, nord-est, de Sedan. Louis XIV prit cette Ville en 1676, & la donna au Duc de Bouillon; mais en conservant le Château, qui est un poste important, où la France entretient garnison. Il y a dans cette Ville une Cour Souveraine, qui y rend la Justice au nom du Duc.

Le Duché de Bouillon a environ quarre lieues & demie de longueur & deux lieues de largeur. Il est arrosé par la rivière de Sémois, qui abonde en poissons. On y recueille peu de grains; mais comme il est entouré de bois, on y a du gibier & des pâturages.

- LÈNE.
- BOUILLONNÉ, ÉE; adjectif & participe passif. Voyez Bouillon-NER.
- BOUILLONNEMENT; fubftantif masculin. Etat de la liqueur qui bouillonne. On dit que le bouillonnement de cette eau est un signe d'orage.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est trèsbrève, & la quatrième moyenne au fingulier, mais longue au pluriel.

Le pluriel se forme en changeant le t final du singulier en un s, qui fuit la règle générale des pluriels. Voyez la lettre S.

BOUILLONNER; verbe neutre de la première conjugaison, lequel se conjugue comme chanter. Il se dit des liqueurs qui sortent & s'élèvent par bouillons, soit par leur propre action, soit par celle de quelqu'autre agent. Cette eau bouillonne continuellement.

BOUILLONNER, fe dit, en termes de Boutonniers, de l'action d'enjoliver un bouton avec du bouillon. Il bouillonne bien fes boutons.

Ce verbe, dans ce sens, est employé activement.

Les deux premières fyllabes font brèves, la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

BOVINO; nom propre. Ville Epifcopale d'Italie, au Royaume de Naples, dans la Capitanate, à six milles, au sud, de Troya.

BOUIS. Voyez Buis.

BOUKET; vieux mot qui s'est dit autrefois d'une espèce de chanvre.

BOULADE; vieux mot qui fignifioit autrefois mallue.

BOULANGÉ, ÉE; adjectif & participe passif. Voyez BOULANGER.

BOULANGER; Iubitantif masculin. Pistor. Celui qui exerce le métier de faire & de vendre du pain. Ce Boulanger fait bien le pain.

Il y a à Paris quinze Marchés au Pain, où fe trouvent le Mercredi & le Samedi de chaque femaine quinze cens trente-quatre Boulangers, chargés de fournit une certaine quantité de Pain, à peine d'amende. Chaque Boulanger doit vendre jusqu'à midi au prix fixé : passé cette heure, il doit diminuer ce prix pour faciliter son débit. parce qu'il est obligé de vendre tout ce qu'il a exposé sur le Marché.

BOULANGER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme chanter. Action de pétrir la farine, & d'en faire du pain. Cette femme boulange le pain aussie femme fon mari.

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Il faudroit changer le g en j, & écrire Boulanjer. Voyez ORTHO-GRAPHE.

BOULANGÈRE; fubstantif féminin. Celle qui est femme d'un Boulanger, ou dont la profession est de faire & vendre du pain. Dites à la Boulangère que son pain est mal cuit.

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, la troisième longue, & la quatrième trèsbrève.

BOULANGERIE; fubstantif féminin. C'est, dans les Maisons religieuses & dans les campagnes, le lieu où se prépare le pain. Il faut porter cette farine a la Boulangerie.

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, la troisième très-brève, & la quatrième longue.

BOULAY; nom propre. Ville & Bailliage de France, en Lorraine, fur le ruisseau de Kaltzbach, environ à douze lieues, nord-nordeft, de Nancy.

mende. Chaque Boulanger doit BOULE; fubstantif féminin. Ce mot vendre jusqu'à midi au prix fixé : passé cette heure, il doit diminuer C'est



C'est une boute d'ivoire. Cette boule est de verre.

BOULE, se dit, au Jeu de Quilles, d'un morceau de bois très-rond avec lequel on abat les quilles.

On appelle Jeu de boule, un exercice affez connu, où plusieurs perfonnes font rouler des boules d'une place à une autre, & jouent à qui fera aller sa boule plus près du bur désigné.

Avoir la boule, fignifie avoir l'avantage de jouer le premier. Et aller à l'appui de la boule, fignifie jouer de façon à pousser plus près du but la boule de la personne avec qui l'on est affocié.

Aller à l'appui de la boule, se dit aufii figurément & familièrement; pour dire, seconder quelqu'un dans quelque affaire, dans quelque entreprise.

On dit, su Jeu de Quilles, pied à boule, pour avertir la personne qui joue de tenir le pied à l'endroit où la boule s'est arrêtée.

On dit, dans le fens figuré, tenir pied à boule; pour dire, vaquer fans relâche à quelques fonctions. Et faire tenir pied à boule à une perfonne; pour dire, l'obliger à être fort affidue.

On dit de quelqu'un gras & replet, qu'il eft rond comme une boule.

On dit proverbialement & figurément de quelqu'un, qu'il a fait une chose à boule vue, à la boule vue; pour dire, qu'il l'a faite inconsidérément.

- BOULE D'AMORTISSEMENT, fe dit, en termes d'Architecture, d'un corps fphérique qu'on emploie fouvent pour terminer quelque décoration, comme la pointe d'un clocher, d'une pyramide, &c.
- BOULE, se dit, en termes de Jardi-Tome IV.

nage, de certains arbrisseaux taillés en forme de boule. Une boule de jasmin, de chèvreseuille.

BOULE, se dit, en termes de Chaudronniers, d'un instrument d'acier, que ces Artisans appellent autrement enclume ronde, & sur lequel ils font la carré des chaudrons, & autres ouvrages qui ont des enfonçures.

BOULE DE MARS, se dit d'un remède excellent pour les blessures. En voici la préparation.

Prenez une partie de limaille d'acier, réduite en poudre trèsfine, & deux parties de tartre blanc aussi en poudre : mêlez ces substances dans une cucurbite; arrosez le mélange d'eau-de-vie, de façon qu'il en foit couvert à la hauteur d'un doigt : digérez, soit au bain marie, soit à la chaleur du foleil; versez de rechef de l'eaude-vie fur la masse séchée & pulvérilée : mettez encore en digestion, & répétez julqu'à ce que la masse delléchée paroitle comme télineuse. Alors vous formesez des masses de la groffeur d'un petit œuf, que vous conferverez pour le besoin.

Pour en faire usage, vous mettrez la boule dans de l'eau-de-vie chaude, où vous la laisserez fondre jusqu'à ce que la liqueur ait pris une couleur brune; alors vous y tremperez des linges, que vous appliquerez fur la partie blessée

BOULES DE MERCURE, se dit d'un amalgame de mercure & d'étain, affez solide pour pouvoir se mouler, & conferver de la confistance.

On fait fondre l'étain; on y ajoute le mercure, & on coule le tout dans un moule creux & rond.

On se sert de ces boules pour purifier l'eau dans laquelle on les fait D d



pour cet usage.

La première fyllabe est brève, & la seconde très-brève.

BOULE; participe passif indéclinable. Voyez BOULER.

BOULEAU; substantif masculin. Betula. Arbre d'une hauteur médiocre, qui a le bois tendre & blanc. Son écorce, presque incorruprible, est blanche, lustrée, fatinée sur les jeunes branches, & raboreuse sur les troncs. Il a les feuilles pointues, dentelées, vertes, tendres, liffes, & moins larges que celles du peuplier noir. Son fruit est un petit chaton écailleux, qui renferme une semence ordinairement bordée de deux ailes membraneuses.

Le bouleau croît dans les bois & fur les montagnes. Il contient beaucoup d'huile & de flegme, & un peu de sel essentiel. Ses feuilles, qui ont un peu d'odeur & une saveur amère, sont résolutives & puissamment détertives.

En perçant l'écorce dans le temps de la sève, il en découle une liqueur légèrement acide, douce, agréable & diurétique. On la donne : aux perfonnes à la dofe d'un verre, & à celle d'une demi-livre pour les animaux.

La première fyllabe est brève, la feconde moyenne au fingulier ; mais celle-ci devient longue au pluriel.

Le x final, qui forme le pluriel, prend le son du 7 devant une voyelle, en fuivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. Voyez la lettre S.

Il faudroit supprimer l'e qui est oisif, changer le x du pluriel en s, & écrire, d'après la prononciation, boulau, boulaus. Voyez ORTHO-GRAPHE.

bouillir; on les porte en voyage | BOULEEUR; vieux mot qui fignifioit autrefois trompeur, tulé.

> BOULEN; (Anne de) nom propre. C'eft la mère de la célèbre Elizabeth Reine d'Angleterre. Etant entrée, en qualité de fille d'honneur, au fervice de Catherine d'Arragon, femme de Henri VIII, ce Prince en devint amoureux, au point qu'il réfolut de répudier la Reine pour l'épouser. Il s'adressa, pour obtenir fon divorce, au Pape Clément VII : mais ce Pontife ne répondit pas aux vœux du Monarque, & maintint au contraire la validité de fon mariage avec Catherine. Henri, qui avoit épousé secrettement Anne de Boulen, rendit alors public fon divorce & fon fecond mariage; abolit dans fes Etats en 1534, par un acte solennel de son Parlement, l'autorité du souverain Pontife, défendit de payer à Rome le tribut que l'Angleterre lui payoit depuis long-temps, & se fit reconnoître chef de l'Eglise Anglicanne. Bientôt après naquit la fameuse Elizabeth; mais la nouvelle Reine ne jouit pas long-temps de sa gluire : le Monarque inconstant, épris des charmes de Jeanne de Seymour, fit descendre Anne de Boulen du thrône, pour l'envoyer sur l'échaffaut, où il lui fit trancher la tête en 1536, après l'avoir fait condamner comme coupable d'inceste & d'adultère.

- BOULENE; nom propre. Ville du Comté Venaissin, sur la rivière de Letz, dans une contrée fertile, à fept lieues, nord, d'Avignon.
- BOULER; verbe neutre de la première conjugaison, lequel se conjugue comme chanter. Il se dit des pigeons qui enflent leur gorge. Ces pigeons vont bouler.

Les temps composés de ce verbe se



- Eonjuguent avec l'auxiliaire Avoir. Ils ont boulé. Ils auroient boulé.
 - La première syllabe est brève, & la seconde est longue ou brève,
 - comme-nous l'expliquons au mot
 - VERBE, avec la conjugaison & la
 - quantité prosodique des autres temps.
- BOULEROT; substantif masculin.
- Sorre de poisson de mer du genre des goujons. Voyez ce mot.
- BOULERRES; vieux mot qui signifioit autrefois adroit, rusé.
- **BOULET**; fubstantif masculin. Groffe balle de fer fervant à charger uno pièce d'artillerie. Cela avoit la groffeur d'un boulet de canon.
- BOULET ROUGE, se dit d'un boulet qu'on a fait rougir au feu avant de le mettre dans le canon.
- BOULETS A CHAÎNE, fe dit de deux boulers attachés l'un à l'aurre par une chaîne de trois ou quatre pieds de longueur.
- BOULETS CREUX, se dit de certaines boîtes de fer longues, dont le diamètre est du calibre d'une pièce quelconque, & de la longueur de
- deux calibres & demi ou environ. Ces boîtes renferment des balles, de la mitraille & de l'artifice, qui s'enflamme par le moyen d'une fufée.
- BOULETS MESSAGERS, se dit de certains boulets creux dont on faisoit usage autrefois pour faire pénétrer des lettres dans une place assiégée.
- BOULET COUPÉ, se dit d'une sorte de boulet de canon divisé en deux parties, qui tiennent l'une à l'autre par une chaîne, & dont on fait quelquesois usage sur mer.
 - On a auffi donné le nom de boulets barrés, de boulets d l'ange, à deux têtes, &cc. à différens boulets qui ne différoient guères de ceux

dont nous venons de parler, & defquels on ne fait plus d'usage.

BOULET, se dit de la jointure qui est au-dessus du genou de la jambe d'un cheval. C'est au boulet que lo cheval se coupe.

On appelle, *boulet gorgé*, un boulet enflé.

- La première fyllabe est brève, & la seconde moyenne au fingulier, mais longue au pluriel.
- BOULETÉ, ÉE; adjectif & terme de Manège & de Maréchalierie, qui se dit d'un cheval dont le boulet n'est plus dans sa situation naturelle.
- BOULETERANES; nom propre, Bourg de France, en Roussillon, environ à cinq lieues, ouest-fudouest, de Porpignan.
- BOULETTE; fubstantif féminin. Petite boule de chair hachée & assaifonnée que l'on sert de plusieurs façons sur les tables. Un ragout de boulettes. On fervit un pâté de boulettes.

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, & la troisième très-brève.

Il faudroit supprimer un *e* qui est oisif, donner l'accent grave au pénultième *e*, & écrire, d'après la prononciation, *boulète*. Voyez OR-THOGRAPHE.

- BOULEVART; substantif masculin, Ce mot défignoit autrefois ce que nous entendons aujourd'hui par gros bastion.
- BOULEVART, se dit, à Paris, du rempart qui entoure une partie de la ville & qui reçoit différentes dénominations, selon les différens quartiers. On distingue particulièrement le boulevart du Temple, qui est une promenade publique très-fréquentée, où les riches paroissent dans le plus brillant étala-

D d ij

ge, & s'amufent, avec le peuple, des farces d'une multitude de Bateleurs établis & répandus dans ce quartier.

BOULEVART, se dit, par extension, d'une place forte, qui met un grand pays à couvert de l'invasion des ennemis. Strasbourg est le bouleyart de l'Alsace.

La première syllabe est brève, la seconde très-brève, & la troisième longue.

Il faudroit supprimer le t qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, boulevar. Voyez ORTHO-GRAPHE.

BOULEVERSÉ, ÉE; adjectif & participe passif. Voyez BOULEVERSER.

BOULEVERSEMENT ; substantif masculin. Eversio. Désordre dans les choses, renversement. L'incendie sus cause de tout ce bouleversement.

BOULEVERSEMENT, se dit dans le sens figuré. Ses idées sont dans un bouleversement absolu.

La première fyllabe est brève, la feconde très-brève, la troisième moyenne, la quatrième très-brève, & la cinquième moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

Le pluriel se forme en changeant le t final du fingulier en un s, qui fuit la règle générale des pluriels. Voyez la lettre S.

Il faudroit changer le dernier e en a, & écrire, d'après la prononciation, bouleversemant. Voyez OR-THOGRAPHE.

BOULEVERSER ; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme chanter. Evertere. Renverser, ruiner, déranger, meture sens dessus dessous. Exemples. Dans le sens de renverser, ruiner : L'inondation bouleversa tout.

Dans le sens de déranger, met-

÷.

tre sens dessus dessous : les Huissers ont bouleversé tous les meubles de la maison.

BOULEVERSER, s'emploie dans le fens figuré, & fignifie, mettre en défordre. Cette banqueroute bouleversa sa fortune. La fièvre lui a bouleversé le jugement.

La première fyllabe est brève, la seconde très-brève, la troisième moyenne, & la quatrième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

BOULEUX; sublantif masculin. Ce mot désigne un cheval trapu, qui n'a ni graces, ni noblesse, ni légéreté dans ses alluress, & qui n'est propre qu'à des services de fatigue.

On dit figurément & familièrement de quelqu'un d'un esprit médiocre, & qui pourtant fait son devoir dans l'occasion, que c'est un bon bouleux.

La première fyllabe est brève ; & la seconde longue.

Le x final prend le fon du z devant une voyelle, en fuivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. Voyez la lettre S.

- BOULIER; fubstantif masculin, & terme de pêche. Sorte de filets qu'on tend aux embouchures des étangs. falés.
- BOULIMIE; substantif féminin, & terme de Médecine. Faim défordonnée & fréquente, accompagnée de défaillance.

Les causes ordinaires de cettemaladie, sont les sucs digestifs tropabondans ou trop âcres, & qui caufent une irritation trop vive sur les intestins.

En cas pareil, on purge le malade, on lui donne des lavemens, on le traite enfuite comme nous



BOU

avons du au mor Acreté, & fur-tout on lui défend les exercices violens.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue.

- **BOULIN**; fubitantif mafculin. Trou pratiqué dans un colombier, afin que les pigeons y fassent leurs petits. Il faut augmenter le nombre des boulins de ce colombier.
- BOULINS, se dit aussi de certains pots de terre faits exprès, afin que les pigeons s'y retirent.
- **BOULINS**, le dit encore, en termes de Bâtimens, des trous où entrent les pièces de bois qui portent les échaffauts.

La première fyllabe est brève, & la seconde moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

- BOULINE; substantif féminin, & terme de Marine. C'est une corde amarrée, vers le milieu de chaque côté d'une voile, & qui sert à la porter de biais pour prendre le vent de côté, quand on n'a ni vent lar
 - gue, ni vent arrière. Voyez Aller A LA BOULINE.

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est trèsbrève.

- BOULINE, EE; adjectif & participe passif. Voyez BOULINER.
- BOULINER; verbe actif de la première conjugaifon, lequel fe conjugue comme *chanter*. Ce verbe, qui est du style populaire, fignifie, voler, dérober dans un camp d'armée. Ce foldat boulina les denrées du Vivandier.
- BOULINER, est aussi verbe neutre, & fignifie, en termes de Marine, prendre le vent de côté. Voyez AL-LER A LA BOULINE.

Les deux premières fyllabes font brèves, & la troisième est longue eu brève, comme nous l'expliquons.) au mot VERBE, avec la conjugaifon & la quantité prosodique des autres temps.

BOULINEUR; fubstantif masculin. Voleur qui dérobe dans un camp. On vient d'arrêter deux boulineurs.

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est longue.

- Il faudroit supprimer le r final qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, boulineu. Voyez OR-THOGRAPHE.
- BOULINGRIN; fubftantif masculin. Pièce de gazon, que l'on tond & que l'on entretient dans un jardin. dans un bosquet, &c. On a gâté ce boulingrin.

La première fyllabe est brève, & les deux autres sont moyennes au fingulier; mais la dernière est longue au pluriel.

BOULINGUE; fubstantif féminin, & terme de Marine. Petite voile du haut du mât.

La première syllabe est brève, læ feconde longue, & la troisième trèsbrève.

BOULINIER; substantif masculin. On appelle ainsi un navire qui væ à la bouline, & selon qu'il y va bien ou mal, on le dit bon ou méchant boulinier.

BOULINIS. Voyez BOLOGNINI.

- BOULLISEURE; vieux mot qui fignificit autrefois décoction.
- BOULOGNE; nom propre. Ville Episcopale & considerable de France, en Picardie, capitale du Boulonois, près de l'Océan, à l'embouchure de la Lianne, & à six lieues, sud, de Calais. C'est le siège d'une Sénéchaussée, d'un Bailliage, d'une Amirauté, d'une Maîtrise des Eaux & Forêts, & c.

On compte environ douze mille habitans dans cette ville. On y fabrique des toiles & quelques étofi-



fes de laine; mais le commerce principal y consiste en poissons frais & sales, & particulièrement en harengs & en maquereaux.

- BOULOIR ; fubitantif mafculin. Inftrument dont les Maçons fe fervent pour éteindre & broyer la chaux.
- BOULOIR, se dir, en termes d'Orfèvres, d'un vase de cuivre dans lequel on déroche les pièces.

La première syllabe est brève, & la seconde longue.

Le r final se fait sentir en toute circonstance.

- BOULOIRE; nom propre. Ville & Baronie de France, dans le Maine, à quarre lieues & demie, est-sudest, du Mans.
- BOULON ; fubstantif masculin. Terme de Charrons & de Charpentiers, qui se dit d'une cheville de ser ayant une tête ronde à un bout, & à l'autre une ouverture où l'on passe une clavette.
- Bouron, fe dit, en termes de Plombiers, d'un morceau rond, de cuivre ou de fer, avec lequel ces artifans forment le noyau du moule où ils coulent les tuyaux de plomb fans foudure.
- BOULONS, se dit, en termes d'Imprimeurs, des deux chevilles de fer qui traversent le sommier & le chapiteau d'une presse, & par le moyen desquelles on sait monter ou descendre ce sommier.

Les deux fyllabes font brèves au fingulier; mais la feconde est longue au pluriel.

BOULONNE, ÉE; adjectif & participe passif. Voyez BOULONNER.

BOULONNER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Terme de Charpenterie, qui exprime l'action d'arrêter une pièce de charpen-

BOU

te avec un boulon. Il faut boulonner cette poutre,

Les deux premières fyllabes font brèves, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Il faudroit supprimer un *n* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *bouloner*. Voyez OR-THOGRAPHE.

BOULONOIS; nom propre. Comté de France, en Picardie, dont Boulogne est la capitale. Il est entre le pays reconquis, le Ponthieu, l'Artois & l'Océan. Sa longueur est d'environ neuf lieues, & sa largeur de six. On y recueille beaucoup de grains, & l'on y a d'excellens pâturages.

Le commerce y confiste particutièrement en toiles, en chevaux & autre bétail; en beurre falé & en poissons frais & salés.

Ce Comté fut réuni à la Couronne par Louis XI. en 1477, & l'année fuivante ce Prince en fit l'inféodation à la Vierge. Les Lettres Patentes portent que lui & les Rois fes fuccefleurs tiendront à l'avenir le Comté de Boulogne immédiatement de la Sainte Vierge, par un homutage d'un cœut d'or à leur avénement à la Couronne. Louis XIV. a donné douze mille livres pour s'acquitter, & Louis XIII. fon père, de cette dette fingulière.

- BQULOU; (le) Bourg de France, en Rouffillon, fur la rivière de Tech, à quatre lieues, fud-fudoueft, de Perpignan,
- BOULVERCH ; vieux mot qui fignifioit autrefois boulevart.
- BOUNE; vieux mot qui fignifioit autrefois borne.

sion d'arrêter une pièce de charpen- | BOUPERE; (le) nom propre. Bourg



de France, en Poirou, à trois lieues & demie, sud-ouest, de Mauleon.

BOUQUACIN; vieux mot qui s'est dit autrefois d'une forte d'étoffe.

- BOUQUE ; substantif féminin, & terme de Marine ; qui se dir d'un passage étroit.
- BOUQUENOM; nom propre. Petite ville de France, en Lorraine, fur la Sarre, à trois lieues, fud-fudeft, de Zarguemines.

BOUQUER; verbe neutre de la pre-

mière conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Il se dit au propre, en parlant d'un singe qu'on force à baiser quelque chose qu'on lui présente. Ce singe ne veut pas bouquer.

Ce verbe s'emploie auffi activement à la seconde personne de l'impératif, en parlant à un singe. Bouquez cela.

BOUQUER, se dit, dans le sens figuré, & signifie être forcé à faire quelque acte de soumission. On viendra bien à bout de la faire bouquer.

Les temps composés de ce verbe se conjuguent avec l'auxiliaire Avoir. Elle auroit bouqué.

La première fyllabe est brève, & la seconde est: longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quanrité prosodique des autres temps.

Il faudroit changer qu en k, & écrire, bouker. Voyez ORTHO-GRAPHE.

- BOUQUESMANT ; vieux mot qui fignifioit autrefois puant commé un bouc.
- BOUQUET ; substantif masculin. Florum fasciculus. Assemblage de fleurs liées ensemble. On vient d'apporter à Madame un bouquet de yiolettes.

On dit d'une Dame, qu'elle a le bouquet; pour dire, qu'elle est la Reine du bal.

Donner le bouquet à quelqu'an, fignifie l'engager à donner à fon tour, un bal, ûn regal.

Rendre le bouquet, signifie, dans le sens siguré, donner à son tour un régal aux personnes par qui l'on avoit été régalé.

On dit proverbialement & figurément d'une fille ou d'une maison, qu'elles ont le bouquet fur l'oreille; pour dire, de la fille, qu'elle est à marier, ou de la maison, qu'elle est à vendre.

- BOUQUET, se dit, en termes de Cuifine, d'un paquet de fines herbes liées ensemble, & qu'on met dans les sauces pour les rendre plus agréables au goût.
- BOUQUET DE FRAISES, DE CERISES, DE POIRES, &c. se dit d'une certaine quantité de fraises, de cerifes, de poires, ou autres choses liées, ou attachées ensemble naturellement.
- BOUQUET, fe dit, en termes de Metteurs-en-Œuvres, d'un ornement de femmes, composé de pierres précieuses qui représentent un amas de fleurs
- BOUQUET DE HÉRON, se dit de l'aff semblage d'une certaine quantité de plumes de l'oiseau appelé héron, qui n'en a que deux ou trois sur la tête, propres à cet usage, & dont on se sert pour ornement.
- BOUQUET DE PHAÉTON, se dit, en termes de Plumassiers, d'un faisceau de plumes d'autruche, orné d'or, d'argent, ou d'autre métal, & dont on orne les têtes des chevaux pour quelque cérémonie pompeuse.

Bouquer de PAILLE, se dit de la paille qu'on met à la queue ou au



qu'ils font à vendre.

BOUQUET DE BOIS, se dit d'une petite touffe de bois de haute sutaie.

BOUQUET DE CHEVEUX, le dit d'une setite touffe de cheveux.

On dit de quelqu'un, qu'il & la barbe par bouquet, quand elle est distribuée par-ci, par-là, en petites touffes.

Bouquer, fe dir, en termes de Relieurs, ou Doreurs fur cuir, du fer dont ils font ulage pour orner le dos des Livres reliés en veau.

On dit, en termes d'Imprimerie, qu'une fouille imprimée est venue par bouquets, quand l'encre est dif tribuée inégalement, & paroît plus dans certains endroits que dans d'autres.

Bouquers, se dir, en tennes de Rivière & de Charpontiers, des deux pièces de bois d'un bateau qui fervent à lier les côtés avec les deux courbes de devant.

La première syllabe off brève, & la seconde moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

Il faudroit changer qu en k, & écrire, d'après la prononciation, bouket. Voyez ORTHOGRAPHE.

BOUQUETIER ; fubitantif mafeir. lin. Vale propse à mertre des fleurs.

Un bouquetter de porcelaine: BOUQUETIER, se dit aussi de celui qui

fait & vend des fleurs artrficielles.

BOUQUETIERE; fubitamif féminin. Coronaria. Celle qui fait & vend des bouquets. C'est une jolie bouquetière.

La première fyllabe est brève, la feconde très-brève, la troisième longue, & la quatrième très-brève.

Il fandroit . changer qu en k, &

BOU.

cetut, bouketière. Voyez GRTHO-GRAPHE.

BOUQUETIN; substantif masculin. Sorte de bouc sauvage, qui se tient fur les plus hautes montagnes de l'Europe & de l'Asie.

Le bouquetin mâle diffère du chamois par la longueur, la grosseur & la forme des cornes : il est aussi beaucoup plus grand de corps; & il est plus vigoureux & plus forr. Cependant le bouquetin femelle a les cornes différentes de celles du mâle, beaucoup plus petites, & affez reflemblantes à celles du chamois ; d'ailleurs, ces animaux ont tous deux les mêmes habitudes, les mêmes mœurs & la même patrie : seulement le bouquetin, comme plus agile & plus fort, s'élève jusqu'au fommet des plus hautes montagnes; au lieu que le chamois n'en habire que le fecond étage : mais ni l'un ni l'autre ne se trouvent dans les plaines : rous deux se fraient des chemins dans les neiges; tous deux franchissent les précipices, en bondiffant de rochers en rochers; tous deux font couverts d'une peau ferme & solide, & vêus en hiver d'une double fourrure, d'un poil extérieur allez rude, & d'un poil intérieur plus fin & plus fourni; tous deux ont une rate noire fur be dos, ils ont aussi la queue à peu près de la même grandeur. Quand on les prend jeunes, & qu'on les élève avec les chèvres domestiques, ils s'apprivoisent ailément, s'accouriment à la domefricité, prennent les mêmes mœurs, vont comme elles en troupeaux, reviennent de même à l'étable, & vraisemblablement s'accouplent & produisent ensemble.

La première syllabe est brève, la feconde très-brève, & la troisième moyenne

· Digitized by Google

moyenne au fingulier, mais longue au pluriel.

ll faudroit changer qu en k, & écrire, bouketin. Voyez Orthographe.

- BOUQUETTE; vieux mot qui fignifioit autrefois chèvre.
- BOUQUIER; vieux mot qui signifioit autrefois soupirail.
- BOUQUIN; substantif masculin. Vieux bouc. Voyez Bouc.

On dit dans cette acception, qu'une chose sent le bouquin; pour dire, qu'èlle répand l'odeur puante d'un vieux bouc.

- BOUQUINS, se dit des mâles des lièvres & des lapins.
- BOUQUINS, fe dit aussi des fatyres dont parle la Mythologie, à cause qu'ils sont représentés avec des cornes, & une figure de bouc, depuis la ceinture jusqu'aux pieds.
- VIEUX BOUQUIN, se dit figurément & par injure, d'un vieux débauché fort adonné aux femmes.
- Bouquin, se dit aussi d'un vieux livre dont on ne se soucie pas. Il ne lit que des bouquins.

La première fyllabe est brève, & la seconde moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

Il faudroit changer qu en k, & écrise, boukin. Voyez Ortho-GRAPHE.

- BOUQUINÉ; participe passif, indéclinable. Voyez BOUQUINER.
- BOUQUINER ; verbe neutre de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Ce que fait le lièvre quand il couvre sa femelle.
- BOUQUINER, fignifie aussi, dans le style familier, chercher de vieux livres chez les Libraires. Il bouquine depuis huit jours dans ce magafin.
- BOUQUINER, fignifie encore familiè-

rement, lire de vieux livres. On ne s'instruit guères en bouquinant.

Les deux premières fyllabes font brèves, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

ll faudroit changer qu en k, & écrite, boukiner. Voyez Ortho-GRAPHE.

BOUQUINEUR ; fubstantif masculin. Celui qui cherche de vieux livres. Il est connu chez les Libraires pour un bouquineur.

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est longue.

- Le r final se fait sentir en toute circonstance.
- Il faudroit changer qu en k, & écrire, boukineur. Voyez Ortho-GRAPHE.
- BOUQUINISTE; substantif masculin. Qui vend ou achète de vieux livres. C'est un bouquiniste.
- BOUR; vieux mot qui signifioit autrefois canard.
- BOURACAN; fubstantif masculin. Sorte de gros camelot, qui se fabrique comme le drap. Il a acheté du bouracan chez ce Marchand.

Les bouracans, fabrique de Hollande, payent pour droits, à l'entrée du Royaume, cinq livres par pièce de vingt-denx aunes, fuivant le tarif du 21 Décembre 1739; & les autres bouracans étrangers payent trente pour cent de leur valeur.

Quant au *bouracan* de fabrique Françoife, le tarif ale 1667 en fixe les droits à trois livres par pièce de vingt-deux aunes.

Les trois syllabes sont brèves au fingulier; mais la dernière est longue au pluriel.

Ee



Il faudroit changer le c en k, & écrire, bourakan. Voyez Orthographe.

BOURACANIER ; fubitantif mafculin. Ouvrier qui fabrique le bouracan.

- **BOURACHER ; fubitantif mafculin.** On appelle ainfi, dans quelques Manufactures, les ouvriers qui travaillent au raz de Gènes, & à quelques étoffes du même genre.
- **BOURBE**; fubitantif féminin. Canum. Terre imbibée d'eau comme la fange de la campagne, & particulièrement le fond des eaux croupissantes. Le poisson qu'on pêche dans cet étang, fent la bourbe.

Lalpremière syllabe est moyenne, & la seconde très-brève.

BOURBEUX, EUSE; adjectif. Canofus, a, um. Qui est plein de bourbe. Un ruisseau bourbeux.

La premiére fyllabe est moyenne, la feconde longue, & la troisième du féminin très-brève.

Le x qui termine les deux nombres du masculin, prend le son du z devant une voyelle, en suivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. Voyez la lettre S.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas une bourbeuse eau, mais une eau bourbeuse.

Il faudroit changer le x du mafculin en s, le s du féminin en z, & ccrire, bourbeus, bourbeuze. Voyez Orthographe.

- BOURBIER; fubstantif masculin. Lieu creux & rempli de bourbe. Votre chevel aura peine à se tirer de ce bourbier.
- BOURBIER, se dit, dans le sens figuré, pour affaire fâcheuse, dont il est difficile de se tirer. Cette imprudence l'a mis dans le bourbier.

BOU

La terminaison *ier* de ce mot, est une diphtongue en pocsie comme en prose.

- BOURBILLON; substantif masculin. Terme de Chiturgie & de Marechallerie. Pus épaisli qui sort d'une plaie, d'une apostême, d'un clou, d'un javatt, & c. Dès que le bourbillon sera sorti, il ne souffrira plus.
- BOURBON; nom propre de l'Auguste Maison qui règne aujourd'hui en Erance, en Espagne, & à Naples.
- BOURBON ; (île de) voyez MAS-CARÈGNE.
- BOURBON L'ANCI ; nom propre. Ville de France, en Bourgogne, à dix lieues, fud-ouest, d'Autun. Il y a des eaux minérales qui ont de la. répuration.
- L'ARCHAMBAUD; BOURBON nom propre. Ville de France, dans. le Bourbonnois, environ à cinq lieues, ouest, de Moulins. Il y a des bains d'eaux minérales, salées, qui laissent fur les bords du Vase, une couleur jaunâtre, & une odeur de foufre : elles font fi chaudes au: toucher, qu'on ne peut pas y tenir long-temps la main : on les boit cependant fans fe brûler. Elles font: un peu purgatives, adoucissantes, styptiques, & l'on en fait ulage dans les dyssenteries & les coliques. Elles font excellentes pour rendre aux liqueurs leurs premières. fluidité. Mais ceux qui en ont fait usage, doivent éviter avec soin pendant quelque temps, les injures. de l'air, & particulièrement les pluies, les brouillards & les vents. du Nord.

BOURBONNE-LES-BAINS; nom propre. Petite ville de France, dans le Bassigni, à cinq lieues, est-nordest, de Langres. Il y a des bains d'eaux thermales, qui ont della répu-



tation. Le Médecin Charles, de Befançon, a dit quelque part dans une thèle, qu'il feroit plus aisé de tarir en buvant les sources de ces eaux, que d'exprimer en détail toutes leurs propriétés.

BOURBONNOIS; nom propre. Province de France, qui a le Nivernois & le Berry au nord; l'Auvergne au midi, la Bourgogne & le Forêt à l'orient, & le Berry à l'occident. Elle a vingt-fept lieues de longueur, & treize de largeur. Moulins en est la capitale.

La Loire, l'Allier, le Cher, &c. font les principales rivières qui arrofent cette Province. On y recueille des grains, du vin, du chanvre & des fruits. Le bétail, le gibier & le poisson y abondent. On y a des mines de fer & de charbon de terre, & plusieurs sources d'eaux minérales estimées.

- BOURBONS ; fubstantif mafculin pluriel. On appelle ainsi, dans les Salines de Lorraine, de grosses pièces de bois de trente pieds de longueur, qui fervent à soutenir les poèles par le moyen des happes & des crocs.
- BOURBOURG; nom propre. Ville de France, dans la Flandre maritime, à une lieue, fud-est, de Gravelines.
- BOURC; vieux mot qui signifioit autrefois bâtard.
- BOURCAIGE; vieux mot qui signifioit autrefois petit bourg.
- BOURCER; verbe neutre, & terme de Marine. Voyez CARGUER.
- BOURCET; substantif masculin, & terme de Marine. Quelques Navigateurs, sur-tout dans la Manche, donnent ce nom au mât de misaine & à sa voile.
- BOURCETTE; substantif féminin. Voyez Mâcue.

BOURDAINE; substantif féminin. Arbriffeau qui croît particulièrement dans les lieux humides. Ses feuilles sont d'un beau vert, & ont à peu près la figure de celles de l'aune. Ses fleurs sont disposés en roses, & elles précèdent des baies rondes, vertes d'abord, enfuite rouges, & enfin noires quand elles sont mûres.

Le bois de cet *arbriffeau* donne un charbon léger, qui entre dans la composition de la poudre à canon. Son écorce intérieure estramère, un peu gluante, apéritive, purgative, quand elle est desséchée, émétique & détersive quand elle est verte : on peut la donner en infusion dans de l'eau tiède, ou du vin blanc, à la dose d'un gros pour les adultes; & en poudre, à la dose d'une demi-once, dans du vin blanc pour les animaux.

Le Dictionnaire de Trévoux, qui fait bourdaine du masculin, dir simplement que c'est un arbrisseau qui a l'écorce brune, & qui ne sert guères qu'à faire des paniers & des allumettes.

- BOURDALIE; nom propre. Ville d'Afie, fur le Gihon, dans la Tranfoxane.
- BOURDALOUE; fubantif féminin. Sorte de laisse de chapeau avec une boucle. Cette bourdaloue est mal faite.

Le Dictionnaire de Trévoux fait ce mot masculin ; mais ces erreurs lui sont familières.

La première fyllabe est moyenne, la seconde brève, & la troisième longue.

BOURDALOUE; fubstantif mafculin. Sorte de pot de chambre oblong. Un bourdaloue de porcelaine.

BOURDALOUE; (Louis) nom E e ij



propre d'un Jésuite, le premier modèle des bons Prédicateurs en Europe, & qui fut l'honneur de la chaire pendant trente-quatre ans. Il naquit à Bourges en 1632, & mourut en 1704. Ses Sermons furent publiés en 1707, par le Jésuite Bretonneau.

- BOURDE; substantif féminin, & l terme populaire qui signifie mensonge, défaite. Je n'écoute pas de pareilles bourdes.
- BOURDE, se dit aussi, en termes de Marine, d'une voile dont on ne fait usage que quand le temps est tempéré.
- BOURDEAUX; nom propre. Ville riche, belle & considérable de France, sur la Garonne, capitale de la Guienne & du Bourdelois, à vingttrois lieues, sud-sud-est, de Rochefort. On y compte environ cent trente mille ames. Son Archevêque dont le revenu est de plus de 60000 liv. prend le titre de Primat des Aquitaines. C'est le Siège d'un Parlement, d'une Cour des Aides, d'un Présidial, d'une Amirauté, d'un Hôtel des Monnoies, d'une Maîtrife des Eaux & Forêts, & de plusieurs autres Tribunaux. Il y a aussi une Université & une Académie des Sciences & des Arts.

Il fe fait à Bourdeaux un commerce d'autant plus confidérable, que les plus gros vaisseaux peuvent y remonter par la Garonne. Les Etrangers y enlèvent environ cent mille tonneaux de vin par an : ils y chargent aussi du vinaigte, des eaux-de-vie, des prunes, & C. C'est encore dans le port de cette ville que se fait une grande partie du commerce des sucres, du coton, de l'indigo, & des autres marchandifes qui se tirent des îles de Saint-Domingue & de la Martinique.

- BOURDEILLES; nom propre. Petite ville de France, en Périgord, fur la rivière de Dronne, à trois lieues, nord-ouest, de Périgueux.
- BOURDELAGE; Voyez Bordela-GE.
- BOURDELE; vieux mot qui s'eft dit autrefois du lieu où travailloit un Tisserand.
- BOURDELIER; Voyez Borde-Lier.
- BOURDELOI9; nom propre. Contrée de France, dans la Guienne, ainsi appelée de la ville de Bourdeaux, qui en est la capitale.

Ce pays abonde particulièrement en vins. C'est aux environs de Bourdeaux qu'on recueille ces excellens vins blancs, si connus sous le nom de vins de Grave.

Le Bourdelois, qu'on appelleauffi Guienne propre, a trente-huit lieues de longueur, & dix-meuf de largeur. Ses bornes font, l'Océan à l'oueft, le Bazadois & la Gafcogne au fud, l'Agenois & le Périgord à l'eft, & au nord la Saintonge. Il eft arrofé par la Garonne, la Dordonne, l'Ille, la Jalle, & c.

- BOURDER; vieux verbe qui fignifioit autrefois dire des bourdes.
- BOURDEUR, EUSE ; fubstantif, & termes populaires. Qui dit des bourdes.
- BOURDICH ; vieux mot qui fignifioit autrefois le premier Dimanche de carême.
- BOURDILLON; substantif masculin. Sorte de bois refendu, propre à faire des douves de tonneau.

La première fyllabe est moyenne, & les deux autres sont brèves au singulier; mais la dernière est longue au pluriel.

Il faudroit changer le fecond *l* en *i*, & écrire Bourdilion. Voyez Or-THOGRAPHE.



- BOURDIN ; fubstantif mafculin. La Quintinie donne ce nom à une excellente pêche ronde, bien colorée, & un peu moins grosse que la pêche Madelaine. Elle mûrit & se mange au mois de Septembre.
- BOURDON ; fubstantif mafeulin. Sorte de long bâton fait au tour, avec un ornement au milieu & au haut en forme de pomme, & dont se fervent ordinairement les Pélerins dans leurs voyages. Ce Pélerin le frappa de son bourdon.
- BOURDON, se dir, en termes d'Imprimeurs, d'une faute que fait le Compositeur, en passant un ou plusieurs mots. On est sujet, dans cette Imprimerie, à faire des bourdons.
- BOURDON, se dit, en termes de Mufique, du ton qui sert de basse-continue dans divers instrumens; comme la vielle, la musette, la cornemuse.
- BOURDON D'ORGUE, se dit aussi d'un des principaux jeux de l'orgue, celui qui fait la basse, qui a le son le plus creux, & les plus gros tuyaux.
- FAUX-BOURDON, fe dit encore, en termes de Mulique, d'une pièce dont toutes les parties fe chantent note contre note. J'aime à les entendre chanter en faux-bourdon.
- BOURDON, se dit d'un infecte du genre des abeilles. Voyez ABEILLE.

La première fyllabe est moyenne, & la seconde brève au singulier, mais longue au pluriel.

BOURDONNÉ, ÉE; adjectif & terme de l'Art Héraldique, qui fe dit d'une croix garnie aux extrémités, de pommes ou bâtons femblables à ceux des Pélerins.

ROCHAS, en Provence, d'or à la croix bourdonnée de gueules, au chef d'azur, chargé d'une étoile d'or.

BOURDONNEMENT ; substantif],

masculin. Fremitus. Bruit que font les bourdons & autres insectes du même genre. Le bourdonnement de ces abeilles annonce un essaim.

- BOURDONNEMENT, se dit, par extension, d'un bruit sourd & confus, qui naît de plusieurs voix inartieulées, & qui est, pour l'ordinaire, un signe d'improbation de la part de l'assemblée. Le bourdonnement de l'assemblée indiquoit assez qu'elle rejetoit ces propositions.
- BOURDONNEMENT, se dit aussi d'un bruit qui se fait entendre dans les oreilles, & qui ressemble à celui que fait une mouche en volant, & quelquefois au tintement d'une cloche.

Plusieurs causes peuvent occafonner cette indisposition, & particulièrement la chaleur & la plénitude, ou trop grande abondance du fang & des humeurs. Quand le bourdonnement des oreilles eft oc-casionné par la chaleur, on s'en apperçoit au tempérament chaud & vif du malade, à sa jeunesse, à sa force, au feu continuel qui le tourmente, & qui lui monte à la tête; à la vivacité de son pouls, aux chaleurs de poitrine, & à rous les fignes qui caractérifent la chaleur en général. Il faut, en ce cas, avoir recours à la faignée, aux boissons rafraîchissantes, telles que la limonade, l'orgeat; aux lavemens, aux fiqueurs très-fraîches. Il ne faut pas faire ulage de vin, ni de liqueurs spiritueuses; & l'on doit éviter tout exercice violent, manger peu, & vivre d'alimens aisés à digérer.

On reconnoît le bourdonnement des humeurs, occasionné par la plénitude, aux signes qui caractérisent cette indisposition. On emploie pour lors les remèdes qui conviennent dans la plénitude 5 comme les faignées, les boissons aqueuses & abondantes; les lavemens, les bains, les purgations réitérées, l'exercice, la dissipation, & la diète.

Si le bourdonnement des oreilles est habituel, & qu'on soit fort sujet à cette indisposition, on doit y faire une sérieuse attention, parce qu'elle indique toujours quelque embarras dans la tête ou dans le cerveau, à moins qu'elle ne se rencontre dans des tempéramens hypocondriaques ou vaporeux. Le bourdonnement d'oreille habituel est comme le précurseur de l'apoplexie, dont on doit tâcher de prévenir l'attaque par l'ufage des saignées, de la diète, des boissons & des lavemens.

La première fyllabe est moyenne, la seconde brève, la troisième très-brève, & la quatrième moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

Le pluriel se forme en changeant le t final du singulier en un s, qui fuit la règle générale des pluriels. Voyez la lettre S.

Il faudroit fupprimer un *n* qui eft oisif, changer le dernier *e* en *a*, & écrire, d'après la prononciation, bourdonemant. Voyez ORTHOGRA-PHE.

- BOURDONNER; verbe neutre de la première conjugaifon, lequel fe conjugue comme chanter. Fremitum edere. Ce verbe exprime le bruit que font les bourdons & autres infectes du même genre. On entend bourdonner les abeilles dans cette ruche.
- BOURDONNER, se dit aussi, par extension, pour exprimer le bruit sourd & confus, qui naît de plusieurs voix inarticulées, & qui annonce ordinairement l'improbation de l'assemblée. Dès que la chose eut été pro-

posée, on entendit bourdonner l'afsemblée.

La première fyllabe est moyenne, la seconde brève, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Il faudroit supprimer un *n* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *bourdoner*. Voyez OR-THOGRAPHE.

BOURDONNET; fubstantif masculin, & terme de Chirurgic. C'est un petit rouleau de charpie, destiné à remplir une plaie ou un ulcère, pour en tirer le pus.

Les bourdonnets, & les autres dilatans, peuvent être fort nuisibles ou fort avantageux, selon les circonstances & la manière dont on en fait usage.

On peut se fervir de bourdonnets dans toutes les plaies que l'on veut faire suppurer, parce qu'ils s'opposent à la réunion des parties.

Si on les place de façon qu'ils bouchent l'entrée d'un ulcère profond, le pus, accumulé dans le fond, fera renvoyé dans la masse deshumeurs, & y causera de grands ravages. Si l'on entasse des bourdonnets trop durs, ils s'opposeront au dégorgement des parties voisines : le pus, arrêté dans les parois de l'ulcère, y formera des callosités, dont les suites peuvent être funestes.

L'ufage, au contraire, des bourdonnets mollets, qui ne font pas entassés en trop grande quantité, est le moyen le plus sûr pour vider les ulcères du pus qu'ils contiennent.

Dans ce cas, les matières purulentes imbibent la charpie, & fe filtrent au travers par le même mé-

chanisme, qu'une languette de drap fait monter, par-desfus les bords d'un vase, la liqueur dans laquelle nage une de ses extrémités.

Lorfqu'on introduit des bourdonnets dans les cavités profondes, il faut avoir l'attention d'y attacher un fil, dont on retient l'autre extrémité à l'extérieur de la plaie ; par ce moyen on les retire facilement, & on eft für qu'il n'en reste pas. La négligence de cette précaution a quelquefois occasionné des accidens fâcheux.

BOURG; substantif masculin. C'est un de ces mots, sur l'acception defquels on n'est pas d'accord. L'Académie Françoise dit, qu'un Bourg est un gros village, ordinairement entouré de murailles, & où l'on tient marché. Mais cette définition ne. nous paroît pas exacte. Il y a tel lieu qui n'a, ni murailles, ni marché, & qui n'en est pas moins un Bourg. Il y a tel village, au contraire, qui a murailles & marché, & qui n'eut jamais le titre de Bourg. J'aimerois donc mieux dire, qu'un Bourg est un lieu qui ne jouit pas des privilèges propres aux villes, & qui est ordinairement plus considérable qu'un village, & moins confidérable qu'une ville. Je dis ordinairement moins considérable qu'une ville, parce qu'il y a des villes plus petites que certains. bourgs, & même que certains villages.

Ce monofyllabe eft long.

Le g final se fait sentir, & prend le fon du k devant une voyelle; mais il est muer devant une confonne.

Il faudroit changer le g en k, & écrire bourk. Voyez Orthogra-

ce, capitale de la Bresse, sur la rivière de Ressouze, à cinq lieues, est-sud-est, de Mâcon. C'est le siège d'un Présidial, d'un Bailliage, d'une Châtellenie Royale, έc.

Il fe tient annuellement plusieurs foires en cette ville ; entr'autres deux franches, qui durent chacune trois jours, & qui commencent au 25 Avril & au 15 Juin. Le commerce principal qui s'y fait, confifte particulièrement en blés, en chevaux, en bétail, & en peaux que l'on y blanchit parfaitement bien, & qui font ordinairement enlevées, par les marchands de Grenoble & de Lyon.

Bourg, en Bresse, est la patrie du célèbre Grammairien Vaugelas.

Bourg, est aussi le nom d'une ville. de France, dans le Bourdelois, sur la Dordogne, environ à trois lieues. & demie de Bourdeaux. Il s'y fait un commerce confidérable en vins. du pays, qui sont assez bons, & passent chez l'étranger par la voie de la mer.

On y a une Abbaye d'hommes,. qui est en commende, & qui vaut: 2400 livres de rente au Titulaire.

- Bourg, est encore le nom d'un bourg: de Normandie, sur la rivière d'lton, à deux lieues, oucst-nordouest, de Verneuil.
- BOURG-ACHARD; nom propre. Bourg de France, en Normandie,, environ à quatre lieues & demie, ouest-sud ouest, de Rouen. Ce bourg est counu par un Prieuré en commende qui y est établi, & qui: a donné son nom aux Chanoines réguliers réformés ; qu'on appelle,. par corruption, Boucachards.

BOURG; nom propre. Villede Fran- BOURGADE ; substantif. feminin.



Petit Bourg. Il n'y a plus qu'une lieue d'ici à la bourgade.

La première fyllabe est moyenne, la seconde longue, & la troisième très-brève.

- BOURGAGE; substantif masculin, & terme de Coutume, qui se dit, particulièrement en Normandie, des héritages roturiers situés dans les villes ou bourgs, exempts de toute redevance censuelle ou séodale envers le Roi, ou quelque autre Seigneur.
- BOURGANEUF ; nom propre. Petite ville deFrance, dans la Marche, à huit lieues & demie, est nord-est, de Limoges. C'est la résidence du Grand-Prieur de l'Ordre de Malthe de la Langue d'Auvergne.
- BOURG-ARGENTAL; noin propre. Ville de France, en Forêt, dans une plaine fertile entourée de montagnes, à quatre lieues, fud-est, de Saint Etienne. C'est le siège d'un Bailliage Royal, & il s'y tient tous les ans quatorze foires.
- BOURG-CHARENTE; nom propre. Bourg de France, dans l'Angoumois, fur la Charente, à une lieue, est-sud-est, de Cognac.
- BOURG-D'AULT; nom propre. Petite ville & port de France, en Picardie, fur l'Océan, à vingt-une lieues, ouest-nord-ouest, d'Amiens. C'est le siège d'une Amirauté, d'un Grenier à Sel, &c. On tire de cet endroit le meilleur poisson de mer frais, qui se consomme à Paris.
- BOURG DE RENAISON ; nom propre. Bourg de France, en Forêr, à deux lieues, ouest-nord-ouest, de Roanne.
- BOURG-DIEU; nom propre. Petite ville de France, en Berry, fur l'Indre, à dix lieues, fud-est, de Bourges.

BOURGEOIS, OISE; substantif. Ce-

lui & celle qui font leur résidence ordinaire dans une ville.

Les priviléges accordés à la ville de Paris, portent que cette ville doit être éminemment préférée en prérogatives, dignités, honneurs & prééminences à toutes les autres villes du royaume; auffi les Bourgeois de Paris jouissent ils de plufieurs priviléges très-avantageux. Ils peuvent, quoique Roturiers, posséder des Fiefs, sans payer au Roi le droit de francs fiefs, en quelque endroit du Royaume que ces fiefs foient fitués.

Ils ont la garde bourgeoife de leurs enfans, en conséquence de laquelle ils jouissent pendant un certain temps des revenus de leurs enfans.

Ils ne peuvent être tirés hors de la ville de Paris pour plaider en défendant dans quelque caufe que ce foit. Ainfi le Bourgeois de Paris affigné en garantie dans une action réelle ou autre quelconque, peut, en vertu de fon privilége, faire évoquer à Paris la demande en garantie, qui y attire auffi la demande originaire, en quelque lieu du royaume qu'elle ait été intentée.

Ils jouissent de l'exemption du ban & arrière-ban pour tous les fiefs & arrière-fiefs qu'ils possèdent, en quelque endroit du Royaume qu'ils soient situés.

Ils ont encore diverses autres prérogatives.

La qualité de Bourgeois de Paris s'acquiert, suivant l'arricle 173 de la Coutume, par une résidence d'an & jour.

BOURGEOIS DU ROI, se dit, en Champagne, des personnes qui, quoique domiciliées dans des terres seigneuriales dont les habitans sont serts du Seigneur, sont exemptes de cette servitude vitude en vertu du privilége que le Roi leur a accordé à cet effet

par ses Officiers, dont les Bourgeois du Roi deviennent justicia-

- bles. Le Bourgeois, se dit absolument pour désigner tous les habitans d'u-
- ne ville. Le Bourgeois repoussa l'ennemi.
- BOURGEOIS, se dit, en termes de marine, du propriétaire d'un navire.
- BOURGEOIS, le dit, en termes d'ouvriers, de celui qui les emploie,
- & pour qui ils travaillent. C'est dans
- ce fens qu'ils difent qu'il faut fervir le Bourgeois ; qu'il ne faut pas tromper le Bourgeois.

BOURGEOIS, se dit pour Roturier,

- & par oppolition à noble. C'eft un bon Bourgeois qui a des parens nobles.
- BOURGEOIS, se dit aussi par mépris, pour désigner quelqu'un né de parens qui ne sont pas nobles, ou qui n'a aucun usage des manières du monde. Cet homme sent bien son bourgeois.
- BOURGEOIS, OISE, s'emploie aussi
- adjectivement. On appelle *caution* bourgeoife, une caution folvable & facile à discuter.
- GARDE BOURGEOISE, se dit d'un droit qui est le même à l'égard des bourgeois, que celui de garde-noble à l'égard des nobles. Voyez GARDE-NOBLE.
- MAISON BOURGEOISE, fe dit, par oppolition à palais & hôtel, d'une maison commode & logeable, mais bâtie fans magnificence.

On appelle du vin bourgeois, du vin qui n'est pas frelaté, & que l'on a dans sa cave, par opposition à celui qu'on vend au cabarer.

On appelle aussi ordinaire bourgeois, soupe hourgeoise, un bon or dinaire, une bonne soupe.

Tome IV.

On dit, en mauvaise part, d'une personne, qu'elle a l'air bourgeois, la mine bourgeoise; les manières bourgeoises; pour dire, qu'elle a mauvais air, une mine basse, se des manières différentes de celles qui sont usitées dans le monde.

Voyez au mot CITOYEN, les différences relatives qui en distinguent bourgeois, sec.

La première syllabe est moyenne, la seconde longue, & la troisième du féminin très-brève.

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le fubftantif auquel il fe rapporte. On ne dira pas un bourgéois air, mais un air bourgeois.

Il faudroit changer le g et j, le f du féminin en un z, supprimer l'e qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, bourjois, bourjoize. Voyez ORTHOGRAPHE.

BOURGEOISEMENT; adverbe. En fimple bourgeois, d'une manière bourgeoise. Il aime à vivre bourgeoisement.

La première syllabe est moyenne, la seconde longue, la troisième très-brève, & la quatrième moyenne.

Il faudroit changer le g en j; le s en z, le dernier e en a, fupprimer le premier e qui est oilif, & écrire, d'après la prononciation, bourjoizemant. Voyez ORTHOGRA-PHE.

BOURGEOISIE; subkantif fémimin, Qualité de Bourgeois. Le droit de bourgeoisie s'acquiert à Paris par une réfidence d'an & jouri Voyez Bour-GBOIS.

BOURGEOISIE, se dit aussi collectivement pour tous les bourgeois d'une ville. Telle sur la délibération de la bourgeoisse.

Les deux premières sydlabes sont F f

225



moyennes, & la troisième est longue.

- BOURGEON ; substantif masculin. Gemma. Bouton ou éminence qui pousse aux arbres, & qui produit, dans la suite, des branches, des feuilles, du fruit. Ces bourgeons sont bien préparés.
- BOURGION, se dit du nouveau jet de la vigne, quand il est déjà en scion.
- BOURGEON, se dit, par extension, des bubes ou boutons qui paroifsent au visage. Elle a le visage plein de bourgeons. Voyez BOUTON.

La première syllabe est moyenne, & la seconde brève au singulier, mais longue au pluriel.

Il faudroit changer le g en j, fupprimer l'e qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, bourjon. Voyez ORTHOGRAPHE.

BOURGEONNE, EE ; adjectif & participe passif. Voyez BOURGEON-NER.

Ce mot, comme adjectif, s'emploie particulièrement en parlant du visage, du front, &c. Un visage, un front bourgeonné.

- BOURGEONNER; verbe neurre de la première conjugailon, lequel fe conjugue comme chanter. Gemmare. Jeter, pousser des bourgeons. Les cerifiers commencent. à bourgeonner.
- BOURGEONNER, se dir, par extension, des bubes ou boutons qui paroissent au visage des personnes. Le front lui bourgeonne.

Les temps composés se conjuguent avec l'auxiliaire Avoir. Il a bourgeonné, ils auroient bourgeonné.

La première fyllabe est moyenne, la seconde brève, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Vanne, avec la conjugaison & la quantité prof sodique des autres temps.

Il faudroit changer le g en j, fupprimer le premier e & un n qui font oisifs, & écrire, d'après la prononciation, bourjoner. Voyez ORTHOGRAPHE.

- BOURG EPINE ; Voye Nerprun.
- BOURGES ; nom propre. Ville confidérable de France, & capitale du Berry. Elle est fituée entre l'Evre & l'Orron, à dix-huit lieues, sudfud-est, d'Orléans. C'est le siège d'un Archevèque, d'un Présidial, d'un Bailliage, d'une Maîtrise des Eaux & Forêts, d'un Hôtel des Monnoies, & de plusseurs autres Jurisdictions. Il y a aussi une Université, & l'on y compte environ vingt mille ames.

Cette ville est peu commerçante; on y fabrique cependant des toiles, & quelques étoffes de laine; mais il y a beaucoup de nobles, à cause du privilège de noblesse qu'accorda Louis XI aux Maire & Echevins de Bourges.

Cette ville est la patrie du fameux Prédicateur Bourdaloue.

- BOURGET; (le) nom propre. Bourg de l'île de France, sur la rivière de Molerer, à deux lieues, nord-est, de Paris.
- BOURGFRIDE; vieux mot qui lignifioit autrefois paix.
- BOURGHESIE; vieux mot qui fignifioit autrefois droit seigneurial sur les bourgeois d'une ville.
- BOURG-L'ARRHE; nom propre. Bourg de France, en Auvergne, à neuf heues, ouest, de Clermont.
- BOURLEUR ; vieux mot qui fignifigit autrefois séducteur.

est longue ou brève, comme nous BOURGMESTRE; substantif mall'expliquons au mot Vanse, avec culin. C'est le uire des premiers

Digitized by Google

Magistrats de certaines villes de Flandre, de Hollande, d'Allemagne, &c. Il fut arrêté par ordre des Bourgmestres d'Amsterdam.

Les deux premières syllabes sont longues, & la troisième est trèsbrève.

- BOURG-NEUF; nom propre. Ville & Port de France, en Bretagne, fur l'Océan, à sept lieues & demie, fud-ouest, de Nantes. Le port est fréquenté par les navires Hollandois, & d'autres nations, qui viennent charger des sels préparés dans les marais falans du voisinage.
- BOURG-NEUF, est aussi le nom d'un Bourg du pays d'Aunis, environ à deux lieues de la Rochelle. Il y a une Commanderie de l'Ordre de Malthe, qui vaut 5500 l. de rente au Tirulaire.
- BOURGOGNE; nom propre. Burgundia. Il y a eu deux anciens Royaumes de ce nom. Le premier, fondé par Gondahaire, fils de Gaudifelle, & petit-fils d'Athanaric le Vandale, commença en 415, & Vienne, en Dauphiné, en fut la ville capitale. A la mort de Gondahaire, qui fut tué à la bataille de Châlons en 451, le Royaume de Bourgogne comprenoit ce qu'on nomme aujourd'hui le Duché & le Comté de Bourgogne ; le Nivernois, le Dauphiné, la Savoie; cette partie de la Provence, qui est entre le Rhône, la Durance & les Alpes; les bords du Rhin, depuis Bâle jusqu'au-delà de Constance, . & presque tout le pays borné par le Rhône & le Rhin, jusqu'aux Alpes. Ce Royaume paíla à la polrérité de son Fondateur, qui se soutint sur le trône jusqu'en 534, que Gondomar, dernier Roi de cette race, se laissa prendre dans Autun par les François. Ce Gondomar

étoit fils de Gondebaud, l'auteur des Loix Gombettes.

Le fecond Royaume de Bourgogne, que possédèrent les fuccesfeurs de l'Empereur Louis le Débonnaire, finit en la personne de Conradin, le même que Charles I d'Anjou, Roi de Sicile, fit décapiter à Naples en 1264.

Il y eut ensuire le Duché de Bourgogne, qui finit en la personne de Charles le Téméraire, tué devant Nancy en 1477, & fut réuni par Louis XI à la Couronne de France, dont il n'a plus été divisé depuis ce temps,

Nous appelons aujourd'hui Bourgogne, une province confidérable de France, qui a 43 lieues de longueur, & 27 de largeur, & dont Dijon est la ville capitale. Ses bornes sont la Champagne au nord, le Beaujolois au midi, la Franche-Comté à l'orient, & le Nivernois à l'occident.

La Seine, l'Yonne, la Cure, le Serain, l'Armançon, la Saone, la Vigenne, la Baize, la Tille, l'Ouche, la Dehune, la Grone, l'Ougnon, le Doux, la Reffouze, la Velle, la Loire, l'Arconce, l'Arroux, & plusieurs autres rivières, artosent cette province, qui est fingulièrement fertile en toute fortes de grains, en orge, en millet, en avoine, en chanvre, en navette, & particulièrement en vins exquis.

Les meilleurs de ces vins, qui sont l'objet le plus considérable du commerce de cette province, croiffent surtout sur les côtes qui s'étendent vers le sud-ouest, depuis Dijon, au travers du Bailliage de ce nom, & des bailliages de Nuys, de Beaune, de Châlons & de Mâcon. On compte, dans un espace d'en-

F f ij



viron dix heues, vingt-deux villes ou villages, dont les vignobles ont la plus grande réputation. Vougeot, Nuys, Chambertin, Pomar, &c. font au nombre de ces lieux renommés.

Il se fait aussi dans cette province, un commerce de blé, de bois & de bétail; & l'on y fabrique des draps en différens endroirs; comme à Dijon, à Vitaux, à Mercy, à Semur, à Saulieu, à Seignelay, &c.

· BOURGOGNE, est aussi un nom qu'on · donne au fainfoin en divers endroits. Voyez SAINFOIN.

La première syllabe est moyenne, la seconde brève, & la troisième très-brève.

Le fecond g fe prononse mouillé.

- **BOURGOIN**; nom propre. Bourg de France, en Dauphiné, fur la rivière de Bourbe, à sept lieues, sudeft , de Lyon.
- BOURGON; nom propre. Bourg de
- . France, dans le Maine, à quatre lieues & demie, oueft-nord-oueft, de Laval.
- BOURG-SAINT-ANDÉOL ; nom propre. Petite ville de France, en Languedoc, fur le Rhône, à deux lieues & demie, nord, du Pont-Saint Efprit.
- BOURG-SUR-LA-ROCHE ; nom propre. Bourg de France, en Poitou, à cinq lieues & demie, nordouest, de Luçon.

BOURGTHEROUDE ; nom propre. Bourg de France, en Normandie, à quatre lieues, sud-ouest, de

Rousen.

BOURGUEIL; nom propre. Ville de France, en Anjou, à neuf lieues & demie, est-sud-est, d'Angers. Il y a une Abbaye d'hommes qui est en commende, & qui vaut au BOURIQUET; substantif masculia

1. 1. 2

Titulaire 18000 livres de rente.

- BOURGUERIN; nom prøpre. Bourg de France, dans le Dunois, à trois lieues & demie, ouest-sud-ouest, de Châteaudun.
- BOURGUIGNON, ONE; fubftantif. Qui est de Bourgogne. Les premiers Bourguignons étoient originaires d'Allemagne, & parurent dans les Gaules vers l'an 413, conduits par Gaudifelle leur Roi.

Ce mot s'emploie aussi adjectivement, & défigne ce qui appartient, ce qui a rapport à la Bourgogne.

On a donné le nom de Loix Bourguignones, à ces Loix que fit à Lyon, dans une assemblée générale, le Roi Gondebaud, père de Sigismond & Gondomar, derniers Rois du premier Royaume de Bourgogne, par lesquelles furent gouvernés les peuples soumis à ces Princes. Elles furent encore appelees Loix Gombettes, du nom de Gondebaud, qui en étoit l'auteur.

- BOURGUIGNOTE ; substantif séminin. Armure de tête, qui sert à parer le coup de sabre. C'étoit autrefois une sorte de casque de fer, à l'ulage des Piquiers; mais on défigne aujourd'hui fous ce nom, une forte de bonnet revêtu d'étoffe, & garni en-dédans de plusieurs tours de mêche.
- BOURIAGE; vieux mot qui fignifioit autrefois métairie.
- BOURJASSOTE ; substantif féminin. Sorte de figue, d'un violet obscur, Un panier de bourjassotes.
- BOURIGNONISTES; (les) Sorte de Sectaires, ainsi appelés dans les Pays-bas protestans, d'Antoinette Bourignon, fameuse Quiétifte. Voyez QUIÉTISME.



BOU

& terme de Minéralogie. On ap-BOURON; nom propre. Ville de la Turquie d'Europe, dans la Romapelle ainsi, dans les mines, le courniquet, par le moyen duquel on nie, au midi d'un lac de même monte les fardeaux de dessous nom. BOURON; vieux mot qui signifioit terre. BOURLET; Voyer BOURRELET. autrefois cabane. BOURLOS; vieux mot qui lignifioit BOURRACHE; substantif féminin. autrefois, plaisanterie. Borrago. Plante potagère, dont la BOURME, ou BOURMIO. On ap¹ tige velue, branchue, creuse, cypelle ainsi, dans le Commerce, les lindrique, s'élève à la hauteur d'enfoies légis de Perse de la seconde viron un pied & demi : ses feuilles qualité. font larges, arrondies, rudes, cou-BOURMONT; nom propre. Petite chées sur terre, & hérissées de poils ville de France, en Lorraine; le astez durs. Ses fleurs, d'un astez bel fiège d'un Bailliage royal & d'une aspect, naissent au sommet des ra-Maîtrife des Eaux & Forêts. Elle meaux, & il succède à chacune quac est située près de la Meuse, sur une tre graines nues, ridées, noirâtres, montagne escarpée, à douze lieues, terminées en pointe, & renfermées sud-ouest, de Naucy. dans le calice de la fleur. La racine est blanche & de la grosseur du BOURNAL; vieux mot qui figni-, fioit autrefois un rayon de miel. doigt. Cette racine est d'une saveur BOURNAN; nom propre. Bourg de France, en Touraine, à trois lieues visqueuse; toute la plante contient un suc visqueux & fade; les feuil-& demie, sud-ouest, de Loches. **BOURNAY**; nom propre. Bourg de les sont diurétiques, expectorantes; les fleurs béchiques. France, en Dauphiné, à quatre Ces fleurs sont mal-à-propos plalieues & demie, est-sud-est, de Vienne. cées parmi les cordiales; elles font BOURNEAU; vieux mot qui fignifades, sans odeur : on emploie les racines, les fleurs, les feuilles dans fioit autrefois tuyau. les décoctions & les bouillons pec-BOURNET; nom propre. Abbaye d'hommes, dans l'Angoumois, à toraux : on pile les feuilles; on en fix lieues, sud-sud-ouest, d'Angoudonne le fuc exprimé & dépuré depuis deux onces jusqu'à trois, qualême. Elle est en Commende; & tre ou six. On distille une eau de vaut quatre mille livres de rente au toute la plante, on en fait un extitulaire. trait ou une conferve ; on en donne **BOURNEVILLE**; nom propre. Bourg à l'animal des boiffons, avec quade France, en Normandie, à une tre onces du suc, ou deux poignées lieue & demie, est-nord est, de Ponteau-de-mer. en décoction. Les deux premières syllabes sont BOURNEZEAU; nom propre. Bourg brèves, la troilième est très-brède France, en Poitou, à trois lieues, nord, de Luçon. ve. 11. faudroit supprimer un r qui BOURNIQUEL; nom propre. Bourg de France, en Quercy, sur l'Aveyest oisif, & écrire, d'après la prononciation, bourache. Voyez rou, à quatre lieues, est-nord-est, ORTHOGRAPHE, de Montauban,)

Digitized by GOOGLE

- BOURRADE ; substantif féminin. Atteinte que le sevrier donne au lièvre qu'il coutt. Ce levrier n'a donné qu'une bourrade au lièvre.
- BOURRADE, se dit aussi des coups que l'on porte à quelqu'un avec le bout du fusil. On les sit sortir à coups de bourrade.
- BOURRADE, se dir familièrement, dans le sens siguré, des attaques & reparties vives qui ont lieu dans quelque dispute ou contestation. Il ne par pas répondre aux bourrades que las donna cette femme.
 - La première syllabe est brève, la feconde longue, & la troisième très-brève.
- Il faudroit supprimer un 7 qui est oisif, se écrire, d'après la pronon-
- ciation , bourade. Voyez Ortho-GRAPHE.

BOURRAS. Voyer Bure.

- BOURRASQUE; substantif féminin. Tourbillon de vent impétueux & instantanée. Nous fumes furpris par une bourrasque à l'entrée du village.
- BOUKRASQUE, le dit, dans le lens figuré, de l'augmentation fubite de quelque mal. C'est le symptôme d'une bourrasque prochaine.

BOURRASQUE, se dit aussi, dans le fens figuré, d'une vexation insprévue & instantanée. Je ne m'attendois pas à cette bourrasque.

BOURRASQUE, se dit encore, dans le sens figuré, de l'humeur capricieuse & facheuse d'une personne. Commens vivre avec cette semme dont on n'a que des bourrasques à attendre ?

La première fyllabe est brève, la feconde moyenne, & la troisième très-brève.

Il faudroit supprimer un r qui est oilif, changer qu en k, & écrire, d'après la prononciation, bouraske. Voyez ORTHOGRAPHE.

- BOURRE; fubstantif féminin. Affomblage de poil de divers animaux, comme bœufs, chevaux, cerfs, &c. qu'on a enlevé de desfus leurs peaux dans les tanneries, ou chez les Mégisfiers, Chamoiseurs, &c. It sert à garnir des selles, des bâts, des chaises, des tabourets, &c. Ce meuble est garni de bourre.
- BOURRE DE LAINE, se dit, en termes de Bonnetiers, de la partie qui tombe sous la claie lorsqu'on la bat.
- BOURRE L'ANICE, se dit de la partie la plus grossière qui provient de la laine. On appelle encore bourre lanice, la laine qu'on retire de defsuires de la service de defsuires de la service de chardon avant de les tondre.
- BOURRE TONVICE, se dit de la laine qui tombe des draps quand on les tond.
- BOURRE DE SOIE, fe dit de la partie la plus groffière de la soie quand elle est devidée.
- BOURRE DE MARESILLE, se dit, dans le Commerce, d'une étoffe dont la chaine est toute de soie, & la trame toute de bourre de soie.
- BOURRE, se dir, en termes de Corroyeuts, du vieux tan qui est resté des peaux de mouton au sortir de la Tannerie.
- BOURRE, se dit de toutes les matières dont on se sert pour mettre sur la poudre & le plomb en chargeant les armes à seu.
- ROUGE DE BOURRE, se dir, en termes de reinture, du poil de chèvre le plus court, qu'on fait bouillir plusieurs fois dans la garence; après quoi il se fond dans la cuve à teindre par le moyen de quelque acide, comme l'urine, la cendre gra-



carat de bourre, qui est un des sept bons rouges.

BOURRE, se dit de la graine d'anémone.

BOURBE, se dit aussi de la première inforte de bourgeons des vignes & des arbres fruitiers.

BOURRE, se dit, dans le sens figuré, de ce qui est inutile, supersu & déplacé dans quelque ouvrage d'esprit. C'est dommage qu'il y ait tant de bourre dans ce poème.

La première syllabe est longue, & la seconde très-brève.

Il faudroit fupprimer un r qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *poure*. Yoyez ORTHO-GRAPHE.

BOURRE, f.E; adjectif & participe paffif. Voyez BOURRER. BOURREAU; substantif masculin. Ministre de Justice qui exécute les Criminels; Exécuteur de la Haute-Justice.

On lit dans un Dictionnaire compofé par un homme, qui d'ailleurs ne paroît pas manquer de bon sens, cette période absurde:

« L'office de Bourreau est très-» infâme; & il n'y a que des na-» tions barbares qui en puissent ju-» ger autrement. «

Si cette prétendue infamie pouvoit être fondée en raison, ce seroit une nécessité qu'elle fût aussi le qualificatif & de la Loi & des Juges qui en maintiennent l'exécution. Les Peuples d'Allemagne sont-ils des nations barbares ? Les Bourreaux, cependant, sont considérés dans cette partie de l'Europe, relativement à leur mérite personnel. Le préjugé fait que le peuple regarde parmi nous un bourreau comme la plus yile des créatures; mais un Auteur sensé ne devroit pas être l'apologiste d'un préjugé si déraisonnable.

On dit de quelqu'un qui se fait payer d'avance, qu'il se fait payer en bourreau.

BOURREAU, se dit, dans le sens figur ré, & signifie cruel, barbare, inhumain. Ce père est le bourreau de ses enfans.

On dit figurément, que les remords de la confcience font un cruel bourreau; pour dire, qu'ils font fouffrir des tourmens continuels aux perfonnes coupables.

On dit proverbialement, figutément & familièrement d'un prodigue ou diffipateur, que c'est un bourreau d'argent.

La première syllabe est brève, & la seconde moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

Le x final, qui forme le pluriel, prend le son du z devant une voyelle, en suivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. Voyez la lettre S.

ll faudroit supprimer un r & l'e qui sont oisifs, & écrire, d'après la prononciation, bourau. Voyez ORTHOGRAPHE.

BOURREE; substantif féminin. Sorte de petit fagot composé de ramassi de branches & de broussailles. Jetez une bourrée sur le feu.

On dit proverbialement, figurément & familièrement, que fagot cherche bourrée; pour dire, que des perfonnes de même forte, fe lient volontiers les unes avec les autres.

BOURNÉE, se dit aussi d'une sorte de danse, & de l'air sur lequel on la danse. Dansons la bourrée. Faites jouer une bourrée.

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième très-brève.

Il faudroit supprimer un r'qui est

oilif, & crire, d'après la prononciation, bourée, Voyez Or-THOGRAPHE.

BOURRELE, ÉE; adjectif & participe pallif. , Voyez Bourreler.

BOURRELER ; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme chanter. Cruciare. Tourmenter, faire souffrir. Il ne se dit qu'au figure, en parlant des reproches que la confcience fait aux coupables. Le souvenir de ce crime le bourreloit sans cesse.

La première syllabe est brève, - 11 la seconde très-brève, & la troifième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE. avec la conjugation & la quantité prolodique des autres temps.

Obfervez que le pénultième e des temps ou perfonnes de ce verbe, prend le son de l'e moyen, quand il est fuivi d'un e muet, parce que le génie de la langue ne souffre pas deux e de suite absolument muets. Bourreler, se dir, en termes de Dans je bourrèle, la syllabe rè est moyenne.

Il faudroit fupprimer un r qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, Boureler, Voyez OR-THOGRAPHE.

- BOURRELET; substantif masculin. Sorte de bandeau rembouré & épais, avec lequel on ceint le front des enfans. 'Cet enfant se servit blesse fans fon bourrelet.
- BOURBELET, se dir auss d'une sotte de coussin, rempli de bourre ou de crin, fait en rond & vide par le milieu. Emportez ce bourrelet à baffin.
- BOURRELET, se dit d'un certain rond d'étoffes qui est au haut du chaperon que portent sur l'épaule les Docteurs & quelques Magiltrats.

BOURRELET, se dit, en termes de

de cordes & de tresse que l'on met autour des mars pour suppléer aux manœuvres qui arrêtent les vergues, si elles venoient à être coupées dans un combat,

- BOURRELET, se dit, en termes d'Arrillerie, de ce cercle de métal qui renforce l'extrêmité d'une pièce de canon du'côté de son ouverture.
- BOURRELET, se dit, en termes de Jardinage, 'du gros' nœud qui'se forme au bas des greffes quelques années après qu'on les a appliquées au sauvageon; d'où l'on juge que la féve, en montant du fauvageon, n'a pas trouvé les greffes bien difposées à la recevoir,
- BOURRELET, s'est dit autrefois de certe partie du harnois des chevaux qu'on appelle aujourd'hui collier.
- BOURRELET, s'est dit autrefois d'un tour de livrée rempli de bourre, qui ornoir le calque des anciens Chevaliers dans les rournois.
 - Médecine, de l'enflure qui paroît autour des reins d'un hydropique.

La première fyllabe est brève, la seconde trèe-brève, & la troifième moyenne au fingulier, mais · longue au pluriel.

Il faudroit supprimer un r qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, Bourelet. Voyez Ok-THOGRAPHE.

BOURRELIER; substantif masculin, Artisan qui fait les harnois des betes de lommes & des chevaux de cartoffes ou de chirrettes. A' Paris, les Bourreliers sour de la Communauté des Selliers.

BOURRELLE; substantif feminin. La femme du Bourreau.

BOURRELLE, se dit aufli figurement & populairement d'ane mère extrê-Marine, d'un gros entrelacement l'imement dure envers fes enfans. Cette



*Cette mère est la bourrelle de ses filles.

- BOURRER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Mettre de la bourre fur la poudre ou fur leplomb, qui font la charge d'une arme à feu. Avez-vous bourré ce pistolet?
- Bourrer, se dit, par extension, de l'action du levrier qui, dans la pourfuite du lièvre, l'atteint d'un coup de dent & lui arrache du poil. Le levrier vient de bourrer le lièvre.
- Bourner, se dit aussi, par extenfion & familièrement, de l'action de porter des coups avec le bout d'un fusil. L'Officier fit bourrer par fa troupe ceux qui ne vouloient pas fe retirer.
- BOURRER, se dit figurément & familièrement, de l'action de presser vivement quelqu'un dans une difpute, enforte qu'il ne fache que répondre. On peut dire qu'elle l'a bien bourré.
- SE BOURRER, est aussi pronominal réciproque dans ce sens, & l'on dit que deux personnes se sont bien bourrées; pour dire, qu'elles se sont bien attaquées & bien défendues l'une l'autre.
 - La première fyllabe est brève, & la seconde est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Obfervez cependant que les temps ou perfonnes, qui se terminent par un e féminin, ont leur pénultième fyllabe longue. Dans je bourre, la fyllabe bou eft longue.

Il faudroit supprimer un r qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, bourer. Voyez ORTHO-GR APHE.

Tome IV.

& terme d'Oisellerie, qui se dit du panier fait en forme d'œuf, dans lequel les Oifeleurs portent en vie les oiseaux aquatiques.

233

BOURRICHE, se dit aussi du panier dans lequel on envoie du gibier, de la volaitle, &c.

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est trèsbrèves.

ll faudroit supprimer un r qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, bouriche. Voyez Or-THOGR APHE.

- BOURRIQUE; substantif féminin. Ane, Anesse. On lui prit sa bourrique.
- BOURRIQUE, se dit encore d'une méchante bête de somme ou de voiture. Ce cheval est une vraie bourrique.
- BOURRIQUE, se dit aussi figurément & populairement d'une personne ignorante, stupide. C tte fille n'est qu'une bourrique.

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est très-brève.

Il faudroit supprimer un r qui eft oifif, changer qu en k, & écrire, d'après la prononciation, bourike. Voyez Orthographe.

BOURRIQUET; substantif masculin. Petit ânon. A qui appartient ce bourriquet?

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est moyen-. ne au fingulier, mais longue au pluriel.

Il faudroit supprimer un r qui est oifif, changer qu en k, & écrire, d'après la prononciation, bouriket. Voyez ORTHOGRAPHE.

BOURRU, UE; adjectif. Morofus, a, um. Bizarre, fantasque, difficile, fâcheux. C'est un caractère bourru.

BOURRICHE; substantif masculin, MOINE BOURRU, se dit, à Paris, Gg

d'un fantôme imaginaire dont on épouvante les enfans. Si vous pleurez, je ferai venir le moine bourru.

VIN BOURRU, fe dit d'une forte de vin blanc nouveau que l'on a empêché de bouillir, & qui fe maintient doux dans le tonneau pendant quelque temps. Il but deux verres de vin bourru.

BOURRU, se dir, dans les Manufactures de soie, de tout fil de soie inégal, ou chargé de différentes bourres de la même espèce.

Voyez quinteux, pour les différences relatives qui en distinguent bourru, &c.

Les deux fyllabes font brèves au fingulier masculin; mais la seconde est longue au pluriel & au féminin.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas une bourrue humeur, mais une humeur bourrue.

Il faudroit fupprimer un r qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, bouru. Voyez ORTHO-GRAPHE.

- BOURSAULT; fubftantif masculin. C'est, en termes de Plombiers, la principale pièce de l'enfastement d'un tost couvert d'ardoises. On la place au-dessus de la bavette.
- BOURSAULT ROND, fe dit encore, en termes de Plombiers, d'un outil de bois qui fert à ces artifans pour battre & arrondir les tables de plomb dont ils font certains tuyaux.
- BOURSE; substantif féminin. Crumena. Petit sac de soie, de fil, de cuir, ou de quelque étoffe, qui s'ouvre & qui se ferme avec des cordons, & dans lequel on met ordinairement l'argent qu'on porte sur foi. Il y a dix louis dans cette bourse.

Avoir, tenir, manier la bourfe, fignifie, avoir en main l'argent pour en faire ulage.

On dit de plusieurs personnes, qu'elles font bourse commune, ou qu'elles n'ont qu'une bourse; pour dire, qu'elles font leur dépense en commun.

On dit proverbialement, au plus larron la bourse; pour dire, confier l'argent à celui entre les mains de qui il est le moins en surcé.

On dit, faire une affaire fans bourse délier; pour dire, sans délivrer d'argent. Il acheta, dans Londres, pour cent mille écus sans bourse délier.

On dit d'une personne riche & qui a beaucoup d'argent, que c'est une bonne bourse.

Demander la bourse, faire rendre la bourse, se dit de l'action des voleurs de grand chemin, qui prennent l'argent des passans ou voyageurs.

Couper la bourfe, se dit de l'action des filoux qui volent adroitement; & l'on appelle ces filoux, coupeurs de bourse.

On dit figurément d'une personne qui, pour accommoder une affaire, se déporte de ses droits, qu'elle s'est laissé couper la bourse.

• On dit aussi figurément, de celui qui a engagé quelqu'un à un accommodement désavantageux dans quelque affaire, qu'il lui a coupé la bourse.

On dit encore, dans le fens figuré, d'une femme qui va demander l'aumône pour les pauvres, pour les malades, &c. qu'elle va couper charitablement la bourse.

BOURSE, se dir, en Turquie, d'une fomme de cinq cens écus. Le Grand Seigneur lui fit présent de dix bourfes.



- BOURSE D'OR, se dit, dans le même Empire, d'une fomme de quinze milles séquins, ou de trois mille écus. Le Grand Seigneur envoya dix bourses d'or à la Sultane favorite.
- BOURSE, fe dit, dans les Colléges, d'une fomme affignée pour l'entretien d'un pauvre écolier pendant qu'il étudie. Comme ces fommes ne font pas égales, on appelle grandes bourfes, celles qui font les plus fortes; on les diftribue aux Maîtres ès Arts afin qu'ils continuent d'étudier dans les Facultés fupérieures: & l'on appelle, petites bourfes, les moindres fommes : celles-ci fe délivrent aux écoliers qui étudient pour devenir Maîtres ès Arts.

On dit figurément d'une perfonne qui prête de bon cœur à fes amis l'argent dont ils ont befoin, que fa bourfe est ouverte à fes amis.

On dit aussi, dans le sens figuré, que toutes les bourses sont fermées; pour dire, que le crédit est tombé, & qu'on ne trouve plus d'argent à emprunter.

- BOURSE DE JETONS, se dit d'une forte de grande bourse de velours ou d'autre matière, dans laquelle on met ordinairement un cent de jetons. On lui fit présent d'une bourse de jetons.
- BOURSE, fe dit, en termes d'Eglife, d'une espèce de boîte plate, faite d'un double carton couvert d'étoffe, où l'on met le Corporal qui sert à la Messe.
- BOURSES, se dit de deux sacs de cuir qui se placent des deux côtés, audevant de la Selle d'un cheval.
- BOURSE A CHEVEUX, ou fimplement BOURSE, se dit d'un petit sac de taffetas noir, orné d'un large ruban de même couleur, plié en rose, & dans lequel on enferme se che-

veux par derrière. J'achetai une bourse à cheveux. Les gens de Robe ne portent point de bourse.

- BOURSES, fe dit, en termes de chaffe, de ces longues poches de rezeau qu'on place à l'entrée d'un terrier, pour prendre les lapins qu'on chaffe au furer.
- BOURSES, se dit au pluriel, en termes d'Anatomie ; de deux sacs membraneux & musculaires adossés l'un contre l'autre, & qui renferment les resticules.
- BOURSE, fe dit dans la plûpart des principales villes de commerce de l'Europe, du lieu où s'affemblent les Banquiers, Marchands & Négocians, pour traiter de leurs affaires. La bourfe la plus célèbre & la plus confidérable que l'on connoiffe, est celle d'Amsterdam, au rapport de tous les Négocians.
- BOURSE DES MARCHANDS, fe dit auffi en France, d'une Jurifdiction établie en plusieurs villes de commerce, pour connoître en première instance des difficultés qui s'élèvent entre Marchands, Banquiers & Négocians, pour fait de commerce, marchandises, billets, lettres de changes, & & des Sentences de laquelle les appellations se portent directement au Parlement. Telle est *la bourse des Marchands* de Toulouse, établie par Henri II en 1549.
- BOURSE À PASTEUR, se dit d'une plante qu'on appelle autrement tabouret. Voyez ce mot.

La première fyllabe est moyenne, & la seconde très-brève.

BOURSETTE, fubstantif féminin, & terme de Facteurs d'Orgues. On donne ce nom à ces petites parties du fommier disposées pour pouvoir faire entrer un fil de fer dans la laye, fans que le vent dont elle eft G g ij remplie, puisse sortir par le trou où passe le fil de fer.

- **BOURSIER**; substantif masculin. Artifan & Marchand qui fait & vend des bourfes. Il est Marchand Boursier dans la rue de Grenelle.
- BOURSIER, se dit aussi d'un écolier qui jouit dans un Collège d'une pension appelée bourfe. Il y a fix Boursiers dans ce Collège.

La terminaison ier de ce mot est une diphtongue en poësie comme en profe.

BOURSIERE; substantif féminin. Celle qui fait & vend des bourses. Il est chez la Boursière.

La première syllabe est moyenne, la feconde longue, & la troisième très-brève.

BOURSILLE; participe passif, indéclinable. Voyez BOURSILLER.

BOURSILLER; verbe neutre de la première conjugation, lequel fe conjugue comme chanter. Ce verbe, qui est au style familier, signifie donner chacun une petite fomme pour fubvenir à quelque dépense. Priez cette Dame de les faire bourfiller.

La première syllabe est moyenne, la feconde brève, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Il faudroit changer le second l en i, & écrire, d'après la prononciation, bourfilier. Voyez ORTHO-OR APHE.

Il faut observer que si cette orthographe s'adoptoit, ce verbe deviendroit irregulier dans la formation des temps dont le second 1 précède un e muet. De bourfilier, il faudroit faire je bourfille.

BOURSON; substantif masculin. Petite poche placée au-dedans de la ceinture d'un haut de chausses. On

lui vola sa montre dans son bour fon.

La première syllabe est moyenne, & la seconde brève au singulier, mais longue au pluriel.

- BOURSOUFLE, ÉE; adjectif & participe paffif. Voyez Boursou-FLER.
- Boursourité, s'emploie adjectivement, figurément & familièrement, pour désigner un style enflé. Ses phrases sont boursouflees.
- Boursourlé, s'emploie aussi substantivement en parlant de quelqu'un gras & replet, & qui a de groffes joues. C'étoit un gros bourfouflé qui aimoit la bonne chère.
- BOURSOUFLER, verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme chanter. Il fe dit de l'enflure qu'occasionne à la peau. le vent ou quelque autre cause. Le vent lui boursoufla les joues...

La première fyllabe est moyenne, la feconde brève, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'ex-pliquons au mot VERBE, avec la conjugation & la quantité prolodique des autres temps.

- BOURT, FRERE BOURT; vieille expression par laquelle on désignoit autrefois un frère lai, convers.
- BOUS; vieux mot qui fignifioit autrefois une grande bouteille ou vafe à mettre du vin.
- BOUSARDS; substantif masculin pluriel, & terme de Chasse, qui fe dit des fientes ou fumées du cerf.
- BOUSE ou Bouze; substantif féminin. Fiente de bœuf ou de vache. Mettez de la bouze aux pieds de ces pêchers.
- BOUSE, se dit, en termes de l'Art Héraldique, d'une forte de chanteplure, avec laquelle on puise l'eau en Angleterre, & dont quelques--



uns de la Noblesse Angloife ont chargé l'écu de leurs Armoiries.

La première syllabe est longue, & la feconde très-brève.

- BOUSILLAGE; substantif masculin. C'est, au propre, un mêlange de chaume & de terre détrempée, avec quoi les gens de la campagne construisent des murs de clôture, dans les lieux où les pierres sont rares. Cette cabane est bâtie de boufillage.
- BOUSILLAGE, se dit, dans le sens figuré, de tout ouvrage mal fait. Il n'y a que du boussillage dans ce livre. Ces dentelles ne sont que boussillage.

Les deux premières fyllabes sont brèves, la troisième est longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit changer le s en z, le fecond l en i, le g en j, & écrire, d'après la prononciation, *bouziliaje*. Voyez ORTHOGRAPHE.

BOUSILLÉ, ÉE; adjectif & participe passif. Voyez BOUSILLER.

BOÚSILLER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme chanter. C'est, au propre, faire une muraille avec un mêlange de chaume & de terre détrempée. Les Maçons de cette con-

trée ne font autre chofe que de boufiller. Bousuites s'emploie dans le fens

BOUSILLER, s'emploie, dans le fens figuré, & fignifie faire mal un ouvrage. Il a boufillé cette Hiftoire. Elle boufillera vos manchettes.

Les deux premières fyllabes font brèves, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Il faudroit changer le s en z, le fecond l en i, & écrire, d'après la prononciation, *bouzilier*. Voyez ORTHOGRAPHE. Il faut observer que fi cette orthographe s'adoptoit, ce verbe deviendroit irrégulier dans la formation des temps dont le second l précède un c muet. De bouzilier, il faudroit faire je bouzille.

BOUSILLEUR; fubstantif masculin. C'est, au propre, celui qui maçonne avec du chaume & de la terre détrempée. Les Maçons de cet endroit sont des bousfilleurs.

BOUSSILLEUR, fe dit, dans le fens figuré, de celui qui travaille mal en quelque ouvrage que ce foit. Cee Historien n'est qu'un boussilleur. Quand il brode, c'est un vrai boussilleur.

Les deux premières syllabes font brèves, & la troisième est longue.

Le r final se fait sentir en toute circonstance.

BOUSILLEUSE; substantif féminin. Celle qui bousille. Ce mot a la même signification que bousilleur au masculin, tant au propre qu'au figuré.

Les deux premières fyllabes font brèves, la troisième est longue, & la quatrième très-brèves

Il fandroit changer les deux s en z, le second l en i, & écrire, d'après la prononciation, bouzilieuze. Voyez ORTHOGRAPHE?

BOUSIN; fubstantif masculin. Écorce tendre qui enveloppe les pierres de taille. Vous n'avez pas abattu le bousin de cette pierre.

La première syllabe est brève, & la seconde moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

Il faudroit changer le s en q, & écrite, d'après la prononciation, bouzin. Voyez ORTHOGRA-PHE,

BOUSON; vieux mot qui lignifioit autrefois boue, fange.

BOUSSAC; nom propre. Petite ville & Château de France, en Berry, 2 six lieues, sud-est, de la Châtre.

BOUSSE; nom propre. Bourg de France, en Anjou, à une lieue & demie, nord, de la Flèche.

- BOUSSEAU; vieux mot qui s'est dit autrefois d'une espèce de panier d'osier.
- BOUSSER; vieux verbe qui fignifioit autrefois heurter avec force.
- BOUSSILLE; nom propre. Bourg de France, en Anjou, à fept lieues & demie, ouest-sud-ouest, d'Angers.
- **BOUSSOLE ; fubitantif féminin.** Inftrument ou cadran qu'on appelle auffi compas de mer, dont l'aiguille frottée d'aimant, fe tourne ordinairement vers le Nord, & fert ainfi au Pilote pour diriger la route du Navire.

La Bouffole est composée de trois parties qui sont, la rosette, la sufpension, & la boîte qui contient le tout.

La Rosette est ordinairement un carton fin, ou une feuille de talc couverte de papier, d'une figure circulaire, dont la circonférence est divisée en 360 degrés. Le diamètre de la Rosette est égal à une lame d'acier, aimantée de 8 à 10 pouces de longueur, & qui est fixée dessus dessous : au milieu de cette lame ou aiguille & au centre de la rose, est une chape ou capelle, c'est-à-dire, un petit cône creux de métal ou d'agate qui excède le plan supérieur du cercle, & dans lequel est reçu le pivot où la rose doit tourner.

La Suspension se fait par le moyen de deux anneaux ou cercles concentriques, chacun mobile sur deux pivots aux extrémités des deux diamètres, dont les directions se coupent à angles droits, afin que la Boussion puisse conserver la fituation horifontale malgré les roulis du vaisseau.

La Boite qui contient le tout, est faite de bois.

On ne convient, ni du temps, ni du lieu où la *Bouffole* a été inventée; mais ce qu'il y a de vrai, c'est que les François en faisoient usage au douzième siècle.

Quelque utile, au reste, que soit cet instrument sur la mer, il le seroit bien davantage si l'aiguille aimantée, qui en est la pièce principale, avoir une direction constante; si elle se dirigeoit toujours au vrai nord, & au vrai sud, ou bien à tout autre point de l'horison, pourvu qu'elle ne changeât jamais. Quand une fois on auroit réglé la route du vaisseau pour faire un certain angle avec la direction de l'aiguille, il n'y auroit plus d'autre soin à prendre, que celui de conferver cet angle toujours le même, & l'on seroit assuré que la route ne feroit point changée, ou l'on fauroit au moins de quelle quantité elle l'est : mais ce qui jette beaucoup d'incertitude dans l'ulage de la Bouffole, & ce qui oblige à ne perdre aucune occasion de se redresser par l'inspection du Ciel, c'est que cette direction de l'aimant, si précieuse à la navigation, varie d'un lieu, & d'un temps à l'autre. Il y a plusieurs endroits dans le monde, où l'aiguille aimantée affecte de se tourner exactement vers le nord & vers le fud: & il y en a une infinité d'autres où elle s'en écarte plus ou moins; cette différence entre la direction de l'aimant & la ligne méridienne du lieu dans lequel on observe, se nomme déclinaison.

D'habiles gens ont plus d'une fois conçu le projet de parer aux



inconvéniens de cette déclinaison; mais leurs vues n'ont pas été remplies jusqu'à présent.

- BOUSSOLE, se dit, par extension, de l'aiguille même de cet instrument.
- Boussole Affolée, se dit d'une bousfole dont l'aiguille n'a pas une véritable direction.
- Boussole de cadran, fe dit d'un cadran folaire horifontal, lequel s'oriente de lui-même par le moyen d'une aiguille aimantée, qui le dirige au nord. Mais c'est un mauvais cadran, parce que la variation de l'aiguille rend cette direction fort équivoque.
- BOUSSOLE, se dit, dans le sens figuré, pour guide, conducteur. Sa mère n'est pas souvent sa boussel.
 - Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième très-brève.
 - Il faudroit supprimer un s qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, bousole. Voyez OR-THOGR APHE.
- BOUSTROPHEDON ; fubstantif masculin. Mot emprunté du Grec, & usité parmi les Antiquaires pour défigner cette manière particulière aux Grecs, d'écrire alternativement de droit à gauche, & de gauche à droit, sans discontinuer la ligne, à l'imitation des fillons que font les bœufs en labourant. On a plusieurs inscriptions Greques en bouftrophedon.
- BOUSURE; substantif féminin, & Bour, se dit d'une petite partie de terme de Monnoies, qui se dir d'une composition avec laquelle on blanchit les espèces.

La première syllabe est brève, la feconde longue, & la troisième trèsbréve.

Il faudroit changer le s en 7, & écrire, d'après la prononciation, bouzure. Voyez Orthographe.

BOUT; substantif masculin. Extre-

mitas. Extrémité où se termine la longueur d'un corps quelconque. Ne touchez pas le bout de cette table. Le bout d'une épée. Le bout d'un pistolet. Le bout d'un chemin.

On dit de deux choses, dont les extrémités sont jointes, qu'elles sont bout à bout l'une de l'autre. Il ne falloit pas coudre ces taffetas bout à bout.

- Bout de la mammelle, du têton, fe dit du mammelon qui est au milieu de la mammelle, & par lequel fort le lait de la nourrice.
- BOUT DE CHANDELLE, DE BOUGIE, DE FLAMBEAU, se dit de ce qui rette d'une chandelle, d'une bougie, d'un flambeau. Apportez ce bout de de bougie.

On dit proverbialement d'une. personne qui prend garde aux petites choses du ménage, & qui néglige les plus importantes, que c'est une ménagère de bouts de chandelles.

On dit aussi proverbialement & figurément d'une personne qui se ruine par diverses dépenses, qu'elle brûle fa chandelle par les deux bouts.

- Bour, se dit d'une petite portion de certains alimens, comme faucissons, boudins, cervelats, &c. II ne voulut qu'un bout de saucisson & un verre de vin.
- certaines chofes, comme galon, ruban, dentelle, &c. Il me manque un bout de galon.
- BOUTS D'AÎLES, sen termes de Maîtres à écrire, des plumes qui se tirent du bout des aîles, & avec lesquelles on écrit.
- Bouts d'Aîles, se dit aufsi, en termes de Cuisine, des extrémités des... aîles des oifeaux bons à manger. On .



leur servit une entrée de bouts d'ailes

Bours de queue, se dit, en termes de Plumassiers, des plumes qu'on

, tire de la queue de l'autruche. Bour de cordes, se dit, en termes

cre longueur. . n.

On appelle auffi bouts de cordes, fur les vaisseaux, les cordes avec lesquelles le Prevôt fait frapper par , l'équipage fur ceax qui font con-

- damnés à subir cette peine.
- BOUTS DE CABLE ; ce sont des morceaux de cable usés, rompus, ou trop courts.
- Bour de BEAUPRÉ, se dit d'un petit matéreau qui fait faillie sur l'éttave dans les petits bâtimens où il n'y a point de beaupré.

Bout de vergue, se dit de la partie de la vergue qui excède la largeur de la voile, & qui sert quand on prend les ris.

On dit qu'on a le vent de bout; quand on a le vent contraire ou par la proue: & qu'on va de bout au vent; pour dire, qu'on va contre le vent.

On dit aborder un vaisseau de bout au corps; pour dire, sui mettre l'éperon dans le corps.

On dit, filer le cable bout pour bout; pour dire, abandonner le .cable, & le laisser aller à la mer, quand on n'a pas le temps de lever l'ancre.

- BATON A DEUX BOUTS, se dit d'un bâton ferré par les deux bouts, & qui sert d'arme offensive.
- BOUT D'HOMME, PETIT BOUT D'HOM-ME, se dit familièrement, & par dérision, de quelqu'un d'une trèspetite taille. Connoissez -vous ce petit bout d'homme?

Bour, se dit de ce qui garnit l'extrémité de certaines choses. Il y

avoit un bout d'acier à cette épée.

- BOUT DE FLEURET, se dit, en termes d'Escrime, d'un bouron de cuir rembourré, dont on garnit l'extrémité d'un fleuret, de peur qu'il ne blefle.
- de Marine, d'une corde de médio- Bours, se dit, en termes de Cordonniers, des petits morceaux de cuir fort, avec lesquels ces artifans raccommodent les souliers aux endroits où on les a-usés.
 - Bout d'or ou d'argent, se dit, en termes de Tireurs d'Or, d'un bâton d'argent doré, ou d'argent fin, que ces Ouvriers convertissent, par le moyen de la filière, en filets d'or on d'argent.
 - BOUT DE CLÉ, se dit, en termes de Serturiers, de la partie de la tige qui excède le panneton de la clé, & où l'on pratique ordinairement un bouton si la clé n'est pas fostée.
 - Bour, se dit, en termes de Ceinturiers, d'une petite plaque d'argent qu'on place au bout des boucles d'un baudrier, afin qu'elles aient plus de grace.
 - BOUT-PORTANT, BOUT-TOUCHANT, se dit des coups qu'on tire de si près, que le bout de l'arme à feu se porte en quelque manière jusques fur le but.
 - Bours & jousres, se dit quelquefois, en termes de Palais, pour tenans & aboutiffans. Voyez ABOU-TISSANS.

On dit de quelqu'un qui a beaucoup voyage, qu'il a été depuis un bout du monde jusqu'à l'autre.

On dit aussi par hyperbole, d'une personne qui demeure dans un quartier fort éloigné de celui où l'on est, qu'elle est logée au bout du monde.

On dit encore figurément & familièrement du plus haut point où. puille



\$40

puisse le porter une chose dont on fait une sorte d'évaluation, que c'est le bout du monde. Si l'on vous donne vingt-cinq louis de cette voiture, ce sera le bout du monde.

- HAUT BOUT, se dit de la place qu'on regarde comme la plus honorable; & bas bout, de celle qui l'est le moins. On plaça cette Dame au haut bout.
- BOUT, se dit en parlant du temps & des choses qui ont de la durée, pour en exprimer la fin. Je vous payerai au bout du mois. Nous ne verrons pas sitôt le bout de cette entreprise.

On dit de quelqu'un qui est fur le point de finir son temps pour l'exercice de quelque emploi, qu'il, est au boui de sa carrière.

- BOUT, se dit de différentes choses qui se rapportent tout à la fois à la durée & à l'étendue Je voudrois bien voir le bout de ses propos. Il croit qu'il ne verra jamais le bout de son argent.
- BOUT, se dit de la moindre partie de certaines choses qui ne devroient pas se diviser • & particulièrement en parlant de la Messe, des Vèpres, du Sermon. Il n'a été qu'à un bout de Messe. Entrons dans cette Eglise, pour entendre un bout de Sermon.
- BOUT-DE-L'AN, se dit du Service qui se fait pour une personne, un an après sa mort. On a annoncé le boutde-l'an de cette Dame.

On dit d'une perfonne, qu'elle a bien de la peine à joindre les deux bouts de l'année; pour dire, qu'elle n'a que difficilement ce qui lui est négessaire. Comment joindre les deux bouts de l'année avec un si petit revenu?

On dit, en termes de Manège, qu'un cheval n'a point de bout; pour Tome IV. dire, qu'il répète fouvent de longs &violens exercices fans en être fatigué. Et qu'il est à bout ; pour dire, qu'il est excessivement fatigué.

- METTRE BOUT A BOUT, se dit en parlant des choses, qui, considérées seules, ne sont presque rien, & qui, prises ensemble, forment un objet important. Si l'on mettoit bout à bout les paroles inutiles que cette femme dit tous les jours, on auroit un recueil bien volumineux à la fin du mois.
- DE BOUT EN BOUT, se dit adverbialement, pour dire, d'une extrémité à l'autre. Il parcourut la Ruffie. de bout en bout.
- A TOUT BOUT DE CHAMP, A CHAQUE BOUT DE CHAMP, se dit adverbialement; pour dire, à chaque instant, à tout propos. Il nous interrompt à tout bout de champ.
- AU BOUT DU COMPTE, se dit adverbialement & familièrement, à la fuite de quelque discours; pour dire, tout considéré, après tout. Au bout du compte, il devoit lui faire ses excuses. Au bout du compte, je ne lui en parlerai pas.
- HAÏE AU BOUT, se dit adverbialement, proverbialement & familièrement; pour dire, encore plus, encore davantage. Elle a quarante ans & haïe au bout.
- A BOUT, se dit adverbialement en plusieurs phrases différentes, où sa signification est relative aux mots qui l'accompagnent.

On dit, qu'on a poussé une personne à bout; pour dire, qu'on l'a réduire à ne favoir plus que dire, ni que faire.

On dit, qu'une personne est à bout; pour dire, qu'elle ne fait plus que devenir.

On dit, qu'on a mis à bout la patience de quelqu'un; pour dire, qu'à H h



BOU

force d'abuser de sa patience, on l'a mis en colère.

On dit, venir à bout d'un projet, d'une affaire, d'une chose; pour dire, arriver au but qu'on s'est proposé dans une affaire, un projet, &c. Je yiendrai à bout de cet ouvrage.

On dit aussi, venir à bout d'une personne; pour dire, obliger une personne à faire ce qu'on en exige. Il ne viendra jamais à bout de sa femme; mais cela ne doit pas surprendre.

On dit proverbialement, figurément & familièrement, au bout de l'aune faut le drap; pour dire, qu'une chose durera tant qu'elle pourra.

On dit figurément & proverbialement de quelqu'un, qu'il rit du bout des dents; pour dire, qu'il aucune envie.

On dit figurément & proverbialement, qu'on a un mot (ur le bout de la langue; pour dire, qu'on ne fe le rappelle pas dans l'instant où on croyoit l'aller dire.

On dit figurément & proverbialement, qu'on sait une chose sur le bout du doigt; pour dire, qu'on en est très-bien instruit.

On dit figurément & proverbialement, qu'on touche à une chose du bout du doigt; pour dire, que cette chofe arrivera ou aura lieu inceffamment.

On dit figurément & proverbialement, qu'une chose est demeurée au · bout de la plume; pour dire, qu'on a oublié de l'écrite.

On dit proverbialement, figurément & familièrement, qu'il n'importe qu'elle bout aille devant ; pour dire, qu'une personne réduite au défefpoir n'a plus de ménagemens à garder.

BOU

On dit figurément & proverbialement, d'une personne qui ne sair plus que dire ni que faire, qu'elle est au bout de son rôlet.

On dit proverbialement & figutoment, qu'une personne a le bon bout pardeversyelle; pour dire, que l'avantage est de son côté dans la chose dont il est question.

On dit aussi proverbialement & figurément, que quelqu'un ne cédera une chose que par le bon bout; pour dire, qu'il ne la cédera qu'autant qu'il y fera contraint, ou qu'onlui fera quelque avantage important.

Voyez Extrémité, pour les différences relatives qui en diltinguent Bour, &c.

Ce monofyllabe est bref au singulier, & long au pluriel.

- s'efforce de rire, quoiqu'il n'en ait BOUTADE; substantif féminin. Caprice, fantaisie, transport, saillie d'esprit & d'humeur. Je ne m'accoutume pas à vos boutades. A quoi bon cette boutade ?
 - BOUTADE, s'est dit autrefois d'une forte de petit ballet qui paroissoit s'exécuter impromptu-
 - BOUTADE, est aulli un terme de Coutume. Il se dit d'un droit seigneurial qu'ont quelques Seigneurs, en certains endroits du Berry, sur le vin qui se vend dans leur Seigneurie.
 - La première fyllabe est brève, la seconde longue, & la troisième très-brève.
 - BOUTADEUX, EUSE; vieux mots. Ils défignoient autrefois celui ou celle à qui il prenoit habituellement des boutades.
 - BOUTAGE; vieux mot qui lignifioit autrefois un droit sur le vin vendu. en gros & en détail.
 - BOUTAN; nom propre. Royaume: d'Asie, à l'orient de la Tartarie,



fur les frontières du Mogol. On y recueille, au rapport de Tavernier, du blé, du ris, & quantité de vin. Les martres y abondent, & l'on y a d'excellente rhubarbe & beaucoup de musc qui fait là un objet considérable de commerce.

Les peuples de Bouran font idolâtres: ils adorent leur Roi comme un Dieu, & la vache comme la nourrice du genre humain. C'eft une nation qui n'entend pas la guerre, & qui feroit vraisemblablement subjuguée, si le pays n'étoit d'un très-difficile accès. L'entrée en est défendue par des montagnes escarpées au midi, par des forêts & des neiges au nord, & par des déferts à l'orient & à l'occident.

- BOUTANE ; substantif séminin. on donne ce nom à certaines toiles de coton qui se fabriquent dans l'île de Chypre, & qui sont un des objets de commerce d'Europe dans cette Echelle.
- BOUTANT; adjectif masculin, & terme d'Architecture dont on ne fait usage qu'en le faisant précéder des substantifs arc & pilier. On appelle arc-boutant, un pilier qui finit en demi-arc, & qui sert à soutenir une voute.
- PILIER BOUTANT, se dit d'un pilier qu'on appuie contre un mur, une voute, une terrasse, un bâtiment,
 pour les soutenir & les fortifier.

La première fyllabe est brève, & la feconde longue.

Le pluriel se forme en changeant le *t* final du singulier en un *s*, qui

fuit la règle générale des pluriels. Voyez la lettre S.

BOUTÀRGUE; substantif féminin. Sorte de mets fort usité en Italie, en Provence, en Barbarie & en Egypte. C'est une sorte de saucisse faite d'œufs d'un poisson appelé mulet, & que l'on a confits dans le fel & le vinaigre. La boutargue se mange avec l'huile d'olive & le citton.

BOUTAS; vieux mot qui s'est dit autrefois d'une espèce de chanvre.

- BOUT-AVANT, substantif mafculin. On appelle ainsi dans les salines, un Officier dont les fonctions consistent à veiller à ce que le vaxel se remplisse selon l'usage.
- BOUTE ; fubstantif féminin, & terme de Marine. On donne ce nom à une moitié de tonneau où l'on met la boisson qui se distribue journellement à l'équipage.
- BOUTE, se dit aussi, particulièrement sur la Médirerranée, des grandes sutailles où se met l'eau douce qu'on embarque sur les navires.

La première syllabe est brève, & la seconde très brève.

BOUTE, ÉE; adjectif, & terme de Manège, qui fe dit d'un cheval dont les jambes font droites depuis le genou jufqu'à la couronne. Le cheval *bouté* est le contraire du cheval *longjointé*.

Les deux fyllabes sont brèvesau singulier masculin; mais la seconde es longue au pluriel & au séminin, qui a une troisième syllabe très-brève.

- BOUTE-A-PORT; fubstantif mafculin. C'est, sur les ports, un Officier dont les fonctions consistent à faire ranger dans le port les bateaux qui y arrivent.
- BOUTE-DEHORS; fubstantif mafculin, & terme de Marine. On donne ce nom aux pièces de bois, longues & rondes, en façon de perites vergues, qui étant ajoutées par le moyen d'anneaux de fer à chaque bout de vergue du grand mât & du mât de misaine, fervent à porter H h ij

243



des bonnettes en étai, quand le vent est foible, ou qu'on veut se hâter.

BOUTE-DEHORS, se dit aussi d'un petit mât fervant à la machine à mâter pour mettre les chouquets & les hunes en place.

- Boure dehors, se dit encore de longues perches armées de croc qui fervent, dans un combat, à écarter un brulot; & dans un mouillage, à empêcher que deux navires ne s'endommagent quand le vent les fait dériver l'un sur l'autre.
- BOUTÉE; yieux mot qui signifioit autrefois plein une hotte.
- BOUTE-EN-TRAIN; fubitantif mafculin, qui fe dit, dans les haras, d'un cheval entier dont on se fert pour mettre les jumens en chaleur, & connoître si elles sont en état de pouvoir être faillies.
- BOUIE-EN-TRAIN, se dit aussi d'un petit oifeau qu'on nomme autrement Tarin, qui excite les autres à chanter.
- BOUTE-EN-TRAIN, se dit figurément & familièrement, de quelqu'un d'humeur joyeuse, qui excite les autres, & les met en train.
- BOUTE-FEU; substantif masculin. Incendiaire, celui qui met volontairement le feu à quelque édifice. On arrêta le boute-feu, & on lui fit fon procès.
- BOUTE-FEU, se dit, en termes de l'Art militaire, du bâton garni d'un ferpentin de fer, où passe la mèche avec laquelle on met le feu aux pièces d'artillerie.
- BOUTE-FEU, se dit, dans le sens figu-& fait naître des querelles entre les uns & les autres. Il ne faut plus fouffrir chez vous ce boute-feu.
- **BOUTEHACHE**; vieux mot qui s'est dit autrefois d'un instrument de

fer à deux ou trois fourchons.

BOUTE-HORS; substantif masculin. Ce mot lignifioit autrefois, au propre, une sorre de jeu qui n'est plus ulité.

On dit figurément & familièrement, de deux honimes qui travaillent à se débusquer l'un l'autre de quelque place, qu'ils jouent au boute-hors.

- BOUTE-HORS, se dir, dans le style familier, pour facilité de rendre, d'exprimer ses idées. Il ne manque à ce jeune homme que le boutehors.
- BOUTEILLAGE, substantif masculin. On appeloit ainsi autrefois un droit que les Seigneurs de Bretagne levoient dans leurs terres sur le vin & les autres boiss.
- BOUTEILLAGE, se dit aujourd'hui d'un droit que perçoit sur la vente des vins étrangers, le Bouteillier du Roi d'Angleterre, & qui consiste en deux schelings par tonneau.
- BOUTEILLE; substantif féminin. Lagena. Vaisseau à large ventre & à cou étroit, fait de verre, ou de grès, ou de bois, ou de cuir, &c. & propre à contenir de l'eau, du vin & d'autres liqueurs. Cette bouteille contient deux pintes.

Suivant l'Arrêt du 14 Août 1688, les bouteilles de verre payent à l'entrée du Royaume dix livres par quintal, & deux sous par douzaine à la sortie.

Les bouteilles de terre payent deux sous par douzaine à l'entrée, & un sou à la forrie, fuivant le tatif de 1664.

ré, de celui qui seme la discorde, BOUTEILLE, se dit, par extension, de la liqueur contenue dans le vase. Il a bu une boutejlle de vin.

> On dit proverbialement & figurément, qu'une personne est dans la bouteille; pour dire, qu'elle est dans



le fecret de la chofe dont il s'agit. On dit auffi proverbialement & figurément, qu'*une perfonne n'à*

- rien vu que par le trou d'une bouteille; pour dire, qu'elle ignore les chofes, les ufages du monde.

- BOUTEILLE, se dit, dans le Commerce, d'une mesure des liquides dont on fait usage à Amsterdam. C'est la même chose que le mingle.
- **BOUTEILLE**, fe dit d'une forte d'ampoule ou de vessie pleine d'air, qui se forme, soit sur la surface d'un fluide par l'addition d'un fluide femblable, comme quand il pleut, ou dans sa substance, par une vive commotion intérieure de se parties. En soussant de l'eau de favon avec un chalumeau, on fait des bouteilles sur les quelles on remarque les couleurs de l'arc-en-ciel.
- BOUTEILLES, fe dit, en termes de Marine, des faillies de charpente qui font fur les côtés de l'arrière du vaisseau, de part & d'autre de la chambre du Capitaine. Elles tiennent lieu des galeries dont l'Ordonnance de 1673 a fupprimé l'usage.

La première fyllabe est brève, la la seconde moyenne, & la troisiéme très brève.

Les ll se prononcent mouillés.

- BOUTE-LOF, ou BOUTE DE-LOF; fubstantif masculin, & terme de Marine. Pièce de bois ronde ou à pans qu'on met au-devant des vaisseaux de charge & fans éperon: elle fert à tenir les amures du mât de misène.
- BOUTER; vieux verbe qui fignifioit autrefois mettre, & qui n'a plus d'ufage dans le difcours ordinaire, que dans quelques mots composés, comme boute-en-train, boute-feu, &c. de chacun desquels nous parlons en son ordre.

Bouter A l'EAU, se dit, en termes l

de Marine, de l'action de faire fortir un bateau du port. Et bouter au large, de l'action de le pouller au large.

- BOUTER DE LOF, fe dit aussi, en termes de Marine, pour aller à la bouline. Voyez Aller A LA BOULINE. BOUTER LA BÊTE, se dit, en termes de Vénerie, pour lancer la bête.
- BOUTER UN CUIR, se dir, en termes de Corroyeurs, de l'action d'enlever avec le boutoir la chair qui peut encore être attachée à la peau de l'animal au forrir de la tannerie:
- BOUTEREAU; substantif masculin, & terme d'Epingliers, qui se dit d'un poinçon rond d'acier, bien trempé, avec lequel on grave l'empreinte de la tête dans l'enclume & dans le poinçon.
- BOUTEREZ, MOULINS BOUTE-REZ; vieux mots qui fignificient autrefois moulins à draps.
- BOUTERIL ; vieux mot qui signifioit autrefois nombril.
- BOUTERIS; vieux mot qui fignifioit autrefois tonneau à mettre du vin.
- BOUTEROLLE; fubstantif féminin. Garniture qu'on met au bout d'un foureau d'épée. Il faut à cette épée une bouterolle d'argent.
- BOUTEROLLES, fe dit, en termes de Graveurs en pierres fines, de certains morceaux de cuivre foudés fur une tige de même métal, laquelle étant montée fur l'arbre du touret, & la tête enduite de poudre d'émeril ou de diamant, ufe, par le frottement, la pierre qu'on lui préfente.
- BOUTEROLLE, fe dit, en termes de Metteuis-en-œuvre, d'un morceau de fer arrondi par un bout, qu'on applique fur les pièces qu'on veut restraindre dans le dez à emboutir.

246

- おひび
- févres, d'un outil de fer terminé par une tête convexe, de la forme qu'on veut donner à l'ouvrage fur lequel on frappe cet outil.
- BOUTEROLLE, se dit, en termes de Serruriers, d'une forte de rouet posé sur le palastre d'une serrure, à l'endroit où porte l'extrêmité de la clé qui le reçoit, & sur lequel elle tourne.
- BOUTEROLLE, se dit, en termes de l'Art héraldique, des bouts des fourreaux des badelaires.

La première syllabe est brève, la seconde très-brève, la troisième brève, & la quatrième très-brève.

Il faudroit supprimer un l'qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, bouterole. Voyez ORTHO-GRAPHE.

- BOUTERON; vieux mot qui s'eft dit autrefois d'une sorte de panier.
- BOUTEROUE; substantif féminin, . & terme de Rivière. On appelle ainsi les bornes qui défendent de l'atteinte des voitures, les gardefous qu'on place sur les passages.
- BOUTE SELLE; substantif mafculin, & terme de l'Art militaire. qui se dit du signal par lequel on avertit avec la trompette une troupe de monter à cheval.
- BOUTE-TOUT-CUIRE; substantif masculin, & terme populaire. Il déligne un goulu, un dissipateur, un goinfre qui mange tout C'étoit un vrai boute-tout-cuire.
- BOUTEUX ou Bout de quevre; substantif masculin, & terme de pêche, qui le dit d'un petit filet attaché à un bâton fourchu, dont se fervent les pêcheurs sur les côtes de l'Océan, pour prendre une forte d'écrevisse appelée *salicot*.
- BOUTI; vieux mot qui signifioit autrefois mal façonné.

BOUTEROLLE, se dit, en termes d'Or- BOUTICLAR; substantif masculin; & terme de rivière, qui se dit d'un bateau où les marchands voiturent & nourrissent leur poisson, en attendant qu'ils le vendent.

- BOUTICLE; vieux mot qui signifioit autrefois un lieu de débauche.
- BOUTIER; vieux mot qui signifioit aurrefois un Officier d'échansonnerie chez le Roi.
- BOUTILLE; vieux mot qui signifioit autrefois un pommeau.
- BOUTILLETE; vieux mot qui fignifioit autrefois une petite bouteille.
- BOUTILLIER; substantif masculin. Ce mot, qui n'a d'usage qu'en cette phrase, Grand-Boutillier de France, s'est dit autrefois d'un des cinq grands Officiers de la Couronne, duquel les fonctions revenoient à peu près à celles de l'officier que l'on nomme aujourd'hui Grand-Echanson. Voyer ce mot.

Il paroît que le dernier Grand-Boutillier de France a été Antoine de Châteauneuf, Baron du Lau, qui fut pourvû de cette dignité en 1464.

- BOUTIQUE; substantif féminin. Officina. Lieu où les marchands étalent & vendent leurs marchandifes. Ce marchand a une boutique bien fournie.
- BOUTIQUE, se dit aussi du lieu où les artifans travaillent. La boutique d'un menuisier, d'un serrurier, d'un cordonnier, &c.
- BOUTIQUE, se dit des marchandises que renferme une boutique. Il s'est défait de sa boutique.

On dir, dans le commerce, lever, ouvrir boutique, se mettre en boutique; pour dire, commencer à exposer des marchandises en vente.

On dit aussi fermer boutique; pour dire, cesser de faire marchandile.

- On appelle garde-boutique, toute marchandife qui n'est plus de mode, ou qui est défectueuse.
- FILLE DE BOUTIQUE, se dit d'une fille equi serr un marchand dans sa boutique.
- On appelle par mépris courtaut de boutique, un garçon de boutique.
- Bourique, se dit de certains étaux portarifs, à l'abri desquels se mertent les petits marchands dans les foires.
- BOUTIQUE, se dit aussi quelquefois de tous les outils d'un artisan. Il vola la boutique de ce garçon menuisier.
- ARRIÈRE-BOUTIQUE, se dit d'un magasin sur le derrière de la maison, où l'on renserme les marchandises que l'on veut conserver.

Bourique, se dit, dans le commer-

- ce de poisson d'eau douce, d'un bateau qu'on appelle autrement bouticlar. Voyez ce mot.
- BOUTIQUE, se dit populairement d'une maison où les domestiques ne sont pas à leur aise. Il ne devoit pas servir dans cette boutique.
 - On dit proverbialement, quand quelque chose tombe ou se renverse, adieu la boutique.

On dit proverbialement & figurement d'une personne qui fait un grand usage de remèdes; qu'elle fait de son corps une boutique d'apothicaire.

On dit auffi proverbialement & figurément, qu'une nouvelle, un ouvrage répandu ou autre chose, viennent de la boutique de quelqu'un; pour dire, qu'il en est l'auteur ou l'inventeur, & cela ne se dit guères qu'en mauvaise part.

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est trèsbrève. Il faudroit changer qu en k, & écrite boutike. Voyez ORTHOGRA--PHE.

BOUTIQUIER; fubfantif masculin, & terme familier dont le peuple se fert pour désigner un petit marchand qui tient boutique.

- BOUTIS; fubitantif marculin, & terme de Vénerie, qui se dit des endroits où fouillent les bêtes noires. Il y a beaucoup de boutis dans ce canton.
- BOUTISSE; substantif féminin, & terme d'Architecture, qui se dit d'une pierre qu'on place dans un mur suivant sa longueur, de manière que sa largeur paroît en dehors.

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est très-brève.

Il faudroit supprimer un s qui est oisif, & écrire boutife. Voyez Orthographe.

- BOUTOIR ; substantif masculin. Outil dont les maréchaux se fervent pour parer le pied d'un cheval avant de le ferrer. Il a biessé ce cheval d'un coup de boutoir.
- BOUTOIR, fe dit, en termes de Corroyeurs, de l'instrument avec lequel ces artifans boutent les cuirs: au fortir de la tannerie.
- BOUTOIR, se dit, en termes de Vénerie, du groin d'un fanglier. Ce chien sut blessé d'un coup de boutoir.

La première fyllabe est brève ; & la seconde longue.

Le r final se fait sentir en toute circonstance.

BOUTON; fubitantif masculin. Globulus. Espèce de petite boule d'or, d'argent, de pierreries, d'ivoire, &c. ou de bois couvert d'étosse, de soie, de fil, &c. servant à réunir dans l'habillement des parties sépa-

Digitized by Google

On a mal distribué les boutons de cet habit.

Les boutons reçoivent différentes dénominations relatives à la forme qu'on leur donne, & aux usages auxquels on les destine. Voici les principales.

- BOUTON A AMANDE, se dit d'un bouton d'or entouré d'un cerceau simple découpé en plein.
- BOUTON A LA BROCHETTE, se dit, en termes de Boutonniers, d'un bouton fait fans pointe fur une brochette.
- BOUTON A CUL DE DÉ, se dit d'un bouton façonné fait sur la brochette, & qui n'a point de premier jetage.
- BOUTON A LIMACE, se dit d'un bouton façonné qui est entouré de plufieurs croix de soie luisante, ayant à peu près la forme d'une coquille de limaçon.
- BOUTON A GARDE D'ÉPÉE, se dit d'un bouton uni en or ou en argent, dont les ondes sont beaucoup plus hautes que les ordinaires.
- BOUTON A ÉPI, se dit d'un bouton façonné, roulé après le premier jetage, d'or en trait, en cordonnet, en luisant, & couvert d'un cerceau.
- Boutons A PIERRE, se dit des cailloux, crystaux, &c auxquels le lapidaire a donné la forme de bouton.

On dit figurément & proverbialement de quelqu'un qui est disposé à quitter la robe ou la sourane pour prendre l'épée, que sa robe ou sa soutane ne tient qu'à un bouton.

On dit proverbialement & figutément, qu'or a serré le bouton à quelque personne; pour dire, qu'on l'a fortement pressée sur quelque

rées, ou à les attacher ensemble. BOUTON DE LA BRIDE, se dit, en termes de Manège, du petit anneau de cuir qui coule le long des rênes, & qui les resferre.

> On dit mettre un cheval sous le bouton; pour dire, raccourcir, & tendre les rênes en coulant le bouton de la bride, que l'on fait delcendre jusques sur le crin.

BOUTONS, se dit, dans les manuface. tures de soie, de petites boules de

bois traversées de ficelles, qui se rendent au rame, & qui tiennent lieu de semple dans les ouvrages à la petite tire.

- BOUTON, se dit, en termes de serrurerie, de ce qui sert de main pour ouvrir & fermer les verroux, targettes, &c.
- BOUTON, se dit aussi, en termes de ferrurerie, du morceau de fer placé en-dedans d'un appartement fur le palastre d'une serrure, & qui sert à ouvrir le demi-tour & la porte.
- BOUTON, OU BOUTON DE FIN, se dit, en termes de Chimie & de Métallurgie, des petits globules de métal qui restent sur les coupelles, ou qu'on trouve au fond des creufets après les fontes.
- BOUTON, se dit aussi, en termes d'Esfayeurs, des petites parties d'or ou d'argent dont ils' se servent pour eslayer à quel titre sont ces métzux.
- BOUTON, fe dit d'un petit corps rond qu'on met au bout d'une arme à feu pour servir de mire.
- BOUTON OU BOITE D'ÉCOUVILLON, le dit, en termes d'Artillerie, d'une pièce de bois tournée, sur laquelle on cloue quelque morceau de peau de mouton, en mettant la laine en dedans, & dont on fe fert pour nettoyer l'ame du canon, quand on l'a tiré.
- objet, & quelquetois en menaçant. | Bouton de cuillier de canon, fe dıt



dit aussi d'un bout de bois tourné fur lequel il y a une cuillier de cuivre clouée, & dont on se fert pour retirer les gargousses de l'ame du canon.

- BOUTON DE LA CULASSE, se dit de l'extrémité qui termine le canon du côté de la culasse.
- BOUTON DE PIERRIER, fe dit d'une boule de métal qui est au bout de la culasse, & qui est percée au milieu.
- BOUTON, se dit, en termes d'Artificiers, de l'extrémité de la tétine du culot, arrondie en forme dezône sphèrique, du milieu de laquelle s'élève la broche qui forme l'ame de la fusée.
- BOUTON, fe dit, en termes de Chirurgie, d'un inftrument d'acier ou d'argent dont on fe fert dans l'opération de la taille, pour retourner les pierres mal chargées dans les tenettes, & pour fonder s'il n'y en a point qui reftent.
- BOUTON DE FEU, se dit aussi, en termes de Chirurgie, du cautère actuel, propre à brûler les os pour consumer les exostoss & les caries.
- BOUTON DE FEU, se dit encore, en termes de Chirurgie & de Maréchallerie, d'un instrument de fer, rond par le bout & rougi au seu, que les chirurgiens appliquent sur certaines plaies, & les maréchaux sur les boutons de farcin pour les guérir.
- BOUTON, se dit, en termes de Brafferie, des petites globules de mousse qui s'élèvent sur le levain.
- BOUTON, se dit, en termes de Jardinage, du petit bourgeon que poussent les arbres & les plantes, & d'où se forment les feuilles & les fleurs.

On distingue, dans la végétation Tome IV. des arbres, deux fortes de bourons, les ronds & les plats : les ronds promettent des branches à fruits, & les autres des branches à bois.

249

On dit, en termes de Fauconnerie, qu'un oifeau branche & prend le bouton; pour dire, qu'il se perche à la cime des arbres.

BOUTON, fe dit, en Médecine & en Chirurgie, d'une petite tumeur rouge, enflammée, qui s'élève particulièrement fur la peau du vifage, aux aîles du nez, au menton & au front.

Les boutons au vifage sont presque toujours occasionnés par un vice de l'estomac, ou par une chaleur trop considérable du sang.

Dans le premier cas, les boutons reviennent périodiquement, & fuivent la marche des digestions, qui sont tantôt bonnes, tantôt mauvaises : on est sujet aux dégoûts, aux rapports aigres, aux vents, aux borborygmes, aux coliques, aux envies de dormir, & aux pesanteurs d'estomac. Pour guérir ces espèces de boutons, il faut nécessairement remédier à l'estomac, en employant tous les remèdes qui peuvent en diminuer la foiblesse. Le vin de Quinquina, dont on prend un petit verre avant chaque repas, guérit fouvent ces fortes de boutons; parce que le Quinquina convient dans toutes les maladies, qui procèdent de la foiblesse d'estomac.

Quand les boutons viennent de l'effervescence du fang, ce que l'on connoît au tempérament jeune & bouillant du malade, aux alimens échauffans & liqueurs spiritueus dont il se nourrit; aux passions vives dont il est agité, aux exercices violens qu'il est donne, & aux veile les continuées qu'il essure il faut user des remèdes propres à rafraî-

I i



chir. Il fera bon de fe faire faigner, de prendre quelques lavemens, & de faire ufage des eaux minérales de Passy, épurées, ou d'une boisson faite avec la boule de Mars, infusée en manière de thé, & coupée avec un tiers de décoction d'orge. On pourra aussi employer avec succès, les bains tièdes; & quand on aura suffisamment tempéré les humeurs, on se purgera doucement, pour détourner les mauvais levains de l'estomac, qui pourroient rétablir le désordre dans le corps.

Si les bourons du vifage font accidentels, on les guérit avec du foin & peu de remèdes.

Il faut se frotter le visage foir & matin, avec une flanelle chaude, afin de décrasser & de déboucher les pores de la peau, & favoriser par-là la transpiration. On recommande, en pareil cas, de se laver le visage tous les jours avec de l'eau de savon. La pommade qui suit, est aussi très-esser es pourvu qu'on se fasse faigner & purger auparavant, & qu'on prenne une tisane de racine de patience sauvage, pendant huit jours.

Prenez quatre onces de cire en grain, faites-la fondre à petit feu dans un poëlon; verfez dessus neuf onces d'huile rosat, en remuant jusqu'à ce que le mêlange soit fait; ajoutez une once de sel de Saturne, & un gros de camphre; remuez encore, jusqu'à ce que la matière ait pris quelque consistance.

Vous frotterez le foir les boutons de ce remède, & vous appliquerez un linge par-dess.

BOUTONS DE FARCIN, fe dit de certaines bubes ou groffeurs rondes, qui viennent aux chevaux quand ils ont le farcin.

BOU

Les deux fyllabes font brèves au fingulier ; mais la feconde est longue au pluriel.

- BOUTON; nom propre. Île d'Afie, l'une des Moluques, dans la mer des Indes, environ à quatre lieues, fud-eft, de l'île de Célèbes. Dampier lui donne vingt-cinq lieues de longueur, & dix de largeur.
- BOUTONNE; nom propre. Rivière de France, qui a la fource à Chefboutonne, en Poitou; & fon embouchure dans la Charente', à deux lieues, est, de Rocheforr, après un cours d'environ quatorze lieues.
- BOUTONNÉ, ÉE ; adjectif & participe passifi. Voyez BOUTONNER.

GOTAFREY, en Dauphiné, d'argent, à trois rofes de gueules boutonnées d'or.

- BOUTONNÉ, se dit, dans le sens figuré, d'une personne discrète, mystérieuse, & qui cache ce qu'elle fait. Vous n'en tirerez rien; il est trop boutonné.
- BOUTONNER ; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme chanter. Globulis astringere. Passer les boutons d'un habillement dans les petites ouvertures, qu'on nomme ganses ou boutonnières, disposées pour recevoir ces boutons. Le froid oblige à boutonner les habits.

Ce verbe est aussi pronominal réfléchi dans le même sens, & s'emploie absolument. Il ne fait pas assert froid pour se boutonner.

BOUTONNER LA BONNETTE, se dit quelquefois, en termes de Marine,



de l'action de lacer la bonnette maillée.

BOUTONNER, est aussi verbe neutre, & se dit, en termes de Jardinage, des arbres & des plantes qui commencent à pousser des boutons. Les cérifiers boutonnent.

Les deux premières fyllabes font brèves, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Il faudroit fupprimer un *n* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, *boutoner*. Voyez OR-THOGRAPHE.

BOUTONNERIE; substantif féminin. Marchandise de Boutonnier. Son commerce principal confiste en boutonnerie.

Les deux premières fyllabes font brèves, la troisième est très-brève, & la quatrième longue.

BOUTONNIER ; substantif masculin. Artisan qui fait & vend des boutons. Il apprend le métier de Boutonnier.

La terminaison *ier* de ce mot est une diphtongue en poësie comme en prose.

- BOUTONNIÈRE; fubstantif féminin. Ouverture longue & étroite, pratiquée dans un vêtement pour y passer les boutons, & bordée d'or, d'argent, de foie ou de fil. Ces boutonnières font bien travaillées.
- BOUTONNIÈRE, se dit, en termes de Chirurgie, d'une incision que l'on fait au périnée, pour pénétrer dans la vessie, & y placer une canulle, par où puissent sortir les matières qui y sont contenues.

Les deux premières fyllabes font brèves, la troisième est longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit supprimer un n qui

est oilif, & écrire boutonière. Voyez Or thographe.

- BOUTOU; fubstantif masculin. On donne ce nom à une sorte de masfue, faite d'un bois dûr & pesant, longue d'environ trois pieds, & qui sert d'arme offensive aux Caraïbes.
- BOUTOUIR ; vieux mot qui fignifioit autrefois moulin à draps.
- BOUTRIOT ; fubstantif masculin, & terme de Cloutiers-d'Epingles, qui se dit d'une espèce de burin, dont ces Artisans se fervent pour faire la petite cavité du poincon.
- BOUT-SAIGNEUX; fubstantif mafculin. Le cou d'un mouton, tel qu'on le vend à la boucherie. C'est un bout-faigneux. Un bout-faigneux de mouton.

On dit aussi un bout-saigneux de veau.

- BOUTS RIMÉS ; fubstantif masculin pluriel. On appelle ainsi des rimes données pour en former des vers, & ordinairement pour en composer un sonnet. Il s'occupe à remplir les bouts-rimés d'un sonnet.
- BOUT-RIMÉ, se dit, au fingulier, d'un sonnet composé de boutsrimés. Qui est l'auteur de ce boutrimé?

L'invention de ce genre de poëfie, qui est aujourd hui abandonné avec raison aux mauvais Poëtes, est due à Dulot, Poëte du dix-septième fiècle.

BOUTTEVILLE ; nom propre. Ville & Duché de France, dans l'Orléanois, fur la rivière de Loing, à trois lieues & demie, fud-est, de Montargis.

Il y a aussi un Bourg de ce nom dans l'Angoumois, environ à trois lieues, est-fud-est, de Cognac.

liij



- BOUTURE ; substantif féminin. Branche séparée d'un arbre, ou d'une autre plante ligneuse, & qui étant mife en terre, y prend racine. Le grofelier, le faule, le figuier, le coignassier, & c. viennent de bouture.
- BOUTURE, se dit, en termes d'Orfevres, d'une lessive faite avec du fel de tartre, pour blanchir l'argent.
- BOUTURE, s'est aussi dit autrefois, dans les Monnoies, de ce qu'on appelle aujourd'hui bousure. Voyez a mot.

La première syllabe est brève, la feconde longue, & la troisième trèsbrève.

- BOUVARD; substantif masculin. Gros marteau, dont se servoient autrefois les Monnoyeurs pour frapper les flans, avant l'invention du balancier. On dit auffi bouard.
- **BOUVEMENT**; fubitantif maiculin, & terme de Menuisiers, qui se dit d'un outil, avec lequel ces Artisans font les moulares de leurs ouvrages.

BOWENS; nom propre. Petite ville & port de l'île de Fuhnen. BOUVERET; vieux mot qui figni-

fioit autrefois culture des terres.

BOUVERIE ; substantif féminin. Boum stabulum. Etable à bœufs. Ce mot s'emploie particulièrement pour désigner un étable dans un marché public. Les bouchers trouveront dans la bouverie ce qu'il leur faut.

La première syllabe est brève, la seconde très-brève, & la troifième longue.

BOUVET; substantif masculin. Sorte de rabot, dont se servent les Charpentiers 8c les Menuifiers pour faire les rainures & les languortes.

Il y a plusieurs fortes de bouvets,

qui reçoivent des dénominations relatives à leur forme & aux usages auxquels on les emploie. Il y a les bouvers mâles, qui font les. rainures; les bouvets femelles, qui font les languettes ; les bouvets de brisure, qui servent à rainer les brisures des croïsées, des portes, &c. les bouvets à panneaux, qui servent à rainer le bois des panneaux; les bouvets à planchers, qui servent à rainer les planches à planchers; les bouvets brises ou de deux pièces, qui servent à faire des rainures à dif-férentes distances; les bouvets à dégorger, qui servent à dégorger les: moulures; les bouvets à embrevure, qui servent à faire les embrévemens des cadres; les bouvets à noix, qui servent à faire les noix. des battans des croisées.

La première fyllabe est brève, 802 la seconde moyenne au singulier,. mais longue au pluriel.

- BOUVIER; substantif masculin. Celui qui conduit les bœufs, & qui... les garde. Un bouvier doit être 10bufte & vigilant.
- BOUVIER, se dit figurément, & par manière d'injure, d'un homme groffier. Je ne veux pas vivre avec. ce bouvier.
- Bouvier, se dit, en termes d'Altronomie, d'une constellation de l'hémilphère septentrional, composée de cinquante-cinq étoiles, felon le catalogue de Flamstéed. Cette conitellation, quoique fort septentrionale, defcend fous l'horifon, & fe couche pour nous. Ovide annonce pour le 4 Mars fon couchercolmique, c'est-à-dire, le temps où elle fe couche au foleil levant.

Germanicus César dit que le Palteur ou Bouvier, qu'on a placé dans le ciel, étoit Icare, père d'E-

BOU

rigone. Bacchus lui avoit appris l'art de faire le vin, pour l'enfeigner aux hommes, & il fut lapidé par des bergers qui étoient ivres. Sa fille découvrit le corps de son père, par le moyen d'un chien qui lui étoit resté fidèle ; elle fe tua de défespoir, & elle sut placée dans le ciel avec fon père & fon chien; voilà pourquoi Properce appelle baufs d'Icare, les sept étoiles de la grande ourse.

D'autres prétendent que le Bouvier est Arcas, fils de Jupiter & de Callisto, qui enseigna la manière de faire du pain, qu'il avoit apprise de Triptolème, & qui mérita ainfi d'être déifié par la reconnoissance des hommes:

BOUVIER, est aufii le nom d'une forte de petit oiseau, ainsi appelé de ce qu'il fuit les troupeaux de bœufs. Il a le corps alongé, de même que le bec, qui est d'un brun roussâtre. Sa tête & son dos sont de couleur plombée, mêlée de jaune & de couleur de cendre : il a la gorge & le ventre blanchâtres, la poitrine femée de taches noires, les aîles brunes & blauchâtres, & les pattes noirâtres...

Aldrovande diftingue cinq fortes d'oifeanx de cette espèce ; mais il n'y a proprement que celui dont nous venons de parler, auquel apparrienne le nom de bouvier, parce qu'il est le seul qui suive les troupeaux

Bouvier, se dit encore d'un poisson qui, selon Artédi, a trois ou quatre doigts de longueur, & la moitié de largeur. Il est couverr de larges écailles, de couleur argentine. Il a la bouche petite & sans dents, & la queue fourchue. Il se tient dans BOUVREUIL ; substantif masculin. le bourbier, & sa chair est apéritive.

La terminaison ier de ce mot est diphtongue en poësie comme en profe.

BOUVIÈRE ; substantif féminin. Celle qui conduit & garde les bœufs.

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième très-brève.

BOUVILLON; substantif masculin, Diminutif. Jeune bœuf. Voilà de beaux bouvillons.

Les trois syllabes sont brèves au fingulier; mais la dernière est longue au pluriel.

Il faudroit changer le second t en i, & écrire, d'après la prononciation, bouvilion. Voyez OR-THOGRAPHE. ·

BOUVINES; nom propre. Lieu fameux, dans la Flandre Wallonne, fur la rivière de Marque, à deux lieues, sud-est, de Lille. C'est-là où Philippe Auguste défit avec cinquante mille hommes, mais non sans un grand risque de sa vie, l'armée de l'Empereur Othon & de ses alliés, forte de plus de cent cinquante mille combattans. Le Comte de Flandre & le Comte de Boulogne furent faits prifonniers à cette journée. Le Chevalier Guerin, nommé à l'Evêché de Senlis, commandoit l'armée Françoise. Ce Prélat disoit s'être chargé du commandement : Non mie pour combattre, mais pour admonester les Barons & les autres Chevaliers, à. l'honneur de Dieu, du Roi & du Royaume, 5 à la défense de leur propre Scigneur.

C'est en mémoire de cet événement, que fut fondée l'Abbaye de la Victoire.

Oiseau de la grosseur d'une allouette, qui a le bec noir, court & fort;



la tête, la queue & les aîles noires; le dos d'un gris d'ardoife, & le ventre d'un beau rouge. Le mâle ne diffère de la femelle, qu'en ce que ses couleurs sont plus brillantes.

Cet oifeau aime beaucoup les premiers boutons des arbres fruitiers, auxquels il fait grand dommage. Son chant est agréable ; mais on préfère celui de la linote.

La première syllabe est brève, & la seconde moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

- Le l'final fe prononce mouillé. BOUXACH ; nom propre. Ville d'Afie, dans le Koraffan, environ à dix-fept lieues, fud, de Hérat.
- BOUXIÈRES-AUX-DAMES; nom propre. Abbaye de filles nobles, & fécularifées fous le titre de Chanoinesses, environ à une lieue & demie, nord-ouest, de Nancy.
- BOUXWEILLER ; nom propre. Ville de France, en Basse-Alsace, dans une contrée ferrile, environ à deux lieues, nord-est, de Saverne.
- **BOUYANT; vieux** mot qui fignifioit autrefois facile à mettre en mouvement.
- BOUYLLE; vieux mot qui fignifioit autrefois extrémité, pointe.
- BOUZANNE; nom propre. Petite rivière de France, en Berry. Elle a fa fource près d'Aigurande, & fon embouchure dans la Creuse, au-dessource d'Argenton.
- BOUZONVILLE; nom propre. Petite Ville & Abbaye d'hommes, en Lorraine, fur la Nied, à trois lieues, oueft, de Saar-Louis. L'Abbaye est en commende, & vaut au Titulaire douze mille livres de tente.

- BOXBERG ; nom propre. Petire ville d'Allemagne, en Franconie, dans le voifinage de Mergentheim. Elle appartient à l'Electeur Palatin.
- BOXMÉER ; nom propre. Ville du Comté de Zutphen, fur les frontières du Duché de Clèves.
- BOXTEHUDE; nom propre. Petite ville d'Allemagne, dans le Duché de Brême, à cinq lieues de Hambourg. Elle appartient au Roi de Dannemarck.
- BOXTEL; nom propre. Petite ville & feigneurie du Brabant Hollandois, fur le Dommel, à quatre lieues de Bréda, & à deux de Boisle-Duc.
- BOYARD; fubstantif masculin. Titre de dignité, le même que Boiard. Voyez ce mot.
- BOYAU; fubstantif masculin. Intestinum. Ce mot désigne, dans le discours ordinaire, ce qu'on appelle autrement intessions; c'est-à-dire, ce canal qui tient au mésentère, fait plusieurs circonvolutions, sert à recevoir les alimens au sortir de l'estomac, & à jetter les excrémens hors du corps. Voyez INTES-TINS.
- DESCENTE DE BOYAUX, fe dit d'une maladie caufée par la rupture du péritoine, & qu'en termes de l'Art on appelle *Hernie*. Voyez ce mot.

On dit proverbialement & populairement de quelqu'un, qui est toujours disposé à faire bonne chère quand on l'invite, qu'*il a toujours* fix aunes de boyaux vides.

On dit aussi proverbialement & populairement, rendre tripes & boyaux;pour dire, vomir excessivement.

On dit, en termes de Manège & de Maréchallerie, qu'un cheval a beaucoup de boyau; pour dire, qu'il a beaucoup de flanc, beau-

Digitized by Google

coup de corps. Et qu'un cheval est étroit de boyau; pour dire, qu'il n'a point de corps, ou qu'il l'a efflanqué comme celui d'un levrier.

- CORDE A BOYAU, fe dit d'une corde faite de boyaux de mouton, d'agneau, ou d'autres animaux, & qui fert à divers inftrumens de mufique; comme violon, théorbe, &c. de même qu'à faire des raquettes, & à plufieurs autres ufages.
- BOYAU, se dit, en termes de l'Art Militaire, de chaque partie qui va en ligne droite dans une tranchée faite pour affiéger une place.
- BOYAU, se dit aussi d'un fossé couvert de son parapet, servant de communication à deux tranchées, quand on fait deux attaques qui sont près l'une de l'autre.
- BOYAU, fe dit, figurément, d'une place longue, & qui a peu de largeur. Cette ville n'est qu'un boyau.

La première fyllabe est brève, & la feconde moyenne au fingulier, mais longue au pluriel.

Le x final, qui forme le pluriel, prend le fon du z devant une voyelle, en fuivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. Voyez la lettre S.

Il faudroit changer le x en s, & écrire, boyaus. Voyez Orthogra-PHE.

BOYAUDIER ; substantif masculin. Artisan qui prépare & file des cordes à boyau, pour servir à certains instrumens de musique, à faire des raquettes, &c.

La terminaison ier de ce mot, est un diphtongue en poèsie comme en prose.

BOYER ; fubstantif masculin, & terme de Marine. Sorte de bateau ou de chaloupe Flamande, mâtée en fourche, ayant une semelle de

- chaque côté, pour mieux aller à la bouline, & moins dériver. Ce bâtiment est plus propre à naviguer sur les rivières, que sur la mer.
- BOYEZ; (les) On appelle ainfi les Prêtres des Sauvages idolâtres de la Floride. Chaque Prêtre a fon idole particulière, qu'invoque le Sauvage, qui y a de la dévotion, par des chants, & en faisant fumer du tabac.
- BOYLE; nom propre. Petite ville d'Irlande, dans le Comté de Rofcommon, près du lac de Key.
- BOYLE ; (Robert) nom propre. Phyficien célèbre, né à Lifmore, en Irlande, le 25 Janvier 1627, & mort à Londres le 30 Décembre 1691. Il est inventeur de la machine pneumatique que Hook a perfectionnée.

Ses écrits, qui ont pour objets la Théologie, la Phylique & les Mathématiques, font recueillis en cinq volumes *in-folio*, publiés à Londres en 1744.

- BOYLE; vieux mot qui fignifioit autrefois une chevre.
- BOYNE; nom propre. Rivière d'Irlande, qui a la fource dans le Comté du Roi, & fon embouchure dans la mer. Elle est célèbre par la victoire que remporta en personne sur fes bords en 1690, Guillaume, élu Roi d'Angleterre l'année précédente, contre les troupes du Roi Jacques II son beau-père, à qui il ravit la couronne.
- BOZA; fubstantif masculin. On donne ce nom en Turquie à une sorte de bière faite d'orge & de miller cuits ensemble, & qu'on laisse enfuite fermenter.
- BOZANTIA; nom propre. Petite ville forte de Pologne, dans le Palatinat de Sendomir.

BOZINE ; vieux mor qui fignifioit autrefois trompette.

- BOZOLO; nom propre. Bourg, Châreau & Principauté d'Italie, dans le Mantouan, à deux milles d'Oglio, entre Mantoue & Crentone.
- **BOZOR ; nom propre.** Petite rivière d'Italie, dans la partie méridionale de l'île de Corfe. Elle fe perd dans le golfe de Talabo.
- BOZOULS; nom propre. Ville de France, en Rouergue, fur la rivière de Dordou, à quatre lieues, nordeft, de Rhodès.
- BOZZO; nom propre. Rivière d'Iralie, dans le Milanez. Elle fort du lac Majeur, & fe jerte dans celui de Gavira.
- BRABANÇONE ; fubîtantif féminin, & terme de Fleuriste. Tulipe dont les couleurs sont le blanc de lait, le pourpre, & un peu de rouge.
- BRABANÇONS; (les) on a ainfi appelé autrefois des Aventuriers qui faisoient la guerre pour ceux dont ils recevoient le plus d'argent. Ce nom leur vint de ce qu'ils étoient pour la plûpart originaires du Brabant.
- BRABANT; nom propre. Duché, & l'une des dix-fept Provinces des Pays-Bas. Ses bornes font, le Comté de Hollande, & le Duché de Gueldres au nord; le même Duché & l'Évêché de Liège à l'orient; les Comtés de Hainaut & de Namur au midi, & à l'occident la Flandre & la Zelande.

Ce Duché appartient en partie à la Maison d'Autriche, & en partie à la République des Provinces-Unies : c'est pourquoi on le divise en Brabant Autrichien & Brabant Hollandois. Bruxelles est la capitale du Brabant Autrichien, & Boisle-Duc du Brabant Hollandois. Ce Pays est très-riche, à cause du commerce considérable qui s'y fait particulièrement en toiles & en dentelles.

- BRABANTES ; substantif féminin pluriel. On donne ce nom dans le commerce, à certaines toiles d'étoupes de lin qui se fabriquent aux environs de Gand, Bruges, Ypres, Courtray, &c.
- BRABEUTE; fubflantif masculin. Ce mot qui vient du Grec, & qui lignifie Distributeur de prix, désignoit chez les Grecs un Magiftrat chargé de préfider aux Jeux Solennels, & particulièrement aux Jeux Sacrés. Après avoir prêté ferment de juger avec impartialité, il alloit s'affeoir à une place distinguée, où revêtu d'un habit de pourpre, ayant une couronne fur la tête, & une baguette à la main, il prononçoit fouverainement les prix & les peines que méritoient les Athlètes vainqueurs, & ceux qui s'étoient mal comportés. Cette Magistrature étoit considérable; & Philippe, Roi de Macédoine se l'étoit fait attribuer ; ce que Demostènes ne manqua pas d'envisager comme un attentat à la liberté des Grecs.
- BRABORG ; nom propre. Petite Ville de Suède, dans l'Oftrogothie, fur la rivière de Motala.
- BRACATGE; vieux mot qui fignifioit autrefois orge.
- BRACCAS; nom propre. Ile de l'Amérique, l'une des Caymanes. près de celle de Cuba.
- BRACCIANO; nom propre. Perite Ville & Duché d'Italie, dans l'état de l'Eglife, fur un lac confidérable du même nom.
- BRACELET ; fubstantif masculin. Brachiale. Ornement que les fem-. mes



mes pottent au bras. On lui fit préfent d'une paire de bracelets de diamans.

BRACELET, se dit, en termes de Doreurs, Argenteurs & autres Ouvriers sur metaux, d'un instrument de cuir ou d'étoffe, dont ils se couvrent le bras gauche au-dessur du poigner, pour éviter de se blesser en polissant leurs ouvrages.

La première syllabe est brève, la seconde très-brève, & la troisième moyenne, au singulier, mais longue au pluriel.

Il faudroit changer le c en s, & écrire *brafelet*. Voyez ORTHOGRA-PHE.

BRACEROLE; vieux mot qui fignifioit autrefois vêtement du bras.

BRACHER; Voyez BRASSER.

BRACHIAL, ALE; adjectif, & terme d'Anatomie. Il défigne en général tout ce qui a rapport au bras.

MUSCLE BRACHIAL, fe dit d'un mufcle oblong, épais & large, qui occupe immédiatement la partie antérieure de la moitié inférieure de l'os du bras. Il est fourchu & comme échancré par en haut, & il fe retrécit par en bas dans le pli du bras.

Il est attaché à toute la furface de l'os du bras par quantité de fibres charnues, depuis l'attache inférieure du deltoïde jusqu'un peu au-deffus des deux fossertes de l'extrémité de l'os, & depuis l'un & l'autre bord de la face antérieure de cette extrémité. Les fibres sont pour la plûpart longitudinales; les plus superficielles sont les plus longues; les autres se raccourcissent à mesure qu'elles deviennent internes.

Les fibres latérales sont un peu obliques. & le deviennent de plus en plus, à mesure qu'elles s'abaissent.

Quelques Anatomistes ont nom-

BRA

terne. ARTÈRE BRACHIALE, se dit d'une artère qui est la continuation de l'artère axillaire, & qui commence immédiatement derrière le tendon du grand pectoral. Elle descend le long de la partie interne du bras sur les muscles coraco-brachial & anconé interne, le long du bord interne du *biceps*, derrière la veine bassilique, donnant de petits rameaux de côté & d'autre aux muscles voisins, au perioste & à l'os.

Elle n'eft couverte que de la graiffe & de la peau, depuis l'aiffelle, jufqu'au milieu du bras; après quoi elle fe cache fous le muscle biceps, & s'avance fur le devant à mesure qu'elle descend, en s'éloignant un peu du condyle interne, fans néanmoins aller jufqu'au milieu du pli du bras.

En descendant depuis l'aisselle jusques-là, elle jette plusieurs rameaux au muscle sous-épineux, au grand rond, au petit rond, au sous-scapulaire, au grand dorsal, au grand dentelé, aux muscles voisins, aux tégumens, & même aux nerfs.

NERFS BRACHIAUX, se dit de six branches de nerfs qui vont se distribuer au bras. Ces nerfs viennent des quatre dernières paires cervicales, & de la première dorsale, qui, après avoir communiqué ensemble par un grand nombre d'entrelassemens, passent à travers le muscle scalène, & se portent vers le bras.

En 1697, M. Duvernei donna aux cinq premiers de ces norfs les noms fuivants; le *musculo cutané* ou cutané externe, le *médian*, le cubi-K k



tal, le cutané externe, le radial : une branche de ce dernier forme le fixième que Winflow nomme axillaire ou articulaire.

Les deux premières fyllabes font brèves, la troifième est moyenne au fingulier masculin, mais longue au pluriel, & brève au séminin, qui a une quatrième syllabe trèsbrève.

Le *l* final se fait sentir en toute circonstance.

Le pluriel du masculin se forme en changeant al en aux, dont le x prend le son duz devant une voyelle, en suivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. Voyez la -lettre S.

Cet adjectif ne doit pas réguliérement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas un brachial muscle, mais un muscle brachial.

Il faudroit changer *ch* en k, & écrire, d'après la prononciation, *brakial*. Voyez ORTHOGRAPHE.

- BRACHIO CUBITAL; adjectif mafculin, fubftantivement pris, & terme d'Anatomie. Il fe dit d'un ligament qui unit l'humerus, ou os du bras avec le cubitus, ou os du coude. Il passe fur le ligament capfulaire de l'articulation, & y est fortement attaché. Il est couvert par plusieurs tendons qui femblent le fortifier par leur adhérence.
- BRACHIO-RADIAL; adjectif mafculin, fubstantivement pris, & terme d'Anatomie. Il fe dit d'un ligament qui unit l'humerus, ou os du bras avec le cubitus, ou os du coude. Il passe fur le ligament capfulaire de l'articulation, & y est fortement attaché. Il est couvert par plusieurs tendons qui semblent le fortifier par leur adhérence.

BRACHITES; (les) Hérétiques du

troisième siècle, qui fuivoient les erreurs de Manès & des Gnostiques.

BRACHMANES; (les) Philosophes Indiens, dont parlent souvent les Anciens. Ils prétendoient que la vie est un état de conception, & la mort le moment de la naissance; que l'ame du Philosophe, détenue dans fon corps, est dans l'état d'une chrysalide, & qu'elle se débatrasse à l'instant du trépas, comme un papillon qui perce sa coque, & prend son essor. Les évènemens de la vie, n'étoient, felon eux, ni bons ni mauvais; puisque ce qui déplaît à l'un, plaît à l'autre, & qu'une même chose est agréable & défagréable à la même perfonne en différens temps. Pythagore avoit reçu d'eux le dogme de la Métempfycofe. Quand ils étoient las de vivre, ils fe brûloient. Après avoir dreffé & allumé eux-mêmes le bucher, ils y entroient d'un pas grave & majestueux.

On a imputé aux Brachmanes plusieurs autres extravagances, comme de vivre couchés fur la terre, de se tenir toujours sur un pied, de passer leur vie dans les bois, ayant sans cesse les bras élevés, de se regarder continuellement le bout du nez, & de se croire comblés d'une faveur divine quand ils y appercevoient une petite flamme bleue.

Ces fous furent fouvent les Oracles des Grecs, le peuple le plus éclairé de l'Univers. Suidas prétend qu'il: furent appelés *Brachmanes* du Roi *Brachman*, leur fondateur. Ils fubfiltent encore dans l'Orient fous le nom de *Bramines*.

BRACHYCATALEPTIQUE; adjectif des deux genres, & terme de Poësie Grèque & Latine, qui



défigne un vers auquel il manque quelque chole, comme un pied, une fyllabe.

- BRACHYGRAPHIE; fubstantif féminin. Ce mot qui vient du Grec, fignifie l'Art d'écrire par abréviations. On a vu à Paris des gens fi formés dans cet Art, qu'ils fuivoient en écrivant les plus habiles Prédicateurs., & l'on a eu par ce moyen une édition des Sermons du P. Mabillon.
- BRACHYPNÉE ; fubstantif féminin, & terme de Médecine, qui défigne cette respiration courte qu'on remarque dans la léthargie & les fièvres inflammatoires.
- BRACHYSCIENS; (les) on défigne fous ce nom, les Peuples qui habitent un climat, où l'ombre des corps a peu d'étendue. Tels font les Habitans des régions fituées entre les deux tropiques qui reçoivem les rayons du Soleil plus verticalement que les autres peuples.
- BRACHYSTOCHRONE; substantif féminin. C'est le nom que feu M. Bernoulli, Professieur de Mathématique à Bâle, a donné à la courbe de la plus vîte descente. C'est autrement une cycloïde. Voyez ce mot.
- BRACKEL; nom propre. Perite ville d'Allemagne, dans le Cercle de Westphalie, sur la Nette, à cinq lieues de Paderborne.
- BRACKENHEIM ; nom propre. Petite ville fur la rivière de Zaber, a deux lieues de Haillebron. Elle appartient au Duc de Wirtemberg.
- BRACKLAU; nom propre. Ville de l Pologne, capitale d'un Palatinat de l même nom, à cent dix mille pas de Kaminieck.

Le Palarinat de Bracklau est fitué entre celui de Kiovie, les Campagnes déferres, les Tartares d'Oc-

- zachow, le Niester & le Palatinat de Podolie. La rivière de Bog le traverse d'un bout à l'autre.
- BRACKLEY; nom propre. Ville d'Angleterre, dans le Comté de Northampton. Elle envoie des Députés au Parlement.
- BRACON; fubstantif masculin, & terme d'Hydraulique. Il se dit de la console ou appui qui soutient une porte d'écluse.
- BRACONAGE; vieux mot. Il s'eft dit autrefois d'un droit du Seigneux fur les filles qui se marioient.
- BRACONE; participe passif, indéclinable. Voyez BRACONER.
- BRACONER; verbe neutre de la première conjugaison, lequel se conjugue comme chanter. Chasser furtivement sur les terres d'autrui, pour y prendre du gibier. Il est dans l'habitude de braconer.

Les temps composés de ce verbe se conjuguent avec l'auxiliaire Avoir. Ils ont braconé. Il auroit braconé, &c.

Les deux premières fyllabes font brèves, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquens au mot VERBE, avec la conjugaifon & la quantité prosodique des autres temps.

Il faudroit changer le c en k, fupprimer un n qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, brakoner. Voyez ORTHOGRAPHE.

- BRACONNIER; substantif masculin. Celui qui chasse furtivement sur les terres d'autrui, pour y prendre du gibier. On a condamné ce Braconnier à l'amende.
- BRACONNIER, fe dit, par extension, de celui qui ayant droit de chasse, ne ménage pas le gibier, & en tue - autant qu'il peut. Ce Seigneur est le
 - plus grand braconnier de la contrée. La terminaifon ier de ce mot est K b ::



۱

une diphtongue en poësie comme en prose.

- BRADANO; nom propre. Rivière du Royaume de Naples, dans la Basilicate. Elle a sa source dans l'Appennin, entre Venose & Potenza, & son embouchure dans le golse de Tarente, sur les frontières de la Province d'Otrante.
- BRADFORD; nom propre. Bourg & Comté d'Angleterre, dans la Province de Shrop.
- BRADIE ; nom propre. Ville de Moldavie, fur la rivière de Pruth.
- BRADNICH; nom propre. Bourg d'Angleterre, à sept milles, nordeft, d'Exceter.
- BRADYPEPSIE; fubstantif féminin, & terme de Médecine. Maladie de l'estomac, occasionnée par une digestion lente, foible, imparfaite.

On rémédie à cette indifposition en détruisant les causes qui l'ont fait naître. Voyez ESTOMAC, DI-GESTION.

- BRAGAMAS; vieux mot qui signifioit autrefois un sabre.
- BRAGANCE; nom propre. Ville & Duché de Portugal, dans la Province d'entre les Monts, fur la rivière de Fervenza, & près des frontières du Royaume de Leon. La Maifon qui règne en Portugal depuis 1640, en porte le nom.
- BRAGANZA; nom propre. Petite ville d'Italie, dans l'Etat de Venise, sur les frontières de la Marche Trévisane.
- BRAGARD ; vieux mot qui fignifioit autrefois orné , élégant
- BRAGE; vieux mot qui fignifioit autrefois haut de chausses.
- BRAGONIÈRE; vieux mot qui fignifioit autrefois armure de bras.
- BRAGUE ; substantif féminin, & terme de Marine. Cordage qui étant passé sur les affuts, & amarré

à deux boucles de fer, placées de chaque côté des fabords, fert à empêcher le recul du canon.

- BRAGUE, fe dit auffi, en termes de Luthiers, du morceau de bois qui couvre les éclisses à l'extrémité du corps du Luth.
- BRAGUE; nom propre. Ville Archiépiscopale, & considérable de Portugal, dans la Province entre le Duero & le Minho, à huit lieues de la Mer, sur la rivière de Cavedo. Elle sur autrefois la résidence des premiers Rois Suèves. Son Archevêque est Primat du Royaume.
- BRAGUER; vieux verbe-qui fignifioit autrefois mener une vie joyeufe.
- BRAGUES; vieux mot qui fignifioit autrefois plaisir amoureux.

Il s'est encore dit pour haut de chausses ou culotes fort amples.

- BRAHAIGNE ; vieux mot qui fignifioit autrefois une femelle sterile.
- BRAHILOW; nom propre. Petite ville de Valachie, à l'embouchure de la rivière de Serat, dans le Danube.
- BRAHIN; vieux mot qui fignifioit autrefois stérile.
- BRAI; fubitantif masculin. Sorte de goudron, composé de gomme, de réfine, de poix, & d'autres matières visqueuses propres à calsater.
- BRAI, se dit aussi, en termes de Brafseurs, de l'escourgeon & de l'orge broyé pour la bière.

Ce monofyllabe est long.

- BRAID-ALBAIN; nom propre. Province d'Ecosse, qu'on appelle quelquesois Albanie, & qui est située dans la partie septentrionale, entre le Lochaber & les pays d'Athol, de Stratern, de Menteith & d'Argyle.
- BRAIE; substantif féminin. Linge avec lequel on enveloppe le der-



tière des enfans. Ouez la braie de cet enfant.

On dit figurément & populairement, fortir les braies nettes d'une mauvaije affaire, d'une entreprife périlleuse, &c. pour dire, s'en tirer heureusement.

- BRAIE, fe dit, en terme de Ciriers, d'un instrument sur lequel ces ouvriers écachent la cire.
- BRAIE, fe dit, en termes de Charpentiers, des pièces de bois qu'on place fur le pailler d'un Moulin à Vent, pour en foulager les meules.
- **BRAIE**, fe dit, en termes de Marine, des morceaux de cuir ou de toile cirée, dont on entoure le pied du mât, pour boucher le trou par lequel il passe au travers du tillac, & dont on bouche aussi l'ouverture par où passe le gouvernail, afin d'empêcher la pluie & les vagues dans le gros temps, de tomber à fond de cale.
- **BRAIE**, se dit, en termes d'Imprimerie, d'une peau ou parchemin préparé, qui sert à recouvrir legrand tympan.
- BRAIE, fe dit aussi, en termes d'Imprimerie, des feuilles de papiers gris, avec lesquelles on fait des épreuves.

Ce monofyllabe eft long.

- BRAIL; vieux mot qui s'est dit autrefois d'une manière de prendre des oiseaux.
- BRAILLARD, ARDE; adjectif & fubstantif du style familier. Qui parle ordinairement beaucoup, bien haut & mal à propos. Cette femme est braillarde. C'est un vrai braillard.
- BRAILLE; substantif féminin. Sorte de pelle de bois, dont on fait usage dans la salaison des harengs.
- BRAILLÉ, ÉE; adjectif & participe passif. Voyez BRAILLER.

- BRAILLER; verbe neutre de la première conjugaison, lequel se conjugue comme chanter. Clamare. Parler beaucoup, fort haut & mal à propos. On l'entend brailler par-tout où il se trouve.
- BRAILLER, se dit aussi, en termes de Chasse, d'un chien qui crie fans voix.
 - Les temps composés se conjuguent avec l'auxiliaire Avoir, & dans ces acceptions le participe est indéclinable. *J'ai braillé*, *elle auroit* braillé, &c.
- BRAILLER, est aussi verbe actif, & se dit de l'action de remuer les harengs avec la braille quand ils sont salés, afin qu'ils prennent mieux la falure.

La première fyllabe est longue, la seconde est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Il faudroit fupprimer un l qui est oisif, faire précéder l'i par l'autre l, & écrire, d'après la prononciation, bralier. Voyez ORTHO-GRAPHE.

Il faut observer que si cette orthographe s'adoptoit, ce verbe deviendroit irrégulier dans la formation des temps dont le second l précède un e muet. De bralier, il faudroit faire je braille.

- BRAILLEUR, EUSE; adjectif & fubstantif. Qui parle très-haut, beaucoup & mal à propos. C'est un homme bien brailleur. C'étoit une vraie brailleuse.
- BRAILLEUR, fe dit, en termes de Manège, d'un cheval qui hennit fouvent.

Les deux premières fyllabes font longues, & la troisième du féminin est très-brève,



Le r final se fait sentir en toute circonstance.

Il faudroit supprimer un / qui est oisif, faire précéder l'i par l'autre l, changer le s du féminin en z, & écrire, d'après la prononciation, bralieur, bralieuze. Voyez ORTHO-GRAPHE.

- BRAIN; nom propre de cinq bourgs de France. Quatre font litués en Anjou; le premier à deux lieues, nørd-eft, de Saumur; le fecond à fept lieues, nord-oueft, de Château-Gontier; le troisième, à trois lieues & demi, nord-oueft, d'Angers; & le quatrième, fur l'Authion, à deux lieues, eft, de cette dernière ville. Le cinquième eft en Languedoc, à deux lieues, fud-eft, de Saint Papoul.
- BRAINE; nom propre. Ville de France, dans le Soiffonnois, fur la rivière de Vesle, à deux lieues & demie, est-fud-est, de Soiffons.
- RAINE-L'ALEU; nom propre. Petite ville des Pays-bas Autrichiens, entre Bruxelles, Mons & Nivelle.
- BRAINE-LE-COMTE; nom propre. Petite ville & châtellenie des Pays-bas Autrichiens, dans le Hainaut, environ à trois lieues de Halle,
- BRAINS; nom propre. Bourg de France, dans le Maine, à trois lieues, nord-ouest, du Mans.
- BRAIRE; verbe neutre irrégulier de la quatrième conjugation. Il n'a d'ufage que pout désigner le cri de l'âne. Cet âne brait fans cesse.

CONJUGAISON & quantité profodique du verbe irrégulier BRAI-RE.

INDICATIF. Présent. Singulier. Il brait.

Pluriel. Ils braient.

Le monosvilabe, qui forme l'une .

& l'autre personne des deux nombres, est long.

FUTUR SIMPLE. Singulier. Il braira.

Pluriel. Ils brairont.

Le fingulier a la première fyllabe longue, & la feconde brève.

Les deux syllabes du pluriel sontlongues.

CONDITIONNEL. Présent. Singulier. 11 brairoit.

Pluriel. Ils brairoiem.

Le singulier a la première syllabe longue, & la seconde moyenne.

Le pluriel a ses deux syllabes longues.

Il faudroit changer l'o en a, & écrire, d'après la prononciation, il brairait, ils brairaient, pour les raifons que nous donnons en parlant des voyelles & des diphtongues.

INFINITIF. Présent. Braire.

La première syllabe est longue, & la seconde très-brève.

Les autres modes, temps & perfonnes de ce verbe, ne font pas usités.

BRAISE; fubitantif féminin. Charbons ardens. Le bois de chêne fait peude braife.

On dit proverbialement & figurément, de quelqu'un qui, dans un Ouvrage, passe rapidement sur quelque article sans l'approfondir, qu'il a passé là-dessus comme chat sur braise.

On dit auffi proverbialement &. figurément, d'une perfonne qui a tiré une prompte vengeance de quelque chofe, ou qui a répondu vivement & fur le champ à quelque chofe de piquant, qu'elle l'a rendu. chaud comme braife.

On dit encore proverbialement & figurément, de quelqu'un qui a. annoncé sans ménagement une nou-



velle, un évènement fâcheux, qu'il l'a donné chaud comme braife.

Dans ces phrafes proverbiales, le mot chaud, est employé comme adverbe.

- BRAISE, se dit des charbons que les Boulangers & Pâtiffiers tirent de leurs fours, & qu'ils éteignent ensuite pour les vendre au Public.
 - La première syllabe est longue, & la seconde très-brève.

ll faudroit changer le s en 7, & écrire, d'après la prononciation, braize. Voyez ORTHOGRAPHE.

- BRAKEL; nom propre. Petite ville d'Allemagne, en Westphalie, à deux milles de Heuxter. Elle appartient à l'Evêque de Paderborn.
- BRAKENIER; vieux mot qui fignifioit autrefois Veneur.
- BRALIN; nom propre. Ville & Châveau de la baffe Siléfie, dans le voifinage de Martemberg.
- BRAMA; nom propre d'un Dieu des Indes, qu'adorent les Sectateurs de Confucius.
- BRAMANT; nom propre. Petite ville de Savoie, dans la Province de Maurienne, fur la rivière d'Arc.
- BRAMAS; (les) Peuples d'Afie, qui habitent les frontières des Royaumes d'Ava & de Pégu.
- BRAME; vieux mot qui s'est dit autrefois d'un poisson de mer.
- BRAMÉ; participe indéclinable. Voyez BRAMER.
- BRAMER; verbe neutre de la première conjugaison, lequel se conjugue comme chanter. Terme de Vénerie, qui se dit du cri du cert. Les cers bramoient dans la sorét.

Les temps composés se conjuguent avec l'auxiliaire Avoir. Ils ont bramé. La première fyllabe est brève, & la seconde est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez cependant que les temps ou personnes, qui se terminent par un e séminin, ont leur pénultième syllabe longue. Dans il brame, la syllabe bra est longue.

- BRAMINS ou BRAMINES; (les) Prêtres ou Philosophes Indiens, qui ont succédé aux anciens Brachmanes. Ils admettent la métempfycose, & révèrent particulièrement le Dieu Fo, fa Loi & les Livres qui contiennent leurs Constitutions. Ils. ne se disent point issus du Roi Brachman, comme leurs Prédécesseurs, mais de la tête du Dieu Brama. Ils font tellement respectés sur la côre de Malabar, qu'un Banian croit attirer les faveurs du ciel sur sa maison, en leur abandonnant sa femme avant la conformation du mariage. Voyez BRACHMANES.
- BRAMPOUR; nom propre. Ville confidérable d'Afie, dans l'Empire du Mogol, au Royaume de Candifch, dont elle est capitale. Il s'y fait un grand commerce de toiles de coron.
- BRAN; fubstantif masculin. Matière fécale.
- BRAN DE SON, se dit de la partie du fon la plus grossière.
- BRAN DE JUDAS, fe dit populairement de certaines taches de rouffeur qui paroiffent au vifage & aux mains
- BRAN, fe dit aussi populairement pour exprimer le mépris qu'on a pour une personne ou pour une chose. Bran de ces femmes. Bran de tous ces. discours.



Ce monofyllabe est bref au fingulier, & long au pluriel.

BRANC; vieux mot qui lignifioit autrefois épée, sabre.

- BRANCARD; substantif masculin. Sorte de voiture qui sert à transporter un malade tout couché, comme dans un lit. Les blesses furent envoyés à l'hôpital sur des brancards.
- BRANCARD, se dit, en termes de Charrons, d'une pièce de bois longue, plate & étroité, servant au train d'une berline ou d'une chaise. Le brancard se rompit à l'entrée du village.
- BRANCARD, se dit aussi d'un instrument fait de plusieurs pièces de bois de charpente, fur lequel on place de lourdes masses dont on craint de gâter la forme par des chocs. Il faut un brancard pour defcendre cette pierre de la voiture.

La première fyllabe eit moyenne, & la seconde longue.

Il faudroit changer le c en k, fupprimer le d qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, brankar. Voyez Orthographe.

- BRANCE ; vieux mot qui s'est dit très-pur.
- BRANCHAGE; substantif masculin, & nom collectif, qui désigne toutes les branches d'un arbre, Je ne veux de cet arbre que le branchage.

La première syllabe est moyenne, la seconde longue, & la troisième très brève.

Il faudroit changer le g en j, & crite branchaje. Voyez OR-THOGRAPHE.

BRANCHE; substantif féminin. Ramus. Le bois que pousse le tronc d'un arbre.

Les branches donnent la figure à l'arbre. Les bourgeons s'étendent ! peu a peu en branches disposées collatéralement, & formées de parties semblables à celles de la tige. Ces branches s'étendent ensuite. s'élargissent, & se, divisent en ramilles d'où sortent quantité de feuilles. Elles croissent à l'œil de la queue de la feuille; produisent ... des fleurs, & successivement des. truits qui le convertissent en semences pour la propagation de l'espèce.

On appelle mère branche, celle qui ayant été racourcie lors de la dernière taille, a produit de nouvelles branches.

On appelle encore mères branches ou maîtresses branches, les branches de l'arbre les plus élevées, & d'où naissent toutes les autres.

- BRANCHES A BOIS, se dit de celles qui étant les plus groffes & pleines de boutons plats , donnent la forme à l'arbre. On les conferve en partie.
- BRANCHES A FRUITS, se dit de celles qui naiffent plus foibles que les branches à bois, & qui ont des boutons ronds. Ce font ces branches qui donnent les fruits.
- autrefois d'une espèce de froment BRANCHES GOURMANDES, se dit de celles qui fortent du tronc ou des mères branches, & qui sont droites, groffes & longues.
 - BRANCHES CHIFONNES, se dit de celles qui font courtes & déliées. On les retranche en taillant l'arbre.
 - BRANCHES DE FAUX BOIS, se dit de celles qui croisent hors des branches taillées de l'année précédente, ou qui sont grosses aux endroits où elles devroient être déliées, sans donner aucun signe de lécondité; le Jardinier les coupe ordinairement,
 - BRANCHES VEULES, se dit de celles qui, après leur accroissement, sont longues

Digitized by GOOGLE

longues & déliées, sans aucune marque de fécondité. On les coupe comme inutiles.

BRANCHES AOUTÉES, se dit de celles qui ayant bien pris leur accroiflement, s'endurcissent après le mois d'Août, & prennent une couleur noirâtre.

On dit proverbialement & figurément, qu'il vaut mieux s'attacher au gros de l'arbre qu'aux branches; pour dire, qu'on doit s'attacher à celui qui a le pouvoir principal, plutôt qu'à celui qui n'exerce qu'une auforité subalterne.

On dit aussi proverbialement & figurément d'une personne qui est dans une situation chancelante, incertaine, qu'elle est comme l'oiseau fur la branche.

On dit encore proverbialement & figurément, que quelqu'un saute de branche en branche; pour dire, qu'il passe légèrement d'un sujet à l'autre, sans s'arrêter à aucun, & sans approfondir la matière.

- BRANCHES, se dit par analogie, en termes d'Anatomie, des petites veines & des petites artères qui tiennent aux groffes veines & aux grosfes artères, de même que de quelques productions d'autres parties confidérées comme le tronc de ces productions.
- BRANCHES ANTÉRIEURES DE LA MOEL-LE ALONGÉE, se dit de deux faisceaux confidérables de la substance medullaire qui peuvent être regardés comme les racines de la moelle alongée.
- BRANCHES POSTÉRIEURES DE LA MOEL-LE ALONGÉE, se dit des productions latérales de la protubérance transversale ou annulaire qui vont se perdre dans le cervelet.
- BRANCHES DU CLITORIS, se dit des ra-Tome IV.

clitoris. Elles partent de la partie inférieure des os pubis, & de la branche de l'ischium, & montent obliquement jusqu'à la symphyse du pubis, où elles forment, en se réunissant, le tronc du clitoris.

- BRANCHES D'OGIVES, se dit, en termes d'Architecture, des nervures des voutes gothiques qui font faillie fur le nu de ces voutes.
- BRANCHE DE VIGNE, ctoit, chez les Romains, la marque qui désignoit les Centurions.
- BRANCHE, se dit, en termes de Rivière & de Marchand de bois, de la partie d'un train qui forme un coupen.
- BRANCHE, se dit, en termes de Charrons, des deux pièces de bois qui sont au derrière du train d'un carrosse vis-à-vis des moutons, & qui en soutiennent les arc-boutang. C'est où les laquais sont debour, quand la livrée est nombreuse.
- BRANCHE, se dit, en termes d'Epingliers, du corps de l'épingle, cuand une de ses extrêmités est en pointe, & que l'autre est disposée pour recevoir la tête.
- BRANCHE DE LA BRIDE, se dit, en termes d'Eperonniers, des deux pièces de fer qui tiennent au mors du cheval, & où la bride est attachée.
- BRANCHE DE BALANCE, se dit de cette partie de la romaine où sont marqués les caractères qui indiquent le poids des corps que l'on pèse.
- BRANCHE, se dit, en termes de Fourbisseurs, de cette partie de la poignée faite en demi-cercle, qui passe d'un bout dans l'œil au-dessous de la poignée, & de l'autre bout dans le pommeau au-dessu.
- BRANCHES, se dit des deux parties du bois d'un cerf.
- cines des deux corps caverneux du | BRANCHE, se dit, en termes de Nat-



tiers, de chacune des trois portions dont un cordon de natte est formé.

- BRANCHES, fe dit, en termes de Rubanniers, de chaque portion de chaîne contenue fur chacun des petits roquetins dans l'ouvrage des velours.
- BRANCHE, fe dit, dans les verreries en plat, d'une planche aiguifée en pointe par un bout, & que le fouet fait entrer dans l'orifice de la bosse qui lui est présentée par l'ouvrier, pour lui faciliter l'ouverture du plat, en polir les bords, & former l'ourlet.
- BRANCHES, fe dit, en termes de Manufacture d'étoffes de foie, de laine, & c. d'une des portions dans lesquelles une chaîne est divisée. La branche forme une demi-portée.
- BRANCHES, se dit, dans la fonte des balles & dragées pour les armes à feu, du jet principal auquel toutes les dragées tiennent par un jet particulier.
- BRANCHE D'UNE TRANCHÉE, se dit, en termes de l'Art militaire, du boyau d'une tranchée.
- BRANCHES DE CHANDELIER, fe dit des différens rameaux d'un chandelier, lesquels fervent aussi de chandeliers.
- BRANCHES DE CYPRÈS, se dit, en termes de Commerce, d'une sorte de droit de balise que paye au Bureau des Fermes à Blaye, chaque navire qui vient de Bordeaux, Libourne & Bourg.
- BRANCHE INFINIE, fe dit, en termes de Géomètrie, d'une branche de courbe qui s'étend à l'infini, comme les branches infinies de l'hyperbole & de la parabole.
- BRANCHES PARABOLIQUES, se dit de celles qui peuvent avoir pour affymptote une parabole d'un degré plus ou moins élevé.

- BRANCHES HYPERBOLIQUES, se dit de celles qui ont pour assymptore une ligne droite, ou une hyperbole d'un degré plus ou moins élevé.
- BRANCHES, se dit figurément, en termes de Généalogie, des familles différentes qui fottent d'une même tige. La branche d'Orléans, la branche de Condé.
- BRANCHES DE COMMERCE, se dir, dans le sens figuré, d'un objet particulier de commerce.

On dit figurément d'une queftion, d'une affaire, qu'elle a plufieurs branches; pour dire, qu'il y a plusieurs articles, plusieurs objets, plusieurs chefs à discuter.

La première syllabe est longue, & la seconde très-brève.

- BRANCHE-URSINE ou BRANQUE-URSINE. Voyez Acanthe.
- BRANCHE, ÉE; adjectif & participe paffif. Voyez BRANCHER.
- BRANCHER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme chanter. Ce verbe, qui est du style familier, n'a d'usage que pour exprimer l'action de pendre un voleur où un déserteur à un arbre. Le Prevôt de l'armée fit brancher les Maraudeurs.
- BRANCHER, est aussi verbe neutre, & se dit, en termes de Vénerie, des oiseaux qui se perchent sur des branches d'arbres. Ce jeune faucom branche.
- BRANCHER LA BOSSE, se dit, en termes de Verrerie, de l'action de mouvoir circulairement la branche dans l'ouverture de la bosse.

La première fyllabe est moyenne, & la feconde est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mor VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres. temps.

Observez cependant que les temps.



où personnes, qui se terminent par un e féminin, ont leur pénultième fyllabe longue. Dans je branche, la fyllabe bran eft longue.

- BRANCHIDES; (les) terme de Mythologie. Prêtres d'Apollon, surnommé Didyméen, du Temple & BRANCION; nom propre. Petite de l'Oracle qu'il avoit à Didyme, dans l'Ionie. Ces Prêtres livrèrent à Xerxès les richesses de ce Temple, & bâtirent enfuite une Ville de leur nom dans les Etats de ce Prince; mais Alexandre ayant depuis vaincu Darius, ce Conquérant punit le crime des Branchides fur leurs descendans, qu'il fit passer au fil de l'épée, quand il se fut emparé de leur Ville.
- BRANCHIER; adjectif malculin, & terme de Fauconnorie. Il se dit d'un jeune oiseau de proie, qui, n'ayant pas encore acquis fa force, fe repofe de branche en branche au fortir du nid.
- BRANCHIÈRE; vieux mot qui signifioit autrefois un poteau où l'on attachoit le tarif des droits de péage.
- BRANCHIES; substantif féminin pluriel. Les ouies des poissons.
 - La première syllabe est moyenne, & la feconde longue.

BRANCHIR; vieux mot qui signifioit autrefois avoir des branches.

BRANCHU, UE; adjectif. Ramofus, a, um. Qui a des branches. Tous ces arbres font branchus.

La première syllabe est moyenne, & la feconde brève au fingulier mafculin, mais longue au pluriel & au féminin.

Cet adjectif ne doit pas régulierement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas une branchue plante, mais une plante branchuë.

BRANCHUS; nom propre, & terme de Mythologie. Jeune homme d'une rare beauté, qui fut aimé d'Apollon. Ce Dieu lui transmit l'art de deviner, & lui fit élever un Temple où après sa mort il rendit les otacles les plus célèbres de la Grèce, après ceux de Delphes.

- ville & châtellenie royale de France, en Bourgogne, à deux lieues, ouest, de Tournus.
- BRAND; vieux mot, qui s'est dit autrefois d'une grosse épée d'acier.
- BRANDAM; nom propre. Ville des Indes, dans l'île de Java. Elle appartient au roi de Suruhaya.
- BRANDE; substantif féminin. Sotte de plante ligneuse qui croît dans les lieux incultes. Il brule des brandes.
- BRANDES, se dit, en termes de Venerie, des bruyères où les cerfs vont viander.

La première fyllabe est longue, & la seconde très-brève.

- BRANDEBOURG; substantif féminin. Sorte de casaque à manches, ainsi appelée de ce que la mode en est venue de la marche de Brandebourg.
- BRANDEBOURG, se dit aussi, en termes de Fleuriste, d'une tulipe dont les couleurs font un blanc terni, & un rouge gorge de pigeon.
- BRANDEBOURG, est austi masculin, & fe dit d'une forte d'agrémens qu'on applique aux habits en forme de boutonnières. Les brandebourgs de soie sont à la mode.

La première syllabe est moyenne, la seconde très-brève, & la troisième longue.

Il faudroit supprimer le g qui est oisif, & écrire, brandebour. Voyez Orthographe.

BRANDEBOURG; (la marche de) nom propre. Pays confidérable d'Allemagne, dans le cercle de la haute Saxe, Il est borné au nord par la



Poméranie & le Meckelbourg; à l'eft, par la Pologne; au fud, par la Siléfie, la Luface, la haute Saxe & Magdebourg; & à l'oueft, par le pays de Lunebourg. On le divife en cinq parties principales, qui font la vieille marche, le Pregnitz, la moyenne Marche, l'Ukermarck; & la nouvelle Marche.

La marche de Brandebourg, prife en général, abonde en grains, en chanvres, en bétail & en pâturages. On y a plusieurs Manufactures florisfantes; & entre les rivières qui l'arrosent, on disfingue l'Elbe, le Havel, la Sprée, l'Ucc ker, l'Oder & la Warthe.

Ce pays appartient au Roi de Prusse, sous le titre de Margrave & Electeur de Brandebourg. C'est en cette dernière qualité, que ce Prince est Archichancelier de l'Empire.

- BRANDEBOURG, est le nom d'une ville de la moyenne Marche de Brandebourg, située sur la rivière d'Havel, entre Berlin & Magdebourg.
- BRANDEBOURG, eft auffi, felon Hubner, le nom d'une ville du royaume de Prusse, sur le Frische Haf.

Il y a encore dans la basse Saxe, au Duché de Meckelbourg, une autre ville connue sous le nom de noavelle Brandebourg.

- BRANDEIS; noin propre. Petite ville de Bohême, fur l'Elbe, à quatre lieues & demie de Prague.
- BRANDERIE; substantif féminin. Ce mot désigne à Amsterdam, les endroits où se font les eaux-de-vie de grains.
- BRANDEVIN; substantif masculin. Terme emprunté de l'Allemand, & qui se dit pour eau-de-vie. Les Maçons boivent le brandevin.

La première syllabe est moyen-

ne, la feconde très-brève, & la rroifième moyenne au fingulier, mais longue au pluriel.

BRANDEVINIER; fubstantif mafculin. Celui qui crie & vend du brandevin à l'armée ou dans une garnifon. Allons chez le Brandevinier.

La terminaison ier de ce mot est une diphtongue en poèsie comme en prose.

- BRANDEVINIÈRE ; substantif féminin. Celle qui crie & vend du brandevin à l'armée ou dans une garnison. Il faut appeler la Brandevinière,
- BRANDEUM ; fubftantif masculin emprunté de la basse latinité, pour exprimer un linceul de soie ou de lin, dans lequel on enveloppoit les corps des saints, ou qu'on faisoit toucher à leurs reliques.
- BRANDI, IE; adjectif & participe passif. Voyez BRANDIR.

On dit proverbialement & familièrement, enlever un homme tout brandi; pour dire, l'enlever en l'état où on le trouve. Et enlever un fardeau tout brandi; pour dire, l'enlever tout d'un coup.

- BRANDILLÉ, ÉE; adjectif & participe passif. Voyez BRANDILLER.
- BRANDILLEMENT; substantif masculin. Mouvement de celui qui se brandille. Ce brandillement vous échauffera.
 - La première fyllabe est moyenne, la seconde brève, la troisième très-brève, & la quatrième moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

Les ll fe prononcent mouillés.

Le plurier fe forme en changeant le t final du fingulier en un s qui suit la règle générale des pluriels. Voyez la lettre S.

Il faudroit changer le dernier e en a, & écrire d'après la pronon-



- ciation, brandillemant. Voyez Or-THOGRAPHE.
- BRANDILLER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme chanter. Action de mouvoir deçà & delà. Ne brandillez pas vos bras?
- BRANDILLER, est verbe pronominal réfléchi, & signifie, s'agiter en l'air par le moyen de quelque brandilloire. Ces jeunes gens se brandillent.

La première syllabe est moyenne, la seconde brève, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Il faudroit changer le fecond *l* en *i*, & écrire, d'après la prononciation, brandilier. Voyez ORTHOGRA-PHE.

Il faut observer que si cette orthographe s'adoptoit, ce verbe deviendroit irrégulier dans la formasion des temps, dont le second l précède un e muet. De brandilier, il faudroit faire je brandille.

BRANDILLOIRÉ; fubitantif féminin. On appelle ainfi des branches entrelacées, des cordes ou autre chofe dont fe fervent les jeunes gens pour fe brandiller. Cette brandilloire va fe rompre.

La première syllabe est moyenne, la feconde brève, la troisième longue & la quatrième très-brève. Les *ll* fe prononcent mouillés.

- BRANDIR; verbe actif de la feconde conjugaison, lequel se conjugue comme ravir. Terme de Charpentiers, qui signifie arrêter, affermir. Il faut brandir ce chevron sur la panne.
- **BRANDIR**, est aussi un vieux mot qui fignifioit autrefois secouer, branler quelque arme en fa main, comme une pique, un épieu, &c.

BRANDON; fubstantif masculin. Sorte de flambeau fait avec de la paille tortillée. Allumez des brandons.

- BRANDON, se dit, en termes de Palais, des différens signes dont on se fert pour indiquer la faisse-réelle d'un immeuble. C'est ordinairement un bâton planté dans l'héritage faiss avec de la paille tortillée au bout.
- BRANDON, se dit des corps enflammés qui s'élèvent d'un incendie. Les brandons voloient de tous côtés.

On appeloit autrefois Dimanche des brandons, le premier Dimanche de Carême, parce que le peuple avoit coutume d'allumer des feux ce jour-là dans les rues & dans les campagnes, autour desquels il dansoit, & la danse étoit nommée danse des brandons.

La première syllabe est moyenne, & la seconde brève au singulier, mais longue au pluriel.

- BRANDONNE, EE; adjectif & participe passif. Voyez BRANDON-NER.
- BRANDONNER; verbe actif de la premièreconjugaison, lequel se conjugue comme chanter. Terme de Palais. Action de mettre des brandons pour indiquer que des immeubles sont saiss réellement. On vient de brandonner ces terres.

La première fyllabe est moyenne, la feconde brève, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Il faudroit supprimer un *n* qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, brandoner. Voyez ORTHO-GRAPHE.

BRANDSOE; nom propre. Petite île de Dannemarck, entre celle de 270

Funen & le duché de Sleswig, dans le détroit de Middelfart.

- BRANLANT, ANTE; adjectif verbal & participe actif. Nutans. Qui branle. Il a toujours fes bras branlans.
- BRANLANT, se dit, en termes de Metteurs en Œuvre, d'une croix terminée par une pendeloque, & qui se porte sans coulant.

On dit proverbialement & figurément d'une chose qui paroît disposée à tomber, que c'est un château branlant.

La première syllabe est moyenne, la seconde longue, & la troisième du séminin très-brève.

Le pluriel du masculin se forme en changeant le t final du singulier en un s qui suit la règle générale des pluriels. Voyez la lettre S.

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le fubstantif auquel il fe rapporte. On ne dira pas une branlante tête, mais une tête branlante.

BRANLE; substantif masculin. Mouvement de ce qui est remué d'un côté & d'un autre. Il ne peut pas

foutenir le branle de la voiture.

- DONNER LE BRANLE, signifie, dans le fens figuré, en parlant des personnes, les disposer à agir, les met-
- tre en train. Les Dragons donnèrent le branle à la Cavalerie pour charger l'ennemi.
- DONNER LE BRANLE, se dit aussi figutément, en parlant de quelque affaire, & signifie la mettre en train, & en état d'être décidée. Immédiatement après son arrivée à Paris,
- il donna le branle au grand procès duquel dépendoit (a fortune.
- METTRE EN BRANLE, se dit, dans le fens figuré pour, disposer à certaine
- chose. Il faut tacher de le mettre

en branke de eranfiger avec sa parie adverse.

- METTRE EN BRANLE, fignifie aussi mettre en train, mettre en mouvement. On a réussi à les mettre en branle.
- ETRE EN BRANLE, s'emploie figurément dans le style familier, & signifie commencer à agir pour faire quelque chose. Quand il fera en branle, il travaillera bien.
- ETRE EN BRANLE, signifie aussi être disposé à faire quelque chose. Il est en branle d'aller demeurer à Paris.
- ÈTRE EN BRANLE, signifie encore être incertain, être en doute. Il étoit en branle s'il marieroit sa fille ou non.
- BRANLE, fe dit, en termes d'Horlogerie, de l'espace que parcourt le régulateur dans une vibration.
- BRANLE OU HAMAC, se dit d'une forte de lit sufpendu entre deux arbres, & dont se servent les Indiens dans l'otient, pour être à couvert des infectes & autres animaux qui pourroient leur nuire, s'ils s'endormoient par terre.
- BRANLE, le dit, en termes de marine, d'une forte de lit fuspendu dans un navire, pour l'usage des gens de l'équipage.
- BRANLE-BAS, est aussi, en termes de marine, le commandement de détendre tous les branles & autres choses qui peuvent être, tant sur le gaillard que dans l'entrepont, pour se disposer au combat, ou pour quelqu'autre raison.
- BRANLE, fe dit, en termes de Fauconnerie, du vol de l'oifeau, quand s'élevant au premier degré fur la tête du Fauconnier, il tourne en battant des aîles, & remuant la queue.
- BRANLE, se dit d'une sorte de danse de plusieurs personnes qui se me-



• nent en tond en se tenant par la main. On ouvrit le bal par un branle.

BRANLE, se dit aussi de l'air sur lequel on joue un branle. Dites aux

violons de jouer un branle.

On dit_proverbialement d'une personne fort gaie, qu'elle est folle comme le branle gai, ou comme branle gai.

On dit figurément, mener un branle; pour dire, commencer une chose, & être imité par plusieurs autres. Les Grenadiers menèrent le branle pour attaquer les retranchemens.

On dit proverbialement, figurément & en plaisantant, qu'on a fait danser un branle de sortie à quelque personne; pour dire, qu'on l'a obligée à fortir du lieu dont on parle.

BRANLE ST. ELME, s'est dit d'une fête qui se célébroit autrefois à Marseille la veille de S. Lazare. Elle consistoit à habiller magnifiquement, & à promener dans les rues, au son des instrumens de mulique, les garçons les mieux faits, & les filles les plus belles qui représentoient les Divinités de la fable, & les nations répandues sur la terre.

La première syllabe est longue, & la seconde très-brève.

- **BRANLE**; (la) nom propre. Rivière qui a sa source à deux lieues, sudfud-est, de Vendôme, & son embouchure dans la Loire, à une lieue & demie, est, de Tours, après un cours d'environ huit lieues.
- BRANLE, EE; adjectif & participe pailif. Voyez BRANLER.
- BRANLEMENT; substantif masculin. Motio. Mouvement de ce qui branle. Il lui est survenu un branlement de tête.

La première fyllabe est moyenne, la feconde très-brève, & la troi-

fième moyenne au fingulier, mais longue au pluriel.

Le pluriel se forme en changeant le t final du fingulier en un s qui fuit la règle générale des plumels. Voyez la lettre S.

Il faudroit changer le dernier e en a, & écrire, d'après la prononciation, branlemant. Voyez ORTHO-GRAPHE.

BRANLER; verbe actif de la première conjugation, lequel fe conjugue comme chanter. Movere. Mouvoir, remuer, faire aller decà & delà. Il ne faut pas branler votre corps.

On dit populairement, branler la mâchoire, le menton; pour dire, manger.

BRANLER, est aussi verbe neutre, & lignifie être en action, se mouvoir de côté & d'autre. Cette cheminée branle.

On dit proverbialement en ce fens, que tout ce qui branle ne tombe pas.

- BRANLER, signifie, aller de la place où l'on est dans une autre. On dir dans ce fens, ne branlez pas delà; pour dire, ne bougez pas delà.
- BRANLER, se dit, en termes de l'art militaire, des mouvemens que fait une troupe disposée à fuir. L'aile gauche commença à branler, dès qu'on fit jouer l'artillerie.
- BRANLER, se dit figurément, en termes de commerce, d'un Banquier ou Marchand dont le crédit est baillé, & qui est sur le point de faire faillite. Ce Banquier branle depuis quelque temps.

On dit figurément, qu'une personne n'ose branler devant une autre; pour dire, qu'elle y est dans une contrainte continuelle, ou dans la crainte de faire chose qui pourroit choquer ou déplaire.

On dit proverbialement, familièrement & figurément de quelqu'un qui est fur le point de perdre le rang, l'emploi qu'il occupe, qu'il branle au manche.

La première syllabe est moyenue, & la seconde est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugation & la quantité prosodique des autres temps.

Observez néanmoins que les temps ou personnes, qui se terminent par un *e* séminin, ont leur pénultième syllabe longue. Dans je branle, la syllabe bran est iongue.

BRANLOIRE ; substantif féminin. Ais posé en équilibre sur quelque chose d'élevé, & aux extrémités duquel deux personnes sont tour à tour le contrepoids. Préparez une branloire.

On dit, en termes de Fauconnerie, qu'un héron est à la branloire, quand il est fort élevé, & qu'il tourne en branlant.

BRANLOIRE, se dit, en rermes de Taillandiers, Serruriers & autres ouvriers de forge, de la chaîne qui sert à faire mouvoir les soufflets des forges de ces artisans.

La première syllabe est moyenne, la seconde longue, & la troisième très-brève.

BRANQUE-URSINE. Voy. ACANTHE

- BRANSKO; nom propre. Petite ville de Russie, dans le Duché de Severie, sur la Desna.
- BRANTÔME; nom propre. Bourg de France, en Périgord, à trois lieues, nord ouest, de Périgueux. Il y a une Abbaye en commende qui vaut quarre mille livres de rente au titulaire.

BRAQUE; fubstantif masculin. Sorte de chien de chasse à poil ras, bon quêteur, vigoureux, & qui a l'odorat fin. Il me sit présent d'un bon braque.

La premiere syllabe est brève, & la seconde très-brève.

Il faudroit changer qu en k, & écrire, brake. Voyez Ortho-GRAPHE.

BRAQUE, EE; adjectif & participe passif. Voyez BRAQUER.

BRAQUEMART; fubitantif masculin. Sorte d'épée courte & large, qu'on portoit autrefois le long de la cuisse. Il fut bleffé d'un coup de braquemart.

La première syllabe est brève, la seconde très-brève, & la troisième longue.

Il faudroit changer qu en k, supprimer le t qui est oisif, & ccrire, brakemar. Voyez ORTHOGRAPHE.

BRAQUEMENT; substantif masculin. Disposition de ce qui est braqué. Le braquement d'une pièce d'artillerie.

La première syllabe est brève, la seconde très-brève, & la troisième moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

Il faudroit changer qu en k, le dernier e en a, & écrire, d'après la prononciation, brakemant. Voyez ORTHOGRAPHE.

BRAQUER; verbe actif de la première congaison, lequel se conjugue comme chanter. Dirigere. Il n'a d'usage qu'en parlant de certaines choses qui peuvent être tournées ou présentées d'un côté ou d'un autre. Braquer une pièce d'artillerie, une lunette, un timon.

La première fyllabe est brève, & la seconde est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Il faudroit changer qu en k, & écrire,



éctire, d'après la prononciation, braker. Voyez ORTHOGRAPHE.

BRAS; fubstantif masculin. Brachium. Partie du corps humain, qui tient à l'épaule & qui se termine à la main. Il se rompit le bras.

Les Médecins & les Anatomistes ne comprennent, sous le nom de bras, que la partie qui est entre l'épaule & le coude. Ils qualifient le reste d'avant bras.

A TOUR DE BRAS, signifie de toute fa force. Il le battit à tour de bras.

On appelle, moulin d bras, un moulin qu'on fair mouvoir par le moyen des bras.

On dit, en termes d'escrime, tirer à bras raccourci; pour dire, rapprocher son poignet du corps avant d'alonger la botte.

On dit, en termes de danse, avoir des bras; pour dire, disposer, mouvoir les bras avec grace.

On dit figurément, d'une perfonne pauvre, qu'elle ne vit que de fes bras; pour dire, qu'elle ne tire fa fubfistance que de son travail manuel.

On dit proverbialement, figurément & familièrement de quelqu'un qui refuse de travailler, qu'*il a les bras rompus*.

On dit aussi proverbialement & figurément, de quelqu'un qui passe son temps à ne rien faire, qu'il demeure les bras croisés.

- Avoir les BRAS RETROUSSÉS, fignifie, avoir les manches retrouflées en telle forre que les bras paroissent fans être couverts.
- SE JETTER ENTRE LES BRAS D'UNE PERSONNE, fignifie, dans le fens figuré, réclamer son secours, sa protection.

On dit figurément, qu'une perfonne a été reçue à bras ouverts ; pour Tome IV. dire, qu'elle a reçu le meilleur accueil.

On dit, dans le fens figuré, que quelqu'un tend les bras à une perfonne; pour dire, qu'il est disposé à l'accueillir, à la secourir, à la protéger.

On dit auffi, dans le même sens, que Dieu tend les bras aux pécheurs; pour dire, qu'il est toujours disposé à leur pardonner.

On dit proverbialement & figurément, qu'on a quelqu'un fur les bras; pour dire, qu'on en est embarrassé. Et qu'on a beaucoup d'affaires fur les bras; pour dire, qu'on est surchargé d'embarras.

On dit, dans le même fens, que quelqu'un a des ennemis sur les bras; pour dire, qu'il a des ennemis à combattre.

On dit proverbialement & figurément, en parlant d'un Médecin, qu'il a tiré une perfonne des bras de la mort; pour dire, qu'il, l'a guérie d'une maladie qui paroissoit mortelle.

On dit figurément & proverbialement d'un Juge ou de quelque autre, qui retranche confidérablement les droits ou les prétentions d'une perfonne, qu'il lui coure bras & jambes.

On dit proverbialement & figurément, qu'il faut baiser le bras dont on voudroit que la main sût coupée; pour dire, qu'on est souvent obligé à faire des carresses aux personnes pour qui l'on a de l'averfion.

On dit proverbialement, figurément & familièrement de deux perfonnes, qu'elles se sont embrassées bras dessus bras dessous; pour dire, qu'elles se sont fait beaucoup d'amitiés l'une à l'autre.

On dit proverbialement & figu-M m

273



- rément, que quelqu'un est le bras k droit d'un autre; pour dire, que cet autre le reclame & l'employe en toutes circonstances.
- BRAS, signifie, dans le fens figuré, pouvoir, autorité. Ce Prince a le. bras long.
- BRAS, signifie aussi, dans le sens figuré, bravoure & exploits militaires. Ces escadrons plioient sous l'effort de son bras.
- BRAS SÉCULIER, se dir figurément & en termes de Jurisprudence, de la puissance temporelle du Juge féculier, qu'implore le Juge d'églife pour faire exécuter ses Ordonnances, ou pour faire subir à un eccléfiastique coupable d'un délit privilégié, les peines que l'Official ne peut impofer.

Remarquez que quand l'Ordinaire ou son Official implore le bras féculier, il doit le faire par lettres en forme de réquisitoire, & non par lettres de commande, à la différence du Juge royal, qui peut adreiser des lettres de commande au Juge d'église. C'est que les Officiers royaux tiennent leur pouvoir du Roi même, d'où leur supériorité sur les Juges d'église en matière de Jurisdiction.

- BRAS, se dit, en termes de Manège, de la partie de la jambe de devant qui commence au bas de l'épaule du cheval, & fe termine au genou. On dit, qu'un cheval plie bien le bras; pour dire, qu'il plie bien la jambe, quoique la partie appelée bras ne plie pas.
- BRAS DE FAUTEUIL, DE CHAISE, Se dit de ce qui fert à chaque côté d'un fauteuil ou d'une chaise, pour s'appuyer le bras.

On appelle, chaise à bras, celle **qui** a de ces fortes d'appuis.

BRAS, se dir de certains chandeliers [des cordages amarrés à l'extrémité.

BRA

qui s'attachent à une muraille, & particulièrement de chaque côté d'un trumeau. Des bras dorés.

- BRAS DE LEVIER, DE BALANCE, SE dit des deux parties du levier, de la balance, qui sont de chaque côté du point d'appui.
- BRAS, se dit, en termes d'Imprimeurs en taille-douce, de quatre morceaux de bois attachés aux jumelles de la presse, & qui sont foutenus fur les quarre colonnes.
- BRAS DE FLAMBEAUX, se dit, en termes de Marchands Ciriers, des longs cordons de mèche dont cesouvriers forment leurs flambeaux en les enduisant de cire.
- BRAS DE CHEVRE, se dit, en termes de Charpentiers, de deux longues pièces de bois-qui portent le treuil où le cable s'enveloppe quand on . monte un fardeau
- BRAS DE SCIE, fe dit, en termes de Menuisiers & de plusieurs autres. Ouvriers, des deux pièces de bois parallèles auxquelles tient la feuille. de la scie.
- BRAS DE CIVIERE, se dit, en termes de Mîçons, des extrêmités des deux principales pièces de la civière, celles que tiennent à la main ces. ouvriers quand ils font ulage de cet instrument.
- BRAS, se dit, en termes de Tourneurs, de deux pièces de bois qui traversent les poupées du tour audeslous des pointes & qui soutiennent la barre où l'ouvrier appuie ses outils en travaillant.
- BRAS, le dit, en termes de Jardi-nage, des branches que poussent les citrouilles, les melons & les concombres. Le Jardinier doit s'appliquer à distinguer les bons bras. d'avec les mauvais.

BRAS, se dit, en termes de Marine,

Digitized by GOOGLE

- de la vergue, pour la gouverner ou la mouvoir felon le vent. La vergue d'artimon n'a point de bras, mais une corde nommée *ourse*, qui en tient lieu.
- BRAS DE REVERS, 'se dit du bras qui étant sous le vent, est largué, & qui n'est d'aucun usage jusqu'au revirement.
- HALEZ SUR LES BRAS, fe dit, en termes de Marine; pour ordonner à l'équipage de roidir les cordages appelés bras. Et tenir un bras, fignifie amarrer un de ces cordages.
- BON BRAS, fe dit aussi, en termes de Marine, quand on brasse au went, ensorte que le vent ne soit pas au plus près.
- BRAS D'ANCRE, se dit encore, en termes de Marine, d'une des moitiés de la partie courbe d'une ancre.
- BRAS, se dit, en termes de pêche, des nâgeoires d'une baleine.
- BRAS, fe dit, dans le fens figure, des divers canaux que forme un fleuve, une rivière. Un bras du Danube. Cette rivière fe divife en plusieurs bras.
- BRAS DE MER, se dit d'une partie de la per qui se trouve entre deux terres peu distantes l'une de l'autre.
- BRAS ARMÉ, s'est dit autrefois d'un Ordre militaire institué en Dannemarck, & qui florissit sous le Roi Christien IV. Il a été uni dans la suite à l'Ordre de l'Éléphant.

Ce monofyllabe eft long.

- BRASE, ÉE; adjectif & participe paffif. Voyez BRASER.
- BRASER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme chanter. Ferruminare. Action de joindre ensemble deux morceaux de fer par se moyen de la soudure propre à cet usage. Faites mieux braser ce canon de sussi.

La première fyllabe est brève, & la seconde est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez cependant que les temps ou personnes, qui se terminent par un e séminin, ont leur pénultième syllabe longue. Dans je brase, la syllabe bra est longue.

Il faudroit changer le s en 7, & écrire, d'après la prononciation, brazer. Voyez ORTHOGRAPHE.

- BRASIDAS; nom propre. Illustre & fameux Général de Lacédémone, qui s'étant couvert de gloire, autant par sa justice que par sa valenr, mourut triomphant entre les bras de la victoire, après avoir battu les Athéniens à Amphipolis. Les Lacédémoniens célébrèrent la mémoire de ce héros, en lui élevant un tombeau au milien de leur ville, & en instituant des sêtes à son honneur avec des sacrifices, des combats & des jeux où les seuls citoyens de Sparte avoient droit de disputer le prix.
- BRASIDÉES; fabstantif féminin pluriel. Fêtes qui se célébroient à Lacédémone en l'honneur de Brasidas, célèbre Capitaine. Voyez BRASI-DAS.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit changer le s en χ , & écrire, d'après la prononciation, brazidées. Voyez ORTHOGRAPHE.

- BRASIER; fubstantif masculin. Affemblage de charbons ardens. Il ne faut pas vous tenir si près de ce brasier.
- BRASIER, se dit, par extension, d'une forte d'instrument de cuivre ou d'autre métal, dans lequel on met M m ij

de la braise pour échauffer une chambre. Portez le brasier dans mon cabinet.

On dit, dans le sens figuré, d'une personne qui a une fièvre ardente, que son corps est un brasier.

La première syllabe est brève, & la feconde encore, mais au fingulier feulement, quand le r final eft muet, comme il arrive en converfation devant une consonne & à la fin d'une période; mais la même fyllabe devient longue dès que ce r se fait sentir, comme cela se doit, s'il précède une voyelle en lifant, ou dans le discours soutenu.

La terminaison ier de ce mot est une diphtongue en poësse comme en profe.

Il faudroit changer le s en 7, & écrire, d'après la prononciation, brazier. Voyez ORTHOGRAPHE.

- BRASILLÉ, ÉE; adjectif & participe passif. Voyez BRASILLER.
- BRASILLER; verbe actif de la première conjugation, lequel fe conjugue comme chanter. Action de faire griller un peu de temps fur de la braise. Il se dit particulièrement dans ce sens en parlant de pêches. Faites brafiller ces pêches.
- BRASILLER, est aussi verbe neutre, & se dit, en termes de Marine, des teux & de la lumière que jette la mer pendant la nuit. La mer brafilloit le long des flancs du navire.

Les deux premières fyllabes font brèves, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité profodique des autres temps.

Il faudroit changer le s en 7, le fecond l en i, & écrire, d'après la prononciation, brazilier. Voyez OR-THOGR APHE.

Il faut observer que si certe or-

thographe s'adoptoit, ce verbe deviendroit irrégulier dans la formation des temps, dont le second l précède un e muet. De Brazilier, il faudroit faire je brazille.

- BRASLAW; nom propre. Ville & Château de Pologne, en Lithuanie, dans le Palatinat de Wilna, fur un petit lac, à cinq milles de la Dwina.
- BRASQUE; substantif féminin. Terme de Chimie & de Minéralogie, qui se dit d'une substance composée, pour l'ordinaire, d'argille & de charbon, & qu'on mer au fond des fourneaux pour recevoir les métaux fondus.
- BRASSAGE ; substantif masculin. Droit que perçoit un Directeur de Monnoie, fur chaque marc d'or, d'argent ou de billon fabriqué, pour les frais de la fabrication.
 - BRASSAGE, se dit encore, dans les Monnoyes, des diverses façons que l'on donne aux métaux, foit avant, soit après la fonte.

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième très-brève.

Il faudroit fupprimer un s<u>o</u>ui eft oisif, changer le g en j, & Ecrire, brasaje. Voyez Orthographe.

- BRASSARD; substantif masculin. Partie de l'armure d'un homme de guerre, fervant à lui couvrir le bras. Il étoit armé de brassards & de cuiffards.
- BRASSARD, fe dit aufli d'un instrument cylindrique de bois ou de cuir, dans lequel on passe l'avantbras, & dont on le lert en jouant au ballon.
- BRASSARD, se dir encore, dans les Verreries, de deux vieux chapeaux fans dellus, passés l'un dans l'autre, & dont on se couvre le bras pour éviter de se brûler.

Digitized by GOOGLE

La première fyllabe est brève, & la seconde longue.

Il faudroit supprimer un s & le d qui sont oisifs, & écrire, d'après la prononciation, brasar. Voyez ORTHOGRAPHE.

- BRASSAW, nom propre. Ville forte de Hongrie, dans la Tranfylvanie, à quinze milles d'Hermanftadt.
- BRASSE; fubitantif féminin. Mesure de la longueur des deux bras étendus, qui est ordinairement de six pieds.
- BRASSE, se dit, en termes de Marine, de trois sortes de mesures, distinguées en grande, moyenne & petite brasse. La grande brasse est de six pieds: c'est celle des vaisfeaux de guerre: la moyenne brasse est de cinq pieds & demi: elle est en usage sur les vaisseaux marchands; & la petite brasse, qui n'est que de cinq pieds, est usirée sur les barques & autres petits bâtimens fervant à la pêche.

Tous les cordages des vaisseaux fe mesurent par brasses, & i'on du à la mer, quand on jette la sonde pour connoître la profondeur de l'eau, qu'il y a vingt ou trente brasfes d'eau; pour dire, qu'il y a vingt ou trente brasses de profondeur.

BRASSE, fe dit auffi, dans le Commerce, d'une forte d'aune avec laquelle on mesure les corps étendus, comme les toiles, les étoffes, les rubans, &c. Mais la longueur de cette mesure, qui est particulièrement usitée en Italie, varie selon les lieues. Quinze brasses de Venise, Boulogne, &c. font huit aunes de Paris. La brasse de Florence & de Livourne fait la demi-aune de Paris, moins six lignes.

BRASSE, se dit aussi de ce qu'on me-

fure avec la braise. Il a acheté une brasse de satin.

PAIN DE BRASSE, se dit d'un fort grand pain du poids de vingt à trente livres.

La première syllabe est brève, & la seconde très-brève.

- ll faudroit supprimer un s qui est oisif, & écrire, brase. Voyez ORTHOGRAPHE.
- BRASSE, EE; adjectif & participe paffif. Voyez BRASSER.
- BRASSEE ; substantif féminin. La quantité qu'on peut contentr entre ses bras. Apportez une brassée de paille.

La première syllabe est brève, la feconde longue, & la troisième très brève.

- BRASSER ; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme chanter. Agitare. Action de remuer ensemble différentes choses à force de bras, afin qu'elles se mêlent & s'incorporent les unes avec les autres. Brasser bien ces métaux?
- BRASSER DE LA BIÈRE, fignifie, faire de la bière. On braffe beaucoup de bière dans cette maijon. Voyez Bière.
- BRASSER, fe dit, en termes de Tannerie, de l'action de rougir les cuirs en les remuant & agitant dans une cuve pleine de tan & d'eau chaude.
- BRASSER, fignifie, en termes de Marine, faire la manœuvre des bras, & gouverner les vergues avec les cordages.
- BRASSER A CONTRE, se dit de l'action de brasser les bras du vent, enforte que le vent donne sur les voiles: cela se pratique ordinairement lorsqu'on veut mettre le vent sur la voile de misaine.
- BRASSER A FAIRE PORTER, OU A. FAIRE SERVIR. se dit de l'action



de braffer les vergues, enforte que le vent donne dans les voiles.

- BRASSER AU VENT, se dit de l'action de braffer les vergues du côté du vent.
- BRASSER LES VERGUES; c'eft, en maniant les bras, mettre les vergues horifontalement de l'avant à l'arrière.
- BRASSER LES VOILES SUR LE MAT, exprime l'action de manœuvrer les voiles de manière que le vent, en venant fur les voiles, au lieu de donner dedans, fasse le contraire de ce qu'il faudroit pour faire filler un vaisseau.
- BRASSER SOUS LE VENT, signifie, brasser les vergues du côté opposé à celui du vent.
- BRASSER, se dit, en termes de Pêcheurs, de l'action d'agiter & de troùbler l'eau, afin de faire entrer le poitson dans les filets.
- BRASSER, s'emploie, dans le fens figuré, & toujours en mauvaile part, pour signifier tramer, machiner, négocier secrettement. Ils. brafserent ensemble cette trahison.

La première syllabe est brève, & la feconde est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugation & la quantité prosodique des autres temps.

Il faudroit fupprimer un / qui eft oisif, & écrire, braser. Voyez ORTHOGRAPHE.

- BRASSERIE ; substantif féminin. Cervisia officina. Lieu où l'on brasse de la bière. Il y a une fameuse brasserie dans ce quartier. Voyez Bière. La première fyllabe eft brève , la feconde très-brève, & la troisième longue.
- BRASSEUR; substantif masculin. en gros. C'est un bon braffeur.

La première fyllabe est brève, & la seconde longue.

Le r final se fait sentir en toute circonstance.

- BRASSEUSE; substantif féminin. Celle qui brasse & vend de la bière en gros. Achetez un tonneau de bière chez cette brasseuse.
 - La première syllabe est brève. la seconde longue, & la troisième très-brève.

Il faudroit supprimer un des-premiers s qui est oisif, changer le dernier en 7, & écrire, d'après la prononciation, braseuze. Voyez Orthographe.

- BRASSICOURT; adjectif mafculin, pris substantivement, & terme de Manège, qui se dit d'un cheval dont les fambes sont naturellement courbées en arc. Il ne faut pas confondre le brafficourt avec le cheval arqué : celui-ci n'a ses jambes en arc que par fatigue.
- BRASSIERES; substantif féminin pluriel. Sorte de petite camifole. Elle a toujours sur le corps des brassières. de basin.

On dit proverbialement & figurément, que quelqu'un est en brassières, qu'on le tient en brassières; pour dire, qu'il n'a pas la liberte d'agir à fa volonté.

La première syllabe est brève, de seconde longue, & la troisième très-brève.

- BRASSIN; substantif masculin. Vaisseau qui sert à faire de la bière.
- BRASSIN, se dit aussi de la quantité de bière que contient le vaisseau même.

La première fyllabe est brève, & la feconde moyenne au fingulier, mais longue au pluriel.

Celui qui brasse & vend de la bière BRASSOIR ; substantif masculin, & terme de Monnoies, qui se dit de



Finstrument dont on se sert pour brasser les métaux en bain.

- BRAST ; vieux mot qui lignifioit autrefois détour.
- BRATHITE ; substantif féminin. Brathites. Pierre figurée qui reprefente-une plante de Sabine.
- BRATSKOI; nom prore. Ville de Russie, en Siberie, sur la rivière d'Anagara.
- BRAU; vieux mot qui fignifioit autrefois taureau, jeune bœuf.
- BRAVA; nom propre. Ville maritime d'Afrique, dans le Zanguebar, fur la côte d'Ajan, à cent mille pas de Magadoxo. Elle forme un état indépendant, & se gouverne en République.
- BRAVA, est auffi le nom de l'île la plus méridionale de celles du Cap Verd. On dit qu'il y croît du vin qui vaut celui des îles Canaries
- BRAVACHE ; fubstantif masculin. Fanfaron, faux brave. C'est un bravache qu'il ne faut pas craindre.

Les deux premières fyllabes font brèves, & la troisième est trèsbrève.

- BRAVADE; fubkantif féminin. Ce qui fe dit ou fe fait pour morguer, braver quelqu'un. Il faut méprifer fes bravades.
- BRANADE, est aussi le nom d'une fète instituée en 1256, par Charles d'Anjou, & qui se célèbre annuellement à Aix, en Provence, la veille de la S. Jean. Les Magistrats déclarent Roi de la sête, le particulier qui abat la tête d'un oiseau exposé à cet effet. Ce Roi se choisst un Lieutenant, un Enseigne, & se forme une Compagnie de Mousquetaires, avec laquelle il se rend sur la place où se trouve le Parlement pour allumer le seu de la S. Jean.

La première syllabe est brève, la

feconde moyenne, & la troisième très-brève.

- BRAUBACH; nom propre. Petite ville & château d'Allemagne, fur le Rhin, dans la Vétéravie, audessur de Boppart. Elle appartient au Landgrave de Hesse-d'Armstadt.
- BRAVE; adjectif des deux genres. Fortis. Vaillant, courageux, intrépide. Je l'ai toujours connu pour un brave Soldat. C'est un Officier fort brave.

On voit que dans cette acception, l'adjectif peut felon les circonstances, précéder ou fuivre le fubstantif auquel il fe rapporte.

On dit proverbialement de quelqu'un, qu'il est brave comme César, ou comme son épée, ou comme l'épée qu'il porte; pour diro, qu'il a beaucoup de valeur.

On dit auffi proverbialement & ironiquement d'un faux brave ou fanfaron, qu'il est brave jusqu'au dégainer.

- BRAVE, se dit dans le style familier pour honnête. C'étoit une brave Femme. Ce font de braves gens.
 - Dans cette acception, brave, doit régulièrement précéder le fubftantif.

BRAVE, se dit encore dans le style familier, pour paré, vêtu d'habits magnifiques. Cette petite fille voudroit toujours être brave.

Dans cette acception, brave, doit régulièrement suivre le substantif auquel il se rapporte.

On dit proverbialement & populairement, de quelqu'un habillé de neuf, ou magnifiquement vêtu, qu'il est brave comme un lapin.

BRAVE, s'emploie aussi substantivement, dans le sens de vaillant, courageux, intrépide: Il marchasuivi d'une troupe de brayes. E.



emporta le fort l'épée à la main. BRAVE, s'emploie encore fubstantivement dans un fens odieux, pour spadassin. Il ne marche pas fans fes braves.

Si, dans une phrase, brave précède un mot qui commence par une voyelle, il a sa première syllabe brève, autrement elle est longue, & la seconde très-brève.

- BRAVE, EE; adjectif & participe passif. Voyez BRAVER.
- BRAVEMENI; adverbe. Fortiter. D'une manière courageuse, vaillante, intrépide. Ils repoussèrent bravement les Assiégeans.
- BRAVEMENT, se dit aussi , dans le style familier, & signifie d'une manière adroite, habilement. Il se comporta bravement dans cette conjoncture délicate.

La première fyllabe est longue, la feconde très-brève, & la troisième moyenne.

Il faudroit changer le dernier e en a, & écrire, d'après la prononciation, bravemant. Voyez OR-THOGRAPHE.

BRAVER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme chanter. Insultare. Insulter, morguer, traiter quelqu'un avec hauteur, avec mépris. Cet Audacieux bravoit ses Juges.

On dit aussi, braver la mort, les dangers, la fortune; pour dire, affronter la mort, les dangers, mépriser la fortune.

La première fyllabe est brève, & la seconde est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Obfervez cependant que les temps ou personnes, qui se terminent par un e féminin, ont leur pénultième syllabe longue. Dans je brave, la syllabe bra est longue.

- BRAVERIE; substantif féminin du style familier. Magnificence dans les vêtemens. Cette petite fille est d'une grande braverie.
- BRAULIO; nom propre d'une montagne de Suisse, la principale de celles que les Anciens appeloient les *Alpes rhetiques*. Elle ett dans le voisinage de Bormio, & l'Adda y a fa fource.
- BRAULS; substantif masculin plu-
- riel. On donne ce nom, dans le commerce, à certaines toiles des Indes, rayées de bleu & de blanc.
- BRAUNAW; nom propre. Ville d'Allemagne, en Bavière, fur la rivière d'Inn, à fix millesede Paffau.
- BRAUNECK; nom propre. Petite ville, vallée & château d'Allemagne, dans le Tirol, à trois lieues de Brixen.
- BRAUNSBERG; nom propre. Ville de la Prusse Polonoise, sur la rivière de Passerg, & près des frontières de la Prusse Royale.
- BRAVOURE ; substantif féminin. Animi fortitudo. Intrépidité, valeur éclatante. On remarqua fa bravoure dans cet assaut.
- BRAVOURES, se dit aussi au pluniel, pour exploits de valeur. La Bazette ne parloit que des bravoures de ce Général.

Voyez VALEUR, pour les différences relatives qui en distinguent BRAVOURE, &c.

La première syllabe est brève, la feconde longue, & la troisième très-brève.

BRAUR; (Adrien) nom propre. Peintre célèbre, né en Flandre, à Oudenarde. Il excelloit à repréfenter des querelles de cabaret, des fumeurs, des ivrognes, des filoux jouant

- jouant sux cartes, des nôces de villages, & autres scènes réjouisfantes. Il avoit une grande intelligence des couleurs, & sa touche est d'une légèreté, & d'une finesse estimable.
- BRAURON; nom propre. Ancienne petite ville de Grèce, dans l'Attique, près de Marathon. Elle étoit fameuse par la fête qui s'y célèbroit annuellement en mémoire de la delivrance d'Oreste & d'Iphigenie. On appliquoit une épée nue sur la tête d'une victime humaine, & quelques gouttes de son sang tenoient lieu de facrifice. Iphigenie fut la première Prêtresse du Temple qu'Oreste éleva dans cette ville à Diane, & cette Princesse y obtint les honneurs divins après sa mort.
- BRAURONIES; fubstantif féminin pluriel, & terme de Mythologie. Fêtes de Diane, furnonymée Brauronie, du Temple que cette Déessie avoit à Brauron dans l'Artique. On les célébroit tous les cinq ans par le facrifice d'une chèvre, & en chantant l'Iliade d'Homère.
- BRAY; nom propre. Ville de France, en Champagne, sur la Seine, à trois lieues, sud-sud-ouest, de Provins.
- BRAY, est aussi le nom d'une ville de Picardie, sur la Somme, à cinq lieues & demie, nord-est, d'Amiens.
- BRAX, est entore le nom d'une contrée de France en Normandie, entre la Picarchie, le Vexin Normand, le Beauvoisis, & le pays de Caux. Elle a huit lieues de longueur, & à peu près autant de largeur. On y recueille quantité de fruits dont on fait d'excellent cidre. La ville de Neufchatel en est le principallien.

Tome IV.

- BRAY; vieux mot qui significit autrefois fange, boue.
 - BRAYANS; (les) on appela ainfi une forte d'Anabaptiftes, qui parurent en 1544. Ils croyoient que l'action la plus agréable à Dieu, étoit de crier & de pleurer en fa préfence.
- BRAYDONNE; vieux mot qui ignifioit autrefois femme débauchée.
- BRAYE; vieux mot qui fignifioit autrefois une partie de rivière reflerrée entre deux digues.
- BRAYE, EE; adjectif & participe paffif. Voyoz BRAYER.
- BRAYER; substantif masculin. Sotte de bandage à l'usage des personnes qui ont des héritiers. Les brayers de cette sorte étoient estimés à Saint Côme.
- BRAVER, se dit du morceau de cuir qui sert à soutenir le battant d'une cloche.
- BRAYER, se dit, en termes de Fauconnenie, du cu de l'oiseau de proie.
- BRAYER; verbe actif de la première conjugation, lequel se conjugue comme chanter. Terme de Marine, qui exprime l'action d'enduire de brai un Navire, pour empêcher les voies d'eau. Il faue brayer ce Vaiffeau.

La première syllabe est moyenne, & la seconde est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez néanmoins que l'e féminin, qui termine les trois personnes du singulier du présent de l'indicatif, & celles qui leur ressemblent, fait partie de la dernière syllabe, & la rend longue.

BRAYETTE ; substantif féminin. N a



La fente de devant d'une culotte. Dites-lui de boutonner sa brayette. BRAYEUX; vieux mot qui fignifioit autrefois boueux.

- BRAZZA; nom propre. Île & Bourg dans le golfe de Venife, vis-à-vis de Spalatro.
- BRÉANT ; fubstantif masculin. Anhus. Oiseau de la grosseur du pinson , avec un plumage presque jaune. Son bec de couleur pâle, est gros & court. Il a les jambes & les pieds d'un rouge presque couleur de chair. Son ramage est agréable, & on le nourrit en cage avec de la navette & du chenevis.

BREAUNE; Voyez BRIONNE.

- BREAUTE; nom propre. Bourg de France, en Normandie, à une demi lieue, fud-est, de Godarville.
- BREBEUF; nom propre d'un Poëre François, né à Rouen, en 1618, & mort en 1661. Il a traduit en vers la Pharfale de Lucain, que petfonne ne lit, parce qu'il n'a fait qu'une copie ridicule & gigantefque remplie de faux brillans, de defcriptions frivoles, & d'hiperboles outrées.
- BREBIAGE ; fubstantif masculin. Ancien terme de Coutume, qui s'est dit d'un droit que certains Seigneurs levoient sur les brebis de leur Seigneurie.
- BREBIAIL; vieux mot qui fignifioit autrefois troupeau de brebis.
- BREBIETTE ; vieux mot qui signi-. fioit autrefois petite brebis.
- BREBINCE ; nom propre. Rivière de France, qui se forme de plufieurs ruisseaux, à quatre lieues & dentie, sud-est, d'Autun, & qui, après un cours d'environ douze lieues, se jette dans la Loire, audessous de Digoin.

BREBIS; substantif féminin. Cyis.

Quadrupède assez connu, qui est la femelle du belier, & la mère de l'agneau.

Les brebis dont la laine est la plus abondante, la plus touffue, la plus longue, la plus soyeuse & la plus blanche, sont aussi les meilleures pour la propagation, sur-tout si elles ont en même temps le corps grand, le cou épais, & la démarche légère. On observe aussi que celles qui sont plutôt maigres que grasses, produisent plus sûrement que les autres.

La faison de la chaleur des brebis, est depuis le commencement de Novembre, jusqu'à la fin d'Avril; cependant elles ne laissent pas de concevoir en tout temps, si on leur donne, aussi bien qu'au belier, des nourritures qui les échauffent, comme de l'eau salée, & du pain de chenevis. On les laisse couvrir trois ou quatre fois chacune, après quoi on les sépare du belier, qui s'attache de préférence aux brebis âgées, & dédaigne les plus jeunes. L'on a foin de ne les pas exposer à la pluie ou aux orages dans le temps de l'accouplement, l'humidité les empêche de retenir, & un coup de tonnerre suffit pour les faire avorter. Un jour ou deux après qu'elles ont été couvertes, on les remet à la vie commune, & l'on cesse de leur donner de l'eau falée, dont l'usage continuel, auffi-bien que celui du pain de chenevis & des autres nourritures chaudes, ne manqueroit pas de les faire avorter. Elles portent cinq mois, & mettent bas au commencement du fixième; elles ne produisent ordinairement qu'un agneau, & quelquefois deux : dans les climats chauds, elles peuvent produire deux fois par an ; mais en France,

Digitized by Google

& dans les Pays plus froids, elles ne produisent qu'une fois l'année. On donne le belier à quelquesunes vers la fin de Juillet, & au commnecement d'Août, afin d'avoir des agneaux dans le mois de Janvier; on le donne enfuite à un plus grand nombre dans les mois de Septembre, d'Octobre & de Novembre, & l'on a des agneaux abondamment aux mois de Février, de Mars & d'Avril : on peut auffi en avoir en quantité aux mois de Mai, Juin, Juillet, Août & Septembre, & ils ne sont rares qu'aux mois d'Octobre, Novembre & Décembre. La brebis a du lait pendant fept ou huit mois, & en grande abondance; ce lait est une assez bonne nourriture pour les enfans; & pour les gens de la campagne; on en fait aussi de fort bons fromages, sur-tout, en le mêlant avec celui de vache. L'heure de traireles brebis, est immédiatement avant qu'elles aillent aux champs, ou auffitôt après qu'elles en sont revenues; on peut les traire deux fois par jour en été, & une fois en hiver.

Les brebis engraissent dans le temps qu'elles font pleines, parce qu'elles mangent plus alors que dans les autres temps : comme elles se blessent souvent, & qu'elles avortent fréquemment, elles deviennent quelquefois stériles, & font assez souvent des monstres; cependant, lorsqu'elles sont bien soignées, elles peuvent produire pendant toute leur vie, c'est-àdire, jusqu'à l'âge de dix ou douze ans; mais ordinairement elles sont vieilles & maléficiées dès l'âge de sept ou huit ans. Le bélier, qui vit douze ou quatorze ans, n'est bon que jusqu'à huit pour la propagation; il faut le bistourner à cet âge, & l'engraisser avec les vieilles brebis. La chair du bélier, quoique bistourné & engraissé, a toujours un mauvais goût; celle de la brebis est mollasse & insipide, au lieu que celle du mouton est la plus succulente, & la meilleure de toutes les viandes communes.

Les gens qui veulent former un troupeau, & en tirer du profit, achètent des brebis & des moutons de l'âge de dix-huit mois ou deux ans; on en peut mettre cent fous la conduité d'un seul berger : s'il est vigilant & aidé d'un bon chien, il en perdra peu; il doit les précéder, lorsqu'il les conduit aux champs, & les accoutumer à entendre fa voix, à le fuivre fans s'arrêter & sans s'écarter dans les blés, dans les vignes, dans les bois & dans les terres cultivées, où ils ne manqueroient pas de causer du dégât : les côteaux, & les plaines élevées au-desfus des collines, sont les lieux qui leur conviennent le mieux ; on évite de les mener paître dans les endroits bas, humides & marécageux. On les nourrit pendant l'hiver à l'étable, de son, de navets, de foin, de paille, de luzerne, de sain-foin, de feuilles d'orme, de frêne, &c. On ne laisse pas de les faire fortir tous les jours, à moins que le temps ne soit fort mauvais, mais c'est plutôt pour les promener que pour les nourrir; & dans cette mauvaile failon, on ne les conduit aux champs que fur les dix heures du matin : on les y laiste pendant quatre ou cinq heures, après quoi on les fait boire, & on les ramène vers les trois heures après midi. Au printemps & en autômne, au contraire, on les fait fortir auffitôt que le soleil a dissipé Nnij



la gelée ou l'humidiné, & on ne les tamène qu'au soleil couchant : il suffit aussi dans ces deux saisons de les faire boite une feule fois par jour avant de les taménet à l'étable, où il faut qu'ils trouvent toujours du fourrage, mais en plus petite quantité qu'en hiver. Ce n'est que pendant l'été qu'ils doivent prendre aux champs toute leur nourriture; on les y mène deux fois par jour, & on les fait boire aussi deux fois; on les fait sottir de grand matin, on attend que la tolée soit tombée pout les laisser pastre pendant quatre ou cing heutes; enfuite on les fait boire, & on les ramène à la bergerie, ou dans quelque autre endtoit à l'ombre : fur les trois ou quatre heures du foir, lorfque la grande chaleur commence à diminuer, on les mène paître une seconde fois jusqu'à la fin du jour; il faudroit même les laisser passer roure la nuit aux champs, comme on le fait en Angleterre, si l'on n'avoit rien à craindre du loup; ils n'en feroient que plus vigoureax, plus propres & plus fains. Comme la chaleur trop vive les incommode beaucoup, & que les rayons du soleil leur étourdissent la têre, & leur donnent des vertiges, on feta · Bien de choisir les lieux opposés au foleil', & de les mener le matin fur des côreaux exposés au sevant, & l'après midi fur des côreaux exposes au couchant, afin qu'ils ayent en paillanr, la rêre à l'ombre de leur corps; enfin, il faut éviter de les faire passer par des endroirs couverts d'épines, de tonces, de chatdons, fi l'on veur qu'ils conférvent leur laine.

Dans les rerreins fecs, dans les lienz élevés, où le ferpolet & les autres herbes odoriférantes abondent, la chair de mouron est de bien meilleure qualité que dans les plaines basses, & dans les vallées humides, à moins que ces plaines ne soient sablonneuses & voisines de la mer, parce qu'alors toutes les herbes sont sales, & la chait du mouton n'est nulle part aussi bonne, que dans ces pâcages ou prés sales; le lait des brebis y est aussi plus abondant & de meilleur goût. Rien ne flatte plus l'appétit de ces animaux que le fel; rien auffi ne leur est plus faluraire, lorsqu'il leur est donné modérément : & dans quelques endroits on met dans la bergerie un sac de sel, ou une pierre falée, qu'ils vont tous lècher tour à tour.

Tous les ans il faut triet dans le troupeau les bêtes qui commencent à vieillir, & qu'on veut engraisser. Comme elles demandent un traitement différent de celui des autres, on doit en faire un troupeau. séparé; & si c'est en été, on les menera aux champs avant le lever du soleil, afin de leur faire pastre l'herbe humide & chargée de tofée. Rien ne contribue plus à l'engrais des moutons que l'eau prise en grande quantité, & rien ne s'y oppose davantage que l'ardeur du folcil; ainfi on les ramenera à la Bergerie sur les huit ou neuf heures du matin avant la grande chaleur, & on leur donnera du fel pour les exciter à boire : on les menera une feconde fois sur les quatre heures du soir dans les pâcages les plus frais & les plus humides. Ces petirs soins continués pendant deux ou trois mois, sufficent pour leur donner toures les apparences de l'embonpoint, & même pour les engraisser autant qu'ils peuvent l'e-

Digitized by Google

tre; mais cette graisse qui ne vient l que de la grande quantité d'eau qu'ils ont bue, n'est, pour ainsi dire, qu'une bouffissure, un ædème qui les feroit périr de pourriture en peu de temps, & qu'on ne prévient qu'en les tuant immédiatement après qu'ils se sont chargés de cette fausse graisse; leur chair même, loin d'avoir acquis des fucs & pris de la fermeté, n'en est souvent que plus infipide & plus fade : il faut, lorsqu'on veut leur faire une bonne chair, ne se pas borner à leur laisser paître la rosée, & boire beaucoup d'eau, mais leur donner en même temps des nourritures plus fucculentes que l'herbe; on peut les engraisser en hiver & dans toutes les saisons, en les mettant dans une étable à part, & en les nourrissant de farine d'orge, d'avoine, de froment, de fèves, &c. mêlée de sel afin de les exciter à boire plus souvent & plus abondamment : mais de quelque manière, & dans quelque failon qu'on les ait engraissés, il faut s'en défaire auflitôt; car on ne peut jamais les engraisser deux fois, & ils périssent presque tous par des maladies du foie.

Tous les ans on fait la tonte de la laine des moutons, des brebis & des agneaux: dans les Pays chauds, où l'on ne craint pas de mettre l'animal tout-à-fait nu, l'on ne coupe pas la laine, mais on l'arrache, & on en fait fouvent deux récoltes par an; en France, & dans les climats plus froids, on fe contente de la couper une fois par an, avec de grands cifeaux, & on laisse aux moutons une partie de leur toison, afin de les garantir de l'intemperie du climat. C'est au mois de Mai que se fait cette opération, après

les avoir bien lavés, afin de rendre la laine aussi nette qu'elle peut l'être : au mois d'Avril, il fait encore trop froid; & fi l'on attendoit les mois de Juin & de Juillet, la laine ne croîtroit pas assez pendant le reste de l'été, pour les garantir du froid pendant l'hiver. La laine des moutons est ordinairement plus abondante, & meilleure que celle des brebis; celle du cou & du deffus du dos, est la laine de la première qualité; celle des cuisses, de la queue, du ventre, de la gorge, &c. n'est pas si bonne; & celle que l'on prend fur des bêtes mortes ou malades, est la plus mauvaise. On préfère aussi la laine blanche à la grife, à la brune & à la noire, parce qu'à la teinture, elle peut prendre toutes fortes de couleurs : pour la qualité, la laine lisse vaut mieux que la laine crépue ; on prétend même que les moutons, dont la laine est trop frisée, ne se portent pas aufli-bien que les autres. On peut encore tirer des moutons un avantage considérable, en les faifant parquer, c'est-à-dire, en les laissant féjourner sur les terres qu'on veut améliorer : il faut pour cela enclorre le terrein, & y renfermer le troupeau toutes les nuits pendant l'été; le fumier, l'urine & la chaleur du corps de ces animaux, ranimeront en peu de temps les terres épuisées, ou froides & infertiles : cent moutons amélioreront, en un été, huit arpens de terre pour six ans.

Le goût de la chair du mouton, la fineffe de la laine, la quantité du fuif, & même la grandeur & la groffenr du corps de ces animaux, varient beaucoup fuivant les différens Pays. En France, le Berri est la Province où ils font plus abon-

285

dans; ceux des environs de Beauvais sont les plus gras & les plus chargés de suif, aussi-bien que ceux de quelques autres endroits de la Normandie; ils sont très-bons en Bourgogne, mais les meilleurs de tous, sont ceux des côtes sablonneufes de nos Provinces maritimes. Les laines d'Italie, d'Espagne, & même d'Angleterre, sont plus fines que les laines de France. Il y a en Poitou, en Provence, aux environs de Bayonne, & dans quelques autres endroits de la France, des brebis qui paroissent être de races étrangères, & qui sont plus grandes, plus fortes, & plus chargées de laine que celles de la race commune : ces brebis produisent aussi beaucoup plus que les autres, & donnent souvent deux agneaux à la fois, ou deux agneaux par an; les béliers de cette race engendrent avec les brebis ordinaires, ce qui produit une race intermédiaire qui participe des deux dont elle fort. En Italie & en Espagne, il y a encore un plus grand nombre de variétés dans les races des brebis ; mais toutes doivent être regardées comme ne formant qu'une seule & même espèce avec nos brebis, & cette espèce si abondante & si variée ne s'étend guères au-delà de l'Europe. Les animaux à longue & large queue, qui ont communs en Afrique & en Asie, & auxquels les voyageurs ont donné le nom de moutons de Barbarie, paroissent être d'une espèce différente de nos moutous, aussi bien que la vigogne & le lama d'Amérique.

Comme la laine blanche est plus estimée que la noire, on détruit presque partout avec soin les agneaux noirs ou tachés; cependant il y a des endroits où presque toutes les brebis sont noires, & partout j on voit souvent naître d'un bélier blanc & d'une brebis blanche des agneaux noirs.

Les brebis sont sujettes à plufieurs maladies, & l'on doit soigneusement séparer les malades du reste du troupeau. On les distinguera à plusieurs fignes. Elles auront la tête lourde & les yeux troubles : elles négligeront les pârurages, ne bondiront pas, marcheront lentement, se tiendront à l'écart, chercheront l'ombre & la solitude, chancelleront en marchant, se coucheront souvent, & le traîneront après les brebis faines.

Il fera bon dans ces circonstances, de faire usage du remède suivant.

Enveloppez du foie d'antimoine dans un linge; faites-le tremper & infuser dans une pinte de vin blanc pendant vingt-quatre heures avec huit drachmes de séné, du fucre, de la noix muscade, & d'autres épices; donnez un demi-feptier de cette infusion à la brebis malade que vous tiendrez ensuite dans un lieu chaud, & vous ne lui donnerez à manger que le foir.

Si le berger s'apperçoit que les brebis toussent, qu'elles soient enflées, qu'elles respirent difficilement, ces symptômes désignant abondance de sang, ou obstruction dans les viscères de la respiration, il les soulagera en leur fendant les naseaux, ou en leur coupant les oreilles.

La clavelée, la fièvre, la gale, les poux, la morve, l'avertin, font les maladies dont les brebis font le plus communément attaquées. Voyez ces mots.

Les parties de la rebis dont on fait usage en médecine, sont le fiel,

la cervelle, la crasse que l'on tire de la laine avant de la laver, la laine, crue ou non lavée, la graisse, les poumons, la coëffe, la fiente, l'urine, la vessie, la tête, les pieds, les os réduits en cendre, & la pressure.

La cervelle est bonne pour empêcher l'excès de l'affoupissement dans les maladies épidémiques, & pour faciliter la dentition.

Le fiel relâche le ventre : appliqué extérieurement, il guérit le carcinome ; il est bienfaisant dans la purulence des oreilles.

La crasse que l'on tire de la laine non lavée, est émolliente, réfolutive, échauffante, anodyne, bonne dans les luxations, les contusions, &c.

La laine crue est échauffante, émolliente, lénitive, & a les mêmes propriétés que la crasse qu'on en tire.

La graisse prise dans du vin rouge arrête les hémorrhagies, guérit la diarrhée, la dysenterie & les tranchées.

Les poumons appliqués fur la tête en calment la douleur & la chaleur excessive, fuspendent le désordre & l'agitation des esprits, sont falutaires dans les infomnies, &c.

La coëffe appliquée chaude, appaise la colique.

La fiente est rafraîchissante, defficative, apéritive, &c.

L'urine prise en boisson, chasse les eaux dans l'anasargue.

Les cendres de la vessie sont salutaires dans. l'incontinence d'urine.

La tête, les pieds bouillis produisent de bons effets dans les atrophies & les contractions.

BREBIS, se dit, dans le sens de l'E-

criture, pour déligner un Chrétien fous la conduite de fon Pasteur. Un Pasteur sidèle ramène au troupeau les brebis dispersées.

On dit proverbialement & figutément, à brebis tondue, Dieu mefure le vent; pour dire, que les peines que Dieu nous envoie, font proportionnées à nos forces.

On dit proverbialement & figurément d'une personne dont l'exemple est mauvais à suivre, que c'est une brebis galeuse qu'il faut séparer du troupeau.

On dit proverbialement & figurément, que qui se fait brebis, le leup le mange; pour dire, qu'il y a des circonstances où l'on ne peur, fans fe nuire, montrer trop de douceur & de complaifance.

On dit auffi proverbialement & figurément, à brebis comptées, le loup les mange; pour dire, que l'on est quelquefois volé, quelque inftruit que l'on soit du compte des choses qu'on a dessein de conserver.

On dit proverbialement, figurément & familièrement, brebis qui bêle, perd sa goulée; pour dire, que qui parle beaucoup à rable, perd le temps de manger.

On dit aussi proverbialement, figurément & familièrement, qu'on a fait un repas de brebis; pour dire, qu'on a mangé fans boire.

La première syllabe est brève, & la seconde longue.

- BREBITAIRE ; vieux mot qui fignifioit autrefois Prefbytère, la maifon d'un Curé.
- BRECE ; nom propre. Bourg de France, en Normandie, à trois lieues, est nord-est, d'Avranches.

Il y a un bourg de même nom, dans le Maine, fur la rivière de



Colmont, à trois lieues, nordouest, de Mayenne.

BRECHE; substantif féminin. C'est en général, une ouverture faite à un mur, à une haie, ou à quelque autre chose servant de clôture. Pourquoi n'a-t-on pas réparé cette brèche ?

On dit, en termes de l'art militaire, battre en brèche; pour dire, tirer de l'artillerie contre un mur, pour y faire brèche. Et nettoyer la brèche; pour dire, ôter les ruines de la brèche, afin de pouvoir mieux la défendre.

On dit aussi, voir en brèche; pour dire, découvrir la brèche, de manière qu'on puisse faire feu dessus, pour la défendre.

On dit encore, réparer la brèche, fortifier la brèche, élargir la brèche, se loger sur la brèche, monter à la brèche, &c. Ces expressions s'expliquent d'elles-mêmes.

- BRÈCHE, se dit, de diverses autres choses. J'ai fait une brèche à l'aloyau qu'on nous a servi. Je ne fevient la brèche de ce couteau?
- BRÈCHE, se dit, dans le sens figuré, du préjudice caufé à certaines choses. Il avoit entrepris de faire brèche à ma réputation.
- BRÌCHE, se dit aussi, dans le sens figuré, pour diminution d'un bien qui n'en devroit souffrir aucune. Ce Ministre sit brèche aux droits de la bourgeoisie.
- BRècne, est aussi un substantif féminin, qui se dit d'une sorte de marbre fort dur que l'on tire particulièrement des monts Pyrénées.

La première syllabe est moyenne, & la seconde très-brève.

BRECHE-DENT; adjectif des deux genres. Qui est privé de quelque. dent de devant. Elle seroit jolie, fi elle n'étoit pas brèche-dent.

La première syllabe est moyenne, la seconde très-brève, & la troisième moyenne au singulier, mais longue au plurieL

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il fe rapporte. On ne dira pas une brèche-dent fille, mais une fille brèche-dent.

Il faudroit changer le dernier e en a, & écrire, d'après la prononciation, brèche-dant. Voyez ORTHO-GRAPHE.

BRECHET; substantif masculin. Pectus. La partie de la poitrine où aboutissent les côtes, & que les Anatomistes appellent le sternum. Sa douleur se fait sentir au bréchet.

La première syllabe est brève, & la seconde moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

- BRECHYN; nom propre. Ville d'Ecolle, dans la province d'Angus, fur la rivière d'Esk. Il s'y fait un commerce confidérable en bétail & en faumon.
- rai pas brèche à ce fromage. D'ou BRECKNOK ; nom propre. Ville d'Angleterre, dans la principauté de Galles, à l'embouchure de la rivière d'Hodney. Il s'y fabrique des étoffes de laine.
 - BRECKNOCKSHIRE; nom propre. Petite province d'Angleterre, dans la principauté de Galles, dont Brecknock eit la ville capitale. On y a du blé & des pâturages.
 - BREDA; nom propre. Ville du Brabant Hollandois, sur la Merck, à fix lieues de Berg-op-Zoom. C'eft là où fut négociée la paix conclue en 1667, entre l'Angleterre & la Hollande.
 - BREDINDIN; substantif masculin, & terme de Marine, qui se dit d'un petit palan amarré au grand étai, fous la hune, & duquel on se sert pour enlever de médiocres fardeaux. BREDIR;



- BREDIR ; verbe neutre de la seconde L conjugation, lequel se conjugue comme ravir. Les Bourreliers expriment par ce verbe la manière de joindre ensemble, par le moyen de lanières de cuir, & de l'instrument appelé, alène à bredir, les diftérens cuirs dont ils coufent les sou pentes ou autres groffes pièces.
- BREDON; nom propre. Bourg de France, en Auvergne, sur la rivière d'Alaignon, environ à quatre lieues, nord-ouest, de S. Flour.
- BREDOUILLE; fubstantif féminin, & terme du jeu de trictrac, qui se dit du signe avec lequel on marque que les points qu'on a, ont été gagnés fans interruption.

On dit que quelqu'un est en bredouille, qu'il a la bredouille; pour dire, qu'il peut gagner deux trous, ou même les douze trous; & l'on dit de celui qui gagne douze trous fans interruption, qu'il a gagné la partie bredouille.

On dit proverbialement, figurément & familièroment, qu'une personne est sortie bredouille de quelque endroit; pour dire, qu'elle en est tortie sans y avoir fait ce qu'elle avoit projetté.

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est trèsbrève.

Les *ll* se prononcent mouillés. BREDOUILLE, EE; adjectif & par-

- ticipe passif. Voyez BREDOUIL-LER.
- BREDOUILLEMENT; fubitantit masculin. Ce que font ceux qui bredouillent. Je n'ai rien compris à ce bredouillement.

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, la troisième trèsbrève, & la quatrième moyenne au fingulier, mais longue au pluriel,

Tome IF.

BRE Les *U* fe prononcent mouil-

- lés. BREDQUILLER; verbe neutre de la première conjugaison, lequel se conjugue comme chanter. Verba mutilare. Prononcer d'une manière obscure & mal articulée. Elle bredouille si singulièrement, qu'on ne comprend rien à ce qu'elle dit.
- BREDOUILLER, est aussi verbe actif dans le style familier. Vous nous bredouillez des choses qui n'ont aucune vraisemblance.

Les deux premières l'yllabes font brèves, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaifon & la quantité profodique des autres temps.

Il faudroit supprimer un l'qui est oisif, faire précéder l'i par l'autre l, & écrire, d'après la prononciation, bredoulier. Voyez ORTHOGRA-PHE.

Il faut observer que si cette orthographe s'adoptoit, ce verbe deviendroit irrégulier dans la formation des temps, dont le second l précède un e muet. De bredoutier, il faudroit faire je bredouille.

BREDOUILLEUR; substantif mafculin. Celui qui bredouille. Défaites-vous de ce bredouilleur.

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est longue.

Le r final se fait sentir en toute circonstance.

BREDOUILLEUSE; substantif féminin. Celle qui bredouille. Ce n'eft qu'une bredouilleuse.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit supprimer un l qui est oisif, faire précéder l'i par l'autre 1, changer le s en 7, & écrire, d'a-٥O

وۆد



BRE

près la prononciation, bredoulieuze. BREF, s'emploie adverbialement, & Voyez ORTHOGRAPHE. fignifie enfin, pour dire la chose en

- BRÉE; nom propre. Bourg de France, dans le Maine, fur la rivière de Jouanne, environ à quatre lieues, nord-eft, de Laval.
- BREF, ÈVE; adjectif. Brevis. Court de pen de durée, & de peu d'étendue. Vous êtes bref dans vos louanges.

Le fémininn'est guères usité qu'en parlant d'une syllabe, pour exprimer qu'elle doit être prononcée rapidement. Ainsi les trois syllabes du mot vérité, sont trois syllabes brèves. Dans ce même sens, brève s'emploie aussi substantivement, & l'on dit, une brève, par opposition à une longue; pour dire, une syllabe qui doit être prononcée avec rapidité, par opposition à celle qui doit être prononcée avec lenteur. Voyez PROSODIE.

On dit proverbialement & figurément d'une perfonne qui fait beaucoup de cérémonie, ou qui fe conduitavec circonfpection, qu'elle obferve les longues & les brèves.

On dit encore proverbialement & figurément de quelqu'un qui entend bien une affaire, qu'il en fait les longues & les brèves.

- BRÈVE, se dit autli en mulique, d'une note qui passe deux fois plus vîte que celle qui la précède.
- BRÈVE, se dit encore dans les monnoies, de la quantité de marcs ou d'espèces provenant d'une seule fonte. Cinq cens flans qui proviennent d'une fonte, sont appelés une brève.
- BREF, s'est dit autrefois pour défigner quelqu'un de petite taille, & cette fignification s'est conservée dans notre histoire, en parlant du roi Pepin qui y est appelé, *Pepin le bref*.

REF, s'emploie adverbialement, & fignifie enfin, pour dire la chofe en peu de mots. Vos raifons ne me perfuadent pas; bref, je veux qu'on · lui fasse ces offres.

On dit, dans le style familier, parler bref; pour dire, parler trop promptement, avec trop de précipitation.

On disoit aussi autrefois adverbialement & familièrement, en bref; pour dire, en peu de mots, mais cette expression n'est plus guères ulitée.

- BREF, est aussi fubstantif masculin, qui se dit d'une lettre que le Pape adresse aux Souverains ou aux Magistrats, pour affaires publiques. Bref Apostolique.
- BREF, se dit aussi d'un perir Calendrier Ecclésiastique, où se trouve désigné l'office de chaque jour de l'année, selon le Rit du Diocèse ou de TOrdre Religieux auquel il est destiné.
- BREF, se dit, en plusieurs Coutumes de France, des Lettres qu'on obtient en Chancellerie, à l'effet d'intenter une action. Il a obtenu un bref de rescission. On appelle en Normandie, bref de mariage encombré, l'action qu'une femme a droit de diriger, asin d'être réintégrée dans ses biens dotaux, quand son, mari les a aliénés.
- BREF, se dit, en Bretagne, & en termes de Marine, du congé ou permission qu'on est obligé de prendre pour naviguer. On distingue dans ce sens trois sortes de brefs. Le bref de conduite, qu'on prend pour être conduit hors des dangers de la côte : le bref de sauveté, qui exempte du droit de bris; & le bref de victuailles, qui permet d'acheter des vivres.

Voyez Succint, pour les diffé-



rences relatives qui en distinguent BREF, &c.

Ce monofyllabe est moyen au fingulièr masculin, mais long au pluriel & au féminin, qui a une seconde fyllabe très-brève.

Le f final fe fait toujours fentir. Ce mot employé comme adjectif, précède quelquefois le fubftantif auquel il fe rapporte, comme dans ces expressions usitées au Palais, accorder un bref délai, compter par bref état; mais dans l'usage ordinaire, le substantif doit régulièrement précéder cet adjectif. L'on ne dira pas un bref propos, ni une brève syllabe, mais un propos bref & une syllabe brève.

- BREFAR; nom propre d'une des îles Sorlingues, près des côtes de Cornouailles, entre la mer d'Angleterre & celle d'Irlande.
- BREGENTZ; nom propre. Ville & Comté d'Allemagne, en Souabe, fur le lac de Constance, dans lequel se jette une rivière qui s'appelle aussi Bregentz, & qui a sa source au mont Arula.
- BREGIE; vieux mot qui s'est dit autrefois d'une sorte de grain.
- BREGIER; vieux mot qui signifioit autrefois, Berger.
- BREGIN ; fubstantif masculin, & terme de pêche, qui se dit d'une forte de filet à mailles étroites.

La première syllabe est brève, & la seconde moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

BREGMA. Voyez Fontanelle.

- BREGUIERE; vieux mot qui s'est dit autrefois d'une forte d'herbe.
- BREHAIGNE ; adjectif féminin. Il fe dit des femelles des animaux qui font stériles. On nous fervit une carpe brehaigne, c'est-à-dire, qui n'avoit ni œufs ni laite.

BREHAIGNE, se dit aussi substantive-

- ment & populairement, d'une femme qui ne fait pas d'enfans, c'est une brehaigne.
- La première syllabe est brève, la seconde moyenne, & la troisième très-brève.
- BREHAINE; vieux mot qui fignifioit autrefois impuissant.
- BREHAL; nom propre. Bourg de France, en Normandie, à trois lieues & demie, fud-fud-ouest, de Coutances.
- BREHEMONT ; nom propre d'un bourg de France, en Touraine, dans une presqu'île que forment la Loire & le Cher, environ à cinq lieues, ouest-sud-ouest, de Tours.
- BREHIS; fubstantif masculin. Animal fauvage de l'île de Madagascar, de la grandeur de la chèvre, & qui porte une corne au milieu du front. Dapper dit que cet animal fe trouve particulièrement dans la province d'Ansianace.
- BREIER ; vieux mot qui fignifioit autrefois broyer.
- BREIL; vieux mot qui signifioit autrefois buisson, taillis.
- BREISICH ; nom propre. Petite ville d'Allemagne, fur le Rhin, dans le Duché de Juliers.
- BREIZ; vieux mot qui s'est dit autrefois d'une espèce de grain destiné à faire de la bière.
- BRELAN; fubstantif masculin. Sorte de jeu de renvi fort en usage, qui se Joue à trois, à quatre ou à cinq personnes, & où l'on ne donne que trois cartes à chaque joueur. Nous fimes une partie de brelan.
- BRELAN, se dit de trois cartes de même figure ou de même point. Ainsi trois rois forment brelan de rois.
- BRELAN FAVORI, se dit du brelan qu'on est convenu de payer double, O o ij



en commençant la partie. Le brelan de dix est bretan favori.

BRELAN QUAIRIÈME, se dit de celui

que forme la carre qui reconrne, quand elle est de même sorte que

les trois qu'un joueur a en mains. BRELAN, se dit d'ane maifon où l'on

donne continuellement à jouer. Cette maifon eft un brelan.

On dit auffi qu'une personne tient brelan chez elle; pour dire, qu'elle donne à jouer.

Les deux fyilabes font brèves an fingulier; mais la feconde est longue au pluriel.

BRELANDÉ; participe paffif indéchinable. Voyez BRELANDER.

BRELANDER; verbe neutre de la première conjugaison, lequel se conjugate comme chanter. Jouer fré-

ne devoit pas passer son temps à brelander.

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, & la troisième

eft longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugation & la quantité profodique des autres remps.

Obfervez cependant que les temps ou pérfonnes, qui se terminent par un e féminin, ont leur pérultième syllabe longue. Dans je brelande, la syllabe lan est longue.

BRELANDIER; substantif masculin. Celni qui brelande. C'est un vrai brelandier.

La terminaison ier de ce mot est une diphtongue en poësie comme en prose.

BRELANDIÈRE; inbitantif féminin. Celle qui brelande. Cette femme est une brelandière.

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, la troisième longue, & la quatrième très-brève.

BRELLNC, BRELENG; vieux mots

qui fignificient autrefois la table & le lieu où l'on jouoit au brelan.

- BRELLE; substantif féminin, & terme de commerce de bois. Affemblage de pièces de bois liées enfemble en forme de radeau, pout les faire flotter.
- BRELOQUE; fubftantif féminin. Curiolité de peu de valent. C'est un Marchand de breloques.

Les deux premières syllabes font brèves, & la troisième est trèsbrève.

Il faudroit changet qu en k, & écrire, breloke. Voyez ORTHO-GRAPHE.

BRELUCHE; (ubstantis féminin. Sorte d'étoffe faite de fil & de laine, & qu'on fabrique particulièrement à Caën, en Normandie.

Les deux premières syllabes font brèves, & la troifième est trèsbrève.

- BREMA; nom propre. Petite ville dn Milanez, à l'embouchure de la Seffra, dans le Pô.
- BREMAS; vieux mor qui significit autrefois une arme ou bâton, pour attaquer & se défendre.
- BREMBO; nom propre. Rivière d'Italie, en Lombardie. Elle a fa fource dans la montagne de Morbigno, & fon embouchure dans l'Adda, à huit milles de Bergame.
- BRÈME; fubftantif féminin. Poiffon de rivière, du genre des carpes, mais plus large & plus plat. Sa chair eft molle & graffe.
- BRÈME ou BRAME, est aussi le nome d'un poisson de mer long d'environ deux pieds, qui se tient près du rivage, & dont la chair est agréable au goût.

La première syllabe est longue, & la seconde très-brève.

BRÈME; nom propre. Ville d'Allemagne, furte Weler, Capitale d'an



- ce confidérable fur la mer Baltique.
- Le Duché de Brème, qui appartient à l'Electeur d'Hanovre, a l'Elbe au nord, le Duché de Lunebourg & la Principauté de Ferden, à l'eft; le Wefer au fud; & à l'oueft, le Comté d'Oldenbourg.
- BREMERWERDE; nom propre. Pe-
- tite ville & château d'Allemagne,
 au Duché de Brème, fur la rivière de l'Ooft.
- BREMGARTEM; nom propre. Ville de Suisse, sur la rivière de Russ, à trois lieues de Zurich. Il s'y fabrique du papier.
- BREMIE; vieu mot qui s'eft dit autrefois du lieu où l'on exécutoit les critminels.
- BREMONT LA MOTTE; nom propre d'un Bourg de France, en Auvergne, à quatre lieues, ouestnord-ouest, de Clermont.
- BREMPT; nom propre. Petite ville d'Allemagne, fur la Mofelle, dans l'Flectorat de Trèves.
- BREN; vieux mot qui fignifioit autrefois matière fécale.
- BRENAGE, BRENAIGE; vieux mots qui significient autrefois ce que devoient les vallaux à leur Seigneur pour la nourriture de ses chiens de chasse.
- BRENEUX, EUSE; sali de matière fécale. Du linge breneux, une chemife breneuse.

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième du séminin très-brève.

- BRENNKIRCHEN; nom propre. Petite ville de la basse Autriche, près du Danube, sur les frontières de la Hongrie
- BRENSKI; nom propre. Ville de

- Russie, sor la Dezna, dans la Principauré de Severie.
- BRENTE; substantif féminin. Mesure des Liquides dont on fait usage à Rome. C'est treize rubbes & demi.
- BRENTE; (la) nom propre. Rivière d'Italie, qui a fa source dans les Alpes, au Comté de Tirol, & son embouchure dans les Lagunes, près de Venise.
- BRENTFORD; nom propte. Ville d'Angleterre, dans le Comté de Midlesex, sur la Tamile, à sept milles, ouest, de Londres.
- BREORE; vieux mot qui signifioit autrefois violent, impétueux.
- BREQUIN ; substantif masculin. C'est, dans un villebrequin, la partie mieux connue sous le nom de mêche.
- BRES; vieux mot qui signifioit autrefois un berceau d'enfant.
- BRESCAR; nom propre. Ville d'Afrique, au Royaume de Tremecen, dans la Province de Tenez. On y recueille les meilleurs figues de l'Afrique.
- BRESCHE; nom propre. Rivière de France, en Beauvoiss. Elle a sa source près de Rueil, & son embonchure dans l'Oise, au-dessus de Creil, après un cours d'environ sepr lieues.
- BRESCHÉ; nom propre. Bourg de France, en Touraine, à cinq lieues, nord oueft, de Tours.
- BRESCIA; nom propre. Ville Epifcopale d'Italie, capitale du Bressan, dans l'État de Venise, sur les rivières de Garza, Mela & Navilo.
- BRESCOU; nom propre. Petire île & forteresse de France, dans le golfe de Lyon, à une lieue, sudsud-est, d'Agde.
- BRESDIR; vieux mot qui lignifioir murefois heunis.



- BRESICATE ; fubitantif féminin. Sorte de revêche dont il fe fait quelque commerce avec les Nègres qui habitent entre les rivières de Cambie & de Serre-Lionne.
- BRESIL; fubstantif masculin. Sorte de bois rouge, lourd, compacte & propre à la teinture. Voyez Bois DE BRESIL

On dit proverbialement d'une chose extrêmement sèche, qu'elle est sèche comme du brésil.

La première fyllabe est brève, & la seconde moyenne au singulier, mais longué au pluriel.

Le l'final se prononce mouillé.

Il faudroit changer le s en z, & écrire, d'après la prononciation, brezil. Voyez ORTHOGRAPHE.

BRESIL; nom propre. Région confidérable de l'Amérique méridionale, qui est presque renfermée emre l'équateur & le tropique du capricorne. Sa plus grande largeur d'Occident en Orient est de dix-sept dégrés, entre le trois cens vingt-huitième & le trois cens quarante-cinquième degrés de longitude.

Son étendue du nord au sud, est de trente-cinq dégrés, depuis le premier jusqu'au trente-cinquième de latitude méridionale. Les côtes, bordées de montagnes, forment en divers endroits de bons ports où les vaisseaux sont en sûreté.

Le Bresil fut découvert le 26 Janvier de l'an 1500, par Vincent Yanez Pinçon, Espagnol, qui avoit accompagné Christophe Colomb dans son premier voyage. Il aborda à un cap, qu'il nomma de Consolation, & que l'on appelle aujourd'hui de Saint-Augustin. Il en prit possession au nom de la Couronne de Castille. Mais la même année, la veille de Pâques, Alvarès Cabral, Portugais, voulant éviter le calme auquel la mer de Guinée est sujette; prit tellement le large, qu'il se trouva à la vue de ce pays, & entra dans le port nommé Séguro: une croix de pierre qu'il y planta, fit donner à cette contrée le nom de Santa-Crux; ce qui n'a pas empêché que celui de Bréssi, qu'il avoit auparavant, n'ait prévalu, même chez les Portugais.

Dès l'an 1539, les François commerçoient au Brésil, & les naturels du pays leur témoignoient plus de confiance qu'à tous les autres Européens. L'Amiral de Coligni y envoya en 1555 le Chevalier de Villegagnon, avec une colonie de Calvinistes, qui s'établit à Rio-Janéiro; mais Villegagnon ayant quitté la religion de l'Amiral, celui-ci ne fe soucia pas de lui envoyer du secours; & les Portugais vinrent aifément à bout de prendre le dessus. Les François ont eu aussi une colonie pendant quelque temps dans l'île de Maragnan.

Quelque temps après que les Provinces-Unies eurent secoué le joug du Roi d'Espagne, les Hollandois chassèrent du Brésil les Espagnols, à qui il appartenoit alors: les Portugais, à leur tour, ont obligé les Hollandois d'y renoncer en 1655. L'air de ce pays, quoique fitué dans la Zône torride, est assez doux : il est d'ailleurs très-fain ; de forte que les peuples y vivent fort longtemps. Le terroir y produit du tabac, du coton, du maïs, des citrons, des oranges, & divers autres fruits. Une des productions les plus utiles est la racine d'un arbriffeau, qu'on appelle ipecacuanha. Voyez ce mot. Les cannes à sucre y viennent en plus grande abondance que par-tout ailleurs : le fucre qu'elles fournissent, est extrême



ment doux. Il s'obtient en écrafant les cannes entre deux rouleaux. Ce font les Nègres qu'on emploie à ce travail, qui est très-pénible. Le fucre du Bresil passe pour le meilleur que l'on ait. On donne le fecond rang à celui des Antilles.

Il y a des forêts entières de bois de Bréfil. On y trouve aussi l'arbre qu'on nomme copaïba, ou copahu, de l'écorce duquel on tire par incifion cette huille claire, qu'on appelle huile ou baume de copahu. Le Brest fournit aussi aux Portugais des diamans en si grande quantité, que le Roi de Portugal, craignant qu'ils ne devinssent communs, au point de baisser de prix excessivement, a établi une Compagnie à laquelle il a accordé le droit exclusif de chercher des diamans dans tout le Bresil; mais avec la restriction de ne pouvoir employer que fix cens esclaves au plus à ce travail. Ce Monarque possède un diamant, tiré de ce pays, qui pèse feize cens quatre-vingt carats, ou douze onces & demie, & qui est évalué à deux cens vingt-quatre millions de livres sterlings.

Milord Anfon rapporte que le Brefil fournit d'ailleurs tous les ans à l'Europe, pour deux millions sterlings d'or, que l'on trouve dans le fable, ou dans le ht des rivières.

Les Portugais ne possèdent guères que les côtes de ce pays : le reste est rempli de fauvages cruels, vindicatifs & antropophages : ils vivent dans des cabanes & couchent dans des roseaux ou filets de coton fuspendus en l'air ; les uns vont nus, d'autres se couvrent de peaux de bêtes. Ils n'ont ni Loix, ni Princes, ni Religion. Leurs armes sont l'arc & les flèches; & leurs occupations ordinaires + la chasse la pêche, la danse & la guerre; ils mangent, dans leurs fêtes, les prisonniers qu'ils ont faits les uns sur les autres, après avoir eu soin de les engraisser auparavant. Ces malheureux sont invités à prendre part à la sête avant leur mort: ils s'y divertissent, & sont paroître le plus grand mépris pour la vie.

Ces peuples font fur-tout avides de la chair des Portugais, comme nous le dit l'Efpagnol Correal, qui nous apprend ces chofes & plusieurs autres, dont il dit s'être instruit fur les lieux mêmes.

La côte du Brésil, possédée par les Portugais, & qui a environ cent lieues d'étendue, est divisée en quinze Gouvernemens ou Capitaineries, dont nous parlons sous les noms qui leur sont propres.

L'héritier présomptif de la Couronne de Portugal, porte le titre de Prince du Bréssil.

BRESILIENS; (les) peuples qui habitent le Bréfil. Voyez BRESIL.

DRESILLE; ÉE; adjectif & participe passif. Voyez BRESILLER.

BRESILLER; verbe actif de la première conjugaifon, lequel fe conjugue comme chanter. Rompte par petits morceaux. Ne brèfillez pas ces chofes?

lings d'or, que l'on trouve dans le BRESILLER, fignifie aussi, en termes fable, ou dans le lit des rivières. Les Portugais ne possèdent guède Bresiller, seindre avec le bois de Bresiller, seindre avec le bois

> Les deux premières fyllabes font brèves, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaifon & la quantité prosodique des autres temps.

> Il faudroit changer le f en z,, fupprimer un l qui est oisif, faire précéder l'i par l'autre l, & écrire, d'après la prononciation, brezilier, Voyez ORTHOGRAPHE.

Il faut observer que si cette orthographe s'adoptoit, ce verbe deviendroit irrégulier dans la formation des temps, dont le second *l* précède un e muet. De brezilier, il faudroit faire *je brefille*.

- BRESILLET; substantif masculin. Sorte de bois de bresil qui croît aux îles Antilles.
- BRESINI; nom propre. Petite ville de la grande Pologne, au Palatinat de Lenczicz, entre Rava & Opoczna.
- BRESLAW; nom propre. Ville riche & confidérable, fur l'Oder, avec titre de Principauté, & capitale de la Silefie, entre les villes d'Olffe & de Schweidnitz. C'eft le fiège d'un Evêque & d'une Université. Elle appartient au Roi de Prusse.
- BRÈSLE; nom propre. Bourg de France, dans le Beauvoifis, à deux lieues, est - sud - est, de Beauvais.
- BRESLE, est encore le nom d'une rivière de France, qui a sa source à deux lieues, sud, d'Aumale, & son embouchure dans l'Océan, près de la ville d'Eu, après un cours d'environ dix lieues.
- BRESLE; (la) nom propre. Petite ville de France, dans le Lyonnois, au confluent des petites rivières de Turdine & de Brevenne, & à trois lieues & demie, ouest-nord-ouest, de Lyon.
- BRESMEN; vieux mot qui signifioit autrefois courtier.
- BRESNITZ; il y a en Bohême deux villes de ce nom : une fur le territoire de Prague, & l'autre dans le Cercle de Satz, fur la rivière d'Egery.
- BRESQUE; vieux mot qui signifioit antrefois broussailles.
- BRESSAN; (le) nom propre. Province d Italie, en Lombardie, dans

l'Etat de Venise. Brescia en est la Capitale.

- BRESSAUT DE LA ROUVRAYE; nom propre. Gentilhomme Angevin, & Calviniste, qui fut, dit-on, si indigné d'apprendre que le Pape avoit ordonné une Procession solemnelle en actions de graces de l'abominable journée de la Saint-Barthélemi, qu'il jura de chatrer tous les moines dont il pourroit se rendre maître. Cet homme singulier se fit faire ensuite un large baudrier de ces ridicules mutilations, & il n'eut point de honte de le porter.
- BRESSE; nom propre. Province de France, dont Bourg est la capirale. Ses bornes font la Bourgogne & la Franche-Comté, au septentrion; le Rhône au midi; le Bugey à l'orient; & à l'occident, la Saone & le Lyonnois.

Les objets principaux du commerce de cette Province, sont des grains, des chevaux, des bœufs, de la volaille, du chanvre, des toiles & des bois.

- BRESSIEUX; nom propre. Bourg & Baronie de France, en Dauphiné, à fix lieues, fud-est, de Vienne.
- BRESSIN; fubstantif masculin, & terme de Marine, qui se dit d'un cordage servant à isser & à amener une vergue ou une voile.
- BRESSOLLES; nom propre. Bourg de France, dans le Perche, fur la rivière de Mevette, à trois lieues, nord-ouest, de Château-neuf.
- BRESSOLLET; vieux mot qui fignifioit autrefois un berceau d'enfant.
- BREST; nom propre, Ville forte & confidérable de France, en Bretagne, fur l'Océan, avec un des meilleurs ports du Royaume, à dix-neuf lieues, nord-ouest, de l'Orient. On y compte environ vingt-quarte mille



mille ames. C'eft le siège d'une Sénéchaussée, d'une Amirauté, &c.

BRESTER; vieux mot qui signifioit autrefois crier.

BRETAGNE; nom propre. Britannia. Province confidérable de France, qui forme une péninfule, & dont Rennes est la ville capitale. On la divise en haute & basse Bretagne. Ses bornes sont l'Océan, l'Anjou, le Maine, la Normandie & le Poitou. Elle a cinquante-sept lieues de longueur, trente-trois de largeur & cent cinquante lieues de côtes. Les principales rivières qui l'arrofent sont la Loire, la Vilaine, l'Ardre, l'isle, la Claye, le Bonneau, &c.

La Bretagne a reçu fon nom des Bretons chassés d'Angleterre, qui s'y jettèrent dans le cinquième fiècle; on l'appella *Petite Bretagne*, pour la distinguer de la Grande-Bretagne, qui est l'Angleterre & l'Ecosse, qui est l'Angleterre & l'Angleterre & l'Angleterre & l'Angleterre & l'Angleterre & l'Angletere & l'Angletere & l'An

Cette Province avoit autrefois des Souverains qui portoient le titre de Rois. Ils prirent enfuite celui de Comtes & de Ducs. Elle est venue à la France en 1491, par le mariage d'Anne de Bretagne, unique héritière de François II, dernier Duc de Bretagne, avec Charles VIII; puis avec Louis XII, fon Successeur. François I. l'a enfin unie à la Couronne en 1532. C'est un Pays d'Etats : ils s'assemblent tous les deux ans.

Ce pays abonde en excellens pâturages, qui nourrissent quantité de bétail, & particulièrement des chevaux, des bœufs & des vaches. Le beurre de Bretagne est le meilleur du Royaume; sur-tout celui qu'on tire du Diocèse de Rennes, Tome IV. & que l'on connoît mieux fous le nom de beurre de Prévalaye. On y a des eaux minérales, des falines, & des mines de plomb, de fer & de charbon de terre; il y croît aussi beaucoup de chanvre & de lin dont on fabrique des toiles & des cordages.

Le commerce de cette Province est très-considérable, sur-tout dans les villes de Nantes, Saint Malo, &c. Nous en disons les différentes parties en parlant des villes qui les font fleurir.

On appelle, GRANDI-BRETA-GNB, cette grande île de l'Océan, qui comprend les Royaumes d'Angleterre & d'Ecosse.

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est trèsbrève.

Le g le prononce mouillé.

BRETAILLE; participe passif indéclinable. Voyez BRETAILBER.

BRETAILLER; verbe neutre de la première conjugaison, lequel se conjugue comme chanter. Tirer souvent l'épée, & fréquenter habituellement les salles d'armes. Il n'aime qu'à brétailler.

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Obfervez cependant que les temps ou perfonnes, qui se terminent par un *e* féminin ont leur pénultième syllabe longue. Dans je bretaille, la syllabe tail est longue.

Il faudroit supprimer un l'qui est oisif, faire précéder l'i par l'autre l, & écrire, d'après la prononciation, bretalier. Voyez OR-THOGRAPHE.

Рp



BRE

Il faut observer que si cette orthographe s'adoptoit ce verbe deviendroit irrégulier dans la formation des temps, dont le second l précède un e muet. De bretalier, il faudroit faire je *bretaille*.

BRETAILLEUR; substantif masculin. Celui qui bretaille. N'ayez point de commerce avec ce bretailleur.

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est longue.

Le r final se fait sentir en toute circonstance.

- BRETAUDER; verbe neutre de la première conjugaison, lequel se conjugue comme chanter. Terme ufité chez les Tondeurs de Drap, & qui signifie tondre inégalement.
- BRETAUDER, s'emploie auffi activement, en termes de Maréchallerie, & l'on dit, bretauder un cheval; pour dire, lui couper les oreilles.
- BRETECHE; vieux mot qui s'est dit autrefois d'une sorte de fortereffé.
- BRETELLE; substantif féminin. Sorte de tissu de chanvre ou de fil, dont on se sert pour porter plus facilement une civière, une hotte, un haut de chausses, & qu'on emploie à plusieurs autres usages. Il porte des bretelles. Il faut des bretelles à cette hotte.

On dit proverbialement, figurément & familièrement d'une personne fort engagée dans quelque affaire fâcheuse, qu'elle en a jusqu'aux bretelles, par desfus les bretelles.

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, & la troisieme très-brève.

Il faudroit supprimer un l'qui Voyez BRETAGNER est oisif, donner l'accent grave au pénultième e, & écrire, d'après la l.

prononciation, bretèle. Voyez Or-THOGR APHE.

BRETESCHER; vieux mot qui lignifioit autrefois fortifier.

BRETESSE, EE; adjectif & terms de l'Art héraldique, qui se dit des pièces crenelées haur & bas en alternative.

SCARRON à Paris, d'azur à la bande brétessée d'or.

- BRETEUIL; nom propre. Ville de France, en Normandie, sur la riviète d'Iton, à cinq lieues, sudouest, d'Evreux.
- BRETEUIL, est encore le nom d'un Bourg & d'une Abbaye de France, en Picardie, à trois lieues & demie, ouest, de Montdidier. L'Abbaye est en commende, & vaut au titulaire vingt mille livres de rente.
- BRETEUIL', MARQUISE DU CHAS-TELET ; (Gabrielle-Emilie) nom propre d'une Dame célèbre, née en » 1706 & morte en 1749. Elle a éclairci Leibnitz, traduit & commenté Newton, & toutes les nations qui se piquent de favoir, ont admiré, dir M. de Voltaire, la profondeur de son génie & son éloquence. De toures les femmes qui. ont illustré la France, ajoure ce grand homme, c'eft celle qui a eu : le plus de véritable esprit, & qui as moins affecté le bel esprit.
- BRETONCELLES; nom propre dlun Bourg de France, dans le Perche, à cinq lieues, est-sud-est, de Mortagne.
- BRETONNERIE; vieux mot qui s'elt dit autrefois de la Basse-Bretagne.
- BRETONS. (les) On déligne lous ce nom les anciens peuples de la Grande-Bretagne, & les habitans actuels de la Province de Bretagne.

BRETTE; substantif féminin, qui ne fe dir guères que par plaifan-.



terie, pour désigner une longue épée. Il ne quiste jamais sa brette.

BREITELE, EE; adjectif & participe passifi. Voyez BRETTELER.

BRETTELER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Terme d'Architecture, qui se dit de l'action de tailler une pierre, ou de gratter un

mur avec des instrumens à dent.

- BRETTELER, se dit aussi en termes de sculpture, de l'action de travailler la terre en modelant, de manière qu'elle ne paroisse pas lisse, mais comme égratignée.
 - La première syllabe est moyenne, la seconde très-brève, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.
- Observez que le pénultième e des temps ou personnes de ce Verbe prend le son de l'e moyen, quand il est suivi d'un e muet, parce que le génie de la langue ne souffre pas régulièrement deux e de suite absolument muets. Dans je brettele, la 'syllabe te est moyenne.
 - Il faudroit supprimer un t qui est oisif, donner l'accent grave au premier e, & écrire, d'après la prononciation, brèteler. Voyez ORTHO-GRAPHE.
- BRETTEN; nom propre. Petite ville d'Allemagne, en Souabe, fur la rivière de Saltz, à dix mille pas de Philisbourg. Elle appartient à l'Electeur Palatin.

Il y a une autre ville de ce nom en Suède, dans la Dalie, à l'extrémité occidentale du lac Waner.

BRETTEUR ; fubstantif masculin. Qui aime à bretailler, & qui est armé pour l'ordinaire d'une longue épée. Vous n'auriez pas dû fréquenser ce Bretteur. La première fyllabe est moyenne, & la seconde longue.

Le r final se fait sentir en toute circonstance.

Il faudroit supprimer un e qui est oisif, donner l'accent grave au premier e, & écrire, d'après la prononciation, brèteur. Voyez Ortho-GRAPHE.

- BRETTURE ; substantif féminin. Terme de Sculpture, qui se dit des traits que laisse l'Artiste sur les ouvrages de cire ou de terre qu'il ébauche en les brettelant.
- BRETTURE, se dit, en termes de Taillandiers, des dents de l'instrument dont on se sert pour bretteler.

La première syllabe est moyenne, la seconde longue, & la troisiéme très-brève.

- Il faudroit supprimer un *e* qui est oisif, donner l'accent grave au premiere, & écrire, d'après la prononciation, brèture. Voyez OR-THOGRAPHE.
- BREUBERG; nom propre. Petite villé & contrée d'Allemagne, en Franconie, fur le Meyn, entre le comté d'Espach & l'Archevêché de Mayence.
- BREVET; fubstantif masculin. Sorte d'acte non-scellé qu'expédie un Secrétaire d'Etat, & par lequel le Roi accorde à quelqu'un un don, une pension, un titre de dignité, ou quelque autre grace. Il vient d'obtenir un brevet de pension sur t'Ordre de Saint Louis. On doit lui expédier un brevet de Lieutenant Colonel.
- BREVET, se dit aussi de certains actes par lesquels des Princes, & même des Seigneurs, accordent quelque pension ou autre grace à quelqu'un.

On nomme Ducs à brevet, ceux qui n'ont que des brevets de la dignité de Duc: & juste-au-corps à P p ij brevet, une forte d'habit bleu, à paremens rouges, brodé d'or, que quelques-uns ont droit de porter BREVET D'APPRENTISSAGE, se dit par brevet du Roi.

- BREVET DE RETENUE, se dit d'une certaine somme que le Roi assure à la perfonne nommée par le brevet, laquelle doit être payée par celui qui possédera une telle charge, ou un tel gouvernement après la mort ou la démission du titulaire actuel.
- BREVET D'AFFAIRE, se dit du privilege que le Roi accorde à quelques courtifans de le voir dans la garderobe.
- BREVET DE JOYEUX AVENEMENT, Se dit, en matière bénéficiale, d'une forte de mandar, réferve & grace expectative, dont le Roi, nouvellement venu à la Couronne, a droit d'user sur une prébende de chaque Cathédrale, & fur les dignités & prébendes de certaines Collégiales, en préfentant un fujet aux Prélats ou Chapitres, pour être par eux pourvu du premier bénéfice vacant par mort après la signification du brever.
- BREVET DE SERMENT DE FIDÉLITÉ, SE dit aussi, en matière Bénéficiale, d'une autre sorte de mandat, par lequel le Roi enjoint à l'Evêque dont il a reçu le serment de fidélité, de conférer la première prébende qui viendra à vaquer dans l'Eglise cathédrale, à l'Ecclésiastique défigné par le brever.
- BREVET, se dit d'un acte passé pardevant Notaires, & délivré en minute à l'une des parties.
- BREVET DE CONTRÔLE, se dit, dans les Douannes, de certains actes que délivrent, en papier timbré, les Commis des Fermes, pour attes. ter que le payement de certains droits a été fait par les conducteurs de certaines marchandises,

ou qu'ils ont visité ces marchandifes.

- d'un acte passé pardevant Notaires, par lequel un maître s'engage à enseigner un art ou métier à un apprenti, suivant les conditions arrêtées entre les contractans.
- BREVET, se dit, en termes de Marine, d'un acte sous seing privé, par lequel le maître d'un navire reconnoît avoir chargé certaines marchandifes qu'il s'oblige de conduire au lieu convenu, fauf les risques de la mer.
- BREVET, se dit, en termes de Teinturiers, du bain d'une cuve qu'on se dispose à faire réchauffer. On dit dans ce sens, manier le brevet; pour dire, examiner si le bain est bon ou assez chaud. Et ouvrir le brevet; pour dire, prendre de la liqueur pour connoître la couleur du bain.

La première syllabe est brève, & la feconde moyenne au fingulier, mais longue au pluriel.

BREVETAIRE; substantif masculin, & terme de Palais, dont on ne se fert que pour désigner celui qui a obtenu un brevet du Roi en matière bénéficiale.

Le Brevetaire doit se fervir perfonnellement de fon brevet : il n'a pas le droit de le céder à un autre. Voyer BREVET.

La première syllabe est moyenne, la seconde très-brève, la troisième longue, & la quatrième très-brève.

- BREVETE, ÉE; adjectif & participe paflif. *Voye*z Breveter.
- BREVETER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme chanter. Donner à une perfonne le brevet d'un don, d'une pension, d'une dignité ou de quelque autre grace. Le Roi l'a bre-



veté d'une pension de mille écus.

Ce verbe, outre fon régime fimple, gouverne en régime composé les prépositions de, du, de là, des, comme on vient de le voir dans l'exemple donné.

La première fyllabe est moyenne, la feconde ttès-brève, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

- BREVIAIRE; fubftantif mafculin. Breviarium. Livre d'Eglife, contenant l'office que les Prêtres, les Diacres, les Sous-Diacres, les Bénéficiers & les Religieux font obligés de réciter tous les jours. On fait usage du Bréviaire Romain dans ce Diocè/e.
- BRÉVIAIRE, se dit plus particulièrement de l'office même que doivent dire chaque jour ceux qui y sont obligés. Il ne dit pas son bréviaire.

Les Evêques ont droit de réformer les bréviaites de leurs Diocèfes; mais ils ne le peuvent en France fans le confentement de leurs Chapitres, & fans Lettres-Patentes du Roi, duement enregistrées. Le Parlement rendit Arrêt en 1602 contre l'Evêque d'Angers, qui avoit voulu introduire un nouveau bréviaire dans son Diocèfe, fans en avoir obtenu la permission du Roi, & fans avoir confulté son métropolitain.

Il y a un autre Arrêt du 27 Février 1603, qui juge qu'un Evêque ne peut rien innover de fa feule autorité, relativement aux bréviaires & autres livres d'ufage de fon Diocèfe.

La première fyllabe est brève, la feconde longue, & la troisième très-brève. BREVIATEUR; substantif mascu-

lin. On appeloit ainfi chez les Empereurs d'Orient, les officiers chargés d'écrire & de mettre au net les Ordonnances du Prince.

BREUIL ; substantif masculin, & terme d'Eaux & Forêts, qui se dit d'un bois taillis ou buisson enfermé de haies, dans lequel les bêtes se retirent.

Ce monofyllabe est moyen au fingulier, & long au pluriel.

Le l'final fe prononce mouillé.

BREUILLE, BROUA!LLES; vieux mots qui fignifioient autrefois boyaux, intestins.

BREUILLER; Voyez CARGUER.

- BREVILLET; nom propre d'un Bourg de France, en Saintonge, à une lieue de l'embouchure de la Garonne.
- BREUILS; fubstantif masculin pluriel, & terme de Marine, qui se dit des cordages avec lesquels on cargue les voiles.
- BREULLAT; vieux mot qui fignifioit autrefois brouillard.
- BREUNA; nom propre. Rivière de Suisse, qui arrose une vallée de même nom, dans le troisième Bailliage d'Iralie.
- BREVOGNE; nom propre. Perite rivière de France, en Normandie, qui vient de la forêt de St. Sever, & se jette dans la Vire, après un cours d'environ trois lieues.
- BREVOORT; nom propre. Petite ville des Provinces-Unies, dans le comté de Zutphen, sur les frontières de l'Evêché de Munster.
- BREUVAGE ; substantif masculin. Potio. Liqueur qui serr de boisson. La limonade est un excellent breuvage.

On dit proverbialement & figurément d'une liqueur agréable à boire, que c'est un nectar, un breuvage des dieux; patce que les

Digitized by Google

Poëtes ont feint que le nectar étoit la boisson de Jupiter & des autres dieux dont parle la Mythologie.

BREUVAGE, se dit, en termes de Médecine vétérinaire, des liqueurs médicinales qu'on donne aux ani-

maux. Le maréchal vient de préparer un breuvage pour ce cheval. La première syllabe est brève,

la feconde longue, & la troisième très-brève.

ll faudroit changet le g en j, & écrire breuvaje. Voyez Orthogra-PHE.

- BREY; nom propre. Petite ville du pays de Liège, dans le comté de Looz.
- BREYN; nom propre. Petite ville & château d'Ecosse, dans le comté d'Assint, sur un lac de même nom.
- BREZÉ; nom propre. Bourg de France, en Anjou, fur la rivière de Dive, à deux lieues, fud-fud-eft, de Saumur.
- BREZOLLES; nom propre. Bourg de France, dans le Perche, à trois lieues, nord-ouest, de Châreauneuf,
- BRIANGON; nom propre. Ville forre de France, en Dauphiné, fur la Durance, à sept lieues, nordnord-est, d'Embrun.
- BRIANÇONNOIS; (le) nom propre. Contrée de France, en Dauphiné, dont Briançon est le cheflieu. Elle à quatorze lieues de longueur, & environ sept de largeur. Ses bornes sont la Savoie, la vallée de Barcelonnette, le Piémont, l'Embrunois & le Gresivaudan. On y a d'excellens pâturages, du blé & quelques fruits, mais peu de vin.

Les habitans de Briançon fontauffi appelés Briançonnois.

BRIARE ; nom propre. Ville de France, dans le Gâtinois orléanois, fur la Loire, à une lieue & demie, est-sud-est, de Gien. C'est où commence le canal qui fait communiquer la Loire & la Seine, par le moyen de la rivière de Loing.

- BRIATERTE; nom propre. Perite ville de France, en Languedoc, sur la rivière de Dadou, à sept heues & demie, est-nord-est, de Toulouse.
- BRIBE ; substantif féminin, du style familier, qui se dit d'un gros morceau de pain. Portez cette bribe de pain au berger.
- BRIBES, se dit familierement au pluriel & par extnsion, des morceaux de viande qui s'enlèvent de dessus les tables. Les domestiques ont desservi de bonnes bribes.
- BRIBES DE LATIN, se dit aussi au pluriel, dans le sens figuré & en mauvaile part, des citations de latin prises sans choix de côté & d'autre. Son discours n'est composé que de bribes de latin.

La première syllabe est longue, & la seconde très-brève.

- BRIBERESSE; vieux mot qui signifioit autrefois mendiante, coureuse.
- BRIC; vieux mot qui s'est dit autrefois d'une cage à prendre des oifeaux.
- BRICHE; vieux mot qui s'est dit autrefois d'une machine à jeter des pierres.
- BRICIENS; (l'ordre des) Ordre militaire inftitué en 1366 par Ste. Brigitre, Reine de Suède, fous le pontificat d'Urbain V. La marque de l'ordre étoit une creix d'azur, femblable à celle de Malthe, & pofée fur une langue de feu. Combattre les hérétiques, enfevelir les morts, affister les veuves, les orphelins & les hôpitaux, étoient les obligations des Briciens.



- BRICOLE; substantif sominin. La partie du harnois d'un cheval de carrolle qui passe sous les coussinets, & qui s'attache de chaque côté aux boucles du poitrail. Ces bricoles ne . font pas folides:
- BRICOLE, se dir des longes de chir qui fervent aux Porteurs de chaise pour porter la chaise.
- BRICOLES, se dit au pluriel, & en termes de chasse, d'une sorte de filets propres à prendre des cerfs, des chevreuils, &c. Il est défendu, par une Ordonnance du Roi de 1669, de tendre des bricoles, à peine du fotter, & a
- BRICOLE, se dit, en termes du Jeu de Paume, du retout de la balle, quand elle a frappé un des murs de côté. Il joue tous ses coups de bricole.
- BRICOLE, se dir aussi, en termes du Jeu de Billard. Et l'on dit, qu'une bille en frappe une autre de bricole, quand elle ne la frappe qu'après avoir été renvoyée par la bande du Billard, qu'elle a frappée avant la bille. Il a fait deux bi les de bricole.
- DE BRICOLE, PAR BRICOLE, expreffions figurées & adverbiales, qui fignifient d'une manière indirecte. Il parvint de bricole au but qu'il s'étoit propo/e.

On dit proverbialement & figurément, donner une bricole à quelqu'un; pour dire, tromper quelqu'un par un mensonge; ce qui se dit particulièrement d'un Valet à l'égard de son Maître.

Les deux premières syllabes font brèves, & la troilième est trèsbrève.

Il faudroit changer le c en k, & écrite brikole. Voyez ORTHO-GR APHE.

BRICOLE; participe passif indé- Manège, est de bien gouverner H

clinable. Voyez BRICOLER: BRICOLER; verbe heutre de la première conjugaison, lequel se conjugue comme chanter. Jouer de bricole à la paume & au billard. Il ne joue qu'en bricolant.

Il ne faut pas croire que ce verbe foit actif, comme le dit le Dictionnaire de Trévoux.

BRICOLER, se dit familièrement dans le sens figuré, pour biaiser dans quelque affaire, ne pas agir sincèrement. Quand on lui parle d'accommoder ce procès, il ne fait que bricoler.

On dit aussi familièrement de quelqu'un, qu'il bricole, quand il a: mis dans la bouche un morceau trop chaud, qu'il fait aller de côté & d'autre, pour éviter de se brûler.

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

- BRICOLIER; substantif masculin. On déligne ainsi le cheval arrelé à une chaise de poste, à côté du cheval de brancard.
- BRICON; vieux mot qui signifioit autrefois coquin; trompeur.

BRICOTEAUX; substantif masculin pluriel. C'est, en termes de Rubanniers, Gaziers, &c. deux pièces de bois détachées & enfilées dans la broche qui porte les poulies du côté gauche du-châtelet.

BRIDE; substantif féminin. La partie du harnois de la tête d'un cheval, qui sert à le conduire, & qui-est composée de la têtière, du mors & des rênes. Oter la bride du chevat.

Ce qu'il y a de plus essentiel au



main de la bride. On appelle main f de la bride, la main gauche.

On distingue la main, en main légère, main douce & main ferme. La main légère, est celle qui ne sent point l'appui du mors fur les barres : la main douce, celle qui sent un peu l'appui du mors : & la main ferme, celle qui tient le cheval dans un appui à pleine main. Il faur accorder ces trois différens mouvemens de la main, suivant la bouche du cheval : ensorte qu'aptès avoir rendu la main, qui est la main légère, il faut la retenir doucement, & sentir peu à peu l'appui du mors fur les barres, qui est ce qu'on appelle la main douce. On tient enfuite de plus en plus le cheval dans un appui plus fort, qui est la main ferme, & ainsi alternativement : de manière pourtant que la main douce précède & suive toujours le mouvement de la main légère & de la main ferme; car il ne faut jamais passer de la main légère à la main ferme, ni de la main ferme à la main · légère, sans employer l'aide de la main douce, autrement on offenferoit la bouche du cheval, qui est ce qu'on appelle avoir la main rude.

Comme le cheval a quatre principaux mouvemens en marchant, qui font, aller en avant, reculer, tourner à droite, & tourner à gau che; la main de la bride doit auffi produire quatre effets, qui font, rendre la main ou la baisser pour aller en avant; foutenir & retenir la main en l'approchant du ventre, pour l'arrêter ou pour le reculer; porter la main à droite pour le faire tourner de ce côté, & la porter à gauche lorsqu'on veut tourner le cheval à cette main.

BRIDE, se dit quelquefois des rênes

feules; & dans ce fens, quand un cheval vient à rompre ses rênes, on dit, qu'il a rompu sa bride.

On dit qu'un cheval boit la bride ou le mors, quand le mors remonte trop haut, & se déplace de dessus les barres où se fait l'appui.

On appelle effet de la bride, le degré de sensibilité que le mors cause aux barres du cheval, par la main du cavalier.

On dit qu'un cheval boche avec la bride ; pour dire, qu'il est dans l'usage de jouer avec la bride, en secouant le mors par un petit mouvement de tête, surtour lorsqu'il est arrêté. Et qu'il goûte la bride, quand il commence à s'accoutumer aux impressions du mors.

On dit, au propre, courir à bride aba.tue; pour dire, courir de toute la vîtesse du cheval. Et l'on dit, dans le sens figuré, qu'une personne court à bride abattue après les plaisurs; pour dire, qu'elle les recherche passionnément. Et qu'elle court à bride abattue à sa ruine, à sa perte; pour dire, qu'elle s'abandonne sans réserve à ce qui est capable de la perdre.

- BRIDE, fe dit, par extension, en parlant d'un béguin d'enfant, du petit cordon de fil qui passe fous le menton de l'enfant, pour tenir le béguin en état sur la tête. Il faue une autre bride à ce béguin.
- BRIDE, se dit, en parlant d'une chemise & d'une boutonnière, de ce qui se met à l'extrémité de chaque ouverture d'une chemise, afin qu'elle ne se déchire pas; & de ce qui tient une boutonnière en état.

BRIDES, se dit, en parlaut de points de Venise, de Malines, &c. des petits tiss de fil qui joignent les



tres.

- BRIDE, se dit, en termes d'Arquebufiers, du petit morceau de fer plat, qui fert à soutenir la noix, & empêche que le chien n'approche trop près du corps de la platine en dehors.
- BRIDES, se dit, en termes de Fondeurs de cloches, de ces grands anneaux de fer de forme parallelogrammatique, qui servent à fuspendre la cloche au mouton.
- BRIDE, se dit, en termes de Charrons, d'une bande de fer plase, pliée en trois, dont se servent ces Ouvriers pour assujettir ensemble plusieurs pièces de leurs ouvrages.
- BRIDES A VEAUX, se dit, figurément & familièrement, de certaines raisons sottes & absurdes, qui ne peuvent être écoutées que des personnes simples. Il croit persuader avec ses brides à veaux.

On dit, dans le fens figuré, qu'on tient quelqu'un en bride; pour dire, qu'on ne lui laisse pas la liberté d'agit à son gré.

On dit aussi figurément, qu'on tient la bride haute ou courte à quelqu'un; pour dire, qu'on le traite avec une sorte de rigueur, de peur qu'il ne s'échappe.

On dit encore, dans le sens figusé, lâcher la bride à quelqu'un, lui mettre la bride sur le cou; pour dire, lui donner toute liberté d'agir à sa volonté. Et lâcker la bride à ses passions; pour dire, se livrer sans réferve à ses passions.

On dit figurement, aller bride en main dans quelque affaire; pour dire, fe conduire avec beaucoup de circonspection, en traitant cette affaire.

La première syllabe est longue, & la seconde très-brève.

Tome IV.

les sleurs les unes avec les au- | BRIDE, ÉE ; adjectif & participe pallif. Voyez Brider.

> On dit proverbialement, figurément & familiairement d'une personne niaise & sotte, que c'est un oison bridé.

- BRIDER; verbe actif de la première conjugation, lequel fe conjugue comme chanter. Mettre la bride à un cheval, à un mulet, &c. A-t-on bridé les chevaux ?
- BRIDER, s'emploie aussi absolument. Faites brider, on yeut monter à cheval tout-à-l'heure.
- BRIDER, est aussi pronominal réfléchi; & l'on dit, qu'un cheval fe bride bien; pour dire, qu'il a la tête placée comme il faut, sans tendre le nez.
- BRIDER, signifie, par extension, ceindre & serrer étroitement. Ce béguin bride trop cette petite fille.
- BRIDER LES SERRES D'UN OISEAU, fe dit, en termes de Fauconnerie, de l'action de lier une ferre de chaque main de l'oiseau, pour l'empêcher d'emporter sa proie.
- BRIDER UNE PIERRE, se dit, dans les carrières, de l'action de l'attacher. avec le bout du cable de la grande roue, d'où pend le crochet qui doit l'enlever.
- BRIDER LES CLOCHES, se dit de l'action d'en lier les battans avec des cordes, pour carillonner.
- BRIDER L'ANCRE, se dit, en termes de Marine, de l'action de garnir les pattes de l'ancre avec des planches, pour empêcher ces mêmes pattes de creuser & d'élargir le fable ou la vase dans un mauvais fond.
- BRIDER le nez à quelqu'un avec un fouet, une baguette, &c. se dit de l'action de frapper quelqu'un au travers du visage avec un fouet, une baguette, &c.

Ųφ

BRIDER, fignifie, dans le sens figuré, arrêter, assuit dier. Cette loi bride ses prétentions.

On dit, dans le même fens, qu'on a bridé quelqu'un par un contrat, par un acte; pour dire, qu'on a inféré dans un contrat, dans un acte, des claufes qui l'affujettissent nécessairement à certaines choses.

BRIDER LA BÉCASSE, se dit proververbialement dans le sens figuré, & signifie faire donner adroitement quelqu'un dans un piège. Ils ont réussi à brider la bécasse.

La première syllabe est brève, & la seconde est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Obfervez cependant que les temps ou perfonnes, qui fe terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième fyllabe longue. Dans je *bride*, la fyllabe *bri* eft longue.

- BRIDGENORTH; nom propre. Petite ville d'Angleterre, dans le Shropshire, fur la Saverne. Elle a des Députés au Parlement.
- BRIDGETOWN; nom propre. Ville forte & bien peuplée d'Amérique, dans l'île de la Barbade. Elle appartient aux Anglois.
- BRIDGEWATER ; nom propre. Grande ville & comté d'Angleterre, fur la rivière de Paret, dans la province de Sommerfet. Elle a fes Députés au Parlement.
- BRIDLINGTON; nom propre. Petite ville d'Angleterre, dans la province d'Yorck.
- BRIDON; fubitantif masculin. Sorte de bride légère, qui est sanches. On mène les chevaux anglois avec des bridons.
 - Les deux syllabes sont brèves au BRIEG, est aussi le nom d'une ville

fingulier; mais la dernière est longue au pluriel.

- BRIDPORT ; nom propre. Petite ville d'Angleterre, dans la province de Dorfet.
- BRIDURE; vieux mot qui s'est dit autrefois d'un défaut dans une étoffe.
- BRIE ; nom propre. Province de France, fituée entre la France propre, le Soiffonnois, la Champagne & la rivière de Seine.

On la divife en Brie-Champenoife, Brie-Françoife, & Brie-Pouilleufe. Meaux est capitale de la Brie-Champenoife; Brie-Comte-Robert, l'est de la Brie-Françoife; & Château - Tierry, de la Brie-Pouilleufe.

Cette province abonde en pâturages, & l'on y a de bon beurre & d'excellens fromages. On y recueille auffi beaucoup de blë; mais le vin qui y croît n'est pas estimé.

- BRIE, est encore le nom de quatre Bourgs de France, dont un dans l'Angoumois, environ à trois lieues, nord-est, d'Angoulême ; & les autres dans la Saintonge.
- BRIE COMTE ROBERT ; nom propre. Ville de France, capitale de la Brie-Françoise, environ à cinq lieues, sud est, de Paris. C'est le siège d'un Bailliage, d'une Châtellenie, d'un Grenier à Sel, &c.
- BRIEF, ÈVE; adjectif. Brevis. Ce mot n'a d'usage qu'au Palais, pour désigner ce qui a peu de durée ou d'étendue. Assure quelqu'un à trois briefs jours. Bonne & briève Justice.
- BRIEG ; nom propre. Ville & Duché d'Allemagne, en Siléfie, fur l'Oder, à fept heues de Breflau.

Digitized by Google

d'Angleterre, dans la Principauté de Galles. L'on ya des bains d'eaux thermales.

- BRIENNE; nom propre. Ville de France, en Champagne, à fix lieues, est-nord-est, de Troyes.
- BRIESNON; nom propre. Ville de France, en Champagne, fur la rivière d'Armançon, à fix lieues, fud-eft, de Sens.
- BRIEVEMENT ; adverbe. Breviter. D'une manière fuccinte, avec brièveté. Je vais vous le compter brièvement.
 - La première syllabe est brève, la seconde moyenne, la troisième très-brève, & la quatrième moyenne.
 - Il faudroit changer le dernier e en a, & écrire, d'après la prononciation, brièvemant. Voyez OR-THOGRAPHE.
- BRIÈVETÉ ; substantif féminin. Brevitas. Petit espace de temps, le peu de durée de quelque chose. La brièveté du dernier Pontificat. Il y a trop de brièveté dans ce dif-

cours. Les deux premières fyllabes font brèves, la troisième est trèsbrève, & la quatrième brève au fingulier, mais longue au pluriel.

- BRIEUX ; terme usité en Bretagne. C'est la même chose que bref, en terme de Marine. Voyez ce mot.
- BRIEY; nom propre. Ville & Bail-
- liage de France, dans le Duché de Bar, à douze lieues, nord-nordoueft, de Nancy.
- BRIFÉ, ÉE; adjectif & participe passifi Voyez BRIFER.
- BRIFER; verbe actif de la première conjugaifon, lequel fe conjugue comme chanter. Avidè comedere. Terme populaire, qui fignifie manger avec avidité. Ces deux Maçons

- triferent un pâté dans l'espace de trois minutes.
- BRIFEUR, EUSE ; fubstantifs & termes populaires. Ils défignent celui & celle qui mangent avec avidité. C'est un franc brifeur. C'est une vraie brifeuse.
- BRIFIER ; substantif masculin, & terme de Plombiers, qui se dit d'une bande de plomb, servant aux enfaîtemens des bâtimens couverts d'ardoises.
- BRIGADE ; substantif féminin. Troupe de gens de guerre d'une même compagnie, sous un Bas-Officier qu'on nomme Brigadier. Il faut faire l'appel des Dragons de cette brigade.
- BRIGADE, fe dit auffi de plusieurs régimens d'une armée, commandés par un Officier Général, appelé Brigadier. Ce régiment & ces deux escadrons étoient de la première brigade.
- BRIGADE, se dit encore, par extension, de tous ceux qui forment un corps, & vont en troupe, commandés par un Chef: ainsi l'on dit, une brigade du Guet à cheval; une brigade de voleurs, &c.

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, & la troisième très brève.

BRIGADIER ; fubstantif masculin. Celui qui commande une brigade. Le Roi l'a nommé Brigadier de ses armées. Il est Brigadier de Dragons.

La terminaison *ier* de ce mot, est un diphtongue en poche comme en prose.

- BRIGAND; substantif masculin. Latro. Voleur de grands chemins. On arrêta trois brigands dans ce cabaret.
- BRIGAND, se dit, par extension, de ceux qui se rendent coupables d'e-Q q ij



xactions, de concussions. La plûpart de ces Officiers de Justice ne font que des brigands.

La première syllabe est brève, & la seconde longue.

Le d final repréfente un t qui est muet, ou se fait sentir, comme nous l'expliquons en parlant de cette lettre. Il faudroit donc écrire brigant.

- BRIGANDAGE; substantif masculin. Latrocinium. Action de voler sur les grands chemins. Il étoit temps d'arrêter le brigandage qui désoloit cette province.
- BRIGANDAGE, se dit, par extension, des concussions, des exactions; dont se rendent coupables les Traitans, les Officiers de Justice, &c. Il y a dix ans que les Officiers de ce Tribunal exercent impunément toute forte de brigandage dans cette ville.

La première l'yllabe est brève, la seconde moyenne, la troisième longue, & la quatrième trèsbrève.

Il faudroit changer le fecond g en j, & écrine brigandaje. Voyez Orthographe.

BRIGANDÉ; participe passif indéclinable. Voyez BRIGANDER.

BRIGANDER; verbe neutre de la première conjugaison, lequel se conjugue comme chanter. Latrocinari. Exercer le brigandage. Ils ne cherchent qu'à brigander.

Les temps compolés le forment avec l'auxiliaire Avoir. Hauroit brigandé.

La première fyllabe est brève, la feconde moyenne, & la troisième est longue ou brève, mme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Obfervez cependant que les temps ou perfonnes, qui fe terminent par un e féminin, ont leur pénultième fyllabe longue. Dans je brigande, la fyllabe gan est longue.

BRIGANDINE ; fubstantif féminin.' Haubergeon ou cotte de maille, dont les foldats & les voleurs de grands chemins faisoient autrefois usage.

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, la troisième brève, & la quatrième trèsbrève.

- BRIGANTES ; (les) anciens peuples que Ptolémée place en Irlande, où ils habitoient ce que nous appelons anjourd'hui les Comtés de Wexford & de Kilkenny.
- BRIGAN FIN; fubstantif masculin. Sorte de galiote ou vaisseau de basbord, fans ponts, allant à voiles & à rames. Ce Corfaire montoit un brigantin.

La première fyllabe est brève, & les deux autres sont moyennes au singulier; mais la dernière est longue au pluriel.

- BRIGIDE ou BRIGITTE; (Ordre de Sainte) Voyez BRICIENS.
- BRIG-KAUSTEVEN; nom propre. Petite ville d'Angleterre, dans la Province de Lincoln.
- BRIGNAIS; nom propre. Petite ville de France, dans le Lyonnois, fur le Garon, à denx lieues, fud-ouest, de Lyon.
- BRIGNOLE; substantif féminin. Sorte de prune, ainsi appelée de ce qu'elle vient de la ville de Brignoles, en Provence. Il lui envoya une boste de brignoles.

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est trèsbrève.

Il faudroit changer gn en ni, & écrire, d'après la prononciation, briniole. Voyez ORTHOGRAPHE.

.

.308



- BRIGNOLES; nom propre. Ville de France, en Provence, dans une agréable contrée, où l'on recueille d'excellens fruits, & particulièrement les prunes fi connues fous le nom de brignoles. Elle est à dix licues, ouest-nord-ouest, de Marfeille, entre les petites rivières de Caramie & d'Issole, qui arrosent fon territoire.
- BRIGOUDIS; (les) Peuples d'Afrique peu connus, qui habitent dans la Cafrerie, au nord-ouest du Cap de Bonne-Espérance.
- BRIGUE; fubliantif féminin. Ambitus. Ce mot, qui ne fe dit guères qu'en mauvaile part, exprime une tentative pressante pour parvenir à un but, par le moyen de plusieurs personnes qu'on a engagées dans ses intérêts. Il falloit une brigue pour que vette affaire réussifit.
- BRIGUE, signifie aussi cabale, ligue, parti. On vint à bout de dissiper la brigue.
- BRIGUES, s'eff dit, chez les anciens Romains, des démarches que faifoient pour être élus, les Candidats qui afpiroient aux emplois de la République.

Ces Candidats alloient, vêtus de blanc, quêter des fuffrages dans les Places & les affemblées publiques. Et comment ces fuffrages fe quêtoient-ils? En diftribuant de grandes fommes d'argent. Pourquoi ce Peuple éclairé, ne voyoit-il pas qu'il vendoit ainfi fa liberté & fa patrie ?

La première syllabe est longue, & la seconde très-brève.

BRIGUÉ, ÉE; adjectif & participe passif. Voyez Briguer.

BRIGUEIL; nom propre. Petite ville de France, en Poitou, à trois lieues,

fud-est, de Confolent. BRIGUER ; verbe actif de la première conjugaison, lequel fe conjugue comme chanter. Ambire. Poursuivre vivement, par le moyen de plusieurs personnes, pour réussir à quelque chose. On brigua les suffrages de l'assemblée.

Il fe dit, dans ce fens, en mauvaife part.

BRIGUER, s'emploie auffi en bonne part, & fignifie rechercher avec foin, avec empressement. Il brigua longtemps l'amitié de fon oncle avant de pouvoir l'obtenir.

La première fyllabe est brève, & la seconde est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observezcependant que les temps ou personnes, qui se terminent par un e séminin, ont leur pénultième syllabe longue. Dans je brigue, la syllabe bri est longue.

BRIGUEUR ; substantif masculin. Celui qui brigue. On n'accordoit d'emplois qu'aux brigueurs.

Ce mot n'est guères usité.

La première fyllabe est brève , & la seconde longue.

Le r final se fait sentir en toute circonstance.

- BRIHUEGA ; nom propre. Petite ville d'Éspagne, dans la nouvelle Castille, fur la rivière de Tajuna, vers Siguença. Il s'y fait un commerce considérable de laine.
- BRILINGEN; nom propre. Petite ville d'Allemagne, en Souabe, fur le Bujet.
- BRILLAC; nom propre. Bourg de France, dans la Marcho, à une lieue & demie, nord-nord-est, de Confoleno.

BRILLANT, ANTE; adjectif. Fulgens. Qui brille, qui a beaucoup



d'éclat. Une étoile brillante. Ses yeux font vifs & brillans.

- BRILLANT, fe dit, en termes de Manège, du cheval qui exécute fon exercice & fes airs de Manège avec beaucoup de feu & de vivacité. Vous montez-là un cheval bien brillant.
- BRILLANT, s'emploie, dans le fens figuré, en patlant des chofes morales & fpirituelles. Les faillies brillantes de son imagination. Il possibiliantes de éminemment ces vertus brillantes qui entrainent les cœurs.
- BRILLANT, s'emploie auffi fubstantivement, & signifie lustre, éclat. L'agate occidentale a beaucoup moins de brillant que l'orientale.
- BRILLANT, s'emploie aussi fubstantivement dans le sens figuré, & dans l'acception précédente, en parlant de choses morales & spirituelles. Il y a beaucoup de brillant dans cet ouvrage. Ses idées ont du brillant.

On dit, dans le fens figuré, d'une perfonne, qu'elle a plus de brillant que de solide; pour dire, qu'elle fait paroître beaucoup plus d'esprit & d'imagination que de jugement.

On dit aussi figurément, en parlant d'un ouvrage d'esprit, qu'il est rempli de faux brillans; pour dire, que les pensées ingénieuses, qui y sont en grand nombre, sont fausses, furiles ou déplacées.

Voyez au mot ÉCLAT, les différences relatives qui en distinguent BRILLANT, &c.

BRILLANT, se dit encore adjectivement & substantivement, pour défigner un diamant taillé à facettes par-dessur des par-dessor Voilà un diamant brillant d'une belle eau. Ce brillant est superbe.

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième du féminin très-brève. Le pluriel du masculin se forme en changeant le t final du singulier en un s, qui suit la règle générale des pluriels. Voyez la lettre S.

Ce mot employé comme adjectif, peut précéder ou fuivre le substantif auquel il se rapporte, comme l'oreille & le goût l'auront décidé: ou pourra dire un brillant équipage, ou un équipage brillant.

Il faudroit changer le second l'en i, & écrire, d'après la prononciation, briliant. Voy.ORTHOGRAPHE. BRILLANTÉ, ÉE; adjectif & par-

ticipe passif. Voyez BRILLANTER. BRILLANTER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme chanter. Tailler des diamans à facettes par-dessous comme par-dessous. Faites brillanter ces diamans.

Ce verbe n'a point d'autre fignification.

La première fyllabe est brève, la seconde moyenne, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez cependant que les temps ou personnes, qui se terminent par un *e* feminin, ont leur pénultième syllabe longue. Dans *je brillante*, la syllabe *lan* est longue.

Il faudroit changer le fecond *l* en *i*, & écrire, d'après la prononciation, brilianter. Voycz ORTHOGRA-PHE.

BRILLE; (la) nom propre. Ville maritime de Hollande, capitale de l'île de Voorn, à cinq lieues audessous de Rotterdam. C'est la patrie du fameux Amiral Tromp.

BRILLÉ ; participe passif indéclinable. Voyez BRILLER.

BRILLER; verbe neutre de la pre-



mière conjugaison, lequel se conjugue comme chanter. Fulgere. Jeter des étincelles de lumière, répandre de l'éclat. L'asser qui brille & nous éclaire. L'or & l'argent y brillent de toute part.

- BRILLER, fe dit, par extension, d'une belle personne, d'une belle fleur, &c. Cette jeune Princesse brille partout où elle parost. Cet œillet brille parmi les autres.
- BRILLER, se dit, en termes de Vénerie, d'un chien qui quête, & qui bat beaucoup de pays. Aucun chien ne brille comme celui-là dans la plaine.
- BRILLER, fe dit, dans le fens figuré, en parlant de chofes morales & fpirituelles. On vit briller sa valeur au siège de cette Ville. La Justice brilloit fur le Trône de ce Monarque. Son imagination brille dans les moindres choses.

La première fyllabe est brève, & la seconde est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Il faudroit changer le fecond / en i, & écrire, d'après la prononciation, brilier. Voyez ORTHOGRA-PHE.

Il faut observer que si cette orthographe s'adoptoit, ce verbe deviendroit irrégulier dans la formation des temps, dont le second l précède un e muet. De brilier, il faudroit faire je brille.

- BRILLEUS; vieux mot. Il s'est dit autrefois de celui qui chassoit de nuit aux oiseaux, avec de la lumière.
- BRIMBALE; substantif féminin. Sorte de levier servant à faire jouer une pompe. La brimbale est rompue.

La première fyllabe est moyenne, la seconde brève, & la troisième très-brève.

ll faudroit changer le *m* en *n*, & écrire *brinbale*. Voyez ORTHOGRA-PHE.

- BRIMBALÉ, ÉE; adjectif & participe passif. Voyez BRIMBALER.
- BRIMBALER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme chanter. Ce verbe, qui est du style familier, exprime l'action de secouer, d'agiter par un mouvement répété; & il se dit particulièrement en parlant des cloches que l'on sonne en désordre. Ne finira-t-on pas de brimbaler ces cloches?
- BRIMBE; vieux mot qui fignificit autrefois morceau de pain ou de viande.
- BRIMBORION; fubstantif mafculin du style familier. Bagatelle, colifichet, ou autre chose de petite valeur. A quoi vous servent ces brimborions?
- BRIMO; terme de Mythologie, formé d'un mot grec, qui fignifie j'épouvante.

Les Anciens donnoient ce nom à Proferpine, parce qu'ils croyoient que les terreurs nocturnes venoient de cette Déesse.

- BRIN; fubstantif masculin. Ce qu'une racine ou semence pousse d'abord hors de terre. Arrachez ces brins d'herbes.
- BRIN, fe dit auffi des peritsrejettons tendres & pliables d'une plante, d'un arbre, d'un arbriffeau: Allez cueillir quelques brins de sauge.
- BRIN, fe dit encore de la tige des arbres quand elle est droite. Il m'envoya des arbres d'un beau brin.

On appelle bois de brin, en termes de Charpenterie, le bois qui



n'a point été fendu par la fcie. Et l'on dit d'une poutre longue & droite, que c'est un beau brin de bois.

L'on dit aussi figurément & familièrement, d'un jeune homme, d'une femme, d'une fille, que c'est un beau brin d'homme, un beau brin de femme, de fille; pour dire, qu'ils sont grands & bien faits.

- BRIN, le dit, en général, de toute petite portion d'un corps foible & long, comme la foie, les cheveux, le poil, le crin, la paille. Il me faudroit un brin de soie. Il n'a que quelques brins de cheveux.
- BRIN, se dit d'une plume d'autruche. Voilà un magnifique brin de plume.
- BRIN, se dit, en termes d'Artificiers, d'une tringle de bois sur laquelle s'arrangent les pots à feu.
- BRIN, se dit, en termes d'Éventaillistes, de chacune des perites flèches qui soutiennent le papier d'un éventail. Et l'on appelle maîtres brins, les deux montans où sont collées les extrémités du papier, & entre lesquels se trouvent les petites flèches.

BRIN D'ESTOÇ, se dit d'un long bâton ferré par les deux bouts.

On dit, en parlant de différentes choles, comme foin, fourage, bois, &c. qu'il n'y en a pas un brin; pour dire, qu'il n'y en a point du tout. Je n'ai pas trouvé un brin de foin a acheter.

On dit aussi proverbialement, négativement & familièrement, en parlant d'une chose quelle qu'elle soir, qu'il n'y en a brin; pour dire, qu'il n'y a rien du rout de cette chose.

Ce monofyllabe eft moyen au fingulier, & long au pluriel. BRINDE; vieux mot qui s'est dit autrefois à table, d'an verre de vin bû à la fanté de quelqu'un, & porté à un autre.

On disoit, boire des brindes; pour dire, boire des santés à la ronde.

- BRINDES; nom propre. Ville forte, maritime & Archiépiscopale d'Italie au Royaume de Naples, fur le golfe de Venife, à trente-fix milles de Tarente. C'est là où Virgile, le Prince des Poëtes latins, termina sa carrière.
- BRINDONES; Ray nous dit, d'après Garcias, que c'elt un fruit qui croît à Goa, dans les Indes orientales: qu'il est d'un goût fort aigre, rouge intérieurement, & rougeâtre à l'extérieur : que les Teinturiers s'en fervent, & qu'on en fait du vinaigre en Portugal.
- BRINGUE; substantif féminin, & terme de Manège. Il se dit familièrement d'un petit cheval, qui n'est ni étoffé, ni de jolie figure.
- BRINN; nom propre. Ville forte & Episcopale d'Allemagne, capitale de la Moravie, au confluent des rivières de Schwart & de Schwit.
- BRIOCHE; fubstantif féminin. Sorte de pâtisserie faite de farine, de beurre & d'œufs. Ce Pâtisser fait de bonnes brioches.
 - Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est trèsbrève.
- BRIOINE. Voyer Couleuvrée.
- BRION; substantif masculin, & terme de Marine. C'est la dernière partie de l'étrave, qui vient jusqu'à la hauteur de l'éperon.
- BRION, se dit aussi de la mousse qui croît sur l'écorce des arbres, & particulièrement sur celle des chênes.
- BRION, est encore le nom propre d'une île de l'Amérique septentrionale,

Digitized by Google

- , nale, à cinq liques de celle des Oifeaux. Elle abonde en pâturages & en poiffons.
- Les deux fyllabes font brèves au fingulier; mais la feconde est longue au pluriel.
- BRIONES; nom propre. Petite ville d'Espagne, dans la vieille Caftille,
- fur l'Ebre, à fix lieues de la Calzade.
- BRIONI; nom propre d'une île de la mer Adriatique, fur la côte d'Ifrie,
- vis-à-vis de la ville de Pola. Elle appartient aux Vénitiens.
- BRÍONNE; nom propre. Petite ville & Comté de France, en Normandie, fur la Rille, à fept lieues, fudouest, de Rouen.
- BRIOST; nom propre. Bourg de France, en Beauvoisis, à quatre lieues, nord-nord-ouest, de Beauvais.
- BRIOTTE ; substantif féminin, & terme de Fleuriste. Sorte d'anémone
- qui a ses grandes feuilles blanches & la peluche incarnate.
- BRIOU; nom propre. Bourg de France, en Poitou, à fix lieues, sud, de Saint-Maixant.
- BRIOUDE; nom propre. Ville de France, en Auvergne, fur l'Allier, à fix lieures, nord-eft, de Saint-Flour.
- BRIOUZE; nom propre. Bourg de France, en Normandie, à cinq lieues, fud-fud-est, de Falaife.
- BRIQUAILLONS; substantif mafculin pluriel, & terme de Fondeurs, qui se dit des vieux morceaux de brique dont on remplit cout l'éspace renfermé par le mur de recuit.
- BRIQUE; substantif féminin. Sorte de pierre factice, de couleur rougeâtre, composée de terre argilleuse pétrie & moulée, puis séchée
 - Tome IV.

& cuite au feu, & dont on se sert pour bâtir. Ces briques font mal cuites.

La brique est aussi usitée en Médecine. On l'applique en poudre ou en cataplasme; & elle est astringente, dessicative, résolutive, & propre pour arrêter le fang.

Si vous éteignez des briques chaudes dans de l'huile d'olive, & que vous les distilliez ensuite par la retorte, après les avoir pulvérisées, la liqueur que vous obtiendrez fera l'huile de briques, qu'on appelle autrement l'huile des Philosophes,

Cette huile, chargée de particules ignées & de l'acide de la brique, est résolutive, carminative, calmante, & s'emploie avec fuccès extérieurement, dans les embrocations & les linimens, contre les tumeurs froides.

La première syllabe est brève, & la séconde très-brève.

Il faudroit changer qu en k, & écrire brike. Voyez Ortho-GRAPHE.

- BRIQUEBEC; nom propre. Perite ville de France, en Normandie, à trois lieues & demie, fud, de Cherbourg.
- BRIQUERAS; nom propre. Bourg & château d'Italie, en Piémont, à quatre milles de Pignerol.
- BRIQUET; substantif masculin. Petite pièce de fer ou d'acier, dont on frappe un caillou pour en tirer du seu. Il battoit le briquet.

La première fyllabe est brève, & la feconde moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

Il faudroit changer qu en k, & éctire briket. Voyez Orthographe.

BRIQUETAGE ; fubitantif mafculin. Brique imitée ou contrefaite avec R r



314

de l'ocre & du plâtre. Ce briquetage | BRIQUOQUET ; vieux mot qui est mal fait.

La première syllabe est brève, la seconde très-brève, la troisième longue, & la quatrième trèsbrève.

BRIQUETE, EE; adjectif & participe passif. Poyez BRIQUE-TER.

On appelle, en termes de Médecine, urine briquetée, l'urine qui est de couleur de brique. L'urine de ce malade est briquetée.

BRIQUETER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme chanter. Terme d'Architecture, qui exprime l'action d'imiter ou contrefaire la brique, par le moyen d'un enduit d'ocre & de plâtre qu'on applique fur un mur. Il faut briqueter ce mur.

La première syllabe est brève, la seconde très-brève, & la troifième est longue ou brève, commenous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugation & la quantiré prosodique des autres temps.

Il faudroit changer qu en k, & écrire briketer. Voyez Orthogra-PHE.

- BRIQUETERIE; fubstantif féminin. Lieu où l'on fait de la brique. Entrons dans cette briqueterie.
 - La première syllabe est brève, la seconde très-brève, la troisième encore, & la quatrième longue.
- BRIQUETEUR; vieux mot qui fignifioit autrefois faiseur de briques.
- BRIQUETIER; substantif masculin. Ouvrier qui fair & vend de la brique. C'est un bon briquetier.

La terminaison *ier* de ce mot est une diphtongue en poësie comme en profe.

s'eft dit autrefois d'un ornement de tête.

- BRIS; substantif masculin. Fractura. Terme de Palais, qui se dit d'une rupture faite avec violence, d'une porte ou d'un scellé. Le Juge ordonna le bris des portes. On lui fait son procès pour crime de bris de scellé.
- BRIS DE PRISON, se dit d'une effraction de prison, & même de la simple évalion d'une personne emprifonnée.

Un Arrêt de Règlement du 4 Mars 1608, porte que ceux qui le rendront coupables de bris de prison, seront condamnés à être pendus : mais on ne voit pas que cette Loi ait eu d'exécution; on a fans doute bien senti qu'elle n'en devoit point avoir.

Le bris de prison est cependant regardé comme un crime que le Juge punit, relativement aux circonstances plus ou moins graves qui l'accompagnent.

- BRIS, se dit, en termes de Marine, des pièces d'un Navire qui s'est brifé contre des rochers ou des bancs de sable.
- BRIS, se dit aussi du Droit abominable que se sont arrogé des peuples Barbares, de s'emparer des effets des malheureux qui faisoient naufrage sur leurs côres. Ce Droit, ou plutôt ce vol odieux, fut longtemps en usage chez nos Pères, qui d'aisleurs immoloient à leurs Dieux les Etrangers dont ils pouvoient le rendre les Maîtres.

Ce genre de crime n'a plus lieu de nos jours chez les Nations policées de l'Europe.

BRIS DE MARCHÉ, se dit de toute entreprise violente, faite en vue de voler les Marchandises qu'on porte



an Marché, ou d'en empêcher la vente.

- BRIS, se dit, en termes de l'Art héraldique, d'une bande de fer propre à tenir une porte sur ses gonds. Ce monofyllabe est long.
- BRISACH, ou NEUF-BRISACH; nom propre. Ville forte de France, en Alface, à onze lieues, fud - fudouest, de Strasbourg. C'est Louis XIV qui l'a fait bâtir, & Vauban qui l'a fortifiée.
- BRISACH, est aussi le nom d'une ville d'Allemagne, dans le Brisgaw, sur le Rhin, vis-à-vis de la précédente.
- BRISAGO; nom propre. Bourg d'Italie, dans le Milanez, fur le lac Majeur.
- BRISANS; substantif masculin pluriel, & rerme de Marine. Écueils qui sont à fleur d'cau, & que les cartes marines représentent ordinairement par des petites croix. Les brisans sont en grand nombre dans le voisinage de cette île.
- BRISANS, se dit aussi des vagues de la mer, poussées avec impétuosité contre les côtes ou les rochers. L'Escadre ne put résister aux brisans.

La première syllabe est brève, & la seconde longue.

- Il faudroit changer le premier s en z, & écrire, d'après la prononciation, brizans. Voyez ORTHOGRA-PHE.
- BRISCA; nom propre. Ville maritime d'Afrique, au Royaume d'Alger, dans la Province de Tenez.
- BRISE; substantif féminin, & terme de Marine. Il se dit de certains petits vents frais & périodiques qui soufflent dans certains parages, & qu'on est oblige d'attendre pour venir des îles d'Amérique en Europe.

- BRISE CARABINÉE, ou FORCÉE, se die d'un vent vif & impétueux.
- BR 15E, fe dit auffi, en termes de Charpentiers, d'une pourre posée en bascule sur la tête d'un gros pieu, & qui sert à appuyer par le haut les aiguilles d'un pertuis.
- BRISE, ÉE; adjectif & participe passif. Voyez BRISER.
- BRISÉ, fe dit, en termes de l'Art héraldique, des puînés & cadets d'une Famille, où il y a quelque changement par addition, diminution, ou altération de quelque pièce pour diftinction des branches : il fe dit encore des chevrons, dont la pointe est déjointe : c'est une erreur d'appeler les autres brifés.

VIOLE à Paris, d'or à trois chevrons brisés de sable.

- BRISÉ, se dit aussi adjectivément des tables, lits, portes, & autres ouvrages composés de plusieurs pièces qui se prolongent, se plient, se raccourcissent. Une table brisée. Un lit brisé.
- BRISE-COU; substantif masculin du style familier, qui se dit d'un escalier fort roide, où il est aisé de tomber si l'on manque d'attention.
- BRISE-COU, se dit aussi, au Manège, d'un jeune homme hardi qui monte le premier les jeunes chevaux, pour les accoutumer à souffrir l'homme.
- BRISEES; fubstantif féminin pluriel, & terme de Vénerie, qui se dit des branches que le Chasseur rompt aux arbres, ou qu'il seine dans fon chemin, afin de reconnoître & d'indiquer où est le gihier, & où on l'a détourné, Il ne faus pas s'écarter des brisées,
- Baisíns, le dit auffi, en termes d'Eaux & Forêts, des branches coupées dans un bois pour mar-R r ij

quer les bornes des coupes. On dit, dans le fens figuré, *fuivre les brifées d'une perfonne*; BR

pour dire, l'imiter, fuivre fon exemple. Il ne faut pas que vous fuiviez les brifées de cette femme.

On dit auffi, dans le fens figuré, courir, aller fur les brifées d'une perfonne; pour dire, entrer en concurrence, en rivalité avec elle. Puifqu'il avoit penfé à cette charge avant vous, il n'auroit pas fallu courir fur

fes brifées.

On dit encore, dans le fens figuré, revenir fur fes brifées; pour dire, reprendre la fuite d'une entreprife,

d'un projet discontinué. Je croyois le procès fini, mais ils reviennent

🗧 fur leurs brifées. 🗥

La première fyllabe est brève, la fecoside longue, '& la troisième très-brève.

- BRISEFOY; vieille expression qui significit autrefois quelqu'un manquant à sa parole.
- BRISE-GLACE ; fubstantif masculin. Rang de pieux placés' du côté d'Amont devant une palée de pont de bois, pour la conferver, particulièrement en brisant les glaces.

BRISE-IMAGE; Voyez Iconoceas-

BRISEIS; nom propre, & terme de

Mythologie. Efclave jeune & belle, qu'Achille avoit enlevée au fiége de Lyrnesse, & chef des Grecs, qui faisoient le siège de Troye, ayant ravi Brises à Achillé, ce Héros outré de cet afront, ne voulut plus combattre contre les Troyens, quelques réparations de cette offense qu'on lui eût offertes; & il auroit vraisemblablement perssifié dans cette résolution si funeste aux Grecs, fans la mort de Patrocle fon ami, tué par Hector, & qu'il. résolut de venger. Voyez l'Ilizde d'Homère.

BRISEMENT ; fubftantif masculin. Il se dit, au propre, des vagues & des flots qui se brisent contre les côtes, les écueils, & c. On étoit effrayé du bruit que faisoit le brises ment des vagues de la mer contre ces rochers.

BRISEMENT, fe dit, dans le fens figuré, & en matière de piété, d'une forte contrition de cœur, & d'une vive douleur d'avoir péché. Elle exprimoit son répentir par le brifement de son cœur.

La première fyllabe est moyenne, la seconde très brève, & la troisième moyenne au singulier, mais longue au pluriel,

Le pluriel se forme en changeant le t final du singulier en un s, qui suit la règle générale des pluriels. Voyez la lettre S.

- BRISER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme chanter. Frangere. Rompre & mettre en pièces. On brifa les portes des *Prisons*.
- BRISER, se dir, en termes de Vénerie, de l'action de marquer la voie d'une bête par des branches rompues.
- BRISER, fignifie, par extension, fatiguer, incommodet par un mouvement trop rude. On est briste dans. cette voiture.

BRISER, se dit, en termes de Cardeurs, de l'action de démêler la laine, & de la sendre comme du chanvre sans aucuns flocons.

BRISER, eft verbe pronominal réfléchi, & fignifie fe rompre, fe mettre en pièces. Tous fes vases se brisèrent en tombant.

SE BRISER, se dit auffi de divers Ouvrages composés de plusieurs pièces, qui se prolongent, se plient,

Digitized by GOOGLE

316

BRI

- qui se brise. On peut placer là un lit qui se brise, On peut placer là un lit qui se brise; une porte qui se brise.
- BRISER, est verbe neutre, & signifie,
- en rermes de Marine, heurter violemment, impétueusement. Le Na-
- vire alla brifer contre un rocher.
 - On dis auffi, pour exprimer le choc impétueux des vagues, des flots, contre une côte, des rochers, que la Mer brise contre la côte, contre des rochers.
- BRISER, s'emploie encore, dans le fens neutre, en termes de l'Art héraldique, & fignifie ajouter une pièce d'Armoirie, comme une bordure, un lambel, & c. à l'écu des
 Armes pleines d'une Maifon, afin
 de diftinguer une branche cadette
- de la branche aînée. C'est ainsi que M. le Duc d'Orleans porte un lam-
- bel avec les Armes de France.

On dit familièrement, pour engager quelqu'un à finir un discours qui ennuie, brisons là-dess.

On dit, dans le fens figuré, qu'une Nation a brisé ses fers; pour dire, qu'elle s'est affranchie, qu'elle a secoué le joug d'une Domination tyrannique.

On dit figurément & poëriquement, qu'un amant a brifé fa chaine, que des amans ont brifé leurs chaînes; pour dire, qu'ils ont cessé

- d'être amoureux.
- On dit proverbialement, figurément & familièrement, tant va la cruche à l'eau, qu'à la fin elle fe brife; pour dire, qu'on s'expose tant de fois au danger, qu'à la fin on y périt.

La première fyllabe est brève, & la seconde est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres, temps.

• Obfervez néanmoins que les temps ou perfonnes, qui fe terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième fyllabe longue. Dans je *brife*, la fyllabe *bri* est longue.

ll faudroit changer le s en z, & écrire, d'après la prononciation, brizer. Voyez ORTHOGRAPHE.

- BRISE-VENTS; fubstantif masculin, & terme de Jardinage, qui se dit d'une sorte de clôture faite avec des paillasson ou des pieux garnis de paille, & placée le long d'une couche, pour tenir à l'abri des vents froids les plantes qu'on y a femées.
- BRISEUR ; fubstantif masculin. Ruptor. Qui brise. Il n'a d'usage qu'en parlant des Hérétiques qui brisoient les Images, & qu'on appelle autrement Iconoclastes. Voyez ce mot.

La première fyllabe est brève, & la feconde longue.

Le r final se fait sentir en toute circonstance.

- BRISEUS; terme de Mythologie, & furnom de Bacchus ainsi appelé de la Nymphe Brifis, sa nourrice, ou de Brifa, promontoire de l'île de Lesbos, où ce Dieu avoit un temple.
- BRISGAW; nom propre. Pays d'Allemagne, à l'orient du Rhin, qui le fépare de l'Alface, & dont Fribourg est la ville capitale. La Maifon de Bade-Dourlach y posside les Seigneuries de Badeweiler, de Rotelen & de Hochberg; le reste appartient à la Maison d'Auttiche.
- BRISIGUELA; nom propre. Petite ville d'Italie, dans la Romagne, fur la rivière de Lamone, à fix milles de Fayance.
- BRISIS; fubitantif mafculin, & terme d'Architecture. Il fe dit de l'angle qui forme un comble brifé, tell que dans les manfardes.

317



La première syllabe est brêve, & | la feconde longue.

- BRISOIR; fubitantif mafculin. Inftrument à brifer, & dont on fait particulièrement ufage pour brifer du chanvre ou de la paille. Il faut fe fervir du brifoir.
 - La première fyllabe est brève, & la seconde longue.

Le r final se fait sentir en toute circonstance.

- BRISSAC; nom propre. Ville de France, en Anjou, fur la rivière d'Aubance, à deux lieues & demie, fud-eft, d'Angers.
- BRISSARTHE; nom propre. Bourg de France, en Anjou, sur la Sarthe, environ à cinq lieues, nordnord-est, d'Angers.
- BRISTADT; nom propre. Petite ville d'Allemagne, en Franconie, dans le Margraviat d'Anfpach.
- BRISTOL; nom propre. Ville riche & commerçante d'Angleterre, fur l'Avon, qui la divife en deux parties, dont une eit dans la Province de Sommerfet, & l'autre dans celle de Glocester. C'est après Londres, la ville du Royaume la plus considerable. Sa situation sur l'Avon, lui ouvre avantageusement le commerce des Indes Orientales, & du pays de Galles.

Il y a près de cette ville, un roc dont on tire une sorte de crystal très-dur, qu'on appelle *pierre de* Bristol.

- BRISTOL, est encore une ville de l'Amérique septentrionale, dans l'île de Batbade. Les Anglois, qui la possèdent, en ont aussi fait une ville cossidérable de commerce.
- BRISURE; fubstantif féminin, & terme de l'Art héraldique, qui fe dit d'une pièce d'armoirie, comme lambel, bordure, & c. que portent les branches cadettes dans les ar-

mes pleines de la maison dont elles font, afin qu'elles soient distinguées de la branche aînée.

BRISURE DE LA COURTINE, fe dit, en termes de fortifications, du prolongement de la ligne de défense, qui sert à former le flanc couvert.

La première fyllabeeft brève, la - feconde longue, & la troifième trèsbrève.

Il faudroit changer le s en z, & écrire, d'après la prononciation, brizure. Voyez ORTHOGRAPHE.

BRITANNICUS; nom propre d'un fils de l'Empereur Claude & de Messaine. Il étoit héritier du trône, mais il en fut éloigné par les brigues d'Agrippine que Claude avoit épousée. Cette artificieuse Princesse parvint à faire passer à son fils Néron l'héritage de Britannicus, qui périt empossonné par les ordres de l'usurpateur. Voyez AGRIPPINE.

C'est du fond de cette histoire, que notre illustre Racine a tiré le sujet de l'excellente tragédie qu'il a intitulée Britannicus, & dans laquelle il apprend aux Rois, qu'en écoutant les flatteurs, ils courent à leur ruine, & se précipitent dans l'abîme.

BRITANNIQUE ; adjectif. Qui a rapport à la grande Bretagne. On donne le nom d'*iles britanniques*, aux îles qui composent les royaumes d'Angleterre & d'Irlande.

Les anciens Gréographes appellent Océan britannique, la manche ou le pas de Calais.

Minerve fut surnommée Britannique chez les anciens, parce qu'elle présidoit, dit Solin, aux sontaines de la Bretagne.

BRITIOGA.; nam propre. Petite île d'Amérique, fur les câtes du Bréfil, vis-à-vis du port St. Vincent. Les Portugais y ont bâti un fort,



- BRITOMARTIS; nom propre, & terme de Mythologie. Nymphe, fille de Jupiter, qui fut aimée de Diane, à caufe de la passion pour la course & la chasse. Elle se précipita dans la mer pour éviter les poursuites de Minos, Roi de Crête; mais Diane obtint que sa favorite sur placée parmi les Dieux.
- BRIVES-LA-GAILLARDE ; nom propre. Jolie ville de France, & agréablement fituée dans le bas Li moufin, à cinq lieues, fud-oueft, de Tulle. Elle est peuplée d'environ fix mille ames. C'est le siège d'un Présidial, d'une Sénéchaussée, &c.
- BRIVEZAC; nom propre. Bourg de France, en Limousin, sur la Dordogne, à six lieues, sud-est, de Tulle.
- BRIVIO; nom propre. Petite ville d'Italie, dans le Milanez, fur l'Adda, entre Como & Bergame.
 - BRIX; nom propre. Bourg de France, en Normandie, à deux lieues, sud, de Cherbourg.
 - BRIX, est aufi le nom d'une ville de Bohême, à dix lieues de Prague.
 - BRIXEN; nom propre. Ville épifcopale & confidérable d'Allemagne, dans le Tirol, au[•] confluent de la Rientz & de l'Eifock. Son rerritoire est très-fertile, & l'on y recueille d'excellent vin rouge. Elle a pour Souverain son Evêque, dont les posséfions composent un des États immédiats de l'Empire.
 - BRIXENSTADT; nom propre. Petite ville d'Allemagne, en Franconie, à neuf milles d'Anspach.
 - BRIZAMBOURG; nom propre. Bourg de France, en Saintonge, à trois lieues, fud, de S. Jean d'Angely.
 - BRIZO; nom propre, & terme de Mythologie. Divinité qui préfidoit aux fonges, & qui étoit honorée

d'un culte particulier dans l'île de Delos. On lui offroit des nacelles remplies de toutes fortes de préfens, autres cependant que des poiffons; furtout quand on avoit fait une heureuse navigation, parce qu'on la lui attribuoit. Les fonges qu'elle envoyoit, étoient regardés comme des oracles.

BRIZOMANCIE ; fubstantif féminin. Brizomantia. Art de prédire l'avenir par le moyen des fonges.

Les deux premières fyllabes font brèves, la troisième est moyenne, & la quatrième longue.

- BROC; fubstantif masculin. Sorte de gros vaisseau à anse, qui est ordinairement d'étain ou de bois, & duquel on se sert pour tirer du vin. Ils burent un broc de vin.
 - Ce monofyllabe est bref au singulier, & long au pluriel.

Il faudroit supprimer le c qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, bro. Voyez ORTHOGRAPHE.

- BROC, s'est dit autrefois pour broche, & c'est delà qu'est venue la phrase proverbiale & familière, manger un rôti de broc-en-bouche; pour dire, le manger tout chaud, & immédiatement après avoir été tiré de la broche.
- BROCALO; nom propre. Petit royaume d'Afrique, en Nigritie, entre le cap Verd & Riogrande.
- BROCANTÉ; participe passif indéclinable. Voyez BROCANTER.
- BROCANTER; verbe neutre de la première conjugaison, lequel se conjugue comme chanter. Acheter, vendre, troquer des tableaux, des médailles, des tabatières, des bagues ou d'autres bijoux & curiosités. Il aime à brocanter.

La première fyllabe est brève, la feconde moyenne, & la troisième est longue ou brève, comme nous



320

l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité profodique des autres temps.

Observez cependant que les temps ou personnes, qui se terminent pars un e séminin, ont leur pénultième syllabe longue. Dans je brocante, la syllabe can est longue.

Il faudroit changer le c en k, & écrire, d'après la prononciation, brokanter. Voyez Orthographe.

BROCANTEUR ; substantif masculin. Celui qui brocante. Ne vous fiez pas à ce Brocanteur, il vous trompera.

La première fyllabe est brève, la feconde moyenne, & la troisième longue.

Le r final se fait sentir en toute circonstance.

BROCARD; fubstantif masculin. Cavillatio. Raillerie piquante & maligne. Quelques coups de bâton l'ont puni de se brocards.

La première fyllabe est brève, & la feconde longue.

Il faudroit changer le c en k, supprimer le d qui est oisif, & écrire, brokar. Voyez Orthographe.

BROCARDE, ÉE; adjectif & participe passif. Voyez BROCARDER.

BROCARDER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme chanter. Railler d'une manière piquante & maligne. Cette semme aime à brocarder son mari.

La première fyllabe est brève, la feconde moyenne, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantite prosodique des autres temps.

- BROCARDEUR, EUSE; fubitantifs. Celui & celle qui raillent d'une manière piquante & maligne. C'est un Brocardeur, une Brocardeuse.
 - La première syllabe est brève,

la feconde moyenne, la troisième longue, & la quatrième du féminin très-brève.

Le r final se fait sentir en toute circonstance.

Il faudroit changer le c en k, le s du féminin en z, & écrire, d'après la prononciation, Brokardeur, Brokardeuze. Voyez ORTHOGRAPHE.

BROCART; substantif masculin Etoffe riche brochée d'or, d'argent ou de

foie. Elle a plufieurs robes de brocart. La première fyllabe est brève, & la feconde longue.

Il faudroit changer le c en k, supprimer le t qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, brokar. Voyez ORTHOGRAPHE.

- BROCATELLE; fubstantif féminin. Sorte d'étoffe moins précieuse que le brocart, & fabriquée de même. Une aune de broçatelle.
- BROCATELLE, se dit aussi d'une espèce de marbre d'Italie, jaune & violer, ou de couleur rougeâtre. Un bateau chargé de brocatelle.
- BROCATBLLE, se dit encore d'une antre espèce de marbre de plusieurs couleurs. On y trouva une carrière de brocatelle.

Les deux premières fyllabes sont brèves, la troisième est moyenne, & la quatrième très-brève.

Il faudroit changer le c en k, supprimer un l qui est oisif, donner l'accent grave au pénultième e, & écrire, d'après la prononciation, brokatèle. Voyez ORTHOGRAPHE.

- BROCE, BROISSE; vieux mots qui fignificient autrefois, brouffailles.
- BROCEREUX; vieil adjectif, qui fignifioit autrefois rempli de brouffailles.
- BROCH; vieux mot qui fignifioit autrefois, fourche.

BROCHANT; participe actif indéclinable du verbe brocher, & terme me de l'art héraldique. Il se dit des pièces qui passent entièrement d'un côté de l'écu à l'autre, en couvrant une partie des autres pièces dont l'écu est chargé.

LA ROCHE FOUCAULT, en Angoumois, burelé d'argent & d'azur, à trois chevrons de gueules brochant fur le tout.

On dit figurément & familièrement d'une perfonne qui fe rend plus remarquable que les autres dans une compagnie, qu'elle eft brochant fur le tout, ce qui fe dit en bonne & en mauvaife part. Il y avoit chez vous affemblée brillante, & votre voifine brochant fur le tout.

La première syllabe est brève, & la seconde longue.

- BROCHE; fubstantif féminin. Veru. Instrument de fer long & pointu dont on se fert dans les cuisines pour tôtir les viandes. Il est temps de tirer ce rôti de la broche. Metrez en broche un quartier d'agneau.
- BROCHE, se dit d'une forte de cheville de bois pointue, avec laquelle on bouche le trou d'un tonneau qu'on a percé.

C'est dans ce sens qu'on dit, wendre du vin à la broche; pour dire, vendre du vin en détail.

- **B**ROCHES A TRICOTER, se dit de certains bouts de fer ou de laiton polis & longs, avec lesquels on tricote des bas, &c. Cela s'appelle autrement, aiguilles à tricoter, & cette dernière dénomination vaut mieux que l'autre.
- BROCHE, se dit de certaines petites verges de fer, dont les fileuses se fervent à leur rouet.
- BROCHE, se dir, en termes d'Artificiers, d'une petite verge de fer ou de bois, ronde, de figure conique, qui tient au culot du moule d'une susée volante, & qui sert à ména-Tome IV.

ger un trou de même figure dans la matière combustible dont on charge la fusée.

BROCHE, se dit, en termes de Balanciers, des trous ou pivots de fer, qui traversent la balance romaine.

- BROCHE, se dir, en quelques Manufactures d'étoffes en laine, & particulièrement à Abbeville, des dents du peigne.
- BROCHES, se dit, en termes d'Arquebusiers, de certains morceaux d'acier bien trempés, de différente figure, & dont ces Artisans se fervent pour arrondir des trous.
- BROCHE, se dit d'une petite verge de fer qui sort du milieu d'un carton placé pour tirer au blanc.
- BROCHE, fe dit, en termes de Serrurerie, de la pointe de fer qui est dans une serrure, & qui doit entrer dans le trou d'une clef forée.
- BROCHE, fe dit, en termes de Bouchers, de deux instrumens, l'un de for & l'autre d'os de mouton, dont ces Ouvriers se fervent pour apprêter & parer la viande des bêtes qu'ils ont tuées.
- BROCHE, se dit, en termes de Chandeliers & de Ciriers, d'une baguette longue & déliée, à laquelle sont sufpendues les méches qui doivent être plongées dans l'abîme, afin de s'y couvrir de cire ou de suff.
- BROCHE, fe dit encore, en termes de Ciriers, de certains petits morceaux de buis, de figure conique, par le moyen desquels ces Artisans pratiquent les ouvertures qu'on voit au gros bout, des tierges.
- BROCHE, se dit, en termes de Regratiers, d'une verge de bois longue & déliée, où ils enfilent les harengs qu'ils ont fait dessaler.
- BROCHE, fe dit, en termes de Cordonniers, de l'instrument avec lequel ces Artisans pratiquent des S f



trous aux talons des fouliers, pout les chévilles de bois qui attachent les bouts desfous les talons.

- BROCHE, se dit, en termes d'Epingliers, de deux baguettes de fer emboîtées perpendiculairement dans la traverse de bois du métier, & par le moyen desquelles le contrepoids retombe toujours sur le même point.
- BROCHE DU ROULEAU, se dit, en termes d'Imprimerie, d'une barre de fer qui traverse le corps du rouleau, & qui sert à faire passer le train de la presse sous la platine, & à faire revenir ce même train sur son point d'appui.
- BROCHE, fe dit, en termes de Brodeurs, d'un petit morceau de bois tourné, autour duquel est l'or frisé que ces Ouvriers appliquent sur leurs ouvrages.
- BROCHE, se dit, en termes de Haute-Lissers, d'un petit instrument de buis ou d'autre bois dur, dont ces Ouvriers se servent, & qui leur tient lieu de navette dans la fabrique des étoffes & des toiles.
- BROCHE, fe dir, en termes de Bonnetiers, d'un instrument qui foutient le chardon avec lequel ils cardent leurs ouvrages.

On appelle drap à double broche, un drap plus fort & mieux façonné que le drap ordinaire.

BROCHES, se dit au pluriel, en termes de Vénerie, des défenses du fanglier.

La première syllabe est brève, &: la seconde très-brève.

- BROCHÉ, ÉE; adjectif & participe passif. Voyez BROCHER.
- BROCHÉE; substantif séminin. Toute la viande qui rôtit à une broche. On y rôtissi une brochée d'alouettes, & une brochée d'ortolans.

BROCHÉE, se dit, en termes de Chan.

deliers & de Ciriers, de roures les mèches fuspendues à une broche pour être plongées dans l'abîme, & s'y couvrir de fuif ou de cire.

La première syllabe est brève, la feconde longue, & la troisième très-brève.

- BROCHER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme chanter. Passer l'or, l'argent, la soie, &c. de côté & d'autre dans une étosse. Il fait brocher d'or la plûpart des étosse qui se fabriquent chez lui.
- BROCHER, se dit, en termes de Bouchers, de l'action de pratiquer des ouvernures avec la broche dans l'animal tué, pour y souffler & parer la viande.
- BROCHER, se dir, en termes de Maréchallerie, de l'action de chasser à coups de brochoir, les clous qui tiennent le fer au pied du cheval.
- BROCHER, se dit, en termes de Relieurs de livres, des livres dont on a seulement assemblé les seuilles que l'on a cousues, & couvertes de papier ou de carton.
- BROCHER, fignifie, dans le fens figuré, écrire à la hâte. Brochez vite une copie de cette pièse.

BROCHER, fignifie aussi, dans le sens figuré, composer à la hâte. Il ne fait que brocher la plûpart de ses ouvrages.

BROCHER DES ÉPERONS, s'est dir autrefois de l'action de piquer un cheval avec des éperons; mais cette expression est vieillie, & n'a plus d'usage.

La première syllabe est brève, & la seconde est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mor VERBE, avec la conjugaison & la quantité. prosodique des autres temps.

BROCHET; fubstantif masculin. Lucius. Poisson de lacs, d'étangs &

3.22



de rivière, qui a la tête grande, offeuse, maigre, & carrée, les yeux de couleurs d'or, le bec alongé à peu près comme celui d'une oie; le ventre gros, la queue courte, & le corps couvert de petites écailles minces.

Ce poisson est extrêmement vorace, & dépeuple les lacs & les étangs. D'ailleurs, il est excellent à manger. Sa chair est blanche, ferme, facile à digérer, & il s'apprête de plusieurs manières, comme au bleu, à la fauce, rôti, farci, en ragoût, est frimre, &c.

On trouve dans la tête du brochet deux petites pierres blanches qui données à la dose d'un demi scrupule jusqu'à une drachme, sont bonnes contre l'épilepsie, pour putifier le sang, accélérer l'accouchement, & chasser les pierres de la vessie & des reins.

La graisse de ce poisson est résolutive & adoucissante. Sa mâchoires inférieure est détersive, defficative, & on la regarde comme spécifique dans la pleurésie. Son cœur se mange avec succès au commencement del'accès d'une sièvre intermittente.

- BROCHET CARREAU, se dit d'un trèsgros brochet. On leur servit un brochet carreau dont il ne resta rien.
- BROCHET DE TERRE, se dit d'une efpèce de lézard des îles de l'Amérique, qui ne diffère des brochets de rivière, qu'en ce qu'au lieu de nâgeoires, il a quatre pieds foibles, par le moyen desquels il se traîne sur terre à la manière des couleuvres.

La première fyllabe est brève, & la seconde moyenne au fingulier, mais longue au pluriel.

BROCHETÉ, ÉE; adjectif & participe passif. Voyez BROCHETER.

BROCHETER; verbe actif de la pre-

mière conjugaison, lequel se conjugue comme chanter. Action de percer de broches ou de brochettes. Il faut brocheter ces cuirs.

BROCHETER, se dit, en termes de Marine, de l'action de mesurer les membres & les bordages d'un vaisseau.

La première fyllabe est brève, la feconde très-brève, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

BROCHETON; substantif masculin. Diminutif. Petit brochet. Ce ne sont que des brochetons.

La première fyllabe est brève, la feconde très-brève, & la troisième brève au singulier, mais longue au pluriel.

- BROCHETTE; substantif séminin. Veruculum. Petite broche de bois, par le moyen de laquelle on tient la viande en état à la broche. Il faut une brochette à ce rôti, pour le tenir ferme à la broche.
- BROCHETTES, fe dit des ris de veau, ou morceaux de foies gras, passés & rôtis dans de petites broches de . bois ou d'argent. On nous servoit souvent des brochettes.
- BROCHETTE, se dit, en termes de Boutonniers, de la perire broche qui sert à tenir le moule des boutons, appelés boutons à la brochette.
- BROCHETTES, se dit, en termes d'Imprimerie, de deux petites tringles de fer, qui attachent la frisquette au chassis du tympan.
- BROCHETTE, se dit, en termes de Fondeurs de cloches, d'une règle où sont tracées différentes mesures.

On dit élever des oiseaux à la brochette; pour dire, élever de jeunes oiseaux, en leur donnant à manger au bout d'un bâton.

Sf ij

On dit aussi figurément & familièrement, élever un enfant à la brochette; pour dire, élever un enfant avec beaucoup de soin & d'application.

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, & la troisième très-brève.

Il faudroit fupprimer un t qui est oisif, donner l'accent grave au pénultième e, & écrire, d'après la prononciation, brochète. Voyez ORTHOGRAPHE.

BROCHEUR, EUSE ; fubstantifs masculin & séminin. Celui & celle dont le métier est de brocher les livres. Portez ces seuilles chez la Brocheuse.

La première fyllabe est brève, la feconde longue, & la troisième du féminin très-brève.

Le r final se fait sentir en toute circonstance.

Il faudroit changer le s en z, & écrire, d'après la prononciation, brocheuze. Voyez Orthogra-PHE.

BROCHIER; vieux mot qui fignifioit aut efois percer.

BROCHOIR ; substantif masculin. Sorte de marteau, dont se fervent les Maréchaux pour ferrer les chevaux. Chasser des clous avec un brochoir.

La première syllabe est brève, & la seconde longue.

Le r final se fait sentir en toute circonstance.

- BROCHON; vieux mot qui signifioit autrefois pieu pointu.
- BROCHONNU; vieux mot qui fignifioit autrefois noueux.
- BROCHURE ; substantif féminin. Petit ouvrage de peu de feuilles, broché & non relié, comme sont ordinairement les livres.

Ce mot peut se dire d'un bon &

BRO --

d'un mauvais ouvrage ; mais il fe dit plus ordinairement d'un mauvais. On a fouvent occasion d'en faire usage dans cette dernière acception.

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième très-brève.

BROCOLI ; substantif masculin. Sorte de chou qui nous vient d'Italie, & auquel nous avons conservé le nom qu'il a dans cette région. Nous mangeâmes une falade de brocolis.

Les trois syllabes sont brèves au fingulier; mais la dernière est longue au pluriel.

Il faudroit changer le c en k, & éctire brokoli. Voyez ORTHOGRA-PHE.

BRODÉ, ÉE; adjectif & participe passif. Voyez BRODER.

BRODEQUIN; substantif malculin. Sorte de chaussure antique, qui

- couvroit le pied & une partie de la jambe, & dont on ne fait plus d'ufage que dans quelque cérémonie pompeuse, comme le facre d'un Roi, ou l'intronisation d'un Evêque. Il chaussa les brodequins au Roi.
- BRODEQUIN, fe dit aussi d'une forte de chaussure, dont se fervent les Comédiens quand ils jouent des Tragédies. Le Poëte Eschyle introduisse le premier les brodequins sur le théâtre, pour donner plus de majesté aux Acteurs.
- BRODEQUINS, fe dit au pluriel, en termes de Jurifprudence criminelle, d'une forte de question qui se donne avec des planches & des coins, par le moyen desquels on serre les jambes du criminel si fortement, qu'il en souffre des douleurs horribles.

Quel fond peut-on faire fur l'a-



veu qu'arrachent de pareils tourmense?

La première fyllabe est brève, la seconde très-brève, & la troisième moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

Il faudroit changer qu en k, & écrire brodekin. Voyez Ortho-GRAPHE.

- BRODER ; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Former avec l'aiguille, sur une étoffe, de la moufseline, & c. quelque ouvrage ou ornement d'or, d'argent, de soie, de fil, & c. Elle s'est brodé une robe en or.
- BRODER UN CONTE, UNE NOUVELLE, UNE HISTOIRE, &c. fignifie, dans le fens figuré, orner, embellir, amplifier un conte, une nouvelle, une histoire, &c. Il a joliment brodé l'aventure qui lui est arrivée.

La première fyllabe est brève, & la seconde est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

- BRODERA; nom propre. Ville d'Afie, dans l'Empire du Mogol, au Royaume de Guzarare, fur la rivière de Vafset. On y fabrique & l'on y teint de très belles toiles de coton. On recueille aufil , dans les environs, beaucoup de laque & d'indigo.
- BRODERIE, substantif féminin. Ouvrage ou ornement d'or, d'argent, de soie de fil, &c. formé avec l'aiguille sur quelque étoffe, mousseline, &c. Voilà une broderie qui va bien sur cette étoffe.
- BRODERIE PLATE, se dit de celle dont les figures sont unies, sans frisures, paillettes, ni autres ornemens.

- BRODERIE EN COUCHURE, se dit de celle dont l'or ou l'argent est couché sur le dessein, & cousu avec de la soie de même couleur.
- BRODERIE PASSEE, se dit de celle qui paroît des deux côtés de l'étoffe.
- **BRODERIE EN GUIPURE, se dit de celle** où l'on coud l'or & l'argent avec de la soie dessus le velin, appliqué au dessein tracé sur l'étosse.
- BRODERIE, se dit, par extension, en termes de Jardiniers, des rinceaux de feuillages, sleurons, sleurs, &c. que l'on a formés avec du buisnain, pour orner un parterre.
- BRODERIE, se dit, dans le sens figuré, des ornemens, circonstances, & embellissemens qu'on ajoute à une histoire, à un conte, à une nouvelle. Il falloit supprimer la broderie de cette histoire.
- BRODERIE, se dit, en termes de Musique, des notes que le Musicien ajoute en exécutant sa partie, soit pour varier un chant souvent répété, soit pour orner des passages simples, soit pour faire briller la légèreté de ses doigts ou de son gosier.

La première syllabe est brève, la feconde très-brève, & la troisième longue.

BRODEUR, EUSE; fubstantifs mafculin & féminin. Celui ou celle qui fait métier de broder. Il faut faire venir la Brodeufe.

On dit proverbialement, figurément & familièrement, autant pour le Brodeur; pour dire, qu'on ne regarde ce que quelqu'un vient de dire, que comme une chose imaginée & sans fondement.

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième du féminin très-brève.

Digitized by GOOGLE

325

Le r final se fait sentir en toute circonstance.

Il faudroit changer le \int du féminin en χ , & écrire, d'après la prononciation, brodeuze. Voyez OR-THOGRAPHE.

BRODNICZ; nom propre d'une ville de la Pruffe Polonoife, dans le Palatinat de Culm.

BRODRA; Voyez BRODERA.

- BRODT ou BROD; nom propre d'une ville forte de Hongrie, au
- Comté de Passega, sur la rive septentrionale de la Save.
- BRODY; nom propre. Grande ville de Pologne, sur les frontières de la Russie & de la Volhinie, à trois lieues de Podohortsé, dans une vaste plaine environnée de forêts de fapins.
- BRÓDZIECK; nom propre d'une petite ville de Pologne, en Li thuanie, fur la rivière de Berezim. dans le Palatinat de Minski.
- BROGLIO; nom propre d'un endroit de la place Saint-Marc de Venile, où s'affemblent les nobles Vénitiens pour délibérer sur les affaires publiques. Il n'est permis à personne de passer là, tant que cette assemblée subliste.
- BROJE ; nom propre d'une rivière de Suisse, àu canton de Fribourg. Elle a son embouchure dans le lac de Neubourg.
- BROIL; vieux mot qui signifioit autrefois broussailles.
- BROILLIS; vieux mot qui signifioir autrefois brouilleries.
- BROILLOT; vieux mot qui signifioit autrefois petit bois.
- BROISSERON ; vieux mot qui fignifioit autrefois tuyau, robinet.
- BROITSCHIA; nom propre. Ville d'Asie, dans l'Empire du Mogol, à douze lieues de Surate, & à huit

lieues de la Mer, fur la rivière-qui fépare le Royaume de Décan de celui de Balagate. On recueille quantité de coton dans les environs, qui font d'ailleurs fertiles en ris, en orge & en froment. Les plus fines & les plus belles toiles de coton de la province de Guzurate, se fabriquent dans cette ville.

- BROLO; nom propre d'une Forteresse de Sicile, dans un golfe de la vallée de Démone, entre le cap de Calava & celui d'Orlando.
- BROMARDIER; vieux mot qui fignifioit autrefois buveur, ivrogne.
- BROMETS; vieux mot qui fignifioit autrefois une grosse grappe de raifin.
- BROMIEN; adjectif maſculin. Bromius. Terme de Mythologie, & furnom qui fut donné à Bacchus. ou parceque les Bacchantes fes Prêtreffes étoient fort bruyantes, ou à cause qu'il vint au monde au bruit de la foudre, qui embrasa fa mère Sémélé.
- BROMOS; fubitantif mafculin. Plante de la clatfe de celle qu'on appelle Gramen. Ses feuilles reffemblent à celle de l'avoine fauvage; fes fommités portent des barbes longues & rudes, & fes racines font nombreufes & déliées.

Cette plante, qui croît dans les champs, est détersive, deflicative, vulnéraire, & excellente contre les ulcères. On l'emploie en injections & en fomentations.

BROMSBERG ; Voyez Bydgost.

BRONCHADE; substantif séminin. Lapsio. Faux pas, action de broncher. Ce cheval est sujet à faire des bronchades.

La première syllabe est moyen-



ne, la seconde longue, & la troisième très-brève.

- **B**RONCHE; participe paffif indéclidable. Voyez BRONCHER.
- BRONCHER ; verbe neutre de la première conjugation, lequel te conjugue comme chanter. Chopper, faire un faux pas. Soutenez la bride de ce cheval, pour l'empêcher de broncher. Cet homme bronche à chaque pas qu'il fait.
- BRONCHER, s'emploie dans le sens figuré, & lignifie faillir, se méprendre. Il ne faut pas qu'il bronche devant (a femme.

On dit proverbialement & figurement, qu'il n'y a si bon cheval qui habiles gens le méprennent, se trompent quelquefors.

Les temps composés de ce verbe fe forment avec l'auxiliaire Avoir. J'ai bronché ; elle auroit bronché.

La première fyllabe est moyenne, & la seconde est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugation & la quantité prosodique des autres temps.

Observez cependant que les temps ou personnes, qui se termiment par un e féminin, ont leur pénultième syllabe longue. Dans je bronche, la syllabe bron est longue.

BRONCHES; substantif féminin pluriel, & terme d'Anatomie. On appelle ainsi des vaisseaux qui composent la partie principale de la substance du pournon, & qui servent de passage à l'air dans la refpiration.

Ces vaisseaux sont en forme de tuyaux coniques, composés d'une infinité de fragmens cattilagineux, comme d'autant de fragmens de cercles très-irréguliers, liés ensemble par une membrane ligamenteuse & élastique, & disposés de manière que les inférieurs s'infinuent & s'engagent facilement dans les supérieurs.

Les bronches se divisent par une infinité de ramifications en tout sens, qui vont toujours en diminuant, perdent peu à peu la structure de leurs cartilages, & deviennent membraneuses à mesure qu'elles deviennent capillaires.

- BRONCHIAL, ALE; adjectif, & terme d'Anatomie. Il défigne ce qui a rapport aux bronches du poumon.
- ne bronche; pour dire, que les plus- ARTÈRE BRONCHIALE, se dit d'une artère des poumons, qui vient du tronc de l'aorte descendante, ou des intercostales; &, après avoir embrassé la trachée, elle poursuit fon cours avec les bronches dont elle accompagne toutes les branches dans tout leur cours.
 - VEINE BRONCHIALE, fe dit d'une veine qui vient des intercostales, accompagne l'artère, & se divise en autant de branches qu'elle. L'artère porte le sang aux bronches. pour leur nourriture, & pour celle des vésicules des poumons ; & laveine le rapporte à la veine cave, dans laquelle elle se jette. L'artère bronchiale est quelquefois simple; mais elle est souvent double, & quelquefois triple.
 - GLANDES BRONCHIALES, Sedir de certaines glandes noirâtres, qui se rencontrent à chaque division des bronches, depuis la première de ces divisions, jusqu'à celles qui font les plus éloignées. Elles font enveloppées d'une membrane qui leur eft commune, & on les croir deftinées à lubrifier les bronches & à les humecter, afin que l'air passe

plus librement, & dessèche moins les poumons.

- BRONCHIQUE; adjectif & terme d'Anatomie, qui se dit de différens muscles situés sur les bronches, tels que les sternohyoïdiens & les tyrohyoidiens. Voyez ces mots.
- BRONCHORST; nom propre d'une petite ville des Provinces-Unies, dans le Comté de Zutphen, fur la rive droite de l'Isfel.
- BRONCOCELE; substantif masculin, & terme de Médecine. Il se dit d'une tumeur à la gorge, formée par la membranne interne de la trachée artère, qui se dilate & s'infinue entre les anneaux cartilagineux de ce conduit. Cette tumeur est molaise, sans douleur, sans changement de couleur à la peau. Elle s'étend lorsqu'on fait effort en retenant son haleine. Elle est causée par les efforts que l'on fait en criant, en chantant, en toussant, en vomissant; par les secousses violentes & les mouvemens trop précipités du cou.

On prétend qu'on pourtoit guérir cette tumeur en la comprimant par le moyen d'un bandage en bouton.

On recommande aussi le remède fuivant, comme le meilleur que l'on connoisse.

- Prenez parties égales d'éponges, de liège & de pierre-ponce que vous aurez calcinés : mêlez une demidrachme de ces substances avec du fucre : formez en un bol avec un peu de conferve ou de sirop, & gardez ce bol fur la langue pendant la nuit.
- BRONCOTOMIE, ou laryngotode Chirurgie, qui se dit d'une opération par laquelle on ouvre la tra-

entrer dans les poumons, quand il ne peut plus y pénétrer par le larynx.

Les cas où cette opération doit particulièrement avoir lieu, font quand dans une violente esquinancie, l'inflammation des muscles du larynx met le malade dans le danger prochain d'être suffoqué : quand une personne est tombée dans l'eau, & qu'après l'avoir retirée, on présume qu'elle n'est que suffoquée, & quand quelque corps étranger se . trouve engagée dans la trachée artère, comme cela arrive quelquefois; mais dès qu'on est décidé à faire cette opération, il faut y procéder promptement, ou il feroit dangereux qu'elle ne devînt inutile.

- BRONDE; vieux mot qui signifioit autrefois branche d'arbre.
- BRONDOLO; nom propre d'une petite île du golfe de Venise, auprès de la ville de Chioggia.
- BRONI; nom propre d'une petite ville d'Italie, au Duché de Milan, dans le Pavesan, à sept lieues de Plaifance.
- BRONQUIER; vieux mot qui fignifioit autrefois bouclier.
- BRONTES; terme de Mythologie, & nom propre d'un fameux Cyclope, fils du Ciel & de la Terre, qui forgeoit à grand bruit les foudres de Jupiter.
- BRONTEUS; adjectif malculin, & terme de Mythologie, C'est un des furnoms de Jupiter, ainsi appelé de ce qu'il lançoit le tonnerre.
- BRONTIAS; fubitantif masculin. Les Naturalistes ont donné ce nom à une sorte de bélemnite, Voyez ce mot

MIE; substantif feminin, & terme BRONZE; substantif mascu'in. Æs, Sorte de métal composé de cuivre, d'étain & de zinc. Voyez AIRAIN. chee artère, afin que l'air puille | BRONZE, se dit, par extension, des figures



figures faites de ce métal. Je viens d'acheter un bronze. Vous y trouverez de beaux bronzes.

On dit, en parlant de médailles, le grand bronze, le moyen bronze, le petit bronze; pour dire, les grandes, les moyennes & les petites médailles de bronze.

On dit figurément, qu'une perfonne a un cœur de bronze; pour dire, qu'elle a le cœur extrêmement dur.

La première syllabe est longue, & la seconde très-brève.

- BRONZÉ, ÉE; adjectif & participe passifif. Voyez BRONZER.
 - BRONZER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme chanter. Appliquer de la couleur de bronze sur une figure quelconque. J'ai fait bronzer toutes ces figures.
- BRONZER, fignifie auffi teindre en noir, mais il n'a guères d'ufage dans ce cens qu'en parlant des gants & des fouliers préparés pour un deuil. Cet artifan bronze bien les gants.
- BRONZER, se dit, en termes de Chamoiseurs, Peaussiers & Corroyeurs, de la façon que ces artisans donnent aux peaux de maroquin & de mouton, par laquelle ils élèvent en noir, à la superficie, une sorte de bourre pareille à celle qui se voit fur les basanes velues.
- BRONZER, se dit, en termes d'arquebusiers, de l'action de faire prendre au canon d'un sufil une couleur d'eau. Il ne s'agit pour cela que de chauffer le canon jusqu'à un certain point, & de le frotter ensuite avec la pierre sanguine jusqu'à ce qu'il ait pris la couleur.

La première fyllabe est moyenne, & la feconde est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison &

Tome IV.

329

la quantité profodique des autres temps.

Obfervez cependant que les temps ou perfonnes, qui fe terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième fyllabe longue. Dans je *bronze*, la fyllabe *bron* eft longue.

- BROQUART; fubitantif masculin, & terme de Vénerie, par lequel les chasseurs désignent les bêtes fauves d'un an. Les chiens lancèrent un broquart.
- BROQUE; vieux mot qui fignifioit autrefois pointe.
- BROQUETTE; substantif féminin. Clavulus. Sorte de petit clou de fer à tête. Il faut aller chercher un millier de broquettes.

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, & la troisième très-brève.

Il faudroit changer qu en k, fupprimer un t qui est oisif, donner l'accent grave au pénultième e, & écrire, d'après la prononciation, brokète. Voyez ORTHOGRAPHE.

- BROQUIÉS; nom propre d'un Bourg de France, dans le Rouergue, fur le Tarn, à fix lieues & demie, fudfud-est, de Rhodez.
- BRORA; nom propre d'une ville de l'Ecosse septentrionale, située à l'embouchure d'une rivière de même nom, dans le Comté de Southerland.
- BROSSAC; nom propre d'un Bourg de France, en Saintonge, à dix lieues, fud-est, de Saintes.
- BROSSAILLES; Voyez BROUSSAIL-LES.
- BROSSE; substantif féminin. Instrument qui fert en général à nettoyer, & qui est fait de brins de bruyères fort fins, ou de laiton, ou de poil de cochon & de sanglier.
 - On distingue différentes sortes de brosses, relativement à la forme

Τţ



qu'on leur donne, & à l'usage au-

- BROSSES DE TOILETTE, se dit de celles qui servent à vergetter les habirs.
- BROSSE A CHEVAL, se dit de celle dont on se sert pour étrillet un cheval & lui polir le poil.
- BROSSE DE CARROSSE, fe dit d'une btolle à queue dont on se fert pour nettoyer l'intérieur & l'extérieur d'un carrosse.
- BROSSE A L'APPRÊT, se dit d'une brosfe courte dont le poil est fort, & de laquelle on fait usage quand le frottement doit être violent.
- BROSSE A DENT, se dit d'une perite broffe dont le poil court est attaché avec du fil d'archal dans les trous d'un fût d'os ou d'ivoire, & dont on fait usage pour nettoyer les dents.
- BROSSE A TROIS FACES, se dit d'une brosse A TROIS FACES, se dit d'une qui a trois faces, dont une sert à nettoyer les tapisseries; une autre, les housses des lits; & la troisième, le plancher.
- BROSSES A CHIRURGIEN, se dit de celles dont on ordonne quelquefois l'ulage aux malades affligés de rhumatismes, afin que le frottement fasse transpirer par les pores l'humeur qui occasionne la douleur.
- BROSSE D'IMPRIMERTE, fe dit d'une grande brosse faite de poil de sanglier, & dont on se fert pour laver les formes dans la lessive.
- BROSSES A LIGNER, se dit, en termes de Peinture, de celles dont les Peintres sont usage pour tracer des moulures & autres pareils ornemens dans leurs tableaux.
- BROSSE A PEINTRE, se dit auffi, en termes de Peinture, d'une sorte de gros pinceau dont les Peintres sont usage pour coucher ou pour érendre les couleurs.

- BROSSE A TUYAU, se dit de celle dont les Doreurs sur bois font usage pour coucher d'assiette dans les filets.
- BROSSE A LUSTRER, fe dit, en termes de Chapeliers, d'une brosse faite de poil de fanglier avec laquelle ces artifans lustrent les chapeaux.
- BROSSES A LUSTRER, fe dit auffi, en termes de Gaîniers, d'une forte de vergettes un peu douces que ces artifans trempent dans les couleurs dont ils veulent lustrer leurs ouvrages.
- BROSSE DE RELIEURS-DOREURS, se dit d'une brosse avec laquelle ces ouvriers nertoient leurs fers à dorer.
- BROSSE A BORAX, se dit, en termes d'Orfévres, de la brosse avec laquelle on ôte le borax qui est resté fur une pièce que l'on a soudée.
- BROSSE A PEIGNE, se dit d'une brosse ronde ou à queue, avec laquelle on nettoie le peigne.
- BROSSES A TÊTE, se dit de celles qui sont faites en forme de cylindre ou de rouleau.
- BROSSES A PLANCHER, fe dit de celles dont les Frotteurs font ulage pour frotter les planchers.
- BROSSES DE TISSERANDS, se dit de certaines brosses faites de bruyères, dont ces artisans se servent pour mouiller leur brin sur le métier.
- BROSSES DE TONDEURS, se dit de certaines vergettes fort rudes avec lesquelles ces ouvriers donnent la première façon & commencent à coucher la laine sur le drap.
- BROSSES A MORUE, se dit de celles par le moyen desquelles on lave & dessale la morue.
 - La première fyllabe est brève, &
 - Il faudroit supprimer un s qui est



\$30

est oilif, & éctire, brose. Voyez Orthographe

- BROSSE, EE; adjectif & participe paffif. Voyez BROSSER.
- BROSSER ; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme chanter. Tergere. C'est, en général, frotter, nettoyer avec une brosse. Il faut brosser ces habits.
- BROSSER LES LETTRES, se dit, en termes d'Imprimerie, de l'action d'en ôter l'encre dans la leffive avec une brosse.
- BROSSER UN CHEVAL, fe dit, en termes de Manège, de l'action de le frotter avec une brolle afin d'enlever la pouffière de deffus fon corps:
- BROSSER, fe dit, en termes de Tondeurs, de l'action de coucher & d'arranger la laine fur le drap, &
- d'en ôter la crasse & la poussière.
- BROSSER, est aussi verbe neutre, & fignifie courre à cheval ou à pied à travers les bais les plus forts & les
- plus épais. Il broffoit dans cette for2t. La première syllabe est brève, & la seconde est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.
- BROSSIER; fubstantif masculin. Artisan qui fait & vend des broffes. Vous trouverez ce qu'il vous faut chez le marchand Brosser.
- BROSSONNEUX ; vieux mot qui fignifioit autrefois noueux.
 - BROSSURE; substantif féminin. Les Teinturiers en peaux & en cuirs, donnent ce nom à la couleur qu'ils appliquent avec la simple brosse.
 - BROTO; nom propre. Bourg & vallée d'Elpagne, au Royaume d'Arragon, dans les Pyrénées. Le Bourg est sur la rivière d'Ara, au-dessus d'Ainfa.
 - BROU; substantif masculin. Les

- Teinturiers appellent ainsi la coque verte de la noix, dont ils font ulage dans certaines couleurs.
- BROU; nom propre d'une ville de France, capitale du Perche Gouet, fituée fur la rivière d'Ouzanne, environ à fix lieues, fud-oueft, de Chartres.
- BROUAGE; nom propre. Ville forte & maritime de France, en Saintonge, à deux lieues, sud-ouest, de Rochefort.
- BROUAGEAIS; nom propre d'un petit pays maritime de France, en Saintonge. Les eaux y font mauvaifes & l'ait mal-fain; mais il y a des marais falans où fe fait le meilleur fel du royaume.
- BROUAS, BROUILLAS; vieux mors qui fignifioient autrefois brouillard.
- BROUAZ; vieux mot qui fignificit autrefois gelée blanche.
- BROUCK ; nom propre d'une perite ville d'Allemagne, au Duché de Berg, dans le Cercle de Westphalie, fur la rivière de Roer.
- BROUD; nom propre d'un Bourg de France, fitué, en partie, dans le Bourbonnois, & en partie dans l'Auvergne, au Diocèfe de Clermont.
- BROUEE ; substantif féminin. Nebula, Petite pluie, bruïne, brouillard. Il faisoit une brouée froide.

La première syllabe est brève, la feconde longue, & la troisième très brève.

- BROUET; fubstantif masculin. Sorte de bouillon préparé avec du lait & du sucre, & qu'on avoit coutume autrefois de présenter en cérémonie aux nouvelles mariées le lendemain de leurs noces. Ce mot n'a plus guères d'usage qu'en ces phrases: le brouet del'épouse, le brouet de l'accouchée.
 - On dit proverbialement, fami-T t ij



lièrement & figurément, en parlant d'un projet ou d'une entreprise inutile & qui n'a abouti à rien, que tout s'en est allé en brouet d'andouilles.

- BROUETTE ; fubstantif féminin. Sorte de petit tombereau qui n'a qu'une roue, & qu'un homme poulfe devant lui. Cet instrument sert particulièrement aux Jardiniers, aux Vinaigriers, aux Tanneurs, &c.
- BROVETTE, se dit aussi d'une sorte de chaise à deux roues tirée par un seul homme. Il s'est fait conduire dans une brouette.

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, & la troisième très-brève.

BROUETTÉ, ÉE; adjectif & participe passif. Voyez BROUETTER.

- BROUETTER; verbe actif de la première conjugaison, lequel le conjugue comme *chanter*. Ce verbe, qui n'est pas neutre, comme il est dit dans le Dictionnaire de Trévoux, exprime l'action de transporter dans une brouette. Il a fallu brouetter toutes ces terres.
- BROUETTER, signifie aussi conduire dans une sorte de chaise à deux roues. Il n'y a pas de jour qu'il ne se fasse brouetter.

La première fyllabe est brève, la seconde moyenne, & la troifième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

BROUETTEUR ; fubstantif masculin. Celui qui fait métier de conduire des personnes dans des espèces de chaises qu'on appelle brouettes & vinaigrettes. Il est brouetteur depuis dix ans.

La première syllabe est brève,

la feconde moyenne, & la troifième longue

Le r final se tait sentir en toute circonstance.

- BROUETTIER; substantif masculin. Celuiqui transporte des terres, des pierres ou autres choses, par le moyen d'une forte de tombereau à une roue qu'on appelle brouette. Faites venir un brouettier pour enlever ces terres.
- BROUG; nom propre d'une ville affez confidérable de Suiffe, dans l'Argaw, fur la rivière d'Aar.
- BROUGIDOUR ; vieux mor qui fignificit autrefois canal , le bras d'une rivière.
- BROUHAHA; fubstantif masculin du style familier. Bruit confus qui résulte des applaudissemens donnés à un spectacle, à une pièce de théâtre, &cc. On sit un grand brouhaha à la première représentation de cet opéra. La pièce n'en est pas meilleure pour avoir excité tous ces brouhaha.
 - Ce mot ne prend point de s au pluriel.
- BROUI; fubstantif masculin. Calamus. Terme d'Emailleurs, qui se dit d'une forte de chalumeau dont ces ouvriers se fervent pour souffler la flamme de la lampe sur l'émail qu'ils veulent faire fondre.
- BROUI, IE; adjectif & participe passif. Voyez BROUIR.
- BROUILLAMINI; fubstantif mafculin du style familier. Il signifie défordre, brouillerie, confusion. Ainsi l'on dit, qu'il y a beaucoup de brouillamini dans une chose; pour dire, qu'il y a beaucoup de confusion, & qu'on n'y entend rien.
- BROUILLAMINI, se dit aussi, chez les Maréchaux, d'une sorte d'emplâtre qu'ils préparent pour les chevaux avec du bol d'Arménie.

Digitized by Google

BROUILLARD; substantif masculin. Nebula. Vapeur épaisse qui s'élève insensiblement de la terre dans l'atmosphère, & qui obscurcit l'air.

Un brouillard, qui n'est composé que de vapeurs aqueuses, & qui n'a point de mauvaise odeur, ne nuit pas à la fanté des animaux; mais quand il sent mauvais & qu'il est formé d'exhalaisons, il est très-mal fain, & on doit l'éviter.

Il tombe fréquemment en certaines contrées, dans les années pluvieuses, une sorte de brouillard gras qui endommage les grains, & sur-tout les seigles; c'est ce que les cultivateurs appellent *Nielle*. Le pain fait avec du seigle gâté par cette espèce de brouillard, est trèspernicieux à la santé.

BROUILLARD, s'emploie auffi adjectivement, mais dans cette phrafe feulement, papier brouillard; pour défigner un certain papier qui n'eft guères collé, & qui eft ordinairement gris ou de couleur de feuille morte. Des papillotes de papier brouillard.

La première syllabe est brève, & la seconde longue.

Il faudroit supprimer un l & le d qui sont oisifs, faire précéder l'i de l'autre l, & écrire, d'après la prononciation, brouliar. Voyez ORTHOGRAPHE.

- BROUILLÉ, ÉE; adjectif & participe passif. Voyez BROUILLER.
- BROUILLÉ, fe dit adjectivement, en termes de Fleuristes, d'une fleur qui n'est venue ni aussi belle, ni aussi nette qu'on l'espéroit. Un œillet brouillé, une tulipe brouillée.
- BROUILLER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme chanter. Miscere. Mêler confusément, mettre pêle-mêle. Exemples. Dans le sens de mêler

confusément : on brouilla les archives en les déplaçant.

Dans le sens de mettre pêle mêle. Il ne fau pas brouiller ces liqueurs l'une avec l'autre.

- BROUILLER DU VIN, se dit de l'action d'agiter un vaisseau qui renferme du vin, de manière que la lie & le sédiment se mêlent avec la liqueur. Il étoit évident qu'en remuant le tonneau vous brouilleriez le vin.
- BROUILLER, se dit, dans le sens figuré, & signifie mettre du désordre, de la confusion. Vous lui brouillez les idées.
- BROUILLER LES CARTES, fe dit figurément & familiérement de l'action de mettre le trouble, le défordre dans les affaires. Ce procès fe feroit accommodé fi vos obfervations n'eussent pas brouillé les cartes.

BROUILLER DES PERSONNES LES UNES AVEC LES AUTRES, se dit de l'action de femer la zizanie, la discorde parmi elles, de les mettre en mauvaise intelligence. Il a eu le secret de brouiller ces deux amis l'un avec l'autre.

On dit figurément & familièrement, que l'amour a brouillé la cervelle à quelqu'un; pour dire, que l'amour lui a troublé l'efprit.

On dit aufii figurément & familièrement, qu'une perfonne est brouillée avec le bon fens; pour dire, qu'elle extravague & agit contre la raison.

On dit encore figurément & familièrement, que quelqu'un eff brouillé avec l'argent comptant; pour dire, qu'il est fans argent, ou qu'il ne fait pas en conferver.

BROUILLER UN CHEVAL, se dit, en termes de Manège, de l'action de conduire un cheval si maladroitement & avec tant d'incertitude, qu'on le force à agir en désordre

- & fans tègle. C'est un mauvais Ecuyer qui ne fait que brouiller son cheval.
- BROUILLER, se dit absolument & figurément, & signifie agir en défordre, avec consusion, soit par ignorance, soit malicieusement. Il brouille dans tout ce qu'il fait.
- BROUILLER, est verbe pronominal 'réfléchi, & fignifie se troubler en parlant, s'embarrasser. Cet Avocat s'est brouillé dans son discours.
- SE BROUILLER, fe dit aussi, en termes de Manège, d'un cheval qui a trop d'ardeur, & qui à force de précipiter son exercice, le confond tellement, qu'il ne sait plus ce qu'il fait. Les chevaux qui ont les aides fines, sont sujets à se brouiller, & on les empêche de manier, pour peu qu'on serre trop les cuisses, ou qu'on laisse échapper les jambes.

La première syllabe est brève, la seconde est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Il faudroit supprimer un l qui est oisif, faire précéder l'i par l'autre l, & écrire, d'après la prononciation, broulier. Voyez ORTHO-GRAPHE.

Il faut observer que si cette orthographe s'adoptoit, ce verbe deviendroit irrégulier dans la formation des temps, dont le second précède un e muet. De broulier, il faudroit faire je brouille.

BROUILLERIE; substantif séminin. Diffensio. Querelle, zizanie, discorde, dissension. Il est survenu une brouillerie entre ces deux personnes. Je ne suis pas au sait de leur brouitlerie.

La première syllabe est moyenne, la seconde très-brève, & la troisième longue.

Les ll se prononcent mouillés.

BROUILLON, ONNE; adjectif. Turbator. Qui est dans l'habitude de brouiller. Il ne faut avoir aucune liaison avec cet esprit brouillon. Elle a toujours eu des inclinations brouillonnes.

Ce mot s'emploie aussi substantivement. Connuissez-vous ce brouillon ? C'est une vraie brouillonne.

- BROUILLON, est encore substantif masculin, & se dit de ce qu'on jette d'abord sur du papier, pour ensuite être mis au net. Il m'a fait lire son brouillon.
- BROUILLON, se dit aussi, dans le commerce, d'une sorte de livre journal qui n'est pas tout à fait au net, & dont les marchands, banquiers & négocians sont usage pour les affaires de leur commerce. C'est ce qu'on appelle plus communément mémorial. Ce marchand a perdu son brouillon.

Les deux fyllabes sont brèves au singulier masculin; mais la seconde est longue au pluriel, & brève au séminin, qui a une troisième syllabe très-brève.

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas un brouillon caractère, mais un caractère brouillon.

Il faudroit supprimer un l qui est oisif, faire précéder l'i par l'autre l, & écrire, d'après la prononciation, broulion. Voyez ORTHO-GRAPHE, BROUÏR ; verbe actif de la feconde conjugaison, lequel se conjugue comme ravir. Arefacere. Terme d'Agriculture, qui se dit de l'action du soleil quand il brûle & grille les blés ou les fruits attendris précédemment par une gelée blanche. Le soleil a broui rous les fruits de ce canton.

La première syllabe est brève, & la seconde longue.

Le r final se fait sentir en toute circonstance.

La quantité prosodique des autres temps de ce verbe, suit les règles données pour la quantité des temps pareils du verbe ravir. Voyez au mot VERBE, les règles indiquées.

BROUISSURE ; substantif féminin. Dommage que la gelée fait aux fleurs & aux premiers bourgeons des arbres. La brouissure a perdu les abricotiers.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit supprimer un s qui est oisif, & écrire brouisure. Voyez ORTHOGRAPHE.

- BROULLEUR; vieux mot qui fignifioit autrefois charlatan.
- BROULLIZ ; vieux mot qui fignifioit autrefois brouillerie , querelle.
- BROUNISTES; (les) Hérétiques ainsi appelés de Robert Brown, Ministre Anglois leur chef, qui prir le titre de patriarche de l'Eglise réformée. C'est une branche de Presbytériens. Voyez ce mot.
- BROUSALME ; nom propre d'un royaume & d'une ville d'Afrique, près d'une rivière de même nom, dans la Nigritie. Cette rivière a fon embouchure dans la mer, à deux lieues de la rivière de Cambie. Les

Portugais tirent de ce pays du sel & des vivres. Il s'y fait d'ailleurs très-peu de commerce, parce que la navigation de la rivière eft dangereuse.

BROUSSAILLES; fubstantif féminin pluriel, qui se dit des buissons, des ronces, des épines, des genêts & autres bois semblables croissant dans les forêts & ailleurs. Elle s'égara dans les brouissailles.

La première syllabe est brève, la seconde longue, la troisième très-brève.

Les ll se prononcent mouillés.

Il faudroit supprimer un s qui est oilif, & écrire, d'après la prononciation, brousailles. Voyez ORTHO-GRAPHE.

BROUSSE; nom propre d'un bourg de France, en Auvergne, à sepu lieues & demie, est sud-est, de Clermont.

Il y a encore en Saintonge un bourg appelé *la Brouffe*, à trois lieues, fud-est, de St. Jean d'Angely.

- BROUSSIN D'ERABLE; excroiffance ondée & madrée qui vient à l'érable, & dont les anciens Romains failoient grand cas. On en fait usage dans la tabletterie.
- BROUT; substantif masculin. C'est le bois que les jeunes taillis poussent au printemps, & que les bêtes vont manger. Les cerfs, les chevreuils & autres bêtes fauves aiment le brout.
- BROUT, se dit aussi de l'écale verte des noix. Ce brout sert à préparer des reintures.

Ce monofyllabe est bref au fingulier & long au pluriel.

Le t final se fait sentir en toute circonstance.

BROUTANT, ANTE; adjectif verbal, & terme de Vénerie. On ap-



pelle bêtes broutantes, le cerf, le chevreuil, le daim, & autres bêtes qui aiment le brout.

BROUTE, EE; adjectif & participe paffif. Voyer BROUTER.

BROUTER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme chanter. Pasci. Paître, manger, rompre avec la dent les herbes, l'extrémité des plantes qui tiennent à la terre , & la feuille des arbres quand elle y est attachée. Prenez garde que les chèvres ne broutent la feuille de vos arbres? Les brebis ont brouté toutes les herbes de ce canton.

On dit proverbialement & figurément, d'une personne qui a du talent & de l'industrie, que l'herbe Jera bien courte, si elle ne trouve de quoi brouter.

On dit aussi proverbialement, familièrement figurément & qu'où la chèvre est attachée, il faut qu'elle y broute ; pour dire, qu'on doit se déterminer à vivre dans l'état où l'on est engagé.

La première syllabe est brève, & la feconde est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

- BROUTILLES; substantif féminin pluriel. Virgulta. Menues branches d'arbres, avec lesquelles on fait des fagots. Ces broutilles suffiront pour faire une douzaine de fagots.
- BROUTILLES, se dit, par extension, de plusieurs petites choses inutiles & fans valeur. Faites jetter toutes ces broutilles.

La première syllabe est brève, la seconde encore, & la troisième très-brève.

Les deux ll se prononcent mouil- | BROYER ; verbe actif de la première lés.

- BROUVAIGE; vieux mot qui fignifioit autrefois boisson.
- BROUWERSHAVEN; nom propre d'une ville des Provinces-Unies, en Zélande, dans l'île de Schouwen, vis-à-vis de celle de Goerée, à une lieue de Ziriczée.
- BROYE; substantif féminin, & terme de l'Art Héraldique, qui désigne un instrument propre à broyer le chanvre & le lin. Cet instrument fe nomme macque, ailleurs que dans le Blason.
 - JOINVILLE, d'azur à trois broyes d'or, liées d'argent.

Ce monofyllabe eft long.

- BROYE; nom propre d'une rivière de Suisse, au canton de Fribourg. Elle fe perd dans le lac d'Yverdun.
- BROYE, ÉE; adjectif & participe . pallit. Voyez BROYER.

On appelle pain broyé, une forte de petit pain blanc, pétri fort dur.

- BROYEMENT; substantif masculin. Tritura. Action de broyer, de réduire, de diviser un corps quelconque en petites parties.
- BROYEMENT, se dit, en termes de Peinture, de l'action de pulvériser les couleurs. La beauté des tableaux dépend du broyement des couleurs, qui ne font jamais un bon effet, quand elles font graveleufes.

La première fyllabe ést longue, & la feconde moyenne au fingulier, mais longue au pluriel.

Le pluriel se forme en changeant le t final du fingulier en un s, qui fuit la règle générale des pluriels. Voyez la lettre S.

Il faudroit changer l'y en i, le dernier e en a, & écrire, d'après la prononciation, broiemant. Voyez OR THOGRAPHE.

conjugation,



conjugaison, lequel se conjugue comme chanter. Terere. Piler, cafser, réduire un corps en poudre, de quelque manière & avec quelque instrument que ce soit.

BROYER, se dit, en termes de Peinture, de l'action de pulvériser les couleurs, en les écrafant à sec sur quelque corps dur, comme le marbre, le porphyre, ou en y mêlant de l'eau ou de l'huile.

Les Peintres doivent donner une attention particulière à ce que leurs couleurs foient bien broyées, parce qu'alors elles se rompent mieux dans le mélange, & font une peinture plus unie, plus douce, plus gracieule.

- BROYER, se dit, en termes de Corderie, de l'action de brifer le chanvre entre les deux mâchoires de l'instrument qu'on appelle macque, pour en léparer les chenevottes.
- BROVER, se dit, en termes de Philosophie hermétique, de l'action de faire cuire la marière du grand œuvre.

La première syllabe est moyenne, & la feconde est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugation & la quantité prosodique des autres temps.

Obfervez néanmoins que l'e féminin, qui termine les trois perfonnes du singulier du présent de l'indicatif, & celles qui leur ressemblent, fait partie de la dernière fyllabe, & la rend longue.

BROYEUR ; substantif masculin. Tritor. Celui qui broye. Vous avez là un mauvais Broyeur.

La première syllabe est moyenne, & la feconde longue.

Le r final se fait sentir en toute circonstance.

BROYON ; fubstantif masculin. Sor-Tome IV.

te de molette, dont se servent les Imprimeurs pour broyer le vernis & le noir, dont ils composent leur encre.

- BROVON, se dit aussi d'une espèce de piège, par le moyen duquel on prend des bêtes puantes, comme renards, fouines, &c.
- BRU; substantif féminin. Terme d'affinité, qui désigne la femme du fils, relativement au père & à la mère de ce fils. On la nomme autrement belle - fille, & ce dernier mot est plus du bel usage que l'autre. Epousez mon fils, vous serez ma bru chérie.

Ce monofyllabe eft bref au fingulier, & long au pluriel.

BRUAILLES; vieux mot qui fignifioit autrefois menu bois.

BRUANT ; Voyez Bréant.

BRUCA; nom propre. C'est, selon Baudrand, un bourg & port de mer de la vallée de Noto, en Sicile, sur la côte méridionale du golfe de Catane.

Il coule une rivière de même nom dans la même vallée, & qui a son embouchure dans le même golfe. C'est la Pantagias des Anciens.

- BRUC-DE-GRIGNOLS; nom propre d'un bourg de France, en Périgord, fur la rive gauche de l'Ille, à quatre lieues, sud-ouest, de Bourdeaux.
- BRUCELLES; substantif féminin pluriel. Sorte de petites pincettes, dont les branches font reffort. Elles sont à l'usage de différens ouvriers, & l'on s'en sert particulièrement pour tenir des pièces délicates.
- BRUCHAUSEN; nom propre d'un Comté d'Allemagne, en Westphalie; fur les bords du Wefer. Il appartient à la maison de Brunswick.

VV



- BRUCHSAL; nom propre d'une ville d'Allemagne, fur la Saltz, dans l'Evêché de Spire, & à deux lieues de Philipsbourg. L'Evêque de Spire y a un château.
- BRUCIN; vieux mot qui fignifioit autrefois buis.
- BRUCK; nom propre de trois villes d'Allemagne, dont une est située dans la basse Autriche, sur la rivière de Leutha; la seconde en Stirie; & la troisième, dans l'électorat de Saxe.
- BRUCKEN; nom propre d'une petite ville d'Allemagne, dans la Thuringe.
- BRUCKENSTADT ; nom propre d'une petite ville d'Allemagne, en Franconie. Elle dépend du Margraviat d'Anípach.
- BRUCOLAQUE; fubstantif masculin. Les Grecs donnent ce nom au cadavre d'un excommunié, & à ce que les gens du peuple appellent revenant.
- BRUDINICK ; nom propre d'une petite rivière d'Allemagne, en Silésie. Elle a sa source dans la principauté de Neiss, & son embouchure dans l'Oder, près de Krappirz.
- BRUEL ; nom propre d'une petite ville d'Allemagne, dans l'électorat de Cologne, à deux lieues de la capitale.

Il y a un bourg du même nom dans la principauté de Schwerin, au cercle de la basse Saxe.

- BRUELLET; Vieux mot qui fignificit autrefois petit builson.
- BRUESCHE ; vieux mot qui fignifioit autrefois forcière.
- BRUEYS; (l'Abbé de) nom propre d'un Auteur né à Aix en 1640, & mort à Montpellier en 1723. On ne fe fouviendroit peut-être pas de fes écrits fans la comédie du Grondeur & celle de l'Avocat patelin,

qu'il a composées de concert avec Palaprat : mais ces deux pièces agréables ont rendu son nom digne de mémoire.

- BRUG; vieux mot qui fignifioit autrefois pont, & qui s'est encore dit pour tour, donjon.
- BRUGER; vieux mot qui fignifioit autrefois pousser, heurter.
- BRUGES; nom propre. Ville confidérable des Pays-bas Autrichiens, fituée dans une plaine, à huit lieues de Gand, & à rrois lieues de la mer, où elle communique par un canal fur lequel des vaisseaux du port de plus de quatre cens tonneaux, naviguent commodément.

Cette ville fut autrefois la plus riche & la plus florissante de la Flandre par son commerce, avant de passer sons la domination de la maison d'Autriche : mais ce commerce lui sut enlevé dans la suite par la ville d'Anvers, qui depuis en a été privée elle-même par les Hollandois.

On compte dans Bruges 260 rues, sept portes & six grands mar chés.

C'est-là où Philippe-le-Bon, Duc. de Bourgogne, institua, en Janvier 1430, l'ordre de la Toison d'or.

BRUGGE; nom propre d'un bourg d'Allemagne, dans le cercle électoral du Rhin, fur la rivière d'Ahr.

- BRUGGEN; nom propre. C'eft, felon l'atlas de Jaillor, une petite ville d'Allemagne, dans le cercle de Weftphalie, fur la Swalin.
- BRUGGEN, est encore le nom d'une autre pètite ville d'Allemagne, dans le cercle de la basse fur la Laine, à quatre lieues de Hildesheim.
- BRUGIER; vieux mot qui fignifioit autrefois mugir.

BRU



BRUGNE; vieux mot qui signifioit autrefois Baudrier.

Τ,

- BRUGNETO; nom propre d'une petite ville épifcopale d'Italie, dans l'Etat de Gênes, fur la rivière de Votra, à neuf milles de Pontremoli.
- BRUGNON; fubstantif masculin. Brinolium. Espèce de pêche ou de pavie d'un très-bon acabit. Il mûrit en Septembre. Le brugnon violet passe pour le meilleur.

Les deux fyllabes font brèves au fingulier; mais la feconde est longue au pluriel.

- Il faudroit changer gn en ni, & écrire, d'après la prononciation, brunion. Voyez ORTHOGRA-PHE.
- BRUGUIERE; (la) ville de France, en Languedoc, fur la rive gauche de l'Agour, à une lieue, fud-eft, de Caftres.
- BRUIÈRE; (Jean de la) nom propre d'un Auteur François, né à Dourdan en 1644 & mort en 1696. Il est particulièrement connu par sa belle Traduction des caractères de Théophraste, qui le sit admettre à l'Académie Françoise. Son Livre, dit M. de Voltaire, où il peignit des personnes connues & considérables, a fait beaucoup de mauvais Imitateurs.
- BRUIL; vieux mot qui fignifioit autrefois buiffou, bolquet.
- BRUINE; substantif séminin. Pruina. Sorte de petite pluie froide, qui fait souvent dommage aux blés. Cette bruïne est dangéreuse.

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est trèsbrèves.

BRUINÉ, ÉE; adjectif & participe passif, mais qui n'est déclinable que quand on l'emploie adjectivement, en parlant des fruits de la terre. Ce font des blés bruïnés. Voyez BRUï-NER.

BRU

BRUINER; verbe neutre & imperfonnel de la première conjugaifon, lequel fe conjugue comme *chanter*. Il fe dit de la bruïne qui tombe. *Il bruïne depuis le matin*.

Les temps composés fe forment avec l'auxiliaire Avoir. Il a bruiné. Il auroit bruiné.

Les deux premières fyllabes font brèves, la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaifon & la quantité prosodique des autres temps.

- BRUIR; verbe actif de la feconde conjugaifon, lequel fe conjugue comme ravir. Terme de Draperie, qui fe dit de l'action d'étendre une pièce d'étoffe fur des planches criblées de trous, au desflous desquelles fe trouve une chaudière remplie d'eau bouillante, afin que la vapeur de cette eau pénètre l'étoffé, & l'affouplisse.
- BRUIRE; verbe neutre irrégulier de la quatrième conjugaison Strepere.
 Il fignifie rendre un son confus. Je ne fais ce que j'entends bruire. Les vents bruyoient.

C'est fans doute par erreur que le Dictionnaire de l'Académie Françoife dit ce verbe actif.

Le Dictionnaire de Trévoux le dit aussi actif; mais c'est une faute de doctrine qui lui est familière.

On ne dit ni bruire quelqu'un, ni bruire quelque chose; & quoiqu'on dise, qu'on entend bruire les vents; les vents ne sont pas le suire; & c'est comme si l'on disoit que les vents font la chose que nous désignons pa. le mot bruire.

La première syllabe est longue, & la seconde très brève.

• V vij



BRU

CONJUGAISON du verbe irrégulier Bruire.

INDICATIF. Impar(ait: Singulier. Il bruyoit.

Pluriel. Ils bruyoient.

La première fyllabe des deux nombres est brève, & la seconde moyenne au fingulier, mais longue au pluriel.

Il faudroit changer l'o en a, & écrire, d'après la prononciation, bruyait, &c.

Les autres temps de ce verbe ne font pas usités.

- BRUISSEMENT; substantif masculin. Fremitus. Sorte de bruit confus. Nous entendimes le bruïssement de l'assemblée, mais nous ne pumes rien distinguer.
- BRUISSEMENT D'OREILLES, se dit, en termes de Médecine, d'une sorte de maladie, appelée autrement bourdonnement. Voyez ce mot.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est très-brève, & la quatrième moyenne au fingulier, mais longue au pluriel.

Le pluriel se forme en changeant Le t final du singulier en un s, qui Voyez la lettre S.

Il faudroit supprimer un s qui est oint, changer le dernier e en a, & écrire, d'après la prononciation, bruïlemant. Voyez Orthographe.

- ERUIT; fubstantif masculin. Tumultus. Tumulte, assemblage de fons lans articulation diffincte, fans harmonie, & qui offensent ordinairement l'ereille. On entendit un bruit insupportable. It s'y fit un grand bruit.
- **E**RUIT, se dit aussi d'un assemblage de sons agréables. Il s'endormit au bruit du ruisseau,

BRUIT, se dit encore de certains sons

au bruit des timballes & des trompettes.

On dit, en termes de Vénerie, chasser à grand bruit; pour dire, chasser à cor & à cri avec nne meute & des Piqueurs. Quand nous pafsâmes dans la forêt, les Princes y challoient à grand bruit.

A GRAND BRUIT, se dit aussi, dans le sens figuré; pour dire, fastueufement, par oftentation. S'il fait du bien à quelqu'un, c'est toujours à grand.bruit.

A PETIT BRUIT, se dit, dans le sens figuré, par opposition à l'expression précédente; pour dire, en secret, sans éclat, à la dérobée. Elle fait l'aumône à petit bruit. Cette affaire se négocia à petit bruit.

On dit familièrement, faire beau bruit; pour dire, gronder, se fâcher, se mettre en colère. Elle fit beau bruit en apprenant cette aventure.

On dit de quelqu'un, qu'il paffe *[a vie loin du bruit ; pour dire , loin* des affaires, du tumulte, & du commerce du monde. Elle s'est retirée loin du bruit.

suit la règle générale des pluriels. SANS BRUIT, signifie tout doucement, lans qu'on soit entendu. Elle fit entrer son amant sans bruit. J'arrivai sans bruit à la porte da châ-: teau.

> On dit proverbialement & figurément, de quelqu'un qui prend des libertés particulières, & s'attribue le droit de parler d'un ton haut sans souffrir que les autres agissent de même, qu'il n'aime pas le bruit, s'il ne le fait.

On dit aussi proverbialement & figurément de quelqu'un, qu'il est bon cheval de trompette, qu'il no s'étonne pas du bruit; pour dire, qu'il ne s'épouvante pas ailément.

qui expriment la joie. Il fut recu | BRUIT, se dit, par extension, pour



- dire;nouvelle. Le bruit court que vous vous mariez. Ce bruit s'est répandu mal à propos.
- BRUIT, fe dit dans le fens de difpute, contestation, querelle. Il y aura du bruit entr'elles. Nous n'aurons point de bruit enfemble.
- BRUIT, se dit aussi dans le fens de murmure, émeute, sédition. Le Gouverneur parvint ensin à étouffer le bruit. Le bruit est violent dans la Province.
- BRUIT, se dit de l'éclat que certaines actions font dans le monde; & dans ce sens, ce mot est toujours joint à quelque temps du verbe saire. Le procès de cette Dame a fait beaucoup de bruit. C'est une entreprise qui fera du bruit.
- BRUIT, se dit dans le sens de réputation, renommée. Cette fille n'a pas bon bruis.

On dit proverbialement & figurément dans ce fens, a beau se lever tard, qui a bruit de se lever matin; pour dire, que quiconque jouit d'une bonne réputation, ne la perd pas aisément.

Ce monofyllabe est moyen au fingulier, & long au pluriel.

BRULANT, ANTE; adjectif verbal. Urens. Qui brûle. Des exhalaifons brûlantes. Un été brûlant.

Les deux syllabes sont longues, & la troisième du séminin est très brève.

Le pluriel se forme en changeant le t final du singulier en un s, qui suit la règle générale des pluriels. Voyez la lettre S,

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le fubstantif auquel il fe rapporte. On'ne dira pas une brûlante fièvre, mais une fièvre brûlante.

BRULAS; vieux mot qui fignifioir autrefois dégât, ravage. BRULÉ, ÉE; adjectif & participe passif. Voyez Brûler.

VIN BRÛLÉ, fe dit adjectivement d'un vin qu'on a mis fur le feu avec quel-• ques ingrédiens. Et *pain brûlé*, fe dit d'un pain trop cuit.

- CERVEAU BRÛLÉ, CERVELLE BRÛLÉE, fe dit adjectivement & figurément, d'un fanatique, d'un visionnaire, dequelqu'un qui porte tout à l'excès. Ne fréquentez pas cet homme, c'est un cerveau brûlé.
- Brûlé, s'emploie aussi substantivement.

On dit, qu'une liqueur ou autre fubflance sent le brûle; pour dire, qu'elle répand une odeur semblable à celle d'une chose qui brûle.

BRULEMENT ; fubstantif masculin. Ustio. Embrasement, incendie. Le brûlement de ce navire ruina dix Négocians. Les brûlemens furent fréquens durant cette guerre civile.

La première fyllabe est longue, la feconde très-brève, & la troifième moyenne au fingulier, mais longue au pluriel.

Le pluriel se forme en changeant le t final du singulier en un s, qui fuit la règle générale des pluriels. *Voyez* la lettre S.

Il faudroit changer le dernier e en a, & éctire brûlemant. Voyez Orthographe.

- BRÛLER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme chanter. Urere. Consumer par le seu quelque substance. On brûla la flotte dans le port. Nous brûlons beaucoup de bois. Les Grecs & les Romains brûloient les morts.
- BRÛLER, se dit aussi de l'action de faire du seu par le moyen de quelque matière combustible. On ne brûle que des racines dans cette contrée.

BRÛLER DE LA CIRE, DE LA CHAN-

DELLE, DE L'HUILE, signifie faire usage de bougies, de chandelles, d'huile pour éclairer. On ne brûle que de la cire chez ce Prince. On brûle beaucoup d'huile dans cette Manufacture.

- BRÛLER DU VIN, fe dit de l'action de distiller du vin par le moyen du feu pour en faire de l'eau-de vie. Ce vin a un mauvais goût, & n'est bon qu'à brûler.
- BRÛLER L'ACIER, LE FER, &c. fe dit, chez les Ouvriers qui emploient ces métaux, de l'action de leur ôter leurs qualités, en les faisant trop chauffer.
- BRÛLER, se dit de l'action d'échauffer extrêmement, de dessécher par une chaleur excessive. Exemples. Dans le sens d'échauffer extrêmement. Les liqueurs lui ont brûlé le sang.
 - Dans le fens de dessécher par une chaleur excessive. Les vents du midi ont brûlé les plantes.
- BRÛLER, se dit, par extension, de l'effet que produit sur certaines choses un froid extrême. Les gelées de l'hiver ont brûlé les racines des plantes. La neige brûle les souliers.
- BRÛLER, se dir, en termes de Philosophie Hermétique, de l'action de cuire la matière du grand œuvre dans son vase & à feu doux.
- Brûler LA CERVELLE A QUELQU'UN, fignifie casser la tête d'un coup de pistolet tiré à bout touchant. Il brûla la cervelle au Cavalier qui se présenta pour l'arrêter.
- BRÛLER UN GÎTE, UNE POSTE, &c. fe dit figurément dans le ftyle familier, & fignifie paffer un gîte, une poste, &c. sans s'y arrêter. Il nous fit promettre que nous ne brûlerions pas fon château en passant, & que nous nous y arrêterions deux ou trois jours.

On dit proverbialement & figu-

rément, d'une personne sans cond duite ou peu intelligente, qui se ruine en faisant plusieurs dépenses différentes en même-temps, qu'elle brûle sa chandelle par les deux bouts.

On dit proverbialement & figutément, qu'on viendra à bout de quelque chose, ou qu'on y brûlera ses livres; pour dire, qu'on mettra en usage tous les moyens possibles pour téussir à cette chose.

On dit proverbialement, figurément & familièrement, que quand on graisse les bottes d'un vilain, il dit qu'on les lui brûle; pour dire, qu'on n'a guères que des reproches & des marques d'ingratitude à efpérer pour les fervices qu'on rend aux malhonnêtes gens.

- BRÛLER, s'emploie comme verbe neutre, & lignifie être confumé par le feu. Nous vímes de loin que l'Egife brûloit.
- BRÛLER, fe dir auffi, par extension, comme verbe neutre; pour dire, être chaud. Sa chair lui brûloit.
- BRÛLER, se dit encore, comme verbe neutre, dans le sens figuré, & signifie être ardemment épris d'une passion extrême. Elle brûle d'amour pour ce jeune Officier. Ce jeune homme brûle d'ambition.
- BRÛLER, fe dit aufli figurément, & comme verbe neutre, pour défigner beaucoup d'impatience, & une grande envie de faire quelque chofe. Elle brûloit d'aller lui raconter fon aventure.

On dit proverbialement & figurément, qu'on brûle à petit feu; pour exprimer, qu'on languit dans l'attente d'une chose qu'on désire ardemment, & qui n'arrive pas.

On dit aussi proverbialement & figurément, de quelqu'un qui a une grande impatience d'aller dans quel-



que endroit, ou de faire quelque autre chose, que les pieds lui brûlent.

On dit proverbialement, familièrement & figurément, pour dire à quelqu'un de se dépêcher, quand il s'amuse trop à quelque affaire moins importante que la chose pour laquelle on l'attend, que tandis qu'il s'amuse, le rôt brûle.

On dit proverbialement & figurément, en termes de Joueurs, que le tapis brûle; pour dire à quelqu'un qui n'a pas mis au jeu, qu'il doit y mettre.

BRÛLER, est verbe pronominal réséchi, & signifie, comme dans le neutre, être brûlé. Comment avezvous fait pour vous brûler? Il vient de se brûler.

On dit proverbialement & figurément, de quelqu'un qui est devenu amoureux d'une jolie personne, auprès de laquelle il ne prétendoit que s'amuser; qu'il est venu se brûler à la chandelle.

Le même proverbe se dit aussi de quelqu'un qui, trompé par quelque apparence, court lui-même à sa perte. Il est sorti d'un lieu où il étoit en sû reté, pour venir se brûler à la chandelle.

On dit adverbialement, tirer à brûle pourpoint; pour dire, tirer à bout portant & de si près, qu'il ne foit guères possible de manquer son coup. Il lui tira un coup de pistolet à brûle pourpoint.

Op dit aussi adverbialement & figurément, d'un argument solide, & d'une raison convaincante, que c'est un argument, une raison à brûle pourpoint.

La première fyllabe est longue, & la seconde est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

BRÜLEUR; fubstantif mafculin. Celui qui brûle. On ne s'en fert qu'en cette phrase, brûleur de maison; pour dire, un incendiaire.

On dit proverbialement & familièrement de quelqu'un malvêtu, & dont la perfonne est tout en désordre, qu'il est fait comme un brûleur de maisons.

- BRULLOIS; (le) nom propre d'une Contrée de France, en Gascogne, qui s'étend le long de la Garonne, dans le bas Armagnac, dont elle fait partie. On y recueille des vins, des blés, & l'on y a de bons pâturages.
- BRULLOITE; (la) Bourg de France, dans le Maine, environ à trois lieues, ouest-nord-ouest, de Laval.
- BRÛLOT; substantif masculin, & terme de Marine, qui sold d'une forte de vaisseau rempli d'artifices & d'autres matières combustibles, & qu'on destine à brûler d'autres vaisseaux. Il y avoit douze hommes sur ce brûlot.

On dit détourner un brûlot; pour dire, l'empêcher d'aborder.

- BRÛLOT, fe dit d'un morceau fur lequel on a mis beaucoup de fel & de poivre, & qu'on donne à manger à quelqu'un pour lui faire pièce.
- BRÛLOT, se dit aussi en général, de tout ragoût ou autre morceau, trop salé & trop poivré. On ne nous servit que des brûlots.
- BRÛLOT, se dit figurément & familièrement, de quelqu'un d'un efprit inquiet, impétueux, qu'un parti détache contre un parti contraire. C'est ce qu'on appelle aussi un bouteseu. Au lieu d'envoyer un homme raisonnable, on a député un brûlot.

La première syllabe est longue



la feconde brève au fingulier, mais longue au pluriel.

BRÛLURE ; fubstantif féminin. Adustio. L'impression que le feu fait fur un corps, quand il en brûle un endroit. La slamme de la bougie sit une brûlure à sa coëffure.

BRÛLURE, fe dit, en termes de Médecine, de l'effet que produit le feu, ou quelqu'autre corps chaud fur une ou plulieurs parties du corps humain.

On peut regarder les brûlures comme des espèces d'inflammations, puisqu'elles sont accompagnées des mêmes fignes, des mêmes symptômes, & des mêmes accidens.

On peut auffi les divifer en quatre différentes classes : la première & la moins dangereuse, est quand on sent dans la partie affectée, une douleur accompagnée de chaleur & de rougeur, à laquelle succèdent en peu de temps des pustules si l'on néglige d'y apporter du remède.

La brúlure fera de la feconde claffe, fi elle est fuivie d'un grand nombre de pustules, & d'une douleur violente.

Elle fera de la troifième classe, quand la peau & la chair brûlées fe feront fubitement changées en croûte.

La brûlure sera enfin de la quatrième classe, quand elle aura pénétrée, & détruit la chait jusqu'aux os.

Les brûiures de la troisième classe ressent à la gangrène, & celle de la quatrième, au sphacèle.

Quand la brûle est de la première classe, les meilleures remèdes dont vous puissez faire usage, sont les résolvans, soit astringens, soit émolliens. Vous compterez entre les astringens légers, l'esprit de vin rectifié ou camphré; vous ytremperez la partie affectée, & vous l'en fomenterez, comme vous le prescrit Sydenham.

Le vinaigre avec la litharge, la faumure de choux, ou l'oxycrat bouilli avec du miel, & employé chaudement, produisent à peu près le même effet que l'esprit de vin. L'huile de térébenthine appliquée sur la partie, est aussi très-salutaire. On expose encore avec fuccès la partie brûlée, à la flamme de la chandelle, ou au feu, & on l'y tient autant qu'on peut l'y fupporter, & à diverses reprises, jusqu'à ce que la douleur soit dissipée. Par là on facilite, non-seulement la réfolution du fang; mais on prévient encore les pustules, & les autres symptômes fâcheux qui sont à la suite des brûlures.

La cure par les émolliens, n'est pas moins efficace que par les aftringens. On ramollit par leur fecours, tout ce qui est fidé ou racorni parmi les fibres & les vaisseaux les plus petits, & l'on rétablit ainfi le cours ordinaire de la circulation des liqueurs. L'eau chauffée dans un degré proportionné au sentiment de la partie affligée, n'est pas d'une médiocre utilité quand on en fomente cette partie; mais elle est bien plus efficace si l'on y a fait bouillir de la mauve, du bouillon blanc, de la graine de lin, du fénugrec, ou d'autres substances émollientes. On doit encore appliquer sur la partie brûlée, 🗣 plus chaudement que le malade pourra le supporter, des cataplasmes émolliens, préparés avec les fubstances dont nous venons de parler. On a aussi éprouvé la vertu de plusieurs huiles émollientes, telles que celles de lin, d'amandes douces, d'olive, de narcisse, de jusquiame, &c. On les

Digitized by Google

les étend fur une compresse, ou l'on en oint la partie avec une plume.

On fait encore ulage avec fuccès, de l'onguent de Mynficht pour les brûlures. C'eft un excellent lenitif, composé d'huile d'olive ou de lin & d'un blanc d'œuf. Vous obferverez cependant que ces médicamens produiroient peu d'effet fi vous ne les renouvelliez fouvent.

Si la brûlure est de la seconde classe, tout ce que vous pourrez faire de mieux, sera d'appliquer le plus promptement qu'il sera possible sur la partie offensée, quelqu'un des remèdes dont nous avons parlé, & le premier qui vous tombera sous la main. Vous serez enfuite usage, à mesure que la chaleur & la douleur diminueront, de quelque emplâtre convenable, comme celui du minium, pour unir la peau, & faire revenir l'épiderme.

Quand les *brûlures* de la feconde classe font considérables & fort étendues, il faut promptement faigner le malade, & lui tirer beaucoup de fang, afin de prévenir les ulcérations, la difformité des cicatrices, & peut-être la gangrène. Vous le purgerez ensuite fortement; & si le sujet ne peut soutenir une faignée abondante, vous réitérerez la purgarion.

Remarquez que le régime ne doit pas être moins exact dans les brûlu res, que dans les autres bleffures & inflammations douloureufes. Vous préférerez donc entre les alimens, ceux qui feront les plus légers & les moins nourriffans, & vous éviterez foigneufement l'ufage de toute liqueur fpiritueufe.

Comme, dans les brûlures de la troisième classe, il se forme immédiatement une croûte ou escarre sur la partie affectée, il est presque im-*Tome IV*. poffible d'y remédier fans le fecours de la fuppuration. Les remèdes émolliens font ceux qui conviennent le mieux. On les applique fréquemment fur la partie affligée, jufqu'à ce que la croûte foit féparée de la chair vive. Alors on travaille à déterger, & à cicatrifer la plaie. On emploie à cet effet un onguent digeftif, fait avec le miel rofat, & l'on cicatrife avec l'onguent de litharge, ou l'emplâtre pour les brûlures.

On doit d'ailleurs faigner, purger, & faire observer le régime, comme dans les brûlures de la seconde classe.

Quant aux brâlures de la quatrième classe, qui ont pénétré & détruit les chairs jusqu'à l'os, elles résistent à tous les remèdes, & il n'y a d'autre moyen pour secourir le malade, que de couper sans retard le membre affecté, comme dans le sphacèle.

On trouve dans les transactions philosophiques la méthode suivante pour guérir les brûlures.

Prenez douze onces d'esprit de vers de terre, & autant d'esprit de vin rectifié, que vous mêlerez avec deux onces de camphre. Vous appliquerez sur la partie affectée, une compresse trempée dans ce mêlange, & vous ferez promptement foulagé. Il faudra continuer l'ulage de ce topique, jusqu'à ce que la douleur soit entièrement dissipée, & l'ulcère desséché. S'il est à propos de tenir la plaie ouverre à cause de la profondeur de l'ulcération, vous la panferez avec de l'huile d'armoise, dans laquelle vous aurez dissour deux onzes de camphre, & mêlé une livre d'onguent de cerule ordinaire.

La orûlure qui est une maladie. X x fert quelquefois de remède. M. Homberg, né dans l'île de Java, rapporte que les Habitans du Pays font fujets à une certaine colique douloureufe qui les feroit mourir, s'ils ne s'en guérisficient en se brûlant les plantes des pieds avec un fer chaud. S'ils ont un panaris au doigt, ils s'en défont en le trempant à diverses reprises dans de l'eau bouillante : M. Homberg s'est guéri lui-même d'un panaris par ce moyen.

Les Voyageurs rapportent un grand nombre d'exemples de maladies qui se guérissent par l'application du feu ou des corps chauds : nous voyons nous-mêmes l'utilité de cette méthode, quand nous en faisons usage sur les chevaux, les chiens de chasse, les oiseaux de proie, &c.

Les Mémoires de l'Académie des Sciences parlent de deux guérifons dûes à des brûlures accidentelles, dont voici le précis.

Une jeune Dame, bien confti**tuée**, étoit attaquée régulièrement trois ou quatre fois par mois, d'une douleur de tête si violente, qu'elle la rendoit stupide ou furieuse. Dans l'accès, qui duroit douze heures, les yeux de la malade devenoient rouges & étincelans. Un foir que cette Dame étoit prête à se coucher, elle sentit que son mal alloit l'attaquer, & elle voulut voir par le moyen d'une bougie & d'un miroir de poche, si ses yeux rougiffoient beaucoup : mais ayant mis le feu à sa coëffure, & s'étant trouvée seule, le feu lui brûla le front & une partie du dessus de la tête. Cet accident qui fut traité & guéri comme une brûlure, fut très lieureux; car l'accès que la malade aruendoit ne vint pas, & il n'a plus été question dans la suite du mal de tête.

Une autre femme avoit les jambes & les cuisse enflées, & douloureuses depuis plusieurs années. Elle trouvoit quelque soulagement à les frotter devant le feu avec de l'eaude-vie; un jour le feu prit par hafard à cette eau de-vie, & brûla légèrement la malade : elle fit ufage d'un simple onguent pour la brûlure, & pendant la nuit les eaux dont ses cuisses & ses jambes étoient gonflées, se vidèrent entièrement par les urines, & l'enflûre ne révint plus.

On a dit fort plaisamment à propos de ces guérisons, que c'étoit dommage que le hasard ne se mélat pas plus souvent d'être Médecin.

- Les deux premières fyllabes font longues, & la troifième eft très-bréve.
- BRUMAL, ALE; adjectif. Brumalis. Qui vient l'hiver, qui a rapport à l'hiver. Le folftice brumal; une plante brumale. Ce mot n'est pas fort usité en François.
- FÊTES BRUMALES, se dit, en termes de Mythologie, d'une set que célébroient les anciens Romains en l'honneur de Bacchus. Elle commençoit le 24 Novembre, & ne finissoit que le 25 Décembre.

Ces fêtes furent instituées par Romulus, qui avoit coutume de donner des repas aux Sénateurspendant qu'elles duroient.

- BRUMAN; vieux mot qui fignifioir autrefois gendre.
- BRUMAZ; vieux mot qui fignifioit autrefois gelée blanche.

BRUMAZAR ; fubstantif masculin, & terme de Chimie & de Minéralogie. Becker désigne ainsi une forte de graisse onctueuse, que forment les vapeurs & les exhalaisons ful-

fureules & mercurielles qui émanent des entrailles de la terre, & qui étant agitées par une chaleur continuelle, s'unissent étroitement. Ce Chimiste prétend que c'est là la matière première des métaux, & le ferment qui les conduit à perfection. On conçoit bien que cette opinion est fort problématique, & n'est rien moins que vérissée.

BRUME; substantif féminin. Nebula. Terme de Marine, qui se dit d'un brouillard épais.

Les Marins difent proverbialement, que pendant la brume, tout le monté est matelot, parce que, comme on ne voit ni le foleil ni les astres, chacun dit son opinion sur la route.

La première syllabe est brève, & la seconde très-brève.

- BRUMENT; -vieux mot qui fignifioit autrefois allège, bateau.
- BRUMOI; nom propre d'un Auteur Jéfuite, dont on estime l'Ouvrage en trois volumes in-4°. intitulé, *Théâtre des Grecs*, &c. Mais il a prouvé par ses Poëss, remarque M. de Voltaire, qu'il est bien plus aisé de traduire & de louer les Anciens, que d'égaler par ses propres productions, les grands Modernes.
- BRUMPT; nom propre. Breucomagus. Petite Ville & Bailliage de France, en Alface; fur la fort, à deux lieues & demie, nord, de Strasbourg.
- BRUN; (Charles) nom propre d'un des grands Peintres que la France ait vu naître dans fon fein. Il n'eut point d'enfance, & l'on conferve au Palais Royal deux Tableaux qu'il fit à quinze ans, dont un est un Hercule assont un est chevaux de Diomède, & l'autre repréfente ce Héros en Sacrificateur. Ses princi-

paux Ouvrages font à Paris dans l'Eglife de Notre-Dame, dans celle de la Sorbonne, aux Carmélites, & aux Capucins du fauxbourg S.Jacques; dans l'Eglife de S. Paul, dans la Chapelle du Séminaire de S. Sulpice, dans celle de S. Nicolas du Chardonnet, à S. Germain l'Auxetrois, & c. Il a peint deux Galeries chez le Roi, où l'on admire particulièrement les Batailles d'Alexandre.

Les compositions de ce grand homme sont ingénieuses, & se expressions vives sans être emportées. Toujours étudiant la nature, il a singulièrement réussi a rendre les Passions de l'ame. Son desse les Passions de l'ame. Son desse est correct, son pinceau coulant & léger; ses airs de tête sont gracieux; ses attirudes d'un beau choix & bien contrasses. Peut être étoit-il un peu trop uniforme? Il faut dire à la gloire de Louis XIV, qu'il combla de bienfaits cet illustre Artiste, qui mourut à Paris en 1690, âgé de 71 ans.

- BRUN, UNE; adjectif. Subniger. Qui est de couleur tirant sur le noir. Elle a la peau brune. Il portoit un habit brun.
- BRUN, fe dit, en termes de Peinture en deux acceptions différentes. On dit *les bruns d'un Tableau*; pour défigner les endroits où les couleurs font rompues & appliquées de manières à repréfenter les ombres que forment les corps opaques dans les parties qui ne font pas expofées à la lumière. *Brun* est alors fynonyme à ombre.

On dit aussi qu'un Tableau est brun; pour faire entendre que le Peintre a mis trop de tons bruns, & trop forcé les ombres; ce que l'on exprime encore, en disant que le Peintre est tombé dans le noir. X x ij



Mais si le Tableau est devenu brun par le défaut des couleurs, on dit alors qu'il est poussé au noir.

- BRUN, se dit substantivement de la couleur brune. Ce I affetas est d'un beau brun.
- BRUN ROUGE, se dit d'une pierre naturelle d'un rouge foncé, dont les Peintres font grand usage dans la Peinture.
- BRUN DE PLÂTRE, se dit d'une petite pierre luisante qui se tire des carrières de plâtre. Les Batteurs d'Or la calcinent & la pulvérisent, pour faupoudrer le coussin sur lequel ils coupent l'or.
- BRUN ET BRUNE, s'emploient auffi fubstantivement, pour défigner un homme brun, & une femme ou fille brune. C'est un grand brun fait à peindre. Vous conviendrez que c'est une jolie brune.
- BAI-BRUN, fe dit, en termes de Manège, d'un cheval qui est de couleur de châtaigne obscure. Il m'a vendu un cheval bai-brun.

On dit, dans le style familier, fur la brune; pour dire, vers le commencement de la nuit. J'allai la joindre fur la brune.

On dit aussi qu'il commence à joli brunet; une aimable brunette. faire brun; pour dire, que la nuit BRUNETTE, se dit aussi, en termes de Musique, de certaines petites

Ce mot est moyen au singulier masculin; mais il est long au pluriel, & le féminin a sa première syllabe brève, & la seconde trèsbrève.

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le fubstantif auquel il fe rapporte. On ne dira pas des bruns cheveux, mais des cheveux bruns.

BRUNEHAMEL; nom propre d'un bourg de France, en Picardie, à fept lieues, nord est, de Laon.

BRUNELLE'; substantif féminin.

Brunella. Plante à fleur monopétale labiée; la lèvre fupérieure est en forme de casque, mais plane large, & légèrement dentelée; l'inférieure est divisée en trois parties. Cette fleur est fuivie de quatre se mences ovales, renfermées dans le calice. Les feuilles sont oblongues, velues, rougeâtres, & les tiges déliées, rampantes, velues & branchues.

Cette plante croît dans les prés & les pâturages. Elle a une odeur foible, & fon fuc une faveur stiptique & amère Elle est vulnéraire, astringente & détersive.

On ne se fert communément que de son herbe; on la prescrit dans les décoctions & potions vulnétaires, à la dose de six onces; le suc jusqu'à deux ou quatre onces de sa décoction dans les inflammations des amigdales; cette plante fraîche, pilée & appliquée, est consolidante & antiulcéreuse; on ne s'en ser pour les chevaux qu'en gargarisme, à la dose d'une poignée dans une livre & demie d'eau.

- BRUNET, ÈTTE; fubstantifs. Diminutifs de brun & brune. C'est un joli brunet; une aimable brunette.
 - RUNETTE, se dit aussi, en termes de Musique, de certaines petites chansons tendres & faciles à chanter. Les tons doivent en être aimables, naturels, gracieux, & proportionnés aux paroles. Elle m'a prêté un recueil de brunettes.

La première fyllabe est brève, la seconde moyenne au singulier masculin; mais longue au pluriel, & moyenne au séminin, qui a une troisième syllabe très-brève.

BRUNI, IE; adjectif & participe passif. Voyez BRUNIR

BRUNIR; verbe actif de la feconde conjugaison, lequel se con-



jugue comme ravir. Obscurare. Rendre de couleur brune. Il a mal bruni cette table.

BRUNIR, est aussi verbe neutre, & fignifie devenir de couleur brune. Le teint de cette petite fille brunit depuis quelque temps.

Ce verbe est encore pronominal réfléchi, & a la même signification que le verbe neutre. Elle s'est brunie au foleil.

BRUNIR, s'emploie auffi à l'actif, & exprime l'action de polir, liffer. Les Horlogers, les Doreurs, les Relieurs, les Serruriers, les Coûteliers, & la plûpart des Ouvriers en or, en argent, en fer, & c. bruniffent leurs ouvrages, & donnent ainfi aux pièces brunies un lustre qui imite celui des glaces.

BRUNIR L'ACIER, se dit de l'action de lui donner une certaine préparation qui le rend plus brun.

La première syllabe est brève, & la seconde, dont le r final se fait toujours sentir, est longue.

Voyez au mot VERBE, la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

BRUNISSAGE; fubstantif masculin. Travail, Ouvrage du Brunisseur. Il m'a fait payer trop cher le brunissage de cette vaisselle.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, & la quatrième très brève.

Il faudroit supprimer un s qui est oisif, changer le g en j, & écrire, d'après la prononciation, brunifaje. Voyez ORTHOGRAPHE.

BRUNISSEUR; substantif masculin. Celui qui fait métier de brunir la vaisselle d'argent. C'est un bon Brunisseur.

Les deux premières fyllabes font brèves, & la troisième est longue. Le r final se fait sentir en toute circonstance.

BRUNISSOIR; fubstantif mafculin. Instrument dont fe fervent la plûpart des Ouvriers qui mettent en œuvre l'or, l'argent, l'acier, le fer, l'étain, & c. & par le moyen duquel ils donnent de l'éclat à leurs Ouvrages, après les avoir achevés.

Le Bruniffoir de l'argentier, du Coûtelier, & c. est fait d'un morceau d'acier fin, trempé & bien poli. Celui du Doreur est ordinairement fait d'une dent de loup ou de chien; & le Doreur sur cuir emploie un caillou dur & poli.

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est longue.

Le r final se fait sentir en toute circonstance.

- BRUNO; nom propre d'une rivière d'Italie, en Toscane. Elle a sa source près de Monte - Massi, & son embouchure vers Buriano, dans le lac de Castiglione.
- BRUNQUIER; vieux verbe qui signifioit autrefois broncher.
- BRUNSBUTTEL; nom propre d'une petite ville forte d'Allemagne, dans le Holstein, près de l'embouchure de l'Elbe, & à deux milles de Gluckstadt.
- BRUNSWICK; nom propre. Ville forte & confidérable d'Allemagne, capitale d'un Duché de même nom, dans le Cercle de la baffe Saxe, fur la rivière d'Ocker. Elle fut autrefois Impériale & libre.
- DUCHÉ DE BRUNSWICK, se dit d'un pays d'Allemagne, dans le Cercle de la basse Saxe. Il est borné au nord par le Duché de Lunebourg; à l'orient, par celui de Magdebourg & les Principautés d'Anhalt & d'Halberstadt; au midi, par la Thuringe & la Hesse; & au couchant, par le



Comté de la Lippe, la Principauté | de Minden, & le Comté de Hoye. |

- BRUNTYLANT; nom propre d'un Bourg de l'Ecosse méridionale, dans la Province de Fife, sur la côte du golfe de Forth, au nord-ouest d'Edimbourg.
- BRUNT-ZENI-MEYDAN; nom propre d'une ville forte de Croatie, près de la rivière d'Unna.
- BRUSCH; nom propre d'une rivière de France, qui a la fource dans les montagnes de Lorraine, fur les frontières d'Alface, & fon embouchure dans l'Ill, à Strasbourg, après un cours d'environ douze lieues.
- BRUSE; fubstantif masculin. Bruscus. Sorre d'arbrisseau qui a de la ressemblance avec le houx dont il est une espèce. Voyez ce mot.
- BRUSLON; nom propre d'un Bourg de France, dans le Maine, à fix lieues, ouest-sud-ouest, du Mans.
- BRUSQUE; adjectif des deux genres. Prompt & rude. Cette femme a l'humeur brufque.C'est un homme brusque.

On dit que quelqu'un a fait une réponse brusque; pour dire, qu'il a répondu sur le champ d'une manière sèche & dure.

La première syllabe est brève, & la seconde très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le fubstantif auquel il fe rapporte. On ne dira pas un brufque esprit, mais un esprit brusque.

- BRUSQUÉ, ÉE; adjectif & participe passif. Voyez BRUSQUER.
- BRUSQUEMBILLE; (jeu de la) Sorte de jeu des cartes, beaucoup moins en ufage aujourd'hui qu'autrefois. Il fe joue avec trente-deux cartes comme le piquet. On appelle brufquembilles les as & les dix. Ces cartes font fupérieures aux autres de la même couleur, qui confer-

vent leur rang ordinaire; mais elles font enlevées par les triomphes. On joue à deux, à trois, à quatre ou à cinq. Remarquez cependant qu'en jouant à trois ou à cinq, il faut supprimer deux cartes du jeu, afin de pouvoir faire une division exacte du reste.

BRUSQUEMENT; adverbe. D'une manière brusque. Il me répondit trèsbrusquement.

On dit, qu'un Général a chargé brusquement l'ennemi; pour dire, qu'il l'a chargé promptement & vivement, fans lui laisser le temps de se reconnoître.

La première fyllabe est brève, la feconde très-brève, & la troisième moyenne.

- BRUSQUER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme chanter. Faire offense à quelqu'un par des paroles rudés, groffières, inciviles. Il eut la maladresse de brusquer cette Dame. C'étoit un ami qu'il ne devoit pas brusquer.
- BRUSQUER, se dit, en termes de l'art Militaire, pour attaquer vivement & promptement, & cela en parlant d'une place qui peut être emportée d'emblée, & qui ne mérite pas un siège régulier. On résolut de brusquer la citadelle.

La première fyllabe est brève, & la seconde est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Il fundroit changer qu en k, & écrire, brusker. Voyez Ortho-GRAPHE.

BRUSQUERIE; substantif féminin. Offense, action de brusquer quelque personne. On ne s'accoutume pas à ses brusqueries.

350



BRU

La première syllabe est brève, la seconde très-brève, & la troisième longue.

- BRUSQUEZ; nom propre d'une petite ville de France, en Rouergue, fur la rivière de Dourdon, à huit lieues, fud-ouest, de Milhaud.
- BRUT, UTE; adjectif. Impolitus, a, um. Raboteux, âpre, qui n'est pas poli. Il me vendit dix quintaux de sucre brut.
- BRUT, se dit particulièrement des diamans & autres pierres dures. On lui apporta physicars diamans bruts. Un bloc de marbre brut.
- BRUT, se dit aussid'un jardin quin'est encore accommodé qu'imparsaitement, ou à demi dressé. Mon jardin étoit encore tout brut quand elle vint le voir.
- BRUT, OU ORT, se dit, en termes de Commerce, du poids de la marchandise pesée avec son emballage. Cette balle de casé pèse trois quintaux brut, ou ort.
- BRUT, se dit, en termes de Gravure, des tailles & hachures qui ne sont pas coulées moëlleusement.
- BRUT PITTORESQUE, se dit aussi d'une certaine dureté des traits & des tailles du burin ou de la pointe qui montre la hardiesse, la fermeté, la liberté & la franchise de la main du Graveur.
- BRUT, fe dit, dans le fens figuré, en parlant des ouvrages d'esprit qui ne sont qu'esquissés, ébauchés, & auxquels on n'a pas mis la dernière main. Le discours qu'il doit prononcer à l'Académie, est encore tout brut.

Cet adjectif est moyen au fingulier masculin, & long au pluriel. La première syllabe du séminin est brève, & la seconde très-brève.

Le *t* final du fingulier se fait fentir en toute circonstance

Cer adjectif ne doit pas régulie-

- rement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas une brute pierre, mais une pierre brute.
- BRUTAL, ALE; adjectif. Ferox. Qui tient de la bête brute, qui est gtoffiet, féroce, violent. Il n'a que des passions brutales. C'est un caractère bien brutal.
- BRUTAL, se dit auffi substantivement. Il n'est pas possible de vivre avec ce brutal.

La première fyllabe est brève, & la seconde moyenne au singulier masculin; mais celle-ci est longue au pluriel, & brève au seminin, qui a une troissème syllabe très-brève.

Le *l* final se fait sentir en toute circonstance.

Le pluriel du masculin se forme en changeant al en aux, dont le x prend le son du z devant une voyelle, en suivant néanmoins la règle générale des pluriels. Voyez la lettre S.

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le fubstantif auquel il fe rapporte. On ne dira pas une brutale humeur, mais une humeur brutale.

BRUTALEMENT; adverbe. Ferociter. D'une manière brutale, groffièrement, avec férocité. Il ne falloit pas répondre brutalement.

Les deux premières fyllabes sont brèves, la troisième est très-brève, & la quatrième moyenne.

Il faudroit changer le dernier e en a, & écrire, d'après la prononciation, brutalemant. Voyez OR-THOGRAPHE.

BRUTALISÉ, ÉE; adjectif & participe passif. Voyez BRUTALISER.

BRUTALISER ; verbe actif de la première conjugaison , lequel fe conjugue comme *chanter*. Ce verbe

est du style familier, & signifie offenser quelqu'un par des paroles dures, brutales & grossières. Il brutalife continuellement cette jeune perfonne.

Les trois premières syllabes sont brèves, & la quatrième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaifon & la quantité prosodique des autres temps.

Observez cependant que les temps ou personnes, qui se terminent par un e féminin, ont leur pénultième syllabe longue. Dans je brutalife, la fyllabe *li* eft longue.

Il faudroit changer le s en 7, & écrire, d'après la prononciation, brutalizer. Voyez ORTHOGRAPHE.

- BRUTALITE; substantif féminin. Vice, paílion de celui qui est brutal. Ils ne finirent tant de défordres qu'après avoir affouvi leur brutalité.
- BRUTALITÉ, se dit aussi dans le fens d'action brutale. Il fit en cela une brutalité marquée.
- BRUTALITÉ, se dit encore dans le fens de parole dure, groffière & brutale. Vous ne deviez pas lui dire ces brutalités.

Les quatre syllabes sont brèves au fingulier; mais la dernière est longue au pluriel.

- BRUTE; substantif féminin. Animal privé des lumières de la raison. Il vit parmi les brutes. Les brutes fe conduifent par instinct.
- BRUTE, se dit figurément de quelqu'un qui n'a ni bon fens, ni esprit, ni jugement. Il faut convenir que cet homme est une vraie brute.

La première syllabe est brève, & la seconde très-brève.

BRUTIENS; (les) anciens peuples de la grande Grèce, originaires de Lacédémone, selon Justin. On les distinguoir en Transmontains & en

- Cismontains. Les Transmontains habitoient Crotonne & fes environs; les Cifmontains possédoient & Rheggio & plusieurs autres lieux adjacens.
- BRUTIER; substantif masculin. Sorte d'oiseau de proie, le même que la buse. Voyez ce mot.
- BRUTOBŘIÀ; nom propre d'une ancienne ville d'Espagne qu'Etienne le Géographe place dans la Bétique, entre le fleuve Béris & les Tirirams.
- BRUTUS; noin propre de ce Romain tameux, qui fut le mobile de l'expulsion des Rois de Rome. L'outrage que le fils de Tarquin avoir fait à Lucrèce, vers le milieu du troisième siècle, depuis la fondation de Rome, fut le prétexte dont fe fervit Brutus afin d'engager les Romains à s'armer pour recouvrer leur liberté: il peignit au peuple assemblé, avec tant de force & d'éloquence, combien l'exemple de Lucrèce devoit lui faire craindre les coups de la tyrannie, que dès qu'il eut fini de parler, chacun cria liberté; & tous de concert le nommèrent Conful, avec Collatinus, en attribuant à l'un & à l'autre une autorité souveraine. Brutus remplit la charge avec tant de zèle, qu'ayant été informé que ses deux fils avoient conspiré avec la jeunesse romaine pour rétablir Tarquin sur le trône, il étouffa la voix de la nature,& leur fit trancher la tête. Les Dames romaines portèrent le deuil de ce Consul pendant un an, en reconnoissance de ce qu'il avoit vengé l'honneur de Lucrèce.
- BRUTUS, est aussi le nom d'un autre Romain célèbre, fils de Marcus Junius-Brutus, & de Servilio, fœur de Caton, ou, peut-être, de Célar & de Servilie; car on fait que cette dernière fut éperduement aimée de



de ce Prince. Quoiqu'il en soit, -ce Brutus fut un des principaux chefs de la conjuration formée par Cassius pour rétablir la liberté de la République, en immolant Jules-César qui s'étoit arrogé le souverain pouvoir. L'entreprise eut d'a bord tout le succès que les conjurés pouvoient espérer; Jules-César succomba fous leurs coups, & le peuple applaudit à l'assaffinat. Mais Marc-Antoine & Célar-Octave-Auguste, ayant depuis soulevé les Romains contre les meurtriers, ceux-ci furent obligés de fortir de la ville; & . ayant été poursuivis jusqu'en Macédoine, ils furent défaits à la bataille de Philippes, quarante-deux ans avant l'Ere chrétienne. Caffius fut tué les armes à la main, & Brutus qui ne voulut pas survivre à la perte de la liberté de Rome, se fit

- donner la mort par un de fes amis. BRUXANELLI; grand arbre de la groffeur d'un pommier, qui croît dans les forêts & les montagnes du Malabar. Il fleurit aux mois de Juillet & d'Août, & fes fruits font mûrs vers la fin de l'année. On prépare un liniment fait du fuc de fes feuilles, mêlé avec du beurre frais, dont on fe fert dans la cure du charbon. La décoction de fon écorce passe pour diurétique.
- BRUXELLES; nom propre. Belle & grande ville des Pays-bas, & capitale du Brabant Autrichien. Elle est située dans une contrée singulièrement fertile en grains & en pâturages, sur la rivière de Senne. Elle communique d'ailleurs avec l'Escaut par un très - beau canal. C'est-là où réside le Gouverneur général des Pays-bas Autrichiens. Le commerce de cette ville consiste particulièrement en camelots, en tapisseries & en dentelles qui Tome IV.

Se répandent dans toute l'Europe-BRUYANT, ANTE; adjectif. Obftrepens. Qui fait grand bruit. On entendoit plusieurs voix bruyantes.

BRUYANT, se dit familièrement de quelqu'un qui fait beaucoup de bruit. Cet homme est bien bruyant.

On dit, qu'une rue est bruyante; pour dire, qu'il s'y fait, qu'on y entend beaucoup de bruit.

La première syllabe est moyenne, la seconde longue, & la troisième du séminin très-brève.

Le pluriel du masculin se forme en changeant le t final du singulier en un s, qui suit la règle générale des pluriels. Voyez la lettre S.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le fubstantif auquel il fe rapporte. On ne dira pas des bruyants flots, mais des flots bruyants.

BRUYÈRE; fubstantif féminin Erica. Sorte de petit arbuste qui croît dans les terres incultes & stériles, & qui s'élève à peine à la hauteur de deux pieds. Son écorce est rude, rougeâtre, sa feuille lisse, étroite, en ser de flèche, & terminée en pointe. Il a ses fleurs monopétales, divisées en quatre parties, & disposées en grappes à l'extrêmité des tiges. Elles précèdent des fruits de figure ovale, qui contiennent plusieurs femences très-petites, distribuées en quatre loges.

Les fleurs & les feuilles de cet arbuste, sont apéritives, diurétiques & diaphorétiques. On en fait usage en décoction : l'eau qui en est distillée, passe pour ophtalmique, & l'huile qu'on tire des fleurs, est utile dans les maladies cutanées.

général des Pays-bas Autrichiens. Le commerce de cette ville confiste particulièrement en camelots, en tapisseries & en dentelles qui Tome IV. BRUYÈRE, se dit aussi des endroits où croissent les arbustes de ce nom. Il y a une bruyère confidérable dans cette contrée. On trouve de longues Y y

Digitized by Google

bruyères entre Mastricht & Bois-le-Duc.

La première fyllabe est brève, la seconde longue, & la troisième très-brève.

- BRUYERES; nom propre d'une ville de France, en Lorraine, à l'entrée des Vofges, & à douze lieues, fudest, de Nancy. C'est le siège d'un des dix-huit grands Bailliages de la Province. Il s'y fait un commerce considérable en denrées de toutes espèces, qui y sont apportées du voisinage toutes les semaines, & qu'on vient y enlever pour la consommation des villes de Nancy, Pont-Amousson, Metz, Toul, &c.
- BRUYERES, est encore le nom d'une petite ville de France, à une lieue, sud-est, de Laon.
- BRYCHUS; nom propre d'une rivière de Grèce, en Macédoine, dont parle Licophron.
- BRYGIAS; nom propre. C'est, felon Etienne le Géographe, une ancienne ville de Grèce, en Macédoine.
- BRYLION; nom propre. C'est, selon Pline, une ville d'Asie, dans la Bythinie, sur la Propontide.
- BRYONNE ; fubitantif féminin. Bryonia. Plante à tiges déliées, rameuses, tendres & velues: ses feuilles sont rudes, blanchâtres & femblables à celles de la vigne, mais plus petites: elle a de petites fleurs blanches disposées en grappe, auxquelles succèdent des baies de la grosseur de celles du genièvre, & qui deviennent rouges en mûriffant.

Il y a une autre espèce de Bryone, qui ne diffère de la précédente que par la couleur noire de se baies.

L'une & l'autre espèce croissent dans les haies & contre les murailles. On ne fait usage, en Médecine, que des racines qui contiennent beaucoup de flegme, d'huile & de fel. Elles ont une vertu diurétique; purgent les, férofités, lèvent les obstructions, provoquent les mois, font fortir l'arrière-faix, & s'emploient utilement contre l'asthme & l'hydropisie.

BRZESCIE; nom propre d'une ville de Pologne, capitale d'un Palatinat de même nom, & située entre Thorn & Slufzova.

Le Palatinat est entre la Vistule & les Palatinats d'Inowladislaw, de Rava, de Lencicza & de Kalisch.

BRZESCIE, est aussi une ville de Lithuanie, capitale d'un autre Palatinat de même nom. Elle est au confluent des rivières de Boug & de Muchawecz.

Le Palatinat est borné au nord par celui de Novogrodeck; au levant, par la terre de Rzeczyca; au midi, par les Palatinats de Volhinie, de Belzs & de Russie; & au couchant, par ceux de Lublin & de Podlaquie. Il est arrosé par la rivière de Pripecz, qui a son embouchure dans le Borysthènes.

- BUA; nom propre d'une île du golfe Adriatique, sur la côte de Dalmatie, près de la ville de Trau, d'où elle n'est séparée que par un canal. Cette île abonde en perdrix qui se consomment, pour la plûpart, à Venise, où on les envoie salées.
- BUABIN; nom propre d'une idole des peuples du Tonquin, qui habitent entre la Chine & l'Inde. Quand ils veulent conftruire une maison, ils invoquent cette divinité, immolent des victimes, & brûlent des parfums en son honneur, afin qu'elle protège la maison, & en détourne tous les malheurs.
- BUADA; nom propre d'une petite ile de l'Amérique septentrionale, dans le lac Ontario.

Digitized by Google

354

- BUADE; substantif séminin, & terme de Manége, qui se dit d'une bride à longue branche.
- BUAIS; (les) anciens peuples de Lybie Stobée parlant de leur gouvernement, rapporte que les hommes avoient un chef pris parmi eux pour les commander, & que les femmes n'obéissoient qu'à une d'entre elles.
- BUANA; c'eft, selon Ptolémée, une petite ville de la grande Arménie.
- BUANDERIE ; substantif féminin. Sorte de bâtiment où il y a fourneau & cuviers pour faire la lessive. Il fait réparer la buanderie du château.

La première fyllabe est brève, la feconde longue, la troisième très-brève, & la quatrième longue.

BUANDIER, IÈRE; substantif. Celui ou celle qui fait le premier blanchîment des toiles neuves.

Il ne faut pas confondre, comme le Dictionnaire de Trévoux, ce mot avec celui de *Blanchiffeur*. Ce dernier blanchit la toile à mesure qu'on s'en sert. Ce n'est pas là la seule erreur de ce Dictionnaire sur cet article.

- BUANNES; nom propre d'une ville de France, en Gascogne, sur la rivière de Bahus, environ à deux lieues, ouest, d'Aire.
- BUARCOS; nom propre d'une ville de Portugal, dans la Province de Beira, à l'embouchure de la rivière de Mondego, & près de la ville de Redondo.
- BUBACENE; nom propre d'une contrée d'Asie, que Quintcurce dit avoir été conquise par Polyperchon pour Alexandre.
- BUBALE; substantif masculin. Bubalus. Animal quadrupède qui se trouve confondu, mal-à-propos,

dans le Dictionnaire de l'Académie Françoise, avec le buffle, de la nature duquel il est très-éloigné. Le bubale restemble au cerf, aux gazelles & au bœuf par quelques rapports aslez sensibles; au cerf, par la grandeur & la figure du corps, & surtout par la forme des jambes; mais il a des cornes permanentes & faites à peu près comme celles des plus groffes gazelles, desquelles il approche par ce caractère & par les habitudes naturelles; cependant il a la tête beaucoup plus longue que les gazelles, & même que le cerf; enfin il reffemble au bœuf par la longueur du museau, & par la dispolition des os de la tête, dans laquelle, comme dans le bœuf, le crâne ne déborde pas en arrière audelà de l'os frontal.

Cet animal est affez commun en Barbarie, & dans toutes les parties feptentrionales de l'Afrique; il est à peu près du même naturel que les antilopes; il a, comme elles, le poil court, le cuir noir, & la chair bonne à manger.

- BUBASTE; c'elt, felon plusieurs Auteurs, le nom d'une ancienne ville d'Egypte, fur le Nil, où la Diane dont nous allons parler, étoit particulièrement révérée La fête qu'on y célébroit en fon honneur, étoit une des principales de l'Egypte, & l'on s'y rendoit de toutes parts dans des bateaux remplis de fymphonie. Hérodote, Ptolémée, Strabon, Polybe, & c. parlent de cette ville.
- BUBASTE, est aussi, en termes de Mythologie, le furnom de la Diane d'Egypte, autrement Diane la châte; elle fut ainsi appelée pour s'être transformée en chate, quand les Dieux se réfugièrent en Egypte. Voyez l'article précédent.
- trouve confondu, mal-à-propos, BUBE; substantif féminin. Pussula. Y y ij



Petite élevure, pustule ou tumeur qui vient sur la peau. Voyez Bouton.

La première syllabe est longue, & la seconde très-brève.

- BUBLITZE; nom propre d'un bourg de la Poméranie ultérieure, dans la Cassure , environ à quatre milles de Cossin.
- BUBON; fubstantif masculin. Bubo. Tumeur inflammatoire, qui a particulièrement son siège dans les glandes des aînes ou des aiselles, & qui tend à suppuration.

On diftingue plusieurs fortes de bubons : les bubons fimples , oubenins; les bubons pestilentiels, & les bubons vénériens.

Le bubon fimple ou benin, ainfi appelé de ce qu'il n'est accompagné d'aucune maladie contagieuse ou pestilentielle, a rarement des suites fâcheuses, parce qu'il se résout ou vient à suppuration. Il a sa cause dans la stagnation d'un sang visqueux & épais, comme toutes les autrestumeurs inflammatoires, dont il ne diffère que par les endroits où il paroît.

On traite les bubons de cette efpèce avec des rafraîchisfans, des aftringens & des répercuffifs, tels que l'éponge trempée dans l'oxycrat; la laine imbibée de vin & d'huile *omphacinum*; l'huile de roses, celle de coings, de mastic & de myrte. On emploie ensuite les remèdes discussifs; mais après avoir purgé le maladé, s'il a beaucoup d'humeurs.

Le bubon est pestilentiel, quand il est entouré d'un cercle de différentes couleurs. Voyez PES-TE.

Le bubon vénérien est un symptôme de vérole. On le nomme aufi poulain. Voyez ce mot. Les deux fyllabes font brèves au fingulier ; mais la feconde est longue au pluriel.

BUBONA; terme de Mythologie, & nom propre d'une Divinité révérée chez les Romains, qui l'invoquoient pour la confervation des bœufs, qu'ils en supposoient protégés.

BUBONOCÈLE; fubstantif masculin. Bubonocele. Terme de Chirurgie, qui se dit d'une espèce d'hernie, eausée par le déplacement & la chûre de l'épiploon ou des intestins hors du bas ventre, & qui se termine au pli de l'aîne.

Le bubonocèle est complet, quandles parties déplacées descendent jusques dans le scrotum aux hommes, & jusques dans les grandes lèvres aux femmes. Il est incomplet quandcela n'arrive pas.

Fabricius d'Aquapendente, & plufieurs-autres, avertissent de ne pas confondre un bubonocèle avec un bubon, ou quelque autre tumeurfemblable; de peur qu'en faisant une incisson à la partie, on ne coupe l'intestin, & l'on me fasse par-làmourir le malade.

Le bubonocèle peur être caufé par le relâchement insensible des anneaux des muscles épigastriques, qui donnent passage aux alongemens du péritoine & aux vaisseaux. spermariques, ou par celui des arcades au travers desquelles passent. la veine & l'artère crurale. Cette maladie peut naître auffi de quelques causes violentes, telles que lesfauts, une chute, un coup, lesefforts que l'on fait en toussant, en criant, en jouant des instrumens à vent, ou en remuant quelque far-deau; l'exercice du cheval, les mouvemens d'une voiture, l'ufageimmodéré des plaisirs vénériens

3-16

& quelques autres sembables. Voyez | HERNIE.

- BU (ARIZA; nom propre d'une ville de Croatie, fur la mer Adriatique, à huit milles de Fiume.
- BUCAROS; fubitantif mafculin. Les Espagnols & les Portugais donnent ce nom à une forte de terre figillée qui se trouve dans leur Pays, & à haquelle on attribue plusieurs propriétés, comme d'être stiptique, astringente, & bonne contre les poisons. Les Dames de ces contrées sont dans l'habitude de mâcher continuellement de cette terre, dont l'odeur est assez
- BUCCAL, ALE; adjectif, & terme d'Anatomie. Il fe dit des parties qui ont rapport à la bouche.
- NERF BUCCAL EXTERNE, fe dir, felon M. Petit, du premier des quatre rameaux que jette le nerf maxil laire inférieur, quand il est forti du crâne. Ce *buccal externe* va fe rendre entre les deux apophyses de la mâchoire inférieure au muscle maffeter.
- NERF BUCCAL EXTERNE, fe dir, felon le même Anatomiste, du troisième des quatre rameaux dont nous venons de parler, qui va se perdre dans le muscle buccinateur, aux glandes buccales & à la lèvre supérieure.
- GLANDES BUCCALES, se dit de petites glandes placées au-dedans des joues & des lèvres, où elles filtrent une humeur qui sert à la mastication.
- ARTÈRE BUCCALE, se dit d'une artère ainsi appelée de ce qu'elle se distribue au muscle buccinateur.
- BUCCARIE; nom propre d'un grand pays d'Asse, dans la Tartarie. On le divise en grande & petite Buccarie. Ea grande Buccarie comprend la Sogdiane & la Bactriane des Anciens, avec leurs dépendances. Elle

a le pays des Calmoucks au nord; la petite Buccarie au levant; & au midi, la Perfe & les Etats du Grand Mogol. On lui donne cent cinquante lieues de longueur, & à peu près autant de largeur. C'est aujourd'hui la partie la plus peuplée & la mieux civilisée de la Tartarie. On appelle communément Tartares Usbecks, les Peuples qui l'habitent.

Ces Peuples font braves & courageux; & leurs femmes, qui font bien faites pour la plûpart, les accompagnent fouvent à la guerre.

Les terres de la grande Buccarie font singulièrement fertiles en toutes foi tes de fruits; les rivières y abondent en poissons, & les montagnes y renferment de riches mines.

La petite Buccarie est à l'orient des montagnes de Cachemire, & compose ce qu'on appelle le Royaume de Caschgar. Voyez ce mot:

- BUCCELLAIRES; (les) on a donné ce nom à une forte de Soldats répandus dans l'Empire Grec, & qui furent ainsi appelés de ce que l'Empereur leur fournissoit des vivres.
- BUCCELLAIRES, s'eft aufli dit, fous les Empereurs Grecs, de certains Officiers préposés pour distribuer des vivres aux troupes. C'étoit à peu près ce que nous appelons Munitionnaires.
- BUCCELLAIRES, s'eft entore dit, chez les Viligors, de certains Paralites que les Princes & les Seigneurs entretenoient & nourrissient à leurs frais.~
- BUCCELLATION ; fubstantif féminin. Quelques Chimistes ont employée ce mot pour exprimer l'operation par laquelle on divise certaines substances, comme par-bouchées, pour les travailler.

357

BUCCHANTE; substantif féminin. Plante fort commune aux environs de Montpellier. C'est une espèce de conyze. Voyez ce mot.

BUCCIN; fubftantif maſculin. Buccinum. Coquillage de la classe des univalves, & de la huitième famille des coquillages de mer de M. d'Argenville. Il a, dit ce Naturaliste, le ventre étendu, la bouche alongée, la queue longue & détachée du corps, quelquefois courte, avec un bes recourbé, & une clavicule élevée ou aplatie.

Le caractère générique le plus ordinaire du buccin, est d'être en forme de trompertes ou de corner.

Belon dit que les buccins fe trouvent parmi les rochers, & qu'ils ne paroiffent pas dans les premiers jours de la canicule.

Alexandre *Trallianus*, ou de Tralles, prescrit le buccin pour nourriture à ceux qui ont des palpitations de cœur.

Gallien dit qu'en le faifant cuire au four, & le broyant enfuite avec du miel, on en fait un excellent remède contre les rousseurs.

- BUCCINATEUR; adjectif maſculin, fubſtantivement pris, & terme d'Anatomie, qui ſe dit d'un muſcle ſitué tranverſalement ſur les joues, dont il fait partie. Ses attaches ſont aux gencives des deux mâchoires, vers les dernières dents molaires, à l'apophyſe coronoïde de la mâchoire inférieure, & à l'angle de la bouche. Il eſt percé vers ſon milieu par le conduit ſalivaire de Stenon. Il ſert, dans la maſticarion, à remuer les alimens, & à les ſaire entrer dans la bouche, en aplatiſſant la joue.
- BUCCINE; substantif féminin. Buccina. Ancien instrument de guerre, dont on se servoit autrefois à l'ar-

mée pour avertir les gardes de nuit, & annoncer aux Soldats le moment où ils devroient descendre & monter la garde.

- BUCENTAURE; fubstantif masculin, & terme de Mythologie. Il fe dit d'une espèce de centaure qui avoit le corps d'un taureau. D'anciens monumens représentent Hercules aux prises avec un Bucentaure, que ce Héros presse pour l'étouffer.
- BUCENTAURE, se dit d'un gros & superbe bâtiment de mer, que monte tous les ans le Doge de Venise, quand il fait la cérémonie singulière d'épouser la mer le jour de l'Ascension. Il lui en coûte chaque sois un anneau d'or, qu'il donne pour présent de nôces à cette étrange épouse.
- BUCEPHALE; nom propre du cheval fameux, que n'avoient pû réduire les Écuyers de Philippe, Roi de Macédoine, & que dompta Alerandre à l'âge de quinze ans. Ce cheval fut depuis monté par ce Héros dans le cours de fes victoires: *Voyez* BUCÉPHALIE.
- BUCEPHALIE; nom propre d'une ville des Indes, fituée, felon Ptolémée, fur les rives de l'Hydafpe. Elle fut ainfi appelée en mémoire de Bucéphale, cheval fameux, que montoit Alexandre, & qui fauva la vie à ce Prince, en l'enlevant du milieu des ennemis, où il s'étoit imprudemment engagé, le jour même qu'il vainquit Porus, Roi des Indes.
- BUCH; nom propre d'un petit Pays de France, en Gascogne. Il a onze lieues de longueur & huit de largeur. Les habitans y sont gens de mer pour la plûpart, & sont un commerce assez considérable en braie, en résine & en goudron.

Digitized by Google

358

C'est d'ailleurs une contrée fabloneuse, sèche & aride.

- BUCHAN; nom propre d'une Province de l'Ecosse septembre de l'Ecosse septembre de l'Ecosse septembre de Don, qui la septembre des Provinces de Murrai & de Marr, jusqu'à la mer d'Allemagne. Il y a quantité d'agates; & l'on prétend qu'il n'y a point de souris, & qu'elles ne peuvent y vivre.
- BUCHAU; nom propre d'une ville libre & Impériale d'Allemagne, en Souabe, fur le Féderfée, à deux milles de Bibérach. Il y a là une Abbaye de même nom, dont l'Abbesse a voix aux Diètes de l'Empire.
- BUCHAW; nom propre d'un petit Pays d'Allemagne, appartenant à l'Abbé de Fulde, & situé entre la
- Franconie & la basse Hesse. La ville de Fulde en est la capitale.
- BUCHE; substantif féminin. Truncus. Pièce de gros bois de chauffage. Il faut mettre au seu cette bûche. C'est une bûche de hêtre.
- CONTROLLEURS DE LÀ BÛCHE, fe dit, en termes de Police, de certains petits Officiers, dont les fonctions confistent à veiller fur les chantiers à ce que les bois de chauffage aient les qualités déterminées par les Règlemens.

On dit proverbialement, d'une perfonne lente & pesante, qu'elle ne se remue non plus qu'une bûche.

On dit aussi figurément & proverbialement, d'une personne stupide, que c'est une bûche.

- RÉPARATION A LA BÛCHE, se dit, en termes d'Eaux & Forêts, de l'amende prononcée contre quelqu'un, pour avoir abattu ou enlevé du bois par délit dans quelque forêt.
- BÛCHE, se dit, en termes de Jardinage, de la tige des orangers étêtés

359

qui nous viennent de Gênes ou de Provence.

BÛCHE, fe dit, en termes de Marine, d'un petit bâtiment dont on fert à la mer pour la pêche. Les Anglois & les Hollandois en font usage pour la pêche du hareng.

La première syllabe est longue, & la seconde très-brève.

- BUCHEN; nom propre d'une petite ville d'Allemagne, de l'Electorat de Mayence, à trois lieues d'Amorbach.
- BÛCHER ; substantif masculin. Lieu où l'on ferre le bois destiné à être brûlé. Il faut faire arranger ce bois dans le bûcher.
- BÛCHER, se dit aussi d'un grand amas de bois sur lequel les Anciens mettoient les corps morts pour les brûler.

On conftruisoit les bûchers d'if, de pin, de frêne, & d'autres bois qui s'enflamment aisément. On répandoit fur le cadavre du vin, du lair, du miel; & fur le bûcher, de l'huile, des parfums, des liqueurs odoriférantes, des aromates, 5c. mais ces profusions de liqueurs & d'aromates furent défendues dans la suite par la Loi des douze Tables.

Quand on avoit oint le corps mort, on lui ouvroit les yeux, & l'on mettoit une pièce de monnoie dans fa bouche; alors les parens les plus proches du défunt, mettoient le feu au bûcher, en détournant le vifage, & en priant les vents de hâter l'incendie.

Dès que le bûcher étoit bien allumé, on y jettoit les armes & les habits les plus riches du mort On y jettoit auffi les bœufs, les taureaux & les autres animaux que l'on avoit immolés pour cette cérémonic lugubre.

Digitized by Google

Quelquefois des personnes, amies du défunt, se tuoient sur son bûcher. On fait que cette coutume fanatique & barbare, sublisse encore de nos jours en différentes contrées des Indes.

Auffitôt que le cadavre étoit confumé, on éteignoit les flammes avec du vin, & les parens du mort renfermoient ses os & ses cendres dans une urne, où ils mêloient des fleurs & des liqueurs odoriférantes. Après quoi un Prêtre jettoit de l'eau à trois reprifes fur l'assemblée, pour la purifier. Quand on étoit près de partir, chacun disoit à celui quivenoit d'être brûlé, un dernier adieu conçu en ces termes : Adieu, adieu, adieu pour toujours; nous te suivrons tous dans l'ordre que prescrira la Nature. Une pleureuse congédioit ensuite les afsistans, & l'urne s'enfermoit dans un tombeau, fur lequel on gravoit une inscription, avec une prière pour que les os du mort repolassent mollement.

- BUCHEREST ou BUCHOREST; nom propre d'une ville confidérable de Turquie, dans la Valachie, fur la rivière de Dembrowitz, à une journée de fon embouchure dans le Danube. C'eft la réfidence du Hofpodar de Valachie.
- BÜCHERI; nom propre d'une Ville & Principauté d'Italie, en Sicile, dans la Province de Noto, environ à trois milles de Monterosso,
- BÛCHERON; fubstantif masculin. Lignator. Celui qui fait métier d'abattre du bois dans une forêt. A-t-on payé les Bucherons qui ont abattu ces chênes?

La première syllabe est longue, la seconde très-brève, & la troisième brève au singulier, & longue au pluriel.

BUCHETTE; substantif féminin.

Diminutif, qui se dit du menu bois que les pauvres gens vont amasser de côté & d'autre dans les forêts. Ils vont chercher des bûchettes.

La première syllabe est longue, la seconde moyenne, & la troisième très-brève.

BUCHIER ; vieux mot qui significit autrefois Marchand de Bois.

BUCHOREST. Voyez Bucherest.

- BUCHORN ; nom propre d'une petite ville libre & Impériale d'Allemagne, dans le cercle de Souzbe, fur le lac de Constance, à cinq milles d'Uberlingen.
- BUCHWALD; nom propre d'un canton d'Allemagne, en Souzbe, près du lac de Constance, & autour de Buchorn.
- BUCHY; nom propre d'un bourg de France, en Normandie, à quatre lisues & demie, nord-est, de Rouen.
- BUCIOCHE; substantif masculin. On donne ce nom, dans le commerce, à une sorte de draps de Provence & de Languedoc, que les vaisseaux François portent à Alexandrie & au Caire, où ils valent ordinairement soizante medins le pic.
- BUCK; nom propre d'une ville de Pologne, sur la rivière de Boug, dans le Palarinar de Bez, à neuf lieues de Léopol.
- BUCKINGHAM; nom propre d'une ville capitale d'une Province de même nom, & située sur la rivière d'Ouse, à quarante-quatre milles de Londres.
- BUCKINGHAMSIRE; nom propre d'une Province d'Angleterre, dans l'intérieur de l'île. Elle contient quatre cens quarante-un mille arpens, & l'on y compte environ dixhuit mille maisons. Les pâturages qui y abondent, y sont couverts de moutons

Digitized by GOOGIC

feconde n très-brève savec BUCHIER;

360

BUCKOR; nom propre d'une ville

de l'Indoustan, en Asie, dans une

- île que forme l'Inde, vis-à-vis de

l'embouchure du Ravi dans ce fleuve.

Cette ville est capitale d'une Province de même nom, qui est divisée par l'Inde, en deux parties, & qui a pour bornes le pays de Multan au nord; celui de Bando au Levant, ceux de Jessellemère & de Tata au midi, & le Segestan au Cou-

- chant. BUCOLIASME; fubftantif maſculin. On noumoit ainſi dans l'ancienne Grèce, les chanfons que chantoient les Bergers, en conduifant leurs troupeaux. Le Berger Diomus fut, felon Athénée, le premier Auteur de ce genre de Poëlie.
 - Le nom de *Bucoliafme* délignoit encore un air à danser qui se jouoit fur la flûte.
- BUCOLIQUE ; adjectif des deux genres. Bucolicus, a, um. Ce mot fignifie Pastoral, & fe dit des Poëfies qui ont rapport aux Bergers & aux troupeaux.

La Poèssie Bucolique, la plus ancienne de toutes les Poèsses, est un enfant de l'amour & de l'oisveté. On la croit née en Sicile parmi les divertissemens des Bergers, dans ces temps heureux où la vie pastorale étoit en honneur. Elle a pour objet le soin des troupeaux, les richesses de la nature, & les délices de la vie champêtre. Moschus, Bion, Théocrite, & sur-tout Vir gile, sont les Auteurs de l'Antiquité qui ont le mieux réussi à ce genre de Poèsse.

Le vers héxamètre faisoit chez les Grecs & les Larins, la substance de la Poèfie Bucolique : on trou-Tome IV. ve cependant quelques vers Penramètres dans Théocrite, mais qui font partie des chanfons que chantent les Bergers. Notre Poësie admet toute mesure de vers pour le genre pastoral: on pourroit même dire que les vers libres & irréguliers, sont ceux qui hui conviennent le mieux.

BUCOLIQUES, fe dit substantivement au pluriel. Il lit les Bucoliques de Virgile.

BUCOLIQUES, se dit auffi au pluriel, dans le style familier, d'un assemblage de choses de peu de valeur & de conséquence, comme nippes, breloques, & c. Il nous sit l'étalage de se bucoliques.

Les trois premières syllabes sont brèves, & la quatrième est tièsbrève.

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le fubftantif auquel il fe rapporte. On ne dira pas un bucolique poëme, mais un poëme bucolique.

Il faudroit changer le c & qu en k, & écrire, d'après la prononciation, bukelike. Voyez ORTHO-GRAPHE.

BUCORNE; terme de Mythologie, & furnom de Bacchus, quand on le repréfentoit avec une corne de taureau à la main, fymbole ancien d'un vafe à boire.

- BUCORTA; nom propre d'une petite rivière d'Italie, au Royaume de Naples, dans la Calabre Ultérieure. Elle a fon embouchure dans la Mer, près du bourg de Pagliapoli.
- BUDAIS; nom propre d'une Contrée de la Tarrarie, en Europe, Elle s'étend entre les embouchures du Niéper & du Danube, & elle est habitée par les Tartares Budziacks, qui vivent en liberté, & ne recon-Z z

361-



noiffent, ni le Kan, ni le Grand-Seigneur.

BUDE; nom propre d'une ville forte se confédérable de la basse Hongrie, dons elle est capitale. Elle est servée sur le Danube, à quatantedeux lieues de Vienné. On recueille d'excellens vins dans les environs où se trouvent aussi des caux thermales.

Certe ville fut prife & brûlée en 1526, par le Grand-Seigneur Soliinam, qui la donna à Jean Zapoli, Vaivode de Transfylvanie, que ce Sulran avoit créé Roi de Hongrie. Elle fut reprife en 1527, par Ferdinand, Dus d'Autriche; mais Soliman y rentra en 1529. Elle a depuis été affiégée plufieurs fois inuuilement, & les Funcs l'ont gardée jusqu'en 1686, que l'Empereur parvint à s'en rendre maître.

- BUDELICH; nom propre d'une petite ville d'Allemagne, fur la rivière de Træn, à quatre lieues de Trèves.
- BUDIA; nom propre d'une ancienne ville d'Alie, qu'Etienne le Géographe place dans la Phrygie.
- BUDINE; vieux mot qui fignifioit aurrefois nombril.
- BUDINGEN; nom propre d'une ville d'Allemagne, en Vétéravie, au Courré d'Ifembourg, fur la rivière de Nidder.
- BUDOA, nom propre d'ane ville épiscopale & maritime de Dalmatie, qui appartient à la République de Vénise. Elle est à dix milles d'Amivari. Elle souffrit beaucoup du tremblement de terre de 1667.
- BUDOR ; nom propre d'un bourg de France, en Galcogne, à l'epr lieues, fud-eft, de Bordeaux.
- BUDRIO; nom propre d'un bourg d'Italie, dans l'Etat de l'Eglise, à quatre lieues de Bologne. On van-

BUD

te la beauté du chanvre qu'on y secueille.

- BUDUA; nom propre d'une ancienne ville d'Espagne, qu'Antonin place sur la route de Lisbonne à Merida. Ce n'est aujourd'hui qu'un village de l'Estrémadure.
- BUDZIAC; nom propre. Voyez BESSARABIE, c'eft la même choie.
- BUECH; nom propre d'une rivière de France, qui a la fource en Dauphiné, aux pieds des montagnes de la Croix Haute, & fon embouchure à Sisteron, dans la Durance, après un cours d'environ dix lieues.
- BUEE; vieux mot qui signifioit autrefois lessive.
- BUEIL; (le) nom propre d'une ville & château du Comté de Nice, à trois lieues d'Entrevaure. C'eft le chef-lieu d'un Comté de même nom.
- BUENA-PAZ; nom propre d'une ile de l'Amérique méridionale, dans la mer du Sud, près de la nouvelle Guinée, à quarante lieues de Saint-Augustin.
- BUENOS-AYRES; nom propre d'une belle ville de l'Amérique méridionale, fituée dans une plaine magnifique, ou plutôt dans un pré de cent lieues de longueur, fur la rivière de la Plara, & près de fon embouchure. Elle appartienr aux Elpagnols, qui en ont fait la capitale du Gouvernement de Rio de Plata dans le Paraguai. Il s'y fait un commerce confidérable en Négres, en fuif, en bétail, en cuirs, en or & en argent. C'eft-là où s'embarquent pour l'Elpagne l'or & l'argent du Chili & du Pérou.

Les vins & le bois sont rares à Buenos-Ayres; mais les vivres y sont d'ailleurs au prix le plus médiocre. Un bœuf ne coûce qu'un écu, un mouton trente sous, un

Digitized by GOOGLE

362

failan, une gelinore deux sous, &c.

Les chevaux sont aussi très-communs dans le Pays, & les meilleurs ne s'y vendent guères que quatre ou cinq écus.

- BUEN RETIRO; nom propre d'une Maison Royale d'Espagne, bâtie par Philippe IV, à l'extrémité de Madrid.
- BUER; vieux verbe qui fignificit autrefois faire la lessive.
- BUFALORA; nom propre d'un bourg d'Italie, dans le Milanez, ontre Abiagrasso & Sesto.
- BUFFE; vieux mot qui significit autrefois souffler.
- BUFFER; vieux verbe qui fignifioit autrefois enfler les joues.
- BUFFET; substantif masculin. Armarium. Sorte d'armoire, dans laquelle on enferme la vaisselle & le linge de table. Vous trouverez des affiettes dans le buffet.
- BUFFET, se dit aussi de la table sur laquelle on place une partie de la vaisselle qui doit servir au repas, de même que le pain, les verres, &c. Faites dreffer le buffet?
- BUFFET, se dit encore de la vaisselle même. Il vient d'acheter un buffet d'argent qui est superbe.
- **B**UFFET, se dit, en parlant d'Orgues, de la Menuiserie qui les contient, & de celle qui renferme chaque jeu en particulier. On n'a pas raccommodé le buffet du grand jeu.
- BUFFET D'ORGUES, se dit ainsi d'une petite Orgue toute entière, c'est-àdire, le buffet & tout ce qu'il renferme. Il vient de me vendre son buffet d'Orgues.
- BUFFET, le dit, en termes de Fonteniers, d'une demi-pyramide d'eau adossée contre un nur, ou placée dans le fond d'une niche, avec plu-

fieurs coupes & ballins formant des nappes.

La première syllabe est brève, & la seconde moyenne au sogulier, mais longue au pluriel.

Il faudroit supprimer an f. qui est oilif, & écrice busec. Voyez Orthographe.

- BUFFETÉ, ÉE; adjectif & perticipe passif. Voyor BUFFETER.
- BUFFETER ; verbe actif de la première conjugation, loquel le gonjugue comme chanter. Toume de Fauconnerie, qui exprime l'action de l'oileau, quand il donne de la tête en passant courre un plus fort. Le faucon a buffeté la proje.
- BUFFETER, se dit auffi de l'action de ces Voituriers infidèles, qui percent les tonneaux qu'ils conduisent, afin d'en boire le vin.
- BUFFETER, est encore un vieux vorbe qui fignifioit autrefais tourmenter.
- BUFFETEUR ; substantif masculin. On désigne ainsi un Vosturier infidèle qui boit en chemin au tonneau qu'il conduit. La Loi proponse la peine des Galères contre les Ruffeteurs.
- BUFFIER, BUFFOIER; view verbes qui fignificient autrefois denner des foufflets.
- BUFFLE; substantif masculin, Animal quadrupède, originaire d'Astrique, de la grosseur du bœuf ou du taureau, auquel il ressemble beaucoup par la forme du corps, de la tête, des jambes, &c. Ces deux gnimaux gependant, quoique fort selsemblans, comme le remarque.M. de Bysson, quoique domestiques, souvent sous le même soir, & nourris dans les mêmes pâturages, quoiqu'à portée de se joindre, & même excités par leurs conducteurs, ont toujours resulé de s'unirs ilsue pro-



, duisent, ni ne s'accouplent enfemble : leur nature est plus éloignée, que celle de l'âne ne l'est de celle du cheval; elle paroît même antipathique; car on affure que les vaches ne veulent pas nourrir les petits buffles, & que les mères buffles refusent de se laisser têter par des veaux. Le buffle est d'un naturel plus dur & moins traitable que le bœuf, il obéit plus difficilement, il est plus violent, il a des fantaisies plus brusques & plus fréquentes; toutes fes habitudes font groffières & brutes : il est après le cochon, le plus fale des animaux domestiques, par la difficulté qu'il met à se laisser nettoyer & panfer : la figure est grosse & repoussance, fon regard stupidement farouche, il avance ignoblement fon cou, & porte mal sa tête, presque toujours panchée vers la terre; fa voix est un mugissement épouvantable, d'un ton beaucoup plus fort & plus grave que celui d'un taureau; il a les membres maigres, & la queue nue, la mine obscure, la physionomie noire comme le poil & la peau; il diffère principalement du bœuf à l'extérieur par cette couleur de la peau, qu'on apperçoit aisément sous le poil, qui n'est que peu fourni; il a le corps plus gros & plus court que le bœuf, les jambes plus hautes, la tête proportionnellement beaucoup plus petite, les cornes moins rondes, noires, & en partie comprimées, un touper de poil crépu fur le front ; il a aufli la peau plus épaisse & plus dure que le bœuf; sa chair noire & dure, est non-feulement désagréable au goût, mais répugnante à l'odorat ; le lait de la femelle buffle, n'est pas si bon ²¹¹que celui de la vache; elle en fournit copendant en plus grande quantité. Dans les pays chauds, presque tous les fromages sont faits de lait de buffle; la chair des jeunes buffles, encore nourris de lait, n'en est pas meilleure; le cuir seul vaut mieux que tout le reste de la bête, dont il n'y a que la langue qui foit bonne à manger; ce cuir est solide, assez léger, & presque impénétrable. Comme ces animaux font en général plus grands & plus forts que les bœufs, on s'en fert utilement au labourage; on leur fait trainer & non pas porter les fardeaux; on les dirige, & on les contient au moyen d'un anneau qu'on leur passe dans le nez; deux buffles attelés ou plutôt enchaînés à un chariot, tirent autant que quatre forts chevaux; comme leur cou & leur tête fe portent naturellement en bas, ils emploient en tirant tout le poids de leur corps, & cette masse surpasse de beaucoup celle d'un cheval ou d'un bœuf de labour.

Le buffle, comme tous les autres grands animaux des climats méridionaux, aime beaucoup à se vautrer, & même à séjourner dans l'eau; il nage très-bien, & traverfe hardiment les fleuves les plus. rapides : comme il a les jambes plus hautes que le bœuf, il court aussi plus légèrement sur terre. Les Nègres en Guinée, & les Indiens au Malabar, où les buffles fauvages font en grand nombre, s'exercent fouvent à les chaffer ; ils ne les pourfuivent ni ne les attaquent de face; ils les attendent grimpés sur des arbres, ou cachés dans l'épaisseur de la forêt, que les buffles ont de la peine à pénétrer, à cause de la groffeur de leur corps, & de l'embarras de leurs cornes : ces peuples rrouvent la chair du buffle bonne, & cirent un grand profit de leurs

Digitized by Google

peaux & de leurs cornes, qui font | BUG, ou BOUG; nom propre d'une plus dures & meilleures que celles du bœuf.

La corne & les ongles de cet animal, font falutaires dans l'épilepfie & les convulsions. Son suif & fa moelle s'emploient pour réfoudre & fortifier les nerfs.

On dit proverbialement d'une personne, qu'elle se laisse mener par le nez comme un buffle; pour dire, qu'elle se laisse duper par trop de fimplicité.

On dit figurément & proverbialement de quelqu'un qui est sans esprit, que c'est un vrai buffle.

- BUFFLE, se dit d'un cuir de buffle, quand il est passé à l'huile. On en fait des espèces de juste-au-corps pour porter à la guerre, des ceintu-
- rons, &c. Les buffles font un article
- confidérable du commerce des Eu-
- ropéens à Constantinople, à Smyrne, & le long des côtes d'Afrique. Sans son buffle il auroit été tué d'un coup d'épée.
- BUFFLE, se dit aussi des peaux d'élans, bœuts & autres animaux femblables, qui étant préparées & passées à l'huite comme celle du buffle, s'emploient aux mêmes ulages.
- MOULIN A BUFFLE, se dit d'un Moulin où l'on foule & prépare avec de l'huile, les peaux de buffles, d'élans, de bœufs, &c. pour en faire les buffles dont les gens de guerre tont ulage.

La première syllabe est brève, & la seconde très-brève.

- BUFFLETIN; substantif masculin. Diminutif. Petit buffle.
- BUFFLBTIN, fe dit aussi de la peau de l'animal même.
- BUFFOI; vieux mot qui signifioit autrefois vanité.

BUFFOIER; vieux verbe qui fignifioit autrefois souffleter.

- rivière de Pologne, qui a fa fource près de Léopol, & fon embouchure entre Plocz & Warsovie, dans la Vistule.
- BUGA; nom propre d'une ville de la Natolie, dans la haute Caramanie, près de la fource du Madre.
- BUGABUGS; substantif masculin. Les Anglois ont donné ce nom à une espèce de punaise qui incommode beaucoup les Habitans des rives de la Gambra, en Afrique. BUGEE; substantif masculin. Ray donne ce nom à une forte de singe cercopithèque, assez rare, qui a la tête, le poil & la grandeur du caftor.
- BUGEN; nom propre d'une ville du Japon, capitale d'un Royaume de ce nom, dans l'île de Ximo.
- BUGEY; (le) nom propre d'une petite Province de France, dont Belley est la capitale. Elle a feize lieues de longueur, & neuf de largeur. Ses bornes sont la Franche-Comté au nord; le Rhône qui la fépare du Dauphiné au sud & à l'est; & l'Ain qui la sépare de la Breffe à l'ouest. Il y a d'excellens pâturages, & l'on y fait quantité de fromages qui font un des principaux objets du commerce de cette Province.
- BUGHE; vieux mot qui fignifioit autrefois pâturages.
- BUGIE; nom propre d'une ville forte, peuplée & maritime d'Afrique, au Royaume d'Alger, sur la côte de la Méditerranée, dans une Province de son nom, dont elle est capitale. Cette Province est entourée de montagnes peuplées de familles Arabes.
- BUGIENS; (les) peuples errans d'Afrique, au Royaume de Nubie, entre le Nil & la mer Rouge.

BUGLE ; substantif téminin. Bugula. Plante à tiges herbacées, les unes grêles, un peu cylindriques & rampantes; les autres droites, longues d une palme, quadrangulaires, & velues des deux côtés opposés. Ses feuilles sont simples, très-entières, arrondies, molles, luisantes, & légèrement découpées Elle a les fleurs labiées, divisées en trois déchirutes, ordinairement de couleur bleue : il leur succède quarre semences presque rondes, que renferme une capsulé qui a fervi de calice à la fleur.

Certe plante croît dans les lieux pierreux, humides & ombrageux. Elle est vulnéraire, réfolurive, apéritive, & la faveur est amère & aftringente.

On fe fert pour l'homme de toure la plante, foit intérieurement, foit extérieurement. On en tire une eau distillée; on en fait un extrait; on prescrit les feuilles dans les infusions, apazèmes, & porions vulnéraires, à la dose d'une poignée; les fleurs, depuis une pincée jusqu'à deux; le suc des feuilles exprimé & claristé, à la dose de quatre onces jusqu'à fix; le suc s'applique extérieurement sur les plaies & les ulcères; on en fait des gargarismes; on en tire une eau distillée.

On donne aux animaux l'infution à la dose d'une demi-poignée dans deux livres d'eau; le suc à la dose d'une demi-livre.

BUGLE; vieux mot qui signifioit autrefois bœuf.

BUGLOSE; substantif féminin. Buglossum. Plante à tiges nombreuses, cylindriques, hérissées de poil qui s'élèvent à la hauteur d'une coudée; ses feuilles sont longues, velues, luisantes, & ses fleurs qui naissent aux sommités des tiges; sont monopétales, disposées en ombelle, & ordinairement de couleur bleue ou rouge : il leur succède quatte semences rousses, terminées en pointe, & renfermées dans une capsule qui a servi de calico à la steur.

Cette plante croît dans les champs, les chemins, & les terres incultes Elle est humectante, pectorale, fortifie le cœur, purifie le sang, & en adoucit l'âcreté.

On prend les fleurs en manière de thé, ou leur conferve depuis deux gros jufqu'à demi-ance; on donne son suc à la dose de quarre ou six onces; son eau distillée, est au nombre des cordiales tempérées, elle a peu de versus. On donne cette planse en boisson à l'animal à la dose de deux poignées pour deux livres d'eau.

- BUGNE ; vieux mot qui lignifioit autrefois tumeur, contulion.
- BUGNON ; vieux mot qui lignifioit autrefois ruche à miel.
- BUGO-DE-SAINT-CIRCQ ; nom propre d'un Bourg de France, en Périgord, fur la Vezère, à einq lieues & demie, fud-eit, de Périgueux.
- BUGRANE ; Voyez ARRÊTE-BOEUF.
- BUGY ; substantif masculin. La Quintinie donne ce nom à une sorte de poire, qui a quelque ressemblance avec la bergamotse, & que / l'on mange en carême.
- BUHE ; vieux mot qui fignificit autrefois cruche.
- BUHOT ; substantif masculin. On donne ce nom dans les maoufactures d'Amiens, à cette sotre de petite bobine, qu'on appelle plus communément éspalia. Noyez ou mot.



- **BUNOT, le dit aussi , dans les manufactures d'Abbeville, d'une partie de la chaîne dont les étoffes sont composées. Il forme une demiportée.**
- BUHOT, se dit encore, en termes de marchands Plumassiers, des plumes teintes qui sont dans leurs boutiques, pour y servir d'étalage.
- BUIES; vieux mot qui fignificit autrefois entraves, fers aux pieds & aux mains.
- BUIGNE ; vieux mot qui fignifioit autrefois tumeur, contulion.
- BUIRE ; sublantif téminin. Hydria. Vase destiné à contenir des liqueurs. Cette buire est remplie de vin. Une buire d'argent ciselé.

La première syllabe est longue, & la seconde très-brève.

- BUIRONFOSSÉ; nom propre d'un Bourg de France, en Picardie, à trois lieues & demie, eft-nord-eft, de Guise.
- BUIS; substantif masculin. Buxus. Arbriffean dont il y a plusieurs efpèces. Il s'élève quelquefois en arbre, dont les branches foat preique carrées, l'écorce blanchâtre, rude, le bois jaune & très-dur : il a les feuilles simples, très-entières, ovales, luisantes & toujours vertes ; ses fleurs p'ant point de pérales, & font composées de plufieurs, étamines, qui sortent du fond d'un calice formé de feuilles. Les embryons naissent séparément des fleurs, & deviennent dans la suite des fruits qui s'ouvrent de toois côtés, & contiennent des semences oblongues, arrondies d'un côté, & aplaties de l'aurre.

Cet arbrilleau croît fur les montagnes & dans lesbois; ses feuilles sont amères, d'une odeur peu agréable, sudorifiques, purgatives & mondificatives. On en fait ufage en décoction, & l'on en met une demionce fur une livre d'eau, pour une tifane aux perfonnes; & deux onces fur deux livres d'eau, pour les animaux. On tire du bois une huile fétide, qui a une vertu antifpafmodique.Quand elle est rectifice & prife intérieurement, elle est anodyne & diaphorétique.

Le bois de buis est employé dans les Arts, comme un bois fort traitable & de beaucoup de durée. Il faut le choisir dur, pesant, se polissant aisément, & de couleur jaune pâle. Il se multiplie de graine, & de bouture.

Il y a le buis nain, qui fert aux Jardiniers pour former la broderie des parterres, & les bordures des plates bandes.

Il y a auffi le buis panaché, dont la feuille est bien plus belle que celle des autres.

Buis, fe dir d'un outil de Cordonniers, fait d'un morceau de bois de ce nom, & qui fert à ces Artifans pour lisser les bords des semelles, quand le tranchet leur a donné la forme qu'elles doivent avoir.

On dit proverbialement & populairement, donner le buis; pour dire, donner une dernière façon à quelque chose, la polir, la perfectionner.

On dit aussi populairement & proverbialement, que quelqu'un a un menton de buis; pour dire, qu'il a un menton large & qui avance.

Ce monofyllabe eft long.

BUIS; (le) nom propre d'une ville de France, en Dauphiné, fur l'Ouéze, à trois lieues & demie, ouest - sud - ouest, de Montauban. BUISE; vieux mot qui signifioit autrefois un canal.

- BUISINE ; vieux mot qui s'est dit autrefois d'une forte de trompette.
- BUISNART; vieux mot qui lignifioit autrefois fot, hébêté.
- BUISSE; fubitantif féminin, & terme de Cordonniers, qui fe dit d'une forte de billot de bois où il y a un creux, pat le moyen duquel on donne la forme aux femelles de fouliers, qu'on bat deffus avec un marteau.
- BUISSIER; vieux mot qui fignifioit autrefois le lieu destiné à traire les vaches.
- BUISSIÈRE ; vieux mot qui fignifioit autrefois un lieu planté de buis.
- BUISSON; fubstantif masculin. Touffe d'arbrisseaux sauvages & épineux. Ce canton est peuplé de buiss épais.
- BUISSON, se dit, par opposition à forêt, d'un bois de peu d'étendue, & qui n'a pas au-delà de quinze cens arpens.

On dit, en termes de Vénerie, que *les cerfs vont prendre buisson*; pour dire, qu'ils vont choisir un lieu secret pour faire leur tête, quand ils ont mis bas.

On dit aussi, en termes de Vénerie, qu'on a trouvé buisson creux; pout dire, qu'on n'a plus trouvé dans l'enceinte, la bête détournée.

On dit encore proverbialement & figurément, que quelqu'un a trouvé buisson creux; pour dire, qu'il n'a pas trouvé la personne qu'il cherchoit.

On dit proverbialement & figurément, que quelqu'un a battu les buiffons, & qu'un autre a pris les oiseaux; pour dire, que quelqu'un a eu tonte la peine, & qu'un autre a eu le profit.

BUISSONS, se dit, en termes de Jardinage, des arbres fruitiers-nains, auxquels on a donné la forme de buissons en les taillant au-dedans, & les laissant pousser au-dehors de tous côtés.

BUISSON ARDENT ; Voyez Pyra-CANTE.

La première syllabe est moyenne, & la seconde brève au singulier, mais longue au pluriel.

Il faudroit supprimer un f qui est oisif, & écrire buison. Voyez Orthographe.

- BUISSONNIER, ÈRE; adjectif qui n'est usité, dans le discours ordinaire, qu'en ces phrases : Lapins buissonniers; pour dire, des lapins qui se tiennent dans des buissons; Et faire l'école buissonnière; pour exprimer l'action d'un écolier qui va se divertir, au lieu d'aller en classe.
- BUISSONNIER, se dit, en termes de Police, d'un Officier de ville, dont les fonctions conlistent à faire rapport aux Echevins des contraventions qui se font aux réglemens sur la navigation, & à dresser des procès - verbaux de l'état des ponts, moulins, pertuis & rivières.
- BUISSURES; fubstantif féminin pluriel, & terme de Doreurs, qui se dit des ordures que le feu a rassemblees fur une pièce que l'on a fait cuire. Elles s'enlèvent avec lagratteboesse.
- BUITRI; substantif masculin. On appelle ainsi, selon Ferdinand Lopez, certains oiseaux de l'île de Tercère, ennemis déclarés des loups. Ils ont cinq pieds d'envergure; & dès qu'ils apperçoivent un loup, les uns l'attaquent par les pieds, tandis que les autrés lui

Digitized by Google

lui crèvent les yeux avec leurs becs.

- BUKENFIORD; nom propre d'un golfe de Norwège, dans la province de Stavanger. Il renferme plusieurs petites îles.
- BULACH; nom propre d'une ville d'Allemagne, en Souabe, au duché de Wirremberg.

Il y a en Suisse une petite ville du même nom, entre Zurich & Schaffouse, que Frédéric d'Autriche vendit en 1409 au canton de Zurich.

- BULAEO; fubitantif masculin. Sorte d'instrument de musique, fort usité chez les Nègres de la côte de Guinée. Il est fait de plusieurs tuyaux d'un bois fort dur, arrangés artiltement, & attachés les uns aux autres par depetites bandes de cuir. On tire des sons de l'instrument en frappant sur ces tuyaux avec des bâtons, dont les extrémités sont garnies de cuir.
- BULAGUEN ; nom propre d'une ville d'Afrique, au Royaume de Maroc, dans la province de Duquela, fur le fleuve d'Ommirabi. Les environs en font fertiles, & abondent en pâturages.
- BULBE; substantif féminin. Bulbus. Terme de Botanique, qui se dit d'un oignon de plante, ou d'une racine ronde formée de plusieurs peaux ou tuniques, emboîtées les unes dans les autres.
- BULBE, se dit, en termes d'Anatomic, de l'œil & d'une espèce de tumeur naturelle du canal de l'urètre, formée par le tissu spongieux, qui est plus épais dans cet endroit.

La première syllabe est moyenne, & la seconde très-brève.

BULBEUX, EUSE ; adjectif. Bulbofus, a, um. Qui tient de la na-Tome IV. ture d'une bulbe. Il n'y a là que des plances bulbeuses.

On appelle, en termes d'Anatomie, *substance bulbeuse de la dent*, une sorte de bulbe qui se trouve dans la cavité même de la dent, & que forme l'épanouissement des vaisseaux de cette partie.

La première fyllabe est moyenne, la seconde longue, & la troisième du féminin très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulidrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas une bulbeuse racine, mais une racine bulbeuse.

- BULBO-CAVERNEUX ; adjectif, & terme d'Anatomie, qui fe dit de deux muscles de la verge, que l'on appelle aufi accélérateurs. Voyez ce mot.
- BULBONAC; substantif masculin. Voyez LUNAIRE.
- BULCY; nom propre d'un Bourg de France, en Berry, environ à cinq lieues, sud-est, de Bourges.
- BULE ; vieux mot qui lignifioit autrefois un feu en ligne de réjouiffance.
- BULETEIL ; vieux mot qui fignifioit autrefois bluteau.

BULGAR; Voyez BULGARIE.

BULGARÉS; (les) anciens Peuples d'Afie, qui habitoient le long du Wolga, d'où ils font venns en Europe, dans cette partie que, de de leur nom, on a appelée la Bulgarie. Voyez ce mot.

Ce mot de Bulgares, qui n'étoit d'abord qu'un nom de nation, de-. vint dans la fuite un nom de fecte, commun à tous ceux qui furent infectés des erreurs de cette nation. Les Bulgares tiroient leur origine des Manichéens, & ils avoient empsunté leur doctrine des Orientaux & des Grecs leurs voisins. Leurs hérésies, qui furent condamnées en 1176 par le Concile de Lombez, confistoient entr'autres choses à sourenir qu'on ne devoit croire que le nouveau Testament; que le baptême étoit inutile aux petits enfans; que les maris, qui jouissoient de leurs femmes, ne pouvoient être sauvés ; que les Prêtres qui se comportoient mal ne confacroient pas; qu'on n'étoit pas obligé d'obéir aux Evêques & aux autres Ecclésiastiques, qui ne vivoient pas selon les Canons; qu'il n'étoit point permis de jurer en quelque circonstance que ce fût, 6.c.

Ces Sectaires fe donnèrent un Chef, qui fe qualifia de Fils aîné de l'Eglife des Bulgares, & qui établit fon fiège dans la Bulgarie, où les divers hérétiques de France al-

loient le confulter.

- BULGARIE, ou Duché DE BULGAR; nom propre d'une province d'Afie, dans la Tartarie, sous la domination de l'Empire de Russie. Elle est
- de Cafan; au nord, par le Royaume de Cafan; au levant, par la Bafquirie; au midi, par le Royaume
- d'Aftracan ; & au couchant, par le Wolga. Il y a, dans la partie orientale, des montagnes, du fein defquelles on tire du fer, du crystal,
 & des pierres précieuses.
- BULGARIE, est aussi le nom d'une province de la Turquie d'Europe, qui a le Danube & la Walachie au nord, la mer noire au levant, la Romanie & la Macédoine au midi, & la Servie an couchant. C'est-là où vinrent s'établir les Bulgares d'Asie, & où ils sondèrent un Royaume, qui sit dans la fuite partie du Royaume de Hongrie, & que le Sultan Amurat II. conquit vers le milieu du 15^e siècle. Sophie

est la capitale du pays. Du temps des Rois Bulgares c'étoit Nicopoli, & ces Princes y tenoient leur Cour.

- BULGOLDA; c'eft, felon quelquesuns, une pierre qui fe trouve dans la tête d'un animal très-rare, appelée Bulgoldoph. Elle a la groffeur d'une noiferte. Les Indiens lui attribuent les propriétés du bézoar, & la regardent comme un contre-poifon infaillible.
- BULIA; nom propre d'une rivière de Grèce, dans la Livadie. Elle a fon embouchure dans le golfe de Lépante, à trois lieues d'Afpropiri.
- BULIMIE ; Voyer BOULTMIE.
- BULIN; fubstantif féminin. Bulinus. Adanson donne ce nom à un coquillage univalve d'eau douce du Sénégal, du genre des limacons. Il vit communément, dit cet Auteur, sur la lentille de marais, & sur le Lemnos, dans les marais & les étangs de Pador. Sa coquille est très-petite, & de conleur fauve.
- BULLAIRE ; substantif masculin. Recueil de plusieurs Bulles. 11 faut confulter le Bullaire.
- BULLBIRD ; substantif masculin. Oiseau qui n'est pas plus gros que le roitelet, & qui a le bec d'une linotte, avec un plumage dont le fond est de couleur de tan, mais parsemé de taches noires & blanches. Cet oiseau est en grande vénération chez les Nègres de la côte d'Or. S'il paroît aurour de leurs habitations, ou s'ils le trouvent en leur chemin, ils conçoivent de fa présence le plus favorable augure.
- BULLE; substantif féminin. Bulla. Lettre du Pape expédiée en parchemin, avec un sceau de plomb, où

Digitized by Google

٠,۲

Tont les images de S. Pierre & de S. Paul.

La Bulle est la troisième sorte de tescrit apostolique qui est le plus en usage, soit pour les affaires de Justice, soit pour les affaires de grace. Les deux autres sortes de tescrits sont le bref & la signature.

Les Bulles peuvent être comparées aux Edits, Lettres-Patentes, & Provisions des Princes féculiers. Si les Bulles sont lettres gracieuses, le plomb qui sert à les sceller est pendant en lacs de soie ; & si ce sont des lettres de Justice & exécutoires, le plomb est pendant à un cordeau de chanvre. Elles sont écrites en latin, avec un caractère rond ou gothique. Le Bref, au contraire, est écrit en caractère net & ordinaire.

On peut diftinguer quatre parties dans la forme de la Bulle; la narration du fait, la conception, les clauses & la date. Dans la falutation, le Pape prend la qualité de Serviteur des Serviteurs de Jesus-Christ.

Les Jubilés s'octroyent par Bulles. En Espagne on expédie des Bulles pour routes fortes de bénéfices; mais en France on n'a que de simples signatures en papier, à la réferve des bénéfices confistoriaux, pour lesquels il faut des Bulles. Ces sortes de Bulles, ainsi que les provisions & autres rescrits qui ne concernent que les affaires des particuliers, s'éxécutent en France fans Lettres-Patentes; mais il est expressément défondu de recevoir, exécuter & faire exécuter toutes autres Bulles, si elles ne sont revêtues de Lettres-Patentes, registrées en la Cour. On y examine si elles ne contiennent rien de contraire aux libertés de l'Eglife Gallicane. Il fuffit en France que ces mots *proprio motu*, de notre propre mouvement, fe trouvent dans une Bulle, pour la rejeter toute entière.

Les Bulles données fur les points de Doctrine; ne s'acceptent par le Clergé de France, que par voie de Jugement.

Il faut observer ici que l'usage d'exécuter les Bulles & rescrits de la Cour de Rome, concernant les Bénéfices sans Lettres - Patentes, n'a pas lieu en Flandre & en Hainaut. Il est encore d'usage en Franche-Comté, de ne donner aucun effer aux Bulles & provisions de Bénéfices obtenus à Rome, que quand elles sont revêtues de Lettres d'attache. La même chose est pratiquée en Artois.

BULLE in Cana Domini, fe dit d'une Bulle fameuse, dont la lecture se fait tous les ans publiquement à Rome le jour de la cêne, c'est-àdire, le Jeudi-Saint, par un Cardinal-Diacre, en présence du Pape, accompagné des autres Cardinaux & des Evêques.

Cette Bulle est l'ouvrage de plufieurs Souverains Pontifes. Elle regarde principalement la matière de la puissance Ecclésiastique & civile, & prononce excommunication contre ceux qui appellent au Concile Général, des Décrets, Sentences & autres Ordonnances des Papes; contre ceux qui favorisent ou protègent les Appelans; contre toutes les Universités, Collèges & Chapitres, qui enseignent ou qui croyent que le Pape est soumis au Concile général. Plusieurs articles concernent les hérétiques, les Pirates, ceux qui falsifient les Lettres Apostoliques, qui maltraitent les Pré-

Aaaij

lats, qui troublent ou veulent reftreindre les Jurisdictions Ecclésiastiques, ou qui usurpent les biens de l'Eglise. Il y en a un, par lequel l'excommunication est prononcée contre tous Princes & autres qui exigeront des Ecclésiastiques quelque contribution que ce puisse être.

On a toujours protesté en France contre cette Bulle, en ce qui regarde les droits du Roi, & les libertés de l'Eglise Gallicane. En 1 5 80 quelques Evêques s'étant donné des mouvemens pendant les vacations du Parlement, pour faire recevoir cette Bulle dans leurs diocèfes, le Parlement ordonna, sur la plainte qui lui en fut portée par le Procureur-Général, que tous les Archevêgues & Evêgues qui l'auroient publice, seroient ajournes, & cependant leur temporel fain; & que quiconque s'oppoleroit à cet Arrêt, seroit réputé rebelle, & criminel de lèze-Majesté.

- BULLES, se dit ordinairement, au pluniel, pour désigner les provisions d'un bénéfice consistorial. Le nauvel Evéque, n'a pas encore reçu ses bulles.
- FULMINER UNE BULLE, fignifie en faire la publication ou vérification.

On s'oppose quelquesois à la publication des Bulles on Rescrits des Papes; & quand il y a abus, on se contente, par respect pour le Saint Siège, d'appeler comme d'abus de l'exécution ou sulmination de la Bulle. Il y a cependant des cas où l'àppel comme d'abus s'interjette de la Bulle même.

Après la mort du Pape, il ne s'expédie aucune Bulle julqu'à l'élection de fon Succeffeur.

Borrs, fe dit auli des Constitutions - da quelques Empereurs...

Bulle D'OR, se dit, en Allemagne, d'une Constitution célèbre de l'Empereur Chailes IV, approuvée par la Diète ou l'Assemblée générale des Etats de l'Empire, dont elle est regardée comme Loi fondamentale. On la compre au nombre de celles que les Empereurs font tenus d'obferver, par la capitulation qu'on. leur fait jurer au moment de leur Couronnement. La Bulle d'or fut faite pour terminer & prévenir lcs disputes, quelquefois sanglantes, qui accompagnoient fouvent les. élections des Empereurs, & pour empêcher les longs interrègnes dont : l'Empire avoit fonffert auparavant. Elle contient trente Chapitres, qui règlent la forme du Gouvernement. l'élection des Empereurs, la fuc-ceffion des Electeurs, les privilèges. des Membres de l'Empire, les Affemblées ou Dières générales, le cérémonial de la Cour Impériale, les fonctions des Electeurs, le fervice de la table de l'Empereur, le jour de son Couronnement, ou les autres jours qu'il tiendra Cour folennelle.

Dans ces jours de folennités, l'Electeur de Saxe paroît à la Cour Impériale, tenant une mefure d'argent, qu'il remplit d'avoine dans un monceau qui s'élève juiqu'au poitrail de fon cheval; il remet cette mefure au premier Palefrenier, & le reste de l'avoine s'abandonne au pillage.

L'Electeur de Brandebourg vient auffi à cheval, portant un baffin d'argent, une aiguière pleine d'eau, & une ferviette, pour donner à laver à l'Empgreur.

Le Contre Palarin arrive encore à cheval, avec quarre jattes remphies de viande, qu'il place fur la... rable...

Digitized by Google

Le Roi de Bohême porte une coupe d'argent, du poids de douze marcs, remplie de vin, & préfente à boire à l'Empereur. Les Electeurs de Bavière & d'Hanovre n'existoient pas alors.

Le dernier article de la Bulle d'or, oblige les Electeurs féculiers à faire instruire leurs fils dans les langues étrangères.

La première partie de cette Conf. titution, fut publiée à Francfort en 1356, & la dernière à Metz, le jour de Noël de la même année. L'original le plus authentique, s'en conferve à Francfort sur le Mein, & le Magistrat de la Ville en est dépolitaire. Le refpect qu'on a pour cet exemplaire, eft tel que l'Electeur de Mayence n'obtint que difficilement, en 1642, de faise renouveller les cordons de foie, presque usés, auxquels est attaché le sceau de la Bulle d'or. On ne se prêta à fes vûes, qu'à condition que la chose se passeroit en présence de plusieurs Témoins.

- BULLE D'OR DE BOHÈME, se dit d'un Privilège accordé, en 1348, au Roi & au Royaume de Bohême, par lequel l'Empereur Charles IV confirme les prérogatives attribuées en 1212 par Frédéric II, à Ottocare, Roi de Bohême.
- BULLE D'OR DU BRABANT, se dit d'une Constitution de l'Empereur Charles IV, donnée à Aix-la-Chapelle en 1349, par laquelle ce Prince accorde aux Brabançons le privilège de ne pouvoir être traduits hors de leur Pays, pardevant aucun Tribunal, soit en matière civile, soit en matière criminelle.
- BULLE; se dit de certaines petites boules d'or, d'argent, ou d'autres métaux, que les Enfans de qualité, & les Guerriers, auxquels on avoit

décerné les honneurs du triomphe, portoient au coû chez les Romains. La grande Vestale, & les Dames Romaines, portoient aussi de ces bulles: la première, par distinction; & les autres, comme ornemens. La superstition faisoit croire que ces Bulles étoient de puissans préfervatifs contre l'envie & les génies malfaisans.

BULLE D'EAU OU BULLE D'AIR, se dit, en Physique, d'une perite boule d'eau, dont l'intérieur est rempli d'air.

La première syllabe est brève, & la seconde très-brève.

Il faudroit supprimer un l qui est oisif, & éctire, d'après la prononciation, bule. Voyez ORTHO-GRAPHE.

- BULLE, EE; adjectif. Qui est en forme authentique, en bonne forme. Il a une Commission bien scellée & bien bullée.
- BÉNÉFICE BULLÉ, se dit d'un Bénéfice dont les provisions ne s'expédient à Rome qu'en forme de Bulle. Tout Bénéfice de la Province de Lorraine, qui produit plus de vingt-quatre ducats de revenu, est un Bénéfice bullé.

On dit d'un Ecclésiaftique nommé à un Bénéfice, dont les provifions s'expédient à Rome en forme de Bulle, qu'il est bullé, ou qu'it n'est pas bullé; pour dire, qu'il a reçu ses Bulles, ou qu'il ne les a pas reçues. Cet Evêque n'est pas encore bullé.

- BULLEITE, BULLETE; vieux mots qui fignificient autrefois petir fceau.
- BULLERBORN; nom propre d'une Fontaine d'Allemagne, en Weftphalie, dans l'Evêché de Paderborn, près du village d'Oldenberck. Elle n'a de remarquable que les Con-

373



tes qu'en débitent les bons Westphaliens. Ils croient que cette Fontaine; qui étoit asser abondante en 1630, pour faire tourner la roue d'une forge, cessa de couler au mois de Décembre de cette année, dès que les troupes de Hesse furent entrées dans l'Evêché de Paderborn; mais qu'elle reprit son cours en 1638, après que l'Evêque eut été rétabli dans ses droits.

- BULLES; nom propre d'une ville de France, en Beauvoiss, fur la Bresche, à trois lieues, est nord-est, de Beauvais.
- BULLETIN; substantif masculin. Petit billet, suffrage donné par écrit. Il n'est guères usité, dans ce sens, qu'en parlant des suffrages donnés par les Cardinaux pour l'élection d'un Pape, On compta les bulletins que les Cardinaux avoient mis dans le calice.
- BULLETIN, se dit d'un petit billet par lequel on rend compre, journellement, de l'état actuel de quelque affaire importante, des mouvemens d'une armée, d'une maladie, &cc. Savez-vous ce que dit le bulletin?
- BULLETIN, se dit, en termes de Police, d'un ordre donné par les Officiers Municipaux, aux Bourgeois d'une Ville, pour loger des Soldars, faire des cotvées, &c.
- BULLETIN, se dit aussi des certificats de santé que l'on va prendre, en temps de peste, pour être admis à entrer dans les lieux où l'on se propose d'aller.
- BULLETIN, se dit, en termes de Marine, d'une expédition en parchemin que les Commissaires & Commis des Classes délivrent gratis, à chaque Officier, Marinier & Matelor, & qui renferme leurs signaux, leurs privilèges, & les années qu'ils doivent servir,

BULLETIN, se dit encore d'un billet qui diffère de l'acquit, & qui sert néanmoins à justifier qu'on a payé les droits d'entrée & de sortie.

BULLETIN, s'eft dit auffi, en termes de Commerce, des billets que ceux qui avoient des comptes ouverts dans les Livres de la banque royale de France, devoient remettre aux Teneurs de Livres, pour s'y faire créditer ou débiter.

La première fyllabe est brève, la feconde très-brève, & la troisième moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

- BULLI; nom propre d'un bourg de France, en Normandie, à une lieue, ouest, de Neufcharel.
- BULLINBROOCK ; nom propre d'une ville & Comté d'Angleterre, dans la Provinge de Lincoln.
- BULLIS; nom propre d'une ancienne ville de Grèce, que Ptolémée place en Macédoine, au Pays des Élymiotes.
- BULLOQUES; (les) Peuples d'Afie, répandus dans les Provinces de Méeran, de Ségestan, de Buckor & de Moultan. Ils sont peu connus.
- BULLOS; nom propre d'une petite ville de Suiffe, chef-lieu d'un Bailliage de même nom, au canton de Fribourg,
- BULTEAU; fubitantif masculin. Arbre en boule. Il y a plussieurs bulteaux dans ce canton.
- BUMBOS; fubstantif masculin. On a donné ce nom à une espèce de crocodiles, dont la rivière de Gambra, en Afrique, est remplie. Ils attaquent également les hommes & les animaux : aussi les Nègres les craignent-ils fingulièrement.
- BUMICILIS; (les) forte de Religieux Mahométans, qu'on voit en Afrique, où ils se font passer pour Sor-

Digitized by Google

ciers, & pour combattre à outrance contre le Diable. L'Histoire du fanatisme des Nations revient souvent sur la scène.

- BUNARTIS; nom propre d'une ancienne ville, qu'Etienne le Géographe place dans la Lybie.
- BUNETTE; fubstantif féminin. Efpèce de moineau d'un plumage gris, plus petit que la fauvette, & plus gros que le roitelet. Il fait fon nid dans les haies.
- BUNGO; nom propre d'une ville du Japon, capitale d'un Royaume de même nom, fitué entre les Royaumes de Bugen & de Fiunga.

BUNIAS. Voyez NAVET.

- BUNIER ; vieux mot qui s'est dit autrefois d'une certaine mesure de terre.
- BUNIMA; nom propre d'une ville de Grèce, qu'Etienne le Géographe place dans l'Epire.
- BUNOBORA; nom propre d'une ancienne ville d'Afrique, que Ptolémée place dans la Mauritanie céfarienne.
- BUNTZ; nom propre d'une rivière de Suisse, qui a son embouchure dans l'Aar.
- BUNTZEL; nom propre d'une petite ville de Silésie, dans la principauté de Javer.
- BUNTZLAU; nom propre de deux villes situées l'une auprès de l'autre, au milieu de la Bohême : l'une s'appelle Buntzlau l'ancienne, & l'autre Buntzlau la nouvelle. C'est dans la première que Bolessa le cruel massar en 929, son frère Wencessas, Duc de Bohême. Ces deux villes ont beaucoup souffert durant les guerres de la Suède contre l'Allemagne.
- BUONDENO; nom propre d'un bourg d'Italie, au duché de Fer-
- . rare, à l'embouchure du Panaro, j dans le Po.

- BUPHAGE; terme de Mythologie, & furnom d'Hercules, dont l'appétit étoit tel, que les Argonautes craignant qu'il n'épuisât leurs provisions, l'obligèrent à fortir de leur vaisseau. Il mangea un jour un bœuf entier dans un repas; mais il faut remarquer qu'il avoit trois rangs de dents.
- BUPHONIES; adjectif féminin pluriel fubstantivement pris, & terme de Mythologie. Fêtes que les Athéniens célèbroient autrefois à l'honneur de Jupiter Polien, & dans lesquelles ils lui immoloient un bœuf, d'où elles furent appelées buphonies.

Les deux premières fyllabes font brèves, & la troisième est longue.

- BUPHTHALMUM. Voyez (EIL DE BOEUF.
- BUPLEVRUM. Voyez OREFLLE DE
- BUPRESTE; substantif féminin. Baprestis. Infecte ailé, qui a un aiguillon comme la guêpe & l'abeille. plusieurs l'ont placé dans le genre des cantharides. Il a aussi des ferres & des dents, c'est pourquoi sa morsure est doulourense. Il se nourrit de chenilles, de lézards, de vers, d'araignées & d'autres insectes. La Bupreste empoisonne le bémil qui l'avale en paissant.

On donne encore le nom de bupreste à une perite araignée venimeuse, de couleur rouge.

BURA; nom propre. C'éroit, felon Ptolémée, une ville du Péloponèfe, où Vénus, Cérès, Lucine, Ifis & Bacchus avoient chacun un temple: Son nom lui venoit, au rapport de Paufanias, de Bura, fille d'Ion & d'Helice.

Pline parle d'une autre ville du même nom, qui étoit lituée près du fleuve Pellaconte, dans la Mésopotamie.

- BURABOURG ; nom propre. Ville ruinée d'Allemagne, vers les frontières de la Heffe & de la Weftphalie. Elle fut autrefois épifcopale.
- BURAGRAC; nom propre d'une rivière considérable d'Afrique, au royaume de Fez. Elle a sa source dans le mont Atlas, & son embouchure dans l'Océan, auprès de Salé.
- BURAIL; fubstantif masculin. Sorte d'étoffe ou de soie, ou de laine, ou de fil, ou de coton, &c.

Le burail de Zurich est une sorte de crépon. Il y a diverses autres espèces de burails dont les noms varient selon les lieux où on les fabrique, & selon la manière dont ils sont faits : tels sont les burails croisés, les burails simples, les burails d'étoupes, &c.

BURALISTE ; fubitantif masculin. Commis préposé pour recevoir dans un bureau le payement de certains droits. Voilà la quittance du Buraliste.

Les deux prémières syllabes sont brèves, la troisième est moyenne, & la quatrième très-brève.

BURAMOS; (les) Peuples d'Afrique, en Nigritie, qui habitent les rives de la rivière de St. Domingo, & s'étendent jusques vers l'émbouchure du Riogrande. Ils font idolâtres, & obéilsent, pour la plûpart, à un Roi qui tient sa Cour dans un lieu appelé Jarim, à huit lieues du Havre de St. Dominique.

BURATE; Voyez ETAMINE.

- BURATTES; (les) Peuples barbares & idolâtres, qui habitent dans la
- Sibérie, & qui font peu connus. BURBAS; fubstantif masculin. Petite monnoie des royaumes d'Alger

primées les armes du Dey: Six burbas valoient autrefois un aspre; mais aujourd'hui ils n'en valent guères que la moitié.

- BURBURATA; nom propre d'une île de l'Amérique méridionale, fur la côre de la province de Venezuela, à deux lieues de Turiame.
- BURC; vieux mot qui fignifioit autrefois bourg.
- BURCA ; nom propre d'une ancienne ville d'Afrique, que Prolémée place dans la Mauritanie céfarienne.
- BURCHAUSEN; nom propre d'une ville d'Allemagne, dans la basse Bavière, fur la rivière de Saltz, près de son embouchure dans l'Inn, à treize milles de Munich.
- BURCKEM; nom propre d'une petite ville d'Allemagne, en Bavière, à l'embouchure du Lech, dans le Danube, entre Neubourg & Ingolftadt.
- BURCZLAND; nom propre d'une contrée de la Tranfilvanie, entre la Moldawa & l'Alaut. Elle est entourée de montagnes.
- BURDALO; nom propre d'une rivière d'Espagne, dans l'Estrémadure. Elle a sa source dans la moutagne de Santa-Cruz, vers Truxillo, & son embouchure dans la Guadiana.
- BURDOA; Ptolémée place une ancienne ville de ce nom en Espagne, dans la Lusitanie.
- BURDUGNO; nom propre d'une petite ville de la Morée, fituée entre Mifitra & l'embouchure du Vafilipotamo.
- BURE ; substantif féminin. Burra. Sorte d'étoffe grossière faite de laine. On fabrique des bures à Gisors & à Thibivilliers, dans le Véxin Normand. Cet homme est toujours vêtu de bure.
- & de Tunis, sur laquelle sont im- BURE, se dit, en termes de Minéralogie,



gie, du puits des Mines, qui defcend depuis la surface de la terre jusques dans son intérieur.

La première syllabe est longue, & la seconde très-brève.

- BUREAU; fubstantif mascul. Comptoir où l'on compte de l'argent. Mettez votre argent sur le bureau.
- BUREAU, fe dit d'une table fur laquelle on met des papiers. Ses titres font fur le bureau.
- BUREAU, se dit aussi d'une espèce de table avec plusieurs tiroirs & tablettes qui servent à ensermer & arranger des papiers. Je viens d'acheter un bureau.
- BUREAU, fe dit d'un lieu où fe fait la recette des impots par le Commis ou Buraliste préposé à cet effet. Il a payé les droits de cette marchandife au bureau d'entrée.

BUREAU, se dit d'un lieu où plusieurs

- Officiers s'allemblent pour travailler. On est affemblé au bureau des Aides.
- BUREAU, se dit de l'assemblée ou séance des Commissaires, & de tous autres officiers assemblés pour instruire & juger quelque affaire. Les Commissaires sont au bureau.

On dit, qu'un procès est sur le bureau; pour dire, qu'on commence à y travailler.

On dit auffi, qu'un Commiffaire, qu'un Rapporteur a le bureau; pour dire, qu'il a commencé le rapport d'une affaire, ou qu'il est le premier qui doit rapporter. C'est dans ce sens qu'on dit que le Président a donné le bureau à tel ou tel Confeiller.

On dit proverbialement & figurément, que l'air du bureau est favorable, est bon, ou qu'il n'est pas bon; pour dire, que les apparences sont ou ne sont pas bonnes pour le fuccès d'une affaire.

Tome IV.

On dit aussi proverbialement & figurément, connoître l'air du bureau; pour dire, pressentir l'évènement d'une affaire:

- BUREAU, fe dit d'un lieu destiné pour y travailler à l'expédition de certaines affaires. Il est allé au bureau de la Guerre.
- BUREAU, se dit quelquesois des personnes mêmes qui travaillent à un bureau, & particulièrement en parlant des Commis qui travaillent aux bureaux des Sécretaires d'Etat. Les Bureaux resteront à Versailles.

On dit, qu'une personne a du crédit au bureau; pour dire, qu'elle a du crédit auprès des commis d'un bureau.

- BUREAU, fe dit d'un lieu où l'on traite les affaires des communautés. Chacun des fix Corps des Marchands de Paris a fon bureau particulier pour délibérer fur les affaires qui le concernent : mais c'est dans celui de la Draperie, comme le premier corps, que se tiennent les assemblées générales des fix Corps.
- BUREAU, fe dit, en termes de Commerce, d'un endroit destiné pour y vendre & débiter certaines marchandifes de manufacture particulière; tel est le Bureau des Maroquins; tel est le Bureau des Cuirs de Hongrie, &c.

Les Tanneurs, Mégiffiers, Cordonniers, &c. appellent, Petit Bureau, le bureau des Vendeurs de Cuir.

- BUREAU DES PAUVRES, se dit du bureau où s'assemblent les Commissaires des Pauvres.
- BUREAU DE L'ECRITOIRE, se dit, en termes de Palais, du lieu où les Jurés & les Greffiers de l'Ecritoire s'alsemblent pour arrêter & signer des rapports.
- BURBAU DE LA VILLE, se dit de la B b b



Jurisdiction du Prevôt des Marchands & des Echevins.

- BURBAU DU COMMERCE, se dit d'un bureau établi par Arrêt du 22 Juin 1722, à la place du Conseil de Commerce, & qui est composé de huir personnes choisses par le Roi, pardevant lesquelles se discutent & s'examinent toutes les affaires relatives au Commerce. Ce Bureau s'assemble tous les Jeudis.
- BUREAU DE LA BANQUE ROVAUE, s'est dit précédemment en France, des différens lieux du royaume où se faisoient en 1719 & en 1720, les opérations de cette banque.
- BUREAU DES FINANCES, se dit de la Jurisdiction des Trésoriers de France, Généraux des Finances & Grands-Voyers. Les membres de cette Compagnie jouissent de trèsbeaux privilèges: ils sont du Corps des Cours supérieures, où ils ont ordinairement séance avec les Confeillers; & ils ont, comme les Officiers des Parlemens, Chambres des Comptes & autres Tribunaux souverains, la noblesse héréditaire, l'exemption des droits feigneuriaux dans la mouvance du Roi, &c. Ils font d'ailleurs Commenfaux de la Maison du Roie, & jouissent en cette qualité, de toutes les prérogatives des Officiers de Sa Majesté.

Le Bureau des Finances de Paris est composé d'un premier & d'un second Président en titre d'office, de quatre Président d'ancienneté; & de trente autres Trésoriers de France, outre un Avocat du Roi & un Procureur du Roi, qui se trouve qualisé dans quelques Edits & Lettres Patentes, de Procureur Général pour le service du Bureau & de la Chambre des Finances. Il y a aussi, dans cette Compagnie, quatre Commissaires généraux de la Voierie,

aver des Greffiers & des Huiffiers.

L'Edit de 1693, par lequel Louis XIV. fupprima la Chambre du Tréfor, & l'incorpora au Bureau des Einances, attribue à ce dernier Tribunal Jurifdiction pour connoître des affaires concernant les Finances, la Voierie, les Domaines du Roi dans l'étendue de la Généralité de Paris, l'enregistrement & l'exécution des Brevets & Lettres de dons accordés par Sa Majesté, les Lettres de naturalité & de légitimation, & de tous autres objets qui avoient été jusqu'alors de la compétence de la Chambre du Tréfor.

Le Bureau des Finances connoît auffi de ce qui a rapport aux bâtimens & réparations du Palais à Paris & des Jurifdictions Royales. Il a encore dans fon Reffort les ponts & chaussées, le pavé, & autres ouvrages publics, &c.

BUREAUX DES GREFFES ET CONTROL-LES DES GENS DE MAIN - MORTH POUR LES COMMUNAUTÉS, fe dit des bureaux où les gens de mainmorte font obligés de faire enregiftrer la déclaration de tous leurs biens & revenus, aux termes des Edits & Réglemens qui le prescrivent.

Les locataires des biens appartenans à gens de main-morte doivent aufli faire enregistrer dans ces bureaux, les conventions en vertu desquelles ils jouissent de ces biens. BUREAU DES DÉCIMES, se dit d'un Tribunal ecclésiastique où se fait la répartition des sommes à imposer sur les personnes & les biens des ecclésiastiques & communautés. Ce Tribunal à aussi le droit de juger les questions concernant ces impositions.

Les bureaux de Décimes sons

de deux fortes, les diocèlains, & les généraux ou souverains.

BUREAUX DIOCÈSAINS, le dit de ceux qui ont pour ressort l'étendue d'un diacèle. Le nombre des députés ecclésiastiques qui doivent composer le bureau diocèsain, varie selon les diocèfes. On les choifit parmi les Bénéficiers; l'Evêque, par sa dignité, est le chef du bureau. Ce font les Députés qui, conjointemont avec lui, répartifient les impositions que chaque département doit supporter. Ces Députés sont reputés prélens à leurs bénéfices pendant tout le temps qu'ils travaillent au bureau. Ils sont autorises à faire arrêter les rôles selon la connoissance qu'ils ont en leur confcience, de la qualité & revenu des biens sujets à l'imposition, fans qu'ils soient aftreints de suivre dans ces rôles les anciennes répartitions.

BUREAUX GÉNÉRAUX, OU SUPÉ-RIEURS, le dit de ceux où fe jugent fouverainement toutes les affaites qui y font portées par appel des bureaux diocèfains du reffort.

Ces bureaux supérieurs sont au nombre de huit. Sept furent établis par Edit du mois de Février 1580, enregistré le 8 Mars suivant. Ce sont ceux de Paris, Lyon, Rouen, Tours, Bourdeaux, Toulouse & Aix en Provence. Le huitième, qui est Bourges, sut créé par Lettres Patentes du 6 Juin 1586, confirmées par un Edit du mois de Mai 1598.

Le bureau général du Clergé à Paris fe tient au Palais, au-deflus de la Tournelle. Il a pour Juges trois Confeillers du Parlement, dont le plus ancien préfide, & autant de Confeillers-Commissaires Députés, qu'il y a de diocèfes reffortissa à ce bureau: il y a en outre un Promoteur général. Conformément aux Lettres Patentes du 24 Mai 1760, les contribuables ne peuvent être reçus à s'y pourvoir contre leurs taxes, ou par appel des jugemens rendus aux bureaux diocèfains, pour les taxes excédant 30 livres, qu'ils n'aient préalablement payé les termes échus, & qu'ils n'en ayont rapporté les quittances des 'Receveurs diocèfains.

Suivant cos mêmes Lottres Patontes, fi les eermes de l'imposition ne font pas échus, ceux qui le prétendent fur-taxés, ne peuvent demander aucune diminution ni décharge, qu'ils n'aient préalablement payé la moitié de leurs impositions, & donné un état de la valeur du revenu & des charges des bénéfices, certifié véritable par celui qui fe plaint, avec les pièces justificatives de fon état, à peine du double.

Les Bureaux Supérieurs, on prononçant sur les appels des Sentences des Bureaux diocèlains, ne peuvent fixer pour toujours à une certaine somme les cottes de ceux qui sont sujets aux impositions du Olergé, à peine de pullité.

Les Bureaux Supériours ne peuvent connoître en première instance des causes concernant les décimes.

Il faut auffi remarquer qu'il y a des affaires qui regardent les décimes, dont les Bureaux Diocèleins & même les Supérieurs ne font pas en posses font les décrets des charges des Receveurs & Constôleurs des Décimes, & les ventes & adjudications qui se font en conséquence de ces décrets.

BUREAU D'ADRESSE, se dit d'un lien où se débite la Gazeete à Paris.

BUREAU D'ADRESSE, se dit aussi, en B b b ij



BUR

- plaisantant, d'une personne qui s'informe des nouvelles de la ville pour aller ensuite les débiter de côté & d'autre. Cette Dame est un bureau d'adresse.
- BUREAU, se dit d'une sorte d'étoffe groffière, qu'on appelle autrement bure. Il a un habit de bureau.

La première syllabe est brève, & la feconde moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

Le x final, qui forme le pluriel, prend le fon du z devant une voyelle, en fuivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. Voyez la lettre S.

Il faudroit supprimer un e qui est oisif, & écrire, burau. Voyez ORTHOGRAPHE.

- BUREBA; nom propre d'une contrée d'Espagne, dans la Vieille Castille, entre le Rioja & les montagnes d'Occa.
- BURELÉ; adjectif & terme de l'art Héraldique, qui se dit d'un écu rempli de longues listes de flanc à flanc, à nombre égal, & d'émaux differens.

TORSAY, burelé d'argent & d'azur, à la bande de gueules brochant fur le tout.

- BURELLA; nom propre d'une petite ville d'Italie, au Royaume de Naples, dans l'Abruzze citérieure, à cinq lieues de Molife.
- BURELLE; substantif féminin, & terme de l'Art Héraldique, qui se dit d'une fasce de huit, dix ou douze pièces.
- BUREN; nom propre d'une petite ville d'Allemagne, au Cercle de Westphalie, dans l'Evêché de Paderborn, sur la rivière d'Alme. C'est le chef-lieu d'une Baronie.
- BUREN, est aussi le nom d'une jolie petite ville de Suisse, fur la rivière d'Aar, au-dessous de Gottstart.

ĩ

- BUREN, est encore le nom d'une ville & Comté des Provinces-Unies, dans la Gueldres, à une lieue de Tiel.
- BURESSE; vieux mot qui fignifioit autrefois laveuse.
- BURET; (le) nom propre d'un bourg de France, dans le Maine, à fept lieues, nord-ouest, de la Fléche.
- BURETTE; substantif séminin. Urceolus. Petit vase à mettre des liqueurs. Des burettes de vermeils
- BURETTE, fe dir particulièrement de ces petites buires où l'on met de l'eau & du vin pour dire la messe. Préparez les burettes, le Prêtre va à l'autel.

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, la troisième trèsbrève.

Il faudroit supprimer un t qui est oisif, donner l'accent grave au pénultième e, & écrire, d'après la prononciation, burète. Voyez OR-THOGRAPHE.

- BURG; nom propre d'une petite ville des Provinces-Unies, au comté de Zutphen, entre Anholt & Dotekom.
- BURGAGE; vieux mot qui fignificit autrefois un droit dû au feigneur par fes vaffaux.
- BURGALAISE; vieux mot qui fignifioit autretois une pique, une lance.
- BURGANDINE; fubstantif féminin. La plus belle espèce de nacre, & qui est produite par un limaçon appelé burgau, dont elle est l'écaille. On en fait quantité d'ouvrages de bijouterie, comme tabatières, boîtes, &c.

Les deux premières syllabes sont moyennes, la troisième est brève, & la quatrième très-brève.

BURGAU; substantif masculin. Sorte



de limaçon de mer, qu'on trouve dans les îles d'Amérique. C'est de la coque de cet animal qu'on tire cette belle nacre appelée *burgandine*, & qu'on préfère à la nacre de perle.

- BURGAU; nom propre d'une ville & château d'Allemagne, dans le cercle de Souabe, & capitale d'un Margraviat de même nom, fitué entre l'évêché d'Augsbourg & le Danube.
- **B**URGDORF ; nom propre d'une jolie petite ville d'Allemagne, dans le duché de Lunebourg, fur la rivière d'Owe, entre Zelle & Hannovre.
- BURGDORF, est aussi le nom d'une ville de Suisse, au canton de Berne, dans l'Argow.
- BURGEL; nom propre d'une petite ville d'Allemagne, au cercle de la haute Saxe, fur la Sala. Elle appartient au duc de Saxe Weymar.
- BURGER, BURGUER; vieux verbes qui fignifioient autrefois pousser, heurter.

BURGHELLI; substantif masculin.

On donne ce nom à Venife à dertaines petites barques avec lefquelles on va prendre l'air fur la mer. On les appelle auffi petits bucentaures.

BURGH-UPON-SAND; nom pro-

- pre d'un bourg d'Angleterre, dans la Province de Cumberland, près de Carléol. C'est-là où mourut le roi Edouard I, en 1307.
- BURGIAN; nom propre d'une ville peuplée & considérable d'Asie, dans le Korassan, près d'un lac de même nom.
- BURGLEHN; fubstantif masculin. C'étoit autrefois en Allemagne une forte de convention, par laquelle deux familles s'engageoient, tant pour elles que pour leur postérité, à se secourir mutuellement en toute

circonftance, & à la charge que fi l'une des deux venoit à s'éteindre, l'autre lui fuccéderoit dans tous ses biens, ses droits & ses prérogatives.

BURGLEN; nom propre d'une petite ville de Suiffe, dans le Turgow.

- BURGMANN; fubstantif masculin. C'est le titre que portent en Allemagne les Magistrats des villes de Fridberg & de Gelnhausen. Ils élisent le Burgrave qui relève immédiatement de l'Empereur.
- BURGOINNE; vieux mot qui fignifioit autrefois Bourgogne.
- BURGOS; nom propre d'une ville archiépiscopale & considérable d'Efpagne, sur la rivière d'Arlançon, dans la vieille Castille, dont elle est capitale. Elle sur autrefois la résidence des rois de Castille.
- BURGRAVE ; substantif masculin. Titre de dignité en Allemagne.

Les Burgraves ctoient anciennement des officiers auxquels les Empereurs avoient confié la garde de quelque ville. Quelques-uns même administroient la Justice. Dans la fuire l'office de Burgrave devint héréditaire, & plusieurs de ceux qui en étoient revêtus, s'érigèrent en Souverains des villes qu'on avoit confiées à leur garde.

Les Burgraves d'aujourd'hui recoivent de l'Empereur l'investiture féodale des lieux dont ils sont Burgraves.

Les Burgraves de Magdebourg, de Reineck, de Stromberg & de Nuremberg, sont décorés du titre de Princes de l'Empire.

BURGRAVIAT; substantif masculin. Dignité du Burgrave.

Il fe dit auffi du terriroire qui dépend d'un Burgrave.

BURIACH ; nom propre d'un bourg d'Allemagne , dans le Margraviar ÷2,

de Bade Dourlach, à deux lieues de Philipsbourg.

- BURIANA; nom propre d'un bourg d'Italie, en Toscane, situé sur les bords d'un lac de même nom.
- BURICK ; nom propre d'une ville d'Allemagne , fur le Rhin , au duché de Clèves. Elle appartient au roi de Prusse.
- BURIE; nom propre d'un bourg de France, dans l'Angoumois, à deux lieues & demie, nord-nord-est, de Cognac.
- BURIN; substantif masculin. Instrument d'acier dont on se sett pour graver sur les métaux, & dont la forme varie au gré de ceux qui en font usage.

Les orfèvres, les horlogers, les fourbilleurs, les ferruriers, & plufieurs autres ouvriers font ulage du burin; mais ceux qui s'en feivent le plus, font les graveurs en saille-douce, quand ils ne gravent pas à l'eau forte.

Les Italiens attribuent l'invention de la gravute auburin pour les estampes, au peintre Mantegne qui vivoit dans le seizième siècle. Le cuivre rouge est préférable à tout autre pour certe sonte de gravure. L'artifte dessine d'abord légèrement le mosèle à graver; il établit ensuite le dessent de manière à faire reconneître toutes les parties; & ensin, pour dernière opération, il élargit & forrisie tous les traits.

BURIN, se dit, en termes d'Amateurs, des estampes gravées au burin. C'est le burin de Picart, &c.

On dit auffi qu'un burin a du mérite, du goût, de l'ame, scc. pour dire, que l'ouvrage gravé au burin a ces qualités.

On dit encore d'un excellent grayeur, qu'il a le burin beau, délicat, élégant ; pour dire, qu'il grave bien. La première syllabe est brève, &

la feconde moyenne au fingulier, mais longue au pluriel.

- BURINE, EE; adjectif & participe pallif. Voyez BURINER.
- BURINER; verbe actif de la première conjugation, lequel le conjugue comme chanter. Cœlare. Travailler au burin, avec le burin, graver. Il fit buriner une chasse jur la première planche.

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est longue on brèves, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugation & la quantité prosodique des autres temps.

- BURITACA ; Baudrand place une contrée de ce nom dans l'Amérique méridionale, au gouvernement de Ste. Marthe
- BURLATS; nom propre d'une perite ville de France, en Languedoc, **1** une lieue, nord-est, de Castres.
- BURLESQUE ; adjectif des deux genres. Jocularis. Bouffon, planlant, facétieux, enjoué, qui excite à rire. Ce poime est rempli d'idées burlesques.
- BURLESQUE, se dir, par extension, de ce qui est comique & extravagant. Les Auteurs parurent cous sur le théâtre evec des figures burlesques.
- BURLESQUE, se dit substantivement d'un style bouffon.

Ce que nous avons de moins mauvais dans ce genre, est le Virgile pravesti de Scaron, sort loué dans sa naissance, & aujourd'hui sort décrié. C'est que le goût éclaisé ne doit pas s'accommoder d'un genre qui puise ses beautés dans ce que les idées & les expressions ont de plus vil & de plus abject.

La promière syllabe est moyen-



ne, la feconde encore x & la troifième très-brève.

Ce mot employé comme adjectif, ne doir pas régulièrement précéder le fubstantif auquel il fe rapporte. On ne dira pas une burlesque préface, mais une préface burlesque.

BURLESQUEMENT ; adverbe. Ludicré. D'une manière burlesque. Cette actrice chante burlesquement.

La premiére fyllabe est moyenne, la seconde encore, la troisième très brève, & la quarrième moyenne.

Il faudroit changer qu en k, le

- dernier o en a, & écriro, d'après la prononciation, burleskemant.
- Voyez. Orthographe.
- BURLETE; vieux mot qui fignifioit autrefois une petite bourse.
- BURNLEY; nom propre d'un bourg d'Angleterre, dans le duché de Lancastre.
- BURON; vieux mot qui se disoit autrefois d'un endroit où l'on mangenoit.
- BURRA; nom propre d'une île de l'Océan, l'une des Orcades, entre Pomona & South-Ronalfa. Elle abonde en blés, en bois, en lapins & en pâturages.
- BURRO; nom propre d'une île de la mer des Indes, entre les îles d'Amboine & des Celèbes. Elle 2 deux cent heues de circuit.
- BURSADA; nom propre. C'eft, felon Ptolémée, une ancienne ville d'Espagne, dans la Celtibérie.
- BURSAL; adjectif malculin, qui n'eft ufité qu'avec le substantif Edit, on parlant des Edits dont l'objet eft de tirer de l'argenr des peuples pour subvenir aux besoins de l'Erat. On a publié un Edit burfal. Le Roi à adressé au Parlement deux Edits burfaux.

Les deux syllabes font moyennes au fingulier; mais la seconde est longue au pluriel.

Le pluriel le forme en changeant al en aux, dont le x prend le son du z devant une voyelle, en suivant néarmoins la règle générale donnée ci-après. Voyez la lettre S.

- BURSANO; nom propre d'un bourg & cap d'Italie, au royaume de Naplos, dans la Calabre ultérieure.
- BURSE; nom propre d'une ville confidérable de la Turquie d'Asie, dans la Natolie, à dix milles du mont Olimpe. Les Rois de Bithinie y résidèrent autrefois, de nême que les Empereurs Turcs, avant de s'être emparés de Constantinople.
- BURTINA; nom propre. C'est, selon Prolémée, une ancienne ville d'Espagne, au pays des llergètes.
- BURUZ ; nom propre d'un bourg de la Turquie d'Alie , dans la Natolie, fur le Madre.
- BURY; nom propre de deux villes. d'Angleterre, dont une dans le Comté de Suffolk, & l'autre dans la Province de Lancastre.
- BUS; nom propre d'une île de l'Océan septentrional, entre l'Islande & Terre-Neuve.
- BUSC; substantif masculin. Petit bâton d'ivoire, de bois ou de baleine, plat, étroit, arrondi par les doux extrémités, se dont les femmes sont usage pour tenir leur corps de jupe en état. Elle a rompu son busc. Elle ne porte point de buscs.

Ce monofyllabe est moyen au singulier, se long au pluriel.

Le c final se fait toujours sentir comme un k.

BUSCAIGE; vieux mot qui fignifioit autrefois une fervieude, ou corvée. BUSCHER ; vieux verbe qui fignifioit | BUSHELE ; vieux mot qui fignifioit autrefois abattre du bois.

BUSE; substantif féminin. Butcovulgaris. Espèce d'oiseau de proie, qu'on nomme aussi bondrée. Il est aussi gros qu'un faisan, & a vingt pouces de longueur, depuis la pointe du bec jusqu'à l'extrémité de la queue. Son envergure est de plus de quatre pieds: sa tête est grande, son bec court, crochu, & d'un bleu noirâtre, mais la partie supérieure en est recouverte par une peau jaune. Il a de grands yeux, dont l'iris est d'un jaune blanchâtre, & la paupière inférieure couverte de duvet. Le plumage de la face supérieure est de couleur de rouille, & celui de la face inférieute d'un blanc jaunâtre.

La buse ne vaut rien pour la fauconnerie. Elle se nourrit de rats, de taupes & d'oiseaux.

On dit figurément & proverbialement, qu'on ne peut pas faire • d'une buse un épervier ; pour dire, qu'on ne peut pas faire d'un sot un habile homme.

On dit aussi proverbialement & figurément, d'un sot, d'un ignorant, que c'est une buse.

BUSE, se dit dans les grosses Forges, d'un canal d'eau qui fait tourner la roue de l'arbre, par le moyen duuel le martinet marche.

La première syllabe est longue, & la seconde très-brève.

Il faudroit changer le s en 7, & écrire, d'après la prononciation, buze. Voyez ORTHOGRA-PHE.

BUSENTO; nom propre d'une petite rivière d'Italie, au Royaume de Naples. Elle a fa fource dans la montagne de Satriano, & fon embouchure dans la mer de Toscane, près de Policastro.

autrefois boisseau.

- BUSIRIS; terme de Mythologie, & nom propre d'un Roi d'Egypte, fils de Neptune, & de Lysianasse, qui pour obéir à certain Oracle, immoloit à Jupiter les Etrangers arrivés dans ses Etats. Hercules étoit condamné par ce Prince à fubir le même fort, & déja on le conduisoit à l'autel, quand ce Héros rompit ses chaînes, tua Busiris, de mêmo qu'Iphidamas, fils du Tyran, & Chaldes, son Héraut d'armes.
- BUSIRIS, est aussi le nom d'une ancienne ville, qui étoit bâtie au milieu de l'Egypte dans le Delta. On y remarquoit le tombeau d'Osiris, & un très-beau temple d'Iss.
- BUSLACENA; nom propre d'une ancienne ville d'Afrique, dont parle S. Augustin.
- BUSMADIS; nom propre d'une ancienne ville d'Afie, qu'Etienne le Géographe place dans l'Ifaurie.
- BUSO; nom propre du Cap le plus occidental de l'île de Candie , Visà-vis de celle de Cerigo.
- BUSQUÉ, ÉE; adjectif & participe passif. Voyez Busquer.
- BUSQUER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme chanter. Action de mettre un busc dans un corps de jupe. Cette Dame n'est jamais busquée. Il faut vous busquer.
- BUSQUER, se dir, dans le style familier, dans la signification de chercher; mais alors il n'a d'ufage qu'en cette façon de parler, bufquer fortune; pour dire, chercher fortune. Il est allé busquer fortune chez une jolie femme.
- BUSQUET; vieux mot qui signifioir autrefois touffe.
- BUSQUIERE; substantif féminin. L'endroit d'un corps de jupe où l'on



l'on place le busc. Le busc est sorti de la busquière.

La première fyllabe est brève, la feconde longue, & la rroisième strès-brève.

- Il faudroit changer qu en k, & écrire, d'après la prononciation, buskiére. Voyez Orthographe.
- BUSSARD ; fubstantif masculin. Sorte de vaisseau composé de douves & de cerceaux, dans lequel on met du vin ou d'autres liqueurs, & qui contient deux cent seize pintes de Paris. Le bussard est une des neuf futailles régulières dont on fait usage en France.

On s'en sert particulièrement en Anjou, & dans le Poitou.

- BUSSE ; vieux mot qui s'est dit autrefois d'une forte de grand bateau.
- BUSSERETH; nom propre d'une ville d'Afie, dans l'Arabie Pétrée. Il y a un Archevêque Grec.
- BUSSEROLE ; substantif séminin. Petit arbuste, presque rampant, ayant des tiges assertes, courbées vers la terre. Ses seuilles sont simples, charnues, dures, ovales, imitant celles de l'olivier par leur consistance, mais plus petités: il a ses seurs disposées en grappes au sommet des tiges, & il leur succède des baies d'un beau rouge.

Cet arbufte croît fur les Alpes & dans les bois montagneux. Il est fans odeur : fes baies, qui ont un goût ftyptique, font corroboratives, aftringentes & diurétiques.

On a employé cette plante de nos jours, très-avantageulement contre le calcul. On la donne en poudre à la dofe d'un gros à l'homme, & à la dofe d'une demi-once aux animaux.

BUSSETO; nom propre d'une ville d'Italie, au Duché de Plaifance, Tome IV. BUS

- BUSSIÈRE POITEVINE ; nom propre d'une ville de France, dans la Marche, fur la Gartempe, environ à douze lieues, nord-oueft, de Limoges.
- BUSSIERES; nom propre d'un bourg de France, en Auvergne, à neuf lieues, ouest-nord-ouest, de Riom.
- Il y a un autre bourg de ce nom dans le Forest, à cinq lieues, sudest, de Roanne.
- BUSSY; nom propre d'un bourg de France, en Champagne, à une lieue & demie, 'est-nord-est, de Joigny.
- BUST; nom propre d'une ville forte de Perfe, dans le Sablestan, dont elle est capitale.
- BUSTAIL; vieux mot qui signifioit autrefois bois de lit.
- BUSTALHE; vieux mot qui signifioit autrefois droit de pâturage.
- BUSTE; fubstantif masculin. Ouvrage de Sculpture représentant une figure humaine qui n'a que la tête, l'estomac & les épaules fans les bras. Il a le buste d'Auguste en marbre.
- BUSTE, se dit aussi, en termes de Peinture, d'un portrait à demicorps, où la personne ne paroît que jusqu'à la ceinture. Ce Peintre vouloit avoir cent écus pour un busse.
- BUSTE, se dit, en termes de l'Art héraldique, de l'Image d'une tête avec la poitrine, mais sans bras.
- BUSTES, se dit dans le Commerce, de ces boîtes de fapin légères, & à demi-rondes, dans lesquelles nous yiennent les raisins de Damas.
 - La première syllabe est moyenne, & la seconde très-brève.
- BUSTUAIRE, fubstantif masculin. On appeloit ainsi les *Gladiateurs* qui se battoient chez les Anciens, auprès du bûcher où l'on brûloit un C c c

385



mort, pour célébrer ses obseques.

Originairement on facrifioit des captifs fur le tombeau d'un guerrier, parce qu'on croyoit que leur fang appaifoit les Dieux infernaux, & les rendoit favorables au défunt : mais cette coutume ayant dans la fuite, paru trop barbare, on fit combattre, en place de ces victimes, des Gladiateurs, au fang defquels on attribua le même effet.

- BUT ; fubstantif masculin. Point où l'on vise, & auquel on a dessein d'atteindre. Il a touché trois fois le but.
- BUT A BUT, se dit adverbialement, pour dire également, sans aucun avantage d'un côté ni de l'autre. Nous jouons ensemble but à but.

On dit que *deux personnes ont* troqué but à but; pour dire, troc pour troc, fans aucun retour de part ni d'autre.

On dit aussi que deux personnes se sont mariées but à but; pour dire, que l'une n'a fait en se mariant aucun avantage à l'autre.

BUT, fe dir, dans le fens figuré, de la fin qu'on fe propose, du principal objet qu'on a en vue. Il avoit pour but de marier sa fille à ce Scigneur.

On dit, aller au but; pour dire, aller directement à la fin qu'on fe propose. Je vais toujours au but.

On dit aussi figurément, de quelqu'un qui-a réussi à trouver la solution de quelque difficulté, qu'il a touché au but, qu'il a frappé au but.

DE BUT EN BLANC, fe dit figurément & adverbialement pour dire, brufquement, indifcrétement, imprudement, fans réflexion. Il lui dit une grossièreté de but en blanc. Il avoua cette sottise de but en blanc. Différences relatives entre bar vues, dessein.

Le but est plus fixe, c'est où l'orr veut aller : on suit les routes qu'on croit y aboutir, & l'on fait se efforts pour y arriver. Les vues sont plus vagues; c'est ce qu'on veut prouver: on prend les mesures qu'on juge y être utiles, & l'on tâche de réussir. Le dessein est plus ferme; c'est ce qu'on veut exécuter : on met en œuvre les moyens qui paroissent y être propres, & on travaille à en venir à bout.

Un bon Prince n'a d'autre deffein dans fon gouvernement, que de rendre fon Etat florissant par les Arts, les Sciences, la Justice & l'Abondance; parce qu'il a le bonheur des peuples en vue, & la vraie gloire pour but.

Le véritable Chrétien n'a d'autre but que le Ciel, d'autre vue que de plaire à Dieu, ni d'autre dessein que de faire fon falut.

On se propose un but. On a des: vaes. On forme un dessein.

La raison défend de se proposer un but, où il n'est pas possible d'atteindre; d'avoir des vues chimériques, & de former des desseins qu'on ne fauroit exécuter.

Si mes vues font justes, j'ai un desse dans la têre qui me fera arriver à mon but.

Ce monofyllabe est moyen au fingulier, & long au pluriel.

Le *t* final se fait sentir en topte circonstance.

- BUTAMA; nom propre. C'eft, felon Cédrene, une ancienne ville de la Dalmatie.
- BUTE; substantif féminin. Scalpram. Instrument avec lequel les Matéchaux coupent la corne des chevaux.

BUTE, se dit aussi en termes de



l'Art héraldique. On voit cet inftrument fur différens écus. La maifon de Buret, en Savoie, porte trois butes en poignée.

La première syllabe est brève, & la seconde très-brève.

- BUTÉ, ÉE; adjectif & participe passif. Voyez BUTER.
- Burts, fe dit, en termes de Vénerie, d'un chien qui a la jointure de la jambe groffe.

On dit de deux personnes, qu'elles sont butées l'une contre l'autre; pour dire, que l'une est opposée à l'autre.

On dit aussi qu'on est buté à quelque chose; pour dire, qu'on y est fixé, arrêté.

- BUTEAU; vieux mot qui fignifioit autrefois brouette.
- BUTER; verbe neutre de la premièrie conjugaison, lequel se conjugue comme chanter. Frapper au but, toucher le but. Ce verbe n'a guères d'usage dans cette acception, qu'aux jeux de paume & de billard. 11 n'a pas buté.
- BUTER, se dit d'un cheval qui ayant les jambes foibles, bronche pour peu que le terrein où il marche soit inégal. C'est un mauvais cheval qui bute sans cesse.
- BUTER, signifie, dans le sens figuré, tendre à quelque fin. Il butoit au gouvernement de la Province.
- BUTER, est verbe pronominal réfléchi, & fignifie se résoudre, se fixer, s'arrêter, se déterminer. Il faut se buter à l'exécution du Testament.
- SE BUTER, est aussi verbe pronominal réciproque, & se dir de deux personnes toujours opposées l'une à l'autre. Ces deux Actrices se butoient continellement l'une contre l'autre.

Les temps composés du verbe

neutre se forment avec l'auxiliaire Avoir, & ceux du verbe pronominal avec l'auxiliaire Être. Ils ont buté. Ils se sont butés.

La première fyllabe est brève, & la seconde est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

- BUTERA; nom propre d'une Ville & Principauté d'Italie, en Sicile, dans la vallée de Noto.
- BUTÉS; terme de Mythologie, & nom propre d'un fils de Borée, Roi de Thrace, qui le chassa de fes Etats, pour avoir attenté à la vie de Lycurgue. Il se retira avec quelques amis dans l'île de Naxos: mais comme ils étoient sans femmes, ils allèrent enlever sur la côte de Thesse lie, Iphimédie, Pancratis & Coronis, dans le moment qu'elles célébroient les bacchanales; ce qui indigna Bacchus, au point qu'il inspira à Butés la fureur de se précipiter dans un puits où il périt.
- BUTHE; nom propre d'une île d'Ecosse, l'une des Westernes, à l'embouchure de la Clyde. Elle abonde en blés, en pâturages, & la pêche du hareng y est excellente.
- BUTHOU; nom propre d'une ville & contrée de la Cassure, sur les frontières de la Prusse Royale. L'une & l'autre appartenoient précédemment à la République de Pologne, qui les céda en 1667, à l'Electeur de Brandebourg.
- BUTHUAN; nom propre. C'eft, felon Pigafet, une île de la mer des Indes, auprès de celle de Calegan, dans l'Archipel de S. Lazare.
- BUTHURUS; nom propre. C'est, felon Ptolémé, une ancienne villo de la Lybie intérieure, près de la fource du Bagrada.

Cccij



BUTIÈRE; vieux mot qui signifioit autrefois canal.

388

BUTIN; fubstantif masculin. Preda. Argent, habits, vivres, bétail & autres effets enlevés aux ennemis. Les Grenadiers firent un riche butin.

La première fyllabe est brève, & la seconde moyenne.

Ce mot n'a point de pluriel. BUTINE; participe passif, indéclinable. Voyez BUTINER.

BUTINER; verbe neutre de la première conjugaison, lequel se conjugue comme chanter. Predam facere. Faite du butin. Les Troupes légères butinèrent jusqu'au centre de la Province.

On dit, en style poëtique, & dans le sens figuré, que les Abeilles butinent sur les fleurs.

Les temps composés se forment avec l'auxiliaire Avoir. Les Houffards ont butine dans cette contrée.

Les deux premières fyllabes font brèves, la troifième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

BUTINIER ; vieux mot qui fignifioit autrefois dépositaire du butin.

BUTIREUX, EUSE; adjectif. Quiest de la nature du beurre. La partie butireuse du lait.

Les deux premières fyllabes font brèves, la troifième est longue, & la quatrième du féminin trèsbrève.

Cet adjectif ne doit pas régulièment précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas une butireuse substance, mais une substance butireuse

BUTOR; fubstantif masculin. Sorre d'oiseau qui vit dans les marécages, & qui, en mettant son bec dans l'eau, fait un bruit semblable aus meuglement d'un taureau. Il est de la groffeur du héron gris, & a environ deux pieds & demi de longueur, depuis la pointe du bec, jusqu'à l'extrémité de la queue. Sa tête est petite, étroite, & le sommet en est de couleur noire : il a aussi une tache de la même couleur de chaque côté au coin de la bouche. La gorge & les côtés du coufont roufsâtres, & marqués de petites bandes transversales de couleur noire; le cou est couvert de grandes plumes, de sorte qu'il paroît plus court & plus gros qu'il ne l'est en effet : les plus longues plumes de la poitrine sont noires dans le milieu; la face intérieure des cuiffes & le bas-ventre font d'un blanc. mêlé de roux, & la face extérieure est parsemée de taches noires; le dos est marqueté de roux pâle & de noir, avec un peu de cendré, & des taches noires qui sont plus larges & plus grandes que sur toute autre partie du corps; le bas des plumes de la gorge est blanc ; les grandes plumes des aîles sont plus courtes dans le héron gris; la pointe des grandes plumes est noirâtre; le reste est marqueté de taches transversales, rousses & noires; les petites plumes qui recouvrent les grandes, sont d'un roux foncé; la queue est courte, petite, composée de dix. plumes, qui sont de même couleur que les grandes plumes des aîles; les raies & les taches noires qui se trouvent entre les épaules, sont larges & inclinées en bas : le bec est droit & fort; il est gros à sa racine, & diminue infensiblement. de grosseur jusqu'à son extrémité qui est pointue; il est tranchant par les côtés, & entièrement de couleur verdâtre; les côtés de la



pièce inférieure du bec entrent BUTRINTO ; nom propre d'une dans la pièce supérieure : la langue est pointue; elle ne s'étend pas jusqu'au milieu du bec : l'iris des yeux | BUTRIO ; nom propre d'un bourg est de couleur jaune, mêlée de couleur noifette; on l'a vue rougeâtre dans un autre oiseau de cette espèce : l'ouverrare de la bouche est l fort grande; elle s'étend jusqu'audelà des yeux, de sorte qu'ils paroissent être dans le bec : il y a sous les yeux un petit espace qui est dégarni de plume, & de couleur verte :-les oreilles font grandes, les jambes sont dégarnies de plumes au-deffus de l'articulation; les pieds tont verts, les doigts alongés, & les ongles longs & forts : le doigt extérieur tient au doigt du milieu à sa naissance : l'ongle du doigt du milieu a le côté intérieur dentelé, comme tous les autres oiseaux de ce genre ; ils se servent de ces pointes pour retenir les anguilles & les autres poissons glissans: l'ongle du doigt de derrière est le plus gros & le plus long. On dit qu'à chaque ponte, les petits du butor font en nombre impair, comme trois ou cinq: Les œufs font arrondis & blanchâtres, avec quelques teintes de cendré ou de vert. Le nid eff fait en terre.

La graisse de butor adoucit les douleurs que caufe la goutte; elle éclaircit la vue; enlève les taches des yeux, & s'emploie avec fuccès contre la surdité. La cendre de la peau & des plumes de cet oifeau, passe pour avoir la propriété d'arrêter le flux hémorroïdal.

BUTOR, se dit, dans le sens figuré, d'un homme stupide. Cet homme est un vrai butor.

On dit, dans le même fens, d'une femme, que c'est une butorde.

- ville épifcopale & maritime d'Albanie, sur un golfe de son nom.
- d'Italie, dans le territoire de Ravenne. C'est l'ancienne Butrium, dont parle Ptolémée.
- BUTTALA ; substantif masculin. C'est le nom d'une petite monnoie qui a cours à Gênes, & qui, vaut environ trois sous un denierde France.
- BUTTE ; substantif féminin. Terrea. Petit tertre, terrein un peu élevé: naturellement ou par artifice. Vous découvrirez le village quand vous serez au haut de cette butte.
- BUTTE, se dit aussi d'une petite élévation de terre ou de maçonnerie, au milieu de laquelle on place le but où l'on vife, & auquel on veut atteindre. La butte est renverfee.
- POUDRE DE BUTTE, se dit de la poudre dont se servent habituellement ceux qui tirent au blanc. Il n'a plus de poudre de butte.
- ETRE EN BUTTE, se dit dans le sens figuré, & fignifie être exposé. Les gens d'un certain rang sont toujours en butte à l'envie. Il ne devoit pas être en butte à la calomnie.
 - La piemière fyllabe est brève, & la feconde très-brève.
- BUTTE, EE; adjectif & participe paffif. Voyez BUTTER.
- BUTTER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme chanter. Terme d'Architecture. On dit butter un mur, une voute; pour dire, foutenir un mur, en empêcher la poussée ou l'écartement d'une voute, par le moyen d'un arc-boutant, d'un pilier - boutant. Il faut butter ce mur.

BUTTER UN ARBRE, se dit, en ter-





mes de Jardinage, de l'action d'entourer de mottes de terre, le pied d'un arbre après l'avoir planté.

BUTTER DU CÉLERI, DES CARDES D'ARTICHAUX, se dit aussi, en termes de Jardinage, de l'action de mettre de la terre à l'entour, pour les faire blanchir.

La première fyllabe est brève, & la seconde est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBB, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Il faudroit supprimer un t qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, buter. Voyez ORTHO-GRAPHE.

- BUTTIÈRE; adjectif féminin, qui n'a d'ufage que pour défigner certaines arquebufes, dont on fe fert pour tirer au blanc. On lui vola fon arquebufe buttière
- BUTTON-BAY; nom propre d'un golfe de l'Amérique septentrionale, dans les Terres arctiques, ainsi appelé du Navigateur Anglois Button.
- BUTUA; nom propre d'une ville d'Afrique, que Sanson place dans la Basse-Ethiopie, au Royaume du Monomotapa, vers la rivière de Zambre.
- BUTURE ; fubstantif féminin, & terme de Venerie, par lequel on défigne une tumeur qui arrive à la jointure, au - desfus du pied du chien de chasse. On appelle chien buté, le chien qui a ce mal.

La première syllabe est brève, la feconde longue, & la troisième très brève.

BUTUS; nom propre d'une ancienne ville, que Ptolémée place dans la Basse-Egypte.

Etienne le Géographe parle d'une

autre ville de même nom, située en Asie, dans la Gédrosie.

- BUTZAW; nom propre d'une ville d'Allemagne, au Duché de Meckelbourg, dans la Basse-Saxe, sur le Warnow, entre Schwerm & Rostock.
- BUTZBACH ; nom propre d'une ville d'Allemagne, dans la Vétéravie, entre Francfort & Giefen.
- BUVABLE; adjectif des deux genres, du style familier. Potable, qui peut se boire. Ce vin ue fera buvable qu'en été.

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, & la troisième très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas une buvable liqueur, mais une liqueur buvable.

BUVERIF; vieux mot qui fignifioit autrefois repas, festin.

- BUVETIER ; fubstantif masculin. Celui qui tient la buvette, où les Officiers de Justice vont se rafraîchir. Le Buvetier nous servit de i'excellent vin.
- BUVETIER, se dit encore de celui chez qui l'on va boire. Les maîrres Vinaigriers Mourardiers de Paris, se qualifient de Buvetiers, à cause qu'ils peuvent faire boire dans leurs boutiques l'eau-de-vie qu'ils distillent.
- BUVETTE; substantif féminin. Lien où les Officiers des Cours & autres Jurisdictions de France, déjeûnent & font collation. Messieurs de la Grand Chambre sont à la buvette.
- BUVETTES, se dit aussi familièrement, au pluriel, de ces sortes de repas que font, au cabaret ou ailleurs, certaines personnes pour se divertir. Il s'est ruiné en buyettes.

La première fyllabe est brève, la feconde moyenne, & la troisième très-brève.

Il faudroit fupprimer un e qui est oisif, donner l'accent grave au pénultième e, & écrire, d'après la prononciation, buvète. Voyez ORTHOGRAPHE.

- BUVEUR; fubstantif masculin. Potator. Celui qui boit; mais ce mot ne se dit guères dans cette acception générale, qu'en cette phrase : Du vin qui rappelle son buveur; pour dire, du vin qui engage celui qui en a bu, à en boire encore.
- BUVEUR, fe dit, le plus fouvent en mauvaise part, de quelqu'un qui est sujet au vin, & qui en fait grand usage. Ce font trois buveurs qui ne quittent pas le cabaret.
- BUVEUR D'EAU, fe dit de quelqu'un qui ne boit que de l'eau, ou du vin fort trempé. Ne vous fiez pas à ce buveur d'eau.
- BUVEUR, fe dit, en termes d'Anatomie, d'un muscle droit de l'œil, qu'on appelle autrement adducteur de l'œil.
 - La première syllabe est brève, & la seconde longue.

Le r final le fait fentir en toute circonstance.

- BUVOTTÉ ; participe passif indéclinable. Voyez BUVOTTER.
- **BUVOTTER**; verbe neutre de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Ce verbe, qui est du style familier, signifie boire du vin à petits coups & souvent. Ils buvotterent pendant trois jours.

Les temps composés se forment avec l'auxiliaire Avoir. Ils ont buvotté.

Les deux premières syllabes sont brèves & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Il faudroit fupprimer un t qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, buvoter. Voyez ORTHO-GRAPHE.

- BUVRAIGE ; vieux mot qui fignifioit autrefois labourage.
- BUXEUIL ; nom propre d'un bourg de France, en Berry, fur la rivière de Foizon, à quatre lieues & demie, fud, de Romorantin.
- BUXIÈRE LA GRUÉ; nom propre d'un bourg de France, en Bourbonnois, entre Moulins & Mont-Luçon.
- BUYE ; vieux mot qui fignifioit autrefois buire.
- BUYS ; vieux mot qui fignifioit autrefois une forme de foulier.
- BUYTRAGO; nom propre d'une petite ville d'Espagne, dans la nouvelle Castille, sur le ruisseau de l'Ozoya, à six lieues, à l'est, de Ségovie.
- BUZANÇOIS; nom propre d'une ville & conité de France, en Berry, fur la rivière d'Indre, à treize lieues & demie, ouest-fud-ouest, de Bourges.
- BUZARAS; nom propre d'une ancienne ville d'Afrique, que Ptolémée place dans la Mauritanie Céfarienne.
- BUZARD DE MARAIS; substantif masculin. Oiseau de proie, qui est une sorte de petite Buse. Voyez BUSE.
- BUZAY; nom propre d'une Abbaye de France, en Bretagne, fituée fur la Loire, à trois lieues & demie, fud-oueft, de Nantes. Elle est en commende, & vaut plus de trente mille livres de rente au Titulaire.

Digitized by Google

- BUZE; fubstantif féminin, & terme d'Artillerie, qui fe dit d'un tuyau de bois ou de plomb, par le moyen duquel on conduit l'air dans les galeries des mines.
- BUZET ; nom propre d'une ville de France, en Languedoc, fur la rive gauche du Tarn, environ à cinq lieues, nord-est, de Toulouse.
- BUZET, est aussi le nom d'un bourg de France, en Gascogne, près de la Baize, à six lieues, nord, de Condom.
- BUZY-ANGY; nom propre d'un bourg de France, en Beauvoisis, environ à quatre lieues, sud-est, de Beauvais.
- BYBASSUS ; nom propre d'une ancienne ville de Carie, ainfi appelée, dit Etienne le Géographe, du Berger Bybassus, qui fauva Podalire, quand la tempêre le jetta fur les côtes de ce pays.
- BYBLOS; nom propre d'une ancienne ville de Phénicie, fituée entre Sidon & Orthofie. Elle étoit arrofée par le fleuve Adonis, & s'étoit rendue fameuse par le culte qu'elle rendoit au bel Amant de Vénus, qu'un fanglier avoit mis à mort dans les forêts du Mont - Liban. Voyez Adonis.
- BYCHOW; nom propre d'une petite ville de Pologne, en Lithuanie, au Palatinat de Mificzlaw, fur le Nieper, entre Mohilow & Rohaczow.
- BYDGOST ; nom propre d'une petite ville de Pologne, dans la Prusse Royale, sur la rivière de Berda.
- BYGOIS; terme de Mythologie, & nom propre d'une Nymphe d'Etrurie, dont parle Ciceron, laquelle avoit écrit fur la foudre.
- BYLAZORA ; nom propre d'une ancienne ville de Grèce, dont Po-

lybe parle comme d'une grande ville, très-bien fituée fur les frontières de la Macédoine & de la Dardanie.

- BYON ; vieux mot qui s'eft dit autrefois d'une espèce de vase.
- BYSSE; substantif masculin. Terme employé par une multitude d'Auteurs, pour défigner une matière précieuse, dont certains vêremens étoient tillus, & sur laquelle on n'a aujourd'hui que des connoissances imparfaites, quoiqu'en dise un Dictionnaire dont nous nous lassons enfin de faire remarquer les erreurs lans nombre. Le bysse étoit-il la foie des Anciens, comme l'assure le Tiévoux? Etoit-ce la soie des pinnes marines, ou de l'huitre perlière mise en œuvre? Etoit-ce le lin le plus beau? Etoit-ce une toile de coton très-fine? Etoit-ce une matière tirée du règne végétal, ou l'étoit-elle du règne minéral ? M. le Chevalier de Jaucourt conjecture judicieusement, que le bysse des Anciens étoit un terme générique, fous lequel on comprenoit diverses matières rares & précieuses, qui servoient à fabriquer diverses étoffes riches, en différens pays.
- BYZACENE; nom propre d'une ancienne contrée d'Afrique, dans l'Afrique proprement dite. Il faut favoir que quand l'Afrique passa tous la domination des Romains, ils la divisèrent en deux départemens, qui furent la Zeugitane & la Byzacène, dont on ne connoît pas trop bien les limites aujourd'hui. Cette dernière étoit bornée au nord, par la province Proconsulaire ; à l'est, par la Méditerranée & le fleuve Triton; au sud, par l'Arzugitane; & à l'ouest, par la Numidie. Ainsi la Byzacène, dont Adrumète étoit la capitale, devoit

Digitized by Google

devoit faire la partie la plus confidérable de ce que nous appelons

, zujourd'hui le Royaume de Tunis.

BYZANCE; nom propre d'une ancienne ville, qui, ayant été augmentée & embellie par Constantin, a reçu le nom de *Constantinople*, fous lequel elle est aujourd'hui capitale de l'Empire Ottoman. Voyez CONSTANTINOPLE,

BYZANTIN, INE; adjectif & fubf-

tantif. Qui est de Byzance ou de Constantinople. Philippe de Macédoine fit la guerre aux Byzaztins.

395

- HISTOIRE BYZANTINE, se dit d'un Corps d'Histoire de Constantinople, imprimé à Paris, au dixseptième siècle.
- BZO; nom propre d'une ville d'Afrique, au Royaume de Maroc, dans la province de Hafcore, à sept milles d'Elguimuha.

4.1

fubstantif masculin, qu'il faut appeler ce. Un C capital. Un c romain. Un c italique.

Un ufage abufif a introduit cette lettre dans une infinité de syllabes de notre langue, defquelles elle devroit être exclue. Je dis un ufage abufif, & c'est ce qui est aisé à démontrer, si l'on avoue, ce qu'on ne peut raisonnablement contester, que l'écriture a été inventée pour peindre la parole.

On donne au c le fon du k, dans les mots où il précède a, o, u; comme cabale, causer, conduite, courir, curé, &cc.

On donne à cette même lettre le fon du f, dans les mots où elle précède e, i; tels que célèbre, civil, &c.

On lui donne encore le fon du \int devant a, o & u, par le moyen d'une cédille qu'on met desseus; comme Tome IV. dans ces mots, prononça, façon 3 conçu, &c.

Ce n'est pas encore tout : on s'est avisé de faire représenter à la même lettre un g dans cettains mots ; comme claude, second, &c. qu'on prononce comme s'ils étoient écrits glaude, segond, &c. Et par une bizarrerie inexplicable, on a donné au g le son du c dans d'autres mots; comme dans gangrène, qu'on prononce comme s'il étoit écrit cangrène.

On a aussi donné au c, assemblé avec le h, un son particulier; comme dans chanoine, chercher, archiprêtre, choisir, &cci Et comme si tant d'emplois, distribués à la mênie lettre, n'eussent pas suffi, on a ensin voulu que ces deux lettres (ch) réunies, représentassent un k dans certains mots; comme archétype, archiépiscopal, &cc. qu'on prononce comme s'ils étoient écrits

Ddd



arkétype, arkiépiscopal, &c. On conviendra sans doute, que l'intérêt de la langue exige qu'on simplifie les élémens de l'art de lire. Il est cependant clair que c'est les compliquer, que d'attribuer différens sons à un même caractère; puisqu'alors on ne peut plus, sans le secours de la mémoire, déterminer positivement le son que doit prendre ce caractère dans le mot qu'on a à lire. La preuve en est fimple : celui qui faura que le mot archiépiscopal, se lit comme s'il étoit écrit arkiépiscopal, sera fondé à croire qu'il faut-lire archiprêtre, comme s'il étoit écrit arkiprêtre, si fa mémoire ne lui indique pas la bonne prononciation de ce dernier mot.

Nous ne nous arrêterons pas mainsenant à l'examen des inconséquences qui naissent de la valeur actuelle des fignes, nous remplifions cette tâche au mot ORTHOGRAPHE, où nous indiquons d'ailleurs plus particulièrement la nécessité, & les moyens d'y remédier. Nous dirons seulement ici : 1°. que le k doit être substitué au c, dans tous les mots où cette dernière lettre a le son de la première. Ainfi, au lieu d'écrire, sabale, causer, conduite, courir, suré, archétype, archiépiscopal, &cc. ecrivez kabale, kaufer, konduite, kourir, kuré, arkétype, arkiépijkopal, &c.

2°. Que le \int doit être fubfitué au c, dans tous les mots où celui-ci a le fon de celui-là. Ainfi, au lieu d'écrire, célèbre, civil, prononça, façon, conçu, &c. écrivez félèbre, fivil, prononfa, fason, consu, &c.

3°. Que le g doit être substitué au c, dans les mots où l'usage attribue à cette dernière lettre le son de la première. Ainsi, au lieu d'écrive claude, second, &c. Ecrivez glaude, segond, &c.

4°. Qu'il ne faut enfin conferver le c dans l'alphabet, que pour former, avec le h, le fon particulier qui leur est propre; comme dans chanoine, chercher, archiprêtre, choistr, &c. Alors, au lieu d'appeler cette lettre un cé, ou un ce, vous lui donnerez la dénomination de che, pour faciliter la méthode de former les syllabes.

Vous concevez néceffairement, qu'en réduisant à une seule fonction la lettre dont nous parlons, elle ne pourra plus induire en erreur le Lecteur, fur-tout l'Étranger, qui n'aura pas présens à la mémoire les sons propres à chaque mot. Il ne fera plus incertain s'il doit lui donner la valeur d'un g, comme dans ssecond; ou le son d'un k, comme dans archiépiscopal : puisqu'il sera fûr que le son qu'elle lui représentera fera toujours le même; & tel que dans les mots chanoine, chercher, &c.

Nous répondons, au mot OR-THOGRAPHE, aux objections qu'on a déja faites, & qu'on ne manquera pas de faite encore, contre la méthode nouvelle que nous propolons. Nous ferons voir que rien n'eft plus déraisonnable, que d'attribuer à un figne quelconque des sons propres aux autres fignes, puisque cela n'opère qu'une confusion qui altère effentiellement la pureté de la langue, en détournant l'écriture de fa véritable destination.

Nous favons bien, que quelque judicieuse que soit la réforme que nous proposons, & que d'habiles gens ont indiquée avant nous, elle ne manquera pas d'essuyer bien des contradictions; mais on l'adoptera avec le temps.

Nous prévenons que, pour éviter les répétitions trop fréquentes; nous n'indiquerons, dans tout le cours de la lettre c, aucune réforme d'orthographe dans les mots où il ne s'agira que de changer le c en k ou en f.

C, chez les Romains, étoit une lettre numérale qui fignifioit cent. Elle a la même fignification parmi nous, quand nous faifons ufage du chifre romain. Deux cc, expriment deux cens; trois ccc, trois cens, &c.

Le C, avec cette barre au-dessurguoit cent mille.

Le C, placé chez les Latins, par abréviation, devant un nom propre, fignifioit *Caïus & Caia*, en l'écri-' vant de droit à gauche.

La même lettre, placée après un nom propre d'homme, défignoit la dignité de Conful. Ainfi, Bruto & Collatino CC, fignifioit fous le Confulat de Brutus & de Collatin, ou Brutus & Collatin étant Confuls.

Les Romains appeloient auffi le C, la lettre fatale; parce que dans les causes criminelles, les Juges l'écrivoient sur la tablette qu'ils jettoient dans l'urne des suffrages, pour condamner l'accusé : s'ils le déclaroient absous, ils faisoient usage de la lettre A.

Le C feul, ou accompagné d'autres lettres, dont il est suivi ou précédé, fert dans les écritures relatives au commerce, pour abréger certaines expressions qui se repréfentent fréquemment. Ainsi, C. signifie compte; C. O. compte ouvert; C. C. compte courant; M. C. mon compte; S. C. son compte; N. C. notre compte; L. C. leur compte.

C, est le caractère distinctif des

monnoies qui se frappent à Caen & qui se frappoient précédemment à Saint-Lô, en Normandie. Quand il y a deux CC sur une pièce de monnoie de France, c'est un signe qu'elle a éré frappée à Besançon.

C, dans l'alphabet chimique, défigne le falpêtre.

C, en Musique, est le signe de la mesure à quatre temps.

C, barré de cette manière I, est aussi , en Musique, le signe de la mesure à quatre temps vîtes, ou à deux temps posés; mais confervant toujours le caractère de la mesure à quatre temps, qui est l'égalité des croches.

C, est encore le nom d'une des trois clefs de la Mulique.

Ce monofyllabe est bref.

- GA; adverbe, tantôt de mouvement & tantôt de repos. Il fignifie ici, avec cette différence néanmoins que çà étant seul, ne se joint qu'avec le verbe venir, & dans ces phrases, viens çà, venez-çà; pour dire, viens ici, venez ici; & qu'ici, qui est de même adverbe de repos & de mouvement tout à la fois, s'emploie avec toutes sortes d'autres verbes. Ainsi l'on peut dire, il faut les amener ici. Faites-là rester ici. Apportez-le ici. Il préside ici.
- GA & LA, fignifie de côté & d'autre, & s'emploie adverbialement avec toutes fortes de verbes de mouvement & de repos Elle court çà & là. Il est toujours çà & là. Il donne ses leçons çà & là.
- QUIÇA, QUILA, fe dit, dans le ftyle familier & adverbialement; pour dire, les uns d'un côté, les autres de l'autre. Ils étoient qui çà, qui là. Ils iront qui çà, qui là; Ils l'ont dupé qui çà, qui là.

ÇA, OH ÇA, se dit, par manière d'interjection, pour inviter; engager D d d ii



à quelque action. Cà commencez cet | PAR-DEÇA, s'emploie comme prépoouvrage. Oh çà partons, il est temps.

ÇA, se dit encore seul, en répondant

à quelque question, ou pour exprimer le consentement qu'on donne

à une chofe à laquelle on est engagé. Par exemple, si une femme demandoit de l'argent à son mari, il pourroit répondre çà; pour dire, qu'il va lui en donner.

OR ÇA, se dit aussi, par manière d'interjection, en commençant le difcours, pour encourager, exciter à taire quelque chose. Or ça, ditesnous la nouvelle qu'on vous a apprife ?

Remarquez que dans cette ex-. preflion or cd, le r ne se fait pas fentir, par un adoucissement de langage commun à plusieurs autres mots.

DEÇA & DELA, s'emploie adverbialement dans la même signification que çà & là. Ainsi l'on dira, elle se promène deçà & delà; pour dire, çà & là.

Remarquez cependant que ces deux manières de parler diffèrent l'une de l'autre, en ce que çà & là ne s'emploient jamais comme prépolitions, & qu'on y emploie deçà & delà. On ne pourroir pas dire çà & là la forêt; mais on dira deçà & delà la forêt : & alors deçà défigne le côté de la fotêt le plus proche de celui qui parle; & delà, le plus éloigné.

Au-deça & en-deça, se dit dans le . même sens que deçà. Il est au-deçà, en deçà du ruisseau.

Au-deça & en-deça, fe dit auffi abfolument. Vous la rencontrerez audeçà, en-deçà.

DE-DEÇA, se dit encore dans la même fignification. Il est de-decà le ruisfeau; ou simplement, il est de-de-ça.

fition & comme adverbe, Exemples. Employé comme préposition : le lièvre est par-deçà le chemin.

Employé comme adverbe : le lièvre est par deçà.

PAR-DEÇA, employé adverbialement, lignifie encore en cette contrée-ci, en ces quartiers-ci. Il parut par-deçà au moment où on ne l'attendoit pas.

On ne s'en fert plus guères dans cette acception.

DE-DEÇA, fe dit aussi adverbialement pour fignifier en cette contrée-ci, en ces quartiers-ci. Il a promis de venir de-deçà incessamment.

On dit, en style de Palais, depuis quinze jours en-çà, depuis un an en-çà; pour dire, depuis quinze jours, depuis un an jusqu'à préfent.

Ce monofyllabe eft bref.

CAA-APIA; fubstantif masculin. Plante du Brésil, dont la racine est grosse comme le tuyau d'une plume, & longue d'environ deux travers de doigts. Ses tiges, au nombre de trois ou quatre, sont déliées, rondes, & d'environ deux pouces de longueur : chacune porte une feuille d'un vert luisant. Sa fleur est ronde, radiée, & composée de plusieurs étamines qui produisent des sémences rondes plus petites que des graines de moutarde.

On prétend que la racine de cette plante a la verru de l'ipécacuanha. Elle arrête le flux de ventre, & fait vomir comme l'ipécacuanfia, mais. moins fortement. On la donne pulvérisée, à la dose d'une demi-drachme, jusqu'à une drachme, dans du vin, du bouillon, ou quelqu'autre véhicule convenable.

Les Peuples du Bréfil pilent toute la plante, & en expriment le suc.



qu'ils emploient avec succès pour guérir les morsures des serpens, de même que les plaies des flèches empoisonnées.

CAA-ATAYA; substantif masculin. Plante du Brésil, dont la racine est petite, blanche, la tige carrée, foible, genouillée, d'un vert pâle, & haute d'un pied. Rai dit que par fes feuilles opposées, dentelées, ses fleurs en calque, & sa sémence renfermée dans une gousse, elle ressemble à l'eufraise, dont on pourroit en faire une variété.

Cette plante est sans odeur; mais elle est amère au goût. Si on la broye & qu'on la fasse bouillir dans de l'eau, sa décoction purge fortement par haut & par bas.

- CAABLE; adjectif masculin, & terme de la Jurisdiction des Eaux & Forêts, qui se dit des atbres renverlés dans les forêts par les vents. C'est la même chose que chablis.
- CAACHIRA; substantif masculin. C'est la plante de l'indigo, appelée autrement anil. Voyez ce mot.
- CAACICA; substantif masculin. Plante du Brésil, dont la racine perite, filamenteuse, a des tiges nombreuses, velues, genouillées, d'un vert rougeâtre, de la groffeur du doigt, & de la hauteur d'environ un pied. Ses feuilles un peu velues, vertes d'un côté & blanchâtres de l'autre, ont à peu près la figure de celles de la véronique mâle. Ses fleurs disposées en ombelle, sont en grand nombre, & de couleur verte, mêlée d'un peu de rouge. Toute la plante est remplie d'un fuc laiteux. On la broye, & on l'applique avec fuccès fur toutes for-
- foient.
- CAACO; substantif masculin. Ray paple de deux plantes du Bréul de],

ce nom, qu'il ne décrit pas, qu'il appelle sensitives, & auxquelles il ne connoît aucune vertu médicinale.

CAA-ETIMAY; substantif masculin. Plante du Brésil, dont la tige verte, un peu velue, remplie d'une fabstance médullaire, & entourée à fa naissance d'un grand nombre de feuilles, s'élève à la hauteur de trois pieds : cette tige fe divife en pluneurs rameaux chargés de feuilles femblables à celles de l'hyfope, & de fleurs qui sont comme celles du seneçon. Il succède à ces fleurs une espèce de coton, qui devient le jouer des vents.

Ray dit que les feuilles de cette plante, bouillies & broyées, guérissent la gratelle, en les appliquant sur la partie affectée.

- CAAGE; vieux mot qui s'est dit autrefois d'un droit qu'on payoit pour l'entretien des quais.
- CAAGHIYNYO; substantif masculin. Arbriffeau du Bréfil, à tige ligneuse, velue, & de la groffeur du framboisier. Ses feuilles, douces au toucher, légèrement découpées, plus vertes en dessus qu'en dessons, sont parsémées de petits tubercules d'un côté, & de petites cavités de l'autre. Les fleurs qui sont blanches à cinq pétales, se réunissent qu nombre de trois ou quatte pour former un bouquer. Il leur succède des baies noires de la groffeur de celles du genièvre, douces au goût, !& dont les Nègres mangent.

Ray dit que les feuilles pulvérifées font un excellent remède contre les ulcères provenant d'un principe chaud.

tes de plaies, quelles qu'elles | CAAGUA-CUBA; substantif masculin. Peut arbre du Bréfil, dont la tige dtoire, peu vigoureufe, lans branches, eft couverte an fom-



met d'un grand nombre de feuilles velues, plus vertes en dessus qu'en dessous, larges d'un pied, & longues de dix-huit pouces. Ses fleurs sont petites, blanches, à cinq pétales, disposées en ombelle, & femblables à celles du tilleul dont elles ont à peu près l'odeur. Il leur fuccède un fruit noir dont les oifeaux se nourrissent. On ne connoît pas les propriétés médicinales de cet arbre.

- CAANA; nom propre d'une ville d'Egypte, fur le Nil, vis-à-vis de la ville de Dandre, au-deffous des Cataractes. Paul Lucas la dit agréable, riante & curieuse par plusieurs anciens monumens qui donnent à penfer que cette ville fut autrefois trèsconfidérable.
- CAA-OPIA; fubstantif mafculin. Arbre du Brésil, d'une grosseur médiocre, fort branchu, dont l'écorce est de couleur cendrée, & parsemée de raies brunes. Ses feuilles sont fermes & vertes, ll a ses steurs difposées en ombelle, composées de cinq pétales, d'un vert jaune, & qui sortent de petits corps ronds, bruns, & de la figure d'une lentille. Il leur succède des baies de la grosseur d'une cerise, qui mûrissent en Janvier, & qui sont remplies d'une substance liquide d'un très-beau jaune.

Quand l'arbre commence à bourgeonner, on en tire par incilion une gomme qui a à peu près la couleur & la conlistance du gutta-gamba, avec les vertus purgatives & réfolutives de cette dernière fubftance.

CAAPEBA; fubstantif masculin. Plante du Brésil, qui ne diffère guères de la clématite. Elle pousse de longs sarmens qui rampent sur terre, ou s'attachent aux arbres voisins. Elle a des feuilles très-déliées, les unes rondes, les autres en forme de cœur, & toutes d'un beau vert en-desfus. Ses fleurs sont d'un jaune pâle, & il succède à chacune un grain de figure ovale, gros comme un pois, vert en dedans, & rouge à l'extérieur.

On attribue à la racine, qui est compacte, onctueuse, & d'un goût tirant sur l'amer, la propriété d'atténuer les pierres des reins & de la vessie, de même que la vertu de réssister au venin & à la morsure des serpens: on la prend infusée dans de l'eau ou du vin.

- CAAPOMONGA; fubstantif masculin. Plante du Brésil, à laquelle on n'attribue aucune propriété médicinale.
- CAAPONGA ; substantif masculin. Les peuples du Brésil donnent ce nom à une espèce de crête marine & de pourpier dont ils sont bouillir & confire les seuilles & les jeunes tiges dans du vinaigre. Ils en usent ensuire à peu près comme nous faisons des câpres & des cornichons pour exciter l'appétit. On dit d'ailleurs ce mets diurétique, & propre à lever les obstructions des viscères.
- CAAROBA ; substantif masculin. Arbre du Brésil fort commun, qui a les feuilles oblongues, d'un vert foible, & divisées dans leur longueur par une nervure d'où partent obliquement des côtes éminentes. Ses fleurs, auxquelles succèdent des semences noirâtres, sont d'un bleu d'azur mêlé d'une teinte de pourpre.

Les feuilles, qui font amères au goût, s'emploient avec fuccès féchées & broyées dans les bains & les fomentations. Prifes intérieurement, elles font déterfives, defi-



catives, & bonnes contre les maladies chroniques, furtout celles qui proviennent de quelque affection vénérienne. On prépare avec les fleurs une conserve qui a les mêmes propriétés.

- CAB; fubstantif masculin. Ancienne mesure des Hébreux, qui contenoit la fixième partie du séah, & la dix huitième de l'épha. Il ne faut pas confondre cette mesure avec le cad.
- CAB, fignifie, chez les disciples d'Hermès, l'or philosophique.
- CABACK; fubstantif masculin. On donne ce nom en Russie aux maifons où l'on va boire de l'eau de vie, du vin ou d'autres liqueurs. Les cabacks appartiennent au Souverain qui les afferme en argent.
- CABAL; vieux mot qui significit autrefois capital, les fonds ou biens de quelqu'un.
- CABALE; substantif féminin. Factio. Faction, complot, concert, confpiration de plusieurs personnes qui travaillent à faire réussir quelque chose d'injuste. Il ne voulut pas entrer dans la cabale.
- CABALE, se dit aussi des personnes mêmes qui composent la cabale. On condamna cette cabale à dix mille écus d'amende. Ils firent prendre la fuite à la cabale.
- CABALE, fe dit d'une forte de tradition parmi les Juifs, concernant l'interprétation mystique & allégorique de l'ancien testament.

Les docteurs de la cabale s'appliquent particulièrement à combiner des lettres, des mots, des nombres, par le moyen desquels ils se flattent de lire dans l'avenir, & de pénétrer le sens de plusieurs passages difficiles de l'écriture. Ils enseignent que les secrets de la cabale furent découverts à Moïfe fur le mont Sinai, & qu'ils sont venus de père en fils jusqu'à eux par tradition orale, parce qu'il est défendu de les écrire.

Quelques Rabbins cabalistes ont prétendu qu'Adam eut pour précepteur dans la science céleste ou de la cabale, l'ange Raziel, qui lui fit d'ailleurs présent d'un livre concernant cette science.

Ce livre développoit tous les fecrets de la nature, communiquoit la puissance de converser avec les astres, de faire naître & guérir les maladies, d'exciter des tremblemens de terre, de détruire les villes, de commander aux Anges des cieux & des enfers, de prédire les évènemens futurs , & d'interprêter les songes & les prodiges. Ces réveurs ajoutent que ce livre passa de père en fils jusqu'à Salomon, à qui il transmit le pouvoir de bâtir le temple par le moyen du ver Zamir, fans faire ulage d'aucun instrument de fer. Le rabbin Isaac-Ben-Abraham fit imprimer ce livre au commencement de ce siècle; mais les Juifs mêmes de la tribu de ce rabbin le condamnèrent au feu. On prétend qu'il y a encore actuellement en Pologne & en différens endroits du nord, plusieurs Juifs livrés au fanatifme de la cabale.

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est trèsbrève.

CABALÉ ; participe paffif indéclinable. Voyez CABALER.

Le dictionnaire de Trévoux dit ce mot adjectif; mais il auroit bien dû fortifier sa doctrine par une locution reçue.

CABALER ; verbe neutre de la première conjugaison, lequel se conjugue comme chanter. Conjurare.



Conjurer, former un complot fecret, y'engager plusieurs personnes. Il se prend toujours en mauvaise part. Ils cabaloient contre l'Etat.

Les temps composés se forment avec l'auxiliaire Avoir. Ils ont cabalé. Ils avoient cabalé.

Les deux premières fyllabes font brèves, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

- CABALES; (les) Hérodote donne ce nom à une ancienne Nation d'Afrique, peu nombreuse, qui habitoit dans le territoire de Barca, vers la ville de Tauchira.
- CABALEUR ; substantif masculin. Factiosus. Qui cabale. On arrêta le principal cabaleur.

Les deux premières fyllabes font brèves, & la troisième est longue.

Le r final se fait sentir en toute circonstance.

- CABALIG; nom propre d'une ville d'Afie, fituée dans le Turquestan, au 103^e dégré de longitude, & au 44^e de latitude feptentrionale. Elle bornoit les Etats du fils aîné de Gengiskan, lequel eut pout partage les Provinces qui s'étendoient depuis cette ville jusqu'en Bulgarie.
- CABALIS; nom propre d'une ancienne ville qu'Etienne le Géographe place fur le Méandre, dans le voifinage de Cybira.
- CABALISTE ; fubstantif masculin. Artis cabalistica peritus. Celui qui est instruit dans la cabale des Juiss.
- C'est un cabaliste. Voyez CABA-LE.
 - CABALISTE, fe dit, en termes de Commerce, dans tout le Langue-

doc, d'un négociant qui ne fait pas le Commerce fous fon nom, mais qui est intéressé dans celui que fait un autre négociant.

Les deux premières fyllabes font brèves, la troisième est moyenne, & la quatrième très-brève.

CABALISTIQUE; adjectif des deux genres. Cabalificus, a, um. Qui appartient à la cabale des Juifs, qui y a rapport. Il est instruit dans la science cabalistique. C'est une erreur cabalistique.

Les quatre premières syllabes font brèves, & la cinquième est très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas des cabalistiques lettres, mais des lettres cabalistiques.

Il faudroit changer le c & qu en k, & écrire, d'après la prononciation, Kabalistike. Voyez ORTHO-GRAPHE.

CABALMENT ; vieux mot qui fignifioit autrefois entièrement.

- CABAMITAN; nom propre d'une contrée d'Afie, en Tartarie, fameuse par la victoire qu'y remporta Tamerlan sur le Roi des Gètes.
- CABAN; vieux mot qui s'est dit autrefois d'une sorte de manteau destiné à parer de la pluie.
- CABANDÈNE; c'est, felon Ptolé-, mée, l'ancien nom d'une contrée de la Sussiane, en Asie, dans le voisinage de la Perse proprement dite.
- CABANE; substantif féminin. Cafula. Sorte de petite loge ou de petite maison, bâtie ordinairement avec de la bauge, couverte de chaume, & qui sert particulièrement aux pauvres gens de la campagne. Malherbe a dit, en parlant de la mort : Le



Le pauvre en sa cabane où le chaume le couvre,

Est sujet à ses loix;

Et la garde qui veille aux barrières du Louvre,

N'en défend pas nos Rois.

- CABANE DE BERGER, se dit d'une espèce de petite chambre faite de planches, que le berger conduit où il fait paître son troupeau, par le moyen des roulettes sur lesquelles elle est soutenue.
- CABANE, fe dit, en termes d'Oifeleurs, d'une grande cage fermée, dans laquelle on met couver de petits oifeaux.
- CABANE, fe dit, en termes de Marine, d'un petit réduit prariqué à l'arrière ou le long des côtés d'un navire, & dans lequel couchent les pilotes & autres Officiers de Marine.
- CABANE, fe dit auffi d'une forte de bateau couvert de planches, dans lequel on peut être debout & à couvert. Les bateaux de cette espèce font à fond plat & en usage sur la Loire.
- CABANE, fe dit encore d'un bateau couvert, du côté de la poupe, d'une forte de toile appelée *banne*, & destinée à mettre les passagers à l'abri des injures du temps.

Les deux premières fyllabes font brèves, & la troisième est trèsbrève.

- CABAR; vieux mot qui fignifioit autrefois un clou à tête.
- CABARDA; nom propre d'une ville d'Afie, dans la Circaffie.
- CABARÉ; participe paffif indéclinable. Voyez CABARER.
- CABARER; verbe neutre de la première conjugaison, lequel se conjugue comme chanter. Terme de Tome IV.

Brasseurs, qui fignifie jetter l'eau ou les métiers d'un vaisseau dans un autre, avec le jet ou le chapelet.

CABARET; substantif masculin. Caupona. Taverne, maison où l'on donne à boire & à manger aux particuliers pour de l'argent.

Il y a plusieurs Réglemens de Police ecclésiastique & civile concernant les cabarets.

Différens Conciles, tant généraux que particuliers, & les Statuts Synodaux de la plûpart des Diocèfes, prononcent interdit contre les Eccléfiastiques qui fréquentent les cabarets, à moins qu'ils ne voyagent.

L'arricle 128 de la Coutume de Paris dénie toute action aux Cabaretiers, pour vins ou autres choses vendues en détail, par affiètte en leurs maisons.

Divers Arrêts de réglement de la plûpart des Parlemens du Royaume, défendent la fréquentation des cabarets pendant la nuit, & aux heures du fervice divin.

La fréquentation des cabarets est aussi défendue par plusieurs Ordonnances & Arrêts, aux particuliers mariés, à leurs enfans & domestiques, dans le lieu de leur résidence, à peine d'amende, tant contre eux que contre les cabaretiers.

- CABARET BORGNE, se dit d'un mauvais petit cabaret qui n'est ordinairement fréquenté que de gens de la lie du peuple.
- CABARET, se dit auffi d'un plateau dont les bords sont relevés, & qui fert à poser les tasses avec lesquelles on prend du thé, du chocolat, & c.
- CABARET, se dit, en Botanique, d'une plante dont la racine est menue, rampante, fibreuse, & la tige E e e





herbacée, fimple & baffe. Elle a les feuilles femblables à celles du lierre terrestre; ses fleurs sont apétales, composées de douze étamines placées dans un calice épais, divisé en trois parties droites & recourbées au sommet. Ce calice renferme une capsule coriacée, divisée en six loges qui contiennent des semences ovales.

Le cabaret croît fur les Alpes & dans les montagnes du Bugey. La racine est un peu amère, âcte, aromatique, nauséeuse; les feuilles sont aromatiques & âcres. Toute la plante est résolutive, purgative par le haut & par le bas, errhine & emménagogue.

On emploie affez communément les racines & les feuilles, mais rarement les femences. La racine étoit le meilleur émétique des anciens; on la donne en poudre pour émétique, aux hommes, depuis trente grains jusqu'à soixante; & en infusion, depuis un gros jusqu'à quatre. Les feuilles purgent plus violemment que la racine, on les donne au nombre de cinq, fix, jufqu'à neuf, macérées, ou cuites dans du vin; & les feuilles en poudre, comme errhines. Pour les animaux, on n'emploie le cabaret que comme purgatif, à la dose d'une poignée de feuilles macérées dans une livre de vin blanc.

ELECTUAIRE DE CABARET, se dit de la composition suivante.

Prenez huit onces de fyrop de menthe & autant de celui de violettes; faites-les cuire en confistance de miel, & après les avoir retirés du feu, mêlez-y deux onces de racine de cabaret pulvérisée, une once de poudre de racine de courge, séchée au soleil, pareille quantuté de semences de raves & d'orties macérées dans de l'eau de role, & enfuite léchées; trois gros de lemences de fenouil & autant de cannelle, & faites du tout un électuaire.

Cet électuaire fait vomir doucement, purge par les felles, & lève les obstructions: la dose est depuis une drachme jusqu'à six.

Les deux premières fyllabes font brèves, & la troisième est moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

- CABARETIER; substantif masculin. Tabernarius. Celui qui tient cabaret. Le cabaretier sut mis à l'amende. Voyez CABARET.
- CABÀRETIÈRE ; substantif féminin. Celle qui tient cabaret. La cabaretière est jolie.

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est trèsbrève, la quatrième longne, & la cinquième très-brève.

- CABAR-HUD; nom propre. C'eft, felon Baudrand, le nom d'une ville de l'Arabie heureuse, dans la Province d'Hadramuth.
- CABARNE; fubitantif masculin, sc terme de Mythologie. On appeloit ainsi les Prêtres de Cerès dans l'île de Paros. Ce titre leur vint, selon quelques-uns, du nom du premier de ces Prêtres, qui instruisit Cerès de l'enlévement de sa fille Proserpine.
- CABARRE; substantif masculin, & terme de Marine, qui se dit de divers bâtimens à fond plat, destinés à secourir & alléger les gros vaisfeaux.
- CABAS; fubstantif masculin. Fiscina. Sorte de panier de jonc, servant ordinairement à mettre des figues. Il m'envoya un cabas de belles figues.

uté de semences de raves & d'or- | CABAS, se dit aussi, en termes de



Messagerie, d'un grand coche dont CABENDE; nom propre. Ville & le corps est d'osier clissé. Port d'Afrique, au royaume de

- CABAS, se dit encore, dans quelques Provinces du Royaume, d'une mefure à mesurer le blé, & d'autres grains.
 - La première syllabe est brève, & la seconde longue.
- CABASA ; nom propre d'une ancienne ville épifcopale d'Egypte fituée dans le Delta.
- CABASSER; vieux mot qui fignifioit autrefois machiner quelque fourberie.
- CABASSET ; vieux mot qui s'est dit autrefois d'une sorte de morion ou armure de tête.
- CABASSON ; fubitantif masculin. Cabasson poisson de mer sans dents, avec des écailles argentées & une nâgeoire de chaque côté. Il ressemble beaucoup au lavaret.
- CABAUST; vieux mot qui s'eft dit antrefois d'un lieu fermé de barreaux en forme de cage.
- CABAY; substantif masculin. Les Indiens & les habitans des îles de Ceylan & d'Aracan donnent ce nom aux vêtemens d'or & de soie que portent les principaux de ces contrées.
- CABE; nom propre d'une petite rivière d'Espagne, en Galice. Elle a sa source à Layosa, & son embouchure dans le Velezar, au nord-est, d'Orensée.
- CABEÇA-DE-VIDE; nom propre. Petite ville de Portugal, dans l'Alentejo, à quatre lieues de Portalègre.
- CABÉER; fubstantif masculin. C'est une monnoie de compte en usage à Moka.
- CABELA; substantif masculin. Sorte de prune d'Amérique, qui croît sur un arbre presque semblable au cerisier.

- CABENDE; nom propre. Ville & Port d'Afrique, au royaume de Congo. Il s'y fait un commerce confidérable de Nègres.
- CABERASA; nom propre d'une ancienne ville d'Asie, que Ptolémée place dans la Médie.
- CABES; (les) anciens peuples d'Afie, qui paffoient pour antropophages, & dont parle Ortelius.
- CABESAS; fubstantif masculin. On donne ce nom, dans le Commerce, à certaines laines d'Espagne, qui se tirent de l'Estrémadure.
- CABESTAN; fubstantif masculin, & terme de Marine. Machine en forme de tourniquet, dont le mouvement sert à rouler ou à dérouler un cable, à l'extrêmité duquel sont attachés les fardeaux qu'on veut enlever.

On fait usage du cabestan pour tirer l'ancre du fond de la mer, pour remonter les bateaux, pour faire venir les vaisseaux à terre afin de les calfater, pour les décharger des plus grosses marchandises, pour lever les vergues & les voiles, &c.

Chaqué vaisseau a deux cabeftans; un grand & un petit. Le premier qu'on nomme cabestan double, est posé sur le premier pont entre le grand mât & l'écoutille des vivres, vers l'artimon, & s'élève jusqu'à cinq pieds de hauteur au dessus du second pont.

Le fecond, qu'on nomme cabeftan fimple, est polé fur le fecond pont, entre le grand mât & le mât de misaine. Il sert aux Manœuvres pour lesquelles il faut moins de force que pout lever l'ancre.

CABESTAN À L'ANGLOISE, se dit d'un cabestan inventé par les Anglois, plus renslé que les autres cabestans & où l'on n'emploie que des demi-E e e ij



barres, pourquoi il n'est perce qu'à demi.

CABESTAN VOLANT, se dit d'un cabestan qui peut se transporter d'un lieu dans un autre.

On dit, virer au cabestan, pouffer au cabestan, faire jouer au cabestan; pour dire, faire tourner le cabestan.

On dit auffi, envoyer au cabeftan, aller au cabeflan; pour dire, envoyer les matelots, mouffes ou autres garçons de l'équipage, qui ont fait quelque faute, aux pieds du cabeftan, où celui qui commande leur fait infliger la punition qu'ils ont méritée.

La première fyllabe est brève, la seconde moyenne, & la trosième brève au singulier, mais longue au pluriel.

- CABESTAN; nom propre d'un Bourg de France, dans le Languedoc, au Diocèfe de Nîmes.
- CABESTERRE; fubstantif féminin. On défigne ainfi, dans les îles Antilles, la partie qui regarde le levant & qui est continuellement rafraîchie par les vents alisés, lesquels courent depuis le nord jusqu'à l'est-sud-est. La basse terre est la partie opposée. Celle-ci est bien plus propre que l'autre pour le mouillage & pour charger les navires, parce que la met y est moins agitée.
- CABESTRAGE; vieux mot qui s'est dit autrefois d'un droit seigneurial usité en Provence.
- CABIAI; fubstantif masculin. Animal quadrupède d'Amérique, que quelques Naturalistes ont pris malà-propos pour un cochon. Il ne lui ressemble, remarque M. de Buffon, que par de petits rapports, & en diffère par de grands caractères; il

ne devient jamais au Gi grand; le plus gros cabiai est à peine égal à un cochon de dix-huit mois; il a la tête plus courte, la gueule beaucoup moins fendue, les dents & les pieds tout différens; des membrannes entre les doigts, point de queue ni de défenses ; les yeux plus grands, les oreilles plus courtes; il en diffère encore autant par le naturel & les mœurs, que par la conformation: il habite souvent dans l'eau, où il nâge comme une loutre, y cherche de même fa proie & vient manger au bord le poisson qu'il prend & qu'il faisit avec la gueule & les ongles ; il mange auff des grains, des fruits & des cannes de sucre; comme ses pieds sont longs & plats, il fe tient fouvent assis sur ceux de derrière. Son cri ressemble plutôt à celui de l'âne, qu'au grognement du cochon; il ne marche ordinairement que la nuit, & presque toujours de compagnie, fans s'éloigner du bord des eaux : car comme il court mal à cause de fes longs pieds & de fes jambes courtes, il ne pourroit trouver son falut dans la fuite; & pour échapper à ceux qui le chassent, il se jette à l'eau, y plonge & va sortit au loin, ou bien il y demeure si longtemps, qu'on perd l'espérance de le revoir. Sa chair est grasse & tendre, mais elle a plutôt, comme celle de la loutre; le goût d'un mauvais poisson que celui d'une bonne viande; cependant on a remarqué que la hure n'en étoit pas mauvaise, & cela s'accorde avec ce que l'on sait du castor, dont les parties antérieures ont le goût de la chair, tandis que les parties postérieures ont le goût de poisson. Le cabiai est d'un naturel tranquille & doux; il ne fait ni mal ni querelle

Digitized by Google

aux autres animaux; on l'apprivoife fans peine; il vient à la voix & fuit affez volontiers ceux qu'il connoît & qui l'ont bien traité.

- CABILLAUD; forte de morue qui ne se mange que fraîche. Voyez Morue.
 - Les deux premières fyllabes font brèves, & la troisième est longue.
 - Il faudroit changer le c en k, le fecond l en i, fupprimer le d qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, kabiliau. Voyez OR-THOGRAPHE.
- CABILLE; fubstantif féminin. On défigne ainsi une tribu d'Arabes vagabonds, qui ne reconnoissent d'autorité que celle d'un chef qu'ils se choissent & qu'ils appellent *Cacique*. Ces tribus se tiennent dans l'Arabie & l'Abissinie. Elles ressenblent à ce qu'on appelle Horde, en Tartarie.
- CABILLOTS ; fubstant f masculin pluriel, & terme de Marine. On désigne ainsi de petits bouts de bois posés à l'extrêmité de plusseurs hersequi tiennent aux grands haubans, & qui servent à tenir les poulies de pantoquiere.
- CABILLOTS, fe dit aussi de petites chevilles de bois qui tiennent aux chouquets avec une ligne, & qui fervent à tenir la balancine de la vergue de hune lorsque les perroquets sont serves.
- CABIN; nom propre d'une petite rivière de France, en Gascogne, dont le cours n'est que de cinq ou fix lieues dans le Tursan.
- CABINET; fubstantif masculin. Conclave. Endroit d'un appartement destiné à l'étude, au travail, où l'on se retire pour traiter de quelque affaire particulière, & où l'on serre des papiers, des livres, des tableaux, ou quelques autres effets

rares & précieux. Ce tableau se voie dans le cabinet de la Reine. Il me 'parla de cette affaire dans son cabinet.

- CABINET, se dit, par extension, des choses renfermées dans un cabinet. On lui offre dix mille francs de son cabinet.
- HOMME DE CABINET, se dit de quelqu'un qui est fort appliqué à l'étude.
- CABINET, se dit d'une forte de buffet à plusieurs layettes ou tiroirs. Il lui fit présent d'un magnifique cabinet des Indes.
- CABINET D'HISTOIRE NATURELLE, le dit d'un lieu destiné à contenir des collections en tout genre des diverses productions de la nature.

C'eft particulièrement à ces fortes de collections, qu'on doit les progrès qu'ont fait les modernes dans la fcience de l'Hiftoire naturelle. Notre fiècle a la gloire d'avoir formé les premiers cabinets d'hiftoire naturelle dignes de ce nom.

Il faut sans doute placer le cabinet d'histoire-naturelle qui se voit à Paris au Jardin du Roi, entre les plus riches & les plus distingués de l'Europe. Il est particulièrement remarquable par le bel ordre dans lequel sont placés les trésors qu'il renferme.

Pour donner quelque idée de ces tréfors, nous dirons brièvement qu'on y remarque fur le règne animal des fquelettes humains de tout âge, des fœtus de diverses grandeurs, & une multitude d'autres morceaux confervés dans des liqueurs & autrement.

On y voit un grand nombre de fquelettes de quadrupèdes, avec une collection de cornes, d'égagropiles, de bezoards, & d'autres productions animales.



plus beaux & les plus rares y abondent, de même que les poissons de mer & d'eau douce qu'on y conferve, les uns dessechés, & les autres dans des liqueurs.

On y a rassemblé des serpens, des zards, des coquillages de toutes les parties du monde, de même que des insectes de terre & d'eau de tous genres, & particulièrement une magnifique suite de papillons.

Le règne végétal y présente des herbiers très-complets, un grand nombre de racines d'écorces de bois, de semences & de fruits, avec une quantité prodigieuse de gommes, de réfines, de baumes & d'autres fucs d'arbres & de plantes.

Le règne minéral y est composé de toutes fortes de cailloux, de pétrifications, de pierres communes, fines, brutes, figurées, polies & précieuses; de sels de bitumes, de fossilles, de métaux & demi métaux, tirés de toutes les parties du monde.

- CABINET SECRET, se dit d'un lieu construit de manière que la voix de celui qui parle à un bout de la voure est entendue à l'autre bout. Il y a un cabinet de ce genre à l'Observatoire royal de Paris. Denys, tyran de Syracuse, avoit une prison tameuse par cette propriété.Un fimple chuchotement s'y changeoit en un bruit considérable, & un simple claquement de mains en un coup très-violent. Il ne faut autre chose, pour opérer ces effets, que ce que la muraille auprès de laquelle est placée la perfonne qui parle bas, soit unie & cintrée en ellipse.
- CABINET D'ORGUES, se dit d'une efpèce d'armoire dans laquelle il y a une orgue. Il lui fit présent d'un magnifique cabinet d'orgue.

- Les squelettes des oiseaux les CABINET, se dit d'un petit endroit couvert dans un jardin, soit de treillage, soit de verdure, soit de maçonnerie. Un cabinet de charmille.
 - CABINET, se dit, dans le sens figuré, des fecrets, des mystères les plus cachés d'une Cour. On enleva les dépêches d'un Courier du Cabinet. Il est instruit de tout ce qui se passe dans le cabinet.

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est moyenne au fingulier, mais longue au pluriel.

CABIRES; substantif masculin pluriel, & terme de Mythológie. Nom collectif, sous lequel on désignoit des Divinités qui étoient particulièrement révérées dans l'île de Samothrace, de même que dans celle de Lemnos, à Thèbes, & chez les Phéniciens. Ces Divinités étoient, felon quelques-uns, Cérès, Proferpine, Pluton & Mercure; d'autres ont pensé que ce nom comprenoit tous les Dieux principaux des Anciens.

On croyoit qu'il suffisoit d'être initié dans les mystères de ces Divinités, pour en obtenir tour ce qu'on pouvoir desirer : mais les Prêtres qui célébroient ces mystères, avoient affecté d'y répandre tant d'obscurité, en persuadant, par exemple, qu'on ne pouvoit, fans facrilège, prononcer publiquement le nom de ces Idoles, que les Anciens n'ont parlé du culte des Dieux Cabires, que comme d'une chose très-respectable, sans entrer dans aucun détail.

Origène préfente le mot de Cabires dans une autre acception. Il déligne les anciens Persans, qui adoroient le foleil & le feu.

La première fyllabe est brève,

la feconde longue, & la troisième très-brève.

- CABIRIDES; adjectif féminin pluriel substantivement pris, & terme de Mythologie, qui désigne des Nymphes, filles de Vulcain & de Cabira.
- CABIRIES ; subtantif féminin pluriel, & terme de Mythologie. Cabiria. Fêtes que célébroient les Anciens dans l'île de Samothrace, à Lemnos, à Thèbes & en Phénicie, en l'honneur des Dieux Cabires. Voyez CABIRES.

Ces Fêtes se célébroient pendant la nuit, & l'on y confacroit les enfans, dans la persuasion que cette cérémonie religieuse les mettroit, pour l'avenir, à l'abri de tout danger. L'acte de la confécration consistoit à placer l'Initié sur un trône, autour duquel dansoient les Prêtres des Divinités invoquées : on donnoit ensuite à cet Initié un ruban de couleur de pourpre, qu'il portoit en écharpe.

Les meurtriers qui affificient à la fête des Cabiries, y trouvoient un afyle contre les vengeurs du crime. Cette abfurdité a été commune à tous les peuples. Ils ne voyoient pas qu'en faifant du temple de la Divinité, un lieu de fûreté pour les coupables, ils la rendoient complice des crimes qui fe commettoient.

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est longue.

- CABITA ; nom propre d'une des iles Philippines , à deux lieues de Manille.
- CABLAN ; nom propre. Ville de l'Inde, que Sanson place sur le Ménan, en-delà du Gange, & audessous d'Ava.
- CABLE; substantif masculin. Funis. Grosse corde, dont on fait particu-

lièrement usage pour élever de grands fardeaux.

CABLE, se dit, en termes de Marine, d'une grosse & longue corde faite ordinairement de chanvre, & composée de trois cordages simples, dont chacun a trois torons. On s'en fert pour tenir un navire en rade ou ailleurs, pour remonter les grands bateaux dans les rivières, pour tirer l'ancre du fond de la mer, & pour élever, par le moyen des poulies, de gros fardeaux dans les bâtimens.

Il y a au moins trois cables fur un vaisseau. On les distingue en maître-cable, cable ordinaire & cable d'affourché, qu'on nomme aussi gressin. Celui-ci est le plus petit, & tire son nom de ce qu'il sert à l'ancre d'affourche.

La longueur de ces cables est de cent dix à cent vingt brasses; mais le maître-cable est toujours de cent vingt brasses, & pèse quelquesois neuf mille cinq cent livres.

- CABLE, fe dit, par extension, d'une mesure de cent vingt brasses. Ainsi l'on dit qu'on est éloigné de quelque endroit de quatre, de cinq cables; pour dire, qu'on en est éloigné de quatre cent quatre-vingt, de six cens brasses. On conçoit que cette mesure se tire de la longueur ordinaire du maître-cable.
- CABLE DE TOUE, se dit d'une simple hansière, dont on ne fait guères usage que dans les rivières & dans les lieux où les bancs resserrent le chenal, & le rendent étroit.
- CABLE A PIC, se dit d'un cable tellement roidi par l'ancre qui y est attaché, qu'il est perpendiculaire à la surface de la mer.
- BITTER LE CABLE, se dit de l'action de tourner le cable autour des bittes, afin de l'artêres. Et débitter



le cable, se dit de la manœuvre opposée.

- Couper ou TAILLER LE CABLE, fe dit de l'action de couper le cable fur l'écubier, en abandonnant l'ancre qu'on n'a pas le temps de lever, foit qu'on veuille mettre plus promptement à la voile pour éviter le gros temps, foit qu'on veuille éviter l'ennomi qui pourfuit, foit qu'on veuille le pourfuivre luimême.
- DONNER LE CABLE A UN NAVIRE, fe dit de l'action de fecourir un navire incommodé ou pefant à la voile; ce qui fe fait en le remorquant à l'arrière d'un autre vaiffeau.
- FILER DU CABLE, fe dit de l'action de lâcher & laisser descendre le cable. Et filer le cable bout pour bout, signifie abandonner le cable qui tient l'ancre, quand on n'a pas le temps de la lever.
- LAISSER TRAÎNER UN CABLE SUR LE SILLAGE D'UN NAVIRE, fe dit d'une manœuvre par laquelle on abandonne le cable pour retarder la course du navire. Cette manœuvre est souvent un stratagême, par lequel les vaisseaux corsaires contrefont les méchans-voiliers.
- LEVER LE CABLE, se dit de l'action de mettre un cable en rond, en manière de cerceau, afin de le difposer à être filé pour la commodité du mouillage.

La première syllabe est longue, & la seconde très-brève.

- CABLE, ÉE; adjectif, & terme de l'Art Héraldique, qui de dit d'une pièce faite de cables tortillés.
- CABLÉ, fe dit, en termes d'Architecture, des cannelures relevées & contournées en forme de cables.

- CABLE, est aussi participe passif. Voyez CABLER.
- CABLEAU; fubstantif mafculin, & terme de Marine. Petit cable, avec lequel on attache la chaloupe au vaisseau.
- CABLEAU, fe dit aussi de la corde, par le moyen de laquelle les Bareliers remontent les bateaux sur les rivières.

CABLER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme chanter. Funes intorquere. Action d'assembler plusieurs fils, & de les tortiller pour en former une corde. Il faut cabler ces ficelles.

La première fyllabe est brève, & la seconde est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Obfervez cependant que les temps ou pérfonnes, qui fe terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième fyllabe longue. Dans je *cable*, la fyllabe *ca* est longue.

- CABO ; nom propre. C'est, selon Baudrand, un Royaume d'Afrique, en Nigritie, sur la rivière de Riogrande. On dit que les mines riches y abondent.
- CABOCEAU; vieux mot qui s'eft dit autrefois d'une mesure de grain, de sel, &c.
- CABO-CEIRA ; nom propre d'une presqu'île attachée au continent de l'Afrique, près de Mozambique, vis-à-vis & à un mille de l'sile de Saint-George. Il y croît beaucoup de fruits, qui se vendent à Mozambique.
- CABOCHE; substantif féminin. Caput. Tête. Ce terme est familier. Il n'y a que des folies dans sa caboche.

On



On dit de quelqu'un, que c'est une bonne caboche; pour dire, qu'il a beaucoup de sens & de jugement.

- CABOCHE, se dit, en termes de Cloutiers, d'une espèce de clous courts & à tête large, dont le menu peuple & certains ouvriers garnissent le dessous de leurs souliers, pour les faire durer plus longtemps.
- CABOCHE, est aussi le nom d'un poisson de la rivière de Siam, fort commun & fort estimé dans ces contrées. Il a dix-huit pouces de longueur, & dix à douze de groffeur. Les Hollandois en confomment beaucoup à Batavia, où on le mange féché au foleil.
 - Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est trèsbrève.
- CABOCHE, EE; adjectif, & terme de l'Art Héraldique, qui se dit d'une tête d'animal coupée derrière | les oreilles par une fection perpendiculaire ; mais si la section étoit horisontale, il faudroit dire coupé, au lieu de caboché.
- CABOCHON; substantif masculin. Pierre précieuse qu'on n'a fait que polir, sans lui donner aucune figure particulière en la taillant. Il fe dit particulièrement d'un rubis. Il m'a vendu un rubis cabochon.
 - Les trois syllabes sont brèves au fingulier; mais la dernière est longue au pluriel.
- CABO-CORSO; nom propre d'un cap d'Afrique, en Guinée, fur la Côte d'or, près duquel est située la principale forterelle des Anglois dans ces parages.

CABOLETTO; substantif masculin. Monnoie d'Italie, usitée chez les Gênois, & qui vaut environ quatre fous de France.

Tome IV.

CABO-MISERADO; nom propre d'un cap d'Afrique, sur la côte de Malagnette, à l'embouchure de la rivière de Duro. L'abord en est dangereux pour les vaisseaux, à cause des rochers qui l'entourent.

CABOT. Voyez Mulet.

- CABOTAGE; substantif masculin. & terme de Marine , qui défigne la navigation le long des côtes, de cap en cap, de port en port. Ce navire est destiné pour le cabotage.
- CABOTAGE, se dit aussi de la connoisfance des mouillages, bancs, courans, marées, &c. qui sont le lorg d'une côte. Il entend le cabotage.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, & la quatrième très-brève.

- CABOTE; participe passif indéclinable. Voyez CABOTER,
- CABOTER; verbe neutre de la première conjugaison, lequel se conjugue comme chanter. Littora radere. Terme de Marine, qui signifie naviguer le long des côtes, de cap en cap, de port en port. Nous cabotâmes sur les côtes d'Espagne.

Les temps composés se conjuguent avec l'auxiliaire Avoir. Ils ont caboté.

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot Verbe, avec la conjugaifon & la quantité prosodique des autres temps.

- CABOTIER; substantif masculin, Navire dont on fait ulage pour caboter.
- CABOTIÈRE; substantif féminin. Sorte de barque plate, longue & étroite, avec un gouvernail trèslong, & de laquelle on ne fait ufage Fff

409



the fort fort for

que pour le commerce qui se fait sur la rivière d'Evre.

- CABOUCHAN; nom propre d'une ville d'Afie, dans le Koraffan, dépendante de Nichabour.
- CABRA; nom propre d'un bourg & château d'Espagne, dans l'Andaloussie, entre Cordoue & Loxa.
- CABRA, est aussi le nom d'une ville d'Afrique, dans la Nigritie, au Royaume de Tombut, sur le Sénégal.
- CABRA DE CAPELLO; Seba décrit deux fortes de reptiles de ce nom, dont l'un fe trouve dans l'île de Ceylan, & l'autre aux Indes orientales.

Le cabra de Capello de Ceylan, a la tête groffe, & couverte de grandes écailles rouffâtres, avec un regard farouche, de grands yeux enflammés, des mâchoires larges & de petites dents. Le reste de son corps est couvert d'écailles grises & blanches. Il a une queue longue, ronde, & qui se termine en pointe.

Le cabra de Capello des Indes orientales, est un serpent dont la tête, médiocrement grosse, est ornée d'un bandeau où sont tracées plusieurs lignes diversement distribuées. Il est d'ailleurs couvert de belles écailles artistement rangées jusqu'à l'extrémité de la queue, qu'il a longue & déliée.

- CABRE; substantif féminin, & terme de Marine, qui se dit de gros boutons ronds, joints par le haut, & posés près des apostis, aux extrémités d'une galère.
- CABRE, se dit aussi d'une espèce de chèvre grossièrement construite, avec deux ou trois pieux, & dont on se sert pour retirer les grosses pièces de bois de construction qui

font sur les rivages des rivières ou aux bords des atteliers.

CABRE, EE; adjectif & participe paffif. Voyez CABRER.

CABRÉ, se dit, en termes de l'Art héraldique, d'un cheval acculé.

LA CHEVALERIE, dans le Maine, de gueules, au cheval cabré d'argent.

- CABRER; verbe pronominal réfléchi de la première conjugaison, lequel se conjugue comme chanter. Peëtus arrigere. Il me se dit, au propre, que du cheval, & signifie se lever, se dresser sur les pieds de derrière. Le meilleur moyen pour faire perdre au jeune cheval l'habitude de se cabrer, est de choisir le moment où se pieds de devant retombent à terre, pour lui appuyer fortement des deux.
- SE CABRER, fignifie, dans le fens figuré, fe mettre en colère, s'emporter de dépit. C'étoit se cabrer pour des bagatelles.

La première fyllabe est brève, & la seconde est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Obfervez cependant que les temps ou perfonnes, qui se terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième fyllabe longue. Dans je *cabre*, la fyllabe *ca* est longue.

- CABRERA; nom propre d'une île d'Espagne, dans la Méditerranée, à deux lieues de celle de Majorque.
- CABRERA, est encore le nom d'une contrée d'Espagne, dans la partie septentrionale du Royaume de Léon.
- CABRES; nom propre d'une perite île d'Afrique, près des côtes de

Digitized by Google

Guinée, dans le voisinage de celle de Saint-Thomas.

- CABRESPINE; nom propre d'un bourg de France, en Rouergue, à sept lieues, nord-nord-est, de Rhodez.
- CABRESTAN; nom propre d'une petite ville d'Asse, située dans une plaine, entre les montagnes qui règnent le long du golfe Persique.
- CABRI; substantif masculin. Capreolus. Chevreau, le petit d'une chèvre. On nous servit un cabri rôti. Voyez Chèvre.
 - Les deux fyllabes font brèves au fingulier; mais la feconde est longue au pluriel.
- CABRIDOS; fubstantif masculin. C'est un poisson de l'île de Ténéris & des Canaries, qu'on dit préférable à la truite.
- CABRIOLE; substantif féminin. Terme de Danse, qui se dit des fauts agiles & légers que les Danseurs font ordinairement à la fin des cadences. Il fait bien la cabriole.
- DEMI-CABRIOLE, se dit d'un saut où le Danseur, qui s'est élevé en l'air, retombe sur un pied seulement.
- FRISER LA CABRIOLE, se dit de l'action d'agiter les pieds en l'air avec vîtesse.
- CABRIOLE, se dit, en termes de Manège, d'un faut vif dans lequel le cheval, étant en l'air, montre les fers, détache des ruades, & fait du bruit avec les pieds, sans aller en avant.

Les trois premières syllabes sont brèves, & la quatrième est trèsbrève.

- CABRIOLÉ; participe passifi indéclinable. Voyez CABRIOLER.
- CABRIOLER; verbe neutre de la

première conjugaison, lequel se conjugue comme chanter. Faire-la cabriole, ou des cabrioles. Ce Baladin cabrioloit très-bien.

Les trois premières fyllabes font brèves, & la quatrième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

CABRIOLET; fubstantif masculin. Espèce de chaise ou voiture légère, à deux roues. Il vient d'acheter un cabriolet.

Les trois premières fyllabes font brèves, & la quatrième est moyenne au fingulier, mais longue au pluriel.

CABRIOLEUR; substantif masculin, Celui qui fait des cabrioles. Cet Acteur est un bon cabrioleur.

Les trois premières syllabes sont brèves, & la quatrième est longue.

Le r final se fait sentir en toute circonstance.

- CABRIONS; substantif masculin pluriel, & terme de Marine. Il se dit des pièces de bois qu'on met pendant le gros temps derrière les canons des vaisseaux, pour empêcher qu'ils ne rompent leurs bragues ou leurs palans.
- CABROUET; substantif masculin. Sorte de charrette traînée par des bœufs, & dont on se fert particulièrement aux îles Antilles, pour le fervice des sucreries.
- CABROUETTIER; fubstantif mafculin. Celui qui conduit un cabrouet. Voyez ce mot.
- CABRUS; terme de Mythologie, & nom propre d'un Dieu qui étoit particulièrement révéré à Phafelis, dans la Pamphylie. Les offrandes qu'on lui faisoit, consisteient en F f f ij



poisson sale, de-là vint qu'un repas de poisson salé fut appelé proverbialement, un sacrifice de Phasélites.

CABSEEL; nom propre d'une ancienne ville de la Palestine , dans la partie méridionale de la tribu de Juda.

CABUCEAU; vieux mot qui fignifioit autrefois, couvercle.

- CABUDHANJACETH; nom propre d'une ville du Mawaralnahr, dans la province de Samarcande, en Tartarie.
- CABUJA; substantif masculin. Plante d'Amérique dont les feuilles approchent beaucoup de celles de l'iris ou du chardon. Les Américains la travaillent comme le chanvre, & ils en fabriquent du fil & des cordes.
- CABUL; nom propre d'une ville confidérable d'Afie, dans les Indes, en deçà du Gange. Elle est capitale du Cabulistan. Voyez ce mot.
- CABULISTAN; nom propre d'un royaume d'Asie, dans l'empire du Mogol: il a la Tartarie au nord, la province de Cachemire à l'orient, le pays de Multan au midi, & à l'occident, le Zabulistan, avec une partie du Candahar.

Ce pays est peu fertile, mais il n'en est pas moins riche à caufe du commerce considérable qui s'y fair. Les seuls Tartares Usbecks y vendent annuellement plus de soixante mille chevaux, soit aux Persans, foit aux Négocians qui viennent là des diverses contrées des Indes.

CABURA; nom propre d'un lieu de la Mélopotamie, où coule une fontaine dont les eaux ont une odeur douce & agréable. Pline rapporte cette ingularité au bain que prit un jour la Déesse Junon, dans les eaux de cette fontaine.

feau nocturne du Bréfil, gros comme une grive, avec une tête tonde, des yeux grands & jaunes, un bec court & courbé, une queue ondée & large, des jambes courtes & couvertes de plumes jaunes, de même que les pieds. Il se nourrit de chair crue, & on l'apprivoise ailément.

CABUS; adjectif masculin, Pommé. Il n'a d'ulage qu'avec le mot chou. Il faut cueillir ces choux cabus.

I a première fyllabe eft brève, & la seconde longue.

- CABUSER; vieux verbe qui figni-
- CABUSSER; vieux mot qui fignifioit autrefois, courbure ou élévati on.
- CACA; fubstantif masculin, dont les Nourrices & autres femmes font ordinairement usage pour défigner les excrémens, les ordures des enfans. Cette petite fille a fait caca.

Les deux syllabes sont brèves au fingulier; mais la feconde est longue au pluriel.

- CACA; terme de Mythologie, & nom propre de la sœur de Cacus, que les Romains révèrerent comme une Déesse. On entretenoit un feu perpétuel dans son Temple, comme dans celui de Vesta.
- CACABOYA; fubstantif masculin Serpent du Bréfil, de couleur fauve, qui vit dans l'eau & fur la terre, mais duquel la morfure n'est ni fréquente ni dangéreuse.
- CAÇAÇA; nom propre d'une ville d'Afrique, au royaume de Fez, dans la province de Garet, à deux lieues de Melille.
- CACADE; substantif feminin. C'est a'u propre une décharge de ventre. Il n'est guères usité dans cette acception.
- CACADE, se dit, dans le sens figuré, CABURE; substantif masculin. Oi-] & signifie l'imprudence ou la lâ-

fioit autrefois, tromper.

cheté par où l'on a manqué une affaire à laquelle on se flattoit de réussir. Il a fait cinq ou six cacades l'une après l'autre.

La premiere fyllabe est brève, la feconde longue, & la troisième très-brève.

CACALIA; fubstantif féminin. Genre de plante dont la fleur est composée d'un bouquet à fleurons découpés en quatre parties, posés sur un embryon, & soutenus par un calice presque cylindrique. Chaque embryon devient, quand la fleur est passée, une graine couverte de duvet.

Cette plante croît fur le bord des forêts. Sa racine macérée dans du vin, ou mâchée feule, est bonne contre la toux & l'âpreté de la trachée artère. On attribue à fes baies pulvérisées & réduites en cérat, la propriété d'adoucir la peau, & de la rendre unie en effaçant les rides.

- CAÇALLA; nom propre d'un bourg d'Éspagne, dans l'Andalousse, à douze lieues de Séville.
- CACANGELIQUES; (les) on a ainfi défigné une fecte d'hérétiques Luthériens, qui fe vantoient de converfer avec les Anges.
- CACAO; fubstantif masculin. Sorte d'amande renfermée dans une gousfe, & qui étant rôtie, broyée & mise en pâte, forme le principal ingrédient de la composition appelée chocolat. C'est le fruit de l'arbre appelé Caccoyer, qui est propre au nouveau continent.

Le cacao nous vient de divers endroits, & l'on en distingue dans le commerce de cinq espèces, qui sont le gros & le petit cacao caraque, le gros & le petit cacao des îles, & le cacao de Sainte Madeleine. Ces cacaos diffèrent entre eux par la groffeur des amandes, par leur faveur plus ou moins agréables, & par le pays d'où ils viennent: les meilleurs & les plus eftimés, font les caraques. Il paroît cependant que celui de Sainte Madeleine mérite la préférence en ce qu'il est plus gros & mieux nourri. Les moins bons font les cacaos des îles.

Il faut choisir le cacao-caraque le plus récent, bien nourri, non vermoulu ni moifi, à quoi il est trèssujet.

Il est diurétique, fortifie l'estomac & la poitrine, & calme la toux. On en tire une huile épaisse, blanche, semblable à de la graisse ou du beurre, & qui a la propriété de ne pas rancir. On peut la subftituer dans les alimens à la meilleure huile d'olive. Elle est d'ailleurs fortifiante & résolutive, & on peut l'appliquer avec succès sur la région de l'estomac, contre les foibles de ce viscère.

L'huile de cacao, prife à propos, pourroit être d'un très-grand fecours contre les poifons corrofifs. C'eft auffi la meilleure pommade que les Dames qui ont le teint fec, puiffent employer pour fe le rendre doux & poli, fans qu'il y paroiffe rien de gras ni de luifant. Elle eft encore très-utile pour guérit les hémorthoïdes, & pour calmer les douleurs de la goutte. On peut ajouter qu'il n'y a point d'huile plus propre pour empêcher les armes de rouiller.

Voyez au mot CHOCOLAT, la maniere de préparer le cacao pour former cette composition.

Les trois fyllabes font brèves au fingulier ; mais la dernière est longue au pluriel.

leine. Ces cacaos diffèrent entre CACAOTETL; substantif masculin.



On donne ce nom à une pierre des Indes appelée par Borelli, *lapis* corvinus. On dit que quand elle est échauffée, elle fait un bruit aussi considérable que celui du tonnerre.

- CACATOTOLT; fubstantif masculin. Oiseau du Mexique, de la groffeur d'un chardonneret, & de couleur noire, avec une tête blanche & un bec noir, pointu & de la figure de celui du moineau. Son ramage est agréable.
- CACAOYER; substantif masculin. Arbre d'Amérique d'une groffeur médiocre. Son bois est poreux & léger, son écorce unie & de couleur de cannelle. Ses feuilles ont de longs pédicules, & font largés, rondes, & se terminent en pointe. Comme à mesure qu'elles tombent il en croît de nouvelles, l'arbre ne paroît jamais dépouillé. Il est aussi chargé en tout temps, mais particulièrement vers les folftices, d'une grande quantité de fleurs difpofées en roles, petites, fans odeur, & qui sortent en bouquets des aisfelles des anciennes feuilles. Il leur fuccède des gousses qui renferment ces amandes, connues sous le nom de cacao, & dont on forme le principal ingrédient de la composition appelée chocolat. Voyez CACAO & CHOCOLAT.
- CACAOYERE ; fubitantif féminin. On défigne ainfi un lieu planté d'arbres, appelés *Cacaoyers*.

Comme le cacao est un objet considérable du commerce d'Amérique, on donne beaucoup de soins à la culture des arbres qui le produisent. A la côte de carraque, on les plante à la distance de douze à quinze pieds l'un de l'autre; on les met, autant qu'il est possible, à l'abri des vents, & on établit les cacaoyeres dans un terrein plat & humide. On défend le jeune plant en plaçant à côté l'arbuste appelé manioc, dont les racines servent à faire de la farine & du pain pour nourrir les Américains.

- CAÇAR-FARAON; nom propre d'une ville d'Afrique, au royaume de Fez, fituée fur une des cimes de la montagne de Zarhon, à trois lieues de Tinlit. Les environs font couverts d'oliviers.
- CAÇAR-HAMET; nom propre d'une ancienne ville d'Afrique, qui étoir firuée à une lieue de Tripoli. Les Arabes l'ont détruite, & il n'en reste que des ruines.
- CAÇAR-HASCEN; nom propre d'une ville ruinée d'Afrique, que l'armée d'Occuba avoit bâtie à l'orient de Tripoli. Les Arabes l'ont détruite.
- CACCIONDE; substantif féminin. On déligne ainsi en Pharmacie des pilules dont le cachou fait la base, & que Baglivi recommande dans la dyssenterie.
- CACE; vieux mot qui signifioit autrefois, trou d'une aiguille.
- CACERES; nom propre d'une petite ville d'Espagne, dans l'Estrémadure, fur la rivière de Sarlot, à huir lieues de Trughilho.
- CACERES, est encore le nom d'une ville d'Asie, dans la partie méridionale de l'île de Luçon, l'une des Philippines. Les Espagnols l'ont bâtie. Il y a un Evêché suffragant de Manille.
- CACHALES; nom propre d'une rivière de la Phocide, qui, felon Paufanias, baignoit les murailles de Tithorée.
- CACHALOT; substantif masculin. Très-grand poisson de mer, du genre des cétacées. Anderson parle dans son histoire de Groenland, de



plusieurs cachalots, & entr'autres d'un qui échoua en 1738, près de S. Pierre, dans le district d'Eiderftahd. Sa mâchoire inférieure étoit garnie d'une dent à la pointe du mufeau, & de vingt-cinq de chaque côté, c'est-à-dire en tout, de cinquante & une. Ces dents étoient aussi recourbées en forme de faucilles. L'animal avoit quarante-huit pieds de longueur, fur douze de hauteur, & sa plus grande épaisfeur avoit trente-fix pieds de tour. Il avoit au bas du dos, vers la queue, une bosse de quatre pieds de longueur, & d'un pied & demi de hauteur. La nâgeoire avoit quatre pieds de long, & un pied & demi de large. La largeur de la queue étoit de douze pouces; le tuyau par où il rejettoit l'eau, avoit un pied & demi de longueur, & sa verge un pied & demi de tour.

Clusius parle d'un cachalot qui avoit soixante pieds de longueur, quatorze pieds de hauteur, & trente-six pieds de circonférence.

On prend des cachalots fur les côtes de la nouvelle Angleterre, & aux Bermudes, dont les dents groffes & larges ont la figure des dents d'une roue de moulin. On trouve dans les cachalots de cette espèce, des boules d'ambre gris qui ont quelquefois un pied de diamètre.

On tire aussi du cachalot la subftance médicinale connue sous le nom de blanc de baleine. Voyez BALEINE & BLANC DE BALEINE.

Les trois syllabes sont brèves au singulier; mais la dernière est longue au pluriel.

CACHAN; nom propre d'une ville confidérable de Perse, dans l'Irak, à vingt-deux lieues d'Ispahan. C'est la sépulture des descendans d'Ali, fi révérés des Persans, Cette ville. eft florissante par son commerce & ses manufactures, qui consistent en étosses d'or & de soie les plus estimées de tout l'Empire. On y sabrique aussi de très-belles fayances.

CACHAO; nom propre d'une ville d'Asie, Capitale d'une province de même nom, & du royaume de Tunquin. On y compte vingt mille maisons, outre trois palais qui appartiennent au Roi, & dont le principal est entoure d'un mur de trois lieues de circonférence.

La province de Cachao est au centre du royaume. Elle est riche, commerçante, fertile, & abonde particulièrement en laque & en soie.

- CACHATIN ; substantif masculin. Sorte de gomme laque, dont le commerce se fait à Smyrne.
- CACHE; fubstantif féminin. Latebra. Ce mot, qui est du style familier, se dit d'un endroit secret propre à cacher quelque chose. Il y a plusieurs caches dans cette maifon.
- CACHE, se dit aussi d'une petite monnoie de cuivre des Indes Orientales, qui vaut à la Chine un peu plus d'un denier de France.
- CACHE; vieux mot qui fignifioit autrefois poursuite en justice, amende.
- CACHÉ, ÉE; adjectif & participe passif. Voyez CACHER.
- ESPRIT CACHÉ, se dit d'un esprit difsimulé. Ne vous y trompez pas, c'est un esprit caché.
- VIE CACHÉE, se dit d'une vie solitaire & retirée. Ce Prince mène une vie cachée.

On dit figurément de quelqu'un qui a des talens supérieurs, & qui ne les produit pas, que c'est un trésor caché.



- CACHECTIQUE ; adjectif & fub- | CACHEMIRE , est aussi le nom de la stantif des deux genres, & terme de Médecine, qui se dit de tout remède dont on se sert contre la Cachexie, & de tout ce qui a rapport à la Cachexie. Voyez CACHE-XIE.
- CACHEEMENT; vieux mot qui fignifioit autrefois secrètement.
- CACHE-ENTREE; substantif fémi-
- nin, & terme de Serruriers, qui
- se dit d'une petite pièce de fer, par le moyen de laquelle on cou
 - vre l'entrée d'une ferrure.
- CACHEFES; vieux mot qui fignifioit autrefois levier.
- CACHEMIRE ; nom propre d'une Province ou Royaume d'Asie, dans les Etats du Mogol. Il a le Thiber au Levant, & les Hordes des Ouganis au Couchant. Sa longueur est de trente lieues, & sa largeur de douze. Il est entouré de montagnes couvertes d'arbres toujours verts, & d'excellents pâturages qui y nourriffent du bétail de toute espèce. Les lièvres, les gazelles, les perdrix & les abeilles y abondent; & ce qu'il y a de singulier, c'est qu'il est très-rare d'y voir des serpens, des tigres, des ours, des lions ou d'autres animaux de ce genre, si communs dans les diverses contrées des Indes.

Ce Royaume est d'ailleurs d'une fertilité singulière en riz, en froment, en fafran, en chanvre, en fruits, en légumes, &c

Les hommes y font adroits & laborieux, & les femmes blanches, bien faires, & d'une grande beauté.

l'Empereur Ecbar. Il le réduisit en Province, & c'est aujourd'hui la plus agréable de tout l'Empire du Mogol,

- ville capitale du Royaume dont nous venons de parler. Elle est grande & bien bârie, fur le bord d'un lac rempli de petites îles qui forment autant de jardins de plaifance.
- CACHE-NEZ; vieux mot qui fignifioit autrefois masque.
- CACHEO; nom propre d'une ville d'Afrique, en Nigritie, sur la rivière de Saint-Domingue. Elle appartient aux Portugais, & il s'y fait un commerce considé.atle en cire & en esclaves.
- CACHER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme chanter. Abscondere. Placer une chose dans un endroit afin de la dérober aux yeux, de manière qu'on ne fache pas où elle est. Quelqu'un a caché ma tabatière. Il cacha fon tréfor.
- CACHER, signifie, par extension, couvrir. Cette petite fille n'aime pas à cacher sa gorge.
- CACHER, signifie, dans le sens figuré, diffimuler, déguiser, céler. Il voulut en vain cacher son dessein. Elle ne pourra pas cacher sa honte.

On dit, dans le sens figuré, qu'une personne cache son jeu, sa marche; pour dire, qu'elle distimule fes vues, fes projets, &c.

- CACHER, est austi verbe pronominal réfléchi, au propre & an figuré; ainsi l'on dit, au propre, se cacher à une personne; pour dire, ne pas s'en laisser voir. Elle se cacha à son amant. Dans ce fens, ce verbe gouverne en régime composé les prépolitions à, au, à la, aux.
- Ce Royaume fut conquis par SE CACHER, signifie, dans le fens figuré, cacher ses actions, ses vues, ses projets, &c, Il n'auroit pas du se cacher de son père. Dans ce sens, ce verbe gouverne, en régime compolć,

Digitized by GOOGLE

posé les prépositions de, du, de la, des.

On dit figurément, qu'une perfonne peut se cacher à elle-même; pour dire, qu'elle ne peut se dissimuler se sentimens, les dispositions de son cœur.

Différences relatives entre cacher, disfimuler, déguiser.

On cache par un profond fecrer, ce qu'on ne veut pas manifester. On dissimule par une conduite réfervée, ce qu'on ne veut pas faire appercevoir. On déguise par des apparences contraires, ce qu'on veut derober à la pénétration d'autrui.

Il y a du foin & de l'attention à cacher; de l'art & de l'habileté à diffimuler; du travail & de la rufe à déguifer.

L'homme caché veille fur luimême pour ne se point trahir par indiscrétion. Le dissimulé veille sur les autres, pour ne les pas mettre à portée de le connoître. Le déguisé se montre autre qu'il n'est pour donner le change.

Si l'on veut réuffir dans les affaires d'intérêt & de politique, il faut toujours cacher fes desseins, les disfimuler fouvent, & les déguiser quelquefois; pour les affaires de Cœur, elles se traitent avec plus de franchise, du moins de la part des hommes.

Il suffit d'être caché pour les gens qui ne voient que lorsqu'on les éclaire; il faut être dissimulé, pour ceux qui voient fans le fecours d'un flambeau; mais il est nécessaire d'être parfaitement déguisé pour ceux qui, non contens de percer les ténèbres qu'on leur oppose, discutent la lumière dont on voudroit les éblouir. Quand on n'a pas la force de se corriger de se vices,

Tome IV.

on doit du moins avoir la sagesse de les cacher.

La maxime de Louis XI, qui difoit, que pour favoir régner, il falloit favoir diffimuler, est vraie à tous égards, jusques dans le gouvernement domestique. Lorsque la nécessité des circonstances, & la nature des affaires engagent à déguiser, c'est politique; mais lorsque le goût de manège, & la tournure d'efprit y déterminent, c'est fourberie.

La première fyllabe est brève, & la seconde est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

- CACHERE ; substantif féminin, & terme de Verreries, qui se dit de la petite muraille contigue aux fils des Ouvreaux, sur laquelle le maître sépare la bouteille de la canne.
- CACHEREAU; vieux mot qui signifioit autrefois papier terrier.
- CACHERIE ; vieux mot qui fignifioit autrefois droit de chasser.
- CACHERON; substantif masculin. On donne ce nom à une sorte de ficelle grossière qui se fabrique à Abbeville.
- CACHET; fubstantif masculin. Sigillum. Petit instrument à surface plane, ronde ou ovale, sur laquelle on a gravé en creux des armoiries, ou quelqu'autre figure, & dont on se fert pour fermer des lettres, des billets, sceller des papiers, &c.

Il nous reste des Anciens, quelques cachets qui prouvent combien leurs Artistes excelloient dans ce gente de travail. On remarque surtour au Cabinet du Roi, comme un chef-d'œuvre de gravure antique, le cachet qu'on prétend avoir fervi à Michel-Ange. C'est une petite cornaline transparente, qui, Ggg

dans un espace d'environ six lignes, renferme quinze figures humaines; & en outre des animaux, des fleurs, des arbres, des vases, des eaux, un exergue, & a

On croit que le tout repréfente une fête que les Anciens célébroient en mémoire de la naissance de Bacchus.

GACHET, se dit de l'empreinte formée sur la cire avec le cachet. On yoit bien que le cachet a été rompu.

On dit d'une lettre, qu'*elle est à cachet volant*; pour dire, qu'elle n'est pas fermée par le cachet qu'on a mis sur l'enveloppe.

LETTRE DE CACHET, se dit d'une Lettre du Roi, contresignée par un Socrétaire d'Etat, cachetée du Cachet de Sa Majesté, & qui renferme un Ordre de sa part. Il lui arriva une Lettre de Cachet.

La première fyllabe est brève, & la feconde moyenne au fingulier, mais longue au pluriel.

CACHETE, EE; adjectif & participe pafif. Voyez CACHETER,

CACHETER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme chanter. Sigillum imprimere. Appliquer un cachet sur quelque chose. Cachetez cette lettre. Il falloit cacheter ce paquet.

La première syllabe est brève, la feconde très-brève, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Obfervez que le pénultième e des temps ou perfonnes de ce ver be prend le fon de l'e moyen, quand il est fuivi d'un e muet; parce que le génie de la langue ne fouffre pas régulièrement deux e de suite absolument muets. Dans je cachète, la syllabe chè est moyenne.

CAHETTE; substantif féminin du: ftyle familier, qui signifie petite cache. On trouva sa cachette.

EN CACHETTE, se dit adverbialement : pour dire, en secret, à la désobée,

d'une manière cachée. Il fit cette vente en cachette.

CACHEUR; fubstantif mafculin, & terme de Raffineurs de fucre, qui fe dit d'un morceau de bois avec lequel on fonde les formes.

- CACHEURE; vieux mor qui fignifioit autrefois blessure.
- CACHEXIE; fubitantif féminin. Cachexia. Terme de Médecine, qui fe dit d'une mauvaife difpolition du corps humain, caufée par la dépravation des humeurs.

La cachéxie fe manifeste par la pâleur du visage, par la perte des forces & de l'appétir, par des lassitudes dans les membres, par une langueur universelle, par la difficulté de respirer, par l'inégalité, la lenteur & la foiblesse du pouls, par des maux d'estomac, par des vapeurs & des palpitations, par l'amaigrissement, par la bouffissure des bras & des jambes, & c.

Quand on néglige la cachéxie, elle dégénère fouvent en hydropifie. On diftingue ces maladies l'une de l'autre, en ce que dans l'hydropifie le gonflement du corps est plus dur, & la peau plus tendue & plus luifante que dans la cachéxie.

La dépravation des humeurs, peut provenir, d'abord, de la qualité des alimens, lesquels n'ayant pas été digérés convenablement, n'ont pu être assimilés aux parties du corps qui avoient besoin d'être reparées. Tels sont souvent les alimens farineux, légumineux, grofsiers, fibreux, gras, âcres, aqueux, visqueux, &c.

2º. Du défaut du mouvement



-animal, dans l'oisiveté, l'engourdissemnt & le trop long sommeil.

3°. Des organes viciés par trop de force ou de foiblesse.

4°. Des liqueurs altérées par défaut de fécrétion, ou par des fécrétions trop abondantes, quelles qu'elles foient, par des vomissemens, des diarthées, des dyssenteries, des hémorrhagies, &c.

Il est clair que ces causes une fois admises, agissent, ou en diminuant les solides, ou en formant des liquides qui ne peuvent pas circuler librement. De-là dérive un double mal; la consomption ou la leucophlegmatie, & l'hydropisie anglarque.

Il sera donc néceffaire pour guérir la cachéxie, que l'on fasse usage d'un régime composé de choses opposées à la cause particulière de la maladie, mais qui soient agréables au malade.

On facilitera la digestion par l'assaisonnement, les boissers vineuses, l'exercice, l'air, &c.

On disposera les organes des premières coctions par des vomitifs, des purgatifs & des fortifians; & quand les voies auront été relâchées par l'usage de ces remèdes, & que la matière morbifique aura été attenuée, il faudra employer les diurétiques & les sudorifiques.

Enfin, on fera ulage des remèdes chalibés, alcalins & favonneux, & l'on y joindra l'exercice de la -courle, du bain, &c. On conçoit qu'il faut varier, préparer & appliquer les remèdes, relativement aux caufes & aux progrès de la maladie.

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, & la troisième longue. ll faudroit changer le c, & ch en k,& écrire, d'après la prononciation, kakéxie. Voyez Orthographe.

- CACHI ; fubitantif masculin. Sorte de pierre blanche qui abonde dans les mines d'argent d'Amérique. Ello ressent d'Amérique. Ello
- CACHICAME; substantif masculin. Espèce de tatou. Voyez TATOU.
- CACHIER; vieux verbe qui fignifioit autrefois-chasser.
- CACHIMENT; fubîtantif maſculin. Fruit qui croît aux îles Antilles, fur l'arbre appelé *Cachimentier*, & dont on distingue deux espèces principales; l'une comprend le cachiment cœur de bœuf, ainsi appelé de sa figure; & l'autre le cachiment morveux. Ces fruitsont environ six pouces de diamètre: ils sont agréables & rafraîchiss.
- CACHIMENTIER ; substantif mafculin. Arbre fort commun aux îles Antilles, qui produit les fruits appelés Cachimens. Voyez ce mot.
- CACHLEX ; fubstantif masculin. Sorte de pierre qu'on dit se trouver fur le bord de la Mer, & à laquelle Gallien attribue une propriété astringente & salutaire contre la dyssenterie, quand on l'a préparée en la rougissant au feu, & en l'éteignant dans du petit lait.

CACHONDÉ; fubstantif masculin. Préparation de Pharmacie, fort vantée au Japon, à la Chine & dans l'Inde. C'est une pâre fort agréable au goût, & qui répand une bonne odeur. Elle est composée de cachou, de plusieurs autres drogues aromatiques, & de pierres précieufes, qui la rendent très-chère. Les Princes & les Grands des Indes, en ont toujours dans la bouche. Ils lui attribuent la propriété de prolonger

Gggij

Digitized by GOOGLE

la vie, & d'éloigner la mort. On peut voir dans Zacutus-Lusitanus, la manière de préparer cette composition.

CACHOS; fubftantif mafculin. Arbriffeau très-vert, qui ne croît que fur les montagnes du Pérou. Sa feuille est ronde & foible; fon fruit de couleur cendrée, est agréable au goût, & ressemble à la pomme d'amour.

Les Indiens le disent diurérique, & lui attribuent la propriété de chasser la pierre des reins, & de la diminuer dans la vessie, quand elle est encore assez molle pour céder aux remèdes.

- CACHOT; substantif masculin. Prifon basse, voûtée & obscure, destinée à enfermer les criminels.
- . L'Ordonnance défend aux Geoliers de mettre les prifonniers dans les cachots, faus Ordonnance du Juge. Elle veut en outre qu'ils vifitent les cachots, au moins nne fois par jour, & leur enjoint d'avertir, les Gens du Roi, s'il y a quelque prifonnier malade, afin qu'il foit visité & transféré ailleurs, si le Juge l'ordonne.

Les deux syllabes sont brèves au fingulier; mais la seconde est longue au pluriel.

- CACHOTTERIE ; fubstantif féminin. Façon mystérieuse avec laquelle certaines personnes cherchent à cacher des choses minutieuses. Elle m'ennuie avec ses cachotteries. Il est du style familier.
- CACHOU; fubstantif masculin. Suc gommeux & réfineux d'un arbre ou de plusieurs plantes des Indes Orientales, & dont on fait de petits grains ou dragées.

Le goût en est un peu astringent : il passe dans le pays pour être falutaire à l'estomac, pour adoucir la falive & l'haleine, pour raffermir les gencives, & pour arrêter le vomissement, la diarrhée & la dysfenterie. Nous lui attribuons à peu près les mêmes propriétés.

Pour préparer ce fuc, on le diffout dans l'eau fimple qui fe charge promptement de fes parties les plus pures: on la coule, on laisse évaporer la colature, & il ne reste au fond du vase qu'un extrait rouge brun, qui est le cachou purissé auquel on ajoure les aromates que l'on juge à propos pour le rendre plus agréable au goût.

Les formes sous les de piduit le cachou, sont celles de pilules, de tablettes ou de pastilles.

Il faut en prendre le matin à jeun, avant & après le repas, & lorsqu'on veut faciliter la digestion.

Une autre propriété du cachou, c'est qu'en jetant un gros de cette substance dans une pinte d'eau, on a sur le champ une boisson d'une faveur douce, & un peu astringente, qui convient dans le dévoiement, & dans les fièvres bilieuses & ardentes.

Il faut choisir le cachou pesant, luifant, & d'un rouge tanné à l'extérieur. On le tire de la côte de Malabar, de Surate, & de plusieurs autres endroits des Indes.

Le cachou paye à l'entrée du Royaume, trois livres par quintal.

Les deux syllabes font brèves au fingulier, mais la seconde est longue au pluriel.

CACHRY; fubstantif masculin. C'est la graine d'une plante que Ray nomme Libanotis Cachryophora.

Quelques Anciens l'ont recommandée pour sa qualité defficative & échauffante, & ils ont dit qu'elle



étoit bonne à prendre avec du poivre & du vin contre l'épilepsie.

- CACHYMIE; substantif féminin. Cachymia. L'Alchimiste Paracelse fe fert de ce mot pour désigner des substances minérales imparfaites, telles que le bismuth, l'arsenic, le cobalt, &c.
- CACIQUE; fubitantif masculin. Titre de Dignité des Anciens Gouverneurs de Provinces, & Généraux des Troupes du Mexique & du Pérou, & de différens Princes d'Amérique.

Les Chefs des Indiens, qui vivent indépendans des Européens, portent encore aujourd'hui ce titre.

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est trèsbrève.

- CACLUTER ; vieux verbe qui fignifioit autrefois publier, proclamer.
- CACOBERRO; nom propre d'un bourg & cap d'Afrique, en Barbarie, au Royaume de Barca.
- CACOCHYLIE; fubitantif féminin. Terme de Médecine, qui fe dit d'une digestion dépravée, par laquelle les alimens se convertissent en un chyle mal conditionné.
- CACOCHYME; adjectif des deux genres. Mal fain, de mauvaife complexion, qui abonde en mauvaifes humeurs. Il fe dit particulièrement d'une perfonne fujette à de fréquentes infirmités. C'eft un corps cacochyme.

On dit en raillerie & figurément de quelqu'un, qu'il a l'esprit cacochyme, l'humeur cacochyme; pour dire, qu'il a l'esprit ou l'humeur bizarre.

Les trois premières syllabes sont brèves, & la quatrième est trèsbrève.

CACOCHYMIE ; substantif fémi-

nin, & terme de Médecine, qui fe dit du mauvais état des humeurs.

Cette maladie se manifeste par le dégoût, les infomnies, les rapports aigres ou d'une odeur d'œufs pourris; par les urines qui sont pâles & troubles; par un teint plombé, par des maux de tête, &c.

Elle a fes caufes dans l'usage des alimens difficiles à digérer, dans la pléthore, les hémorrhagies fréquentes, les diarrhées, les pertes dans les femmes, les fleurs blanches, l'oisiveté, les veilles immodérées, &c.

La Cacochymie se guérit en général, en détruisant la cause qui l'a produite. On prévient cette maladie par un régime doux, un exercice modéré, & quelques légers purgatifs appropriés à l'âge, au sexe, & au temperamment de la personne menacée de cacochymie.

Les trois premières syllabes sont brèves, & la quatrième est longue.

- CACOETHE; adjectif, & terme de Médecine & de Chirurgie, qui fe dit des ulcères malins & invétérés.
- CACOLOTOTL ; fubftantif mafculin. Sorte de corbeau qui a la figure d'un étourneau. Son bec eft noir, fa queue longue, & fon plumage d'un noir tirant fur le bleu.
- CACONGO; nom propre. Royaume d'Afrique, dans la baffe Guinée, vers l'embouchure du fleuve Zaïre. Il n'a que trente lieues de longueur, & dix de largeur. Malemba en est la ville capitale. Les terres y sont mal cultivées; mais le commerce y est assez (considérable. Les Habitans achètent diverses Marchandises étrangères, qu'ils vont revendre ou

42 I

échanger à Congo, pour des escla-1 CACOUCHACS; (les) peubles de vės.

CACOPHONIE; substantif féminin. Soni afperitas. Terme de Rhétorique. Il fe dit d'un vice d'élocution causé par la rencontre de certains mots ou syllabes qui forment un son délagréable à l'oreitle. C'est pour faire éviter la cacophonie que Boileau donne dans son art Poétique ce précepte :

> Gardez qu'une voyelle à courir trop hâtéc,

- Ne soit d'une voyelle en son chemin heurtée.
- CACOPHONIE, se dit aussi du son réfultant des voix & des instrumens qui chantent & qui jouent fans être d'accord. Ce Concert étoit une vraie cacophonie.

Les trois premières syllabes sont brèves, & la quatrième est longue.

- Il faudroit changer 'les deux c en k, ph en f, & écrire, d'après la prononciation, kakofonie. Voyez ORTHOGRAPHE.
- CAÇORLA; nom propre d'une ville d'Espagne, dans l'Andalousse, à deux lieues de la source du Guadalquivir, vers les frontières du Royaume de Grenade.
- CACOS; nom propre d'une ville de Grèce, fur une des Baies du Golte de Corinthe.
- CACOTROPHIE; substantif féminin, & terme de Médecine, qui se dit en général d'une nutrition dépravée, comme celle qu'opèrent les mauvaises digestions dans la cachéxie & la cacochymie. Voyez ces mots.

Les trois premières syllabes sont brèves, & la quatrième est longue.

- l'Amérique septentrionale, dans le Saguenai.
- CACOZELE; vieux mot qui fignifisit autrefois zèle indiscret.
- CACTONITE; substantif féminin. Pierre que quelques-uns ont cru être la cornaline. Des visionnaires en ont fait un talifinan bien précienx; puisque, suivant eux, il assuroit la victoire à ceux qui le possédoient.
- CACUMINE; vieux mot qui fignifioit autrefois sommet.
- CACUS; terme de Mythologie, & nom propre d'un fameux Brigand, fils de Vulcain. Il avoit trois têtes, dont chacune vomissoit des flammes par la bouche & les narines : des têtes sanglantes étoient suspendues en signe de trophée, à l'entrée de la caverne qu'il habitoit fur le Mont Aventin; mais ayant volé des bœufs à Hercules, ce Héros parvint à pénétrer dans la caverne du Brigand, & il en purgea la terre.
- CAD; substantif masculin. C'étoit chez les Hébreux, une mesure des Liquides qui contenoit environ trente pintes de Paris.
- CADAHALSO; nom propre d'une petite ville d'Espagne, dans la Nouvelle Caftille. C'eft-là où Jean II, Roi de Castille, fit exécuter son favori Alvar de Lune, qui avoit abusé de l'autorité que lui avoit donnée fa place de premier Miniftre.
- CADAN; nom propre d'une petite ville de Bohême, au cercle de Zatz, fur la rivière de l'Egre.
- CADARA; nom propre d'une grande presqu'île de la mer Rouge, sur la côte méridionale d'Arabie.

Ptolémée place fur le golfe Persique, une ville de l'Arabie Heurenfe du même nom.

Digitized by GOOGLE

- GADARIENS; (les) fecte de Mufulmans qui attribuent les actions de l'homme à l'homme même, & non à un decret divin, déterminant fa volonté. Maabed-Ben-Kalid-Ad-Giohni fut auteur de cette fecte, & fouffrit le martyre pour soutenir fa croyance.
- CADASTRE ; substantif masculin. Registre public que l'on tient dans quelques Provinces du Royaume, où les Tailles sont réelles, comme en Provence, en Dauphiné, & dans lequel la quantité & la valeur des biens-fonds sont exprimées en dé tail, afin de faciliter l'imposition des subsides.

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, la troisième très-brève.

GADAVEREUX, EUSE ; adjectif. Quitient du cadavre. Il a une couleur cadavereuse, un teint cadavereux.

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est longue, & la cinquième du séminin trèsbrève.

Le x qui termine les deux nombres du masculin, prend le son du z devant une voyelle, en suivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. Voyez la lettre S.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas une cadavereuse odeur, mais une odeur cadavereuse:

CADAVRE ; substantif masculin. Cadaver. Corps mort. Il ne fe dit qu'en parlant du corps humain.

Dès qu'on trouve un cadavre en quelque endroit, le Juge s'y tranfporte, & dresse Procès-verbal de l'état du corps, qu'il fait ensuite porter en la Géole de la Jurisdiction.

Si par le rapport des Chirurgiens, il y a lieu de croire que le défunt s'est détruit lui - même, on lui-fait son procès en la manière usitée dans la poursuire des crimes. Après l'information, le Juge nomme au cadavre un Curateur, qui prête serment de le défendre fidèlement ou sa mémoire. L'instruction du procès se fait ensuite en la manière ordinaire contre le Curateur; mais celui-ci prête interrogatoire debout, & non fur la sellette, & la condamnation ne se prononce point contre lui, mais contre le défunt ou sa mémoire.

Les cas auxquels la Loi veut que le procès soit fait au cadavre ou à la mémoire d'un défunt, sont, outre le fuicide volontaire, le crime de lèze Majesté divine & humaine, le dur & la rebellion, à Justice, à force ouverte.

On ne cesse de répérer qu'il n'y a que la dissection fréquente des cadavres qui puisse enrichir & perfectionner l'anatomie : mais cette vérité connue de tout le monde, n'a pu vaincre encore le préjugé ou la coutume qui s'oppose aux progrès de l'art de guérir, en refusant de livrer à l'Anatomiste des cadavres par l'étude desquels il apprendroit à conferver la vie des hommes. Ne feroit-ce pas une loi fage & utile que celle qui ordonneroit la disfection des corps avant de les inhumer?

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième très-brève.

CADDOR; nom propre d'une ville

d'Afie, au Royaume de Brampour, dans l'Empire du Mogol.

CADEAU; fubftantif masculin. Trair de plume grand & hardi qui marque quelque figure, & que les Maî-

425



tres d'écriture font fans lever la main pour orner les marges.

CADEAU, fe dit d'un repas, d'une fête que l'on donne, fur-tout à des Dames. Il ne cessa de donner des cadeaux pendant le carnaval.

On dit figurément & familièrement, qu'on se fait un grand cadeau de quelque chose; pour dire, qu'on s'en promet un grand plaisir.

La première syllabe est brève, & la feconde moyenne au fingulier, mais longue au pluriel.

Le x final, qui forme le pluriel, prend le fon du z devant une voyelle, en fuivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. Voyez la lettre S.

Il faudroit changer le c en k, le x du pluriel en s, supprimer l'e qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, kadau, kadaus. Voyez ORTHOGRAPHE.

CADÉE; (Ligue de la) nom propre d'une des trois Ligues qui compofent la République des Grifons. On la nomme autrement, *la Maifon de Dieu*. Elle renferme l'Evêché de Coire, la Vallée Engadine, & les pays de Pergell & de Pufchiavo. Elle est alliée aux sept premiers Cantons Suisses, depuis 1498. Le Protestantisme y est la Religion dominante.

Dans les Assemblées Générales, la Ligue de la Cadée a vingt-quatre voix.

- CADEFAUT; vieux mot qui signifioit autrefois échafant.
- CADEGI ; fubstantif mafculin. Il y a deux arbres de ce nom en Arabie & dans les Indes. L'un reffemble à celui qui porte la casse, mais il a la feuille plus longue & plus déliée : l'autre qui a beaucoup de rapport avec un prunier, a l'écorce brune, & la feuille plus longue que celle du

poirier. Sa fleur qui est blanche & pourpre, répand une odeur trèsagréable, & son fruit ressemble aux poires de Bergamote.

CADEL-AVANACU ; espèce de Ricin qui croît au Brésil, fleurit & donne du fruit en Janvier & en Juiller. Ses feuilles & sa semence font purgatives. La poudre des feuilles guérit la morsure du serpent appelé *Cabra de Capello*, en l'appliquant sur la plaie.

CADELER; vieux mot qui fignifioit autrefois conduire.

On s'est aussi fervi de ce mot, pour dire faire des cadeaux en écrivant.

CADEMOTH; Voyez Cedimoth.

- CADENAC; nom propre d'une ville de France, en Quercy, fur la rivière de Lot, à deux lieues, fud-est, de Figeac.
- CADENAS; fubftantif maſculin. Serra catenaria. Eſpèce de petite ferrure dont on ſe ſert pour ſermer les malles, les caſſettes, &c. & qu'on applique ou qu'on ôte quand on veut. Les cadenas diffèrent les uns des autres par la figure ou par le travail. Il y en a de ronds, d'ovales, de triangulaires, de cylindriques, &c. & ils ſont à ſerrure ou à teſſort, ou à ſecret.
- CADENAS, fe dit aussi d'une forte de coffret d'or on de vermeil doré, dans lequel on met le coûteau, la cuiller, la fourchette, &c. qu'on fert à la table du Roi & des Princes.

La première fyllabe est brève, la feconde très-brève, & la troisième longue.

CADÉNASSÉ, ÉE; adjectif & participe passif. Voyez CADENASSER. CADENASSER; verbe actif de la mière conjugaison, lequel se conjugue comme chanter. Serrá catenariá

424

narià claudere. Fermer par le moyen d'un cadenas. Il faut cadenasser cette malle.

La première fyllabe est brève, & la seconde très brève, la troifième brève, & la quatrième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Il faudroit changer le c en k, fupprimer un s qui est oisif, & écrire kadenaser. Voyez Orthooraphe.

- CADENCE ; fubstantif féminin, & terme de Musique, qui se dit de la terminaison d'une phrase harmonique par un repos.
- CADENCE PARFAITE, se dit de celle où la dominante passe au son principal.
- CADENCE IMPARFAITE, se dit de celle où la sous-dominante passe au son principal.

La première de ces deux cadences, dit Rameau, est fans doute la plus parfaite, puisque la dominante y rentre pour lors dans le corps de l'harmonie d'où elle naît, & ne laisse plus rien à défirer après cela; au lieu que la sous-dominante ne trouvant aucune place dans l'harmonie du son principal, ne s'unit point asse avec lui, & empêche par-là, que le repos ne satisfasse

Il y a auffi des cadences rompues & interrompues, mais qui dérivent toutes de la parfaite. Elles sont fondées, comme le remarque l'illustre artiste que nous venons de citer, sur la succession fondamentale en montant diatoniquement, & en descendant de tierce, & sur ce que la dissonnance peut indisséremment se fauver sur quelque consonnance que ce soit.

Tome IV.

La cadence rompue se forme d'une succession fondamentale où la dominante, au lieu de descendre de quinte sur le son principal, monte diatoniquement sur un autre son fondamental, qu'on peut rendre ou principal ou dominante, d'autant que sa seprième s'y trouve pour lors préparée par l'octave.

La cadence interrompue se forme d'une fuccession fondamentale où la dominante, au lieu de passer au son principal, descend de tierce fur une autre dominante, qui ne peut être que telle, parce que la note sensible, la tierce majeure de la première dominante ne trouvant aucun son harmonique auprès d'elle qui appartienne à l'harmonie du nouveau son fondamental où l'on passe, elle est obligée de tester sur le même dégré, & par-là détruit l'effet d'une cadence.

- CADENCE, se dit aussi, en termes de chant, d'un tremblement soutenu qui se fait à la fin d'une mesure.
- CADENCE, fe dit, en termes de danse; de la mesure du son qui règle le mouvement ou les pas de celui qui danse : ainsi l'on dit qu'un danseur fent la cadence ; pour dire, qu'il fent la mesure, & qu'il suit le mouvement d'un air. Et qu'il sort de cadence; pour dire, qu'il cesse d'actorder se pas avec la mesure & le mouvement d'une pièce de musique.
- CADENCE, se dir, en termes de Manège, de la mesure que le cheval doit garder pour qu'il y ait de la justelle dans tous ses mouvemens. Ainsi l'on dit qu'un cheval suit sa cadence, qu'il manie toujours de la même cadence; pour dire, qu'il obferve régulièrement son terrein; & qu'il n'en embrasse pas plus dans un de ses temps que dans s'autré. H h b



Le cheval qui a la bouche fine, les hanches & les épaules libres, entretient ailément la cadence. CADENCE, fe dit, en termes de l'art oratoire, de la fin ou chûte d'une période, ou d'un de fes membres, qui a une certaine harmonie & un certain nombre agréables à l'oreille.

53 Ciceron prescrit à l'orateur de contenter l'oreille dont le jugement, dit-il, se révolte si facilement. Il est vrai que ce seroit en vain qu'on , voudroit plaire par de belles penfées, si on les présentoit en termes durs & mal arranges. Autant l'oreille est flattée d'un discours doux & coulant, autant elle est choquée quand le nombre est trop court, mal soutenu, & la chûte trop rapide. Il paroît donc que l'orateur doit éviter également & le style coupé, quoiqu'à la mode aujourd'hui, & celui qui est trainant & languissant, parce qu'il fatigue l'oreille & la dégoûte.

CADENCE, se dit encore, en termes de Poësie, de l'agréable mesure d'un vers nombreux & bien tourné, ou d'une période harmonieuse. La cadence de nos vers françois consiste particulièrement dans la richesse, la variété & la disposition des rimes.

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième très-brève.

Il faudroit changer le premier c en k, le second en s, le premier e en a, & écrire, d'après la prononciation, kadanse. Voyez OR-THOGRAPHE.

CADENCE, ÉE; adjectif & participe passif. Voyez CADENCER. CADENCER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme chanter. On ne s'en set guères qu'en cette phrase, cadencer des périodes ; pour dire, les rendre nombreuses & agréables à l'oreille. Cet orateur cadence bien une période.

La première syllabe est brève, la feconde moyenne, la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité profodique des autres temps.

Obfervez cependant que les temps ou personnes, qui se terminent par un e séminin, ont leur pénultième syllabe tongue. Dans je cadence, la syllabe den est longue.

- CADÈNE; substantif féminin, & termes de Marine synonyme à chaîne. Ainsi l'on appelle cadènes de haurban, des chaînes de fer à l'extrémité desquelles on met un cap de mouton pour servir à rider les haubans.
- CADÈNES, se dit aussi de deux barres de fer longues, plates & mobiles dans les grands porte-haubans. L'une fert à mettre le palan qui side les grands haubans, & l'autre à descendre la chaloupe à la mer, ou à la haler à bord.
- CADENE, est aussi un vieux mot qui s'est dit autrefois de la chaîne de fer servant à attacher les forçats.
- CADENET; nom propre d'une ville de France, en Provence, près de la Durance, & à quarre lienés, nord-nord-ouest, d'Aix.
- CADENETTE ; substantif féminin. Longue tresse qui descend plus bas que le reste des cheveux. Ce sont des cheveux en cadenettes.

La première fyllabe est brève, la feconde très-brève, la troissème moyenne, & la quatrième trèsbrève.

CADEQUIÉ; nom propre d'un port d'Espagne, en Catalogne, sur la



.

- Méditerranée, entre la Baie de Rofe & le Cap de Créau.
- CADEROUSSE; nom propre d'une petite ville du Comté Venaissin, 'à une lieue, ouest-sud-ouest, d'Oran-
- CADÈS BARNE; nom propre d'une ville de l'Arabie-Pétrée, qui fut donnée à la Tribu de Juda. C'est-là où mourut Marie, sœur de Moïse.
- CADES DE NEPHTALI; nom propre d'une ville de la Palestine, qui fut d'abord donnée à la Tribu de Nephtali, & enfuite aux Lévites de la famille de Gerson.
- CADESSIA; nom propre d'une ville d'Asie, dans la Province d'Irak. Elle est fameuse par la victoire-que les Arabes y remportèrent l'an 15 de l'hégire, sous le Califar d'Omar, contre Jezdegerd, Roi de Perse, le dernier de la race des Safanides, qui perdit la couronne & la vie.
- CADET, ETTE; adjectif & fubstantif. Puiné, puinée. C'est son fils cadet, sa fille cadette.

On appelle branche cadette d'une Maison, par opposition à branche aînée, une branche de cette Maifon, fortie d'un cadet. Il est d'une branche cadette de la Maison de Lorraine.

CADET, se dit relativement à l'aîné, d'un puîné qui ne laisse pas d'avoir d'autres frères après lui.

Par la coutume de Paris, les cadets des familles Bourgeoises partagent également avec leurs aînés. Dans d'autres coutumes, les aînés ont rout, ou presque tout; absurdité contre laquelle réclament fans cesse les Loix immuables de la nature. Voyez Aîné.

CADET, se dit, par extension, du moins âgé de deux hommes qui ne font pas frères.

- même corps, d'une même compagnie, relativement à l'ancienneté des autres membres qui ont été reçus avant eux. Il n'est encore qu'Enseigne, quoiqu'on ait fait Capitaine un tel, son cadet.
- CADET, fe dit, en termes de l'Art Militaire, d'un jeune Gentilhomme qui fert comme simple soldat. pour apprendre le métier de la guer; re.,
- COMPAGNIES DE CADETS, se dit de certaines compagnies., composées de jeunes gens qu'on élève dans l'Art Militaire. Tels furent celles que Louis XIV avoit créées en 1682; telles encore calles que le Roi Stanislas a entretenues à Lunéville en Lorraine, jusqu'à sa mort, fons le titre de caders Gentilshommer. Il falloit prouver quatre degrés de Noblesse paternelle, pour être admis dans celles-ci.

Le Roi avoit aussi établi des compagnies de 'cadets en 1726, mais elles furent supprimées en 1733.

On dit proverbialement d'un jeune homme qui aime la bonne chère, & à faire de la dépense, que c'est un cadet de haut appetit.

La première fyllabe est brève, & la seconde moyenne au singulier masculin, mais longue au pluriel, & moyenne au féminin, qui a une troisième syllabe très-brève.

- CADETES; (les) anciens peuples des Gaules, dont parle Céfar. Les uns les placent dans le Diocèse de Bayenx, & les autres prétendent qu'ils habitoient les environs de Caen.
- CADETTE; substantif féminin. Lapis quadratus. Pierre de taille propre pour paver. Une voiture de cadettes.
- CADET, se dit aussi des membres d'un [CADEUMA; nom propre d'une an-Hhhij



cienne ville que Pline place dans j qu

l'Ethiopie, sous l'Egypte.

CADI; substantif masculin. C'est, chez les Turcs & les Sarrasins, le

- titre que portent les Juges des caufes civiles. Leurs Sentences peu-
- vent être réformées par les Juges fupérieurs.
- CADI, est auffi le nom propre d'une ancienne ville que Ptolémée compte entre celles de la Méonie.

CADIAR; nom propre d'une rivière

- d'Efpagne, au Royaume de Grenade Elle a fa fource près du bourg de Cadices, & fon embouchure à Salobrena, dans la Méditerranée.
- CADICER ; nom propre d'un bourg d'Espagne, au Royaume de Grenade, à la source de la rivière de Cadiar.
- CADIERE; nom propre d'un bourg de France, en Provence, à trois lieues, nord-oueft, de Toulon.
- CADILESKER; fubstantif masculin. C'est, chez les Turcs, le titre d'un Juge d'armée. Il n'y a, felon d'Herbelor, que deux Officiers de cette espèce dans l'Empire. L'un est le Cadilesker d'Europe ou de Romanie, & l'autre le Cadilesker d'Asse ou de la Natolie. Ils sont subordonnés l'un & l'autre au Reis-Effendi, qui est comme le Grand-Chancelier de l'Empire.
- CADILLAC; nom propre d'une ville de France, dans la Guyenne, fur la Garonne, à cinq lieues & demie, fud-est, de Bourdeaux.
- CADIS; fubstantif masculin. Sorte de serge de laine étroite & légère, d'un prix médiocre. Les cadis ont ordinairement trente à trente une aunes de longueur, & environ une demi-aune de largeur. Il s'en fabrique beaucoup dans le Vélai, le Gévaudan, les Cévennes, & en

quelques autres contrées voifines du Languedoc.

CADIS, fe dit auffi d'une autre étoffe de laine fine, croisée & drapée, dont la pièce contient trente-huit à quarante-deux aunes de longueur, & une demi-aune de largeur.

Les cadis payent à la fortie du Royaume quatre livres par quintal.

La première fyllabe est brève, & la seconde longue.

CADISÉ; adjectif masculin substantivement pris. On désigne ainsi, dans le commerce, une forte de droguet croisé & drapé qui se fabrique particulièrement en Poitou. Les chaînes en doivent être de quarante-huit portées, & chacune doit avoir au moins seize fils. Chaque pièce doit d'ailleurs contenir quarante aunes de longueur, & une demi-aune de largeur.

CADIX; nom propre d'une ville épifcopale & maritime d'Andalousie, en Espagne, dans une île du même nom, vis-à-vis du port Sainte-Marie, & à dix-huit lieues de Gibraltar.

Cette Ville, qui fut autrefois bâtie par les Phéniciens, est grande, forte, riche, & très-commerçante. Son port est continuellement fréquenté par un grand nombre de navires de toutes fortes de Nations. C'est de-là que part la flotte Espagnole qui va aux Indes, & où elle aborde à fon retour.

L'île de Cadix n'a guères que quatre lieues de longueur, & beaucoup moins de largeur. On y voyoit autrefois les reftes d'un Temple antique, que les Phéniciens avoient bâti à Hercule. Ce Temple fut fingulièrement révéré des Anciens. Le Prêtre qui y facrifioit, devoit être pur, chafte, & avoir la tête rafée les pieds nus, & la robe détrouffée. L'entrée en étoit spécialement interdite aux femmes & aux cochons. Jules-César y trouva la statue d'Alexandre le Grand.

Il y eut aussi dans cette île plufieurs autres Temples dédiés à la mort, à la fièvre, à la vieillesse, à la pauvreté, &c.

- **BAIE** DE CADIX, fe dit d'un petit golfe de l'Océan, fitué entre l'île où est bâtie la ville de Cadix, & les embouchures du Guadalquivir & de la rivière de Guadalette. Cette baie a douze lieues de circuit & deux de largeur. Elle est défendue par plusieurs châteaux, & entourée de falines, & des ports de Cadix, de Porto-Réal & de Sainte-Marie:
- GOLFE DE CADIX, fe dit de cette partie de l'Océan atlantique, qui s'avance depuis le détroit de Gibraltar jufqu'au cap de Saint-Vincent en Europe, & jufqu'au cap de Cantin en Afrique, entre les côtes de l'Algarve & de l'Andalousie, & celles des Royaumes de Fez & de Maroc.
- CADIZADELITES; (les) on défigne ainfi une fecte de Musulmans, qui fuient la joie & les plaisirs, & qui affectent beaucoup de gravité dans leurs actions. Ceux de ces sectaires qui habitent vers la Hongrie, ont mêlé beaucoup de christianisse à leur doctrine. Ils disent que Mahomet est le Saint-Esprit qui descendit sur les Apôtres le jour de la Pentecôte. Ils lisent d'ailleurs, avec l'Alcoran, la Traduction Esclavone de l'Evangile.
- CADMIE; substantif féminin. Cadmia. On déligne ainsi plusieurs substances bien différentes les unes des autres. Celle qu'on appelle cadmie des fourneaux, est une matière qui

fe fublime lorfqu'on fond les mines qui contiennent du zinc, comme à Ramelsberg. Elle provient des fleurs du zinc, qui, se sublimant pendant la fonte, vont s'appliquer sur les parois intérieurs du fourneau, où elles éprouvent une demi-fusion, & prennent par conféquent un certain corps. Il s'en amasse une si grande quantité, que cela forme, en assez peu de temps, des incrustations fort épaisses, qu'on est obligé d'enlever assez souvent. Il paroît qu'on a donné auffi en général le nom de cadmie des fourneaux, à toutes les suies & sublimés métalliques qui s'élèvent dans les fontes en grand, quoiqu'il y ait certainement de grandes différences entre ces matières.

Plusieurs Anteurs appellent cadmie naturelle ou cadmie fossile, une forte de pierre ou de minéral qui contient du zinc, du fer, & quelquefois d'autres substances. Elle est d'une couleur jaune ou rougeâtre; & on la nomme aussi pierre calaminaire ou calamine. On s'en sert, ainsi que de la cadmie des fourneaux, pour faire le laiton ou cuivre jaune.

Enfin, quelques Chimistes ont donné aussi le nom de cadmie fossile, à un minéral qui contient de l'arsénic, souvent du bismuth, de l'argent, & sur-tout le demi-métal, dont la chaux fondue, avec des matières vitristables, forme un beau verre bleu. Ce minéral est plus connu sous le nom de cobalt, qu'il est fort à propos de lui donner par présérence, & uniquement pour éviter l'embarras & l'obscurité qu'entraînent nécessairement les mêmes dénominations données à des matières si différentes.

Il s'ensuit de ce que nous venons

de dire, que le mot cadmie est fort générique. On pourroit cependant diviser les cadmies en naturelles & en artificielles.

On comprendroit dans la classe des *cadmies* naturelles, l'arsénic naturel, le cobalt en fleurs, & la pierre calaminaire, plus abondante en zinc qu'en autres matières métalliques.

Les cadmies artificielles feroient l'arfénic artificiel, que quelquesuns ont nommé verre empoisonné, la tuthie & le pompholix, ou spode blanc. Voyez ces mots.

La première fyllabe est brève, & la feconde longue.

CADMUS; terme de Mychologie, & nom propre d'un fils d'Agénor, Roi de Phénicie, & père d'Europe. Cette Princesse ayant été enlevée par Jupiter métamorphosé en Taureau, Agénor donna ordre à ses trois fils, Phénix, Cilix & Cadmus, d'aller la chercher, & leur défendit de paroître devant lui avant de l'avoir retrouvée.

Phénix alla du côté de l'Afrique, & s'établit dans le Pays qui, de fon nom, s'est appelé *la Phénicie*.

Cilix, après avoir parcouru toute l'Afie mineure, s'arrêta dans la contrée qu'on a depuis nommée *la Cilicie*.

Cadmus, étant passé dans l'Europe, & n'ayant eu aucune nouvelle de fa sœur, se fixa dans la Béotie, & y bâtit la fameuse ville de Thèbes. En passant à Delphes, il avoit consulté l'Oracle d'Apollon, pour savoir où il pourroit établir sa demeure. « Tu rencontreras, lui dit » ce Dieu, dans une campagne dé-» serte, une génisse, qui n'a point » encore porté le joug de la char-» rue : prends-là pour guide, & » bâtis une ville dans le champ où » elle s'arrêtera pour se reposer: » tu donneras à toute la contrée le » nom de Béotie. » A peine étoit-il forti du fanctuaire de l'Oracle, qu'il apperçut une génisse qui marchoit à pas lents; elle n'avoit sur sa tête aucune marque qui fit connoître qu'on l'eût employée au fervice de la charrue : il suit ses traces, & adore en filence le Dieu qui le conduit. Il avoit déja passé le fleuve Céphife, & traversé les campagnes de la Phocide, quand la génisse s'arrêtant, fit retentir l'air de ses mugissemens; elle regarda derrière elle ceux qui la fuivoient, & enfuite fe coucha fur l'herbe.

Le premier soin de Cadmus fut de remercier les Dieux; il baise avec respect cette terre étrangère, & falue cette campagne & les collines qui l'environnent. Il fe disposoit à faire un sacrifice à Jupiter, & avoit ordonné à ses compagnons d'aller puiser de l'eau dans une source vive. Non loin de-là étoit une antique forêt, qui n'avoit point encore senti le tranchant de la coignée; il y avoit au milieu un antre entouré d'épais builfons; l'entrée en étoit basse, & cintrée en forme d'arcade; il en fortoit une grande abondance d'eau, & le fond de l'antre servoit de retraite à un Dragon consacré au Dieu Mars. Sacrête & ses écailles étoient de couleur d'or; ses yeux étinceloient comme le feu, & tout son corps étoit gonflé d'un mortel venin. Il fortoit de la gueule, armée de trois rangées de dents, trois langues, dont le mouvement avoit une incroyable rapidité. Lorsque les Compagnons de Cadmus furent entrés dans le bois, le bruit qu'ils firent avec leurs urnes, en puisant de l'eau, réveilla

· Digitized by Google

430

ie Dragon : il paffa la tête hors de l'antre, & pouffa d'horribles fifflemens: A cet aspect, ils laissent tomber leurs urnes, le sang se glace dans leurs veines, & un tremblement se pragon s'avance & se courbe en longs replis; il se dresse, & regardant tout autour, il appercoit les malheureux Phéniciens : il se jette sur eux, déchire les uns par de cruelles morsures, s'entortille autour des autres, & les étouffe, ou les tue de son haleine empoisonnée.

Le soleil avoit fait la moitié de fa course : Cadmus, étonné du retardement de ses Compagnons, va au-devant d'eux, armé d'une lance & d'un javelor, & couvert d'une peau de lion. En entrant dans le bois, il les voit étendus par terre, & le Dragon couché fur eux, qui lèche le fang de leurs plaies. « Ou » je vous vangerai, s'écria-t-il, ou » je périrai comme vous.» Et à l'instant il lève de terre une roche d'une énorme pesanteur, & la lance fur le dragon : elle eût pu ébranler les plus épaisses murailles, mais le monstre n'en est point blesse : ses écailles le garantissent comme une forte cuirasse & la dureté de sa peau amortit le coup. Il ne fut cependant pas à l'épreuve du javelot que lui darda Cadmus, & qui, étant entré par l'épine du dos, pénétra jusques dans ses entrailles. Le Dragon mord le javelot avec fureur, & fait de vains efforts pour l'arracher : il n'en tire qu'une partie, & le fer demeure attaché aux os. La douleur augmente sa rage; il se replie, il s'étend, & s'élançant impétueulement contre fon ennemi, renverse les arbres qu'il rencontre. Cadmus fait quelques pas en arrière pour l'éviter; outre que la peau du lion peut en partie le garantir, il lui préfente fa lance, & l'enfonce dans sa gueule pour l'empêcher de l'approcher : il en sort un sang noir & épais, & l'air est infecté de son haleine. Enfin, Cadmus l'ayant acculé contre un chêne, pousse sa lance avec tant de roideur, qu'elle lui perce le gosier, passe au travers, & entre bien avant dans l'arbre. Pendant qu'il confidère la grandeur immense de fon ennemi, une voix se fait entendre, fans qu'il puisse comprendre d'où elle vient. « Pourquoi, lui » crie-t'elle, t'occupes-tu à consi-» dérer ce Dragon? Tu donneras » un jour le même spectacle, & » l'on te verra fous la figure d'un » Serpent.» Cadmus frissonne à ces mots, & fes cheveux fe dressent fur sa tête. Cependant Pallas, qui le protégeoit, descend de l'Olympe, & lui ordonne de femer en terre les dents du Dragon, en lui annonçant qu'il en naîtra un nouveau Peuple. Il obéit, & dans le moment qu'il eut seiné les dents, il s'apperçoit que la terre se renne : il en voit sortir d'abord des piques, puis des casques, des épaules, & enfin des hommes tout entiers & tout armés. Cadmus alloit prendre fes armes : « Demeure tranquille, lui » dit un de ces Guerriers, ne te » mêle point de notre guerre ci-» vile.» Ils courent auffitôt les uns contre les autres pour s'entretuer; & de tant de frères que la terre venoit de produire, il n'en resta que cinq, à qui Pallas ordonna de mettre bas les armes : & le principal d'entre eux se nommoit Echion. Cadmus le servit d'eux pour bâtir, fuivant l'ordre d'Apollon, la ville de Thèbes. Et lorsque l'ouvrage fut achevé, Jupiter lui donna pour

fille de Mars & de Vénus. Tous les Dieux quittèrent l'Olympe pour affister à ce mariage, & le célébrerent par des festins & par des épithalames, que chantèrent les Muses & les Graces. Cadmus fit présent à sa nouvelle Epoufe d'un voile de grand prix, & d'un collier qui étoit l'ouvrage de Vulcain. Il en eut quatre filles, Ino, Autonoé, Agavé & Sémélé, & un fils nommé Polydore. Toute cette famille fut malheureuse, & continuellement en butte à la haine de Junon, à cause d'Europe, sa rivale. Ino se précipita dans la mer, avec ses enfans; Agavé, qui épousa Echion, vit déchirer par les Bacchantes son fils Penthée; Autonoé, femme d'Aristée, eut la douleur de voir Actéon, son fils, dévoré par ses propres chiens; & Sémélé, pour avoir voulu voir Jupiter dans toute sa gloire, fut consumée par la foudre.

Cadmus, après un long règne, fut chassé de Thèbes par Amphion & Zéthus, & obligé de se retirer avec sa femme en Illyrie. L'état misérable où ils se trouvèrent, excita la compassion des Dieux, & ils les changèrent tous deux en Serpens.

- CÁDODACHES; (les) Peuples fauvages de l'Amérique septentrionale, dans la Louissane, sur les bords de la rivière rouge, qui a son embouchure dans le Mississi.
- CADOLE; substantif féminin, & terme de Serruriers. *Peffulus*. Il se dit du loquet d'une porte, ou d'une forte de pène qui s'ouvre & se fer, me en se haussant, par le moyen d'un bouton ou d'une coquille.

Les deux premières fyllabes font brèves, & la troisième est trèsbrève.

- femme Harmonie, ou Hermione, fille de Mars & de Vénus. Tous les Dieux quittèrent l'Olympe pour aifister à ce mariage, & le célébrèrent par des festins & par des épithala-CADORE; nom propre d'une petite ville d'Italie, dans l'Etat de Venise, & le chef-lieu du petit Pays appelé Cadorin. C'est la patrie du fameux Peintre Titien.
 - CADORIN; nom propre d'un petit Pays d'Italie, qui appartient à la République de Venife. Il est situé entre le Tirol & le Frioul.
 - CADOUIN; nom propre d'un bourg de France, en Périgord, fitué à une lieue du confluent de la Dordogne avec la Vézère. Il y a une Abbaye d'hommes, qui est en commende, & qui vaut au Titulaire environ trois mille six cens livres de rente.
 - CADRAN; fubstantif mafculin. Solarium horologium. Horloge folaire, ou furface fur laquelle les heures font marquées, & où il y a une aiguille qui, par fon ombre, marque l'heure qu'il est quand le foleil luit.

On distingue plusieurs fortes de cadrans solaires, auxquels on donne des épithètes relatives à la différente situation des plans, & à la figure variée des surfaces sur lesquelles on décrit ces cadrans : ainsi,

CADRAN ÉQUINOXIAL, se dit de celui qui se fait sur un plan parallèle à l'équateur. Ce plan est horisontal, pour ceux qui ont l'équateur parallèle à l'horison; vertical, pour ceux qui ont la sphère droite, & oblique pour les autres. Sa construction est la même pour tous les lieux de la terre ; & il fert également dans tous les Pays, pourvu qu'on le place parallèlement à l'équateur qu'il repréfente. D'où il s'enfuit que l'ombre de l'aiguille du cadran équinoxial, décrit sur le plan où on l'a tracé, les degrés que le soleil parcourt. Mais comme le foleil n'éclaire que la surface supérieure d'un plan équinoxial

noxial, quand il est du côté septentrional de l'équateur, & qu'il n'éclaire que la furface inférieure d'un même plan, quand il est du côté méridional de l'équateur, il est évident que pour avoir un cadran équinoxial, qui serve pendant toute l'année, il faudra que ce cadran soit double, c'est-à-dire, qu'il soit tracé de chaque côté du plan : alors le cadran équinoxial supérieur, qui regardera le zénith, marquera les heures au printemps & en été; & le cadran équinoxial inférieur, qui regardera le nadir, marquera les heures dans les deux autres saifons. Il est aisé de concevoir que, puisque le soleil luit-pendant tout le jour de l'un ou de l'autre côté d'un plan équinoxial, un cadran double, tel que celui dont nous parlons, marquera toutes les heures d'un jour quelconque.

- CADRAN HORISONTAL, fe dit de celui qui est construit sur un plan parallèle à l'horison.
- CADRAN VERTICAL, se dit d'un cadran tracé sur le plan d'un cercle vertical. Ces sortes de cadrans varient selon le vertical qu'on choisit. Les verticanx dont on fait principalement usage, sont le méridien, & le cercle vertical, perpendiculaire au méridien : d'où l'on a les cadrans méridionaux, septentrionaux, orientaux & occidentaux.
- CADR'ANS DIRECTS, se dit particulièrement de ceux qui regardent les quatre points cardinaux de l'horison.
- CADRAN DÉCLIMANT, se dit de celui qui n'est point dirigé vers l'un des quatre points cardinaux de l'horifon.
- CADRAN INCLINANT, se dit de celui dont le plan fait un angle avec l'horison.

Tome IV.

- CADRAN POLAIRE, se dit de celui dont le plan est autant incliné, à l'horison, que le pôle en est élevé. On distingue deux sortes de cadrans polaires : l'un supérieur & l'autre inférieur. Le premier est tourné vers le zénith, & le second vers le nadir. L'un marque les heures depuis six heures du matin jusqu'à six heures du sort, & l'autre les marque avant & après ce temps.
- CADRAN AZIMUTAL, fe dit d'un cadran horifontal décrit par les azimuts ou verticaux du foleil.
- CADRAN ELLIPTIQUE, se dit de celui où il y a projection orthographique des cercles de la sphère, & où ceux qui ne sont pas perpendiculaires au plan de projection, sont représentés par des ellipse.
- CADRAN NOCTURNE, se dit de celui qui montre les heures de la nuit. On en distingue de deux sortes : le cadran lunaire, & le sidéréal, ou cadran aux étoiles.
- CADRAN LUNAIRE, se dit de celui qui indique l'heure de la nuit par le moyen de la lumière de la lune.
- CADRAN SIDÉRÉAL OU AUX ÉTOILES, fe dit d'un instrument par lequel on peut connoître l'heure de la nuit, en observant quelque étoile.
- CADRAN ANÉMONIQUE, se dit d'un instrument qui indique la direction du vent : tel est une girouette.
- CADRAN, fe dit de la partie extérieuro d'une horloge à reffort, d'une montre, où l'aiguille marque, par fon mouvement, l'heure qu'il est.
- CADRAN, fe dit, en termes de Lapidaires, d'un instrument imaginé' pour tenir le bâton à ciment, à l'extrémité duquel le diamant est attaché, & lui donner l'inclinaison l i i



qu'on juge à propos, relativement à la meule.

Les deux syllabes sont brèves au singulier ; mais la seconde est longue au pluriel.

CADRATURE; substantit séminin, & rerme d'Horlogers. C'est en général l'ouvrage renfermé dans l'espace qui est entre le cadran & la platine d'une montre ou d'une pendule simple ou à répétition, c'està-dire, entre les deux plaques qui sont sous le cadran.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisieme est longue, & la quatrième très-brève.

- CADRATURIER ; substantif masculin, & terme d'Horlogers. Il se dit de quelqu'un qui fait des cadratures de montres à répétition.
- CADRE; fubitantif ma!culin. Bordure de bois, de pietre, de métal ou de quelqu'autre matière, dans laquelle on enchasse des tableaux, des bas-reliefs, des estampes, des glaces, & c. On a brisé le cadre de ce miroir.
- CADRE, se dit, en termes de Marine, d'un carré composé de quarre pièces de bois & de petites cordes, pour soutenir un matelas sur lequel on se couche.
- CADRE, se dit, dans les Papeteries, d'un chassis que l'ouvrier applique sur la forme pour y servir de rebord, afin que la pâte ne tombe pas quand on la fait égoutter.
 - La première syllabe est longue, & la seconde très-brève.
- CADREMA; nom propre d'une ancienne ville d'Afie qu'Erienne le Géographe place dans la Lycie.

CADRER. Voyez QUADRER.

CADRITES; (les) Religieux Mahométans, qui vivent en communauté, dans le célibat, mais avec liberaé de quitter cet état pour se marier, à la charge de portet dans ce cas des boutons noirs à leur vefte.

- CADSANDT; nom propre d'une île de la Flandre Hollandoife, entre celle de Walcheren & la ville de l'Ecluse.
- CADUC, UQUE; adjectif. Il fe dit proprement de quelqu'un' qui est vieux, cassé, qui a perdu beaucoup de se forces, & qui continue d'en perdre journellement. C'est un vieillard bien caduc.
- CADUC, se dit aussi de ce qui a rapport à l'homme. Il est d'un âge caduc. Elle a une fanté bien caduque.
- CADUC, se dit par extension, d'un édifice qui est sur le point de tounber en ruine. Cette Eglise est bien caduque.
- CADUC, se dit figurément, en termes de Jurisprudence, d'un legs, d'une succession, ou de quelqu'autre disposition qui ne peut avoir d'effet, soit par défaut d'hérisiers ou de fonds, ou pour quelqu'autre cause.
- VOIX CADUQUE, fe dit auffi figurément, de celle qui pour quelque raison particulière, ne peut être comptée comme un suffrage dans une délibération.
- MAL CADUC, se dit, en termes de Médecine, d'une maladie qu'on appelle autrement, épilepsie. Voyez ce mot.

La première syllabe est brève, & la seconde moyenne au singulier masculiz; mais elle est longue au pluriel, & brève au séminin, qui a une troissième syllabe très-brève.

Le c final se fait sentir en tout? circonstance.

Cet adjectif ne doit pas régulidrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas



434

une caduque maison, mais une maison caduque.

- CADUCEATEUR ; fubstantif mafculin. Caduceator. Ancien Officier de la République Romaine, dont les tonctions confistoient, au rapport de Servius, à traiter de la paix, comme celles des Fécialiens confistoient à déclarer la guerre. Cet Officier portoit un caducée d'or, d'où lui venoit fon tirre.
- CADUCÉE; fubstantif masculin. Caduceus. Verge accolée de deux ferpens, que les Peintres & les Poëtes donnent pour attribut au Dieu Mercure.

Cela est fondé sur ce que Mercure ayant un jour rencontré deux serpens qui se battoient sur le mont Cythéron, il jeta entr'eux la verge qu'il avoit reçûe d'Apollon quand il lui donna sa lyre. Le Dieu ayant ainsi fait cesser le combat de ces animaux qui s'entortillèrent autour de sa verge, il voulut toujours la portet de même comme un symbole de paix. Il y ajoûta des allerons comme Dieu de l'éloquence, dont il voulut par-là marquer la force & la rapidité.

La Mythologie a encore attribué. d'autres propriétés au caducée de Mercure, comme de conduire les ames aux enfers, de les en tirer, de provoquer ou de troubler le fommeil, &c.

CADUCÉE, se dit auffi du bâton couvert de velours & de fleurs de lys d'or, que portent le Roi d'armes & les Hérauts d'armes, dans les cérémonies pompeuses.

Le caducée sur les médailles, est un symbole de paix, de bonne conduite & de sélicité. Le bâton désigne le pouvoir; les serpens, la prudence, & les ailerons, tout ce qui doit faire réussir une entreprise. Les doux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, & la quatrième très brève.

431

- CADUCITE ; substantif féminin. Etat d'une personne caduque. Il est dans une grande caducité.
- CADUCITÉ, se dit, par extension d'un édifice. La caducité de ce château en annonce la chûte prochaine.
- CADUCITÉ D'UN LEOS, le dit, en termes de Jurisprudence, d'un legs qui devient caduc.

Les quatre syllabes sont brèves au singulier; mais la quatrième est longue au pluriel.

- CADURCIENS; (les) anciens peuples de la première Aquitaine. Ils habitoient le Diocèfe de Cahors, & une partie de celui de Montauban. Cahors étoit leur principale ville.
- CADUS; substantif masculin. Nom latin d'une mesure des Anciens, qui contenoit cent vingt livres de vin, & environ cent cinquante livres d'huile.
- CADUSIENS; (les) peuples d'Afie, qu'Etienne de Byfance place entre le pont Euxin, & la mer Cafpienne, dans un pays que nous appelons aujourd'hui *le Schirvan*. Voyez ce mot.
- CADYNA; nom propre d'une ancienne ville de l'Afie mineure, que Strabon place en Cappadoce.
- CAEN; nom propre. Ville confidérable de France, Capitale de la basse Normandie, située sur la rivière d'Orne, à cinq lieues, estsuière d'Orne, à cinq lieues, estfud-est, de Bayeux, & à cinquante lieues, ouest-nord-ouest, de Paris. Elle est peuplée de plus de soixante mille ames. It y a une Université, une Académie, un Gouvernement militaire, un Hôrel des monnoies, un Présidial, un Bailliage, une Maîtrise des Eaux. & I i i ij



Forêts, &c. C'est aussi le Siége d'un Intendant.

Il y a à Caën, deux Abbayes, une d'hommes, fous le titre de S. Etienne, qui est en commende, & qui rapporte au Titulaire, foixante-dix mille livres de rente; & l'autre de filles, fous le titre de la Trinité. Celle-ci jouit d'environ foixante mille livres de rente. Il y a d'ailleurs douze Paroiss, une Collégiale, sept maisons religieufes d'hommes, cinq de filles, trois Hôpitaux, & c.

On fabrique dans cette ville un grand nombre de ratines, qui se vendent dans les environs. Les Négocians de Caën commercent d'ailleurs | avec la Hollande, où ils envoient des papiers, des aigres de cidre, du génièvre, du miel, des cornes & des ergots de bœuf & de mouton, des poires, des pruneaux, &c. & ils en tirent des planches de chêne & de sapin, du bray, du goudron, des bois de teinture, de l'alun, du soufre, des huiles, du vitriol d'Allemagne, de la couperose, du thé, du lin, de la gomme arabique, des pipes, des pelleteries, de l'acier, des fayances, des morues, des faumons salés, des fromages, des toiles, des quincailleries, &c.

Caën a vu naître plusieurs hommes illustres, tels que Malherbe, Sarrazin, Boisrobert, Segrais, Huet, Varignon, &c.

Prononcez comme s'il étoit écrit Kan, & remarquez en même-temps combien il est inconséquent d'écrire Caën, à moins qu'on n'ait eu en vue

de faire ptendre ce monofyllabe pour un diffyllabe.

CAENNE; vieux mot qui signifioit autrefois, quai.

CAERLEON; nom propre d'une ville

d'Angleterre, dans le Comté de Monmouth, sur la rivière d'Usk.

- CAERMARTHEN; nom propred'une ville d'Angleterre, dans la Principauté de Galles, fur la rivière de Towy, à fept milles de la mer, & à cent foixante-dix-huit milles de Londres. Elle est Capitale de la Province appelée Caermarthenfire.
- CAERMARTHENSIRE; nom propre d'une Province d'Angleterre, l'une des plus fertiles de la Principauré de Galles. Elle a cent deux milles de circuit. Elle abonde en blés, en pâturages, en bétail & en bois. Il y a aufii de bonnes mines de plomb & de charbon.
- CAERNARVAN; nom propre d'une ville d'Angleterre, dans la Principauté de Galles, fur le Menay. Elle est Capitale d'une Province appelée Caernarvanshire.
- CAERNARVANSHIRE; nom propre d'une Province d'Angleterre, dans la Principauté de Galles. Elle a cent dix milles de circuit, & elle abonde en orge, en pâturages, en bétail, en gibier, en poisson & en bois.
- CAERWENT; nom propre d'un Bourg d'Angleterre, au Comté de Monmouth, à trois lieues de Caerleon. Ce fut autrefois une ville confidérable.
- CÆSALPINE; fubîtantif féminin.Cafalpina. Plante ainfi appelée par Plumier, en mémoire d'André Cœfalpin, célèbre Botaniste & Médecin du Pape Clément VIII. Sa fleur est monopétale, irrégulière, en forme de masque, & divisée en quatre parties inégales. Il s'élève du fond de la steur un pistil environné d'étamines recourbées. Ce pistil devient dans la suire une silique remplie de femences oblongues.

On n'attribue à cette plante aucune propriété médicinale.



CAFARD, ARDE; adjectif. Bigot, hypocrite. Il a l'air cafard.

Ce mot s'emploie aussi substantivement. C'est un vrai casard.

- DAMAS CAFARD de dit d'une forte de damas, mêlé de foie & de fleuret.
- CAFARD DE VILLAGE, se dit d'une étoffe grossière, toute de laine ou de laine & de fil, mais sans soie.

Les cafards de village payent, fuivant l'Arrêt du 3 Juillet 1692, quarante fous par quintal pour droits de fortie du royaume, & quarante fous par pièce de dix aunes, pout droits d'entrée.

La première fyllabe est brève, & la seconde longue au masculin, mais moyenne au séminin, qui a une troisième syllabe très-brève.

• Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le fubitantif auquel il fe rapporte. On ne dira pas une cafarde humeur, mais une humeur cafarde.

CAFARTUTHA; nom propre d'une ville d'Afie, que le Géographe de Nubie place dans la Mésopotamie, à quinze mille pas d'Alchabur, dans une contrée fertile & tiante.

CAFE; fubstantif masculin. Cafæum. Espèce de fruit en forme de féve, que l'on rôtit & que l'on réduit en poudre pour en composer un breuvage, que l'on nomme aussi café.

M. de Jussien, célèbre Professieur de Botanique, & si exact dans les détails des faits, a inféré dans les Mémoires de l'Académie des Sciences de Paris, dont il étoit membre, l'histoire suivante du casé.

L'Europe, dit cet Académicien, a l'obligation de la culture de l'arbre où croît le café, aux foins des Hollandois, qui de Moka l'ont porté à Batavia, & de Batavia au · CA F

jardin d'Amsterdam, & la France en est redevable au zèle de M. de Resson, Lieurenant Général de l'Artillerie, & Amateur de la Botanique, qui se priva en faveur du Jardin royal, d'un jeune pied de cet arbre qu'il avoit fait venir d'Hollande. Mais M. Pancras, Bourguemestre, Régent de la ville d'Amsterdam, nous a fourni le moyen de mieux éclaircir cette matière par le soin qu'il prit l'année dernière d'en faire transporter un autre à Marly, où il fut présenté au Roi, & delà envoyé à Paris, au jardin de Sa Majesté, dans lequel nous lui avons vû donner successivement des fleurs & des fruits.

Cet arbre (tel qu'il étoit au Jardin du Roi, quand M. de Juffieu écrivoit) est de la hauteur de cinq pieds, & de la grosseur du pouce. Il tionne des branches qui sortent d'espace en espace de toute la longueur de son tronc, toujours opposées deux à deux, & rangées de manière qu'une paire croise l'autre. Elles font souples, arrondies, noueules par intervalle, couvertes aufli- bien que le tronc, d'une écorce blanchâtre, fort fine, qui se gerse en se desséchant. Leur bois est un peu dur, & est douçâtre au goût. Les branches inférieures sont ordinairement simples, & s'étendent plus horisontalement que les supérieures qui terminent le tronc, lesquelles font divifées en d'autres plus menues qui partent des aisselles des feuilles, & gardent le même ordre que celles du tronc. Les unes & les autres sont chargées en tour temps de feuilles entières, sans dentelures ni crenelures dans leurs contours, aigues par leurs deux bours, opposés deux à deux, qui sortent des nœuds des branches, & ressem-

Digitized by Google

blent aux feuilles du laurier ordinaire, avec cotte différence, qu'elles sont moins séches & moins épaisses, ordinairement plus larges, plus pointues par leur extrémité, qui souvent s'incline de côté; qu'elles sont d'un beau vert gai & luisant on-dessus, vert-pale endessous, & vert jaunatre dans celles qui sont naissantes; qu'elles sont ondées par les bords, ce qui vient peut-être de la culture; & qu'enfin leur goût n'est point atomatique, & ne tient rien que de l'herbe. Les plus grandes de ses teuilles ont deux pouces environ dans le fort de leur largeur, sur quatre ou cinq pouces de longueur. Leurs queues sont fort courtes. De l'aiffelle de la plûpart des feuilles, naifsent des fleurs jusqu'au nombre de cinq, fourenues chacune par un pédicule court. Elles sont toutes blanches, d'une feule pièce, à peu près du volume & de la figure de celles du jasmin d'Espagne, excepté que le tuyau en est plus court, & que les découpures en sont plus étroites, & sont accompagnées de cinq étamines blanches à sommets jaunâtres, au lieu qu'il n'y en a que deux dans nos jasmins. Ces étamines débordent le tuyau de leurs Heurs, & entourent un stile fourchu, que surmonte l'embrion ou pistile placé dans le fond d'un calice vert, à quatre pointes, deux grandes & deux petites, disposées alternativement. Ces fleurs passent fort vîte, & ont une odeur douce & agréable. L'embrion ou jeune fruit, qui devient à peu près de la grosseur & de la figure d'un bigarreau, fe termine en ombilic, est yert-clair d'abord, puis rougeâtre, enfuite d'un beau rouge, & enfin rouge obscur dans la partaite ma-

turité. Sa chair est glaireuse, d'un goût désagréable, qui se change en celui de nos pruneaux noirs secs, loríqu'elle est desséchée, & la grofseur de ce fruit se réduit alors en celle d'une baie de laurier. Cette chair fert d'enveloppe à deux coques minces, ovales, étroitement umes, arrondies fur leur dos, aplaties par l'endroit où elles se joignent, de couleur d'un blanc-jaunâtre, & qui contiennent chacune une femence calleuse, pour ainsi dire ovale, voutée sur son dos, & plate du côté opposé, creusée dans le milieu, & dans toute la longueur de ce même côté, d'un fillon affez profond. Son goût eft toutà-fait pareil à celui du café qu'on nous apporte d'Arabie. Une de ces deux semences venant à avorter, celle qui reste, acquiert ordinairement plus de volume, a ses deux côtés plus convexes, & occupe feule le milieu du fruit.

On appelle café en coque, ce fruit entier & desséché; & café mondé, ses semences dépouillées de leurs enveloppes propres & communes.

Par cette description faite d'après nature, il est aisé de juger que l'arbre du casé, qu'on peut appeler le caster, ne peut être rangé sous un genre qui lui convienne mieux que celui des jasmins, si l'on a égard à la figure de sa fleur, à la structure de son fruit, & à la disposition de ses feuilles; ce qui est conforme au sentiment de M. Commelin, habile Professeur en Botanique, à Amsterdam.

Par la vûe du fruit fur l'arbre, l'idée que l'on s'étoit formée que ce fruit fût une féve crûe dans une gousse, se trouve fausse, & nous sommes aussi défabusés de l'opi-

Digitized by Google

nion de Rauvolf, qui nous a voulu persuader que ce qui est marqué dans Avicenne sous le nom de Bunk, & dans Rhases, sous le nom de Bunca, & que la plûpart de leurs interprètes disent être une racine provenant de l'Arabie heureuse, soit le casé.

On s'appercevra par cette defcription, combien celles des Auteurs qui ont parlé du cafier, sont défectueuses, soit parce que les fleurs y manquent, soit parce que les feuilles & les fruits y sont placés peu exactement.

S'il reftoit encore le moindre doute que cet arbre fût véritablement celui qui porte le café que nous tirons d'Arabie, on pourroit s'en éclaircir pleinement par la conformité qui se trouve à peu près entre tout ce qui vient d'être dit, & les relations de ceux qui sont arrivés tout récemment de Zédia, lieu où il se cultive, éloigné de quelques journées de la rade de Moka.

<u>ج</u>

Ces Relations quoiqu'imparfaites, nous apprennent que cet arbre croît dans son pays natal, & même à Batavia, jusqu'à la bauteur de quarante pieds, & que le diamètre de son tronc n'excède pas quatre à cinq pouces. Qu'on le cultive avec foin, qu'on y voit en toutes les faifons, des fruits, & presque toujours des fleurs, qu'il fournit deux à trois fois l'année une récolte très-abondante, & que les vieux pieds portent moins de fruits que les jeunes, lesquels commencent à en produire dès la troisième & quatrième année après leur germination : circonstances qui avoient déjà été en partie observées dans le même pays, par M. Clyve, Anglois, & citées per M. Sloane, dans les transactions philosophiques d'Angleterre, de l'année 1694.

Si la variété des noms que les Voyageurs donnent à l'arbre du café, à son fruir, à sa semence, pouvoit ajouter quelque chose à la connoissance parfaire que nous voulons en avoir, on en parleroit ici; mais outre que la différence de ces noms & de la manière de les écrire en rendroit l'énumération ennuyeuse, c'est que les Auteurs qui les ont rapportés, ni les Interprètes des Arabes ne conviennent point entre eux de leur propre signification, comme feu M. Galand l'a fait remarquer dans l'extrait d'un manufcrit Arabe de la Bibliothèque du Roi, traitant de l'origine & du progrès du café. Qu'il suffise donc de favoir que le mot de café en francois, ou coffé en Anglois & en Hollandois, tirent l'un & l'autre leur origine de celui de caouhe, nom que les Turcs donnent à la boisson qu'on prépare avec cette semence.

On peut établir comme certain fur la manière de cultiver le cafier, que si la semence du casé n'est pas mise en terre toute récente, comme plusieurs autres semences de plantes, on ne doit pas espérer de la voir germer. Les semences qu'en a recueillies M. Commelin, fur les pieds cultivés dans le jardin d'Amfterdam, & jettées presque aussitôt en terre, ont produit d'autres arbres : celles tirées des fruits mêmes, & que ce savant Professeur a envoyées à Paris, ont eu peu de succès au Jardin Royal, quoique plantées auffi-tôt qu'elles ont été reçues, au lieu que celles de l'arbre cultivé depuis une année au Jardin Royal, pour avoir été mises en terre aufli-tôt après avoir été cheillies, ont presque toutes levé fix [semaines après.

Ce fait justifie les habitans du pays où se cultive le café, de la malice qu'on leur a imputée, de tremper dans l'eau bouillante, ou de faire scher au feu tout celui qu'ils débitent aux Etrangers, dans la crainte que venant à élever comme eux cette plante; ils ne perdiffent le produit immense qu'ils en tirent. La germination de ces semences n'a rien que de commun.

A l'égard du lieu où cette plante peut se conserver, comme il doit avoir du rapport avec le pays dans lequel elle naît naturellement, & où l'on ne ressent point d'hiver, on a été jusqu'ici obligé de suppléer au défaut de la température du climat, par une serre à la manière de celles d'Hollande, sous laquelle on fait un seu modéré pour y entretenir une chaleur douce; & l'on a observé que pour prévenir la sécheresse de cette plante, il lui falloit de temps en temps un artosement proportionné.

Soit que ces précautions en rendent la culture difficile, foit que les Turcs naturellement parefleux, aient négligé le foin de la multi plier dans les autres pays sujers à leur domination, nous n'avons pas encore appris qu'aucune contrée que celle du Royaume d'Yemen, en Arabie, ait la fatisfaction de la voir croître chez elle abondamment; ce qui paroît être la cause pour laquelle fon usage nous étoit presqu'inconnu avant le feizième siècle.

On laisse aux Historiens le foin de rapporter au vrai ce qui y a donné occasion, & d'examiner si l'on en doit la première expérience à la curiosité du Supérieur d'un Monastère d'Arabie, lequel voulant tirer ses Moines du sommeil qui les tenoit assourt, leur en sit aux offices du chœur, leur en sit boire l'instution, sur la rélation des effets que ce fruit causoit aux chèvres qui en avoient mangé, ou s'il faut en attribuer la découverte à la piété d'un Mustri, qui pour faire de plus longues prières, & pousser les veilles plus loin que les Dervis les plus dévots, a passé pour s'en être fervi des ptemiers.

L'ulage depuis ce temps en est devenu si familier chez les Turcs, chez les Persans, chez les Arméniens, & même chez les différentes nations de l'Europe, qu'il seroit inutile de s'étendre sur la préparation & sur la qualité des vaisseaux & instrumens qu'on y emploie.

On se contentera de faire obferver que des trois manières d'en prendre l'infusion, favoir, ou du café mondé, & dans son état naturel, ou du café rôti, ou seulement des enveloppes propres & communes de cette semence, auxquelles nos François de retour de Moka, ont improprement donné le nom de *fleur de casé*; la seconde de ces manières est préférable à la première & à la troissème aussi appelée casé à la Sultane.

Qu'entre le gros & le blanchâtre qui nous vient par Moka, & le petit verdâtre qui nous est apporté du Caire par les caravannes de la Mecque, celui-ci doit être choisi comme le plus mûr, le meilleur au goût, & le moins sujet à se gâter.

Que de tous les vaisseaux pour le rôtir, les plus propres sont ceux de terre vernisse, afin d'éviter l'impression que ceux de fer ou d'airain peuvent lui communiquer.

Que la marque du juste dégré de fa

Digitized by Google

la torréfaction, est la couleur tirant sur le violet, qu'on ne peut appercevoir qu'en se servant pour le rôtir d'un vaisseau découvert.

Que l'on ne doit en pulvérifer qu'autant & qu'au moment qu'on veut l'infuser.

Et qu'étant jeté dans l'eau bouillante, l'infusion en est plus agréable, & souffre moins de dissipation de ses parties volatilles, que lorsqu'il est mis d'abord dans l'eau froide.

Il reste parmi ce grand nombre d'opinions si différentes touchant ses qualités, à donner quelque chose de certain sur sa manière d'agir, & sur ses vertus.

La matière huileuse qui se sépare du casé, & paroît sur la superficie lorsqu'on le grille, & son odeur particulière qui le fait distinguer du seigle, de l'orge, des pois, des fêves & autres semences que l'épargne fait substituer au casé, doivent être les vraies indications de se seffets, si l'on en juge par leur rapport avec les huiles tirées par la cornue, puisqu'elle contient, aussi bien que celles-là, des principes volatils, tant falins que sulfureux.

C'eft à la diffolution de fes fels, & au mélange de fes foufres dans le fang, que l'on doit attribuer la vertu principale de tenir éveillé, que l'on a toujours remarquée comme l'effet le plus confidérable de fon infusion.

C'est delà que viennent ses propriétés de faciliter la digestion, de précipiter les alimens, d'empêcher les rapports des viandes, & d'éteindre les aigreurs, lorsqu'il est pris après le repas.

C'est par là que la fermentation qu'il cause dans le fang, utile aux personnes grasses, replètes, pi-Tome IV. tuiteuses, & à celles qui sont sujettes aux migraines, devient nuifible aux gens maigres, bilieux, & à ceux qui en usent trop fréquemment.

Et c'est aussi ce qui, chez certains sujets, rend cette boisson diurétique.

L'expérience a introduit quelques précautions touchant la manière de prendre cette infusion; telles font celles de boire un verre d'eau avant la prise du casé, afin de la rendre laxative; de corriger par le sucre, l'amertume qui pourroit la rendre désagréable, & de la mêler ou de la faire quelquefois au lait ou à la crême, pour en éteindre les soufres, en embarasser les principes falins, & la rendre nourrissante.

Enfin l'on peut dire, en faveur du café, que quand il n'auroit pas des vertus aufli certaines que celles que nous lui connoiffons, il a toujours l'avantage pardeffus le vin, de ne laisfer dans la bouche aucune odeur défagréable, ni d'exciter aucun trouble dans l'esprit, & que cette boisson au contraire semble l'égaier, le rendre plus propre au travail, le récréer, & en diffiper les ennuis avec autant de facilité que ce fameux Nepenthes si vanté dans Homère.

Le commerce qui se fait du casé est immense. Le meilleur est, sans doute, celui qu'on tire d'Arabie : aussi assure d'Arabie : bitans du royaume d'Yemen en vendent annuellement pour plusieurs millions.

Le commerce du café a été libre en France julqu'en 1723 : il composoit avant cette époque, la partie la plus confidérable du commerce des Epiciers; mais cette li-K k k berté fut supprimée par un Arrêt du Conseil du 31 Août de cette année, qui accorda à la Compagnie des Indes le privilège exclusif de vendre cette marchandise dans tout le Royaume. Cet Arrêt fut consirmé par une Declaration du 10 Octobre suivant, qui contient trentesept articles, dans lesquels on lit de quelle manière cette Compagnie doit jouir de son privilège.

- CAFÉ MARINÉ, se dit de celui qui, dans le transport, a été mouillé d'eau de mer. On l'estime d'autant moins, que la torréfaction ne lui ôte pas l'âcreté que l'eau de la mer lui a fait contracter.
- CAFÉ, se dit aussi d'un lien destiné à fervir du casé & d'autres liqueurs à ceux qui veulent en prendre pour de l'argent. C'est une nouvelle qu'il a apprise au casé. Entrons dans ce casé.

Les deux fyllabes font brèves au fingulier ; mais la feconde e2 longue au pluriel.

CAFETAN; substantif masculin Robe de distinction en usage chez les Turcs, & ordinairement portée par les principaux Officiers militaites. Le Grand Seigneur a envoyé des casetans à ces deux Ambassadeurs.

La première fyllabe est brève, la seconde très-brève, & la troisième brève au singulier, mais longue au pluriel.

CAFETIERE ; substantif féminin. Vase d'argent, de fer blanc, de terre ou d'autre matière, dont on se sert pour préparer du casé. Approchez la cafetière.

La première syllabe est brève, la seconde très-brève, la troisième longue, & la quatsième trèsbrève.

CAFFA; nom propre d'une ville riche, ancienne & confidérable, çapitale de la Tartarie Crimée, avec deux châteaux forts, fur la met noire, à foixante lieues de Conftantinople. Il fe fait dans cette ville un commerce plus confidérable qu'en aucun autre port de la mer noire. Les objets principaux en font le poiffon falé, le caviar, le blé, le beurre & le fel. Toutes ces chofes, & plufieurs autres néceffaires à la vie, s'achètent-là au prix le plus modique.

Les Génois firent la conquête de Caffa en 1266; mais après avoir gardé cette ville pendant plus de deux fiècles, la Puissance Ottomane la leur enleva vers l'an 1474, sous le règne de Mahomet II.

- CAFFILA; substantif féminin. Les négocians & les voyageurs s'assemblent pour traverser avec plus de sureté plusieurs contrées de la Terre-Ferme des Iudes, de même que cette partie des Deserts d'Afrique qu'on appelle mer de Sable, & ce sont ces assemblées qu'on appelle Cassellas. C'est la même chose que ce qu'on appelle caravane en Turquie, en Perse & en quelques antres endroits du Levant.
- CAFFIS ; fubitantif masculin. Mefure usitée à Alicante pour les grains. Elle contient trois cens soixantequatre livres poids de marc.
- CAFICI ; fubkantif mafculin. Mefure dont on se fert sur les côtes de Barbarie. Sept caficis sont le last d'Amsterdam.
- CAFIER; substantif masculin. Arbre qui produit le casé. Voyez CAFé.
- CAFRERIE; nom propre d'une vaste région d'Afrique, dans la partie méridionale de ce continent. Les Géographes ne sont pas d'accord fur les bornes de la Cafrerie; la plûpart en placent le commencement sur la côte occidentale du cap-

Digitized by Google

Negre & à l'embouchure du Cuama, fur la côte orientale, & l'étendent vers le fud jufqu'au cap de Bonne-Espérance, en y comprenant la nation des Hottentots: au reste, le nom de Castrerie n'appartient à aucun pays, ni le nom de Castres à aucun peuple particulier; ce sont les Arabes Mahometans, dans la langue desquels castre signifie instidé le ou sans loi, qui ont ainsi désigné les Africains idolâtres ou d'une religion différente de la leur.

C'est donc fous les noms des pays & des peuples que renferme la Cafrerie, que nous devons donner l'histoire de cette région.

- CAFRES; (les) peuples qui habitent la Cafrerie. *Voyez* CAFRERIE.
- CAFRI; fubitantif masculin. Fruit des Indes, gros comme une noix, rouge comme une cerise, & qui croît sur un petit arbrisseau dont les fleurs ressemblent à celles du dictamne de Crête.
- CAFSA; nom propre d'une ville d'Afrique, dans le Bildulgerid, fituée au quarantième degré de longitude, & au vingt-feptième degré dix minutes de latitude. Elle est tributaire de Tunis. Les environs sont couverts de dattes, de palmiers, d'orangers, de citronniers & d'oliviers. CAGAREL; vieux mot qui s'est dit
- autrefois d'une sorte de poisson.
- CAGASIAN; nom propre d'un Fort d'Afrique, sur la côte de Malaguette, à l'embouchure de la rivière appelée *Riodaspedras*.

CAGAYAN; nom propre d'une Province de l'île de Luçon, l'une des Philippines. On lui donne quatrevingt lieues de longueur & quarante de largeur. Elle est très-ferrile. Les abeilles & la cire y font si commupes, que les plus pauvres font ufage de bougie pour éclairer leurs

- habitations. Les Espagnols n'ont pu soumettre qu'une partie des Indiens répandus dans cetre Province : ceux qui habitent les montagnes & la partie qui s'étend depuis le cap Lampon jusqu'au cap Del-Enganno, se sont maintenus dans l'indépendance.
- CAGAYAN, est aussi le nom d'une rivière de l'île de Luçon, qui a fa fource vers le milieu de l'île, & fon embouchure dans la mer, entre les caps Baxéador & Del-Enganno.
- CAGE; substantif féminin. Cavea. Petite logette faite de bâtons d'ofier ou de fil de fer, destinée à renfermer des oiseaux. On a laissé la cage ouverte, & l'oiseau s'est échappé.
- CAGE, fe dit, en termes d'Architecture, des quatre gros murs d'une maison & de ceux qui enferment un escalier. Il a commencé par bâtir la cage de sa maison. Il faut élever la cage de l'escalier.
- CAGE DE MOULIN A VENT, se dit de l'assemblage de charpente qu'on fait tourner sur un pivot, pour exposer au vent les asses du moulin.
- CAGE DE CLOCHES, se dit d'un affemblage de charpente qui commence à la chaise où il pose & se termine à la base de la stèche.
- CAGE, se dit, en termes d'Horlogers, d'un bâti qui renferme les roues de l'horloge. La cage des montres & des pendules est composée de deux platines assemblées par quatre piliers, & disposées à recevoir les roues & les ressorts.
- CAGE, fe dit, en termes de Bijoutiers, d'une tabatière qui n'a qu'une bate de fermeture, une petite moulure & un pilier fur chaque angle : le refte est rempli comme le dess & le dessous : elle diffère de la garniture, en ce que celle-ci a sa bate d'or.

Kkkij



CAGE, fe dit, en termes de Tourneurs, de la partie ambiante du tour à figurer. Elle porte les roulettes qui poussent contre les rosettes de l'arbre.

CAGE, fe dit, en termes de Marine, d'une forte d'échauguette faite en cage à la cime d'un mât de vaiffeau: c'eft ce qu'on appelle hune fur l'Océan, & gabie fur la Méditerranée: mais hune est le mot françois.

On dit figurément & familièrement, que quelqu'un est en cage, qu'on l'a mis en cage; pour dire, qu'il est en prison, qu'on l'a mis en prison.

La première syllabe est longue, & la seconde très-brève.

- CAGEOIS; vieux mot qui fignificit autrefois villageois.
- CAGETE; vieux mor qui fignifioit autrefois une petite cage.
- CAGIRTOU; nom propre d'un Bourg d'Afie, dans l'Empire du Mogol, près de la fource de la rivière de Kerlon.
- CAGLI; nom propre d'une ville épifcopale d'Italie, située dans le Duché d'Urbin, aux pieds de l'Apennin, près du confluent des rivières de Baoso & de Cantiano, & à quinze milles de Fossombrone.
- CAGLIARI; nom propre de la ville capitale du royaume & de l'île de Sardaigne. C'est le stège d'un Archevêque qui se qualifie Primat de Sardaigne & de Corse. Il y a un Port dans lequel il peut mouiller beaucoup de navites. Il a partout depuis trois jusqu'à quinze brasses d'eau.

On prononce caliari ; il faudroit donc auffi l'écrire.

CAGNARD, ARDE; adjectif. Ignayus, a, um. Paresseux, fainéant. Il a l'esprit cagnard. Ce mot est du

fyle familier ; mais il n'est pas vieux, comme le dit le Dictionnaire de Trévoux.

CAGNARD, s'emploie auffi substantivement. C'étoit un vrai cagnard.

- CAGNARD, fe dit, en termes de Ciriers, d'une espèce de fourneau sur lequel ces artisans posent la cuve qui renferme la cire fondue avec laquelle ils forment les cierges & les bougies.
- CAGNARDE; participe passif indéclinable. Voyez CAGNARDER.
- CAGNARDER; verbe neutre de la première conjugaison, lequel se conjugué comme chanter. Otiari. Vivre dans l'oisiveté, la paresse, l'obscurité, la fainéantise. Il ne fait que cagnarder. Ce verbe est du style familier. Les temps composés se forment avec l'auxiliaire Avoire. Il auroit cagnardé.
- CAGNARDISE; substantif féminin. Otiofitas. Parelle, oissveté, fainéantise. Il passe fon temps dans la cagnardife. Ce mot est du style familier.
- CAGNE; vieux mot qui fignifioit autrefois chienne.
- CAGNEUX, EUSE; adjectif. Qui a les genoux & les jambes tournés en dedans. Cette fille feroit agréable fi elle n'étoit pas cagneufe.
- CAGNEUX, se dit aussi des jambes mêmes ou des pieds. Il a les jambes cagneuses.

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième du séminin très-brève.

Le x qui termine les deux nombres du masculin, prend le son du z devant une voyelle, en suivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. Voyez la lettre S.

Cet adjectif ne doit pas régulicrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas une

Digitized by Google___

444

cagneuse femme, mais une semme cagneuse.

- Il faudroit changer le c en k, qu en ni, le x du masculin en s, le s du féminin en z, & écrire, d'après la prononciation, kanieus, kanieuze. Voyez ORTHOGRAPHE.
- CAGNOT BLEU; substantif masculin. Poisson cartilagineux qui est une espèce de chien de mer. Voyez ce mot.
- CAGOT, OTE; adjectif. Hypocrita. Hypocrite, qui a une dévotion fausse devotion devotion fausse de cagote.
- CAGOT, s'emploie aussi substantivement. C'étoit un vrai cagot.
 - Les deux fyllabes font brèves au fingulier mafculin; mais la feconde eft longue au pluriel & brève au féminin, qui a une troisième fyllabe très-brève.
 - Ce mot employé comme adjectif ne doit pas régulièrement précéder le fubstantif auquel il fe rapporte. On ne dira pas un cagot homme, mais un homme cagot.
- CAGOTERIE ; substantif féminin. Ce que fait un cagot. Je ne suis point dupe de cette cagoterie.
- Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième très-brève, & la quatrième longue.
- CAGOTISME; substantif masculin. Esprit, caractère, sentiment du cagot. Ce qu'il nous a dit prouve son cagotisme.

Les deux premières fyllabes font brèves, la troisième est moyenne, & la quatrième très-brève.

- CAGOU; substantif masculin, & ter-
- me populaire. Il se dit de quelqu'un qui vit d'un manière obscure & mesquine, qui ne voit, qui ne fréquente personne. C'est un vrai cagou.

CAGOUILLE ; substantif féminin, &

- 445
- terme de Marine. Sorte d'ornement ou volute du revers de l'éperon d'un vaisseau.
- CAGUE ; substantif féminin, & terme de Marine. Il fe dit d'une forte de bâtiment hollandois qui a ordinairement quarante-sept pieds de longueur de l'étrave à l'étambord.
- CAHARIE; vieux mot qui défignoit autrefois un droit qu'on levoit pour l'entretien des quais.
- CAHEER ; vieux mot qui fignifioit autrefois une chandelle de cire.
- CAHIER; substantif masculin. Codex. Assemblage de plusieurs feuilles de papier ou de parchemin jointes ensemble, soit qu'on ait écrit dess, soit qu'on n'y sit pas écrit. Il faut former un registre de tous ces cahiers.
- CAHIERS de Théologie, de Philosophie, de Médecine, &cc. se dit des écrits qu'un Professeur dicte à ses écoliers pendant son cours. Cela est expliqué dans les cahiers de Philosophie de ce Professeur.
- CAHIER des Etais, de l'Affemblée du Clergé, fe dit du réfultat des délibérations des Etats d'une Province, ou du Clergé, dans lequel font exprimées les demandes ou remontrances qu'ils font au Roi. Il est parti pour aller présenter au Roi les cahiers des Etats de la Province de Bretagne.
- CAHIER, fe dit, en termes de Relieurs, des feuilles pliées suivant le format d'un livre. Il y a dix cahiers dans ce livre.
- CAHIER DE FRAIS, se dit d'un mémoire de frais. Il faut examiner le cahier de frais.

Les deux syllabes sont brèves au fingulier; mais la seconde est longue au pluriel.

11 faudroir supprimer le k & k r

Digitized by Google

ſ

qui font oififs, changer l'i en i, & ccrire, d'après la prononciation, caïer. Voyez ORTHOGRAPHE.

CAHIÈRE; vieux mot qui fignifioit autrefois une grande chaife à bras.

CAHIN-CAHA; adverbe du style familier, qui signifie tant bien que mal. Il se dit des choses qu'on fait malgré soi, à plusieurs reprises, difficilement & de mauvaise grace. Il s'étoit chargé de solliciter cette affaire; mais il n'en a parlé que cahin-caha.

CAHORS; nom propre d'une ville épiscopale & considérable de France, capitale du Quercy, dans la Guyenne, & située sur la rivière de Lot, à dix-huir lieues, sud-est, de Perigueux, & à quatre-vingtcinq lieues, sud-ouest, de Paris.
C'est le siège d'un Présidial, d'une Election, & c.

... Il fe passe une chose affez remar-• quable par la bizarrerie, à chaque • prise de possession de l'Evêché de cette ville : le Vicomte de Cellac, vassal de l'Evêque, doit aller, fans manteau & ayant la tête, une jambe & un pied nus, prendre ce - Prélat à la porte de la ville, & con-"duire par la bride la mule sur laquelle son seigneur est monté, jusqu'au palais épiscopal, où il sert le Prélat à table pendant son diné dans le même équipage. Le vassal emporte pour ce service, la mule & le buffet de l'Evêque, qui doit êrre de vermeil, & dont plusieurs Arrêts ont fixé la valeur à trois mil-- le livres, sur les contestations nées à ce sujet.

Quand le même Evêque officie ponrificalement, il a une épée & des gantelets auptès de l'autel; ce qui a fait dire fort plaisamment, que si jamais Evêque de Cahors recevoit la palme du martyre, ce ne seroit qu'à son corps défendant.

Cahors est la patrie de quelques hommes illustres, entr'autres du Pape Jean XXII. & de Clement Marot.

On recueille beaucoup de vins dans les environs de cette ville. Ils en font le commerce principal. On y a aussi des fruits, & l'on y fait des dentelles fines en assez grande quantité.

CAHOT; substantif masculin. Le faut que fait une voiture quelconque, comme carrosse, cabrioler, chariot, &c. en roulant sur un chemin raboteux. Il n'a pu soutenir les cahots de la voiture.

On dit, qu'il y a beaucoup de cahots dans un chemin; pour dire, que le chemin fait faire beaucoup de cahots.

La première syllabe est brève, & la seconde moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

Il faudroit changer le c en k, fupprimer le h qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, kaot. Voyez ORTHOGRAPHE.

CAHOTAGE; substantif masculine Mouvement fréquent que causent les cahots. Le cahotage de la voiture l'a rendu malade.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, & la quatrième très-brève.

CAHOTE, ÉE; adjectif & participe passif. Voyez CAHOTER.

CAHOTER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme chanter. Agitare. Gauser des cahots. Cette voiture les cahotera.

Les deux premières fyllabes font brèves, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugai-



САН

fon & la quantité prosodique des autres temps.

- CAHS; vieux mot qui s'est dit autrefois d'une sorre de vaissean.
- CAHUE; vieux mot qui fignifioit. autrefois café.
- CAHUET; vieux mot qui s'est dit autrefois d'une cspèce de bonnet
- CAHUITAHU; substantif masculin. Oiseau du Paraguai, dont parle M. de la Condamine. Il a la grandeur d'une oie : le haut de ses aîles est armé d'un ergot, ou corne trèsaigue, femblable à une grosse épine d'un demi-pouce de longueur. Il a d'ailleurs au-dessus du bec, une petite corne déliée & fléxible, longue comme le doigt.
- CAHUTE; substantif féminin. Cafa. Cabane, hutre, maisonnette à l'ufage des pauvres gens. Il habite une cahutte.

Les deux premières syllabes font brèves, & la troisième est trèsbrève.

- CAHYS; substantif masculin. Mefure de grains dont on fait usage en Espagne, particulièrement à Alicante, à Séville & à Cadix. Deux cent cahys font le last d'Amsterdam.
- CAI; nom propre d'une Ville & Province du Japon, dans l'île de Niphon.
- CAIABO; nom propre d'une Provin ce de l'Amérique septentrionale, dans l'île Espagnole, aux sources du Neyba-
- CAJAHABA; substantif masculin. Plante des Indes qui s'attache aux arbres comme le lierre. Ray dir que Ies Indiens l'appliquent broyée, fur les fractures.
- CAJAM; nom propre d'une ville de l'île de Java, à cinq lieues de Tubaon. Elle a son Roi particulier.

des Indes, d'une grandeur médiocre, dont les feuilles sont rondes & attachées trois à trois à l'arbre, comme des trefles. Il est vert en tout temps, porte des fleurs d'une bonne odeur, & produit des graines semblables à des pois chiches. On fait usage de ses seuilles en apozème, contre le flux immodéré des hémorrhoides.

- CAIAN-CASI; nom propre d'un Bourg d'Asie, dans la Tartasie, vers le Mont-Ornac.
- CAJANEBQURG; nom propre d'une ville forte de Suède, en Bothnie, dans la Cajanie, sur les frontières de la Laponie.
- CAIANIDES; (les) on a ainfi défigné les Rois de Perfe de la seconde Dynastie les mêmes que les Grecs ont proprement qualifiés de Rois-Le dernier des Caïanides, fur ce Darius, que vainquit Alexandre le Grand.
- CAJANIE; nom propre d'une contrée de Suêde, dans la partie la plus orientale de la Bothnie.
- CAJANTE; substantif féminin. Sorte d'étoffe quelquefois de foie, mais plus souvent de laine, qui se fabrique à Lille, & dans quelques autres endroits des Pays-Bas.
- CAJARC; nom propre d'un Bourg de France, en Quercy, à sept lieues, est-nord-est, de Cahors.
- CAJAZZO; nom propre d'une villé Episcopale d'Italie, au Royaume de Naples, dans la Province de Labour, vis-à-vis, & à quatre milles de Caferte.
- CAICOS; (les) nom propre de fix îles d'Amérique, au pord de celle de Saint-Domingue.

CAIES; Voyez CAYEZ.

CAIEU; substantif masculin. Rejeton des oignons qui portent fleur. CAJAN; substantif masculin. Arbre [Il m'a fait présent d'une vingtaine de



caïeux de fes plus belles tulipes. CAïeu, fe dit auffi de la fleur même produite par le caïeu. Cette tulipe eft un caïeu de l'an dernier.

La première fyllabe est brève, & la seconde longue.

Le x final, qui forme le pluriel, prend le fon du z devant une voyelle, mais en fuivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. Voyez la lettre S.

- CAIFUNG; nom propre d'une ville confidérable de la Chine, dans la Province de Honang 5 dont elle est capitale.
- CAILLE; substantif feminin. Coturnix. Oifeau de passage, un peu plus gros qu'une grive, & d'un assez beau plumage. Cet oifeau a fept pouces de longueur, depuis la pointe du bec, jusqu'à l'extrémité de la queue, & treize à quatorze pouces d'envergure. Le bec a un peu plus d'un demi-pouce de longueur, depuis la pointe jusqu'aux coins de la bouche. Il est plus aplati que le bec des autres oiseaux de ce genre. La pièce inférieure est noire ; la supérieure est légèrement teinte de brun, & son extrémité est pointue: il a l'iris des yeux de couleur de noisette; le ventre & la poitrine sont d'un jaune pâle, mêlé de blanc, & la gorge a une teinte de roux de plus. Sous la pièce inférieure du bec, est une large bande noitâtre, qui s'étend en bas : audessource des yeux se trouve une ligne blanchâtre, qui passe sur le milieu de la tête, dont les plumes font noires, à l'exception des bords qui sont roux ou cendrés. Il y a, fous les aîles, une longue bande, dont le milieu est noir, & les côtés de couleur rousse, mélée de noir. La queue n'a qu'un pouce &

fée de douze plumes de couleur noirâtre, entre-mêlée de lignes transversales d'un roux peu soncé. Les pattes sont de couleur pâle, recouvertes d'une peau divisée plutôt en écaille, qu'en anneaux entiers; le dessous du pied est jaune, le doigt extérieur tient par une membrane au doigt du milieu, jusqu'à la première articulation.

La caille se nourrit ordinairement de blé, de miller, & de quelques autres grains. Elle se tient particulièrement dans les blés verts & dans les chaumes après la moisson. Elle multiplie prodigieusement. Elle fait fon nid fur la terre, & y pond jusqu'à seize œufs au commencement de Mai; & les femelles que ces œufs produisent, multiplient déja sur la fin d'Août, ou au commencement de Septembre. La mère conduit ses petits dans la campagne, & elle les retire fous fes aîles comme font les poules & les perdrix.

Les cailles nous arrivent à la fin d'Avril & au commencement de Mai, & elles s'en retournent à la fin de l'été. Elles partent deux à deux, volent plutôt la nuit que le jour, & s'élèvent fort haut, afin, d'éviter d'être surprises par les oifeaux de proie. Elles sont très-communes en Egypte. Celles de l'île de Madagascar sont plus petites qu'en France, & ne peuvent presque pas voler; ce qui fait qu'on y en prend beaucoup à la courfe. Les Voyageurs rapportent qu'elles sont aussi groffes à Gambra, que nos becalfes.

La caille est très-délicate à manger. On l'apprête dans les cuisines de plusieurs manières : en voici quelques-unes.

demi de longueur : elle est compo- CAILLES RÔTIES. Il ne s'agit que de les



les vider & de les faire cuire à la broche, après les avoir entoutées de bardes de lard & de feuilles de vigne.

CAILLES A LA BRAISE. Videz & retroullez vos cailles : mettez dans l'intérieur une farce composée de blanc de chapon, de moelle de bœuf & de jaunes d'œufs allaifonnés de poivre & de sel : garnissez le fond d'une marmite de bæuf battues : arrangez dessus vos cailles farcies : couvrez-les d'autres bardes de lard & tranches de bœuf, & faites-les cuire après avoir bien fermé la marmite.

Préparez d'un autre côté, un ragoût composé de ris de veau, de champignons, de truffes, de crêtes, &c. dans lequel vous fervirez vos cailles quand elles seront cuites, après avoir lié la sausse avec de la crême & des jaunes d'œufs.

TOURTE DE CAILLES. Videz & retroussez vos cailles : mettez-les sur une abaisse de pâre fine; ajoutez-y des ris de veau, des champignons, des truffes, du lard & de la moelle de bœuf : assaisser le tout de poivre, de sel & de fines herbes : couvrez votre tourte; faites la cuire, & fervez là chaudement.

On fait usage de la graisse de caille pour emporter les taies des yeux, & l'on prétend que la fiente de cet oiseau, séchée & pulvérisée est bonne contre l'épilepsie.

On appelle Roi des CAILLES, un oiseau du poids d'environ cinq onces. Son hec est long d'un pouce & demi. Il a treize à quatorze pouces de longueur, depuis le bout du bec jusqu'à l'extrémité des ongles, ou seulementonze pouces jusqu'au bout de la queue. L'envergure est d'un pied & demi : les jambes sont fort Tome IV. longues, dégarnies de plumes julqu'au-dessus de l'articulation du genou; le bas de la poitrine & le ventre sont blancs : cet oiseau est d'ailleurs marqueté comme la caille, c'est-à-dire, semé de plusieurs taches jaunes, blanchâtres, brunes, & d'autres couleurs.

On dit que cer oileau fert de guide aux cailles, quand elles vont d'une région dans une autre. Il est excellent à manger; c'est pourquoi on dit proverbialement que c'est un morceau de Roi.

CAILLE DE BENGALE, se dit d'un oifeau un peu plus grand que notre caille. Son bec est d'une couleur de frêne, sombre, rirant sur le brun; les coins de sa bouche sont rouges; les narines sont grandes & oblongues; l'iris des yeux est blanchatre : il a le sommet de la tête de couleur noire; au-dessous de ce noir, il y a une couche de jaune, après laquelle il y a une ligne ou barre noire, qui traverse dès les coins de la bouche, & entoure le derrière de la tête; dessous cerre bande, il y a une couche de blanc : la poitrine, le ventre & les cuisses font de couleur de buffle pâle, tirant sur le jaune : la partie de dessous qui est contigue à la queue, est tachetée de jaune : le derrière du cou, le dos, & les plumes couvertes des aîles, sont d'un vert pâle & bleuâtre, les tuyaux, ou groffes plumes des aîles, sont noirs; le plus petit rang de ces plames est traversé d'une barre ou ligne blanche, qui couvre le tiers des plumes du milieu : les jambes & les pattes font de couleur d'orange : les serres font d'un rouge obscur & bourbeux.

Latone persécutée par Junon, implora le secours de Jupiter, qui L11

Digitized by Google

la métamorphosa en caille, & elle se retira sous cette forme dans l'île de Delos.

Les Phéniciens facrifioient la caille à Hercule, en mémoire de ce qu'Iolaiis reffuícita, par l'odeur d'une caille, ce Héros que Typhon avoit tué.

La première syllabe est longue, & la seconde très-brève.

Les *ll* fe prononcent mouillés. CAILLE, ÉE; adjectif & participe passif. Voyez CAILLER.

- CAILLÉ, s'emploie auffi fubstantivement; pour dire, du lait caillé. On nous fervit du caillé.
- CAILLÉ BOTIS ; fubîtantif mafculin, & terme de Marine. Il fe dit d'une espèce de treillis fait de petites pièces de bois qui fe croisent à angles droits. Il est bordé par des hiloires, & placé au milieu du Navire, tant pour donner de l'air à l'entre-deux des ponts, quand les fabords sont fermés, que pour faire évaporer la sumée du canon qu'on tire sous le tillac.
- CAILLEBOTTE ; substantif féminin. Concreti lactis massa. Masse de lait caillé. On nous servit des Caillebottes de Bretagne.

La première fyllabe est moyenne, la seconde très-brève, la troilième brève, & la quatrième trèsbrève.

CAILLE-LAIT; fubîtantif mafculin. Gallium. Plante ainfi appelée de ce qu'elle a la propriété de cailler le lait. Sa racine est longue, traçante, grêle, ligneuse, brune. Ses tiges velues, carrées, noueuses, s'élèvent à la hauteur d'un pied ou environ : elle a ses feuilles verticillées, linéaires, sillonnées, lisses, & ordinairement au nombre de huit : fa fleur de couleur jaune, est monopétale, en godet, fans tube & découpée en quatre ou cinq parties en forme d'étoile. Il lui fuccède deux baies lisses, attachées ensemble, & qui renferment chacune une graine sèche & arrondie.

Cette plante peu odorante, croît dans les haies & les foffés. Elle est astringente, céphalique, essentiellement antiepileptique, & suivant M. de Jussieu, antispasmodique.

On la donne aux personnes en décoction, à la dose d'une poignée dans une livre d'eau: le sur s'en prend jusqu'à quatre onces, & la poudre jusqu'à un gros. La même poudre se donne aux animaux à la dose d'une demi-once, & le suc à celle d'une demi-livre.

Il y a une autre espèce de caillelait, qui ne diffère de celui dont nous venons de parler, que par ses fleurs qui sont blanches, & par les feuilles qu'il a plus grandes que le caille-lait jaune.

- CAILLEMENT; fubstantif masculin. Coagulatio. Etat du lait, ou du sang qui se caille. Le caillement du lait de l'accouchée la sit beaucoup souffrir.
- CAILLER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme chanter. Coagulare. Figer, épaissir, coaguler. Cette plante a la propriété de cailler le lait.

Ce verbe est aussi pronominal réfléchi. Dès que le sang ne circule plus, il se caille.

La première syllabe est brève, & la seconde est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjúgaison & la quantité prosodique des autres. temps.

Observez cependant que les. temps ou personnes, qui se terminent par un e séminin, ont leur



Digitized by Google

pénultième fyllabe longue. Dans je caille, la fyllabe cail est longue.

Il faudroit changer le c en k, fupprimet un l qui est oisif, faire précéder l'i par l'autre l, & écrire, d'après la prononciation, kalier. Voyez ORTHOGRAPHE.

Il faut observer que si cette orthographe s'adoptoit, ce verbe deviendroit irrégulier dans la formation des temps dont le second *l* précède un *e* muet. De *kalier*, il faudroit faire je *kaille*.

- CAILLER; vieux verbe qui signifioit autrefois chasser aux cailles.
- CAILLETEAU; fubstantif masculin. Coturnicis pullus. Jeune caille. Ces cailleteaux étoient excellens. Voyez CAILLE.
- CAILLETOT; fubstantif masculin. On donne ce nom en Normandie, à une espèce de petit turbot fort délicat.
- CAILLETTE; substantif féminin. *Abomasum*. La partie du veau, de l'agneau, &c. où se trouve la présure qui sert à cailler le lait. C'est le dernier estomac de ces animaux.
- CAILLETTE OU CAILLETTE DE QUAR-TIER, se dit, dans le sens figuré, de quelqu'un, homme ou semme, frivole & babillard. Ce jeune homme est une vraie caillette. Cette semme n'est qu'une caillette de quartier.
- CAILLEUR ; vieux mot par lequel on délignoit autrefois quelqu'un qui chaffoit aux cailles.
- CAILLIER ; vieux mot qui s'est dit autrefois d'une machine pour prendre des cailles.
- CAILLOT; substantif masculin. Grumus sanguinis. Sang caillé en grumeaux ou petites masses. On tira de sa plaie des caillots de sang.
- CAILLOT ROSAT; fubitantif mafculin. Sorte de poire ainli appelée de ce qu'elle est pierreuse, & que

fon parfum tient de l'odeur de la role. On en fait peu de cas aujourd'hui.

CAILLOU; fubstantif masculin. Silex. Pierre très-dure qui varie par la couleur, & qui donne des étincelles quand on la frappe avec de l'acier.

Voici comme M. de Buffon explique la formation de cette substance, si commune, & que l'on a si souvent présente à la vue.

Je conçois, dit ce célèbre Naturaliste, que la terre dans le premier état étoit un globe, ou plutôt un sphéroïde de matière vitrifiée, de verre, si l'on veut, très-compacte, couvert d'une croûte légère & friable, formée par les scories de la matière en fusion, d'une véritable pierre ponce : le mouvement & l'agitation des eaux & de l'air briferent bientôr, & réduisirent en poussière cette croûte de verre spongieuse, cette pierre ponce qui étoit à la surface; de-là les sables qui, en s'unissant, produisirent ensuite les grès & le roc vif, ou, ce qui est la même chose, les cailloux 'en grande masse, qui doivent, aussi bien que les cailloux en petite masse, leur dureté, leur couleur ou leur transparence, & la variété de leurs accidens, aux différens degrés de pureté, & à la finesse du grain des fables qui font entrés dans leur composition.

Ces mêmes fables, dont les parties constituantes s'unissent par le moyen du feu, s'assimilent & deviennent un corps dur, très-dense, & d'autant plus transparent, que le fable est plus homogène, exposés au contraire long-temps à l'air, se décomposent par la défunion & l'exfoliation des petites lames dont ils sont formés; ils commencent à L 11 is

devenir teste, & c'est ainsi qu'ils ont pu former les glaises & les argilles; cette poussière, tantôt d'un jaune brillant, tantôt semblable à des paillettes d'argent, dont on se sert pour sécher l'écriture, n'est autre chose qu'un sable très-pur, en quelque façon pourri, presque réduit en ses principes, & qui tend à une décomposition parfaite : avec le temps, ces paillettes se seroient attenuées & divisées au point qu'elles n'auroient plus eu assez d'épaiffeur & de surface pour réfléchir la lumière, & elles auroient acquis toutes les propriétés des glaises: qu'on regarde au grand jour un morceau d'argille, on y appercevra une grande quantité de ces paillettes talqueules, qui n'ont pas encore entièrement perdu leur forme. Le fable peut donc, avec le temps, produire l'argille; & celle-ci, en se divisant, acquiert de même les propriétés d'un véritable limon, matière vitrifiable comme l'argille, & qui est du même genre.

Cette théorie est conforme à ce qui se passe tous les jours sous nos yeux; qu'on lave du fable fortant de sa minière, l'eau se chargera d'une affez grande quantité de terre noire, ductile, grasse, de véritable argille. Dans les villes où les rues sont pavées de grès, les boues sont toujours noires & très-grasses, & desléchées, elles forment une terre de la même nature que l'argille. Qu'on détrempe & qu'on lave de même de l'argille prise dans un terrein où il n'y a ni grès ni cail-. loux, il se précipitera toujours au fond de l'eau une affez grande quantité de sable vitrifiable.

Mais ce qui prouve parfaitement que le fable, & même le caillou & le verre, existent dans l'argille, & n'y font que déguisés, c'est que le feu, en réunissant les parties de celles-ci, que l'action de l'air & des autres élémens avoit peut-êrre divisées, lui rend sa première torce. Qu'on mette de l'argille dans un fourneau de réverbère échauffé au degré de la calcination, elle se couvrira au-dehors d'un émail trèsdur; si à l'intérieur elle n'est pas encore vitrifiée, elle aura cependant acquis une très-grande dureté. Elle résistera à la lime & au burin; elle étincellera fous le marteau; elle aura enfin toutes les propriétés du caillou; un degré de chaleur de plus la fera couler, & la convertira en un véritable verre.

L'argille & le fable font donc des matières parfaitement analogues & du même genre; si l'argille, en se condenfant, peut devenir du caillou, du verre; pourquoi le fable, en le divisant, ne pourroit-il pas devenit de l'argille? Le verre paroît être la véritable terre élémentaire, & tous les mixtes un verre déguifé : les métaux, les minéraux, les fels, &c. ne sont qu'une terre vitrescible. La pierre ordinaire, les autres matières qui lui font analogues, & les coquilles des testacées, des crustacées, &c. sont les seules substances qu'aucun agent connu, n'a pu jusqu'à présent vitrifier, & les seules qui semblent faire une classe à part. Le feu en réunissant les parties divisées des premières, en fait une matière homogène, dure & transparente à un certain degré, sans aucune diminution de pesanteur, & à laquelle il n'est plus capable de causer aucune altération; celles-ci au contraire, dans lesquelles il entre une plus grande quantité de principes actifs

Digitized by Google

& volatils, & qui fe calcinent, perdent au feu plus du tiers de leur poids, & reprennent simplement la forme de terre, sans autre altération que la défunion de leurs principes : ces matières exceptées, qui ne font pas en grand nombre, & dont les combinaisons ne produifent pas de grandes variétés dans la nature, toutes les autres substances, & particulièrement l'argille, peuvent être converties en verre, & ne sont essentillement par conféquent qu'un verte décomposé. Si le feu fait changer promptement de forme à ces substances, en les vitrifiant, le verre lui-même, soit qu'il ait fa nature de verre, ou bien celle de fable ou de caillou, fe change naturellement en argille, mais par un progrès lent & insensible.

Dans les terreins où le caillou ordinaire est la pierre dominante, les campagnes en sont ordinairement jonchées; & 6 le lieu est inculte, & que ces cailloux aient été long-temps exposés à l'air fans avoir été remués, leur superficie supérieure est toujours très-blanche, tandis que le côté opposé qui touche immédiatement à la terre est très-brun, & conferve fa couleur naturelle : si on casse plusieurs de ces cailloux, on reconnoîtra que la blancheur n'eft pas seulement audehors, mais qu'elle pénètre dans. l'intérieur plus ou moins profondément, & y forme une espèce de bande, qui n'a dans cettains cailloux que très-peu d'épaisseur, mais qui dans d'autres occupe presque toure celle du caillou; certe parrie blanche est un peu grénue, enrièrement opaque, aussi tendre que la pierre, & elle s'attache à la langue comme les bols, tandis que le reste du caillou est lisse & poli, qu'il n'a ni fil ni grain, & qu'il a confervé fa couleur naturelle, fa transparence & sa même dureté; si on met dans un fourneau ce même caillou à moitié décomposé, sa partie blanche deviendra d'un rouge couleur de tuile, & sa partie brune d'un très beau blanc. Qu'on ne dise point, avec un de nos plus célèbres Naturalistes, que ces pierres sont des cailloux imparfaits de différens âges, qui n'ont pas encore acquis leur perfection; car pourquoi feroient-ils tous imparfaits? Pourquoi le feroient - ils tous du même côté, & du côté qui est exposé à l'air? Il me semble qu'il est aisé de se convaincré què ce font, au contraire des cailloux altérés, décomposés, qui tendent à reprendre la forme & les propriétés de l'argille, & du bol dont ils ont été formés. Si c'est conjecturer que de raisonner ainsi, qu'on expose en plein air le caillou, le plus caillou (comme parle ce fameux Naturaliste) le plus dur & le plus noir, en moins d'une année il changera de couleur à la furface; & si on a la parience de suivre cette expérience, on lui verra perdre insensiblement, & par degrés la dureté, la transparence & fes autres caractères spécifiques, & approcher de plus en plus chaque jour de la nature de l'argille.

Ce qui arrive au caillou, arrive au fable; chaque grain de fable peut être confidéré comme un petir caillou, & chaque caillou comme un amas de grains de fable extrêmement fins, & exactement engrenés. L'exemple du premier degré de décomposition du fable se trouve dans cette poudre brillante, mais opaque, dont nous venons de perler, & dont l'argille & l'ardoise font tonjours parsenées; les cail-

453



loux entièrement transparens', les guartz produisent en se décomposant des talcs gras & doux au toucher', aussi paîtrissables & ductiles que la glaise, & vitristables comme elle, tels que ceux de Venise & de Moscovie; & il me paroît que le talc est un terme moyen entre le verre ou le caillou transparent & l'argille, au lieu que le caillou grofsier & impur en se décomposant, passe à l'argille fans intermède.

Notre verre factice éprouve aufii la même altération; il fe décompofe à l'air, & fe pourrit en quelque façon en féjournant dans les terres; d'abord fa fuperficie s'irife, s'écaille, s'exfolie, & en le maniant on s'apperçoit qu'il s'en détache des paillettes brillantes; mais lorfque fa décomposition est plus avancée, il s'écrase entre les doigts, & fe réduit en poudre talqueuse, très-blanche & très-fine; l'art a même imité la nature pour la décomposition du verre & du caillou.

Le caillou, malgré fon extrême dureté & sa grande densité, a, comme le marbre ordinaire & comme la pierre dure, fes exudations; d'où réfultent des stalactites de différentes espèces, dont les variétés dans la transparence des couleurs & la configuration font relatives à la différente nature du caillou qui les produit, & participent aussi des différentes matiéres métalliques ou hétérogènes qu'il contient : le cryftal de roche, toutes les pierres précieuses, blanches ou colorées, & même le diamant, peuvent être regardés comme des stalactites de cette espèce.

Les cailloux en petite masse, dont les couches sont ordinairement concentriques, sont aussi des stalactites & des pierres parasites du caillou en grande masse, & la plupart des pierres fines opaques ne font que des espèces de cailloux.

- CAILLOU D'EGYPTE, se dit d'une espèce de jaspe dans lequel la Nature a formé différentes figures qui représentent des arbres, des grottes, des paysages.
- CAILLOU DU RHIN, DE MEDOC, fe dit de 'certains cailloux blancs & transparens comme du crystal.
- EAU DE CAILLOUX : se dit de l'eau dans laquelle on a fait éteindre des cailloux rougis au feu.

Les deux syllabes sont brèves au fingulier; mais la seconde est longue au pluriel.

Le x final, qui forme le pluriel, prend le fon du z devant une voyelle, en fuivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. Voyez la lettre S.

Il faudroit changer le c en k, fupprimer un l qui est oisif, faire précéder l'i par l'autre l, & écrire, d'après la prononciation, kaliou. Voyez ORTHOGRAPHE.

CAILLOUTAGE; fubstantif masculin. Terme collectif, qui désigne un ouvrage de cailloux rassemblés. On y voyoit une grotte de cailloutage.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, & la quatrième très-brève.

- CAILLY; nom propre d'un bourg de France, en Normandie, à trois lieues & demie, nord-nord-est, de Rouen.
- CAIMACAN; fubstantif masculin. Titre de dignité chez les Turcs, & qui se dit d'un Lieutenant du Grand Visir.

Il y a ordinairement deux Caïmacans à la Porte Ottomane. L'un est Gouverneur de Constantinople, & ne fort jamais de cette Ville:



l'autreaccompagnetoujoursleGrand Vifir.

CAIMACANIS; substantif masculin.

- Les Négocians donnent ce nom à certaines toiles fines du levant, dont il fe fait un commerce confidérable à Smyrne.
- CAIMAN; fubstantif masculin. Espèce de grand crocodile, dans l'estomac duquel se trouve la pierre de même nom, que les Indiens & les Essent avec son se les parce qu'ils prétendent qu'en appliquant une de ces pierres à chaque tempe, c'est un remède infaillible contre la fièvre quarte. Voyez CRO-
- CODILE. CAIMAND, ANDE; fubstantif peu en usage, & qui ne se dit que des gueux & mendians qui demandent l'aumône par fainéantise. On fit sortir de la Ville cette bande de caimands.
- CAIMANDÉ, ÉE; adjectif & participe passif. Voyez CAIMANDER.
- CAIMANDER; verbe neutre de la première conjugaison, lequel se conjugue comme chamer. Mendicare. Mendier. Il passe sa caimander.
- **CAIMANDER**, fe dit aussi dans le fens figuré, où il a la même signification qu'au propre; mais alors il est verbe actif. Il a caimandé les suffrages.
 - Ce verbe, dans l'une & l'autre acception, est du style familier.
- CAIMANDEUR, EUSE; Voyez
- CAIMAND, ANDE : c'est la même chose.
- CAIN; nom propre du fils aîné d'Adam & d'Eve. Il s'appliqua à l'agriculture; & Abel, fon frère, élevoit des troupeaux. Ayant offert l'un & Fautre des offrandes à Dieu, celles d'Abel furent, les plus agréables, au

Seigneur. Cain, jaloux de cette préférence, tua son frère, l'an 130 depuis la création du monde. Mais Dieu vengea le sang de l'innocent en maudissant le meurtrier, & en le condamnant à être errant & vagabond sur la terre.

- CAINAN; nom propre du fils d'Enos & du père de Malaléel. Il naquit l'an 325 depuis la création du monde, & ne mourut qu'après une vie de 910 ans.
- CAINITES; (les) Hérétiques ainfi nommés, à cause de la vénération qu'ils avoient pour Cain. Ils parurent vers l'an 159. Voici l'origine de cette vénération, felon l'Auteur des Mémoires pour servir à l'Histoire des égaremens de l'esprit humain.

Pendant le premier siècle, & au commencement du second, on s'étoit, beaucoup occupé à éclaircir l'Histoire de la création, & à expliquer l'origine du mal. On avoit adopté tantôt le systême des émanations, tantôt celui des deux principes.

Quelque peu fondée que foit une hypothèle, elle devient infailliblement un principe dans l'esprit de beaucoup de ceux qui l'adoptent : on ne s'occupe plus alors à la prouver ou à l'étayer; on l'emploie, comme une vérité fondamentale, pour expliquer les phénomènes.

Le système des émanations, & celui qui supposoir un bon & un mauvais principe, passèrent, dans beaucoup d'esprits, pour des vérités, incontestables; d'où l'on partir pour expliquer les phénomènes : & chacun se crut en droit de supposer plus ou moins de génies ou de prin-, cipes; & de mettre dans leurs productions, dans leur puissance, & dans leur manière d'agir, toures.

Digitized by GOOGLE



différences qui lui paroissient nécessaires pour expliquer le phénomène qui le frappoir le plus, ou que l'on avoir négligé d'expliquer.

La plûpart des Sectes qui avoient précédé les Caïnites, avoient expliqué l'origine du bien & du mal, en fuppofant une intelligence bienfaifante, qui tiroit de son fein des esprits heureux & innocens; mais qui étoient emprisonnés dans des organes matériels par le créateur, qui étoit malfaisant.

Ils n'avoient point expliqué d'une manière fatisfaisante pour tout le monde, d'où venoit la différence qu'on observoir dans les esprits des hommes. Ainii, parmi les Sectateurs du système des deux principes, il y eut quelqu'un qui entreprit d'expliquer la différence des esprits & des caractères des hommes. Il supposa que ces deux principes, ou ces deux puissances, avoient produit Adam & Eve; que chacan de ces principes avoir en luite pris un corps, & avoit eu commerce avec Ere; que les enfans qui écoient nés de ce commerce, avoient chacun le caractère de la puissance à laquelle ils devoient la vie : ils expliquoient par ce moyen la différence du caractère de Cain & d'Abel, & de tous les hommes.

Comme Abel avoit marqué beaucoup de foumission au Dieu créateur de la terre, ils le regardoient comme l'ouvrage d'un Dieu qu'ils appeloient *Histère*.

Caïn, au contraire, qui avoit tué Abel, parce qu'il fervoit le Dieu créateur, étoit l'ouvrage de la fageffe & du principe supérieur. Ainsi Caïn étoit, felon eux, le premier des sages, & le premier objet de leur vénération. Par une suite naturelle de leur principe fondamental, ils honoroient tous ceux qui étoient condamnés dans l'ancien Tostament, Caïn, Elaii, Coré, les Sodomises, qu'ils regardoient comme des enfans de la fagesse, & des ennemis du principe créateur.

auffi Judas. lls honoroient Judas, felon les Caïnizes, favoit seul le mystère de la création des hommes : or c'émit pour cela qu'il avoit livré Jefus-Christ; soit qu'il s'apperçût, dissient ces impies, qu'il vouloir anémir la vertu & les sentimens de courage, qui font que les hommes combattent le Createur; foir pour procarer aux hommes les grands biens que la mort de Jesus-Chrift leur a apportés, & que les puillances, amies du Créateur, vouloient empêcher, en s'opposant à ce qu'il mourût : aussi ces Hérétiques longient Judas comme un homme admirable, & lui rendoient des actions de grace.

Ils prétendoient que, pour être fauvé, il falloit faire toures fortes d'actions; & ils mettoient la perfection de la raison, à commettre hardiment toures les infamies imaginables. Ils disoient que chacune des actions infâmes, avoit un Ange tutélaire, & ils invoquoient cet Ange en la commettant.

Les Caïnites avoient des Livres apocryphes, comme l'Evangile de Judas, & quelques autres Ecrits faits pour exhorter à détruire les Ouvrages du Créateur; un autre Ecrit intitulé, *L'Ascension de Saint Paul*: il s'agit dans ce Livre du ravissement de cet Apôtre, & les Caïnites y avoient mis des choses horribles.

Une femme de cette Secte, nommée Quintille, étant venue en Afrique

Digitized by Google

que du temps de Tertullien, y pervertit beaucoup de monde, particulièrement en détruisant le Bap- | CAJOLER, se dit, en termes de Matême. On appela Quintillianistes les Sectateurs de cette femme : il paroît qu'elle avoit ajouté aux infamies des Caïnites d'horribles pratiques.

Philastrius fait une Secte particulière de ceux qui honoroient Ju-· das.

L'Empereur Michel avoit une grande vénération pour Judas, & voulut le faire canoniser.

Hornebec parle d'un Anabaptiste,

qui pensoit sur Judas comme les Cainites.

On a aussi donné aux Caïnites le nom de Judaïtes.

- CAINITO; substantif masculin. Arbre d'Amérique à fleur monopétale, en cloche ouverte & découpée. Il s'élève du calice un pistil, qui devient dans la suite un fruit mou, charnu, rond, ou de la figure d'une olive, contenant un ou plusieurs noyaux, dont chacun renferme une amande. On ne lui connoît aucune propriété médicinale.
- CAINT; vieux mot qui fignifioit autrefois une ceinture.
- CAJOLE, EE; adjectif & participe paffif. Voyez CAJOLER.
- CAJOLER; verbe actif de la pre-- mière conjugaison, lequel se conjugue comme chanter. Blandiri. Flatter, carresfer, donner des louanges, dire à quelqu'un des choses qui lui font plaisir. A force de cajoler son oncle, il l'a engagé à payer.
- fes dettes.
- CAJOLER, se dit auffi des soins que quelqu'un rend à une fille ou à une, femme, dans la vue de la séduire. Ce Mousquetaire cajoloit la Nièce du -Guré.
 - Ce verbe, dans ces aceep-1 Tome IV.

tions, n'est guères usité qu'en conversation.

rine, de l'action de mener un navire contre le vent, par le moyen du courant.

Les deux premières fyllabes font brèves, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mor VERBE, avec la conjugation & la quantité prosodique des autres temps.

- CAJOLERIE; substantif féminin. Blanditie. Eloge affecté. & qui sent la flatterie. Son père n'est plus dupe de ses cajoleries.
 - CAJOLERIE, se dit aussi de ces propos agréables & flatteurs, par le moyen -desquels les hommes tâchent de séduire les femmes & les filles. Elle ne réfifta pas longtemps aux cajoleries. de ce jeune Page.

Les deux premières fyllabes sont brèves, la troisième est très-brève, & la quatrième longue.

- CAJOLEUR, EUSE ; substantifs. Celui & celle qui cajolent. N'écourez pas ce cajoleur. Il ne faut pas se fier à cette cajoleuse.
 - Les deux premières fyllabes font brèves, la troisième est longue, & la quatrième du féminin trèsbrève

Le r final se fait sentir en toute circonstance.

- CAIPHE; nom propre d'un Grand-Prêtre des Juifs, le même qui condamna à mort Jesus-Christ.
- CAIQUE; substantif masculin. Sorte de chaloupe destinée au service des galères sur la Méditerranée.
- CAïque, se dit aussi de certaines barques, dont quelques Cosaques, & particulièrement des Corfaires, se servent sur la mer Noire.
- CAIRE; (le) nom propre d'une ville confidérable d'Afrique, capitale de M m m



l'Egypte, & située sur la rive orientale du Nil, au quarante-neuvième degré six minutes quinze secondes de longitude, & au trentième deux minutes trente secondes de latitude.

Cette Ville, qui est plus grande que Paris, mais qui est moins peuplée, est composée de trois parties appelées le vieux Caire, le nouveau Caire, & le fauxbourg de Boulac, où est le port. On y compte sept cent vingt Mosquées à minarets, & quatre cent trente qui n'en ont pas.

Le commerce de cette Ville ne laisse pas d'être important, quoique celui qui s'y faisoit par la mer Rouge & la Méditerranée, soit bien tombé depuis qu'on a pénétré dans les Indes, en doublant le cap de Bonne-Espérance. On y a quelques manufactures, & particulièrement de tapis de Turquie.

Le Caire éprouva, en 1754, un tremblement de terre si terrible, que les trois quarts de la Ville en furent renversés, & plus de six mille ames ensevelies sous les ruines des bâtimens écroulés.

- CAIRE ; vieux mot qui lignifioit autrefois vilage.
- CAIRO; nom propre d'un bourg d'Italie, dans le Montferrat, à cinq lieues de Final.
- CAISSE; fubstantif féminin. Capfa. Sorte de coffre de bois, dans lequel on met divers effets ou matchandises. Il vient de m'arriver une caisse de confitures.

On appelle raifins en caisse, ou raifins de caisse, des raifins secs en grape, qui nous viennent de Provence dans des caisses de diverses grandeurs.

CAISSE EMBALLÉE, se dit d'une caisse remplie de marchandises, & cou-

verte d'une roile d'emballage.

- CAISSE CORDÉE, se dit d'une caisse fans toile d'emballage, & qui n'est liée qu'avec des cordes, afin que les planches se tiennent assemblées.
- CAISSE FICELEE ET PLOMBÉE, se dit de celle que les Commis des Fermes ont fait emballer & corder en leur présence, & à laquelle ils ont appliqué en plomb la marque de leur Bureau, afin que cette caisse ne soit ouverte qu'au dernier Bureau de la route, conformément à l'Ordonnance de 1687.
- CAISSE, se dit du lieu où les Banquiers, Marchands & Négocians, tiennent leur argent & leurs effets précieux, comme billets, lettres de change, & c.
- CAISSE, se dit aussi de tout l'argent qu'un Banquier, Marchand ou Négociant, a à sa disposition. Sa caisse est de cent mille france.

On appelle dans le Commerce, Livre de caisse, le Livre dans lequel on écrit en débit & en crédit, tout l'argent qui fort de la caisse, & tout celui qui y entre. Et l'on dit, tenir la caisse; pour dire, avoir le maniement de l'argent d'un Banquier ou Négociant.

- CAISSE DE CRÉDIT, fe dit d'une caille établie en faveur des Marchands Forains, qui amènent à Paris des vins ou d'autres liqueurs. Ces Marchands ont la liberté d'aller prendre à cette caisse le crédit dont ils ont besoin, fans qu'il puisse cependant excéder la valeur de moitié des vins ou liqueurs qu'ils ont amenés. On peut voir là dessus l'Edit du mois de Septembre 1719, & les Arrêts du Confeil du 4 Avril 1722, & 27 Septembre 1723.
- CAISSE DES EMPRUNTS, s'est dit autrefois d'une caisse publique établie à Paris, dans l'hôtel des fermes





unies du Roi, où toutes personnes étoient reçues à porter leur argent pour le faire valoir. Les dettes que cette caisse contracta, furent depuis converties en billets de l'Etat.

- CAISSE, se dit, en termes de Jardinage, d'une machine de bois, carrée, remplie de terre, ouverte par en haut, & dans laquelle on met des orangers & autres arbres.
- CAISSE, se dit, en termes de Rafineurs de sucre, d'un petit coffret de bois, avec un rebord qui empêche le sucre qu'on grate, de tomber par terre, & une traverse qui sourient la forme qu'on grate sur la caisse.
- CAISSE A SABLE, fe dit, en termes de Fondeurs en fable, d'un coffre de bois où est le fable dont on forme les moules.
- CAISSE DES MARCHES, fe dit, dans les manufactures de foie, d'une forte de coffret percé de part en part, lequel fert à recevoir le boulon qui enfile les marches.
- CAISSE DE FUSÉES, se dit, en termes d'Artificiers, d'un coffre de planches long & étroit, dans lequel on met un grand nombre de fusées volantes qu'on fait partir en mêmetemps pour former dans l'air ce qu'on appelle une gerbe de feu.
- CAISSE AÉRIENNE, le dit d'une efpèce de balon qui contient quantité d'artifices de petites fusées.
- CAISSE, se dit de cet instrument de guerre qu'on appelle tambour.
 - On dit, battre la caisse ; pour dire, assembler des soldats, lever des soldats.
- CAISSE DU TAMBOUR, se dit, en termes d'Anatomie, d'une cavité demi-sphérique qui se remarque au fond du trou auditif externe de l'oreille. On trouve dans cette partie, de même que dans les finuosités

mastoïdiennes, une matière qui femble être purulente. Elle fert à humecter les membranes, & fe vide par la trompe d'Eustache.

CAISSE, se dit, en termes d'Architecture, du renfoncement carré qui renferme une rose dans chaque intervalle des modillons du plasond de la corniche Corinthienne.

La première fyllabe est longue, & la seconde très brève.

- CAISSETIN; substantif masculin. On donne ce nom à certaines petites caisses de sapin qui servent à nous envoyer de Provence ces raissen grapes, sechés au soleil, qu'on appelle raisses aux jubis.
- CAISSETIN, fe dit auffi dans les manufactures d'ouvrages en soie, d'une petite armoire où l'ouvrier rango les soies & dorures dont il fait usage.
- CAISSIER; fubstantif masculin. Celui qui a le maniement de l'argent d'un tréforier, d'un financier, d'un banquier, d'un négociant, &c. Adréssez-vous au caissier pour le payement de cette lettre de change.
- CAISSON ; fubstantif masculin. grande caisse dont on se fert ordinairement pour conduire des vivres & des munitions à l'armée. L'ennemi attaqua le détachement qui conduisoit les caissons des vivres.
- CAISSON DE BOMBES, se dit, en termes d'artillerie, d'une tonne remplie de bombes chargées qu'on fait partir ensemble. On a substitué à cette invention les sougaces qui font plus d'effet.
- CAISSONS, se dit, en termes de Marine, des coffres attachés sur le revers de l'artière d'un vaisseau.
- CAITAJA; fubstantif mafculin. Ruyfch défigne ainfi une espèce de finge du Bréfil, à poil long & blanc, & dont la tête est ronde, le frout Mmm ij

Digitized by GOOGLE

petit; la queue pointue, & le cri élevé.

- CAITHNESS; nom propre d'une province d'Ecosse, l'une des plus Teptentrionales du Royaume. Elle a.la mer au nord & à l'orient. Il y croît du blé, & il y a des pâturages & du bétail.
- CAJUMAN ; substantif masculin. On donne ce nom à un cannelier fauvage qui croît dans quelques contrées des Indes orientales.
- CAJUTE; substantif féminin, & terme de Marine, qui se dit d'une espèce de lit dont on se sert dans les vaisseaux...
- CAIX; nom propread'un bourg de Erance, en l'icardie, à cinq lieues, est-sud-est, d'Amiens.
- CAIXE; substantif masculin. Sorte de monnoie usitée au Japon, & qui vaut environ quatre deniers & demi.
- CAKET; nom propre d'une ville, & royaume d'Asie, dans les Etats du roi de Perse, près du Caucase. C'est l'Ibérie des anciens.
- **CAKETA**; nom propre d'une rivière confidérable d'Amérique, qui a fa fource dans la nouvelle Grenade.
- CAKILE; plante à fleurs en croix. Le pistil sort d'un calice, & deblance avec la pointe d'une pique. Il est composé de deux parties affemblées par une espèce d'articulation, & il renferme une semence ordinairement oblongue.

Cette plante est antiscorbutique, apéritive, diurétique, & bonne contre la pierre & la colique néphrétique.

CAKISCALA; nom propre d'un endroit dangereux, dans la Grèce, à cinq ou six milles de Megare, où les corfaires se tiennent embusqués pour surprendre les voyageurs qui passent dans le voisinage pour aller

- à Corinthe. CAL; substantif masculin. Calhus. Durillon qui vient aux pieds, aux. mains., aux genoux, & autres par ties du corps exposées aux pressions. Cette substance naît de l'application fuccessive des fibres les unes fur les autres, par l'évacuation des. fluides des plus petits canaux, occasionnée par la pression : ce mot le dit aussi du calus qui se forme dans la réunion des os, quand ils ont. éré fracturés.
- CALAA; nom propre d'une ville torte d'Afrique, dans la province. . de Beni-Arax, au royaume de Tremecen. Prolémèe la place au douzième dégré trente minutes de longitude, & au trente-unième dix minutes de latitude.
- CALABA; substantif masculin. Arbre des Indes, dont la fleur en rose est composée de plusieurs pétales... disposés en rond : il s'élève du fond du calice un pistil qui devient un fruit sphèrique & charnu, contenant un noyau & une amande de la même forme. Il découle de fon » tronc & de ses branches une gomme claire, femblable au mastic auquel on peut la fubitituer.
- vient un fruit qui a de la ressem- CALABRE; nom, propre. Province & Duché d'Italie, dans la partie méridionale du royaume de Naples. On la divise en cirérieure .& ulté rieure.

La Calabre citérieure a la Basilicare au nord, la calabre ultérieure au sud, la mer de Naples à l'ouest, & la mer Ionienne à l'est. Colenza en est la ville capitale.

La *Calabre* ultérieure a la mer de 1 Naples avec les golfes de Gioia & de Ste Euphemie à l'ouest, la met Ionienne avec les golfes de Giérace.

CAL



 & de Squillace à l'est, la mer de Sicile & le Fare de Messine au sud, & la Calabre citérieure au nord. Cantazaro en est la ville capitale.

Cette Province abonde en bétail, en hule, en manne, en soie; & l'on y a d'excellent vin.

On appelle mer de Calabre, cette partie de la mer l'onienne qui baigne les côtes orientales de la Calabre & de la Sicile.

GALABRISME; substantif masculin.

- C'est le nom d'une danse des anciens, de laquelle on ignore aujourd'hui la figure.
- CALABROIS; (le) furnom fous lequel s'est fait connoître le Peintre

Mathias Preli, né dans la Calabre

- en 1643, & mort à Malthe en 1699. On vante la richesse de ses ordon
- nances, & l'art avec lequel il diftribuoir fes ajustemens. Ses figures ont d'ailleurs un relief remarqua-
- ble; fon coloris est vigoureux, & fes tableaux, en général, font un très-bel effet. On y voudroit cepen-
- dant plus de grace, un dessein plus correct & des couleurs moins noires. Ses principaux ouvrages sont à Naples, à Modène & à Malthe.
- CALACIA; nom propre d'une ville d'Afie, en Tartarie, au royaume de Tanguth, dans la Province d'Egrigaia, dont elle est capitale. On y fabrique des camelots estimés, risfus de laine blanche & de poil de chameau.
- CALACOROLY; nom propre d'un royaume d'Afrique, en Nigritie, au desfus de la rivière de San-Domingo.
- CALADARIS substantif masculin. On donne ce nom, dans le Commerce, à certaines toiles de coton, rayées de rouge ou de noir, qu'on setoit considérable.

tire des Indes orientales, & furtour de Bengale. La pièce contient huit aunes de longueur, & une aune moins un huitième de largeur.

CALADE; fubstantif féminin, & terme de Manège qui se dit de la pente d'un terrein élevé; par où l'on fait plusieurs fois deseendre un cheval au petit galop, afin de l'inftruire à plier les hanches & à former son arrêt.

La première syllabe est brève, la feconde longue, & la troisième très brève.

- CALAF; nom propre d'une petite ville d'Espagne, en Catalogne.
- CALAFIGUER ; nom propre d'une ville & port de l'île de Majorque.
- CALAFUSUNG; nom propre d'une ville confidérable d'Afie, dans l'île de Buron, l'une des Moluques.
- CALAGORIS; nom propre d'une ancienne ville des Gaules, qu'on croit être aujourd'hui Cazerès, dans le Comté de Comminges.
- CALAH; nom propre d'une île de la mer des Indes, entre la ligne équinoxiale & le premier climat. Elle est fameuse par ses mines d'étain, & par le camphre qu'on en tire.
- CALAHORRA; nom propre d'une ville épiscopale d'Espagne, dans la Vieille Castille, sur la pente d'une colline agréable & fertile qui s'étend jusqu'aux rives de l'Ebre. Elle est remarquable pour avoir vu naître Quintilien.
- CALAJATE; nom propre d'une ancienne ville de l'Arabie heureuse, vers le golfe Persique, dans la contrée d'Osman, à trente einq lieues de la ville de Mascate. Les Portugais l'ont détruire pour punir un complot qui s'y étoit tramé contre eux. Il paroît par ser ruines qu'elle étoit confidérable.

46 r.



CALAIS; nom propre. Ville forte & considérable de France, dans la Basse-Picardie, sur l'Océan, à sept lieues, est-sud-est, de Douvres, en Angleterre, & à cinquante lieues, nord-ouest, de Paris. Il y a grand Etat-Major, Bailliage, Maîtrise Particulière des Eaux & Forêts, &c.

On fait qu'Edouard III. Roi d'Angleterre, ayant affiégé cette vilie, en 1346, après la bataille de Crecy, elle fit une si belle défense, qu'elle ne demanda à capituler qu'après un fiège d'un an, & qu'à cause qu'elle éprouvoit toutes les horreurs de la famine. On fait encore que ce Monarque offensé de la résistance qu'on lui avoit opposée, ne voulut accorder aucune capitulation aux habitans qu'on ne lui en livrât six pour être pendus; qu'Eustache de Saint-Pierre, l'un des Principaux de la Ville, se dévoua généreusement pour le falut des autres, & que cinq autres héros l'imitant, ils se rendirent tous les six au camp d'Edouard, où ce Prince auroit eu la batbarie de les faire exécuter, si la Reine sa femme n'eût, à force de prières, obtenu leur grace : mais on ignore les noms des illustres concitoyens d'Eustache de Saint-Pierre: on est sans doute en droit d'en faire un reproche à l'histoire.

Il fe vend à Calais des vins & des eaux-de-vie de Bourdeaux, de Nantes & de la Rochelle: il s'y vend aussi, pendant les foires qu'on y tient trois fois l'an, un très-grand nombre de chevaux.

- PAS DE CALAIS, se dit de la partie la plus étroite de la Manche, ou du canal qui sépare la France de l'Angleterre.
- CALAIS; nom propre & terme de Mythologie. Les Poëtes nous disent

que le vent Borée étant devend amoureux d'Orithie, fille d'Erecthée, Roi d'Athènes, & n'ayant pu obtenir cette Princesse en mariage, il l'enleva un jour qu'elle fe promenoit sur les bords de l'Iliss, près d'Athènes: qu'il la conduisit dans la Thrace, où elle accoucha de Calaïs & Zéthès, qui ressembloient à leur mère pour la figure, & qui eurent dans la fuire des aîles comme leur père. Ces deux frères furent du nombre des Argonautes qui se signalèrent dans la conquête de la Toison d'or: mais Hercules ayant eu dispute avec le pilote du navire Argo, au rerour de l'expédition de Colchide, & les fils de Borée ayant pris parti pour le pilote, ce heros les tua à coup de flèches.

Ce font les mêmes qui délividrent Phinée, fils d'Agenor, de la préfence des Harpies. Ils les pourfuivirent jusqu'aux îles Strophades dans la mer l'onienne, où Iris, meffagère de Junon, arrêta leur courfe. Voyez HARPIES & PHINÉE.

- CALAISON; fubstantif féminin. On exprime ainsi, dans les ports de Guienne, & fur-tout à Bourdeaux, la profondeur d'un navire depuis le premier pont jusqu'au fond de cale. Ainsi l'on dit, jauger la calaison d'un navire; pour dire, en jauger la profondeur.
- CALALESTON; nom propre d'une ancienne & forre ville de Perfe, dans la Province de Kerman, à trois milles de la mer. Il n'en refte que des ruines.
- CALALOU; substantif masculin. On désigne ainsi, dans les îles d'Amérique, un ragoût composé d'herbes potagères cuites avec une volaille & du bœuf salé, ou du jambon.

Digitized by Google

- CALAMA; nom propre d'une ancienne ville épiscopale d'Afrique, dont parle S. Augustin. Elle étoit stuée à quinze milles, au sud-ouest d'Hippone.
- CALAMATA ; nom propre d'une ville de Grèce, dans la Morée, fur la rivière de Spinaiza, entre Mifiitra & Navarin. Les Vénitiens l'avoient conquife en 1685, mais ils l'ont perdue depuis, avec le reste de la Morée.
- CALAMAY, vieux mot qui signifioit autrefois la sete de la Chandeleur.
- CALAMBOUC; fubstantif masculin. Sorte de bois odoriférant qu'on appelle autrement *bois d'aigle*. Il est léger, peu réfineux & d'une faveur amère. On s'en sert dans la Marquetterie. Il ne faut pas le confondre avec le Calambourg.
- CALAMBOURG; fubitantif masculin. Bois odoriférant dont la couleur tire sur le vert. Il nous vient en buches des Indes orientales, & l'on s'en sert dans la tabletterie & dans les bains de propreté.
- CALAMEDON; terme de Chirurgie emprunté du grec, pour défignet une fracture transversale des os longs.
- CALAMENT; fubitantif mafculin. Calamintha. Plante à tiges rampantes, carrées, grêles, velues & jettant des racines horifontales: fes feuilles font, fimples, reniformes, crénelées, petiolées, rangées deux à deux, l'une vis-à-vis de l'autre: fa fleur est labiée, le tube comprimé, la lèvre supérieure droite, obtu'e & presqué divisée en denx: l'inférieure grande, ouverte, obtuse, divisée en trois; & la partie moyenne évasée. Il lui succède quatre semences ovales, renfermées dans un calice cylindrique dont la

bouche a cinq dents pointues & inégales.

Cette plante croît dans les champs & les haies. Ses feuilles sont ameres, un peu aromatiques : toute la plante est astringente, vulnéraire expectorante & foiblement incifive. On emploie l'herbe fraîche & sèche, & les sommités fleuries; de l'herbe fraîche, on fait une décoction, un extrait, des bouillons; on en tire un fyrop & un fuc; l'on . prend l'herbe sèche en infusion & en poudre. Le suc clarifié de la plante se donne, pour l'homme, à la dose de deux ou de trois onces: la poudre infusée dans de l'eau ou dans du vin depuis un demi gros julqu'à un gros; & la décoction en lavement; on s'en fert contre les alcères internes & externes.

Pour les animaux, on donne la poudre à la dose d'une demi-once, le fuc à quatre onces, & les infusions, à la dose d'une poignée dans une livre d'eau.

- CALAMIANES; nom propre. Îles d'Asie, dans la mer des Indes, entre l'île de Bornéo & les Philippines. On y pêche de très-belles perles, & l'on y recueille quantité de circ.
- CALAMINE, ou PIERRE CALAMI-NAIRE; substantif féminin. Substance minérale, qui étant mêlée au cuivre par le moyen de la partie inflammable du charbon, produit un mixte métallique qu'on appelle cuivre jaune.

La Calamine a été regardée comme une mine de Zinc, à cause de la propriété qu'elle a de jaunir le cuivre, & de donner dans le se des fleurs semblables à celles du zinc. On distingue plusieurs sortes de pierres calaminaires, par la richesse de la matière métallique ou de-

mi-métallique. Cette substance n'affecte point de figure déterminée. quelquefois elle est friable comme de la terre, quelquefois elle est compacte & solide comme une pierre; ses couleurs varient; elle est ou grise, ou d'un jaune pâle, ou d'un jaune vif, ou rougeâtre, &c. Quand on la met dans le feu après l'avoir pulvérifée groffièrement, elle donne à la flamme une couleur d'un bleu violet comme le zinc; il en part une fumée épaisle, fort abondante, dont l'odeur n'est ni sulfureuse ni arsenicale, elle est feulement un peu astringence; cette fumée forme des fleurs légères qui s'amassent les unes sur les autres : d'abord elles sont d'une couleur bleuâtre; mais elles deviennent par la fuite d'un gris blanchâtre.

Cette pierre se trouve en différens endroits de l'Europe, comme en France, en Allemagne, en Hongrie, en Bohème, en Pologne, en Espagne, en Angleterre : il y en a beaucoup dans le pays de Liège & dans le voisinage d'Aix-la-Chapelle.

Ce qui fait plus particulièrement regarder la pierre calaminaire comme une vraie mine de zinc, c'est, 1°. qu'on en retire ce demi-métal par le procédé que nous a donné M. Marggraf, dans les Mémoires de l'Académie des Sciences de Berlin; 2°, parce que cette pierre a la propriété de jaunir le cuivre en laiton, comme fait le zinc, & d'en augmenter la pesanteur; 3º. parce que, mans certe opération, elle produit également de la tuthie & du pompholix. 4°. qu'elle donne à la flamme une couleur verdâtre & violette; 5°. qu'il s'en élève une fumée qui forme des fleurs légères, d'abord bleuâtres, mais qui deviennent bientôt d'un gris blanchâtre, semblables à celles que donne le zinc; 6[°]. enfin, parce qu'on peut réduire ces steurs sous leur forme demi-métallique, c'est-à-dire, en zinc.

Les trois premières syllabes sont brèves, & la quatrième est trèsbrève.

- CALAMINTHA; nom propre d'une ancienne ville d'Afrique, qui appartenoit aux Phéniciens.
- CALAMISSUS; Pline place une ancienne ville de ce nom, dans la Grèce, au pays des Locres Ozoliens, fur le golfe Criféen, aujourd'hui le golfe de Salona.
- CALAMISTRÉ, ÉE; adjectif & participe passif. Voyez CALAMIS-TRER.
- CALAMISTRER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme chanter. Crispare comam. Friser les cheveux, les poudrer. On le calamistre. 11 est du style familier.
- CALAMITA; nom propre d'une rivière d'Asie, dans la Tarrarie Crimée. Elle a son embouchure dans. la mer noire, auprès de Cassa.
- CALAMITE; substantif féminin. C'est un des noms qu'on a donnés à la pierre d'aimant & à la boutsole. Voyez AIMANT, BOUSSOLE.
- CALAMITE; substantif téminin. Calamitas. Malheur, misère, Il sut le mobile de toutes ses calamités.

Les quatre fyllabes sont brèves au singulier; mais la dernière est longue au pluriel.

- CALAMITEUX, EUSF; adjectif. Milérable, fâcheux. Il n'a d'ulage qu'en parlant des temps de peste, de guerre, de famine, de désolation, qu'on appelle, temps calamiteux.
- CALAMO; nom propre d'une rivière de Grèce, dans l'Albanie. Elle a fa fource dans les montagnes se la Chimère,

Digitized by Google

Chimère, & son embouchure visà-vis de l'île de Corfou

- CALAMO, est aussi le nom d'une île & d'un bourg de l'Archipel, au sudest de l'île de Lero. Elle n'est peuplée que de pirates.
- CALAMUS AROMATIQUE VRAI; Calamus aromaticus verus. Espèce de roseau qu'on nous apporte sec, en petite bottes, des Indes orientales. Il s'élève à la hauteur d'environ trois pieds. Sa tige a la grosseur d'une plume médiocre, & contient une moelle blanche d'un goût amer & d'une assez bonne odeur. Ses feuilles sont longues, vertes & pointues: ses fleurs de couleur-jaune, naissent aux sommités, disposées en ombelles.

Il faut choifir le calamus, en petits bâtons longs d'un demi-pied, faciles à rompre, rougeâtres extérieurement & blancs intérieurement.

Il est apéritif, stomachique, provoque les mois aux femmes, & réfiste au venin. Comme il est rare, on lui fubstitue l'acorus vrai.

- CALAMUS-SCRIPTORIUS; mots latins, dont les Anatomistes se fervent pour désigner l'extrémité du quatrième ventricule du cerveau, à cause de sa ressemblance avec une plume à écrire.
- CALANDA; nom propre d'une petite ville d'Espagne, au royaume d'Arragon, sur la rivière de Guadaloupe.
- CALANDRE ; substantif féminin. Terme de Manufacture, qui se dit d'une machine dont on fait usage pour presser & lustrer les draps, les étoffes de soie, les toiles, &c. Cette étoffe auroit dû être mise à la calandre.
- CALANDRE, est aussi le nom d'un oifeau du genre des alouettes. Il a la Tome IV.

465

grandeur d'une grive, mais la tête plus groffe & le bec plus court. Ses pattes font comme celles des autres alouettes. Toute la face antérieure, ou inférieure, est de couleur cendrée avec quelques taches noires, qui font fur la poitrine, comme dans les grives : toute la face supérieure, ou postérieure, est de couleur de terre d'ombre, à deux pouces au-dessous du bec. Il y a un cercle, ou plutôt un collier de plumes noires qui entoure le cou.

CALANDRE, se dit encore d'une efpèce d'infecte ou de petit ver qui ronge les blés, & qu'on appelle autrement Charençon. Voyez ce mot.

La première syllabe est brève, la feconde longue, & la troisième très-brève.

- CALANDRÉ, ÉE; adjectif & participe passif. Voyez CALANDRER.
- CALANDRER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme chanter. Faire passer par la calandre. Il faut calandrer ces toiles.

La première fyllabe est brève, la feconde moyenne, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

- Observez cependant que les temps ou personnes, qui se terminent par un e seminin, ont leur pénultième syllabe longue. Dans je calandre, la syllabe lan est longue.
- CALANDREUR; fubstantif masculin. On donne ce nom, dans les Manufactures, à l'ouvrier qui met les étoffes fous la calandre.
- CALANNE; nom propre d'une ancienne ville d'Afie, dans la terre de Sennaar où régna autrefois Nema rod.

Nnn



CALANS; vieux mot qui s'est dit autrefois d'une sorte de bateau.

CALANTIGAS; nom propre de trois petites îles de la côte orientale de Sumatra, dans le voifinage du golfe

- de Jamby.
- CALAOIDIES ; adjectif féminin pluriel, fubstantivement pris, & terme de Mythologié, qui se dit de certaines set instituées en l'honneur de Junon, lesquelles se célébroient dans la Laconie. On en ignore les cérémonies.
- CALAPATE; nom propre d'une ville de la presqu'île de l'Inde, en deçà du Gange, sur la côte de Coromandel, dans le royaume de Bisnagar.
- CALARÉ; nom propre d'une contrée des Indes, sur la côte de Malabar, vers les frontières des royaumes de
- Travancor & de Changanate.
- CALAROGA; nom propred'un bourg
- d'Espagne, dans la vieille Castille, au Diocèse d'Otma. C'est la patrie
- de S. Dominique, Fondareur de l'Ordre des Frères Prêcheurs.
- CALASUSUNG; nom propre d'une petite ville des Indes Orientales, dans l'île de Bouton, à un mille de la mer,
- CALAT ; nom propre d'une ville d'Afie, près de Candahar.
- **ÇALATA-BELLOTA**; nom propre
- d'une ville d'Italie, en Sicile, dans
- la vallée de Mazare, fur une rivière de même nom, à vingt-cinq mil
 - les de Gergenti.
- CALATA-FIMI; nom propre d'une ville d'Italie, en Sicile, dans la vallée de Mazare.
- CALAȚA-GIRONE; nom propre d'une ville d'Italie, en Sicile, dans la vallée de Noto, près du Drillo, à vingt-cinq milles, au fud, de Caftro-Joanni.

CALATA-NISSETA; nom propre

d'une ville d'Italie, en Sicile, dans la vallée de Noto, ptès de la rivière de Salfo, à vingt milles au nord d'Alicata.

- CALATA-XIBETA ; nom propre d'une ville d'Italie, en Sicile, dans la vallée de Noto, près de la fource de la rivière de Daraino.
- CALATAYUD; nom propre d'une ville affez confidérable d'Efpagne, au royaume d'Arragon, fituée au confluent du Xalon & du Xiloca, à l'extrémité d'une vallée qui abonde en grains, en vins, en huiles & en fruits.
- CALATHUSA; Ptolémée place une ancienne ville de ce nom dans l'Arabie déferte; & Etienne le Géographe, une autre dans le pont.
- CALATISME; fubstantif masculin. C'est le nom d'une danse ancienne, dont on ignore la figure.
- CALATRAVA; nom propre d'une ville d'Espagne, dans la nouvelle Castille, sur la Guadiane, à six lieues de Ciudadreal. La plaine où elle est située, abonde en blés, en vins, en pâturages, en troupeaux & en gibier.
- ORDRE DE CALATRAVA, se dit d'un ordre militaire, institué en Espagne, en 1158. Il a tiré son nom du château de Calatrava, Forteresse alors importante, dont Sanche III, roi de Castille, avoit confié la garde aux Templiers, & enfuite à Raymond, Abbé de Fitero, de l'Ordre de Cîteaux : ceux qui s'étoient joints à cet Abbé pour détendre cette place, prirent l'habit de l'Ordre de Cîteaux, sans néanmoins renoncer aux exercices militaires; c'est ce qui, suivant les Historiens, donna-naissance à l'Ordre de Calatrava. Il s'augmenta beaucoup fous le règne d'Alphonfe-le-Noble, & fut gouverné par des Grands-maï-



tres. En 1489, Ferdinand & Ifa-belle annexèrent la Grande - maîtrise à la couronne de Castille. Alexandre III approuva cet Ordre en 1164, & Innocent III le confirma en 1198. Il possede quatre-vingt Commanderies. Le premier habit des Chevaliers étoit la robe & le scapulaire blanc, comme les Religieux de Cîteaux, & ils ne pouvoient pas se marier; mais ils ont été dispensés de ces règles. Ils portent fur l'estomac une croix rouge, qui est la marque de leur Ordre, & font vœu de pauvreté, d'obéifsance, de chasteré conjugale, & de foutenir l'Immaculée Conception de la Sainte Vierge. Leurs armes font d'or à la croix fleurdelisée de gueules, accostée en pointe de deux entraves ou menotes d'azur.

- CALATTI; substantif masculin. Oifeau d'Amboine, d'une belle figure, & d'un ramage agréable. Il a la grofseur d'une alouette : sa tête est ornée d'une hupe, tirant fur le noir: autour des yeux & sur la poitrine, règne un bleu céleste magnifique; le dos est d'un noir de corbeau, varié d'azur ; les aîles font d'un bleu céleste. Les plumes qui servent au vol, sont colorées de vert, de bleu turquin & de noir; le deflous est d'une blancheur de neige; le derrière du corps est d'un bleu pâle, mélangé de vert; la queue est d'un brun sombre, & à l'extrémité, d'un rouge grisâtre.
- CALAVON; nom propre d'une rivière de France. Elle a fa fource dans les montagnes qui féparent la Provence du Dauphiné, & fon embouchure dans la Durance, au-deffous de Cavaillon, après un cours d'environ douze lieues.
- CALAURIA; nom propre d'une île de Grèce, que Strabon place vis-

- à-vis & à cinq cent pas de Tréséne Il y avoit un temple fameux, confacré à Neptune, où s'assembloient les Amphyctions de la Grèce.
- CALAW; nom propre d'une petite ville de Bohème, fur la rivière de Bober, à cinq lieues de Cotbus.
- CALAZEITA; nom propre d'une petite ville d'Espagne, au royaume d'Arragon, près de la rivière de Matarauna. Les troupes commandées en 1706 par le Maréchal de Tessé, la prirent, la pillèrent & la brûlèrent.
- CALAZZOPHYLACES; (les) Prêtres des anciens Grecs dont les fonctions confistoient à détourner les orages, les grêles, les tempêtes, par le moyen d'un agneau ou d'un poulet qu'ils immoloient pour appaiser les Dieux.
- CALB; nom propre d'une ville d'Allemagne, dans la vieille marche de Brandebourg, entre Domitz & Magdebourg.
- CALBARY; nom propre d'une rivière d'Afrique, au royaume de Benin. Elle a fon embouchure dans le golfe de Guinée.
- CALBOTIN; fubstantif masculin, & terme de Cordonniers, qui se dit d'un panier de paille dans lequel ces Artisans mettent leur fil.
- CALCADIN; substantif masculin.Les Philosophes hermétiques désignent ainsi la matière du grand œuvre parvenue au rouge.
- CALCADIS; substantif masculin. C'est un des noms que les Alchimistes ont donné au vitriol.
- CALCAIRE; adjectif de tout genre. Il défigne les terres ou pierres que l'action du feu peut changer en chaux-vive.
 - La nature, dit un favant Chimiste, nous offre une quantité considérable de terres & pierres cal-N n n ij

caires qui diffèrent entre elles par quelques propriétés particulières dépendantes de leur pureté plus ou moins grande; mais qui fe ressenblent par des propriétés essentielles communes à toutes, & singulièrement par la calcinabilité.

Les principales espèces de ces ferres ou pierres, sont les craies, toutes les pierres coquillières, calcinables, dont on se fert pour bâtir; tous les marbres, les stalactites calcinables, les espèces d'albâtres & de spaths, qui sont aussi suffauceptibles de se changer en chaux-vive par l'action du seu.

Parmi ces pierres il y en a un grand nombre qui font visiblement impures & alliées; ce sont singulièrement celles qui ont des couleurs; mais parmi les plus nettes & lesi plus blanches, il est encore difficile d'alligner quelles font celles dont la terre est la plus pure, parce que les Chimistes & Naturalistes ne les ont point encore comparées les unes aux autres sous ce point de vûe. On devra sans doute regarder comme telles, celles qu'fe trouveront posséder au plus haut dégré, les propriétés essentielles de la terre calcaire, dont nous allons parler.

Les pierres calcaires sont toutes beaucoup moins dures qu'aucune pierre vitrifiable : il n'y en a point qui fasse feu avec l'acier, & qui ne se laisse entance facilement par les outils; il s'en trouve dont les parties ayant été bien divisées, chariées par les eaux, & ensuite déposées successivement les unes sur les autres, forment des concrétions, ou plutôr des cristallifations fort nettes, & même fort transparentes; mais quelque transparentes qu'elles soient, elles sont toujours fort intérieures à cet égard

: I I. .

aux pierres vitrifiables les plus pures.

On n'a point encore comparé exactement la pesanteur spécifique des différentes espèces de pierres calcaires avec les pierres virrifiables: on fait seulement qu'il y a certains spaths de nature calcaire qui surpassent beaucoup en pesanteur toutes les autres matières pierreules,& qu'on a nommé à cause de cela, spaths pesans; mais comme il est bien certain que la pefanteur de ces pierres est due à des matières étrangères, & que ce n'est point en qualité de pierres calcaires qu'elles onr cette pesanteur extraordinaire, cela n'empêche point qu'on ne doive regarder les pierres calcaires en général, comme moins pesantes que les pierres vitrifiables : car à cette exception près, elles le sont toutes en effet.

Si l'on divife par la trituration une terre ou pierre calcaire, & qu'on l'humecte ensuite avec de l'eau, elle en absorbe une certaine quantité, furtout si elle est bien séche, & elle forme avec elle une sorte de pâte, dont les parties ont ensemble une certaine liaison; mais cette pâte n'a jamais la même ductilité que celle qu'on forme avec les argilles; elle se desseche aussi, & se défunit beaucoup plus promptement.

Tous les acides ont une action marquée fur la terre calcaire : ils l'attaquent & la diffolvent avec plus ou moins d'effervescence : cette action des acides fur les terres & pierres calcaires, est une des épreuves qu'on a coutume d'employer pour les distinguer d'avec plusieurs autres matières terreuses & pierreuses, auxquelles elles ressemblent beaucoup par le coup d'œil, & même par plusieurs propriétés.

La terre calcaire sature tous les.

acides, & forme avec eux des fels neutres à base terreuse calcaire, différens suivant la nature de l'acide.

Avec l'acide viriolique, elle forme un fel cristallisable fort peu diffoluble dans l'eau, lequel est connu sous le nom de *félénite*.

Avec les acides nitreux & marins, elle forme des fels âcres, amers, & très-déliquescens: on les nomme nitre à base calcaire, & sel marin à base calcaire.

Avec l'acide du vinaigre, la terre calcaire forme un fel non déliquefcent, & fusceptible d'une belle cristallisation soyeuse, & ramisiée en espèce de végétation : c'est le sel acéteux à base calcaire.

Enfin avec l'acide tartareux, cette même terre forme un fel neutre fusceptible aussi de cristallisation, un tartre foluble à base calcaire; ce fel est beaucoup plus dissoluble dans l'eau, que ne l'est l'acide tartareux pur.

La terre calcaire a encore la propriété de décomposer tous les sels ammoniacaux, dont elle dégage l'alcali volatil, en s'unissant à leur acide, lorsqu'elle e aidée d'un certain degré de chaleur.

Les terres & pierres calcaires expolées à l'action du feu, y diminuent de poids, & y perdent ane grande partie de leur confiftance; ce qui vient de ce que le feu leur enlève une quantité d'eau affez confidérable qui entre dans leur combinaifon; & comme les dernières portions de cette eau font retenues très-fortement par la terre, il faut aussi un degré de feu très-fort pour les enlever entièrement, & c'est là prinpalement en quoi consiste le changement des pierres calcaires en chaux-vive.

L'action du feu la plus forte que nous puissions exciter, est incapable

de fondre & de vitrifier les terres & pierres calcaires, lorsqu'elles font bien pures; mais une chofe très-remarquable, c'est que ces substances si réfractaires tant qu'elles sont seules, deviennent de vrais fondans, & facilitent considérablement la fusion & la vitrification de plusieurs autres substances aulli trèsréfractaires, telles que les sables & les argilles. Ce phénomène dont la cause est très-cachée & très-dif-, ficile à trouver, paroît dépendre d'une disposition particulière du principe inflammable, dont aucune de ces matières n'est entièrement exempte, & peut-être d'une dernière portion du principe aqueux trop fortement retenue par la terre calcaire, pour que le feu puisse l'enlever entièrement.

- CALCALANTITE; fubstantif féminin, & terme de Naturaliste, qui fe dit d'une pierre mêlée de cuivre.
- CALCAMAR ; fubstantif masculin. Oiseau du Brésil, qu'on dit ausse gros qu'un pigeon. Il ne peut pas voler; mais il nage sur la mer avec beaucoup de vîtesse.
- CALCANEUM; mot Latin dont fe fervent les Anatomistes pour défigner l'os du talon. Il est situé sous l'astragale à la partie postérieure du tarse. C'est le plus gros des os du pied.

Cet os est oblong & fort irrégulier : on peut y considérer six faces; celle qui occupe la partie supérieure est convexe, placée à peus près sur le milieu de l'os, recouverte d'un cartilage, & s'articule avec la concavité inférieure de l'aftragale. La face inférieure a une double tubérosité, à laquelle s'artache principalement l'aponévrose plantaire. L'extrémité antérieure est formée par une grosse apophyse continue au corps de l'os. Son extrémité forme une face, au moyen de laquelle le calcaneum s'articule avec l'os cuboïde.

La face postérieure est aussi formée par un apophyse qui fait faillie, & forme le talon. Elle est raboteuse, & donne attache au tendon d'achille.

La face latérale interne est un peu cave, assert égale, & creusée en dedans. Elle a à sa partie supérieure une petite facette qui s'articule avec une semblable de l'astragale.

La face latérale externe est fort inégale; on y remarque une facette cartilagineuse, sur laquelle passe le tendon du muscle grand péronier.

- CALCAR ; nom propre d'une ville forte d'Allemagne, dans le Cercle de Westphalie, au Duché de Clèves, environ à deux milles d'Emmeric. Elle appartient au Roi de Prusse.
- CALCAR; (Jean de) Peintre né au Duché de Clèves, dans la ville de Calcar, disciple du Titien. Il en avoit tellement saiss l'art & la manière, que d'habiles Connoisseurs ont souvent confondu les Tableaux & les Desseur confondu les Tableaux & les Desseur de l'un & de l'autre. Il s'étoit aussi rendu familier le goût des plus grands Maîtres, surtout de Raphaël, & il n'auroit pas manqué d'acquerir une réputation du premier rang, si la mort ne l'eût moissoné à Naples, dans une gran de jeunesse.
- CALCE; nom propre d'une perite île de l'Archipel, fur la côte de l'Afie mineure, près de celles de Nissari & de Piscopia. On y a du vin, de l'orge & beaucoup de sel.
- CALCÉDOINE; substantif féminin. Calcedonius. Espèce d'agate que

l'on a mife dans la classe des pierres fines demi-transparentes. Sa couleur est toujours nébuleuse, trouble, & d'un bleu laiteux, mêlé d'autres couleurs foibles: on en trouve cependant qui sont presque entièrement transparentes, luilantes, & qui châtoyent d'une façon remarquable.

Cette pierre est dure, prend trèsbien le poli, fait feu avec le briquer; exposée au feu, elle commence par y devenir totalement blanche; ensuite s'y vitrisse, si le degré est continu & violent : on en fait différens ouvrages.

On compte cinq espèces différentes de calcédoines, qui sont la calcédoine d'un gris ou blanc bleuâtre; la calcédoine d'un gris brun, la calcédoine d'un gris verdâtre, la cacédoine rayée & tachetée, & la calcédoine laiteuse.

La calcédoine d'un gris ou blanc bleuâtre, est la plus dure, la plus belle, la plus rare & la plus estimée de toutes les calcédoines : il s'y trouve pour l'ordinaire un peu de jaune & de pourpre fort agréables à la vue, de forte qu'elle paroît au moins mêlée de trois couleurs ; en effet, si l'on regarde le soles au travers, on y remarquera toutes les couleurs de l'arc-enciel : on l'a nomme calcédoine orientale : elle approche beaucoup de l'opale & du girasol; elle se trouve dans les montagnes des Indes.

La calcédoine d'un gris brun, n'a rien de remarquable.

La calcédoine d'un gris verdâtre, perd la couleur verte qu'on croit y appercevoir, dès qu'on regarde la lumière au travers : alors elle paroît trouble & mêlée d'un peu de gris.

La calcédoine rayée ou tachetée,



est panachée. On y remarque des points, tantôt gris, tantôt rouges, sur un fond blanc laiteux.

La calcédoine laiteuse, quoique commune, & d'une seule couleur, ne laisse pas d'être belle & luisante. Elle est, ou d'un blanc pâle, ou d'un blanc épais ou laiteux; on la trouve ordinairement en Europe, dans plusieurs lieux de l'Allemagne & de la Flandre, près de Louvain & de Bruxelles: on l'appelle calcédoine de Volterre.

Les deux premières fyllabes font brèves, la troisième est longue, & la quatrième très-brève.

CALCET ; inbitantif mafculin, & terme de Marine, qui se dit d'un assemblage de planches élevé & cloué sur le haut des arbres ou mâts d'une galère, & qui sert à renfermer des poulies de bronze, destinées au mouvement des antennes.

CALCHAS; terme de Mythologie, & nom propre d'un fameux Devin, fils de Theftor, & l'un des Argonautes. Apollon l'avoit doué éminemment, de la connoissance du passé, du présent & de l'avenir. Il fut choissi pour conduire les Princes Grecs au siège de Troye, dont il prédit la ruine après un siège de dix années. C'est lui qui déclara que pour appaiser Diane, dont Agamemnon avoit tué la Biche favorite, il falloit facrisser à la Déesse Iphigénie, fille aînée de ce Prince. Voyez IPHIGENIE.

Le destin avoit reglé que Calchas mourroit quand il rencontreroit un Devin plus habile que lui, ce qui s'accomplit dans la ville de Colophon en Ionie, où il trouva le Devin Mopsus.

CALCHIS; substantif masculin. Oifeau de nuit, de la grandeur d'un faucon : on le dit ennemi de l'aigle qu'il attaque fouvent. Il est de couleur noire, habite les montagnes, & fait fon nid dans les rochers.

- CALCIAGE ; vieux mot qui fignifioit autrefois le droit qu'on levoit pour l'entretien des chaussées.
- CALCINABLE; adjectif des deux genres. Ce qui peut être calciné.

Les matières terreufes ou lapidifiques que les efprits-acides diffolvent fur le champ avec chaleur & ébullition, font ordinairement calciinables; celles au contraire qui réfutent à ces efprits, & fur lesquels ils ne font aucune impression, font vitrifiables.

CALCINATION; fubstantif féminin. Calcinatio. Opération de Chimie, par laquelle une terre, une pierre ou un métal font réduits dans l'état de chaux, ou reçoivent quelqu'autre altération par l'action du feu.

Les principaux effets du feu dans les opérations de la Chimie, font d'enlever les fubstances volatiles, & de les féparer d'avec les fixes, ou d'occafionner la combustion des matières inflammables; il fuit delà qu'on calcine les corps, ou pour leur enlever quelque principe volatil, ou pour détruire leur principe inflammable, & quelquefois en même temps pour l'un & l'autre objet.

On a des exemples de la première espèce de calcination dans celles des terres & pierres calcaires qu'on expose au seu pour les convertir en *chaux vive*; ce qui se fait par l'entière évaporation du principe aqueux que contient cette espèce de terré.

La calcination du Gyrfe, de l'Alun, du Borax, & de plusieurs autres fels, par l'action du feu, qui les dépouille de l'eau de leur criftalifation, le grillage des minéraux, dans lequel le feu leur enlève le foufre, l'arfenic & autres matières volatiles qu'ils contiennent, doivent être rapportés à la première espèce de calcination.

On a un exemple de la feconde espèce de calcination dans ce qui arrive aux métaux imparfaits qu'on expose à l'action du feu : ils perdent alors leur principe inflammable, & avec lui, leur forme & leurs propriétés métalliques; ils se changent en une matière terreuse, qu'on nomme chaux métallique.

Il est important d'observer à l'occasion de cette seconde espèce de calcination, qu'elle diffère trèsessentiellement de la première, en ce que ce n'est point du tout par l'évaporation, mais par la décompofition, & la destruction de leur phlogistique, que ces métaux éprouvent de la part du seu, les altérations dont on vient de parler : c'est proprement une combustion, & non une volatilisation, de leur principe inflammable qui se fait pendant leur calcination.

Les deux premières fyllabes font brèves, la troifième est longue, la quatrième est brève, & la cinquième encore au fingulier; mais celleci devient longue au pluriel.

CALCINATO; nom propre d'un village d'Italie, fur la Chiéfa, à trois lieues de Monte Chiaro. Il est remarquable par la victoire qu'y remporta le 19 Août 1706, le Duc de Vendôme, fur les Impériaux commandés par le Comte de Reventlau qui y perdit la vie.

CALCINE, ÉE; adjectif & participe passif. Voyez CALCINER.

CALCINELLE; substantif féminin. Coquillage bivalve du genre des cames. Il fe trouve dans les vafes du Niger. Quand l'animal eft vivant, la coquille eft bleuâtre; mais après fa mort, elle devient blanche comme de la neige.

CALCINER ; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme chanter. Exurere. Réduire en chaux ou autrement altérer quelque substance comme une terre, des pierres, des métaux, &c. Calciner du plomb, du marbre. Voyez CALCINATION.

Les deux premières fyllabes font brèves, & la troisième est longue oubrève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugation & la quantité prosodique des autres temps.

CALCUL; fubftantif mafculin. Computatio. Compte, fupputation, ou moyen par lequel on trouve l'expression d'un rapport unique qui réfulte de la combinaison de plusieurs rapports.

Voyez pour l'explication des diverses espèces de calcul, les mots DIFFÉRENTIEL, INTÉGRAL, &c. ADDITION, MULTIPLICATION, &c.

On dit, que l'erreur de cacul ne fe couvre pas, pour dire, qu'on est toujours en droit de revenir contre l'erreur de calcul.

On dit proverbialement & figutément qu'une personne se trompe en son calcul; pour dire, qu'elle s'abufe, qu'elle donne dans l'erreur sur l'objet dont il est question, quel qu'il foit.

CALCUL, fe dit, en termes de Médecine, de la pierre qui s'engendre dans les reins & dans la veffie. Voyez PIERRE.

La première syllabe est brève, & la seconde moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

Lo

Digitized by GOOGLE

Le l final se fait sentir en toute circonstance.

- CALCULABLE ; adjectif des deux genres. Qui fe peut calculer. Il n'y a point de mouvement qui ne foit calculable.
- CALCULATEUR; fubstantif mafculin. Computator. Qui calcule. Newton fut le premier Calculateur de son fiècle.
- CALCULÉ, ÉE; adjectif & participe passif. Voyez CALCULER.
- CALCULER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Supputare. Compter, supputer, ou applique les règles de l'Arithmétique ou de l'Algèbre, ensemble ou séparément, à la détermination de quelque quantité. On a mal calculé les revenus de ce mineur.
- CALCULER, s'emploie auffi absolument. Il calcule trop bien pour s'être trompé.

Les denx premières fyllabes font brèves, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

- CALDERON; substantif masculin. Sorte de poisson de la classe des Souffleurs, & presque aussi gros que la Baleine, dont il a la peau, la graisse, la chair, la langue & les poumons.
- CALDERON; (Pierre) nom propre d'un Chanoine, & Poëte Espagnol, Auteur d'un grand nombre de pièces dramatiques, qu'on a imprimées à Madrid en neuf volumes in-4°. On lui reproche de n'avoir point observé les règles du Théâtre; mais il y a du génie dans le dénouement & la conduite de spièces.
- CALDUBA; nom propre d'une an-Tome IV.

cienne ville d'Espagne que Ptolémée place dans la Bérique au territoire des Turdetains.

473

- CALE; fubstantif féminin, & terme de Marine, qui fe dit d'un abri formé par deux pointes de terre ou de rocher, & où les petits bâtimens fe tiennent pour fe dérober à la fureur des vagues. Le Corfaire entra dans la cale.
- FOND DE CALE, se dit de la partie la plus basse du vaisseau, qui entre dans l'eau jusqu'au fianc tillac. Elle s'étend de la proue à la poupe. On y place les munitions & les marchandises. On y enferme aussi les gens suspects, dans le temps d'un combat.
- DONNER LA CALE, se dit de l'action de faire subir une sorte de châtiment en usage sur les vaisseaux, lequel consiste à suspendre le coupable a la vergue du grand mât, & à le plonger plusieurs sois dans la mer. Le Capitaine fit donner la cale aux mutins.
- CALE, fe dit d'un terrein préparé en talus fur le bord de la mer, afin de pouvoir aifément tirer les vaisseaux à terre, quand il s'agit de les radouber.
- CALE, fe dit, en termes de Pêche, d'un plomb qui fert à précipiter l'hameçon au fond de l'eau dans la pêche de la morue.
- CALE, fe dit, en termes d'Architecture, d'un morceau de bois plat ou d'autre matière qu'on place deffous une pierre, une poutre, une table, &c. pour les mettre de niveau. Mectez une cale fous le milieu de cette pierre.
- CALE, fe dit d'une forte de coîffure à l'ufage des femmes du peuple. Elle avoit une cale fur fa têté.
- CALE, se dit aussi de certains petits bonnets que portent quelques la-



quais & garçons de métier. Il ne se soucie pas de porter la cale.

474

La première syllabe est brève, & la seconde très-brève.

- CALE ou CHALE; nom propre d'une ancienne ville d'Asie, dans l'Asfyrie, dont il est parlé dans l'Ecriture.
- CALÉ, ÉE; adjectif & participe paffif. Voyez CALER.
- CALEB; nom propre d'une contrée de la Palestine, dans la Tribu de Juda, & où étoient situées les villes de Cariath-Sepher & d'Hébron.
- CALEBAS ou CALBAS; substantif masculin, & terme de Marine. Il fe dit d'un cordage ou simple palan, qui fert à amener les vergues des pacfis.
- CALEBAS, se dit aussi d'un petit palan, par le moyen duquel on ride le grand étai.
- CALEBASSE ; substantif féminin. Fruit des îles d'Amérique, qui a fix pouces de diamètre, & environ un pied de longueur. Il a l'écorce dure & ligneuse : le deffus en est velouté, verdâtre, & l'intérieur est divisé en côtes séparées les unes des autres par des filamens qui en attachent la chair à l'écorce.

Quand ce fruit est en maturité, il a un goût aigrelet un peu stiptique: on en prépare une liqueur dont on fait usage, comme de limonade pour se rafraîchir : on la dit excellente contre les maux de poitrine.

CALEBASSE, se dit aussi d'une efpèce de bouteille faite d'une courge, ou d'une calebasse séchée & vidée.

On dit proverbialement & figurément, frauder la calebasse; pour dire, tromper une personne en ne lui donnant pas ce qui lui avient

dans les choses qu'on doit partager. CALEBASSIER; substantif mascu-

lin. Grand arbre d'Amerique, dont les feuilles d'un beau vert ont cinq ou six pouces de longueur, & un pouce de largeur. Ses fleurs sont blanches, disposées en cloche, & il leur fuccède des fruits appelés calebasses. Voyez ce mot.

Miller a donné une méthode, par le moyen de laquelle on peut cultiver le calebassier en Europe avec succès. Il ne s'agit que de lui donner une terre légère, fabloneufe, beaucoup d'arrosement & d'air en été, & de le tenir pendant l'hiver dans un endroit de la ferre, dont on modère le degré de chaleur avec le thermomètre.

- CALEBEG; nom propre d'une petite ville maritime d'Irlande, dans la Province d'Ulster, au Comté de Dunnegal. Elle a des Députés au Parlement.
- CALÈCHE; substantif féminin. Efpèce de carrosse coupé. Il fait faire une calèche.
- CALÈCHE, se dit aufsi d'une sorte de carrosse léger, entouré de mantelets, avec lequel on fe promène dans des jardins. La Reine se promenoit hier en calèche.
- CALÈCHE, se dit encore d'une espèce de coîffure dont les femmes font ufage pour se parer du soleil.

La première syllabe est brève, la feconde moyenne, & la troisième très-brève.

CALEÇON; iubstantif masculin. Vêtement qu'on met sous le haut de chausse, & qui couvre depuis la ceinture jusqu'aux genoux. Il porte un caleçon de chamois.

La première syllabe est brève, la seconde très-brève, & la troisieme brève au singulier, mais longue au pluriel.

CALEÇONNIER ; fubstantif mafculin, Les Peausiers - Teinturiers en cuir se qualifient aussi de Caleconniers, parce que leurs Statuts leur permettent de fabriquer & vendre des caleçons, & de passer les cuirs propres à en faire.

La qualité de Caleçonnier appartient aussi aux Maîtres Boursiers.

- CALEDONIENS; (les) anciens peuples qui habitoient la partie de l'Ecosse, qu'on appeloit autrefois *Caledonie*.
- QCÉAN CALEDONIEN, se dit quelquefois de cette partie de la mer du Nord, qui entoure l'Ecosse,
- **CALEFACTION**; substantif féminin. Calefactus, ús. Terme Didactique, qui se dit d'une chaleur causée par l'action du seu. La moindre calefaction altère l'odeur de cette substance.
- CALEMBERG ; nom propre d'un Château, & d'une Principauté d'Allemagne, dans la Basse Saxe. C'est le pays d'Hannovre.
- CALENCAR ; fubstantif masculin. On donne ce nom aux Toiles peintes qui viennent des Indes & de Perse. Ce sont les plus estimées de toutes les Indiennes. On les imite à Genève & en Angleterre.
- CALENDA; substantif masculin. Danse usitée parmi les Espagnols d'Amérique. Le P. Labat qui en parle, rapporte qu'elle se fait au son du tambour, & qu'elle consiste en posture & en mouvemens lasciss & indécens.
- CALENDER ; substantif masculin. On désigne ainsi dans la Perse & dans les Indes, certains Religieux Mahométans, errans & vagabonds, pour la plûpart. Ils s'occupent à prêcher dans les marchés & les places publiques, & font d'ailleurs

le métier de charlatans, de voleurs & de liberrins. Leur nom leur vient du Santon Calenderi, leur Fondateur. Ils croient, en fe livrant aux plaifirs, & en recherchant les commodités de la vie, honorer Dieu bien mieux que ne font les autres Sectes par leurs austerités.

CALENDES; fubstantif féminin pluriel. Calenda. C'étoit, chez les Romains, le premier jour de chaque mois. Il partit-la veille des Calendes de Mars.

On dit proverbialement, qu'on a renvoyé une perfonne, ou une chofe aux Calendes grèques; pour dire, qu'on les a renvoyées à un temps qui ne viendra jamais. Ce proverbe vient de ce que les Calendes n'étoient pas en ufage chez les Grecs.

- CALENDES, fe dit de certaines Alfemblées ou Conférences que font les Curés de la campagne, par ordre de l'Ordinaire. Le Curé reviendra demain des Calendes.
- FRÈRES DES CALENDES, s'est dit autrefois d'une Société, dont les membres s'assembloient le premier jour de chaque mois pour régler les différens Actes de piété dont ils devoient s'occuper pendant le mois. Ces Sociétés, qui ne subsistent plus aujourd'hui, surent autrefois trèscommunes en Allemagne.

La première syllabe est brève, la feconde longue, & la troisième très-brève.

Il faudroit changer le c en k, le premier e en a, & écrire, d'après la prononciation, kalandes. Voyez ORTHOGRAFHE.

CALENDRIER; fubstantif masculin. Calendarium. Le livre ou la table qui contient l'ordre & la suite des mois, des semaines & des jours de l'année. Les deux principaux Ca-Q o o ij



lendriers, font le Calendrier Julien ou Romain, & le Calendrier Grégorien.

Le Calendrier Romain ou Julien, eft celui que reforma Jules Céfar, & dont les Romains faisoient usage. Ils comptoient les jours de chaque mois felon le rapport qu'ils avoient aux Calendes, aux Nones & aux Ides. Les Calendes fe comptoient depuis le quatorze d'un mois jufqu'au premier jour du mois suivant inclusivement. Ainfi le 14 du mois de Décembre étoit dénommé le 19, avant les Calendes de Janvier, & le 31 Décembre s'appeloit la veille des Calendes de Janvier, parce que le premier Janvier étoit le jour des Calendes. Le 2 Janvier fe nommoit le 4 avant les Nones, & le lendemain des Nones s'appeloit le 8 avant les Ides. Il en étoit de même des autres jours, selon l'ordre dans lequel ils précédoient les Calendes, les Nones & les Ides.

Le calendrier Grégorien est celui que réforma le pape Grégoire XIII, en l'avançant d'onze jours sur l'ancien.

Ce calendrier, qu'on appelle auffi nouveau calendrier, par opposition à celui qui le précédoit, qu'on nomme vieux calendrier, a été adoptépar tous les Catholiques, à l'exception des Grecs & de quelques Prorestans d'Allemagne. Voyez An-NÉE.

CALENDRIER PERPÉTUEL, fe dir d'une suite de calendriers relatifs anx différens jours où la stête de Pâques peut tomber : or comme cette stête n'arrive jamais plutôt que le 22 Mars, ni plus tard que le 25 Avril, il est clair qu'un calendrier sera perpétuel en le composant d'autant de calendriers particuliers, qu'il y

- a de jours depuis le 12 Mars jusqu'au 25 Avril inclusivement, ce qui fera trente-cinq calendriers.
- CALENDRIER, s'est aussi dit du catalogue où chaque Eglise écrivoit autrefois les Saints qu'elle honoroit.
- CALENGE; vieux terme de Coutume qui fignifie plainte, contestation.
- CALENGER; vieux verbe qui fignifioit autrefois contester, intenter une plainte.
- CALENTER ; fubstantif masculin. C'est, chez. les Perses, le titre d'un trésorier ou receveur des finances d'une Province.
- CALENTURE; substantif féminin. Espèce de fièvre chaude, accompagnée d'un délire subit; assez commune sur mer, surtout à ceux qui passent sous la ligne.

Le Docteur Shaw veut que, dans la cure de cette maladie, on commence par faigner copieusement le malade, qu'on le purge enfuite, & qu'on lui prescrive un régime foible & liquide, en lui interdisant toute liqueur spiritueuse.

CALEPIN; fubftantif masculin. Ce mot est originairement un nom propre désignant un Dictionnaire, & Ambroise Calpin qui en fut l'auteur; mais l'usage l'a admis dans la suite pour exprimer un recueil de mots, de notes, d'extraits que quelqu'un a composés pour s'en servir. On lui déroba son calepin:

La première fyllabe est brève, la feconde très-brève, & la troisième moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

CALEPIO; nom propre d'un bourg d'Italie, dans le Bergamafque, fur l'Oglio. Il appartient à la République de Venife. C'est la patrie d'Ambroise Calepin, mort en 15105.



& Auteur d'un Dictionnaire qui CALESIAM; substantif masculinporte son nom. Grand & bel arbre du Malabar,

- CALER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme chanter. Terme de Marine, qui exprime l'action de baisser les voiles d'un vaisseau. Il fit caler les voiles.
- CALER, se dit dans le sens neutre, & signifie enfoncer dans l'eau. Ce navire est trop chargé, il calera.
- CALE TOUT, se dit aussi, en termes de marine, à l'impératif, pour commander de laisser tomber tout ce que l'on tient suspendu.
- CALER, se dit, en termes d'Architecture, de l'action de mettre une ou plusieurs cales. Il faut caler cette poutre.
- CALER DES TUYAUX, se dit, en termes de Fonteniers, de l'action d'en arrêter la pose avec des pierres, pour empêcher qu'ils ne crèvent en s'affaissant.
- CALER LA VOILE, se dit, dans le sens figuré, pour dire, plier sous l'autorité de quelqu'un, se soumettre. C'est une semme impérieuse devant laquelle il faut caler la voile.
- CALER, fe dit aussi figurément & abfolument dans la même fignification. Il a été obligé de caler:

La première fyllabe est brève, & la seconde est longue ou brève, comme nous l'expliquons aumot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

- CALERE ; nom propre. C'eft, felon le Géographe de Nubie, une ville commerçante des Indes, à quarante mille pas de Manfura.
- CALERS; nom propre d'une Abbaye de France, au pays de Foix, à quatre lieues, nord-nord-ouest, de Pamiers. Elle est en commende, & vaut au Titulaire trois mille cinq cent livres de rente.

477

Grand & bel arbre du Malabar. dont le bois uni & flexible est de couleur de pourpre-obscure. Ses fleurs, qui ressemblent assez à celles de la vigne, croissent à l'extrémité des branches, & précèdent des baies en grappes. Ces baies font d'une figure oblongue, plates, vertes, couvertes d'une écorce mince, pleine d'une pulpe fucculente & infipide, contenant un noyau vert oblong, plat, au dedans duquel il y a une amande blanche & presqu'insipide. Outre ce fruit qui est le vrai, il en paroît un second à la chûte des fleurs, qui croît au tronc, & aux branches, plus gros que le vrai, ridé, en forme de rein, couvert d'une écorce de couleur de vert d'eau, & composé d'une pulpe verte, dense & humide, dans laquelle on trouve quelquefois de petits vers ronds. Ray remarque que ce fruit bâtard n'est autre chose que des tumeurs produites par la piqure des infectes qui cherchent dans cet arbre une retraite pour leurs œufs, & de la nourriture pour leurs petits.

L'écorce de cet arbre pulvérisée, & réduite en onguent avec le beure, guérit le spasme cynique, & les convultions caufées par les grandes douleurs. Ce remède s'emploie aussi avec succès dans les ulcères malins, & calme les douleurs de la goutre. Le suc de cette écorce disfipe les aphtes, & pris intérieurement, il arrête la dyssenterie. La poudre de la même écorce, avec celle de Codampulli, purge & chasse les humeurs pituiteuses & atrabilaires. La moirié d'une tasse à café de la décoction de l'écorce, & des feuilles dans de l'eau, hâre &

facilite l'accouchement ; auffi est-ce la coutume d'en faire prendre cette dose aux femmes en travail.

CALETES; (les) ancien peuple des Gaules, qui habitoit dans le Diocèfe de Rouen.

CALETURE; nom propre d'une ville forte & d'une rivière de l'île de Ceylan. La forteresse est fituée au canton appelé le Champ de la cannelle, & la rivière à ses sources au Pic d'Adam, arrose la ville de son

nom, & le jète enfuite dans la mer. CALEVRES ; vieux mot qui lignificit

- autrefois un trompeur, un fourbe.
- CALFAT; substantif masculin, & terme de Marine. Celui qui calfare un vaisseau. Le Calsar est malade.
- CALFAT, fe dit aussi de l'ouvrage même que fait le Calfat, ou du radoub d'un navire & qui consiste à en boucher les trous, & à l'enduire de poix, de suif, de goudron, afin d'empêcher l'eau d'y pénétrer.
- CALFAT, se dit encore de l'instrument qui sert à calfater un navire.

Les deux fyllabes font brèves au fingulier; mais la seconde est longue au pluriel.

CALFATAGE; fubstantif masculin, & terme de Marine, qui se dit, de l'étoupe enfoncée dans la couture d'un navire.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, & la quatrième très-brève,

- CALFATE, EE; adjectif & participe pailif. Voyez CALFATER.
- CALFATER; verbe actif de la première conjugaifon, lequel fe conjugue comme chanter. Juncturas navis flipare. Terme de marine, qui exprime l'action de boucher les trous, les fentes d'un navire, & de l'enduire de poix, de fuif, de goudron, afin d'empêcher l'eau d'y pénétrer. Il faut calfater le vaisseu.

Les deux premières fyllabes font brèves, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaifon & la quantité prosodique des autres temps.

- CALFATEUR ; fubstantif masculin, & terme de Marine. Celui qui calfate. On le nomme aussi Calfat.
 - Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est longue.
 - Le r final se fait sentir en toute circonstance.
- CALFATIN; substantif masculin, & terme de marine. Celui qui sert le Calfateur.
- CALFEUTRAGE; substantif masculin. Ouvrage de celui qui calfeutre une porte, une fenêtre, un appartement. Le calfeutrage est-il fini?
- CALFEUTRE, ÉE; adjectif & participe passif. Voyez CALFEUTRER.
- CALFEUTRER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme chanter. Boucher avec du papier, de la peau, du linge, &c. les fentes d'une porte, d'une fenêtre, d'une cloison, pour empêcher le vent de pénétrer dans une chambre, un appartement. On a mal calfeutré ces portes.

La première fyllabe est brève, la feconde moyenne, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Remarquez que les temps terminés par un e féminin, ont leur pénultième syllabe longue.

- CALGIUN; nom propre d'une ville d'Egypte, à l'ouest de Mancunah, dans une contrée déserte.
- CALGUIA; nom propre. C'eft, felon Prolémée, une ville de l'Arabie Pétrée.
- CALI; nom propre d'une ancienne

Digitized by Google

ville de la tribu d'Aser, dont on ignore la situation.

- CALI, est encore le nom d'une ville de l'Amérique méridionale, à quarante lieues de Popayan, fur la rivière de Cauca.
- CALIACA; nom propre d'une petite ville de Turquie, dans la Bulgarie, avec un port fur la mer noire, environ à trente mille pas de l'embouchure méridionale du Danube.
- CALIARI; nom propre de trois Peintres célèbres, dont deux, (Charles & Gabriel) fils de Paul Véronefe, & l'autre frère de cet illustre Arrifte. Leur manière semblable à celle de Paul Veronese, a souvent fait confondre leurs ouvrages avec ceux de cet habile homme. Voy. VERONESE.
- CALIBRE; substantif masculin. La grandeur de l'ouverture du canon de quelque arme à feu que ce soit. Le calibre de ce sufil est trop étroit.
- CALIBRE, se dit aussi de la grosseur de la balle proportionnée à l'ouverture de l'arme à feu. Ce boulet n'est pas de calibre. Cette balle est de calibre.
- CALIBRE, se dit, encore dans l'artillerie, de l'instrument par le moyen duquel on mesure le diamètre de l'ouverture d'un canon ou d'un mortier.
- CALIBRE, se dit, en termes d'Architecture, & signifie volume, grofseur, proportion. Ces corniches sont du même calibre.
- CALIBRE, se dit aussi, en termes d'Architecture, d'une planche sur le champ de laquelle on a découpé les différens membres d'architecture qu'on veut exécuter en plâtre aux corniches des plasonds des appartemens, aux entablemens des maisons, &c.
- CALIBRE, se dit, en termes de Serruriers, d'un morceau de ser préparé selon la forme & la figure de

CAL

- CALIBRE, se dit, en termes de Fonteniers, de la grandeur de l'ouverture d'un tuyau.
- CALIBRE, fe dit, en termes d'Horlogers, de la plaque de laiton ou de carton fur laquelle font marquées les grandeurs des roues, & leurs fituations respectives.
- CALIBRE, fe dit, en termes de Marine, d'un modèle fait pour la conftruction d'un vaisseau, & fur lequel on en détermine les proportions.
- CALIBRE, se dit figurément & familièrement, de la qualité, de l'état, de la proportion, du rapport d'une personne. Elle n'est pas du calibre de sa sœur.
 - La première fyllabe est brève, la feconde longue, & la troisième très-brève.
- CALIBRE, ÉE; adjectif & participe pallif. Voyez CALIBRER.
- CALIBRER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme chanter. Terme d'Artillerie qui se dit de l'action de passer des boulets dans le calibre, pour les mesurer.
- CALIBRER, se dit auffi, en termes d'Horlogers, de l'action de mesurer & d'égaler les dents des roues & les aîles des pignons.

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Remarquez que les temps terminés par un e féminin, ont leur pénultième syllabe longue.

CALICE; fubstantif masculin. Calix. Le vase sacré où se fait la consécration du vin dans le Sacrifice de la Messe.

Digitized by Google

On fabriquoit autrefois ces vales de toutes sortes de matières, & même de verre. Ce fut le Pape Zephyrin, ou, felon quelques Auteurs, Urbain I qui ordonna qu'ils ne seroient faits que d'or ou d'argent. Dans la primitive Eglife, les calices étoient beaucoup plus grands que ceux dont on se sert aujourd'hui, parce que le peuple communioit sous les deux espèces. Ils avoient deux anses, par lesquelles le Diacre les retenoit, tandis que . les Fidèles, au moyen d'un tuyau ou chalumeau qui y étoit attaché, buvoient le précieux sang. On a confervé cet ulage dans quelques Eglises, entr'autres à l'Abbaye de S. Denis en France, où le Diacre & le sous-Diacre communient sous les deux espèces avec le Prêtre.

L'Evêque seul a le droit de confacrer les calices: ce droit cependant est quelquesois accordé à des Généraux d'Ordre, à des Abbés & autres Prélats du second Ordre.

L'Edit de 1695 ordonne à ceux qui font chargés de la visite des Eglises Paroissiales, de veiller à ce qu'elles soient sournies de calices par les Décimateurs, & subsidiairement par ceux qui possèdent les Dixmes inféodées, si les fabriques ne peuvent les fournir.

On dit proverbialement de quelqu'un dont l'habillement est orné de galons ou de broderie d'or, qu'il est doré comme un calice.

On dit auffi figurément & proverbialement, avaler le calice, boire le calice; pour dire, fouffrir malgré foi quelque chose de dur, de fâcheux, d'affligeant.

CALICE, se dit encore, en termes de Fleuristes & de Botanistes, de l'évasement de l'extrémiré des branches ou des queues qui portent les fleurs. Le calice porte & enveloppe en partie les organes de la fructification.

La première fyllabe est brève, la feconde longue, & la troisième trèsbrève.

- CALICOULAN; nom propre d'un petit royaume d'Afie, fur la côte de Malabar, entre ceux de Porca & de Coulan. Les Hollandois y avoient autrefois un comptoir, & ils en tiroient du poivre.
- CALICULA; nom propre. Ptolémée place en Espagne, deux anciennes villes de ce nom, l'une au territoire des Turdetains, & l'autre dans l'Espagne Tarragonoise.
- CALICUT; nom propre d'une wile & d'un royaume des Indes, le plus confidérable de la côte de Malabar, quoiqu'il n'ait que vingr-cinq lieues de longueur, & autant de largeur. La ville est fituée fur le bord de la mer, au quatre-vingt-treizième degré dix minutes de longitude; & au dixième vingt & une minutes de latitude septentrionale.

La rivière, qu'i a fon embouchure dans le port, roule des grains d'un or très-pur: les pauvres du pays gagnent leur vie en amassant ce métal, qu'ils séparent du fable, dans lequel il se trouve engagé.

On a dans ce pays beaucoup de tis, de poivre, de gingembre, d'aloès, de coton, &c. Les atbres y font toujours couverts de fleurs & de fruits, & il y règne un printemps perpétuel. Les éléphans, les lions, les fangliers, les loups, les bœufs, les chèvres, les finges & les ferpens, &c. y fon't très-communs.

Il fe fait à Calicut un commerce confidérable. Les François, les Anglois, les Hollandois, les Danois y ont des comptoirs: on en tire particulièrement du poivre, des toiles finces,



fines, du falpêtre, du ris, des bois odoriférans, plusieurs sortes d'épiceries, &c.

Les habitans du pays croient un Dieu Créateur du Ciel & de la Terre; mais ils en font un Dieu oisif, & disent qu'il a laissé au Diable le gouvernement du monde. Leurs mœurs sont d'ailleurs singulières: quand le Roi se marie, il paye des Prêtres pour enlever à la Fiancée cette fleur virginale dont les maris font ailleurs si jaloux. Les Sujets imitant l'exemple du Prince, se prétent leurs femmes sans façon, & disent que cela sert à entretenit l'amitié. Chaque femme a d'un autre côté la liberté d'épouser sept maris; & quand elle devient grofse, l'enfant appartient à celui de ses maris qu'elle juge à propos de déclarer auteur de la groffesse. Ce ne sont pas les enfans du Roi qui lui fuccèdent, mais ceux de sa sœur. CALIFAT; substantif masculin. Dignité de Calife. Voyez CALIFE.

CALIFE; fubitantif masculin. Titre que portèrent les Souverains, successeurs de Mahomet, dans le nouvel Empire qu'il avoit établi. Ces Princes réunissoient le pouvoir temporel & spirituel.

On diftingue les grands Califes des Califes particuliers, & l'on divife ceux-là en trois Dynasties: la première comprend ceux qu'on appelle *Rachedis*, parce qu'ils étoient parens ou alliés de Mahomet, tels qu'Abubecre, Omar J&c. Leur siége principal fut à Medine, où mourut Mahomet.

La feconde comprend les Ommiades, qui eurent pour chef Moavie, lequel transporta le siège de l'empire à Damas en Syrie, où il demeura depuis 661 jusqu'en 749, sous les quatorze Princes de cette Dynaftie. Tome IV.

La troisième est celle des Abasfides, qui transférèrent le siège de l'Empire à Bagdad. Cette Dynaftie, dont Abbas fut le chef, a donné trente-sept Califes, dont le detnier fut Mostaasem, que fit mourir en 1258 Holaglou, chef des Mogols. C'est pendant le règne des Abassides que commencerent à s'élever divers Califes particuliers en Espagne, en Perse, en Afrique, &c. Il y en a eu en Egypte jusqu'en 1517, temps auquel les Turcs subjuguèrent ce pays; mais ces derniers Califes ne jouissoient d'aucune autorité temporelle, ils n'avoient plus que la spirituelle : les Muttis remplissent aujourd'hui leurs fonctions.

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est trèsbrève.

CALIFORNIE ; nom propre d'une grande presqu'île de l'Amérique septentrionale, au nord de la mer du sud. Les terres y sont très-fertiles, & l'on y recueille des grains & des fruits de toute espèce en abondance. Les cerfs, les lièvres, les lapins, les perdrix, les oies, les canards, les allouettes & plusieurs autres oiseaux & animaux inconnus en Europe, s'y trouvent répandus en très-grand nombre. Les eaux y nourrissent auffi beaucoup d'excellens poissons, & les côtes en sont fameuses par la quantité de belles perles qu'on y pêche.

Les Peuples y font fauvages & idolâtres. Ils adorent la Lune, & chaque famille se gouverne par ses propres loix.

CALIFOURCHON; (1) expression adverbiale du style familier, qui se dit pour exprimer qu'on est assi sur quelque chose, jambe deçà, & jambe de-là, comme quand on est P pp



482

à cheval. Mettez-yous à califourchon sur ce balustre.

CALIGINEUX ; vieux mot qui lignifioit autrefois oblcur.

CALIGULA; nom propre d'un monftre né, difent les Hiftoriens, pour donner un exemple terrible des crimes dont est capable la méchanceté foutenue par un pouvoir sans bornes. Il étoit fils de Germanicus, les délices des Romains, & succéda à l'Empereur Tibère l'an 37 de l'ère chrétienne, à l'âge de vingt-cinq ans.

Il fignala les premiers jours de son règne par différens actes d'humanité, qui firent croire qu'il alloit ramener le siècle d'Auguste, & faire oublier les horreurs du règne de Tibère. Devenu l'idole du Peuple Romain, il vit ses Sujets plongés.dans les plus vives allarmes, à l'occasion d'une maladie qui lui survint, mais à laquelle il n'échappa que pour le malheur de son siècle : car à peine fut-il rétabli, qu'il s'occupa à répandre le fang d'une foule de victimes innocentes, qui avoient fait les vœux les plus fincères pour fa guérifon. Les viols, l'inceste, les concussions, lui devinrent aussi familiers que les assassinats. Et cependant cet étrange tyran n'avoit pas honte de se qualifier de père de la patrie. Il alla plus loin : il se fit adorer comme un Dieu, & se décoroit fuccessivement des attributs de Jupiter, de Neptune, d'Apollon & de Mercure : tantôt il s'armoit de la foudre, comme le premier; quelquefois il portoit un trident, comme le fecond; ou une lyre, comme Apollon; ou un caducée, comme Mercure. Pour achever de peindre ce monstre odieux, & les ravages dont il fut capable, il fuffira de dire qu'il désiroit que le Peuple Romain n'eût qu'une tête, afin qu'il pût l'anéantir. Chéréas, Capitaine de ses Gardes, arrêta le cours de ses violences & de sa barbarie, en lui donnant la mort l'an 41 de l'ère chrétienne, après un règne d'environ quatre années.

- CALIN; substantif masculin. Niais & indolent. Ne faites donc pas le câlin.
 - La première fyllabe est longue; & la seconde moyenne au singulier, mais longue au pluriel.
- CALIN; fubstantif masculin. Sorte de métal composé d'étain & de plomb, dont la préparation & l'usage viennent des Chinois, qui en font divers ustensiles, & qui en couvrent leurs maisons. On en fabrique aussi des espèces.
- CALINDOEA; nom propre de deux anciennes Villes, dont parle Ptolémée, qui en place une en Macédoine, dans la Mygdonie, & l'autre dans l'Inde, en-deçà du Gange.
- CÂLINER; (fe) verbe pronominal réfléchi de la première conjugaison, lequel se conjugue comme chanter. Rester dans l'inaction, dans l'indolence. Ce n'est pas en se câlinant qu'il terminera cette affaire.

La première syllabe est longue; la seconde brève, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

- CALÍNGUE. Voyez CARLINGUE.
- CALIORNE ; fubstantif féminin, & terme de Marine. Gros cordage passé dans des moufles à trois poulies, & qui sert à enlever de gros & pesans fardeaux.
- CALIPO; nom propre d'une petite ville d'Afie, avec un port dans la Natolie, à l'embouchure de la rie



vière de Cali dans la mer Noire. Elle appartient au Grand-Seigneur.

CALIPPIQUE; (période) c'est, en chronologie, une période de foixantefeize ans, après laquelle les nouvelles & pleines lunes moyennes revenoient au même jour de l'année solaire. Cette période fut ainsi appelée de Calippus, qui l'inventa pour réformer le cycle de dix-neuf ans, que Méton avoit imaginé cent ans auparavant. Mais cette période ne fut pas exacte pour cela, puisque dans le cours de deux cent vingtcinq ans, elle faisoir retarder d'un jour les nouvelles & pleines lunes : erreur fondée sur ce que Calippus donnoit à l'année solaire trois cent loixante-cinq jours fix heures, tandis qu'il auroit dû lui donner onze minutes de moins.

CALIPPUS; nom propre d'un Mathématicien Grec, Inventeur de la Période Calippique. Il florissi 330 ans avant l'ère chrétienne. Voyez CALIPPIQUE.

Il y a eu plusieurs autres Calippus, entr'autres celui qui usurpa le souverain pouvoir à Syracuse, après avoir fait assassimer Dion, qui en étoit revêtu, 354 ans avant l'ère chrétienne.

- CALISIA; nom propre d'une ancienne ville, que Prolémée place dans la Germanie.
- CALIVALY; vieux mot qui fignifioit autrefois charivari.
- CALIUR; nom propre. C'eft, felon Ptolémée, une ancienne ville de l'Inde, en-deçà du Gange.
- CALIX; nom propre d'un bourg de Suède, fur le golfe de Bothnie.
- CALIXTE; nom propre de trois Papes, de deux Patriarches, d'un Anti-Pape, & d'un Luthérien, Auteur

d'une Secte de Calixtins. Voyez ce mot.

- CALIXTINS; (les) on a ainfi appelé certains Sectaires qui s'élevèrent en Bohême, dans le 15° siècle. Leur chef étoit un nommé Jacques de Mife, autrement Jacobel, Curé de la Paroisse de S. Michelà Prague, qui prétendoit établir l'usage du calice, comme nécessaire dans le Sacrement de l'Euchatistie. Il fut condamné au Concile de Constance. Roquesane, fon Disciple, se mit à la tête de la Secte; & par animolité contre le Pape, qui lui avoit refusé l'Archevêché de Prague, il engagea ses Sectateurs à ne point se soumettre au Compactatum, par lequel le Concile de Bâle leur accordoit la coupe, à certaines conditions.
- CALIXTINS, se dit encore de certains Luthériens mitigés, qui fuivent les fentimens de Georges Calixte fur la grace, & le libre arbitre. Ce fameux Sectaire foutenoit qu'il y avoit dans tous les hommes un certain pouvoir d'entendement & de volonté, avec un tel degré de connoisfances naturelles, qu'il suffisoit d'en faire un bon usage pour être sauvé ; parce qu'alors Dieu donnoit tous les moyens nécessaires pour arriver à la perfection où la révélation nous conduit. Cette doctrine, opposée à celle de Saint Augustin, a fait regarder ses Difciples comme des Sémi-Pélagiens.
- CALKA; nom propre d'un Royaume d'Alie, dans la Tartarie. Il a la Sibérie & le Royaume d'Eluth à l'ouest; les Daouri au nord; la Tartarie orientale à l'est, & l'occidentale au fud. C'est l'ancienne patrie des Tartares, qui fondèrent aux Indes l'Empire du Mogol.
- CALLABAS; nom propre d'un bourg confidérable dos Indes, fitué fur la P p p ij



route de Surate à Agra, à fix lieues de Chadolki-Sera. C'étoit autrefois la réfidence d'un Raja, vassal du Mogol, qui désoloit les Caravannes & les Négocians par se vexations. Mais l'Empereur Aurengzeb fignala son avènement au Trône par le supplice de ce Raja, à qui il fit trancher la tête, de même qu'à un grand nombre de se complices.

- CALLAF: substantif masculin. Efpèce d'arbriffeau fort bas, dont le bois est uni, la feuille semblable à celle du cerifier, dentelée par les bords, & placée à l'extrémité des branches, qui font droites, jaunes & fansnœuds. Les fleurs, qui précèdent les feuilles en grand nombre, sont dipofées à égale distance les unes des autres : ce sont de petits globes oblongs, cotoneux, jaunes, & d'une agréable odeur. On en prépare la meilleure de toutes les eaux pour fortifier. L'odeur qu'elle répand est si pénétrante, qu'elle suffit pour distiper la défaillance. Les Maures en font usage, tant intérieurement qu'extérieurement, dans les fièvres ardentes & pestilentielles. Elle humecte & rafraîchit. On tire encore des fleurs, une huile dont on se fert en plusieurs circonstances.
- CALLAIS; fubstantif masculin. Pierre qui imite le saphir; mais sa couleur est plus claire, & ressemble à celle de l'eau de mer. On la trouve dans les rochers escarpés & couverts de glace. Boot croit que c'est l'aigue marine des Modernes, & de Laët prétend que c'est la Turquoise.
- CALLAO; nom propre d'un port confidérable de l'Amérique méridionale, au Pérou, à deux lieues de Lima, fur le bord de la mer. C'étoir proprement le port de Lima,

qu'un tremblement de terre détruisit en 1746. Voyez LIMA.

- CALLATE ; vieux mot qui fignifioit autrefois une rue qui va en baiffant.
- CALLÉADA; nom propre d'une petite ville des Indes, dans les Etats du Mogol, fur la rivière de Septa, à une lieue d'Ugen.
- CALLÉE; (cuirs de) on défigne ainfi dans le commerce, d'excellens cuirs de Barbarie, qui fe vendent à Bonne. Les Tagrains & les Andalous y mettent la rareté, par le prix qu'ils en donnent, & par la grande confommation qu'ils en font.
- CALLEN; nom propre d'une ville d'Irlande, dans la Province de Leinster, au Comté de Kilkenni, à fix milles de Keles. Elle a des Députés au Parlement.

Il y a aussi dans cette contrée une rivière du même nom, qui a sa source auprès de Cashel, & son embouchure dans la rivière de Neuvre, auprès de Thomastowne.

- CALLET; nom propre d'une ancienne ville de la Bérique, dont on ignore la position.
- CALLEUX, EUSE; collofus, a, um. Terme de Chirurgie. Où il y a des cals, des durerés. On dit des bords d'une plaie, d'une fistule, d'un ulcère, qu'ils font calleux, quand ils font durs.
- CORPS CALLEUX, se dit, en termes d'Anatomie, de la partie qui couvre les deux ventricules du cerveau. Elle est enfoncée au-dessous de tontes les circonvolutions du cerveau, & elle est formée par l'union des fibres médullaires de chaque côté.
- CALLIANS; nom propre d'une ville de France, en Provence, à quatre lieues, nord-est, de Draguignan.



- CALLIAR; nom propre d'une petite ville des Indes, au Royaume de Visapour, à sept lieues d'Isselampour. CALLIOPE; nom propre d'une des neuf Muses, ainsi appelée à cause de la douceur de sa voix. Elle présidoit à l'éloquence, & inspiroir les
- CALLICARIS; nom propre. C'eft, felon Ptolémée, une ancienne ville de l'Inde, en-deçà du Gange.
- CALLIGRAPHE; fubstantif masculin. On désignoit autrefois sous ce nom une espèce de Clerc ou d'Ecrivain Copiste, qui mettoit au net ce qu'un Notaire avoit écrit en notes ou en abréviations.
- CALLIMAQUE; nom propre d'un fameux Capitaine, qui commanda l'armée des Athéniens à la bataille de Marathon. On a dit qu'après la bataille, on le trouva percé de flèches, & cependant debout. Cette dernière fable étoit asse inutile dans fon histoire.

Il y a eu plusieurs autres hommes célèbres du même nom, entr'autres cet Architecte de Corinthe, qui, le premier, orna les colonnes de feuilles d'acanthe; d'où il est regardé comme' l'Inventeur de l'ordre Corinthien. Il florissoit vers l'an 540 avant l'ère chrétienne. On doit aussi distinguer ce Callimaque de Cyrène, que Quintilien regardoit comme le Poëte Grec qui eût le mieux réussi dans le genre de l'Elégie. Il florissoit vers l'an 280 avant l'ère chrétienne. Il nous reste quelques Hymnes & Epigrammes de fa composition, dans lesquelles on remarque beaucoup d'élégance & de délicatesse. Callimaque joignoit à sa qualité de Poëte du premier rang, celles d'habile Critique & de favant Grammairien.

- CALLINIQUE; nom propre de l'Inventeur du feu Grégeois. Il étoit d'Héliopolis, en Syrie, & florissoit vers l'an 670.
- CALLIONYME. Voyez RASPECON.

- neuf Muses, ainsi appelée à causede la douceur de sa voix. Elle présidoit à l'éloquence, & inspiroit les Poëres héroïques. Elle eut de Jupiter, les Corybantes; les Syrènes, d'Achélous, & sur en outre la mère d'Orphée. On la représente ayant le bras gauche orné de guirlandes, & tenant en main un rouleau de parchemin, qui désigne le Poëme épique.
- CALLIOPE, est aussi le nom d'une ancienne ville des Parthes, dont parle Etienne le Géographe.
- CALLIPOLIS; Etienne le Géographe place une ancienne ville de ce nom en Sicile; une autre dans la Carie, & une troisième dans l'Etolie.
 - Cédrène & Curopalate placent encore une ville du même nom en Afie, vers l'Arménie & la Galatie.
- CALLIRHOÉ; terme de Mythologie, & nom propre de plusieurs filles ou nymphes célèbrées dans les Ecrits des Anciens.

L'une, Princesse du Sang Royal de Calydon, fut éperdument aimée de Corésus, Prêtre de Bacchus : mais comme elle en dédaigna les vœux, il s'adressa au Dieu qu'il fervoit, pour être vengé de l'indifférence ou du mépris de la Princesse : Bacchus frappa aussitôt les Calydoniens d'une ivresse approchante de la furcur. L'Oracle confulté fur les moyens de faire cesser ce fléau, il répondit qu'il falloit que Callirhoé fût immolée par la main de Corésus, ou quelqu'autre personne qui se dévoueroit pour elle. La Princesse est ornée comme une victime, & on la conduit à l'Autel pour fatisfaire à l'Oracle : mais l'amoureux Prêtre tourna contre lui-même le couteau sacré, & voulut ainfi fauver fa Maîtreffe, qui, touchée alors de regret, d'amour & de pitié, alla, pour appaifer les mânes de fon Amant, fe donner la mort près d'une fontaine de l'Attique, que depuis on appela *Callirhoé*, du nom de cette malheureufe Princesse.

Une feconde *Callirhoé*, fut fille du fleuve Scamandre; & épouía Tros, Roi de Dardanie, dont elle eut trois fils, qui furent llus, du nom duquel la ville de Troye est quelquefois appelée *Ilion*; Ganimède enlevé par Jupiter, & Affaraque, père de Capis & ayeul d'Anchife.

Une troisième Callirhoé, fille du fleuve Achélous, épousa Alcméon, le mari d'Alphésibée. Voyez Acar-NAS, AlcMéon & Alphésibée.

Une quarrième Callirhoé, fut fille de Lycus, Tyran de Libie, & femme de Diomède, qu'elle fauva des embûches que Lycus avoit dreffées pour le faire périr. Ce Diomède ayant dans la fuite abandonné cette Princesse, elle se pendit de désefpoir.

Enfin une cinquième *Callirhoé*, fille de l'Océan, épousa Chrysaor, dont elle eut le fameux géant Géryon.

CALLISTÉIES; (les) terme de Mythologie, qui fe dit de certaines Fêtes inftituées dans l'île de Lesbos en l'honneur de Vénus, & dans la célébration desquelles les femmes fe disputoient le prix de la beauté.

Ces Fêtes fe célèbroient auffi dans l'Elide; mais le prix fe diftribuoit à l'homme le mieux fait. CALLISTO; terme de Mythologie, & nom propre d'une Nymphe de Diane, fille de Lycaon, Roi d'Arcadie. S'étant laissé féduire par Jupiter, & n'ayant pu cacher fa groffesse, Diane la chassa de sa Cour; & Junon, ennemie implacable des Maîtresse de son mari, la changea en Ourse, qui depuis sut placée parmi les Constellations, sous le nom de *la grande Ourse*.

- CALISTRATE; nom propre d'un fameux Orateur d'Athènes, dont l'éloquence & la gloire excitèrent l'émulation de Démosthènes, au point qu'il quitta l'école de Platon pour devenir disciple de cet Orateur.
- CALLISTRATIE; Ptolémée place une ancienne ville de ce nom dans la Galatie.
- CALLITRICHE; fubstantif masculin. On donne ce nom à certains finges à longue queue, remarquables par la beauté des couleurs de leur poil. Ils sont d'un beau vert fur le corps, d'un beau blanc sur la gorge & le ventre, & ils ont la face d'un beau noir. Ils sont la face d'un beau noir. Ils sont longs d'environ quinze pouces, marchent à quatre pieds; & la femelle est fujette à l'écoulement périodique.

Les Callitriches ou finges verts . se trouvent en Mauritanie, dans les terres de l'ancienne Carthage, au Sénégal & aux îles du Cap-Vert. Adanson rapporte que les environs des bois de Podor, le long du fleuve Niger, sont remplis de singes verts: « je n'apperçus ces finges, » dit cet Auteur, que par les bran-» ches qu'ils cassoient au haut des » arbres, d'où elles tomboient sur » moi : car ils étoient d'ailleurs fort » filentieux & fi legers dans leurs » gambades, qu'il eût été difficile » de les entendre; je n'allai pas » plus loin, & j'en tuai d'abord » un, deux & même trois, fans » que les autres parussent effrayés; » cependant loríque la plûpart fe



fentirent bless, ils commence-» rent à se mettre à l'abri; les uns » en se cachant derrière les groffes » branches, les autres en descen-» dant à terre; d'autres enfin, & » c'étoit le plus grand nombre, s'é-» lançoient de la pointe d'un arbre » fur la cime d'un autre Pen-» dant ce petit manège, je conti-» nuois toujours à tirer dess, & s j'en tuai jusqu'au nombre de » vingt-trois en moins d'une heure, » & dans une espace de vingt toi-» ses, fans qu'aucun d'eux eut » jeté un seul cri; quoiqu'ils se » fussent plusieurs fois rassemblés » par compagnie en fourcillant, » grinçant des dents & faisant mine » de vouloir m'attaquer.

- CALLOO; nom propre d'un fort des Pays-Bas, fur les bords de l'Efcaut, au-desfus d'Anvers. Il est remarquable par la victoire qu'y remportèrent, en 1638, les Espagnols sur les Hollandois, commandés par le Comte Guillaume de Nassau. Le fils de ce Prince sut tué dans l'action.
- CALLORHYNCUS; fubstantif mafculin. Genre de poisson fans écailles & à nâgeoires cartilagineuses, dont parle Gronovius. Il a le corps oblong, la tête lisse & membraneuse, avec une bouche étroite, béante & garnie de perites dents. Sa couleur est dorée sur les côtés, mais argentine sur le dos.
- CALLOSITÉ; fubstantif féminin. Callum. Chair folide & sèche qui couvre les bords & les parois des anciennes plaies & des vieux ulcères négligés ou mal traités.

Il s'engendre aussi des callosités aux mains & aux pieds, sans qu'il y ait eu aucune plaie.

CALLOSITÉ, se dit, en termes de Jardinage, d'une matière calleuse qui se forme à la jointure ou à la reprise des pousses d'une jeune branche, ou aux infertions des racines.

- CALLYNTERIES; adjectif féminin pluriel, fubstantivement pris, & terme de Mythologie, qui défigne certaines fêtes que célébroient les Athéniens; mais on ignore quels en étoient l'objet & les cérémonies.
- CALMANDE ; fubstantif féminin. Etoffe de laine lustrée. d'un côté comme le fatin. Elle se fabrique particulièrement en Flandre, & il en passe beaucoup chez l'étranger, fur-tout en Espagne. La longueur ni la largeur de la pièce ne sont pas déterminées.

Les calmandes fabriquées à Lille payent en France pour droits d'entrée dans les cinq groffes Fermes, trois livres par pièce de dix aunes, fuivant la décifion du 30 Septembre 1714.

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième très-brève.

CALMANT; fubstantif masculin, & terme de Médecine. Il se dit de tout médicament préparé pour calmer les douleurs. On vient de lui donner un calmant.

La première fyllabe est brève, & la seconde longue.

Le pluriel se forme en changeant le t final du singulier en un s, qui suit la règle générale des pluriels. Voyez la lettre S.

CALMAR ; fubstantif masculin. Sorte de poisson volant, qui a la tête entre les pieds & le ventre. Il est du genre des animaux mous, & ressemble beaucoup à la séche & au polipe. Il a, comme ces animaux, un réfervoir rempli d'une liqueur noire comme de l'encre, d'où lui est venu fon nom. On voit beaucoup de ces poissons fur les côtes de Portugal. Les Romains faisoient un cas particulier de ceux qui se péchoient dans le golfe d'Ambracie.

CALMAR, est aussi un vieux mot qui s'est dit d'un étui à mettre des plumes à écrire.

- CALMAR; nom propre d'une ville forte de Suède, dans la Province de Smaland, fur la mer Baltique, vis-à-vis de l'île d'Oéland. Elle eft fameuse par l'acte qui y fut passé en 1393 pour unit les trois couronnes de Suède, Norwège & Dannemarck, sous la Reine Marguerite, la même que l'on a appelée la Sémiramis du Nord. Cette ville fut depuis prise & ravagée plusieurs fois après la division des Couronnes que l'acte de Calmar avoit unies.
- **CALMAR-SUND**; nom propre d'un détroit de la mer Baltique, sur lequel la ville de Calmar est située.
- CALME; adjectif des deux genres. Tranquillus, a, um. Tranquille, qui n'est pas agité. L'air étoit calme.

On dit d'une personne malade, qu'elle est calme; pour dire, qu'elle ne ressent aucune douleur & qu'elle n'est point agitée.

On dit aussi, dans le sens figure, un esprit calme, une vie calme; pour dire, un esprit tranquille, une vie douce, tranquille.

CALME, s'emploie substantivement, & fignifie bonace, ceffation entière du vent. A peine furent-ils sortis du port, que le calme commença.

On dit fur mer, calme tout plat; pour dire, que le vent ne souffle aucunement.

On dit aussi, être pris du calme; pour dire, être sans vent de façon à ne pouvoir plus gouverner.

CALME, se dit aussi substantivement dans le sens figuré, & signifie, tranquillité. Elle passe sours dans le calme.

Voyez PAIX, pour les différences relatives qui en distinguent CALME, &C.

La première fyllabe eft brève, & la seconde très-brève.

Ce mot, employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas, une calme mer, mais une mer calme.

- CALMĘ, EE; adjectif & participe paffif. Voyez CALMER.
- CALMER ; verbe actif de la première conjugation, lequel fe conjugue comme chanter. Placare. Appaifer, tranquillifer, rendre calme. Neptune calma les flots.
- CALMER, se dit aussi , dans le sens figuré, & signifie de même, rendre calme, appaiser, adoucir, modérer. Le temps calme les paffions. On tâche de calmer ses transports.
- GALMER, est aussi pronominal réfléchi au propre & au figuré, & signifie devenir calme. Exemples. Au propre: la mer se calma.

Au figure : sa douleur & son amour ne le calmeront pas.

La première syllabe est brève, & la seconde est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

- CALMET; (Dom Augustin) nom propre d'un savant Abbé de Senones, né en 1672, & mort en 1757. Il a composé un grand nombre d'ouvrages utiles & remplis d'érudition; mais on voudroit plus de goût & plus de précision dans son ftyle.
- CALMI; substantif masculin. On donne ce nom, dans le Commerce,



d certaines toiles peintes qui fe fabriquent aux Indes orientales, dans les Etats du Grand Mogol.

- CALMINER ; vieux verbe qui fignifioit autrefois crepir, couvrir d'un enduir.
- CALMOUCKS; (les) peuples d'Afie, dans la grande Tartarie, entre le Mongul & le Wolga. Ils font diftribués en plusieurs hordes particulières, commandées chacune par un Kan, dont le principal fait fa réfidence à Samarcand. Les Calmoucks n'ont aucune habitation fixe: ils campent continuellement fous des tentes, en conduifant leurs troupeaux de pâturages en pâturages. La Russie entretient ordinairement à fa folde fix mille hommes de cette nation.
- CALNE; nom propre d'un bourg d'Angleterre, fitué à huit lieues de Salisburi. Il a des députés au Parlement.
- CALNE, est encore le nom d'une ancienne ville d'Angleterre, au Comté de Kent, où se tint en 977, un Concile sous le règne d'Edouard II. Ce n'est plus aujourd'hui qu'un village.
- CALNIDE; nom propre d'une ville de France, en Perigord, fur la Dordogne, à cinq lieues & demie, fudfud-eft, de Périgueux.
- CALOBE; vieille expression qui défignoit autrefois une forte de vêtement fans manches.
- CALOMEL; substantif masculin, & terme de Pharmacie, qui se dit du mercure doux sublimé quatre ou cinq fois.
- CALOMNIATEUR; fubstantif mafculin. *Calumniator*. Celui qui calomnie.

La Loi des douze Tables prononçoit, chez les Romains, la peine du Talion contre tout calomnia-*Tome IV*. teur qui imputoit un crime à un innocent.

La Loi Remmia voulut dans la fuite, qu'on imprimât avec un fer chaud la lettre K fur le front des calomniateurs. L'Empereur Conftantin abrogea cette Jurifprudence; & depuis ce Prince, les peines auxquelles on a condamné ce genre d'hommes infames, ont été arbitraires & relatives à la qualité du fait & des circonftances: au refte, ils ont été & feront toujours en horreur & en exécration dans l'efprit des honnêtes gens.

Les trois premières fyllabes fonr brèves, la quatrième est moyenne, & la cinquième longue.

- Le r final se fait sentir en toure circonstance.
- CALOMNIATRICE; fubstantif féminin. Calumniatrix. Celle qui calomnie. Voyez CALOMNIATEUR.
- CALOMNIE; substantif féminin: Calumnia. Mensonge odieux ou fausse imputation qui blesse l'honneur & la réputation.

Vous vous formerez une juste idée de la calomnie, en méditant la composition du fameux tableau qu'en fit Apelles à Ephèse, quand il fut échappé au supplice dont il faillit d'être la victime, pour avoir été faussement & calomnieusement accusé d'une conspiration contre Ptolémée, Roi d'Egypte.

Ce grand Peintre, le plus célèbre de l'antiquité, avoit-placé fur la droite du tableau, la crédulité aux longues oreilles, tendant les mains à la calomnie qui s'avançoit : l'ignorance, fous la figure d'une femme aveugle, étoit auprès de la crédulité; de même que le foupçon repréfenté par un homme agité d'une inquiétude fecrette, & s'applaudiffant tacitement de quelque décou-

 $\mathbf{Q} \mathbf{q} \mathbf{q}$

verte. La calomnie, sous la figure d'une belle femme, mais au regard terrible & enflammé, occupoit le milieu du tableau, secouant de la main gauche un flambeau allumé, & traînant de la droite, par les cheveux, l'innocence repréfentée par un enfant qui levoit les mains au ciel & fembloit prendre les dieux à témoin : l'envie aux yeux perçans & au visage pâle & maigre précédoit la calomnie, & elle étoit fuivie de l'embuche & de la flatterie : on voyoit dans l'éloignement, la vérité qui s'avançoit lentement fur les pas de la calomnie, & qui conduisoit le repentir en habit lugubre, ayant les yeux baignés de larmes & le visage couvert de honte. Quelle force & quel génie dans cette allégorie!

Les deux premières fyllabes font brèves, & la troifième est longue. CALOMNIE, ÉE; adjectif & par-

ticipe pallif. Voyez CALOMNIER.

CALOMNIER; verbe actif de la première conjugaifon, lequel fe conjugue comme chanter. Attaquer, bleffer l'honneur & la réputation de quelque perfonne par des menfonges ou imputations fauffes & imaginées. On le condamna aux galères pour avoir calomnié ce Magiftrat.

Les trois premières fyllabes font brèves, & la quatrièmeest longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Obfervez néanmoins que l'e féminin, qui termine les trois perfonnes du fingulier du préfent de l'indicatif, & celles qui leur reffemblent, fait partie de la dernière fyllabe & la rend longue.

CALOMNIEUSEMENT; adverbe.

Calumniosé. D'une manière calomnieuse, avec calomnie. Il fut accusé calomnieusement d'être auteur de ce vol.

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est longue, la cinquième très-brève, & la sixième moyenne.

Il faudroit changer le c en k, le s en χ , le pénultième e en a, & écrire, d'après la prononciation, kalomnieuzemant. Voyez ORTHO-GRAPHE.

CALOMNIEUX, EUSE; adjectif. Calumniofus, a, um. Qui renferme des calomnies. Il préfenta une requête calomnieuse.

Les trois premières fyllabes font brèves, la quatrième est longue, & la cinquième du féminin trèsbrève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précèder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas un calomnieux libelle, mais un libelle calomnieux.

- CALONE; nom propre d'une petiterivière de France, en Normandie: elle a fa fource à une demie lieue de Thiberville, & fon embouchure dans la Touque, au-delfous de Pont-l'Evêque, après un cours d'environ fix lieues.
- CALONIO; nom propre d'une petite île d'Afie, fur la mer de Marmara, vers la côre de la Natolie.
- CALOPINACO; nom propre d'une rivière d'Italie, au royaume de Naplos, dans la Calabre ultérieure. Etle arrofe Sainte-Agathe & fe perd dans le Phare de Meffine, au midide Reggio.
- CALORE; nom propre d'une rivière d'Italie, au royaume de Naples, dans la Principauté ultérieure. Elle a fa fource dans l'Apennin, auprès de Bagnolo, & fon embouchure



dans le Sabato, au-dessous de Benevent.

CALOT; (Jacques) nom propre d'un Graveur célèbre, né à Nanci en 1593. Louis XIII l'ayant appelé à Paris pour lui faire graver les sièges de la Rochelle & de l'île de Rhé, & voulant ensuite lui faire graver la conquête de Nanci, dont ce Monarque venoit de se rendre maître, Calot, sujet aussi fidèle à son Prince, qu'habile artiste, supplia le Roi de l'en dispenser. Un courtilan, qui auroit loué la générofité du Lorrain, s'il eût été autre chose que courtifan, prit la parole pour menacer Calot; mais celui-ci répondit qu'il se couperoit plutôt le pouce que de faire la moindre chose contre son Prince ou sa patrie. Louis n'imita pas le courtisan; il admira les sentimens de l'artiste, & voulut fe l'attacher par une pension de trois mille livres que Calot crut ne devoir pas accepter.

Calot gravoit dans le grotesque. La plus grande partie de ses ouvrages est à l'eau forte. Il a eu le talent de rendre les plus petites choles intéressantes, par la facilité du travail, l'expression des figures, le choix & la distribution des sujets. On estime particulièrement ses foires, ses supplices, sa grande & sa petite passion, ses misères de la guerre, son éventail, son parterre, & sa grande rue de Nanci. L'esprit & la finesse de sa pointe, le feu & les richesles de son génie, & la variété de ses groupes, l'ont immorta-Ine, & plairont à jamais aux amateurs. Il mourut en 1635.

CALOTTE; fubstantif féminin. Pileolus. Espèce de petit bonnet de cuir, de laine, ou d'autre matière, qui ne couvre ordinairement que le haut de la tête. Il est dans l'usage de porter une calotte.

La calotte qu'on porta d'abord par nécessité, est devenue un ornement de tête pour les Ecclésiaftiques. Le Cardinal de Richelieu est le premier qui l'ait porté en France. Il n'y a que les Cardinaux qui puissent la porter rouge.

On dit, que le Pape a donné la calotte à quelqu'un; pour dire, qu'il l'a créé Cardinal.

- CALOTTE A ORBILLES, se dit d'une grande calotte qui sert à couvrir les oreilles.
- CALOTTE, fe dit, en termes d'Architecture, d'une cavité ronde, en forme de bonnet, imaginée pour diminuer l'élévation d'une chapelle, d'un alcove, &c. relativement à leur largeur.
- CALOTTE, se dit, en termes de Fourbisseurs, de cette partie de la garde d'une épée, sur laquelle on applique le bouton au-dessus du pommeau.
- CALOTTE, fe dit, en termes de Fondeurs de petit plomb, des formes de chapeau où ces artifans mettent le plomb quand il est séparé de sa branche.
- CALOTTE, fe dit, en termes de Boutonniers, de cette pièce d'or, d'argent, de cuivre, & c. qui forme la couverture d'un bouton.
- CALOTTE, se dit, en termes d'Horlogers, d'une espèce de couvercle qui s'ajuste sur le mouvement d'une montre, afin que la poussière ne puisse y pénétrer.
- CALOTTÉ CÉPHALIQUE, se dit, en termes de Medecine, d'un fachet rempli de médicamens céphaliques, qu'on appliquoit autrefois sur la tête dans les douleurs violentes qu'on ressentient à cette partie. Ce remède n'est plus usité aujourd'hui.
 - Les deux premières syllabes font Q q q ij



brèves, & la troisième est très- CALPENTIN; nom propre d'une île brève. d'Asie, sur la côte occidentale de

Il faudroit changer le c en k, fupprimer un t qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, kalote. Voyez ORTHOGRAPHE.

- CALOTTIER ; fubstantif mafculin. On appelle à Paris maître calottier, celui qui a droit de faire & vendre des calottes.
- ALOYER ; fubstantif masculin. Moine Grec de l'ordre de S. Basile. Les Caloyers habitent particulièrement le mont Athos, & différentes iles de l'Archipel. Ils menent une vie très austère. Jamais ils ne mangent de viande, & observent quatre carêmes très-rudes, dont ils passent la plûpart des nuits dans les prières & dans les larmes. Ils defservent toutes les Eglises d'Orient, & observent scrupuleusement leur premier institut.

Les Turcs qualifient quelquefois leurs Dervis de Caloyers.

CALOYERES ; (les) Religieuses Grèques de l'ordre de S. Basile. On en distingue de deux fortes : les unes sont cloîtrées & gouvernées par une Abbesse ou Supérieure ; elles sont vœu de pauvreté, de chasteré & d'obésssance.

Les autres font, pour la plûpart, des veuves qui vivent dans leurs maifons, & qui ne font aucun vœu. Elles déclarent feulement qu'elles ne veulent plus fe marier, & fe couvrent la tête d'un voile noir.

Les unes & les autres jouissent, à la faveur de l'habit religieux, de la liberté d'aller où elles jugent à propos.

CALPE; nom propre d'une haute montagne d'Espagne, dans l'Andalousie, sur le détroit de Gibraltar. C'est une des colonnes d'Hercules.

- CALPENTIN; nom propre d'une île d'Afie, fur la côte occidentale de Ceylan, avec un fort du même nom, qui appartient aux Hollandois.
- CALPIN; nom propre d'un lac d'Allemagne, dans la basse saxe, au duché de Meckelbourg, près de Waren. Il abonde en poisson.
- CALPRENEDE ; (Gautier de la) Nom propre d'un Gentilhomme ordinaire du Roi, né à Cahors, vers l'an 1612, & mort en 1663. Il écrivit de longs romans, & plusieurs pièces de théâtre dont on ne se fouvient plus. Il faut cependant excepter sa tragédie de Mithridate, dont une anecdote assez plaisante a confervé la mémoire : on la repréfentoit le jour des Rois. Mithridate, personnage principal, parut fur la scène avec une coupe empoisonnée; mais quand il voulut avaler le poison, un plaisant du parterre s'avisa de crier, le Roi boit, le Roi boit, & fit tomber la pièce qui, sans cela, ne se seroit sans doute pas mieux soutenue que Rhadamante, Edouard, le Comte d'Effex, &c. autres pièces du même Auteur qui n'ont en aucun succès.
- CALPURNIANA; nom propre d'une acienne ville d'Espagne, dans la Bétique. Antonin la place à 25 mille pas de Cordoue.
- CALQUAS; vieux mot qui fignifioir autrefois carquois.
- CALQUE; fubstantif masculin. Trait leger d'un dessein qui a été calqué.
- CALQUE, s'eft dit auffi du poids de la dixième partie d'une obole.
- CALQUE, ÉE; adjectif & participe passif. Voyez CALQUER.
- CALQUER; verbe actif de la première conjugaison, lequel fe conjugue comme *chanter*. Copier un deflein trait pour trait, le conre-

tirer, en passant une pointe fur les traits, afin qu'ils s'impriment sur un papier, une toile, une planche de cuivre, &c. qu'on a préparés pour cet effet. Je vais calquer ce paysage.

La première fyllabe est brève, & la seconde est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Il faudroit changer le c & qu en k, & écrire, d'après la prononciation, kalker, Voyez OR-THOGRAPHE.

- CALQUERON; substantif masculin. Sorte de liteau qui fait partie du métier des étoffes en soie, & qui sert à attacher les cordes par le moyen desquelles on fait jouer les lisse.
- CALQUIER ; fubstantif masculin. On donne ce nom dans le commerce à certains satins & taffetas des Indes Orientales.
- CALSERY; nom propre d'une ville d'Afie, au Royaume de Jamba, dans l'Empire du Grand-Mogol.
- CALTRE, vieux mot qui signifioit autrefois draperie.
- CALUACLA; Pline & Ptolémée placent une ancienne ville de ce nom en Espagne, dans le territoire de Séville.
- CALVAGUETE; vieux mot qui fignifioit autrefois fervice militaire à cheval.
- CALVAIRE; nom propre d'une petite montagne située hors de Jérufalem du côté du Nord, où l'on exécutoit les criminels, & où JEsus - CHRIST souffrit la mort sur une Croix pour le falut des hommes.
- CALVAIRE, se dit substantivement d'une élévation où l'on a planté une

Croix en mémoire de la Passion du Sauveur sur la montagne du Calvaire.

- Congrégation de Notre-Dame du CALVAIRE, se dit d'un ordre de Religieuses Bénédictines fondées à Poitiers par Antoinette d'Orléans, de la Maison de Longueville. En 1617, le Pape Paul V, & le Roi Louis XIII, confirmèrent cet Ordre ; & le 24 Octobre de la même année, la Princesse prit possession du Couvent nouvellement bâti à Poitiers, avec vingt-quatre Religieuses qu'elle avoit tirées de la Maison d'Encloître, Ordre de Fontevraud. Le but de l'Institut de cet Ordre est d'honorer le Mystère de la compassion de la Sainte Vierge aux douleurs de Jesus-Christ son Fils. Jour & nuit il y a deux Religieuses en adoration au pied de la Croix. Cet Ordre s'est répandu en France. Marie de Medicis fit venir de ces Religieuses à Paris en 1620. & les établit près du Luxembourg. Elles ont encore une maison au Marais, qui est la résidence de la Générale de tout l'Ordre.
- CALVARDINE ; vieux mot qui fignifioit autrefois perruque.
- CALVART; (Denis) nom propre d'un fameux Peintre, né à Anvers en 1552, & mort à Bologne en 1619. On admire dans fes Ouvrages, la belle disposition des Groupes, une magnifique Ordonnance, des idées d'une noble simplicité, des figures animées, un bon ton de couleur, & une touche élégante & gracieuse. Il ouvrit à Bologne une Ecole, d'où sont sortis le Guide, l'Albane, le Dominiquin, & c. Ses principaux Ouvrages sont à Bologne, à Rome & à Reggio.
- CALUCALA; nom propre d'une rivière d'Afrique, qui arrose la Pre-



vince d'Ilamba, au Royaume d'Angola.

- CALVENSANO; nom propre d'une petite ville d'Italie, au Duché de Milan, fur l'Adda.
- CALVI; nom propre d'une ville Epifcopale d'Italie, au Royaume de Naples, dans la Terre de Labour, à fix milles de Capoue.
- CALVI, est encore se nom d'une ville forte & maritime de Corse, avec un port sur la Méditerranée, à trente-cinq milles de la Bastie.
- CALVILLE; fubstantif masculin. Sorte de pomme assez grosse. Il y a les calvilles blancs, & les calvilles rouges. Les plus estimés sont ceux dont la chair est tachetée de rouge intérieurement.
- CALVIN; (Jean) nom propre d'un de ces hommes singuliers, faus pour changer la forme des Empires. Il naquit à Noyon au commencement du seizième siècle : il fit ses premières études à Paris, dit l'Auteur des Mémoires pour servir à l'histoire des égaremens de l'esprit humain, & il étudia le Droit à Orléans, fous Pierre de l'Etoile, & à Bourges, fous Alciat; il fit connoissance dans cette dernière Ville avec Wolmar, Allemand de nation, & professeur en Grec: ce fut fous ce Maître que Calvin apprit le Grec, le Syriaque & l'Hébreu.

Les fentimens de Luther & de Zuingle commençoient à fe répandre en France : Wolmar, Maître & auni de Calvin, étoit leur partifan. fecret ; Calvin adopta les fentimens de fon Maître, & des prétendus Réformateurs. La mort de fon père le rappella à Noyon, où il resta peu de temps ; il alla à Paris où il composa un Commentaire fur le Traité de la Clémence de Senèque : il fe fit bientôt connoître à ceux qui fecrettement avoient embrassé la Réforme; mais il n'imita pas leur discrétion: son zèle impétueux éclata; on voulut l'arrêter; il sortit de Paris, & ensuite de la France, pour se retirer à Bâle, où il se dévoua à la défense de la Réforme.

On comprenoit sous le nom de Réformateurs & de Réformés, cette foule de Sectaires Luthériens, Carlostadiens, Anabaptistes, Zuingliens, Ubiquitaires, & c. qui remplissiont l'Allemagne, & qui s'étoient répandus en Italie, en France, en Angleterre, & dans les Pays-Bas: toute leur Doctrine consistoit en déclamation contre le Clergé, contre le Pape, contre les abus, contre toutes les Puissances Ecclésiastiques & Civiles.

Les Réformés n'avoient, ni principes suivis, ni corps de doctrine, 'ni discipline, ni symbole.

Calvin entreprit d'établir la Réforme sur des principes théologiques, & de former un corps de Doctrine qui réunit tous les Dogmes qu'il avoit adoptés dans la Réforme, & dans lequel ces Dogmes sortissent de ceux du Christianisme, comme des conséquences de leurs principes: en un mot., il vouloit former un symbole pour les Réformés.

C'étoit le feul moyen de les réunir, & de faire de la Réforme une Religion raisonnable : c'est l'objet qu'il se propose dans ses Institutions Chrétiennes.

Après avoir fait imprimer fes Inftitutions, Calvin palla en Italie pour voir la Duchesse de Ferrare, fille de Louis XII; mais le Duc de Ferrare, qui craignoit que le séjour de Calvin chez lui, ne le brouillât avec le Pape, l'obligea de fortir de fes Etats. Calvin revint en France,

Digitized by Google

& il en fortit bientôt pour se rendre à Strasbourg : il passa par Genève, où Farel & Viret avoient commencé à établir la Religion Protestante. Le Magistrat, le Consiftoire & le Peuple engagèrent Calvin à accepter une place de Prédicateur & de Professeur, l'an 1536.

Deux ans après, Calvin fit un Formulaire de Foi, & un Catéchifme, qu'il fit recevoir à Genève, où il abjura solennellement la Religion Catholique : tout le peuple jura qu'il observeroit les articles de Doctrine, tels que Calvin les avoit dressés.

La Réforme s'étoit établie à Zuric, à Berne, & C. Un Synode de Berne décida, 1° Que dans la Cène on ne fe ferviroit point de pain levé : 2°. Qu'il y auroit dans l'Eglife des Fonts-Baptifimaux : 3°. Que l'on célébreroit tous les jours de Fêtes, auffi-bien que le Dimanche.

Le nouveau Réformateur avoit condamné dans fes Inftitutions roures les cérémonies de l'Eglife Romaine : il n'en voulut conferver aucune trace, & refusa de se conformer au Decret du Synode de Berne: le Confeil s'affembla, les ennemis de Calvin firent ailément fentir au Conseil, que Genève avoit, dans Calvin, non pas un Réformateur, mais un maître, qui dans ses Ouvrages réclamoit la liberté Chrétienne, & qui dans sa conduite, étoit un despote infléxible. On chaffa Calvin, Farel & fes Aflociés.

Calvin se retira à Strasbourg, & y fonda une Eglise Françoise, qui fut bientôt nombreuse par le concours des Protestans qui abandonnoient la France, où ils étoient traités avec beaucoup de rigueur Ce sur pendant son séjour à Strasbourg, qu'il épousa la veuve d'un Anabaptiste qu'il avoit convertie.

Les talens de Calvin lui-acquirent à Strasbourg beaucoup de confidération, & les Protestans de cette Ville le députèrent à la Diète de Ratisbonne.

La Ville de Genève n'étoit pas tranquille depuis le départ de Calvin; il s'y étoit fait un parti puiffant qui l'emporta enfin fur fes ennemis, & Calvin fut rappelé à Genève, trois ans après qu'il en eut été chassé.

Ce fut alors qu'il prit dans cette Ville un empire abfolu, qu'il conferva juíqu'à fa mort : il régla la discipline à peu près de la manière qu'on la voit encore aujourd'hui dans les Eglises prétendues rétormées : il établit des Confistoires, des Colloques, des Synodes, des Anciens, des Diacres, des Surveillans: il régla la forme des Prières & des Prédications, la manière de célébrer la Cène, de baptiser, d'enterrer les morts. Il établit une Jurisdiction consistoriale, à laquelle il prétendit pouvoir donner le droit de censures & de peines canoniques, & même la puissance d'excommunier. Il fit enfuite un Catéchisme Latin & François, fort différent du premier qu'il avoit fait, & obligea les Magistrats & le Peuple à s'engager pour toujours à le conferver.

La rigueur avec laquelle Calvin exerçoit fon pouvoir fans bornes, & les droits de fon Confiftoire, lui attisèrent beaucoup d'ennemis, & caufèrent quelquefois du défordre dans la Ville; mais fes talens & fa fermeté triomphèrent de tout. Il étoit infléxible dans fes fentimens, invariable dans fes démarches, & capable de tout facrifier pour le foutien d'une pratique indifférente, comme pour la défenfe des premières vérités de la Religion. Un homme de ce caractère avec de grands talens, & de l'auftérité dans fes mœurs, vient à bout de tout, & fubjugue infailliblement la multitude & les caractères foibles, qui aiment mieux à la fin fe foumettre, que lutter fans cesse contre la domination armée de l'éloquence & du favoir.

Calvin ne jouissoit cependant pas tranquillement de ses triomphes; à peine une faction s'étoit éteinte, que de nouveaux ennemis s'élevoient : on attaqua sa Doctrine. Bolsec, Carme Apostat, l'accusa de faire Dieu Auteur du péché, & il entreprit de le prouver : Calvin alla le trouver, & s'efforça de le gagner, mais inutilement, & Bolfec commençoit à se faire écouter avec plaisir. Calvin, qui avoit assisté fecrètement à une de ses Conférences, parut sur la scène, aussitôt qu'elle fut finie; parla pour le réfuter, entassa tous les passages de l'Ecriture & de S. Augustin, qui paroissoient favoriser son sentiment fur la prédestination. Calvin abusoit de ces passages, & l'emportement avec lequel il les débitoit, ne détruisoit point dans l'esprit de ses Auditeurs l'impression qu'avoit faite l'accufation de Bolfec; il engagea donc le Magistrat à faire arrêter Bolfec; on le mit en prison,& on le traita fort mal, sous prétexte qu'il avoit causé du scandale, & troublé la paix de l'Eglise.

L'Apôtre de Genève poussa fa vengeance ou ses précautions plus loin : il écrivit aux Cantons Suisfes, qu'il falloit délivrer la terre de cet homme pernicieux, de peur qu'il n'allât infecter de son poison toutes les contrées voisines.

Un Seigneur qui jouissoit d'une grande considération, & que Calvin avoit engagé dans la Réforme, M. Falais, justement indigné de la conduite de Calvin, prévint les Cantons contre les desseins de ce Réformateur, qui se contenta du bannissement de Bolsec, lequel fut chassé, comme convaincu de sédition & de pélagianisme.

Ainfi, l'on étoit féditieux, ent nemi de la tranquillité publique, lorfqu'on ofoit contredire Calvin; on étoit pélagien, & l'on méritoit la mort, parce qu'on croyoit que dans fes principes, Dieu étoit Auteur du péché.

Le bannissement de Bolsec augmenta le nombre des ennemis de Calvin: on ne trouvoit pas qu'il se fût justifié fur l'odieuse imputation de faire Dieu Auteur du péché: on parla ouvertement contre sa Doctrine sur la prédestination : il y eut même des Pasteurs de Berne qui voulurent intenter sur ce sujet un procès à Calvin; Bolsec y renouvella se accusations, & Castalion qu'il avoit encore obligé de sortir de Genève, parce qu'il ne pensoit pas comme lui, le décrioit à Bâle.

Servet, qui s'étoit échappé de la prison où il étoit enfermé en France, se sauva vers ce temps à Genève : Calvin le fit arrêter, & fit procéder contre lui dans toute la rigueur possible. Il consulta les Magistrats de Bâle, de Berne, de Zurich, de Schafhouse, sur ce qu'on devoit prononcer contre cet Antitrinitaire : tous répondirent qu'il falloit le faire mourir, & ce fut l'avis de Calvin; les Magistrats de Genève condamnèrent donc Servet à être brûlé vif. Comment des Magistrats, qui ne reconnoissoient point

Digitized by Google

point de Juge infaillible du fens de l'Ecriture, pouvoient-ils brûler Servet, parce qu'il y trouvoit un fens différent de celui que Calvin, ou eux-mêmes y trouvoient? Voilà quelle étoit la logique ou l'équité des premières conquêtes de la Réforme.

Et Calvin, & les Ministres Protestans, qui avoient établi pour base de la Réforme, que l'Ecriture étoit seule la règle de notre Foi, que chaque Particulier étoit le Juge du fens de l'Ecriture; Calvin, dis-je, & les Ministres Protestans faisoient brûler Servet, qui voyoit dans l'Ecriture un sens différent de celui qu'ils y voyoient; ils firent brûler Servet, qui se trompoit à la vérité, & qui se trompoit grollièrement, & sur un Dogme fondamental, mais qui pouvoit sans crime, ne pas déférer au jugement des Ministres & de Calvin, puisqu'aucun d'eux, ni leurs Conlistoires n'étoient infaillibles.

Calvin of a faire l'apologie de fa conduite envers Server, & entreprit de prouver qu'il falloit faire mourir les Hérétiques.

Lelio Socin, & Castalion écrivirent contre Calvin, & furent réfutés à leur tour par Théodore de Bèze.

Et cependant, les Réformateurs, les Ministres se sont déchainés contre les rigueurs que l'on exerçoit contre eux dans les Etats Catholiques, où l'on ne punisfoit les Protestans, que parce qu'ils étoient condamnés par l'Eglise. Voilà à quoi ne sont pas asset d'attention ceux qui prétendent excuser Calvin, sous prétexte qu'il n'avoit fait qu'obéir au préjugé de son siècle, sur le supplice des Hérétiques : d'ailleurs, il Tome IV. eft certain que Calvin auroit traité Bollec comme Servet, s'il l'avoit ofé; cependant Bollec ne pensoit fur la prédestination, que comme pensoient beaucoup de Théologiens Luthériens. Ce n'étoit donc point la nature des erreurs de Servet qui avoit allumé le zèle de Calvin:Bayle est beaucoup plus équitable sur cet article, que son Continuateur.

Le fupplice de Servet n'arrêta pas à Genève la licence de penfer : les Italiens qui avoient embrassé les erreurs de Calvin, s'y étoient retirés, & y avoient formé une Eglife Italienne, où Gentilis, Blandrat, & c. renouvellèrent l'Arianisme en 1558.

Gentilis fut mis en prison, & auroit péri comme Servet, s'il ne se fût retracté ; il sortit de Genève, & passa fur le territoire de Berne, où il renouvella ses erreurs, & eut la tête coupée en 1566.

Okin ne fut guères mieux traité par Calvin, que Gentilis : il parut donner dans l'Arianisme, & Calvin le fit chasser de Genève.

Calvin n'étoit pas feulement occupé à affermir la Réforme à Genève, il écrivoit fans cesse en France, en Allemagne, en Pologne, contre les Anabaptistes, contre les Antitrinitaires, contre les Catholiques.

Ses difputes ne l'empêchoient pas de commenter l'Ecriture-Sainte, & d'écrire une infinité de Lettres à différens Particuliers. Ce Chef de la Réforme avoit donc une prodigieuse activité dans l'esprit ; il étoit d'ailleurs d'un caractère dur, ferme & tyrannique ; il étoit favant, il écrivoit purement, avec méthode : personne ne faisission plus finement, & ne préfentoit mieux les côtés favorables d'un sentiment; la préface de ses Institutions est un chef-d'œuvre Rrr 498.

d'adresse : en un mot, on ne peut lui refuser de grands talens, comme on ne peut méconnoître en lui de grands défauts, & des traits d'un caractère odieux.

Il a le premier, traité les matières Théologiques en style pur, & fans employer la forme scholastique; on ne peut nier qu'il ne fût Théologien & bon Logicien dans les choses où l'esprit de parti ne l'aveugloit pas: ses disputes contre Servet, contre Gentilis, contre les Antitrinitaires, contre les Anabaptistes, font regretter l'ufage qu'il fit de ses talens : il mourut au milieu de ses travaux & de l'agitation, le 21 Mai 1564.

CALVINET; nom propre d'un bourg de France, en Auvergne, à cinq lieues, ouest-sud-ouest, d'Aurillac. CALVINISME; substantif masculin. Doctrine & sentimens du fameux Héréfiarque Jean Calvin.

Après avoir adopté les opinions des prétendus Réformés, Calvin entreprit d'établir la Réforme sur des principes Théologiques, & composa pour cet effet un corpsde Doctrine, qu'il intitula : INSTITUTIONS CHRÉ-TIENNES, Ouvrage divisé en quatre Livres, & qui est un assemblage de vérités & d'erreurs. Voici les principales qu'on a relevées.

Calvin dans le premier Livre de cet Ouvrage, établit pour base de fon système, que l'Ecriture est la feule règle de notre Foi. Il rejète l'autorité de l'Eglife, comme un témoignage humain, sujet à l'erreur, & incapable de raffurer les confciences sur l'authenticité de cette Ecriture; il prétend que nous n'en fommes parfaitement certains que par le témoignage intérieur que le l Saint-Efprit rend à chacun des fidèles; que les Prophètes n'ont dit l

que ce que Dieu leur a révélé.

De ce que l'Ecriture défend de repréfenter Dieu, de faire des Images ou des Idoles; Calvin conclut que les Catholiques, qui ont autorisé le culte des Images, sont tombés dans l'Idolâtrie.

Il trouve dans l'Ecriture que Dieu a produit tout, qu'il dispose tout, &c.; d'où il infere que les crimes & les vertus des hommes sont également l'Ouvrage de fa volonté fuprême.

Dans le fecond Livre, Calvin foutient que tous les hommes ont contracté par le péché originel, une concupifcence vicieuse qui est le principe de toutes leurs determinations, & de toutes leurs actions; que l'homme n'a point de force pour rélifter à la concupiscence; que la liberté dont il s'énorgueillir, n'est qu'une chimère, qu'il ne choisit librement qu'en ce sens; que sa volonté n'est pas contrainte, & parce qu'il veut faire le mal qu'il fait.

Dans le troisième Livre, Calvin enfeigne que l'homme est justifié en s'unissant à Jesus Christ par la Foi, qu'il definit une connoissance certaine de la bienveillance de Dieu sur nous, fondée sur la vérité de la promesse gratuite de Jesus-Christ, & produite dans nos ames par le Saint-Esprit. Enforte que selon lui, il n'y a point de vrai fidèle, que celui qui est intimement perfuadé de fon falut; il reconnoît que cette ferme persuasion du fidèle sur son falut, n'exclut point, mais renferme la pénitence, comme un moyen nécessaire; mais cette pénitence selon lui, est la conversion du pécheur, à Dieu, produite par la crainte falutaire de ses Jugemens. Il rejète la nécessité de la

Contrition, comme capable de porter au deselpoir, par la difficulté de connoître fi elle a les qualités requises. Il traite la Confession d'invention humaine, introduite pour tyranniser les fidèles. Il exclut la Satisfaction comme injurieuse à la gratuité de la Grace, & de la Misticorde Divine. De ces principes, il conclut que les Indulgences & le Purgatoire sont des inventions humaines qui anéantissent dans l'efprit des Chrétiens, le prix de la Rédemption de Jesus Christ.

La liberté Chrétienne felon Calvin, a trois avantages; le premier est de nous affranchir du joug de la Loi, & des cérémonies, non qu'il faille, dit-il, abolir les Loix de la Religion, mais parce qu'un Chrétién doit favoir qu'il n'est point redevable de fa justice à l'observation de la Loi. Le second est de ne pas accomplir la loi, pour obéir à la loi, mais pour accomplir la volonté de Dieu. Le troisième est la liberté d'user à son gré des choses qu'il appelle *indifférentes*.

En admettant la nécessité de la Prière, il la restraint à Dieu seul, & condamne l'intercession des Saints comme une impiété.

Enfin, il avance que Dieu a voulu qu'il y eût des élus & des téprouvés, enforte que la réprobation est le pur effet de la volonté Divine, antécédemment à la prévision des péchés & de l'impénitence des Réprouvés.

Dans le quatrième Livre intitulé: Des moyens extérieurs par lesquels Dieu nous fait entrer, & nous conferve dans la Société de Jesus - Christ, qui est l'Eglise, Calvin prétend que l'Eglise Romaine n'a plus, ni un ministère légitime, ni l'administration des Sacremens, ni la Prédi-

cation de la pure parole de Dieu, & qu'ainfi elle n'est point la vraie Eglife. Il attaque la primauté du Pape, l'infaillibilité des Conciles, quoique Généraux, les Loix de l'Eglife par rapport à l'obligation qu'elles imposent dans le for de la confcience, les vœux monastiques, &c. Les Sacremens, felon lui, ne sont des moyens de falut, qu'autant qu'ils contribuent à faire naître la Foi, ou à la fortifier. Il les définit, des Symboles extérieurs par lefquels Dieu imprime en nos confeiences les promesses de sa bienveillance envers nous, pour soutenir, notre soi, & par lesquels nous rendons en présence des Anges & des Hommes, témoignage de notre piété envers Dieu. D'où il conclut qu'il n'y a point de différence entre les Sacremens de l'ancienne Loi, & ceux de la nouvelle; qu'il n'y a que deux Sacremens de cette nouvelle Loi; le Baptême & la Cène. Le Baptême est le signe de notre initiation, & de notre entrée dans l'Eglife, ou la marque extérieure de notre union avec Jesus-Chrift. La vertu ou l'effet du Baptême ne peur être détruit par les péchés que l'on commet après l'avoir reçu, péchés que le souvenir de notre Bapterie efface; ensorte qu'un homme, qui a été une fois jultifié par le Baptême, ne peut perdre la justice. La Cène est un Sacrement par lequel nous participons au Corps & au Sang de Jefus-Chrift, non en ce sens que le Corps & le Sang de Jesus-Christ soient unis au Pain & au Vin, comme le prétend Luther, non que le Pain & le Vin deviennent par la Conféctation le Corps & le Sang de Jefus-Chrift, comme le croit l'Eglise Catholique; mais, dit Calvin, parce que quand nous recevons les Symboles Eucharisti-







nit à nous, ou plutôt nous sommes unis à la chair de Jesus-Christ, comme à son esprit.

Les Catholiques Romains ont, selon cet Hérésiarque, anéanti ce Sacrement par la Messe qu'il regarde comme un facrilège.

Toutes ces erreurs & plusieurs antres du même Hérésiarque, ont été condamnées & anathématifées par le Concile de Trente, avec celles des autres sacramentaires.

Les Disciples de Calvin ont formé différentes Sectes, qu'on peut réduire à quatre. La première est celle des Réformés qui suivent à la lettre toutes les erreurs de leur Chef: on les appelle *Puritains* en Angleterre & en Ecosse. La seconde eft des Calvinistes Anglois; qui est proprement une alliance de quelques erreurs de Calvin avec celles de Luther. La troisième est celle des Piscatoriens, ainsi appelé de Jean Piscator de Strasbourg. Leur doctrine est semblable à celle de Calvin, en ce qu'ils soutiennent que Jesus-Christ par sa Passion, a tellement mérité pour les fidèles, que ce n'est plus que par la foi, sans les œuvres, que les fidèles sont justifiés; & elle en diffère, en ce qu'ils reconnoissent avec les Catholiques, que Jesus-Christ, par sa Passion, a mérité pour lui; Calvin prétendant au contraire, que Jesus-Christ n'a mérité pour lui-même, ni par ses Euvres, ni par fa Passion. La quatrième est celle des Arminiens.

Les deux premières fyllabes font brèves, la troisième est moyenne, & la quatrième très-brève.

CALVINISTE; substantif des deux genres. Celui ou celle qui fuit la doctrine de Jean Calvin. Voyez CALVIN, CALVINISME.

ques, la chair de Jesus-Christ s'u- | CALVISSON ; nom propre d'une ville de France, en Languedoc, à cinq lieues, nord-ouest, de Montpellier.

> CALVITIE; substantif féminin. Calvitium. Terme de Médecine, qui exprime l'état d'une tête chauve. l'effet de la chûte des cheveux. La calvitie vient à la suite du desséchement de l'humidité qui nourriffoit les cheveux. Voyez ALOPÉ-CIE.

Les deux premières fyllabes font brèves, & la troisième est longue.

Il faudroit changer le c en k, le ç en s, & écrire, d'après la prononciation, kalvisie. Voyez Or-THOGR APHE.

CALUMET ; substantif masculin. Espèce de grande pipe à fumer, ornée de figures d'animaux, de feuillages, &c. dont les fauvages se fervent, & qu'ils présentent comme un symbole de paix. Le cacique lui présenta le calumet.

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est moyenne au fingulier, mais longue au pluriel.

- CALVORDE; nom propre d'un bourg, château & bailliage d'Allemagne, dans le duché de Brunfwick Wolfemburtel, fur les frontières de celui de Magdebourg & de l'Electorat de Brandebourg.
- CALUS; fubstantif masculin. Callum. Espèce de nœud qui se forme d'une humeur épaissie, & qui rejoint les parties d'un os rompu.

Le calus se forme en plus ou moins de temps, selon l'âge du malade, l'épaisseur de l'os fracture, & le poids que l'os doit porter.

CALUS, fe dit aussi des duretés qui surviennent en quelque partie du corps, & surtout aux pieds & aux mains.



CALUS, fe dit, dans le fens figuré, d'un endurcissement d'esprit & de cœur qu'une longue habitude fait contracter. On l'emploie en bonne & en mauvaise part. Exemples. En bonne part : ce Prince se fit un calus contre les attraits de la volupté.

En mauvaise part : les méchans se font des calus contre les cris de la vertu & de l'humanité.

La première fyllabe est brève, & la seconde longue.

Le s final se fait sentir en toute circonstance.

- CALYBE; terme de Mythologie, & nom propre de cette vieille Prêtreffe de la déesse Junon, dont la furie Alecto prit la figure pour parler à Turnus, roi des Latins.
- CALYCOPIS; nom propre, & terme de Mythologie. C'eft la fille d'Otréus, roi de Phrygie, à qui Thoüs, roi de Lemnos fon mari, éleva des autels à Paphos, à Amathonte & à Biblos, & en l'honneur de laquelle cet amoureux mari inftitua un culte & des fètes.
- CALYDON; nom propre d'une ancienne ville de Grèce, dans l'Etolie, capitale de la Calydonie. Les Poëtes content qu'Œnéus, roi de Calydon, ayant offert à tous les Dieux, excepté à Diane, les prémices de fes fruits, cette déesse de vengea de ce Prince en envoyant un fanglier qui ravagea la contrée, jufqu'à ce que Méléagre fût parvenu à le tuer.
- CALYPSO; terme de Mythologie, & nom propre d'une Nymphe, fille d'Atlas, qui regnoit dans l'île d'O-, gygie, quand la tempête y jeta Ulysse, après le siège de Troye.

L'île d'Ogygie n'étoit fréquentée ni des hommes ni des Dieux : Calypfo y demeuroit feule avec des Nymphes qui la fervoient; elle fut comblée de joie d'y voir arriver Ulysse: elle se flatta qu'elle pourroit fe l'attacher par les nœuds de l'hymenée, en lui offrant de le rendre immortel, & de l'exempter de la vieillesse. Mais ni ses offres, ni les bons traitemens qu'elle lui fit pendant fept ans qu'elle le retint auprès d'elle, ne purent lui faire perdre le desir de retourner dans sa patrie; il consentoit de mourir au moment qu'il pourroit seulement découvrir de loin fa ville d'Itaque, & qu'il verroit la fumée s'élever au-dessus du toît de son palais.

Pendant les fept années qu'il demeura dans les grottes de Calypfo, il paffa les jours & les nuits dans la plus amère douleur, & ne ceffa de baigner de fes larmes les habits immortels que la Nymphe lui avoit donnés.

La fage Minerve ne le perdoit point de vue; mais elle ne pouvoit fe promettre de fléchir l'implacable colère de Neptune; elle prit enfin le temps où ce Dieu étoit allé en Ethiopie, pour affister à des sacrifices que lui offroient les peuples de cette contrée. Les Dieux étoient alors affemblés dans le palais de Jupiter ; Minerve leur exposa dans un discours pathétique les longs travaux d'Ulysse, l'injuste obstination de Calypso qui le retenoit, contre son gré dans l'île d'Ogygie, & l'obligation où étoient les Dieux de protéger un Héros qui leur avoit offert tant de facrifices sous les remparts de Troye; Jupiter fentit le poids de ce discours, & délibéra sur le champ, avec les autres Dieux, fur les mesures qu'il falloit prendre pour procurer à Ulysse un retour tant desiré. Minerve obtint qu'on

enverroit Mercure à Calypfo, pour lui déclarer que la volonté des immortels étoit qu'elle renvoyât Ulyffe. La Nymphe n'ayant pu fe difpenfer d'obéir, le mit en état de fe construire lui-même un radeau; elle le fournit de mats, de voiles & de cordages, & y embarqua les vivres nécessaires pour le trajet.

- CALZA; (Ordre de la) il s'établit en Italie, en 1400, un ordre militaire composé de Gentilshommes qui se choisissient un chef, & dont l'objet étoit de former la jeunesse dans l'art de la guerre. La marque de cet ordre, qui ne subsisse plus, étoit de porter une botte ornée de broderie ou d'autres agrémens en or, en argent ou en pierreries
- CALZADA; nom propre d'une ville d'Efpagne, dans la vieille Caftille, fur la rivière de Laglera, à trois

lieues de Najera.

- CAMAGNE; Voyez CAJUTE.
- CAMAGUEIA ; nom propre d'une Province de l'île de Cuba, dans l'Amerique septentrionale. Les Espagnols la dépeuplèrent dans le cours de leurs conquêtes.
- CAMAÏEU; fubstantif masculin. Pierre fine de deux couleurs, & sur laquelle on voit ordinairement différentes figures que la Nature y a tracées.
- CAMAIEU, se dit aussi, en termes de Peinture, d'un tableau peint avec une seule couleur, sur un sond de couleur différente. Un camaïeu est comme un dessein lavé, où l'on observe la dégradation des objets pour les faire suir par l'affoiblissent des teintes. On doit y observer les clairs & les ombres.
- CAMAÏEU, se dit encore d'une espèce de gravure qui imite, en estampes, les desseins lavés, & l'espèce de

peinture à une feule couleur, què les Italiens appellent chiarofcuro. On exprime, par le moyen de cette invention, le passage des ombres aux lumières, & les différences du lavis. Hugo-da-carpi est auteur de cette découvertes Il a laissé, dans ce genre, de fort belles choses exécutées d'après les dessens de Raphaël & du Parmesan.

Les deux premières fyllabes font brèves, & la troisième est moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

Remarquez que la terminaison *ieu* de ce mot, est diphtongue en pocífie comme en profe.

Le x final, qui forme le pluriel, prend le fon du z devant une voyelle, en fuivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. Voyez la lettre S.

- CAMAIL; fubstantit masculin. Humerale. Sorte d'habillement que les Evêques, Abbés & autres Eccléfiastiques privilégiés, portent aux jours de cérémonie par-desse les rochet, & qui les couvre depuis les épaules jusqu'à la ceinture. Cet Abbé a droit de porter le camail.
- CAMAIL, se dit aussi de cet habillement d'hiver dont les Ecclésiastiques se couvrent la tête & les épaules jusqu'à la ceinture, contre les rigueurs de la saison.

La première syllabe est brève, & la seconde moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

Le *l* final se prononce mouillé.

CAMALDOLI; nom propre d'un lieu d'Italie, fitué au Diocèle d'Arezzo, dans les vallées de l'Apennin, fur les frontières de la Tofcane & de la Romagne.'Il est remarquable par le Monastère, chef de l'Ordre de Camaldoli ou des Camaldules qui

· Digitized by Google

y eff fitué. Voyez CAMALDULES. CAMALDULES; (les) Religieux dont S. Romuald fut le Fondateur fur la fin du dixième fiècle, ou au commencement de l'onzième, pourquoi on les appela originairement *Romualdins*. Leur nom actuel vient de leur principal Monastère situé en Italie dans les vallées de l'Apennin. Voyez CAMALDOLI.

Ces Řeligieux fuivent la règle de S. Benoît, avec des conftitutions particulières. Ils font vétus de blanc, & habitent des cellules séparées les unes des autres.

- CAMANHAYA; substantif masculin. Plante capillaire du Brésil, qui croît sur les arbres les plus élevés, & les couvre quelquesois entièrement. Elle est grise & semblable à du duvet. Elle produit depuis une jusqu'à six seuilles, comthe celles du romarin.
- CAMARA; fubstantif masculin. Plante à fleur monopétale, faite en forme de masque, dont la lévre supérieure est relevée, & la lévre inférieure découpée en trois parties. L'embryon, qui porte la fleur, devient dans la suite un fruit mou, ou une baie qui renferme un noyau rond.
- CAMARA ; nom propre d'une ancienne ville que Ptolémée place dans l'île de Crête.

Arrien met une ville du même nom, dans l'Inde, en-deçà du Gange.

CAMARA-CUBA; fubstantif masculin. Plante qui a ses feuilles âpres & hérissées comme le chardon, & ses fleurs semblables à celles de l'œil de bœuf: elles ont d'ailleurs l'odeur de la menthe & de l'ortie; & il leur succède des semences oblongues noirâtres, & qui ressemblent à celles de la chicorée

CAMARADE; fubstantif masculin. Socius.Compagnon de profession, celui qui vit avec un autre, qui exerce le même métier, qui fait les mêmes exercices qu'un autre. Nous étions camarades à l'Académie. Ce Soldat prit parti pour son camarade.

Ce mot n'est guères usité qu'entre des écoliers, des enfans, des foldats, des garçons d'une même profession, des valets, &c.

On dit, camarades de fortune, de malheurs, d'aventures, de voyage; pour exprimer qu'on a été dans la même fortune, qu'on a eu les mêmes malheurs, les mêmes aventures, & qu'on a fait ensemble le même voyage.

CAMARADE, s'emploie auffi quelquefois dans le style familier envers quelqu'un fort inférieur. Camarade, dis-moi fi le Régiment est parti?

Les deux premières fyllabes sont brèves, la troisième est longue, & la quatrième très-brève.

CAMARAJAPO ; fubstantif masculin. Plante dont la tige ronde, velue, rougeârre, s'élève à la hauteur de deux pieds: ses feuilles légèrement découpées & grisâtres audeffous, sont opposées deux à deux : plusieurs petites entourent les grandes. Les fleurs sont disposées en ombelle sur les branches les plus élevées de la tige, & il leur succède de petites femences noires dans des enveloppes cotonenses.

Cette plante qui est une sorte de menthe, est amère & aromatique au goût.

CAMARA-MIRA; fubstantif masculin. Plante du Brésil, à tige foible & ligneuse, qui s'élève à la hauteur d'une coudée. Elle porte une petite fleur jaune, qui paroît habituellement ouverte depuis onze heures du matin jusqu'à deux heure

503



res après-midi , & fermée pendant le refte du jour.

- CAMARANA; nom propre d'une île d'Asie, dans l'Arabie, sur la mer rouge. Elle a douze lieues de longueur, & huit de largeur. Elle abonde en bétail, en miller, en dates, en jujubes & en gingembre. On y pêche aussi du corail & des perles.
- CAMARANA, est aussi le nom d'une rivière de Sicile, qui a sa source au Comté de Modica, dans la vallée de Noto, & son embouchure dans la mer de Sicile.
- CAMARA-PUGUACU; fubstantif masculin. Grand poisson du Brésil, dont parle Marc Grave. Il a dix ou douze pieds de longueur avec une grosseur proportionnée; sa bouche est grande, garnie de dents; ses yeux sont ronds & argentés, ses écailles larges, tondes, en forme de bouclier, & de couleur argentine sur le dos, de même que ses nâgeoires, qu'il a au nombre de sept. Ce poisson se mange; mais il n'est ni délicat ni recherché.
- CAMARASA; nom propre d'une ville & château d'Espagne, en Catalogne, à une heue de Balaguer.
- CAMARATA ; nom propre d'une ville & d'un comté d'Italie , en Sicile, dans la vallée de Mazare.
- CAMARA-TINGA; fubstantif mafculin. Espèce de Chevreseuil nain, qui croît au Brésil. Ses seurs, qui sont rouges ou jaunes, sont trèsodoristérantes. Il leur succède des baies vertes de la grosseur de celles de sureau.
- CAMARD, ARDE; substantif. Il se dit de celui ou de celle qui a un nez plat & écrasé. C'est un camard, une camarde.
- CAMARD, s'emploie aussi adjectivement. Il ne faudroit pas qu'elle est · le nez camard.

La première fyllabe est brève, la feconde longue au masculin, & moyenne au féminin, qui a une troisième syllabe très-brève.

- CAMARE; (Caveçon) on défignoit ainsi autrefois en termes de Manége, une espèce de Caveçon garni de petites pointes de fer très-aigues, qui déchiroient le cheval, & le tourmentoient. On n'en fait plus usage aujourd'hui.
- CAMARGUE; (la) nom propre d'une île de France, en Provence, à l'embouchure du rhône. Elle est très-fertile, & fait partie du territoire de la ville d'Arles.
- CAMARICA; nom propre d'une ancienne ville que Prolémée met en Espagne, dans la Cantabrie.
- CAMARIGNE; fubitantif féminin. Plante dont les tiges droites, rameuses & couvertes d'une écorce noirâtre, s'élèvent à la hauteur d'environ dix-huit pouces; ses feuilles d'un vert-brun, sont menues comme celles de la bruyères; elle a ses fleurs disposées en bouquets, & ses fruits sont des baies rondes, blanches, d'un goût acide, contenant chacune deux ou trois semences dures.

Cette plante croît en Portugal. On la met tremper dans de l'eau, pour en faire un collyre dont on lave les yeux, afin de ranimer la vûe affoiblie.

CAMARIN-BAS ou UMARI; fubftantif masculin. Arbre du Brésil, d'une hauteur ordinaire qui porte de petites fleurs jaunes, auxquelles succèdent des fruits d'un vert-jaune, semblables à des prunes, & qui ont un goût de pêche.

Ce fruit ne doit être mangé que cuit, parce qu'autrement il dérange l'estomac.

CAMARINES; nom propre d'une contrée



contrée d'Afie, dans l'île de Luçon, l'une des Philippines. On y remarque un volcan & des eaux chaudes qui pétrifient la plûpart des matières qu'on y jète.

CAMARONES; (les) nom propre d'une rivière d'Afrique, qui arrofe la Capitale du royaume de Biafar, & fe jète dans la mer, vis-à-vis de l'île de Fernanpo.

CAMAYEU. Voyez CAMAïeu.

- CAMBA; nom propre d'une petite ville de la Tartarie crimée, fur la côte méridionale.
- CAMBAGE; fubstantif masculin, & terme de Coutume, qui se dit du droit qu'on lève sur la bière en quelques endroits.
- 'CAMBALU. Voyez PEKIN.
- CAMBAMBA; nom propre d'une Forteresse & contrée d'Afrique, au royaume d'Angola. C'est une posfession des Portugais qui y font un commerce d'esclaves.
- CAMBANA; nom propre d'une île des' Indes entre celles de Java, de la Sonde & des Moluques.
- CAMBAYE; nom propre d'une ville confidérable des Indes, au Royaume de Guzurate, fur un golfe de même nom. Il s'y vend beaucoup d'indigo, d'étoffes de foie, de parfums, d'aromates, d'épiceries, &c. Mais la mer, qui baignoit autrefois les murs de cette Ville, y rendoit le commerce bien plus floriffant qu'aujourd'hui, qu'elle en est éloignée d'une demi-lieue.
- CAMBAYES, se dit aussi, dans le commerce, de certaines toiles de coton qui se fabriquent à Bengale, à Madras, & en quelques autres endroits de la côte de Coromandel. Il en vient beaucoup en Europe, par les vaisseaux de la Compagnie des Indes orientales de Hollande.
- CAMBDEN ; (Guillaume) nom | Tome IV.

propre d'un favant Anglois, né à Londres en 1551, & mort en 1623.

CAM

Les Ouvrages qui ont particulièrement fixé la réputation de Cambden, font la Description des iles Britanniques, qu'il intitula Britannia, & les Annales du règne d'Elizabeth. On y remarque beaucoup de clarté, de jugement & d'exactitude.

Smith a publié la vie de cet Auteur, avec une collection de Lettres qu'il avoit écrites & reçues.

- CAMBE; vieux mot qui signifioir autrefois brasserie.
- CAMBERNON; nom propre d'un bourg de France, en Normandie, à une lieue & demie, nord-est, de Coutances.
- CAMBGEUR, CAMBIADOR; vieux mots qui fignificient autrefois Changeur, Banquier.
- CAMBIER ; vieux mot qui signifioit autrefois Brasseur.
- CAMBIO; terme italien, qui fignifie change, & dont plusieurs Nations font usage dans le commerce.
- CAMBISTF; fubstantif masculin, & terme de commerce. Il se dit de celui qui fait métier de fournir & d'accepter des lettres & billets de change. Cet homme est un habile cambisse.
- CAMBODIA, CAMBOÏA: Voyez CAMBOYE.

CAMBOGE. Voyer CAMBOYE.

- CAMBORI; nom propre d'une ville d'Afie, au Royaume de Siam, fur une petite rivière qui a fon embouchure dans le golfe de Siam.
- CAMBOUIS; Iubstantif masculin. Matière visqueuse & gluante, qui se forme par le frottement du vieuxoing dont on a graissé des roues. On dit que le cambouis est bon pour

Sff

Digitized by GOOGLE

résoudre les hémorrhoïdes sur lesquelles on l'applique.

La première fyllabe est moyenne, & la seconde longue.

- CAMBOYE; nom propre d'une Ville & Royaume d'Asie, lequel est borné, au nord, par le Royaume de Laos; à l'est, par ceux de Chiapa & de la Cochinchine; & par les Golse & Royaume de Siam, au su & à l'ouest. Le Pays est très-fertile: le bétail, le gibier, les volailles, les limons, les oranges, les noix de cocos, & c. s'y trouvent en abondance. La Ville est située sur le Mécon, à soixante lieues de la mer.
- CAMBRAY; nom propre. Cameracum. Ville forte & confidérable de France, capitale du Cambrefis, fituée fur l'Efcaut, à cinq lieues, fud-fud eft, de Douai, & à quarantecinq, nord-nord-eft, de Paris, fous le vingtième degré cinquante-trois minutes quarante-une fecondes de longitude, & le cinquantième dix minutes trente-deux fecondes de laritude.

C'eft le Siège d'un Archevêché, qui produit au Titulaire plus de cinquante mille écus de rente. Il y a d'ailleurs grand Etat-Major, outre diverfes Jurifdictions Royales & Seigneuriales; dix Paroiffes, trois Chapitres, trois Abbayes, & fix Couvens d'Hommes; deux Abbayes, & fept Couvens de Filles; un Séminaire, deux Hôpitaux, & environ vingt mille ames.

On fabrique à Cambray des draps, des favons, des cuirs, & fur-tout des toiles fines, qui étoient pour cette Ville un objet de commerce bien plus confidérable, qu'il ne l'eft depuis qu'on en fabrique de pareilles à Valenciennes, à Saint-Quentin, & c.

- CAMBRÉ, ÉE; adjectif & participe passif. Voyez CAMBRER.
- CAMBRELAGE; vieux mot qui fignifioit autrefois Chambellan.
- CAMBREMER; nom propre d'un bourg de France, en Normandie, à trois lieues, fud-ouest, de Pontl'Evêque.
- CAMBRER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme chanter. Concamerare. Action de courber en cintre, en arc. Il faut cambrer ce morceau de noyer.
- CAMBRER UN LIVRE, se dit, en termes de Relieurs, de la dernière façon qu'on donne à un livre relié, en courbant un peu les pointes des cartons en dedans, pour lui donner une meilleure forme.

Ce verbe est aussi pronominal réfléchi. Ce genre de bois est sujet à se cambrer.

La première fyllabe est moyenne, & la seconde est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Obfervez cependant que les temps ou perfonnes, qui se terminent par un *e* féminin, ont leur pénultième fyllabe longue. Dans je *cambre*, la fyllabe *cam* est longue.

Il faudroit changet le c en k, le m en n, & écrire, d'après la prononciation, kanbrer. Voyez OR-THOGRAPHE.

CAMBRESINE; substantif féminin. On donne ce nom, dans le commerce, à une sorte de toile blanche, claire, fine, & faite de lin, qui ne fe fabriquoit autrefois qu'à Cambray & dans le Cambress; mais qui se fabrique aujourd'hui à Valenciennes, à Saint-Quentin, à Pè-

Digitized by Google

tonne, & autres lieux adjacens. Cette toile fert particulièrement aux coîffures des femmes, & à faire des rabats, des manchettes pour l'ulage des hommes.

Les cambrefines ne peuvent entrer dans le Royaume que par Rouen & Lyon, où elles payent pour droits, huit livres par pièce de quinze aunes.

- Les droits de sortie sont de dix livres par quintal.
- CAMBRESIS; nom propre d'une petite Province de France, dont Cambray est la capitale. Elle est située entre le vingtième degré quarantecinq minutes, & le vingt-unième vingt-deux minutes de longitude, & entre le cinquantième degré trente fecondes, & le même degré dixneuf minutes de latitude. Ses bornes font le Comtéde Haynault, le Vermandois, la Thiérache & l'Artois. Elle n'a que neuf lieues de longueur & six de largeur. L'Escaut, la Selle & la Sambre en font les principales rivières. Il n'y croît point de vignes; mais on y a d'excellens pâturages, & l'on y recueille du grain, & du lin de toute beauté, qui sert à faire des dentelles & des toiles fines.

Le Traité de Nimègue, de 1678, a assuré ce Pays à la France.

- CAMBRIDGE; nom propre d'une ville d'Angleterre, capitale du Cambridgeshire, & fameuse par son Université, l'une des plus florissantes de l'Europe. Elle est située sur la rivière de Cam, à quarantequatre milles, au nord, de Londres. L'Université a à sa tête un Chancelier qu'elle choisst, & qui est ordinairement un Lord de la première distinction.
- CAMBRIDGESHIRE; nom propre d'une Province méditerranée d'An-

gleterre, dont Cambridge est la capitale. Ses bornes font les Comtés de Norfoik & de Lincoln, au nord; celui de Suffolk, à l'orient; celui d'Esser, au midi; & à l'occident, celui de Huntington. On lui donne cent trente milles de circuit. Elle abonde en blés, en pâturages, en volaille, en gibier, & en poiffons.

- CAMBRIER; vieux mot par lequel on délignoit autrefois celui qui étoir fujet aux droits de la Chambre du Seigneur.
- CAMBRIL; nom propre d'une petite place maritime d'Espagne, en Catalogne, sur la Méditerranée.
- CAMBRURE; substantif féminin. Concameratio. Courbure en cintre ou en arc. Cette cambrure n'est pas telle qu'il l'a faudroit.

La première syllabe est moyenne, la feconde longue, & la troisième très-brève.

- CAMBRY; vieux mot qui signifioit autrefois voûte.
- CAMBYSE; nom propre d'un Roi de Perfe, fils de Cyrus, le même que l'Ecriture appelle Assure. On attribue à ce Prince d'avoir fait écorcher vif un Juge injuste, & d'avoir fait placer sa peau sur le Siège où les autres Juges administroient la Justice. La postérité n'a pas blâmé cet acte de sévérité.

C'est aussi ce Monarque qui, alsiégeant Péluse, mit au premier rang un grand nombre d'animaux, que les Egyptiens regardoient comme facrés : les Soldats de la garnison n'ostèrent tirer, sans songer que la défense naturelle est, comme le remarque l'illustre Auteur de l'Esprit des Loix, d'un ordre supérieur à tous les préceptes.

CAMBYSU; nom propre d'une ancienne ville fituée au fond de la S f f ij





CAM

mer Rouge, dans cet endroit où l'Ecriture dit que les Israclites pafscrent cette Mer sous la conduite. de Moyfe.

- CAM CHAIN; substantif masculin. Sorte d'orange qui croît au Royaume de Tunquin. La pelure en est épaisse, & couverte d'inégalités; fon parfum est admirable, & fon gout exquis : on permet aux malades mêmes l'usage de ce fruit, comme très fain.
- CAME; substantif séminin. Chama. Terme générique, sous lequel M. d'Argenville comprend la feconde famille de fes coquillages bivalves; & M. Adanson, le quatrième genre de ses conques. Ce dernier Naturaliste décrit vingt-une espèces de cames dans son Histoire des Coquillages du Sénégal. Il est d'avis qu'on les divife en rondes , en ovales | régulières, & en ovales irrégulières. Les premières sont les vraies cames; les fecondes fe nomment pelourdes, & les troisièmes lavignons. Toutes ont les deux pièces égales & trèsressemblantes : il y en a de minces & d'épaisses, de renflées & de plates, de rudes & de liss, dans chacune des trois classes dont nous venons de parler. Les unes & les antres vivent enfoncées de quelques pouces dans le fable.

Athénée dit que la chair des cames est bonne pour tenir le ventre libre, & pour provoquer les urines.

Aldrovande, Belon & Rondeler, qui ont écrit sur les cames, les ont contondues avec les huîtres, les moules, les glands de mer, le peigne , & c.

۲

CAMEADE; substantif féminin. On 14 donne ce nom, dans le commerce, à une espèce de poivre sauvage, dont le grain, vert d'abord, & fuccessivement rouge, devient noir en sechant.

- CAMEILL; vieux mot qui s'est dit. autrefois d'une sorte d'armure pour. la tête.
- CAMEL; vieux mot qui signifioit autrefois chameau ou cable.
- CAMELEE; substantif féminin. Arbriffeau d'une grandeur médiocre. Ses tiges sont deliées, rameules, garnies de feuilles semblables à celles de l'olivier, mais plus petites, & de couleur plus obscure. Ses fleurs, qui naissent des aisselles des feuilles, sont petites, jaunâtres, & fouvent d'une feule pièce découpée en trois parties. Son fruit est une baie seche, ronde, à trois loges, contenant trois noyaux; dont cha-cun renferme ordinairement une femence oblongue.

Cet arbriffeau croît en Espagne & dans le Languedoc. Toutes ses. parties sont âcres au goût, déterfives, caustiques, purgatives & dangéreuses.

On ne s'en fert plus intérienrement; mais on en fait quelquetois : ulage extérieurement, pour déterger les vieux ulcères.

- CAMELÉE; nom propre d'une ville. d'Asie, dans la Cochinchine.
- CAMELEON; substantif masculin. Petit animal à quatre pieds, dugenre de ceux qui font des œufs, comme le crocodile & le lézard, avec lesquels il a beaucoup de refsemblance. Sa tête est fort grosse, à proportion du reste de son corps : elle est ornée extérieurement d'une crête, & intérieurement d'une couronne triangulaire, osseuse, dont (les angles sont bordés dans leur contour par de petits boutons perlés, qui s'étendent aussi sur le nez & sur le front; les yeux sont très beaux, tantôt gros, tantôt petits, bordés;

d'un anneau, & placés de manière que l'un peut regarder en haut & l'autre en bas, c'est-à-dire, de ditférens côtés; son museau est formé on pointe obtuse, avec deux petites ouvertures qui lui servent de narines : sa gueule est ample, ses mâchoires sont garnies de très petites dents: sa langue est longue & visqueufe, fon ventre fort gros : fa gorge, & la longueur du corps, tant en-defsus qu'en dessous, sont garnies d'une rangée d'espèces de petites dents en forme de scie ou de herse, lesquelles règnent en diminuant insensiblement jusqu'au bout de la queue, qui eft rebouclée, toujours frisée,& cerclée de petites bandes, recourbée en haut dans les femelles, pendante & moins bouclée dans les mâles; ce qui s'observe aussi dans les lézards. Le dos & le ventre ont une couleur cendrée, & paroissent comme recouverts de petites écailles roussaires, ondées & marbrées d'un gris de fouris : l'épine du dos & la queue avancent en arcade: ses pieds font composés de cinq doigts, dont le premier est uni au pouce, & les trois autres sont aussi joints ensemble; ses doigts finissent par de pétits ongles pointus & crochus, qui ne font point joints, mais léparés & libres dans. leur jeu.

Cette description est celle du caméléon d'Egypte, le plus grand & le plus ordinaire de tous; celui qu'a dissèqué M. Perrault, de l'Académie des Sciences, & qui avoit onze pouces & demi de longeur. Elle convient aussi au caméléon du Mexique.

Le caméléon oriental ou d'Amboine, est fort semblable à celui d'Egypte: il n'en diffère que par la forme de la couronne, qui est une forte de capuchon garni par derrière d'un bord large, & en-dessure de petites écailles blanches.

Celui de Ceylan tire fur la couleur de fafran : les écailles de fa crête font convexes; fon mufeau est plus pointu ; il a un gosier fort large & une langue très-longue, qu'il darde fort avant pour englumer les infectes; il n'a que le dessous de la gorge & du ventre hérissé; l'épine de fon dos est, comme dans tous les caméléons, relevée, aiguë, & continuée avec sa queue par un grand nombre de vertèbres assez rudes au toucher.

Le caméléon d'Afrique est noirâtre, & paroît orné fur le dos d'un peigne blanc ou herse, & d'une large bande noirâtre, du milieu de laquelle ce peigne semble naître; ses jambes sont longues, ses pieds gros, & la partie du derrière si calleuse, qu'elle lui sert de talon sur lequel il peut s'appuyer.

Celui du cap de Bonne-Espérance est marbré de blanc & de bleu : sa couronne est plate, & s'étend depuis la pointe du museau jusques sur le cou, où elle se plisse en forme de collet ; il est couvert de petites écailles minces & relevées en bosses.

On trouve encore des caméléons dans les Pays qui bordent le Sénégal & le Gambra : les Nègres du cap de Monte appellent cet animal barozfo : il est de leur religion de les conferver, & de ne pas permettre qu'on les tue; mais d'en manger la chair étant desse de les fecourir lorsqu'ils veulent descendre de quelque hauteur. En effet, dans cette besogne, l'animal avance fort sérieusement & très-lensement un pied & puis l'autre, en s'attachant de sa queue à tout ce qu'il rencontre en chemin; il sé foutient de cette

manière jusqu'à ce qu'il trouve quelque affiltance : lui manque-telle, il tombe aussitôt à plat. Ces animaux vivent, les uns plusieurs mois, les autres plusieurs années. Dans le pays d'Angola, ils font leur demeure dans les rochers, dans les cavernes, dans les autres lieux cachés & humides, quelquefois sur les arbres. Ils ne poussent aucun cri; ils ont pour ennemi le mangoufte.

Comme le caméléon ne se nourrit que de mouches, de moucherons, de fauterelles & de fourmis, la nature lui a donné une langue plate en dessus, pointue en-dessous, de la longueur de son corps, qu'il peut étendre & retirer facilement. Veutil attraper sa proie, il lui suffit de darder sa langue fort avant, de la replier autour d'une branche d'arbre, où montent les fourmis & autres insectes; aussitôt qu'il en a surpris dans leur passage, il retire avec une vîtesse & une adresse merveilleuse, sa langue vers le gosier, & les avale avec plaisir. Cette manière de vivre & de saisir sa proie, n'est pas particulière au caméléon; elle Iui est commune avec l'animal nommé par excellence le mangeur de fourmis.

Au furplus, le caméléon vit quatre à cinq mois sans prendre aucune nourriture apparente; il se contente au befoin, d'ouvrir la bouche pour recevoir l'air frais. C'est sur-tout en ce moment que l'animal découvre sa satisfaction, & les différentes passions qui l'agitent, par ses mouvemens pleins de gentillesse, & par la variété de ses couleurs éclatantes. Il est bien singulier que la couleur de cet animal, endormi ou mort, soit presque toujours d'un jaune luisant; & qu'étant éveille, fa couleur

habituelle soit le gris de souris pâle. & fréquemment un beau vert tacheté de jaune, quelquefois marqueté de brun foncé, fur le corps & fur la queue; d'autre fois d'un brun clair, mais jamais rouge.

Lémeri dit que dans la joie, cet animal est d'un vert d'émeraude, mêlé d'oranger, entrecoupé de bandes grifes & noires : dans la colère, il est livide & öbscur; dans la crainte, il est pâle & d'un jaune efface. Il varie sans cesse couleurs, souvent trois ou quatre fois dans l'espace d'une demi-heure; & en apparence, plutôt à son gré, que par la communication des objets voifins.

Le caméléon passe pour réfolutif & propre contre l'épileplie, la goutte & les rhumatifmes.

CAMÉLÉON, se dit aussi, en termes d'Astronomie, d'une constellation de l'hémisphère méridionale, qui n'est pas visible fur notre horifon.

Les quatre syllabes sont brèves au singulier; mais la dernière est longue au pluriel.

- CAMELEOPARD; fubstantif ma !culin. Animal quadrupède, ainsi appelé de ce q**u**'il a la tête & le cou comme le chameau & des taches comme le léopard. Voyez GIRAFFE, c'est la même chose, quoique le Dictionnaire de Trévoux dife le contraire.
- CAMELFORD; nom propre d'une petite ville d'Angleterre, dans la Province de Cornouailles. Elle a des Députés au Parlement.
- CAMELINE; substantif féminin. Plante annuelle qui s'élève & fe feme en Flandre, comme le lin. Sa tige est garnie de deux feuilles pointues, & ses fleurs jaunâtres & disposées en croix, naissent à l'extrémité des branches.

Digitized by GOOGLE

On diffingue deux espèces de camelines, de la semence desquelles on tire par expression une huile qui est propre pour adoucir la rudesse de la peau. Elle sert aussi à brûler.

CAMELOT; fubstantif masculin. Pannus è villo caprino contextus. Espèce d'étoffe faite ordinairement de poil de chèvre & mêlée de laine, de soie, & c.

Les camelots font plus ou moins larges & les pièces plus ou moins longues, felon leurs différentes qualités, & les lieux où on les a fabriquées.

Les endroits du Royaume où il fe fabrique le plus de camelors, font Lille, Arras, Amiens, la Neuville, & quelques endroits d'Auvergne. On en tire aussi de Bruxelles, de Hollande & d'Angleterre, qui sont très-estimés.

Les camelots payent pour droits à l'entrée du royaume, douze livres par pièce de vingt aunes, fuivant l'Arrêt du 20 Décembre 1687: il faut cependant en excepter les camelots fabriqués en Hollande, qui ne payent que huit livres, felon le tarif de 1699, confirmé en 1739.

On dit proverbialement d'une personne incorrigible, qu'elle est comme le camelot, qu'elle a pris son pli.

La première fyllabe oft brève, la feconde très-brève, & la troisième brève au singulier, mais longue au pluriel.

- CAMELOTÉ, ÉE; adjectif qui fe dit, dans les Manufactures, d'une étoffe travaillée à la manière du camelot.
- CAMELOTINE; substantif féminin. petite étoffe mêlée de poil & de fleurer, faite à la manière des ca-

melots. Il ne s'en fabrique plus aujourd'hui.

- CAMELOTTE; (reliures à la) on défigne ainfi certaines reliures groffièrement faites & ufitées pour les livres des basses classes ou autres d'un prix très-modique.
- CAMENIZ; nom propre d'une ville d'Allemagne, dans la Luface.
- CAMERA; (la terre de) petite ville d'Afrique, en Barbarie, au royaume de Barca.
- CAMERERA; fubstantif féminin, emprunté de l'Espagnol. C'est le titre d'une Dame de la Chambre de la Reine d'Espagne.
- CAMERIER; substantif masculin. Titre d'un Officier de la Chambre du Pape.
 - Le Souverain Pontife a deux Cameriers, dont un a la distribution, des aumônes, & l'autre la garde de l'argenterie, des joyaux & des reliquaires.
- CAMERINO; nom propre d'une ville d'Italie, dans l'Etat de l'Eglife.
- CAMERISTE ; substantif féminin: Titre qu'on donne en différentes. Cours aux femmes qui servent les. Princesses dans leur chambre.

Les deux premières fyllabes font brèves, la troisième est longue, & la quatrième très-brève.

- CAMERLINGAT; fubitantif malculin. Dignité de Camerlingue. Voyez ce mot.
- CAMERLINGUE ; fubstantif mafeulin. Titre de l'Officier le plus éminent de la Cour de Rome. C'eft toujours un Cardinal qui est à la tête des Finances, & dont les fonctions ordinaires sont de présider à la Chambre Apostolique. Le Saint-Siège venant à vaquer, il gouverne l'Etat de l'Eglise, fait battre monnoie, marche en cavalcade accompagné de la garde des Suisses & au-

15-12 J

CAM

tres Officiers, & publie des Edits. Il a fous lui un Tréforier général & un Audireur général, qui ont chacun une Jurifdiction féparée, & en outre douze Prélats qualifiés de Clercs de la Chambre.

- CAMERONIENS; (les) on a ainfi appelé, en Ecosse, au dix-septième siècle, certains sectaires qui avoient pour ches Archibald Cameron, Ministre Presbytérien, lequel refusoit de recevoir du Roi Charles II. la liberté de conscience que ce Prince vouloit accorder aux Presbytériens. Il disoit que ce seroit reconnoître la suprématie du Roi, & le regarder comme ches de l'Eglise: ce fanatique sur ainst cause de deux révoltes qui ont fait répandre bien du fang.
- CAMETOURS; nom propre d'un bourg de France, en Normandie, à deux lieues & demie, est-nordest, de Coutances.
- CAMILLA; nom propre de cette fameuse Reine des Volsques, que Métabe son père avoit confacrée à Diane, & qui dès-lors se livra en entier à la chasse aux armes. Elle vint au scours de Turnus contre Énée, & s'y couvrit d'une gloire immortelle par des prodiges de valeur: Aronce, cependant, tua cette Princesse en traître, & détruisit ainsi l'espoir de Turnus & des Rutules. C'est Virgile qu'il faut entendre là dessus fon Énéide.
- CAMILLE; fubstantif masculin C'étoit, chez les Romains, un jeune garçon qui servoit à l'autel dans les sacrifices que les Romains faisoient à leurs Divinités, & sur-tout aux dieux Cabires, & quand le grand Prêtre de Jupiter officioit. Le Camille affistoit aussi à la célébration des mariages & des pompes publiques.

CAMILLE; nom propre d'un des plus grands hommes de l'ancienne Rome. Il fut élevé cinq fois à la dignité de Dictateur. Il triompha des Antiates, des Herniques, des Falisques & de ceux de Veies, dont il prit la ville après un fiège de dix ans. C'est lui qui délivra Rome des Gaulois, d'où on lui déféra le titre de Restaurateur de la patrie. Les Romains lui élevèrent une statue équestre dans le marché de Rome, honneur que personne n'avoit reçu avant lui. Ce héros mourut l'an 365 avant l'ére chrétienne, âgé de quatre-vingts-ans. Il laissa un fils digne de lui, qui fut Dictateur l'an 350 avant Jesus-Christ, & qui mérita aufli une statue équestre par les fervices qu'il rendit à sa patrie.

- CAMINADE; vieux mot qui fignifioit autrefois une chambre à cheminée.
- CAMINHA; nom propre d'une ville & duché de Portugal, dans la Province d'entre Duero & Minho.
- CAMINIECK; Voyez KAMINIECK.
- CAMINITZA ; nom propre d'un Bourg de la Morée , à douze lieues de Patras,& à trois milles de la mer. Spon croit que c'eft l'ancienne ville d'Olenus dont parle Paufanias.
- CAMION; fubstantif masculin. C'est, en termes d'Épingliers, la plus petite de toutes les espèces d'épingles.
- CAMION, fe dit auffi, en termes de Charrons, d'une espèce de petite voiture montée sur quatre roues, faites d'un seul morceau de bois chacune, & de laquelle plusieurs ouvriers font usage pour traîner des fardeaux difficiles à manier.
- CAMIRI; fubftantif masculin. Fruit des Indes, du poids d'une once, & qui ressemble beaucoup à la noiserte. Sa coque dure & épaisse, renferme

Digitized by Google

CAM

ferme une amande blanche que Ray dit avoir le goût d'une amande douce.

Les Indiens en tirent une huile qu'ils brûlent, & dont ils affaifonnent leurs mets.

- CAMIRUS; nom propre d'une ancienne ville, du nombre des trois principales de l'île de Rhodes.
- CAMIS; (les) idoles qu'adorent les Japonois, & qui repréfentent les rois & les feigneurs les plus illuftres de la nation. Ces peuples les invoquent pour en obtenir la fanté du corps & la victoire fur leurs ennemis.
- CAMISA ; fubstantif masculin. Le P. Labat donne ce nom au vêtement des femmes Caraïbes, qui n'est autre chose qu'un morceau de toile de huit à dix pouces de largeur avec lequel elles cachent leur nudité. Les filles prennent le camisa, quand elles sont nubiles, & alors on les sépare d'avec les garçons.
- CAMISADE; fubstantif féminin. Attaque faite la nuit ou au point du jour, par des gens de guerre pour surprendre l'ennemi.

On a tiré camifade de camife, qui significit autrefois chemise; & cela, parce que les foldats mettoient leurs chemises par-desse leurs armes, afin de se reconnoître les uns les autres, dans l'obscurité.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit changer le c en k, le s en χ , & écrire, d'après la prononciation, kamizade. Voyez OR-THOGRAPHE.

CAMISARD; substantif masculin. On a donné ce nom aux fanatiques des Cévennes, qui se soulevèrent & prirent les armes au commonce-Tome IV. ment de ce siècle, pour la défense du Calvinisme.

Ces Camifards eurent pour chef un vieux Calviniste nomme du Serre, qui prit avec lui quinze jeunes garçons, & fit prendre à la fem-" me, qu'il associa à son ministère, quinze jeunes filles, dont il prétendit faire autant de prophètes & de prophètesses, disant que Dieu lui avoit donné son esprit, & qu'il avoit le pouvoir de le communiquer à qui bon lui fembloit. Ces' faux prophètes trouvèrent des partisans, & bientôt on vit des villages.entiers qui n'avoient plus pour habitans que de ces soi-disans prophètes. Ces Camifards faisoient profession d'être ennemis jurés de tout ce qui portoit le nom & le caractère de Catholique Romain; ils fe perfuadoient qu'il y avoit du mérite devant Dieu, à massacrer les Prêtres, à piller & à brûler les Eglifes ; ils invectivoient contre l'Eglifier fes Ministres. Ils furent convaincus d'imposture à Genève même; néanmoins le feu du fanatisme ne fut pas éteint; au contraire, il alluma une guerre civile dont le Languedoc fut le théâtre. On en dut la fin aux foins & à la valeur du Maréchal de Villars.

- CAMISE; vieux mot qui signifioit autrefois une chemise.
- CAMISOLE; fubstantif féminin. Chemisette, ou petit vêtement qu'on porte entre la chemise & la veste. Il porte une camisole de soie, de basin.

Les trois premières syllabes sont brèves, & la quatrième est trèsbrève.

Il faudroit changer le c en k, le s en z, & écrire, d'après la prononciation, kamizole. Voyez OR-THOGRAPHE.

Τιι



- CAMISSAN; fi l'on veut en croire Vincent le Blanc, voyageur trèsfuspect, c'est le nom propre d'une ville d'Ethiopie, vers le Nil, à trois lieues de Cassouda.
- CAMMANAH; nom propre d'une petite province de Guinée, en Afrique, sur la côte d'or.
- CAMMART; nom propre d'une ancienne ville d'Afrique, au royaume de Tunis, près des ruines de Carthage.
- CAMMIN; nom propre d'une ville d'Allemagne, dans la Poméranie ultérieure, fur le Divenow. Deux incendies la réduisirent en cendres en 1630 & en 1709.
- CAMOÉNS; (Louis) nom propre d'un Poète fameux, issu d'une ancienne famille Portugaise, & né en Espagne dans les dernières années du règne célèbre de Ferdinand & d'Isabelle, tandis que Jean II. régnoit en Portugal. C'étoient alors, dit M. de Voltaire, les beaux jours du Portugal, & le tempomarqué pour la gloire de cette nation.

Emmanuel déterminé à suivre le projet qui avoit échoué tant de fois de pénétrer aux Indes orientales par l'Océan, fit partir en 1497, Vasco de Gama, avec une flotte, pour cette entreprise qui étoit regardée comme téméraire & impraticable: cependant elle réuffit : Gama & ses compagnons, naviguant sur l'Océan Atlantique, découvrirent la pointe la plus méridionale de l'Afrique; ils virent une vaste mer, & elle les porta aux Indes orientales Leurs périls sur cette mer, & la découverte de Mozambique, de Melinde & de Calicut, ont été chantés par le Camoëns, dans un poëme épique, intitulé la Lusiade; poëme qui fait sentir quelque chose, dit un auteur illustre, des charmes de l'Odissée & de la magnificence de l'Énéide; poème qui a fait appeler son auteur *le Virgile Portu*gais.

Le Camoëns obligé de quittet Lisbonne pour quelques galanteries indiferètes, & exilé de Goa par le Viceroi, languit quelques années dans un coin de terre barbare, fur les frontières de la Chine, où les Portugais avoient un petit comptoir, & où ils commençoient à bâtir la ville de Macao. Ce fut là qu'il composa fa Lusiade.

Il obtint un petit emploi à Macao même, & delà retournant enfuite à Goa, il fit naufrage sur les côtes de la Chine, & se sauva, diton, en nâgeant d'une main, & de l'autre tenant son poëme, seul bien qui lui restoir. De retour à Goa, il fut mis en prison; il n'en sortit que pour essure un plus grand malheur, celui de suivre en Afrique un petit Gouverneur arrogant & avare. Il éprouva touse l'humiliation d'en être protégé. Enfin il revint à Lisbonne, avec fon poëme pour toute ressource. Il obtint une petite penfion d'environ 800 livres de notre monnoie d'aujourd'hui ; mais on cessa bientôt de la lui payer; il n'eut d'autre retraite & d'autre secours qu'un hôpital. Ce fut là qu'il passa le reste de sa vie & qu'il mourut dans un abandon général. A peine fut-il mort, qu'on s'empressa de lui faire des épitaphes honorables, & de le mettre au rang des grands hommes. Quelques villes se disputèrent l'honneur de lui avoir donné la naissance. Ainsi il éprouva en tout le fort d'Homère; il voyagea comme lui; il vécut & mourut pauvre, & n'eut de réputation qu'après sa mort.

Pour vous faire une idée du poë-



CAM

me du Camoëns, il faut entendre M. de Voltaire: qui mieux que lui a droit d'afligner à chacun la place qui lui appartient.

Voici, dit cet Auteur sublime, comme débute le Camoëns:

« Je chante ces hommes audesfusdu vulgaire, qui des rives occidenrales de la Lusitanie, portés sur des mers qui n'avoient point encore vû de vaisseaux, allèrent étonner la Trapobane de leur audace : eux dont le courage, patient à souffrir des travaux au-delà des forces humaines, établit un nouvel empire fous un ciel inconnu & sous d'autres étoiles. Qu'on ne vante plus les voyages du fameux Troyen, qui porta ses dieux en Italie; ni ceux du sage Grec, qui revit Itaque après vingt ans d'absence; ni ceux d'Alexandre, cet impétueux conquérant. Disparoissez, drapeaux que Trajan déployoit sur les frontières de l'Inde: voici un homme à qui Neptune a abandonné fon trident: voici des travaux qui surpassent tous les vôtres.

Et vous, Nymphes du Tage, si jamais vous m'avez inspiré des sons doux & touchans; si j'ai chanté les rives de votre aimable fleuve, donnez moi aujourd'hui des accens fiers & hardis; qu'ils ayent la force & la clarté de votre cours; qu'ils soient purs comme vos ondes, & que désotimais le Dieu des vers prétère vos eaux à celles de la fontaine factée.»

Le Poète conduit la flotte Portugaife à l'embouchure du Gange ; il décrit en passant les côtes occidentales, le midi & l'orient de l'Afrique, & les différens peuples qui vivent sur cette côte ; il entremêle avec art l'histoire du Portugal. On voit dans le troisième chant, la mort de la célèbre Inès de Castro, épouse du Roi Don Pedro, dont l'aventure déguisée a été jouée depuis peu fur le théâtre de Paris. C'est à mon gré le plus beau morceau du Camoëns; il y a peu d'endroits dans Virgile plus attendrisfans & mieux écrits. La simplicité du poëme est rehaussée par des fict tions aussi neuves que le sujet. En voici une qui, si j'ose le dire, doit réussifi dans tous les temps, & chez toutes les nations.

Lorfque la flotte est prête à doubler le Cap de Bonne Espérance, appelé alors le promontoire des Tempêtes, on apperçoit tout-àcoup un formidable objet. C'est un fantôme, qui s'élève du fond de la mer; sa tête touche aux nues; les tempêtes, les vents, les tonnèrres sont autour de lui; ses bras s'étendent au loin fur la furface des eaux : 🕚 ce monstre, ou ce dieu, est le gardien de cet Océan, dont aucun vaisseau n'avoit encore fendu les flots; il menace la flotte, il se plaint de l'audace des Portugais, qui viennent lui difputer l'empire de ces mers; il leur annonce toutes les calamités qu'ils doivent essuyer dans leur entreprise. Cela est grand en tout pays fans doute.

Voici une autre fiction, qui fut extrêmement du goût des Portugais, & qui me paroît conforme au génie italien; c'eft une île enchantée qui fort de la mer, pour le rafraîchiffement de Gama & de sa flotte. Cette île a servi, dit-on, de modèle à l'ile d'Armide, décrite que ques années après par le Tasse. C'est là que Venus, aidée des conseils du Père Eternel, & secondée en même-temps des flèches de Cupidon, rend les Néreides amoureuses des Portugais. Les plaisirs les plus laseifs y font peints fans Tttij



ménagement; chaque Portugais embrasse une Néreïde, & Thétis obtient Vasco de Gama pour son parrage. Cette déesse le transporte sur une haute montagne, qui est l'endroit le plus délicieux de l'île, & delà lui montre tous les royaumes de la terre, & lui prédit les destinées du Portugal.

Camoëns après s'étre abandonné fans réferve à la description voluptueuse de cette île, & des plaisirs où les Portugais sont plongés, s'avise d'informer le lecteur, que toute cette siclion ne signifie autre chose que le plaisir qu'un honnête homme sent à faire son devoir. Mais il faut avouer, qu'une île enchantée, dont Venus est la déesse, & où des nymphes caressent des matelots après un voyage de long cours, ressemble plus à un *musico*d'Amsterdam, qu'à quelque chosed'honnête.

On reproche d'ailleurs avec juftice au Camoëns d'avoir fait un mêlange ridicule de la fable avec la religion chrétienne : le principal but des Portugais, par exemple, eft, après l'établiffement de leur commerce, la propagation de la foi, & c'eft Venus qui se charge du succès de l'entreprise. Il faut convenir, après de telles disparâtes, que l'ouvrage est plein de grandes beautés, puisque depuis deux cens ans il fait les délices d'une nation spirituelle qui doit en connoître les faures.

- CAMOISIE; vieux mot qui signifioit autrefois couvert de plaies.
- CAMOISIER, CAMOISSER; vieux verbes qui fignifioient autrefois pré-
- parer une peau comme le chamois. CAMOMILLE ; fubstantif féminin. Chamamelum. Plante à tiges grêles, rameuses, qui s'élèvent à la hauteur d'un demi pied. Ses feuilles

font nombreuses & découpées trèsfinement. Ses fleurs radiées, ayant le disque jaune & la couronne blanche, soutenues par un calice écailleux, naissent aux sommets des tiges, & il leur succède des semences oblongues.

Cette plante croît en Languedoc, & fur le rivage de la mer. Elle est amère au goût, odoriférante, réfolutive, fébrifuge, stomachique, carminative, vermifuge.

On ne fait guères ulage de l'herbe, mais on emploie fréquemment les fleurs en décoction & en cataplasmes. On en tire une eau & une huile, que l'on donne à l'homme à la dose de quelques gouttes dans une liqueur convenable. On les fait prendre en décoction aux animaux, à la dose d'une poignée fur une livre d'eau; & en poudre, à la dose de deux gros.

Il y a une autre espèce de camomille, qu'on appelle camomille romaine, qui croît dans les campagnes d'Italie, & que l'on cultive dans les jardins. Elle a les vertus de la précédente, & on la lui préfère. On en tire par la distillation une huile diurétique, d'une belle couleur bleue. Les fleurs donnent aussi par infusion, une huile qui calme les douleurs, & qui entre dans les lavemens.

li y a encore la camomille puante qui croît dans les lieux incultes. Elle est amère au goût, & répand une odeur forte & féride; mais elle est fondante, apéritive, antispafmodique, fébrifuge, vermifuge & carminative. On fait de l'herbe & des fleurs, des décoctions pour les lavemens & bains de vapeurs. On l'emploie aussi comme les précédentes, en fomentations & en cataplasmes émolliens & résolutifs.

Digitized by Google

SIROP DE CAMOMILLE, se dit de la composition suivante.

Prenez une livre de fleurs de camomille récemment cueillies; faites-les infuser pendant douze heures dans quatre livres d'eau de fontaine bien chaude; faites bouillir · légèrement l'infusion, coulez-là avec expression; remettez successivement macerer deux autres livres de fleurs de camomille dans l'infusion coulée; en procédant comme la première fois : mêlez dans la dernière expression, trois livres de sucre blanc; clarifiez le mélange avec un blanc d'œuf, & faites cuire à un feu modéré, en consistance de firop.

Ce sirop est excellent contre la colique venteuse, & pour provoquer les mois aux femmes.

Les trois premières syllabes font brèves, & la quatrième est trèsbrève.

Les *ll* fe prononcent mouillés.

- CAMON; nom propre de deux villes de la Palestine, dont une étoit située dans le grand champ, en deçà du Jourdain, & l'autre dans le pays de Galaad, au delà de ce steuve.
- CAMONICA ; nom propre d'une petite contrée d'Italie , dans l'Etat de
- Venife, fur les rives de l'Oglio, vers les frontières de la Valteline.
- CAMOSE; vieux mot qui fignifioit autrefois cifelé.
- CAMOUFLET; fubstantif masculin. Infufflatio. Fumée épaisse qu'on souffle par malice au nez de quelqu'un, avec un cornet de papier allumé. Il ne s'amusera pas de vos camousses.

On dit, en termes de l'art militaire, donner un camouflet; pour dire, chercher à écrafer ou étouffer le Mineur ennemi dans fa galerie. CAMOUFLET, fe dit familièrement dans le fens figuré, d'un affront, d'une humiliation que l'on effuie. Il fut obligé d'effuyer quelques camouflets.

CAM

Les deux premières fyllabes font brèves, & la troisième est moyenne au singulier, mais longue au pluriel. CAMP; substantif masculin. Castra.

Le lieu où une armée fe loge en ordre.

Dès que les hommes se sont fait la guerre avec quelque industrie, ils ont eu des camps dans lesquels ils se sont fortifiés pour se mettre. à couvert du danger des attaques imprévues & nocturnes. Les Grecs entouroient leurs camps d'une tranchée ou fosse: les Romains n'excellèrent à fortifier les leurs qu'après avoir vaincu Pyrrhus à la bataille de Benevent, où ils eurent occasion d'examiner & d'apprécier l'art des Grecs en ce genre. Après les guerres Puniques & celles de Tarente , leurs camps devinrent de**s** forteresses ftables. Aussi l'armée Romaine, qui combattoit au-devant de son camp, y trouvoit une retraite assurée, quand elle étoit battue.

Les Romains avoient des camps d'hiver & des camps d'été. Les premiers qui fublistoient tant qu'il restoit quelque chose à conquérir dans une contrée, étoient construits très-solidement. Les pierres & les bois en formoient les fortifications & les tentes, d'où quelques-uns de ces camps long-temps habités, devinrent des villes dans la suire.

Les camps d'été, qui ne devoient fervir que peu de jours, étoient faits moins folidement; mais ils ne laiffoient pas d'être entourés de fossés. Les Romains étoient tellement persuadés que la sûreté d'une armée dépendoit de la clôture de

Digitized by GOOGLE

fon camp, que fans ce travail, le Soldat Romain n'auroit pas voulu passer une feule nuit qu'il ne fût fous les armes.

Cette méthode de former des camps folides & retranchés, fe perdit dans la fuite des temps, parce qu'elle fut négligée des peuples qui renversèrent l'empire Romain. On fait qu'Attila, roi des Huns, ayant été vaincu dans les champs catalauniens, aima mieux fe retrancher avec les cadavres de fon armée, que d'environner fon camp d'un fossé.

Ce n'est que dans les guerres d'Italie, sous Louis XII, que l'usage des camps retranchés s'est introduit parmi nous, & c'est sous Louis XIV que l'art & la méthode s'en sont perfectionnés. Nos Ingénieurs distribuent les camps de nos armées avec autant d'ordre & de son que s'il s'agissoit de la construction d'une ville.

Nos armées campent ordinairement sur deux lignes : on tâche d'en appuyer la droite & la gauche à quelque ruisseau, rivière, marais ou hauteur dont on s'empare, & où l'on tient des Dragons ou de l'Infanțerie.

L'Artillerie se place communément devant le' centre de la première ligne; mais si le camp est à demeure, on la distribue sur les aîles & le long des lignes, selon la nature du terrein.

Le Quartier général, qui est ce que les Romains appeloient le Prétoire, & l'endroit où campe le Général, doit être, autant qu'il est possible, au centre du camp, afin que le Général soit plus à portée de donner ses ordres aux différens quartiers. Au reste ces choses se règlent selon les circonstances & les conjonctures, qui sont fort sujettes

Comme les vûes générales de celui qui commande, doivent être la confervation des hommes & des chevaux de son armée, il cherche à placer son camp dans un endroit fain, où les vivres puissent parvenir commodément. Il tâche que la garde du camp n'exige pas beaucoup de monde, afin de ne pas fatiguer inutilement fon armée. Il conferve une communication libre avec les places dont il doit titer des fubfistances: il place fon camp de manière qu'il protége le pays ami, qu'il inquiète le pays ennemi, &c. & qu'il ne puisse être obligé de combattre malgré lui, & délavantageusement, &c.

- CAMP VOLANT, fe dit d'un corps de troupes composé particulièrement de cavalerie, qui tient la campagne, pour faire des courses sur les ennemis.
- CAMP, se dit par extension d'une atmée campée. Tout le camp se reposoit sur lui.
- TÊTE DU CAMP, fe dit du terrein où font dépolés les faisceaux & les étendards.

On appelle *Maréchal de camp*, un Officier général qui a pour Supérieur immédiat le Lieutenant général.

Le titre d'Aide de camp, se donne à un Officier chargé de porter les ordres du Commandant de l'armée ou de quelque Officier général : & le titre de Mestre de camp se donne à un Colonel de Cavalerie.

CAMP, s'eft dit autrefois des lices où l'on faifoit entrer les Champions pour y vider leurs querelles par les armes. Les Juges du camp le condamnèrent à l'amende,

Digitized by Google

- **CAMP PRÉTORIEN**, s'eft dit, chez les Romains, d'une grande enceinte de bâtiment, où logeoient les foldats de la garde. C'étoit des espèces de casernes.
- CAMP, fe dit, dans le commerce, des quartiers qu'on affigne dans le royaume de Siam, & chez quelques autres peuples des Indes Orientales, aux Nations étrangères qui vont commercer chez eux.

On dit, dans le fens figuré, que l'alarme est au camp; pour dire, qu'on craint quelque malheur, quelque évènement fâcheux, quelque difgrace.

Ce monofyllabe est bref au singulier, & long au pluriel.

Il faudroit changer le c en k, le m en n, supprimer le p qui est oifif, & écrire, d'après la prononciation, kan. Voyez ORTHOGRAPHE.

- CAMPAGNA; nom propre d'une ville du royaume de Naples, dans la Principauté ultérieure, à feize milles de Salerne.
- CAMPAGNARD, ARDE; adjectif. Ruris incola. Qui refte ordinairement aux champs. Nous passames huit jours chez une Dame campagnarde, qui nous fit un très-bel accueil.
- CAMPAGNARD, fe dit auffi avec quelque mépris, de ce qui paroît oppofé aux manières & à la politeffe usitées dans le grand monde. Elle a le ton campagnard.
 - CAMPAGNARD, se dit aussi substantivement dans cette dernière acception. Ce campagnard a des manières bien ridicules.

La première fyllabe est moyenne, la seconde brève, & la troisième longue au masculin, mais moyenne au séminin, qui a une quatrième syllabe très-brève.

Ce mot employé comme adjec-

tif, ne doit pas régulièrement précéder le fubitantif auquel il fe rapporte. On ne dira pas un campagnard air, mais un air campagnard.

Il faudroit changer le c en k, le m en n, gn en ni, supprimer le d quiest oilif au masculin, & écrire, d'après la prononciation, kanpaniar, kampaniarde. Voyez ORTHOGRA-PHE.

CAMPAGNE ; fubstantif féminin. Campus. Vaste étendue de pays, plat & découvert. C'est une campagne de six lieues de longueur. La rivière de Seine traverse cette campagne.

On dit que la campagne est belle; pour dire, que les productions de la terre sont préparées de manière à faire espérer une récolre abondante.

- CAMPAGNE, fe dit, dans le même fens que le mot champs, au pluriel. Il vient d'acheter une jolie maifon de campagne.
- GENTILHOMME DE CAMPAGNE, se dit d'un Gentilhomme qui fait ordinairement sa résidence à la campagne. Il va passer l'été chez un Gentilhomme de campagne.
- HABIT DE CAMPAGNE, se dit d'un habit dont on fait usage quand on est à la campagne.
- CAMPAGNE, fe dit, en termes de l'Art militaire, du mouvement, du campement & de l'action des troupes. Exemples. Dans le fens de mouvement. Nos Troupes viennent d'entrer en campagne.

Dans le sens de campement. Il y a trois mois que l'armée est en campagne.

Dans le fens d'action. Nous fimes une rude campagne l'an passé. CAMPAGNE, se dit aussi des saisons ausune estate passe.

qu'une armée passe ordinairement en campagne, lesquelles sont le

Digitized by Google

printemps, l'été & l'autompe. Il fervit pendant trois campagnes confécutives.

- CAMPAGNE, se dit, en termes de Marine, du temps que dure un armement, une croisière, un voyage de long cours, ou celui pendant lequel une armée navale peut tenir la mer.
- PIÈCES DE CAMPAGNE, se dit des petites pièces d'artillerie qu'on mène aisément en campagne.
- Comédiens de CAMPAGNE, fe dit des Comédiens qui ne reprélentent que dans les provinces. Cette Troupe n'est composée que de Comédiens de campagne.
- PAROLI DE CAMPAGNE, se dit, aux jeux de la basserte & du pharaon, d'un paroli qu'un ponte marque en fraude, sans que sa carte soit venue en gain. Cette Dame sait souvent des parolis de campagne.

On dit, dans le fens figuré, qu'un Auteur, un Avocat, un Prédicateur, &cc. bat la campagne; pour dire, qu'il écrit, ou qu'il dit beaucoup de choses qui sont sans tapport à son sujet.

On dit aussi i, dans le fens figuré, qu'une personne a mis ses amis s s parens, des gens en campagne; pour dire, qu'elle les fait agir, afin de réufsir à quelque objet qu'elle a en vûe.

La première syllabe est moyenne, la seconde brève, & la troisième très-brève.

Le g se prononce mouillé.

CAMPAGNE DE ROME; nom propre d'une Province d'Italie, fituée entre le Tibre, le Teverone, Terracine & le Carigliano. Elle a quarante milles dans fa plus grande longueur, & cinquante-cinq milles dans fa plus grande largeur. Ce pays eft mal cultivé, quoique le fol en foit excellent. On attribue ce défaut de culture aux impots excessifs dont on a accablé le Laboureur, & à l'usage dans lequel est la Chambre apostolique, d'acheter le blé au prix qu'elle fixe pour le revendre. ensuire aux Boulangers plus cher qu'elle ne l'a acheté.

CAMPAGNOL; substantif masculin. Espèce de rat, plus commun encore, & plus généralement répandu que le mulot; celui-ci ne se trouve guères dans les terres élevées, le campagnol se trouve partout dans les bois, dans les champs, dans les prés, & même dans les jardins; il est remarquable par la grosseur de sa tête, & aussi par sa queue courte & tronquée, qui n'a guères qu'un pouce de long; il se pratique des trous en terre, où il amasse du grain , des noifettes & du gland; cependant il paroît qu'il préfère le blé à toutes les autres nourritures. Dans le mois de Juillet, lorsque les blés font mûrs, les campagnols arrivent de tous côtés, & font souvent de grands dommages en coupant les tiges du blé pour en manger l'épi ; ils femblent fuivre les moissonneurs; ils profitent de tous les grains tombés, & des épis ou-" bliés. Lorsqu'ils ont tout glané, ils vont dans les terres nouvellement semées, & détruisent d'avance la récolte de l'année suivante. En automne & en hiver, la plûpart fe retirent dans les bois, où ils trouvent de la faine, des noisettes & du gland. Dans certaines années, ils paroissent en si grand nombre, qu'ils détruiroient tout, s'ils fubfistoient long-temps; mais ils fe détruisent eux-mêmes, & se mangent dans les temps de difette : ils fervent d'ailleurs de pâture aux mulots, & de gibier au renard, au chat



chat lauvage, à la marte & aux bellettes.

Le campagnol ressemble plus au rat d'eau qu'à aucun animal, par les parries intérieures; mais à l'extérieur, il en diffère par plusieurs caractères effentiels ; 1º. par la gran-.deur, il n'a guines que trois pouces de longueur depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue, & le rat d'eau en a sept: 2°. par les dimensions de la tête & du corps; le campagnol eft, proportionnellement à la longneur de son corps, plus -gros que le rat d'eau, & il a aussi la "tête proportionnellement plus groffe: 3°, par la longueur de la queue, qui dans le campagnol ne fait tout au plus que le tiers de la longueur de l'animal entier, & qui dans le rat d'eau fait près des deux tiers de certe même longueur : 4°. enfin par He naturel & les mœurs; les campagnols ne se nourrillent pas de poisson, & ne se jettent point à l'eau; ils vivent de gland dans les - bois, de blé dans les champs,& dans

les prés de racines tuberculeufes, comme celle du chiendent. Leurs trous ressemblent à ceux

des mulots, & font fouvent divifés en deux loges; mais ils font moins spacieux & beaucoup moins enfoncés sous terre; ces petits animaux y habitent quelquefois plu-

- fients ensemble. Lorsque les femelles sont prères à mettre bas, elles y portent des herbes pour faire un sit à leurs petits : elles produisent au printemps & en été; les portées ordinaires sont de cinq ou six, & quelquesois de sept ou huit.
- CAMPAN; nom propre d'un bourg de France, en Galcogne, à cinq lieues, fud-fud-est, de Tarbes. Il y a dans la vallée de Campán, d'ex-Tome IV.

CAM

- CAMPANE; fubstantif féminin. Ouvrage de foie, d'or, d'argent filé, ou d'autres matières, avec de petits ornemens en forme de cloches, faits aussi de foie, &c. & dont on fe fert pour garnir des ameublemens, des ornemens d'églife, &c.
 - Il n'y a que les maîtres Pallementiers-Boutonniers, qui aient droit à Paris de fabriquer des campanes.
- CAMPANE, se dit, en termes d'Architecture, du corps du chapiteau Corinthien, & du chapiteau composite, parce qu'ils ressentier à une cloche renversée.
- CAMPANE DE COMBLE, le dit de certains ornemens de plomb, chantournés & évidés, qu'on place au bas du faîte d'un comble, comme on en voit de dorés au château de Verfailles.

La première syllabe est moyenne, la seconde brève, & la troisième très brève.

CAMPANELLA; (Thomas) nom propre d'un Ecrivain du dix-fep-"tième siècle, qui entra chez les Dominicains, où il se rendit fameux par ses ouvrages de Philosophie. Une dispute très-vive qu'il eut avec un vieux Professeur de son Ordre, le fit accuser d'hérésie,& jetter dans les prisons de l'Inquisition, où il souffrit pendant plus de vingt-cinq ans. Ayant enfin obtenu sa libetté par le moyen du Pape Urbain VIII, il vint en 1634 à Paris, où il fut accueilli gracieusement du Cardinal de Richelieu. Il y mourut cinq ans après, âgé de foixante-onze ans. Il étoit né à Stilo ; en Catabre.

On remarque dans les ouvrages beaucoup d'esprit & d'imagination,



mais peu de jugement & de solidité.

CAMPANETTE; fubstantif féminin. Espèce de Narcisse fauvage à feuilles longues & étroites. Ses fleurs font jaunes, dorées, & ont dans le milieu une campane asse grande, pâle & garnie à la base de six pièces jaunes. Quand la fleur est passée, le calice devient un fruit rond, divisé intérieurement en trois loges qui renferment des semences sphériques & noires. La racine est bulbeuse & visqueuse.

Cette plante croît dans les prés, les bois, les jardins & les lieux humides. Elle est purgative & apéritive. On la donne infusée à la dose de deux drachmes.

- CAMPANIE; nom propre d'une ancienne Province d'Italie, qui répondoit à peu près à ce que nous appelons aujourd'hui *la Terre de Labour*, dans le royaume de Naples. Les anciens nous ont peint ce pays comme un lieu de délices. Capoue en étoit la capitale.
- CAMPANIER; vieux mot qui fignifioit autrefois fonneur.
- CAMPANIFORME ; adjectif des deux genres, & terme de Boranique, qui se dit d'une seur dont la figure imite celle d'une cloche.
- CAMPANILLE; fubstantif féminin, & terme d'Architecture, qui fe dit de la partie supérieure d'un dôme. CAMPANULE; substantif séminin. Campanula. Plante laiteuse, à plufieurs tiges velues, qui s'élèvent à la hauteur d'environ deux pieds. Ses feuilles, semblables à celles de l'ortie, mais plus pointues & garnies de poils, sont disposées alternativement le long des tiges. Ses fleurs qui sortent des aisselles des feuilles, font de conleur, bleue, blanche ou violetre, faites en forme de clo-

1.

1

ches évalées, & fourennes chacune par un petit calice découpé comme elles en cinq parties; ce calice devient, quand la fleur est tombée, un fruit membraneux divisé en plusieurs loges qui renferment des femences menues, luisantes & de couleur rousse.

Cette plante étoît dans les prés, les bois & les lieux humides. Elle est astringente, détersive, vulnéraire, & s'emploie en décoction & en gargarisme.

- CAMPATOIS; (les) Hérériques du quatrième fiècle, qui fuivoient les erreurs des Donatistes, & qui furent ainsi appelés de ce qu'ils couroient les campagnes pour y répandre leur doctrine.
- CAMPE; fubitantif mafculin. On donne ce nom dans le commerce à une espèce de droguet croisé & drapé, qui se fabrique en divers endroits du Poitou. La pièce doit avoir quarante aunes de longueur, & une demi-aune de largeur.
- CAMPÉ, ÉE; adjectif & participe paffif. Voyez CAMPER.
- CAMPÉCHE; nom propre d'une ville de la nouvelle Espagne, dans la presqu'ile de Yucatan, sur la côte orientale de la baie de campêche.

Elle a donné fon nom au bois que produit un arbre d'Amérique, qui est très-dur & très-pefant, & dont on se fert pour teindre en noir, & pour divers ouvrages de menuiferie, parce que c'étoit là où se faisoit autrefois tout le commerce des bois de teinture de ces parages.

tie, mais plus pointues & garnies de poils, font disposées alternativement le long des tiges. Ses fleurs qui sortent des aisselles des feuilles, font de conleur, bleue, blanche ou violette, faites en forme de clo-

<u>722</u>



- CAMPELET; vieux mot qui fignifioit autrefois un petit champ.
- CAMPEMENT; fubstantif masculin. Action de camper. Ce sera sans doute le dernier campement de l'armée avant l'hiver.
- CAMPEMENT, se dit aussi du camp même. Le lieu n'étoit pas propre pour le campement.

La première fyllabe est moyenne, la feconde très-brève, la troisième moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

- CAMPEN; nom propre d'une ville forte de la République de Hollande, dans la Province d'Overisfel. Les Hollandois l'enlevèrent aux Efpagnols en 1578.
- CAMPENART; vieux mot qui lignifioit autrefois clocher.
- CAMPER ; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme chanter. Placer & distribuer une armée, une troupe dans un endroit, pour y rester un ou plusieurs jours. Ce Brigadier campa son détachement aux pieds de la montagne.
- CAMPER, est aussi verbe neutre, & se dit d'une troupe, d'une armée qui s'arrête en quelque lieu pour y demeurer un ou plusseurs jours. L'armée campa à la vue de la citadelle.
 - On dit Proverbialement de quelqu'un qui n'a point de rélidence fixe, & qui en change habituellement, qu'il campe, qu'il ne fait que camper.
- SE CAMPER, est aussi pronominal ré-
- fléchi, & le dit familièrement pour exprimer, le placer. Il se campa dans un fauteuil.

SE CAMPER, se dit encore pour signi-

fier, prendre une certaine posture, se mettre d'une certaine façon sur ses pieds. Ce danseur se campe mal. La première syllabe est moyenne, & la seconde est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez cependant que les temps ou personnes, qui se terminent par un s féminin, ont leur pénultième syllabe longue. Dans je campe, la syllabe cam est longue.

- CAMPER; nom propre d'une contrée des indes orientales, dans l'île de Sumatra.
- CAMPERCHE; fubitantif féminin. Les ouvriers en tapisferies de basse lisse donnent ce nom à la barre de bois qui traverse leur métier d'une roine à l'autre, & qui soutient les fautereaux où sont attachées les cordes des lames.
- CAMPESTRE ; fubitantif féminin. C'étoit, chez les Romains, une espèce de culotte ou de vêrement semblable aux haut-de-chausses que portent ordinairement les danseurs de cordes.

CAMPHORATA ; Voyez CAM-PHRée.

CAMPHRE; substantif masculin. Camphora. Substance végétale, concrète, folide, séche, friable, tsèsvolatile, inflammable à la manière des huiles essentielles, d'une odeur très-forte & très-pénétrante, d'un goût amer & piquant, & qui se dissout facilement dans l'esprit de vin.

Par toutes les propriétés dont on vient de parler, le Camphre reffemble parfaitement aux réfines; mais d'un autre côté, il en diffère essentiellouvent, en ce qu'étant exposé au feu dans les vaisseaux clos, il se sublime en entier sans éprouver de décomposition, & sans lais-

V v v ij



fer aucun résidu charbonneux, ni d'aucune autre espèce. Quoiqu'il ait une saveur forte, il n'a point l'âcreté des huiles essentielles; les alcalis les plus caustiques n'ont aucune prise sur lui; les acides vitrioliques & nitreux le dissolvent, mais sans effervescence, sans chaleur, sans l'enstammer, sans le brûler, sans lui causer aucune altération sonsible, même lorsqu'ils font concentrés.

L'acide nitreux dissout le camphre tranquillement; & cette diffolution est claire & limpide. On a donné à cette diffolution le nom d'huile de camphre : si on la mêle avec une grande quantité d'eau, aussitôt les liqueurs se troublent, le mélange devient laiteux; parce · que cot acide a une plus grande affinité avec l'eau qu'avec le camphre. Cette fubstance quitte donc l'acide sous la forme de flocons blancs, qui se précipitent d'abord au fond de la liqueur, à cause d'un roke d'acide qui les appesantit; mais à mesure que l'eau enlève cet acide, les flocons viennent gagner la surface où ils restent nâgeans : si on achève de les bien laver, & qu'on les fasse scher; on trouve que c'est du camphre, en tout semblable à ce qu'il étoit avant cette diffolution & précipitation; preuve fensible que le camphre ne reçoit aucune altération de la part de l'acide nitreux, lequel cependant est celui de tous les acides qui agit le plus fortement fur toutes les matières huileuses.

Il suit de ce qui vient d'être dit des propriétés du camphre, que cette substance singulière, quoiqu'ayant des propriétés essentielles des huiles & des résines, n'est cependant comparable à aucune de celles qui font connues, & qu'elle est dans une classe à part. Comme à l'exception de sa forme concrète; le camphre se rapproche beaucoup de la nature de l'éther, précisément par toutes les propriétés qu'ele font différer des huiles; il y a lieu de présumer que cette substance est analogue à l'éther, ainsi que M... Macquer le conjecture dans ses Elémens de Chimie.

Tour le camphre, qui est dans le commerce, nous vient des Indes & du Japon.; on le tire d'une espèce de laurier qui croît abondamment dans l'île de Borneo. On a cru-pendant long - temps que cet arbre étoit le feul végétal qui plit fournir du camphre ; mais plusieurs Chimistes modernes; & fingulièrement M. Cartheuser, ont é découvert que beaucoup de plantes aromatiques, telles que le thim, . le romarin, la fauge, & presque toutes les labiées, contiennent une fubstance de la nature du camphre, qu'on peur même en retirer, quoiqu'en très-petite quantité.

Le Camphre, immédiatement après avoir été retiré de l'arbre qui le fournit, est chargé de plusieurs impuretés qui le falissent; on le nomme, en cet état, Camphre brut. Les Hollandois qui en font le principal commerce; le purisient chez eux, en le sublimant dans des espèces de matras de vette.

Le Camphre est usité en Médecine, comme un remède calmant & antispasmodique; il réussit est fectivement dans plusieurs maladies convulsives; & autres affections du genre nerveux. Cette vertu lui est commune avec toutes les saurres substances éthérées & huileuses, très-volatiles, telles que l'éther, l'huile animale de dippel,

les huiles effensielles très-rectifiées, le muse, le castoreum, l'opium, & autres substances semblables. Hoffmann est celui des Médecins qui a le plus observé, suivi & recommandé la vertu sédative du camphre. On se sert aussi avec beaucoup de succès du camphre comme d'un puissant anciputride : on l'emploie dissour dans l'esprit de vin, contre la gangrène & le sphacèle.

On lit dans les Histoires des maladies de Breslau, qu'une fille qui avoit, non-seulement la peau affectée de pustules scorbutiques, mais qui portoit encore une large • tumeur rouge à la main, dont la base s'étendoit jusqu'au bras, prit de la poudre bézoardique de Wedelius, avec du nitre & un peu de camphre, dans de l'huile d'amandes douces; qu'auflitôt ces terribles symptômes furent confidérablement diminués; que l'inflammation qui tendoit à la gangrène, fut arrêté, & que la fueur excitée par ces remèdes, répandoit une forte odeur de camphre; preuve sensible & incontestable de la qualité pénétrante de cette substance.

Stahl appelle *le camphre* le dompteur de toutes les inflammations.

Le célèbre Werlhofius a observé que trois ou quatre grains de camphre, pris de deux en deux heures dans des émultions nitreuses, produisoient les meilleurs effets dans les fièvres aigues, la frénésie & le délire.

Les transactions philosophiques parlent de Maniaques qui ont été guéris de leur maladie, en prenant matin & soir demi- drachme de camphre, en forme de bol. Sethi nous instruit d'après Rhases, que le camphre guérit les maladies les plus aiguës, les douleurs de tête qui proviennent de chaleur, de même que les ingammations, sur-tout celles du foie.

Mindereus place le camphre, dans fon Traité fur la Peste, au nombre des Antidotes qui ont le plus de vertu contre cette maladie. Il assure qu'il a beaucoup plus d'efficacité qu'aucune préparation bézoardique pour prévenir la putréfaction, & dissiper les exhalaisons contagieuses.

Hoffmann assure, d'après sa propre expérience, qu'il n'y a point de remède qui soulage aussi promptement que le camphre dans la gonorrhée, & le commencement de la vérole.

Le Camphre est encore singuliérement utile dans les hémorrhagies dangereuses & terribles, sur tout dans celles qui accompagnent les fièvres malignes, de même que dans le crachement de sang occasionné par des causes internes, tels que les spasmes des viscères.

Comme le Camphre brûle dans l'eau quand il est allumé, & qu'il rend une flamme blanche & odoriférante, on en fait usage dans les feux d'artifice.

Si vous ajoutez dix grains de camphre à un grain de phosphore Anglois, fait avec de l'urine, vous aurez un phosphore liquide.

Les Foureurs se servent de camphre pour écarter les tignes des peaux. Les Peintres en mêlent aussi dans la composition de leurs vernis, parce que cette substance empêche que les insectes n'atraquent leurs Ouvrages.

Quelques personnes ont prétendu que le camphre détruisoit les feux

Digitized by GOOGLE

de l'amour, & que fon odeur rendoit les hommes impuissans; mais tien n'est moins vérisié.

Le Camphre paye pour droits, à l'entrée du Royaume, 15 liv. par quintal, fuivant le tarif de 1664. TROCHISQUES DE CAMPHRE, fe dit de la composition fuivante:

Prenez une once de camphre, une demi-once de mirrhe, autant d'alla fœtida & de castoreum; trois gros de spicanard, un gros de fafran, un demi-scrupule d'opium & huit gouttes d'huile de succin: Pulvérisez ces drogues; mêlezles avec l'huile & avec une quantité suffisante de gomme adragant, tirée avec de l'eau de matricaire; faites du tout une pâte dont vous formerez des trochisques que vous ferez sécher pour vous en servir dans le besoin.

Ces trochisques sont bons dans les fièvres inflammatoires, pour tempérer l'ardeur de la bile & du sang, contre la phtisse, mais particulièrement contre les vapeurs & les autres maladies histériques.

La dose est depuis un demi-scrupule, jusqu'à un demi-gros.

La première syllabe est longue, & la seconde très-brève.

Il faudroit changer le c en k, le m en n, ph en f, & écrire, d'après la prononciation, kanfre. Voyez ORTHOGRAPHE.

- CAMPHRÉ, ÉE; adjectif Qui n'a guères d'usage qu'en ces phrafes : de l'esprit de vin camphré, de l'eau de vie camphrée; pour dire, de l'esprit de vin, de l'eaude-vie, dans lesquels on a mis du camphre.
- CAMPHRÉE; substantif séminin. Plante à plusieurs tiges dures, ligneuses, velues, blanchâtres, rameuses, qui s'élèvent à la hauteur

d'environ dix - huit pouces : fes feuilles font fimples, entières, velues & alternes : la fleur qui paroît au mois d'Août & de Septembre, est un petit vase herbeux, duquel fortent quatre petites étamines furmontées chacune par un fommet rouge, ou de couleur de rose : il fuccède à cette fleur, une semence ovale, aplatie & luifante.

Cette plante, qui croît dans les terres incultes de l'Espagne & du Languedoc, est âcre au goût, & répand une odeur de camphre : elle est d'ailleurs expectorante, incisive, antiasthmatique, emménagogue, fudorisique, apéritive & vulnée raire. On l'estime sur-tout contre l'hydropisse. Les feuilles & l'herbe se donnent infusées dans l'eau ou le vin blanc, à la dose de deux gros. On peut les faire prendre à la dose d'une once aux animaux.

CAMPHRIER; substantif masculin. Laurus camphorifera. Arbre qui croît fans culture, dans l'île de Borneo, & dans quelques autres contrées des Indes Orientales. Il est de la grandeur du tilleul, & nous donne cette substance que l'on appelle camphre : fes racines, qui sont fortes & très-odoriférantes, fournissent beaucoup plus de camphre que le reste de l'arbre : il a ses feuilles longues, d'un vert foncé, brillant & terminées en pointe : ses fleurs qui paroissent en Mai & en Juin, sont blanches à six pétales : il leur succède des baies de la groffeur d'un pois, & dont le goût approche de celui du clou de girofle.

CAMPHUR ; substantif masculin. Des Voyageurs parlent, sous ce nom, d'une espèce d'âne sauvage qui se tient dans les déserts de l'A-

.



rabie, & qui porte une corne au milieu du front, de laquelle il fe fert pour fe défendre contre les taureaux fauvages. Les gens du pays attribuent à cette corne la propriété de guérir plufieurs maladies.

- CAMPIANO; nom propre d'une petite ville forte d'Italie, fur le Taro, aux pieds de l'Apennin, à douze milles de Pontremoli. Elle appartient au Duc de Parme.
- CAMPIE; vieux mot par lequel on défignoit autrefois celui qui étoit chargé de veiller à ce qu'il ne fût fait aucun dommage aux fruits.
- CAMPIESTRE ; vieux mot qui fignifioit autrefois une personne de campagne.
- CAMPIGER; vieux verbe qui fignifioit autrefois camper, tenir la campagne.
- CAMPINE; substantif féminin. Espèce de petite poularde fine. On nous servit une campine.
- CAMPINE, est aussi le nom propre d'une contrée des Pays-Bas, située en partie dans le Brabant Hollandois, & en partie dans l'Evêché de Liège. Elle répond à ce pays des Ménapiens, qui étoit entre la Meuse & l'Escaut.
- CAMPINE, est encore le nom d'une petite contrée d'Espagne, dans l'Andalousie, au territoire de Séville.

La première fyllabe est moyenne, la seconde brève, & la troisième très-brève.

- CAMPION; nom propre d'une ville d'Afie, dans la Tartarie, fur les frontières de la Chine, entre le défert de Chamo, & la rivière Jaune.
- CAMPISTRON; (Jean) nom propre d'un Poëte François né à Toulouse en 1656 : il sut élève & imitateur de Racine; mais il demeura

toujours loin de fon modèle. Ses pièces affez régulièrement conduites, ne laiffent pas de préfenter des caractères foutenus, & des chofes touchantes, mais elles font foiblement écrites, quoiqu'avec pureté. M. de Voltaire remarque que le Duc de Vendôme fit la fortune de Campistron, & le Comédien Baron une partie de fa réputation. Cet Auteur mourut en 1723.

- CAMPITES; (les) Voyez DONATIS-TES. Ils furent appelés Campites au cinquième fiècle, parce qu'ils s'affembloient dans les Campagnes.
- CAMPLI; nom propre d'une petite ville épiscopale d'Italie, au Royaume de Naples, dans l'Abruzze ultérieure, aux pieds des Monts, près du Trohtin.
- CAMPNER DAHLER; substitie masculin. Pièce d'argent qui a cours en Hollande, & qui vaut environ 57 sous de France.
- CAMPO; fubstantif masculin. On donne ce nom dans le commerce, à une sorte de laine d'Espagne, qui se tire de Séville & de Malaga.
- CAMPOIS; (les) Hérétiques du quatrième siècle, qui croyoient trois substances dans la Trinité, au lieu d'une seule substance en trois perfonnes.
- CAMPO-MAJOR; nom propre d'une ville de Portugal, dans l'Alentejo, à trois lieues d'Elvas.
- CAMPOS; fubstantif masculin. Mor emprunté du Latin, & qui se dir du congé qu'on donne à des Ecoliers. Le Prince sit donner campos aux Ecoliers.
- CAMPOS, se dit aussi familièrement du temps où des personnes d'étude & de cabinet se donnent quelque relâche. Je prendrai demain campos.

Le s final ne se fait pas sentir.

128

- CAMPOS; (Tierra de) nom propre d'une petite contrée d'Espagne, au Royaume de Léon, entre Benavante, Salamanque & Valladolid.
- CAMPO-SANTO-PIETRO; nom propre d'une ville d'Italie, dans le Padouan, près de l'embouchure de la rivière de Pionegio, dans le Mufone.
- CAMPREDON; nom propre d'une ville & château d'Espagne, en Catalogne, aux pieds des Pyrénées, à douze lieues de Girone.
- CAMPSEAUX; nom propre d'une Baie de huit lieues de profondeur, fur la côte de l'Acadie, dans l'Amérique septentrionale.
- .CAMQUIT ; fubftantif masculin. Fruit qu'on recueille au Royanme Te Tonquin. Il ressemble à une. orange : sa pelure est mince, & sa couleur d'un rouge foncé à l'extérieur, & rouge intérieurement. Il est très-délicat, mais malfain.
- CAMSUARE; nom propre d'une Province de l'Amérique méridionale, fituée entre Rionegro & la grande Province de Guiane, à ce que dit le Comte de Pagan, dans fa Defcription Hiftorique & Géographique de la Rivière des Amazones: mais cette Defcription est un peu sussecte d'autant que celle du P. d'Acunha, qui est très - circonstanciée, ne dit mot de cette Province.
- CAMUL; nom propre d'une ville & conttée d'Aue, que le Vénitien Marco-paolo, place au Royaume de Tangut, & que d'autres disent être au Royaume de Cialis. Paolo ditque ce Pays sournit abondamment tout ce qui est nécessaire à la vie : que les Habitans, qui sont idolâtres, n'y semblent nés que pour se

divertir : qu'ils ont tant de bienveillance pour les Etrangers, que celui qui entre dans une maison pour y demander l'hospitalité, y est accueilli de la manière du monde la plus honnête par le Maître du logis: que celui-ci ordonne à fa femme & à toute sa famille de se conformer aux desirs du nouvel hôte, après quoi il fort de chez lui pour n'y rentrer que quand l'Etranger a jugé à propos d'en partir. Notre Auteur ajoute que les femmes de ce pays sont très-belles, & que les maris croient qu'il est honorable de les prostituer aux Voyageurs.

Il y a un vieux proverbe de Province qui dit:

> Cent lieux, cent modes, Cent pays, cent méthodes.

- CAMULE; terme de Mythologie, & nom que les Saliens donnoient au Dieu Mars, qu'ils repréfentoient avec la pique & le bouchier.
- CAMURI; substantif masculin. Poisfon du Brésil, long de deux pieds, avec de grands yeux, huit nâgeoires, & des écailles luisantes & argentines.
- CAMUS, USE; adjectif. Simus, a, um. Qui a le nez court & plat. Il est camus. Elle est camuse.

ll ne faut pas croire qu'une femme camuse soit laide en tout pays. Les Tartares aiment en général, les beautés camuses, & ils trouvent que les femmes les plus belles, sont celles qui ont le moins de nez.

Rubruquis, Religieux que Saint Louis envoya autrefois pour travailler à la conversion des Tarrares, rappotre que la femme du célèbre Gongis-Kan, beauté éélèbre dans fon

Digitized by Google

Ion temps, n'avoit que deux trous au lieu de nez.

CAMUS, se dit aussi de quelques animaux. Un cheval, un chien camus.

CAMUS, s'emploie encore fubitantivement. Avez-vous vu ce camus, cette petite camuse?

On dit figurément & familièrément d'une personne qui a espéré quelque chose en vain, qu'elle est bien camuse.

On dit auffi figurément & familièrement, qu'on a rendu quelqu'un camus; pour dire, qu'on l'a rendu confus. L'arrivée de son mari la rendit bien camuse.

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième du séminin très-brève.

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le fubstantif auquel il fe rapporte. On ne dira pas une camufe chienne, mais une chienne camufe.

CANA; nom propre d'une perite ville de Galilée, entre Séphoris & Nazareth. C'eft où Jefus-Chrift fir fon premier miracle, en changeant l'eau en vin, aux nôces où il fe trouva

avec la Vierge & fes Difciples. On a un Tableau où le fameux Paul Véronèfe a traité ce fujet, d'une manière digne de fon génie.

CANABASSÈTE; substantif féminin. Il est parlé dans le Tarif de la Douane de Lyon, de 1632, de deux sortes d'étoffes de ce nom, dont les unes étoient sans soie & les autres rayées de soie.

L'enttée des premières est fixée à cinq sous par pièce, & l'entrée des autres à treize sous.

CANACHE; terme de Mythologie, & nom propre de la fille d'Eole, qui ayant été féduite par Neptune, Tome IV. en eut plusieurs enfans, entr'autres Iphimédie, mère des Aloïdes.

- CANACOPOLE; fubitantif mafculin. Les Miffionnaires donnent ce nom aux fimples Catéchiftes qui travaillent fous eux à la convertion des Indiens.
- CANADA; nom propre d'un grand pays de l'Amérique septentrionale, qui a l'Océan à l'orient, le Missifsipi à l'occident, la Floride au midi, & au septentrion des Pays déserts & inconnus.

Ce Pays fut découvert, en 1504, par des Pêcheurs Bretons, qui y furent jetés par la tempête : le Capitaine Thomas Aubert le reconnut en 1508; & dix-sept ans après, François I y envoya Jean Vérazzan, Florentin, qui en prit possession au nom de ce Prince, & lui donna le nom de Nouvelle France. Après la mort de Vérazzan, qui fut pris & mangé par les Sauvages, Jacques Cartier, de Saint-Malo, entra plus avant dans ce Pays, en 1535, & pénétra, en remontant le fleuve de Saint-Laurent, jusqu'à Montréal.

Quoique cerre Contrée foit fituée au milieu de la Zone tempérée, l'air y est néanmoins froid. Les forêts, & le grand nombre de lacs qu'on y rencontre, en sont la vraie cause, de même que les brouillards & les neiges qui y règnent depuis le mois de Novembre jusqu'en Avril. La terre cependant y est assez fertile, & le blé y vient fort bien. On y trouve quelques mines de fer & de cuivre, & diverses espèces d'animaux, comme des ours, des élans, des cerfs, des loutres, des martres, des castors, &c. les peaux de ces animaux font, avec les grains, les bois de construction, la pêche de la morue, & d'autres poissons, Xxx

les richesses, & les principaux objets du commerce de ces Contrées.

Le Pays est habité par plusieurs Nations sauvages, qui ne vivent que de la chasse & de la pêche : tels sont les Abénakis, les Micmacs, les Canibas, les Hurons, les Algonkins, les Iroquois, les Illinois, &c.

La plûpart de ces Sauvages adorent le Soleil, & un premier Efprit, qu'ils regardent comme au-deflus de lui. Ils prouvent l'existence de ce Dieu supérieur, par la compofition de l'univers, & ils concluent que l'homme n'a pas été fait par hasard, & qu'il est l'ouvrage d'un principe infini en sagesse de nonnoissances.

Ils pensent que l'ame est immortelle; parce qu'autrement il faudroit, selon eux, que tous les hommes fussent également heureux en cette vie : puisque, Dieu étant infiniment parfait & infiniment sage, n'auroit pas créé les uns pour être heureux, & les autres pour être malheureux.

Le grand Esprit, ajoutent-ils, a donné aux hommes la raison, pour les mettre en état de discerner le bien & le mal, & de suivre les règles de la justice & de la sagesse.

La tranquillité de l'ame plaît infiniment à ce grand esprit; il déteste, au contraire, le tumulte des passions, qui rendent les hommes méchans.

La vie est un sommeil, & la mort un réveil, qui nous donne l'intelligence des choses visibles & invisibles.

La raison de l'homme ne pouvant s'élever à la connoissance des choses qui sont au-dessus de la terre, il est inutile, & même nuisible, de chercher à pénétrer les choses invisibles.

Après notre mort, nos ames vont dans un certain lieu, dans lequel on ne peut dire si les bons font bien, & si les méchans sont mal; parce que nous ignorons si ce que nous appelons bien ou mal, est regardé comme tel par le grand Esprit.

Au reste, les Canadiens ont le cœur haut & fier, un courage à l'épreuve, une valeur intrépide, une constance prodigieuse dans les tourmens, & une égalité d'ame qu'aucun évènement ne peut altérer. Mais, d'un autre côté, ils sont légers, volages, fainéans, ingrats, traîtres, soupçonneux, vindicatifs, brutaux dans leurs plaisurs, & d'une barbarie inexprimable dans les tourmens qu'ils sont souffrir à leurs ennemis.

- CANADE; fubstantif masculin. Oifeau de l'Amérique, de la grosseur du faisan. Il passe pour le plus beau des volatiles. Son plumage réunit les couleurs les plus brillantes. Son ventre, & une partie de se aîles, font de couleur d'or : sa tête est couverte d'un duvet brun, tacheté de vert, & couronné d'une houpe d'un vermillon éclatant, qu'environnent de petites plumes de la couleur des perles.
- CANADE, se dit aussi de la mesure de vin ou d'eau, que les Portugais donnent par jour à chaque Matelot sur les vaisseaux. Trois cens canades composent une pipe.
- CANADIENS; (les) Peuples qui habitent le Canada. Voyez CANA-DA.
- CANADOR ; substantif masculin. Mesure des liquides de Portugal. Il en faut douze pour une almonde.



- CANAILLE; fubstantif féminin. Populi fex infima. Terme collectif & de mépris, qui fe dit de la plus vile populace. Il ne fréquente que de la canaille.
- CANAILLES, se dit, au pluriel, des personnes pour lesquelles on témoigne du mépris. Ce sont des canailles qu'il faut punir.
- CANAILLE, se dit quelquefois en riant, des petits enfans qui font du bruit. Serons-nous toujours interrompus par cette petite canaillé?
 - La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième très-brève.

Les ll se prononcent mouillés.

- **CANAL**; fubitantif masculin. Canalis. Conduit par où l'eau passe. Il faut réparer le canal du moulin. Ce sont des canaux de plomb.
- CANAL, se dit du sit d'une rivière. Il fallut curer le canal de la rivière.
- CANAL, fe dit d'un lieu creusé, afin de recevoir les eaux de la mer, de plusieurs ruisseaux, rivières, &c. & de les conduire d'un endroit dans
- un autre, pour la commodité du commerce. Tel est le fameux canal de Languedoc, par le moyen duquel on communique de la Méditerranée à l'Océan.

Ce Canal, l'un des principaux ouvrages de ce genre, fut propofé fous Charlemagne, fous François I, fous Henri IV & fous Louis XIII; mais il ne fut entrepris que fous Louis XIV, par Riquet, Directeur des Fermes de Languedoc, qui en commença le travail en 1666, fur le Plan & les Mémoires du Mathématicien Andréosfy, & qui l'acheva en 1680, un moment avant fa mort. Il laissa à fes fils le foin d'en faire le premier essai, ce qu'ils exécutèrent en 1681. 53I

Ce grand ouvrage, non moins utile que glorieux, commence par un télervoir de quatre mille pas de circonférence, & de quatre-vingts pieds de profondeur, qui reçoit les eaux de la montagne Noire. Elles descendent à Naurouse, dans un bassin de deux cent toises de Iongueur, & de cent cinquante de largeur, revêtu de pierre de taille. C'est-là le point de partage où les eaux se distribuent à droite & à gauche, dans un canal de soixantequatre lieues de longueur, où fe jettent plusieurs rivières soutenues, d'espace en espace, de cent quatre écluses. C'est une belle chose à voir que la cascade, de cent cinquantefix toises de longueur, formée par les huit écluses qui sont dans le voifinage de Béziers.

L'art avec lequel ce Canal est conduit, a droit de surprendre & d'étonner. Ici, ce sont des aqueducs & des ponts d'une hauteur incroyable, qui, entre leurs arches, donnent passage à d'autres rivières. Ailleurs, le roo est coupé, tantôt à découvert, tantôt en voûte, sur la longueur de plus de mille pas. C'est ainsi que ce Canal se soutienr depuis la Garonne, où il commence, en traversant deux fois l'Aude, & passant entre Agde & Béziers, juíques au grand lac de Thau, dont l'étendue atteint le port de Cette.

Ce Monument, qui ne contribue pas peu à immortalifer les vues fublimes du ministère de Louis XIV, a coûté près de quatorze millions, dont le Roi a payé six millions neuf cent vingt mille huit cent dix-huit livres, & la Province le reste.

Il y a encore en France d'autres Canaux confidérables. Tel est le Canal de Briare, commencé sous X x x ij

Digitized by GOOGLE

Henri IV, & achevé fous Louis XIII; par le moyen duquel la Loire communique avec la Seine. Tel encore le Canal d'Orléans, achevé par Philippe d'Orléans, Régent de France, pendant la minorité de Louis XV.

Les avantages des communications par eau, ont été connus des Nations les plus anciennes. Les premiers hommes s'occupèrent à couper les terres, pour établir de ces communications. Hérodote rapporte que des Peuples de Carie, dans l'Asse mineure, auroient rompu l'Isthme, qui joint la presqu'île de Cnide à la terre ferme, s'ils n'en eussent été détournés par un Oracle. Plufieurs Souverains ont tenté de joindre la mer Rouge à la Méditerranée. Les Grecs & les Romains ont voulu pratiquer un canal au travers de l'Isthme de Corinthe, afin de pouvoir pénétrer par-là, de la mer Ionienne dans l'Archipel. Lucius Vérus, Général Romain dans les Gaules, voulut joindre, fous le règne de Néron, la Saône & la Mofelle par un canal, & établir une communication entre la Méditerranée & la Mer d'Allemagne, par le Rhône, la Saône, la Moselle & le Rhin. Charlemagne • a eu en vue de faire communiquer l'Océan & la mer Noire, par le moyen du Rhin, de la rivière d'Almutz & du Danube.

Tous ces grands projets, dont les Canatux de Languedoc, de Briare & d'Orléans démontrent fenfiblement l'avantage, n'ont pas empêché une Académie de Province, de douter fi le Canal de Bourgogne, fi fouvent projeté pour communiquer la Saône à la Seine ou à la Loire, feroit avantageux ou défavantageux à la Bourgogne ? L'Académie, qui demande la réfolution de ce fingulier problème, est la même qui a jugé que le Citoyen de Genève avoit eu raison d'enseigner que les Sciences & les Arts avoient corrompu les mœurs.

- CANAL, se dit, en termes de Fonteniers, des tuyaux d'une fontaine.
- CANAL D'ARROSAGE, se dit d'un lieu creusé pour conduire les eaux dans les campagnes, & les fertiliser.

Les Egyptiens pratiquèrent les premiers, des canaux d'arrofage, par le moyen desquels ils conduisoient les eaux du Nil dans les terres les plus éloignées. En Italie, en Provence, en Dauphiné, &c. on a construit un grand nombre de canaux d'arrofage, & on les regarde comme les sources principales des richess de ces Contrées.

- CANAL, se dit, en termes de Jardinage, des pièces d'eau, longues & étroites, qui servent d'ornement & de clôture aux jardins.
- CANAL EN CASCADE, se dit aussi, en termes de Jardinage, d'un canal interrompu par plusieurs chûtes qui fuivent l'inégalité du terrein. Il y en a à Marly, à Fontainebleau & à Versailles, au Château d'eau.
- CANAL SOUTERREIN, se dit d'un aqueduc bâti sous terre, & destiné à conduire les eaux.
- CANAL, fe dit d'un endroit où la mer fe resserre entre deux rivages. Tel est le Pás de Calais, qui sépare la France d'avec l'Angleterre.
- CANAL D'ALBOURG, se dit d'un petit bras de la mer Baltique, qui s'étend dans le Nordjutland jusqu'à Albourg:
- CANAL DE BRAZZA, fe dit d'une partie du golfe de Venife, entre l'île de Brazza & la côte de Dalmatie.



- CANAL DE BRISTOL, fe dit de cette partie de la mer d'Irlande, qui est à l'ouest de l'Angleterre, & à l'embouchure de la Saverne.
- CANAL DE CÉRIGO, fe dit d'un détroit de dix milles de largeur, entre la Morée & l'île de Cérigo.
- CANAL DE CONSTANTINOPLE, fe dit du détroit qui joint la Propontide ou la mer de Marmara, avec la mer Noire. Il fépare la Romanie de l'Asie mineure.
- CANAL DE CORFOU, se dit d'un bras de Mer entre l'île de ce nom & l'Albanie.
- CANAL DE DELOS, fe dit d'un bras de Mer d'un demi-mille de largeur, entre les deux îles de Delos.
- CANAL DE FARISINA, se dit d'un bras de Mer dans le golfe de Venise, entre l'Istrie & l'île de Cherso.
- CANAL DE LIÉSINA, fe dit d'un bras de Mer entre l'île de ce nom & celle de Brazza, dans le golfe de Venife, fur la côte de la Dalmatie.
- CANAL DE MALTHE, se dit d'un bras de Mer dans la Méditerranée, entre l'île de Malthe & la côte de Sicile.
- CANAL DE MÉTELIN, se dit d'un bras de Mer dans l'Archipel, entre l'île de ce nom & la Natolie.
- CANAL DE MYCONE, se dit d'un bras de Mer entre les îles de Delos & de Mycone.
- CANAL DE LA MONTAGNE, se dit d'un bras de Mer dans le golfe de Venise, où il sépare l'île de Véglia d'avec la Morlachie.
- CANAL DE MOSAMBIQUE, se dit d'un détroit de la mer des Indes, entre l'île de Madagascar & le continent de l'Afrique.
- CANAL DE Prombino, fe dit d'un bras de la Méditerranée, entre l'île d'Elve & la côte de Tofcane.
- CANAL DE RHODES, se dir d'un bras.

de Mer entre l'île de ce nom & le

- continent d'Afie. CANAL DE SABIONCELLO, fe dit d'un petit bras du golfe de Venise, entre l'île de Méléda & la pointe de Sabioncello, sur la côte de la Dalmatie.
- CANAL DE SAINT-GEORGE, se dit de cette partie de la Mer qui borde le pays de Galles au midi, jusqu'à l'embouchure de la Saverne.
- CANAL DE SAINTE-BARBE, se dit d'un bras de la mer Pacifique, dans l'Amérique septentrionale, entre la côre de la Californie, & quelques petites îles qui sont au nord du port de la Conversion.
- CANAL DE SAMO, se dit d'un bras de l'Archipel entre l'île de Samo & la côte de la Natolie.
- CANAL DE SCIO, se dit d'un bras de l'Archipel entre la côte de la Natolie & l'île de Scio.
- CANAL DE TORCOLA, fe dit d'un petit bras du golfe de Venife, entre les îles de Torcola & de Lésina, sur les côtes de la Dalmatie.
- CANAL DE LA TORTUE, se dit d'un petit bras de la mer du Nord, en Amérique, entre les îles de Saint-Domingue & de la Tortue.
- CANAL DE WIGHT, se dir d'un petit bras de Mer entre l'île de ce nom, & la côte méridionale d'Angleterre.
- CANAL DE ZARA, fe dit d'un petit bras de la mer Adriatique, entre la ville de Zara & les îles voifines.
- CANAL DE L'ÉTRAVE, se dit, en termes de Marine, du bout creusé ou cannelé de l'étrave, sur quoi repose le beaupré, quand on n'y met point de coussin.

On dit, en termes de Marine, qu'une barque, une galère fait canal; quand elle fait sa route d'un lieu à l'autre par la haute Mer, & non le long des côtes, & terre à terre.

- CANAL, se dit, en termes d'Anatomie, de certains vaisseaux du corps par lesquels coulent ou circulent CANAL PANCREATIQUE, se dit du différens fluides. Ainfi:
- CANAUX ADIPEUX, se dit des vaisseaux sanguins qui se distribuent à la graisse, & qui fournissent le sang destiné à la secrétion de cette humeur.
- ' CANAUX AQUEUX, se dit de certains canaux dans la sclérotique, par lesquels on croit que l'humeur aqueuse de l'œil est apportée dans l'intérieur des membranes où cette
 - liqueur est contenue : mais cette découverte, qui est de M. Nuck, n'est pas généralement adoptée.
 - CANAL OU CONDUIT ARTÉRIEL. VOYCZ Artériel.
- CANAL CHOLIDOQUE, se dit d'un conduit qu'on appelle aussi canal commun, & qui fert à porter la bile du foie aux intestins.
- CANAL CYSTIQUE, se dit d'un conduit biliaire, de la groffeur d'une plume d'oie, lequel se joint au canal héparique, environ à deux doigts de distance de la vésicule du fiel.
- CANAUX DÉFÉRENS, se dit de deux conduits membraneux, destinés à porter l'humeur féminale des testicules aux véficules séminales. Il y a un canal déférent pour chaque testicule.
- CANAUX DEMI-CIRCULAIRES, se dit de trois canaux fitués dans le labytinthe de l'oreille, & qui s'ouvrent par autant d'orifices dans le vestibule.
- CANAL HÉPATIQUE, se dit d'un conduit destiné à porter l'humeur bilieuse de la substance du foie à l'inrestin duodénum, Ca canal for-

me, avec le canal cystique, le canas cholidoque.

- CANAUX HÉPATI-CYSTIQUES, se dit des conduits qui vont du foie à la vésicule du fiel.
- conduit excréteur du pancréas : il s'étend felon toute la longueur de la glande; mais il va toujours en diminuant du côté de la rate. Ses branches latérales sont dispersées dans toute la substance, & diminuent à mesure qu'elles approchent de ses extrémités. Ce canal se décharge dans le duodénum, environ quatre ou cinq travers de doigus au-dessus du pilore, & bien souvent au même endroit que le conduit cholidoque.
- CANAL THORACHIQUE, se dit d'un conduit très-mince & transparent, qui, du réservoir de péquet, monte le long de l'épine du dos, entre la veine azygos & l'aorte, jusqu'à la cinquième vertèbre du dos, ou plus haut; passe derrière l'aorte à gauche, & monte derrière la veine fouclavière du même côté, où il se termine, dans les uns, par une ampoulle; & dans les autres, par plusieurs branches réunies, & s'ouvre dans la veine souclavière, vers sa partie postérieure, attenant le côté externe de la jugulaire interne. Ce canal est très-garni de valvules sémi-lunaires tournées de bas en haut; son ouverture dans la veine souclavière est couverte, au lieu d'une valvule fémi-lunaire, de plufieurs pellicules, dont l'arrangement permet au chyle de s'y avancer vers la veine cave, & empêche le fang de se glisser en même-temps dans le canal.
- CANAL VEINEUX, se dit d'un conduit particulier au foctus, situé à la partie cave du foie, & provenant du

Digitized by GOOGLE

- finus de la veine porte, du côté oppofé à l'infertion de la veine ombilicale dans le même finus. Ce cınal, en partant, monte obliquement, fans donner aucune branche, & va s'aboucher avec la veine cave, immédiatement au dessous du diaphragme.
- CANAL DE LA VERGE, se dit du conduit par où passe l'urine des hommes.
- CANAL, fe dit, en termes de Maréchallerie, du creux qui est au milieu de la mâchoire inférieure de la bouche du cheval. C'est dans ce canal, destiné à placer la langue, & qui se termine aux dents mâchelières, que croissent les barbillons.
- CANAL DE LARMIER, se dit, en termes d'Architecture, du plasond creusé d'une corniche, qui fait la mouchette pendante.
- CANAL DE VOLUTE, fe dit, dans la volute ïonique, de la face des circonvolutions, renfermée par un listel.
- CANAUX, fe dit aussi des cavités droites ou torses, dont on orne les rigettes des caulicoles d'un chapiteau.
- CANAL DE L'ENSUPLE, fe dit, dans les Manufactures de soie, d'une cannelure où se place la verge attachée au chef de l'étosse, ou plutôt à la queue de la chaîne.
- CANAL, fe dit auffi d'un morceau de bois en forme de tuile creufe, lequel s'applique fur l'enfuple même, & fert à garantir l'Ouvrier des pointes d'aiguille qui arrêtent l'étoffe dans le velours cifelé.
- CANAL DES ESPOLINS, se dit encore d'une machine de fer blanc où l'on range les espolins quand ils sont en trop grande quantité, ou que l'étoffe

n'est pas assez large pour les contenir.

CAN

CANAL, fe dit, dans le fens figuré, des moyens qu'on emploie pour réuflir à quelque chofe. Il a obtenu un Régiment par le canal de cette Dame.

La première fyllabe est brève, & la seconde moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

Le l final se fait sentir en toute circonstance.

Le pluriel se forme en changeant al en aux, dont le x prend le son du z devant une voyelle, en suivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. Voyez la lettre S.

- CANAN; fubstantif masculin. Mefure des liquides, dont on fait usage au Royaume de Siam, & qui contient environ deux pintes de Paris.
- CANANOR; nom propre d'une ville & Royaume d'Asse, sur la côte de Malabar. Le Roi n'est pas maître de la Ville, qui appartenoit autrefois aux Portugais; mais qui leur sur enlevée, en 1664, par les Hollandois, auxquels elle est restée. Certe Ville est grande & bien fortisiée. Il s'y fait un commerce considérable en poivre, en gingembre, en cardamome, en mirobolans, en bois d'ébène, & c. productions qui abondent dans le voisinage.

Cette Ville est située au quatrevingt-quinzième degré quarantecinq minutes de longitude, & au douzième quinze minutes de latititude.

CANAPE; substantif masculin. Sorte de grand siège à dossier, où plusieurs personnes peuvent s'asseoir ensemble, & dont on fait quelquesois usage comme d'un lit de repos. Il s'étendit sur un canapé.

trop grande quantité, ou que l'étoffe | CANAPÉ, se dit aussi, dans les Raffi-

neries de Sucre, d'une forte de chaife de bois fur laquelle on met le bassin, quand il s'agit de transporter la cuite du rafraîchissoir dans les formes.

Les trois fyllabes font brèves au fingulier ; mais la dernière est longue au pluriel.

- CANAPEYES; (les) Peuples fauvages de l'Amérique méridionale, dans la nouvelle Grenade.
- CANAPSA; substantif masculin. Sac de cuir que porte sur ses épaules un Goujat, ou un pauvre Artisan, quand il voyage. Cet homme est accoutumé à porter le canapsa.

Les trois syllabes sont brèves au fingulier; mais la troisième est longue au pluriel.

CANARA; nom propre d'un Royaume d'Alie, fur la côte de Malabar, entre celui de Vifapour, au nord; celui de Cananor, au fud; les montagnes de Gate, à l'orient; & la mer des Indes, à l'occident.

Le pays abonde en poivre, en palmiers & en riz noir, que l'on y préfère au blanc.

Les Peuples en font idolâtres; & comme l'air y est très-fain, ils font exempts de maladies, & vivent ordinairement une centaine d'années.

- CANARANE; nom propre d'un royaume des Indes, fabriqué par Vincent le Blanc. Il n'a d'existence que chez les Géographes qui ont adopté les rêveries de ce voyageur.
- CANARD; fubstantif masculin. Anas. Sorte d'oiseau aquatique. On comprend sous ce nom générique, les canards sauvages & les canards domestiques, qu'il vaudroit mieux distinguer en grands & en petits, puisque les canards domestiques viennent originairement d'œufs de

canards fauvages. Il y a quantité d'espèces de canards: nous allons parler des principales.

CANARD DOMESTIQUE VULGAIRE, Se dit d'un volatille du volume d'une poule: il pèse entre deux livres & deux livres & demie : sa longueur est d'environ deux pieds depuis la pointe du bec jusqu'à l'extrêmité de la queue : l'envergure est d'environ trois pieds: le mâle est plus gros que la femelle, & a toujours quelques plumes au-dessus du croupion retournées en rond. La femelle est grife, & n'a pas des couleurs si vives ni fi belles que le mâle; fon bec eft large & fes jambes font courtes; la couleur varie dans les mâles; il y en a qui ont un plumage plus brillant. Ce sont des oiseaux très-pesans; ce qui fait que leurs aîles tont beaucoup de bruit quand ils volent. Ils se nourrissent de racines, de plantes aquatiques, de vers, & d'autres insectes qu'ils rencontrent sous les eaux.

La femelle fait d'une feule ponte douze ou quatorze œufs, & quelquefois plus: ils ressemblent à ceux des poules, & sont de couleur blanchâtre, teinte de vert, ou de bleu. Le jaune en est gros & rougeâtre.

Les canards privés que l'on met dans les canardières, pour en prendre de fauvages, font appelés *traitres*; ceux qu'on nourrit près des moulins, font nommés *barboteurs*, parce qu'ils trempent toujours le bec dans la bourbe.

La chair du canard est humide, vifqueuse, flegmatique, excrémenteuse: on ne la digère pas aisément; sa graisse est bonne en médecine: elle amollit, digère & résour. On s'en sent particulièrement pour les douleurs, tant internes, qu'externes, qui attaquent les jointures & les norfs.

CANARD



- CANARD DOMESTIQUE A BEC CRO-CHU, se dit d'un canard qui ne diffère à l'extérieur du précédent, que par sa tête qui est plus petite, & par son bec qui est plus large à l'extrêmité, & un peu recourbé en dedans. Ce canard pond plus d'œufs qu'aucun autre.
- CANARD DE MOSCOVIE, fe dit d'un oifeau dont la grandeur tient le milieu entre l'oie & le canard domeftique. Sa chair est très-bonne & diffère de celle du canard ordinaire.
- CANARD DE PRÉ DE FRANCE, se dit d'un oiseau aquarique de la grandeur du faisan: sa tête, à la grosfeur près, ressemble à celle d'une caille, & son bec à celui d'une poule. Sa chair est très estimée.
- CANARD COLIN, OU GRISARD, fe dit d'un canard qui ne se trouve que fur les bords de l'Océan : quelquefois il se perche sur les arbres; il est très-chargé de plumes grisâtres, & il a la grosseur d'une oie moyenne : son cri imite le son d'u ne flûte : ses pieds sont semblables à ceux du canard ordinaire; il n'a pas la propriété de faire le plongeon : sa tête est fort grosse, l'entrée de son gosier est fort grande, & comme il est gourmand & difficile à rassafier, il avale de fort gros poiffons: il vole long-temps; fa peau est dure, & sa chair indigeste; il ne fait ordinairement que deux petits.
- GRAND CANARD DE MER A TÊTE ROUSSE, se dit d'un oiseau commun vers Rome; son bec est de couleur de sang: il a la tête grande & garnie au sommet, d'un plumage en forme de crête, de couleur de cerise, ou d'un roux clair. Ses yeux ont l'iris très-rouge; ses plumes sont fort épaisse; celles des *Iome IV*.

aîles sont mélangées de noir, de blanc & de rouge, & celles du corps & de la queue sont cendrées.

- CANARD A DUVET, OU DE L'ÎLE DE FARNE, se dit d'un oiseau qu'on appelle encore faisan de mer. Ceste espèce de canard a de petites plumes qui garnissent les deux côtés du bec & viennent finir en forme d'angles sous les narines; l'estomac est garni de plumes ou d'une sorte de duvet très-moelleux, très-recherché pour les lits; ce duvet a beaucoup d'élasticité & il est d'un bon usage.On prétend que l'oiseau s'arrache lui-même ce duvet dans le temps qu'il couve ses œufs; & qu'il en garnit fon nid afin de procures de la chaleur aux petits qui doivent ćclore.
 - Ce canard habite les lieux maritimes ; on en voit en Gothlande qui font leur nid au pied du genèvrier, & y pondent cinq à fix œufs oblongs & d'un vert foncé: on en trouve aussi dans les îles de Ferroë, & particulièrement dans l'Islande, ce qui le fait encore appeler canard d'1flande; aussi les Islandois qui sont voisins de ces petites îles où cette espèce de canards est abondante, ne manquent pas d'en rechercher les nids immédiatement après le départ des petits, & d'en ôter avec précaution ce précieux duvet qu'ils ont soin de nettoyer & de sécher fur des claies.
- CANARD DE MER A CRÊTE NOIRE, fe dit d'un oifeau qui n'habite que les rivages de la mer, & qui est regardé comme une espèce de petit plongeon; son corps est court, épais, large, un peu aplati; son bec est large & d'un bleu pâle, la pointe en est noirâtre; les plumes du front descendent vers le milieu du bec en y formant un angle; les Y y y

narines sont grandes; les yeux ont l'iris d'un jaune d'or; le sommet de la tête est d'une couleur mêlangée de pourpre & de noir : il a derrière la tête une crête qui pend de la longueur d'un pouce & demi : tout le reste de la partie supérieure de son corps est d'un brun noirâtre; les aîles sont courtes, ainsi que la queue & les jambes qui sont placées en arrière.

- CANARD DROIT ON A TÊTELEVÉE, ÍC dit d'un oiseau qui se trouve en Angleterre & qui se tient assez droit en marchant : son bec est vert, nuancé de brun, le sommet de la tête noir, l'iris des yeur blanche ; le refte de la tête & le con font bariolés de vert, de rouge & de blanc; ce qui fait paroître cette partie trèsbelle selon les différens reflets des rayons de lumière ; la poitrine & le -ventre sont blancs, mélangés par intervalles, ainsi que la tête, des couleurs de l'arc-en-ciel; les jambes & les pieds font d'un jaune fombre.
- CANARD NOIR, DE MER, se dit d'un oiseau plus grand que le canard vulgaire; son bec court & large est jaune de chaque côté, noir au milieu; tout le reste du corps est d'un noir plus ou moins soncé, à la réferve d'une ligne blanche, large d'un pouce, qui traverse se aîles, & d'une tache également blanche qu'il a à côté de chaque œil: ses cuisses tes pieds sont rouges extérieurement: le dedans en est cendré: songles, ainsi que la membrane qui tient les doigts du pied, font très-noirs.
- CANARD TACHETÉ DE NOIR ET DE BLANC, se dit d'un très-bel oiseau dont on distingue deux espèces : l'un a la tête d'un bleu & d'un noir qui finit par le pourpre; le tour du

bec, le dos, les aîles, font nuancés de noir, de blanc & d'écailles cendrées; les pieds font jaunes. L'autre a une tache blanche fur les joues & proche du bec, la tête unie, les yeux fort dorés, le plumage noir en partie, les aîles blanches & noires, la queue entièrement noire, les jambes courtes, couleur de fafran, la membrane qui tient lesdoigts du pied, brune & noire.

- GRAND CANARD A LARGE BEC, Se dit d'un bel oiseau qu'on trouve en Allemagne, en Suède & dans le Grocnland : il est plus petit que le canard domestique. Son bec est: long, noir, plus large vers le bout que vers la base, & creux commeun bouclier. Ses cuiffes font rouges, menues, ainfi que ses pieds: il a la moitié de la tête, du cou, & des petites aîles, d'un beau bleu; le milieu des grandes plumes eft d'un vert luisant : le reste de la poitrine & du ventre est rouge jufqu'au croupion ; le dessous de l'anus est noir; le dos panaché en vert, bleu, pourpre & brun. Ce canard femble être le même que le canard. de l'Amérique au large bec.
- CANARD DE MER A QUEUE FOUR-CHUE, se dit d'un oiseau qui paroît particulier à la Suède dont il habite, pendant l'hiver, les provinces septentrionales: on ne fait pas encore d'où il vient; son corps est brun traversé d'une longue tache noire, rouge au milieu: le collet & la tête sont presque blancs; la queue est sourchue & plus large que spieds: le mâle a la mâchoire brune & le dedans de couleur jaune sale: la femelle n'a pas ce dernier caractère.
- CANARD DE MER AU COLLIER BLANC, fe dit d'un oifeau qui a beaucoup de rapport avec le canard fauvage
 - Digitized by Google

<u>5:38</u>

ordinaire. Sa mâchoire supérieure est de couleur de plomb avec un petit croc noir & rond à la pointe: il porte un collier blanc; la tête & le dessus du cou sont nuancés de rouge sur un blanc jaunâtre; le plumage du dessus de la poitrine & des autres parties du corps; est élégamment bigarré; la queue est pointue, les pieds font d'un brun tirant fur une couleur de plomb, les jambes & les griffes noires: le doigt le plus avancé en dehors est plus long que celui de dedans; le doigt de derrière est le plus court de tous. Ce canard fe trouve en Angleterre.

CANARD SAUVAGE ORDINAIRE, Ie dit d'un oiseau de passage qui resfemble beaucoup au canard domeftique. Il va en troupe pendant l'hiver : il pèse environ quarante onces; son bec est d'un vert jaunâtre; il a les pieds couleur de safran & les ongles de couleur brune, ainsi que la poitrine. Le mâle a la tête & le haut du cou d'un beau vert : cette couleur est encore plus belle, & comme azurée & pourprée au milieu des aîles; la femelle n'a pas la tête verte ni de collier fur le cou: sa tête & son cou ont du blanc, du brun & du roux noirâtre ; le milieu des plumes eft d'un brun presque noir, & les bords d'un blanc roufsâtre ; d'ailleurs il ressemble en tout au canard privé, même envergure, & c. Au printemps le mâle fuit la femelle; ils marchent par paires, & ils ne manquent guères de faire leurs nids près de l'eau, dans les joncs, dans les bruyères : la ponte & la couvée de la femelle sont de 15 à 16 œufs qui produisent autant de petits; la chair de ces canards est très-bonne.

CANARD DE RIVIÈRE A TACHES ROU-GES, NOIRES ET BLANCHES SUR LES AîLES, fe dit d'un oifeau qui ne fréquente que les eaux douces; fon dos est brun, fa tête d'un noir tirant fur le bleu, fa poitrine blanche, tachetée de noir; fur chaque aîle on distingue trois sortes de couleurs les unes fur les autres : ce sont des taches noires, blanches & rouges. La figure de ce canard approche de celle du canard vulgaire, & son bec de celui de la cercelle : les côtés sont d'un jaune de safran, le milieu en est noirâtre, ainsi que le croupion.

- CANARD DE RIVIÈRE GOBE-MOUCHES, fe dit d'un bel oifeau ainfi appelé des infectes dont il fe nourrit. Il a les pieds jaunes, les doigts & la membrane jaune noirâtre, le bec jaune & dentelé: fon plumage est nuancé de différentes couleurs, & l'on y remarque du noir, du vert clair, du couleur de feu, du blanc, &c.
- CANARD A CRÊTE NOIRE, se dit d'un oiseau très-commun en Italie : il est court, épais, large & un peu aplati: il pèse à peu-près deux livres; il a une assez grande envergure; le bec est large, d'un bleu pâle, noir à l'extrémité, l'iris des yeux d'un jaune doré, & le fommet de la tête d'une couleur mêlangée de noir & de pourpre : il a une crête qui pend derrière la tête, de la longueur de 18 lignes; toute la partie supérieure de l'animal est d'un brun foncé: la poitrine est blanche, la queue courte; ses jambes, peu longues, sont placées en arrière ; ses pattes, ses doigts & la membrane qui les joint, sont d'un noir livide.
- CANARD HUPÉ JAUNE, se dit d'un oiseau de dix à douze pouces de longueur: il a le bec très-rouge, les yeux noirs, tirant sur le rouge, Y y y ij



140

le front élevé par des plumes molles, & d'un beau jaune, qui defcendent fur le bec. Il a le cou & la poirrine d'un gris cendré tirant fur le bleu; la queue est de la même couleur, carrée au bout: les jambes sont blanches, & les pieds d'un beau pourpre.

- CANARD VERT, fe dit d'un oifeau dont le plumage très-varié paroît composé de petites pièces carrées ou de différentes fleurs de prairies: fon dos est pourpré, les petites plumes, qui couvrent les grandes, sont vertes; les grandes plumes des aîles font noires, & teintes de couleur de plomb; les pieds sont d'un roux éclatant, & la queue est cendrée.
- CAMARD ÉTOILÉ, se dit d'un oiseau qui a les yeux placés entre une rache ovale & une noire. Il a la tête audessourd des yeux, & elle est de couleur brune; le bec est noir proche de sa racine, & on voit une grande étoile blanche sur le dos; le reste est d'un cendré gris distribué par écailles; le milieu des grandes plumes des aîles tire sur le noir.
- CANARD DE MADAGASCAR, fe dit d'un très bel oifeau plus grand que le canard privé. Il vient ordinairement de Madagafcar, dans les Indes orientales : plusieurs curieux en ont en Angleterre. Son bec & la poitrine font d'un brun jaunâtre : l'iris des yeux est d'un beau rouge, le cou & la tête d'un vert fombre, le dos d'un pourpre foncé mêlé de bleu, & il a les bords des plumes rouges.
- CANARD DE'BAHAMA, se dit d'un oiseau plus petit que le canard domestique: ce qu'il a de remarquable, est une tache sur le bec, de couleur plombée, & une figure triangulaire de couleur d'or à la racine de la mâchoire supérieure; le de-

dans du bec & toute la partie inférieure du cou sont blancs.

- CANARD HUPÉ DE L'AMÉRIQUE, SE dit d'un oiseau dont le bec est rouge au milieu, & tacheté de noir à l'extrêmité; il a l'iris jaune, avec un cercle de pourpre : 'deux plumes longues, comme chevelues & bariolées de bleu, de vert & de pourpre, pendent de chaque côté de la tête qui est d'une couleur violette: la poirrine est rouge, ponctuée de blanc; le desfus des aîles, de diverfes couleurs: cet oiseau porte au croupion deux plumes étroites, jaunes aux bords : fa queue est bleue & pourprée, ses pieds sont bruns & rouges en dehors.
- CANARD DE LA CHINE, se dit d'un oifeau qui a une hupe verte & des plumes de couleur de pourpre agréablement nuancées. Ces canards font sauvages & passagers à la Chine; ils ne quittent point les lace & les rivières. La manière dont les pécheurs Chinois les prenneur, est singulière; ils mettent la tête dans une grosse gourde percée de quelques trous pour la commodité de la vue & de la respiration; ils fe plongent dans l'eau & nagent, ou marchent de manière à ne lailfer paroître que leur gourde : les canards accoutumés à voir flotter des gourdes fur l'eau, n'en redoutent point l'approche ; auffitôt que le pécheur est à portée, il les prend par les pieds, & les tire dans l'eau pour étouffer leurs cris & leur tordre le con.
- CANARD BRANCHU, fe dit d'un oifeau particulier à la Loussane & à toute l'Amérique : on le nomme ainsi de ce qu'il aime à fe percher, ce que font rarement les autres canards. Sa tête est couverte d'une très-belle hupe, bien colorée : son

œil est rouge & comme enflammé ;] l'enfemble des belles couleurs de fon plumage, fait rechercher cet oiseau par les Indiens: ils ornent de la peau de son cou le tuyau de leurs calumets; la chair de ce canard est musquée.

CANARD D'INDE, se dit d'un oiseau qui est encore propre à la Louisiane. Il est plus gros que notre canard domestique : il a son plumage presque tout blanc, & a chaque côté de la tête des chairs rouges plus vives que celles du dindon : la chair en est délicate.

Marcgrave parle d'un canard fauvage du Brésil, de la grandeur d'une oie.

Les canards fauvages de la côte d'or sont plus petits que ceux d'Europe. Il y en a dont le corps est agréablement nuancé de vert & de jaune.

Ceux du Cap de Bonne Espérance font d'un autre côté plus gros que les nôtres : les uns ont la tête bleue, & les autres l'ont brune : on les diftingue aussi par le bec que ceux-ci ont large, tandis que ceux-là l'ont étroit.

- CANARDS, se dit de certains chiens à poil épais & frisé, qu'on a dresses à aller chercher dans l'eau, & à rapporter les canards qu'on a tirés.
- CANARD PRIVÉ, se dit, dans le sens figuré, d'un homme apolté pour en attirer, pour en attraper d'autres. Il sera la dupe de ce canard privé.
 - La première fyllabe est brève, & la feconde longue.

Il faudroit changer le c en k, fupprimer le d qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, kanar. Voyez ORTHOGRAPHE.

CANARDE, EE; adjectif & participe passif. Voyez CANARDER.

mière conjugaison, lequel se conjugue comme chanter. Tirer fur quelqu'un d'un endroit où l'on est à couvert. On canarda les huffards par les fenêtres du château. Il se posta derrière un arbre pour canarder cet Officier.

La première fyllabe est brève la seconde moyenne, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

- CANARDIÈRE; substantif séminin. Lieu qu'on prépare dans un marais pour prendre des canards fauvages dans des nasses, ou pour les tuer à coups de fusil. Cette sanardière eft mal placée.
- CANARDIÈRE, se dit aussi, en parlant des anciennes fortifications des châteaux, des guerites ou autres pièces d'où l'on pouvoit tirer à couvert & en sûreté.

La première fyllabe est brève, la seconde moyenne, la troisième longue, & la quatrième très-brève.

- CANARI; substantif masculin. Oifeau ainsi appelé des îles Canaries, d'où il nous est venu. Voyez SE-RIN.
- CANARIE; (1a) nom propre d'une île de l'Océan atlantique , dans le voisinage de l'Afrique. L'Espagnol Pierre de Vera la découvrit en 1483. Ellea quarante lieues de circonférence.

On y recueille beaucoup de grains, de pommes, de poires, de prunes. de cerises, de citron, d'oranges, de limons, de grenades, d'abricors, d'excellentes pêches, &c. On y 2 toutes sortes de légumes, d'animaux domestiques, de volailles & de gibier en abondance, & les vi-



vins fameux fi connus fous le nom de vins de Canarie.

La ville capitale de l'île s'appelle aufi Cenarie. Elle est peuplée d'environ quinze mille ames. C'est le fiège d'un Evêché, d'un tribunal de l'Inquisition, & d'un Confeil Souverain, que le roi d'Espagne y entretient.

L'île dont nous parlons, a communiqué son nom aux autres îles voilines dont elle est la plus méridionale, la plus grande & la plus riche.

Les îles Canaries, entre lesquelles la Canarie, Lancerote, Fuerteventura & Tenériffe, tiennent le premier rang, sont situées à la file l'une de l'autre, presque de l'est à l'ouest, à quatre-vingt lieues de la Terre ferme de Barbarie, entre les vingt-fixième & vingt-neuvième dégrés trente minures de latitude septentrionale, vis-à-vis du cap de Non, au royaume de Maroc.

Les bons Géographes penfent que ce sont ces îles que Pline & Ptolémée ont décrites sous le nom d'iles fortunées : d'autres prétendent que les îles fortunées des anciens, font aujourd'hui les îles du cap Verd.

Les terres des Hes Canaries sont à peu près également fertiles partout, & produisent abondamment. les vins, grains & fruits dont nous, avons parlé.

CANARIE, se dit aussi d'une sorte de danse ancienne, qu'on croit avoir été inventée dans les îles Canaries. Les danseurs étoient habillés en fauvages, & danfoient à la manière de cette espèce d'hommes.

Les deux premières fyllabes font brèves, & la troisième est longue.

- gnes y produisent en quantité ces CANAS; (les) Sauvages du Pérou, dans l'Amérique méridionale, où · ils habitent une contrée entre Cusco & le lac Tinicaca. Leur pays abonde en grains & en brebis.
 - CANAS, est auffi le nom d'une ancienne ville épiscopale d'Asie, dans la Lycie.
 - CANASIDA; Arrien place une ancienne ville de ce nom en Asie, dans la Carmanie, fur le rivage de la mer.
 - CANASSE; substantif féminin. On donne ce nom à Amsterdam, aux caisses dans lesquelles les vaisseaux de la Compagnie apportent en Europe les différentes espèces de thé qu'ils chargent à la Chine & aux Indes orientales.
 - CANATH; nom propre d'une ancienne ville de la Palestine, dans la tribu de Manassé, au-delà du Jourdain.
 - CANATHE; terme de Mythologie. & nom propre d'une fontaine située près de Nauplia, fameule par la vertu qu'elle avoit de rendre la virginité aux femmes mariées. Junon s'y baignoit une fois tous les ans, afin de redevenir vierge, mais non pour y recouvrer la divinité, comme dir le Dictionnaire de Trévoux, fans fonger qu'on ne recouvre que ce qu'on a perdu, & qu'une Déesse ne pouvoit pas perdre sa divinité, fans cesser d'être Déesse : or les Auteurs anciens nous instruisent que cette qualité fut toujours éminemment inhérente à Junon.
 - CANAVEZ; nom propre d'un petit pays d'Italie, dans le Piémont, le long de la rivière de Doria-Balthéa. Il a le duché d'Aouste, au nord; la feigneurie de Verceil, à l'orient ; le Montferrat & le Pô, au fud; & la Province de Turin à l'occident.

\$42

- CANAUGE; nom propre d'une ville d'Asie, que le Géographe Arabe Ben Alvard, place au cent quinzième degré cinquante minutes de longitude, & au vingt-sixième trentecinq minutes de latitude septentrionale.
- CANCAMUM; substantif masculin. Gomme rare & précieuse, qui pasoit être un assemblage de quatre gommes différentes, dont chacune a sa couleur particulière. La première restemble au succin, se fond au feu, & répand une odeur de gomme laque: la seconde est noire, se fond aussi au feu, & a l'odeur plus donce que la précédente : la troisième est comme de la corne, & n'a point d'odeur : la quatrième eft la gomme animé. Ces gommes découlent, dit-on, d'un arbre qui a beaucoup de rapport avec celui de la myrrhe, & qui croîr en Afrique, au Bréfil, & dans l'île de Saint-Christophe.
- CANCANIAS; fubstamif masculin. On donne ce nom dans le commerce, à certaines étoffes de soie qui se fabriquent aux Indes orientales, & qu'on appelle aussi Atlas.
- CANCARLA; substantif séminin. On donne ce nom dans les Indes, à une espèce de sourmi blanche qui perce le verre.
- CANCEL; substantif masculin. C'est l'endroit du chœur de l'Eglise qui se trouve le plus proche du maître autel, & qui est pour l'ordinaire fermé d'une balustrade.

Il n'y avoit autrefois que les Eccléfiaftiques qui eussent entrée & séance dans le cancel de l'Eglise. L'entrée en fut accordée dans la fuire aux Empereurs, aux Rois, aux Princes, & successivement aux Patrons & aux Seigneurs Haut-Justiciers, lesquels sont maintenant dans

l'ulage d'y avoir leur banc & leur sépulture.

CANCEL, se dit aussi du lieu où l'on tient le sceau, & qui est pareillement entouré d'une balustrade.

Les deux syllabes som moyennes au singulier; mais la seconde est longue au pluriel.

Le l'final se fait sentir en toute circonstance.

- CANCELLATION ; fubstantif féminin. Terme usité à Bourdeaux dans les bureaux du Courtage & de la Foraine, pour exprimer la décharge que le Commis donne aux Marchands de la foumission par eux faite de produire, dans un temps limité, certificat de l'arrivée de leurs marchandis aux endroirs spécisiés, ou de payer le quadruple des droits.
- CANCELLÉ, ÉE; adjectif & participe passif. Voyez CANCELLER.
- CANCELLER ; verbe actif de la première conjugaison, lequel fa conjugue comme chanter. Rescindere. Terme de Palais, qui se dit de l'action de rendre un écrit nul en le barrant à traits de plume, ou en passant le canif dedans. On cancella la requête & le contrat.
- CANCELURE; vieux mot qui fignifioit autrefois des lignes qu'on tiroit fur un acte pour l'annuller.
- CANCER; fubstantif masculin. Cancer. Maladie des glandes, par laquelle elles se tuméfient, se durcissent, deviennent inégales, raboteuses & de couleur cendrée ou livide, environnées tout autour de plusieurs veines, & gonflées d'un sang noir & limoneux.

On appelle ainfi cette espèce de tumeur, parce qu'elle est à peu près de la figure d'une écrevisse.

Toutes les glandes sont suscepti-



bles d'une pareille impression, mais particulièrement celles des mammelles; c'est pourquoi les femmes sont si souvent attaquées de cette maladie.

On divife les cancers felon qu'ils font plus ou moins invétérés, en cancer occulte, & en cancer ouvert où ulcéré.

Le cancer occulte est celui qui ne s'est point encore fait jour au dehors, & on le reconnoît à la tumeur, à la dureté, à la fensibilité de la partie qui souvent change de couleur, devient noire & livide, & dans laquelle on ressent des battemens très-douloureux.

Le cancer ulcéré fe caractérife par les inégalités, & par quantité de petits trous, desquels fort une matière fordide, puante & glutineuse, pour l'ordinaire jaunâtre; par des douleurs poignantes; qui ressemblent aux piqures que feroient des milliers d'épingles; par fa noirceur, par l'enflûre des veines de l'ulcère, par la couleur noirâtre & le gonflement de la partie.

La cause immédiate du cancer a été fort obscure jusqu'à présent Quelques uns ont prétendu que c'étoient des vers qui dévoroient la chair petit-à-pétit.

Si l'on réfléchit sut l'ufage de la partie qui est attaquée du cancer, on verra qu'elle n'est destinée qu'à contenir une matière laiteuse à demi-digérée qui s'y porte avant d'avoir passé par la circulation, & par conséquent ayant d'avoir éprouvé de la part du cœur & des vaisfeaux toutes les altérations nécessaifaires, pour en faire une liqueur bien assimilée. Quand on goutte le lait des mammelles d'une femme délicate, on le trouve ordinairement acide; il en est de même du lait que l'on garde dans un vase, il s'en sépare la partie acide, & le reite se coagule en grumeaux, & forme une masse particulière: ce qui se passe dans le lait conservé dans un vase, arrive précisément dans la mammelle. Ce que l'on dit ici du cancer à la mammelle, doit s'entendre de celui qui arrive dans toutes les autres patties du corps: il est vrai que l'acide qui s'y trouve, ne provient point du lait, mais du chyle, qui est sujer à devenir acide, & parconféquent à produire le cancer qui se forme dans le reste du corps.

C'est la partie acide qui fixe la lymphe, & qui est la cause de l'obftruction, de la suppuration & de tous les accidens qui y arrivent: la preuve que cette partie acide donne naissance au cancer, se tire de l'odeur acide qu'il répand; & en même-temps de ce que cette maladie ne se déclare que dans les hommes & dans les femmes délicates, qui ont presque toujours les premières voies chargées d'un levain acide.

Les caufes éloignées du cancer, font les paffions vives, tel qu'un chagrin cuifant & violent, les coups, les chûtes, le célibat, les alimens groffiers & indigestes; & quant à la mammelle, le défaut d'évacuation du lait qui fe fige & fe coagule dans cette partie.

Il furvient fouvent, presque tout à coup, des tumeurs dures aux mammelles des filles qui entrent dans l'âge de puberté; elles se diffipent pour la plûpart fans aucun remède; mais les progrès du cancer sont terribles: les vaisseaux fains qui environnent ses bords, se rompent à force

Digitized by Google

· force d'être affoiblis par l'impétuosité du cours des liqueurs, & d'être tiraillés par la tumeur qui s'é-· lève de plus en plus. De-là naît la putréfaction, qui produit une fanie Iubtile, âcre, fétide & cadavéreuse, qui ronge, corrode, détruit les parties voilines, fait circulairement & profondément des progrès, en poulfant de tous côtés vers les parties voifines du cancer, des racines malignesauxquelles il est fortement attaché: ses lèvres se renversent & s'enflenthorriblement: on fent des douleurs infupportables: la couleur du cancer devient grise, livide, noire : il survient des hémorrhagies, des convullions, une fièvre lente, le marasme ou l'exténuation de tout le corps; la privation de l'odorat, des callosités indolentes dans l'oreille, la lypothymie, la confomption & la mort.

Les sujets bien constitués supportent aisément un cancer occulte, tandis qu'il est tranquille; mais dès qu'il vient à être agité, il fait mille ravages.

Si le cancer est petit, dit Boerhaave, s'il ne fait que commencer, s'il est libre, bien situé, s'il ne tient point à de grands vaisseaux, s'il est unique dans tout le corps & dans un corps jeune & fain, enfin s'il vient d'une cause externe, il faut l'extirper ou l'emporter sur le champ avec le fer.

Les émolliens, les emplaftiques, les fuppuratifs, les matières âcres, celles qui excorient, les vésicatoires, les caustiques font dégénérer le cancer occulte en cancer ulcéré : il faut donc s'en interdire l'ufage.

Si le cancer est vieux, grand, adhérent, situé dans un lieu d'où l'on ne puisse l'extirper, s'il tient à de Tome IV. grands vaisseaux, ou s'il est dessus, s'il a été produit par une cause interne, si le sujet est vieux, cacochyme, disposé au cancer ou en est déjà atteint, il ne faut employer ni fer ni médicamens; car à moins qu'on ne puisse en ôter la semence avec la racine, il s'irrite, devient plus malin, ressue en dedans, produit d'autres cancers, & augmente ceux qui sont formés.

Quoique l'illustre Médecin, que nous venons de citer, ne voye d'autre moyen de guérir un cancer qu'en l'extirpant, il est cependant avéré qu'on en a guéri plusieurs en employant les remèdes imaginés par MM. Lambergen, Médecin à Groningue, & Storck, Médecin à Vienne : le premier confeille l'ufage intérieur de la belle-dame, & l'autre celui de la ciguë. On peut se convaincre de l'importance de ces découvertes, en prenant connoissance des effets falutaires qu'elles ont produits dans les circonstances où l'on en a fait ulage.

- CANCER DE GALIEN, se dit d'un bandage inventé par Galien, pour les plaies de tête. ll est à huit chefs, fuivant la description de l'Auteur; mais ceux qui s'en servent, ne le font qu'à six.
- CANCER, fe dit, en termes d'Aftronomie, d'un des douze fignes du Zodiaque, qu'on repréfente fur le globe, fous la figure d'une écrevisse. Ce figne est composé de petites étoiles difficiles à distinguer, si ce n'est la nébuleuse du cancer, qui est un amas d'étoiles moins sensibles que celui des Pleïades: on le rencontre à peu près en allant des Gemeaux au Lion. La tête de l'Hydre est au midi du Cancer, entre Procyon & Régulus, ou un peu plus méridionale.

Jupiter mit le cancer ou l'écrevisse dans le ciel, pour avoir servi ses amours en retardant par sa pigûre, la fuite d'une Nymphe, fille de Garamanthe. Ampelius rapporte à Junon l'apothéose de cet animal : cette Déesse, prétend-il, plaça l'écrevisse dans les cieux, pour la récompenser de s'être fait écraser par Hercules, qu'elle voulut incommoder quand il combattoit contre l'hydre de Lerne. Tout le monde fait que Junon, ennemie implacable d'Hercules, poursuivoit partout ce Héros, & suscitoit des obstacles à toutes fes entreprifes.

La constellation du cancer comprend aussi deux étoiles, qui représentent les deux ânes que Jupiter plaça dans le ciel, parce qu'ils contribuèrent à la victoire de ce Dieu contre les Géans, ou par leurs cris, ou parce qu'ils servirent de monture à Vulcain & aux Satyres, qui vinrent au secours de Jupiter.

TROPIQUE 'DU CANCER, se dit aussi, en termes d'Astronomie, d'un des petits cercles de la sphère, parallèle à l'équateur, & qui passe paralle commencement du signe du Cancer. Ce tropique est dans l'hémisphère septentrional, à vingt-trois degrés & demi de l'équateur.

La première fyllabe est moyenne, & la feconde longue.

Le r final se fait sentir en toute circonstance.

- CANCEREUX, EUSE; adjectif, & terme de Médecine. Il fe dit de ce qui tient de la nature du cancer, qui a rapport au cancer. Une tumeur cancéreuse.
- CANCHE; nom propre d'une rivière de France, qui a fa fource en Artois, à deux lieues, fud-fud-est, de S. Pol, & fon embouchure dans

l'Océan, à deux lieues au-dessons de Montreuil, après un cours d'environ douze lieues. Cette rivière n'est navigable que depuis Montreuil.

- CANCHEL; vieux mot qui fignifioit autrefois enceinte, clôture de murs. CANCHES; (les) Voyez CANAS.
- CANCHEU, ou CANTCHEOU; nom propre d'une ville confidérable de la Chine, dans la Province de Kiangfi, fur la rivière de Can.
- CANCIONAIRE; vieux mot qui s'est dit autrefois d'un recueil de chanfons.
- CANÇON; vieux mot qui signifioit autrefois chanson.
- CANCRE; fubstantif masculin. Cancer. Espèce d'écrevisse de mer, qu'on appelle autrement Crabe. Voyez ce mot.
- CANCRE, se dit, par manière d'injure, de quelqu'un que son avarice rend méprisable. Il est riche, mais c'est un vrai cancre.
- CANCRE, est auffi un rerme de pitié ou de mépris, par lequel on défigne quelqu'un fans fortune, & duquel on n'a rien à espérer ni à craindre. Ce fera toujours un pauvre cancre.

La première fyllabe est longue, & la feconde très-brève.

CANDAHAR; nom propre d'une grande & forte ville d'Asie, Capitale d'une Province de même nom, sous la domination du roi de Perse.

Cette ville, qui est située au quatre-vingt-cinquième degré de longitude, & au trente-troisième de latitude, est peuplée de Marchands très-riches. Les Indes, la Perse & le pays des Usbecks, y font un commerce considérable.

La Province est bornée au nord par le pays de Balc ; à l'orient,

Digitized by Google

par la Province de Cabul; au midi, par celle de Bukor, & une partie du Segestan; & à l'occident, par diverses contrées du royaume de Perse. On y recueille les vivres nécessaires à la subsistance des habitans.

- CANDARA; nom propre d'une ancienne ville d'Afie, dans la Paphlagonie. Junon y étoit particulièrement révérée sous le titre de Candarena.
- CANDASA; nom propre d'une ancienne ville d'Asse, qu'Etienne le Géographe place dans la Carie.
- CANDE; nom propre d'une ville de France, en Touraine, fituée au confluent de la Vienne & de la Loire, à deux lieues, ouest-sud-ouest, de Saumur.
- CANDÉ; nom propre d'une ville & Baronie de France, en Anjou, au confluent des rivières de Mandie & d'Erdre, & à fix lieues, ouestnord-ouest, d'Angers.
- CANDÉFACTION; fubitantif féminin, & terme dont fe fervent quelques Chimistes, pour exprimer l'action de faire rougir un corps au feu.
- CANDÉLABRE; substantif masculin. Candelabrum. Grand chandelier fait à l'antique. Il y avoit des candélabres dans tous les appartemens.
- CANDÉLABRE, se dit aussi, en termes d'Architecture, d'une espèce de vase fort élevé, en manière de grand balustre, qu'on met pour amortissement à l'entour d'un dôme, ou dont on couronne le portail d'une église, comme au Val-de-grace, à la Sorbonne, aux Invalides, &c.

La première syllabe est moyenne, la seconde brève, la troisième longue, & la quatrième très-brève.

CANDELARO; nom propre d'une

rivière d'Italie, au royaume de Naples, dans le Capitanate. Elle a fa fource dans l'Apennin, & fon embouchure dans le golfe de Manfredonia.

- CANDELETTE; fubstantif féminin, & terme de Marine. Il fe dit d'une corde garnie d'un crampon de fer, par le moyen duquel on accroche l'anneau de l'ancre, quand on la tire de l'eau pour la mettre en place.
- CANDELIER ; vieux mot qui fignifioit autrefois la fête de la Chandeleur.
- CANDELLE; vieux mot qui signifioit autrefois, Confrairie.
- CANDELOR ; nom propre d'une ville de la Turquie d'Asse, dans la Natolie, sur la côte orientale du golfe de Satalie.
- CANDEUR ; fubstantif féminin. Candor. Pureté d'ame.

La candeur fe manifeste & se peint dans les Discours, dans les actions, dans les yeux, sur la physionomie, dans le ton de voix, dans le silence même, & jusques dans les gestes qui échappent. Cette jeune personne a bien de la candeur. Tous ses procédés annonçoient sa candeur.

La première fyllabe est moyenne, la feconde longue.

Le r final se fait sentir en toute circonstance.

- CANDI, IE; adjectif & participe patlif. Voyez CANDIR.
- CANDIA; nom propre d'un bourg d'Italie, dans le Milanez, à dix milles de Verceil.
- CANDICH; nom propre d'une Province d'Afie, dans l'empire du Mogol. Elle a la Province d'Agra, au nord; la rivière de Tapti, au midi; les Provinces de Berar & de Malva à l'orient; & le royaume de Guzurate à l'occident Elle abonde Zzzij

547



en coton, en ris, en indigo, & il s'y fabrique une très-grande quantité de toiles peintes. Brampour en est la ville capitale.

CANDIDAT ; substantif masculin. Candidatus. C'est, en général, celui qui aspire à quelque Charge ou Dignité, qui se met sur les rangs pour être élu.

Ce mot nous est venu des Romains. Ils désignoient ainsi les Citoyens qui se présentoient pour remplir les Charges de Magistrature, parce qu'ils étoient habillés de blanc; qualificatif qu'on exprime en Latin par le mot Candidus, d'où Candidatus & Candidat.

Les Magistrats examinoient d'abord fi ceux qui se présentoient pour être Candidats, n'étoient point flétris de quelque manière ou autrement incapables de remplir la Charge à laquelle ils aspiroient: si le Candidat étoit jugé digne de se mettre fur les rangs, il alloit pendant trois jours de marché flatter & carresser le peuple pour en obtenir des suffrages. C'étoit un crime originairement de les acheter par des largesfes; mais dans les derniers temps de la République, on ne fe fit pas même scrupule de corrompre les distributeurs des bulletins, qui en les délivrant au peuple pour le scrutin, joignoient à chaque bulletin une pièce d'or, afin de déterminer le suffrage en faveur du Candidat, dont le nom étoit écrit sur ce bulletin.

CANDIDAT, fe dit aussi dans les Facultés de l'Université de celui qui est sur les bancs pour parvenir au Doctorat, ou à quelqu'autre grade.

La première syllabe est moyenne, & les deux autres sont brèves au

$C \land N^{1}$

fingulier; mais la dernière est longue au pluriel,

CANDIDE; adjectif des deux genres. Candidus, a, um. Qui a de la candeur. Elle fe faisoit adorer par ses manières douces & candides.

La première syllabe est moyenne, la seconde longue, & la troisième très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas une candide ame, mais une ame candiode.

- CANDIDIANA; nom propre d'une ancienne ville de la basse Mœssie, dont il est parlé dans l'Itinéraire d'Antonin.
- CANDIDIANO; nom propre d'une rivière d'Italie, dans la Romagne. Elle a fon embouchure dans le golfe de Venife, au-dessus du lac de Claffe.
- CANDIE; nom propre d'une île confidérable d'Europe, dans la mer Méditerranée. Elle a environ denx cent lieues de circonférence. Sa ville capitale porte le même nom, & fe trouve fituée au quarante-deuxième degré cinquante-huit minutes de longitude, & au trente-cinquième vingt minutes de latitude.

Cette ville qui, avec l'ile, est fous la domination des Turcs, depuis 1669 qu'ils s'en rendirent maîtres, après une longue & fanglante guerre, étoit sous les Vénitiens, grande, riche, commerçante & bien peuplée : mais le siège qu'elle a soutenu, l'un des plus mémorable de ces derniers temps, l'a singulièrement fait décheoit de son ancien lustre, & l'a presque rendue déserte.

L'air qu'on respire dans l'île de Candie, est très-sain, & les terres y sont très-fertiles. Elles produi-

\$4⁸



fent abondamment d'excellens grains & des vins délicieux. On y a d'ailleurs des bœufs, des moutons, des volailles, des perdrix rouges, des becasses, des becfigues, des lièvres, de la cire, du miel, des fromages, des huiles, de la laine, de la foie, &c.

Cette île composoit autrefois le Royaume de Crète, si fameux dans l'antiquité.

- .CANDIOTE; fubstantif féminin, & terme de Fleuriste, qui se dit d'un anémone, dont le fond & la pelu che sont de couleur incarnate, & les grandes seuilles d'un gris blanchâtre.
- CANDIOTS; (les) Habitans de l'île de Candie.
- CANDIPATNA; c'est, selon Ptolémée, le nom d'une ancienne ville de l'Inde, en-deçà du Gange.
- CANDIR, SE CANDIR; verbe actif & pronominal réfléchi de la feconde conjugaifon, lequel fe conjugue comme ravir. Il fe dit en parlant du fucre, de la préparation qu'on donne à cette fubftance, quand après l'avoir rendue liquide, on la fait devenir en confiftance de glace.

Pour faire candir du sucre, on le fond, & on le clarifie jusqu'à ce qu'il ait acquis une consistance dure & transparente.

On dit aussi que des confitures fe candissent; pour dire, qu'elles se gâtent, parce qu'alors le syrop qui devroit être beau & transparent, s'épaissit & prend trop de consistance.

La première fyllabe est moyenne, & la seconde, dont le r final se fait toujours sentir, est longue.

La quantité profodique des autres temps de ce verbe fuit les règles données pour la quantité des temps pareils du verbe *ravir. Voyez* au mot VERBE, les règles indi-

quées. CANDIS; fubstantif masculin, & terme de Confiseurs, qui se dit de certaines confitures composées, pour l'ordinaire, de fruits tout entiers, sur lesquels on a fait candir du sucre, après qu'ils ont été cuits dans le syrop.

Il fe fait beaucoup de confitures de cette espèce en France, & en Italie, fur-tout à Gènes.

- CANDO, ou CANDI; fubitantif mafculin. Mesure de longueur, dont on fait usage dans plusieurs contrées des Indes., & particulièrement à Goa, pour mesurer les toiles.
 - Le Cando de Goa fait dix-fept aunes de Hollande, & celui du Royaume de Pégu fait l'aune de Venife.
- CANDOILE; vieux mot qui fignifioit autrefois chandelle.
- CANDOU; fubstantif mafculin. Arbre des Indes Orientales, qui croît particulièrement aux îles Maldives. Son bois est mou & spongieux; ses feuilles ressemblent à celles de notre peuplier, & il ne porte aucun fruit.
- CANDROGARI; Pline place une ancienne ville de ce nom dans l'Ethiopie fous l'Egypte, au bord du Nil.
- CANDUL; fubstantif masculin. Poids dont on se fert à Galanga & à la Chine : il y en a deux du même nom : le petit qui pèse seize mans, & l'autre qui en pèse vingt.
- CANDUL OU CANDILE, est aussi le nom d'une mesure des Solides, usitée aux Indes, à Cambaye & à Bengale. Elle contient quatorze boisseaux, & sert à vendre le riz & les grains.

temps pareils du verbe ravir. Voyez | CANDY; nom propre d'un Royau-



me d'Afie, qui occupe le milieu & la partie la plus confidérable de l'île de Ceylan. Il est borné au nord, par les pays des Vannias & des Bedas;à l'orient par ceux de Trinquilimale, de Cotiari, de Batecalo & la mer des Indes; au midi & à l'occident, par le pays de Maturé; & celui de la Cannelle.

Ce Royaume est rempli de bois & de montagnes, mais arrosé par plusieurs rivières poissonneuses, qui font croître le riz dont les Habitans font leur principale nourriture. La ville capitale se nomme aussi *Candy*. Les peuples y sont idolâtres.

- CANDYBA; c'est, felon les notices Ecclésiastiques, le nom d'une ancienne ville épiscopale de Lycie.
- CANDYS; nom propre. C'eft, felon Prolémée, une ancienne ville d'Afie, dans la Médie.
- CANE, fubstantif féminin. Anas. Sorte d'oifeau aquatique, qui est la femelle du canard. Voyez ce mot.
- CANE, fe dit aussi de certains oiseaux aquatiques, dont il y a plusieurs espèces qu'on distingue par différentes épithètes : ainli,
- CANE DU LEVANT, se dit d'un oifeau, le plus petit de son genre. Son bec est noir. Toute la partie fupérieure de son corps est d'un brun cendré: il a fur le dos l'extrémité des plumes blanches, sur les aîles une ligne large d'un pouce, en partie noire, en partie verte, ou de couleur d'émeraude, & les deux côtés sont blancs. Toute la partie inférieure est d'un blanc tirant sur le jaune clair; à la poitrine & au bas du ventre, son plumage est mêlé de grandes taches noires, & en assez grand nombre : fes jambes font d'un bleu clair, &

la membrane où tiennent fes doigts, est noire. Cet oifeau se trouve en Angleterre, en Suède, & en Allemagne.

CANE HAUTE SUR LES JAMBES, fe dit d'un oifeau qui a le bec aigu, en partie noir, & en partie rouge, le cou environné d'un cercle blanc, le derrière d'un cendré blanchâtre, le ventre blanc, & les aîles larges; les quatre dernières grandes plumes font noires de part & d'autre : celles du milieu blanches, les jambes menues & élevées, les pieds & les membranes blancs,

CANE PENELOPE, se dit d'un oiseau qui vole toujours autour des lacs & des rivières : il est moins gros que le canard domestique : il a le bec gros, large, & de couleur plombée, ainsi que les jambes & les pattes : son plumage est diversisé par des lignes noires & blanches : la femelle est entièrement semblable au mâle.

CANE DU CAIRE, se dit d'un oiseau aquatique dont la ponte & les couvées sont considérables : sa voix est fi rauque qu'on ne l'entend presque pas. Son geste, son port, sa configuration, le goût de sa chair, tout fait croire qu'il tient le milieu entre l'oie, & le canard : cette cane commençoit à être commune en France, du temps de Bélon: elle a les jambes courtes, sa couleur est fort variée; il y a des mâles & des femelles dont le plumage est de couleur blanche, ou de conleur noire, ou de diverses autres couleurs; mais il est plus ordinairement noir & mêlé d'autres couleurs; fon bec eft court, large & crochu par le bout. Il a une crète ou une tubérosité rouge entre les deux yeux, grosse comme une cérise : le bord des yeux en est éga-

lement garni, & cette peau est dure comme du cuir.

CANE D'INDE, se dit d'un oiseau dont la marche est lente & la voix enrouée. Cette cane est plus grosse de moitié que nos canes ordinaires; ayant d'ailleurs la même figure & les mêmes inclinations. On en compte de trois espèces, qui varient par le plumage & par les ctètes; la crète de celle de la première espèce est composée de plumes blanches; elle s'étend tout le long de la tête, & se lève pendant la colère de l'oiseau, qui a sa tête rouge, dénuée de plumes jusqu'au milieu du cou, l'œil jaune environné d'un cercle noir, les extrémités des aîles & de la queue, d'un vert brillant, & la peau des jambes, brune tachetée de noir : la seconde espèce est plus grande, & a la tête blanche, la couleur du corps rousse. La troisième espèce a le corps couvert de toutes parts de plumes noires tachetées de blanc : les jambes, le haut du bec & la tubercule, sont d'un très-beau rouge.

On dit proverbialement, figurément & familièrement, que quelqu'un a fait la cane; pour dire, qu'il a fait voir qu'il craignoit dans une circonstance où il devoit marquer du courage.

La première fyllabe est brève, & la seconde très-brève.

- CANÉE; (la) nom propre d'une ville forte de l'île de Candie, située sur la Mer. La campagne du voisinage est fertile & riante : elle abonde particulièrement en oliviers, en citroniers, en vignes & en orangers.
- CANEL; vieux mot qui signifioit autrefois trame.
- CANENTE; terme de Mythologie, & nom propre d'une Nymphe, fille

- de Janus & de Venilie, qui mourut de douleur d'avoir vu changer en pivert, le Roi Picus fon mari, par la Magiciene Circé.
- CANEPETIERE ; substantif féminin. Oiseau aquatique de la grandeur d'un faisan, le même que le canard de pré de France. Voyez ce mot.
- CANEPHORE ; fubstantif féminin, & terme de Mythologie. Il y avoit chez les Athéniens, deux jeunes Vierges de qualité, qui parées fuperbement, portoient fur leur tête quand on célébroit les Panathénées, des corbeilles couronnées de fleurs & de myrthe, & remplies d'offrandes deftinées pour le culte des Dieux auxquels ces Vierges étoient confacrées. Le Temple de Minerve étoit le lieu de leur réfidence.
- CANEPHORIES; adjectif féminin pluriel, substantivement pris & terme de Mythologie. C'est, felon quelques-uns, des fêtes qui se célébroient en Grece, à l'honneur de Diane, dans lesquelles les filles nubiles offroient à cette Déesse des paniers remplis de perits ouvrages fairs à l'aiguille, pour marquer que le célibat les ennuyoit. D'autres difent que les Canéphories faisoient partie de la fête que les jeunes filles célébroient la veille de leurs nôces. Elles alloient au Temple de Minerve préfenter une corbeille d'offrandes, afin d'engager cette Déesse à rendre leurs mariages heureux.
- CANEPIN; fubstantif masculin. Peau de mouton très-fine qui sert à faire des gants de femme. Ce sont les Peaussiers qui ont droit de lever le canepin à Paris.

La première fyllabe est brève, la seconde très brève, & la troisième moyenne au singulier, mais longue au pluriel.



552

- CANESTEAU; vieux mot qui fignifioit autrefois échaudé, sorte de pâtifferie.
- CANET; nom propre d'un bourg & vicomté de France, en Roussillon, fur la rivière de Teth, à deux lieues, est, de Perpignan.
- CANETA; nom propre d'une petite rivière d'Italie, au Royaume de Naples, dans la Calabre citérieure. Elle a fon embouchure dans le golfe de Tarente, à une lieue de Cariati.
- CANETO; nom propre d'une petite ville d'Italie, dans le Duché de Mantoue, au confluent de la Chièse Crémone.
- CANETON; substantif masculin. Diminutif, qui se dit du petit d'une cane. Ces canetons font excellens.

La première syllabe est brève, la seconde très-brève, & la troisième brève au fingulier, mais longue au pluriel.

- CANETTE; substantif féminin. Diminutif, qui désigne une jeune cane. Il y avoit quatorze canettes dans le nid.
- CANETTE, se dit aussi d'une cane de la petite espèce. Nous tirâmes quelques canettes.
- CANETTE, se dit encore, en termes de l'Art héraldique, d'une cane représentée fans pied dans l'écu.

La première syllabe est brève, la très-brève.

Il faudroit changer le c en k, supprimer un t qui est oisif, donner l'accent grave au pénultième e, & écrire, d'après la prononciation, kanète. Voyez ORTHOGRA-PHE

CANEVAS; substantif masculin. Craffor tela. Sorte de grosse toile claire, divisée en carreaux, & qu'on emploie ordinairement pour faire des ouvrages de tapiflerie.

La plupart des canevas à tapifserie, dont on fait usage à Paris, le fabriquent vers Montfort-l'Amauri.

Les canevas pour tapisserie, payent pour droits à l'entrée du Royaume quatre livres par quintal, & trois livres dix sous à la sortie.

On dit, tracer un canevas; pour dire, tracer un dessein sur un canevas. Elle a fait tracer ce canevas par un habile Artiste.

& de l'Oglio, & à vingt milles de | CANEVAS, se dit aussi d'une grosse toile de chanvre, écrue, dont on fait usage dans les piqures de corps, & pour soutenir des boutonnières d'habits.

> CANEVAS, se dit encore de certaines grolles toiles de chanvre très-fortes & très-serrées, avec lesquelles les Hollandois font des voiles de navire.

- CANEVAS, se dit figurément, en termes de Musique, des mots auxquels les Musiciens adaptent un air, fans avoir égard au fens; mais seulement pour représenter la mesure & le nombre des syllabes que l'air exige. Ces mots, fans fuite & fans liaison, fervent de modèle au Poëte pour composer ceux d'une mesure pareille, qui doivent former un Tens.
- seconde moyenne, & la troisième | CANEVAS, se dit aussi des paroles suivies, ou de la chânson qui se compose fur un air.
 - CANEVAS, se dit encore, dans le sens figuré, du premier projet de quelque ouvrage d'esprit que ce soit. Il n'a encore que le canevas de son discours. Cet Avocat me fit voir le canevas de son plaidoyer.
 - La première syllabe est brève, 12



la feconde très-brève, & la troifième longue. CANGRI; nom propre d'une petite ville de la Turquie d'Afie, dans la

- CANEVASSIÈRE; épithète attribuée aux Marchandes Lingères de Paris,
- par leurs Statuts & Lettres de Maîtrife.
- CANEVIÈRE; vieux mot qui fignifioit autrefois chénevière.
- CANEYNE; vieux mot qui fignifioit autrefois un lieu rempli de rofeaux.
- CANGA; nom propre d'une ville & province d'Asie, au Japon, dans la presqu'île de Niphon.
- CANGEOUR; vieux mot qui fignifioit autrefois Changeur.
- CANGERECORA; nom propre d'une ville des Indes, en-deçà du Gange, dans le Canara, fur une rivière de même nom, qui coule à l'extrémité du Malabar.
- CANGETTE; fubstantif féminin. On donne ce nom, dans le Commerce, à une espèce de petite serge qui se fabrique en basse Normandie, & particulièrement à Caën, où il s'en fait une consommation considérable.
- CANGEY; nom propre d'un bourg de France, en Touraine, à deux lieues, nord-est, d'Amboise.
- CANGIANO; nom propre d'une petite ville d'Italie, au Royaume de Naples, dans la Principauté Citérieure, entre l'Apennin & la rivière de Silaro.
- CANGIER; vieux verbe qui fignifioit autrefois changer.
- CANGIVOURAN; nom propre d'une ville de la presqu'île de l'Inde, en deçà du Gange, au Royaume de Carnate, sur les frontières de celui de Gingi.
- CANGOXUMA; nom propre d'une ville d'Afie, dans le Japon, fur la côte occidentale de l'île de Bungo, cinq milles de Nangafaki. Tome IV.

ville de la Turquie d'Afie, dans la Natolie, à la fource du fleuve Zacarat, le Sangaris des Anciens.

Il y a une contrée de même nom dans la Natolie, entre le Bosphore de Thrace & l'embouchure du Zacarat dans la mer Noire; mais c'est Cangria qui en est la ville capitale, & non Cangri.

CANGRIA; nom propre d'une ville de la Turquie d'Asie, dans la Natolie. C'est la capitale du pays de Cangri.

CANI. Voyez CANY.

- CANIART; oileau. Voyez CANARD COLIN : c'est la même chose.
- CANIBOTE ; vieux mot qui fignifioit autrefois le tuyau du chanvre.
- CANICA ; fubstantif féminin. On donne ce nom, dans le commerce, à une espèce de cannelle sauvage qui croît dans l'île de Cuba. Elle est d'un goût approchant celui du giroste. La médecine la substitue quelquesois à la casse.
- CANICHE ; substantif féminin. Chienne barbette. On m'a volé une jolie caniche.

Les deux premières fyllabes sont brèves, & la troisième est très-brève.

- CANICIA; nom propre d'une contrèe d'Afrique, en Barbarie, entre Tunis & Alger. Il n'y a ni villes ni villages, & les habitans y vivent fous des tentes.
- CANICIDE ; fubstantif masculin. Drelincourt a fait usage de ce mot dans ses expériences anatomiques, pour exprimer la diffection anatomique d'un chien vivant.
- CANICLU; nom propre d'une Province de la grande Tartarie, à l'ouest de celle de Tebeth. On y voit un lac qui abonde en perles. A a a a

553



Les turquoiles y sont aussi trèscommunes; mais l'exportation de ces effers précieux est désendue.

Les lions, les ours, les cerfs, les daims, les chevreuils, &c. font en grand nombre dans cette Province.

Les peuples y font idolâtres, & fi l'on en croit le Vénitien Marco-Paolo, ils ont l'impertinente coutume de prêter pendant deux ou trois jours, leurs lits, leurs femmes & leurs maisons aux étrangers qui passent dans leut pays.

CANICULAIRE; adjectif des deux genres. Canicularis. Il n'a d'ufage qu'en parlant des jours où la canicule domine.

Les peuples d'Egypte & d'Ethiopie commençoient autrefois leur année aux jours caniculaires.

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est longue, & la cinquième très-brève.

CANICULÉ; fubstantif féminin. Canicula. Constellation qu'on appelle autrement le grand chien.

Les Grecs prétendoient que le chien avoit été ainfi nommé à caufe de celui dont l'Aurore fit préfent à Céphale, comme du plus vîte de tous les chiens; Céphale voulut en faire l'épreuve fur un renard, qu'on disoit furpasser tous les animaux à la course; ils coururent tous les deux fi long-temps (& même fans fe fatiguer) que Jupiter voulut recompenser ce chien en le plaçant parmi les astres.

On a attribué à la canicule les grandes chaleurs, parce qu'elle fe lève & fe couche avec le foleil pendant les mois de Juillet & d'Aoûr.

Les anciens ont aussi attribué à cette constellation diverses influences malignes, comme d'irriter la bile, de rendre les animaux languissans, de répandre des fièrre ardentes & continues, des dyssenteries, des phrénésies, de donner la rage aux chiens, & c.

C'étoit pour détourner tous ces maux imaginaires, que les Romains immoloient tous les ans un chien roux à la canicule.

La vérité est que cette constellation n'occasionne ni chaleurs, ni maladies, ni aucun autre effet sensible sur notre horison.

CANICULE, se dit aussi du temps où l'on suppose que domine cette constellation. Nous partimes pendant la canicule.

Les trois premières fyllabes font brèves, & la quatrième est très-brève.

CANIDE; substantif masculin. Trèsbeau perroquet de l'Amérique, qui le trouve particulièrement aux iles Antilles. Il est de la grosseur du faisan; & toutes les plumes qu'il a fous le ventre, fous les aîles & fous le cou, sont de couleur aurore tabisée. Il a le dessus du dos & la moitié des aîles d'un bleu céleste & très-vif; la queue & les grandes plumes des aîles, entremêlées d'un incarnat fort éclatant, & la tête couverte d'un petit duvet couleur de rose, marqueté de vert, de jaune & de bleu qui s'étend en ondes jusqu'au dos ; ses paupières sont jaunes, & la prunelle de ses yeux est jaune & rouge; on voit sur sa tête comme une toque de petites plumes, de couleur de gris de per-·le.

CANIERS; nom propre d'un bourg de France, en Saintonge, Election de Saintes. Les environs abondent en grains, en vins & en pâturages.

CANIF; substantif masculin. Petire lame de fer ou d'acier, très-fine, très-tranchante, emmanchée de

Digitized by Google.

bois, d'écaille, d'ivoire, &c. & dont on fe fert pour tailler les plumes. Ce canif est excellent.

- CANIF, fe dit auffi, en termes de Graveurs en bois, d'un outil avec lequel ils creusent diverses parties de leurs planches.
 - La première fyllabe est brève, la seconde moyenne au singulier; mais celle-ci devient longue au pluriel.

Le f final se fait sentir en toute circonstance.

- CANIFICIER ; fubstantif masculin. On donne ce nom dans les îles Antilles, au cassier ou arbre qui produit la casse.
- CANIGOU; nom propre d'une fameuse montagne des Pyrénées, élevée de quatorze cent quarante toises au - dessur du niveau de la mer. On y voit à huit lieues, ouest-sud-ouest, de Perpignan, une Abbaye régulière de l'Ordre de S. Benoît, laquelle jouit d'environ 6000 liv. de rente.
- CANIN; adjectif maſculin, & terme d'Anatomie. Il fe dit d'un muſcle qui s'attache par une de fes extrémités dans la fosse maxillaire, le long du bord alvéolaire de la mâchoire supérieure, au-dessus de la dent canine, du voisinage de laquelle il tire fon nom : il se termine par son autre extrémité à la commissure des lèvres, & communique avec les autres muscles qui se trouvent en cet endroit. Ce muscle est antagoniste du triangulaire, & tire en haut la commissure des levres.
- CANINA; nom propre d'une ville & contrée de l'Albanie, près du golfe de Venife.
- CANINANA; substantif masculin. Serpent d'Amérique, qui, quoique vénimeux, suit, dis-on, l'hoppine,

& fe laisse toucher & manier comme le chien, fans faire aucun mal-Sa longueur est d'un à deux pieds : il a le dos verdâtre & le ventre jaunâtre. Les Naturels du pays & les Afriquains le mangent, après lui avoir coupé la queue. Les Indiens s'en servent comme nous faisons de la vipère, dans la persuasion qu'il résiste au poison, & qu'il chasse le venin.

CANINE; adjectif féminin. Il fe dit de ce qui a rapport au chien : mais il n'est usité qu'en ces deux phrases, faim canine, & dent canine.

On appelle faim canine, une faim dévorante, difficile à rassafsier. Depuis huit jours il a une faim canine.

On appelle dents canines, quatre dents pointues comme celles des chiens. Il y en a deux à chaque mâchoire, dont une de chaque côté. Elles font placées entre les incifives & les molaires.

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est trêsbrève.

- CANIPSA; nom propre d'une ancienne ville de l'Arabie heureuse, fur le golfe Persique, à l'ouest de l'embouchure du fleuve Lar.
- CANIRAM; substantif masculin. Grand arbre branchu, qui croît au Malabar. Ses feuilles d'une figure oblongue, sont placées par paire à chaque nœud des petites branches: des mêmes nœuds, naissent des fleurs en parasol, à quatre, cinq ou six pétales, pointues, peu odoriférantes, & de couleur de vert d'eau: fon fruit est une pomme ronde, lisse, jaune, dont la pulpe est blanche, mucilagineuse & couverte d'une écorce épaisse & friable. Cette pulpe, les graines qu'elle renferme, & toutes les parties de l'at-Aaaaij



bre, sont très-amères au goût.

La racine prife infusée ou en décoction, passe pour cathartique, & bonne contre les fièvres pituiteuses, la colique, les tranchées & le cours de ventre : on l'emploie en fomentation avec succès, contre la goutte; & on la mêle avec du lait de vache pour en laver la tête aux mélancoliques & aux vertigineux.

L'écorce de l'arbre, pilée & pétrie avec de l'eau de riz, est salutaire pour arrêter la dyssenterie bilieuse.

- CANISCHA, ou CANISE; nom propre d'une ville forte de la basse Hongrie, dans le Comté de Salavar, sur la rivière de Sala, à six milles de Varadin.
- CANISTRO; nom propre d'une petite ville de la Turquie d'Europe, dans la Macédoine, fur la côte de l'Archipel, entre les golfes de Salonique & d'Aiomana.
- CANISY; nom propre d'un Bourg de France, en Normandie, à une lieue & demie, sud-ouest, de Saint Lô.
- CANIVEAUX; fubstantif masculin pluriel, & terme d'Architecture. Ce sont les plus gros pavés qui étant assis alternativement avec les contre-jumelles, traversent le milieu d'un ruisseau, d'une rue, d'une cour.
- CANIVELLE ; vieux mot qui fignifioit autrefois chemise.
- CANIVET ; Voyez CANIDE, c'est la même chose.
- CANLE; nom propre d'une petite rivière de France, dans la Sologne. Elle se jette dans la Loire, à deux lieues au-dessous de Blois.
- CANNA; Ptolémée place en Cappadoce, dans la Lycaonie, une ancienne ville de ce nom.

CANNA, est aussi le nom d'une an-

cienne ville que Pomponius-Mela met dans l'Éolide.

- CANNAGARA ; nom propre. C'eft, felon Ptolémée , une ancienne ville de l'Inde, au-delà du Gange.
- CANNAGE; substantif masculin. Mesurage des étoffes, toiles, rubans, galons, &c. qui se fait à la canne. Le cannage l'a trompé.

La première syllabe est brève, la seconde longue, & la troisième du séminin très brève.

- CANNAMELLE, ou CANNE DE SU-CRE. Voyez SUCRE.
- CANNARES; (les) peùples de l'Amérique méridionale, au Pérou, dans l'Audience de Quito. Ces peuples adorent le foleil, & avant l'arrivée des Efpagnols, on voyoit chez eux un Temple dédié à cet Aftre, dont les murs étoient revêtus de lames d'or, & les portes enrichies de peintures & d'émeraudes. On voit encore des reftes de ce fuperbe Edifice; mais on fe donte bien que ces reftes ne font ni l'or ni les émeraudes.
- CANNE; fubstantif féminin. Cama. Roseau séché dont on fait usage pour s'appuyer en marchant. Voyez Roseau.

On appelle aussi canne, tout autre morceau de bois ou d'autre matière qui sert au même usage. Il lui fit présent d'une canne d'un beau jet. Il vient d'acheter une canne à pomme d'or.

CANNE D'INDE ; Voyez BALISIER.

- CANNE DE SUCRE, se dit des roseaux qui portent le sucre. Voyez Sucre.
- CANNE ODORIFÉRANTE; Voyez CA-LAMUS AROMATICUS.
- CANNE, se dit, en termes d'Architecture, d'une sorte de grands roseaux dont on fait usage en Italie, & dans le Levant, au lieu de doc



- fes, pour garnir les travées entre les cintres, dans la construction des voûtes. Cette espèce de roseaux supplée aussi le chaume pour couvrir quelques bâtimens de campagne.
- CANNE, fe dit d'une mesure de longueur avec laquelle on mesure les corps étendus, comme les draps, les toiles, les rubans, & c. Cette mesure qui est très-usitée en Italie, en Espagne, & dans les Provinces méridionales de France, est plus ou moins longue en différens endroits. En Provence, en Dauphiné, à Avignon, à Montpellier, & dans tout le bas Languedoc, la canne contient une aune deux tiers de Paris.

La canne de Toulouse, du haut Languedoc, de Montauban, d'Agen, & de quelques villes de Guien ne, contient une aune & demie de Paris.

La canne de Gènes est plus courte d'un pouce que celle de Provence.

La canne de Rome contient six pieds onze pouces de Roi, & celle de Naples, deux aunes moins deux dix-feptièmes d'aune de Paris.

- CANNE, se dit de la chose qui a été mesurée avec la canne. Il lui manque une canne de satin.
- CANNE, s'est dit autrefois chez les Juifs, d'une mesure de six coudées hébraïques qui revenoient à six pieds trois pouces.
- CANNE A VENT, se dit d'un instrument creusé intérieurement, par le moyen duquel on peut, sans faire usage de poudre, chasser une balle avec beaucoup de violence. Cet instrument ne diffère de l'arquebuse à vent, qu'en ce qu'il ressemble extérieurement à une canne.
- CANNE, se dit dans les Manufactures de Soie, de certaines grandes ba-

guettes qu'on passe dans les envergures des chaînes, pour remettre ou pour tordre les pièces.

- CANNE, se dit, en termes de Fondeurs, d'un instrument de fer avec lequel on brasse les métaux en fusion.
- CANNE, fe dit dans les Verreries, d'une machine de fer, en forme de canne, percée dans toute fa longueur, avec laquelle on fouffle les bouteilles & autres ouvrages de verrerie.

La première syllabe est brève, & la feconde très brève.

Il faudroit changer le c en k, fupprimer un n qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, kane. Voyez ORTHOGRAPHE.

- CANNE, ÉE; adjectif & participe patlif. Voyez CANNER.
- CANNEBERGE ; fubstantif féminin. Plante qui rampe fur la terre, & qui croît dans les marais & autres lieux humides. Ses tiges longues, déliées, foibles, font revêtues de feuilles presque semblables à celles du serpolet. Elle porte des fleurs purpurines, découpées en quatre parties, auxquelles succèdent des baies rondes ou ovales, piquetées de points rouges & ornées d'un ombilic purpurin, disposé en croix. Elles sont d'un goût aigrelet, & contiennent des semences menues.

Les feuilles, les fleurs & les baies de cette plante font déterfives & astringentes.

CANNELĂS ; substantif masculin. Espèce de dragée composée avec de la cannelle. On vante le cannelas de Milan.

La première syllabe est brève, la seconde très-brève, & la troisième longue.

de Soie, de certaines grandes ba- CANNELÉ, ÉE; adjectif & parti-



CAN

cipe paffif. Voyez CANNELER. On appelle corps cannelés, en termes d'Anatomie, deux éminences, qu'on remarque à la partie antérieure des ventricules du cerveau, & qui font formées par l'entrelacement de la substance médullaire, & de la substance cendrée.

- CANNELÉ, se dit, en termes de l'Art héraldique, de l'engrelure dont les pointes font en-dedans, & les dos en-dehors, comme les cannelures des colonnes en Architecture.
- CANNELÉ, se dit aussi substantivement d'une sorte d'étoffe de soie. Un cannelé uni , brodé.
- CANNELER ; verbe actif de la première conjugaison, lequel s conjugue comme chanter. Striare. Action de tracer ou de former des cannelures. Il se dit particulièrement en termes d'Architecture, & en parlant de colonnes & de pilastres : ainsi l'on dit canneler une colonne, un pilastre ; pour dire, creuser des espèces de petits canaux le long du fût d'une colonne, ou du haut en bas d'un pilastre.

La première syllabe est brève, la seconde très-brève, & la troifième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugation & la quantité profodique des autres temps.

Observez que le pénultième e des temps ou personnes de ce verbe prend le fon de l'e moyen, quand il est fuivi d'un e muet, parce que le génie de la langue ne souffre pas régulièrement deux e de suite abfolument muets. Dans je cannele, la syllabe ne est moyenne.

CANNELLE; substantif féminin. Cinnamomum. C'est l'écorce d'un arbre qui croît dans l'île de Ceylan, & qu'on appelle *cannelier*. Elle est mince, unie, roulée en longueur,

d'une couleur jaunâtre, tirant sur le rouge, d'une odeur & d'un goût doux, piquant, aromatique & trèsagréable.

Il faut choisir la plus odoriférante, en belles écorces, minces & hautes en couleur.

Les Hollandois sont parvenus à se rendre maîtres de tout le commerce de la cannelle qui fe confomme en Europe.

Les Portugais chassés de Ceylan par les Hollandois, avoient jeté dans le commerce une espèce de cannelle grife, qu'on appeloit cannelle sauvage, qui croissoit dans le Royaume de Cochin, fur la côte de Malabar: mais les Hollandois jaloux de la confommation qui se failoit de cette cannelle Portugais'emparèrent de Cochin en 1661, & en firent arracher tous les arbres qui la produisoient, de manière que dès ce moment ils furent, & ont toujours été depuis fans concurrens pour la recolte & la vente de ce gente d'épicerie.

On diftingue trois sortes de cannelles, la fine, la moyenne & la grossière. Cette diversité a sa cause dans les différences qui sont entre les arbres d'où on la tire, & qui naissent de l'âge, de la position, de la culture, &c. de chacun de ces arbres. La cannelle groffière est celle qu'on vend dans les bouriques sous le nom de cannelle matte : c'est l'écorce des vieux troncs : elle est bien inférieure à l'autre par l'odeur, le goût & les propriétés; aulli la rejette-t-on en Médecine.

La cannelle est, selon Dioscoride, échauffante, émolliente & digestive: elle provoque les armes: on la prend avec la myrrhe, ou dans quelque liqueur approprise, pour ha-

ter l'expulsion du fortus & l'éruption des règles. Elle éclaircit la vue, & attenue les humeurs épaisses & vifqueuses. On la mêle avec du miel, & on l'applique fur le vifage & fur la peau pour en effacer les taches : elle est saluraire dans les toux, les fluxions, les anasarques, les maladies des reins, & la difficulté d'uriner.

Les Modernes l'eftiment aromatique, stimulante, corroborative, cordiale, stomachique, stiptique & emmenagogue.

Boerhaave regarde la campelle, comme le meilleur de tous les aromates. Il attribue fur-tout de grandes verrus à l'huile qu'on retire de cette substance. Il y a peu de chose, dit-il, qu'on puisse lui comparer, quand il s'agit de donner des forces à une femme qui en manque dans fa groffesse, ou quand son accouchement devient laborieux, ou qu'elle se trouve épuisée après sa délivrance, pourvu cependant, qu'il n'y air ni inflammation, ni rupture, ni dilatation excellive des vaisseaux. Il ajoute qu'aucun remède n'est préférable à cette huile, dans les maladies de la matrice, qui proviennent d'un flegme froid nelle a toutes les vertus des meilleurs aromates, elle en a aussi les inconvéniens. Si vous l'employez mal à propos, elle difpose l'effomac à l'inflammation en crispant les fibres, & en resserrant les orifices des glandes stomachales; ce qui diminue la quantité du fuc digestif, & trouble le jeu de la machine : fon ulage excellif rend d'ailleurs les fucs trop âcres & trop ladies chromques.

La cannelle paye pour droits à

l'entrée du Royaume, vingt-fept livres par quintal, suivant le tarif de 1664.

On appelle champ de la cannelle, certe contrée de l'île de Ceylan, qui s'étend depuis Negambo, jusqu'à Gallières. C'est là où croissent les canneliers, d'où les Hollandois tirent toute la cannelle qu'ils vendent aux Nations.

EAU DE CANNELLE, se dit de la compolition fuivante :

Prenez une demi-livre de meilleure cannelle groffièrement concassée : laissez-là en infusion pendant deux jours dans trois livres de bon vin blanc : mettez le mêlange dans une cucurbite de verre ou de grès: adaptez un chapiteau à la cucurbite avec son récipient : luttez les jointures, & faites distiller : vous obtiendrez une eau blanchâtre, qui sera l'eau de cannelle, & que vous garderez dans une bouteille bien bouchée.

Cette eau est bonne pour fortifier le cœur, l'estomac & le cerveau : elle diffipe les vents, aide à la digestion, & provoque les règles & l'accouchement. On la donne depuis une drachme jusqu'à une once.

- & muqueux. Mais comme la can- CANNELLE, fe dit, en termes d'Aiguilletiers, d'une petite cannelure qu'on remarque à chaque côté de la tête des aiguilles à coudre ou à tapifferie.
 - CANNELLE, se dit, en termes de Boutonniers, d'un morceau de bois percé en rond par le milieu, qui se met dans le trou de la jatte, afin d'empêcher que l'ouvrage ne s'endommage en flottant contré les bords.
- épais ; ce qui cause souvent des ma- CANNELLE, se dit, en termes de Vendanges, d'un morceau de bois creulé qu'on met à une cuve, afin d'en



faire fortir le vin quand on a foulé le raifin.

CANNELLE, se dit aussi en termes de

Tonnelliers & de Marchands de vin, d'un robinet de cuivre qu'on met à un tonneau pour en tirer le vin, en tournant la clef de cuivre qui y tient, & par le moyen de laquelle on ouvre & l'on bouche le passage.

La première syllabe est brève, la seconde moyenne, & la troisième très-brève.

Il faudroit changer le c en k, fupprimer un n & un l qui font oilifs, donner l'accent grave au pénultième e, & écrire, d'après la prononciation, kanèle. Voyez OR-THOGRAPHE.

CANNELLIER; substantif masculin. Arbre dont on tire la cannelle. Il croît à la hauteur de trois ou quatre toises : ses racines sont couvertes d'une écorce qui a une odeur de camphre. Son bois est dur intérieurement, blanc & fans odeur : fes feuilles affez femblables à celles du laurier & du malabratum, en diffèrent par leur odeur de cannelle. Cet arbre porte des fleurs petites, étoilées, blanchâtres, à six pétales, & disposées en gros bouquets à l'extrémité des rameaux : elles ont une odeur admirable, & qui se fait sentir en mer, à plusieurs milles de diftance du rivage, lorsque le vent fouffle de terre. Aux fleurs succèdent des baies ovales, longues de quatre à cinq lignes, d'un brun bleuâtre, & tachetees de points blanchâtres.

Dans la faison où la sève est abondante, on détache l'écorce des petits cannelliers de trois ans; on jette l'écorce extérieure qui est épaisse, grise & rabotteuse. On coupe par lames, longues de trois à quatre pieds, l'écorce intérieute qui est mince; on l'expose au soleil, & elle s'y roule d'elle-même de la grosseur du doigt; c'est ce qu'on appelle *la cannelle*. Voyez ce mot.

Le Cannellier ne fe trouve plus que dans l'île de Ceylan, où les Hollandois le laissent croître dans une espace d'environ quatorze lieues, le long de la mer. Il multiplieroit singulièrement, si on ne l'en empêchoit pas : mais l'expérience a prouvé que cette étendue de rrein suffision pour fournir la cannelle nécessaire aux diverses Nations qui consomment ce précieux aromate.

- CANNELUDE, ou CANNELADE; fubstantif féminin, & terme de Fauconnerie qui fe dit d'une espèce de curée, composée de cannelle de fucre & de moelle de héron. On la donne à l'oiseau pour le rendre plus ardent au vol du héron.
- CANNELURE ; substantif féminin. Striatura. On donne ce nom aux petits canaux creusés sur des colonnes ou des pilastres.
- CANNELURES A CÔTES, fe dit de celles qui font féparées par des listels de certaine largeur, ornés quelquefois d'astragales, comme aux deux colonnes du Sanctuaire de l'Eglife de Sainte Marie de la Rotonde à Rome.
- CANNELURES AVEC RUDENTURES, fe dit des cannelures remplies de bâtons, de roseaux ou de cables, jusqu'au tiers du fût de la colonne.
- CANNELURES DE GAÎNES, DE TERME, ou console, fe dit de celles qui font plus étroites en bas qu'en haut.
- CANNELURES A VIVE ARRÊTE, se dit de celles qui ne sont pas séparées par

Digitized by Google

par des côtes. Elles font propres à l l'ordre dorique.

- CANNELURES ORNÉES, fe dit de celles qui ont des petites branches ou bouquets de laurier, de lierre, de chêne, ou d'autres ornemens, dans la longueur du fût de la colonne, ou feulement par intervalles.
- CANNELURES TORSES, se dit de celles qui tournent en ligne spirale autour du fût d'une colonne.
- CANNELURES PLATES, fe dit de celles qui font faites en manière de pans coupés, au nombre de feize, comme l'ébauche d'une colonne dorique. On peut auffi appeler cannelures plates, celles qui font creusées carrément en manière de petites faces ou demi-bâtons dans le tiers du bas d'un fût, comme aux pilastres Corinthiens du Val-de-Grace à Paris.
- CANNELURES, fe dit aussi, en termes de Conchyliologie, des petits canaux gravés sur la superficie d'une coquille.
 - La première fyllabe est brève, la feconde très-brève, la troisième longue, & la quatrième très-brève.
 - Il faudroit changer le c en k, fupprimer un n qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, kanelure. Voyez ORTHOGRA-PHE.
- CANNEQUIN; substantif masculin. Les Négocians donnent ce nom aux toiles de coton qui viennent des Indes, & dont le commerce se fait fur la côte de Guinée.
- CANNER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme chanter. Terme de Commerce, qui se dit, dans les lieux où la canne est en usage, de l'action de mesurer les étosses avec cette mesure. C'est ainsi qu'on dit auner, Tome IV.

dans les lieux où l'on se fert de l'aune.

- CANNES; nom propre d'un lieu célèbre par la victoire mémorable qu'y remporta Annibal fur les Romains, & qui mit Rome à la veille de fubir les Loix de Carthage. Ce grand évènement arriva la troifième année de la feconde guerre Punique, l'an 538, depuis la fondation de Rome.
- CANNES, est aussi le nom d'une ville maritime de France, en Provence, à trois lieues & demi, nord-est, de Frejus. On en tire quantité d'anchois & de fardines falées.
- CANNETILLE ; substantif féminin. Petite lame très-fine, d'or ou d'argent tortillé. On fait usage de cannetille dans les broderies, les crépines & autres ouvrages de ce genre.

Ce font les Paffementiers-Boutonniers qui fabriquent & emploient la cannetille à Paris.

- CANNETTE ; substantif féminin. C'est, dans les Manufactures de soie, un petit tuyau de buis ou de rofeau, sur lequel on met la soie pour la trame.
- CANNETTE, est aufi le nom d'une ville du Pérou, dans l'Amérique méridionale, à vingt-cinq lieues de Lima. Son territoire est fingulièrement fertile en froment.
- CANNEVAROLE; fubstantif mafculin. Oiseau qui ne diffère de la figure du rossignol qu'en ce qu'il est moins gros & moins roux. Il niche dans le chanvre.
- CANNEY; nom propre d'une île d'Ecosse, l'une des Westernes.
- CANNIBALES; (les) peuples d'Amérique, acculés de se nourrir de chair humaine. Voyez CARAïbes, c'est la même chose.
- fure. C'eft ainsi qu'on dit auner, CANNIS-METGARA; nom propre Tome IV. Bbbb

d'une petite ville d'Afrique, dans la plaine de Zuaga, à quinze milles de Fez.

- CANO; nom propre d'une ville capitale d'un royaume d'Afrique de même nom, borné au nord par les déferts des Lumptunes; à l'orient, par le royaume de Bournou; au midi, par ceux de Zanfara, de Zegzeg & de Ghana; & à l'occident, par celui des Agades. On dit que la ville de Cano est peuplée de riches Négocians, au reste ce pays est peu connu.
- CANÒBIO; nom propre d'une petite ville d'Italie, au duché de Milan, fùr le lac majeur, à fix milles de Palanza.
- CANOGIZA; c'est, felon Ptolémée, une ancienne ville de l'Inde au-delà du Gange.
- CANOGNE, CANONE; vieux mots qui fignificient autrefois Chanoine.
- CANOISIÉ; vieux mot qui significit autrefois Chapitre de Chanoines
- CANOLE; vieux mot qui signifioit autrefois trachée-artère.
- CANON; fubstantif masculin. Ce mot tiré du grec, fignifie règle. Il est usité dans l'Eglise, pour désigner les décisions qui règlent la foi & la conduite des Fidèles. Ces décisions sont tirées ou des Conciles, ou des Décrets des Papes, ou du sentiment des Saints Pères, adopté dans les livres du Droit Canon.

On peut diftinguer les canons qui regardent la foi, & ceux qui ne concernent que la discipline. Les premiers sont reçus sans difficulté par l'église universelle, quand ils ont été faits dans un Concile général.

Les Canons de pure discipline, font observés par toute l'Eglise, ou n'ont lieu qu'en certaines églises particulières. Ils sont de droit apostolique, ou ils ont été établis par des Conciles œcuméniques, ou enfin ils font obfervés en vertu d'un ufage généralement reçu.

Un Canon concernant la difcipline, n'a, fuivant nos maximes, aucune autorité en France, s'il n'a été accepté expressément par les Prélats & par le Roi, protecteur de la Discipline eccléssattique. Les Canons mêmes des Conciles généraux, ne sont point exceptés de cette règle.

Il s'eft fait diverses collections des Conciles, où l'on a confervé les Canons. Ils sont pour l'ordinaire conçus en formes de loix, en termes impératifs, & quelquesois conditionnels; mais toujours exprimant la peine à laquelle doivent être soumis ceux qui les violeront. Lorsqu'il s'agit du dogme, la peine infligée est l'anathème ou l'excommunication.

- CANON DE LA PAIX ET DE LA TREVE, fe dit d'un canon fait & renouvellé dans plusieurs Conciles depuis le dixième siècle, contre les désordres que causoient les guerres particulières de différens Seigneurs.
- CANON, fe dit parmi les Religieux, du livre qui contient la règle & les instituts de l'Ordre.
- CANON, fe dit du catalogue où sont les noms des Saints canonisés.
- CANON DES JUIFS, fe dit du catalogue des livres de la foi des Juifs, fixé & déterminé par l'autorité de la Synagogue après leur captivité. Il est composé de vingt-deux livres, dont S. Jérôme fait l'énumération fuivante; la Genèfe, l'Exode, le Lévitique, les Nombres, le Deutéronome, Josué, les Juges, aurquels on joint Ruth, Samuel, les Rois, Isaïe, Jérémie avec se lamentations, Ezéchiel, les douze petits Prophètes, Job, les Pfeau-

Digitized by Google

mes, les Proverbes, l'Eccléfiafte, le Cantique des Cantiques, Daniel, les Paralipomènes, Efdras, Efther. Selon le témoignage de S. Irénée, de Terrullien, de S. Clément d'Alexandrie, & de tous les Docteurs, Efdras eft l'auteur de ce canon, c'eftà-dire, qu'il a réduit en un corps tous ces livres, après les avoir examinés & corrigés.

Les Juifs ont toujours composé leur canon de vingt-deux livres, ayant égard, comme l'observe S. Jérôme, au nombre des lettres de leur alphabet, dont ils faisoient usage pour les désigner. Quelques · Rabbins en ont composé vingt-quatre, d'autres vingt-sept; mais sans y introduire d'autres livres, ils en partageoient seulement quelquesuns: par exemple, ceux qui en comptoient vingt-quatre, séparoient les lamentations de la prophétie de Jérémie, & le livre de Ruth, de celui des Juges, & ils répétoient trois fois la lettre Jod. Ceux qui en comptoient vingt-fept, féparoient en six nombres les livres des Rois & des Paralipomène; & pour les déligner, ils ajoutoient aux vingtdeux lettres, les cinq finales connues de tous ceux qui connoissent l'alphabet hébraïque.

CANON DES CHRÉTIENS, se dit des livres de l'ancien & du nouveau Testament, dont le total est appelé Ecriture fainte. Le Concile de Trente en a fait le dénombrement que voici pour l'ancien Testament. 1°. les livres de la Loi, qui font la Genèse, l'Exode, le Lévitique, les Nombres, le Deutéronome. 2°. les livres d'Histoire qui renferment Josué, les Juges, Ruth, les quarre livres des Rois, les deux l'aralipomènes, les deux Esdras, les livres de Tobie, de Judith, de Job, les 563

deux livres des Machabées. 3°. Les livres Moraux qui composent cent cinquante pfeaumes, les paraboles ou proverbes de Salomon, l'Eccléfiaste, le Cantique des Cantiques, la Sagesse, l'Eccléssiftique. 4°. Les Livres prophétiques, qui sont composés des quatre grands Prophètes, favoir, Isaïe, Jérémie, auquel Baruch est joint; Ezéchiel & Daniel; & de douze petits Prophètes, qui sont Osée, Joel, Amos, Abdias, Jonas, Michée, Nahum, Habacuc, Sophonie, Aggée, Zacharie & Malachie.

Les livres du nouveau Testament font 1°. les quatre Evangélistes, S. Mathieu, S. Marc, S. Luc & S. Jean. 2º. Les actes des Apôtres. 3°. Les Epîtres des Apôtres, dont quatorze de S. Paul, favoir une aux Romains, deux aux Corinthiens, une aux Galates, une aux Ephésiens, une aux Philippiens, une aux Colossiens, deux aux Thessaloniciens, deux à Timothée, une à Tite, une à Philémon, & une aux Hébreux. Il y a encore fept autres Epîtres appelées Catholiques, savoir une de S. Jacques, deux de S. Pierre, trois de S. Jean, & une de S. Jude. L'Apocalypse de S. Jean forme le dernier livre.

CANONS DES APÔTRES, OU CANONS APOSTOLIQUES, fe dit du recueil des Canons ou Loix eccléfiastiques des premiers siècles. Celui que l'Eglife grèque reçoit, en renferme quatre-vingt-cinq: celui de l'Eglise latine, cinquante seulement : on les appelle Canons apostoliques, parce que quelques-uns ont été faits par des Evêques qui vivoient peu de temps après les Apôtres, & qu'on nommois Hommes apostoliques. Ils sont fort anciens, & se trouvent cités dans les Conciles de Nicée, B b b b ij

Digitized by Google

d'Antioche, de Constantinople, & par plusieurs Auteurs, fous le titre de Canons anciens, de Canons des Pères, & de Canons Ecclésiastiques. On les a long-temps faussement attribués au Pape S. Clément, troisième successeur de S. Pierre, comme les ayant reçûs de ce Prince des Apôtres. Les offrandes d'épis nouveaux & de raisins sur l'autel, & de l'huile pour le luminaire, les noms de Lecteur, de Clerc, de Métropolitain, dont il est question dans ces Canons, prouvent qu'ils sont postérieurs, & l'on convient aujourd'hui qu'on doir fixer l'époque de ce recueil à la fin du troifième fiècle. Les Papes Damafe & Gelase l'avoient condamné comme apocriphe : Léon IX en a excepté cinquante Canons qui sont d'une grande autorité dans l'église d'Occident, furtout depuis la traduction latine, que Denis le Petit en donna vers le commencement du fixième fiècle.

CANONS PÉNITENTIAUX., fe dit de ceux que les Conciles de Nicée, de Gangres, d'Arles, de Laodicée drefsèrent pour régler les divers genres de pénitence qu'ils imposèrent pour certains crimes. S. Bafile & S. Grégoire de Nice firent un corps de tous ces Canons, pour établir parmi les Evêques d'Orient, une conduite uniforme : on les trouve dans leurs épîtres canoniques. Les Evêques d'Occident le firent de même, comme il paroît par le pénitenciel Romain, qui elt très-ancien.

Voici quelques-uns de ces Canons.

Pour avoir abandonné la foi catholique, dix ans de pénitence.

Pour avoir fait des enchantemens, & exercé l'art magique, sept ans. Pour avoir confulté les Devins, ou employé l'art magique, cinq ans.

Pour s'être parjuré ou avoir porté quelqu'autre à le parjurer, quarante jours au pain & à l'eau, & les sept années suivantes en pénitence.

Pour avoir juré le nom de Dieuune fois, sept jours au pain & à l'eau.

Pour œuvre fervile le Dimanche, trois jours au pain & à l'eau

Pour avoir parlé à l'Eglise pendant l'Office Divin, dix jours au pain & à l'eau.

Pour avoir violé le jeûne du Carême, autant de sept jours de jeûne, que de jeûnes violés.

Pour s'être procuré l'avortement, trois ans de pénitence, & dix ans pour avoir tué fon enfant.

Pour avoir tué un homme de propos délibéré, pénitence toute lavie; dans un premier mouvement de colère, trois ans.

Pour avoir conseillé un homicide, sept ans, dont quarante jours au pain & à l'eau.

Pour un vol capital, cinq ans;. s'il est peu considérable, un an.

Pour l'usure, trois ans de pénitence, dont un an au pain & à l'eau.

Pour la fornication simple, trois ans, & pour le desir, deux ans.

Pour l'adultère, dix ans.

Pour le crime d'un homme non. marié avec une femme mariée, sept ans.

Pour l'inceste avec deux sœurs, toute la vie.

Pour s'être fardée dans la vue de plaire, trois ans.

Pour s'être masqué, ou fait des danses publiques devant une église, ou un jour de stete, trois ans.

Pour avoir par négligence laisté mourir son enfant sans baptème,



trois ans de pénitence, dont un an au pain & à l'eau.

Pour faux témoignages en Justice, ou calomnie, sept ans.

Pour avoir desiré injustement le bien d'autrui, trois ans.

Pour le crime de Sodomie, quinze ans.

Cette févérité dans la discipline de l'Eglise, dura jusqu'au temps des Croisades; mais alors au lieu de peines canoniques, on imposa aux pécheurs l'obligation d'aller combattre les Infidèles, ou de contribuer aux frais de guerre.

- CANON PASCHAL, se dit d'une table ou par un cycle de dix neuf ans, on marque le jour de Pâques & des autres fêtes mobiles.
- CANON DE LA MESSE, fe dit, de sparoles fecrètes de la Messe, depuis la Préface jusqu'au*Pater*, aumilieu defquelles le Prêtre fait la Consécration.
 - C'est l'Histoire de l'institution de l'Eucharistie, rapportée par les Evangélistes, & la règle de la Confécration. Ce Canon est très-ancien, & S. Ambroise le rapporte presque tout enrier dans la Liturgie. Quelques-uns disent que S. Jerôme le mit dans l'ordre que nous l'avons, à la réquifition du Pape Damase: d'autres l'attribuent au Pape Sirice, qui vivoit sur la fin du quatrième siècle. Le Concile de Trente-dir qu'il a été dressé par l'Eglise, & qu'il eft composé des paroles de Jesus-Christ, de celles des Apôtres & des premiers Pontifes qui ont gouverné l'Eglife.
- DROIT CANON, OU CANONIQUE, se dit d'une collection de règles tirces de l'Ecriture Sainte, des Conciles, des Decrets & Constitutions des Papes, des sentimens des Pères de l'église, & de l'usage approuvé & reçu par la Tradition.

Le Droit canon, dont l'objet est d'établir les règles de la foi & de la discipline de l'Eglise, se divise communément en Droit écrit & Droit non écrit. Le premier est celui qui a été rédigé par écrit, en vertu de l'autorité publique; l'autre est celui qu'un long usage a introduit, & qui consiste en maximes ou en traditions bien établies.

On distingue aussi deux sortes de Droit canon écrit, les saintes Ecritures & les Canons. Les faintes écritures sont celles que renferment: l'ancien & le nouveau Testament. & qui sont du nombre de celles. que le Concile de Trente a reçues. Les Canons sont des règles tirées, ou des Conciles, ou des Decrets & Epîtres décrétales des Papes, ou du sentiment des Saints Pères, adopté dans les livres du Droit canon. Les différentes collections, qui entrent dans le corps du Droit canonique, font les décrétales de Grégoire IX, le Texte de Boniface VIII, les Clémentines, les Extravagantes de Jean XXII, & les Extravagantes communes.

Comme en matière de discipline, chaque Eglise a des usages différens, on peut encore distinguer le Droit Canonique commun & le Droit Canonique particulier. Les libertés de l'Eglise Gallicane, les capitulaires de nos Rois, composent le Droit Canonique particulier de la France.

On appelle Droit Canonique Romain, le corps des loix publiées par les Papes, dont le premier objet a été, comme Princes temporels, de faire une loi pour tous leurs fujets laïcs & eccléfiastiques, fur toures fortes de matières civiles & criminelles. Ils ont eu pour second objet, comme Evêques de Rome,

Digitized by Google

& comme chefs de l'Eglife, de donner aux fidèles des principes en matière de doctrine, conformément aux loix de Dieu & aux décifions de l'Eglife. Leur dernier objet a été de donner aux Eccléfiastiques des règles de discipline; mais le Droit Canonique Romain a fouffert à cet égard bien des changemens, selon la différence des temps, des personnes & des pays.

- CANON, s'est dit, dans la musique ancienne, d'une règle ou méthode par laquelle on déterminoit les intervalles des notes.
- CANON, se dit, dans la musique moderne, d'une sorte de sugue qu'on appelle *perpétuelle*, parce que les parties partant l'une après l'autre, répètent sans cesse le même chant.
- CANON, se dit, en termes de Géométrie & d'Algèbre, d'une règle générale pour résoudre plusieurs questions d'un même genre. C'est ce qu'on appelle plus ordinairement méthode & formule.
- CANON NATUREL DES TRIANGLES, fe dit aussi, en Géométrie, d'une table qui contient tout à la fois les finus, les tangentes & les sécantes des angles. Elle est ainsi appelée, parce qu'elle sert particulièrement à résoudre des triangles.
- CANON ARTIFICIEL DES TRIANGLES, fe dit encore d'une table qui contient les logarithmes des finus, des tangentes, &c.
- CANON, se dit, en termes de l'Art militaire, d'une grosse & longue pièce d'artillerie, propre à jeter des boulets de sonte ou de fer.

Les anciens canons recevoient différentes dénominations relativement à leur calibre : ainfi,

Le canon appelé *bafilic*, éroit du calibre de quarante-huit livres, poids de marc : il pefoit fept mille

deux cent livres, & étoit long de dix pieds.

Le dragon étoit de quarante livres : il pesoit sept mille, & étoit de seize pieds & demi de long.

Le dragon volant étoit de trentedeux livres : il pesoit sept mille deux cent, & étoit long de vingtdeux pieds.

Le *ferpentin* étoit de vingt-quatre livres : il pesoit quatre mille trois cent, & étoit long de treize pieds.

La coulevrine étoit de vingt livres: elle pefoit fept mille, & étoit longue de feize pieds.

Le passemur étoit de feize livres: il pesoit quatre mille deux cent livres, & étoit long de dix-huit pieds.

L'aspic étoit de douze livres : il pesoit quatre mille deux cent cinquante, & étoit long de onze pieds.

Le passendeau étoit de huit livres : il pesoit trois mille cinq cent, & étoit long de quinze pieds.

Le pelican étoit de fix livres : il il pesoit deux mille quatre cent, & étoit long de neuf pieds.

La demi-coulevrine étoit de dix livres : elle pefoit trois mille huit cent cinquante, & étoit longue de trois pieds.

Le *facre* éroit de cinq livres : il pefoit deux mille huit cent cinquante, & étoit long de treize pieds.

Le facret étoit de quatre livres ; il pesoit deux mille cinq cent, & étoit long de douze pieds & demi

Le faucon étoit de trois livres : il peloit deux mille trois cent, & étoit long de huit pieds.

Le fauconneau étoit de deux livres : il pesoit treize cent cinquante, & étoit long de dix pieds & demi.

Le ribadequin étoit d'une livre :



il pesoit sept cent, & étoit long de huit pieds.

Un autre *ribadequin* étoit d'une demi-livre : il pesoit quatre cent ciuquante, & étoit long de six pieds.

L'émerillon étoit d'un quart : il pefoit quarre cent ou quarre cent cinquante, & étoit long de quarre à cinq pieds.

Aujourd'hui les pièces qu'on fond ordinairement en France, font,

Le canon de France, qui est de trente-trois livres, qui pèse environ six mille deux cent, & qui est long de dix pieds, mesuré depuis la bouche jusqu'à l'extrémité de la première plate-bande de la culasse, & de treize pouces depuis cet endroit jusqu'à l'extrémité du bouton. Toute sa longueur est de onze pieds un pouce ou environ.

Le demi-canon d'Espagne, ou la pièce de vingt quatre livres, qui pèse cinq mille cent, & qui est long de dix pieds, mesuré depuis la bouche jusqu'à l'extrémité de la première plate-bande de la culasse, & de douze pouces & demi depuis cet endroit jusqu'à l'extrémité du bouton. Toute sa longueur est de dix pieds dix pouces.

Le quart de canon d'Espagne, ou la pièce de douze livres, qui pèse trois mille quatre cent, & qui est long de dix pieds, mesuré depuis la bouche jusqu'à l'extrémité de la première plate-bande de la culasse, & de neuf pouces & demi depuis cet endroit jusqu'à l'extrémité du bouton. Toute sa longueur est de dix pieds neuf pouces & demi.

Le quart de canon de France ou la bâtarde de huit livres, qui pèle dix neuf cent cinquante, & qui est long de dix pieds, mesuré depuis la bouche jusqu'à l'extrémité CAN

de la première plate-bande de la culasse, & de sept pouces & demi depuis cet endroit jusqu'à l'extrémité du bouton. Toute sa longueur est de dix pieds sept pouces & demi.

La moyenne, de quatre livres, qui pèfe mille trois cent, & qui est longue de dix pieds, mesurée depuis la bouche jusqu'à l'extrémité de la première plate-bande de la culasse, & de sept pouces depuis cet endroit jusqu'à l'extrémité du bouton. Toute sa longueur est de dix pieds sept pouces.

Le faucon & le fauconneau, qui font depuis un quart jusqu'à deux livres, qui pèsent cent cinquante, deux cent, quatre cent, cinq cent, & sept à huit cent, & qui sont longs de sept pieds ou environ.

- La pièce de huit, courte, a de iongueur huit pieds, mesurée depuis la bouche jusqu'à l'extrémité de la première plate-bande de la culasse, & sept pouces, depuis cet endroit jusqu'à l'extrémité du bouton. Toute sa longueur est de huit pieds sept pouces.

Celle de quatre, courte, a de longueur huit pieds, mesurée depuis la bouche jusqu'à l'extrémité de la première plate-bande de la culasse, & six pouces & demi depuis cet endroit jusqu'à l'extrémité du bouton. Toute sa longueur est de huit pieds sept pouces & demi.

Les canons dont on fait ufage fur les vaitseaux, font plus courts & plus forts de métal que ceux qu'on deftine au fervice de terre. Il y en a de fonte & de fer: ceux de fonte font de sept calibres différens, de trente-fix livres, de vingt-quatre, de dix-huit, de douze, de huit, de fix & de quatre livres de balle. Le boulet de ceux de fer ne pèle ja- CANON D'ÉTAPE, se dit d'un canon mais plus de dix-huit livres.

Voici comme l'Ordonnance de la Marine de 1689 a réglé la difrribution des canons sur les vaiffeaux.

Les vaisseaux du premier rang, quels que soient les Officiers qui les montent, doivent être atmés de canons de fonte.

Les vaisseaux du fecond rang, commandés par l'Amiral, le Vice-Amiral, ou par un Lieutenant général, ont aussi tous leurs canons de fonte; mais s'ils sont montés par un Chef d'Escadre ou par un Capitaine, ils n'ont que les deux tiers de canons de fonte, & l'autre tiers de canons de fer.

Les vaisseaux du troisième rang, commandés par l'Amiral, le Vice-Amiral, ou par un Lieutenant-Général, ont tous leurs canons de fonte; par un Chef d'Escadre, les deux tiers de fonte, l'autre tiers de fer; mais s'ils sont commandés par un Capitaine, ils n'ont que la moitié de canons de fonte, & l'autre moitié est de canons de fer.

Les vaisseaux du quatrième rang, ont un tiers de canons de fonte, & le reste de canons de fer.

Enfin les vaisseaux du cinquième rang, sont armés de trois quarts de canons de fonte, & l'autre quart, de canons de fer.

- A l'égard des frégates légères & des autres bâtimens, ils n'ont que des canons de fer.
- CANON A LA SERRE, le dit, en tetmes de Marine, d'un canon amarré en dedans, & dont la volée porte contre le haut du fabord.
- CANON ALONGÉ CONTRE LE BORD, fe dit d'un canon amarré de longueur contre les côtés d'un nawire.

- qui n'a plus le tampon dans la bouche.
- CANON AUX SABORDS, se dit d'un canon en état d'être tiré.
- CANON DÉMARRÉ, se dit d'un canon qu'on a déplacé, afin de pouvoir le charger
- CANON DE COURSIER, se dit d'un canon logé fur l'avant d'une galère, pour tirer par-dessus l'éperon.
- CANON, se dit de tous les canons d'une armée, d'une place. Les ennemis abandonnèrent leur canon.

On dit qu'une ville n'a pas attendu le canon; pour dire, qu'elle s'eft rendue avant qu'on l'attaquât dans les formes, & que le canon des Afliégeans fut établi en batterie.

- CANON, se dit aussi de cette partie des armes à feu, comme fusil, piltolet, &c. où l'on met la poudre & le plomb.
- CANON BRISÉ, se dit, en termes d'Arquebusiers, d'un canon coupé en deux parties, au haut du tonnerre la partie supérieure est un écrou villé, & se monte sur le ronnerre qui est en vis, de façon qu'ils se joignent ensemble, & forment en deflus une face unie.
- CANON CARABINÉ, se dit aussi, en termes d'Arquebusiers, d'un canon qui ressemble extérieurement aux canons ordinaires; mais il est tarodé en dedans, dans toute fa longueur, de moulures longitudinales ou circulaires. Ces canons tirent plus juste, & portent la balle plus loin.
- CANON, se dit du corps d'une seringue.
- PETIT CANON, se dit, en termes de Fondeurs de caractères d'imprimerie, du quinzième corps des caractères d'imprimerie. On appelle, chez les

ĊAN



les mêmes Ouvriers, gros canon, le dix-feptième; double canon, le dixhuitième, & le triple canon, le dixneuvième corps de ces caractères.

- CANON, fe dit, en termes d'Horlogets, d'une espèce de petit cylindre un peu long, percé de part en part, par le moyen duquel on fait tourner une pièce sur son arbre, fans qu'elle se berce.
- CANON, fe dit, en termes de Plombiers, d'un tuyau de plomb d'environ trois pieds de longueur, qui reçoit les eaux d'un bâtiment, pour les jeter loin des fondemens.
- CANON, fe dit, en termes de Potiers de fayance, d'une forte de pots de fayance ronds & un peu longs, dans lesquels lesApothicaires tiennent diverses préparations de Pharmacie, comme électuaires, confections, & c.
- CANON, fe dit, en termes de Chaudronniers, d'un morceau de fer fore & à tête large, que l'on appuie fur la pièce, à l'endroit où on la perce.
- CANON, fe dit, en termes d'Emailleurs, des plus gros morceaux ou filets d'émail qu'ils mettent en état de fervir aux ouvrages de leur métier.
- CANON D'UNE JAUGE, fe dit des ouvertures percées dans son pourtour, & où sont soudés des bouts de tuyaux.
- CANON, se dit, en termes de Serrurerie, de cette partie de la setrure qui reçoit la tige de la cléf, quand il sagit d'ouvrir ou de fermer la ferrure.
- CANON, se dit, en termes de Rubanniers, d'un petit tuyau de buis, destiné à porter la soie de la trame.
- CANON A DEVIDER, se dit d'un inftrument destiné à recevoir le bout de la broche à devider, pour soulager la devideuse.

Tome IV.

- CANONS, fe dit, en termes de tourneurs, de deux cylindres creux, traversés par une verge de fer carrée, qui joint la boîte au mandrin.
- CANON, se dit, en termes de manége, de cette partie de la jambe du cheval, qui va depuis le genou jusqu'au boulet.
- CANON, fe dit auffi de cette partie du mors ou de l'embouchure du cheval, faite d'une pièce de fer arrondi, qui entre dans la bouche, & la tient sujète.

Les deux fyllabes sont brèves au fingulier, mais la seconde est longue au pluriel.

- CANONGE; vieux mot qui signifioit autrefois le revenu d'un canonicat.
- CANONIAL, ALE; adjectif. Canonicus, a, um. Ce qui a rapport à un Chanoine, ce qui le concerne. Ainfi,
- OEFICE CANONIAL, se dit de tout l'office que les Chanoines chantent dans l'Eglise.
- HEURES CANONIALES, se dit de certaines parties du Breviaire que les Eccléfiastiques récitent à différentes heures de chaque jour, comme Prime, Tierce, Sexte, &c.
- MAISON CANONIALE, fe dit d'une maison affectée à une place de chanoine.

Les trois premières fyllabes font brèves, & la quatrième est moyenne au fingulier masculin; mais celle-ci est longue au pluriel & brève au séminin, qui a une cinquième syllabe très-brève.

Le pluriel du masculin se forme en changeant al en aux, dont le x final prend le son du z devant une voyelle, en suivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. Voyez la lettre S.

Cccc



CANONIARQUE; substantif mas-

- culin. Bas-Officier de l'Eglife de Constantinople. Il étoit au-dessous des Lecteurs.
- CANONIARQUE, s'est aussi dit dans les anciens Monastères, du moine chargé de sonner pour assembler les autres à certaines heures.
- CANONICAT; fubstantif masculin. Titre fpirituel par lequel celui qui en est pourvu a droit de se placer dans le chœur & dans le chapitre d'une Eglise cathédrale ou collégiale. Il vient d'obtenir un Canonicat.
- CANONICAT, se dit aussi de la Prébende ou revenu temporel du chanoine. Chaque canonicat vaut mille écus de rente.

L'ufage presque universel des Eglises de France, veut que les dignités des Chapitres soient conférées aux chanoines de ces Chapitres: pour faire cesser, cependant, l'incapacité de ceux qui ne sont pas chanoines, ceux-ci obtiennent du Pape un canonicat sons prébende, à l'effet, seulement, de pouvoir posséder une dignité. Le Concordat autorise le Pape à accorder des canonicats de ce genre.

Les quatres syllabes sont brèves au singulier, mais la quatrième est longue au pluriel.

CANONICITÉ; fubitantif féminin. Canonicitas. Qualité de ce qui est canonique. On a contesté la canonicité de l'Apocalypse.

Tout est bref au singulier; mais la dernière syllabe est longue au pluriel, qui ne peut guères être usité.

CANONIQUE; adjectif des deux genres. Canonicus, a, um. Qui eft conforme aux Canons. Son mariage fut déclaré canonique.

LIVRES CANONIQUES, se dit des livres

dont la collection compose ce qu'on appelle l'Ecriture Sainte. Voyez CANON DES JUIFS, & CANON DES CHRÉTIENS.

On appelle, Jurisprudence canonique, ou Droit canonique, le Droit Canon. Voyez CANON.

PEINES CANONIQUES, fe dit des peines que l'Eglise peut prononcer, comme l'excommunication, les jeunes, &c.

Les trois premières syllabes font brèves, & la quatrième est trèsbrève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le fubstantif auquel il fe rapporte. On ne dira pas un canonique écrit, mais un écrit canonique.

CANONIQUEMENT; adverbe. Canonicè. D'une manière canonique, felon les Canons. Ce bénéfice ne fut pas conféré canoniquement.

Les trois premières fyllabes font brèves, la quatrième est très-brève, & la cinquième moyenne.

Il faudroit changer le c & quen k, le dernier e en a, & écrire, d'après la prononciation, kanonikemant. Voyez ORTHOGRA-PHE.

CANONISATION ; fubstantif féminin. Canonifatio. C'est la cérémonie par laquelle le Pape met folemellement dans le catalogue des Saints, une perfonne morte en odeur de fainteré, & dont les vertus ont été vérifiées par des miracles.

Les Martyrs ont été les premiers. Chrétiens que l'Eglise ait canonisés.

Le droit de canoniser, qui n'appartient aujourd'hui qu'au Pape, a été exercé par les Evêques, jusqu'en 1150; mais le cuite qu'un Evêque ordonnoit de rendre au. Saint qu'il avoit canonisé, ne s'é-

Digitized by Google

tendoit pas au-delà de fon Diocèfe.

Les trois premières fyllabes font brèves, la quatrième est longue, la cinquième brève, & la sixième encore au singulier, mais celle-ci est longue au pluriel.

CANONISE, ÉE; adjectif & participe passif. Voyez CANONISER.

CANONISER ; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme chanter. In numerum Sanctorum referre. Mettre une perfonne dans le catalogue des Saints, avec les solennités prescrites par l'Eglise. On canonifa cette Religieuse l'année dernière.

Les trois premières fyllabes font brèves, & la quatrième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Observez cependant que les temps ou personnes, qui se terminent par un *e* seminin, ont leur pénultième syllabe longue. Dans *je canonije*, la syllabe *ni* est longue.

Il faudroit changer le c en k, le s en χ , & écrire, d'après la prononciation, kanonizer. Voyez OR-THOGRAPHE.

CANONISTE; fubstantif masculin. Juris canonici peritus. Qui est versé dans le Droit-Canon. Castel, Covarruvias, Doujat, Fleuri, Lacombe, Vanespen, &c. sont d'habiles Canonistes.

Les deux premières fyllabes font brèves, la troisième est moyenne, & la quatrième très-brève.

CANONNADE; fubitantif féminin. Plusieurs coups de canon tirés de fuite ou tous ensemble. Le Régiment essuya une terrible canonnade à l'entrée du yillage. Les deux premières fyllabes sont brèves, la troisième est longue, & la quatrième très-brève.

CANONNE, EE; adjectif & participe passif. Voyez CANONNER.

CANONNER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme chanter. Battre à coups de canon. On canonna la citadelle pendant trois jours.

Les deux premières fyllabes font brèves, & la troisième est longue oubrève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Il faudroit changer le c en k; fupprimer un n qui est dissif, & écrire, d'après la prononciation, kanoner. Voyez ORTHOGRAPHE.

- CANONNIER; substantif masculin. Celui dont les fonctions consistent à servir le canon.
- MAître CANONNIER, fe dit, en termes de Marine, de l'Officier qui a foin, fur les vaisseaux, de charger, pointer & tirer le canon.
- CANONNIERE; fubstantif féminin. Petite embrasure dans une mutaille, par laquelle on peut tirer à couvert des coups de fusil ou d'arquebuse. On les assasses du château.
- CANONNIÈRE, se dit aussi d'une sorte de tente sans murailles, destinée à loger des soldats ou cavaliers. Cee Officier n'avoit qu'une canonnière comme les soldats.
- CANONNIÈRE, fe dit encore d'un petit bâton de fureau dont on a ôté la moelle, & dans lequel les enfans mettent des tampons d'étoupes, de papier ou d'autres matières, qu'ils chassent ensuite par le moyen d'un piston. Rendez la canonnière de cet enfant.

Les deux premières fyllabes font C c c c ij



brèves, la troisième est longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit changer le c en k, fupprimer un n qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, kanonière. Voycz ORTHOGRAPHE.

- CANOPE; nom propre d'une ancienne ville maritime d'Egypte, que Strabon place à cent vingt stades d'Alexandrie. Elle fut ainsi appelée par les Lacédémoniens qui la bâtirent en mémoire du Capitaine de vaisseau, Canopus, qu'ils y enterrèrent. Canope passon d'ans l'antiquité, pour un séjour de voluptés & de libertinage : aussi Juvenal voulant peindre les mœurs dissolues des dames romaines, ne trouva point d'expressions plus fortes que de dire qu'elles étoient blâmées par la ville de Canope même.
- CANOPE, est aussi, en termes de Mythologie, le nom fous lequel les Egyptiens adoroient le Nil, qu'ils repréfentoient sous la forme d'un des vases ou cruches avec lesquels ils prétendoient purifier les eaux de ce fleuve. Ces cruches étoient d'une terre fort poreuse, & pleines de trous imperceptibles, par lesquels l'eau filtroit; elles étoient chargées de figures hiéroglyphiques, & le haut en étoit ordinairement terminé par une tête d'homme ou de femme, avec deux mains, & quelquefois fans mains. Toutes ces figures étoient mystérieuses, & les Prêtres seuls en avoient l'explication. Dans certains jours, on remplifoit une de ces cruches d'eau du Nil; on l'exposoit publiquement fur une espèce d'estrade; tout le peuple se prosternoit devant la cruche, levant les mains au ciel pour remercier le Nil des biens qu'il lui procuroit. Voyez NIL.

- CANOPIEN; adjectif mafculin, & furnom d'Hercule, ainfi appelé de la ville de Canope où il étoit particulièrement révéré.
- CANOPUS ; terme d'Aftronomie, & nom propre d'une étoile de la première grandeur, fituée dans l'hémifphère auftral, à l'extrêmité la plus méridionale de la constellation appelée le navire Argo.
- CANOSA; nom propre d'une ville épiscopale d'Italie, au royaume de Naples, dans la Province de Barri, à dix milles de Barlette. Elle fut renversée en 1694 par un tremblement de terre.
- CANOT; substantif masculin. Cymbula. Petit bateau destiné pour le fervice de quelque grand navire.
- CANOT, se dit aufsi d'un petit bateau fait d'écorce d'arbre, ou du tronc d'un seul arbre creusé & dont se servent particulièrement les Indiens.
- CANOT JALOUX, se dit d'un canot qui ayant le côté foible, se renverse aisément.

Les deux syllabes sont brèves au fingulier, mais la seconde est longue au pluriel.

- CANOURGUE; (la) nom propre d'une ville de France, dans les montagnes du Gévaudan, à quatre lieues; ouest, de Mende. On y fair commerce de bétail & d'étoffes de laine.
- CANQUE; fubstantif féminin. On donne ce nom, dans le Commerce, à une forte de toile de coton qui se fabrique à la Chine, & dont les Chinois font leurs chemises.
- CANSCHY; fubstantif masculin. Gros arbre du Japon, dont les jeunes écorces pilées servent à faire une espèce de papier.
- CANSTADT; nom propre d'une petite ville d'Allemagne, dans le Cer-



cle de Suabe, fur le Necker, à un demi-mille de Stutgard, au Duché de Wirremberg.

- CANSTRISE; substantif masculin. C'étoit, dans l'Eglise Grècque, un Officier dont les fonctions confistoient à garder les habits pontificaux du Patriarche, & à tenir pendant la messe la boîte de l'encens, & le voile du calice.
- CANTA; nom propre. C'eft, felon Isidore, une ancienne ville d'Espagne, dans la Cantabrie.
- CANTABRES; (les) anciens peuples de l'Espagne Tarragonoise. Ils habitoient ce que nous appelons aujourd'hui le Guipuscoa, la Biscaye, les Asturies & la Navarre. Ils se maintinrent longtemps en liberté par leur courage, mais il fallut à la fin céder aux destins de Rome qui les subjugua, comme tant d'autres nations.

Il ne faut pas croire avec le Dictionnaire de Trévoux, que Juliobriga fut la ville capitale des Cantabres. C'est une conjecture d'Isidore destituée de sondement : Garibay, Sandoval, Gregoire d'Argaiz, Mariana & plusieurs autres, donnent pour ville capitale à ces peuples Cantabria, ou Cantabriga, ce qui est bien plus vraisemblable.

- CANTABRIA, ou CANTABRIGA; nom propre d'une ancienne ville de l'Espagne Tarragonoise, capitale du pays des Cantabres, située sur l'Ebre, près de Langtonne & de Viana. Elle est détruite.
- CANTABRIE; nom propre de cette partie de l'Espagne Tarragonoise, qu'habitoient autrefois les Cantabres.
- CANTAL; fubstantif masculin. Sorte de fromage estimé, qui se fait particulièrement en Auvergne, sur une

573

montagne très-élevée du même nom.

- CANTALABRE; fubstantif masculin, & terme d'Architecture, qui n'a d'usage que parmi les Ouvriers, pour désigner le chambranle ou la bordure simple d'une porte ou d'une croisée.
- CANTALICE ; nom propre d'un bourg d'Italie, dans l'Ombrie, aux pieds de l'Apennin, & à fept lieues de Riéti. C'est-làoù naquit, en 1513, le Capucin Frère Félix, canonifé par Clément XI en 1712.
- CANTANETTES; fubftantif féminin pluriel, & terme de Marine, qui fe dit, fur les Galères, des petites ouvertures rondes entre lefquelles eft le gouvernail, & par où le gavon eft éclairé.
- CANTAR. Voyez ALQUIER.
- CANTARA; nom propre d'une rivière d'Italie, en Sicile, dans la vallée de Démone. Elle fe jette dans la Mer, auprès de Castel-Schiso.
- CANTARO; substantif masculin. Sorte de poids usité en Italie, surtout à Livourne, pour peser certaines espèces de marchandises.

On distingue trois sortes de poids de ce genre : l'un est de 150 livres de Livourne, dont chacune fait onze onces poids de marc; le second est de 151 livres, & le troisième de 160.

- CANTARO, est aussi le nom qu'on donne au quintal de l'île de Chypre, lequel est de 400 livres poids de marc.
- CANTARO, fe dit encore d'une mefure de continence dont on fait usage à Cochin.
- CANTATE; substantif féminin. Petit Poëme, mis en musique, & composé de récitatifs & d'airs chantans.



Le fujet de la *Cantate*, renfermé dans le récitatif, doit être expressif, animé du feu de la počsie, & riche en imagés, afin de donner du jeu à la musique. Les vers, qui contiennent la morale, doivent être vifs, élégans, harmonieux & piquans. Enfin le passage du récitatif à l'air, & de l'air au récitatif, doit être naturel & ménagé à propos. C'est notre illustre Rousseau qui a créé ce genre parmi nous.

- CANTATILLE; substantif féminin. Diminutif. C'est une petite Cantate fort courte. Ces deux Dames viennent de chanter une agréable Cantatille.
- CANTATOURS; vieux mot par lequel on defignoit autrefois certains brigands.
- CANTAZARO; nom propre d'une ville épiscopale d'Italie, au Royaume de Naples, dans la Calabre ultérieure, entre Squillace & Belcaftro.
- CANTCHEOU. Voyez CANCHEU: c'est la même chose.
- CANTECROIX; nom propre d'une petite contrée d'un Bourg & d'une Principauté des Pays-Bas, au Duché de Brabant, dans le quartier d'Anvers.
- CANTELEU; nom propre d'un bourg de France, en Normandie, fur la Seine, à une lieue, ouest, de Rouen.
- CANTENAY; nom propre d'un bourg de France, en Anjou, à une lieue, nord, d'Angers.
- CANTHARIDE; fubstantif féminin. Cantharis. Genre de mouches venimeuses, dont on distingue plusieurs espèces. Les cantharides diffèrent entr'elles pat leur grandeur, leur figure & leurs couleurs. Les plus grandes de ce Pays-ci, n'ont guères plus d'un pouce de longueur & au-

tant de groffeur : les autres ont environ neuf lignes : les unes font de couleur d'azur, d'autres de couleur d'or ; celles-ci d'un beau vert luifant, celles-là d'un bleu doré, & toutes d'une beauté fingulière, & d'un brillant qui charme les yeux.

Les cantharides dont on fait ufage en Médecine, font les plus petites, & celles qui ont une couleur verte, luifante, azurée, & mêlée de couleur d'or. Il faut les choisir bien fèches, nouvelles & entières. Quand elles font vieilles, elles fe pulvérifent d'elles-mêmes, & n'ont presque plus d'action.

Leurs propriétés font d'être pénétrantes, corrolives, de faire naître des vessies sur la peau, & d'en faire sortir beaucoup de sérosités: elles soulagent les parties malades, & en détournent les fluxions : elles forment la base des vésicatoires qu'on applique derrière les oreilles, à la nuque & entre les épaules, contre l'apoplexie, la paralysie, & les maladies des yeux, des gencives & du nez : on applique aussi de pareilles vésicatoires aux jambes, contre les rhumatismes & la goutte sciatique.

On ne doit pas faire ufage des cantharides intérieurement, parce que c'est un poison qui s'attache particulièrement à la vessie, & qui y cause des ulcères mortels. Si quelqu'un se trouvoit dans le cas fâcheux d'en avoir pris, il faudroit, pour remède, lui faire boire des émulsions, du lait en quantité, de l'huile d'amande-douce; le mettre dans le demi-bain d'eau tiède, & lui seringuer, dans la vessie, des injections faites avec une décoction de racines de guimauve, de nénuphar, de laitue, & de l'huile de lin.

Digitized by Google

57.5

- Les cantharides payent pour droits à l'entrée du Royaume, quatre livres par quintal, & trois livres à la fortie, selon le tarif de 1664.
- CANTHENO; fubstantif masculin. Poisson de mer, plat, & couvert de petires écailles. Sa tête & le tour des yeux sont noirs & rouges. Il a de petites dents, & la bouche moins grande que la dorade & le paraillon: on lui voit des traits dorés obscurs depuis les ouïes jusqu'à la queue. Il est commun dans la Méditerranée, à Rome, à Gênes, & c. Sa chair a la qualité de celle de la dorade.
- CANTHUS; fubstantif masculin, & terme d'Anatomie, qui se dit des angles des yeux. Il ya le grand & le petit canthus. Le grand est du côté du nez, & le petit du côté opposé.
- CANTILLANA; nom propre d'un bourg & château d'Espagne, près du Guadalquivir, à vingt mille pas de Séville.
- CANTIMARONS; fubstantif mafculin pluriel. On défigne ainfi, fur la côte de Coromandel, deux ou trois canots liés enfemble avec des cordes de coco, & dont les Nègres fe fervent pour pêcher, & faire le commerce près des Côtes.
- CANTINE; substantif féminin. Sorre de petit coffre divisé par compartimens, pour porter des bouteilles ou des fioles en voyage. A-t-on eu foin de remplir les cantines?
- CANTINE, se dit aussi, en termes de l'Art militaire, du lieu où l'on vend, dans les places de guerre, du vin & de la bière aux Soldats, sans payer aucun droit.
 - Il y a auffi des *cantines* pour fournir du tabac aux Troupes.

La première syllabe est moyen-

ne, la seconde brève, & la troisième très-brève.

- CANTINIER; substantif masculin. Celui qui tient une cantine. Ce Soldat vient de boire chez le Cantinier.
- CANTIOÉBIS; nom propre. C'est, felon Ptolémée, une ancienne ville de la Germanie, près du Danube.
- CANTIQUE; substantif masculin. Canticum. Chant consacré à la gloire de Dieu, en actions de graces.
 - Il y a dans le vieux & le nouveau Testáment, plusieurs Cantiques, tels que ceux de Moyse, d'Ézéchias, des trois Enfans dans la fournaise, de la Vierge, de Zacharie, &c. l'Ecriture nous apprend que Salomon en avoit composé cinq mille.
- CANTIQUE DES CANTIQUES, Se dir du Cantique par excellence qu'on prétend avoir été composé par Salomon en forme d'épithalame, à l'occasion de son mariage avec une fille du Roi d'Egypte. C'est un dialogue entre l'époux & l'épouse qui y sont représentés, tantôt comme un berger & une bergère, tantôr comme un jardinier ou vigneron, & une fille appliquée au travail des jardins & des vignes. Comme on célébroit les nôces pendant sept jours chez les Hébreux, on y raconte les aventures de ces sept jours : mais il faut regarder ce récit comme une allégorie, qui, felon l'interprétation des Docteurs & des pères, fait une peinture de l'amour réciproque de l'Eglise & de Jefus-Chrift.

Le Cantique des Cantiques, a été regardé comme Livre canonique, chez les Hébreux comme chez les Chrétiens. Saint Jérôme remarque:



que de son temps, il n'étoit pas permis de le lire avant d'avoir atteint l'âge de trente ans; & Saint Bernard dit qu'on ne doit le confier qu'aux esprits purs & aux oreilles chaftes.

CANTIQUE SPIRITUEL, se dit d'une chanson faite sur quelque matière de dévotion.

La première fyllabe est moyenne, la seconde brève, & la troisième très-brève.

Il faudroit changer le c & qu en k, & écrire, d'après la prononciation, kantike. Yoyez OR-THOGRAPHE.

- CANTON; fubstantif masculin. Certaine partie d'une contrée, d'une Ville, distinguée du reste. Le blé de ce canton est excellent. Il y a à Metz un canton destiné pour les Juifs.
- CANTON, se dit, en parlant des Suifses, de chacune des treize Républiques qui composent le Corps helvétique. Le canton de Berne est le plus puissant des treize.
- CANTON, se dit, en termes de l'Art héraldique, d'un quartier moindre que le quartier ordinaire de l'écu.

Le canton est une des neuf pièces honorables des armoiries. Il porte d'argent au canton de gueules.

CANTON, se dit encore de chacune des parties dans lesquelles un écu est partagé par les pièces dont il est chargé. Tels sont les espaces que laissent les croix & les sautoirs.

CANTON; Voyez QUANTON.

- La première syllabe est moyenne, & la seconde brève au singulier, mais longue au pluriel.
- CANTONADE; substantif féminin. Terme usité chez les Comédiens, pour désigner le coin du Théâtre.

Ainfi l'on dit, qu'un Acteur parle à la cantonade; pour dire, qu'il parle à un Perfonnage qui n'est pas vu des Spectateurs.

La première syllabe est moyenne, la seconde brève, la troisième longue, & la quatrième trèsbrève.

- CANTONNÉ, ÉE; adjectif & participe paílif. Voyez CANTONNER.
- CANTONNÍ, se dit, en termes d'Architecture, d'un bâtiment dont l'encoignure est ornée d'une colonne ou d'un pilastre angulaire, ou de bosfages, ou de quelqu'autre corps qui excède le nu du mur.
- CANTONNÉ, se dit, en termes de l'Art héraldique, de la croix & des sautoirs accompagnés, dans les cantons de l'écu, de quelques autres figures.

RÉMOND DE MODÈNE, en Provence, de gueules, à la croix d'argent cantonnée de quatre coquilles de même.

CANTONNEMENT; fubstantif mafculin, & terme de l'Art militaire, qui fe dit du repos qu'on procure aux Troupes, en les logeant en différens Villages à portée les uns des autres, & faifant face à l'ennemi.

On distingue le cantonnement du quartier, en ce que le premier n'a lieu que pour procurer un soulagement instantanée à une armée fatiguée, & que le fervice s'y continue comme en campagne, tandis qu'en quartier, le service se fait comme dans les places.

CANTONNER; verbe neutre de la première conjugaifon, lequel se conjugue comme *chanter*. Terme de l'Art militaire. Il se dit des Troupes distribuées dans les Villages pour la commodité des sublistances, avant d'entrer en campagne ou en quartier

Digitized by Google

tiet d'hivet. Les Troupes cantonnèrent pendant deux mois près du Rhin.

CANTONNER, est aussi verbe pronominal réfléchi, & signifie se retirer dans un canton pour y être en sûreté. Il se dit particulièrement d'un petit nombre d'hommes qui se fortifient contre un plus grand nombre. Ils se cantonnèrent à l'entrée du Village.

Ce verbe, employé comme neutre, forme fes temps compofés avec l'auxiliaire Avoir. Ils ont cantonné. Elles auroient cantonné. Mais, employé comme verbe pronominal réfléchi, fes temps compofés fe forment avec l'auxiliaire ÊTRE. Il s'étoit cantonné. Elles fe font cantonnées.

La première fyllabe est moyenne, la seconde brève, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Il faudroit changer le c en k, fupprimer un n qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, kantoner. Voyez ORTHOGRAPHE.

CANTONNIÈRE; substantif féminin. Pièce de la tenture d'un lit, qui passe par-dessus les rideaux, & couvre les colonnes du pied du lit. Cette cantonnière est mal posée.

La première syllabe est moyenne, la seconde brève, la troisième longue, & la quatrième trèsbrève.

- CANTOR; substantif masculin. Poids usité en Sardaigne, & qui fait 145 livres de Venise.
- CANTORBERY; nom propre d'une ville d'Angleterre, capitale du Duché de Kent, & fituée fur la Stoure, à cinquante-quatre milles de Londres. L'Archevêque de cette Ville a Tome IV.

le titre de Primat d'Angleterre, & le droit de couronner le Roi.

- CANTRE; fubstantif féminin, qui fe dit, dans les Manufactures de foie, de cette partie de l'ourdiffoir où l'on passe les rochets pour ourdir.
- CANTUARIE; vieux mot qui fignifioit autrefois bénéfice de Chantre.
- CANUCCIS; nom propre. C'eft, felon Ptolémée, une ancienne ville d'Afrique, dans la Mauritanie.
- CANULE; substantif féminin. Petit tuyau qu'on met au bout d'une feringue. Placez vous même la canule.
- CANULE, fe dit encore d'un petit tuyau d'or, d'argent, d'étain ou de plomb, qu'on introduit dans les plaies, ou dans quelques cavités, pour les entretenir ouvertes,& donner issue aux matières qui y croupissent. On s'en sert aussi pour faciliter le jeu de l'air dans la bronchotomie. La forme de chaque espèce de canule est relative à l'usage auquel elle est destinée.

Les deux premières syllabes font brèves, & la troisième eft très-brève.

- CANUS; substantif masculin. Poisson de mer, à nâgeoires épineuses. Il a le dos de couleur de pourpre, & le reste du corps jaunâtre. Il ressemble assez à la mendole, quoique plus grand & plus épais. Sa bouche est d'une grandeur médiocre : ses dents sont serrées l'une contre l'autre; & depuis la tête jusqu'à la queue, il a des piquans unis ensemble par une membrane très-déliée.
- CANY; nom propre d'un bourg de France, en Normandie, fur la rivière de Dourdan, à deux lieues, fud-ouest, de St. Vallery.
- dres. L'Archevêque de cette Ville a CANZULA; nom propre d'une ville Tome IV. D d d d





maritime du Japon, dans la prefqu'île de Niphon. CAOTANG; nom propre d'une petite ville forte de la Chine, dans

CAO; nom propre d'une ville de la Chine, fur un lac de même nom, dans la province de Kiang-nan.

CAOCHEU; Voyez TCHAOTCHEOU-CAOMING; nom propre d'une petite ville forte de la Chine, dans la

Province d'Younnan.

- CAOPOIBA; substantif masculin. Arbre des Indes qui a la hauteur & la forme du hêtre. Son écorce est de couleur de cendre avec des ondes brunes. Ses feuilles sont fermes, de figure oblongue, & il fort de leurs queues, lorfqu'on les rompt, une liqueur laireuse. Ses fleurs sont portées chacune fur un pedicule; elles sont de la grosseur d'une rose, composées de feuilles blanches avec de petits onglets rouges, & ont, au lieu d'un nombril, un petit globule rouge réfineux, de la grosseur d'un pois, qui donne une réfine auffi claire que la térébenthine, gluante & jaunâtre, mais d'une odeur défagréable. Le fruit est placé dans une capfule, de même que le gland, & laisse voir, étant coupé en long avant qu'il foit mûr, plusieurs rangs de femences de la figure & de la grosseur des pépins de pommes. Chaque semence est enfermée dans une péllicule rouge, qui est entourée d'une autre de couleur de vermillon. La pulpe du fruit est jaune, & donne un fuc de même couleur. Son écorce, quoiqu'épaisse, fe sépare aisément du bois, qui est fragile, & contient une moelle que l'on tire avec beaucoup de facilité, & qui laisse le bois creux comme un tuyau.
- CAORSO; nom propre d'un bourg d'Italie, en Lombardie, au Duché de Plaifance, fur la rivière de Chiavena-

- CAOTANG; nom propre d'une petite ville forte de la Chine, dans la Province de Quanton, fur la rivière de Mingto.
- CAOUANNE; fubstantif féminin. Grande tortue de mer, mais dont la chair est bien inférieure en délicatesse à celle de la tortue franche.
- CAOUP; fubstantif masculin. Arbre d'Amérique, qui croît dans l'île de Maragnan. Il a la feuille comme le pommier, mais plus large: fes fleurs sont rouges & jaunes, & son fruit a la figure & le goût d'une orange.
- CAOURSIN; vieux mot qui s'est div autrefois du pays de Cahors.
- CAP; fubstantif masculin. Caput. Tête. Il ne s'emploie, dans ce sens, que dans les phrases suivantes: de pied en cap; armé de pied en cap.

On dit aussi, mais dans le style familier, parler cap à cap.

On dit encore, en termes de Manufacture, qu'une pièce d'étoffe a cap & queue; pour dire, qu'elle est entière & qu'on n'en a rien diminué.

Le p final se fait sentir.

CAP, se dit, en termes de Marine, de l'éperon ou de l'avant du vaisseau.

On dit, porter le cap, ou avoir le cap à terre ou au large; pour dire, mettre la proue du vaisseau du côté de la terre ou de la mer.

On dit aussi, porter le cap au vent; pour dire, préfenter la proue au vent. Et avoir le cap à marée; pour dire, que le vaisseau préfente la... proue au courant de la mer.

CAP DE MOUTON, se dit d'un petit billot de bois, taillé en forme de poulie, entouré d'une bande de fer, & destiné particulièrement à affermir les haubans & les étais.

CAP⁻ DE MOUTON A CROC, fe dit d'un cap de mouton où il y a un croc de



fer pour accrocher au côté d'une · chaloupe.

- CAP DE MOUTON DE MARTINET, se dit d'un cap de mouton où passent les lignes des trelingages des vaiffeaux françois.
- CAP DE MORE; Voyez CHOUQUET.
- CAP, OU CAV'ESSE DE MORE, se dit, en termes de Manège, d'un cheval qui a la tête & les extrêmités des pieds noires, avec un mélange de poil gris & bai.
- CAP, fignifie aussi promontoire, pointe de terre élevée qui s'avance dans la mer.

On dit, doubler le cap; pour dire, passer au-delà du cap.

- CAP FRANÇOIS, se dit d'un cap situé fur la côte septentrionale de l'île de Saint-Domingue, avec une ville & un port du même nom qui appartiennent à la France.
- CAP D'AGUER, fe drt d'un cap & d'une ville forte & maritime d'Afrique, au royaume de Soufe, sur la côte de l'Océan Atlantique.
- CAP DE BONNE-ESPÉRANCE, Se dit d'un cap situé à l'extrêmité méridionale de l'Afrique. Les Portugais l'ont découvert, & depuis les Hollandois s'en sont emparés, y ont bâti un fort où ils exigent un tribur des navires qui abordent dans ces parages. Ce cap forme un pays élevé & très-agréable. On y recueille quantité de grains & de fruits : il y croît aussi un vin de liqueur trèseftimé.

Les animaux domestiques du pays sont les chevaux, les bœufs, les vaches, les chèvres, les brebis, &c. Le gibier s'y trouve d'ailleurs en très-grande abondance, fur-tout les cerfs, les chevreuils, les gazelles, les faisans & les perdrix. Il y a auli un grand nombre de tigres & de lions, des peaux des-

quels il se fait un commerce considérable dans ces contrées.

Les naturels du pays font connus sous le nom de Hottentots. Vovez ce mot.

CAP BRETON, est le nom d'un bourg de France, en Gascogne, sur l'Océan, à trois lienes, nord, de Bayonne.

CAP BRETON; Voyez ILE ROYALE.

- CAP VERD, se dit d'un cap très-considérable d'Afrique, dans l'Océan Atlantique, entre les fleuves de Gambre & de Sénégal. Les Portugais le découvrirent en 1474 : les Nègres qui l'habitent, font le commerce avec les Européens. Ils font du nombre des nations qui adorent le diable afin qu'il ne leur fasse pas de mal. La plupart n'ont d'autre habillement qu'un morceau de toile dont ils fe couvrent les parties naturelles. Ils s'occupent particulièrement à la culture des terres & à nourrir du bétail.
- CAPABLE; adjectif des deux genres Capax. Qui a les qualités requifes pour quelque chose. Il n'eft pas capable de commander une armée.
- CAPABLE, se dit, en Jurisprudence, de celui qui a l'âge & les autres qualités qu'exige la loi pour posséder une charge, un bénéfice.

La capacité générale pour posséder un bénéfice en France, confifte à être ecclésiastique & regnicole, ou naturalisé. Les Loix exigent encore d'autres conditions relatives aux différentes qualités des bénéfices : ainfi pour être capable de posféder une Cure, il faut être Prêtre & avoir vingt-cinq ans accomplis: pour être capable de posséder un Evêché, il faut être Docteur ou Licentié, soit en Théologie, soit en Droit Canonique ; & pour être ca-

Ddddij

pable de posséder une Dignité dans une Cathédrale, il faut être gradué.

On pourroit emporter par la voie du dévolut, le bénéfice de celui qui en feroit pourvu, fans avoir les qualités qu'exigent les Loix de l'Eglife & de l'Etat.

CAPABLE, fignifie aufli habile, intelligent, inftruit; &, dans ce fens, on s'en fert abfolument & fans régime. Il a confié ses intérêts à un Avocat capable.

On dit d'une personne, qu'elle est capable d'affaires; pour dire, qu'elle les entend bien.

On dit aussi en bonne part, que quelqu'un est capable de tout; pour dire, qu'il est en état de bien remplir toutes sortes de sonctions.

La même chofe fe dit en mauvaife part, & l'on dit d'un réméraire, ou d'un fcélérat hardi, qu'*il* eft capable de tout ; pour dire, qu'il peut fe porter à toutes fortes de crimes ou d'excès.

On dit d'une perfonne, qu'elle n'est pas capable de raison, ou d'entendre quelque chose; pour dire, qu'elle n'est pas disposée à entendre raison, ni à écouter ce qu'on veut lui dire.

On dit aussi, qu'une personne n'est pas capable de manquer à sa parole; pour dire, qu'elle a trop d'honneur pour ne pas tenir une parole donnée.

On dit d'une perfonne, qu'elle est capable d'amitié, de reconnoisfance; pour dire, qu'elle est sufceptible de sentimens d'amitié, de reconnoissance.

On dit ironiquement, que quelqu'un a l'air capable; pour dire, qu'il a l'air de quelqu'un qui prétume trop de son intelligence, de son habileté. On dit aussi, que quelqu'un fait le capable; pour dire, qu'il fait l'habile homme. Dans ce dernier sens, capable est employé substantivement.

CAPABLE, fe dit encore en parlant des chofes; mais dans cette acception, il est ordinairement accompagné des verbes tenir ou contenir. Ainsi l'on dit, qu'une chambre est capable de contenir cent personnes; qu'un tonneau est capable de tenir cinq cent bouteilles de vin; pour dire, que la chambre & le tonneau dont on parle, ont l'étendue nécessaire pour contenir cent personnes & cinq cent bouteilles de vin.

On dit, en termes de Géométrie, qu'un fegment de cercle est capable d'un angle; pour dire, que ce segment de cercle est tel qu'on peut y inscrire cet angle, de manière que les deux côtés de l'angle se terminent aux extrêmités du segment, & que le sommet de l'angle soit sur la circonférence du segment.

Cet adjectif a pour régime les prépositions de, du, de la, des, comme on l'a vu dans les exemples donnés.

La première syllabe est brève, la feconde moyenne, & la troisième très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas un capable Général, mais un Général capable.

- CAPACE, ou CAPACCIO; nom propre d'une petite ville d'Italie, au Royaume de Naples, dans la Principauté citérieure, à vingtdeux milles de Salerne.
- CAPACITÉ; fubstantif féminin. Capacitas. Habileté, suffisance. Vous jugez mal de sa capacité. Cet ouvrier a beaucoup de capacité.



On dit, la capacité de l'efprit; pour dire, la portée & l'étendue de l'efprit. Il ne paroît pas avoir une grande capacité d'efprit.

- CAPACITÉ, fe dit, en matière Bénéficiale, des titres & qualités extérieures requifes pour posséder un bénéfice. Tels sont l'extrait baptiftaire, la tonsure, &c. Voyez CA-PABLE.
- CAPACITÉ POUR SUCCÉDER, fe dit, en Jurifprudence civile, du droit que l'on a de recueillir une fucceffion.

La capacité de l'héritier fe confidère relativement au temps où la fuccession est ouverte. Ainsi un enfant dans le sein de sa mère, a la capacité de succéder à son père, pourvu qu'il naisse dans un temps convenable & qui ne soit pas audelà du onzième mois depuis la conception, comme l'ont jugé différens Arrêts.

En Angleterre, la loi attribue au Roi deux capacités; l'une naturelle & l'autre politique: par la première, il peut acheter des terres pour lui & fes héritiers; par la feconde, il peut en acheter pour lui & fes fuccesseurs.

CAPACITÉ, se dit aussi, en parlant des choses, & signifie la profondeur & la largeur d'une chose, confidérée comme contenant ou pouvant contenir. Cette maladie avoit son siège dans la capacité du bas ventre. Ce tonneau n'a pas assessert pacité pour contenir cinq cent pintes de vin.

Voyez HABILETÉ, pour les différences relatives qui en distinguent CAPACITÉ.

Les quatre fyllabes font brèves au fingulier; mais la dernière est longue au pluriel.

CAPADE; substantif féminin, & ter-

me de Chapeliers, qui se dit d'une certaine quantité de laine préparée avec l'arçon.

- CAPADE, est aussi fubstantif masculin, & se dit, chez les Maures & chez d'autres peuples, des Eunuques noirs destinés à garder les femmes, & à les accompagner dans leurs voyages.
- CAPAGE; fubstantif masculin, qui fe dit, en Provence, d'un impôt établi sur chaque maison.

Ce mot est aussi usité en Dauphiné, dans le même sens que capitation.

- CAPALANIER ; fubstantif masculin, & terme de Marine. Il se dit, sur les vaisseaux Bretons, des matelots qui vont aider à la pêche de la morue.
- CAPALITA; nom propre d'une ville confidérable de l'Amérique feptentrionale, dans la Province de Guaxaca. Elle abonde en bétail & en différens fruits du meilleur acabit.
- CAPANABASTLA ; nom propre d'un bourg & d'une vallée de l'Amérique septentrionale, dans la Province de Chiapa. Cette vallée nourrit un bétail considérable qui se corfomme à Chiapa & dans le voisinage.
- CAPANÉE; nom propre d'un des plus riches & des plus puissans Seigneurs du Royaume d'Argos. On trouve chez les Poëtes, d'étranges contradictions dans le portrait qu'ils en ont laissé. Selon les uns, c'étoit un homme simple, ennemi du faste & de la folle vanité qu'inspirent les richesses d'abondance. Sobre dans ses repas, modéré dans toutes ses actions, il étoit persuadé que l'amour du plaisir & de la bonne chère étoit incompatible avec la vertu: il étoit d'ailleurs homme de probité, ami fidèle & sincère,



prompt à obliger, & rigide observateur de sa parole. D'un autre côté, on le compare à un géant, soit pour la taille, soit pour la sérocité de son caractère: on le peint rempli d'orgueil & ayant porté l'extravagance jusqu'à se croire plus qu'un homme, & même jusqu'à s'être vanté infolemment que, soit que les dieux le voulussent, ou ne le voulussent pas, il emporteroit & saccageroit la ville de Thébes.

- CAPARA; nom propre d'une ancienne ville de la Lusitanie, qu'Antonin place sur la route de Merida à Sarragosse.
- -CAPARAÇON; fubstantif masculin. Stragulum. Sotte de couverture, qui se met sur les chevaux. Ce cheval est fans caparaçon.

Les quatre syllabes sont brèves au singulier; mais la quatrième est longue au pluriel.

- CAPARAÇONNE, ÉE; adjectif & participe passif. Voyez CAPARAconner.
- CAPARAÇONNER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme chanter. Equum stragulo instruere. Mettre un caparaçon. Pourquoi n'a-t-on pas caparaçonné ces chevaux?

Les quatre premières fyllabes font brèves, & la cinquième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

Il faudroit changer le c en k, le c en s, fupprimer un n qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, kaparasoner. Voyez ORTHOGRA-PHE.

CAPASA; nom propre. C'est, selon Prolémée, une ancienne ville de la Lusitanie. CAPDEULH; vieux mot qui signifioit autrefois château.

CAPE; substantif féminin. Sorte de manteau à capuchon, dont on se servoit autrefois.

CAPE, se dit aussi d'une couverture de tête dont les femmes font usage en certaines Provinces pour se garantir des injures du temps. Cette dame vient de sortir sans sa cape. Prêtez-lui votre cape pour la mettre à couvert de la pluie.

On dit, qu'*une perfonne rit fous* cape; pour dire, qu'elle rit en fe moquant de quelqu'un & en tâchant de n'être pas remarquée.

On dit figurément d'un cadet de bonne mailon qui est fans biens; qu'il n'a que la cape & l'épée.

On dit aussi figurément & familièrement, d'un ouvrage & d'une chose quelconque qui n'ont pas le folidité convenable, qu'ils n'ont que la cape & l'épée.

CAPE, se 'dit, en termes de Marine, de la grande voile du grand mât.

On dit, mettre à la cape; pour dire, ne se servir que de la grande voile, poitant le gouvernail sous le vent, pour laisser aller le navire à la dérive.

CAPE, se dit, en termes de Fortifications, de la partie supérieure du batardeau.

La première syllabe est brève, & la seconde très-brève.

- CAPECEUR; vieux mot qui fignifioit autrefois voleur.
- CAPÉÉ; participe passif, indéclinable. Voyez CAPÉER.
- CAPEER; verbe neutre de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Terme de Marine, qui signifie mettre à la cape, ou ne faire usage que de la grande voile, portant le gouver-

~58z

nail sous le vent, pour laisser aller le navire à la dérive.

Les temps composés se conjuguent avec l'auxiliaire Avoir. La flotte a campée pendant trois jours consécutifs.

- CAPELAN; substantif mafculin, & terme de mépris, dont on se sert pour désigner un prêtre pauvre ou cagot, qui ne s'attire pas le respect dû à son caractère. On ne fait pas grand cas de ce capelan.
- CAPELAN, se dit aussi d'un petit poisfon de mer, dont la chair est douce, tendre & délicate, qui a le dos d'un brun clair, & le ventre d'un blanc fale. Il est commun à Marseille & à Venise.
- CAPELAN, est encore le nom d'une montagne d'Asie, dans le Royaume de Pégu, à douze journées de Siren. Elle est remarquable par la grande quantité de rabis, de topases, de saphirs, d'hiacinthes & d'amethistes, que Tavernier nous dit qu'on en tire.

La première syllabe est brève, la feconde très-brève, & la troisième brève aussingulier, mais longue au pluriel.

- CAPELER; verbe actif de la première conjugaison, lequel se conjugue comme chanter. Terme de Marine. On dit capeler les haubans; pour dire, passer les haubans par dessus la tête du mât, pour les mettre en place.
- CAPELERIE; vieux mot qui fignifioit autrefois chapelle.
- CAPELET; fubstantif masculin, & terme de Maènge. Il se dit d'une enflure qui vient au train de derrière d'un cheval, à l'extrêmité du jarret. Elle a fa cause dans une matière flegmatique & froide, qui s'endurcit par sa viscosité.-

Quoique ce mal ne soit pas de l CAPENA; nom propre d'une ancien-

conséquence, & qu'il ne fasse beaucoup souffrir le cheval, on ne doit pas le négliger : on peut le guérir dans sa naissance, avec de l'eau fraîche seule, ou de l'eau de vie camphrée.

583

- CAPELINE; substantif feminin, Efpèce de chapeau dont les femmesfont ulage pour se parer du soleil. Cette capeline est mal faite. -
- CAPELINE, se dit aussi, en termes de Chirurgie, d'un bandage dont on fe fert pour contenir l'appareil dans l'amputation d'un membre.
- CAPELINE, se dit encore, en termes de Plumasserie, des bouquets de plumes, avec lesquels les Actrices paroissent quelquefois sur le Théatre.

La première & la troisième syllabes font brèves, & les deux autres très-brèves.

CAPELLE; (la) nom propre d'une petite ville de France, en Picardie, à neuf lieues, nord-nord-est, de Laon.

Il y a une Abbaye d'hommes du même nom, en Gascogne, à trois lieues, nord-ouest, de Toulouse. Elle est en commende, & vaut au-Titulaire, trois mille cinq cent livres de-rentë.

- CAPELLE, est aussi le nom d'une petiteville d'Allemagne, dans l'Electorat de Trèves, sur le Rhin, au-dessus de Coblentz.
- CAPELLEN; vieux mot qui signifioit autrefois pauvre prêtre.
- CAPELLETTI; (les) la République de Venise désigne ainsi les Troupes composées de ses Sujets d'Esclavonie, de Dalmatie, d'Albanie & de Morlachie. Il y en a toujours deux Compagnies à Venise pour la Garde du Palais & de la place de Saint Marc.



ne ville d'Italie, qui étoit fituée dans l'ancienne Tofcane, entre Veies & le Tibre.

- CAPES ou CABEZ; nom propre d'une ville d'Afrique, au Royaume de Tripoli, fur la Méditerranée, à l'embouchure d'une rivière du même nom, qui a fa fource dans le Bildulgerid.On prétend que l'eau de cette rivière est si chaude, qu'il n'est pas possible d'en boire sans l'avoir fait réfroidir.
- CAPES; (les) peuples d'Afrique, fut la côte de l'Océan, près de la montagne de Sierra-Lionna. Dapper rapporte qu'il y a dans chaque village, une maison particulière où préside un Vieillard chargé de donner de l'éducation aux filles du lieu; qu'après cette tâche remplie, ces jeunes filles sortent au son de divers instrumens de Musique, & vont danser dans un lieu public, où elles sont ensuite choisies pour semmes par ceux à qui elles plaisent. Il n'en coûte à l'époux qu'un petit pré-
- n'en coûte à l'époux qu'un petit préfent qu'il fait au père & au maître d'éducation de fa femme.
- CAPESTAN; nom propre d'une ville de France, en Languedoc, fur le Canal Royal de cette Province, à trois lieues, nord, de Narbonne.
- CAPET; (Hugues) nom propre du trente cinquième Roi de France, le premier de la troisième Race qui règne aujourd'hui en France, en Espagne, à Naples & à Parme. Il étoit fils de Hugues le Grand, Comte de Paris & Duc de France, & père de Robert, qu'il fit couronner à l'âge de dix-huit ans.

Hugues Capet étoit âgé d'environ quarante-fix ans, quand il fe fit élire Roi à Noyon en 987, vers la fin du mois de Juin. Il garda la couronne jufqu'en 996, qu'il mourut à Paris après un règne de neuf ans & quel⁻ ques mois.

On a un Sceau original de ce Prince, le premier où l'on voie ce que nous appelons *la main de Juftice*; il la tient à la main droite, & un globe à la gauche; il porte fur fa tête une couronne fleuronnée; il paroît dans ce Sceau avec des cheveux courts, & une affez longue barbe fourchue: on lit à l'entour, cette infcription, *Hugo Dei mifericordiá Francorum Rex.*

- CAPETER; vieux verbe qui fignifioit autrefois vexer, tourmenter.
- CAPETIENS; (les) ce font les Rois de France de la troifième Race, ainli appelés de Hugues Capet, trente-cinquième Roi de France, & Chef de cette Race qui est aujourd'hui fur le Trône en France, en Espagne, à Naples & à Parme.

Il y a maintenant, en 1768, 781 ans que le Royaume est gouverné par les Capétiens.

- CAPEUNA; substantif masculin, Poisson de mer du Brésil, d'environ six pouces de longueur. Il a de petits yeux, de petites dents & de petites écailles argentées, sur les-
- quelles on remarque deux lignes de couleur d'or, dont une règne tout le long du dos, & l'autre fur le côté. Sa chair est estimée.
- CAPHAR; fubstantif maseulin. C'est le nom d'un tribut que les Turcs lèvent sur les marchandises que les Négocians Chrétiens conduifent ou envoyent d'Alep à Jérusalem.

Le droit de *caphar* fert fouvent de prétexte aux vexations des Turcs.

CAPHARNAUM; nom propre d'une ville de la Tribu de Nepthali, à l'extrêmité de celle de Zabulon, sur le

Digitized by Google

le rivage de la mer de Tibériade. Elle est célèbre dans l'Evangile, pour avoir été la demeure principale de Jesus - Christ pendant les trois années de sa Prédication. C'est-là où il appela S. Mathieu à fa suite.

- CAPHAR ORSA ; nom propre. C'eft, felon Prolémée, une ancienne ville de l'Idumée à l'occident du Jourdain.
- CAPHARSAMAI; nom propre d'une ancienne ville de la Palestine, dans le voisinage de Sipparis.
- CAPHENG; Baudrand place une ville & une Province de ce nom, au Royaume de Siam.
- CAPHESA; nom propre d'une ancienne ville d'Afrique, dans le Bildulgerid. Elle est entourée de déferts.
- CAPHTOR; nom propre du pays des Caphtorins, dont parle l'Ecriture. La plûpart des Interprètes croyent trouver la Cappadoce fous le nom de *Caphtor*, & Dom Calmet croit que c'eft l'île de Crète.
- CAPHTORINS; (les) anciens peuples dont parle l'Ecriture-Sainte. Voyez CAPHTOR.
- CAPHYES; nom propre d'une ancienne ville du Peloponèse, de laquelle parle Plutarque.
- CAPI-AGA, ou CAPI-AGASSI; fubft. maf. C'eft le titre d'un Officier Turc, qui eft Grand-Maître du Sérail. Il eft Chef des Eunuques blancs; fa Charge lui donne des prérogatives importantes : il introduit les Ambassadeurs à l'Audience du Sultan : il eft toujours auprès de ce Prince, qu'il accompagne jusqu'au quartier des Sultanes, fans cependant entrer avec lui : fa table eft fervie aux frais du Grand-Seigneur, & il Tome IV.

tire en outre environ foixante liv. d'appointemens par jour : ce n'est là que la moindre partie de fon revenu. Les présens que lui font ceux quivont des affaires à la Porte, lui valent bien davantage, parce que le Grand-Seigneur ne prend connoissance d'aucune, qu'elle n'ait été vue par cet Officier.

- CAPIAULX; vieux mot qui fignifioit autrefois chapeau.
- CAPICAGTINGA; substantif mafculin. Sorte d'acorus qui croît en Amérique, & qui ressemble beaucoup à celui d'Europe, par ses feuilles & sa racine : mais il a des propriétés bien supérieures à celles de ce dernier : il incise les humeurs froides & peccantes, & téssite au poison quand on le prend intérieurement.
- CAPIDAVA; nom propre d'une ancienne ville de la basse Mysie, qu'Antonin place entre Axiopolis & Carson, sur la roure de Nicomédie.
- CAPIGI; fubstantif masculin. C'est le titre d'un portier du Sérail du Grand-Seigneur. Il y a à la Potte-Ottomane, environ cinq cens Capigis, dont les fonctions consistent à garder avec les Janissaires, la première & la seconde porte du Sérail.
- CAPIGI-BACHI; fubftantif maſculin. On donne ce titre en Turquie, au Capitaine des portes du Sérail du Grand-Seigneur. Les Capigis-Bachis font au nombre de douze : leurs fonctions confistent à monter la garde deux à deux, à la troifième porte du Sérail, avec une Brigade de fimples Capigis. Quand le Sultan va en campagne, il est toujours précédé de fix Capigis-Ba-E e e

chis, qui vont reconnoître la sûreté du pallage.

- CAPILLAIRE ; adjectif de tout genre. Délié comme des cheveux. Il fe dit de différentes choses pour marquer leur petitesse.
- TUYAUX CAPILLAIRES, fe dit, en termes de Phyfique, de petits tuyaux, les plus étroits que les Ouvriers puissent faire.

Plongez dans un gobelet d'eau un tuyaux capillaire, dont les extrémités soient ouvertes, l'eau s'élevera d'une manière sensible dans le tuyau où elle demeurera suspendue : si vous plongez dans le gobelet deux tuyaux, dont les diamètres diffèrent de moitié, l'eau s'élevera une fois plus haut dans le plus petit des deux tuyaux; d'où l'on peut conclure en général, que les liqueurs s'élèvent dans les tuyaux capillaires, en raison inverse de leur largeur, c'est-à-dire, qu'elles y montent d'autant plus haut qu'ils sont plus étroits.

Cette ascension de l'eau dans les tuyaux capillaires, est un de ces phénomènes qui paroît être une exception aux loix générales de l'hydrostatique, par lesquelles il est démontré qu'une liqueur se met toujours en équilibre avec elle-même, soit dans un seul & même vaisseau, foit dans plusieurs qui communiquent ensemble; aussi les Physiciens n'ont-ils pas encore expliqué ce phénomène d'une manière saissaisante.

PLANTES CAPILLAIRES, fe dit, en termes de Botanique, de celles dont les feuilles font très-déliées. Et l'on appelle *Racines capillaires*, celles qui font longues & filamenteufes.

CAPILLAIRES, se dit, en termes d'Anatomie, des vaisseaux les plus fins & les plus déliés; rant atteriels que veineux.

- FRACTURE CAPIELAIRE, se dit aussi, en termes de Chirurgie, d'une fracture au crâne, si peu marquée qu'elle échappe, pour ainsi dire, à la vue. Il n'y a que l'opération du trépan qui puisse l'empêcher d'être mortelle.
- CAPILLAIRE, est aussi substantif mafculin, & se dit en Médecine, des cinq herbes capillaires, qui sont l'adiante noir, l'adiante blanc, ou capillaire de Montpellier, le polytric, le céterac, & la rue de muraille.

Tous les capillaires sont inciss, attenuans, diurétiques, stomachiques, & propres pour aider l'expectoration. Le meilleur capillaire est l'adiante. Voyez ADIANTE.

Les deux premières syllabes sont brèves; la troisième est longue, & la quatrième très-brève.

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas un capillaire tube, mais un tube capillaire.

- CAPILLAMENT ; fubstantif masculin. Les Anatomistes & les Botanistes font usage de ce mot, pour désigner des nerfs, des fibres, ou d'autres parties aussi déliées que des cheveux.
- CAPILOTADE ; substantif féminin. Minutum miscellaneum. Ragoût composé de divers morceaux de viandes. cuites précédemment. On nous servit une capilotade de lièvre & de chevreuil.

On dit proverbialement & figurément, qu'on a mis une perfonne en capilotade; pour dire, qu'on l'a déchirée fans ménagement par des médifances outrées.



Les trois premières fyllabes sont brèves, la quatrième est longue, & la cinquième très-brève.

- CAPIOGLAN ; fubstantif mafculin. C'est, chez les Turcs, le nom d'une forte de Domestique, dont les fonctions consistent à prendre soin dans le Sérail du Grand-Seigneur, des jeunes Azamoglans, ou Enfans de tribut, que ce Prince lève dans son Empire.
- CAPION; fubstantif masculin, & terme de Marine, usité dans le Levant. On y appelle l'étrave d'un navire, capion de proue, & l'étambord, capion de poupe.
 - On dit aussi, capion à capion; pour exprimer la distance qu'il ya de la proue à la poupe.
- CAPISCOL ; fubstantif masculin. Titre d'un Dignitaire dans quelques Chapitres. Dans les uns, c'est le Doyen ; dans d'autres, c'est le Préchantre.
- CAPITA-GAUHAH; substantif mafculin. Arbriffeau des Indes Orientales, dont les feuilles rondes, grandes, velues, sont d'une belle conleur verte: il produit des baies sphériques, de couleur brune, qui ont à peu près la groffeur des grains de genièvre. Toutes les parties de la plante sont d'une odeur très-pénétrante.
- CAPITAIN; vieux mot qui fignifioit autrefois Gouverneur.
 - CAPITAINE; fubstantif masculin. Ordinis ductor. Chef d'une Compagnie de gens de guerre, soit à pied soit à cheval. Le poste du Capitaine, quand il marche ou qu'il combat, est à la tête de sa Ccmpagnie.
 - CAPITAINE-LIEUTENANT, fe dit du Commandant d'une Compagnie de Gendarmes, de Chevaux-légers, ou de quelqu'autre troupe de la Mai-

fon du Roi: il est appelé Capitaine-Lieutenant, parce que le Roi en est lui-même le Capitaine. Ces Capitaines-Lieutenans tiennent rang, & font garde de premiers Mestres de camp de Cavalerie, & commandent à tous les autres du même titre. La dénomination de Capitaine-Lieutenant, n'est pas plus ancienne que le règne de Henri IV. On voit par un acte de Louis XIII de 1615, que Henri IV institua la Compagnie des Gendarmes, & que M. de Souvré en fut Capitaine-Lieutenant : c'est le premier à qui ce titre ait été. donné.

- CAPITAINE-LIEUTENANT, se dit aussi de celui qui commande une Troupe ou une Compagnie, au nom & à la place de quelqu'autre.
- CAPITAINE EN PIED, fe dit de celui qui commande actuellement une Compagnie.
- CAPITAINE RÉFORMÉ, se dit d'un Officier dont la charge a été supprimée.
- CAPITAINE EN SECOND, se dit d'un Officier dont la charge a été supprimée, mais qui sert dans une autre Compagnie.
- CAPITAINE EN SECOND, fe dit auffi du fecond Officier établi avec commiffion dans chaque Compagnie des Régimens étrangers, que le Roi de France entretient à fon fervice.

C'est aux Capitaines en pied à tenir la main à ce que les Officiers fubalternes, Sergens, Caporaux & Soldats, ne s'écartent pas de leur devoir.

CAPITAINE CONDUCTEUR GÉNÉRAL D'ARTILLERIE, se dit d'un Officier chargé de veiller à ce que les équipages del'artillerie, de l'artinée, soient tenus selon les ordres de celui qui commande. lla sous lui les Capitaines conducteurs de l'artillerie, qui

Eeeeij

doivent tenir prêts à marcher, les chevaux nécellaires pour faire les voitures.

588.

- CAPITAINE GÉNÉRAL DES CHARROIS DE L'ARTILLERIE, se dit de quelqu'un préposé pour faire les dispositions convenables pour le transport de l'artillerie d'une armée. Il a sous ses ordres les simples Capitaines de charrois, & il doit veiller à ce que ceux-ci aient toujours leurs chevaux en bon état, & prêts à marcher pour l'exécution des ordres de celui qui commande.
- CAPITAINE GÉNÉRAL DES VIVRES, SE dit d'un Officier placé à la tête des équipages, pour en avoir soin pendant la campagne, & faire executer les ordres qu'il est chargé de donner sur cet objet. Il a sous lui autant de Capitaines particuliers, qu'il y a de cinquante chevaux, lefquels ont fous eux chacun un Lieutenant & un Conducteur. Les principales fonctions du Capitaine général, sont de visiter souvent les équipages, de se faire donner par les Capitaines, l'état des équipages & des ustenciles dont ils sont chargés; d'en faire la revûe exacte, de faire réparer ce qui peut manquer aux harnois, & de veiller en gé-1 néral au maintien du bon ordre à cet égard.
- CAPITAINE DES GUIDES, se dit de celui qui est chargé du détail des chemins de l'armée.

Le Roi a créé par une Ordonnance du 26 Décembre 1756, une Compagnie de fusiliers guides, composéed'un Capitaine, d'un Lieu

- teuant, d'un Lieutenant en fecond, de deux Sergens, de deux Caporaux, d'un Anspessade, & de vingt Fusiliers guides.
- CAPITAINE DE MINEURS, se dit de celui qui est chargé d'inf-

CAP

truire & de fournir 1es Mineurs.

- CAPITAINE D'OUVRIERS, se dit, de celui qui commande aux Charpentiers & aux Charrons.
- CAPITAINE DES PORTES, fe dit, dans les places de guerre, d'un Officier dont les fonctions confiftent à aller prendre le matin les clefs des portes de la place chez le Gouverneur pour les ouvrir, & à les lui porter le foir après quelles font fermées.
- CAPITAINE GÉNÉRAL, fe dit, dans la régie des Fermes du Roi, de quelqu'un qui commande un certain nombre de gardes employés pour veiller aux intérêts des Fermiers généraux, en faisissant les marchandifes qui entrent en fraude dans le Royaume, & en arrêtant les conducteurs ou les porteurs des effets prohibés felon les circonstances.

On dit aussi, Capitaine de voleurs, de Bohêmes, &c. pour désigner le chef de ces sortes de gens.

CAPITAINE DE VAISSEAU, se dit d'un Officier employé en cette qualité sur l'état du Roi, & qui tient sa commission de Sa Majesté, pour commander un vaisseau.

Les Capitaines des vaisseaux du Roi servant sur terre, roulent avec les Colonels, suivant l'ancienneté de leurs commissions.

Le Roi veur qu'il y ait fur le vaiffeau amiral, outre le Commandant, deux Capitaines, deux Lieutenans, & deux Enfeignes. Pareil nombre fur les autres vaisseaux du premier rang: fur ceux du fecond & du troifième rang, un Capitaine, deux Lieutenans & deux Enfeignes: fur ceux du quatrième & du cinquième rang, un Capitaine, un Lieutenant & un Enfeigne.

Un habile Capitaine des vaisseaux du Roi réunit bien des connoissances: il entend la construction d'un



navire, il sait quelles manœuvres doivent être préférées dans les diverses circonstances où l'on peut se CAPITAINE, se dit de celui qui comtrouver fur la mer, soit durant le mauvais temps, soit pour éviter l'ennemi, soit pour l'attaquer avantageusement : enfin il connoît l'hy- CAPITAINE DES CHASSES, se dit de drographie, & généralement tout ce qui a rapport à la navigation.

- On appelle auffi, mais improprement, Capitaine de vaisseau, le maître d'un vaisseau marchand.
- CAPITAINE EN SECOND, se dit d'un Officier qui fait les mêmes fonctions que le Capitaine, & qui commande le vaisseau en son absence.
- CAPITAINE DE FRÉGATE LÉGERE, DE BRULOT, DE FLUTE, DE GALIOTE, fe dit, des Officiers qui commandent ces fortes de navires. Ils font tous du petit état.
- CAPITAINE D'ARMES, se dit d'un Officier qui a soin des Soldats & de leurs armes. Il est immédiatement au-dessus des Sergens, c'est à lui à pofer la fentinelle devant la chambre du Capitaine, & au haut de la tire vieille.
- CAPITAINE DE PORT, se dit d'un Officier de marine, établi dans quelque port confidérable, où il y a Arfenal. Il a à fes ordres une garde pour la fureté du port & des vaifseaux qui y abordent. Brest, Dunkerque, le Havre, Port-louis, Rochefort & Toulon, font les six ports de France où il y'a de ces officiers
- établis. CAPITAINE DE MARINE, se dit de celui qui commande les foldats gardiens d'un port.
- CAPITAINE DES MATELOTS, se dit d'un Officier qui commande aux matelots sous le maître de l'équipage.
- CAPITAINE GARDE CÔTES, Se dit d'un Officier qui commande une compagnie de milice établie pour la

garde des côtes, & pour empêcher les descentes de l'ennemi.

- mande dans certaines maisons royales, comme à Fontainebleau, à Vincennes, &c.
- celui qui est chargé de ce qui concerne la chasse dans une certaine étendue de pays, qu'on appelle Capitainerie.
- CAPITAINE, se dit aussi d'un Général d'armée, relativement aux qualités nécessaires pour commander. Les Condé, les Turenne étoient de grands Capitaines.
- CAPITAINE, eft encore le nom qu'on a donné à un poisson de mer, qui a autour du cou cinq rangs d'écailles dorées, disposées à peu près comme un haussecol. Ce poisson est de la grandeur de la carpe à laquelle il reflemble d'ailleurs par la forme des écailles. Il se trouve aux Indes orientales, en Amérique, & sur la côte de Barbarie.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, & la quatrième très-brève.

- CAPITAINERIE; substantif féminin. Prefectura. Il se dit de la charge de capitaine d'une maison royale, d'un château, &c. Le Roi'l'a nommé à la Capitainerie de Fontainebleau.
- CAPITAINERIE, se dit aussi, en quelques maisons royales, du lieu affecté au logement du Capitaine. Le feu prit à la Capitainerie.
- CAPITAINERIE, se dit encore de la charge d'un Capitaine des chaffes. On vient de lui donner la Capitainerie qu'avoit son père.
- CAPITAINERIE DES CHASSES, se dit de l'étendue de Jurisdiction d'un Capitaine des chasses. Il y a beaucoup de gibier dans cette Capitainerie.



590

en termes de Marine, d'une étendue de pays qui renferme, le long des côtes de la mer, un certain nombre de Paroisses fujertes à la garde des côtes.

Les côtes de France sont divisées. tant sur l'Océan, que sur la Méditerranée, en 112 Capitaineries garde-côtes, dans lesquelles on fait nombre d'environ deux cent mille hommes, à pied & à cheval, depuis l'âge de 18 ans jusqu'à 60. Chacune de ces Capitaineries a un Etat-major pour la commander, lequel est composé d'un Capitaine général, d'un Major général & d'un Lieutenant général. Ces officiers reçoivent leurs ordres du Ministre de la guerre, felon les dispositions de l'Ordonnance du 24 Février 1759, qui réunit au département de la guerre tous les détails concernant les milices garde-côtes, le fervice, l'établissement & l'entretien des batteries servant à la défense des côtes.

CAPITAINERIE, se dit de chacune des quatorze Provinces maritimes du Bréfil, qui font fous la domination du roi de Portugal. Nous parlons de chacune fous le nom qui lui est propre.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, la quatrième très-brève, & la cinquième longue.

- CAPITAINESSE; Voyez CAPITANE. CAPITAL, ALE; adjectif. Principal. C'étoit la pièce capitale du procès. Londres est la ville capitale d'Angleterre.
- CAPITAL, se dit d'un crime digne de mort. L'affaffinat est un crime capital.

On appelle auffi peine capitale, le dernier fupplice.

On dit, les sept péchés capitaux; pour dire, les sept péchés mortels.

On appelle *médecines capitales*, certaines préparations effentielles, remarquables par leurs propriétés, comme le mithridate, la thériaque de Venife, &c.

LIE CAPITALE, se dit, dans les manufactures de favon, d'une lie forte que laisse la potasse au fond des chaudières où l'on fait le favon.

On appelle, en termes de Peinture, dessein capital, le dessein d'un grand maître, recommandable par la richesse de l'ordonnance & de la composition.

On appelle aussi en peinture, couleurs capitales, les couleurs naturelles dont on forme les autres en les rompant ensemble.

- LETTRES CAPITALES, se dit, en termes d'Imprimerie, des grandes lettres qu'on met ordinaitement au commencement des livres, des chapitres, de certains mots, Ъc.
- CAPITAL, s'emploie auffi substantivement. On dit faire son capital de *quelque chose*; pour dire, en faire fon principal objet. Il fait fon capital du jeu.

On dit, la capitale d'une Province, d'un Royaume, &c. pour dire, la ville capitale. Lyon est la capitale du Lyonnois.

CAPITALE DU BASTION, se dit, en termes de Fortifications, d'une ligne tirée de l'angle flanqué, à l'angle du centre du baffion.

Les capitales des bastions ont depuis trente jusqu'à quarante toises de longueur. C'est sur leur prolongement que l'on se conduit dans

les tranchées pour approcher du bastion.

- CAPITAL, se dit du principal d'une dette, indépendamment des intérêts. Cent écus de capital produisent actuellement douze livres d'intérêt annuellement. Il accumule les intérêts avec le capital.
- CAPITAL, se dit, dans le commerce, de la somme d'argent que sournisfent en commun ceux qui compofent une compagnie de commerce. Le capital de cette compagnie est d'un million.
- CAPITAL, fe dit, dans le fens figuré, de ce qu'il y a d'effentiel, de plus important. Le capital est de se conduire par des principes d'honneur.
 - Les deux premières fyllabes font brèves, la troisième est moyenne au fingulier masculin, mais longue au pluriel, & brève au féminin, qui a une quatrième syllabe trèsbrève.
 - Le l'final du singulier masculin se fait sentir en toute circonstance.
 - Le pluriel du masculin se forme en changeant al en aux, dont le x prend le son du z devant une voyelle, en suivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. Voyez la lettre S.
 - Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le fubitantif auquel il se rapporte. On ne dira pas un capital point, mais un point capital.
- CAPITAN; fubstantif masculin. Terme de mépris dont on qualifie un fanfaron qui se vante d'une bravoure qu'il n'a pas. Avez-vous oui ce capitan?

Les trois syllabes sont brèves au fingulier; mais la dernière est longue au pluriel.

CAPITANATE; nom propre d'une Province d'Italie, au royaume de Naples. Elle a le golfe de Venife au nord & à l'est; le comté de Molife à l'ouest, & au sud la Principauté ultérieure, la Basilicate, & la province de Barri. Les terres y sont arides, mais elle a d'excellens pâturages. Manfredonia en est la capitale.

- CAPITAN BACHA; fubstantif mafculin. Amiral Turc ou Bacha de la mer. Cet officier possède la troisième charge de l'Empire, & il a fur mer, autant d'autorité que le Grand-Visir en a sur terre. Ses prérogatives & ses revenus sont trèsconfidérables. A peine est-il sorti du dérroit des Dardanelles, qu'il a droit de vie & de mort sur tous les officiers, soldars & matelors qui composent la flotte qu'il commande. Sa garde est composée de trois compagnies de Janisfaires; & si fa maison n'est pas si nombreuse que celle du Grand Seigneur, elle est composée d'officiers qui ont les mêmes qualifications.
- CAPITANE; fubstantif féminin, & terme de Marine. La principale galère d'une Puissance. Cette galère est appelée, en France, la réale, depuis la suppression de la charge de Capitaine général des galères.

Les trois premières syllabes sont brèves, & la quatrième est trèsbrève.

CAPITATION; fubitantif féminin. Capitatio. Taxe par tête, ou impofition qui fe lève annuellement fur chaque perfonne, felon fon rang, fon travail & fes facultés. Tout le monde paye la capitation dans le Royaume; les Princes du Sang même, n'en font pas exempts.

Charles II, roi d'Angleterre, fir un règlement par lequel un Duc devoit payer cent livres de capitation; un Marquis, quatre-vingt-livres;

591



un Baronet, trente livres; un Chevalier, vingt livres; un Ecuyer, dix liv. & tour roturier douze deniers

Les deux premières fyllabes font brèves, la troisième est longue, la quatrième brève, & la cinquième encore au singulier; mais celle-ci est longue au pluriel.

CAPITE; Voyez CAJUTE.

CAPITEL; subfantif masculin. Extrait d'une lessive de cendre & de chaux vive, qui entre dans la composition du savon.

Les deux premières fyllabes font brèves, & la troifième eft moyenne au fingulier, mais longue au pluriel.

Le l'final se fait sentir en toute circonstance.

- CAPITELLO; nom propre d'une petite rivière de l'île de Corfe, qui fe jette dans le golfe d'Ajazzo.
- CAPÍTEUX, EUŠE; adjectif. Qui porte à la tête. Il n'a d'usage qu'en parlant du vin & de la bière. Un vin capiteux. Une bière capiteuse.

Les deux premières syllabes sont brèves, la troisième est longue, & la quatrième du féminin trèsbrève.

CAPITOLE; fubstantif mafculin. Capitolium. Forteresse fameuse de l'ancienne Rome, bàtie sur le mont Tarpéien, dans laquelle Jupiter avoit un Temple d'où il sur surnommé Capitolin.

C'est là où s'assembloit le Sénat, & où s'assemblent aujourd'hui les confervateurs du Peuple romain.

Le Capitole avoit deux aîles, dont une étoit dédiée à Junon, & l'autre à Minerve. On y montoit par cent degrés Le frontispice & les côtés étoient entourés de galeries ou portiques, & tout l'édifice étoit rempli d'ornemens divers, particulièrement le Temple de Jupiter, où ce Dieu étoit représenté avec la foudre, le sceptre & la couronne d'or.

Les Guerriers, qui avoient obtenu les honneurs du triomphe, y donnoient un magnifique repas aux Sénateurs, après avoir offert des sacrifices à leurs Dieux.

Ce superbe bâtiment fut brûlé du temps de Sylla : il le fut aussi du temps de Vitellius, & Vespasien le répara : il le fut une troisième fois sous Titus, & Domitien le rétablit encore.

Il y avoit autrefois des Capitoles dans la plûpart des Colonies de l'Empire romain ; c'est de celui qui étoit à Toulouse, que les Echevins ont tiré leur titre de Capitouls.

Les trois premières syllabes sont brèves, & la quatrième est très-brève.

- CAPITOLIAS; nom propre. C'est felon Ptolémée une ancienne ville de la Célésyrie.
- CAPITOLIN; adjectif masculin, & furnom de Jupiter, ainsi appelé du capitole, où il avoit un Temple. Voyez CAPITOLE.
- MONT CAPITOLIN, s'est aussi dit du mont Tarpéïen, à cause du Capitole qui y étoit bâti.
- JEUX CAPITOLINS, se dit des combats annuels que Camille institua à l'honneur de Jupiter Capitolin, en actions de graces de ce que le Capitole ne sur pas la proie des Gaulois qui alloient le surprendre, quand les oies annoncèrent par leurs cris à ceux qui le gardoient, le projet des barbares.

L'Empereur Domitien institua aussi des Jeux Capitolins, qui se célébroient tous les cinq ans : dans ceux-ci s'exerçoient non-seulement les différens Athlétes, mais encore les Poëtes, les Orateurs, les Historiens, les Musiciens & les Acteurs de Théâtre, & c'étoit l'Empereur lui-même,



lui-même, qui distribuoit les prix aux Vainqueurs.

Les trois premières syllabes sont brèves, & la quarrième est moyenne au fingulier, mais longue au pluriel.

CAPITON; substantif féminin. Soie groflière dont on se sert pour fabriquet des étoffes communes, & d'un prix médiocre.

Les Capitons payent pour droits, à l'entrée du Royaume, cinquante fous par quintal, & cinq livres à la fortie.

Les trois syllabes sont brèves au fingulier; mais la dernière est longue au pluriel.

CAPITOUL; substantif masculin. Titre que portent à Toulouse, certains Officiers municipaux qui exercent dans cette ville la même Jurifdiction que les Echevins à Paris, les Jurats à Bourdeaux, les Confeillers des Hôtels de Ville en Lorraine, & les Confuls en Provence & en Languedoc.

Cette charge est honorable, & acquiert la noblesse à ceux qui l'obtiennent.

Les appellations des Sentences des Capitouls, se portent directement au Parlement.

Les deux premières syllabes font brèves, & la troisième est moyenne au fingulier, mais longue au pluriel.

Le l'final se fait sentir en toute circonstance.

- CAPITOULAT; substantif masculin. Charge ou dignité du Capitoul. Il briguoit le Capitoulat.
- CAPITOULAT, se dit aussi de chacun des huit quartiers de la ville de Toulouse, que gouverne un Capitoul.

Les quatre syllabes sont brèves au singulier; mais la dernière est longue au pluriel.

Tome IV.

genres, qui concerne un chapitre, une assemblée de Chanoines, de Religieux. Il faut produire l'acte capitulaire.

CAPITULAIRES, se dit substantivement, & ordinairement au pluriel, des ordonnances ou règlemens donnés par nos Rois des deux premières races, sur les matières Civiles & Eccléfiastiques, & rédigés par chapitres. Tels sont les Capitulaires de Charlemagne, de Louis le Débonnaire, de Charles le Chauve, &c.

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est longue, & la cinquième très-brève.

Ce mot employé comme adjectif, ne doit pas régulièrement précéder le fubstantif auquel il se rapporte. On ne dira pas une capitulaire affemblée, mais une affemblée capitulaire.

CAPITULAIREMENT;adverbe. En Chapitre. Cela fut résolu capitulairement.

Les trois premières syllabes sont brèves, la quatrième est longue, la činquième très-brève, & la sixième moyenne.

11 faudroit changer le c en k, le dernier e en a, & écrire, d'après la pronociation, kapitulairemant, Voyez ORTHOGRAPHE.

CAPITULANT; adjectif masculin. Qui a voix dans un Chapitre. Les Religieux capitulans s'y opposèrent.

CAPITULANT, se dit aussi substantivement, Il eut les voix de la plûpart des capitulans.

Les trois premières syllabes sont brèves, & la quatrième est longue.

Le pluriel se forme en changeant le t final du singulier en un s qui suit la règle générale des pluriels, Voyez la lettre S.

CAPITULAIRE; adjectif des deux CAPITULATION; substantif fémi-Fff



nin. Les conventions qui ont lieu dans la reddition d'une place affiégée. Ils sortirent aussi-tôt que la capitulation sut signée.

CAPITULATION IMPÉRIALE, fe dit, en Allemagne, d'une loi fondamentale imposée à l'Empereur par le Corps germanique, & dont ce Prince jure l'observation lors de son couronnement. Les points principaux auxquels cette loi oblige l'Empereur, sont la défense de l'Eglise & de l'Empire, le maintien des loix fondamentales, & la conservation des droits, prérogatives & privilèges, des Electeurs, des Princes, des villes & des autres Etats, qui composent le Corps germanique.

Les trois premières fyllabes font brèves, la quatrième est longue, la cinquième brève, & la fixième encore au fingulier; mais celle-ci devient longue au pluriel.

- CAPITULE; fubstantif masculin. Espèce de petite leçon qui se dit à la fin de certains Offices. Bede rapporte l'origine des capitules à l'usage dans lequel étoient les Israélites du temps d'Esdras, de lire quatte sois par jour quelque chose des livres de la Loi.
- CAPITULÉ; participe passifif indéclinable. Voyez CAPITULER.
- CAPITULER; verbe neutre de la première conjugaison, lequel se conjugue comme chanter. Parlementer, arrêter les conditions relatives à la reddition d'une place affiégée. La Citadelle capitula quinze jours après la Ville.
- CAPITULER, signifie aussi composer de quelque affaire, de quelque différend, entrer en accommodement.
- Ce procès se terminera sans bruit; toutes les Parties demandent à capituler.

On dit proverbialement, Ville

qui capitule est à demi rendue; pour dire, que quand on écoute des propositions, on est disposé à les accepter.

Les trois premières syllabes font brèves, & la quatrième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaison & la quantité prosodique des autres temps.

- CAPITURIA ; nom propre d'une ancienne ville de Thrace , fituée dans le voifinage du Mont-Rhodope.
- CAPITZIKIHEIA; substantif malculin. C'est le titre du Grand Chambellan de la Porte-Ottomane.
- CAPIVARD ; fubstantif masculin. Animal quadrupède & amphibie, fort connu au Brésil & au Cap de Bonne-Espérance. C'est le même que le cabiai. Voyez ce mot.
- CAPIZZI; nom propre d'un Bourg & Château de Sicile, dans la Vallée de Demona, à trente milles, ouest, du Mont-Ethna.
- CAPLOIER ; vieux verbe qui fignifioit autrefois combattre, frapper avec une épée.
- CAPNOBATES; (les) on donna autrefois ce furnom aux Myfiens, anciens peuples d'Afie, qui s'occupoient uniquement du culte des Dieux, & qui ne mangeoient rien de ce qui avoit été animé.
- CAPNOIDE ; substantif féminin. Plante à fleur polypétale, irrégulière, & qui ressemble à celle de la fumeterre. Le pistil de la fleur devient dans la fuire une longue cosse remplie de graines luisantes & arrondies.
- CAPNOMANCIE ; substantif féminin. Capnomantia. Divination par la fumée. Les Anciens tiroient un augure favorable de la fumée qui s'élevoit des Autels où l'on immoloit des victimes, si elle étoit clai-

Digitized by Google

re, légète, & qu'elle montât en ligne droite fans fe répandre de côté & d'autre.

Une autre espèce de capnomancie consisteir à observer la sumée qui s'élevoit des graines de jasmin & de pavot qu'on jettoit sur des charbons ardens.

Enfin, *la capnomancie* se pratiquoit encore en respirant la sumée des victimes que le seu consumoit.

CAPO-BLANCO; nom propre d'un Cap d'Amérique, dans la mer du fud, à la partie occidentale de l'Ifthme de Panama. Dampier rapporte qu'il est couvert de bois & d'excellens pâturages.

CAPOC; Voyez CAPUK.

CAPO-DISTRIÀ; nom propre d'une ville d'Italie, dans l'Iftrie, fur le golfe de Triefte : comme cette ville est firmée dans la mer au milieu d'un écueil qui a la forme d'un bouclier, les Poètes ont feint que Neptune, irrité contre Pallas, parce qu'elle l'avoit privé de l'honneur de donner son nom à la ville d'Athènes, avoit poursuivi jusques-là cette Déesse, dont l'Egide qui y tomba dans la mer, sut changée en un écueil où l'on bâtit la ville dont nous parlons.

On recueil dans le voifinage de cette ville ifolée, beaucoup d'olives & d'excellent vin.

CAPOLIN; fubitantif masculin. Arbre qui croît au Méxique. Ses feuilles reffemblent à celles de notre amandier : il a ses fleurs en bossertes, & il leur succède un fruit qui a la forme, la couleur, le noyau & l'amande de nos cérises. Il répand un parfum agréable quand il est mûr.

L'écorce infulée de l'arbre, guérit la dyssenterie, & la poudre prise à la dose d'une drachme, est salutaire contre les inflammations.

- CAPON; substantif masculin, & terme populaire & d'écoliers, qui se dit d'un joueur fin, rusé, & habile à saissir toutes fortes d'avantages aux jeux d'adresse. C'est un capon qui vous gagnera votre argent.
- CAPON, se dit aussi, en termes de Marine, d'une machine composée d'une corde, d'une poulie & d'un croc de fer, par le moyen de laquelle on lève l'ancre quand le cable est coupé.

Les deux syllabes sont brèves au fingulier; mais la seconde est longue au pluriel.

- CAPONNÉ, ÉE; adjectif & participe passif. Voyez CAPONNER.
- CAPONNER; verbe neutre de la première conjugaison, lequel se conjugue comme *chanter*. Subripere. Terme populaire & d'écoliers, qui signifie user de ruse, & être prompt à faisir toutes sortes d'avantages au jeu. Il ne joue pas sans caponner.
- CAPONNER, s'emploie auffi activement, en termes de Marine, & l'on dit caponner l'ancre; pour dire, accrocher l'arganeau de l'ancre avec le capon, pour la retirer de la mer, & la mettre en place.

Les deux premières fyllabes font brèves, & la troisième est longue ou brève, comme nous l'expliquons au mot VERBE, avec la conjugaifon & la quantité prosodique des autres temps.

Il faudroit changer le c en k, fupprimer un n qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, kaponer. Voyez ORTHOGRAPHE.

CAPONNIERE; fubitantif féminin, & terme de Fortifications Logement creusé en terre, que l'on fait ordinairement fur les glacis & dans F f f f ij



les fossés fecs. On y place quinze ou vingt fusiliers, qui tirent à couvert, par des meurtrières ou petites embrasures qu'on y a pratiquées à cet effet. Ils eurent à foutenir le feu des caponnières.

Les deux premières fyllabes sont brèves, la troisième est longue, & la quatrième très-brève.

Il faudroit changer le c en k, fupprimer un n qui est oisif, & écrire, d'après la prononciation, kaponière. Voyez ORTHOGRAPHE.

CAPORAL ; fubitantif mafculin. Bas Officiers d'Infanterie, immédiatement au-deffous du Sergent. Il pose & lève les sentinelles ; maintenant le bon ordre dans le Corpsde-Garde, commande un Escouade, & reçoit le mot des rondes qui passent auprès de son poste.

Les deux premières fyllabes font brève, & la troisième est moyenne au singulier, mais longue au pluriel.

Le *l* final se fait sentir en toute circonstance.

Le pluriel se forme en changeant al en aux, dont le x prend le son du z devant une voyelle, en suivant néanmoins la règle générale donnée ci-après. Voyez la lettre S.

- CAPOSER; verbe neutre, & terme de Marine peu ulité, qui lignifie mettre un navire à la cape. Voyez CAPE.
- CAPOT; fubitantif masculin. Sorte de cape ou de grand manteau d'étoffe groffière, où est attaché un capuchon, & dont se fervent les Soldats en faction pour se parer du froid. On vient de mettre des capots neus dans toutes les guérites.

CAPOT, se dit aussi d'une espèce de petite cape qui fait partie de l'habit de cérémonie des Chevaliers de. l'Ordre du S. Esprit. A la Procession de la Pentecôte, le Roi & tous les Chevaliers du S.Esprit avoient leur capot. On dit aussi capote, dans le même sens.

On dit, en termes de Marine, qu'un navire a fait capot, pour dire, qu'il s'eft renversé sens dessus defsous.

- CAPOT, se dit au jeu de piquet, du joueur qui ne fait aucune levée. Vous êtes capot, ce qui me fait quarante points. Et l'on dit qu'on a fait capot; pour dire, qu'on a fait toutes les levées.
- CAPOT, se dit figurément & familièrement, de quelqu'un qui demeure confus & interdit, Il fut bien capot quand il vit que le Prince ne lui faifoit aucun accueil.

CAPOT, se dit aussi figurément & familièrement, d'une personne trompée dans son attente. Quand cette Dame a vu que personne ne la faisoit danser, elle a été bien capot.

Les deux syllabes sont brèves au fingulier; mais la seconde est longue au pluriel.

CAPOTAGE; substantif masculin, & terme de Marine. C'est cette partie de la science du pilote, qui consiste à connoître le chemin qu'un navire parcourt sur la mer.

CAPOTE; fubstantif féminin. Sorte de mante dont les femmes se servent quelquefois par-desse leurs habits, & qui les couvre depuis la tête jusqu'aux pieds. Elle est fortie en capote.

CAPOTE, fe dit aussi de la petite cape qu'on appelle encore *capot*, & qui fait partie de l'habit de cérémonie des Chevaliers du S. Esprit.

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est trèsbrève.

de cérémonie des Chevaliers de CAPOTS, ou CAGOTS; (les)



forte de gens que les Béarnois regardoient autrefois comme infectés de lèpre & de ladrerie. On les personne ne vouloit communiquer avec eux: la Loi autorisoit en quelque manière ce fanatisme, (qui fubliste encore parmi le bas peuple) puisqu'elle ne donnoit au témoignage de sept capots ou cagots, que la valeur de celui d'un homme ordinaire.

- CAPOUDAL, CAPTAUT; Voyez CAPTAL, c'est la même chose.
- CAPOUE; nom propre d'une ancienne & célèbre ville d'Italie, qui étoit siruée dans la Campanie, entre le Vulturne & le Clanius, à deux milles de la ville moderne du même nom. Elle fut comptée entre les trois plus grandes villes : Rome & Carthage étoient les deux autres. On n'y respiroit que délices & voluptés; c'est là où s'énervèrent les troupes d'Annibal, après la bataille de Cannes; aussi a-t-on toujours reproché à ce grand Capitaine, la faute irréparable de les y avoir conduites. Il ne reste que des ruines de cette superbe ville, qui fut détruite par Genseric, Roi des Vandales; rétablie ensuite par Narfes, & détruite encore par les Lombards.
- CAPOUE, est aussi le nom d'une ville archiépiscopale du Royaume de Naples, située sur le Vulturne, à deux milles des ruines de la précédente, & à feize, milles de Naples : elle est peu confidérable, mais les campagnes du voisinage sont fertiles & riantes.
- CAPOULIE; vieux mot qui signifioit aurrefois chef, conducteur.
- CAPPA; fubstantif masculin. Nieremberg donne ce nom à un animal étranger plus grand qu'un âne,

noir, velu, féroce, & qui, comme le loup, attaque les chiens & les troupeaux.

avoit tellement en horreur, que CAPPADOCE; nom propre d'une contrée confidérable d'Afie, qui comprenoit autrefois tout le pays situé entre le Mont-Taurus & le Pont-Euxin. Les Perses originairement maîtres de la Cappadoce, l'avoient divisée en deux Gouvernemens : les Macédoniens la diviserent depuis en deux Royaumes, dont un fut appelé le Pont, & l'autre la grande Cappadoce.

> Le Royaume de la grande Cappadoce étoit situé entre le trentehuitième & le quarante-unième degré de latitude feptentrionale : il avoit le Royaume de Pont au nord, la Lycaonie & la petite Arménie au midi : la Galatie, à l'occident, & l'Euphrate à l'orient. La capitale étoit Mazaca, que Tibère fit dans la fuite appeler Césarée. On y voyoit un Temple, confacré à Bellone, qui étoit desservi par plus de fix mille perfonnes de l'un & de l'autre fexe.

> Le premier Roi de Cappadoce, dont parle l'Histoire, s'appeloit Pharnace. Il fut placé sur le Trône par Cyrus, à qui il avoit sauvé la vie en tuant à la chasse un lion prêt à dévorer ce Prince.

Le dernier Roi de ce Pays fut Archélaüs, fils de la belle Glaphyre. Il dut la Couronne aux complaisances qu'eut sa mère pour le fameux Triumvir Marc-Antoine.

Après la mort d'Archélaüs, arrivée sous Tibère, la Cappadoce fut réduite en Province Romaine, & gouvernée en cette qualité par les Chevaliers Romains.

Elle appartient aujourd'hui au Grand-Seigneur.

La Cappadoce produit d'excellens.

vins & des fruits de toutes les espèces, On y avoit antrefois des mines d'argent, de cuivre, de fer &

- d'alun; de l'albâtre, du criftal, du jaspe, &c. les chevaux en étoient singulièrement estimés, & le sont encore aujourd'hui.
- CAPPADOCIENS; (les) Habitans de la Cappadoce. Voyez CAPPA-DOCE.
- CAPPERONNIER; (Claude) nom propre d'un habile Littérateur, né à Montdidier en 1671. Il fut le favant de ces derniers temps, qui passa pour connoître le mieux la langue Grèque : aussi l'Université de Bâle lui offrit-elle une chaire de Professeur extraordinaire en cette langue, avec des honoraires considérables & une entière liberté de confcience : mais quelque médiocre que fut sa fortune, il ne jugea pas à propos d'accepter ces offres obligeantes. En 1722, il fut nommé à une même chaire au Collège Royale à Paris, de laquelle il remplit les fonctions jusqu'à sa mort arrivée en 1744. Nous avons de lui une excellente édition de Quintilien, dont le texte est éclairci par des notes. Le Roi, à qui il la dédia, lui fit à ce sujet une pension de 800 liv. Il a aussi laissé plusieurs autres Ouvrages utiles, mais qui sont encore manuscrits pour la plûpart.
- CAPRAIA, ou LA CAPRÉE; nom propre d'une île d'Italie, dans la mer de Toscane, au nord-est de celle de Corse, dont elle dépend. Elle a environ six lieues de circuit.
- CAPRANICA; nom propre d'une petite ville d'Italie, dans l'Etar de l'Eglife, à deux milles de Sutri.
- CAPRARA; nom propre d'une petite île du golfe de Venife, l'une de celles de Tremiti. Elle dépend

de la Capitanate, Province du Royaume de Naples.

- CÂPRE; fubstantif féminin. Capparis. C'est cette baie du caprier que l'on confit ordinairement dans du vinaigre, qu'on mange en falade, & qui sert à affaisonner les sauces & les ragoûts. Ce mot a plus d'ufage au pluriel qu'au singulier. Ies câpres viennent de Provence.
- CAPRES CAPUCINES, se dir de celles qui sont plus petites que les autres. Vóyez CAPRIER.

Les Câpres payent pour droits à l'entrée du Royaume, trente - fix fous par quintal, & douze fous à la fortie, felon le tarif de 1664.

La première fyllabe est longue, & la seconde très-brève.

- CAPRE; fubstantif masculin, & terme de Marine, qui se dit des Armateurs & des Vaisseaux armés en guerre pour faire la course. Nous fûmes attaqués par un capre Hollandois.
- CAPREES; nom propre d'une île de la Méditerranée, au Royaume de Naples, dans la Principauté citérieure, près de Campanella, d'où elle n'eft féparée que par un détroit de trois mille pas. Elle est fameuse par le séjour de Tibère, & les débauches au milieu desquelles y vécut cet Empereur pendant les sept dernières années de sa vie. ll y passe, & l'on y prend annuellement une quantité prodigieuse de cailles, dont on tire un revenu confidérable, par les ventes qui s'en font dans le voisinage, & fur-tout d Naples.
- CAPRI; nom propre d'une ville épifcopale d'Italie, dans l'île de Caprées.
- CAPRICE; substantif masculin. Morositas. Boutade, bizarrerie, légèreté, fantaisie. On ne peut pas s'ac-

Digitized by Google

coutumer' à ses caprices. Elle n'agit que par caprice.

- CAPRICE, fe dit quelquefois pour faillie d'efprit & d'imagination : il peut alors être pris en bonne patt. Cette jeune Dame a des caprices
 - charmans.
- CAPRICE, fe dit, en termes de Mufique, de certaines pièces, où le Muficien, fans fuivre aucun deffein prémédité, & fans s'affervir à un certain nombre, ou à une certaine mesure, s'abandonne à son génie.

Les autres Artistes se permettent aussi des caprices, c'est-à-dire, de ces compositions ingénieuses & bizarres, contraires aux règles de l'art, mais agréables, par une singularité piquante, & par une exécution libre & hardie. Tels sont les ouvrages du Cavalier-Boromini, Architecte d'Italie; de Berin & de la Joue, Peintres & Dessinateurs François, & c.

Les deux premières syllabes sont brèves, & la troisième est trèsbrève.

CAPRICIEUSEMENT ; adverbe. Morosè. Par caprice. Elle fe comporte bien capricieusement.

Les trois premières fyllabes font brèves, la quatrième est longue, la cinquième très-brève, & la sixième moyenne.

Il faudroit changer le premier c en k, le second en s, le s en z, le dernier e en a, & écrire, d'après la prononciation, kaprisieuzemane. Voyez ORTHOGRAPHE.

CAPRICIEUX, EUSE; adjectif. Morofus, a, um. Fantalque, inégal. C'est la semme de la Cour la plus capricieuse.

Voyez QUINTEUX, pour les différences relatives qui en distinguent CAPRICIEUX, &C. 599

Les trois premières fyllabes font brèves, la quatrième est longue, & la cinquième du féminin très-brève.

Cet adjectif ne doit pas régulièrement précéder le substantif auquel il se rapporte. On ne dira pas une capricieuse Dame, mais une Dame capricieuse.

CAPRICORNE; fubstantif mafculin, & terme d'Astronomie, qui se dit du signe du Zodiaque, placé entre le Sagittaire & le Verseau, & qu'on voit représenté dans les anciens monumens, avec la tête d'un bouc, & la queue d'un poisson.

Des Poëtes prétendent que cette constellation est la chèvre Amalthée, dont le lait fervit aux Nymphes qui prirent soin de Jupiter sur le Mont-Ida, & que ce Dieu par reconnoissance, plaça parmi les Aftres.

D'autres expliquent la forme bizarre du Capricorne, qui est moirié chèvre & moitié poisson, par le moyen d'une autre fable. Les Dieux, difent-ils, étant à table dans un endroit de l'Egypte, Thyphon, le plus terrible des Géans, parut & caula une si grande frayeur, que tous les Dieux cherchèrent leur fûreté dans la fuite, & se métamorphoserent en différentes formes. Pan, le Dieu des Chasseurs, se jetta à moitié dans le Nil, prit la figure d'un poilson par derrière, & celle d'une chèvre par sa partie antérieure, & Jupiter voulut conferver la mémoire de cet évènement, en plaçant dans le Ciel cet étrange animal.

Le Capricorne étoit confacré à Pan ou à Mendès, Divinité Egyptienne, dont le Symbole étoit un bouc respecté, auquel on n'ofoit toucher; on nourrissoit ce bouc



dans un Temple, & on lui rendoit un culte religieux.

Flamsteed compose la constellation du Capricorne de cinquanteune étoiles.

CAPRICORNE, est aussi le nom d'un infecte, de la classe de ceux qui ont des fausses aîles, & dont la bouche a des mâchoires. Selon M. Linnæus, ce Capricorne ressemble au cerf-volant pour la grandeur & pour la couleur : sa tête est large, ses yeux sont grands : sa bouche est ouverte & garnie de deux dents crochues & dures. La partie de son corps qui correspond aux épaules des quadrupèdes, semble être sculptée comme un ouvrage d'ébène polie. Il a trois pattes qui ont chacune trois articulations, & qui paroissent fort foibles. Il a deux antennes placées au-dessus des yeux, plus longues que le corps, & flexibles par le moyen de neuf ou dix articulations : ces antennes ne font pas d'égale groffeur dans toute leur étendue; elles ont au contraire des inégalités, ou des nœuds, à peu près comme ceux des cornes du bouc. C'est d'où vient à cette insecte le nom de Capricorne.

CAPRICORNE, fe dit encore d'un animal qui ressemble parfaitement au bouc domestique par la charpente du corps & la proportion des os, & particulièrement au bouquetin par la forme de la mâchoire inférieure; mais il diffère de l'un & de l'autre par les cornes : celles du bouquetin ont des tubercules proéminens, & deux arêtes longitudinales, entre lesquelles est une face antérieure bien marquée'; celles du bouc n'ont qu'une arête & point de tubercules : les cornes du capricorne n'ont qu'une arête, point de face antérieure, & ont en même temps des rugofités fans tubercules, mais plus fortes que celles du bouc; elles indiquent donc une race intermédiaire entre le bouquetin & le bouc domestique; de plus, les cornes du capricorne sont courtes & recourbées à la pointe comme celles du chamois, & en même temps elles font comprimées & annelées: ainsi elles tiennent à la fois du bouc, du bouquetin & du chamois.

Fin du quatrième Volume.





J'AI lû, par ordre de Monseigneur le Vice-Chancelier, le quatrième Volume du GRAND VOCABULAIRE FRANÇOIS. A mesure que les Auteurs avancent dans cette pénible carrière, on voit avec plaisir que leurs efforts sont appréciés & couronnés par les suffrages du Public. Fait à Paris, ce 2 Mars 1768.

CAPPERONNIER.

ADDITIONS ET CORRECTIONS.

Tome premier.

P⁴GE 68, col. 1, après la trentecinquième ligne, qui finit par les mots, plusieurs aurres. Ajoutez,

- ABEILLE, se dit aussi d'une constellation méridionale, composée de quatre étoiles, & située dans la voie lactée, entre le triangle austral & le chêne royal.
- Page 298, col. 1, après la quarantième ligne qui finit par le mot, Grec. Ajoutez,
- ACHROMATIQUE ; adjectif des deux genres , & terme d'Oprique dérivé d'un mot grec qui fignifie fans couleur. Il fe dit particulièrement de ces lunettes fi utiles aux progrès de l'Aftronomie, & que M. Dollond, célèbre Opticien de Londres, exécuta le premier en 1759.

Tome IV.

Un des plus grands obstacles qu'on ait trouvés à la perfection des lunettes, dit un favant Académicien, est l'inégale réfrangibilité des rayons de différentes couleurs ; il n'y a presque pas de lunette ordinaire dans laquelle on ne voie fur les bords plusieurs cercles colorés; & les astres, lorsqu'ils sont fort lumineux, y paroillent également bordés des mêmes couleurs; cela fait que le foyer des lunettes est incertain & variable; que la parallaxe des fils est sujette a changer; que les objets sont mal terminés. & qu'on ne peut donner aux objectifs qu'une très-petite ouverture.

Hévélius avoit observé depuis long-temps que le crystal de roche avoit une réfraction beaucoup plus

Gggg



Additions & corrections.

grande que le verre de Venise; d'où il concluoit que ce crystal étoit moins bon pour faire des verres de lunettes; mais on n'avoit pas obfervé que la difpersion des couleurs prismatiques étoit encore plus différente que la refraction moyenne. En effet, il y a des matières qui difpersent deux fois plus que d'autres, les rayons colorés qui doublenr la longueur du spectre coloré sous un même degré de refraction moyenne, enforte qu'elles peuvent donner un spectre coloré de même grandeur, fans que la refraction moyenne soit égale.

M. Dollond forma des prismes ou de petits angles refringens, 1º. avec un verre jaunâtre ou couleur de paille, appelé communément à Londres, verre de Venise. 2°. Avec le verre d'Angleterre, connu sous le nom de verre en couronne, dont on fait les vîtres à Londres. 3º. Avec le crustal blanc. dont on fait à Londres les verres & les carafes; il trouva des prismes de verre en couronne & de crystal, qui produisoient dans les couleurs une égale divergence de rayons, ou une égale étendue dans le spectre coloré, quoique la refraction moyenne fût inégale; d'où il étoit ailé de conclure qu'un objectif composé de ces deux matières réunies d'une manière convenable, ne donneroit aucune couleur prismatique.

M. Antheaulme, non moins habile dans la phylique que dans les arts, a depuis exécuté, en 1763, un excellent objectif achromatique de fept pieds, lequel équivaut à une lunette ordinaire de trente-cinq pieds. lla trente-quatre lignes d'ouverture, & peut porter un oculaire de trois lignes.

On trouvera les dimensions de cet objectif dans l'histoire de l'Aftronomie de M. de la Lande, livre XIII, pag. 840.

Page 454, col. 2, lig. 28, 567, lif. 367, & ajoutez à la ligne,

Il ne faut pas confondre cet Hérésiarque avec Aétius, Médecin d'Amide, ville de Mésopotamie, qui vivoit sur la fin du quatrième siècle, ou au commencement du cinquième. Il paroît que celui-ci avoit étudié son art en Egypte. Il excelloit, dit-on, dans la pratique de la Chirurgie & des maladies des yeux : il a laissé un ouvrage en 16 livres, intitulé Tetrabibles. C'est un recueil des écrits des Médecins. qui l'avoient précédé, & particulièrement de Gallien. Il n'y a que les huit premiers livres qui ayent été imprimés; les autres se trouvent manufcrits dans plusieurs bibliothèques.

Pag. 470, col. 1, après la vingt-quatrième ligne, avant le verbe Ar-FILER, ajoutez :

On dit proverbialement, figurément & familièrement, qu'une perfonne a la langue bien affilée; pour dire, qu'elle parle beaucoup & avec facilité; qu'elle a beaucoup de caquer.

Tome second.

- Page 40, col. 1, lig. 39, du vin; ajoutez, cette fêre paroît être la même que les Aloënnes. Voy. ce mot. Pag. 46, col. 2, fupprimez l'article
- AITRE qui commence à la 26^e ligne, & lifez AITRES ; Voyez ÉTRES.
- Pag. 81, col. 1, l'article Albesed, qui fe trouve entre les articles Al-BUSAO & ALCA, n'eft pas en fon ordre, il faut le placer à la 70° page, entre les articles Albegna & Albesots.
- Pag. 111, col. 1, lig. 34, dix mille, lif. dix-huit mille; & col. 2, lig. 9, trente lieues, lif. trente-cinq lieues, ouest-fud-ouest, de Paris, fous le 17^e degré 43 minutes 36 fecondes de longitude, & le 48^e 25 minutes 42 fecondes de latitude.
- Pag. 385, col. 1, ligne 21, onze, lif. quinze.
- Pag. 394, col. 1, lig. 41, foixante lieues, lif. à foixante-quatre lieues, fud-oueft, de Paris, fous le 17^e degré 6 minutes 8 fecondes de longitude, & le 47^e 28 minutes 8 fecondes de latitude.
- Pag. 404, col. 1, lig. 4, vingt, lif. trente; & lig. 5, 90 lieues, lif. 100 lieues, fud-fud-oueft, de Paris, fous le 17e degré 48 minutes 47 fecondes de longitude, & le 45^e 39 minutes 3 fecondes de latitude.
- Pag. 493, col. 2, placez entre les articles ApocRoustrque & Apocyn, l'article fuivant :
- APOCRYPHE ; adjectif des deux genres, emprunté de la langue Grèque, dans laquelle il fignifie inconnu, caché.
 - Les Anciens appeloient apocryphe, dans cette acception, tout écrit gardé fecrettement : ainfi les livres des Sibylles, que gardoient

à Rome les Décemvirs, les annales d'Egypte & de Tyr, que les Prêtres feuls avoient entre les mains, & dont la lecture ne fe permettoit qu'à certaines perfonnes, étoient des livres apocryphes.

Cet adjectif a parmi nous une fignification différente ; il ne fe dit que des écrivains & des livres dont l'autorité est douteuse, & proprement des livres que l'Eglife n'a point admis pour canoniques : tels font, par rapport à l'Ancien Teltament, le 3° & le 4° livre d'Efdras, & l'Oraifon de Manafsès; & par rapport au Nouveau Teftament, l'Epître de S. Paul aux Laodiciens, celle de S. Barnabé, les Visions du Pasteur de S. Hermas, les deux Epîtres de S. Clément aux Corinthiens, & les sept Epîtres de S. Ignace, Evêque d'Antioche.

- APOCRYPHE, se dit, par extension, des historiens & des histoires dont l'autorité est suspecte. Cette histoire passe pour apocryphe.
 - On dit d'une nouvelle de la vérité de laquelle on doute, que c'est une nouvelle apocryphe.

On dit aussi de quelqu'un dans les récits duquel on n'a pas grande confiance, que c'est un auteur apocryphe. Celui qui nous a raconté cette aventure, est un auteur fort apocryphe,

Les trois premières syllabes sont brèves, & la quatrième est trèsbrève.

Cet adjectif doit régulièrement fuivre le substantif auquel il se rapporte : On ne dita pas un *apocryphe livre*, mais un *livre apocryphe*.

Pag. 604, col. 1, ligne 13 & lig. 25, a² b⁴ & lig. 26, a⁶ b⁷; lif. partour a⁴ b³.

Digitized by GOOg

Tome troisième.

- Page 551, col. 2, lig. 10, de Pau, ajoutez, & à cent quatre-vingt lieues, sud-sud-ouest, de Paris, fous le 16° degré 9 minutes 54 fecondes de longitude, & le 43° 29 minutes 21 secondes de latitude.
- Pag. 563, col. 1, après la quatorzième ligne, avant l'article BECABUN-GA, ajoutez,
- BEC; (le) ou Bechellouin; nom propre d'un bourg de France, en Normandie, à sept lieues, sud-

ouest, de Rouen. Il est remarquable par une riche & célèbre Abbaye d'hommes, de l'ordre de S. Benoîr, laquelle est en commende, & vaut au titulaire plus de soixante mille livres de rentes. La bibliothèque de cette Abbaye mérite d'être vue.

Pag. 566, col. 1, lige 10, environ, &c. supprimez certe ligne & les quatre fuivantes, & lif. le même que le bec. Voyez BEC; (le).

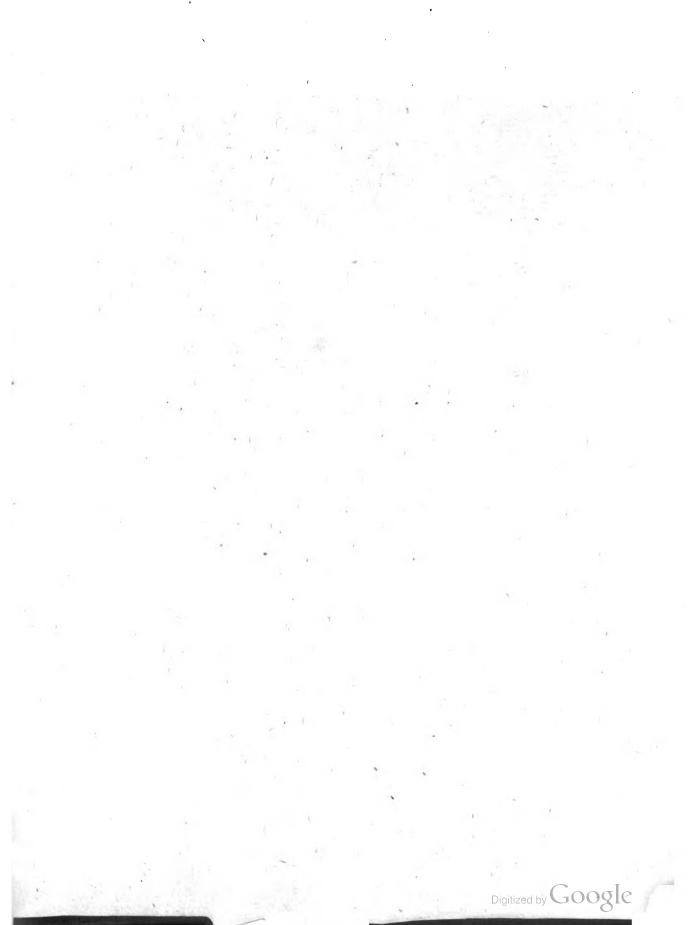
Tome quatrième.

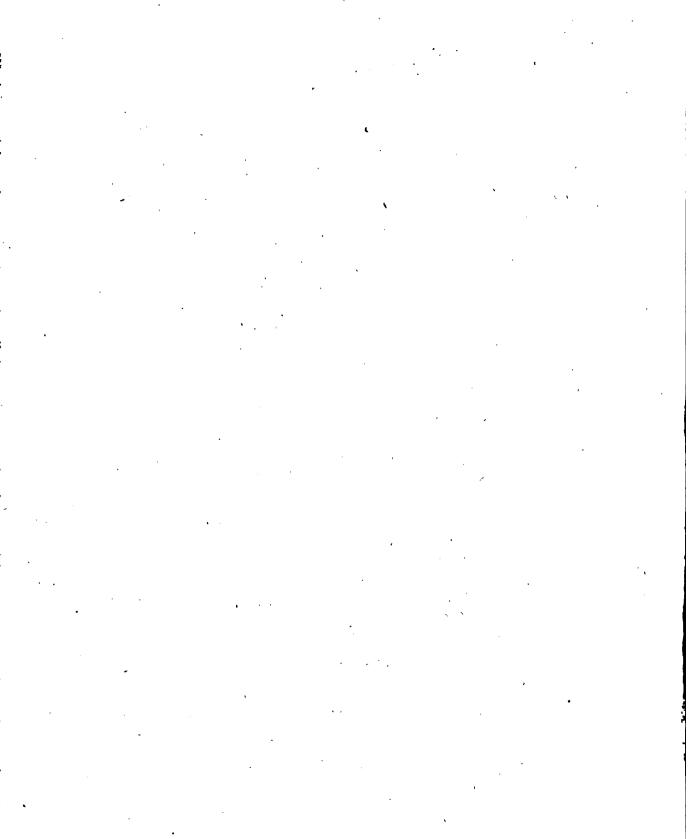
- Page 16, col. 1, lig. 24, à quinze, lif. dix-huit; & lig. 25, de Dijon, ajoutez, & à 80 lieues, fud-est, de Paris, sous le 23° degré 42 minutes 40 secondes de longitude, & le 47° 13 minures 45 secondes de latitude.
- Pag. 107, vol. 2, lig. 27, à dix lieues, Pag. 260, col. 2, lig. 24, stérile, lif. à douze lieues, & lig. 18, d'Orléans, ajourez, & à 38 lienes, sudfud-ouest, de Paris, sous le 18e degré 59 minutes 50 fecondes de longitude, & le 47° 35 minutes 10 fecondes de latitude.
- **P***q***g**. 113, col. 1, lig. 24, fyllocifme, lis. fyllogisme.
- Pag. 156, cal. 2, lig, 28, félicilé, lif. félicité.
- Pag. 220, col. 1, lig. 21, Rochefort, ajoutez, & à 130 lieues, sud-sudouest, de Paris, sous le 17^e degré 5 minutes 11 secondes de longitude, & le 44° 50 minutes 18 secondes de latitude.
- Pag, 223, col. 1; lig. 3, Macon, ajoutez, & à quatre-vingt-dix lieues, fud-est, de Paris, sous le 22e degré 53 minutes 55 secondes de longitude, & le 46e 12 minuses 31 secondes de latitude.

- Pag. 226, col. 2, lig. 14, d'Orléans, ajoutez, sous le 20= degré 3 minutes 26 fecondes de longitude, & le 47°4 minutes 58 secondes de latitude.
- Pag. 259, col. 1, lig. 12, Mabillon, lif. Malfillon.
- ajoutez, on dit encore Brehaigne. Voyez ce mot.
- Pag. 264, col. 2, lig. 39, croisent, lis. croillent.
- Pag. 281, col. 2, lig. 19, héritiers, lif. hernies.
- Pag. 286, col. 1, lig. 35, qui ont, lif. qui lont,
- Pag. 334, col. 1, lig. 41, le fecond précède, lif. le fecond l précède.
- Pag. 388, col. 1, lig. 16, faite, lif. faire.
- Pag. 424, col. 2, lig. 35, on, lif. ou. Pag. 430, col. 2, lig. 29, coignée,
- lif. cognée. Pag. 435, col. 2, lig. 41, de Paris, ajoutez, sous le 17° degré 18 minures 13 secondes de longitude, & le 49e 11 minutes, 10 secondes de
- latitude, Pag. 5.40, col. 1, lig. 19, camard, lif. canard.

De l'Imprimerie de L. CH. D'HOURY.







Digitized by Google

